PR [Bd - Revue]

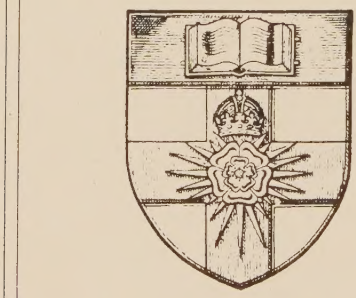

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY
SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1912_19

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

19e Année. — 1912.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1912

BIBL. LONDIN UNIV.
SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

QUESTIONS DIVERSES SUR L'HISTOIRE DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE EN FRANCE AVANT 1750

J'aurais voulu écrire l'histoire du mouvement philosophique en France au XVIIIe siècle : il m'apparaît de jour en jour davantage qu'elle n'a pas encore été faite. Je ne sais si j'aurai le temps et la force d'exécuter ce projet qui demande une infinité d'études préliminaires. Sans essayer même de tracer une esquisse dont les cours que j'ai faits à la Sorbonne depuis 1907 me fourniraient à la rigueur les données[1], mais d'une manière encore bien incomplète, j'ai pensé qu'il pouvait n'être pas inutile de présenter aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* quelques faits et quelques remarques qui m'ont semblé mériter l'attention. Ce sont moins des résultats que les commencements de quelques enquêtes que peut-être je ne pourrai de longtemps, ou jamais, à moi seul, mener à leur terme. Ce sont moins des réponses que des doutes et des suggestions; je serais content si quelques érudits y prenaient l'idée de travaux à faire, et si, suivant les routes dont je me contente de marquer les amorces, ils voulaient bien apporter quelques contributions précises à l'histoire si mal débrouillée encore du milieu intellectuel et moral qui a enveloppé et pour une large part déterminé les grands écrivains de la littérature française du XVIIIe siècle.

1. La *Revue des Cours* a publié du 26 décembre 1907 au 21 avril 1908 les notes d'un étudiant sur mes cours de 1907-1908 et 1908-1909, qui conduisaient en gros le sujet de 1680 à 1715.

Le devant de la scène, dans notre histoire, est occupé, de 1713 à 1750, par les jansénistes et les ultramontains qui se font la guerre. Les passions politiques s'éveillent à la suite des passions religieuses et ne s'en détachent pas. C'est pour sauver le jansénisme que le Parlement fait la guerre à Rome et aux évêques, qu'il s'érige en représentant de la nation et dresse son droit contre le droit du roi. A peine jette-t-on parfois un regard du côté de la philosophie qui ne paraît pas bien menaçante. Des refus de privilège ou de permission tacite, des exclusions sans scandale de candidatures académiques, une lettre de cachet contre Voltaire, un arrêt du Parlement contre ses *Lettres philosophiques*, quelques arrêts du Parlement et du Conseil contre d'autres livres, une pièce interdite ou retirée par ordre du théâtre; voilà ce que l'on trouve et cela ne fait d'effet que quand on le retire du train tumultueux de la vie, où retentissent bien plus fort les querelles jansénistes et parlementaires.

On se représente généralement le mouvement philosophique comme un feu qui a longtemps couvé, en jetant quelques lueurs intermittentes, jusque vers 1750, et qui tout d'un coup a éclaté en violent incendie. La modération de Montesquieu, l'indifférence relative de Marivaux, Prevost, Piron, la prédominance de l'activité littéraire, coupée seulement de quelques incartades philosophiques, chez Voltaire, contrastent avec l'impression que donnent dans la deuxième moitié du siècle le *Dictionnaire philosophique* avec les romans et tous les pamphlets de la boutique de Ferney, l'*Émile*, l'*Encyclopédie*, et tous les livres d'Helvétius, d'Holbach, Raynal, et autres. Vue à vol d'oiseau, et saisie dans les lignes que tracent les grandes œuvres dont on se souvient, la littérature semble porter le témoignage que le développement de l'incrédulité radicale et violente ne se fit qu'après 1750.

J'ai des raisons de croire que c'est là une erreur, ou du moins une interprétation inexacte des faits. Sans que les livres âprement hostiles à la religion et hardiment négateurs aient manqué au début du XVIIIe siècle — c'est le talent et le bruit qui leur ont manqué, et leur existence a été brève, — la librairie donne au total raison à l'opinion vulgaire. Mais il faut remarquer que la librairie ne renseigne sur l'évolution réelle de la pensée que dans les temps et les pays où la liberté d'imprimer est entière. Ce n'était pas le cas en France au XVIIIe siècle, et quelque relâchée que fût déjà la police du gouvernement ou celle de l'Église, il serait prudent de ne pas admettre comme une chose qui va de soi, que la matière imprimée en ce temps-là reflète exactement l'état intérieur

des consciences. La transformation du mouvement philosophique que la librairie accuse après 1750 pourrait bien se rapporter plutôt à un changement de la tactique qu'à un changement des idées; il se pourrait que les volontés après 1750 fussent devenues plus hardies, les passions plus emportées, que les barrières et les digues eussent cédé, et qu'ainsi on eût dès lors publié sans crainte ce qui auparavant se disait à huis clos et tout bas.

Ce n'est pas que dans la critique des incrédules après 1750, il n'y ait rien eu de nouveau. Mais il y a eu moins de nouveauté que la série des ouvrages imprimés ne le donnerait à croire au premier abord. On rencontre dès la fin du XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe siècle, des négations hautaines, radicales, véhémentes, injurieuses, des négations cuirassées d'érudition et soutenues de science ou de métaphysique, qui heurtent tout l'appareil de dogme, d'histoire et de philosophie sur lequel le christianisme repose. Mais ces négations, sauf exception, sont demeurées manuscrites, ou toujours, ou longtemps. Plusieurs des ouvrages les plus hardis ou les plus violents qui furent imprimés après 1750, de ceux qui nous servent à étudier la grande bataille de 1760-1770, datent en réalité du commencement ou du moins de la première partie du XVIIIe siècle.

J'en ai eu le soupçon en feuilletant le catalogue des manuscrits des bibliothèques, en examinant un certain nombre de manuscrits de la Bibliothèque Nationale, de l'Arsenal, et de la Mazarine. Il serait à souhaiter qu'une étude exacte des nombreux manuscrits philosophiques du XVIIIe siècle que possèdent les bibliothèques des départements complétât les renseignements encore bien insuffisants que m'a fournis une rapide enquête dans les bibliothèques de Paris.

Il serait bon aussi qu'on notât à la rencontre, dans les écrits de controverse et d'apologétique, les mentions qui se font de manuscrits impies, et les dates de ces mentions.

Il serait bon qu'on fît une liste des copies conservées, en essayant d'établir l'époque de leur fabrication, ou de la fabrication de l'original dont elles dérivent, et qu'on nous donnât, par une recherche aussi complète que possible, le moyen de conjecturer, d'après le nombre des copies, la diffusion possible des idées.

Car ces manuscrits circulaient. Les copies s'en multipliaient. On les payait parfois assez cher. Vers 1745, on payait les *Pensées* du curé Meslier huit ou dix louis d'or[1]. Il y avait des ateliers et

1. Voltaire (Lettre à Damilaville, 8 févr. 1762) dit *huit*. Mais ailleurs (édit. Moland, t. XXVI, p. 511), il écrit *dix*.

des marchands de manuscrits dangereux, écrits jansénistes, libelles diffamatoires, ouvrages impies. La police les traquait[1]. Les *Archives de la Bastille* nous font entrevoir ce commerce.

Au début de 1725, on arrêta deux gazetiers, Lecoulteux et Bonnet, et les sept commis de Lecoulteux. Il y avait tant de papiers chez Lecoulteux qu'on dut renoncer à les transporter; ils furent seulement mis sous scellés. Dans le nombre se trouvaient des manuscrits de Boulainvilliers : j'ignore si c'étaient ses ouvrages historiques ou ses œuvres philosophiques. La seconde hypothèse est plus probable, d'après la découverte qu'on fit chez Bonnet. On saisit chez celui-ci « un manuscrit contenant 300 rôles in-fol., ayant pour titre *la Vie et l'Esprit de Spinosa* ». Bonnet déclara travailler pour le compte de Lecoulteux et avoir fait cinq à six copies du manuscrit. Lecoulteux reconnut en avoir fait faire trois qu'il avait vendues à M. le comte de Toulouse, à l'évêque de Blois et à M. de Caraman. Le lieutenant de police, Doutreval, envoya le manuscrit de *la Vie et l'Esprit de Spinosa* à M. le Duc : ce fut un lecteur de plus[2].

Quatre ans après, nouvelle découverte. Une dénonciation est envoyée à la police le 9 août 1729.

... M. Mathieu ou Morléon qui loge dans un café au coin de la rue Saint-Dominique, du côté de la Charité, débite et vend des copies de plusieurs ouvrages remplis d'impiétés et de maximes contraires à l'existence de Dieu, à la divinité et à la morale de J.-C. Bien des gens, abbés et autres, lui achètent fort cher des copies de ses ouvrages...

On trouvera entre ces sortes d'acheteurs un abbé qui est allé prendre possession d'une abbaye du côté de Verdun[3].

Haymier, inspecteur de police, se transporte donc chez Mathieu ou Morléon à qui il achète des manuscrits traitant « de l'histoire du premier homme, de l'histoire d'Égypte, des patriarches depuis la vocation d'Abraham jusqu'à l'exode des Israélites », qu'il envoie au lieutenant de police, M. Hérault[4].

1. Elle était parfois étrangement conseillée. Après une descente faite le 16 février 1725 chez Le Prevost, libraire-imprimeur à Rouen, le lieutenant de police donna les livres saisis à examiner à M. Leullier, curé de Saint-Jean du cardinal Lemoine. Celui-ci ne trouva rien à dire à Abadie ni à Pascal; mais voici sur quoi il a du scrupule : « Je ne vois rien de saisissable que le *Robinson*, très mauvais ouvrage pour les mœurs et la religion; les *Aventures de Lazarille* ne valent guère mieux; c'est un livre de laquais » (*Arch. de la Bast.*, t. XII, p. 515). Je ne me rappelle pas si l'on rendit au pauvre Le Prevost ses *Robinson Crusoé* et ses *Lazarille de Tormès*, ni s'ils lui valurent une longue prison.

2. *Archives de la Bastille*, t. XIII, p. 473-476.

3. *Ibid.*, t. XIV, p. 221.

4. *Ibid.*, p. 221-222.

Il en a d'autres, dit Haymier, qui traitent de la vie de J.-C., de son origine et des erreurs qu'on a introduites après sa mort. Il ne m'a pas été possible de les avoir, ne voulant pas le donner à moins de 20 pistoles... Il m'a dit aussi qu'il n'y avait pas un officier du Parlement qui n'eût de ces manuscrits chez lui[1].

Morléon était un ancien sous-lieutenant du régiment de Charolais. Il avoua avoir vendu de ces manuscrits; il n'avait pas d'autre industrie pour subsister. On le mit à la Bastille, où il resta du 20 août au 19 septembre 1729; on le relâcha sur sa parole de ne pas recommencer.

La police s'occupe en 1741 d'un certain La Barrière, greffier des dames de Montmartre, qui demeurait au haut des Porcherons. Il faisait métier de pourvoir les colporteurs de livres et de manuscrits dangereux. Il est signalé comme ayant donné au petit Guillaume des exemplaires de la *Liberté de penser* : c'étaient sans doute des copies manuscrites; ni Barbier ni Quérard ne signalent cet ouvrage, qui ne fut peut-être pas imprimé. Et l'on ajoute que « La Barrière a toujours fait le métier d'écrivain pour ces sortes d'ouvrages, et vendu en son temps l'ouvrage du curé de Trépigny (c'est-à-dire les *Pensées* de Jean Meslier, curé d'Etrépigny) [2] ».

En 1747, on arrête un précepteur et un maître de quartier du collège de la Marche, Letort et Garnier. Ils sont dénoncés par un ouvrier imprimeur, comme ayant donné à imprimer trois ouvrages dont les deux premiers sont ainsi désignés :

1° *Histoire suivie de l'Inquisition exercée à Rome, en Espagne et en Portugal, avec des réflexions critiques d'un auteur sceptique dans le système de raison sur la religion.*

2° *Système de raison sur la religion, où l'auteur sceptique les frappe toutes.*

Letort et Garnier déclarèrent ne pas connaître « les auteurs des manuscrits, qui sont des pièces anciennes », et ignorer « s'il y en avait eu des copies tirées ». Garnier parut n'être qu'un confident : on garda Letort à la Bastille du 8 mai au 10 décembre 1747 [3].

Ces faits montrent assez que la pensée irréligieuse avait une certaine diffusion; elle demeurait néanmoins évidemment le privilège d'une aristocratie riche. La prudence d'ailleurs imposait des limites à sa circulation. On ne montrait ces écrits qu'à des gens

1. *Arch. de la Bast.*, t. XIV, p. 222.
2. *Ibid.*, t. XII, p. 220-221.
3. *Ibid.*, t. XV, p. 338.

sûrs. Parfois, pour plus de garantie, l'ouvrage impie se dissimulait dans les bibliothèques ou dans le ballot du colporteur sous un titre édifiant; et si un curieux voyait au dos d'un in-folio les mots : *Existence de la foi chrétienne*, ou si, l'ouvrant, il lisait à la première page ce titre : *Motifs pressants pour exciter la foi des chrétiens et pour leur en faire fréquemment produire des actes* [1], il ne pouvait guère se douter qu'à en prendre connaissance, il y eût trouvé une des plus vigoureuses critiques de la religion qui se soient faites en ce siècle [2].

Voici quelques-uns de ces ouvrages : je commence par les écrits de deux curés [3].

I

Pierre Cuppée.

« Le ciel ouvert a tous les hommes, traité théologique (par Pierre Cuppé), 1768, in-8°. »

L'écrit que Barbier dans son Dictionnaire des ouvrages anonymes (3e édition) nous présente ainsi est antérieur de plus d'un demi-siècle à la publication qui s'en fit. Une seconde édition plus correcte et plus complète fut donnée en 1783.

Le titre complet de l'ouvrage est : *Le ciel ouvert à tous les hommes, ou traité théologique dans lequel, sans rien déranger des preuves de la religion, on prouve solidement, par l'Écriture sainte et la raison, que tous les hommes sont sauvés* [4].

Le dessein de Cuppé est clair. Il choquait non seulement les jansénistes, mais l'orthodoxie la plus large, celle de Massillon, celle même des jésuites. Il tirait la religion au déisme, au rationalisme. Il invitait le lecteur à « consulter plutôt sa raison que les fausses préventions dont il s'est rempli dans les écoles [5] ». Pour rendre odieuse la thèse du petit nombre des élus, il ébauchait une statistique comparable à la fameuse note des *damnés* qui fit dans une édition de la Henriade un tel scandale. C'était, sinon violent, du moins hardi pour un prêtre.

1. Ars., ms. 2091.

2. Il y eut aussi des écrits politiques qui circulèrent, comme les *Considérations* du marquis d'Argenson *sur le gouvernement ancien et présent de la France*, qui ne furent imprimés qu'en 1764. Voltaire les lut dès 1739. J.-J. Rousseau les eut aussi.

3. La plupart des œuvres dont je parlerai sont déjà connues. Mais on les a regardées isolément, sans les grouper, sans remarquer le mouvement qu'elles dessinent. Et on les a regardées dans des imprimés incomplets et tardifs. Ce sont les manuscrits, en leur état original et à leur date, qui sont intéressants.

4. Mazarine, ms. 1176. C'est aussi le titre de l'édition de 1783.

5. B. Nat., ms. fr. 22925, p. 6 (fin du sommaire).

Dans des notes inscrites sur deux copies de la Bibliothèque Nationale [1], Gayet de Sansale, qui fut bibliothécaire de la Sorbonne à la fin du XVIIIe siècle, nous dit *qu'on recherchait beaucoup cet ouvrage impie et dangereux* avant qu'il eût été *imprimé en 1768*. La Sorbonne en possédait trois exemplaires en 1788 [2], et en reçut un autre en 1790 de l'abbé Dous, chanoine de la cathédrale de Beauvais [3].

Il y en a actuellement six copies à la Bibliothèque Nationale [4], deux à l'Arsenal [5] et deux à la Mazarine [6]. Un libraire de Niort, en 1881, en offrait une datée de 1732 [7]. J'ai vu aussi que la bibliothèque de Châlons-sur-Marne en possède deux [8], dont l'une est datée du 8 août 1756 et a été prise, dit-on, sur le manuscrit autographe. L'ouvrage se trouve sans nul doute dans d'autres bibliothèques provinciales, et l'on peut croire qu'il se répandit beaucoup dans le clergé : il devait moins intéresser les laïques, chez lesquels les tendances rationalistes exigeaient depuis longtemps des conclusions beaucoup plus fortes contre la religion.

Pierre Cuppé était un chanoine régulier de Saint-Augustin, qui fut curé de Bois, au diocèse de Saintes. Un de nos manuscrits contient une copie de la rétractation qu'on lui fit faire à Saintes, au Palais épiscopal, le 10 septembre 1716.

Cuppé comparut devant M. l'abbé de Vaux et M. l'abbé Savalette, vicaires généraux, du théologal Nozerines, de M. Michel, supérieur du séminaire, du frère Celse et du frère Siméon, l'un provincial et l'autre custode des Récollets, enfin du P. Tartas, recteur du collège des Jésuites. Les vicaires généraux l'ayant assuré que son « traité, loin d'apporter de la consolation aux hommes, serait capable de causer du trouble dans la religion, à cause des erreurs qu'il contient et des conséquences qu'on en pourrait tirer contre la morale chrétienne », le curé de Bois déclara « condamner, détester et anathématiser de tout son cœur » son malencontreux écrit, et promit « d'obéir à l'aveugle » à Mgr de Beaumont, quand il viendrait dans le diocèse [9], « pour le brûler, rétracter ou faire tout ce qu'il lui plaira ».

1. Ms. fr. 20109 et 22926.
2. Note du ms. fr. 22926.
3. Note du ms. fr. 20109.
4. Ms. fr. 9619, 9620. 17106, 20109, 22925, 22926.
5. Ms. 2238 et 2560.
6. Ms. 1176 et 1177. Ce dernier est intitulé : *Nouveau système de religion chrétienne ou le Ciel ouvert à tous les hommes.*
7. *Bull. de la Soc. des Arch. hist. de la Saintonge*, t. XII, p. 49.
8. Ms. 201 et 202.
9. L'abbé Léon de Beaumont, qui fut l'ami de Fénelon, fut nommé évêque en février 1716, mais sacré seulement le 3 juillet 1718 (*Gallia Christiana*, t. II, p. 1088.)

Ne tint-il pas sa promesse, et dut-on sévir sévèrement contre lui? Un autre manuscrit contient la note que voici [1] :

Ce curé, à l'âge de quatre-vingts ans, ayant eu l'imprudence de faire imprimer son livre, ce qui prouve bien qu'il était dans la bonne foi, a été mis en prison chez les récollets de Xaintes, où on vient de lui faire faire une rétractation en forme qui a été imprimée et que l'on vend publiquement. Ceci est arrivé au mois de février 1744.

Voici tout l'éclaircissement que j'ai pu trouver sur cette question. En 1744, Mgr de Champflour, évêque de Mirepoix, reçut une lettre de Pierre Cuppé, qui disait, qu'ayant appris que son écrit circulait dans les diocèses de Toulouse et de Mirepoix et risquait de gâter les âmes, il lui envoyait copie de sa rétractation. Il marquait qu'il avait même « été renfermé à cette occasion ». L'évêque ne soupçonnait rien, n'avait reçu ni plainte ni avis, et ne savait ce que cette lettre voulait dire. Il écrivit donc le 4 mars à l'évêque de Saintes pour avoir des renseignements. On n'a pas la réponse de Mgr de Beaumont.

Ainsi on a reparlé du *Ciel ouvert* en 1744; on s'est inquiété à Saintes, on a remis Pierre Cuppé dans un couvent; il a dû redonner de la publicité à sa rétractation. Mais elle était bien antérieure, comme on a vu. Et, d'autre part, il n'y a pas trace d'édition en 1744 : il ne s'agit que de copies qui courent. L'auteur de la note du ms. 1176 de la Mazarine n'a su les choses qu'en gros.

Il est réel que Cuppé était alors octogénaire : il avait quatre-vingt-quatre ans. Il devait être très affaibli, et cette tracasserie hâta peut-être sa fin. Car il mourut six ou sept semaines après, le 27 avril 1744, muni des sacrements de l'Église [2].

II

Jean Meslier.

Les philosophes ne s'intéressèrent pas à ce bonhomme; je ne crois pas qu'un seul, pas même Voltaire, ait prononcé son nom : il était trop chrétien pour eux, et ils tenaient moins à être sauvés qu'à n'avoir pas de Sauveur. Aussi Jean Meslier trouva-t-il plus d'accueil auprès d'eux que Pierre Cuppé.

1. Mazarine, ms. 1176.

2. *Bulletin de la Soc. des Arch. hist. de la Saintonge*, t. XI, p. 387 (Lettre de Mgr de Champflour); t. XII, p. 49 et 218. — Je n'ai pu voir la brochure de M. Louis Audiat, *Un oublié saintongeais, Pierre Cuppé*. Sauveterre, 1881, in-8, 9 pages.

TESTAMENT DE JEAN MESLIER, NOUVELLE ÉDITION, s. l. n. d. (Genève, 1762), in-8° de 64 pages [1].

On sait que Voltaire est l'auteur de cette publication. On sait aussi que l'extrait ne porte que sur une partie de l'énorme manuscrit du curé, sur celle qui pouvait plaire aux déistes et n'attaquait que la religion chrétienne. L'ouvrage complet a été publié en 1864 à Amsterdam, par Rudolf Charles (R. C. d'Ablaing von Giessenburg [2]).

Meslier, qui était depuis 1692 curé d'Etrépigny et de Balaives, mourut sans doute en 1729. Le dernier acte signé par lui sur le registre paroissial est du 7 mai, et le premier de son successeur est du 27 août.

Voltaire entendit parler de ce curé pour la première fois en 1735; ce fut une lettre de Thériot qui lui apprit que l'étrange testament commençait à faire du bruit à Paris. Les trois exemplaires primitifs se multiplièrent rapidement. Le comte de Caylus, qui en eut un, laissa prendre des copies [3]. Vers 1740 ou 1745, comme on l'a vu, l'ouvrage se donnait pour 8 ou dix louis d'or [4]. En 1762, Voltaire prétend qu' « il y en a plus de cent exemplaires dans Paris [5] ». Il en passa même à l'étranger. Il est peu probable que la copie trouvée en Hollande par R. C. d'Ablaing de Giessenburg, et sur laquelle il fit son édition [6], y ait été apportée au XIXe siècle.

La Bibliothèque Nationale possède trois exemplaires de petit format carré, d'une écriture serrée, qui doivent être des plus anciennes copies qu'on ait faites [7]. Les deux copies de l'Arsenal [8] sont très belles. Il y en a une autre à Fécamp [9], et d'autres sans doute dans les bibliothèques dont je n'ai pas encore pu interroger les catalogues.

Il se fit aussi un extrait ou des extraits qui circulèrent. Il y en a un manuscrit à l'Arsenal [10], deux à Rouen, dont l'un est daté du

1. Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, II, 381. — Je possède une édition in-8, s. l. n. d en 51 p., ayant p. 5 et 6 l'*Avant-propos* : ce n'est donc pas la première édition. — On trouvera dans Bengesco une bibliographie sommaire, mais suffisante de Meslier.

2. 3 vol. in-8. — La biographie donnée par Rudolf Charles n'a rien d'original; elle est faite surtout d'après Boulliot. Rudolf Charles a recueilli à la fin de sa Préface tous les passages de Voltaire où il est question de Meslier.

3. Voltaire, *Œuvres*, éd. Moland, t. XXVI, p. 511.

4. Cf. plus haut, p. 3, n. 1.

5. Voltaire à Damilaville, le 8 février 1762.

6. Préface, p. XLIV.

7. Ms. fr. 19458-19460. Les trois manuscrits contiennent les deux lettres de Jean Meslier aux curés de son voisinage. Les mss. 19458 et 19460 ont une *Table des principales matières du contenu.*

8. Ms. 2237 et 2559.

9. Ms. 17 et 18.

10. Ms. 2558.

15 mars 1742 [1], un autre à Fécamp [2], qu'on donne comme écrit de la main de Diderot. J'ignore si ces extraits sont conformes entre eux. La date du manuscrit 1573 de Rouen est celle que Voltaire a donnée à l'extrait dans son édition : il est donc probable que ce manuscrit contient, avec plus ou moins de variantes, le texte de Voltaire.

J'ai examiné seulement le ms. 2558 de l'Arsenal. On lit sur le premier feuillet la note suivante :

J'ordonne qu'après moy on brûle le manuscrit. Quoique très mauvais, il a été copié comme un manuscrit rare et précieux, fait pour n'être vu que par des personnes affermies dans leurs principes. Ce 1er janvier 1763. Duchesne.

Et, à la fin de l'extrait, le possesseur note qu'il a été imprimé dans l'*Evangile de la raison* (1765). Ce n'est qu'à moitié exact. La publication de Voltaire ne donnait ni l'*Avis au lecteur* du manuscrit, ni l'Avant-propos, qui ne parut que dans la seconde édition, et encore bien réduit. Il faudrait voir si le *Recueil nécessaire avec l'Évangile de la raison*, 1768, que cite Bengesco[3], comme donnant l'*Avis au lecteur* et un *Avant-propos* plus étendu, suit le texte du manuscrit de l'Arsenal.

Pour l'extrait lui-même, le manuscrit donne trois chapitres qui correspondent aux quatre premiers de Voltaire. Il y a de nombreuses différences de rédaction : partout où Voltaire, d'accord avec le *Testament* in extenso, écrit *Christicoles*, le manuscrit donne *Chrétien*. Tout un développement sur la conformité des cérémonies païennes et chrétiennes qui vient, dit le manuscrit, d'une dissertation d'Angelo December Milanois, conservée dans un manuscrit de Baluze à la bibliothèque du Roy, manque dans l'édition de Voltaire. En revanche les chapitres V et VI de Voltaire sont absents du manuscrit de l'Arsenal.

On a toujours pensé que l'*Abrégé de la vie de Jean Meslier*, qui précède l'extrait imprimé par Voltaire, était de lui. Le manuscrit de l'Arsenal fournit des raisons d'en douter. D'abord, il semble bien être antérieur à la publication de Voltaire. Puis, il fournit un autre texte. Enfin, parmi les variantes de l'*Abrégé de la Vie*, il y en a deux qui peuvent difficilement être imputées à Voltaire.

Il faisait souvent l'aumône, était sobre, et fort continent,

1. Ms. 1572 et 1573, celui-ci daté.
2. Ms. 12 (1).
3. T. II, p. 383.

dit le manuscrit. Ce « continent » trahit une plume ecclésiastique. Voltaire imprime :

... faisant souvent l'aumône, d'ailleurs très sobre tant sur sa bouche que sur les femmes [1].

Le manuscrit porte :

Ayant néanmoins fait ses études, il parvint à la prêtrise *sans vocation*.

Ces deux mots, qui semblent une condamnation, disparaissent du texte de Voltaire :

... Il a néanmoins fait ses études et est parvenu à la prêtrise.

Voltaire a retranché une anecdote intéressante de l'*Abrégé* manuscrit. La voici (elle n'est pas d'ailleurs inédite) [2] :

Dans un voyage qu'il fit à Paris vers le temps que parut pour la première fois le traité de M. l'abbé Houtteville sur la religion, le P. Buffier, ami du Curé, lui proposa de lire cet ouvrage pour lui en dire son sentiment. M. Meslier y consentit aux conditions qu'ils le liraient ensemble. Quelques jours après, étant à dîner chez les Jésuites à la compagnie d'un jeune homme du nombre de ceux qui sont sans religion, encore plus par vanité que par principes, la conversation roula sur le traité en question ; le jeune homme s'abandonna aux traits malins par lesquels on prétend par la raison foudroyer les motifs de crédibilité. M. Meslier répliqua d'un grand sang-froid qu'*il ne s'agissait pas d'avoir de l'esprit pour se railler de la religion, mais qu'il en fallait beaucoup pour la défendre*.

Le mot est à double entente. Il signifie, en ayant l'air de blâmer le libertin, que la religion est plus facile à combattre qu'à démontrer que les bons arguments sont rares. Néanmoins Voltaire supprima l'anecdote où Meslier paraissait dans une attitude équivoque. Il semble donc bien qu'il n'a pas écrit l'Abrégé et qu'il s'est borné à en faire la toilette [3]. On pourrait se demander s'il n'en est pas de même de tout l'*Extrait* : il faudrait comparer son texte à celui des diverses copies manuscrites qui sont dans les bibliothèques.

1. Éd. Moland, t. XXIV, p. 294.
2. Je ne sais où elle a paru pour la première fois. R. C. d'Ablaing van Giessenburg la résume.
3. *Moreri*, que donne le texte de Voltaire (au bas de la p. 294 de l'éd. Moland), est remplacé dans le ms. par *Comines*, que le *Testament* en effet cite plus d'une fois. — Le seigneur de *Touilly* est appelé *Trouilly* dans le manuscrit. Boulliot le nomme M. de Clairy.

Je reviens au *Testament* complet.

Naigeon dit que les dernières lignes de cet ouvrage étaient :

Je voudrais, et ce sera le dernier comme le plus ardent de mes souhaits, je voudrais que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres [1].

C'est dans l'*Avant-propos* de Meslier que se trouve l'idée de cette phrase, dont Diderot a tiré deux vers aussi célèbres que mauvais.

Je me souviens..., y lit-on, du souhait d'un homme qui sans étude avait beaucoup de sens. *Je souhaiterais*, disait-il, *que tous les tyrans fussent pendus avec des boyaux de prêtres* [2].

Voltaire avait enrôlé Meslier au service du déisme, contre le dogme catholique : il l'avait rétréci et atténué. Meslier en voulait à toutes les religions, comme à la chrétienne, à la religion naturelle, à la métaphysique spiritualiste, enfin à tout l'ordre social, rois, grands, juges, riches. Il était athée, communiste et libertaire. Il ne ménageait pas les mots : il en voulait nommément aux rois de France. Il était vraiment féroce, et son gros manuscrit est le réquisitoire le plus copieux et le plus enragé qu'on puisse imaginer contre le trône et l'autel. Il est possible même qu'il n'en ait tant voulu aux prêtres que parce qu'ils étaient l'appui des rois. Son rationalisme ne s'irritait tant contre l'erreur et le préjugé que parce qu'ils perpétuaient l'injustice sociale.

L'*Abrégé de la Vie* se trompe en disant que Meslier n'a puisé ses sentiments que dans la lecture de la Bible et des Pères. Il suffit de feuilleter le *Testament* pour s'apercevoir que Meslier est plein de Montaigne, qu'il utilise Pascal, La Bruyère, Bayle, Gabriel Naudé, le *Télémaque*, et, assez abondamment, Comines et l'*Espion turc*, qu'il a étudié la *Recherche de la vérité* et tout le système de Malebranche, ainsi que le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, qu'il avait assez vivement annoté [3]. Le *Testament* contient de longues et vives réfutations des démonstrations que Descartes et les cartésiens, Malebranche et Fénelon, avaient données de l'existence

1. Encyclopédie méthodique, Philosophie, t. I, p. 239.

2. Ars., ms. 2558, *Avant-propos* de l'extrait. Le texte est ici à peu près celui de l'*Avant-propos* in extenso.

3. La Bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire de l'ouvrage de Fénelon avec les notes de Meslier. Il s'en fit aussi des copies qui circulèrent. Cf. Préface de R. C. d'Ablaing de Giessenburg, p. xxxix. — On avait encore de Meslier des prônes manuscrits semés de hardiesses. (Boulliot, *Biographie ardennaise*, t. II, p. 206 et suiv.)

et de la perfection de Dieu, de la création, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, etc.

Mestier ne prononce pas, je crois, le nom de Spinosa : mais toute la partie métaphysique du *Testament* est un cours de spinosisme, tel qu'on pouvait le faire entre 1700 et 1730. L'être est incréé ; les vérités sont éternelles ; les choses sont possibles ou impossibles en elles-mêmes, et non par une volonté extérieure ; la substance est une ; le mal est nécessaire comme tout est nécessaire, etc. Il me paraît impossible que, directement ou indirectement, Meslier n'ait pas reçu son instruction philosophique de Spinosa. C'est bien là l'effet que l'auteur de l'*Éthique* faisait aux gens du XVIIIe siècle. Dans l'*Avis au lecteur* du ms. 2558 de l'Arsenal, Meslier est donné comme un nouveau Messie dont Montaigne, Spinosa et Bayle ont été les précurseurs, et il est mis au-dessus de Moïse, Jésus et Mahomet, c'est-à-dire des *Trois Imposteurs*. N'était-ce pas inviter ceux qui lisaient le traité français des *Trois Imposteurs*, c'est-à-dire l'*Esprit de Spinosa*, à voir dans l'ouvrage de Meslier la continuation, l'achèvement de la doctrine de ce petit livret, et par conséquent une expression du spinosisme?

Il y aurait lieu de faire aussi une étude attentive du *Testament* pour en établir le rapport à certains autres ouvrages impies qui circulèrent en manuscrit, et notamment au *Militaire philosophe* et aux *Doutes sur la religion* dont je parlerai plus loin. Il faudrait déterminer si le rapport consiste en une influence de l'un sur l'autre (et duquel?), ou dans un usage commun d'arguments puisés à la même source.

Voltaire ne ménageait pas le style de ce curé de village, qu'il trouvait très rebutant [1]. On ne peut dire que Voltaire ait tout à fait tort. Jean Meslier écrit pesamment, prolixement, grossièrement. Mais il y a de l'énergie dans son âpreté fougueuse. Il me semble qu'il faudrait le classer dans un groupe d'écrivains qui représentent un état intéressant de la langue, du style et du goût. Tandis que le vocabulaire et la phrase, par l'action de la bonne société, de l'Académie et des grammairiens, s'épuraient dans la deuxième partie du XVIIe siècle, se raffinaient, s'allégeaient, de façon qu'on passait de la manière d'écrire de Pascal et de Corneille à celle de Bussy-Rabutin, de Fontenelle, d'Hamilton, et enfin de Voltaire, il avait en France, dans la bourgeoisie et dans la noblesse, surtout en province, des gens que ce travail et ce changement n'atteignaient pas. On rencontre au XVIIIe siècle, dans toutes sortes

1. *Œuvres*, édit. Moland, t. XXVI, p. 511.

d'ouvrages, et notamment dans les lettres et les mémoires, des styles pour lesquels on dirait que ni Vaugelas, ni Bouhours, ni la belle littérature du grand règne n'ont existé; ils semblent prolonger simplement la phrase de Descartes, de Chapelain, du cardinal de Richelieu, de Scarron, se rattacher même par delà cet âge au français dont Rabelais ou d'Aubigné offrent les modèles artistiques. Ainsi s'expliquent les incorrections, les aspérités, les enchevêtrements, les lourdeurs, les rudesses du marquis d'Argenson et du marquis de Mirabeau, leur verdeur aussi, leur pittoresque et leur originalité. Je leur joindrais M. de Boisguillebert, le maréchal de Vauban et le comte de Boulainvilliers, qui, avec moins de saveur, ont le même fond de langue et le même train de discours. Le maître du groupe, l'artiste de génie, incompréhensible quand on l'isole, et qu'on ne le considère qu'entre Marivaux et Voltaire, c'est Saint-Simon.

Le pauvre curé Meslier, avec son parler dur, dense et cahoteux, traînant en cent redites et s'empêtrant en cent détours, mais qui finit parfois par jeter, j'allais dire par cracher, l'expression nerveuse et forte, est de la même famille [1].

Écoutez seulement les derniers mots de sa première lettre aux Curés : il les dispense de « lui dire un dévot Requiescat » ; il n'en aura pas besoin : quand ils liront sa lettre, il sera mort.

> Je ne saurai plus pour lors ce que c'est de repos ni de paix, ni ce que c'est de bien ni de mal. Il faut vivre pour le savoir. Les morts n'en savent plus rien.

Et le *Testament* tombe aussi sur ce mot : « rien ». C'est à lui qu'aboutit l'interminable défilé de ses preuves contre toutes les religions et contre les métaphysiques spiritualistes, à la page 982 du ms. in-4° de l'Arsenal [2] : « Et bientôt je ne serai rien. » Voici d'ailleurs la page :

> Je n'ai jamais fait aucun crime ni aucune méchante ni mauvaise action. Je défierais bien présentement tous les hommes de pouvoir me faire avec justice ou sujet aucun mauvais reproche, de sorte que si je suis injurieusement et indignement traité, persécuté ou calomnié après ma mort, ce ne sera point pour d'autre crime que pour celui d'avoir dit ingénument la vérité, comme je l'ai dit ici, afin de vous donner à vous, et à tous vos semblables, lieu de pouvoir (si vous voulez bien vous entendre) vous tirer et vous délivrer de toutes ces détestables

1. Le *Militaire philosophe* (dans son vrai texte) également : cf. plus loin, p. 28-29.
2. Ms. 2237.

erreurs, superstitions et abus dans lesquels vous êtes si misérablement plongés. C'est la force de la vérité qui me l'a fait dire, et ce n'est que la haine de l'injustice, de l'imposture, de la tyrannie et de toute autre iniquité qui me fait parler ainsi...

Après cela, que l'on en pense, que l'on en juge, que l'on en dise et que l'on en fasse tout ce que l'on voudra dans le monde, je ne m'en embarrasse guère; que les hommes s'accommodent et qu'ils se gouvernent comme ils veulent, qu'ils soient sages ou qu'ils soient fous, qu'ils soient bons ou qu'ils soient méchants, qu'ils disent ou qu'ils fassent même de moi tout ce qu'ils voudront après ma mort, je m'en soucie fort peu. Je ne prends déjà presque plus de part à ce qui se fait dans le monde; les morts, avec lesquels je suis près d'aller, ne s'embarrassent plus de rien, ils ne se mêlent [plus] de rien et ne se soucient plus de rien. Je finirai donc ceci par le *rien* : aussi ne suis-je guère plus qu'un rien, et bientôt je ne serai rien[1].

Et voici chez ce curé de village, avant 1729, une éloquence de club de 93 :

Où sont ces généreux meurtriers de tyrans que l'on a vus dans les siècles passés? où sont les Brutus et les Cassius? où sont les généreux meurtriers d'un Caligula et tant d'autres? où sont les Publicola? où sont ces généreux défenseurs de la liberté publique, qui chassaient les rois et les tyrans de leur patrie et qui donnaient licence à tout particulier de les tuer?... Mais, à leur défaut, où sont les Jacques Clément et les Ravaillac de notre France? Que ne vivent-ils encore, ces généreux meurtriers de tyrans! Que ne vivent-ils encore dans nos jours pour assommer ou pour poignarder tous ces détestables monstres et ennemis du genre humain et pour délivrer par ce moyen les peuples de leur tyrannie....!

Mais non, ils ne vivent plus, ces grands hommes! on ne voit plus de ces âmes nobles et généreuses qui s'exposaient à la mort pour le salut de leur patrie, et qui aimaient mieux avoir la gloire de mourir généreusement que d'avoir la honte et le déplaisir de vivre lâchement[2]...

Et il flétrissait, de la même ardeur enragée, tous les serviteurs des tyrans, juges, magistrats, intendants, gouverneurs, commandants des armées, officiers et soldats,

... sans parler encore d'une infinité d'autres canailles ou commis de bureaux, de contrôleurs, de maltôtiers, d'archers, de gardes, de sergents, de greffiers et de recors, qui tous, comme des loups affamés, ne cherchent qu'à dévorer la proie, et n'aiment qu'à piller et tyranniser les pauvres peuples sous le nom et l'autorité du Roi en exécutant rigoureusement sur eux les plus injustes ordres, tantôt par exécutions,

1. P. 980-982.
2. Ms. 2237, p. 956-958.

tantôt par confiscation de leurs biens, et ce qui est encore plus odieux, souvent par emprisonnement de leurs personnes et par toutes sortes de violences et de mauvais traitements, et enfin par le fouet, par la peine des galères, et quelquefois même par une mort honteuse qu'ils leur font souffrir [1].

Il exhortait le peuple à l'extermination de tous les tyrans :

Quelles sont ces orgueilleuses nations dont est dit dans les mêmes livres [2] que Dieu fera sécher les racines? Ce ne sont autre que ces fières et orgueilleuses noblesses qui sont parmi vous, qui vous foulent et qui vous oppriment. Ce ne sont autres que tous ces officiers de vos princes et de vos rois, tous ces fiers intendants et gouverneurs de villes ou de provinces, tous ces fiers receveurs des tailles et impôts, tous ces fiers maltôtiers et commis des bureaux, et enfin tous ces superbes prélats et ecclésiastiques, évêques, abbés, moines, gros bénéficiers et tous ces autres ecclésiastiques, aussi bien que tous ces messieurs, dames et damoiselles, qui ne font rien que de se divertir dans le monde, et se donner toutes sortes de bon temps, pendant qu'il faut, vous autres pauvres peuples, que vous vous occupiez jour et nuit au travail, et que vous portiez tout le poids du joug et que vous soyez chargés de tout le fardeau de l'état. Ce sont là, mes chers amis, ce sont là les vraies nations superbes dont vous devriez bien faire sécher les racines [3]....

On comprend que Voltaire n'ait pas jugé bon d ' « extraire » du Testament cette *Carmagnole* anticipée. Mais le pauvre curé fut ainsi frustré de la revanche qu'il espérait. Il s'était tu toute sa vie : il avait fait son devoir de prêtre extérieurement, en savourant l'espoir qu'un jour sa pensée secrète irait jusqu'au peuple, le désabuserait des superstitions et lui donnerait le courage de jeter à bas tous ses tyrans. Et ses *Pensées*, si soigneusement consignées dans trois exemplaires, ne descendaient pas jusqu'au peuple, ne servaient qu'à l'amusement de quelques riches ou nobles lettrés qui pouvaient en payer gros la copie. Et l'un des meilleurs parmi ceux qui voulaient du mal aux prêtres et aux rois, ne laissait filtrer que quelques rayons de la lumière, dont elles pouvaient inonder les esprits. Voltaire bâillonnait la voix révolutionnaire du bonhomme Meslier, et grimait ce farouche athée en prêcheur anodin d'un déisme bourgeois qui ne pouvait empêcher la bonne compagnie de dormir et de dîner.

Si à Meslier et à Cuppé on joint seulement le P. Buffier et le P. Le Courayer, on aura une idée de la façon dont l'esprit philoso-

1. P. 959.
2. « Ces prétendus saints et divins livres », p. 966.
3. P. 966-967.

phique a touché le clergé dans les premières années du XVIIIe siècle. Le mouvement va du P. Buffier, d'orthodoxie intacte, jusqu'à l'athée Meslier : entre cette extrême droite et cette extrême gauche, Cuppé et le Courayer, appliquant leur raison au dogme et à l'histoire de l'Église, construisent des nouveautés téméraires [1].

III

Boulainvilliers.

Venons maintenant aux laïques. Je ne m'arrêterai pas longtemps au comte de Boulainvilliers, déjà bien connu, mais que l'on regarde trop comme une exception singulière : il est tout au moins chef de chœur, et représentatif d'une assez nombreuse catégorie d'esprits [2].

Il ne parut de son vivant qu'une lettre *d'Hippocrate à Damagète* (Cologne, 1700). En 1730 fut imprimée sa *Vie de Mahomet* (1730) : n'oubliez pas que Mahomet est le troisième des grands *Imposteurs*, mais le plus sympathique, comme aidant à détruire les deux autres.

En 1731, Lenglet-Dufresnoy publia la *Réfutation des erreurs de Benoît de Spinoza, par M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, le P. Lamy Bénédictin, et Boulainvilliers, avec la Vié de Spinoza écrite par Colerus, augmentée de beaucoup de particularités tirées d'une vie manuscrite de ce philosophe faite par un de ses amis* (in-12, Bruxelles). Titre politique et astucieux : Fénelon et Lamy avec leurs réfutations écourtées ne servaient que de couverture et de passeport à l'exposé de Boulainvilliers, qui ne s'était proposé que de mettre le système de l'Etique de Spinosa dans tout son jour, en laissant à d'autres le soin de le combattre [3].

Enfin en 1767 parut, à la suite des *Doutes sur la Religion*, l'*Analyse du Traité théologi-politique* de Spinosa.

Le premier des deux écrits spinosistes de Boulainvilliers courut en manuscrit, avant et après l'impression.

La prétendue *Réfutation* s'intitule le plus souvent dans les co-

1. Le P. Castel et l'abbé Pluche représenteraient la curiosité scientifique dans l'orthodoxie.

2. On lira sur lui avec profit l'excellente Introduction mise par M. Colonna d'Istria à une traduction inédite de l'*Éthique* de Spinoza, qu'il croit pouvoir attribuer à Boulainvilliers (Paris, 1907, in-8).

3. J'ai indiqué l'esprit du livre dans une leçon de Sorbonne dont la *Revue des Cours* du 16 avril 1908 a reproduit la substance.

pies *Essai de métaphysique dans les principes de Spinosa*, ou d'un titre analogue et aussi franc : il y en a deux copies à la Bibliothèque Nationale[1], deux à l'Arsenal[2], deux à la Mazarine[3]. Elle est accompagnée en général de la même *Vie* que dans le volume de 1731 : mais la rédaction de la Vie est parfois bien abrégée[4], surtout pour la seconde moitié.

Le titre du ms. 2236 de l'Arsenal porte qu'il a été « copié sur l'original de l'auteur au mois d'août 1712 ». L'ouvrage, à ce que nous apprend la Préface, avait été commencé avant 1696, et fut terminé postérieurement à 1704, après l'apparition des œuvres posthumes de Spinosa.

L'analyse du traité *Théologi-politique* est, d'après la même Préface, antérieure. J'en ai trouvé à Paris un seul manuscrit[5].

Un manuscrit de la bibliothèque de Montivilliers contient une *Promenade de Cléobule* qu'une note écrite à l'intérieur de la couverture attribue à Boulainvilliers. Ni Barbin, ni Quérard ne connaissent cet opuscule, que je n'ai pas vu[6].

Ils ont ignoré aussi les *Recherches curieuses de philosophie* dont la Bibliothèque Nationale possède un manuscrit, et que le catalogue donne, je ne sais sur quel fondement, comme attribué à Boulainvilliers[7].

Voici le titre exact de l'ouvrage :

Recherches curieuses de philosophie ou Dissertation sur les principes des choses naturelles, dans laquelle, par le secours d'une méthode nouvelle, on traite de la génération des hommes, des animaux, des arbres, des plantes, de la formation du monde et de sa durée, des causes des vents, du tonnerre, de la foudre, de l'esprit, du raisonnement.

Par T. S. J. F.

Imprimé à Londres aux dépens de la Compagnie, 1713. Traduit en 1714.

L'ouvrage, qui débute par un vif éloge et une critique très libre de Descartes, se rattache au groupe nombreux des écrits de tout genre qu'on a essayé de réduire à la méthode cartésienne. L'auteur

1. Ms. fr. 9111 et 12242-12243.
2. Ms. 2235 et 2236.
3. Ms. 3558 et 3560[2]. — Le texte de 3560[2] parait abrégé et incomplet. Il est suivi d'une critique en forme de lettre sur les effets du système. La *Vie* manque.
4. Ainsi dans le ms. B. N. fr. 12242.
5. Ms. 1198, Dissertation sur l'Écriture sainte et les prophéties, par M. de Boulainvilliers.
6. Ms. 15-16, t. I.
7. Ms. fr. 9107.

y pose, à la première page, les définitions et un axiome. Il y défend la génération spontanée. Il est libéral en politique autant que hardi en science et en métaphysique. Le chapitre le plus dangereux pour le temps est le chapitre XIX : *De la cause de l'entendement, de la sagesse, de la raison et de la science.* Tout est venu du jeu des organes, du stimulant des besoins, et de l'expérience accumulée. Helvétius n'aura rien à inventer.

Il est possible que Boulainvilliers ait possédé ce manuscrit : il recherchait les ouvrages hardis. Rien n'autorise à croire qu'il en soit l'auteur [1]. J'ignore aussi s'il y a réellement un original anglais, si les dates assignées sont véritables, ou si ce ne sont là encore que fictions de prudence.

IV

Le Traité des trois imposteurs, le comte de Plelo et le curé Guillaume.

En dehors de l'exposition de l'*Ethique*, le plus important des ouvrages authentiques ou supposés de Boulainvilliers est celui que Barbier mentionne sous le titre suivant :

La Vie et l'esprit de M. Benoit de Spinosa, s. l., 1719, in-8 : qui fut réimprimé en 1721 sous le titre *De Tribus impostoribus*, à Francfort-sur-le-Mein, in-4 [2].

La Biblothèque Nationale et l'Arsenal contiennent chacune une copie de l'*Esprit de Spinoza* [3]; la Mazarine le possède sous le titre de *Traité des Trois Imposteurs* [4]. Je pense que c'est aussi cet ouvrage qui est conservé à Fécamp [5]. Je ne sais pas si le ms. de Châlons-sur-Marne [6] donné comme traduit du latin, et précédé d'une dissertation qui attribue le traité à l'Empereur Frédéric II,

1. Une note (p. 133) où il est question de la mine de Noyers en Touraine, peut-elle servir à retrouver l'auteur, ou plutôt l'un des possesseurs du manuscrit?

2. Il ne faut pas confondre cet ouvrage spinosiste rédigé en français avec le traité latin et déiste *De Tribus Impostoribus*, faussement daté de 1598 et imprimé seulement vers 1753 (Cf. la notice de Philomneste Junior, c'est-à-dire G. Brunet, dans l'édition donnée par J. Gay en 1861).

3. B. N., ms. fr. 12243; Ars., ms. 2236.

4. Ms. 1193. On trouve dans ce manuscrit un Avis au lecteur en latin et une lettre latine de Frédéric II à Othon de Bavière (avec traduction des deux pièces), une note où l'auteur dit avoir reçu de l'abbé Nicaise l'*année passée 1698* une dissertation de La Monnoye relative au traité, une dissertation qui est la Lettre affirmant l'existence de l'ouvrage en réponse à La Monnoye, et enfin le Traité qui, en treize chapitres, donne la même matière que les autres copies. La note pourrait bien originellement provenir de Boulainvilliers. La dissertation est celle qui fut imprimée en 1716 : elle est postérieure à 1706.

5. Ms. 24-25.

6. Ms. 200.

contient le traité spinosiste qui n'exista jamais qu'en français, ou une version française du traité déiste en latin qui a paru sous le même titre. Cependant je le croirais volontiers identique au ms. 1193 de la Mazarine.

J'ai analysé ailleurs[1] le traité spinosiste qui parut en 1721[2]. Les manuscrits de l'Arsenal et de la Bibliothèque Nationale donnent (du moins en gros) les mêmes chapitres et le même texte.

Boulainvilliers est-il l'auteur du traité? Il l'a certainement possédé; et il est curieux qu'il ait laissé constituer des copies comme celles de la Nationale et de l'Arsenal[3] où son *Essai de métaphysique* est encadré dans les deux parties de la publication de 1719, précédé de la Vie et suivi de l'Esprit de Spinosa. La question serait tranchée si l'on pouvait sans scrupule donner autorité à la rubrique du ms. 2236 de l'Arsenal : « copié sur l'original de l'*auteur* ».

Prosper Marchand, qui avait vu plusieurs copies de l'ouvrage en Hollande et en Allemagne[4], affirmait qu'il « courait le monde en manuscrit depuis quarante ou cinquante ans[5] », donc depuis 1706 ou 1716[6]. Cela ne va pas contre l'attribution ou Boulainvilliers, puisque l'ouvrage fut copié chez Boulainvilliers en août 1712[7].

Mais Prosper Marchand croyait pouvoir, d'après une copie manuscrite, l'attribuer à « M. Vrœse, Conseiller de la Cour de Brabant à la Haie, dont Aymon et Rousset corrigèrent le langage[8] ». Nous ne savons pas davantage quelle autorité mérite l'indication recueillie par Marchand : il serait possible qu'il fallût en restreindre l'applicaton à la *Vie*, et que l'*Esprit* fût d'une autre main, Boulainvilliers ou autre.

Si j'osais fonder une conjecture sur le manuscrit 1193 de la Mazarine, je supposerais que Boulainvilliers est l'auteur de la note[9]

1. Leçon résumée dans la *Revue des Cours* du 23 décembre 1909.

2. Il y a huit chapitres dans l'*Esprit et Spinosa*, neuf dans nos manuscrits, six dans le *De Tribus Impostoribus*. Le chapitre deuxième de l'*Esprit* est réparti sous deux titres dans les manuscrits. Le chapitre troisième du *De Tribus Impostoribus* correspond à trois chapitres de l'*Esprit* et de nos manuscrits. La copie de la Mazarine donne les *Trois Imposteurs* en treize chapitres.

3. Je parle des nos 12242-3 de la B. N. et 2236 de l'Arsenal. Dans le ms. 2235 de l'Arsenal l'*Esprit de Spiñosa* manque.

4. *Dictionnaire historique*, 1758, ART. *De Tribus impostoribus*, t. I, p. 223 n.

5. *Ibid.*, p. 324.

6. Prosper Marchand mourut en 1756. L'auteur de la dissertation en réponse à La Monnoye affirme l'avoir vu et traduit à Francfort en 1706. (Cf. Maz. Ms. 1193 2 et Pr. Marchand, *Dict. hist.*, t. I, p. 322.)

7. Ars., ms. 2236.

8. *Dict. hist.*, t. I, p. 325.

9. Cette note n'est pas signée. Je n'ai d'autre fondement pour l'attribuer à Boulainvilliers que sa curiosité de pareils ouvrages. Et c'est peu. Je ne proposerais pas d'hypothèse, si la discussion d'explications aventureuses n'était utile pour pro-

qui dit avoir reçu la dissertation de La Monnoye; que convaincu par celui-ci en 1693 de la non-existence du Traité des trois Imposteurs, il acquit un peu plus tard (après 1706) la dissertation contraire avec l'écrit lui-même et la lettre de Frédéric II, à moins que ce ne soit lui qui se soit amusé à remplir un titre vacant et séduisant, si conforme à ses idées. Remarquez comment sont composés certains manuscrits [1], dont l'un fut copié chez lui dès 1712 [2] : *Vie de Spinosa*; *Essai de métaphysique dans les principes de Spinosa*; *Esprit de Spinosa*[2]. Il semble que l'on ait voulu constituer ainsi un véritable cours de spinosisme. Dans le manuscrit 1193 de la Mazarine, au contraire, l'*Esprit* est séparé à la fois de la *Vie* et de l'*Essai* : on peut se demander si ce n'est pas l'état le plus ancien de l'*Esprit*, qui n'y est appuyé que de ses pièces justificatives (vraies ou apocryphes). Enfin dans les imprimés la *Vie* et l'*Esprit* sont réunis : ne serait-ce pas de chez Boulainvilliers que le manuscrit serait venu aux éditeurs? Il aurait retenu l'*Essai* par prudence, comme accusant trop nettement son auteur. On pourrait aussi bien penser qu'il le retenait, parce que cet écrit était le seul qui fût de lui. De qui serait donc l'*Esprit*? Je l'ignore. Mais je ne vois aucune raison de l'attribuer au même auteur que la *Vie*. Les deux ouvrages ne semblent pas être arrivés à Boulainvilliers par la même voie.

Toutes ces conjectures sont fort en l'air.

A propos du traité des *Trois Imposteurs*, le marquis de Mirabeau dans sa *Vie inédite du Comte de Plelo*[3] conte une anecdote curieuse :

Plelo [4] et cinq ou six de ses amis pensèrent dans ce temps-là être enveloppés dans une affaire d'une espèce singulière. Un pauvre curé de campagne ennuyé et semblable au cerf ingrat qui rongeait la vigne qui l'avait mis à couvert de la poursuite des chiens, se divertit à

voquer les recherches d'où souvent la vérité sort. — On lit au titre de l'ouvrage dans le même ms. : « Par Mercier de Compiègne. Cet ouvrage a été imprimé en 1796, in-8, sous la fausse date Philadelphie. » Confusion grossière d'un possesseur tardif du ms. : Mercier de Compiègne n'a été en 1796 que l'éditeur de l'écrit.

1. B. N. fr., 12242-12243; Ars., 2236.

2. Ars., 2236.

3. Le marquis de Mirabeau a certainement utilisé la vie manuscrite de Plelo par le chevalier de la Vieuville dont s'est servi M. Rathery dans son ouvrage : *Le chevalier de Plelo, un gentilhomme français au XVIIIe siècle*, 1876, in-8. Mais M. Rathery n'a pas connu l'écrit du marquis. Le passage que je cite n'a pas sa source dans la Vieuville; aussi le fait qui y est conté a-t-il échappé à M. Rathery. Dans le ms. autographe, le passage couvre les larges marges des pp. 56-61; c'est une addition qui provient d'informations recueillies après l'achèvement ou au cours de la première rédaction.

4. Arch. Nat., M 356, doss. IV, Brehan [1] : *Vie de Louis-Robert-Hippolyte de Brehan, comte de Plelo*. — C'est le manuscrit autographe. Il existe aux archives deux copies de cette vie : M 356, doss. IV, Brehan [2], et M 783 [11]. J'appellerai ces trois manuscrits A (= 356 [1]), B (= 356 [2]), C (= 783 [11]). B a été copié sur A; et C semble dérivé de B.

remplir le titre de ce livre imaginaire dont on a tant parlé : *De Tribus Impostoribus*. Son ouvrage était divisé en trois parties : la première détrônait Moïse, la seconde perdait le respect dû à la sacrée personne de Notre Seigneur Jésus Christ [1], et la troisième maltraitait Mahomet. Moïse et Mahomet n'étaient cependant là [2] qu'en faveur du titre; mais quant à la seconde personne de la Trinité, il l'avait prise dans la plus sincère aversion; il se donnait une peine horrible pour prouver que deux et deux sont quatre [3], et [4] que trois ne sauraient faire un. Il étalait une très grande érudition, mais fort mal digérée, et, en tout, ce livre est plutôt un fatras dont on pouvait tirer de bonnes choses qu'un livre [5] curieux par lui-même. Dans ces matières-là le raisonnement suffit, un malheureux mécréant a le même désavantage papiers sur table, qu'aurait un enfant trouvé qui voudrait disputer des titres avec un homme d'une maison fort ancienne [6].

Monsieur Guillaume, muni de ce bel ouvrage et de l'espèce de mérite qu'il fallait pour l'avoir composé, s'était répandu [7] dans Paris, où il prenait le plus court chemin pour arriver au fagot. Il avait communiqué son livre à plusieurs personnes, et cachait encore plus mal ses sentiments dans la conversation. Plelo curieux en entendit parler, il voulut voir le [8] livre et l'auteur, il [9] eut encore l'imprudence de communiquer la trouvaille qu'il avait faite à plusieurs personnes, et finit par tenir des espèces de conciles [10] chez lui à jour marqué où M. Guillaume était le président. Je [11] doute que pas un acquît en ce lieu de quoi orner le procès-verbal de sa canonisation. Hommes impies, la main de Dieu d'Israël va s'étendre sur vous; mais que faire à des gens sur lesquels l'esprit infernal a soufflé son poison? Les malheureux regardaient la foudre comme une vapeur de la terre cuite par le soleil, ils allaient jusques à nier les miracles, disaient que ce qui l'est pour nous serait une puérilité dans l'être souverain, que Moïse faisait tourner la baguette quand il désaltéra le peuple circoncis, qu'il fit passer la mer Rouge pendant [12] le reflux, que Lazare était convenu avec ses sœurs, lesquelles [13] M. Guillaume prétendait avoir surpris en flagrant délit, qu'il ferait le mort, pour devenir la seconde [14] personne

1. BC attaquait [J.-C.].
2. C *omet* là.
3. On reconnaît ici le mot du don Juan de Molière, et l'on peut s'y assurer que cette formule est moins une expression de foi rationnelle dans la méthode des mathématiques, qu'une déclaration particulière de l'absurdité du dogme de la Trinité.
4. A mais *biffé et remplacé par* et.
5. A bien digéré et en tout *mots biffés*.
6. BC *omettent le passage* Il étalait — fort ancienne.
7. A jeté *biffé*.
8. C ce.
9. C et [eut].
10. B C, concile.
11. A et [je] *biffés*.
12. A le flux et *biffé*.
13. A que *biffé*.
14. A *écrit* segonde.

d'un miracle, et qu'il se plaignit même, en sortant, de l'humidité du caveau, qu'elle lui avait donné un rhumatisme. Ils voulaient énerver jusques ce fameux prodige qui a édifié toute la chrétienneté, et que j'ai vu gravé sur tant de tabernacles, lorsque des juifs ayant poignardé une hostie, il en jaillit du sang dans la rue, devant lequel des mulets qui passaient se prosternèrent. Un des pères du concile soutint qu'il n'était tombé qu'un mulet qui depuis longtemps avait la jambe arquée; mais un autre plus malheureux encore prit le parti de nier le tout. Quoi qu'il en soit, en attendant le jugement divin, ils prenaient le parti de se faire vivement éclairer par les hommes [1].

M. Guillaume [2], flatté de se voir accueilli par gens [3] de cette espèce, s'en vantait assez hautement, et M. Moncrif [4] qu'ils y recevaient aussi allait dans les maisons raconter le [5] sujet de leurs assemblées, et nommait les gens dont elles étaient composées.

M. l'abbé Couet, aussi mécréant qu'eux, mais au par sus scélérat et hypocrite [6], en fut faire sa cour à M. le Cardinal. Heureusement pour tous les pères du Concile, M. de Maurepas, beau-frère de Plelo, a le district de Paris. Le Cardinal lui parla du sieur Guillaume comme d'un homme dangereux qu'il fallait faire arrêter, et lui dit qu'il se tenait des assemblées chez Plelo, dont le gouvernement avait tout autant de sujet de prendre ombrage, ajoutant qu'il n'entendait pas de [7] raillerie là-dessus [8]. M. de Maurepas, l'homme de France qui a la repartie le plus à la main, lui répondit sans s'étonner qu'il était vrai que la curiosité avait porté M. de Plelo à voir le livre de M. Guillaume, mais que [9] gens dont la foi n'était pas suspecte avaient vu [10] cet ouvrage [11] sans en vouloir faire mauvais usage, en particulier Son Éminence, d'entre les mains de laquelle il sortait quand il avait passé dans celles de Plelo. Sur [12] cela le Cardinal [13] se radoucit et lui dit de ne [14] point parler de ce qu'il lui avait dit. Mais il fut sur-le-champ à Paris avertir Plelo. Dieu sait l'alarme qui fut dans le quartier. Chacun commença par mettre ses papiers à couvert, et ceux du Concile furent portés chez La Chevaleraye [15] qui les a encore. Il fallut ensuite chercher le sieur Guillaume; Plelo le rencontra heureusement au Luxembourg et lui donna

1. BC *omettent la page* je doute — les hommes.
2. BC Notre curé.
3. BC des [gens].
4. AB *écrivent* Moncrift. — C, Mongrift.
5. A le nombre et *biffés*.
6. B *a les mots* aussi — hypocrite, *mais ils sont biffés* : C *les omet*.
7. BC *omettent* de.
8. BC sur cet article.
9. A ce livre avec *biffés*.
10. A eu *biffé*.
11. A entre les mains *biffés*.
12. BC à [cela].
13. A *écrit* le C.
14. A n'en (en *biffé*).
15. *Ce nom est biffé et rendu illisible dans* A.

l'alarme si chaude qu'il crut voir [1] déjà les fagots assemblés autour de lui. Il courut à Fresne sa paroisse, célébra la Sainte Messe pour demander les lumières du Saint Esprit [2] et fit ensuite un incendie général de tous ses papiers, à la réserve de quelques-uns sur lesquels il avait fait des notes pieuses. A peine ce petit ordre était fini que la maréchaussée environna sa maison. « Eh! qu'a donc fait notre Curé? » disaient ses paroissiens étonnés : car il était d'ailleurs attentif à ses devoirs, charitable, réglé dans sa conduite, et [3], à cela près qu'il ne croyait pas en Dieu, c'était le meilleur prêtre du monde. Mais certain de sa besogne, il répondit avec assurance à [4] la Bastille où il fut conduit; il [5] en sortit enfin privé seulement de sa cure, et [6] l'on l'envoya dans le fond d'une province avec un bénéfice simple. Il appartient bien aussi à un manant de Curé de se donner les airs d'être incrédule.

Je me suis demandé ce qu'il y avait de vrai dans cette histoire. Elle paraît confirmée par les Archives de la Bastille. Étienne Guillaume, curé de Fresnes, entra à la Bastille le 13 avril 1728 et sortit le 13 février suivant. Il dut résigner sa cure et s'en aller en exil á l'abbaye d'Hyvernaux près de Brie-Comte-Robert[7]. On ne trouva chez lui qu'un traité philosophique du ministre Poiret, et quelques pièces facétieuses. « Il n'est point arrêté pour jansénisme, mais pour athéisme », notait le lieutenant de justice Herault[8]. Ses paroissiens le regrettaient et le réclamèrent en vain.

On croira, si l'on veut, que le curé Guillaume fut l'auteur du *Traité*, qui était évidemment une copie plus ou moins altérée de l'*Esprit de Spinosa*. Mais le passage est fort curieux en ce qu'il nous fait pénétrer dans une petite chapelle spinosiste. On y voit se rencontrer, entre 1725 et 1728, un curé du village comme ce Guillaume, un bel esprit comme Moncrif, et un gentilhomme comme Plelo, pour déguster ensemble l'athéisme. Ce témoignage fait pendant à celui de Duclos sur les réunions du café Procope où l'on médisait de M. de l'Être. Mais les assemblées tenues chez Plelo devaient être plus libres encore, étant plus secrètes.

Un manuscrit fort analogue et peut être identique au fond à l'*Esprit de Spinosa* et au *Traité des Trois Imposteurs*, est signalé par

1. A avoir (a *biffé*).
2. BC il y dit la messe (C *porte le texte de* A *biffé et remplacé par* la variante).
3. C *omet* et.
4. BC dans.
5. A et [il].
6. BC *omettent* et.
7. Funck Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris*, 1903, p. 232, nos 3037 et 3038 (B. A. 12476-12479 et 12551). — Fr. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XIV, p. 197-201.
8. *Archives de la B.*, t. XIV, p. 200.

Prosper Marchand, qui l'avait vu dans la Bibliothèque du baron de Hohendorff[1]. Il en donne ainsi le titre :

Theophrastus redivivus, *sive de iis quæ dicuntur de Diis, de mundo, de religione, de anima, de inferis et dæmonibus, de vita secundum naturam et de contemnenda morte : opus ex Philosophorum opinionibus constructum et doctissimis theologis ad diruendum propositum.*

Quelques écrits conservés dans deux recueils manuscrits de la Bibliothèque Mazarine nous sont donnés comme des fragments de cet ouvrage. Un morceau intitulé : Des miracles, est prétendu *traduit d'un chapitre du Theophrastus redivivus*. Un autre s'annonce comme une traduction des quatre premiers chapitres du même livre[2]. Un troisième, intitulé l'Ame mortelle, *ou réponse aux objections que font les partisans de son immortalité*, est également donné comme traduit du *Theophrastus redivivus*[3].

Si ces allégations d'origine sont exactes, il exista un *Theophrastus redivivus* tout à fait différent de *l'Esprit de Spinosa*. Mais sont-elles exactes? L'un de ces morceaux[4] n'est autre chose qu'un des écrits qui ont été mis sous le nom de Mirabaud[5]. Il serait utile d'examiner de près les rapports de tous ces morceaux manuscrits ou imprimés.

V

Un officier de marine philosophe.

Naigeon publia en 1768 un ouvrage intitulé : Le Militaire philosophe, *ou Difficultés sur la religion proposées au R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, par un ancien officier*. Londres, MDCCLXVIII.

« Il composa cet ouvrage, dit Quérard, d'après un manuscrit qui portait le second titre : le dernier chapitre est de la main du baron d'Holbach. »

Naigeon dit lui-même, dans son Avertissement, que l'ouvrage « existait depuis fort longtemps en manuscrit dans les Bibliothèques des curieux », et qu'il l'imprime « d'après une copie prise sur un manuscrit très correct, provenant de l'inventaire de feu M. le Comte de Vence ».

1. *Dict. hist.*, t. I, p. 325. Article *Impostoribus* (*De Tribus*), note R.
2. Maz. ms. 1195 (1 et 3).
3. Maz. ms. 1189.
4. Maz. ms. 1195 [3].
5. *Les opinions des anciens sur les Juifs*. Voyez plus loin, dans le prochain article.

La bibliothèque Mazarine possède une copie[1] qui porte le titre indiqué par Quérard. Naigeon n'a pris qu'une partie de l'ouvrage, la première, en l'écourtant beaucoup. Le texte imprimé correspond aux pages 1 à 125 du manuscrit. Les *21 vérités* qui y sont présentées sont réduites par Naigeon à 18, ou plutôt à 17, car la *dix-huitième vérité* du *Militaire philosophe* est le chapitre nouveau rédigé, selon Quérard, par d'Holbach, et elle a pris la place de la *21e vérité* du manuscrit qui avait pour titre : « La profession de quelque religion factice que ce soit est criminelle ».

La *Préface*, que Naigeon a retranchée, donnait quelques vagues indications sur l'auteur, en avertissant qu'on avait supprimé ou changé dans la copie tout ce qui aurait pu le faire reconnaître. En effet, un autre manuscrit de la Mazarine[2], qui est composé de fragments détachés du même ouvrage, donne quelques renseignements complémentaires : ce recueil de morceaux a dû être fait sur l'original ou sur une copie fidèle.

Nous apprenons, tant de l'un que de l'autre de ces manuscrits, que l'auteur était un homme de guerre[3], plus exactement officier militaire dans la marine[4], qu'il avait une grosse famille, et qu'il a laissé une veuve[5]; qu'il avait un fils au siège de Barcelone pendant qu'il écrivait[6]; qu'il écrivait donc en 1714[7]; qu'il avait été tonsuré en sa jeunesse[8]; que dès l'âge de sept ans, mené en pèlerinage par sa mère à Notre-Dame des Ardilliers, il avait été tout à fait désabusé[9]; qu'il a été dévot et débauché[10]; qu'il a servi dans les dragonnades[11], étant lieutenant[12]; qu'il est allé à Goa, où il a vu la maison des Jésuites[13].

1. Ms. 1163.

2. Ms. 1197, intitulé : Sisteme de religion purement naturelle et objections contre le christianisme adressées au P. Malebranche par M. , officier militaire dans la marine. — Le ms. 1192 (2) paraît être identique à 1197.

3. Ms. 1163, *Préface*.

4. Ms. 1197, titre, et p. 74. — J'entends par officier militaire, non un marin, mais un officier d'un des régiments de la marine.

5. Ms. 1163, *Préface*.

6. Ms. 1197, p. 36.

7. Barcelone fut assiégée par les Français en 1697 et 1714, et par les Anglais en 1706. L'expression : « mon fils qui est devant Barcelone » prouve qu'il ne faut penser qu'aux sièges de 1697 ou 1714. Il faut s'arrêter à la date 1714, parce que l'ouvrage parle (p. 60 du ms. 1163) d'un tombeau de saint à Amiens où affluaient les offrandes, et qui fut trouvé vide en 1701. Naigeon met à la fin du *Militaire philosophe* la date suivante : A L....., le 18 mars 1711. L doit être Lorient, si l'auteur est un officier de la marine. Quant à la date 1711, Naigeon a pu mal lire un 4 dans un ms., ou mal corriger les épreuves du livre.

8. *Mil. phil.*, p. 19; ms. 1163, p. 7.

9. *Mil. phil.*, p. 20; ms. 1163, p. 7.

10. Ms. 1163, lettre servant d'Introduction.

11. Ms. 1163, p. 9; *Mil. phil.*, p. 21.

12. *Mil. phil.*, p. 21, note.

13. Ms. 1163, p. 80; *Mil. phil.*, p. 114.

Il affirme, dans la lettre qui sert d'Introduction, n'avoir lu ni Spinosa, « ni aucun livre de pareille espèce, ni des sociniens ni des déistes » : pas même Lucrèce [1].

Le recueil des fragments du ms. 1197 paraît avoir été constitué vers 1730 au plus tôt [2].

L'ouvrage tel qu'il se présente dans le ms. 1163 est énorme. Il se compose de quatre parties : 1° un premier cahier contenant « ce qui m'a fait ouvrir les yeux », où est fait un Examen général des religions factices (c'est le *Militaire philosophe*); 2° une *Réfutation de la Foy*, dont la fin annonce un *Examen de la religion* [3]; 3° cet *Examen*, plus dialectique et philosophique qu'historique et critique, et qui porte successivement sur les preuves suivantes : *les Livres des Juifs; le Nouveau Testament; les Prophéties; l'établissement du Christianisme; les Martyrs; la Tradition; les Pères et les Conciles; l'antiquité; le consentement des personnes illustres; la dispersion des Juifs; le merveilleux effet du christianisme; les découvertes des philosophes chrétiens; la sainteté du culte;* 4° enfin un *4e cahier* « contenant un sisteme de religion fondé métaphysiquement sur les lumières naturelles, et non sur des faits [4] ».

En terminant, l'auteur annonce [5] qu'il médite encore quelques petits traités, une Réfutation des apparitions d'esprits mauvais, génies, diables, magie et sorcellerie, un écrit sur l'origine de l'idolâtrie, un autre sur « ce qu'on peut penser vraisemblablement de Moyse, de Jésus Christ et de Mahomet » : ce qui est justement le dessein d'un *Traité des Trois Imposteurs* [6].

Il est très difficile de dire si tout l'ouvrage est d'une seule main, ou bien s'il a été ou interpolé ou allongé ultérieurement. La 3e partie est écrite après l'apparition du Traité de Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte* [7], plus exactement, d'après un autre détail [8], en 1710. Le 4e cahier lui-même est d'un contemporain de Malebranche, d'un homme encore sous l'impression de sa méta-

1. Naigeon supprime Lucrèce et ajoute Hobbes (*Mil. phil.*, p. 4).

2. Allusions au miracle de Mme Lafosse, 1727, et du diacre Paris, 1728-32 (p. 147). Si ces allusions sont dans le ms. 1163, où je n'ai pas su les retrouver, cela confirmerait l'hypothèse que l'ouvrage n'est pas d'une seule main ni d'une seule époque.

3. Ces deux parties, dans le ms. 1163, sont réunies par une pagination suivie. Chacune des deux autres est paginée à part.

4. Le ms. 1197 est divisé en 2 parties, dont l'une est tirée du 1er cahier, l'autre du 4e, avec des emprunts au cahier précédent.

5. Ms. 1163, 4e cahier, p. 150-151.

6. Et le dernier chapitre de ce traité est justement sur les démons et les esprits.

7. 3e partie, p. 19.

8. « Personne ne croit le miracle peint dans le tableau que la plus spirituelle et la plus savante ville du monde a offert dans l'église Sainte-Geneviève pour le secours prétendu que sainte Geneviève a donné à la France l'année passée 1709. » (3e partie, p. 103.)

physique et qui essaie de l'écarter. Malebranche est vivant ou n'est pas mort depuis longtemps. Cependant je ne puis affirmer que la rédaction soit antérieure à 1722. Le titre est : « 4e Cahier contenant un système de religion fondé métaphysiquement sur les lumières naturelles, *et non sur des faits.* » N'est-ce point une réponse à l'abbé Houtteville, auteur de *La Religion prouvée par les faits*, qui parut en 1722? Mais je dirai plus loin[1], qu'on peut croire aussi que c'est Pascal qui est visé.

De toute façon, il est difficile que le texte complet du ms. 1163 n'ait pas été constitué dans le premier quart ou le premier tiers du XVIIIe siècle; et il serait raisonnable d'examiner d'abord l'hypothèse d'un auteur unique.

L'ouvrage est nettement rationaliste. Il n assigne aucun mérite particulier au christianisme. Il rejette le principe même d'une révélation. « Des livres et des discours humains ne sont pas des moyens dont Dieu se doit servir pour instruire les hommes[2]. » La foi n'est pas un moyen de connaissance : elle ne consiste qu'à « se laisser mener par le nez par les prêtres pour leur intérêt. Et c'est même chose dans toutes les religions[3]. »

L'officier philosophe démolit donc toutes les religions en général, puis le christianisme en particulier, puis la méthode irrationnelle de la foi, et il termine par l'exposé de son système de religion naturelle. Il est déiste : on comprend pourquoi Naigeon n'a voulu prendre qu'une partie du manuscrit. Il admet la spiritualité, la liberté, l'immortalité; il admet les sanctions de l'autre vie, en doutant seulement de l'éternité des peines, et il représente la mort par un symbole que Victor Hugo nous a rendu familier.

> Et ce mot de mort bien entendu ne signifie autre chose que l'instant où le véritable moi se trouve dans un état simple et naturel, comme un oiseau dont on brise la cage[4].

Dieu est juste, et n'est pas bon, puisqu'il ne peut pas ne pas être juste. Le mal ne saurait l'offenser : on ne pèche pas contre Dieu. Idée qui sera chère à Voltaire.

Que peut attendre de l'homme cet être infini? Rien. Il n'y aura donc pas de culte. Un court catéchisme instruira les enfants sur la religion naturelle. Un quart d'heure de méditation par jour en représentera l'essentiel à l'esprit de l'homme. Il serait bon que le

1. Dans le prochain article.
2. Ms. 1163, p. 101 : *16e vérité*, omise dans le *Mil. phil.*
3. Ms. 1163, p. 126.
4. Ms. 1163, 4e cahier, p. 32; ms. 1197, p. 230.

chef de famille fît chaque jour cette méditation tout haut, devant sa famille et ses domestiques : il les exhorterait à s'examiner eux-mêmes, et à prier, de cette prière raisonnable qui n'est pas une demande, mais une adoration. Voilà le culte qui suffit.

Si la philosophie de l'officier de la marine n'a rien de bien hardi et, pour la rapporter au critérium du temps, rien du tout de spinosiste, en revanche son déisme est violemment anticlérical. Naigeon en a partout atténué les vivacités : et, au point de vue de la couleur, c'est dommage. Voici deux exemples qui suffiront.

Ms. 1163.	Le Militaire philosophe.
Enfin quand j'ai vu que cette sainteté si révérée (le Pape) était souvent un vieux mangé de gouttes et pourri d'ulcères qui suivent les plus infâmes maladies, donnant et refusant tout au gré de l'avarice de sa concubine, laquelle même durant ses délices décidait souverainement sur toutes sortes de matières, se trouvant ainsi l'oracle du Saint-Esprit [1].....	... Quand j'ai vu, dis-je, qu'une sainteté si révérée était souvent le titre d'un vieux prêtre, dont l'esprit et le corps sont également affaiblis, donnant ou refusant tout au gré de l'avarice de sa concubine ou de son neveu [2].
... Ils (les missionnaires) font les chattemittes, les doucereux et les humbles en attendant de montrer les griffes et les dents [3].	Ils affectent l'humilité, le désintéressement et la soumission en attendant de se montrer tels qu'ils sont, c'est-à-dire les plus cruels, etc [4].

Naigeon aimera mieux dire *filets*[5] que *nasses*[6], *fermiers*[7] que *laquais*[8] : simplement par timidité de goût, pour éviter la brutalité du mot particulier ou trivial. Le même scrupule, sans doute, l'a conduit, quoiqu'il n'aimât pas les prêtres, à retrancher ou abréger les diatribes violentes de l'officier contre les hauts prélats et les moines et tous les gens d'Église. Jamais les Encyclopédistes ne seront plus enragés contre *l'Infâme* : l'ancien lieutenant des Dragonnades ne leur a rien laissé à inventer sur ce sujet.

(*A suivre.*) GUSTAVE LANSON.

1. Lettre servant d'Introduction.
2. P. 11.
3. P. 3.
4. P. 15.
5. *Mil. phil.*, p. 16.
6. Ms. 1163, p. 4.
7. *Mil. phil.*, p. 71.
8. Ms. 1163, p. 58.

MOLIÈRE ET MADAME DE SÉVIGNÉ

En 1876, M. Capmas, professeur à la Faculté de Droit de Dijon, a publié deux volumes de *Lettres inédites* de Mme de Sévigné à Mme de Grignan. Ces deux volumes forment le complément de la grande édition des *Lettres de Madame de Sévigné*, donnée par M. de Monmerqué dans la collection des grands écrivains de France (Hachette, 1862-1867). Parmi les 170 lettres que contient le nouveau recueil, une des plus intéressantes est celle du 26 avril 1690. Le commencement en était déjà connu; il avait été inséré dans la première édition des Lettres de Mme de Sévigné, édition qui parut à Rouen [1] en 1726. Mais, comme le dit justement M. Capmas, ce fragment ne formait guère que la sixième partie de la lettre.

Le 26 avril 1690, Mme de Sévigné est, depuis quelque temps, en Bretagne, dans sa terre des Rochers. Elle écrit à sa fille; elle lui parle longuement de la mort de la Dauphine, survenue le 20 avril; elle ajoute quelques mots sur l'archevêque d'Arles, sur Corbinelli, Tout cela est dit avec la grâce et la finesse naturelles à la bonne marquise. La fin de la lettre est encore plus intéressante. C'est une des rares pages de notre littérature du XVIIe siècle où se trouve exprimé, sur un ton vif et personnel, le sentiment de la nature. Mme de Sévigné décrit les beautés du printemps *qui est déjà achevé* et, après cette description, elle écrit :

Je crois tout de bon que je n'ai pas nui à toutes ces beautés, mais qu'en cas de besoin, je saurais fort bien faire un printemps, tant je me suis appliquée à regarder, à observer, à épiloguer celui-ci, ce que je n'avais jamais fait avec tant d'exactitude. C'est dommage qu'en me mettant si fort dans cette belle jeunesse, il ne m'en soit demeuré quelque chose :

Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

M. Capmas a mis à cette citation poétique la note suivante :

Nous ignorons d'où sont tirés ces deux vers et s'ils sont exactement rapportés. Ils sont mis à la ligne et détachés du corps de la lettre dans

1. T. II, p. 319; cf. encore édition de La Haye, II, 192.

le manuscrit. Il est vraisemblable que, dans le second vers, il faut lire *plus* au lieu de *jamais*.

La fin de la lettre du 26 avril 1690 a été reproduite dans divers recueils de *Choix de Lettres*, publiés dans ces dernières années. Les éditeurs [1] n'ont fait autre chose que répéter la note de M. Capmas, en prenant un ton plus affirmatif sur l'existence d'une faute au second vers et sur la nécessité aussi d'adopter la correction proposée. Quant à l'auteur, au poète, il est resté inconnu.

Il ne l'était pas en 1690, puisque Mme de Sévigné cite des vers de lui, et elle les cite sans le nommer; elle suppose donc que sa fille aussi connaît les vers et l'auteur. Si cet auteur n'était pas un inconnu en 1690, il l'est encore moins aujourd'hui; c'est Molière. Ces deux vers sont tirés de la jolie pièce qui termine la *Pastorale comique*. Il n'y a rien à changer dans le texte donné par Mme de Sévigné; la bonne marquise, cette fois au moins, ne citait pas à la légère.

Croyez-moi, hâtons-nous, ma Sylvie,
Usons bien des moments précieux;
Contentons ici notre envie,
De nos ans le feu nous y convie,
Nous ne saurions, vous et moi, faire mieux.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

Ne cherchons tous les jours qu'à nous plaire,
Soyons-y l'un et l'autre empressés;
Du plaisir faisons notre affaire,
Des chagrins songeons à nous défaire;
Il vient un temps où l'on en prend assez.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

La *Pastorale comique* fut composée par Molière pour les grandes fêtes que Louis XIV donna à Saint-Germain du 2 décembre 1666 au 19 février 1667. La partie principale de ces fêtes était formée

1. Voir Lanson, *Choix de Lettres du XVIIe siècle*, Paris, Hachette.

de l'ensemble des divertissements qui portèrent le nom de *Ballet des Muses*. Molière composa trois pièces pour ce ballet : *Mélicerte*, *pastorale héroïque*; la *Pastorale comique* et le *Sicilien*. Ces trois pièces furent écrites à la hâte, pour obéir aux exigences du roi. La première, *Mélicerte*, était à peine ébauchée au moment de la représentation et ne fut jamais terminée. La *Pastorale comique*, qui fut dansée le 5 janvier, a été écrite plus rapidement encore. Molière ne semble pas avoir attaché une bien grande importance à cet ouvrage; il n'en a pas gardé le manuscrit et la pièce aurait complètement disparu, si la musique de Lulli ne nous en avait conservé les parties chantées. La comédie du *Sicilien* seule nous est parvenue complète; seule, elle fut reprise à Paris par Molière sur le théâtre du Palais-Royal le 10 juin 1667.

En 1666, Mme de Sévigné a quarante ans; sa fille en a vingt. Celle-ci avait été présentée à la cour par sa mère déjà depuis plusieurs années. On la voit figurer dans les grands ballets qui furent dansés par le roi lui-même, par Madame, duchesse d'Orléans, et d'autres dames de la cour telles que Mlle de Mortemart, la future Mme de Montespan : *Ballet des arts*, janvier 1663; *Ballet des amours déguisés*, février 1664; *Ballet de la naissance de Vénus*, 1665. Dans ce dernier ballet, Mlle de Sévigné avait le rôle d'Omphale[1]. A toutes ces fêtes, Mlle de Sévigné avait chaque fois obtenu un très vif succès; et, vingt ans après, sa mère, assistant à un bal, ne pouvait s'empêcher de pleurer en se rappelant la beauté de sa fille et les grâces de sa danse[2]. On crut même, un moment, que Mlle de Sévigné avait touché le cœur du roi. Mlle de Montmorency l'écrit à Bussy-Rabutin qui, en fin courtisan, est fort aise de la nouvelle[3].

Cependant Mlle de Sévigné ne figura pas dans le *Ballet des Muses*. Il est très probable qu'elle était alors loin de la Cour, en Bretagne, avec sa mère. Nous savons, en effet, que la marquise passa l'hiver de 1666-1667 dans cette province[4]. Son cousin, Bussy-Rabutin, la croyant à Paris, lui avait écrit de Bourgogne, le 21 novembre 1666. Mais Mme de Sévigné était déjà partie quand la lettre arriva. « Ma cousine, dit Bussy, resta six mois à me répondre. » Cette réponse est datée du 20 mai 1667, à Paris; Mme de Sévigné avait attendu d'être de retour. Dans cette lettre[5], elle s'excuse de

1. Victor Fournel, *Les contemporains de Molière*, II, 543 et 575; Monmerqué, éd. des *Lettres de Mme de Sévigné*, I, 94 et suiv.

2. Lettre du 29 septembre 1680 : voir aussi les lettres du 28 juin 1671, du 24 août 1671, du 11 janvier 1676.

3. Voir Fournel, *op. cit.*, II, 544.

4. Pour tout ce passage, voir Monmerqué, éd. des *Lettres de Mme de Sévigné*, t. I, p. 488.

5. Ed. Monmerqué, I, p. 488.

ce retard, en disant qu'elle avait espéré rentrer plus tôt à Paris : « J'ai passé l'hiver en Bretagne, ajoute-t-elle, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres et un labyrinthe ».

A partir du jour où elle a présenté sa fille à la Cour, Mme de Sévigné n'a qu'un souci, la marier. Pourquoi a-t-elle quitté Paris, au moment où sa fille, dans la splendeur de ses vingt ans, dans tout l'éclat de ses succès, lui permet les plus justes espérances? Les fêtes pour l'hiver qui commençait s'annonçaient plus belles et plus brillantes que jamais. Les représentations du *Ballet des Muses* avaient commencé le 2 décembre; il était très probablement en répétition au moment du départ de la marquise. Les affaires de Bretagne étaient donc bien pressantes! Il est fâcheux que nous ayons si peu de renseignements sur cette partie de la vie de Mme de Sévigné. Après le procès de Fouquet, terminé en décembre 1664, la correspondance de la marquise se ralentit; elle reprendra plus active et plus intéressante que jamais en février 1671, au moment où Mme de Grignan part pour la Provence.

Le *Ballet des Muses* avait eu un vif succès. Il fut joué à la Cour un très grand nombre de fois du 2 décembre 1666 au 19 février 1667. Il fut aussi dansé sur les théâtres de Paris. L'Hôtel de Bourgogne en donna quelques entrées au mois de juin. Le 22 octobre, le ballet était encore repris à la Cour[1].

Il est donc bien certain que Mme de Sévigné n'a pu assister qu'aux représentations qui furent données, soit à la Cour, soit à la ville, pendant l'été ou l'automne de 1667. Elle n'a vu le *Ballet des Muses* que lorsqu'il avait épuisé son succès de nouveauté et qu'il était même sur le point de disparaître. En tout cas, ce Ballet ne rappelait à la marquise aucun de ces souvenirs flatteurs qu'elle aimait à rappeler plus tard, en pensant aux fêtes dans lesquelles sa fille avait figuré avec tant de succès : « Quoi! je ne reverrai jamais cette danse et cette grâce parfaite qui m'allait droit au cœur?... Je meurs quelquefois d'envie de pleurer au bal et quelquefois j'en passe mon envie, sans que personne s'en aperçoive. Certains airs, certaines danses font cet effet très ordinairement! »

On peut donc être étonné de voir Mme de Sévigné garder un souvenir anssi fidèle de cette *Pastorale comique*, qui semble avoir été la partie la moins brillante du *Ballet des Muses*, qui n'a fait qu'une apparition en somme assez courte. Le 24 avril 1690, c'est-à-dire vingt-quatre ans après la représentation de la pièce comique,

1. Victor Fournel, *op. cit.*, II, 583.

elle écrit à sa fille; et, en voyant le printemps revenir, elle fait un retour sur elle-même, sur sa jeunesse passée et qui ne reviendra plus. Les couplets de Sylvie lui viennent à la mémoire, et, cette fois, sa mémoire est fidèle; la citation est bien exacte, ce qui n'arrive pas toujours à la marquise. De plus, comme nous l'avons déjà dit, tout fait supposer que Mme de Grignan connaissait, elle aussi, les vers cités ainsi par sa mère. Cette jolie pièce de Sylvie aurait donc été particulièrement goûtée; elle avait survécu après la disparition de la *Pastorale comique*; peut-être faisait-elle partie du répertoire des morceaux chantés dans les salons.

On ne peut, cette fois encore, que féliciter Mme de Sévigné de la finesse et de la sûreté de son goût. Ces couplets à Sylvie sont vraiment charmants. En tout cas, cette jolie pièce tient une place à part dans la métrique de Molière, nous pouvons même dire dans la métrique de la poésie française. Elle est composée de deux strophes ou couplets suivis d'un même refrain. Strophes et refrain ont cinq vers. Il y a donc chaque fois deux rimes redoublées. La rime redoublée est toujours en tête; elle est féminine dans la strophe, masculine dans le refrain. La succession des rimes est aussi différente. Dans le refrain, c'est le système pur des rimes croisées, un vers masculin alternant régulièrement avec un vers féminin. Dans la strophe, ce système est un peu moins régulier. Les deux vers masculins, second et cinquième, sont séparés par deux vers féminins. A cet entrelacement varié des rimes correspond une égale variété de mètres. La strophe comprend deux vers de neuf syllabes, un vers de huit, un vers de neuf, un vers de dix. Le refrain n'est composé que de vers de neuf syllabes, à l'exception du quatrième qui en a huit. On voit avec quel soin Molière a composé cette pièce; il s'est appliqué surtout à varier les rimes et les mètres et il a su, en même temps, donner à cette variété un caractère vraiment remarquable d'unité[1].

Il est intéressant d'observer que le vers de neuf syllabes domine dans ces couplets à Sylvie; il y en a sept sur dix dans le couplet et le refrain. On sait combien ce vers était chose rare dans la poésie française. Il est cependant très harmonieux[2]. Malherbe l'a très heureusement employé, en l'unissant au vers de dix syllabes,

1. Le *Remerciement au Roi*, que Molière mit en tête de l'*Impromptu de Versailles*, en 1663, est écrit en vers libres; il nous semble que le sujet pouvait être traité de la sorte.

2. L. Quicherat, *Traité de versification française*, p. 185 et 533; Th. de Banville, *Petit traité de poésie française*, p. 12, 151, 241; Grammont, *Petit traité de versification française*, p. 42.

dans une strophe de quatre vers, tous en rimes féminines. Elle commence ainsi :

Sus, debout, la merveille des belles.

La seconde strophe est très gracieuse :

L'air est plein d'une haleine de roses,
Tous les vents tiennent leurs bouches closes,
Et le soleil semble sortir de l'onde
Pour quelque amour, plus que pour luire au monde.

Malgré cet exemple, le vers de neuf syllabes resta longtemps négligé. Il ne se trouve pas dans les pièces de Molière, écrites en vers libres[1]. Dans *Amphytrion*, le poète n'emploie que l'alexandrin, le vers de dix syllabes avec une césure après la quatrième syllabe, le vers de huit et le vers de sept syllabes. Il en est de même pour *Psyché*[2]. Le vers de neuf syllabes n'était employé que dans des pièces destinées à être chantées. En dehors des couplets à Sylvie, nous n'en connaissons que deux exemples dans Molière[3]; ils appartiennent aussi tous les deux à des morceaux chantés.

Le premier se trouve dans la *Princesse d'Élide*, comédie-ballet en cinq actes. Cette pièce faisait partie des fêtes que Louis XIV donna à Versailles, au mois de mai 1664, sous le nom de *Plaisirs de l'île enchantée*. Elle fut composée encore plus vite que *Mélicerte* et la *Pastorale comique*. Le premier acte et la première scène du second acte sont en vers; le reste est en prose et ne forme guère qu'un canevas. La pièce est précédée d'un Prologue. Tout ce qu'on peut dire de ce Prologue, c'est que le poète ne s'est guère préoccupé que de fournir des lignes de vers au musicien. Il y a dans la deuxième scène de ce Prologue un vers de neuf syllabes, qui revient plusieurs fois et avec quelques différences :

Holà! ho! debout, vite debout.

Le second exemple est plus intéressant; il se trouve dans les *Amants magnifiques*, comédie-ballet en cinq actes qui fut repré-

1. Le vers libre de Molière a été, dans ces dernières années, l'objet de plusieurs travaux; je renvoie à E. Rigal, *Molière*, t. II, p. 122.

2. Les mètres sont plus nombreux dans la dernière scène de cette pièce; mais, même là, le vers de neuf syllabes manque.

3. On trouve un vers de neuf syllabes, isolé, dans la chanson de Sganarelle du *Médecin malgré lui*, acte I, sc. VI : Mais mon sort ferait bien des jaloux.

sentée en 1670. C'est un chant de bergers et de bergères, qui fait partie du second intermède et est à la fin de l'acte second :

Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'amour savent charmer nos sens.

Des grandeurs qui voudra se soucie;
Tous ces honneurs dont on a tant d'envie
Ont des chagrins qui sont trop cuisants[1].
Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'amour savent charmer les sens.

En aimant tout nous plait dans la vie;
Deux cœurs unis de leur sort sont contents :
Cette ardeur, de plaisir suivie,
De tous nos jours fait d'éternels printemps.
Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'amour savent charmer les sens.

La pièce est un peu irrégulière. Elle est ainsi composée : deux alexandrins; une strophe de trois vers, dont le premier a neuf syllabes, le second dix, le troisième neuf; de nouveau les deux alexandrins; une strophe de quatre vers, dont le premier a neuf syllabes, le second dix, le troisième huit, le quatrième dix; une troisième fois, les deux alexandrins.

Il est évident que Molière, dans cette pièce, n'a pas voulu s'astreindre à une symétrie complète. Les deux strophes, en admettant qu'il y ait là deux strophes, diffèrent par le nombre de vers. De plus le dixième vers n'a que huit syllabes[1], il est seul de ce mètre; il correspond au cinquième vers, qui, dans la strophe précédente, compte neuf syllabes. On pourrait supposer une faute dans ce vers, et la corriger en écrivant :

Cette ardeur de longs plaisirs suivie.

En effet, le vers suivant semble appeler ici l'idée de durée :

De *tous* nos jours font *d'éternels* printemps.

Mais est-on autorisé à introduire une régularité rigoureuse que l'auteur n'a probablement ni pu ni voulu établir dans une pièce écrite sûrement à la hâte?

1. Variante de ce vers dans certaines éditions : « des chagrins qui sont vieillissants. »

Th. de Banville, dans son *Petit traité de poésie française*[1], dit que le vers de neuf syllabes doit avoir deux césures, l'une après la troisième, l'autre après la sixième syllabe; et il cite des vers de Scribe qui ont, en effet, cette double coupe[2] :

Ah! C'est Dieu — qui t'appelle — et t'éclaire, etc.

Mais, à la fin du même ouvrage, il revient sur la question, trouve sa règle trop étroite et prétend qu'on peut faire un excellent vers de neuf syllabes avec une seule césure, après la cinquième syllabe. Il joint l'exemple au précepte et compose, sur ce modèle, une pièce qui a cinq strophes de quatre vers, chacun de neuf syllabes :

En proie à l'enfer — plein de fureur,
Avant que jamais — il resplendisse,
Le poète voit — avec horreur
S'enfuir vers la nuit — son Eurydice.

Ainsi Banville n'admet que deux modèles pour le vers de neuf syllabes; on peut trouver sa règle trop étroite. Voici, dans la pièce de Malherbe, deux vers dans lesquels la deuxième césure est placée après la septième syllabe :

Mettez-vous — en votre humeur — de rire...
Loin du bruit — vous fournira — quelque ombre.

Dans les couplets à Sylvie, la première règle de Banville est généralement observée; une césure est après la troisième et après la sixième syllabe :

Croyez-moi — hâtons-nous, — ma Sylvie.

Il y a deux exceptions, l'une au quatrième, l'autre au quatorzième vers :

De nos ans — le feu — nous y convie...
Des chagrins — songeons — à nous défaire.

Il y a lieu d'observer que, dans ces vers, la césure tombe après la cinquième syllabe, c'est-à-dire à la place où Banville met l'unique césure dans la pièce qu'il a composée comme modèle du genre.

1. P. 12.
2. Opéra *le Prophète*, acte IV.

Cet essai de Banville est intéressant. On pourrait compléter la théorie qu'il donne du vers de neuf syllabes en disant que ce vers a le plus souvent deux césures : la première est placée régulièrement après la troisième syllabe; la seconde peut tomber soit après la cinquième, soit après la sixième, soit après la septième syllabe [1]. Mais nous verrons que cette théorie, même ainsi étendue, est encore trop étroite.

Au lieu de césures, il serait plus juste de parler de temps forts, c'est-à-dire de temps tombant sur des syllabes accentuées. C'est l'habile disposition de ces temps qui fait le rythme, l'harmonie de la poésie. Dans les couplets à Sylvie, si l'on acceptait la correction proposée par M. Capmas et si l'on écrivait :

Nos beaux jours ne reviennent plus,

on voit tout de suite combien un tel vers sonne faux : dans le second hémistiche, cette accumulation de syllabes atones, d'e muets, suivis d'un mot accentué monosyllabique, a quelque chose de sec qui rompt toute harmonie.

Les mètres impairs, et en particulier le vers de neuf syllabes, ont été remis en honneur, de notre temps, par l'école symboliste. Le chef de cette école, Verlaine, proclamait le précepte suivant :

De la musique avant toute chose :
Et, pour cela, préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air [2].

Cette pièce est un manifeste contre l'école du Parnasse, au rythme si précis, si arrêté. La poésie symboliste, au contraire, recherche un rythme vague, comme assourdi; cette chanson grise fuit la rime trop riche, trop sonore. Aussi Verlaine a-t-il dit encore contre les Parnassiens :

Oh! qui dira les torts de la Rime?
Quel enfant sourd ou quel nègre fou
Nous a forgé ce bijou d'un sou
Qui sonne creux et faux sous la lime?

Ici la règle de Banville n'est observée nulle part. Tous ces vers

1. Pour cette deuxième césure, voir les deux premiers vers de la pièce de Malherbe que nous avons citée plus haut.

2. *Art Poétique* dans *Jadis et Naguère*. Les deux vers suivants sont très caractéristiques :

Car nous voulons la nuance encor,
Pas la couleur, rien que la nuance.

n'ont qu'une césure, qui est après la quatrième syllabe. Il y a même un vers dans lequel elle est après la deuxième, avec une césure secondaire après la quatrième :

Plus vague et plus soluble dans l'air.

Tous ces vers ont une grâce molle et languissante, qui vient de ce mètre de neuf syllabes, qui vient aussi de la manière nouvelle dont ce mètre a été traité. Quant à la césure, on peut dire que seules, la deuxième et la huitième syllabe, répugnent à la recevoir.

Une dernière observation sur une question de méthode en critique verbale. Supposons que les couplets à Sylvie ne nous aient pas été conservés dans l'œuvre de Molière; qu'ainsi, pour les deux vers cités par Mme de Sévigné dans sa lettre du 26 avril 1690 :

Mais, hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais,

nous ignorions l'auteur à qui ils appartiennent et le passage dont il font partie. C'est en réalité nous mettre dans l'état d'esprit où étaient et l'éditeur des Lettres inédites, M. Capmas, et les divers éditeurs de Choix de Lettres. Rien de plus juste, à première vue, que la critique qu'ils ont faite du second de ces vers. Il contient une faute, il a une syllabe de trop; il doit avoir le même mètre que le vers précédent, c'est-à-dire huit syllabes. La correction est facile : il n'y a qu'à écrire *plus* au lieu de *jamais*. Sans doute, le vers ainsi corrigé aura une chute un peu rude à l'oreille; mais, d'autre part, peut-on admettre un vers de neuf syllabes? On pouvait donc se croire autorisé à signaler dans ce passage une faute et à proposer une correction. On négligeait un élément important de la question, la fantaisie de l'écrivain, surtout d'un écrivain qui est un poète. Le vers de neuf syllabes est rarement employé dans la poésie française; il existait cependant. Que de fois avons-nous vu, dans maint écrivain, tel passage suspecté par la critique changé, refait, pour l'unique raison qu'il contenait une expression rare, une tournure peu en usage! Plus d'une fois, une découverte postérieure justifiait le passage suspecté. C'est, en particulier, sur ce point que la critique doit se montrer défiante. Qu'il s'agisse de fragments isolés ou de passages complets, l'objection tirée de la rareté d'une expression ou d'une tournure ne doit être accueillie qu'avec les plus grandes réserves.

Albert Martin.

LE FRAGMENT AUTOGRAPHE DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE » DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FOUGÈRES

Dans un article paru en 1899, M. Victor Giraud appelait l'attention sur divers manuscrits des *Mémoires d'Outre-Tombe* et signalait en particulier, d'après le *Catalogue général*, le long fragment autographe que possède la Bibliothèque de Fougères [1]; en même temps il montrait quel intérêt pourraient avoir la publication et l'étude de ces manuscrits. Depuis lors quelques-uns ont été publiés, d'autres ont été découverts : ils nous restituent les premières ébauches de l'œuvre.

Le Manuscrit de Fougères, le plus long et le plus curieux peut-être de ces fragments autographes, est resté inédit; j'ai pu en obtenir communication il y a déjà longtemps et l'étudier à loisir. Si j'ai tardé à faire paraître mon travail, c'est que la publication du Manuscrit de Lascardais, que M. A. Le Braz préparait au même moment et faisait paraître en mars 1899, m'a permis de faire des rapprochements intéressants entre ces deux fragments autographes des *Mémoires*.

Je commencerai par décrire notre Manuscrit; j'en donnerai ensuite la transcription; pour conclure, je présenterai sur sa composition même quelques remarques.

Le Manuscrit de Fougères est un carnet cartonné de forme oblongue. Sur la feuille de garde qui a été ajoutée, on lit l'indication suivante, de la main sans doute d'un bibliothécaire :

« *Mémoires de M. de Chateaubriand. — Fragments écrits de la main de l'auteur, suivis d'une lettre adressée, avec la signature autographe d'Alexandre Ier, Empereur de Russie, donnés à la Bibliothèque par Mme la C^esse^ de Kersalaun, née de Québriac, sa petite-nièce. — 1852.* »

Ce Manuscrit et celui de Lascardais, qui lui fait suite immédiatement, viennent probablement tous les deux de la

1. Voir les articles de M. Giraud (*Rev. d'hist. litt.*, t. XI, 1904, et son *Chateaubriand, Études littéraires*, p. 57-81); de M. M. Duchemin (*id.*, t. XIV, 1907, p. 47-54), et de M. A. Le Braz (*id.*, t. XVI, p. 49-61).

deuxième sœur de l'écrivain, Bénigne-Jeanne de Chateaubriand, qui épousa en premières noces M. de Québriac, domicilié à Fougères (voir *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, p. 91), et en secondes noces M. de Châteaubourg (*ibid.*, p. 185 et 257). Or, Mme de Kersalaun, à qui la ville de Fougères est redevable de notre Manuscrit et aussi de quelques volumes portant la signature de Chateaubriand, et Mme du Breil de Pontbriand, à qui sont échus divers papiers ou livres du grand écrivain et en particulier le Manuscrit de Lascardais, étaient précisément toutes deux les petites-filles de Bénigne-Jeanne de Chateaubriand : l'une était issue de son premier mariage avec M. de Québriac, l'autre, de son second mariage avec M. de Châteaubourg; il est vraisemblable qu'elles avaient reçu, soit directement, soit par héritage, de leur grand'mère ce qu'elle tenait elle-même de son illustre frère.

Le Manuscrit de Fougères, qui est tout entier de la main de Chateaubriand, a été paginé par lui-même de 123 à 146; le Manuscrit de Lascardais, paginé également par l'auteur, va de 147 à 158. Il est composé de feuilles du format in-4° carré, coupées par moitié dans le sens de la largeur, et par conséquent offre le même aspect que les fragments publiés par MM. V. Giraud, M. Duchemin, A. Le Braz; mais les feuilles ont été légèrement rognées pour le cartonnage.

Si les feuilles sont toutes du même format, ni le papier ni l'écriture ne sont partout absolument semblables; c'est ce qui frappe à première vue. Les deux premières feuilles et les deux dernières sont d'un même papier blanc, très fort et très beau, de même grain et de même couleur; sur ces quatre feuilles (pages 123, 124, 125, 126, et 143, 144, 145, 146), l'écriture est soignée, large, quasi majestueuse; les mots et les lignes sont très espacés; on compte peu de lignes à la page (6 lignes aux pages 124, 125, 144; 7 aux pages 126, 143, 145; les pages 123 et 146 sont incomplètes); enfin les retouches sont rares ou peu importantes. Ces pages ne ressemblent nullement à un brouillon, elles constituent visiblement une copie.

Les pages du milieu présentent un aspect très différent. Le papier est beaucoup moins fin; les lettres ne sont même pas toujours formées, l'accentuation est très irrégulière, quelquefois une virgule tombe mal et précède le mot qu'elle devrait suivre; non seulement Chateaubriand a négligé de mettre une majuscule au mot initial d'une phrase, mais encore dans l'intérieur du texte il a donné au même nom propre tantôt une majuscule, tantôt une minuscule; l'écriture est hâtive, serrée, fiévreuse; il semble que

la plume ait été trop lente, au gré de l'écrivain, à suivre la pensée. Ces pages, qui comprennent toutes dix lignes sans compter les retouches, sont donc plus remplies que celles du commencement ou de la fin. De plus elles sont surchargées de corrections dont quelques-unes sont importantes. Il serait téméraire d'affirmer que nous avons là un brouillon et le premier jet de la pensée; du moins ces pages du milieu font un singulier contraste avec les premières et les dernières.

Enfin les corrections qui sont aux différentes pages du Manuscrit ne sont pas toutes de la même plume ou de la même encre : les unes ont immédiatement suivi, semble-t-il, la première rédaction; les autres ont été faites après une ou même plusieurs revisions.

Avant de transcrire le texte de ce Manuscrit, il importe d'y signaler dès maintenant une lacune qui risquerait de dérouter le lecteur, entre la page 134 et la page 135 : entre les deux manque une ou plusieurs feuilles. Nous aurons à revenir sur ce détail important.

Le Manuscrit de Fougères appartient au « Livre II », c'est-à-dire à la partie des *Mémoires* dont Mme Récamier put prendre une copie en 1826. Pour faciliter la comparaison de notre texte avec le Manuscrit de 1826 et le texte définitif de 1850, nous ne pouvions mieux faire dans la transcription des variantes que d'adopter l'ingénieuse disposition de M. Victor Giraud, que MM. Duchemin et Le Braz ont déjà suivie et à laquelle les lecteurs sont habitués. Rappelons comment procède M. V. Giraud : « Les passages en italique et entre crochets dans le corps du texte sont barrés dans l'original; les corrections ou additions sont placées dans les interlignes aux endroits précis où elles figurent dans l'original et elles sont marquées par de plus petits caractères. Les notes mises au bas des pages sont de trois sortes; elles sont groupées par catégories et distinguées les unes des autres par la différence des caractères. Les notes de la première catégorie (A, B, C, etc.) renferment divers éclaircissements supplémentaires sur le fragment autographe; les notes de la seconde catégorie (*a*, *b*, *c*, etc.) contiennent diverses observations relatives au *Manuscrit de 1826* et en enregistrent toutes les variantes; les notes enfin de la troisième catégorie (1, 2, 3, etc.) recueillent toutes les variantes du texte définitif de 1850 » (voir V. Giraud, *Chateaubriand, Et. litt.*, p. 66).

Chose curieuse : deux pages, que Chateaubriand avait biffées dans notre Manuscrit (p. 133, depuis « Ce meurtre, le premier... », et p. 134 en entier), se trouvent reportées plus loin, dans le Manuscrit de Lascardais (p. 152, 153, 154, voir *Revue d'hist. litt.*, t. XVI, p. 57). Pour ce court passage on a donc quatre textes : les

deux Manuscrits de Fougères et de Lascardais avec leurs ratures et corrections, la copie de 1826, et le texte de 1850. J'ai eu recours ici à l'emploi des lettres grecques (α, β, γ...) pour désigner les variantes du second Manuscrit, celui de Lascardais.

L'orthographe, l'accentuation et la ponctuation de notre Manuscrit ont été scrupuleusement respectées; on retrouvera dans la transcription suivante la moindre trace des erreurs ou des fantaisies de la plume de l'écrivain; les pages du recto sont paginées, à droite, d'un numéro impair; celles du verso sont paginées, à gauche, d'un numéro pair.

Mémoires de M. de Chateaubriand.

Fragments écrits de la main de l'auteur, suivis d'une lettre adressée, avec la signature autographe d'Alexandre Ier, Empereur de Russie, donnés à la Bibliothèque par Mme la comtesse de Kersalaun, née de Québriac, sa petite-nièce. — 1852.

LIVRE II

[123] En arrivant au college je fus confié aux soins particuliers de l'abbé[1] le Prince qui profefsoit | [124] la Rhétorique et pofsedoit a fond la géométrie : c'étoit un homme d'esprit, d'une belle figure, aimant les arts et[2] peignant assez bien le portrait. il se chargea de m'apprendre mon *Bezout*. l'abbé Egaux [(a)][3], Régent de troisième, devint mon maître de latin. j'étudiois les mathématiques dans | [125] une [A] chambre au près de l'appartement de l'abbé le Prince et j'allois au d'
travailler [*à mon*] latin à la salle [*commune des*] Études[4].

il fallut quelque temps à un sauvage[5] de mon espèce [pour [*m*]] s'accoutumer à la servitude[6] d'un college et pour regler ses mouve- avoir
ments [(B)] au son d'une cloche[7]. Je ne | [126] pouvois les[8] prompts

(A.) « une » ajouté dans la marge.
(B). Surcharge et brouillon sur le milieu du mot...

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 65 : « L'abbé *Legay* ».

1. Var. *Texte de 1850*, p. 75 : ... « de *M.* l'abbé... »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « et » supprimé.
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... Egault... »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... J'étudiais les mathématiques dans *ma* chambre, le latin *dans* la salle *commune* ».
5. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *hibou*... »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... à la *cage*... »
7. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... et régler *sa volée* au son d'une cloche... »
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *ces*... »

amis que donne sur le champ[1] la fortune, car il n'y avoit rien à gagner avec un pauvre polisson qui n'avoit pas même d'argent de semaine[2]. Je ne m'enrôlai point non plus dans une clientelle car je hais les protecteurs. Dans les jeux je ne pretendois[(A)] mener personne, mais aussi[3] je ne voulois pas être mené : je n'étois bon ni pour Tyran, | [127] ni pour esclave. et je suis resté tel toute ma vie[4]. il arriva pourtant que je devins assez vite un centre de réunion [*pour mes camarades*]. J'ai éprouvé dans la suite à mon régiment la même chose[5]. Simple sous lieutenant que j'étois, les vieux officiers venoient volontiers passer la soirée[6] chez moi, et préferoient mon appartement au

cela tient en moi[(a)]

café. Je ne sais à quoi [*tenoit cette espece*] [*cela*], si ce n'est peut-être

ma

à [*mon extreme*] facilité[7] à entrer dans l'esprit et à prendre les mœurs des autres.

J'aime

[*Je me plais*] autant [*à*] chasser, [*à*] courir, [*à*] danser [*à*]

[*J'aime autant*] fumer[(b)] une[(B)] pipe au[(C)] Bivouac

à écrire[8]

un café que j'aime à étudier ou[(c)] [*J'aime autant*] [*à*] jouer au Domino dans [*un café que d'écrire*] bavarder[(d)] des choses

il m'est indifférent de ou de les sujets[10]

les plus triviales[9] [*que de*] causer sur[(D)] [*choses*] les plus relevées[(E)].

(A). « prétendois » est en surcharge; Chateaubriand avait d'abord écrit le commencement d'un autre mot.
(B). Surcharge; texte primitif « au ».
(C). Ce mot et les deux dernières lettres du mot suivant en surcharge; le premier texte est illisible.
(D). Mot en surcharge. Texte primitif « *des* ».
(E). Chateaubriand a négligé de rétablir l'accord, après avoir corrigé « choses » en « sujets ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 66 : « à quoi cela tient, si ce n'est... »
(*b*). *Id.*, *ibid.* : « ... *à* chasser, courir, danser, fumer... »
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « ... *et* à écrire... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... de *parler* des choses... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 75 : « sur le champ » supprimé.
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... d'argent *la* semaine... »
3. Var. *Id.*, p. 76 : « aussi » supprimé.
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... et tel je suis *demeuré*. »
5. Var. *Id.*, p. 76 : ... « *j'exerçai* dans la suite à mon régiment la même *puissance* ».
6. Var. *Id.*, *ibid.*; « ... les vieux officiers *passaient leurs* soirées... »
7. Var. *Id.*, *ibid.* : « Je ne sais *d'où* cela venait, *n'était* peut-être ma facilité... »
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « J'*aimais* autant chasser *et* courir que *lire et* écrire ».
9. Var. *Id.*, *ibid.* : « Il m'est *encore* indifférent de *deviser* des choses les plus communes... »
10. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... ou de causer *des* sujets... »

et j'ai l'horreur [a] des prétentions [1]. Aucun
Je suis très peu sensible [2] à l'esprit [*et aucun*] défaut ne me
choque. [et] [A] je trouve que les autres ont toujours sur moi une supériorité quelconque. Si [3] je me sens [B] par
[*me choque*]; *depuis que j'ai acquis une malheureuse célébrité il m'est*
hazard un avantage [*sur quelqu'un*] j'en suis tout embarrassé, [*tant je crains d'humilier l'amour-propre*]. Depuis
| [128] que j'ai acquis une malheureuse célébrité, il m'est
arrivé de passer des jours et des mois [b] entiers avec des personnes [*fort communes*] qui ne se souvenaient plus que j'avais fait des livres : moi-même je l'oubliois si bien que cela nous paraissoit
à tous
[*aux uns et aux autres*] une chose de l'autre monde. Écrire aujourd'hui m'est odieux et [c] [*je prends mes ouvrages dans une véritable antipathie*]. non que j'affecte un sot dédain pour les lettres, mais c'est que je doute plus que jamais de mon talent, et que les lettres ont
j'
si cruellement troublé ma vie que [*je les*] ai pris[*es*] mes [C] [*aversion*] ouvrages en [D] aversion.

[*Cependant forcé de sortir de mon éducation oisive. On découvrit en moi*] | [129] quelques qualités naturelles que [5] ma première éducation
s'éveillèrent
avait laissé [6] dormir [*se déclarerent*] en moi [7] [*se déclarerent*] au College.
remarquable
Ma facilité [8] au [d] travail étoit [*prodigieuse*] et [9] ma mémoire extraordi-

(A). « Et » a été remplacé par le point qui précède.
(B). Les mots « par hazard » et suivants jusqu'à « Depuis » forment une ligne ajoutée au bas de la page 127; de même, les mots « que j'ai acquis une malheureuse célébrité il m'est » forment une ligne ajoutée au haut de la page 128, pour rejoindre le texte primitif « arrivé... »
(C). « mes » en surcharge ; texte primitif « en ».
(D). « en a » en surcharge ; je conjecture que le texte primitif était « dans ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 66 : « ... et j'ai horreur... »
(*b*). *Id.*, p. 67 : « ... des jours, des mois... »
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « ... odieux, non que j'affecte... » Chateaubriand a oublié de raturer « et » dans le ms. de Fougères.
(*d*). *Id.*, *ibid.*, : « ... facilité *de* travail... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 76: « Très peu sensible à l'esprit, *il m'est presque antipathique, bien que je ne sois pas une bête.* »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « Aucun défaut ne me choque, *excepté la moquerie et la suffisance que j'ai grand'peine á ne pas morguer...* »
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... quelconque, *et* si... »
4. Var *Id.*, *ibid.* Toute la fin de ce paragraphe depuis « Depuis que j'ai acquis... » jusqu'à « ... mes ouvrages en aversion » a été supprimée dans le texte définitif de 1850.
5. Var. *Id.*, *ibid.*, p. 77 : « *Des* qualités que... »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *laissées*.. »
7. Var. *Id.*, *ibid.* : « en moi » supprimé.
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « Mon *aptitude*... »
9. Var. *Id.*, *ibid.* : « et » supprimé.

naire. Je fis des progrès rapides en mathématiques où j'apportai [a] l'abbé [*en même temps*] une clarté de conception qui étonnoit [*M*] Le Prince : [[A] je en même temps montrai [b] [*surtout*] un goût décidé pour les langues. Le rudiment [*qui* écoliers ne me coûta rien à apprendre; *fait le*] supplice des [*enfants fit mes délices*] j'attendois l'heure des une sorte d' Leçons de Latin avec impatience [*et*] comme un délafsement de mes chiffres et de mes figures de géométrie. En moins d'un an je devins [*un*] fort cinquième [c]. Une chose assez singuliere c'est que ma phrase latine se formoit [1] si naturellement en pentamètre | [130] que l'abbé Égaux [d] m'appelloit [e] en riant [2] l'élégiaque [f] : ce nom pensa me rester [3] parmi mes camarades.

Quant à ma mémoire en voici deux traits : J'appris par cœur la table des Logarithmes du Lord Keppler [g] [4].

Après la prière du soir que l'on disoit en commun à la chapelle du Collège, le principal fesoit une lecture. Un des enfans choisi au hazard étoit obligé de rendre compte de ce qu'on avoit lû [B] [5]. Ordinairement [6] nous arrivions fatigués de jouer et mourant [7] de sommeil à la priere. Nous nous jetions sur les bancs de la nef [8] tachant de nous enfoncer dans quelque coin obscur pour y dormir, pour n'être pas apperçus [h] et conséquemment pas | [131] interrogés [9] : il y avoit surtout un confessionnal que nous nous disputions comme une retraite assurée. Un soir

(A). Le mot barré ici est illisible; je crois pourtant reconnaître « mêm... ». Chateaubriand avait commencé probablement à écrire « en même temps ».
(B). « lû » en surcharge; premier texte illisible.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 67 : « ... j'apportais... »
(*b*). *Id.*, *ibid.*, : « ... je montrais... »
(*c*). *Id.*, *ibid.*, : « ... fort *en* cinquième... »
(*d*). *Id.*, *ibid.*, : « ... l'abbé *Leprince*... »
(*e*). *Id.*, *ibid.*, : « ... m'appelait... »
(*f*). *Id.*, p. 68 : « ... l'Élégiaque... »
(*g*). *Id.*, *ibid.*, : « ... de Kepler... »
(*h*). *Id.*, *ibid.*, : « ... pour y dormir, n'être pas aperçus...

1. Var. *Texte de 1850*, p. 77 : « *Par une singularité*, ma phrase latine se *transformait*... »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « en riant » supprimé.
3. Var. *Id. ibid.* : p. 77 : « ... l'Elégiaque, nom qui me pensa rester... »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « J'appris par cœur *mes* tables *de* logarithmes : *c'est-à-dire qu'un nombre étant donné dans la proportion géométrique, je trouvais de mémoire son exposant dans la proposition arithmétique, et vice versâ.* »
5. Var. *Id.*, *ibid.* : « Un des enfants, *pris* au hasard, était obligé d'*en* rendre compte. »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « ordinairement » supprimé.
7. Var *Id.*, *ibid.* : « mourants ».
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « de la nef » supprimé.
9. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... dans *un* coin obscur pour n'être pas aperçus et conséquemment interrogés. »

j'avois eu le bonheur de gagner le port[1] et je m'y croyois en sureté contre le Principal. Malheureusement il m'apperçut [a] et[2] resolut de faire un exemple. Il lut donc longuement [b] et lentement[3] le second point d'un sermon de Massillon[4]. Chacun s'endormit. Je ne sais par quel hazard je restai éveillé dans mon Confessionnal. Le Principal qui ne me voyoit que le bout des pieds crut que je ronflois[5] comme les autres, et tout-a-coup m'apostrophant, il me demanda ce qu'il avoit lû.

Le second point du sermon, contenoit autant qu'il m'en souvient[6], [*une division*] une énumération de la manière dont on pouvoit[7] offenser Dieu | [132] non seulement [c] je dis le fond de la chose mais je repris les divisions dans leur ordre et répétai presque mot-a mot

'une

plusieurs pages d [e] prose mystique peu intéreſsante et presqu'inintelligible[8] pour un enfant. Un [A] murmure d'applaudiſsements [d] se fit entendre[9] dans la chapelle. Le Principal m'appella [e], me donna un petit coup sur la joue, et me permit pour récompense[10] de ne me lever le lendemain qu'à l'heure du déjeûner. Je me dérobai modestement à l'admiration de mes camarades et je profitai de la grâce[11] accordée car j'ai toujours été grand dormeur[12]. Cette mémoire des mots qui ne

pas entièrement

m'est restée a fait place en moi[13] à une autre sorte de mémoire plus singulière dont j'aurai peut-être occasion de parler dans la suite [B 14].

| [133] J'allai passer le temps des vacances à Combourg. Ces deux

(A). « Un » en surcharge.

(B). « la suite » reporté au bas de la page. Il y a eu visiblement un arrêt de l'écrivain au bas de la page 132 : à partir de la page 133 l'écriture est sensiblement différente, moins empâtée et plus svelte.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 68 : « ... m'aperçut... »
(*b*). *Id.*, *ibid.*, : « Il lut longuement... »
(*c*). *Id.* p. 69 : « ... dont on *pourroit bien* offenser Dieu. Non seulement.... »
(*d*). *Id.*, *ibid.*, « ... Un murmure *d'approbations*... «
(*e*). *Id.*, *ibid.*, « ... m'appela... »; de même dans le *Texte de 1850*.

1. Var. *Texte de 1850*, p. 77 : « ... *ce* port... »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « Malheureusement il *signala ma manœuvre* et... »
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... lentement et longuement... »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « de Massillon » supprimé.
5. Var. *ibid.* : « ... crut que je dodinais... »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « autant qu'il m'en souvient » supprimé.
7. Var. *Id.*, p. 78 : « ... une énumération *des diverses manières* dont on *peut*... »
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... d'une prose mystique inintelligible... »
9. Var. *Id.*, *ibid.* : « Un murmure d'applaudissements *s'éleva*... »
10. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *en* récompense... »
11. Var. *Ib.*, *ibid.* : « et je profitai *bien* de la grâce... »
12. Var. *Id.*, *ibid.* : « car j'ai toujours été grand dormeur » supprimé.
13. Var. *Id.*, p. 78 : « ... chez moi... »
14. Var. *Id.*, *ibid.* : « dans la suite » supprimé.

mois ne furent pour moi qu'un seul accès de jeu. [A] *Mes camarades étaient d'abord tous les petits paysans, ensuite le troisième fils de l'entreposeur de tabac M. de la Billardière enfin le garde chasse nommé Pierre raulx, mais je porte malheur à mes amis. Raulx fut tué* [α] *par un braconnier* [a] *qu'il voulut desarmer*[1] [b] [β]. *Ce meurtre, le premier dont j'entendis parler dans ma vie* [γ], *me fit* [c] *une impression extraordinaire*[2]. *Mon imagination me représentoit* [B] *mon pauvre ami* [d][3] *tenant ses entrailles dans ses mains, et se trenant* [C] [e] *à une chaumière*[4] *prochaine où il expira* [D]. | [134] *Je conçus pour la première fois*[5] *l'idée* [f] *de la vengeance. J'aurois voulu me battre avec l'afsafsin* [g][6]. *Sous ce rapport je suis singulièrement né. Dans le premier moment* [*du mal qu'on me fait*] *je la* [E] *sens a peine. Mais elle* [F] *se grave dans sa mémoire.* [*Se*] *souvenir* [*de l'offense*] *au lieu de s'eteindre en moi* [*par le temps*] *ne fait qu'augmenter* [h]. *Il dort quelquefois* [i] *dans*

d'une offense

Son

(A). Tout le passage imprimé ici en italique est biffé dans le Ms. d'un trait en long sur chaque ligne, et de quatre traits parallèles du haut en bas de la page.

(B). Les deux premières lettres de « représentoit » sont en surcharge . on distingue « pr » : Chateaubriand avait commencé, semble-t-il, à écrire « présentoit ».

(C). « trenant » (*sic*).

(D). « où il expira », mots reportés au bas de la page.

(E). « la » en surcharge; texte primitif « le ».

(F). « elle » en surcharge; texte primitif « il ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 76 : « à mes amis. *Un garde-chasse*, appelé Raulx, *qui s'était particulièrement attaché à moi pendant mes premières vacances à Combourg*, fut tué par un braconnier.

(*b*). Var. *Id., ibid.* : « qu'il voulut désarmer » omis.

(*c*). *Id., ibid.* : « ... Ce meurtre me fit une impression extraordinaire. *Quel étrange mystère dans le sacrifice humain? Pourquoi faut-il que le plus grand crime et la plus grande gloire soient de verser le sang de l'homme?* Mon imagination... »

(*d*). *Id., ibid.*, donne « Raulx » au lieu de « mon pauvre ami ».

(*e*). *Id., ibid.* : « ... se trainant... »

(*f*). *Id., ibid.* : « Je conçus l'idée... »

(*g*). *Id., ibid.* : « ... me battre contre l'assassin. »

(*h*). *Id., ibid.* : « ... au lieu de décroitre, s'augmente avec le temps »; cette suppression est maintenue dans le *texte de 1850*.

(*i*). *Id., ibid.* : « quelquefois » est supprimé suppression; maintenue dans le *texte de 1850*.

α. A partir des mots « je porte malheur... » jusqu'à « ... que dans le malheur... » ce passage a été reporté à un autre endroit dans le Ms. de Lascardais.

β. Var. *Ms. de Lascardais* : « Un garde-chasse appelé [*Raux*] Raulx qui s'étoit particulièrement attaché à moi pendant mes premières vacances à Combourg fut tué par un braconnier. »

γ. Var. *Ms. de Lascardais* : « le premier dont j'entendis parler dans ma vie » a été inséré, puis biffé.

1. Var. *Texte de 1850*, p. 84: « Un garde chasse, appelé Raulx, qui s'était attaché à moi, fut tué par un braconnier. »
2. Var. *Id., ibid.* : Même texte que dans le Ms. de 1826.
3. Var. *Id., ibid.* : Même texte que dans le Ms. de 1826.
4. Var. *Id., ibid.* : « ... à *la* chaumière... »
5. Var. *Id., ibid.* : « pour la première fois » supprimé.
6. Var. *Id., ibid.* : « Je m'aurais voulu battre *contre* l'assassin. »

mon cœur des mois, [et] des années entières, puis il se réveille à la moindre circonstance avec une force nouvelle, et ma blessure devient plus

du moins[a] 1

Mais si[A] [*mais*] je

vive que le premier jour. Je ne pardonne point à mes ennemis [[B] . . . . ne leur fais aucun mal. Je suis rancunier[D] et ne suis[b] pas[α] 2 vindicatif . . . . *ai-je* . . . . [C]] *ai-je la puissance de me venger?*

à j'en perds[F] Je ne suis[H] 4

[*dès*] *l'instant* 3 [*je n'en ai* [E] *plus*] *l'envie* [G]. [Je ne suis] *dan-*

que dans le malheur

gereux [*que quand*] | [135] *fit conduire au collège de Dinan pour achever mes etudes latines* 5. *Je savois mieux le latin que mes maîtres* 6. | *Combourg n'étant qu'à cinq lieues de Dinan* [c] *j'y revenois sans cesse sous quelque prétexte. Mon père qui trouvoit de l'économie* [d] *à m'avoir*

que j'entrasse

au près de lui; ma mère [e] *qui désiroit vivement* [*me voir entrer*] *dans les ordres, mais qui se seroit fait un scrupule* [I] *de me presser, n'instèrent* [J] *sur mon séjour à Dinan, et je me trouvai insensiblement fixé à Combourg* 7.

(A). « Mais si », retouche postérieure à la première rédaction.
(B). La première rédaction est absolument illisible.
(C). Après « ai-je », je conjecture « envie ».
(D). Je crois voir que Chateaubriand avait d'abord écrit « rencunier » ; mais je n'en suis pas sûr : un des traits qui vont du haut en bas de la page passe près d'*r*, et ici l'écriture est hâtive.
(E). « n'en ai » mots difficiles à lire ; je ne fais que les conjecturer d'après quelques indices.
(F). « j'en perds » est en surcharge ; il est impossible de lire le premier texte.
(G). Les deux premières lettres « l'e... » sont en surcharge ; il est impossible de lire la première rédaction.
(H). « suis » est en surchage ; le mot primitif est illisible.
(I). Dans ce mot l'*r* et l'*u* se confondent.
(J). « n'instèrent », *sic*. — Le *Manuscrit de 1826* p. 122, donne « insistèrent ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 76, supprime « du moins ».
(*b*). *Id.*, *ibid.* : « Je suis rancunier, je ne suis... »
(*c*). *Id.*, p. 121 : « Dinan n'était qu'à cinq lieues de Combourg... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... qui trouvait économie... »
(*e*). *Id.*, *ibid.* : « ... auprès de lui, et ma mère... »

α. Var. *Ms. de Lascardais...* : « ... *point...* »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 84 : « du moins » supprimé comme dans le Ms de 1826.
2. Var. *Id.*, p. 85 « ... *point...* »
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « à l'instant » supprimé.
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « Je ne *serais...* »
5. Var. *Id.*, p. 127 : « [On] *m'envoya* au collège de Dinan achever mes *humanités.* »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « Je savais mieux le latin que mes maîtres; *mais je commençai à apprendre l'hébreu. L'abbé de Rouillac était principal du collège, et l'abbé Duhamel mon professeur.* » Puis Chateaubriand a ajouté une page (voir éd. Biré, p. 128) sur Dinan, et son condisciple Broussais.
7. Tout le passage depuis « Combourg n'étant qu'à cinq lieues de Dinan... » est très modifié dans le texte de 1850, p. 129 : « *Dinan était à égale distance de Combourg et de Plancoët. J'allais tour à tour voir mon oncle de Bédée*

SHL WITHDRAWN

J'aimerois encore à me rappeler les [(A). . . . . et] *mœurs de mes* (B) *parens de leurs vassaux de leurs voisins* (a) *ne fussent elles qu'un souvenir* [veux peindre n'eussent-elles influé que sur mes propres destinées] *touchant et agréable pour moi seul* (C) [1]; | [136] *mais je me plairai* plus à en retracer le tableau qu'il semblera copié sur (b) ces vignettes *d'autant* [plus à les retracer qu'elles offrent un tableau comme (F) on que l'on trouve dans les [. . . . . (D)] manuscrits [. . . . . (E)] du moyen âge [2]. n'en voit plus]. *Du temps présent au temps que je vais peindre, on peut croire qu'il y a trois cents ans* (G) [3].

La vie de château aux environs de Paris ne peut [*pas*] donner la moindre idée (c) [4] de la vie de chateau d'un seigneur d'autrefois [5] dans (d) une province reculée. La terre de Combourg n'avoit pour tout domaine que des Landes incultes [6], quelques moulins, et les deux grandes forêts [*de Lanoir et*] de Bourguet et de Lannoir (e) [7] dans un pays où le bois est presque sans valeur : mais riche (f) [8] en droits féodaux [9] et en droits honorifiques cinquante deux (g) | [137] deux (H)

(A). Du premier mot raturé on lit les premières lettres « vi »; peut-être Chateaubriand avait il écrit *vieilles*.
(B). « do mes » en surcharge; texte primitif « que je ».
(C). « touchant et agréable pour moi seul » forment une ligne supplémentaire au bas de la page.
(D). Mots illisibles.
(E). Du mot primitif on distingue les dernières lettres « ... iques ».
(F). Je conjecture les mots « un tableau comme » d'après la forme de quelques lettres plus lisibles que les autres.
(G). « trois cents ans » en surcharge; texte primitif « quatre siècles ».
(H). « deux » est répété : il est le dernier mot de la p. 136 et le premier de la p. 137.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 122, supprime « de leurs vassaux et de leurs voisins. »
(*b*). *Id.*, *ibid.* : « ... qu'il semblera *fait d'après...* »
(*c*). *Id.*, p. 69 : « ... donner *aucune* idée... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... de la vie de château *qu*'un seigneur d'autrefois *menait* dans... »
(*e*). *Id.*, *ibid.* : « ... de Bourgouët et de Tanoërn... »
(*f*). *Id.*, *ibid.* : « ... Mais Combourg était riche... »
(*g*). *Id.*, *ibid.* : « ... honorifiques. Cinquante-deux... »

à Monchoix, et ma famille à Combourg. M. de Chateaubriand, qui trouvait économie *à me garder*, ma mère qui désirait *ma persistance dans la vocation religieuse*, mais qui se serait fait scrupule de me presser, n'insistèrent *plus* sur *ma résidence au collège*, et je me trouvai insensiblement fixé *au foyer paternel.* »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 129 : « *Je me complairais* encore à rappeler les mœurs de mes parents, ne *me* fussent-elles qu'un touchant souvenir;... »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... mais j'*en reproduirai* d'autant plus *volontiers* le tableau *qui* semblera *calqué* sur *les* vignettes des manuscrits du moyen âge : ... »
3. Var. *Id.*, p. 79 : « du temps présent au temps que je vais peindre, *il y a des siècles.* »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... donner *une* idée... »
5. Var. *Id.*, *ibid.* : « d'un seigneur d'autrefois » supprimé.
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « incultes » supprimé.
7. Var. *Id.*, *ibid.* : « et les deux forêts, Bourgouët et Tanoërn... »
8. Var. *Id.*, *ibid.* : « Mais Combourg *était* riche...
9. Var. *Id.*, *ibid.* : Chateaubriand a supprimé dans le texte définitif à partir de cet endroit, c'est-à-dire depuis « et en droits honorifiques » inclusivement, jusqu'à « la suppression des droits féodaux » inclusivement.

annuel
paroisses relevoient de son chateau. Son revenu avant la révolution s'est élevé quelquefois par le produit des lots et ventes[a] à 70 et 80 mille francs et il est tombé au-dessous de 10 000 [f.] après la suppression des droits féodaux. Ces droits étoient [*généralement de trois espèces*] de diverses sortes : les uns déterminoient certaines rede-
ou fixoient des usages [*politiques*]
vances pour certaines concessions [*les autres tiroient leur source des*
nés politique
mœurs et] de l'ancien ordre [social]; les autres ne sembloient avoir été dès[A] l'origine[1] que [*des spectacles et*] des divertissements pour le Seigneur et ses vassaux[2].

avoit quelques-uns
| [138] Mon père en arrivant à Combourg[3] [*a*] fait revivre [*plusieurs*]
derniers
de ces droits[b] pour prévenir[4] la prescription. Lorsque toute la famille étoit encore[5] réunie [*au Chateau*], nous prenions une grande part[6] à ces amusements gothiques : les trois principaux étoient : le Saut des *poissonniers*, la *quintaine*, et une foire appelée l'*Angevine*.
tiroit son nom d'
Le saut[7][c] des poissonniers [*étoit*] un droit par lequel les marchands de poisson[*s*][B] étoient obligés à la Saint-Jean [*d'entrer dans l'étang*]
du chateau et de lutter ensemble[C] plongés dans
de sauter dans l'étang [*et de lutter entre eux dans ayant de*] l'eau jusqu'à la ceinture. [*Il y avoit prix pour le vainqueur*]. | [139] Des
Brayes
paysans en sabots, en [. . . . .[D]], en Sayons de peaux de Brébis ou[E] de [*peaux*] de chèvre[d], les[F] cheveux longs et épars, hommes

(A). « dès » en surcharge; texte primitif « dans ».
(B). Chateaubriand a écrit d'abord « poissons », puis « poisson »; refaisant *n* final en surcharge sur *ns*.
(C). « lutter ensemble » en surcharge sur des mots illisibles.
(D). Le mot biffé était très probablement « braies »; on distingue les deux premières lettres; il n'y a pas trace d'un *y*.
(E). « ou » en surcharge sur « et ».
(F). « les » et « ch » du mot suivant sont en surcharge sur un mot illisible.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 69 : « ... lots *de* ventes... »
(*b*). *Id.*, p. 70 : « ... ces *anciens* droits... »
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « *Ce* saut... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ou de *peaux* de chèvre... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 79 : « *dans* l'origine... »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « pour le Seigneur et ses vassaux » supprimé.
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « en arrivant à Combourg » supprimé.
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *afin de* prévenir... »
5. Var. *Id.*, *ibid.* : « encore » supprimé.
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « nous prenions part... »
7. Var. *Id.*, *ibid.* : Tout ce passage depuis « Le saut des poissonniers... » jusqu'à « Des paysans » exclusivement est supprimé.

d'une france qui n'est plus, regardoient les jeux [a] d'un autre siècle [A] [1] : il y avoit un prix pour le vainqueur, [*et*] une amende [2] pour le vaincu.

elle

La *quintaine* conservoit la tradition des tournois [B]. [et] avoit sans l'ancien

doute quelque rapport avec [*la manière dont on levoit les hommes* des fiefs

d'armes pour la guerre et [C]] service militaire : elle est très bien décrite dans du Cange ([b] [3] voce [D]). Tous [E] [4] les nouveaux mariés de l'année dans [F] la mouvance de Combourg | [140] étoient obligés au mois de mai de venir rompre une lance de bois contre un poteau placé dans un chemin creux qui passoit au haut du grand juge du camp

Mail : les jouteurs étoient à cheval : le baillif [*en* [G] *robe*] examinoit la lance et [H] [*c*] déclaroit [*s'assurer*] qu'il n'y avoit ni fraude ni dol dans les armes. On pouvoit courir [*contre le potea* [I]] trois fois contre le poteau; mais au troisième tour, si la lance n'etoit pas rompue [[J]] champêtre

les gabeurs du Tournois [K] accabloient de plaisanteries le jouteur [*d*] maladroit qui payoit un petit écu au Seigneur | [141] La foire appelée [L] l'angevine se tenoit dans la grande [5] prairie de l'étang

(A). L'*s* de « siecle » est en surcharge; je conjecture un *t*; Chateaubriand avait sans doute écrit *temps* d'abord.
(B). Chateaubriand avait d'abord mis une virgule, qui est restée auprès des deux points.
(C). Je ne suis pas sûr de « et ».
(D). Ici un espace blanc a été laissé pour la référence.
(E). A partir de ce mot l'écriture est différente; peut-être l'écrivain a-t-il simplement changé de plume.
(F). « dans » en surcharge; premier texte illisible.
(G). Le texte primitif est « en robe »; en surcharge Chateaubriand a écrit en grosses lettres « en » dont il faisait évidemment le pronom complément de « lance »; puis il a raturé d'un trait le tout et a écrit au-dessus « juge du camp ».
(H). Sous « et dé... » on distingue « pour ».
(I). Chateaubriand a raturé le mot avant de l'avoir écrit en entier.
(J). Mot ou commencement d'un mot illisible.
(K). Chateaubriand avait d'abord écrit « appellée ».
(L). « du Tournois » en surcharge; texte primitif « de l'assemblée ».

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 71 : « ... *ces* jeux... »
(*b*). *Id.*, *ibid.* : cette référence est supprimée...
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « ... la lance, déclarait... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... le *joutier*... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 79 : « Des paysans en sabots et en braies, hommes d'une France qui n'est plus regardaient *ces* jeux *d'une France qui n'était plus.* »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « Il y avait prix pour le vainqueur, amende. . »
3. Var. *Id.*, *ibid.* : la référence, supprimée dans le Ms de 1826, n'a pas été rétablie.
4. Var. *Id.*, *ibid.* : l'auteur a supprimé tout le passage suivant, qui renfermait la description de la quintaine. « Tous les nouveaux mariés : » jusqu'à « qui payoit un petit écu au Seigneur » inclusivement.
5. Var. *Id.*, p. 80 : « grande » supprimé.

Vassaux
le 4 septembre de chaque année [1]. Les [*Bourgeois de Combourg*] etoient
lever
obligés de prendre les armes : ils venoient au chateau [*prendre*] la
établir
bannière [a] du Seigneur. De là ils se rendoient à la Foire pour [*main-*
et maintenir (B)
tenir(A)] l'ordre un péage de bestiaux dû (C) aux Comtes de Combourg;
espece de droit de souveraineté [2]. A cette époque mon père tenoit table
ouverte : on dansoit [3] pendant trois jours, les maitres dans la grande
raclement
salle au [*son*] d'un [*méchant*] violon, les vassaux dans la Cour verte
au son [4] d'une musette. On chantoit, on poussoit des acclamations.
| [142] On tiroit des coups de fusils [b] [5]. Ces bruits se mêloient aux
mugissements des troupeaux de la Foire. La foule se répandoit dans
on voyoit à
le jardin [c] et dans les bois [6]; et du moins une fois l'an quelque
Combourg
chose qui refsembloit à de la joie [*entroit sous les voûtes du château* (D)].

[*encore*]
[*Ainsi je peux dire que j'ai vu encore en france les mœurs gothiques*
Ainsi
et féodales.] j'ai été placé assez singulièrement dans la vie pour avoir
assisté [d] aux courses de la *quintaine* et à la proclamation *des droits*
de l'homme, pour avoir vu flotter la bannière des Comtes de Combourg

(A). L'*r* final de « maintenir » n'a pas été biffé.
(B). « maintenir » en surcharge; Chateaubriand avait d'abord écrit « prélover » dont les deux premières syllabes sont très distinctes.
(C). L'*u* est en surcharge d'une ou deux lettres illisibles.
(D). La rature qui couvre toute la ligne est large et embrouillée encore par un pâté. Le premier mot se conjecture : on lit facilement *eut*, on aperçoit la boucle supérieure de l'*r* si caractéristique de la main de Chateaubriand, puis à un petit intervalle le point de l'*i* et la barre du *t*. Du deuxième mot on ne voit que la partie supérieure de *s*. Les quatre derniers mots sont relativement faciles à lire.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 72 : « ... au château *avec* la bannière... »
(*b*). *Id.*, *ibid.* : « fusil ».
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « ... dans *les jardins*... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... pour *pouvoir* assister... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 80 « ... le 4 septembre de chaque année, *jour de ma naissance.* »
2. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... pour établir l'ordre et *prêter force à la perception* d'un péage dû aux comtes de Combourg *par chaque tête de bétail*, espèce de *droit régalien.* »
3. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... on *ballait*... »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... au *nasillement*... »
5. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... on poussait des *huzzas*, on tirait des *arquebusades.* »
6. Var. *Id.*, *ibid.* : « La foule *vaguait* dans les jardins et les bois... »

Je suis comme
et le drapeau de la révolution[1]; [*j'ai*] [*je puis dire avoir été*] le dernier témoin | [143] des mœurs féodales. C'est[2] de l'impression[(A)] qu'elles ont faite sur mon éducation, et du caractère de mon esprit, en contradiction avec ces mœurs que s'est formé en moi ce mélange[(a)] d'idées chevaleresques et de[(B)] sentiments indépendants que j'ai répandus dans mes ouvrages. Gentilhomme et écrivain, j'ai été Bourboniste par honneur, Royaliste par raison et[(b)] républicain par goût. | [144] La société que l'on voyoit au chateau se composoit des Bourgeois des bourgeois du village et des gentilshommes voisins. [. . . . .[(C)]] que de fois sur un théatre plus éclatant j'ai regretté le petit[(D)] monde ou se cacha ma jeunesse. Quand le ciel eut disposé de moi a douze ans, il ne m'auroit[(A)] dérobé[(E)] qu'à | [145] une renommée qui m'ennuie et a des chagrins[(d)] dont je ne vois point le terme. et pourquoi rougirois-je de parler des honnetes gens qui furent mes premiers amis à Combourg[3]? Notre vanité met trop d'importance[(e)] au role que nous jouons dans le monde : le bourgeois de Paris rit du bourgeois d'une petite ville; la noblesse de | [146] cour se moque du gentilhomme de province[(f)][4], l'homme connu dédaigne l'homme ignoré, sans songer que le temps fait également justice de leurs prétentions, et qu'ils sont tous également ridicules ou indifférents aux yeux des générations qui se succedent[(F)].

Si l'on compare les diverses retouches et corrections de ce manuscrit, on constate que Chateaubriand supprime plus qu'il n'ajoute : il n'ajoute que très rarement, et encore pour fournir

(A). La deuxième syllabe est en surcharge : Chateaubriand avait sans doute omis cette syllabe, et l'a aussitôt reprise.
(B). « de » et les deux premières lettres du mot suivant sont en surcharge; je conjecture « d'idées ».
(C). On distingue « de C. »; probablement Chateaubriand avait commencé à écrire « de Combourg ».
(D). « petit » est en surcharge; sous *p* on distingue *m*.
(E). La dernière syllabe *bé* de « dérobé » est retouchée.
(F). Le *d* de « succedent » est en surcharge sur *s*.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 73 : « ... *le* mélange... »
(*b*). *Id.*, *ibid.* : « J'ai été royaliste par raison, bourboniste par honneur et... »
(*c*). *Id.*, *ibid.* : « ... il ne m'*eût*... »
(*d*). *Id.*, *ibid.* : « ... qu'une renommée qui m'ennuie et des chagrins... »
(*e*). *Id.*, *ibid.* : « ... trop de *prix*... »
(*f*). *Id.*, *ibid.* : « ... de la *noblesse* de province... »

1. Var. *Texte de 1850*, p. 80 : « ... pour avoir vu *la milice bourgeoise d'un village de Bretagne et la garde nationale de France*, la bannière des *seigneurs* de Combourg et le drapeau de la révolution ».
2. Var. *Id.*, *ibid.* : Toute la fin de ce paragraphe a été supprimée, depuis « C'est de l'impression » jusqu'à « et républicain par goût » inclusivement.
3. Var. *Id.*, p. 81. Tout le début de ce paragraphe est très réduit dans l'édition définitive : « Les *visiteurs* que l'on *recevait* au château se composaient *des habitants de la bourgade et de la noblesse de la banlieue* : *ces* honnêtes gens furent mes premiers amis. »
4. Var. *Id.*, *ibid.* : « ... *le noble* de cour se moque du *noble* de province... »

une explication indispensable; au contraire, il biffe tout ce qui surcharge la phrase ou ne sert qu'à l'arrondir sans contribuer à la précision ou au pittoresque; là même où il ne fait que remplacer un mot par un autre, c'est toujours pour rendre la phrase plus concise[1], l'expression plus exacte[2], ou surtout plus expressive[3]; car il apporte un soin particulier à substituer au terme vague et banal le mot expressif et coloré. C'est ce qui ressort de la simple comparaison des textes de 1826 et de 1850; mais les corrections les plus curieuses sont celles qui ont été faites sur le manuscrit, aussitôt ou peu après la première rédaction; elles montrent par des preuves palpables que Chateaubriand s'est défié de l'abondance de son imagination et des négligences de l'improvisation : c'est un artiste, mais un artiste scrupuleux qui a le souci du détail, qui sait biffer, condenser, resserrer.

Quant au plan même des Mémoires, il a été remanié; on peut s'en rendre compte, surtout par le Manuscrit de Fougères. Les mots « Livre II » par lesquels il commence prouvent que dès l'origine, comme Chateaubriand l'a dit, l'œuvre était divisée en « livres[4] ». Les grandes lignes aussi étaient tracées; mais dans le détail le plan est longtemps resté flottant. Les développements que certaines parties recevaient ont forcé l'écrivain à élargir ses cadres. Quelques exemples le montreront : 1° Comparons d'abord le Manuscrit avec les textes imprimés : le « livre II » commence de la même manière dans le fragment de Fougères et dans le Manuscrit de 1826; mais dans le texte définitif de 1850, Chateaubriand ajoute un long préambule dont j'emprunte le résumé à l'édition de M. E. Biré : « Billet de M. Pasquier. — Dieppe. — Changement de mon éducation. — Printemps en Bretagne. — Forêt historique. — Campagnes Pélagiennes. — Coucher de la lune sur la mer. — Départ pour Combourg. — Description de Combourg. » Viennent alors les pages sur le « Collège de Dol », c'est-à-dire les lignes qui terminaient d'abord le livre I et celles qui commençaient le livre II, comme le prouvent notre Manuscrit et la copie de Mme Récamier. — 2° Examinons maintenant le

1. P. 125, il supprime sur le manuscrit « commune »; p. 127, « pour mes camarades »; p. 134, « par le temps », etc.

2. Il remplace, p. 131, « une énumération *de la manière* » par « une énumération *des diverses manières* (texte de 1850); p. 132, « murmure *d'applaudissements* par murmure *d'approbations* (texte de 1826); p. 131, *ronflais* par *dodinais* (1850).

3. Il remplace, p. 125, « *sauvage* » par « *hibou* » (texte de 1850, et voir la suite des corrections qui résultent de ce changement); p. 142, il y avait avantage à finir le paragraphe par le mot « à de la joie. » (manuscrit) qui le résume, et à biffer la suite qui n'est qu'une surcharge.

4. Voir l'édition E. Biré, t. I, p. XXIII.

Manuscrit de Fougères seul : on y surprend d'importants remaniements. Après les pages sur le Collège de Dol venaient divers développements sur la société de Combourg, l'épisode du garde-chasse, le collège de Dinan, le retour du jeune Chateaubriand à Combourg. L'écrivain a jugé sans doute que ces épisodes se rattachaient mal les uns aux autres et étaient mal reliés à ceux qui précédaient ou suivaient; il les a raturés; du même coup, le développement sur la vie de château et les mœurs féodales a pris naturellement place aussitôt après les pages consacrées au Collège de Dol; les premières pages raturées, relatives à la société de Combourg, au meurtre du garde-chasse, au caractère vindicatif de l'auteur ont pris place en troisième lieu à la suite des précédentes; quant aux pages, relatives à Dinan et au retour à Combourg, elles ont été détachées du livre II et dès lors, je veux dire sur le manuscrit, reportées dans le livre III, comme on peut le supposer d'après la copie de 1826.

Le plan de l'œuvre s'élaborait ainsi dans le travail ou même après le travail de la rédaction; car Chateaubriand n'avait d'abord tracé qu'approximativement les principales divisions de ses *Mémoires* d'après les principales périodes de sa vie : pour le détail, il s'en remettait à l'abondance de ses souvenirs, aux complaisances de son imagination, à l'inspiration du moment. Mais aussi le souci de la logique et un sentiment esthétique de la perspective l'amenaient à rapprocher les développements anciens et nouveaux et à les fondre dans une ordonnance harmonieuse.

A quelle date fut composé le Manuscrit de Fougères? D'après les indications mêmes de l'auteur, c'est au mois de septembre 1812 qu'il commença à écrire le livre II des *Mémoires*. Notre Manuscrit est-il sa première ébauche? Ce qui permet de le croire, c'est qu'outre les corrections, certains détails trahissent dans plusieurs pages la précipitation de la plume, la hâte de l'improvisation : *trenant* (p. 133) est écrit pour *trainant*, *n'instèrent* (p. 135) pour *n'insistèrent*, *potea* (p. 140) pour *poteau* : mots incomplets, ponctuations déplacées, noms propres inexacts, une référence à compléter, ce sont autant de témoins, pour ainsi dire, d'une première rédaction. Mais on ne les trouve que dans quelques pages. Or, peut-on soutenir que dans toutes ses parties le Manuscrit de Fougères, et de même dans toutes leurs parties les fragments analogues du Musée Carnavalet et du château de Lascardais nous restituent le premier brouillon de l'écrivain? La pagination, qui relie ces divers fragments autographes, risque d'induire en erreur; faite par l'écrivain, elle semble authentiquer

« le manuscrit primitif ». Mais prenons-y garde : Chateaubriand avait-il préparé et paginé d'avance le cahier sur lequel il a écrit son œuvre? Peut-on savoir au moins quand et comment il a réuni ses feuilles manuscrites éparses et les a paginées[1]. Le Manuscrit de Fougères fournit sur ce point intéressant quelques indications. Ce qui à première vue frappe le plus dans ce fragment autographe, c'est que ni l'écriture ni le papier, comme je l'ai déjà dit, ne sont partout uniformes; des remarques analogues ont été faites pour les autres fragments. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'importante lacune que j'ai déjà signalée dans notre Manuscrit et qu'on a pu constater après la page 134 : entre la page 134 (qui est un verso) et la page 135 (qui est un recto) il manque plusieurs feuilles; le texte est interrompu, et pourtant la pagination se continue. C'est bien la preuve que Chateaubriand n'avait pas paginé d'avance ses feuilles, ne les paginait pas à mesure qu'il composait et que cette pagination a été faite après coup. Il y a plus : quelle n'a pas été ma surprise de découvrir que la phrase brusquement interrompue à la page 134 après les mots « je ne suis dangereux [*que quand* » se continue à la page 155 du Manuscrit de Lascardais par les mots « *je suis faible, fort je suis désarmé* »][2]. Notre Manuscrit porte donc la trace d'un remaniement important du premier texte. Pourquoi ces pages qui se suivaient primitivement se trouvent-elles si éloignées dans la pagination? Que s'est-il passé entre le travail de la première rédaction et le travail de la pagination? D'abord, Chateaubriand a biffé un long passage comprenant les pages numérotées plus tard 133 et 134, 135 et 136 et plusieurs pages intermédiaires qui semblent disparues mais qui en réalité ont été simplement déplacées. Puis, il a recopié et mis au net les deux premières pages qui vont depuis le début du passage biffé jusqu'à la lacune; il les a reportées plus loin (pages 153 et 154 du Manuscrit de Lascardais) : nous avons donc, pages 133 et 134, le brouillon d'un texte mis au net, pages 153 et 154. Enfin, l'écrivain a transporté à la suite de ces dernières pages la feuille qui primitivement faisait suite à la page numérotée 134 : en effet elle pouvait être utilisée à cette nouvelle place, c'est-à-dire après les pages 153 et 154 : c'est après ce travail, et sans doute après d'autres remaniements analogues, que Chateaubriand a paginé son manuscrit, qui probablement ne comprenait en tout que les trois

1. On pourrait croire qu'il y a une autre interruption, p. 135, après « je savais mieux le latin que mes maîtres »; l'écrivain semble en effet tourner court. Mais le *Manuscrit de 1826* confirme notre texte : Chateaubriand n'a donc rien omis.

2. La chose est évidente en elle-même, et de plus confirmée par le *Manuscrit de 1826*.

premiers livres, et dont Mme Récamier devait peu après prendre copie. Pourquoi cependant Chateaubriand a-t-il paginé les feuilles raturées malgré la lacune qui les sépare? C'était pour s'épargner l'ennui de recopier les quelques lignes qu'il voulait conserver au recto de l'une (p. 133) et au verso de l'autre (p. 136). On voit clairement comment Chateaubriand procédait : sur les mêmes feuilles, il écrivait d'un premier jet, puis corrigeait et raturait; il recopiait certaines pages surchargées, il en déplaçait d'autres. A force de remanier son œuvre, il s'est trouvé dans la nécessité de mettre un peu d'ordre dans l'amas de ses petites feuilles manuscrites et de les paginer.

Qu'on désigne donc, si l'on veut, du nom collectif de « manuscrit primitif » le recueil dont les fragments autographes, et paginés, du Musée Carnavalet, de Fougères et de Lascardais ont fait partie; cette désignation est commode; mais elle ne doit pas être prise au pied de la lettre : ce Manuscrit, qui pourra être sans doute reconstitué, manque d'uniformité si l'on en juge par les fragments retrouvés; c'est un recueil disparate, et provisoire comme les brouillons et les copies qui le composent. M. Marcel Duchemin rappelait avec raison (*Revue d'hist. litt.*, t. XIV, p. 44) que, pour la première ébauche de son œuvre, Chateaubriand fit usage « de matériaux accumulés de longue date, de notes jetées à la hâte sur le papier » et de rédactions partielles. Le manuscrit paginé est composé ainsi; il faut le considérer lui-même non comme la première ébauche, mais seulement comme la première mise en forme et en ordre d'une œuvre déjà ébauchée, et plusieurs fois déjà retouchée, comme elle devait l'être encore plusieurs fois.

Ferdinand Gohin.

SUR UN AMOUR DE CLÉMENT MAROT[1]

Le présent article a simplement pour but de compléter et de rectifier sur certains points deux pénétrantes études de M. R. Fromage sur Ysabeau et Anne, qui ont joué des rôles très divers dans la vie de Clément Marot et qui ont laissé des traces dans son œuvre[2]. M. Fromage me paraît avoir démontré avec beaucoup de vraisemblance que le poète fut victime de la vengeance d'Ysabeau délaissée et que c'est cette bourgeoise et non point Diane de Poitiers qui s'entremit pour faire emprisonner Marot pendant le carême de 1526.

A cette première démonstration je ne trouve rien à redire, sinon que la vengeance d'Ysabeau s'exerça en 1526 et non en 1525 comme le croit M. Fromage, victime comme tant d'autres de la divergence entre le calendrier ancien et le nouveau[3].

Pour ce qui est d'Anne, M. Fromage établit d'une façon très

1. Nous citerons toujours Marot d'après l'édition Pierre Jannet (Marpon et Flammarion, 4 vol.), parce qu'elle est la plus répandue et la plus maniable.

2. Les deux articles de M. R. Fromage ont paru dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, LIXe année (1910), pp. 52-71 et 122-129. — La *Revue d'Histoire littéraire de la France* a déjà sommairement annoncé ces articles dans la Chronique de son numéro de janvier-mars 1911 (p. 237).

3. En effet M. Fromage n'a pas seulement péché par omission en négligeant d'indiquer entre parenthèses « vieux style « ou « ancien style », comme on doit le faire quand on n'a pas opéré la transformation et comme il devait le faire après avoir daté la bataille de Pavie en nouveau style. Il est clair que M. Fromage lui-même s'y est trompé; cela se voit à divers endroits de ses articles et en particulier à la p. 56 lorsqu'il place l'emprisonnement de Marot aussitôt après son retour de Pavie. Or la bataille de Pavie s'était livrée en février 1524 (a. st.), c'est-à-dire un peu plus d'un an avant l'internement du poète au Châtelet. Que cet emprisonnement ait eu lieu en 1525 (a. st.), c'est-à-dire en 1526, c'est ce qui est démontré depuis longtemps : aussi me bornerai-je à renvoyer M. Fromage à l'édition Guiffrey, qu'il a pratiquée et dont il a tiré un excellent parti (Marot, éd. Guiffrey, t. III, p. 70, note, col. 1; t. II, p. 160, n. 1). Marot avait « mangé le lard » pendant le carême; point n'est besoin d'être chartiste pour savoir que le carême précède la fête de Pâques, commencement de l'année à cette époque. Dans son recueil classique intitulé *Chefs-d'œuvre poétiques de Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné et Régnier* (Paris, Hachette, 4e éd. 1905), M. A.-P.Lemercier, doyen de la Faculté des Lettres de Caen, déclare à la p. x de son Introduction que Marot fut enfermé au Châtelet pour hérésie » le 15 ou 16 janvier », — ce qui est inexact puisque le carême n'a jamais commencé en janvier, — de l'année 1526, — ce qui est exact d'après le calendrier moderne. Mais à la page suivante (p. xi) M. Lemercier, faisant allusion à l'*Épître à Bouchard* ainsi qu'à la mésaventure de Marot, donne la date de 1525 sans autre indication, et à la p. 15 l'*Épître à Lyon Jamet* porte entre parenthèses la date de 1525 et l'indication de style est également absente. De tels disparates jettent le désarroi dans l'esprit du lecteur.

plausible que c'était une noble demoiselle, qu'elle quitta la France pour suivre en Italie Renée de France, que Marot la retrouva ensuite à la cour de Ferrare et qu'elle doit être cette Anne de Beauregard à qui le poète consacra une simple et touchante épitaphe[1]; il nous suffira d'en rappeler le début :

De Beauregard Anne suis, qui d'enfance
Laissay parens, pays, amys et France,
Pour suyvre ici la duchesse Renée,
. . . . . .

Ce texte pose une objection que M. Fromage n'a pas prévue, mais qui peut sembler très grave et même de nature à mettre en péril l'identification proposée. En effet, s'il fallait prendre à la lettre l'expression « d'enfance », Anne de Beauregard aurait quitté la France trop jeune pour y avoir été courtisée ou plutôt aimée et passionnément aimée par Clément Marot. Sans doute il est arrivé à des poètes de cour de dédier par badinage quelques rimes galantes à de minuscules princesses de dix ou douze ans; mais tel n'est pas ici le cas, et il serait impossible de soutenir un seul instant que les requêtes amoureuses de Marot, quoique faites en termes décents, aient pu s'adresser à une fillette. Dans la même épitaphe le poète nous apprend ensuite que la malheureuse jeune fille, morte bien avant l'âge, quittait pour le ciel un « futur espoux ». Il est bien probable que cet époux était le premier; et en ce cas nous rappellerons que dans la noblesse de cette époque les jeunes filles se mariaient en général très jeunes; belle et bien née, Anne de Beauregard n'était pas encore mariée en décembre 1535, date de sa mort; elle mourut dans sa fleur, ou, comme dit Marot, dans son « fleurissant aage ».

Je ne crois pas néanmoins qu'il y ait là une objection décisive contre une identification qui me paraît excellente et que je ferai mienne. Il ne faut pas s'appesantir sur l'expression « d'enfance » employée au premier vers de l'épitaphe, et il nous suffira d'admettre qu'Anne de Beauregard était fort jeune, qu'elle avait par exemple quinze ou seize ans quand Marot fit sa connaissance au mois de mai 1527 et seize ou dix-sept ans quand elle quitta la France en 1528[2]. Du reste le poète lui-même nous la dépeint

Jeune, en bon poinct, de la ligne des dieux[3].

1. Marot, *Cimetière*, XXIII, *De Anne de Beauregard, qui mourut à Ferrare* (éd. P. Jannet, t. II, p. 234).
2. Pour ces dates, voir la suite du présent article.
3. *Épigramme* CXX (Jannet, t. III, p. 50).

Dans un huitain très connu que j'examinerai tout à l'heure, la « brunette » dont il s'agit et qui est précisément notre héroïne, est qualifiée de « jeunette ». M. Fromage a signalé le premier un document très intéressant qui nomme Anne de Beauregard parmi les filles du corps de Renée de Ferrare en 1528-1529. Si cette Anne avait été vraiment une enfant, l'aurait-on introduite dans cette garde d'honneur et ses parents l'eussent-ils laissée partir pour faire, même en très haute et très honorable compagnie, un voyage long, fatigant et qui n'était pas sans dangers?

Nous considérons donc comme écartée cette objection fondamentale et nous admettrons qu'Anne de Beauregard, dont Marot appréciait non seulement la beauté mais la conversation, avait dépassé l'enfance quand le poète s'enflamma pour elle.

Systématiquement, M. Fromage n'a fait usage que des pièces marotiques où Anne est expressément nommée. On ne peut que louer cette prudence si l'on se rappelle les fantaisies saugrenues auxquelles ont donné lieu les mystérieuses amours de Marot. J'estime cependant qu'on peut aller un peu plus loin sans perdre pied. M. Fromage lui-même a commis sans aucun risque une infraction à son système en classant parmi les pièces relatives au départ de la jeune fille une épigramme qui ne porte pas son nom (épigr. XXIII, *Du depart de s'amye*, éd. Jannet, t. III, p. 13-14)[1]. De même nous pouvons en toute sécurité joindre au « Dieu gard » du poète heureux de retrouver son amie à Ferrare (épigr. CXXXIV, Jannet, III, 55) l'épigramme immédiatement suivante intitulée « *Dialogue de luy et de sa Muse* (CXXXV), où le poète condense en huit vers à la fois précieux et touchants la douleur de la séparation et la joie du « doux revoir[2] ». Cela fait une pièce de plus au dossier.

En voici maintenant une autre dont l'attribution à ce cycle n'apparaît pas du premier coup. Il s'agit d'un huitain justement célèbre par la grâce et l'aisance du tour, mais que j'estime cependant utile de reproduire ici :

J'ay une lettre entre toutes eslite;
J'ayme un pays et ayme une chanson;
N est la lettre en mon cœur bien escrite,
Et le pays est celuy d'Alençon;

1. Autre infraction, parfaitement légitime, pour le « dixain de may » (épigr. XXII) que nous examinerons plus loin.

2. J'emprunte ces deux mots à l'épigr. CXXXIV, *Il salue Anne* (éd. Jannet, t. III, p. 55).

La chanson est (sans en dire le son) :
Allegez moy, douce plaisant'Brunette :
Elle se chante à la vieille façon ;
Mais c'est tout un, la Brunette est jeunette [1].

Je n'insiste pas sur ce fait que le huitain en question se trouve encadré entre deux autres huitains expressément adressés à Anne : on ne saurait tirer de là qu'une présomption. Mais je prétends que le nom même de la jeune fille se trouve inclus dans le huitain, et c'est ce que personne n'a encore démontré. La clef de l'énigme se trouve évidemment dans la lettre N qui commence le troisième vers. Mais comment interpréter cette lettre? Dans le système de Lenglet-Dufresnoy, qui a subsisté intact jusqu'à une époque toute récente et dont on retrouverait encore de fortes traces dans bien des notices consacrées de nos jours à Marot, la solution du problème était très simple : N ne pouvait désigner que Marguerite d'Alençon. Il est vrai qu'on datait la pièce de 1527, que cette année-là Marguerite épousait le roi de Navarre, et que N pouvait être l'initiale du royaume; mais du reste un disciple convaincu de Lenglet-Dufresnoy n'avait pas besoin de raisonnements de ce genre; au contraire, l'absence même de la lettre N dans le nom de Marguerite prouvait précisément qu'il s'agissait d'elle, puisque Marot devait chercher à dissimuler ses relations amoureuses avec une dame de ce rang. Je n'exagère rien, comme on peut s'en convaincre par cette note de l'édition de 1824, que je ne résiste pas au plaisir de citer ici : « Il est aisé de reconnaître Marguerite, duchesse d'Alençon. Ce poète, en substituant un N à la lettre M qui commence le nom de Marguerite, croyait sauver son indiscrétion, et cacher sa maîtresse, que la médisance avait déjà annoncée à toute la Cour [2]. »

D'autres exégètes plus sérieux ont supposé que N désignait peut-être une dame de Nevers. La vérité est que cette N n'est ni la lettre initiale du nom ni une lettre intérieure de ce nom, mais bien le nom lui-même. En effet au XVIe siècle la prononciation de la lettre N dans l'alphabet (« enne ») coïncidait à peu près ou complètement avec celle du nom propre « Anne ». Le son initial était une voyelle nasale qui pouvait représenter *en* ou *an* tout aussi bien. Cette nasalisation rendait possible un jeu de mots qui serait aujourd'hui incompréhensible avec nos deux voyelles

1. Épigr. CCVIII. *Huitain* (éd. Jannet, t. III, p. 83).
2. *Œuvres complètes de Clément Marot*, Paris, Rapilly, 1824, t. II, p. 418, n. 1. — Cette bizarre édition, non signée, est due, paraît-il, à Paul Lacroix, *aliàs* Bibliophile Jacob.

purement orales et bien distinctes *è* et *a*[1]. Je puis citer d'autres textes de la même époque où la lettre N prononcée forme calembour avec le mot « ane » signifiant la femelle du canard. L'un de ces textes est l'*Alphabet du temps présent*, que l'on imprime quelquefois parmi les pièces attribuées à Marot :

N bien grasse est de saison.
L de chappon sur la tranche
Faict bon prendre en bonne maison[2].

Un autre exemple nous est fourni par la *Ballade de l'A. B. C.*, pièce de la fin du XVIe siècle, publiée naguère par M. Pierre Champion :

L. de chappon gras est bonne,
N. de riviere ou maslart[3].

On sait que les poètes du XVIe siècle aimaient à jouer sur le nom de leur dame. L'une des épigrammes de Marot adressée à la même maîtresse et composée le jour de la sainte Anne[4] débute par une allusion à un humble animal :

Puis que vous portez le nom d'Anne,
Il ne faut point faire la beste.

La *Farce de Pernet qui va à l'escolle* nous présente un cas de confusion entre N et « âne[5] ».

1. Ceux qui ne connaîtraient pas l'histoire de la prononciation française peuvent du moins se rappeler avoir entendu prononcer encore, — surtout par des personnes âgées, — le mot *grammaire* avec nasalisation de l'*a*, c'est-à-dire comme le mot *grand'mère*. Tout le monde se rappelle cette scène des *Femmes Savantes* (acte II, sc. VI) où Bélise ayant dit à Martine : « Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire? » la pauvre servante demande tout étonnée : « Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père? » Au XVIIe siècle, la confusion était parfaite et le jeu de mots impeccable.

2. *Œuvres complètes de Clément Marot*, Paris, Rapilly, 1824, t. III, p. 454.

3. *Revue de philologie française et provençale*, t. XXI (1907), p. 191.

4. Ce jour tombait le 26 juillet. Il s'agit de l'épigr. CXXX (Jannet, t. III, p. 54).

5. *Ancien Théâtre François*, éd. Viollet le Duc, t. II, p. 369. Le maître est censé interroger un jeune sot appelé Pernet. Il lui demande, en lui montrant l'alphabet :

Or ça, quelle lettre esse cy ?

PERNET.

M

LE MAISTRE.

N.

PERNET.

Une asne? Et où sont les oreilles ?
Par bieu, vous me dictes merveilles.
Mais qui en veit onc ung ainsi faict?

On trouvera encore, dans les *Bigarrures* de Tabourot, sieur des Accords, un texte, fort grivois du reste, qui nous renseigne très bien sur la prononciation de la lettre N au XVIe siècle. C'est au chapitre XV (*Des Acrostiches*), où l'auteur nous rappelle cette « vulgaire chanson Tholosane » :

Ioane, Ioane, presta mé ton cé o *ane*
Per bouta mon v i té.

Il n'y a donc point de doute sur l'identité de la « brunette » célébrée dans le joli huitain de Marot. Du reste l'épigramme CXX (Jannet, t. III, p. 50) nous avait déjà appris qu'Anne était une « brunette »[1]. C'est un argument de plus à l'appui de ma thèse, et nous voici définitivement renseignés sur la couleur des cheveux de notre héroïne.

Un détail nouveau et intéressant nous est révélé par le même huitain : au moment où il fut composé, Anne se trouvait à Alençon. Est-il téméraire de supposer qu'elle faisait parti de l'entourage de Marguerite? C'est peut-être à Alençon qu'elle fit ses débuts dans le monde et que dès son arrivée, en mai 1527, elle éblouit Marot de sa jeune beauté. Marguerite, après avoir gagné la jeune fille à la Réforme en même temps que le poète, l'aurait ensuite « donnée » à la protestante Renée de Ferrare partant pour l'Italie. C'est ainsi que je me représente les choses; mais nous sommes là dans le domaine de la conjecture.

Le thème du départ joue un grand rôle dans le cycle poétique des amours de Marot et d'Anne. M. Fromage a groupé un assez grand nombre de pièces autour de cet événement, qui fut vraiment douloureux au cœur du poète. Marot était chose légère ; mais ce n'était pas un simple épicurien, comme on le répète un peu partout; il sentait vivement la grâce jeune et le charme de deux yeux candides; il était tendre :

Elle s'en va, de moi la mieux aimée.

Marot appréhende la séparation, et l'on devine, à travers sa poésie simple et gracieuse, sans grands mouvements lyriques, quel dut être le déchirement de son cœur[2].

Quant à la date de ce départ, M. Fromage a bien vu que l'on pouvait tirer des renseignements utiles du « dizain de mai », autrement dit de l'épigramme XXII, mais il ne l'a pas examiné de près. Le voici :

1. *D'Anne jouant de l'espinette* :

Lors que je voy en ordre *la brunette*,
. . . . . .

2. De toutes les pièces en question, il ressort bien qu'il s'agissait d'un très long voyage et d'une séparation que le poète pouvait croire définitive, — car Marot ne prévoyait pas en 1528 qu'il partirait un jour pour Ferrare. Tout concorde donc bien avec la théorie que j'adopte. Je tiens à signaler pourtant le début interrogatif assez bizarre de l'épigramme LXXIII : « Où allez-vous, Anne? que je le sache » (éd. Jannet, t. III. p. 31). Marot devait pourtant savoir pour quel pays partait son amie. Dans le reste de l'épigramme rien ne nous permet d'expliquer ce début d'une façon satisfaisante. Voir cependant ci-dessous (p. 68, n. 1) un essai d'explication.

XXII. *Le dixain de may qui fut ord,*
Et de febvrier qui luy feit tort.
L'an vingt et sept, Fevrier le froidureux
Eust la saison plus claire et disposée
Que Mars n'Avril; bref, il fut si heureux,
Qu'il priva May, de sa dame Rousée :
Dont May, triste, a la Terre arrousée
De mille pleurs, ayant perdu s'amye,
Tant que l'on dit que pleuré il n'a mye,
Mais que grand'pluye hors de ses yeulx bouta.
Las! j'en jettay une foys et demie
Trop plus que luy quand m'amye on m'osta.

Bien qu'Anne n'y soit pas nommée, ce dizain rentre évidemment dans notre cycle, et M. Fromage l'a très bien vu; mais il ne donne aucun commentaire et se borne à conclure que c'est « autour de 1527 » qu'il faudrait placer le départ de l'amie de Marot : conclusion vague et insuffisante à laquelle M. Fromage attribue cependant un grand poids puisqu'il en tire une des preuves essentielles de l'identification avec Anne de Beauregard. Si vraiment c'est bien d'elle qu'il s'agit, cette jeune fille de la suite de Renée a très probablement quitté la France en même temps que sa maîtresse, c'est-à-dire en septembre 1528. Que signifie donc la date de 1527 placée au début du dizain précédent?

La pièce a été visiblement composée après le départ de celle que Marot appelle « m'amye ». Mais fait-elle allusion à la température détestable du mois de mai de l'année même où Anne quitta la France? Ou bien s'agit-il d'un autre mois de mai? En effet le dizain chevauche deux années, puisque février et mars précèdent Pâques, tandis que mai le suit; et d'autre part le poète ne donne qu'une indication d'année. Si « l'an vingt et sept » s'applique, comme on pourrait fort bien le supposer, à « Febvrier le froidureux », et à toute la portion de l'année qui précède Pâques, il s'agit de 1528 nouveau style; le poète, franchissant ensuite la date de Pâques, pour parler du mois de mai, aura négligé d'indiquer le changement d'année pour ne pas surcharger sa petite épigramme, qui eût vraiment trop ressemblé à un almanach. Cette interprétation est soutenable. Mais il y en a une autre. Inversement, on peut considérer que, le mois de mai étant le point central du dizain, le mois sur lequel le poète fixe son attention et attire celle du lecteur, la date de 1527 s'applique non pas à février et mars, — comme il semblerait si l'on détachait les premiers vers, — mais bien à ce mois de mai si « ord » et si pluvieux;

en ce cas, le poète aurait, toujours pour des raisons de brièveté, négligé d'indiquer que les premiers mois appartenaient à 1526 (anc. style).

Or cette seconde hypothèse est la vraie, comme on va le voir. Mais il ne faudrait pas en conclure précipitamment que 1527 est l'année où partit la jeune fille et que par suite l'identification proposée par M. Fromage se trouve fortement compromise. Anne partit en septembre 1528, Marot composa le dizain après son départ, et le mois de mai 1527 qu'il évoque est celui où commença l'idylle qui nous occupe. Je ne saurais pour le moment faire la démonstration complète, car elle se fonde en grande partie sur l'examen de la deuxième élégie de Marot, et je dois démontrer au préalable que la dite élégie rentre bien dans le cycle en question. Mais je puis du moins apporter un fait qui constitue déjà en ma faveur une forte présomption. Les contemporains nous apprennent que le mois de mai 1527 se signala par des pluies diluviennes et par une température extraordinairement basse. Voici ce que dit à ce sujet le *Journal d'un bourgeois de Paris* :

« Audict an mil cinq cens vingt sept, incontinent après Pasques jusques en juing ensuivant, ne cessa de plouvoir et faire froid, dont les rivieres tant de Seine que de Loire et plusieurs autres se desborderent et firent moult de dommaige, et mesmement à l'entour de Paris, comme ès faulxbourgs de Sainct Marceau, où elle fist choir plusieurs maisons et caves.

. . . . . .

« Et à cause desdictes grandes eaues et du froid aussi, les biens de la terre, c'est assçavoir les arbres et vignes proufiterent [peu?] ceste année [1]. »

Les mêmes événements sont confirmés par le *Livre de raison* de Versoris [2], par le *Diaire* de Driart et par un petit texte rimé que M. Bourrilly a cité en note dans son excellente édition du *Journal d'un bourgeois* : les vers nous apprennent comme la prose qu'un « grant floc d'eau », sans doute produit par le gonflement de la capricieuse Bièvre, envahit le faubourg Saint-Marceau et y fit maints ravages. Ce printemps désastreux dut rester longtemps dans les mémoires.

Il reste maintenant à démontrer qu'une élégie de Marot rentre dans le cycle qui nous occupe. C'est la deuxième élégie, que les

1. *Le Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, éd. V.-L. Bourrilly, Paris, Picard et fils, 1910, p. 273.

2. *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XII, p. 196 (et non p. 102 comme l'imprime par erreur M. Bourrilly).

éditions datent arbitrairement de 1524[1]. Elle est adressée à une dame qui va partir au loin et probablement pour toujours. Nous retrouvons ici, avec plus de développements, — l'élégie compte 86 vers, — le même thème que dans les petites pièces relatives à la séparation de Marot et d'Anne. Le poète en écrivant ne peut s'empêcher de pleurer :

Mon cueur se fend, et mon povre œil larmoie (v. 76).

Mais il ne se borne pas à des larmes et sa douleur ne reste pas inactive : il supplie son amie, il la conjure et la presse de lui accorder avant la séparation les dernières preuves d'amour qu'elle lui a refusées jusque-là; il invoque la solennité du moment et rappelle les longues souffrances d'une passion non récompensée.

Cette situation est évidemment la même que celle où se trouvait Marot vis-à-vis d'Anne de Beauregard. Mais, si favorable qu'elle soit pour notre thèse, cette analogie générale de situation, de ton et d'attitude ne suffirait pas à démontrer sans réplique qu'il s'agit bien ici d'Anne de Beauregard et non de telle autre dame que le poète aurait aimée de même sorte, pour qui il aurait enduré les mêmes souffrances, qui serait partie elle aussi pour toujours sans avoir accordé à son soupirant autre chose qu'un accueil aimable : cette hypothèse n'est guère vraisemblable, mais pourrait nous être objectée par des critiques exigeants. Voilà pourquoi certaines précisions sont nécessaires. Signalons d'abord quelques analogies de détail entre les motifs de l'élégie et ceux que l'on retrouve dans les autres pièces portant le nom d'Anne :

1° Dans l'épigramme LXXIII, *Du partement d'Anne*[2], le poète a offert son cœur à son amie qui va le quitter :

Vous le prendrez, ce cueur, je le vous livre.

Mais il se fera un échange, car, comme on ne peut pas vivre sans cœur, Anne laissera le sien à Marot :

Me laisserez le vostre, et puis adieu.

Ce thème revient, un peu plus développé, dans l'élégie IIe (v. 59-68), où le passage en question commence ainsi :

1. Éd. Pierre Jannet, t. II, p. 10.
2. *Id.*, t. III, p. 31.

(v. 59) Or voy je bien que tu n'as pas envie
De me laisser ton cueur toute ta vie.

Ne dirait-on pas que l'élégie continue l'épigramme et que le poète constate maintenant avec mélancolie l'insuccès de la proposition qu'il avait faite un peu auparavant[1]?

Il propose donc à son amie de lui rendre son cœur si elle le veut :

(v. 65) Ce nonobstant, quand ton cueur vouldras prendre,
Pour t'obéir je suis prest à le rendre.
Quant est du mien, tu le tiens enserré
En tes prisons, et si n'a point erré.

De sorte que si cette opération mystique se réalisait, le pauvre poète se trouverait n'avoir plus de cœur du tout. Sans doute on peut toujours dire que cette idée d'un échange de cœurs constituait une banalité précieuse. Mais je répète qu'ici l'élégie a bien l'air de continuer l'épigramme.

2° L'élégie déplore le contraste entre le feu dont brûle le poète et l'amour de glace que lui témoigne sa dame :

(v. 45) Mais je congnois que ton amour de glace
Près de mon feu du tout se fond et passe.

La même métaphore fait le fond de l'épigramme XXIV, d'*Anne qui luy jecta de la neige* (Jannet, t. III, p. 14)[2].

3° L'élégie développe longuement l'alternative entre le bonheur ou le malheur qui attend le poète suivant que son amie lui sera clémente ou rigoureuse avant le départ :

(v. 5) O quel depart plein de deuil ou liesse!

1. D'autres indices nous font penser que telle est la vérité et que l'élégie est postérieure à l'épigramme. Celle-ci, d'allure moins pressante que l'élégie, dit « vous » à la bien-aimée, tandis que l'élégie la tutoie. En plaçant l'épigramme avant l'élégie, nous aurions peut-être une explication du fait bizarre sur lequel j'ai attiré l'attention dans une note précédente (p. 64, n. 2) : c'est l'interrogation par laquelle débute l'épigramme : « Où allez-vous, Anne? que je le sache. » Le poète aurait composé l'épigramme LXXIII aussitôt après avoir recueilli les premiers bruits, encore vagues, d'un prochain grand départ de son amie. Quand il écrit l'élégie II, le départ n'est que trop certain. Si l'on adopte cette explication, l'épigramme LXXII peut se placer dans les deux ou trois premiers mois de 1528 (n. st.). Nous allons voir en effet que l'élégie a dû être composée en avril-mai 1528.

2. Marot y est encore revenu plus tard, en Italie, dans l'épigramme CXLVIII, *De son feu, et de celluy qui se print au Bosquet de Ferrare* (Jannet, t. III, p. 60-61) : le poète y parle encore de son feu et de la rigueur d'Anne, qui paraît décidément ne lui avoir jamais rien accordé.

Marot a déjà posé une alternative analogue dans l'épigramme CCIX, visiblement antérieure à l'élégie, car il n'y est pas encore question de départ :

> L'heur ou malheur de votre cognoissance
> Est si douteux en mon entendement [1],
> . . . . . .

4° L'élégie contient une allusion rapide aux craintes que pourrait éprouver l'amie (v. 47-50). Il est vrai que le poète les réfute; mais encore éprouve-t-il le besoin de les réfuter. Qu'on se reporte à l'épigramme CLI, *à Anne tencée pour Marot* [2], et l'on verra que cette jeune personne d'excellente famille avait autour d'elle des surveillants prêts à seconder au besoin sa chasteté naturelle.

En somme l'élégie IIe reprend un certain nombre de thèmes qui pris à part peuvent passer, il est vrai, pour des lieux communs amoureux [3], mais qui se retrouvent précisément dans les pièces consacrées à Anne, et dont la réunion en faisceau fournit une présomption en faveur de notre thèse.

Voici maintenant des allusions à des faits précis. Elles ont d'autant plus de prix que les élégies de Marot sont en général, comme on le sait, très peu circonstanciées :

1° Le poète a rappelé dans la IIe élégie l'histoire antérieure de son amour et l'alliance autrefois conclue entre lui et son amie. Il n'a pas encore reçu la confirmation définitive de cette alliance, et il ajoute :

> (v. 43) Las! s'il t'eust pleu, bien je l'eusse obtenue
> Depuis le temps de la tienne *venue*.

Or ce mot précis que je souligne trouve son commentaire dans épigramme XXX, relative à ce même départ, qui a été décidément une date importante dans la vie sentimentale de Marot :

> Incontinent que je te vis *venue*,
> Tu me semblas le clair soleil des cieulx [4].

Anne s'est donc présentée à Marot comme une apparition. Il l'a

1. Éd. P. Jannet, t. III, p. 83.
2. *Id., ibid.*, p. 62.
3. M. Vianey a déjà démêlé l'influence de certains poètes italiens dans quelques-unes des pièces relatives à Anne (*Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, par Joseph Viarey; pp. 46-49).
4. Éd. Pierre Jannet, t. III, p. 16.

vue venir un jour, sans doute à la cour d'Alençon, et il a reçu le coup de foudre.

2° J'ai gardé pour la fin l'allusion la plus décisive, celle qui nous donnera sûrement la date du coup de foudre. Il éclata dans un ciel de mai : le poète nous le dit assez pour que nous n'en doutions point; en deux couplets égaux et symétriques, — un peu trop symétriques pour exprimer une douleur vraie, — il déclare que dorénavant le mois de mai sera pour lui un mois de joie ou de deuil selon que son amie aura confirmé ou non l' « alliance » jadis conclue à cette date; chaque couplet a pour refrain, — sauf la variante nécessaire :

(v. 35-36 Veu qu'en ce temps fut faicte l'alliance
et 42-43) Dont je { perdray / obtiendray } la totalle fiance.

Or, évoquant cette même date, le poète s'écrie :

(v. 27) O moys de may *pour moy trop sec et maigre* !

Comprenez : parce que ce mois, qui lui avait donné tant d'espérances, a été stérile pour lui, pauvre amant platonique. Le sens général est clair; mais le vers contient une allusion précise qui ne se comprend que si l'on se souvient du dizain examiné plus haut et du printemps diluvien de 1527. Alors le sens de « pour moy » s'éclaircit. Ce mois de mai a été humide pour tout le monde, mais sec pour le poète, — métaphoriquement s'entend.

Du même coup nous sommes fixés sur la date du coup de foudre et sur la date approximative où fut composée la deuxième élégie. Marot nous apprend en effet qu'il patiente depuis un an :

(v. 21) Un an y a que par toy commencée
Fut l'amytié...

Trois vers plus loin, il se reprend et ajoute avec plus de précision :

(v. 25) Un an y a (ou il s'en faut bien peu)

Dès lors, nous concluons que Marot écrit son élégie au printemps de 1528, peut-être en avril, peut-être même au commencement de mai, dans le cas où son amour aurait débuté vers la fin de mai 1527 et où l'expression « il s'en faut bien peu » représenterait

une simple différence de quelques jours. Remarquons que cette chronologie concorde avec l'histoire d'Anne de Beauregard. Sans doute Renée de France ne devait quitter son pays qu'en septembre. Mais son mariage avec Hercule d'Este allait se faire le 28 juin. Mariage et départ étaient prévus depuis plusieurs mois, et l'on n'attendit sans doute pas au dernier moment pour constituer une suite à la duchesse. Anne put être désignée comme fille d'honneur dès les premiers mois de l'année 1528.

Mes recherches confirment en somme l'hypothèse présentée par M. Fromage. Mais nous divergeons sur un point. On vient de voir que Marot et Anne conclurent leur « alliance » platonique en mai 1527. Or, d'après M. Fromage, les « premières amours d'Anne et de Clément » se placent « sûrement avant 1525[1] ». Remplaçons 1525 par 1526, M. Fromage n'ayant pas tenu compte de la différence de calendrier : il reste encore une marge d'un an et même davantage. Si l'on y regarde de près, l'assurance de M. Fromage se fonde uniquement sur l'épigramme LXI adressée à Ysabeau[2] et commençant ainsi :

Quand j'escriroys que je t'ay bien aymée
Et que tu m'as sur tous autres aymé,
Tu n'en serais femme desestimée,
Tant peu me sens homme désestimé ;
Petrarque a bien sa maistresse nommée
Sans amoindrir sa bonne renommée ;
Donc, si je suis son disciple estimé,
Craindre ne fault que tu en sois blasmée ;
D'Anne j'escry, plus noble et mieulx famée,
Sans que son loz en soit point deprimé.

J'ai beau relire cette épigramme, je n'y trouve point la révélation d'une date ; rien en elle ne prouve qu'elle ait dû être composée précisément aux alentours de l'emprisonnement de Marot. Elle fait allusion à des amours anciennes, bien éteintes, comme on peut le voir tout de suite aux parfaits indéfinis du début. Rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été écrite après le mois de mai 1527. Sans doute cette épigramme méprisante constitue ainsi une vengeance bien tardive, partant peu sympathique ; même si l'on songe que Marot avait eu fort à se plaindre de cette ancienne maîtresse, il fait une assez désagréable figure de « snob » lorsqu'il toise la rotu-

1. *Bull. Soc. Hist. du Protest. fr.*, 1910, p. 122.
2. Éd. Jannet, t. III, p. 27.

rière Ysabeau de la hauteur du rang social où l'ont perché ses nouvelles et aristocratiques amours. Mais il est probable qu'Ysabeau ne s'était pas tenue pour satisfaite d'avoir fait incarcérer Clément, et qu'une « vendetta » se poursuivit entre eux bien après les événements du carême 1526. Je parle ici d'après M. Fromage lui-même, qui, par une très ingénieuse conjecture, a reconnu notre Ysabeau parmi ces « dames de Paris » à qui Marot adressa en 1529 des « adieux » peu flatteurs, des « excuses » ironiques et une longue épître injurieuse[1]. Si la vindicative Ysabeau était encore en guerre avec Marot en 1529, elle pouvait bien l'être en 1527 et en 1528. Rappelons-nous d'autre part que nous ne devons pas vieillir Anne de Beauregard, si nous ne voulons pas être en contradiction avec son épitaphe. Une longue année d'amour à la fois passionné et platonique, c'est vraiment assez pour Marot; M. Fromage voudrait que cette situation eût duré plus de trois ans, en quoi il se montre bien cruel.

J'arrêterai ici l'étude précise du cycle des amours de Marot et d'Anne. Cela ne veut pas dire que je l'aie parcouru dans toute son étendue. Je suis persuadé qu'il faudrait y faire rentrer encore plusieurs pièces et notamment certaines élégies où s'exprime le même genre d'amour timide pour une dame de haute naissance, de conquête difficile, à la fois vertueuse et surveillée, qui a eu le tort — sans doute par inexpérience de jeunesse — de laisser concevoir au poète des espérances vaines et que celui-ci implore en protestant de sa loyauté et de la fermeté de ses sentiments. Plusieurs pièces marotiques répondent à ce signalement. Mais comme je n'ai pas assez de détails précis et de rapprochements topiques à présenter pour justifier ma conviction intime, et comme d'autre part je ne me soucie point de marcher sur les traces de Lenglet-Dufresnoy, je préfère m'abstenir pour le moment d'échafauder des conjectures.

Qu'on me permette cependant un exemple. Tout le monde connaît la jolie ballade qui a pour refrain : « Première et dernière maistresse[2] », et dont voici le premier couplet :

Près de toy m'a faict arrester
Amour, qui tousjours me remord :
Mais d'en partir fault m'apprester,
Sans en ce poursuyvre ma mort.

1. Je ne sais pourquoi M. Fromage place cette querelle en 1528, alors que Guiffrey, par de très bonnes raisons, date de 1529 l'épître des « gracieux adieux » et les pièces qui suivent. (Voir : *Marot*, éd. Guiffrey, t. III, p. 115, note.)

2. Ballade VI (éd. P. Jannet, t. II, p. 67-68) : *D'un amant ferme en son amour.*

Bel Acueil, qui m'a rys, me mord,
Et tourne ma joye en destresse,
Pour avoir quis en trop hault port
Premiere et derniere maistresse.

Pas un détail de ce couplet qui ne réponde point par point à ce que nous savons déjà des amours de Marot et d'Anne. Ainsi on peut rapprocher du premier vers ce vers de la deuxième élégie :

.... et sçachant ta pensée,
Esclave et serf d'Amour fus *arresté.*

Les vers 3 et 4 peuvent parfaitement s'interpréter comme ayant trait au départ de la jeune fille pour l'Italie. Sans doute Bel Acueil est un personnage bien connu et bien banal depuis le *Roman de la Rose*. Mais il est bon de faire remarquer que, par deux fois dans la IIe élégie, et sans employer la personnification traditionnelle, Marot rappelle à son amie qu'elle l'a d'abord encouragé et traité en ami :

(v. 28) O doulx acueil, tu me seras trop aigre
Si ma maistresse avant son departir
En autre goust ne te veult convertir!

Et plus loin, vers la fin de la même élégie (v. 72), le poète s'écrie : Plût à Dieu

....que ton propre vueil
Fust ressemblant à ton si bel acueil!

Marot s'est adressé, dit-il dans la ballade, en trop hault port. Est-il besoin de rappeler qu'Anne était de haute naissance, « de la ligne des dieux », comme s'exprime Marot dans l'épigramme CXX? Et quant à « première maîtresse », cette idée se retrouve encore dans la IIe élégie :

(v. 23) Esclave et serf d'Amour fus arresté,
Ce qui devant jamais n'avoit esté.

C'est la première fois que Marot aimait vraiment. Du moins il l'affirme. En l'affirmant il devait être sincère comme tous les amoureux, mais peut-être aussi était-il véridique, n'ayant connu jusque-là que des amours assez basses et des passades : pour la première fois il « servait » à la manière italienne une « maîtresse » inaccessible. Et si l'on admet que la précédente ballade s'adressait

à Anne, il faut y joindre nécessairement la XIIe chanson[1], qui est dictée par la même inspiration et qui contient plusieurs expressions identiques.

L'idylle de Marot et d'Anne mérite d'être étudiée de près, car son importance littéraire me paraît assez grande : ce long amour platonique dont il est impossible de méconnaître la sincérité malgré certaines traces d'influence italienne, a certainement inspiré à Clément Marot des pièces qui comptent parmi les plus délicates et les plus exquises de son œuvre.

EMMANUEL PHILIPOT

1. Éd. Jannet, t. II, p. 181.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET ROMANTISME

On sait par quels liens nombreux et forts, — en dépit des constrastes évidents et des différences signalées par les intéressés eux-mêmes, — notre romantisme se rattache à notre littérature du XVIIIe siècle. Non seulement le lyrisme de 1820 et de 1830 a ses racines lointaines dans un état d'esprit antérieur à la Révolution, non seulement il répond à des aspirations, à des tendances, à des besoins de la sensibilité et de l'imagination qui préexistaient de beaucoup à sa naissance, mais plusieurs des thèmes qu'il a traités le plus volontiers et avec le plus de magnificence étaient dès lors trouvés, notés, organisés, et n'attendaient plus, pour ainsi parler, que d'être « orchestrés » par un maître. Entre 1760 et 1790, ce n'est pas assez de dire qu'il y a déjà une atmosphère romantique : il y a une âme romantique, qui s'essaye gauchement à se peindre; et l'œuvre accomplie par Chateaubriand et ses successeurs a consisté pour une bonne part à créer à cette âme les moyens d'expression qui lui manquaient, à mettre en harmonie la pensée et la forme, l'inspiration et l'art. Tel développement de Lamartine ou de Musset est en germe, — et parfois mieux qu'un germe, — dans telle page de Rousseau ou de Diderot qu'ils avaient gravée dans leur souvenir, dans tel passage d'un écrivain médiocre, obscur, oublié, qu'ils n'ont sans doute jamais lu, mais qui avait balbutié à son heure ce qu'ils ont chanté à pleine voix un demi-siècle plus tard. La liste des rapprochements de ce genre est déjà longue. Il n'est pas indifférent de la grossir encore, si l'on estime qu'en pareille matière seule la multiplicité des faits concordants peut donner au jugement une assiette certaine, et permettre de mesurer la force et la profondeur d'un courant dont il n'est plus question de constater l'existence.

I

Delille et Victor Hugo.

On connaît, dans les *Voix Intérieures*, la belle rêverie que Victor Hugo a intitulée *Passé*, et datée du 1er avril 1835. Elle a

pour motifs essentiels l'esquisse à grands traits d'un paysage historique, dans l'état où l'ont mis l'abandon et le temps, l'évocation des souvenirs de gloire, d'amour et de beauté qu'il rappelle, et l'impression mélancolique que produit ce contraste sur l'esprit du contemplateur :

C'était un vieux château du temps de Louis treize...
. . . . . .
Sous nos yeux s'étendait, gloire antique abattue,
Un de ces parcs dont l'herbe inonde le chemin,
Où dans un coin, de lierre à demi revêtue,
Sur un piédestal gris, l'hiver, morne statue,
Se chauffe avec un feu de marbre sous sa main.
. . . . . .
Et je vous dis alors : — Ce château dans son ombre
A contenu l'amour, frais comme en votre cœur,
Et la gloire, et le rire, et les fêtes sans nombre,
Et toute cette joie aujourd'hui le rend sombre,
Comme un vase noircit rouillé par sa liqueur.

Dans cet antre, où la mousse a recouvert la dalle,
Venait, les yeux baissés et le sein palpitant,
Ou la belle Caussade ou la jeune Candale,
Qui, d'un royal amant conquête féodale,
En entrant disait Sire, et Louis en sortant...
. . . . . .
O temps évanouis! ô splendeurs disparues!
O soleils descendus derrière l'horizon!

Ce thème avait paru si heureux à Victor Hugo que, deux ans plus tard, il y revint dans une longue pièce qui figure parmi *les Rayons et les Ombres*, *la Statue* (décembre 1837). Cette fois, c'est

Sous un amas de rameaux sans verdure
Une pauvre statue au dos noir, au pied vert,
Un vieux faune isolé dans le vieux parc désert,

que le poète interroge sur les magnificences et les galanteries de jadis :

Sylvain, qu'avez-vous vu quand vous étiez heureux?
Vous étiez de la cour? Vous assistiez aux fêtes?
. . . . . .
Faune! avez-vous suivi de ce regard étrange
Anne avec Buckingham, Louis avec Fontange?

Et se retournaient-ils, la rougeur sur le front,
En vous entendant rire au coin du bois profond?
Etiez-vous consulté sur le thyrse et le lierre,
Lorsqu'en un grand ballet de forme singulière
La cour du dieu Phœbus ou la cour du dieu Pan
Du nom d'Amaryllis enivraient Montespan?

Mais le Faune garde le silence, et le songeur s'enfonce dans les jardins, « rêvant aux jours évanouis » :

J'allais, et contemplant d'un regard triste encore
Tous ces doux souvenirs, beauté, printemps, aurore,
Dans l'air et sous mes pieds épars, mêlés, flottants,
Feuilles de l'autre été, femmes de l'autre temps,
J'entrevoyais au loin, sous les branchages sombres,
Des marbres dans le bois, dans le passé des ombres.

Voilà, n'est-il pas vrai, des impressions romantiques et modernes. Près de soixante ans auparavant, l'âme de l'abbé Delille, cette âme de poète de salon, qu'on se représente si frivole et si vaine, en avait été touchée. Au retour sans doute de quelque promenade à travers le parc dessiné par Le Nôtre, tout retentissant de la cognée des bûcherons, il écrivait cette tirade, qui a pris place au deuxième chant du poème des *Jardins* :

O Versaille! ô regrets! ô bosquets ravissants!...
La hache est à vos pieds, et votre heure est venue.
Ces arbres, dont l'orgueil s'élançait dans la nue,
Frappés dans leur racine et balançant dans l'air
Leurs superbes sommets ébranlés par le fer,
Tombent, et de leurs troncs jonchent au loin ces routes
Sur qui leurs bras pompeux s'arrondissaient en voûtes:
Ils sont détruits, ces bois dont le front glorieux
Ombrageait de Louis le front victorieux,
Ces bois où, célébrant de plus douces conquêtes,
Les arts voluptueux multipliaient les fêtes!
Amour, qu'est devenu cet asile enchanté
Qui vit de Montespan soupirer la fierté?
Qu'est devenu l'ombrage où, si belle et si tendre,
A son amant, surpris et charmé de l'entendre,
La Vallière apprenait le secret de son cœur,
Et, sans se croire aimée, avouait son vainqueur?
Tout périt, tout succombe : au bruit de ce ravage,
Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage?

Tout ce peuple d'oiseaux, fiers d'habiter ces bois,
Qui chantaient leurs amours dans l'asile des rois,
S'exilent à regret de leurs berceaux antiques.
Ces dieux, dont le ciseau peupla ces verts portiques,
D'un voile de verdure autrefois habillés,
Tout honteux aujourd'hui de se voir dépouillés,
Pleurent leur doux ombrage; et, redoutant la nue,
Vénus même une fois s'étonna d'être nue.
Croissez, hâtez votre ombre, et repeuplez ces champs,
Vous, jeunes arbrisseaux; et vous, arbres mourants,
Consolez-vous : témoins de la faiblesse humaine,
Vous avez vu périr et Corneille et Turenne,
Vous comptez cent printemps, hélas! et nos beaux jours
S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours. [1]

Je ne veux pas écraser Delille sous le poids d'une comparaison en règle avec Victor Hugo. Je ne veux pas davantage arguer des rencontres de détail naturellement amenées par l'identité du sujet pour conclure à une dette de l'un envers l'autre. Mais qu'on ferme un instant les yeux sur quelques faiblesses d'expression, sur quelques épithètes surannées, sur quelques artifices de rhétorique classique, pour s'attacher uniquement à la pensée maîtresse, à l'inspiration, au mouvement, à l'accent : on accordera sans doute que le dernier morceau a son charme, et que ce charme est semblable à celui qui naît de la lecture des deux pièces de Victor Hugo. C'est le même parfum de poésie, là frais, pénétrant et fort, ici émoussé et affadi par le temps, mais reconnaissable encore, et prenant de son vague et de sa ténuité mêmes une certaine suavité. Dans cette occasion le talent et l'art du descriptif de 1782 et du lyrique de 1835 ou de 1837 s'élèvent à des hauteurs fort inégales, mais leurs âmes paraissent singulièrement près l'une de l'autre.

II

Loaisel de Treogate et Lamartine.

On sera peut-être moins surpris de trouver de la ressemblance entre l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* et l'un de ses plus obscurs devanciers. Lamartine s'est nourri dans sa jeunesse de la poésie du XVIIIe siècle; il a fait à ses débuts, — et même après, —

1. Ed. Michaud, in-8°, Paris, 1820, p. 76-78.

des vers à la façon de Lebrun, de Delille, de Thomas, de Léonard; on remarque chez lui de temps à autre des habitudes de versifications, des procédés de style et même des hémistiches entiers qu'il a retenus de ses premiers maîtres. Mais c'est à un modeste prosateur que revient la gloire d'avoir esquissé les deux thèmes qui ont reçu dans *l'Isolement* et dans *Milly, ou la terre natale* leur parfait développement.

Ce prosateur, c'est Loaisel de Tréogate. La biographie de ce petit gentilhomme breton, gendarme dans la garde royale, et littérateur à ses heures, présente une curieuse analogie avec celle des représentants du romantisme aristocratique. Né cinquante ans plus tard, il aurait pu être, dans les compagnies rouges et dans la mêlée littéraire, le frère d'armes de Lamartine et de Vigny; il aurait marché à leur coude et serait monté à leur rang, — à moins qu'il ne fût resté en bas avec Gaspard de Pons. Tout ce qu'il a pu faire, étant venu trop tôt, a été de composer dans le genre sombre, cher à Baculard d'Arnaud, une demi-douzaine de romans souvent ennuyeux, parfois ridicules, mais qui sont un utile document sur l'évolution du goût au XVIIIe siècle et l'orientation de la littérature d'avant-garde sous le règne de Lous XVI. L'un d'eux, *Florello* (1776), est comme un premier crayon d'*Atala* et des *Natchez*[1]. Dans les *Soirées de Mélancolie* (1777), dont il a déjà été question ici-même[2], ou trouve un peu de tout ce qui faisait alors fureur en France : du Rousseau, du Gessner, du Young, de l'Ossian et même des *Mille et une nuits*. Il n'est pas étonnant, par suite, qu'on y trouve aussi quelque chose de ce qui devait être goûté et admiré après 1820.

Loaisel, en bon disciple de Rousseau, n'est pas avare de confidences. Il a aimé une jeune femme, qu'il appelle ou qui s'appelle Julie, car il semble bien que ce soit une maîtresse vivante et non une Iris en l'air. En plein bonheur, il a été séparé d'elle par la volonté de parents impitoyables. « La main cruelle du pouvoir » les a arrachés l'un à l'autre; et, tandis que l'infortunée gémit « sous un joug de fer », dans une « enceinte obscure », — quelque couvent sans doute, — il se consume de regrets et de douleur. Il ne pense qu'à l'amante qu'il a perdue; il la cherche en vain dans toute la nature; il n'aspire plus qu'à mourir :

1. Voir dans la *Revue de philologie française et de littérature*, 1901, F. Baldensperger, *Un prédécesseur de René en Amérique*.

2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1909, D. Mornet : *Un préromantique : « Les soirées de mélancolie » de Loaisel de Tréogate*.

O ma Julie! tu me rendis trop heureux!... tout ce qui n'est pas toi m'importune et affecte douloureusement mes organes; ton absence m'a jeté dans un vide que rien ne peut remplir : tout est muet où je suis, excepté mon cœur; il s'élance vers toi, ce cœur consumé de tristesse et d'amour; il ne peut rester où tu n'es pas : malgré l'intervalle immense qui nous sépare, il s'unit encore au tien, il s'enflamme à ses battements précipités.

. . . . . .

Si je parcours ces tranquilles solitudes, je crois errer dans les noires vallées qu'arrose le Cocyte. Dans le jour le plus serein je vois la création triste et morne, comme elle l'est aux approches d'une tempête; les flots de parfums, que ces parterres apportent à mon odorat, ne le font plus frémir voluptueusement.

Je me dis à moi-même : « Que sont ces lacs et ces fontaines? les tableaux désespérants d'une paix qui n'est point dans mon cœur; des objets muets et sauvages. Ah! que leur langage serait énergique, comme leur délicieuse influence pénétrerait tous mes sens, si les pieds de ma Julie foulaient leurs rivages fortunés...

. . . . . .

Ah! si ma Julie est perdue pour moi, si nos brûlants soupirs et nos chastes élans ne doivent plus se confondre, si nos âmes enivrées ne doivent plus s'assoupir au doux murmure du plaisir, que je ne me relève jamais de l'abîme dont je vais bientôt mesurer la profondeur; que ma tombe s'ouvre sous mes pas et se referme à l'instant sur ma tête!...

O ma Julie! que n'ai-je eu le sort des violettes et des roses avec lesquelles j'aimais autrefois à nuancer les beaux lys de ton sein! elles se flétrirent et moururent sur ce trône de l'amour, envié de tous les yeux et de tous les cœurs. Que n'ai-je pas, comme elles, trouvé mon tombeau dans le sein des voluptés, dans ces instants où mon âme, suspendant toutes ses fonctions, semblait accomplir son dernier effort pour s'échapper de son odieuse demeure et s'élancer sur des ailes de feu dans le séjour de l'éternelle paix![1] »

Relisez maintenant les vers de Lamartine :

Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente
N'éprouve devant eux ni charme ni transports;
Je contemple la terre ainsi qu'une ombre errante :
Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.

. . . . . .

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières,
Vains objets dont pour moi le charme est envolé?

1. *Les Soirées de mélancolie* : *A ma Julie*, p. 146 et suiv.

Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

. . . . . .

Qu'importe le soleil? Je n'attends rien des jours.

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carrière,
Mes yeux verraient partout le vide et les déserts :
Je ne désire rien de tout ce qu'il éclaire;
Je ne demande rien à l'immense univers.

. . . . . .

Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore,
Vague objet des mes vœux, m'élancer jusqu'à toi!
Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi...

La plainte de Loaisel n'a pas cette pureté idéale et cette langueur harmonieuse. Elle traîne avec elle des images sensuelles et de voluptueux souvenirs que n'accueille pas la poésie de Lamartine. Mais le rythme général des deux morceaux est sensiblement le même. Ils procèdent du même état d'âme, partent des mêmes impressions, et, entraînés du même mouvement, s'achèvent tous les deux par une aspiration à l'infini.

Dans un autre de ses poèmes en prose, Loaisel, longtemps exilé, pour des raisons inconnues, de son pays natal, dit sa joie de voir enfin se lever les obstacles qui l'en tenaient éloigné. Son âme nostalgique anticipe les douces émotions du retour. Il songe avec tendresse au vieux manoir, à l'étang, aux murs, à la terrasse, au jardin témoin de ses premiers jeux, à l'allée de gros chênes, à la fontaine entourée de gazon :

C'était là que le plus vertueux des pères, débarrassé des occupations du jour et des soins de l'étude, venait souvent avec son heureuse famille se délasser de ses utiles travaux. C'était là que la voix du sentiment se faisait entendre à des cœurs sans artifice, et que les douces leçons de la sagesse se mêlaient aux amusements de l'innocence...

Il compare cet humble coin de terre aux pays merveilleux qu'il a rêvés :

Transporté sur les ailes de l'imagination, j'ai vu bien des climats; j'ai vu ces lieux délicieux que l'Arne et le Tibre arrosent; j'ai vu ces endroits fortunés que les Orientaux nomment les jardins du monde; j'ai parcouru la Natolie (*sic*), les pays de Suze, d'Alep, de Chavilach et l'Arabie heureuse; j'ai respiré dans le verger de Damas, dans le erritoire de Bavan et sur les bords de la rivière d'Abulla; mais au

milieu de ces contrées fécondes dont je me peignais tous les charmes, où j'aimais à m'égarer, je ramenais toujours un œil de préférence sur mon toit rustique...

Il a connu les enchantements de Paris :

Ces palais d'une architecture aérienne, ces forêts enchantées, ce concours de beautés symétriques et champêtres qui le disputent au merveilleux des fables et qui embellissent les avenues de la capitale n'ont servi qu'à me faire regretter l'habitation qui m'a vu naître.

Il se réjouit de penser que désormais il doit y vivre et, un jour, y mourir :

Je vais la revoir enfin pour ne plus la quitter et m'y ensevelir pour toujours : déjà mort à l'univers, j'y attendrai dans une douce mélancolie, un trépas plus doux encore...

Et, comme il ne saurait oublier Julie :

Sans murmure et sans trouble, j'attendrai d'un Dieu bienfaisant l'union de deux cœurs qu'il semble avoir destinés l'un pour l'autre [1].

Mais ces tableaux, ces comparaisons, ces regrets, ces élans, tout cela c'est encore du Lamartine avant l'heure. Lui aussi, dans son « brillant exil » de Florence, le poète a frémi au nom de la patrie. Lui aussi il évoque dans une vision rapide les montagnes, les vallons, les saules, les murs noircis, la fontaine. Lui aussi il a vu, et, plus heureux que Loaisel, admiré dans leur réalité, les plus splendides paysages :

J'ai vu des cieux d'azur où la nuit est sans voiles...
J'ai vu des monts voilés de citrons et d'olives...
J'ai vu ces fiers sommets, pyramides des airs,
Où l'été repliait le manteau des hivers...
J'ai visité ces bords et ce divin asile
Qu'a choisis pour dormir l'ombre du doux Virgile...

Et son cœur n'est pas là :

Mais il est sur la terre une montagne aride...
Il est dans ces déserts un toit rustique et sombre...
Rien n'y console l'œil de sa prison stérile,
Ni les dômes dorés d'une superbe ville,

1. *Les Soirées de mélancolie* : *Le Port*, p. 151 et suiv.

Ni le chemin poudreux, ni le fleuve lointain,
Ni les toits blanchissants aux clartés du matin...

Et c'est là qu'est son cœur!

Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père,
La salle où résonnait sa voix mâle et sévère,

quand

...encore palpitant des scènes de sa gloire,
De l'échafaud des rois il nous disait l'histoire,
Et plein du grand combat qu'il avait combattu,
En racontant sa vie enseignait la vertu.
Voilà la place vide où ma mère à toute heure,
Au plus léger soupir, sortait de sa demeure...
Là, mes sœurs folâtraient, et le vent dans leurs jeux
Les suivait en jouant avec leurs blonds cheveux...

Dans cet asile il souhaite, lui aussi, de finir en paix sa vie :

Puissé-je, heureux vieillard, y voir baisser mes jours,
Parmi ces monuments de mes simples amours?

Cette fois encore, le romantique et le préromantique, assaillis des mêmes souvenirs, guidés par le même instinct, émus des mêmes sentiments, ont assemblé, — avec quelle différence de talent et de style! — les mêmes images, selon la même loi et presque dans le même ordre, pour aboutir à la même conclusion. Et cette rencontre prouverait en passant que Lamartine, pour énumérer les pays du soleil, n'avait pas besoin, comme on l'a supposé[1], de s'inspirer de la célèbre romance de Mignon, puisque, sans la connaître, Loaisel avait trouvé ce mouvement avant lui.

*
* *

Est-il nécessaire, en terminant, de déclarer qu'en rapprochant ces textes on n'a entendu ni rabaisser la gloire de deux maîtres, ni contester leur originalité, ni même diminuer leur part d'invention? Il n'est pas douteux que Victor Hugo n'ait lu dans sa jeunesse le poème des *Jardins*; mais, en 1835, il avait eu le temps de l'oublier. Et il est infiniment peu probable que Lamartine ait jamais connu ni l'ouvrage, ni le nom de l'auteur des *Soirées de mélancolie*. J'ai

1. *Revue d'Histoire littéraire*, juillet-septembre 1911, F. Baldensperger, *Notes sur les sources de deux « Harmonies » de Lamartine.*

déjà dit quel intérêt historique pouvaient offrir, à mon avis, des comparaisons de ce genre. Elles tendent, par surcroît, à confirmer cette vérité morale et littéraire, que les grands poètes ne sont pas tels pour avoir conçu leurs œuvres au-dessus et en dehors de l'humanité, mais, tout au contraire, pour avoir exprimé, avec plus de puissance, d'éclat, de plénitude et de profondeur ce que d'autres hommes, avant eux ou autour d'eux, avaient senti à la mesure de leurs forces et insuffisamment rendu.

Edmond Estève.

LA SIGNIFICATION DU « SATYRE » ET LA PHILOSOPHIE DE VICTOR HUGO DE 1854 A 1859

Dans son très utile ouvrage sur *la Philosophie de Victor Hugo*[1], M. Paul Berret a été amené deux fois à parler de mon article, paru dans les *Mélanges Chabaneau*, sur *la Signification philosophique du « Satyre »*; et deux fois j'ai eu cette malchance, qu'il en parlât d'une façon erronée ou, si l'on veut, d'une façon qui me paraît erronée. Et sans doute il importerait peu au public, si, dans ce désaccord entre M. Berret et moi, j'étais le seul intéressé. Mais, s'il ne va pas de moins en tout ceci que du jugement à porter sur un des chefs-d'œuvre du poète, et de l'idée même qu'on doit se faire de sa philosophie, on m'excusera de discuter un peu avec mon contradicteur et d'examiner rapidement :

1° Si les critiques qu'il m'adresse sont exactes;

2° Si *le Satyre* n'a pas plus de portée qu'il ne lui en attribue;

3° Si la doctrine religieuse du songeur-poète en 1854-1859 était le panthéisme ou le déisme.

I

Et d'abord, les deux passages où M. Berret s'occupe de mon article sont contradictoires.

Page 29, n. 1, citant un vers « panthéiste », il écrit en note : « Nous ne pensons point, contrairement à ce qui a été dit, que ce vers soit une *imprudence d'expression* de Victor Hugo. [Cf. La signification philosophique du *Satyre* par E. Rigal. Mélanges Chabaneau, Romanische Forschungen, Band XII, page 20.] Nous croyons au contraire qu'il fait partie intégrante de son système. » — Et, page 96, nous lisons : « Le même critique (c'est moi) affirme... que la philosophie même de Hugo, parce qu'elle est

1. *La philosophie de Victor Hugo (1854-1859) et deux myth es de la Légende des Siècles : le Satyre — Pleine mer-Plein ciel*, Paris, Paulin, 1911, in-8. J'ai dit ailleurs tout le bien que je pense de cette thèse complémentaire de M. Berret, et surtout de sa thèse principale : *Le moyen âge européen dans « la Légende des Siècles » et les sources de Victor Hugo* (Voir *Revue des langues romanes*, septembre 1911, p. 519-522).

panthéiste, s'accorde avec les tendances d'un siècle qui allait au panthéisme, si le christianisme ne l'avait arrêté. »

Si j'ai dit que la philosophie de Victor Hugo était panthéiste, comme le veut la page 96, je n'ai pu dire, comme le veut la page 29, que cette philosophie ne paraissait (et à de très rares endroits) panthéiste que grâce à des *imprudences d'expression*. Évidemment l'une des deux pages se trompe; et c'est la page 96, où une *imprudence d'expression* de M. Berret attribue à la philosophie même du poète ce qui s'appliquait, dans mon article, au dénouement apparent, à la conclusion apparente du *Satyre*.

M. Berret (p. 96) assure encore que, d'après moi, « le paganisme du *Satyre* est celui de la *Renaissance* », et il s'écrie : « Non, le paganisme de Victor Hugo n'est pas celui de la Renaissance. Hugo est le plus éloigné possible de la piété d'un disciple respectueux des dieux et des fables païennes, comme l'était Ronsard. »

Ai-je bien dit ce qu'on me fait dire? Je n'ai pas, il est vrai, signalé dans *le Satyre* une parodie mythique renouvelée d'*Orphée aux Enfers*; mais, comme M. Berret et avant M. Berret, j'ai montré comment le chant du Faune répétait la déclaration du Vautour dans le poème *Dieu*; comment, par suite, il accusait les dieux d'être infâmes et de rapetisser l'univers. Seulement, il me paraissait aussi que remonter aux temps mythologiques, faire chanter la flûte prophétique de Pan et évoquer, même pour les railler ou les maudire, les divinités du paganisme, c'était rappeler et symboliser la Renaissance, qui, après des siècles d'oubli, les avait fougueusement ressuscitées.

Enfin, M. Berret s'étonne de ce que j'ai dit que le XVIe siècle « s'est attaché passionnément à l'univers, qu'il a agrandi par la science ». « Non, s'écrie-t-il encore, le XVIe siècle n'a pas été le siècle des grandes découvertes scientifiques; il ne saurait sur ce point être mis en comparaison avec le XIXe, et ce sont les inventions de ce XIXe siècle, la locomotive et le ballon, que Victor Hugo célèbre dans *le Satyre*. »

Je n'ai, on peut le croire, nullement confondu le XVIe siècle et le XIXe; je n'ai pas cru que le Satyre, alors que, dans son enthousiasme lyrique, il prédisait la locomotive et le ballon, entendît par là célébrer des conquêtes scientifiques du XVIe siècle; mais j'ai pensé et j'ai dit que le poète avait eu sans doute ses raisons pour placer cet hymne et cette prédiction du Satyre sous l'invocation

du siècle où Copernic a renversé la mesquine cosmogonie du christianisme orthodoxe, où Giordano Bruno a payé de la vie sa croyance à l'infinitude et à l'éternelle évolution de l'univers.

Seulement, que Victor Hugo ait voulu faire du *Satyre* une œuvre « représentative du XVIe siècle », c'est précisément ce que M. Berret ne veut pas admettre. Il cite, pour s'inscrire en faux contre elle, cette assertion de mon article :

« A coup sûr, Victor Hugo, quand il a écrit *le Satyre*, se proposait pour but de donner une peinture symbolique du XVIe siècle, vu par certains de ses côtés, et ce but, il ne laisse pas de l'avoir atteint. »

Et il s'empresse d'ajouter :

« Il me semble que nous avons suffisamment démontré le contraire. »

II

Qu'est-ce donc que M. Berret, dans sa thèse complémentaire et, plus encore peut-être, dans sa thèse principale, a démontré? Je serai d'autant plus heureux de le reconnaître, que, plus qu'un autre, j'aurai à tenir compte de ses découvertes et de ses conclusions.

Sans doute, dans mon livre sur *Victor Hugo poète épique*, j'avais avoué que Victor Hugo a souvent sacrifié ses devoirs de poète historien à son orgueil de mage, à ses préjugés d'homme politique, à ses rancunes et à ses haines d'exilé. Dans l'article sur *le Satyre*, j'ai eu soin de déclarer aussi que le poète songeait trop à lui-même et à son temps, quand il faisait demander par le Satyre :

> Partout une lumière, et partout un génie;

quand il le faisait s'écrier :

> Un roi, c'est de la guerre; un dieu, c'est de la nuit;

et quand il lui faisait chanter le progrès presque dans les mêmes termes qui devaient servir à *Plein Ciel*. Mais, en dépit de ces réserves, j'ai encore trop cru çà et là au sérieux et à l'objectivité des peintures historiques ou légendaires de celui qui, en composant les *petites épopées*, ne savait assez ni se plier aux exigences d'une documentation exacte, ni oublier qu'il avait composé *Napoléon le Petit* et *les Châtiments*.

M. Berret, au contraire, en s'attachant sans cesse à rapprocher les vers de *la Légende* de certains écrits antérieurs ou de certaines notes antérieures du poète; — en le montrant qui puisait en hâte, et souvent de la façon la plus fantaisiste, dans quelques livres préférés, notamment dans le dictionnaire de Moréri; — en prouvant qu'il se faisait l'écho de tous les bruits contemporains et qu'il subissait l'influence de maints penseurs ou soi-disant tels, dont il recevait les écrits; — M. Berret nous force à faire dans *la Légende* une part plus grande à la satire, au bric-à-brac de l'érudition, et à une philosophie plus ou moins personnelle.

Est-ce à dire qu'il faudra maintenant exagérer dans ce nouveau sens, et ne plus rien voir d'historique ou même de légendaire dans les *petites épopées*? Ratbert veut ressembler à Napoléon III, l'infâme Agnès à la reine Hortense, et Fabrice à l'exilé de Guernesey; le meurtre d'Isora rappelle celui de l'enfant de *la Nuit du quatre* : à bien des égards cependant, *la Confiance du marquis Fabrice* est *représentative* de l'Italie du moyen âge, et l'on ne comprendrait pas que ce poème figurât dans une autre section de *la Légende* que celle où le poète l'a placé.

Convient-il de regarder d'un tout autre œil *le Satyre* et, comme fait M. Berret, d'y trouver — ni plus ni moins que dans *Pleine mer-Plein ciel* — une expression symbolique des seules opinions du poète?

Pourquoi *le Satyre* figure-t-il dans la section *Seizième siècle*, au lieu de figurer, comme *Pleine mer-Plein ciel*, dans la section *le Temps présent*? Pourquoi le héros du mythe est-il un personnage mythologique en lutte avec d'autres personnages mythologiques, au lieu d'être une manifestation récente du génie humain, comme le Léviathan de Brunel, décrit dans *Pleine mer*, et le dirigeable de Pétin, célébré dans *Plein ciel*? Pourquoi ces titres, que Victor Hugo a cherchés expressifs : dans les éditions, *Renaissance — Paganisme*; dans le manuscrit, *le mythe*, — *le monde*, — *le poème païen retrouvé*? Ne serait-ce pas, tout bonnement, parce que le poète a distingué du temps présent le XVIe siècle; parce qu'il a voulu que le XVIe siècle parût à ses lecteurs ce qu'en effet il a été : la résurrection du *monde païen*, du *poème païen*, du *mythe païen*?

Et de même, était-il besoin à Hugo d'une érudition et de connaissances scientifiques bien étendues, — ne lui suffisait-il pas, si l'on y tient, de ses livres de chevet et de son Moréri pour savoir que le XVIe siècle avait réagi contre les étroites doctrines religieuses de l'âge précédent en réhabilitant la chair et la vie, en donnant l'essor à la science du monde, en concevant le progrès et l'émancipation de l'homme?

On nous dit :

« Non, la philosophie de Hugo ne soupçonne ni le panthéisme latent et inavoué d'un Vanini, ni même le panthéisme prudemment accommodé au christianisme d'un Giordano Bruno. Hugo n'a eu d'autres maîtres que les encyclopédistes, Diderot, Delisle de Sales, et leurs héritiers saint-simoniens, ou en passe de l'être : Boucher de Perthes, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Hennequin, Weill et toute l'école. »

En quoi la connaissance des encyclopédistes et des saint-simoniens empêchait-elle Hugo de connaître d'une façon plus ou moins précise les tendances panthéistes qui se sont fait jour au XVIe siècle? et pourquoi n'aurait-il pas, au contraire, utilisé ce que lui apprenaient ses maîtres pour caractériser une époque où ces maîtres avaient eu des précurseurs?

A vrai dire, M. Berret a une raison grave de ne pas admettre que le panthéisme du *Satyre* symbolise un des côtés du XVIe siècle : c'est que, pour lui, ce panthéisme est l'expression d'une croyance que professait Hugo lui-même de 1854 à 1859. Mais cette idée, si importante pour l'intelligence de notre poète, est-elle justifiée par les faits et par les textes? C'est ce qu'il me paraît impossible de concéder.

III

Avec MM. Faguet et Souriau, M. Berret reconnaît[1] qu'antérieurement à l'exil, Victor Hugo était *déiste et non panthéiste*, qu'*il distinguait nettement Dieu du monde*. De 1860 à 1877, il nous dit que le songeur a de nouveau « renié certaines de ses hypothèses, il a évolué vers un déisme plus net[2] ». Si bien que le déisme de Victor Hugo, ce déisme si profondément enfoncé en lui, qu'il a toujours résisté aux railleries comme aux flatteries de courtisans athées, et qu'il allait, en face des blasphèmes, jusqu'à se manifester par des larmes, ce déisme aurait, de 1854 à 1859 environ, subi une éclipse tout exceptionnelle. Il faudrait des raisons bien exceptionnelles aussi pour que le fait se fût produit, et il faudrait des arguments bien péremptoires pour nous amener à l'admettre.

Or, si M. Berret nous montre que le pythagorisme étrange de Hugo lui est commun avec plusieurs de ses contemporains, dont les livres auraient eu sur lui une influence, il ne nous signale cette

1. P. 23.
2. P. 26.

croyance panthéiste que chez Hennequin, dont le poète disait que les ouvrages étaient « entachés de folie [1] ». Est-ce à cet auteur si favorablement jugé que serait dû le revirement de Victor Hugo?

Ce revirement ne se montre guère dans la composition du poème *Dieu* (1855), si capital pour la connaissance de la philosophie hugolienne. Hugo y passe en revue les doctrines métaphysiques, classées dans un ordre de beauté et de vérité croissantes. Et, successivement, nous voyons défiler l'athéisme (représenté par *la chauve-souris*), le scepticisme (*le hibou*), le manichéisme (*le corbeau*), le paganisme (*le vautour*), le mosaïsme (*l'aigle*), le christianisme (*le griffon*), le rationalisme (*l'ange*). C'est ici que devrait figurer le panthéisme, s'il était pour le poète, en 1855, supérieur au rationalisme déiste. Mais il n'est pas plus question de panthéisme ici, qu'il n'en a été question précédemment : le rationalisme est suivi de « ce qui n'a pas encore de nom », *l'ange* est suivi de *la lumière*; et *la lumière*, en dépit de ses efforts vers l'agnosticisme, ne peut s'empêcher d'être déiste encore.

Mais, va nous dire M. Berret, c'est dans le rationalisme lui-même que le poète met son panthéisme, et c'est par *l'ange* qu'il le fait exprimer. En effet, M. Berret (et c'est sa seule démonstration) cite deux paroles de *l'ange*, où il m'accuse de ne voir que des *imprudences d'expression*.

Examinons-les.

L'ange dit, au vers 872 [2] :

> Tous les êtres sont dieu, tous les flots sont la mer,

et cela a bien l'air panthéiste; mais lisons tout le passage :

> Ce n'est point un motif, parce qu'on est petit,
> Pour ne pas être vu; nul en vain ne pâtit;
> Dieu n'est pas le myope immense de l'espace.
> L'aboiement de l'écueil qui jamais ne se lasse,
> Le tonnerre, le vol de l'astre échevelé,
> Tous les rugissements du vent démuselé,
> La trombe, le volcan font, dans l'éternel gouffre,
> Moins de bruit que ce cri d'un moucheron : Je souffre!
> Tous les êtres sont dieu; tous les flots sont la mer.
> (Vers 865-872, p. 203 de l'éd. définitive in-12.)

Ce Dieu, qui « n'est pas le myope immense de l'espace »; ce

1. P. 46.
2. 850, d'après M. Berret, p. 29.

Dieu, distinct du monde, devant qui l'infiniment grand et l'infiniment petit sont égaux, c'est le Dieu si souvent et si éloquemment célébré par l'auteur des *Harmonies* et de *Jocelyn*. Et la preuve, c'est que voici la même idée exactement, rendue par *l'ange* dans des vers qui, cette fois, ne prêtent pas à confusion :

> Qu'est-ce que le rayon a de plus que la bête?
> Le tigre a sa fureur, le ciel a sa tempête;
> Tout est égal à tout;
> L'insecte vaut le globe; et, soleils, sphères, gloires,
> Tous les géants égaux à tous les infusoires
> *Gisent sous dieu debout.*
>
> . . . . . .
>
> Vie, être! ô précipice obscur! horreurs sacrées,
> Où Dieu laisse en rêvant tomber des empyrées
> Et des créations!
> (Vers 1232-1237 et 1241-1243, p. 219.)

Voici le second texte cité par M. Berret :

> Dieu! Dieu! Dieu! l'âme unique est dans tout, et traverse
> L'âme individuelle, en chaque être diverse;
> Tout char l'a pour essieu...
> (Vers 1280-1282, p. 221.)

Je n'ai qu'à poursuivre la citation, et voici de nouveau Dieu distinct du monde, Dieu lumineux en face du monde obscur :

> La tête de mort blême, au fond de l'ombre immonde,
> Par un de ses deux trous, sinistre, voit le monde,
> Et par l'autre voit Dieu.
> (Vers 1283-1285.)

Il y a dans les déclarations de *l'ange* du pythagorisme plus ou moins étrange, mais du panthéisme non pas. Le Dieu personnel, rémunérateur, *pardonneur* du déisme s'y montre, au contraire, partout :

> Tremble! pas d'action qu'on puisse dérober
> A Dieu, pour qui dans toi veille ta conscience....
>
> Dieu, l'avertisseur juste, incessamment regarde
> La vie, et dans le vent murmure : Prenez garde!
> Il suit des yeux le choc des bons et des mauvais....
>
> Oui, l'horreur et le mal peuvent aux yeux de Dieu
> Se verser tout à coup en urnes de lumière.
> (Vers 993-4, p. 208; 1026-8, p. 210; 1903-04, p. 213.)

Et si de ces vers, déjà suffisamment caractéristiques, on voulait un commentaire dont l'autorité fût irrécusable, je ne l'emprunterais qu'à Hugo lui-même et je n'irais le chercher que dans le livre de M. Berret. Voici ce que le *Journal de l'exil*, rédigé par Adèle Hugo, rapporte des propos métaphysiques du poète :

« *Dieu existe; mais, étant absolu, parfait, il n'a pas créé l'absolu et le parfait, parce qu'il se serait reproduit lui-même. Alors Dieu a créé l'imparfait et le relatif*, et il y a mis l'homme. L'homme souffre parce qu'il est dans l'imparfait et le relatif. L'homme souffre parce qu'il expie. Il expie dans ce monde une faute qu'il a commise dans un monde antérieur. Il ignore quelle est cette faute, ce péché originel, mais il en a le sentiment. Ce sentiment du péché antérieur se trouve dans toutes les religions.

« De la bonne ou de la mauvaise conduite de l'homme dépend sa rentrée dans l'existence primitive et heureuse, et, de la même manière, chaque chose de la nature se transformera. La vie minérale passe à la vie organique végétale, la vie végétale devient la vie animale dont le spécimen le plus élevé est le singe. Au-dessus du singe commence la vie intellectuelle. L'homme occupe le plus bas degré de l'échelle intellectuelle, *échelle invisible et infinie par laquelle chaque esprit monte dans l'éternité et dont Dieu est le sommet.* »

(17 avril 1852, dans Berret, p. 33-34.)

Après tous ces textes et tous ces faits, peut-il encore être question du panthéisme de Victor Hugo?

IV

Le déisme lui tenait tant à cœur, au contraire, que, même dans ce *Satyre* où le panthéisme paraît triompher, il n'a pu se tenir de rendre hommage au Dieu personnel qu'il avait coutume d'invoquer. Et c'est le Satyre lui-même, c'est Pan, c'est le grand *Tout* qu'il a chargé, avant que tombassent à genoux devant lui Jupiter et les autres dieux, de s'incliner pieusement devant le Dieu personnel, *l'Inconnu sublime* :

Quelqu'un est.
Mais celui-là, jamais l'homme ne le connaît.
L'humanité suppose, ébauche, essaie, approche;
Elle façonne un marbre, elle taille une roche

Et fait une statue, et dit : Ce sera lui.
L'homme reste devant cette pierre ébloui ;
Et tous les à peu près, quels qu'ils soient, ont des prêtres.
(*Le Satyre*, IV, *l'Étoilé*, vers 665-671.)

Qu'est-ce à dire, sinon que le panthéisme a pu être utile à certaines heures pour débarrasser le monde des faux dieux, des *religions*, qui le rapetissaient et le corrompaient; mais que ce panthéisme, tout provisoire, doit s'incliner devant le Dieu vrai et inconnaissable, devant la *religion*? Et c'est ce que j'ai appelé « la signification philosophique du *Satyre* ».

Pourquoi M. Berret, qui prenait la peine de critiquer assez longuement le préambule de mon article, n'a-t-il pas pris celle d'examiner, soit pour le rejeter, soit pour l'admettre, ce qui en était la partie essentielle? En tout cas, je n'ai pas à refaire ma démonstration, qui n'a été ni infirmée ni discutée.

Et je demande, une dernière fois, si l'intérêt du poète et celui de la vérité ne sont pas d'accord pour exiger du *Satyre* une interprétation moins étroite que celle qu'on nous propose.

Eugène Rigal.

Cet article était déjà écrit et envoyé à la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, quand a paru l'édition de *Dieu* (et de *la Fin de Satan*) donnée par M. Gustave Simon et imprimée par l'Imprimerie nationale. Comme elle est enrichie de nombreuses additions au texte, d'un *reliquat* et de variantes, mon devoir était d'y chercher ce qui pouvait appuyer contre ma propre opinion l'opinion de M. Berret, et je n'ai pas manqué de le faire.

Les additions se rapportent surtout à la deuxième partie du livre Ier : *les Voix*, et n'intéressent point notre étude.

Dans le *reliquat*, p. 586, je remarque des vers qui rappellent vaguement des vers fameux dans la huitième vision de *la Chute d'un Ange* :

Qui pourrait séparer le rayon de l'aurore?....

Accusé de panthéisme, le passage de *la Chute d'un Ange* a été, plus ou moins adroitement, corrigé par Lamartine; le passage que je vais citer aurait-il eu besoin, lui aussi, de retouches pour s'accommoder au déisme?

Quant au lien qui joint tous les mondes ensemble,
Qui mêle l'être à l'être, et fait de toutes parts
Une harmonie avec tous ces monstres épars,
Quant au rapport profond, loi suprême et bénie,
Qui fait que tout se tient dans la sphère infinie
A travers la durée et les immensités,
Il est; mais il échappe aux êtres limités
Dont la foule au hasard naît et meurt, sort et rentre;
Pour voir tous les rayons, il faut être le centre;
Dieu seul voit l'unité de la création.

« Dieu seul voit l'unité de la création » répète ce qu'a écrit maintes fois le déiste, voire le catholique Victor Hugo.

P. 626 se lisent des titres provisoires, essayés par le poète. On y distingue celui-ci : « Que la nature a un moi ». A rapprocher de ces définitions bien connues, et sur lesquelles on peut consulter Guyau : « Le moi de l'infini, c'est Dieu. — Le moi d'en haut c'est Dieu. — Le moi latent de l'infini patent. » Peut-être Dieu est-il immanent à l'univers; mais quand même, et surtout, il est personnel.

Et nous en trouvons la preuve, p. 645, dans les variantes d'un des deux passages sur lesquels s'est appuyé M. Berret :

Dieu! Dieu! Dieu! l'âme unique est dans tout, et traverse
L'âme individuelle en chaque être diverse.

Le poète avait écrit d'abord :

Dieu! Dieu! Dieu! l'âme unique est dans tout, et traverse
Tout être *sans se fondre* avec l'âme diverse.

On comprend ce qui l'a choqué dans ce texte : c'est *l'âme diverse*, expression obscure et inexacte pour dire : *les âmes diverses*; si, en corrigeant cette impropriété, Hugo a fait involontairement disparaître la formule instructive : *sans se fondre*, nous n'en avons pas moins le droit et le devoir de la retenir.

Et la fin de la strophe n'est pas moins à remarquer. Car voici une des deux variantes qu'elle nous offre :

Dieu vit dans chaque esprit.
Demeurant sur qui fuit, passant sur qui demeure,
Il montre vaguement son sourire à qui pleure,
Ses pleurs à qui sourit.

Ce Dieu n'est-il pas le même que celui qui a inspiré le quatrain du premier volume des *Contemplations* : *Écrit au bas d'un crucifix*?

E. R.

L'INFLUENCE GERMANIQUE CHEZ MADAME DE CHARRIÈRE ET CHEZ BENJAMIN CONSTANT

(*suite*) [1].

VI

Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire des relations qui se nouèrent entre Benjamin Constant et Mme de Charrière. Dès la première rencontre, ces deux intelligences se comprirent. Le désenchantement de Mme de Charrière doublé d'une clairvoyance qui ne veut être dupe de rien en matière de sentiment trouva de l'écho dans le scepticisme et l'irrésolution de Benjamin. Si la franchise de leur langage a autorisé les suppositions malveillantes de Sainte-Beuve, si M. E. Renan, malgré la grande différence d'âge des deux intéressés, n'hésite pas non plus à voir une liaison amoureuse dans cette longue intimité, M. Godet prétend à son tour qu'il n'y eut jamais qu'une amitié fondée sur des affinités natives de caractère et de goût. Bien que les arguments et des indices plus ou moins certains ne manquent pas pour soutenir la thèse contraire [2], on ne se trompera pas en accordant au biographe de Mme de Charrière que Benjamin ne pouvait attendre de son amie la ferme discipline morale dont il avait besoin et dont il fut privé sa vie durant.

Le Cahier rouge s'arrête à 1787, au moment de l'arrivée de Benjamin Constant à Colombier. Mme de Charrière était alors occupée de l'impression de son roman *Caliste* et elle publiait comme nous l'avons vu, ses *Observations et conjectures politiques* [3]. Que dans le cercle d'amis auxquels elle aimait à s'ouvrir sur ses écrits et ses projets littéraires, Benjamin l'ait aidée de ses avis, cela n'est pas douteux; il l'est encore moins que Benjamin ait passé inaperçu dans un milieu d'élite. C'est une plume allemande qui l'a jugé, lui, Mme de Charrière et la société de Neuchatel; avant d'en-

1. Voir le numéro d'octobre-décembre 1911.
2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Janvier-Mars, 1906, p. 169-170.
3. Ph. G., I, p. 341-343.

tendre là-dessus le jugement de Thérèse Huber que nous avons déjà entrevue, il n'est pas hors de propos de considérer d'un peu plus près celle qui fut la compagne dévouée de Huber et qui occupe une place honorable dans les lettres allemandes.

Le livre que lui a consacré M. Geiger[1] nous met à même de saisir la physionomie de cette femme intéressante à qui la vie ne ménagea pas les traverses et les épreuves de toutes sortes. C'est un roman parfois douloureux que la biographie de Thérèse Huber (1764-1829), et si elle fut presque toujours à la hauteur de sa tâche, nous ne refuserons pas non plus nos éloges à l'écrivain enthousiaste de bonne heure de la culture française et par là bien placée pour juger l'entourage qui l'adopta et pour être à son tour jugée par lui. Son nom est associé à celui de Mme de Staël dans une lettre de Mme de Charrière. « J'ai connu, écrit cette dernière à Chambrier d'Oleyres[2], le 30 novembre 1793, pour ainsi dire à la fois Mme de Staël et Mme Forster. L'art a bien plus perfectionné la première, la nature avait plus richement commencé la seconde. L'organe du parler, le langage et l'accent, sont ce qu'il y a de mieux chez l'une, et de pis chez l'autre. Elles ne sont jolies ni l'une ni l'autre, et toutes deux font, quand elles le veulent, la même impression que si elles l'étaient. » Thérèse débuta dans les lettres après son mariage avec Huber. Elle a raconté elle-même dans une lettre à son fils Victor Huber[3], datée de janvier 1827, comment elle fut poussée à écrire en 1794 pour subvenir aux nécessités de son ménage. La traduction d'un roman français de Louvet, *Le Divorce nécessaire*, dont elle changea le dénouement, lui révéla son propre talent; dès sa jeunesse, de 1776 à 1784, elle lisait avec délices le *Charles XII* de Voltaire et reprenait la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Elle était âgée de quatorze ans, lorsque, parmi les étudiants étrangers qui fréquentaient chez son père, à Gœttingue, elle fit la connaissance du Neuchatelois George de Rougemont[4] (1758-1824) qui, après un séjour à Berlin, de retour dans son pays, devint maire du Val-de-Travers, puis procureur général et conseiller d'État. Thérèse le revit en 1783 dans un voyage en Suisse qui dura plus de cinq mois[5]; dix ans plus tard, l'appui d'un fonctionnaire public appartenant aux premières familles de sa ville natale, fut précieux au ménage Huber à Neu-

1. *Op. cit.*, p. 35.
2. Ph. G., II, p. 140.
3. Geiger, *op. cit.*, p. 343; sur Victor-Aimé Huber, voir *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13e vol.
4. Geiger, *op. cit.*, p. 31, 105.
5. *Id.*, *ibid.*, *op. cit.*, p. 33.

chatel[1] même. A ce moment l'accusation de jacobinisme compromettait Huber et la position de Thérèse récemment divorcée suscitait des difficultés. Les préventions se dissipèrent; en 1806, Thérèse écrivait qu'elle était reçue comme une parente dans la maison de Mme de Charrière et qu'elle jouissait, elle et son mari de la considération et du respect qu'on leur témoignait[2]. Quelques années après son retour en Allemagne, au lendemain de la mort de Mme de Charrière, elle évoquait les souvenirs du passé dans une lettre du 19 au 20 janvier 1806[3] contenant quelques particularités et observations sur des personnages qui, à divers titres, ont trait à notre étude.

C'est Mme de Charrière qui vient en première ligne. « Cette femme avait tant d'affinité avec moi, dit Thérèse, que notre ressemblance trop grande nous empêcha de nous unir. Depuis 1793, elle fut une idole pour moi, un objet de ma passion pendant longtemps; nous nous efforcions de nous unir, nous nous admirions, nous nous comprenions, et, comme on le dit de l'aimant, nous nous repoussions toujours... C'était moi dans une tout autre position, avec une éducation dont la différence provenait d'une nationalité et de conventions tout autres... Elle vint en Suisse, elle, la femme élevée dans le grand monde, sans préjugé religieux et moral, habituée à la richesse, avec un ardent amour, elle vint dans ce Neuchatel, borné, honnête, calviniste et bourgeois. Elle se fit avec délices à sa nouvelle position, s'attacha un grand tablier, alla à la cuisine et à la cave; — elle voulait devenir une femme de propriétaire suisse ». Thérèse a beaucoup vu et souvent touché juste; nous l'en croyons sur parole quand elle assure que Mme de Charrière estimait fort Huber, que leur liaison était tout intellectuelle, *war in gewisser Art geschlechtlos*; nous lui accordons moins de créance quand elle nous confie que « depuis sa connaissance avec Huber, Mme de Charrière n'écrivait plus que pour le plaisir d'être traduite par lui ».

Les relations des époux Huber avec Benjamin Constant paraissent avoir été assez intimes; elles datent de leur rencontre à Colombier chez celle qui fut leur amie commune. Lors de la mort de Forster à Paris, le 12 janvier 1794, Benjamin se trouvait en visite chez Huber, lorsque Thérèse en reçut la nouvelle[4]; vers la fin de cette même année, Huber était à Lausanne[5] chez Constant

1. Geiger, *op. cit.*, p. 86.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 105-108.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 105-108.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 90.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 96.

qui le présenta à Mme de Staël, à M. Necker et au ministre de Narbonne. Dans les conditions précaires où étaient Ferdinand et Thérèse les premiers temps de leur mariage, ce fut Constant qui s'entremit auprès des parents des deux intéressés pour obtenir des subsides. Les lettres échangées ne démentent pas l'affection qui les unissait tous trois; en un passage, Constant, au dire de Thérèse, lui demande de la considérer comme sa sœur et en 1823, elle écrivait à sa fille Thérèse Forster[1] que ses relations avec Constant n'avaient pas besoin de démonstration, qu'ils étaient sûrs l'un de l'autre; plus tard, il facilita les voies à Paris au fils de Thérèse Huber, Victor-Aimé[2] (1800-1860) médecin et écrivain, qui, fidèle aux traditions de famille, s'occupa de littérature anglaise et française.

Une individualité aussi captivante que Constant sollicite le portrait. En 1907, M. Lasserre[3] écrivait qu'il y avait en lui « un libertin d'ancien régime, un sentimental romanesque et un homme d'intérieur. Pas une femme parmi celles qu'il a recherchées, à l'égard de qui il n'ait couvé dans le même temps des projets de séduction brusque, d'ivresse éternelle et de pot-au-feu ». Il est piquant de comparer ce jugement avec celui de Thérèse qui n'avait qu'à recueillir ses souvenirs : « Constant était infiniment aimable, *libertin* sans *corruption*; il n'est pas homme de maison, n'a pas d'ordre, pas d'énergie active; il a la plus grande facilité à se passer de tout, sait recoudre ses boutons comme *un petit greffier* et faire sa soupe lui-même; plein de connaissances, de zèle dévorant en affaires; et, avec tous ces contrastes, sachant reconnaître non sans mélancolie le prix du simple et pur bonheur domestique. Comme Abadonna aux portes du ciel, il voyait avec une silencieuse douleur le bonheur de Huber et le mien. Taille élancée, grâce avec *gaucherie*, traits nobles malgré leur laideur, virilité juvénile avec un *teint blaffard* et des cheveux rouges que j'ai toujours aimés depuis. C'est une créature manquée et désemparée par la vie, mais dont les dispositions naturelles sont si belles que le sceau de la divinité n'a jamais été effacé[4] ».

Cette page est-elle jamais tombée sous les yeux de Constant? Peut-être aurait-il ri sous cape; lui qui ne se composa jamais un visage eût sans doute aimé ce mélange de naturel, de bonhomie et

1. Geiger, *op. cit.*, p. 105.
2. Voir *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13e vol.
3. *Le romantisme français*, p. 111.
4. Geiger, *op. cit.*, p. 105; — Ph. G., II, p. 107; — Les lettres de Thérèse abondent en mots français, comme on le voit par ceux que nous soulignons.

de douce malice qui n'exclut pas la clairvoyance. En tout cas, il ne retrouvait rien de ces traits chez le mari. Lorsque Huber mourut à Ulm en 1804, Benjamin était en Allemagne; l'habitude de la société allemande, le contact avec les hommes distingués dans la politique, les affaires et les lettres, l'expérience qu'il avait du caractère allemand avaient aiguisé sa pénétration et développé son penchant à saisir les côtés faibles. Dans les lignes suivantes de son *Journal intime*[1], fixant ses souvenirs du jeune couple tel qu'il l'avait connu à Colombier, il le replaçait dans le milieu social étranger où il vivait lui-même. Huber est « un homme d'esprit, mais froid et sans sensibilité, hors pour sa femme et ses enfants. On n'a jamais le plaisir de le voir indigné contre aucun crime. Il lui manque cette fibre, comme à beaucoup d'hommes de lettres allemands ». Thérèse est mieux traitée; les impressions de Benjamin concordent avec l'image que M. Geiger nous en a présentée. « Elle a beaucoup plus d'esprit que lui, ajoute-t-il. De longues inquiétudes, une fortune gênée me paraissent avoir dompté en elle ce décousu, cette activité sans but et ce désordonné qui fait le malheur de la plupart des femmes d'esprit et plus encore de ceux qu'elles entraînent dans leur tourbillon ». S'appliquait-il à lui même ces dernières réflexions? Mme de Staël ne l'avait-elle pas entraîné lui aussi dans son « tourbillon »? Il va jusqu'à nous confier que Mme Huber eût désiré le marier avec sa fille, Mlle Thérèse Forster qui fut aussi demandée par l'écrivain dramatique Kotzebue; mais le projet ne lui sourit pas. « Ce n'est pas le jour pour moi de penser au mariage, car c'est l'anniversaire de celui que j'ai contracté il y a quinze ans et que j'ai été forcé de rompre au bout de quatre[2] ».

C'est en effet en 1788 que Constant était parti de Colombier pour se rendre à Brunswick. Le nom de son père, des recommandations influentes lui avaient procuré une place à la cour; ce fut même dans les rangs de la noblesse allemande qu'il se proposa de choisir une compagne et de faire un établissement d'assez longue durée à Brunswick. Mais Mme de Charrière avait démêlé la mobilité de son caractère; elle devinait son ambition; pressentant qu'il fallait à ses aptitudes une scène plus vaste et qu'elles ne donneraient leur mesure que lorsque l'émulation les stimulerait, elle ne se méprenait guère sur l'existence monotone qui attendait un Français de race dépaysé dans une petite principauté allemande. Déjà l'ennui s'est emparé de Constant, comme l'indique une lettre du 9 juin 1788.

1. P. 21; — Ph. G., II, p. 368-369.
2. *Journal intime*, p. 34.

« Vous me demandez ce que j'ai produit d'effet à la cour. Je m'y suis fait quatre ennemis, entr'autres deux altesses sérénissimes, par de sottes plaisanteries dans des moments de mauvaise humeur. Je m'y suis fait sept à huit amis, mais de jeunes filles, une bonne et aimable femme, voilà tout. Les circonstances ont changé mon goût. A Paris, je cherchais tous les gens d'un certain âge, parce que je les trouvais instruits et aimables; ici les vieux sont ignorants, comme les jeunes, et raides de plus. Je me suis jeté sur la jeunesse, et, quoi qu'on die, je ne parle presque plus à des femmes de plus de trente ans. Au fond, quand j'y pense, tout ceci est indigne de vous et de moi. Médire un peu, bâiller beaucoup, se faire par ci par là des ennemis, s'attacher par ci par là quelques jeunes filles, se voir faner dans l'indolence et l'obscurité, voir jour après jour et semaine après semaine passer! Kammerjunker! Et quoi encore? Kammerjunker! quelle occupation![1] »

Voilà des débuts assez maussades et qui jurent singulièrement avec le langage d'un contemporain établi en Allemagne, le Français Charles de Villers[2], l'ami de Mme de Staël dont le rêve fut la pénétration réciproque des deux nations. Le ton changera à Weimar en 1804; mais en 1788, le destin voulut que l'amour lui jouât un mauvais tour. Longue est la liste des jeunes filles sur lesquelles Constant éleva des vues éphémères, dit un de ses biographes, M. Rudler. Cependant, quoique son projet de mariage avec Mlle Wilhelmina de Cramm, dame d'honneur de la duchesse de Brunswick, semble avoir été dicté par des considérations de position ou de fortune, on ne peut nier, à la lecture des lettres écrites à ses parents à cette époque, qu'il n'ait éprouvé pour cette jeune personne une inclination sérieuse, ou du moins, le cas est assez fréquent chez lui, un commencement de passion. Lorsqu'il vint à Lausanne présenter sa femme à la famille de Constant, l'impression fut favorable; on se félicitait de l'avenir qui s'ouvrait à l'époux, si l'on en croit Rosalie de Constant. En présence des confidences et des aveux que Benjamin transmet à Mme de Charrière, Sainte-Beuve signale là « un nuage de germanisme » ou une pointe de cruauté française, comme de quelqu'un qui sait trop bien son Laclos ». Si cependant les variations du cœur forment un chapitre plus long qu'il ne convient dans l'histoire de sa vie, le premier mouvement est bon, généreux même chez Constant, et l'on ne saurait lui dénier la sincérité. A ce propos, M. Godet[3] remarque

1. Ph. G., I, p. 378.
2. *Charles de Villers, Sein Leben und seine Schriften*, par Ulrich, Leipzig, 1899.
3. I, p. 379.

avec raison que, si l'on rétablit la vraie nature des rapports qui existaient entre lui et Mme de Charrière, il n'y a point de mystère à dévoiler, il n'y a rien non plus qui choque les convenances ou la délicatesse; c'est un ami qui écrit à une amie éprouvée et point n'est besoin d'invoquer la sentimentalité germanique qui paraît n'avoir eu aucune prise à ce moment. « Sainte-Beuve, déclare M. Rudler,[1] a manqué de justice envers Benjamin Constant; il a tracé de lui un portrait tendancieux, incomplet, infidèle, qui exige des retouches. » Nous renvoyons encore là-dessus les curieux à l'ouvrage de Menos[2], et, passant sur les déconvenues amoureuses de Constant, sur la conclusion de son mariage en 1789, sur son divorce prononcé quatre ans après, et dans lequel les torts ne furent pas de son côté, nous arrivons sans plus tarder à l'année 1794, grosse de conséquences pour le futur publiciste.

Après son retour en Suisse, marqué par un séjour à Colombier, il repartit pour Brunswick où l'attendaient des règlements d'affaires. Il s'arrêta à Gœttingue le 19 avril 1794, rendit visite au philologue Heyne, le père de Thérèse Huber et fut présenté à une sœur de celle-ci. L'entrevue qu'il eut avec cette jeune fille ne semble pas le disposer en faveur de la simplicité et de la naïveté des mœurs allemandes; on entend souvent sur ce point une note railleuse, le ton ironique et amusé du Français à l'égard d'usages sociaux contrastant avec les conventions reçues. « Il faut toujours faire des *allowances* à une fille de professeur allemand. Il y a des traits distinctifs qu'elles ne manquent jamais d'avoir : mépris pour l'endroit qu'elles habitent, plainte sur le manque de société, sur les étudiants qu'il faut voir, sur la sphère étroite et monotone où elles se trouvent, prétentions et teinte plus ou moins foncée de romanesquerie, voilà l'uniforme de leur esprit, et Mlle Heyne, prévenue sur ma visite, avait eu soin de se mettre en uniforme; mais à tout prendre, elle est plus aimable et beaucoup moins ridicule que les 19/20mes de ses semblables[3] ». Ailleurs, il persiflera le goût du bibelot, la profusion des colifichets; il a les yeux ouverts et les observations de détail ne sont pas perdues pour lui; mais heureusement pour nous Benjamin Constant ne persiste pas dans cette manière de reporter anecdotique et risquant de verser dans le commérage; la moquerie cède bientôt la place à des préoccupations d'un autre ordre.

Un dessein qui depuis longtemps germe dans son esprit, paraît

1. *Un « portrait littéraire » de Sainte-Beuve*, Revue d'Histoire littéraire de la France, Avril-Juin 1905, p. 179-200.
2. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille* par Jean-H. Menos, Paris, 1888, p. 50.
3. Ph. G., II, p. 110.

être en voie d'exécution. Le 7 juin 1794, il écrit de Brunswick à son amie de Neuchatel : « Un sujet de plaisanterie que nous avons perdu, c'est la littérature allemande. Je l'ai beaucoup parcourue. Je vous abandonne leurs poètes tragiques, comiques, lyriques, parce que je n'aime la poésie dans aucune langue. Mais pour la philosophie et l'histoire, je les trouve infiniment supérieurs aux Français et aux Anglais. Ils sont plus instruits, plus impartiaux, plus exacts, un peu trop diffus, mais presque toujours justes, vrais, courageux et modérés[1] ». Ces aveux sont précieux à recueillir et Sainte-Beuve en avait déjà signalé l'importance. Ce qui attirera désormais Constant, c'est le savoir germanique étudié dans les œuvres des écrivains à idées; a-t-il démêlé dans la poésie « le fatras et le bric-à-brac romantique » que Heine reprochait à Mme de Staël de n'avoir pas découvert? Constant prétend n'aimer la poésie dans aucune langue; ne se piquant pas d'être conséquent avec lui-même, il s'est attaqué une fois au drame en vers. La tentative d'adaptation du *Wallenstein* de Schiller restera sans contredit, non pas tant l'essai d'un poète que d'un théoricien, curieux du système des autres, qui veut par lui-même se rendre compte de la mise en application des doctrines venues du dehors. Plus tard, *Adolphe* (1816) que la critique revendiquera comme l'un des premiers modèles du roman autobiographique et qu'elle mettra en parallèle avec *Werther*[2], captivera surtout des lecteurs de choix, amateurs d'analyses et de complications psychologiques, sensibles aussi à certains traits de poésie discrète et sévère, en harmonie avec le sujet. Sans doute encore, il faudra l'action de Mme de Staël pour susciter l'éveil des facultés diverses dans une intelligence aussi compréhensive; mais en 1794, pour la composition d'un ouvrage sur la marche des idées religieuses dans l'humanité, l'Allemagne lui apparaît comme une terre d'élection propice à des recherches de ce genre.

Le goût des choses de la religion chez lui peut s'expliquer par deux raisons. Ayant vécu en Suisse, Benjamin a eu sous les yeux le spectacle d'une Église unie à l'État, comme l'était l'Église protestante à Genève et à Lausanne. L'histoire politique de ces deux républiques se confondait avec leur histoire religieuse et le protestantisme procédant de l'individualisme des croyances était constitué sur des bases assez larges pour permettre à des tendances dogmatiques différentes de s'affirmer, de coexister et de vivre en paix. Aussi chez un peuple démocratique, les discussions religieuses

1. Ph. G., II, 124.
2. Voir Merlant, *op. cit.*

n'étaient-elles pas le privilège exclusif des corps sacerdotaux; elles se mêlaient à nombre de questions tant de l'ordre public que de l'ordre privé. C'est dans cette atmosphère intellectuelle et morale que Benjamin Constant, membre d'une Église nationale, s'est formé son idéal du citoyen et du chrétien, sans se préoccuper des conflits qui pourraient un jour surgir entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux[1].

D'autre part, l'hérédité est intervenue. Constant obéissait à des impulsions dont il trouvait des précédents dans sa propre famille. « Les Constant de Rebecque, dit M. Pierre Lasserre[2], étaient une famille de réfugiés français très enfoncés dans le calvinisme. La préoccupation religieuse et moralisante dans laquelle cette secte tend à absorber l'esprit s'y combinait avec une culture distinguée, mais froide. Un oncle de Benjamin avait composé des *Instructions de morale*. La manifestation la plus frappante de l'intime ardeur théologique traditionnelle dans cette maison, c'est que le seul dessein auquel Benjamin se soit attaché avec suite, soit précisément un ouvrage sur le problème religieux ». Dans une lettre datée de Coppet du 17 pluviôse (5 février 1799)[3], Benjamin présentait à son oncle, M. Samuel de Constant, avec une logique pressante, ses objections à l'introduction du *Catéchisme de morale* qui traitait des moyens d'influencer l'éducation de l'enfant par une institution qu'il appelle un tribunal de famille. Or dans le problème religieux qui touche au perfectionnement moral de l'individu, les milieux protestants ont envisagé ordinairement la question sociale comme une dépendance de la question morale. La morale prend son point d'appui dans la croyance à une Providence infinie en sagesse, mais accessible à l'homme par le cœur auquel elle inculque la vertu éducatrice de la soumission et de l'humilité. Qui ne reconnaît là la pensée de Necker dans son traité *De l'importance des opinions religieuses*[4]? « C'est toujours de la généralité des hommes que la morale se montre occupée, dit Necker; elle paraît continuellement attentive à égaliser leur destinée; et pour atteindre à ce but, elle veille sur leurs sentiments intimes en condamnant l'orgueil, en recommandant la modestie, et en s'appliquant à rapprocher ces distances d'homme à homme, qui nous paroissent si importantes, lorsque nos regards

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1907, *La question religieuse à Genève*, par Julien de Narfon.
2. *Op. cit.*, p. 117.
3. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille, 1775-1830*, par Jean-H. Menos, Paris, 1888, p. 158-159.
4. Londres, 1788, p. 503.

sont uniquement fixés sur les petits points de gradation dont l'échelle de nos vanités est composée. »

Pour Benjamin Constant familier avec ces concepts de morale religieuse, l'Allemagne fut un puissant auxiliaire, car, comme on l'a dit, germanisme et protestantisme, c'est tout un : témoin Mme de Staël, témoin Charles de Villers. « Quand l'homme sort de l'examen, plus religieux qu'il n'y était entré, écrit la première en 1810[1], c'est alors que la religion est invariablement fondée; c'est alors qu'il y a la paix entre elle et les lumières, et qu'elles se servent mutuellement.... Lorsque les guerres causées par la réformation furent apaisées, et que les réfugiés protestants se furent naturalisés dans les divers États du Nord de l'empire germanique, les études philosophiques qui avaient toujours pour objet l'intérieur de l'âme, se dirigèrent naturellement vers la religion. » Onze ans auparavant, Charles de Villers exprimait en ces termes sa pensée sur l'action du protestantisme en Allemagne dans ses *Considérations sur la littérature allemande* : « Je ne dissimulerai pas qu'au sein de l'Allemagne même, il existe pour les sciences et la culture morale une ligne de démarcation réelle entre la partie méridionale et la septentrionale. Le Midi de l'Allemagne n'est point, à beaucoup près, aussi éclairé que le Nord[2]... »

Pour disposer de loisirs studieux et de ressources abondantes, Benjamin Constant comptait donc s'en retourner en Allemagne. Quelques jours avant de rencontrer Mme de Staël, il informait Mme de Charrière de ses intentions; ce livre sur la religion était, disait-il, « le seul intérêt de ma vie ». Mais ces projets de déplacement, ces ambitions de gloire littéraire la rendent perplexe. Les réflexions que lui suggéra la démarche de celui qu'elle avait contribué à révéler à lui-même, d'autres les ont pesées avant et après elle : elles peuvent se résumer dans la question toujours pendante et toujours agitée : Le tempérament latin, peut-il, sans altérer ses qualités natives, s'assimiler trop complètement le tour d'esprit germanique? Les arguments pour ou contre ne sont pas déduits chez Mme de Charrière avec la sûreté et la logique d'un théoricien moderne, armé des résultats acquis par la psychologie et l'histoire. Avec Mme de Staël[3], elle se sera peut-être dit que chez l'Allemand la prédominance du sentiment persiste dans l'enquête philosophique, tandis que M. Paul Bourget[4] verra dans cette donnée primordiale une cause de perturbation pour « la

1. *De l'Allemagne*, IVe Partie, chap. II.
2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Janvier-Mars 1906, p. 30.
3. *De l'Allemagne*, IIIe Partie, chap. I.
4. *Critique*, I. *Essais de psychologie contemporaine*, Paris, 1899, p. 464.

méthode ordonnatrice et déductive » de l'entendement français qui emploie « l'analyse, la simplification et la succession ». Plus près de nous, M. Pierre Lasserre[1], adversaire déclaré de l'idéalisme allemand, qui n'est, selon lui, que « l'ingénuité à accommoder la vérité universelle aux désirs du cœur », soutient que, « trop soumis à la sentimentalité pour admettre que toutes les parties de la civilisation humaine reposent sur une discipline chèrement conquise, l'esprit germanique porte en lui une étendue d'imagination et de rêve où il faut peut-être voir un don de race ». En regard de ces définitions et interprétations, laissons la parole à Mme de Charrière elle-même, forte de l'expérience et du bon sens; le 29 septembre 1794, elle répondait à Benjamin qui, vers la fin de l'été, avait quitté Brunswick pour toujours et résidait alors à Lausanne :

« Peut-être désirais-je par amour-propre pour vous vous voir vous élever au-dessus de ce désir de gloire (littéraire), vous voir la mériter plus que la rechercher. Cela ne vous aurait pas empêché de l'obtenir. Ne la désirais-je pas pour vous autant que vous, quand je souhaitai que la vie de Mauvillon, avec tout ce qu'elle fournissait de vues politiques et philosophiques à exposer, vous annonçât au public, vous et votre grand ouvrage, comme les *Lettres persanes* avaient annoncé Montesquieu et L'*Esprit des lois*? J'aurais encore bien des choses à vous dire là-dessus... Vous êtes satisfait, vous travaillez sans que cela vous fasse de mal; vous désirez et espérez la gloire littéraire; je suis donc contente aussi, je désire et espère aussi. C'est en Allemagne que vous voulez écrire et publier... Je n'ai rien à dire à tout cela; mon intérêt ne me fera rien dire : à peine me fait-il rien souhaiter ni penser. Le vôtre, c'est-à-dire celui de cette gloire que vous ambitionnez, ne me laisse pas sans quelque crainte sur le style que l'on prend en Allemagne. Quand vous en revenez, il me semble que vos phrases sont plus longues, moins nettes. Je fus frappée, il y a quelque temps, d'une période que je vous dirai ou vous montrerai quand vous voudrez... Le Ciel ne vous fit pas pour écrire ainsi, même lorsque vous vous négligez le plus. Ce sont les écrits allemands qui font que de pareilles phrases peuvent par ci par là vous venir, et ne pas vous choquer assez pour être repoussées. C'est bien égal quand vous n'écrivez qu'à moi, mais l'influence de l'Allemagne ne se bornera pas là; elle agira jusque sur l'esprit, et la pensée cessera de se présenter à vous simple, claire, lumineuse. Si j'ai tort ou si cela vous est égal, à la bonne heure, et cela me deviendra égal aussi. Je ne serai pas, moi, avec la postérité, je n'entendrai pas ce qu'elle dira, je suis plutôt avec vos ancêtres[2]. »

1. *Op. cit.*, p. 478-479.
2. Ph. G., II, p. 159.

Cette intéressante lettre appelle quelques commentaires. Benjamin Constant semble avoir été attiré dans le choix des sujets qui marqueraient ses débuts d'écrivain par les choses de l'Allemagne ou du moins par les contacts de ce pays avec la France. Dans son séjour à Brunswick, il avait eu l'occasion de connaître Mauvillon et avait initié à ses vues sa confidente de Colombier. Mme de Charrière lui aurait, paraît-il, proposé un sujet de travail qu'elle jugeait conforme à ses aptitudes, et qui tînt à la fois de la critique, de la philosophie et de la politique. Or il existe deux personnages du nom de Mauvillon, Eléazar et Jacques, le père et le fils. Eléazar Mauvillon (1712-1779) qui appartenait à une famille protestante française, s'était expatrié et fixé à Brunswick où il fut professeur de littérature au Carolinum. Parmi ses nombreux écrits qui virent le jour en Allemagne, les *Lettres françaises et germaniques*, publiées en 1740, renseignaient le public sur les productions littéraires des deux pays, leurs mœurs et leur caractère. Cet ouvrage dans lequel l'auteur montre sa partialité en faveur de la France du XVIIIe siècle, n'a guère pour nous qu'un intérêt historique; c'est une des sources plus ou moins fidèles dont on disposait alors pour juger comparativement de l'état des lettres et de la civilisation allemandes. Sur certains points, Eléazar Mauvillon n'a pas laissé de voir juste. Ainsi opposant l'efféminination française à la sévérité allemande, il reconnaît que « l'Allemagne a gardé dans l'éducation des enfants, tout spécialement, quelque chose de fruste et de rude qui maintient dans les classes supérieures une certaine endurance physique et morale qui a ses avantages; mais l'ivrognerie, dans ce pays, est terriblement lourde, la politesse, de formules bien compliquées; et, si le Français pousse trop loin l'amour de la galanterie, l'Allemand ne donne-t-il pas dans une extrémité opposée qui n'est guère moins ridicule? Ici on n'ose se voir, se parler, se promener entre personnes de différent sexe sans faire raisonner le public, à moins qu'on ne soit mari et femme, fiancé ou fiancée. Un cavalier qui donnerait le bras à une dame en plein jour, aurait dans un instant tous les petits enfants à ses trousses. Cela n'est pas à la mode, etc. » Quand cette citation tirée d'un article de M. F. Baldensperger sur *L'Allemagne et les Allemands vus à travers la littérature française*[1] a passé sous nos yeux, il nous est revenu en mémoire certains passages de la correspondance de Benjamin Constant examinant lui aussi les travers allemands dans les usages

1. *Bibliothèque universelle*, juin 1907, p. 533.

journaliers et les préjugés régnants. Il n'est pas impossible qu'en racontant ses propres expériences, il n'ait retenu quelque chose d'Eléazar Mauvillon, tous deux ayant séjourné à Brunswick et observé la même société. Mais en somme, les *Lettres françaises et germaniques*, au dire de M. Virgile Rossel [1], ne valent pas beaucoup plus que les *Lettres juives* (1737) du marquis d'Argens où l'on conteste aux Allemands, comme dans les *Entretiens d'Ariste et Eugène* du père Bouhours, l'esprit et l'originalité, le don de l'éloquence et de la poésie. Eléazar Mauvillon a été plus heureux dans le roman militaire qu'il inaugurait bien avant Balzac. Dans *Le soldat parvenu* (1753) apparaît le type alors nouveau de l'officier scrupuleux et bon, juste envers ses inférieurs. Quoique la scène soit en France, Lessing peut s'en être souvenu dans sa comédie de *Mina de Barnhelm* où le major Tellheim et son domestique Just rivalisent d'affection, de délicatesse et de désintéressement [2]. Et nous ne sommes pas éloigné de présumer que, lorsque sur le théâtre de Weimar eut lieu la représentation du *Wallenstein*, de Schiller, à laquelle assista Constant, aux impressions qu'il en reçut se se mêlèrent peut-être des réminiscences confuses de lectures qui l'encouragèrent lui-même à la composition d'une pièce militaire.

Toutefois, si Eléazar de Mauvillon a eu l'honneur d'être tiré de l'oubli par deux historiens littéraires modernes, ce n'est assurément pas lui que visait Mme de Charrière quand elle parle de vues philosophiques et politiques qui fourniraient la matière d'un livre. En juin 1794 mourait à Brunswick Jacques Mauvillon, né en 1743, fils du précédent, ingénieur et littérateur, originaire de Leipzig. Établi à Brunswick, il remplit diverses fonctions militaires; d'un savoir très étendu, il maniait avec une égale facilité le français et l'allemand. En allemand, il a laissé une douzaine d'ouvrages touchant à l'histoire, l'économie politique, la science militaire, la philosophie et la religion; il a même écrit des pièces pour un théâtre de société, sans compter les traductions qu'il donna de quelques écrivains français, tels que Mme de Sévigné et l'abbé Raynal, et sa collaboration à plusieurs revues allemandes. Enthousiaste de la Révolution, il vit Mirabeau à Brunswick et entreprit avec lui le plan d'un ouvrage sur la monarchie prussienne qui devait paraître en Suisse, sous le nom des deux collaborateurs, et que Mirabeau publia seul à Londres en 1788. Les écrits de Jacques

1. *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, Paris, 1897, p. 44.

2. *Revue bleue*, 7 octobre 1899 : *Le soldat dans la littérature française au XVIIIe siècle*, par Charles Dejob.

Mauvillon lui avaient fait des ennemis; mais « on peut dire à son honneur, déclarent MM. Haag, les auteurs de *La France protestante*, cités dans la *Nouvelle biographie générale*[1], qu'il n'a jamais écrit une ligne qui fût contraire à ses principes ». Tel était l'homme sur lequel Mme de Charrière avait jeté les yeux; elle fut apparemment séduite par les qualités de désintéressement, de fierté et d'indépendance qu'elle prisait si fort chez les autres et qui s'affirmaient dans une carrière rehaussée par l'importance des événements et le prestige que conférait au grand homme d'État français sa mission secrète à Berlin[2]. Mme de Charrière ne pouvait alors prévoir l'avenir d'activité qui s'ouvrait à Benjamin, âgé de vingt-sept ans; mais dans la variété des connaissances, la souplesse et le don d'assimilation dont témoignaient Mauvillon et Constant, elle réunissait instinctivement deux natures apparentées dont l'une était faite pour comprendre et éclairer l'autre. L'entreprise lui paraissait tentante et l'on regrette de voir le projet abandonné par celui qui, sous son égide, se serait préparé à la tâche ardue qui l'attendait de publiciste et d'homme politique.

Benjamin se rendit-il à la justesse de conseils qui portaient plus loin que de simples questions de style? Il a écrit quelque part en 1812 que la biographie était un genre de travail qu'il aimait peu[3]; mais il ne s'abusait sans doute pas sur les effets fâcheux qu'un tour de pensée, une syntaxe et un vocabulaire étrangers peuvent exercer à la longue et d'une manière inconsciente sur l'art d'écrire. En 1793, il se surprenait lui-même à construire des phrases trop allemandes[4]; Mme de Charrière à son tour lui prédisait que la pensée cesserait de se présenter à lui « simple, claire, lumineuse ». En pareil cas, l'expérience est la meilleure ou la pire des leçons; il l'éprouvait bien des années après, lorsqu'en pleine rédaction de son ouvrage sur la religion, il se heurtait aux difficultés dont on l'avait averti. Les lignes suivantes d'une lettre à sa cousine Rosalie de Constant, datée de Gœttingue, du 10 mai 1813[5], en disent assez long sur ses efforts pour retrouver le secret de la forme et la clarté de l'expression qui, loin de Paris, semblaient se dérober sous sa plume. Il s'excuse d'abord du titre alambiqué donné dans les journaux à son ouvrage et qui sera, s'il n'en trouve pas de meilleur : *De la religion, depuis sa forme la plus*

1. Firmin Didot, t. 33, p. 451.
2. Henri Welschinger, *La mission secrète de Mirabeau à Berlin, 1786-1787*, Paris, 1900.
3. Menos, *op. cit.*, p. 477.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 127.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 488-489.

grossière jusqu'à sa forme la plus épurée. « Quand j'aurai fini ce que je dois faire ici, continue-t-il, et que je ne pourrais guère faire qu'ici, il me faudra bien six mois ou peut-être plus pour la rédaction définitive; et il faudra ensuite que je consulte à Paris même, pour savoir si l'air de l'Allemagne ne m'aura pas trop germanisé. Je me souviens que des livres allemands que je trouvais tout à fait inintelligibles en France, me sont devenus tout à fait clairs quand je les ai lus ici, quoique je n'eusse pris personne pour me les expliquer. Je puis en conclure que ce qui ici me semble très clair pourrait bien être fort obscur en France, et je ne puis pas en conscience exiger que mon public fasse le voyage de Gœttingue pour me comprendre. Il faut donc que je voie s'il y a rapport entre ce que j'écris et les têtes françaises. » Admirons le courage et le ferme bon sens de celui qui ne se laissa pas paisible sur ses défauts; Benjamin, dans cette sorte de bilan intellectuel, s'est arrêté à temps; il a résisté au courant qui l'emportait dans un monde qui n'était pas le sien. Le contraste à cet égard est frappant entre lui et Charles de Villers trop épris de germanisme, qui, cédant trop à la pression du milieu, compromit en partie par la forme et le style de ses écrits l'effort généreux de révéler l'étranger à sa patrie. A l'un et à l'autre on aime à rappeler les paroles du maître qu'ils vénéraient et qui signalait avec justesse le rapport existant entre le caractère des Français et leur style. « Les Français, disait Gœthe à Eckermann le 14 avril 1824, ne démentent pas non plus leur caractère général dans leur style. Ils sont de nature sociable et n'oublient jamais le public auquel ils parlent; ils s'efforcent d'être clairs pour convaincre leur lecteur et gracieux pour lui plaire[1]. »

A la distance des temps et des lieux, au fond du second Benjamin subsista toujours un peu du premier, de l'élève de Mme de Charrière, affirme M. Paul Gautier. En 1794, celle-ci aurait eu cause gagnée, si dans le domaine de la pensée et de l'art, la persuasion pouvait se transmettre par voie d'autosuggestion entre deux esprits qui s'entendent. Mais elle n'avait pas compté avec les chances d'un entourage nouveau qui détermine parfois des revire-

1. *Gœthes Gedanken aus seinen mündlichen Aeusserungen*, par Wilhelm Bode, Berlin, 1907, p. 148. — Joubert comparant à propos de Kant la prestesse française à la lenteur germanique, écrivait à Mme de Beaumont le 14 août 1801 : « Il faut qu'il y ait entre l'esprit allemand et l'esprit français dans leurs opérations intellectuelles la même différence qui s'est trouvée pendant toute la guerre, entre les mouvements des soldats des deux nations. J'ai ouï dire et vous savez qu'un soldat français se remuait vingt fois dans le temps nécessaire à un soldat allemand pour se remuer une : voilà notre homme. Un esprit français dirait en une ligne et en un mot ce qu'il dit à peine dans un tome ». *Bibliothèque universelle*, juin 1907, p. 537.

ments inattendus. Depuis 1791, Mme de Staël était en relations avec la famille de Constant, en particulier avec la spirituelle et sensée Rosalie de Constant qui, malgré son antipathie pour la femme [1], se montra toujours équitable envers l'écrivain à qui elle ne marchande pas les éloges. En 1793, Benjamin était animé des mêmes sentiments que Mme de Charrière professait pour celle qui allait la supplanter; relevant « les antithèses et les phrases cadencées » qu'il a trouvées dans l'*Apologie de la reine* que venait de publier Mme de Staël : « C'est à cracher dessus », écrivait-il crûment à Colombier le 25 septembre [2]. Et Mme de Charrière d'applaudir. Mais, vers la fin de l'été, de légers froissements étaient déjà survenus, comme nous l'apprenons par une lettre de Benjamin du 9 septembre, dans laquelle il se plaint des critiques que lui adressent ses parents. On lui reproche de ne « parler que pour briller, dit-il, de n'avoir que cet esprit d'école qui fait que les *jeunes gens* affichent des opinions extraordinaires »; et là-dessus, Mme de Charrière lui répond franchement qu'en effet « ces phrases brillantes, ces assertions plus hardies que justes, ces *doubles ironies* » ont pour conséquence qu'on n'écoute pas ce qu'il dit « de vraiment sage et solide ». Huber avait dû aussi se déclarer mal satisfait; mais « pour *Hüberchen*, il est Allemand et ne comprend pas toujours votre français. Quelquefois vous lui en dites tant qu'il n'y est plus du tout [3] ». Dans cet échange inquiétant de propos, Mme de Charrière a parfois la riposte cruelle et Benjamin ne se tient pas pour battu; un incident suffira pour amener une tension dans les rapports; il ne tarda pas à venir. Le 15 ou le 19 septembre 1794 avait lieu la première entrevue de Benjamin Constant avec Mme de Staël à Lausanne [4]. Pour un curieux d'idées, Mme de Staël était un monde nouveau; c'était l'Allemagne ou quelque chose qui y ressemblait fort. Benjamin fut sous le charme; le 30, il écrivait à Mme de Charrière une lettre qui a tout l'air d'être une réfutation des jugements émis par elle contre Mme de Staël : « C'est, ajoute-t-il, la connaissance la plus intéressante que j'aie faite depuis longtemps [5] ».

C'était le signal des hostilités. Mme de Charrière annonçait le 7 octobre à son amie Mlle L'Hardy [6], la seconde visite qu'elle avait reçue de Mme de Staël à Colombier, et cet entretien, pas plus que le

1. Menos, *op. cit.*, p. 15.
2. Ph. G., II, p. 141.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 149-150.
4. Menos, *op. cit.*, p. 15.
5. Ph. G., II, p. 160.
6. *Id.*, *ibid.*, p. 163.

premier, n'avait réussi à conjurer la discorde entre ces deux femmes qui représentaient deux groupes distincts, deux familles d'esprits incapables de fusionner. Les sentiments exprimés par Benjamin n'étaient pas de nature à influencer son amie dans le sens sinon d'une indulgente courtoisie, du moins d'un hommage impartial qui eût été à son honneur. La jalousie de Mme de Charrière envers Mme de Staël entre en effet pour une grande part dans sa rupture avec Benjamin Constant. M. Ernest Charles[1] a touché juste à cet égard; il aurait pu ajouter que Mme de Charrière se prit à son propre piège. En 1793, dans la période où l'amitié est encore vive et sincère des deux côtés, elle écrit à Benjamin : « Si je connaissais quelqu'un de jeune et de robuste qui vous aimât autant que je vous aime et ne fût pas plus bête que moi, j'aurais la générosité de vous dire : Allez auprès de cette personne-là[2] ». Si nous osons lire entre les lignes, cette « générosité » ne cache-t-elle pas une arrière-pensée dans laquelle on discerne un peu de vanité? On n'est pas femme de lettres impunément. Mme de Charrière, consciente de l'ascendant qu'elle exerçait sur Benjamin, pouvait à ce moment se flatter qu'elle ne serait pas remplacée dans le cœur et l'esprit de celui dont elle avait guidé les pas, qu'il ne trouverait pas de sitôt la personne « jeune et robuste » qu'elle lui souhaitait et « qui ne fût pas plus bête qu'elle ». Pensait-elle à Mme de Staël? La fin de la lettre permet de répondre négativement. « J'ai reçu ce soir une lettre de Mme de Staël. Elle m'étonne presque à chaque phrase par un mélange d'amabilité et quelque chose qui gâte cette amabilité. Bonsoir. Je vous aime bien ». Mais on conçoit d'autant mieux que la désertion de Benjamin ait été un coup pour elle.

Audiatur et altera pars. Mme de Staël, il est juste de le répéter, n'avait pas dissimulé son admiration pour l'écrivain neuchatelois; dans les propos de Mme de Charrière, tels qu'ils nous sont rapportés, perce le secret plaisir de railler un tour d'esprit qu'elle ne comprend pas ou qu'elle s'obstine à ne pas comprendre. Lorsqu'en pleine Révolution, Mme de Staël écrivait, le 31 décembre 1793, à Mme de Charrière qu'elle avait lu *Caliste* pour la dixième fois, le compliment était flatteur; il y a plus encore, il trahissait les dispositions morales que l'ouvrage éveillait en elle, lorsqu'elle s'occupait à formuler ses théories sur le roman. L'*Essai sur les fictions* est antérieur de sept ans à *Delphine* (1802) et le personnage de Delphine n'est pas sans devoir quelque chose à celui de Caliste.

1. *Le Censeur politique et littéraire*, 20 septembre 1907, p. 79-84.
2. Ph. G., II, p. 75.

Avant et après lady Blennerhasset, l'héroïne de Mme de Staël a été souvent analysée par la critique pour qu'il soit superflu d'y revenir. Nous cherchons simplement ici à nous expliquer l'antagonisme des deux écrivains en confrontant les deux physionomies de femmes créées par elles et marquées de leur personnalité qui est aussi caractéristique de deux races, de deux nationalités et de deux cultures.

Avec MM. Le Breton[1] et Merlant[2], nous découvrons dans Caliste un personnage conforme à la tradition classique. Si la passion parle chez elle un langage auquel on ne se méprend pas, elle a néanmoins conscience de son exaltation morale; elle n'ira pas jusqu'à y voir un agent aveugle, une puissance inexorable qui transformera sa vie en quelque chose de mouvant et d'indéterminé plus fort que l'individu. Quoique avertie par la réalité que la fatalité déconcerte les principes les mieux affermis, elle fuira toute extrémité. Comme la princesse de Clèves, comme la Pauline de *Polyeucte*, elle ne perdra pas possession d'elle-même, elle circonscrira l'objet de sa pensée dans des limites précises et restera raisonnable et sensée jusque dans les ardeurs du sentiment. « Pauline, dit Sainte-Beuve[3], gardera même dans son impétuosité et dans son extraordinaire des qualités de sens, d'intelligence, d'équilibre qui en font une héroïne à part, Romaine sans doute, mais à la fois bien Française ». Ce dernier qualificatif s'applique avec non moins de convenance à Caliste mise en regard de Delphine. Par sa complexité, par ses aspirations incohérentes et contradictoires, par son goût de penser par larges ensembles et de se refaire un plan de vie à propos d'un incident qui en a rompu l'harmonie, Delphine justifie bien le mot de Gœthe, cité par M. Merlant « qu'il n'y a sur la terre que des commencements ». Ce n'est plus l'esprit latin, c'est quelque chose d'opposé, c'est l'esprit germanique qui apparaît en elle; sur Delphine pourra s'exercer le genre de critique que Sainte-Beuve annonçait en 1863 : critique dont « le vague, l'obscur, le difficile, s'ils se combinent avec quelque grandeur sont plutôt le fait », et à laquelle il faut « matière à construction et à travail pour elle-même ». Le plus grand poète pour nous, écrivait-il, « est celui qui dans ses œuvres a donné le plus à imaginer et à rêver à son lecteur » et parmi les créations « à double et à triple sens *qui donnent du fil à retordre* », il choisissait ses exemples chez les étrangers : Faust, Béatrix, Mignon, Don Juan, Hamlet.

1. *Le roman français au XIXe siècle*, Paris, 1901.
2. *Op. cit.*, p. 5.
3. *Port-Royal*, I, p. 138.

Sur la même ligne nous plaçons encore Delphine et Corinne ; elles aussi sont de ces types « sujets à discussion, mystérieux par un coin, indéfinis, indéterminés, extensibles en quelque sorte, perpétuellement changeants et muables, donnant motif et prétexte aux raisonnements à perte de vue et aux considérations sans fin[1] ».

Une fois introduit dans le monde de Mme de Staël, Benjamin Constant eut l'intuition des contrastes qui se précisèrent toujours plus à ses yeux et l'éloignèrent du rationalisme étroit, fruit de sa première éducation. Dans sa rupture avec Mme de Charrière, le même Sainte-Beuve a vu avec raison une rupture avec le XVIIIe siècle. Un homme nouveau surgissait en lui, l'homme du XIXe siècle ; « un génie cordial et puissant, le génie de l'avenir en quelque sorte lui apparut[2] » ; à l'auteur *De la littérature* était échue la tâche de gouverner désormais une intelligence apte à embrasser dans leur étendue et leur connexité les phénomènes politiques et littéraires, à la lumière non plus de la simple raison, mais de la conscience individuelle. « Il en fut tout vivifié et oublia bien vite celle qui avait été sa première éducatrice[3] » ; on s'étonnera moins alors que Mme de Charrière fût inconsolable de renoncer à son ancien patronage et que si les échanges épistolaires continuèrent, l'esprit y eut plus de part que le cœur. L'assertion de Thérèse Huber que « Benjamin Constant fut le dernier amour de Mme de Charrière » est sujette à caution ; elle est conforme à la vérité quand Thérèse ajoute que la perte de Benjamin versa du fiel dans son âme et qu'elle réduisit son cercle à trois ou quatre hommes et à quelques femmes[4].

Par une singulière coïncidence, Mme de Charrière, à la même époque, cédait à l'attrait que la pensée germanique offre aux méditations du douteur comme à celles du croyant. Vers la fin de 1794, elle s'était vouée à la composition d'un roman à thèse *Trois femmes* et soumettait ses idées à ses deux conseillers, Huber et Constant. Elle se propose d'y développer la morale de Kant telle qu'elle l'a comprise ; « Dans cet instant, écrit-elle à Mlle L'Hardy, il est fort question ici de Kant. On le traduit, on l'analyse, on s'efforce de le comprendre[5]. »

Que savait-on alors sur la philosophie de Kant en France et dans

1. *Port-Royal*, VI, p. 267.
2. *Journal intime*, p. XXIX.
3. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Janvier-Mars 1906, p. 170.
4. Geiger, *op. cit.*, p. 107-108.
5. Ph. G. II, p. 219.

les pays de langue française? Quelque penseur avait-il devancé le philosophe allemand ou s'était-il fortuitement rencontré avec lui dans la conception et l'exposition de principes fondamentaux? En 1708 un obscur avocat au Parlement, du nom de Silvain, s'était proposé de réfuter le *Traité du Sublime* de Longin et les observations de Boileau sur cet ouvrage. Or le *Traité du Sublime* adressé à Boileau par Silvain présente une singulière ressemblance avec la *Critique du Jugement* de Kant, comme l'a démontré M. A. Michiels[1]; mais il faut renoncer à croire que les théories de Silvain soient parvenues jusqu'à Kant qui n'aurait pas manqué de les discuter si elles lui eussent été connues; Boileau garda le silence et son contradicteur mourut complètement ignoré. Mais il n'est pas impossible d'indiquer quelques-uns des chemins par où les idées étrangères auraient pu passer pour circuler en pays français. Strasbourg, où étudièrent Gœthe, Metternich, Ramond de Carbonnières, était alors l'intermédiaire entre la France et l'Allemagne; Ramond de Carbonnières, dans son autobiographie[2], s'empresse de relever le rôle international que joua l'Université de cette ville dans la culture scientifique dès la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les nouveautés de l'Allemagne purent rayonner sur la France; aussi avant la Révolution Kant était-il connu à Strasbourg, comme l'a établi M. Picavet[3]. En 1775, sa Dissertation inaugurale sur la forme et les principes du monde sensible et du monde intelligible est citée en France avec les ouvrages des philosophes étrangers et ceux de Bonnet, de Maupertuis et d'Holbach; la *Critique de la raison pure* et la *Critique de la raison pratique* avaient paru avant la Révolution. Le conventionnel Grégoire entretenait une vaste correspondance avec les savants de l'Europe. Si dans la séance de la Convention du 8 août 1793, il demanda la suppression des Acamédies et de l'Académie française qui lui semblait présenter « tous les symptômes de décrépitude[4] », il eut en 1794 la gloire d'introduire dans les relations internationales l'application des préceptes du christianisme; il proclama ses opinions religieuses au milieu des injures et des menaces des plus furieux jacobins. Un tel homme était tout désigné pour propager le kantisme; ce fut à lui en effet que s'adressa, deux mois après la chute de Robespierre, le 27 septembre 1794, le professeur Müller de Strasbourg, qui lui écrivait que la philoso-

1. *Histoire des idées littéraires en France*, Paris, 1863, I, p. 201-238.
2. *Journal des Savants*, mars 1905.
3. *Critique de la raison pratique*, Paris, 1902, *Avant-propos*.
4. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1907, *La suppression des Académies en 1793*, par Gaston Boissier.

phie de Kant, encore inconnue en France, méritait d'y être transplantée[1].

D'autres intermédiaires s'offraient aussi favorables à sa diffusion, parmi lesquels il faut mentionner les travaux des écrivains qui, en Suisse, adoptèrent ou rejetèrent les doctrines du penseur de Kœnigsberg. Mme de Charrière avait-elle eu entre les mains le mémoire du Balois Mérian qui, en 1793 avait exposé et combattu la philosophie kantienne[2]? Il est préférable d'écarter cette supposition qui n'a pour elle aucun indice certain ; il semble bien plutôt que l'écrivain neuchatelois n'ait retenu de la morale de Kant que les concepts les plus accessibles à la moyenne des esprits cultivés qui, dans ces matières ardues, se contentent de solutions approximatives. C'est ce qu'il est permis d'inférer dès les premières pages du roman. L'abbé de la Tour, — pseudonyme adopté par Huber dans son œuvre de traducteur des romans de Mme de Charrière[3], — l'auteur prétendu de la nouvelle des *Trois femmes*, propose aux gens du monde qui s'entretiennent avec lui de traiter la doctrine du devoir telle qu'elle est développée chez Kant « philosophe allemand, ajoute-t-il avec réserve, que l'on dit être un homme profond, encore plus admiré qu'il n'est entendu de ceux qui lisent ses ouvrages » L'abbé de la Tour a rencontré en Allemagne trois femmes dont il connaît l'histoire; les réflexions que lui suggèrent leurs aventures l'ont conduit à défendre le point de vue suivant : « Il suffit, pour n'être pas une personne dépravée, immorale et totalement méprisable et odieuse, d'avoir une idée quelconque du devoir et quelque soin de remplir son *devoir*. N'importe que cette idée soit confuse ou débrouillée, qu'elle naisse d'une source ou d'une autre, qu'elle porte sur tel ou tel objet, qu'on s'y soumette plus ou moins imparfaitement : j'oserai vivre avec tout homme ou toute femme qui aura *une idée quelconque du devoir* ». Là-dessus le débat s'engage entre trois interlocuteurs : un disciple de Kant, un théologien et un homme du monde, interprétant chacun selon ses lumières, l'impératif catégorique, « idée universelle et simple, et non point, comme d'autres le croient, variable et complexe, dépendante de la tradition, de l'intérêt ou de l'éducation[4] ».

L'auteur a placé le théâtre de l'action en Allemagne dans un de ces vieux châteaux habités par des familles entichées de leur noblesse, distinguées par les qualités morales, mais que les nou-

1. Picavet, *op. cit.*
2. *Id.*, *ibid.*
3. Geiger, *op. cit.*, p. 108.
4. Ph. G., II, p. 219-220.

velles idées politiques n'ont point converties. On n'y apprécie pas favorablement l'imitation de la langue, des modes et des habitudes françaises; le héros du roman, le jeune baron d'Altendorf maintient les traditions de sa race; ce qui n'empêche pas ce vertueux patriote d'éprouver une tendre inclination pour une jeune émigrée française, Émilie, qui s'est fixée en Allemagne, accompagnée de sa femme de chambre Joséphine. Est-ce par caprice que Mme de Charrière a choisi pour cadre de sa fiction un pays où elle ne séjourna jamais et qu'elle ne connaissait que de seconde main? Ou a-t-elle voulu mettre en présence les représentants de deux nations, pour mieux accentuer, par un jeu de contraste, la différence des opinions philosophiques qui sont à la base de l'ouvrage? Depuis l'apparition de *Werther*, dès qu'il eût suscité des traductions, des imitations et des transpositions, le roman de Gœthe et son décor furent modifiés, les personnages prirent aussi des noms étrangers; néanmoins la peinture des mœurs allemandes, des intérieurs allemands de modeste dimension, de la vie de famille simple et patriarcale était entrée peu à peu dans la poésie, secondée aussi par l'action du roman anglais; elle fournissait des modèles, surtout dans les pays frontières où s'opérait plus quotidiennement le contact de deux langues et de deux nationalités. Mme de Charrière ne fut pas la seule à s'aventurer dans l'exotisme; citons pour mémoire une autre femme suisse, la baronne de Montolieu, l'auteur de *Caroline de Lichtfield*, la continuatrice du roman inachevé de Schiller, *Der Geisterseher*[1].

C'est à cette tendance à la fois à l'exotisme et à la description des menus détails, des petites émotions et des petits faits qu'il faut rapporter le propos d'un critique éclairé sur un des premiers ouvrages du romancier neuchatelois, les *Lettres de Lausanne*, publiées en 1785. Au milieu des protestations et des réponses indignées du public suisse romand, la *Lettre d'un étranger à une dame de Lausanne sur quelques nouveautés littéraires du pays*, parue sans nom d'auteur, mais datée du 28 juillet 1785[2], osait louer Mme de Charrière d'avoir mis en scène la bourgeoisie et les classes dites inférieures, sur les traces de Richardson, de Fielding et de Marivaux; on rappelait aussi l'exemple des Allemands. « Ce sont surtout, écrivait l'anonyme en s'adressant au peuple suisse, les restes de votre ancienne simplicité qui font l'objet du souvenir reconnaissant de tout voyageur admis à votre familiarité. Depuis

1. *Revue germanique*, juillet-août 1907, *A propos d'une continuation française du « Geisterseher » de Schiller*, par F. Baldensperger.
2. Ph. G., I, p. 317.

longtemps le fier insulaire dédaigne la pièce où le héros n'est pas anglais. L'Allemand, quoique plus cosmopolite, est revenu lui-même enfin à ses propres foyers, et plus d'une production où il peint ses mœurs intéresse jusqu'à des nations éloignées... » M. Godet, d'accord avec l'anonyme, approuve Mme de Charrière de n'avoir pas réservé exclusivement son attention et sa sympathie aux gens distingués. Elle ne craignait pas d'introduire dans la fiction une dose de réalité et continuait la tentative des écrivains allemands depuis Gœthe ; aussi bien le roman a-t-il été pour les Allemands jusqu'aux dernières années du siècle passé ce que M. Th. Wyzewa[1] appelle « une *chronique*, une restitution lente et minutieuse de types ou de milieux qui leur sont familiers ». *Werther* et *Hermann et Dorothée* se rangent en partie sous cette définition; ainsi s'explique la prédilection de Mme de Charrière pour ces deux ouvrages, comme nous l'avons vu plus haut, prédilection qu'après elle motivait la critique française. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1855, M. Montégut saluait dans *Werther* l'avènement de la bourgeoisie dans la littérature, et en 1856, J.-J. Weiss dans son *Essai sur Hermann et Dorothée* réclamait pour la poésie le droit de descendre des régions élevées où elle avait été reléguée jusqu'alors dans la foule pour y rencontrer des hommes comme nous[2].

Dans le roman des *Trois femmes*, Mme de Charrière s'est proposé un objet plus haut et de plus de portée que le simple exercice de son habileté de conteur. Toute proportion gardée, elle a tenté une entreprise analogue à celle qui a présidé à la composition de *Corinne*. Dans Oswald et Corinne, Mme de Staël a dépeint l'antagonisme de deux civilisations comportant deux conceptions différentes de la vie chez les races du Nord et chez celles du Midi. Mme de Charrière nous épargne la peine de deviner ses intentions ; elle s'est bien doutée, elle aussi, que ses deux héros Théobald et Émilie, l'esprit germanique réfractaire à l'esprit français, piqueraient la curiosité. Dans ce petit roman, écrit-elle à Mlle L'Hardy, le 10 février 1795[3], un Allemand aime *pourtant*[4] une Française et en est aimé. Mais cela ne laisse pas d'avoir ses difficultés. Ils se querellent, et le jeune homme défrancise la belle tant qu'il peut. Elle voudrait bien le désallemandiser. Ils réussissent à un certain point parce qu'ils aiment, et aiment davantage parce qu'ils réus-

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1907, *Le roman allemand en 1907*.
2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Octobre-Décembre 1905, « *Hermann et Dorothée* » *en France*, par Louis Morel.
3. Ph. G., II, p. 216.
4. Ce mot est souligné dans le texte.

sissent. Au reste, ils ne sont plaisants ni l'un ni l'autre, et c'est une difficulté de moins, car d'honnêtes gens diffèrent moins dans le sérieux que dans la gaîté... » Et, toujours préoccupée de saisir les traits distinctifs qui mettent en saillie le caractère des peuples et leurs moyens d'expression, elle se prend à souhaiter qu'on nous donne « un bon traité sur les gaîtés nationales[1] » : sur l'humour anglais qui ne ressemble qu'à lui seul, sur « les gentillesses françaises qui sont uniquement françaises »; sur « les malentendus qui jouent, dit-on, un grand rôle dans la gaîté allemande »; sur « la gaîté espagnole » avec laquelle elle sympathise fort, « à en juger par Sancho ou plutôt Cervantès ». Aussi conçoit-on sans peine que, traduites par un lettré compétent tel que Huber, les *Trois femmes* devaient trouver un débit facile en pays allemand; en effet le 16 mars 1794[2], Mme de Charrière informait son correspondant Chambrier d'Oleyres qu' « on les a déjà vendues en allemand à Leipsick l'automne passée et que l'on y vendra au premier jour *Honorine d'Userche* qui est arrangée dans le même cadre et que M. Huber a traduite aussi ». Nous savons d'autre part que, en Prusse, Mme de Charrière pouvait compter sur l'appui de la comtesse Dœnhoff[3], favorite du roi de Prusse, Frédéric Guillaume II (neveu du grand Frédéric) dont Mlle L'Hardy, sur la recommandation de son amie, était devenue lectrice et servait naturellement d'intermédiaire.

Au travail scrupuleux de composition et de style qui trouble son repos — « ces misérables *Trois femmes*, écrit-elle, m'occupent depuis quinze jours à me rendre folle. Je n'en ai pas dormi la nuit passée. Tous les mots ont été redélibérés », — s'ajoute celui de l'enquête philosophique. De 1794 à 1797, année où parut la première édition française des *Trois femmes*, imprimée en Angleterre[4], la correspondance de Mme de Charrière témoigne de ses efforts pour s'orienter dans une philosophie dont la profondeur n'est pas toujours compensée par la clarté qu'elle aimait chez Condillac et chez Locke, ses penseurs préférés; peut-être a-t-elle devancé Joubert qui en 1801 soutenait qu'un esprit français dirait en une ligne ce que Kant dirait à peine dans un tome. A son ami Chambrier d'Oleyres, elle écrit le 13 octobre 1797 à propos de son livre : « C'est un petit traité du devoir, mis en action ou plutôt

1. Ph. G., II, p. 216. — Ce travail a été fait par M. Baldensperger, *Études d'histoire littéraire*, Paris, 1907, *Les définitions de l'humour*.
2. Ph. G. II, p. 217.
3. *Id.*, I et II passim.
4. Consulter pour la bibliographie des ouvrages de Mme de Charrière le second volume de M. Godet.

élucidé par une action. On n'a pas prétendu donner des modèles à suivre, mais montrer des vices et des faiblesses à excuser comme non incompatibles avec une idée ou un sentiment du devoir et une moralité dans la personne coupable ou accusable[1] ». Mais c'est surtout à Benjamin Constant qu'elle avait recours. Déjà dans une lettre du 16 décembre 1794 il avait émis le fond de sa pensée. « Votre généalogie du devoir, écrivait-il, et la distinction que vous faites d'après Kant, entre le devoir absolu et indépendant, et par là même simple, et le devoir composé, et par là même dépendant, m'a beaucoup frappé. Je me déclare absolument pour le premier. Si le bonheur général ou particulier est la pierre de touche du devoir, il est impossible de déterminer ce qu'est ce dernier. Non seulement le bonheur peut être variable en lui-même, mais il est nécessairement différent dans l'imagination de chaque individu. Le devoir est donc un être moulé au gré de chaque tête individuelle. Il y a plus : le devoir, devenant un calcul de bonheur, n'est plus un devoir. Chacun a le droit de faire le mal, s'il veut renoncer aux avantages du bien, ou courir le risque des conséquences du mal... » Constant se rattachait par là au kantiste des *Trois femmes* qui prétend que l'idée du devoir lui paraît simple, c'est-à-dire « qu'elle ne se compose que d'elle-même; on ne peut pas l'analyser... C'est l'autorité éternelle[2] ». Deux mois après, le 19 février 1795, Mme de Charrière énonce sa propre manière de voir : « Par idée de devoir, j'entends l'idée que quelque chose est dû, n'importe quoi, et indépendamment de tout calcul. Le roman ne prétend point prouver l'existence de cette idée que Kant lui-même dit exister[3] ». A son tour Benjamin Constant allait rompre une lance dans la discussion des théories de Kant appliquées à des questions de droit public et privé; il est vraisemblable que la composition des *Trois femmes* a provoqué chez lui un examen attentif de la morale kantienne. « En 1797, dit M. Picavet[4], il combat dans ses *Réactions politiques* l'opinion d'un penseur allemand qui allait jusqu'à prétendre qu'envers des assassins qui vous demandaient si votre ami qu'ils poursuivent n'est pas réfugié dans votre maison, le mensonge serait un crime. Et Benjamin Constant déclarait à Kramer qu'il avait en vue Kant. Ce dernier l'apprit et publia la même année un opuscule intitulé *D'un prétendu droit de mentir par humanité* dans lequel il défendait sa doctrine et ses

1. Ph. G., II, p. 219.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 170, p. 225; cf. *La morale de Kant*, par André Cresson, Paris, 1897.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 219-220.
4. *Op. cit.*, p. v.

principes. Il ne se rappelait plus, disait-il, en quel endroit il avait soutenu ce que critiquait Benjamin Constant, mais il semble bien d'après l'exemple cité par Constant, accepté par Kant et repris par Mme de Staël, qu'il s'agissait de l'article *Mensonge* de la Doctrine de la vertu[1]. »

Quant à Mme de Charrière, tout en accordant qu'elle ne s'est assimilé du kantisme que les parties solides qui, sans heurter le sens commun, résistent aux interprétations subtiles, M. Godet a relevé la justesse de quelques observations contre la morale kantienne; il la loue d'avoir rétabli la part du sentiment, trop réduite chez Kant. Elle n'était pas la seule. Ballanche, dans le même temps, rapportait aussi au sentiment la certitude innée des vérités les plus importantes pour édifier une morale universelle. Son livre *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts* est de 1801. Dès les premières pages, l'auteur regardait comme « un rare phénomène la fermentation excitée dans l'Europe par Kant dont les livres sont à peine connus chez nous par des extraits ou des analyses de journaux » et il affirmait que, « de tous les écrivains modernes, il était celui dont les ouvrages sont le plus capables d'opérer une révolution dans toutes les idées ». La connaissance qu'avait le penseur lyonnais de la philosophie kantienne remontait donc à quelques années auparavant; il lui reprochait sa sécheresse d'âme et s'éloignait de « ces tristes raisons qui, disait-il, rendent compte de tout à l'esprit sans rendre compte de rien au cœur[2] ». En 1810, Mme de Staël revenait à la charge. Si l'auteur des *Trois femmes* avait pu lire le livre *De l'Allemagne*, elle se serait sentie en conformité de vues sur ce point avec celle dont une injuste partialité lui voilait l'élévation morale.

La théorie de Kant en morale, dit Mme de Staël, est sévère, quelquefois sèche, parce qu'il exclut la sensibilité. Il la regarde comme un reflet des sensations et comme devant conduire aux passions dans lesquelles il entre toujours de l'égoïsme; c'est à cause de cela qu'il n'admet pas cette sensibilité pour guide, et qu'il place la morale sous

1. On lit en effet dans le livre *De l'Allemagne*, IIIe Partie, chap. IV : « Les Kantiens croient à l'action nécessaire et continuelle de la volonté contre les mauvais penchants. Ils ne tolèrent point les exceptions dans l'obéissance au devoir et rejettent toutes les causes qui pourraient les motiver.

L'opinion de Kant sur la véracité en est un exemple; il la considère avec raison comme la base de toute la morale. Quand le Fils de Dieu s'est appelé le Verbe ou la parole, peut-être voulait-il honorer ainsi dans le langage l'admirable faculté de révéler ce qu'on pense. Kant a porté le respect pour la vérité jusqu'au point de ne pas permettre qu'on la trahît lors même qu'un scélérat viendrait vous demander si votre ami qu'il poursuit est caché dans votre maison. »

2. *La vie et les œuvres de Ballanche*, par C. Huit, Paris, 1904, p. 26 et suiv. p. 348.

la sauvegarde de principes immuables. Il n'est rien de plus sévère que cette doctrine; mais il y a une sévérité qui attendrit alors même que les mouvements du cœur lui sont suspects et qu'elle essaye de les bannir tous; quelque rigoureux que soit un moraliste, quand c'est à la conscience qu'il s'adresse, il est sûr de nous émouvoir. Celui qui dit à l'homme : — Trouvez tout en vous-même, — fait toujours naître dans l'âme quelque chose de grand, qui tient encore à la sensibilité même dont il exige le sacrifice[1].

Mais l'heure de la réparation ou de l'hommage rendu à une femme qui n'avait rien de médiocre, même dans les erreurs de son goût, ne devait jamais sonner. Mme de Staël se plaisait à répéter que dans les romans de Mme Charrière, il y avait sans cesse des découvertes à faire, et plus tard, en 1837, Sainte-Beuve confirmait ce jugement, lorsqu'il écrivait que dans les *Trois femmes* il y avait plus de choses qu'il ne semble et qu'il est agréable de saisir dans un mot, dans un trait tant de résultats et de réflexions qui passent sans prétendre à se faire remarquer[2]. Mme de Charrière, elle, toujours prisonnière de ses habitudes, se priva de la jouissance qu'éprouve un alerte esprit à se contrôler lui-même, à vider ses propres impressions de tout contenu personnel pour reviser et enrichir son propre fonds. Combien elle diffère à cet égard d'un de ses contemporains, Joseph Joubert (1727-1834) qui, tout en répudiant une rupture avec le passé, ne voulait pas qu'on s'y confinât! Si M. des Essarts[3] lui assigne le premier rang au-dessous de Chateaubriand, auprès de Benjamin Constant, de Charles Nodier et de Sénancour, ses *Pensées* démontrent assez qu'il ne dédaignait pas d'entrer dans l'âme de la génération nouvelle et qu'il n'était point fermé à de sages réformes dans la littérature et dans l'art. Mais Mme de Charrière se fût récriée; elle n'aurait pas compris l'admirateur affectueux de Chateaubriand. *Le Génie du Christianisme* et *Atala* demeurèrent lettre close pour l'auteur de *Caliste* qui, en poésie, en resta au rationalisme païen d'André Chénier et à Fontanes qui, voulant

1. M. Ernest Naville a combattu aussi le formalisme kantien dans *Les philosophies négatives*, Genève et Paris, 1900, p. 167-169. — « La vertu (dit Kant) est la force morale qui montre la volonté d'un homme dans l'accomplissement de son devoir », — très bien, c'est l'expression exacte des données de l'observation. « Le devoir est une contrainte morale » — bien, pourvu que l'on entende par contrainte l'obligation qui pose le devoir sans en forcer l'accomplissement. « Cette contrainte est exercée sur l'homme par sa propre raison législative en tant qu'elle se constitue elle-même en pouvoir qui exécute la loi », — non, certainement non.... Il aurait pu remonter à l'idée d'un pouvoir saint, dont l'action s'exerce pour réclamer l'accomplissement de la loi.

2. Ph. G., II, p. 224.

3. *Revue bleue*, 20 juillet 1907, *Les théories de Joseph Joubert*.

déterminer un retour pur et simple au XVIIe siècle, « déclamait à tue-tête contre Kant et les Allemands », dit Sainte-Beuve[1], sans savoir un mot d'allemand, ignorant systématiquement les travaux d'érudition et de critique venus d'Allemagne.

« Mme de Charrière, écrit Thérèse Huber[2], fut au commencement feu et flamme pour la Révolution; la tournure des événements l'exaspéra. » Elle n'entrevit pas non plus la renaissance littéraire qui allait se produire au contact des étrangers, renaissance dont Mme de Staël donnait le signal avec un enthousiasme qu'elle communiquait à Benjamin Constant. En mai 1795, au moment où celui-ci partait pour Paris avec sa nouvelle amie, l'*Essai sur les fictions* était apprécié avec malveillance à Colombier. On prétendait n'y voir que « de l'esprit sans justesse, quelques belles phrases sans liaison et beaucoup de grands mouvements[3]; » Constant n'est plus « qu'un fou ridicule » qui trouve « ces sottises fort belles, en qui le goût pour les phrases, pour le phébus, pour le style académique ranimé par l'amour et l'exemple, l'emporte entièrement sur la partie sensée de lui-même, que je caressais et imitais de mon mieux ». Dix ans après, en 1804, une année avant sa mort, l'auteur des *Trois femmes* avouait n'avoir pas lu la *Valérie* de Mme de Krüdener, procédant de *Werther* qu'elle aimait pourtant et qui n'était pas sans analogie avec *Caliste*. La satisfaction d'amour-propre que Mme de Charrière eût sans doute remportée, aurait été de persifler les rêveries germaniques et sentimentales heureusement éphémères chez Constant. Avec quelle stupéfaction eût-elle appris les relations qui s'étaient établies entre l'habile diplomate féminin de l'empereur Alexandre, Mme Récamier et le sceptique d'antan qui les consignait dans son *Journal intime*, relations dont le mysticisme et l'amour faisaient seuls les frais! « A quarante-sept ans, pour peindre son amour à Mme Récamier qui en comptait trente-sept, il se livrait à des démonstrations de mélodrame, se traînait à genoux dans les chapelles, prenant à témoin Dieu, les anges, le bleu du ciel, comme un étudiant allemand ou une grisette. Dans le rapprochement de ces deux notes fausses, son être moral tient tout entier[4]. »

1. *Nouvelle correspondance*, lettre du 21 mars 1868, p. 261.
2. Geiger, *op. cit.*, p. 108.
3. Ph. G., II, p. 188.
4. P. Lasserre, *op. cit.*, p. 106

VII

Avec l'année 1795, nous sommes parvenu au terme de notre étude. La tâche que nous nous étions imposée consistait à retracer les premières impulsions auxquelles obéit Benjamin Constant avant de le compter au nombre des précurseurs du romantisme. Le nom de Mme de Charrière demeure inséparable de cette première initiation au génie germanique comme celui de Mme de Staël est indissolublement lié à la seconde qui s'étend de 1795 à 1816. « Faire tendre notre littérature à l'assimilation des littératures étrangères, créer un romantisme anglais, allemand, genevois, exotique enfin, telle avait été l'idée maîtresse de la fille de Necker. Cette idée fut reprise dans des proportions plus modestes par Benjamin Constant[1]. » Des déceptions et des orages attendaient cet homme toujours extrême, dans ses engouements comme dans ses désillusions, et cela, dès son arrivée dans le milieu distingué qui l'accueillait. Il suffit de consulter là-dessus les témoignages rapportés par M. Godet[2]; mais il faut aussi se mettre à la place de Benjamin Constant passant subitement « du petit cabinet de Colombier » dans « le salon de l'ambassade ». Comme Mme de Charrière, il serait resté confiné dans un milieu que ses aspirations dépassaient constamment[3]; dans un centre déjà illustre, il sentit se renouveler sa conception de la vie et du monde, sa morale et son esthétique. L'*Essai sur les fictions* (1795), le *Traité de l'influence des passions* (1796) et le livre *De la littérature* (1800) naquirent pour ainsi dire sous ses yeux et il n'ignora sans doute pas les encouragements flatteurs qui, en Allemagne, conféraient à l'auteur français la plus enviable notoriété. Déjà les grands coryphées applaudissaient à l'émancipation des doctrines pseudo-classiques prêchée par Mme de Staël. C'est Gœthe qui, en 1795, se propose de traduire l'*Essai sur les fictions* pour le journal des *Heures*; il informe Schiller de son dessein en émettant le vœu que ce travail puisse être envoyé à Mme de Staël et qu'on « introduise ainsi la ronde des *Heures* jusque dans la France nouvelle[4] ». C'est, en 1796, Schiller qui écrit à Gœthe qu'un ouvrage de Diderot et le *Traité de l'influence des passions* lui ont été d'une véritable néces-

1. Des Essarts, *op. cit.*.
2. II, p. 207-209.
3. *Le Censeur politique et littéraire*, 21 septembre 1907; *article cité plus haut.*
4. Lady Blennerhasset, *op. cit.*, III, p. 2.

sité intellectuelle au moment où son *Wallenstein* qui l'absorbait tout entier, eût trop limité son horizon[1]. C'est Böttiger qui, en janvier 1797, envoie à Auguste Guillaume Schlegel quelques numéros du journal *La Quotidienne* pour qu'il prenne connaissance des attaques dirigées contre Mme de Staël[2]. En 1800 Humboldt, dans une lettre à Gœthe, salue dans la jeune femme « un caractère libre et hardi » qu'il regrette de voir « retenu dans les langes de l'étroitesse française[3] »; mais dans l'*Influence des passions*, un passage l'a frappé qu'il s'empresse de transcrire pour son correspondant. « En Allemagne, dit Mme de Staël, les idées sont encore ce qui intéresse le plus au monde. Les Allemands n'ont point une patrie politique, mais ils se sont fait une patrie littéraire et philosophique pour la gloire de laquelle ils sont remplis d'un noble enthousiasme. Les hommes éclairés de l'Allemagne ont pour la plupart un amour de la vertu, du beau dans tous les genres, qui donne à leurs écrits un grand caractère. Ce qui distingue leur philosophie, c'est d'avoir substitué l'austérité de la morale à la superstition religieuse[4]. »

Chacun met plus ou moins de soi-même dans ce qu'il observe ou interprète; mais parcourons les écrits ultérieurs de Benjamin Constant, il ne sera pas malaisé de constater qu'il n'est aucune des réflexions de Mme de Staël relevées par Humboldt qui n'ait été reprise, défendue ou attaquée par Constant depuis son arrivée à Weimar en 1804. Ici commence la troisième et définitive période dans laquelle il aborde avec sérieux la culture allemande

1. Lady Blennerhasset, *op. cit.*, III, p. 5.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 7.
3. *Id.*, *ibid.*, , p. 8-9.
4. En 1807, Mme de Staël se rendit à Vienne, accompagnée de W. Schlegel, de sa fille et de son fils cadet qu'elle conduisait dans cette ville pour y achever son éducation. Elle passa par Gunzbourg, où demeurait alors Thérèse Huber à laquelle elle rendit visite. Thérèse nous a laissé le récit de cette entrevue dans une lettre écrite en français, adressée à sa fille Thérèse Forster qui, après la mort de Mme de Charrière, résidait à Hofwyl dans le canton de Berne. Cette visite qui eut lieu le 14 ou le 15 décembre et cette lettre datée du 24, ne sont pas mentionnées dans l'ouvrage de lady Blennerhasset, comme le fait observer M. Ludwig Geiger qui a réparé cette omission dans son livre sur Thérèse Huber (p. 161-168). Nous empruntons à la lettre de Thérèse le passage suivant qui rend bien la pensée de Mme de Staël sur les deux nations allemande et française.

« .... Mme de Staël est précisément comme je me la figurois. Beaucoup d'esprit, une charmante facilité dans la conversation, du tact, de la sensibilité, un intérêt général pour les sciences. Elle parle bien, mais elle écoute tout aussi bien. Elle est équitable dans ses opinions, et franche, lorsqu'elle les sent être personnelles.... Ayant parlé sur les nations allemande et françoise, elle résumait parfaitement le résultat de notre conversation en disant : qu'elle trouvoit les Français tellement nation, que toute individualité s'effaçoit parmi eux, tandis que parmi les Allemands il y avait tant d'individualité qu'ils ne pouvoient se former en nation. La définition m'a paru très juste. »

qu'il appréciait superficiellement quand il pensait d'après Mme de Charrière. Sans négliger d'autres sources, c'est à son *Journal intime* qu'il convient de s'adresser; l'historien littéraire en tirera les éléments d'une étude qui mette en relief, complète ou modifie les pages merveilleusement suggestives du livre *De l'Allemagne*.

Louis Morel.

ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LES « ANNALES ET CHRONIQUES DE FRANCE » DE NICOLE GILLES

(*Suite*[1]).

Nicole Gilles (Règne de Jean, 1359), II, f° 28, v°, l. 20. — « Des ostages qui furent baillez pour la reste de la rançon du Roy.... *Le 25e jour dudict mois d'octobre, ledict Roy Iehan fut totalement mis hors de prison.... Si, s'en partit de Calais & vint à Boulongne,... & vint à Saint-Omer.... Le Roy de France estant à Saint-Omer, furent faictes unes moult belles jouștes, pour l'honneur de luy, & de sa venue. Puis s'en vint à Hesdin, & là feit les ordonnances de son * Hostel. Ordonna six Maistres des requestes : trois Clercz, & trois Laiz ; & six Maistres de ses Comptes ; trois seculiers & trois clercs ; etc.* »

90. Montaigne. * **C'est-à-dire, il y fit quelque nouueau reglemant, car la première institution de ses états étoët bien plus anciene**[1] **: il fait mantion d'un maitre des requètes f. 10 ; & des maîtres des contes f. 18. Au reste, il oppose ici clerc a lai & a seculier ; pareinsi il samble que ce fut à dire home d'église, quoë que d'autres l'intrepretent home de lettres**[2].

1. A l'époque où Montaigne écrivait ces observations, un homme qui devait plus tard se rendre illustre et devenir son ami, Estienne Pasquier, se préoccupait de l'histoire de nos institutions nationales et en faisait l'objet d'un livre auquel il devait travailler jusqu'à la fin de sa longue vie. Les chapitres 3 à 7 du second livre des *Recherches de la France* répondent à plusieurs des questions qui suscitaient la curiosité de Montaigne au cours de sa lecture des *Annales* de Nicole Gilles. Mais Montaigne ne pouvait connaître, vers 1564, le second livre des *Recherches* qui ne parut qu'en 1565.

2. Montaigne avait écrit « home de lettres seulemant » ; mais il a effacé ensuite le dernier mot, et peut-être y avait-il un sentiment de fierté littéraire dans cette correction.

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire* d'avril-juin 1909 (p. 213) et d'octobre-décembre 1909 (p. 734).

Voyez sur les acceptions du mot « clerc » le texte de Gilles cité à propos de la 29ᵉ Annotation de Montaigne. Pasquier, lui aussi, s'est occupé des sens divers du mot clerc (*Recherches de la France*, livre VIII, chap. 13).

Nicole Gilles (Règne de Jean, 1360), II, fº 28, vº, l. 55. — « *Le 21ᵉ jour de novembre, 1360, mourut à Rouvre, près Dyjon, Philippe, duc et comte de Bourgogne.... Auquel Duché de Bourgogne ledict Roy Jehan luy succeda, à cause de sa femme*, etc*[1]. »

91. Montaigne. **Mais plustot à cause de sa mère qui étoët grand tante d'celui** [2] **Philippe. Voëla comme le dit Paul Æmile**[3], **lequel il faut voër pour le droët de ste successioun que quasi tous les autres passent sans declerer**[4].

1. Nicole Gilles entre dans quelques autres détails qui montrent qu'il n'a rien compris aux droits invoqués encore pour cette succession.

2. Montaigne a cru avoir écrit : *d'icelui*.

3. Paul-Émile, folio 197 B, C, = fº 361, vº, éd. de 1555

4. C'est, en effet, à partir du livre de Du Tillet (le greffier) que de telles lacunes cessèrent d'exister sur la généalogie des grands feudataires.

Mais le *Recueil des Rois de France*, etc., ne parut qu'en 1579; et Montaigne, vers 1564, était réduit à consulter Paul-Émile sur des questions successorales aussi complexes que celle-ci.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1364), II, fº 30, rº, l. 7. — « *Le jour de la feste S. Michel, audict an 1364, messire Charles de Bloys, duc de Bretaigne à cause de sa femme, & Jehan*, comte de Montfort, qui pretendoit droict audict duché, se combatirent près le Chastel d'Aulroy, en Bretaigne; & fut ledict messire Charles de Bloys tué en la bataille.* »

92. Montaigne. **A ce que le lecteur ne si trompe**[1], **ce Ian n'est pas celui qui premier querela le Duché de Bretaigne contre Charles de Blois, eins son fils, de même nom, qui espousa l'une des filles d'Édouard, roë d'Angleterre, & qui étoët encore fort ieune lors de ste défaite de son aduersaire**[2].

1. Ceci, comme ce qui est dit dans la 83ᵉ Annotation, prouve qu'à ce moment, vers 1564, Montaigne ne savait pas au juste en vue de quoi il écrivait ces notes. Elles sont, en partie du moins,

devenues des matériaux pour les *Essais*; mais, à l'origine, elles n'avaient pas précisément cette destination, car les *Essais* eux-mêmes n'étaient pas en projet arrêté. Peut-être Montaigne avait-il alors quelque velléité d'entreprendre un ouvrage historique, et, ayant éprouvé l'ennui des confusions de personnes dans le texte trop peu explicite de Nicole Gilles, il indiquait pour lui-même l'écueil à éviter, lorsqu'il aurait à parler des mêmes personnages. Cela me paraît plus probable que la supposition qui prêterait au philosophe le soin d'annoter son exemplaire pour qu'il pût servir après sa mort à quelque lecteur éventuel. Se faire « glossateur » et suppléant de Denis Sauvage n'a jamais pû être sérieusement dans ses desseins.

2. Ce dernier détail, présent à l'esprit de Montaigne, ne serait pas inutile à rappeler sous ce passage du 37e chap. du Ier livre des *Essais*; t. II, p. 2 : « En la bataille d'Auroy, que le comte de Montfort « gaigna contre Charles de Blois, sa partie, pour le Duché de Bre- « taigne, le victorieux rencontrant le corps de son ennemy trespassé, « en mena grand deuil. » Montaigne a pensé sans doute que la jeunesse du « victorieux » pouvait l'avoir rendu sensible à la fin d'un prince vaillant; mais quelques actes de Jean de Montfort, et à cette bataille même, seraient de nature à faire douter de la sincérité de son attendrissement; et un mot échappé à la rude franchise de Chandos semble prouver que ce brave guerrier ne croyait pas beaucoup aux effusions de regrets du jeune Duc. Voy. Froissart, Ier vol., chap. 228, éd. de Tournes; liv. I, part. II, chap. 191, éd. Buchon.

> O soupirs! ô respect! ô qu'il est doux de plaindre
> Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre!
> CORNEILLE, *Pompée*, V, 1.

A l'endroit indiqué des *Essais*, Montaigne cite aussi l'exemple du Duc René de Lorraine plaignant la mort de son adversaire le Duc Charles de Bourgogne (le Téméraire). — Cet exemple semble aussi avoir été puisé dans Nicole Gilles, f° 117, verso.

NICOLE GILLES (Règne de Charles V, 1364), II, 30, r°, l. 21. — « *Et est à sçavoir que Monseigneur Loys, duc d'Anjou, frere du Roy, lequel, apres, fut roy de Cecille, avoit espousé la fille dudict messire Charles de Bloys; et, oultre ce, ledict de Bloys delaissa deux enfans masles, l'un nommé Jehan, l'autre Guy, lesquelz furent menez prisonniers* en Angleterre.* »

93. Montaigne. * **Ouï**[1] **lontans auant la mort de leur pere, pour le deliurer de prison et repondre de sa rançon, qui étoët de deus çans mille nobles. — Et en céte prison demura Ian, hotage, trante cinq ans; quant a Guy, il y mourut.**

1. Voir, ci-dessus, 48e annotation. — Montaigne se souvient, et avec une précision évidente, de ce qu'il a lu dans Froissart (IIe vol., chap. 50, éd. de J. de Tournes; t. II, p. 345, éd. Buchon). Les termes, dans lesquels l'historien avait dépeint la tristesse de Jean de Bretagne, pendant ces 35 ans de captivité, étaient bien de nature à marquer dans la mémoire de Montaigne.

Il serait facile de démontrer que partout où le récit de Froissart a des qualités plus frappantes, comme peinture vive et naïve, Montaigne, attiré par le charme d'une forme heureuse, sincère, a, grâce à elle, casé solidement dans sa mémoire les faits qu'elle racontait, ces faits n'eussent-ils qu'une importance secondaire dans l'ensemble des événements historiques. Et ce n'est pas la seule délicatesse littéraire qui le séduit, c'est aussi, plus qu'on ne le croit, la sensibilité.

Voyez, plus haut, Annot. 25, le récit de revenant se rapportant à Gaston Phébus (récit admirablement réussi, dans Froissart). Voyez, plus bas, Annot. 110, le rappel de la « déconfiture » du Comte de Flandres, « toute tragique, en Froissart, et fort remercable ». Voyez enfin ma note sur Nicole Gilles, à propos de la 145e Annotation.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1365), II, f° 30°, v°, l. 20. — « Comment messire Bertrand du Guesclin, pour delivrer le royaume des gens d'armes vagabons, les mena en Espagne, contre les sarrazins. » ... « *Et, pour faire ledict voyage, le Pape Vrbain, que ledict Bertrand alla veoir en Avignon, luy feit ayde de grand'somme de florins & luy octroya deux dixiesmes. Aussi ledict Bertrand alla veoir le duc d'Anjou qui estoit en Languedoc,... & partirent tantost apres,... & passerent parmy le royaume d'Arragon; & avec eulx se meit Henri d'Espagne, frere* de Pietre, Roy d'Espagne.... Cependant que lesdictes compagnies estoient par dela, fut couronné Roy de Castille Henry d'Espagne, comte de Tristemare*[1]*... par l'ayde dudict du Guesclin & des François de sa compagnie, etc.* »

94. Montaigne. * **Frere batard.**

1. Plus connu maintenant sous le nom de Henri de Transtamare.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1366), II, f° 30, v°, l. 43. — « *En ce temps, messire Iehan de Montfort, duc de Bretaigne, estant morte sa premiere femme sœur du Prince de Galles*, print en mariage la fille de messire Thomas de Hollande, qui estoit grand & puissant seigneur en Angleterre.* »

95. Montaigne. * **Ie sai que Froissard, qui conte ceci plus par le menu et an doët mieus étre creu, pour étre ces choses auenues de son tam, dit ce lan auoër épousé « en segondes » noces la fille de Charles roi de Nauarre**[1]. **Il est possible qu'il eut troës fames**[2]; **et lui**[3] **meme fait mantioun de cele de Nauarre qui demura vefue**[4] **apres la mort de ce Duc lan soun mari, f. 56, p. 2**[5].

1. Froissart avait aussi (I vol.; ch. 229, de Tournes, I, part. II, ch. 196, Buchon) mentionné le mariage du Duc de Bretagne avec la fille que Jeanne de Kent, depuis princesse de Galles, avait eue de Thomas de Holland. — Cf. Froissart, liv. III, ch. 96, Buchon.

En premières noces, le Duc de Bretagne avait épousé la quatrième fille d'Édouard III, et c'est la fille du roi de Navarre qui fut sa dernière femme et lui survécut.

2. A la 92e Annotation, Montaigne lui-même a constaté le mariage de Jean de Montfort avec la fille d'Édouard III.

3. *Lui* désigne ici Nicole Gilles.

4. Si Montaigne se sert de cette expression « qui demeura vesve », c'est sans doute uniquement pour exprimer qu'elle survécut à celui-ci; car, en réalité, la veuve du Duc de Bretagne épousa Henri IV de Lancastre, roi d'Angleterre, un an après la mort de son mari.

5. Cette seconde moitié de l'annotation, depuis : « Il est possible » jusqu'à « fames », a été ajoutée après coup. Enfin, lorsque Montaigne, dans sa lecture de Gilles, fut parvenu au 56e feuillet du second volume, il ajouta : « et lui-même... etc. »

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1366), II, f° 31, r°, l. 9. — « *Iehan de Montfort vint aucun temps apres à Paris, & feit au Roy hommage dudict duché de Bretaigne, comté de Montfort, & des autres terres qu'il tenoit au royaume, le mantel & le chapeau ostez, & les genoux fleschis, comme à son souverain seigneur; & lors, en la presence du Roy de son conseil, ladicte Duchesse veufve dudict feu messire Charles de Bloys, ratifia en sa personne l'appoinctement qui avoit esté fait par ses Procureurs avec ledict de Montfort, par lequel elle renonçoit au droit qu'elle*

pretendoit à la Duché; lequel appoinctement le Roy conferma en force & vertu d'Arrest & de chose jugée.* »

96. MONTAIGNE. * **Il faut bien fortifier, qui pourra, ste renonciatioun, car d'icelle depant tout le droët que nos roës ount en Bretaigne.**

NICOLE GILLES (Règne de Charles V), II, f° 31, v°, l. 19. — [*Dans un discours de Du Guesclin au Prince de Galles*] : « *Nous trouvasmes un Pietre d'Espagne, qui de Dieu soit mauldit, lequel avoit fait meurtrir la bonne dame Blanche de Bourbon, sa femme, extraicte de la noble maison du duc de Bourbon, & du sang de Sainct Loys : laquelle estoit de vostre sang, & vostre cousine prochaine du plus grand &* merveilleux* *costé que vous ayez & vouloit iceluy Pietre espouser la fille d'un juif, etc.* »

97. * MONTAIGNE a souligné le mot « merveilleux [1] ».

1. On sait, qu'à son tour, Montaigne a fait un usage très fréquent et étendu de ce mot dans les *Essais*; Froissart et Nicole Gilles le lui avaient rendu familier. Il me suffira de citer cette phrase des *Essais* (II, 37; t. IV, p. 327) : « Mon pere... mourut merveil-« leusement affligé d'une grosse pierre qu'il avoit en la vessie. »

NICOLE GILLES (Règne de Charles V, 1366-1368), II, f° 32, r°. l, 72. — « *Si, s'en alla* [*Bertrand du Guesclin*] *en Languedoc, devers le duc d'Anjou, qui luy bailla messire Olivier de Mannay & bien douze cens lances de gens de guerre qu'il avoit assemblez pour aller en l'ayde du Roy Henri d'Espagne, contre le Roy Pietre.... Ledict Henri eut cinq batailles contre ledict Pietre, lesquelles, par la conduite dudict Bertrand, il gaigna toutes. A la sixiesme, iceluy Pietre fut prins prisonnier par le Begue de Villaines, chevalier Françoys, duquel ledict Henri l'achepta*, & luy feit couper la teste, etc.* »

98. MONTAIGNE. * **Il le tua de sa mein, dit Froissard [1].**

1. Il faut expliquer qu'il le tua dans une lutte corps à corps, mais non pas sans être aidé par un des siens. Voy. Froissart, Ier vol., ch. 245, éd. de Tournes; I, 2e part.; ch. 250, éd. Buchon.

NICOLE GILLES (ibid.), l. 36. — « *Apres ces choses faictes, le Roy* [*Charles V*] *manda à messire Bertrand du Guesclin par plusieurs messages, & à la parfin luy envoya le Mareschal de Denehan, luy prier qu'il s'en*

retournast en France, pour luy ayder contre les Angloys, qui fort le guerroyoyent; & luy promit ledict Mareschal, de par le Roy, l'espee de Connestable de France. Si s'en retourna, & amena à son retour d'Espagne cinq cens lances, etc.* »

99. Montaigne. * **Bertrand du Glesquin auoët été fait lors conétable de Castille par le roë Hanry**[1].

1. Voyez Froissart, liv. I, part. 2, ch. 251, éd. Buchon.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1363), II, f° 33, r°, l. 6. — « *Environ celle saison, les comtes d'Armignac, d'Albret, de Perigort, & plusieurs Barons & Nobles de Guyenne & Gascongne appelerent du Prince de Galles, duc de Guyenne, pour* aucuns griefs[1] *qu'il leur avoit faictz; & requirent au Roy d'avoir lettres d'ajournement en cas d'appel; lesquelles, aprez plusieurs difficultez,... le Roy... leur bailla.* »

100. Montaigne. **Ce fut pour le fouäge**[2] **qu'il uosit**[3] **imposer.**

1. La soulignure est de Montaigne : elle sert de renvoi pour la 100e Annotation.

2. Voir le document officiel, p. 173 et suiv. du *Livre des Bouillons*. — Froissart (liv. I, part. 1, ch. 297) donne des lettres d'Edouard III (1370) abolissant le fouage établi par son fils, le Prince de Galles. Mais on peut douter qu'elles aient été promulguées; car les recueils officiels ne les mentionnent pas.

Il est à remarquer que cet impôt contre lequel les seigneurs d'Aquitaine se révoltèrent, en faisant appel au roi de France, le même roi de France (Charles V) l'établit sur ses états, dix ans plus tard. Voyez Pasquier, *Recherches de la France*, liv. II, ch. 7.

3. *Vosit* ou *volsit*, pour : « voulut ». C'est une forme empruntée au langage de Froissart; Montaigne s'en servait volontiers pour l'usage familier, par exemple (*Voyage*, p. 320 et 321 de l'éd. de M. Lautrey) : « Je santis un grand desir de suer, auquel je ne vousis « nullement eider », et dans beaucoup d'autres endroits du *Voyage*. — Et dans les *Essais* (I, 20; t. I, p. 149) : « Veult elle toujours ce « que nous vouldrions qu'elle voulsit? »

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1377), II, f° 36, v°, l. 44. — « *Et, la veille de ladicte feste S. Iehan, audict an 1377, trespassa ledict Edouard, Roy d'Angleterre, & luy succeda Richard, filz du feu Prince*

de Galles qui estoit mort en l'an 1375, avant ledict Roy Edouard, son père, combien qu'iceluy Edouard [III] eut trois autres filz. Dont moult de gens furent esbahys; car la mere dudict petit Richard avoit esté premierement mariee au comte de Sallebery, & avoit esté cinq ans en sa compagnie; et, apres, elle maintint qu'un Chevalier appelé messire Thomas de Hollande, l'avoit fiancée, avant que ledict comte de Sallebery l'espousast, & l'avoit congneue charnellement, &, pour ce, ledict comte de Sallebery la laissa, & ledict messire Thomas de Hollande l'espousa avec lequel elle fut longuement, & en eut plusieurs enfans; et apres la mort dudict messire Thomas, le Prince de Galles, aisné filz du Roy d'Angleterre l'espousa, vivant encor'ce comte de Sallebery, son premier mary; & de ce mariage nasquit ledict Richard qui fut faict Roy.* »

101. Montaigne. * **Ie ne sai d'ou il prant st'histoëre; mais Froissard**[1] **qui non seulemant est meilleur et plus diliiant chroniqueur et étoët de ce tams la, mais ancore qui fut éleué et nourri aueq ste princesse de Galles**[2]**, n'an dit rien; et allegue seulemant, pour le droët de ceus qui depossedarent depuis ce poure**[3] **Richard de son roïaume, que sa mere étoët supçounée d'auoër matinise**[4] **auec quelques ians d'église de Bourdeaus, et qu'ele étoët commere du Prince son mari doublemant, et sa cousine remuee**[5] **de germaine.**

1. Froissart, liv. IV, ch. 113, éd. de Tournes; ch. 77, éd. Buchon.

2. Jeanne de Kent. Elle était fille du comte de Kent, oncle d'Edouard III, mais condamné à mort pour prétendu crime politique et exécuté sous le règne, sinon sur l'ordre réfléchi de ce prince (Froissart, I, ch. 50). — On voit combien tout était extraordinaire et tragique dans cette union du Prince de Galles. Richard II qui en fut le fruit devait continuer en sa personne l'effrayante destinée de son grand-père maternel et de son bisaïeul paternel Edouard II. Il aurait pu renouveler l'exclamation douloureuse que Sophocle, aux premiers vers de l'*Antigone*, met dans la bouche de la fille d'Œdipe.

3. Cette épithète n'est probablement pas une marque de sympathie, mais bien de commisération. Montaigne, qui avait vanté les qualités du Prince Noir, n'avait pas lieu, certainement, d'étendre à son fils le bénéfice de pareille appréciation; mais il était ému par les grandes infortunes, même lorsqu'elles étaient la conséquence de fautes réelles. On trouvera plus loin, à propos de la fin du connétable de Saint-Pol (Annot. 158) une citation formelle à cet égard. — Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Richard II avait été

bienveillant et bon pour Froissart; cela devait en faire presque un ami pour Montaigne; et puis c'était *Richard de Bordeaux,* comme on disait en Guyenne où il était aimé.

4. Ce mot trop expressif, qui n'est pas de Froissart et que Montaigne forge audacieusement, comme, après 1588, il en forgera deux autres, sur le même patron, mais pour une application plus grossière encore (*Essais*, III, 9; t. V, p. 317, et II, 37; t. IV, p. 324). Du reste, il avait employé le mot *mastiner* dans le sens de souiller, avilir (II, 3; t. II. p. 300). Il a cependant employé ailleurs (II, 12; t. III, 205) le mot « mastiner », mais dans un sens un peu différent, celui de malmener, maltraiter. Ce mot est bien dur pour la Princesse de Galles, et non moins dur pour le clergé qui entourait, à Bordeaux, cette cour anglaise. — On voit que le « cousinage » dont a parlé Montaigne (Voy. ma note sur la 53e Annotation) ne l'empêche pas, à l'occasion, d'être singulièrement sévère dans ses appréciations sur le monde britannique d'Aquitaine.

5. *Remuée*, c'est-à-dire « issue » — Quand Montaigne écrit : « remuée de germaine », il subit un sentiment d'attraction grammaticale. Le comte de Kent, étant frère consanguin d'Edouard II, Jeanne était cousine germaine d'Edouard III, et c'était le Prince de Galles qui, par rapport à elle, était cousin issu de germain.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1377), II, f° 37, r°, l. 25. — « Comment le Roy eut cinq grandes armées en un mesme temps sur les champs » — « *Au moys d'Aout, mondict seigneur le Duc d'Anjou, frere du Roy, & en sa compaignie le Connestable, le Mareschal de Sancerre, le seigneur de Coucy,.... jusques à seize cens lances, allerent loger à Nanton, qu'ils prindrent, & semblablement Condac* (sic), *les Bernardiers, Bordeilles où tindrent siège quatre jours; & là vint... messire Iehan de Bueil, seneschal de Toulouse... & amena cinq cens hommes d'armes & deux cens Arbaletriers, & de là partirent pour aller devant Bergerat; & pour plus tost la prendre & dommager, mondict seigneur d'Anjou envoya ledict de Bueil à la Reolle, pour querir l'artillerie qui y estoit. Quand le seneschal de Bordeaux le sceut, il assembla plusieurs Anglois et se meit entre la Reolle & Bergerat, pour garder qu'ilz ne retournassent. Quand le Duc d'Anjou le sceut, il feit, par Messire Pierre de Bueil, prendre trois ou quatre cens hommes d'armes, pour aller secourir ledict messire Iehan de Bueil, son frere; si, alla avec luy Le Begue de Villaines, le Mareschal de Sancerre & autres; & chevaucherent jusques aupres d'Aymet* [*en manchette : Croni*[*ques*] *de Fran*[*ce*] *disent Aymac**], *où ilz trouverent ledict Seneschal de Bordeaulx & plusieurs seigneurs de Guyenne pour le Roy d'Angleterre, & se combatirent moult asprement. A la par*

fin, par la grace Dieu, furent Anglois desconfitz, & y furent prins ledict Seneschal de Bordeaulx, les seigneurs de Langoissan (sic), de Mussidan, de Duras, de Rozan & plusieurs autres, etc[1]. »

102. Montaigne *. **Aimet est plus vraisemblable**[2], **car ce nom est ancore en un lieu de ste contrée.**

1. J'ai donné ce passage de Gilles un peu au long parce qu'il était de nature à attirer l'attention de Montaigne, à cause des faits relatifs à des membres de familles de son voisinage.

2. Montaigne n'aurait pas eu de doute sur cette identification avec Eymet, s'il avait eu sous les yeux les textes de Froissart que nous possédons (Livre II, chap. 5, éd. Buchon.) où le nom est écrit *Ymet*; mais dans l'édition de Denis Sauvage (de Tournes, 1559) qu'il avait sous les yeux, (livre II, ch. 2), par une erreur de lecture (confusion de *m* et de *ur* en écriture gothique) on a imprimé *Yuret*, de sorte que pour corriger son Nicole Gilles, il ne pouvait pas se servir ici de son Froissart. Mais Denis Sauvage, éditant et Froissart et Nicole Gilles, aurait pu, selon une expression de Montaigne, « accorder ses flûtes ». V. la 63e Annot.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1378), II, f° 38, r°, l. 10. — « De l'entree de l'empereur et de son filz, Roy des Rommains, en la ville de Paris. » — « *Quand ledict Empereur*[1] *fut à La Chapelle, & que ceux qui estoient venus au devant de luy luy eurent faict la reverence, il descendit de sa lictiere, & monta sur le cheval que le Roy luy avoit envoyé, & aussi feit le Roy des Rommains; & à celle heure le Roy se partit de son Palays, &, en sa compaignie, son filz aisné, Daulphin de France, les Ducz de Bourgongne, & de Berry, de Bourbon & de Bar.... & plusieurs autres grands seigneurs;... & alla le Roy jusques hors la ville, & rencontra l'Empereur & son filz entre La Chapelle & le moulin a vent, où ilz feirent grand reverence l'un à l'autre. Puis se meirent en voye, & feit le Roy mettre l'Empereur à sa dextre (combien* que ledict Empereur le refusast longuemant) & puis le Roy des Rommains à sa senestre, & ainsi chevaucherent jusques au Palais, en moult grand triomphe.* »

103. Montaigne* . **A ceus qui remarquent iusques aus choses les plus menues, ce ne sera pas sans resoun que ce passage samblera étrange**[2]**; car il n'i a pas de doutte qu'en matiere de courtoësies le lieu d'antre deus ne soët tousiours le plus honorable**[3]**. Quant aus anciens romeins, il i an a un example en Saluste, parlant de Iugurtha & de ses deus freres**[4]**; en Plutarc., vie de Caton le**

ieune[5], parlant de Iuba & de Scipion; aveq mille autres[6]. Et qu'il fut einsi mémes du tams de st'histoëre, il i an a un example en Froëssard, ch. 35, vol. 4[7].

1. Charles IV.

2. Ce passage de Nicole Gilles sur l'entrevue de l'Empereur et du roi Charles V paraît avoir été pour Montaigne l'occasion qui lui fit écrire le 13e chapitre du premier livre des *Essais*, intitulé : *Cerimonie de l'entrevue des rois*, chapitre qui commence un peu comme cette annotation : « Il n'est subiect si vain qui ne mérite un reng « en cette rapsodie. » Toutefois Montaigne y discute seulement la question de savoir s'il est courtois d'aller à la rencontre de qui on attend, et il n'aborde pas le problème de la place du milieu.

Les Grandes Chroniques de France (t. VI, p. 371, éd. de Paulin Paris), dont les *Annales* de Gilles ne sont ici que le résumé, et Christine de Pisan (IIIe partie, chap. 35) disent formellement que le Roi de France se plaça *au milieu*, entre l'empereur et son fils. Les *Grandes Chroniques* disent : « Le roy le fist mettre [l'empereur] à dextre de luy, combien que l'empereur s'en excusast tres longuement et ne le vouloit faire ». Ces derniers mots ne sont pas dans le texte de Nicole Gilles. M. Henri Martin (*Histoire de France*, t. V, p. 312, note) fait observer que, dans le récit des *Grandes Chroniques*, on peut remarquer « l'extrême attention du roi de France à écarter du cérémonial de réception tout ce qui eût pu paraître une reconnaissance tacite des prétentions de l'Empereur à la suprématie sur tous les rois ». — Cela expliquerait l'originalité du procédé qui a offusqué Montaigne; procédé qui n'indique point une transformation des principes du cérémonial, mais, au contraire, une infraction voulue aux règles protocolaires. — Cela donne un caractère d'à-propos tout à fait particulier aux citations faites par Montaigne, dans son annotation. Le roi de France, sans s'en douter peut-être, faisait ce qu'avaient fait avait lui Hiempsal, Caton d'Utique et Sylla. Par contre, il entourait sa précaution politique de toutes sortes d'aimables courtoisies envers l'empereur; mais courtoisies ne tirant point à conséquence.

3. Dans un autre chapitre des *Essais*, celui des *Coutumes anciennes* (I, 49; t. II, p. 180, Montaigne est revenu sur la place du milieu, et sur le rang de préséance dans une énumération : « Le « haut bout d'entre eux (il s'agit des Romains) c'estoit le milieu. « Le devant et derriere n'avoient, en escrivant et parlant, aucune « signification de grandeur, comme il se veoit évidemment par « leurs escrits : ils diront Oppius et Cesar aussi volontiers que

« Cesar et Oppius; et diront Moi et Toy indifféremment comme « Toi et Moy. Voila pourquoy j'ay autres fois remarqué, en la « vie de Flaminius (Flamininus) de Plutarque françois, un endroict « (chap. XIV, de l'éd. de Clavier) où il semble que l'aucteur, parlant « de la jalousie de gloire qui estoit entre les Aetoliens et les « Romains, pour le gaing d'une bataille qu'ils avaient obtenu en « commun, face quelque poids de ce qu'aux chansons grecques « on nommoit les Aetoliens avant les Romains : s'il n'y a de l'am- « phibologie aux mots françois. » — L'amphibologie que Montaigne semble soupçonner dans Amyot existerait aussi bien dans le grec, πρότερος pouvant signifier à la fois l'antériorité de rang dans une énumération et la supériorité de mérite. — Mais il y a autre chose encore à retirer de ce passage des *Essais*. Comme il fait partie de la première édition, et que, par conséquent, il a été écrit avant 1580, l'expression « *autrefois* » qui s'y trouve doit se rapporter à une période notablement plus ancienne : celle, très probablement, de la première lecture du Plutarque d'Amyot, vers 1560.

La mention de la *Vie de Caton*, dans cette annotation, et l'indication d'une note de teneur analogue inscrite par Montaigne sur son Plutarque-Amyot, à la *Vie de Flamininus*, montrent la contemporanéité de ses annotations diverses, suscitées par le même objectif, et corroborent l'attribution que, pour d'autres motifs, nous avons faite à l'année 1564, ou à peu près, de la rédaction de ces annotations sur Nicole Gilles. Le *Plutarque français* d'Amyot (*Vies*) est de 1559, la première édition des *Essais*, de 1580; si Montaigne avait lu le Plutarque vers 1560, les *Annales* de Gilles vers 1564, il pouvait dire vers 1579 qu'il avait remarqué *autrefois* en la *Vie de Flamininus* un endroit où... Cela représentait alors un laps de temps équivalant à seize ou dix-neuf ans.

Si grand que dût être le nombre des annotations écrites par Montaigne sur les marges de son Plutarque, il savait reconnaître, à l'aspect de sa propre écriture, celles qui étaient voisines de ses premières lectures, ou bien il les reconnaissait à la nature des préoccupations qui les avaient dictées à certaines périodes de sa vie. Ici, il a constaté que c'était « autrefois » qu'il avait écrit la note de la *Vie de Flamininus*. On retrouve ailleurs la trace du soin qu'il mettait à distinguer son sentiment présent de son sentiment passé noté sur ses livres. Par exemple, à propos de son opinion sur la justesse de jugement de Tacite (*Essais*, III, 8; t. V, p. 240), et après avoir cité la lettre effarée de Tibère au Sénat, il ajoute : « je n'aperçois pas pourquoi il (Tacite) applique si certainement

ces expressions à un poignant remors qui tourmente la conscience de Tibère; *au moins, lorsque j'estois à mesmes, je ne le veis pas*; » cela signifie : au moins, lorsque je fis une lecture attentive de son livre et écrivis sur la marge mes impressions spontanées, je ne vis pas et ne notai point ce qui portait Tacite à interpréter de cette façon les termes de la lettre de Tibère. Peut-être, plus tard, fut-ce la lecture du chapitre 67 de la *Vie de Tibère* par Suétone qui contribua à lui faire mieux saisir l'affolement moral du triste personnage.

4. Voici le passage de Salluste (*Jugurtha*, XI) : « *Sed Hiempsal, qui minumus ex illis, natura ferox, etiam antea ignobilitatem Jugurthæ... despiciens, dextera Adherbalem adsedit, ne medius ex tribus, quod apud Numidas honori ducitur, Jugurtha foret, etc.* »

5. Chap. 57 (chap. 74 de la trad. d'Amyot, dans l'éd. de Clavier); passage très explicite, en effet, sur la signification honorifique de la place du milieu.

6. Montaigne qui, à ce moment même, lisait la *Vie de Sylla*, dans Plutarque (voy. la 131e Annotation sur Nic. Gilles), devait se souvenir de Sylla prenant pour soi la place du milieu, entre le roi Ariobarzanes et l'ambassadeur d'Arsace roi des Parthes, Orobaze (Voy. Plut., *loc. cit.*, t. IV, chap. 8 de la trad. d'Amyot, dans l'édition de Clavier). Arsace condamna à mort Orobaze pour avoir toléré une telle infraction aux règles de préséance, et les Romains mêmes trouvèrent excessive et audacieuse l'attitude de Sylla en cette circonstance.

Sans avoir absolument démêlé dans le texte peu explicite de Nicole Gilles la raison d'un détail d'étiquette, Montaigne, sur cette indication obscure, a flairé quelque chose d'important. Il est évident qu'une infraction éclatante aux règles établies depuis la plus haute antiquité est un indice très significatif de la fermeté et du sentiment de force acquis par Charles le Sage à la fin de sa vie.

Et, pour finir, on voit que *ceux qui remarquent jusqu'aux choses les plus menues*, quand ils pratiquent cette recherche à la manière de Montaigne, ne font pas précisément preuve de futilité.

Les fréquentes citations de Philippe de Comines que l'on trouve dans ces Annotations de Montaigne sur Nicole Gilles prouvent que Montaigne en avait fait la lecture avant d'aborder celle des *Annales*. Il est donc très probable que, sur son exemplaire de Comines (vraisemblablement de l'édition de Denis Sauvage, ou 1559, ou 1561, in-fo) devait se trouver une annotation de la main du philosophe, se rapportant au chapitre 15e du septième

livre des *Mémoires de* Comines : « Et puis me mirent en d'autres bateaux [à Venise] qu'ils appellent plats, et sont beaucoup plus grands que les autres; et y en avoit deux couverts de satin cramoisy, et le bas tapissé.... et chacun me fit seoir au milieu de ces deux Ambassadeurs (qui est l'honneur d'Italie que d'estre au milieu) ».

7. C'est le chap. 27 de l'éd. de Buchon (*Panthéon*). Montaigne a ajouté après coup cette addition finale à la note primitive.

Nicole Gilles (Règne de Charles V, 1380), II, f° 39, v°, l. 4. — *Environ Pasques de l'année commençant*[1] *1380, ceux de Languedoc envoyent devers le Roy luy supplier qu'il leur envoyast un Capitaine de luy, pour les deffendre contre les gens d'armes des compaignies qui gastoyent le pays; &, pour cette cause, octroyerent une grande ayde au Roy, qui leur envoya pour estre leur Capitaine ledict messire Bertrand du Guesclin, Connestable de France. Lequel, en y allant, meit le siege devant une place appelée le chastel de Rançon; & tant assaillit ceux de dedans qu'ilz furent sur le point de rendre la place. Et advint qu'une griefve maladie print audict connestable, tellement qu'il mourut. Mais ce neantmoines, le jour de son trespas (qui fut le 13e jour de Iuillet) ceux de ladite place se rendirent, & furent les clefz apportees & mises sur le cercueil où estoit le corps dudict Connestable; de la mort duquel fut moult grand dommage : car c'estoit un moult bon & vaillant Chevalier qui avoit aymé & servy le Roy & le royaume, plus que Chevalier qui fust en son temps; &, pour les grands biens & vertuz que le Roy son maistre avoit congneues en sa personne, il feist apporter & enterrer* son corps en l'Eglise Saint Denis en France, en la Chapelle où il*[2] *avoit esleu sa sepulture.*

104. Montaigne. * **Il dit, f. 58**[3]**, que ste méme faueur feut depuis faite à Loys de Sancerre, aussi connestable de France**[4].

1. L'année commençait à Pâques.

2. Le Roi.

3. C'est donc après la lecture du folio 58, recto, de Nicole Gilles que Montaigne, revenant en arrière, a écrit cette annotation.

4. Au chapitre 3e du premier livre des *Essais* (t. I, p. 22), Montaigne a rappelé la remise des clés du château de Randan sur le cercueil de Du Guesclin. Le texte de Montaigne paraît indiquer qu'il a fait usage à la fois, pour ce passage, et des *Chroniques* de Nicole Gilles et du récit de Froissart. Froissart ne parle pas des clés, mais il restitue le nom de Randan, au lieu de Rançon que

donne Nicole Gilles. Voy. Froissart, vol. II, ch. 49 de l'éd. de J. de Tournes.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1380), II, f° 40, v°, l. 10. — « *Charles VI... eut à femme ma dame Ysabeau de Bavieres, de laquelle il eut cinq filz & et quatre filles, lesquelz cinq filz furent tous Dauphins * les uns apres les autres, etc.* »

105. Montaigne. * **Il reste dounq a sçauoir pourquoë, dépuis, ste côtume a été changee et qu'on doune au fis ainè seulemant ce titre qui n'est pas communiqué aus autres apres sa mort**[1]. **Temouin qu'apres le deces de Francoës, Dauphin, fis du roë Francoës premier, Hanry, son frere, ne print pas ce titre**[2]. **De vrai, a ce conte, il faudroët, quant les daufins deuiennent roës, que leur frere ainè fut daufin, et il n'an étoët rien lors méme, témoin Louis, Duc d'Aniou, frere de Charles le Quint**[3].

1. Henri Estienne, dans son premier Dialogue *Du nouveau langage françois italianizé*, t. I, p. 319-320, éd. de Ristelhuber, expose différemment cette question : « Ce titre de Dauphin n'est aucunement affecté à pas un des enfants du Roy, sinon au premier, ou aisné, vivant le pere. Tellement que ce titre de Dauphin n'est point transferé du vivant d'iceluy aux autres freres; mais, advenant qu'il mourust avant d'avoir atteint la couronne, en ce cas, il est transferé au frere aisné survivant (qui auparavant estoit puisné), et par conséquent, en semblable cas, à chascun des autres freres survivans, selon leur rang d'aisnesse. » Un peu plus loin, Henri Estienne relève une ambiguïté des *Annales* de Nicole Gilles sur les conditions de cession du Dauphiné.

2. Du Tillet, *Recueil des Rois de France*, p. 213, éd. de 1580, dit précisément le contraire. Mais Montaigne, lorsqu'il écrivait ces remarques, ne pouvait connaître le livre de Du Tillet qui ne parut qu'en 1579. Il ne pouvait pas connaître non plus les *Dialogues* cités plus haut d'Henri Estienne qui ne furent publiés qu'en 1578.

3. Montaigne choisit cet exemple d'abord parce que Charles V fut le premier fils de France qui porta le titre de Dauphin, et ensuite parce que, au moment où le même Charles V devint roi, son fils, qui fut Charles VI, n'était pas né, en sorte que le frère le plus âgé du roi pouvait passer pour héritier éventuel de la couronne.

D'ailleurs, l'assertion de Nicole Gilles, au sujet des cinq

Dauphins fils de Charles VI, ne peut être exacte, puisque le quatrième fils fut Charles VII.

NICOLE GILLES (Règne de Charles VI), II, f° 41, r°, l. 5. — « *Despuis le trespas de messire Bertrand du Guesclin, n'avoit esté pourveu à l'office de Connestable de France... Pour y pourveoir, fut assemblé grand Conseil des Princes, Seigneurs, Barons & Chevaliers; auquel Conseil fut esleu audict office de Connestable* * *un vaillant Chevalier breton nommé messire Olivier, seigneur de Clisson; & luy fut baillee l'espée de Connestable. Lequel seigneur de Clisson, incontinent, par l'ordonnance du Roy, assembla plusieurs gens d'armes, pour le conduire & mener sacrer à Reims.* »

106. MONTAIGNE. * **Le roë Charle cinquieme, mourant, l'auoët nomé. Froissard [1]. C'étoët le fis d'un autre Oliuier de Clisson qui auoët eu la tête tranchée [2].**

1. IIe vol., ch. 56, éd. de Tournes; livre II, ch. 70, éd. Buchon.
2. Voyez la 80e Annotation.

NICOLE GILLES (Règne de Charles VI), II, f° 41, r°, l. 15. — « ... *Le Duc d'Anjou demoura aucuns jours à Paris après eulx [le Roy et ses autres oncles partis pour Reims], & contraignit un nommé Savoisy, qui avoit esté trésorier & grand gouverneur des Finances de France, à luy reveler & bailler le Thresor du feu Roy. Et, pour ce qu'il en faisoit difficulté, luy voulut faire couper la teste. Et tant feit, qu'il le luy bailla, & estoit en gros lingotz d'or**, *& grand'quantité de beaux joyaux & riches bagues.* »

107. MONTAIGNE. * **Paul' Æmile dit [1] qu'il fut trouué au thresor du roë Charles le Quint [2] Dishuit [3] çans mille escus; mais les grandes annales & Gaguin & Du Tillet disent dishuit millions [4].**

1. F° 205 E = 376 v°.
2. *Charles le Quint*, c'est-à-dire Charles V, *le Sage*.
3. La forme *dishuit* est la transcription du mot gascon où l'*u* se prononce en diphthongue : dishut, l'*i* ne se faisant pas sentir comme lettre isolée, mais produisant un son traîné vers le *t* final.
4. Montaigne emprunte à la Chronique de Du Tillet cette rectification du texte de Paul-Émile qui a dit, en latin (f° 376, v°, éd. de 1555) : « *Duodevicies centum millia nummûm aureorum* ».

L'affirmation de Du Tillet avait dû frapper Montaigne, parce que cet Evêque historien invoquait, en cet endroit, un document vu par lui, et établi sur l'ordre de Louise de Savoie, mère de François Ier.

Au premier abord, en lisant la note de Montaigne empruntée à Du Tillet, on serait porté à croire que cette expression *les Grandes Annales* fait allusion à l'*Histoire de France* de Belleforest qui porte ce premier titre et parut à Paris, chez Buon, en 1579 (2 vol. in-f°); mais ce n'est là qu'une analogie fortuite. Le même renvoi de Du Tillet se trouve dans le texte latin de sa *Chronique* dont la première édition est de 1548, antérieure ainsi de trente ans à la compilation de Belleforest. Du Tillet, soit dans son latin, *Annales magni*, soit dans son français, *Grandes Annales*, a voulu désigner les *Grandes Chroniques de St-Denys*, où se trouve, en effet, la mention de « XVIII mille lyons ».

NICOLE GILLES (Règne de Charles VI), II, f° 41, v°, l. 53 et 56. — « *Après ces choses, le Roy s'en partit de Paris, & alla à Sainct Denis; puis tira vers Senlis, pour soy deduire & chacer. Et, en chaçant, fut trouvé & prins au laz un cerf que avoit au col une chayne, ou collier de cuyvre doré, où avoit, escrit en lettre ancienne :* Cæsar hoc mihi donavit. *Et, de là en avant, le Roy, de son propre mouvement, voulut porter en sa deuise un cerf vo'ant*, ayant une couronne au col; & partout où on mettoit ses armes, y avoit deux cerfz volans qui les soustenoyent d'un costé et d'autre. Semblablement, voulut & ordonna que là où ses predecesseurs Roys avoient porté en leurs armes un escu d'azur, tout semé de fleurs de lyz, sans nombre**, que, deslors en avant, n'y en eust que trois fleurs de lyz seulement.* »

108. MONTAIGNE. ***Froissard assigne a un songe que le Roë auoët fait la prinse de ste deuise[1].**

109. ****Le roë Clouis[2], qui premier print les fleurs de lis, n'en print que troës, au lieu des troës couronnes de geules qu'il portoët au parauant ou troës crapaus, ou troës croëssans. Mais le roë Odon[3], grant oncle de Huë Capet & prædecesseur de Charles le Simple, print l'écu semé de fleurs de lis sans nombre, qui dura jusqu'à ce Charles 6[4].**

1. Livre II, ch. 164.
2. Voir la première annotation de Montaigne.
3. Eudes, en latin *Odo*.
4. Montaigne a encore emprunté ce passage concernant « Odon »

(y compris cette forme de francisation) à la *Chronique française*[1] de Jean du Tillet (l'évêque), *ad ann.* 893. Il n'a pu, pour ce qui précède, consulter les *Recherches de la France* de Pasquier (liv. II, chap. 17). — Dans une dissertation de De Foncemagne (*Acad. des Inscriptions, mémoires*, t. XX, 579 et suiv.), on verra que c'est à une époque antérieure au règne de Charles VI qu'il faut reporter la modification faite aux armes royales de France.

Dans les *Essais*, et dès 1580 (*Essais*, I, ch. 46), Montaigne avait ainsi résumé son opinion : « Les armoiries n'ont de sûreté, non « plus que les surnoms.... Il n'est chose où il se rencontre plus de « mutation et de confusion. »

Le traducteur anonyme de la Chronique de Du Tillet, dont il est facile de confondre l'œuvre avec celle de l'auteur même (éd. de Galliot du Pré, 1549-1550), a adopté la forme Eude. Par conséquent, c'est la version française de Du Tillet lui-même que Montaigne avait en mains.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1382), II, 44, r°, l. 58. — « *En cette année (1382), pour ce que Loys, comte de Flandres vouloit mettre aucunes maletostes sur ses subjectz, ... ce que les Flamens ne voulurent consentir ni souffrir, ... ilz s'élevèrent de rechef contre luy, & s'allierent des Angloys et feirent Artevelle*[1] *leur capitaine... Et s'entrerencontrerent les deux armees qui se combatirent. Et, en ladicte bataille mourut des gens du party du Comte bien dix mil hommes, & de ceux du parti d'Artevelle, en mourut environ quatre mille. Et finablement le champ demeura audict d'Artevelle, & s'en fuyt le Comte de Flandres au travers des boys et chemins communs, jusques* * *à l'Isle.* »

110. Montaigne. ***Ste fuite & deconfiture du Comte de Flandres est toute tragique en Froissard, & fort remercable.**

1. Le récit de Froissart (II, 156, 157) est fort remarquable, en effet, et Montaigne a dû d'autant plus le remarquer que, outre sa valeur littéraire, il se termine par la réflexion morale la plus judicieuse et la mieux appliquée. — Voir ma note sur la 93e Annotation à Nicole Gilles.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1384 ou 1386), II, 48, v°, l. 14. — « *En ce temps le Roy d'Armenie, qui estoit vaillant et sage Prince,*

1. Philippe d'Arteveld, fils de Jacques le fameux brasseur de Gand.

*fut si travaillé des Turcz qu'il fut contrainct abandonner son royaume, & s'en vint à refuge en France, devers le Roy, qui le reçeut honorablement & ordonna que son estat fust entretenu à ses despens *.*

111. Montaigne. * **C'est-à-dire, il lui ordouna six mille # par an, et ce fut tout. Froissart**[1].

1. Liv. III, ch. 46.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1388), II, f° 49, v°, l. 51. — « Comment le duc de Bretaigne feit prendre prisonnier par trahyson le Connestable Clisson, qui alloit faire guerre en Angleterre; dont il fut adjourné à comparoir en sa personne devant le Roy à Paris. » — « *... Après plusieurs poursuytes et choses alleguees par ledict Connestable, ledict Duc fut condamné à rendre audict Connestable toutes ses places*[1], *& cent mil francs d'interestz *.* »

112. Montaigne. * **Non pas pour les interets, mais, coume disent les autres**[2], **d'autant qu'il an auoët autant eu de rançoun dudit conétable, auant que le deliurer.**

1. Celles que Clisson avait été obligé de céder pour sa rançon.
2. Froissart, liv. III, ch. 66; et 117, éd. Buchon (*Panthéon*). — Il est probable que le conseil du Roi, sous forme de dommages et intérêts, eut en vue la restitution de la rançon infligée à Clisson par le Duc de Bretagne, contre tout droit, et à la suite d'un véritable guet-apens.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1389), II, f° 50, v°, l. 58. — Comment le Roy alla visiter le Pape en Avignon. — « *... Après... le Roy print congé du Pape..., & print le Roy son chemin à Montpellier, à Narbonne & à Toulouze... Au partir de Toulouze, le Roy alla veoir le Comte de Foix*[1], *qui estoit fort vieil & fort riche seigneur, lequel... luy fait hommage de la Comté de Foix & de tout ce qu'il tenoit en France; & dist au Roy qu'après sa mort il vouloit qu'il fust son héritier *; & ce feit il pour les raisons qui s'ensuyent. Aucun temps paravant, ledict Comte avoit un filz **, lequel, pour ce qu'il le voyoit de malle inclination, il entretenoit l'état moyennement; toutes fois honnestement, mais non pas si grandement que ledict filz enst bien voulu; &, à ceste cause, s'en alla ledict filz devers le Roy de Navarre*[2], *duquel il estoit le neveu de part sa mère, soy plaindre de son père... & fut par aucun temps avec ledict Roy de Navarre son oncle, lequel luy conseilla qu'il*

empoisonnast son père... & qu'il luy bailleroit de si fortes poisons qu'il ne la feroit pas longue; et, de faict les luy bailla, etc.[3]. »

113. MONTAIGNE. * **Tout ceci du comte de Foix est tout autremant en Froissart, lequel il vaut mieus crere**[4].

114. ** **Unique, surnommé Gaston come son pere, & deia lors marié a la fille du comte d'Armaignac.**

1. Gaston Phébus.

2. Charles le Mauvais, qui ne mérita jamais plus complètement son surnom qu'en cette circonstance.

3. Le fils voulut, en effet, essayer sur son père les poisons fournis par le Roi de Navarre; mais la tentative criminelle fut découverte et punie par un crime nouveau : le père fit mourir son fils.

4. Froissart, liv. III, ch. 13.

NICOLE GILLES (Règne de Charles VI, 1391), II, f° 41, v°, l. 39. — « *En ce temps mourut le Comte de Foix, aagé de quatre-vingts ans, d'une apoplexie. Il avoit (comme dessus est dict) donné sa Compté au Roy. Mais le Roy qui estoit fort liberal, la donna à un bastard* * *que ledict Comte avoit, bel et vaillant homme, & fort aymé de ceux du pays, & l'en receurent en foy & hommage, etc.* »

115. MONTAIGNE. * **Recourés aus annales de Foix, & autres**[1] **qui ecriuent mieus ceci**[2], **car ils disènt que ce fut au vicomte de Castelbon, cousin germein dudict Gaston, comte de Foix, que ses**[3] **terres de Foix et de Bear reuindrent. — Quant au batart**[4], **il eut des meubles & mourut an cete fameuse mascarade du Roë Charles 6, qu'il**[5] **n'obliera, ce croës ie pas, ci-apres**[6].

1. Par exemple Froissart, liv. IV, ch. 27 et suiv. éd. de J. de Tournes; ch. 23 et suiv. éd. Buchon (*Panth.*).

2. Montaigne fournit ici une nouvelle preuve de son sens critique. Depuis longtemps il est facile de relever de pareilles inexactitudes chez nos vieux historiens, mais à l'époque où notre philosophe étudiait ces *Annales*, les moyens de contrôle faisaient défaut, et ce n'était pas un petit mérite de pressentir l'erreur probable, et de chercher le moyen de la corriger, en consultant des documents plus directs, ou des auteurs plus spéciaux. Les *Annales de Foix* publiées par Guillaume de La Perrière avaient été imprimées à Toulouse en 1533. C'était un livre encore nouveau

lorsque Montaigne habitait Toulouse, dans sa jeunesse, vers 1550, et c'est là, peut-être, qu'il en fit l'acquisition, si tant est qu'il l'ait possédé. Il faut remarquer que ce pauvre Denis Sauvage, l'éditeur de Nic. Gilles, pour lequel Montaigne est si sévère, avait, dans son édition de Froissart dont le philosophe faisait usage, cité en marge, comme contrôle de Froissart, les *Annales de Foix*.

3. Il y a surcharge, et l'on peut lire *sa* ou *ses*; mais le mot *terres* est resté au pluriel.

4. Il y en avait deux, Yvain et Gracien. Mais c'est Yvain qui périt en la « fameuse mascarade ». Il avait prévenu Charles VI du danger qu'ils couraient ensemble, et, quand le feu prit aux vêtements des courtisans déguisés en hommes sauvages, se sentant perdu lui-même, il ne cessait de crier aux autres : « Sauvez le Roi! » (Froissart, IV, ch. 32, éd. de Buchon) — Montaigne, certainement, avait tout cela présent à la mémoire, et voilà pourquoi il s'intéresse *au bâtard* de Foix.

5. C'est-à-dire Nicole Gilles.

6. Gilles n'a pas oublié, en effet, la mascarade où Charles VI faillit être brûlé vif, en 1392; le chroniqueur en fait le récit au folio 53, recto, du 2e volume de ses *Annales*, d'après Froissart, liv. IV, ch. 32, et c'est évidemment la lecture récente de Froissart qui avait fait connaître les détails de cette mascarade à Montaigne; en sorte qu'il présumait, avant d'y être parvenu, ce que Nicole Gilles devait en dire plus loin. Du reste la note portait primitivement un point après « ce croë je pas ». Les mots : « ci-après » semblent avoir été ajoutés après coup.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1391), II, f° 52, r°, l. 23. — « *En celle année (1391) le Roy d'Angleterre envoya le Duc de Lanclastre devers le Roy... Le Roy d'Angleterre demandoit, pour ce qui restoit de la rançon du Roy Iehan, un million d'or, & la Duché de Guyenne, & Comté de Poitou, comprenant iusques aux portes d'Orléans; auquel fut respondu qu'ilz rendissent ledict Roy * Iehan, & les ostages qui estoient mors en Angleterre par leur faute; & aussi &a.* »

116. Montaigne. * **Il ne chaut a ses iars ici [1] quoë qu'ils dient. — Il nous a aprins lui meme que ce Roë lan s'en ala segondemant en Angleterre pour soun plaisir [2].**

1. Ce tour dédaigneux se retrouve dans les *Essais*, II, 12; t. III, 30 : « St Augustin plaidant contre ces gents icy », et II, 12; t. III,

p. 244 : « Ces gens icy qui trouvent les raisons de Sebond trop foibles, etc. »; et III, 13; t. VI, p. 128 : « Ces gens icy sont advantageux, quand ils vous tiennent à leur miséricorde », et (I, 24; t. I, p. 226) : « Ces maistres icy. » Voy. ci-dessus mes notes sur la 59e Annot.

2. Vol. II, fol. 29, r°, de Nicole Gilles. — Voir ce qui a été dit ci-dessus, à propos des Annotations 53 et 88.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1392), II, f° 52, r°, l. 40. — « *Audict an 1392, pour ce qu'on disoit aucunement que le Duc d'Orleans, frere du Roy..., par le moyen d'aucuns qui estoient près de luy, entendoyt voluntiers parler gens superstitieux & soupeçonnez d'exercer sortileges, messire Pierre de Craon qui se tenoit bien son serviteur, par le meilleur moyen qu'il peut, l'en avertit; dont ledict Duc ne fut pas content, & pensa que ledict Craon le reputoit sortilege, & secrettement pourchaça tant qu'il fut mis hors de court *. Iceluy de Craon cuyda qu'il eust esté chacé par le moyen, & à la poursuyte & conseil du Connestable de Clisson; &, pour s'en vouloir venger, un jour, devers le soir, il s'embuscha en un lieu secret, luy vingtiesme,... & guetterent ledict Connestable, ... & quand ils l'apperceurent venir,... l'assaillirent & l'abbatirent de dessus son cheval, etc.* »

117. Montaigne. ***Il vaut mieus crere ce qu'en disent Paul'Æmile**[1], **Froissard & les autres**[2], **qu'il le chassa par ce qu'il auoët découuert a sa fame quelques sienes parties amoureuses**[3]**; coum' aussi de tout le reste de cete histoëre qu'ils content autremant**[4].

1. C'est-à-dire qu'il (Craon) avait dévoilé à Valentine de Milan (femme du Duc d'Orléans) quelques-unes des intrigues d'amour du Duc. « *Aurelianensis non contentus Mediolanensi toro, Parisiensibus formis capiebatur* », d'après Paul Emile (F° 214 c, = f° 392, r°, éd. de 1555). — Je le crois sans peine que ce *Parisiensibus formis* a dû séduire un aussi aimable philosophe que Montaigne, ami des élégances latines, ami passionné aussi (*Essais*, III, 9) des élégances parisiennes, et lui faire estimer meilleur le latin de ce cicéronien de Vérone[1]. Toutefois Nicole Gilles paraît avoir emprunté sa version aux récits de Juvénal des Ursins ou à la Chronique du Religieux de Saint-Denis. Et Gaguin, que Montaigne a oublié de consulter sur ce point, a fait comme N. Gilles. M. de Barante (*Ducs de Bourgogne*, t. II, p. 112, éd. de 1824) a pensé que

1. Je me permets, à propos du duc d'Orléans, de renvoyer à une exquise page de Michelet où il y a d'ailleurs un souvenir charmant de Montaigne (*Histoire de France*, liv. VIII, ch. I, t. IV, p. 81 et suiv. éd. de 1861).

les deux traditions ne s'excluaient pas l'une l'autre. Voyez Froissart (liv. IV, ch. 26, éd. de Tournes; ch. 21, éd. Buchon) qui constate d'ailleurs que, chez les contemporains, il régnait de grandes incertitudes sur les causes premières de la disgrâce de Craon, comme il régnait des doutes sur les intentions premières de ceux qui avaient organisé la fameuse mascarade où le roi faillit périr.

2. Par exemple Du Tillet, l'Evêque, dans sa *Chronique* que Montaigne avait constamment sous les yeux.

3. *Parties*, c'est-à-dire intrigues. Ce mot, même sans épithète, est resté dans la langue de Montaigne. Dans l'édition des *Essais* de 1588, il disait (III, 5; t. V, p. 81), parlant de Messaline : « Conduisant ses parties trop ayséement, etc. »

4. Comparer la 4e Annotation et ma note à cet endroit.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1392), II, f° 52, v°, l. 47. — « Comment le Roy devint malade, en la ville du Mans. » — « *Tout aussi tôt qu'il* [*le Roi*] *fut aux champs, hors de ladicte ville du Mans, s'adressa vers luy un pauvre* meschant *[1] *homme de village, mal habillé, & vile personne, lequel luy dist telles parolles : « Roy, ou vas-tu? ne passe plus oultre, car tu es trahy »... &, de ce, le Roy entra subitement en une mélancolie si merveilleuse qu'il devint aliéné de son entendement,... etc.* »

118. Montaigne. *Je pansoës que ce mot ne seruit en st'usage qu'aus paisans de mon païs de Perigort, qui noument ordinerement meschante une persoune piteuse, maigre, & mehaignee[2].

1. La soulignure est de Montaigne; le trait à l'encre est reporté en marge et sert de renvoi à la note qui va suivre.

2. Montaigne étudiait de très près le langage populaire de son pays, et, comme ici, il a plus tard, dans les *Essais*, tiré de cette étude de curieuses observations. Ainsi, au chap. 9 du 1er livre (t. I, p. 52) : « Si, *en mon païs*, on veut dire qu'un homme n'a « point de sens, ils disent qu'il n'a point de memoire; et, quand je « me plains du défaut de la mienne, ils me reprennent et mes- « croyent, comme si je m'accusois d'estre insensé : ils ne veoyent « pas de chois entre memoire et entendement. » Le « pauvre meschant homme » de Nicole Gilles et des paysans périgourdins lui inspire ici des réflexions analogues. Et, au chap. 24 du 1er livre (t. I, p. 226) : « *Mon vulgaire perigordin* appelle fort plaisamment « *lettre-férits* ces sçavanteaux, comme si vous disiez : *lettre-ferus*, « auxquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on « dict; de vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez du sens

« commun, etc. » Quant à l'expression de Gilles, elle est restée bien française, dans certains tours de phrase : homme de méchante mine, méchant écrivain, etc. Dans son récit de cet épisode M. de Barante (*Hist. des Ducs de Bourgogne*, t. II, p. 160, éd. de 1824) a dit précisément : « Tout à coup, sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un grand homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une *méchante* souquenille blanche, etc. » — *Mehaigné*, c'est-à-dire estropié, mal en point, est dans Ronsard.

Nicole Gilles (Règne de Charles VI, 1392), II, f° 53, r°, l. 14 et 17. — « *Incontinent ledict cas advenu, [la maladie du Roi], & que les Ducz de Berry et de Bourgongne furent arrivez dévers le Roy, ilz reprindrent le gouvernement du royaume, & amenerent le Roy vers Paris. Et avoyent en gran'hayne le Connestable Clisson & lesdictz seigneurs de la Riviere & de Noniant. Ledict Connestable fut par eulx envoié querir *, au nom du Roy; lequel n'osa venir, & dist au message que le Roy n'avoit que faire de Connestable; &, doubtant sa personne (non sans cause), s'absenta. Par quoi il fut desapoincté, & banny; &, au lieu de luy, fut fait Connestable le Comte d'Eu **.* »

119. Montaigne. * **Qui voudroët remerquer toutes les diuersites de celui-ci aus autres [1], ce ne seroët jamès fait [2].**

120. ** **Philippe d'Artoës qui épousa, parmi ce marché [3], Marie de Berri, vefue de Louis de Blois [4].**

1. Montaigne se reporte au récit de Froissart, liv. IV, ch. 30.

2. Tour de phrase qui est passé dans la langue des *Essais*. Par exemple (I, 40; t. II, p. 55-56) : « D'enfiler ici un grand roole de ceux... qui... je n'aurois jamais faict. » Et II, 12; t. III p. 389 : « Il faudra vérifier cette choisie par une autre choisie, la seconde par la tierce, et par ainsi ce ne sera jamais faict. » Et, II, 16; t. IV, p. 15 : « Quiconque vise à leur plaire, il n'a jamais fait. »

3. On peut voir dans Froissart, liv. IV, ch. 34, les raisons qui font ainsi parler Montaigne. Du reste, dans toute cette partie de son étude, il ne cesse d'avoir sous les yeux les pages correspondantes de Froissart; et la comparaison le rend sévère à l'égard de Nicole Gilles. Quant à l'expression « parmi ce marché », elle est fréquente sous la plume de Philippe de Comines, et c'est la lecture de cet historien qui a dû l'introduire dans la langue de Montaigne.

4. Voyez les 61e et 69e Annotations.

(*A suivre.*) R. Dezeimeris.

MÉLANGES

CORRECTIONS TYPOGRAPHIQUES
VICTOR HUGO, MONSELET ET CHICLARD
L'INCONNU MONTENABRI

« L'Homme qui rit » — Victor Hugo, Monselet et Chiclard.

Les éditions de *L'homme qui rit* portent toutes, IIe partie, livre Ier, chap. III, après la citation : *Reginam coram rege crura denudavit*, cette indication de source : *Schiklardus, in prœmio Tarich. Jersici F. 65.*

Cette note a donné lieu à de singulières méprises : sur elle, E. Bergerat, dans un chapitre de la seconde série de ses *Souvenirs d'un enfant de Paris*, publiées dans *Comœdia*, a bâti la jolie scène qui suit :

Victor Hugo nous dit encore que c'est à Guernesey qu'il a écrit son meilleur livre.

« Lequel, maître? — *L'homme qui rit*. L'Angleterre est toute dans *L'homme qui rit*, et elle n'est que là! On croit que les comprachicos sont de mon invention. Erreur, les comprachicos sont authentiques. Leur historien, Chiclardus, m'a fourni les éléments de *L'homme qui rit*. Je n'ai fait que les mettre en œuvre. — Qui, Chiclardus? interroge Monselet, le binocle dressé sur une bouche béante.

Et sa stupeur met en joie le poète.

« Oui, oui, oui, voilà Charles Monselet, l'érudit, le bibliophile, le Monselet qui sait tout, il ne connaît par Chiclardus! — Chiclardus, non, même de nom, je l'avoue. — Eh! bien, voici. Quand après le coup d'État, nous arrivâmes à Jersey, j'y trouvai de vieux livres du dix-septième et du seizième, en latin pour la plupart, qu'y avaient apportés et laissés les protestants émigrés et chassés eux aussi par les persécutions et les tyrannies. On les donnait au poids du papier. J'en sauvai le plus que je pus et de ce nombre étaient les œuvres de Chiclard, ou Chiclardus, bien malheureusement incomplètes. Si incomplètes qu'il n'en restait qu'un tome, le douzième, mais le bon, puisqu'il traitait des comprachicos, voleurs et déformateurs d'enfants. De ce bouquin dépareillé est sorti *L'homme qui rit*. Voilà. — Je pars, s'est écrié Monselet,

Je vais aux îles. Je les ravagerai, mais je dénicherai les onze autres tomes de Chiclardus. Oh ! Chiclardus, adieu ! maître, je ne dormirai plus. »

(E. Bergerat, *Souvenir d'un enfant de Paris*, *Comœdia*, 21 mai 1911.)

Voilà de quoi égarer ceux qui veulent rechercher les sources de Hugo. Il n'existe pas de Chiclard, ni même de Schiklardus. Schiklardus est une faute d'impression; V. Hugo, dans son manuscrit. a écrit *Schikardus*. Or, ce Schikardus existe : il n'est autre qu'un érudit allemand du XVIIe siècle qui fut professeur de langues orientales à l'Académie de Tubinge. La Bibliothèque nationale possède, sans compter le *Taiuich*, neuf de ses œuvres :

1° Bechinath Happernschius hoc est Prodromus examinis Commentationum Rabbinicarum in Mosem, vel sectio prima complectens generalem protheoriam de textu hebraïco Targum Chaldaïco, versione græca, masoreth, kabbalah, auctore *Wilhelmo Schickardo*. Tubingæ. Vid. Cellii, in-4° (1624).

2° Triumphator vapulans sive est reputatio blasphemi et maledicentissimi libri cujusdam Hebraïco a Wilhelmo Schickardo. Tubingæ, Theodoricus, Werlin, in-4° (1623).

3° *Wilhelmi Schickardi* Jus regium Hebræorum e tenebris Rabbinicis erutum et luci donatum. Argentinæ, Lazarus Zetznerus, in-4° (1625). Autre édition. Lipsiæ, 1674.

4° Rota Hæbræa, pro facilitate conjugandi pridem inventa, sculpta et explicata a *Wilhelmo Schickardo*, recusa denuo cura Balthazaris Raithii. Argentinæ, E. Welperus, in-8 (1630). Autre édition. Tubingæ, impr. J.-G. Cottæ, in-8, 1663.

5° *Schikart* Wilhelm Purim, Sive Bacchanalia Iudæorum referente Wilhelmo Schikart, s. l, Typ. de T. Werlino, in-12 (1634).

6° *Wilhelmi Schickardi* Horologium hebraïcum sive consilium quomodo sancta lingua spacio XXIV horarum ab aliquot collegis sufficienter apprehendi queat, jam sœpius comprobatum et hac quinta vice paulo acutius recusum. Lipsiæ, A. Olœus, in-8 (1638). Cinq autres éditions, 1646-1663-1670-1675-1682.

7° *Schickard Cl. Wilhelm.* Circulus conjugationum, perfectarum orientalium, ebrææ Chaldeæ, Syræ, arabicæ, æthiopicæ, harmonice delineatus et explicatus juxta methodum Cl. Wilhelmi Schickardi. Ienæ, Lengwaldus et Freyschmidius (1646).

8° *Wilhelmi Schickardi* Institutiones linguæ ebrææ noviter recognitæ et auctæ Accessit harmonia perpetua aliarum linguarum orientalium, Chaldææ, Syræ, æthiopicæ cum indicibus necessariis opera M. Johannis Ernesti Gerhardi Ienæ, Lengwaldus et C. Freyschmidius, in-4° (1647). Autre édition : Erfurti (1649).

9° *Epitome bibliorum*, continens præcipua veteris testamenti testimonia uspiam in novo testamento citata, primum a Cl. Wilhelmo Schickardo, sub titulo eclogarum sacrarum ebræo-latinarum veteris testamenti edita, denuo in lucem producta, sed auctius et cum versione interlineari Xantis Pagnini. Accessit Sylloge canticorum sacrorum novi testamenti syriace, Ebraïcis characteribus, ibidem cum interlineari versione latina a M. Sebastiano Schrotero. Effurti. Christ. a Saher, in-8 (1650).

Quant au *Tarich*, c'est une histoire des rois de Perse dont voici le titre exact :

Tarich.
h. e. series
Regum Persiæ

Ab Ardschir Babekam usq; ad
Iasdigerdem a Chaliphis expulsum
per annos fere 400

Cum prœmio longiori
in quo vetusti quidam Asiœ magnates, maxime Reges Adarbigan
idem genealogia Christi salvatoris quantum de illa
tenent Saraceni.

Omnia ex fide manuscripti voluminis
Authentici apud Musulmanos, quod a Turcis
ex Archivo Fillekensi reportavit et primus
in Germaniam invexit
Vitus Marchtaler
Ulmanus

Vestita tamen liberiori commentario ex aliis Arabum et Hæbræorum libris :
aliquibus vel non editis hactenus, vel nunquam visis latine.
Opusculum recens, varium et paradoxum : specimen secuturi
majoris : serviturum historicis, philologis, geographis
et quibuslibet curiosis indicibus quoque ornatum
Authore
Wilhelmo Schikardo. Prof. Hebr.
Tubingæ
Typis Theodorici Werlini. Anno 1628.

L'indication de V. Hugo est à peu près exacte et voici la phrase qui se lit à la page 65 du *Proœmium* :

Alkuranus vero, post hanc de formicis narrationem, Salomoni etiam alia quaedam affingit ibi, quomodo reginam Saba, magis artibus ad se pellectam dementarit, ut, cum in palatio esset vitris incrustato, aquas sibi profundas existimaret transvadandas esse, unde coram rege crura denudârit aliquatenus : quod huic libidinoso prophetae Mecchensi, non minus artificiosum creditur quam jucundum fuisse spectaculum.

Inutile de dire que l'œuvre de Schikardus est absolument sans point de contact avec les mutilations des Comprachicos; si la conversation rapportée par E. Bergerat a été réellement tenue, V. Hugo a mystifié le pauvre Monselet.

***

L'INCONNU MONTENABRI.

La Ve ballade des *Odes et Ballades* de V. Hugo, *Le Géant*, porte cette épigraphe :

Les nuées du ciel elles-mêmes craignent que je ne vienne chercher mes ennemis dans leur sein...

MONTENABRI.

Quel est ce Montenabri?
Il n'existe aucun auteur de ce nom, ni français, ni étranger. On songe à

un nom propre italien estropié : il y a en effet des *Montenari* et des *Montenardi*.

En réalité, il s'agit d'un poète arabe.

Montenabri est une faute d'impression reproduite par les éditions les plus répandues des *Odes et Ballades*.

Montenabri se rencontre dès 1841 dans l'édition Charpentier, puis dans les éditions Hachette 1852, 1857, 1858, dans l'édition définitive publiée par Hetzel en 1880, dans l'édition populaire illustrée de Ed. Hugues, dans l'édition Charpentier 1890, dans l'édition Rouff à 0 fr. 25 le volume et enfin dans la Grande Édition Nationale de 1885.

Mais Ladvocat (1827) imprime correctement Mottenabi : Bosange (1828) orthographie Motenabbi ainsi que Laurent (Bruxelles, 1828 et 1832), Renduel (1834), Hachette (1862-1867), Hetzel (1869) et Lemerre (1875). A la même date Houssiaux donne Motenabby.

Il y a donc eu deux périodes d'erreur, l'une qui va de 1841 à 1860, et l'autre de 1880 à nos jours.

Ce Motenabbi, ou plus exactement Aboul Tayyib Ahmed el Motanebbi ou Motenabbi, est l'auteur d'un *Divan*, recueil de poésies arabes, qui avait été traduit en allemand par Hammer en 1823, cinq ans avant l'édition des *Odes et Ballades* de 1828.

Paul Berret.

SUR LA DATE D'UNE LETTRE DE FÉNELON

M. de Bausset a publié le premier une lettre de Fénelon, datée de Sarlat, 6 octobre, sans indication d'année :

Divers petits incidents ont toujours retardé jusqu'ici mon retour à Paris; mais enfin, Monseigneur, je pars, et peu s'en faut que je ne vole.

A la vue de ce voyage, j'en médite un plus grand. La Grèce entière s'ouvre à moi; le Sultan effrayé recule; déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'Église de Corinthe va refleurir... Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet Aréopage, où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu....

Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie, et aux beaux-arts?.... Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent.... la terre sanctifiée par les pas du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs.

Si on date cette lettre de 1675 ou d'une année voisine, — comme l'ont fait M. de Bausset et les éditeurs qui l'ont suivi, uniquement parce qu'elle leur a paru juvénile, — elle ne rime à rien, elle est en l'air. Mais datez-la de 1685, elle correspond parfaitement aux circonstances.

Après la levée du siège de Vienne (septembre 1683) la république de Venise s'était alliée avec l'Autriche et la Pologne, et avait envoyé dans la mer Ionienne, sous les ordres de Morosini, une flotte qui s'empara de Sainte-Maure et de Prevesa, dans l'été de 1684, — et, dans l'été de 1685, de Coron, en Morée. Toute la presqu'île fut conquise un peu plus tard; et jusqu'en 1715, elle a appartenu à la république de Venise.

Le bruit des victoires chrétiennes a dû faire travailler les imaginations en Occident. *Le Sultan effrayé recule* : depuis le triomphe de Sobieski en 1683, c'était littéralement vrai. *Le Péloponèse respire en liberté* : c'était une belle perspective, qui commençait en 1685 à devenir une réalité.

Dans l'automne de 1685, Fénelon avait trente-quatre ans : c'est encore la jeunesse; il a pu avoir un moment d'enthousiasme [1], s'enivrer de l'idée d'aller rejoindre l'armée victorieuse des catholiques, et de voyager dans le noble pays qu'elle était en train de délivrer; il a pu espérer, comme on l'avait fait au XVe siècle, que la reconnaissance des Grecs pour ceux qui venaient les libérer du joug musulman, faciliterait la disparition du schisme

1. C'est dans un sentiment tout semblable que la duchesse de Broglie écrivait en 1828 : « L'expédition de Grèce me paraît admirable. Je voudrais bien avoir vingt ans, être un homme, et y aller!... »

oriental. Cette guerre était comme une dernière croisade, il a pu lui présager le succès que la première avait obtenu : la délivrance de la Terre Sainte.

Ce ne fut que le rêve d'un jour; Fénelon ne quitta pas la France. Dans les dernières semaines de cette année 1685, c'est en Saintonge qu'il alla en qualité de missionnaire.

Rien n'indique le nom du destinataire de la lettre de Fénelon. M. de Bausset avait supposé qu'elle était adressée à Bossuet. En admettant la date de 1685, cette supposition ne devient que plus plausible.

Eugène Ritter.

UN DOCUMENT RELATIF A LA CONFISCATION DE LA FORTUNE DES ANCÊTRES DE JEAN DE LA BRUYÈRE

Parmi les documents que M. l'abbé Urbain a publiés récemment dans la *Revue d'Histoire littéraire* [1], plusieurs concernent Guillaume de la Bruyère, aïeul de l'auteur des *Caractères*, et le montrent plaidant contre des voisins ou contre sa femme. Dès sa jeunesse il avait engagé un premier procès, qui devint une cause célèbre, non pas en raison de la personne du plaideur, modeste secrétaire de l'évêque de Paris, en qui peu de ses contemporains ont reconnu un descendant des la Bruyère de la Ligue, mais en raison de l'interprétation abusive que les juges du Châtelet et ceux du Parlement ont fait, à son profit et à celui de sa sœur, d'un article de la Coutume de Paris : c'est à cette affaire que se rattache la pièce que nous publions.

Peu de jours après l'entrée de Henri IV à Paris, à la fin de mars 1594, le lieutenant civil Mathias de la Bruyère et son père, l'apothicaire épicier Jean I, étaient exilés comme factieux. Ils se réfugièrent à Anvers ou à Bruxelles. Deux années après seulement, en juillet 1596, une sentence de la Chambre du Trésor confisquait les biens de la famille. Elle se composait alors de Mathias qui, ayant récemment perdu son père, devait lui survivre peu de temps et de ses deux enfants, Guillaume qui avait vingt-deux ans, et Marie Lescellier, femme d'un receveur aux consignations, laquelle était plus âgée. La sentence de confiscation n'avait pu dépouiller entièrement Guillaume et Marie. En renonçant à la succession paternelle, ce qui n'était pas un sacrifice puisque le Trésor était devenu le véritable héritier de leurs ascendants, ils avaient du moins le droit de revendiquer le douaire coutumier, leur mère étant décédée. Mais ce n'est pas au Domaine du roi qu'ils devaient disputer ce douaire; ils n'eurent bientôt en face d'eux que le curateur aux biens vacants et les créanciers de la succession. En tête de ces créanciers figuraient quatre serviteurs de François, prince de Conti, auxquels Henri IV avait fait don de la confiscation en mai 1597. Peut-être les quatre concessionnaires avaient-ils espéré faire ainsi un très bel héritage; mais, au cours de la liquidation, on apprit que les descendants des la Bruyère élevaient devant le Châtelet des prétentions imprévues : il ne leur suffisait pas que le douaire, conformément á l'article 248 de la Coutume de Paris, comprît la moitié des immeubles acquis par leur père avant la mort de leur mère, qui avait eu lieu vers 1576; ils réclamaient de plus la moitié des immeubles que Mathias, pendant son veuvage, avait hérités de son père, Jean I l'apothicaire. Leur thèse ne paraissait point défendable, et cependant elle devait obtenir, en 1602 et en 1607, un plein succès en première instance et en appel.

Les complications du procès ne tardèrent pas à décourager l'un des concessionnaires, François de Bréville, sieur de Léal, gentilhomme de la maison du prince de Conti. Ce personnage n'avait point de vocation pour la vie de

1. Année 1911, p. 394-414.

plaideur. Quoiqu'il n'eut pas fait lui-même les premières démarches, dont s'était chargé son co-partageant M. de la Borde, secrétaire du prince de Conti, il était fatigué de la lutte, à peine commencée. Ne lui faudra-t-il pas à son tour faire d'incessantes visites aux juges, aux greffiers ! que d'argent l'on dépensera tout le long du procès ! Et après tout, le gagnera-t-on ? L'avocat de Bréville, Pierre le Tessier, entretint vraisemblablement l'effroi que la chicane et les devoirs d'un plaideur inspiraient à Bréville. Bientôt un marché se conclut entre eux : le 17 mars 1600, le gentilhomme vendait à l'avocat ses droits et ses chances pour une haquenée ou le prix d'une belle haquenée, trente écus soleil, huit à neuf cents francs de notre monnaie. Encore cette indemnité ne sera-t-elle entièrement exigible que s'il y a « du bon » dans l'affaire, et si le gain n'est pas inférieur à trente écus soleil.

Le procès achevé, le prélèvement du douaire accompli, tel que l'avait déterminé une passagère jurisprudence, la part faite aux prêteurs, c'est-à-dire aux porteurs de rentes constituées par Jean I et par Mathias de la Bruyère, dont il fallait rembourser le capital, nul doute qu'il n'y ait eu, en fin de compte, « du bon » pour Pierre le Tessier et que Bréville n'ait reçu un jour la somme convenue, ou que la haquenée, espérée depuis près de dix années, ne soit entrée dans son écurie.

Quant à Guillaume et à Marie, ils retrouvèrent une partie des fermes ou métairies de leurs ancêtres, si toutefois ils n'en avaient reçu le prix. Il ne semble pas que la sentence de confiscation ait jamais réduit, ou du moins ait réduit pour longtemps, Guillaume à la pauvreté. Un des actes cités par M. Urbain et une querelle de voisinage prouvent que, bien avant la fin du procès, il était propriétaire d'immeubles, soit qu'il ait réussi à placer sous son propre nom quelque domaine familial, ignoré du fisc ou de ses représentants, soit que les premières opérations de la liquidation l'aient mis en possession de terres ou lui aient permis d'en acheter ; mais il ne sut pas garder tout ce qu'il avait su conquérir. Combien de vicissitudes la fortune des la Bruyère a subies au cours de deux siècles ! Modique au début du XVIe, largement accrue par les bénéfices d'une épicerie, diminuée peut-être par les prodigalités amoureuses du lieutenant civil, confisquée en partie, relevée, puis compromise par Guillaume, relevée de nouveau par un fils de ce dernier, Jean II, elle devint plus tard si modeste que le futur auteur des *Caractères*, Jean III, dut renoncer à cette oisiveté du sage qui lui était chère et enseigner l'histoire à un mauvais écolier. Soyons assurés que, même plus riche, la Bruyère eut composé l'ouvrage qui devait rapporter, dit-on, cent mille livres au libraire sans donner à l'auteur « un grain de ce métal, qui procure toutes choses » ; mais s'il ne fût entré chez les Condé, s'il n'eût pas vécu à Versailles et à Chantilly, que de réflexions et de portraits auraient manqué à divers chapitres des *Caractères*, surtout à ceux *Des Grands* et *De la Cour!*

Le document qu'on lira ci-après est un acte de vente ; mais il était possible que les droits cédés par Bréville à si bas prix fussent beaucoup plus profitables qu'il ne l'avait pensé : quelle qu'en fût la valeur, la part qui devait revenir à le Tessier dans la succession des ligueurs lui était abandonnée sans réserve, en récompense de ses peines et aussi de services divers qu'il avait rendus à son client. Les mots *don*, *donataire* et *donateur*, ayant été par suite introduits dans le contrat, on estima qu'il était possible de le porter au greffe des *Insinuations* du Châtelet, comme devaient y être présentées toutes les donations ; c'est donc dans un registre des *Insinuations* que la rencontre en a été faite par M. Campardon, qui a bien voulu nous le signaler. Mentionné très sommairement dans une notice sur la Bruyère[1], l'acte con-

1. *Œuvres de la Bruyère*, librairie Hachette, édit. de 1912, t. I, *Notice biographique*.

tient des détails qui ont paru en justifier la publication dans la *Revue*, comme appendice des textes de M. l'abbé Urbain.

G. SERVOIS

A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, Jacques d'Aulmont, chevalier, baron de Chappes, sieur de Dun-le-Paleteau et Cors, conseiller du Roy nostre sire, gentilhomme ordinaire de sa chambre, cappitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, et garde de la Prévosté de Paris, salut. Sçavoir faisons que par devant Guillaume Pajot et Alain Bobie, notaires du roy nostre sire en son Chastelet de Paris, soubzsignez, furent presens en leurs personnes François de Breville, escuier, sieur du Leal, gentilhomme de la maison de monseigneur le prince de Conty, demeurant au faulxbourg Sainct-Germain-des-Prez les Paris, d'une part, et noble homme Maistre Pierre Le Tessier, advocat en la court de Parlement à Paris, demeurant rue du Foing, paroisse Sainct-Benoist, d'aultre part. Lesquelz, de leurs bons grez et libres volontez, recongnurent et confessèrent avoir faict et accordé entre eulx ce qui ensuict : c'est que ledict de Breville, sieur de Leal, a ceddé, transporté, quitté et délaissé du tout à tousjours audict sieur Le Tessier, ce acceptant pour luy, ses hoirs [et ayans] cause, tous et telz droictz, pretentions, partz, portions, noms, raisons et actions que icelluy sieur de Leal peult et pourroict avoir et pretendre ores et pour l'advenir en et sur tous et chacuns les biens tant meubles, debtes actives et immeubles que succession de deffunct Jehan de La Brière et de ses enffans acquis au Roy par droit de confiscation, comme les dictes parties ont presentement faict apparoir ausdictz notaires, par sentence et jugement donné en la justice du Tresor en datte du troisiesme jour de juillet, l'an mil cinq cens quatre vingtz seize, signé : *Parigault*; depuis lequel temps il auroict pleu à Sa Majesté en faire don purement et simplement tant audict sieur de Leal que aux sieurs de Sainct-Martin et Villiers, chambellans de mondict seigneur le prince de Conty, et de La Borde, secretaire de son Excellence, comme aussy lesdictes parties ont presentement faict apparoir ausditz notaires, tant par le brevet dudict don signé : *Henry* et plus bas : *Potier*, datté du vingt-ungiesme jour de may mil v IIII^{xx}-dix-sept, que lettres patentes dudict don données ausdictz mois et an signées : *Henry* et sur le reply : *Par le Roy*, *Potier*, et scellées de cire vert sur latz de soye. Au moien duquel present transport et cession ledit sieur de Leal demeurera et demeure quitte et deschargé, pour sa part et portion afferant audict don, de tous les fraiz et deniers desbourcez à la poursuitte et accelleration d'icelluy et de ce quy en despend par ledict sieur de La Borde; et a promis et promect ledict sieur Le Tessier audict sieur de Leal, ce acceptant, de l'en acquitter et garentir envers ledict sieur de La Borde et tous aultres, à peines de tous despens, dommaiges et interestz; et oultre poursuivra ledict Le Tessier la verification dudict don, sy bon luy

semble, à ses propres coustz et despens pour le regard de la part et portion afferant en icelluy audict sieur de Leal, auquel il promect n'en jamais demander ou repeter aulcune chose. Et oultre ce, en faveur et moiennant le present transport, ledict sieur Le Tessier s'est obligé et a promis, sera tenu et promect bailler, fournir et livrer audict sieur de Leal, le don estant esclaircy et y aiant du bon, jusques à la valleur de trente escuz sol pour son regard ou une haquenée à ladicte valleur de trente escuz sol, pour toutes les susdictes pretentions, droictz, partz et portions dudict don dessus ceddées, sans jamais en pouvoir, par ledict sieur de Leal, demander davantaige. Et en ce cas qu'il ce treuve du bon revenant dudict don, icelluy estant sorty son plain et entier effect, exceddant et surpassant la valleur de ladicte somme de trente escuz, comme dict est, et au cas que après l'esclaircissement et accelleration dudict don il ce trouvast les droictz, partz et portions et choses cy-dessus ceddées et transportées, valloir plus que lesdictz trente escuz ou hacquenée, en ce cas, dès à présent comme pour lors, ledict sieur du Leal a faict et faict par ces presentes don, cession et transport audict sieur Le Tessier, ce acceptant, de toute et telle plus valleur et suppleement que ledict sieur du Léal en pourroict pretendre et demander, et ce en consideration des bons et agreables services, negociations et peynes qu'il. auroict faictz et prins à la poursuitte, solicitation et acceleration dudict don et en plusieurs aultres affaires dudict sieur de Leal et pour faire l'insinuation du present contract au greffe des insinuations dudict Chastelet de Paris, qui est le ressort du domicille dudict sieur donnateur lesdictz donnateur et donnataire ont faict et constitué leur procureur yrevocable le porteur des presentes, à quy respectivement ilz en donnent pouvoir et d'en requerir acte, car ainsy a tout le contenu cy-dessus esté dict et par exprès accordé entre lesdictes parties comparantes, promectans icelles parties, chacune d'elles en droict soy, ces presentes et tout le contenu en icelles avoir et tenir pour bien agreables, fermes et stables à tousjours, sans y contrevenir en aulcune manière, et de rendre et paier tous coustz, fraiz, mises, despens, dommaiges et interestz, qui faictz, euz, souffertz, soustenuz et encouruz seroient par deffault de l'accomplissement du contenu cy-dessus; et en ce pourchassant et requerant, soubz l'obligation et ypothecque de tous et chacun ses biens meubles et immeubles, presens et advenir, qu'elles, chacune en droict soy, en ont pour ce du tout soubzmis et soubzmectent à la justice, jurisdiction et contraincte de la Prevosté de Paris et de toutes aultres justices, jurisdictions où sceuz et trouvez seront pour le contenu cy-dessus accomplir. Et renoncèrent icelles parties en ce faisant, expressement à toutes choses generallement quezconques à ces lettres contraires ou à l'effect et execution d'icelles et au droict, disant generalle renonciation non valloir.

En tesmoing de ce, nous, à la rellation desdictz notaires, avons à ces presentes faict mectre le scel de ladicte prevosté de Paris, qui faictes et passées furent en l'hostel desdictz notaires soubzsignez l'an mil six cens,

le vendredy matin dix-septiesme jour de mars. Et ont lesdictes parties signé la minutte desdictes presentes, qui est demeurée par devers ledict Bobye, l'un des notaires soubzsignez. Signé : *Bobye* et *Pajot*. Et à la fin dudict contract a esté mis et escript l'insinuation ainsy qu'il s'ensuict :

L'an mil six cens, le mardy trentiesme jour de may, le present contract portant donnation a esté apporté au greffe du Chastelet de Paris et icelluy insinué, accepté et eu pour agreable, aux charges, clauses et conditions y apposées et selon que contenu est par icelluy, par Maistre Claude Le Feuvre, procureur au Chastelet de Paris, porteur dudict contract et procureur de François de Breville, escuier, sieur du Leal, gentilhomme de la maison de monseigneur le prince de Conty, donnateur, et de noble homme maistre Pierre Le Tessier, advocat en la court de Parlement, donnataire, denommez audict present contract; lequel a esté enregistré au present registre cinquante-quatriesme vollume des insinuations dudict Chastelet, suivant l'ordonnance, ce requerant ledict Le Feuvre audict nom, qui de ce a requis et demandé acte, à luy octroyé et baillé, tant pour servir et valloir audict sieur du Leal, donnateur, que audict Le Tessier, donnataire, en temps et lieu, ce que de raison.

(Archives Nationales, Y 139, fol. 60 v°.)

BERTAUT ET LA RÉFORME DE MALHERBE

En 1583, Desportes publia une nouvelle édition de ses *Premières Œuvres* qui marqua une date dans sa carrière. D'abord, son recueil s'enrichissait d'un nouveau livre d'*Amours*, celui qui devait être intitulé plus tard *Amours de Cléonice*. Puis, le poète avait utilisé une source d'inspiration qui lui avait jusque là échappé : l'anthologie publiée par Ruscelli sous le titre de *i Fiori*. Enfin, après l'édition de 1583, son œuvre ne devait plus s'accroître que de la traduction des *Psaumes*; le texte de ses *Amours* ne devait plus recevoir que des corrections insignifiantes.

Son œuvre amoureuse, dans cette édition de 1583, était recommandée au public par Bertaut. Le maître avait fait à ce jeune poète, le plus distingué de ses disciples, l'honneur d'accepter qu'il fût le héraut de sa gloire dans une *Elégie sur les amours de M. Desportes*. Cette pièce fut désormais réimprimée dans toutes les éditions de Desportes[1].

Mais en 1609 Bertaut la publia dans une anthologie après en avoir profondément remanié le détail. Dès le titre il en avertit le lecteur : « *Sur les œuvres de M. Desportes. Elegie toute changée par l'autheur en ceste impression.* [2] »

En 1609, Desportes n'était plus. Un nouveau régent faisait la loi sur le Parnasse. Bertaut, comme tant d'autres, subissait son joug. Et l'idée lui vint de se rendre agréable au vivant en corrigeant l'élégie qu'il avait écrite jadis à l'éloge du mort.

La comparaison des deux textes — celui de 1583 et celui de 1609, reproduit en 1618 — est fort instructive. Elle fait voir Bertaut exerçant sur ses propres vers exactement le genre de critique que Malherbe exerçait sur ceux de Desportes; elle fait voir une pièce composée, non seulement à la gloire, mais dans le goût de celui qui était en 1583 le maître de la poésie, s'accommodant au goût de celui qui depuis environ 1605 avait apporté une tout autre conception de l'art. Elle montre donc bien dans quel sens s'est opérée la réforme de Malherbe.

Et d'abord, Bertaut en 1609 ne veut plus parler que le pur langage français. Il corrige donc une douzaine de vers à seule fin, semble-t-il, de supprimer des mots qui ne font pas partie du vocabulaire courant, qui sont ou des archaïsmes, ou des latinismes, ou des dérivés de création savante, ou des mots employés dans un sens non usuel. Il supprime *los* qu'il remplace par *nom* (v. 43); — la préposition *encontre*, qu'il remplace par *contre* (v. 13); — *insensé*, donné comme épithète à *roc* avec le sens *d'insensible* (v. 9); — le pronom *cil* (v. 60); — *empenné de ma foy*, remplacé par *sur l'aisle de ma foy*

1. En 1583, l'*Élégie* de Bertaut est placée après le IIe livre des *Élégies* de Desportes. — Dans l'édition de Rouen (R. du Petit Val) 1594, elle est placée au même endroit, mais non signée et a pour titre : *Élégie sur les dernières amours de monsieur Des Portes* [p. 422-427]. Dans l'édition de Paris (Mamert Patisson) 1600, elle est signée, a le même titre qu'en 1594, mais est placée après les *Amours de Cléonice* [F 149 r°-152 r°]. — Il en est de même dans l'édition de Rouen (R. du Petit Val) 1607 [p. 306-311]. — Dans toutes ces éditions, le texte, sauf des variantes de graphie, est celui de 1583.

2. Bertaut réimprima son texte de 1609 en 1618 dans *Les Delices de la Poesie françoise*, Paris, Toussainct du Bray. Il figure aussi aux p. 306-11 des Œuvres de Desportes (1611).

(v. 91); — *se complaignant* (v. 119); — *adonc* (v. 131); — *faillant*, remplacé par *manquant* (v. 132); — *vainqueresses*, donné comme épithète à *testes* (v. 54); — *répondre*, employé au sens de *correspondre* et qu'il remplace par *s'égaler à* (v. 148).

Il supprime, de même, des tours, des constructions qui ne sont pas conformes à l'usage. Au lieu de : « Si tant d'honneur *est deu* », il dit : « *se doit* » (v. 51).

Au lieu de : « Cest ouvrage est *mien* », il dit : « est *à moy* » (v. 58).

Au lieu de : « Que les plus haut volants *je verray* dessous moy », il dit : « *se verront* », pour supprimer l'inversion (v. 92).

Il supprime l'adjectif apposition : « Que tout cest Univers désormais ne s'encline *Dévot* à tes autels » (v. 19).

Il supprime deux fois la périphrase faite du verbe *aller* et du participe présent, que Malherbe condamne si nettement chez Desportes : « *le son va vollant* » (v. 20); *te va surpassant* » (v. 139). Mais il conserve : « *Tu te vas enamourant* » (v. 48).

Il ne veut plus que deux adjectifs se suivent sans être unis par une conjonction : « Ce fut au mesme temps que *dolente esplorée* » (v. 73).

Comme Malherbe, il estime désormais que les qualités essentielles du style sont la précision, la clarté, la sobriété, la raison [1].

La précision. — En 1583, il dit que l'arc de Cupidon a *une flèche d'or* (v. 3). En 1609, il remanie le vers, ayant songé que la flèche n'est pas tout entière d'or, mais que seule *la pointe* de la flèche est en or. — Le texte de 1583 exprime la crainte que la dame de Desportes, en voyant combien *sa face* est belle, ne devienne amoureuse de ses *yeux*. Pourquoi serait-elle amoureuse seulement de ses *yeux* si toute sa *face* est belle? Le texte de 1609 met les deux fois : *les yeux* (v. 47-48). — Le texte de 1583 dit au vers 67 : « Ny toy ni les doigts mesmes Qui se disent autheurs de ces divins Poëmes, N'avez point *achevé* cest œuvre plus qu'humain; Ces traits ne monstrent point une mortelle main. » *Achevé* a l'air de signifier que Desportes a commencé l'œuvre, et que l'Amour l'a finie. Or, le contexte prouve que *achevé* a été pris au sens de *faire*. C'est donc un mot impropre, imprécis. Le vers est remanié en 1609. — Au vers 111 *désire*, qui était impropre, a été remplacé par *espère*.

La clarté. — Le texte de 1583 dit : « De peur que... ce Dieu ne le foudroye *en* faisant la vengence » (v. 14). *En* est pronom, mais risque d'être pris pour l'adverbe annonçant le participe. Bertaut corrige le vers pour supprimer l'équivoque. — Au dernier vers : « Et si *bien* il ne peut, pour le moins il osa », le sens de *bien* prête à équivoque; en 1609 le vers devient : « Cependant s'il ne peut, on voit bien qu'il osa. »

La sobriété. — En 1583, au vers 88 deux adjectifs ont le même sens : « rien de *mortel* ny d'*humain*. » En 1609, un des deux adjectifs disparaît. — En 1609, le vers 6 a été remanié surtout, à ce qu'il semble, parce que le deuxième hémistiche ne faisait guère que répéter le premier : « Sans souspirer luy mesme *et fremir en son âme*. »

La raison. — En 1609 Bertaut juge contraire au bon sens de dire que les soupirs de l'amoureux « rendroyent les *tigres* pitoyables » (v. 101). — De même il lui paraît contraire à la vérité de dire qu'il enverra l'honneur de la beauté de la dame « jusqu'au rivage *More* » (v. 82). Cette image est remplacée par celle-ci, qui n'est pas moins hyperbolique, mais qui n'est du moins qu'une image : « jusqu'au ciel de l'aurore ». — Au vers 118 il ne lui semble plus bien juste d'appeler *esmaillée* la brigade des oiselets; *emplumée*, plus banal, est jugé plus exact.

Soit pour être plus clair, soit pour être raisonnable, Bertaut s'attache à

1. Voir Brunot, *La Doctrine de Malherbe*, p. 177 et suiv.

n'être plus pédant : au vers 34, il fait disparaître une allusion à *Pithon*; au vers 2, *le Chantre Delien* devient *le Dieu mesme Apollon*.

Par scrupule religieux, il fait disparaître les expressions du vocabulaire chrétien partout où il les avait employées pour exprimer des choses toutes profanes. Au lieu de qualifier de *sainct* le fils de Cyprine, il le qualifie de *grand* (v. 17). — Au lieu de qualifier son embrasement de *sainct*, il le qualifie de *vif* (v. 62). — Le troupeau des neuf suivantes sœurs cesse d'être qualifié de *sainct* (v. 75). — La *saincte* Beauté devient la *rare* Beauté (v. 95). — Le *Ciel* dans cette histoire d'amour est remplacé par le *Sort* (v. 184). — Au lieu de comparer son audace à celle de l'Ange ennemy de Dieu le poète la compare à celle des géants « écheleurs des cieux » (v. 163-164).

Toutes les prescriptions de Malherbe sur la facture du vers sont observées en 1609 avec soin.

Bertaut supprime les hiatus : *tu es* (v. 37-38), *il y a* (v. 167).

Il corrige les mauvaises rimes. Il remplace *souris-escrits* par *cris-escrits* (v. 63-64), et *piqué-Psyché* par *Psiché-touché*, ce qui lui fait substituer l'image de l'arc à celle de l'aiguillon (v. 71-72).

Il remanie le vers 174 pour n'avoir plus cette cacophonie : « *de ce vin orgueilleux* », le vers 152 pour n'avoir plus cette finale dure : « vaincre le droict plus foible et d'éloquence *nu* ».

Le vers 135 a été refait parce qu'il se terminait platement et sans que le sens fût complet : « et ne lui donnant pas ».

Le rejet-hémistiche, si fréquent chez Ronsard, D'Aubigné, Desportes, est plusieurs fois corrigé. Bertaut condamne en 1609 :

Ils apprendront d'aimer, et feront du grand mont
Du negeux mont Rhiphee, un Montgibel second.
(V. 23-24.)

Tu verras desormais à ton pouvoir sujette
Toute ame se courber, et plus que par tes faits
De rebelles esprits par leurs conseils defaits.
(V. 30-32.)

La correction ici n'a pas eu seulement pour objet de faire disparaître le rejet-hémistiche; elle a aussi rendu le dernier vers plus vigoureux en rapprochant les deux termes de l'antithèse :

Tu te verras par eux toute ame estre subjete,
Et tomber à tes pieds tes ennemis deffaits
Par leurs simples conseils plus que *par* tes effets.
(Même correction aux vers 34-36, 89-90.)

Tels sont les principaux changements que Bertaut en 1609 apporta à son texte de 1583. Ils montrent clairement la révolution qui s'était faite depuis vingt-cinq ans dans le goût public. Ce qu'ils ont de significatif, c'est qu'ils prouvent que la réforme de Malherbe fut acceptée même par les survivants de l'école qu'il attaquait. Ce qu'ils ont de piquant, c'est qu'on les trouve dans un texte écrit primitivement en l'honneur de Desportes.

Donnons maintenant les deux textes l'un en regard de l'autre.

Elegie sur les Amours de Monsieur des Portes[1].

Ainsi souspireroit son amoureux martyre
Le chantre Delien se plaignant à sa lyre,
Si l'arc de Cupidon avec sa fleche d'or
Pour une autre Daphné le reblessoit encor.
Celuy vrayment qui lit ces souspirs pleins [de flame,
Sans souspirer luymesme et fremir en son [ame,
Est un vivant rocher des plus mal animez
Qui par Deucalion furent oncques semez.
Que ce roc insensé, que ceste froide souche
De sa profane main ces mysteres ne touche :
Loin, qu'il s'en tienne loin, jusques à tant [qu'un jour
Il soit purifié par la flamme d'Amour :
De peur que s'irritant encontre son offense
Ce Dieu ne le foudroye en faisant la ven- [gence,
Comme un moqueur des Dieux impudem- [ment entré
Dedans le sanctuaire à son nom consacré.
Tu ne dois plus douter, ô sainct fils de [Cyprine
Que tout cest Univers desormais ne s'en- [cline
Devôt à tes autels, si par tout l'Univers
Va vollant une fois le son de ces beaux vers.
Où qu'ils soyent entendus, fust-ce entre [les Tartares,
Amollissants l'acier de leurs ames barbares
[v°] Ils apprendront d'aimer, et feront du [grand mont
Du negeux mont Rhiphee, un Montgibel [second.
Comme loin quelquefois de peril et de peine
Un Roy voit d'une tour en la voisine plaine
Ses soldats combatans l'ennemy surmonter,
Et l'heur d'un nouveau sceptre à son [sceptre adjouster :
Ainsi sans coup ferir, ou perdre une sagette,
Tu verras desormais à ton pouvoir sujette
Toute ame se courber, et plus que par tes [faits
De rebelles esprits par leur conseil desfaits.
Tu seras comme Pyrrhe, eux ainsi que [Cynee :
Cynee, à qui Pithon ceste gloire a donnee
D'avoir par le seul vent d'une diserte voix
Plus renversé d'estats, que luy par le [harnois.
Que tu es en ton ame heureuse et glo- [rieuse
(Mais sinon glorieuse au moins tu es heu- [reuse)
Toy quiconque sois-tu, memorable Beauté,
Dont l'honneur immortel en ces vers est [chanté !
Si c'est quelque plaisir à l'ambicieuse [ame
(Telle comme lon dit qu'est celle de la [femme)
De voir voler son los jusques au firmament,
Nul plaisir ne s'egale à ton contentement :

1. Nous donnons le texte de 1583 f. 209-212.

Sur les Œuvres de Monsieur des Portes. Elegie. Toute changée par l'Autheur en ceste Impression[2].

Ainsi souspireroit au fort de son martyre
Le Dieu mesme Apollon se plaignant à sa Lyre,
Si la Fléche d'Amour avec sa pointe d'or,

Celuy vrayment qui lit ces amoureuses plainctes,

Sans que l'Amour luy face espreuver ses [atteintes,

Que ce roc, que ce plomb, que ceste froide souche

De peur que s'irritant contre son arrogance
[219] La fureur de ce Dieu n'en face la vengeance

Comme d'un impudent, entrant contre son gré

Tu ne dois plus douter, ô grand fils de Cyprine,

Au pied de tes autels, si par tout l'Univers
Se respand une fois le son de ces beaux vers.
Fussent-ils entendus au milieu des Tartares

Ils molliroient l'acier des ames plus barbares :
Et si ton feu divin des mons estoit senty,

Rendroient le Mont Riphee en Aethne converty.

Tu te verras par eux toute ame estre subjete,
Et tomber à tes pieds tes ennemis deffaits

Par leurs simples conseils plus que par tes effets,
Tu seras comme Pirrhe, eux ainsi que Cinée,

Cinée, à qui la gloire est encores donnée,
D'avoir plus fait tomber de Couronnes à bas,
Par le vent du parler, que luy par les combats.

Que tu vis en ton ame heureuse, et glorieuse,

Ou si non glorieuse, à tout le moins heureuse,

Toy, quiconque tu sois, memorable Beauté,
Dont l'immortel honneur en ces vers est chanté !

[220]

De voir voller son nom jusques au firmament,

2. Nous donnons le nouveau texte d'après *Les Delices de la Poesie française* de 1618.

Tu vois comme Narcisse en l'amoureuse [peine,
Qui pointe en ces escrits te sert d'une fon- [taine,
Combien ta face est belle, et lors en [t'admirant
Tu te vas de tes yeux peut-estre ena- [mourant.
Puis voyant quels lauriers couronnent la [mémoire
De ce chantre divin de ta divine gloire :
Si tant d'honneur est deu (ce dis-tu dans [ton cœur)
Aux souspirs du vaincu, que doit-on au [vaincueur?
Le Heraut publiant aux Olympiques festes
[210] Les noms et les lauriers des vainque- [resses testes,
Estoit-il plus vanté pour l'honneur de sa voix
Que le vaillant guerrier qui vainquoit aux [tournois?
Je l'ay seule inspiré l'animant de ma veuë,
Donc cest ouvrage est mien, la gloire m'en [est deuë,
S'il est vray que la cause est autant que [l'effect,
Et celuy qui fait faire autant que cil qui fait.
Ainsi dis-tu muette, et coupable en ton [ame
Du sainct embrazement d'une si belle flame,
Lors que tu lis ce livre en ton cœur tu souris
Aise d'estre subject de tant de beaux escrits.
Mais ne te flate point. Ny toy ny les doigts [mesmes
Qui se disent autheurs de ces divins Poëmes,
N'avez point achevé cest œuvre plus qu'hu- [main,
Ces traits ne monstrent point une mortelle [main :
Amour en se tirant une plume de l'æle
En a luy mesme escrit cette plainte immor- [telle,
Se souvenant du temps qu'il languissoit [piqué
De son propre aiguillon pour la belle Psyché.
Ce fut au mesme temps que dolente [esploreé
L'alloit cherchant par tout la belle Cytheree,
Et que le sainct troupeau des neuf sçavantes [Sœurs
L'arresta prisonnier d'une chaine de fleurs.
Pendant qu'il fut captif il beut en leur fon- [taine,
Il apprit leur mestier, et souspirant sa peine

Chanta si doucement, que les bois d'alentour
Vont encor racontant les amours de l'Amour.
Je disois une fois à celle que j'adore,
Maistresse, j'envoyray jusqu'au rivage More
Sur l'aile de mes vers l'honneur de ta [beauté,
Et rien onc icy bas ne fut si bien chanté.
[v°] Tes Soleils esclairans mes tenebres [chassees,
Font germer en mon cœur de si belles [pensees,
Que si de mon espoir le presage n'est vain

Il n'en sortira rien de mortel ny d'humain :
Seconde seulement du doux vent de ta grace
Et d'un peu de faveur le vol de mon audace :
Je monteray si haut, empenné de ma foy,

Combien tes yeux sont beaux, et lors en t'ad- [mirant
Peut-estre tu t'en vas toy-mesme enamourant.

Qui met entre les Dieux ce Chantre de ta gloire,
Si tant d'honneur se doit (ce dis-tu dans ton cœur)

Ceux de qui le Laurier devoit ceindre les testes,

Qu'eux pour la gloire acquise au milieu des tour- [nois?
Seule je l'inspiray quand j'en eu la victoire
Cest ouvrage est à moy, j'en merite la gloire,

S'il est vray que la cause est mere de l'effect,

Et que ce qui fait faire égalle ce qui fait.

Du vif embrasement d'une si belle flame,
Tu te plais de causer ces agreables cris,
Et d'estre le subject de tant de beaux escrits

Ne les avez point faits : cet œuvre est plus [qu'humain,
[221] Ces traits ne sentent point une mortelle [main,
Amour pour y conter ses douces amertumes,
Les a luy-mesme escrits de l'une de ses plumes,

Se souvenant du jour que son cœur fut touché

De ses traits plus aigus, pour la belle Psiché.
Ce fut au mesme temps ou l'on dit qu'esplorée

Et lors que le troupeau des neuf sçavantes Sœurs

Apprist leurs doux mestiers, et souspirant sa [peine

Maistresse, j'envoiray jusqu'au lict de l'Aurore

Tes Soleils esclairans mes tenebres passées

Font germer en mon cœur tant de belles pensées,

Que si ces fleurs d'espoir ne poussent point en [vain,
Mes vers ne tiendront rien d'un mortel Escrivain,
Seconde seulement le dessein que j'embrasse,
Aidant de ta faveur le vol de mon audace,
Je monteray si haut sur l'âisle de ma foy,

Que les plus haut-volants je verray dessous [moy.
Ainsi plein de l'ardeur qui boüilloit en [mon ame
Un jour en me vantant, je disois à Madame,
A la saincte Beauté, dont esclave je suis,
Et pour qui tout osant l'impossible je puis.
Mais, Madame, à ce coup je desdy ma [promesse,
Je ne chanteray plus : non, libre, je confesse
Que je n'ay plus de cœur, ny d'esprit ny de [voix,
Mon audace premiere est morte à ceste fois.
Ces beaux mots amoureux, ces traits inimi- [tables,
Ces souspirs qui rendroyent les tigres [pitoyables,
Et qui mesme pourroyent les rochers allu- [mer
M'ont du tout osté l'ame au lieu de m'animer.
J'ay d'eux et de tes mains receu mesme [dommage,
Tu m'as osté le cœur, ils m'ostent le courage,
Non celuy qui m'enflamme à servir tes [beaux yeux,
Mais celuy qui vouloit pousser ton nom aux [cieux.
Pourquoy ? demandes-tu : pour autant [que leur gloire
S'est si haut avancee au Temple de Me- [moire,
Que qui presomptueux les desire imiter,
Ressemble à Salmonee imitant Jupiter.
Ainsi troublé de honte, et de regret et d'ire
Rompit son flageolet l'audacieux Satyre,
Apres qu'il eut ouy sur les tapis herbus
[211] Des prez Arcadiens la lyre de Phebus.
Ainsi dedans un bois se taist esmerveillee
Des autres oiselets la brigade esmaillee,
Quand quelque Rossignol se complaignant [d'amour
Anime de ses chants les forests d'alentour.
Qu'un autre te promette une immortelle [vie,
Quant à moy despouillé d'esperance et [d'envie,
Je pens icy mon lut, et jurant je promets
Par celuy d'Apollon de n'en jouer jamais.
Lors que nous disputons le prix d'une [carriere
Et que nos concurrents nous laissent peu [derriere,
L'espoir de les passer encore en nous vivant
Nous sert d'un esperon qui nous pousse en [avant :
Mais quand nous devançans d'une trop [longue espace
Ils voisinent le but, nous devenons de glace,
Nous sentons nostre force adonc à terre [choir,
Et nous fault le courage en nous faillant [l'espoir.
Aussi bien que feroy-je ? infidelle à moy- [mesme
Trahirois-je le los de ta beauté supreme,
L'abbaissant par mes vers, et ne luy don- [nant pas
Le premier rang d'honneur sur celles d'icy [bas ?
Je suis seur, mon espoir, qu'en nul rare [merite
Celle de qui ces vers ont la beauté descrite

Que les plus haut volants se verront dessus [*sic!*] [dessous 1611] [moy.

[222] A la rare Beauté dont esclave je suis

Qui fleschiroient l'acier des cœurs plus indomp- [tables,

M'ont du tout ravy l'ame au lieu de m'animer.
Ils m'ont fait eux et toy sentir mesme dommage,

Pourquoy, ce diras-tu : pour ce que tant de gloire

Fait bruire leur loüange au Temple de Memoire

Que qui presumptueux les espere imiter,

Ainsi dedans un bois se taist comme charmée
Des autres Oyselets la brigade emplumée,
Quand quelque Rossignol fait redire aux buis- [sons
Les amoureux accens de ses douces chansons :

[223]

Nous sert d'un éguillon qui nous pousse en avant :

Nostre labeur n'est plus par l'attente adoucy,

Et nous manquant l'espoir le cœur nous manque [aussi.
Que ferois-je aussi bien digne de ma promesse ?

Trahirois-je, et cét œil, et ce port de Déesse,
Et ces autres beautez que reverent les Cieux,

Peignant d'un trait commun les merveilles dés [Dieux ?
Je suis seur mon espoir que pesant ton merite,

Celle de qui la gloire en ces vers est descrite

Ne te va surpassant, fors en ce seul bonheur
De se voir celebrer par un parfaict sonneur :
Ces flateuses couleurs donnans à sa peinture
Ce que, peut estre, au vif a nié la nature
En ont faict un miracle, à qui rien n'est pareil
Que l'eternelle Idee, ou toy, mon beau Soleil.
Ainsi l'un celebrant une feinte Cassandre,
Et l'autre une Francine, ont presque fait [descendre
[v°] Jupiter de son Ciel pour voir si leurs [beautez
Respondoyent aux beaux vers qu'ils en [avoyent chantez.
Et toy qui sans flater es la perle du [monde
Apres ces autres cy tu marcheras seconde,
Et par ma seule faute un tort bien soustenu
Vaincra le droict plus foible et d'elo- [quence nu.
Ah taisons nous plustost que faire ceste [offense
Indigne et de ton nom et de nostre espe- [rance :
Soyons comme Pompee ou nuls ou les pre- [miers,
Et braves desdaignons les non braves lauriers.
Tout beau, mon cueur, tout beau : d'où te [vient ceste audace
De desirer ou rien, ou la premiere place ?
Quoy ? ne voudrois-tu point dedans le Ciel [monter
Si tu n'esperois estre au ciel un Jupiter?
Tu veux des mains d'Hercule arracher la [massue :
Meurs, ô folle esperance, avant qu'estre [conceuë,
Et ne ressemble point l'Ange ennemy de Dieu
Qui tendant au plus haut est cheut au plus [bas lieu.
Ce n'est pas d'aujourd'huy que tu devois [defendre
A ta jeune fureur de si haut entreprendre,
Il y a ja long temps que l'Apollon François
A donné dans le blanc menacé tant de fois :
Tant de divins esprits dont France est glo- [rieuse
Te devoyent bien couper ceste aile ambi- [cieuse,
Car qui desire mieux que ce qu'ils ont [chanté
Cherche un je ne sçay quoy plus beau que [la beauté.
Donc adore leurs pas : et contant de les [suyvre
De ce vin orgueilleux jamais plus ne [t'enyvre :
Cognoy toy desormais, ô mon entendement,
Et comme estant humain espere humaine- [ment.
Nos neveux qui sçauront combien ta [Dame passe
[212] En merite et beauté l'air de ta ryme [basse,
Diront en t'excusant, Cestuy-ci fut un jour
Plus fidelle amoureux, que bon chantre [d'Amour.
Servant une beauté des belles la plus belle,
Il voulut par ses vers rendre sa gloire telle,
Mais le Ciel envieux à ses vœux s'opposa,
Et si bien il ne peut pour le moins il osa.

Ne te surpasse en rien, fors en ce seul bonheur
De se voir celebrer par un rare sonneur.

Et l'autre vers [*sic !*] [une 1611]

S'égalloient aux beaux vers qu'ils en avoient [chantez.
[224] Et toy qui sans flatter n'as point d'égalle [au monde,
Pour la premiere place aurois-tu la seconde?
Et le faux éloquent t'ostant ce qui t'est deu,
Vaincroit-il en mes vers le vray mal deffendu?

Ah! taisons-nous plustost que ceste honte ad- [vienne,
Contraire à ton attente, aussi bien qu'à la [mienne,
Soyons comme Pompée ou rien, ou les premiers,

Et braves desdaignons les vulgaires Lauriers.

Quoy ? ne voudrois-tu point dans le Ciel habiter,

Et ne ressemble point ces écheleurs des Cieux
Qui tendans aux plus hauts sont cheuz aux plus [bas lieux.

A ta jeune fureur d'oser rien entreprendre,
Long temps a que la Muse, et l'Apollon François
Ont fait naistre icy bas ce qu'encor tu conçois,

Car qui s'attend à mieux qu'à ce qu'ils ont chanté,
Se forme un rien plus beau que la mesme beauté.

Fay que ce vin d'orgueil jamais plus ne t'enyvre.

[225]

Les charmes de ces vers avec ceux de sa grace,

Servant une beauté des beautez la merveille,
Il voulut voir sa gloire à ses graces pareille;
Mais le Sort envieux à ses vœux s'opposa,
Ce pendant s'il ne peut, on voit bien qu'il osa.

LA DATE DE COMPOSITION DES SONNETS DE HEREDIA

Dans l'édition des *Trophées*, parue chez Lemerre le 16 février 1893, et dans les éditions suivantes, les différentes pièces sont classées dans l'ordre logique sous diverses rubriques : *La Grèce et la Sicile*, *Rome et les Barbares*, etc. Rien n'indique la date à laquelle chacune d'elles fut composée [1]. Dans chaque chapitre les sonnets se succèdent sans qu'on y retrouve l'ordre dans lequel ils furent publiés; les œuvres de jeunesse alternent avec les productions plus tardives du poète. Il nous a paru intéressant d'indiquer ici, sinon la date de composition, plus difficile à saisir, du moins la date de publication de quelques sonnets. Sur les 112 pièces du recueil nous sommes parvenus à en dater 89. Les voici :

Dans *le Parnasse Contemporain* (Lemerre, 1866, in-8°) ont paru : *Les fleurs de feu*, *La conque*, *Artémis*, *Les Scaliger*, *Prométhée*, et, isolée à la fin du recueil, *La chasse*.

Dans *le Parnasse Contemporain*, 2e série (1869-71) : *La détresse d'Ayaculpa* (*Les conquérants de l'or*) [2].

Dans *le Parnasse Contemporain*, 3e série (1876), sous le titre général de *Sonnets héroïques* parurent : *Les funérailles*, *Jason et Médée*, *Pan*, *Bacchanale*, *Ariane*, *Vendange*, *Le vase*, *La magicienne*, *Le réveil du Dieu*, *Le tepidarium*, *la Dogaresse*, *Sur le Pont-Vieux*, *Carolo-Quinto imperante*, *A Claudius Popelin maître émailleur*, *L'ancêtre*, *Jouvence*, *A un fondateur de ville*, *Le prisonnier*, *Blason céleste*, *Soleil couchant*, *Ar-Mor*, *La sieste*, *Fleur séculaire*, *La vie des morts*, *Plus Ultra*.

Dans la revue *la République des Lettres* avait paru dès janvier 1876 : *Le Réveil du Dieu* que nous venons de voir inséré dans le *Parnasse*. Dans la même revue parurent le 16 juillet 1876 : *En Campanie* (*L'oubli*) et le 14 janvier 1877 : *L'épée*.

Catulle Mendès signale et imprime en 1884 dans sa *Légende du Parnasse contemporain*, outre un sonnet déjà paru, les pièces suivantes : *Les Conquérants*, *Némée*, *Le Samouraï*, *Sur un marbre brisé*.

Jules Lemaître, dans son article sur Heredia (*Revue Bleue*, 19 décembre 1885), insère quelques sonnets et fait allusion à certains autres. Nous voyons là pour la première fois : *Le Vieil Orfèvre*, *Récif de Corail* et *l'Exilée*. Sont indiqués simplement par leur titre : *Le dieu Hêtre*, *Nymphis Augustis sacrum*, *Le vœu* [3].

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1885 avaient paru les trois sonnets sur *Persée et Andromède* et dans la livraison du 1er décembre, même année, les trois pièces du *Romancero*.

1. Il y a une exception : les *Sonnets Épigraphiques* portent la date : Bagnères-de-Luchon, sept. 188...

2. Lorsqu'une pièce en passant dans *les Trophées* a changé de titre, nous mentionnons entre parenthèses le titre sous lequel elle est désignée dans le volume.

3. M. Lemaître cite aussi des sonnets déjà parus soit dans *le Parnasse*, soit dans l'ouvrage de Mendès, soit dans la *Revue des Deux Mondes*. Il groupe l'ensemble des œuvres de Heredia en quatre classes : sonnets descriptifs, sonnets mythologiques, sonnets sur les conquérants de l'Amérique, sonnets épigraphiques. D'après lui « il n'y en a guère plus d'une cinquantaine ».

La Revue des Lettres et des Arts publie le 1er mars 1886, outre *l'Exilée* déjà textuellement dans Lemaître, les trois pièces dont il n'avait donné que le titre : *Le dieu Hêtre*, *Le vœu*, et *Nymphée* (*La source*), (dans Lemaître : *Nymphis Augustis sacrum*) [1].

Dans *la Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1888, sous le titre général *Épigrammes et Bucoliques* paraissent : *Le chevrier*, *Les bergers*, *Épigramme votive*, *Épigramme funéraire*, *A Sextius*, *Pour le vaisseau de Virgile*, *Médaille antique*. Et dans la livraison suivante (15 janvier) sous le titre *Hercule et les Centaures : Stymphale*, *Nessus*, *La Centauresse*, *Centaures et Lapithes*, *Fuite de Centaures*. Il faudrait y joindre *Némée*, mais nous avons vu que ce sonnet était déjà cité par Mendès dès 1884.

Dans la même revue, le 15 mai 1890, parurent des *Sonnets antiques* : *Nymphée*, *Marsyas*, *La prière du mort*, *Le laboureur*, *Le coureur*, *Villula*, *La flûte*, *La Trebbia*, *Après Cannes*, *A un triomphateur* [2].

Dans la *Revue Encyclopédique*, année 1891, p. 76, un sonnet isolé : *Le Cydnus*.

Dans le *Mercure de France*, en février 1892, nous trouvons sous le titre *Hortorum Deus* les quatre sonnets qui forment les numéros II à V du *Hortorum Deus* des *Trophées*. Nous ignorons où a paru le numéro I.

Dans la *Nouvelle Revue*, livraison de janvier-février 1893, un sixain de sonnets : *Le Thermodon* [3], *l'Esclave*, *Tranquillus*, *Médaille*, *Rêve d'Émail*, *La mort de l'aigle*..

Enfin dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1893 se trouvent : *Regilla*, *Aux montagnes divines*, *l'Estoc*, *La belle Viole*, *Épitaphe*, *Vélin doré*, *Michel-Ange*. — *Les Trophées* paraissent le 16 février.

Restent 33 sonnets dont nous n'avons pu retrouver la première apparition. Encore convient-il d'apporter quelques réserves. Les dates que nous avons déterminées sont des dates extrêmes : il est impossible de placer plus tard la composition d'un de ces sonnets, mais on peut sans difficultés la supposer plus éloignée. Nons avons vu que Heredia fit imprimer dans des revues des pièces déjà citées par ses biographes; et il est certain que la plupart étaient déjà connues oralement depuis longtemps lorsqu'il les publia. Tel quel, ce dépouillement peut servir de base pour des recherches plus minutieuses.

Terminons en signalant un sonnet de Heredia qui n'a pas été recueilli dans les *Trophées*. Il est intitulé : *Vœu* et parut dans la *Revue Française* du 1er novembre 1863.

E. Bouvier.

1. Il y a dans l'œuvre de Heredia trois sonnets consacrés aux Nymphes : *Nymphée*, *Le bain des Nymphes*, *La source*. Leur titre a varié. Nous retrouverons une autre *Nymphée*, en 1890, dans *la Revue des Deux Mondes*.

2. Tous ces sonnets sont précédés de la phrase ou du vers antique qui les a suggérés et qui a disparu dans l'édition des *Trophées*. C'est dire l'intérêt qu'ils offrent sous cette première forme pour l'étude des sources de Heredia.

3. Ce sonnet est indiqué comme « récemment achevé ».

QUELQUES NOTES SUR LA « CORRESPONDANCE » DE VOLTAIRE

Tous les mois, tous les quinze jours parfois, quelque périodique nous apporte des lettres inédites de Voltaire, et c'est fort bien. Mais il n'est pas mauvais non plus de regarder d'un peu près le trésor antérieurement constitué, tel qu'on le trouve par exemple dans les dix-huit volumes de l'édition Moland, la plus récente, la plus complète, celle dont le texte est le plus pur. Pour peu qu'on ait feuilleté la *Correspondance* ou parcouru l'un des huit volumes de Desnoiresterres, on sait que la date de bien des lettres est incertaine, le nom de quelques destinataires douteux, le texte traditionnellement imprimé différent des autographes qu'on a pu lui comparer [1]; on sait aussi qu'éditeurs et biographes ont successivement corrigé nombre d'inexactitudes de leurs devanciers. Certes, des hommes tels que Clogenson [2], Beuchot, Georges Avenel, Desnoiresterres, enfin M. Bengesco ont beaucoup fait. Mais, — et pour cette raison peut-être, — on ignore généralement combien subsistent encore de dates fausses, de fautes de lecture et d'attributions erronées. L'édition Moland est belle, agréable à lire, facile à consulter par les excellentes tables qui terminent chaque tome; mais, soit précipitation, (les dix-huit volumes en ont paru de 1880 à 1882), soit faute de perspicacité, Moland a hérité de ses prédécesseurs et gardé en bonne place beaucoup d'erreurs. Vénérables sans doute par leur antiquité même, il en est d'énormes qui s'étalent depuis l'édition de Kehl, sans qu'aucun éditeur ait pensé à s'en apercevoir. Aussi bien les étrangers n'ont-ils pas montré plus de pénétration ou d'attention que les Français, et ce peut nous être une consolation. La correspondance de Voltaire avec Frédéric et avec Catherine II est particulièrement mal classée : dates fausses, ordre des lettres et des réponses interverti, voilà ce que présentent trop souvent les publications de Preuss [3] et de la *Société historique russe* [4] qu'a suivies Moland. C'est une partie

1. Cf. par exemple, t. XLI, Moland, p. 83, la lettre à Tronchin de Lyon du 5 décembre 1760, et, t. L, p. 424, la même lettre réimprimée d'après l'autographe. — Voir aussi Bengesco, *Bibliographie* de Voltaire, t. III, p. 189.

2. Annotateur des douze premiers volumes de la *Correspondance* dans l'édition Dalibon-Delangle 1824 et suiv. Je ne le connais d'ailleurs qu'à travers Beuchot, l'édition Dalibon-Delangle manquant à la Bibl. Nation., à l'Arsenal, à la Mazarine et à Sainte Geneviève.

3. Sur les conditions dans lesquelles s'est trasmise jusqu'à nous la correspondance de Voltaire et de Frédéric, voir Bengesco, t. III (1889), p. 203 à 207; et t. IV (1890) p. 121, 136, n. 1, 140. Preuss dit, dans l'*Avertissement* de la correspondance entre Voltaire et Frédéric, au t. XXI de son édition des *Œuvres de Frédéric le Grand* : « Malheureusement nous n'avons ni les autographes ni les copies primitives des lettres de Frédéric; nous sommes donc réduit à reproduire les éditions originales ». Voltaire écrivait à d'Argental le 3 mars 1760, t. XL, p. 320 : « A l'égard des lettres de lui à moi qu'on a imprimées, je ne les ai point vues, mais j'ai les minutes de toutes ces lettres, que je lui renvoyais corrigées, et qu'un Bonneville lui a, dit-on, volées. J'ai mis la main à tout ce qu'on a imprimé de lui. » On avait imprimé, dès 1750, onze lettres en vers et en prose de Frédéric à Voltaire, dans les *Œuvres du Philosophe Sans-Souci* : voir Bengesco, III, 203.

4. La correspondance avec Catherine fut mutilée en 1785-89 : voir Bengesco, III,

de toutes ces fautes que je viens signaler ici, en essayant de dresser un *Errata* général, mais bien incomplet encore, de la *Correspondance* de Voltaire. Ce que j'ai corrigé, en effet, c'est ce qui pouvait l'être grâce à la *Correspondance* elle même, lue de suite et avec soin. J'ai sans doute eu toujours à portée de la main Desnoiresterres et Bengesco, mais je ne les ai pas dépouillés page à page pour en extraire toutes les rectifications qu'ils ont déjà pu proposer. Toutes les fois que je leur en emprunte une, je les nomme; seulement il a dû m'arriver et de ne pas voir ce qu'ils avaient vu, et de croire trouver ce qu'ils avaient déjà trouvé. Ces rencontres seront du reste bons signes de vérité et il sera toujours commode d'avoir ici erreurs et conjectures groupées selon l'ordre chronologique. Je renverrai aux tomes et aux pages de Moland, mais, pour permettre aux possesseurs d'autres éditions de corriger leurs exemplaires, j'indiquerai, quand ce sera possible, le destinataire et la date de chaque lettre [1].

Je n'ai eu à ma disposition, ni autographes (sauf pour une seule lettre), ni copies anciennes et authentiques. C'est donc uniquement l'examen du contenu de chaque lettre et la comparaison des lettres entre elles qui m'ont conduit aux résultats exposés ci-après. Tous les éditeurs ont du reste employé cette méthode, qui s'impose en bien des cas. Beaucoup de manuscrits en effet sont perdus, ou disséminés et jalousement gardés dans les cartons, les cassettes, les vitrines cadenassées de collections privées ou publiques, où il n'est point aisé de les voir. Que faire donc, en attendant qu'on les ait retrouvés, ou collationnés avec ce scrupule qu'ignoraient les anciens éditeurs? Appliquer au texte de la *Correspondance* les procédés critiques usités depuis longtemps pour les textes de l'antiquité classique, dont les manuscrits originaux sont perdus; rapprocher les lettres les unes des autres pour en établir la série, et prêter grande attention aux mentions de faits historiques datés par ailleurs avec certitude; enfin essayer de remédier provisoirement aux fautes de lecture manifestes. Parmi les altérations en effet, il en est qu'on ne peut deviner, et que révèle seule la collation des originaux; il en est que l'on soupçonne, sans pouvoir en donner de preuves positives : cela m'est arrivé souvent, et je suis loin d'avoir dit tous mes doutes; mais il en est aussi que l'on peut démontrer et tenter de faire disparaître. « La critique conjecturale n'est pas seulement de mise quand il s'agit d'éditer les auteurs grecs et latins : elle trouve aussi des applications nombreuses dans la revision de textes plus récents. Ceux de Dante et de Shakespeare notamment lui doivent beaucoup; on a fait aussi de belles corrections sur les poésies d'André Chénier. Les premiers éditeurs de ce poète avaient imprimé ainsi les quatre vers suivants :

Quant au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.

Un illustre helléniste, M. Henri Weil, reconnut que le troisième vers était altéré, et qu'il fallait lire :

Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie,

263-266, et IV, 121. Mais les éditeurs eux-mêmes des *Documents russes* « n'ont pas toujours respecté le texte original des lettres de Catherine II à Voltaire ». (*Ibid.*, III, 266.)

1. Je n'avais nullement l'intention, quand j'ai commencé à lire de suite la *Correspondance* de Voltaire, d'entreprendre sur elle un travail critique. Aussi les notes les plus insuffisantes seront-elles probablement celles qui concernent les t. XXXVII, XXXVIII et XXXIX, que j'ai lus les premiers, et que je n'ai eu ni le temps, ni la patience de relire.

hypothèse qui a été brillamment confirmée lorsque M. Gabriel de Chénier a réédité ce fragment d'après le manuscrit original [1]. » Encore la leçon remplacée avait-elle un sens : on verra plus loin que les éditeurs de Voltaire invitent les jeunes gens, les étrangers à admirer parmi les modèles du plus pur français des tours évidemment barbares ou des absurdités qu'il est vraiment temps d'éliminer. Si la correction paraît douteuse ou seulement vraisemblable, elle aura du moins pour utilité de signaler une difficulté, de poser une question qu'il faudra ensuite résoudre. Dût-elle être prouvée mauvaise par la production des originaux (mais bien lus, cette fois), je serais encore très heureux, si elle avait pu les faire sortir de leurs cachettes. La publication nécessaire d'une édition réellement critique de la *Correspondance*, ardemment souhaitée dès 1889 par M. Bengesco (III, 189), réclame la bonne volonté de tous les possesseurs d'autographes ou d'anciennes copies. Ne pourrait-on demander à MM. les Conservateurs de bibliothèques publiques de comparer les manuscrits qu'elles peuvent posséder avec le texte des éditions Beuchot ou Moland, et de relever avec soin toutes les différences, si menues soient-elles? De leur côté, les particuliers rendraient un grand service aux lettres s'ils prenaient ou autorisaient à prendre le même soin. La *Revue d'Histoire littéraire de la France* et la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur* ne seraient-elles pas tout indiquées pour recevoir tous ces renseignements et servir en quelque sorte de dépôt ou d'archives à l'usage des futurs éditeurs?

Seule possible à défaut des manuscrits, la critique interne, pour ainsi dire, est encore nécessaire, originaux en main. Car, très souvent, à ces originaux manquent les dates, du moins les dates complètes : la moitié environ des lettres qui composent le recueil de 1802 ne sont point datées. « Pour rapporter, dit M. Boissonade, autant qu'il m'a été possible, chaque lettre à sa véritable date, je me suis rattaché au petit nombre d'événements dont j'ai pu reconnaître la date. » (Bengesco, III, 107.) « A peu d'exceptions près, les 151 lettres de Voltaire [à l'abbé Moussinot] ne sont pas signées ou ne se terminent que par un simple V. Presque aucune ne porte une date entière, plusieurs même ne présentent aucune trace de l'époque où elles ont été écrites. » (Courtat, *Les vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, 1875, Préface, p. II.) Il en est de même pour les lettres relatives aux affaires Calas et Sirven qu'a publiées Athanase Coquerel, et qu'on trouvera au t. XLIII, par exemple, de Moland. Le classement établi par les éditeurs était donc forcément à revoir et à corriger par une application plus exacte et plus rigoureuse de la même méthode, comme il faudra vérifier à son tour celui qui est proposé plus loin. A s'en tenir aux manuscrits seuls, on tombe en des erreurs dont je donnerai quelques exemples. M. Fernand Caussy a imprimé dans la *Grande Revue* du 25 février 1911 une lettre à Podewils que Voltaire a datée : « ce 19 ». Podewils ajouta de sa main, nous dit M. Caussy, « janvier 1745 ». C'est une addition faite sans doute assez longtemps après, quand le souvenir des événements était devenu vague, car cette lettre est visiblement antérieure à une lettre datée de décembre (1744) par le même Podewils, et elle contient une allusion à la nomination tout à fait récente du marquis d'Argenson comme ministre des affaires étrangères. Or cette nomination est du 18 novembre 1744 (v. une note sur la lettre au ministre d'Argenson du 29 (19) novembre 1744, t. XXXVI, p. 327) et la lettre à Podewils est donc du lendemain 19. Ici c'est le destinataire lui-même qui a complété inexactement la date. Parfois, c'est l'un des détenteurs qui lui ont succédé, comme Boissonade [2] le constate

1. Salomon Reinach, *Minerva*, 1890, p. 65.

2. *Lettres inédites de Voltaire à Frédéric le Grand, roi de Prusse, publiées sur les originaux* (par M. Boissonade), Paris, Delalain jeune, 1802. Voir Bengesco, III, 105.

dans sa préface pour les lettres à Frédéric, et Courtat dans la sienne pour les lettres à l'abbé Moussinot. Avec le temps, l'encre des mentions ajoutées jaunit et fait corps, pour un lecteur même attentif et instruit, avec les indications insuffisantes de l'auteur. Pareille mésaventure est arrivée à Courtat lui-même, quand l'examen du texte seul lui permettait de l'éviter (v. une note sur la p. 366 du t. XXXV, à Moussinot, 12 janvier 1740[1]). Autre exemple de date mal interprétée : la Bibliothèque cantonale de Lausanne conserve et a bien voulu me communiquer l'autographe de la lettre à de Brenles du 18 février 1755 (t. XXXVIII Moland, p. 348). Dans le coin à gauche de la page portant la suscription (à Monsieur, Monsieur de Brenles, magistrat de Lausanne, à Lausanne), une main ancienne a écrit : « 18 janvier 1755 ». Sur quoi le catalogue de la Bibliothèque (1856, p. 94) imprime : « lettre inédite adressée à M. Clavel de Branles le 17 janvier 1755. » Or la lettre a été publiée pour la première fois, p. 147 du recueil Golowkin de 1821 (v. Bengesco, III, 135), à sa date, qui est bien, comme le démontrent les lettres à de Brenles du 31 janvier et du 9 février, le 18 février et non le 18 janvier. Seulement Voltaire avait daté ainsi : « à Prangin[2] i 8 f. 1755 ». L'f peut être prise pour un j, d'où l'erreur commise plus tard, peut-être par le destinataire lui-même, ou par son fils, qui a légué la lettre à la Bibliothèque.

Mais Voltaire ou son correspondant a écrit de sa main la date, tout au long : sommes-nous maintenant à l'abri des méprises? Eh non! Sans être exceptionnellement distraits, ne nous arrive-t-il pas, en janvier, de continuer à mettre, par habitude, le millésime de l'année précédente? Et Voltaire est « le plus distrait des hommes » : c'est lui-même qui nous le dit (à Berger, mai 1740; t. XXXV, p. 432), et il met par exemple « 26 février » pour « 26 avril ». Frédéric se trompe également et date par mégarde du 26 septembre ce qu'il a écrit le 26 août (voir une note sur la page 151 du t. XXXVI, de Frédéric, 26 août 1742). Là nous sommes avisés par eux-mêmes de l'erreur. Cesse-t-elle d'être possible quand ils ne l'ont pas signalée[3]?

Les noms des destinataires ne sont pas plus sûrs que les dates. Ils ont souvent disparu des autographes ou des copies qui nous ont conservé les lettres, et la preuve en est que beaucoup de celles qui ont été imprimées

1. Courtat a lu de même à tort « Perret » pour « Penel » dans la lettre du 30 mars 1737, t. XXXIV, p. 238; la comparaison avec les lettres du 8 et du 21 mars 1736, du 20 avril et du 24 mai 1737 indiquait la véritable leçon.

2. L's de Prangins n'est représentée que par un petit crochet à la queue de l'n. On croit quelquefois, en lisant les autographes de Voltaire, qu'il a oublié l's du pluriel quand il l'a ainsi écrite. Dans les publications les plus récentes et quelquefois les plus minutieusement exactes se glissent quelques légères fautes de lecture (à moins qu'il n'y ait faute d'impression). C'est ainsi qu'on fait prendre à Voltaire de la « cosse » au lieu de « casse » (lettres inédites à Frédéric et au landgrave de Hesse-Cassel publiées, avec des lettres de Mme Gallatin sur Voltaire par la *Zeitschrift für neufr. Spr. und Litt.*, t. VII, 1887). Ce ne sont là que vétilles. Voltaire donne lui-même, dans sa correspondance, les exemples les plus amusants des coquilles dont il est victime (voir par exemple t. XXXVI, p. 119, à de la Roque, mars 1742). Et cela continue. L'édition Lacroix et Cie de l'*Histoire de France* de Michelet, 1874, t. XVI, p. 114, fait dire à Michelet que « l'Empereur sera toujours un anti-chrétien » au lieu d' « un autrichien ». Mais ce sont surtout les correspondances qui sont encore et toujours défigurées, celle de Proudhon entre autres et celle de Victor Hugo. Tout ceci pour montrer qu'il ne faut pas opposer la question préalable à des conjectures même un peu hardies.

3. On trouvera sans doute que dans ces discussions de dates je suis souvent bien long, et que j'aurais dû me contenter d'indiquer les changements à faire, sans essayer d'apporter tant de preuves. Mon excuse pour insister est le scepticisme que j'ai rencontré, sur la possibilité même d'erreurs si nombreuses, chez des personnes fort instruites des hommes et des choses du XVIIIe siècle. Le surabondant, ici, n'est peut-être pas le superflu.

sont anonymes, que d'autres ont été publiées plusieurs fois, en tout ou en partie, à des dates différentes et sous plusieurs noms. On en verra plus loin des exemples particulièrement fréquents dans les derniers volumes de la *Correspondance*.

On a lieu quelquefois d'hésiter sur le nom même de l'envoyeur, car « il y a bien des écritures qui se ressemblent et personne ne signe » (à Condorcet, 4 janvier 1773). Et Voltaire demande à Condorcet de mettre un C ou tel autre signe qui lui plaira. Si Voltaire lui-même peut se méprendre, à plus forte raison la postérité. Heureusement le Voltaire porte sa marque, et je n'ai eu à citer dans Moland qu'une lettre mise à son compte quand elle est, je crois, du marquis de Villevieille (à Condorcet, 31 octobre 1777, t. L, p. 296).

Sans vouloir rectifier toujours, par la vérification des sources, le commentaire historique de Moland, dont la plus grande et la meilleure partie revient du reste à ses devanciers, j'ai cru rendre service en relevant des inexactitudes, des contresens même, qui risquent d'égarer le lecteur d'une lettre isolée. D'autre part, souvent arrêté dans ma lecture par des obscurités que des rapprochements avec d'autres lettres ont dissipées, j'ai ajouté un assez grand nombre de renvois à ceux que fait déjà Moland. Ce sera un petit complément à son annotation, que l'on trouvera mêlé à l'errata. L'un et l'autre épargneront, je l'espère, bien des tâtonnements et des pertes de temps aux lecteurs et même aux futurs éditeurs de la *Correspondance*.

Enfin, au risque d'introduire une disparate dans un simple travail d'érudition, je me suis permis d'attirer l'attention sur quelques passages, et d'en prendre occasion pour combattre à mon tour, après MM. Edme Champion, Gustave Lanson, Georges Pellissier, certains préjugés très répandus sur Voltaire. Qu'on ne le lise pas assez, c'est ce que prouve le fait seul qu'il faut publier, en 1912, un si ample errata : on aurait aperçu depuis longtemps tout ce que je signale, si l'on allait plus souvent y voir. Ouvrez les livres spécialement consacrés à Voltaire, même entrepris sans préventions hostiles, vous y rencontrerez fréquemment de singulières erreurs commises à son détriment. Dans son *Théâtre de Voltaire* (1886, p. 90) Émile Deschanel reproche à Voltaire de s'être tu sur *Othello* quand il donna *Zaire*. Certes, il eût été plus élégant de proclamer sa dette, quoique, après tout, Voltaire soit loin de plagier *le More de Venise*. Mais Émile Deschanel se demande : « Où et quand est-ce que notre auteur parle pour la première fois de Shakespeare? C'est, si je ne me trompe, dans la dix-huitième de ses *Lettres sur les Anglais*, en 1734. Là enfin, il semble le révéler à la France. » Deschanel se trompe en effet. Voltaire avait parlé de Shakespeare, et de la façon la plus neuve alors, avec une élévation d'idées et un bonheur d'expression tout à fait remarquables, dans le *Discours sur la Tragédie*, en tête du *Brutus* (édition de 1731, p. XIII à XVI; Moland, t. II, p. 316 à 318), et dans l'*Essai sur la poésie épique*, au chapitre sur Homère (édition de 1733 de *la Henriade*, Londres, Innis, p. 253-254; Moland, t. VIII, p. 317-318). Plus loin, p. 125-126, citant Blaze de Bury qu'il approuve, Émile Deschanel accuse Voltaire d'avoir voulu perfidement dissimuler l'étendue de ses obligations envers Shakespeare pour *la Mort de César*. Il ignorait apparemment que Voltaire, le 4 novembre 1735 (t. XXXIII, p. 548-549), avait écrit ceci à l'abbé Asselin : « Demoulin a bien mal fait, monsieur, de ne vous avoir pas envoyé cette dernière scène complète... C'est, comme je vous l'ai dit, une traduction assez fidèle de la dernière du *Jules César* de Shakespeare... »; le 14 novembre 1735 (t, XXXIII, p. 551), ceci à l'abbé Desfontaines, le critique influent de l'époque : « J'avais envoyé à Paris, à plusieurs personnes, la dernière scène, traduite de Shakespeare... La dernière scène, et quelques morceaux traduits mot pour mot de Shakespeare ouvraient une assez grande carrière à votre goût... »; qu'enfin, dans sa *Préface* de 1736 (t. III, p. 309), il écrit encore : « Parmi les morceaux les plus singuliers des poëtes anglais que notre ami nous traduisit, il nous

donna la scène d'Antoine et du peuple romain, prise de la tragédie de *Jules César*, écrite il y a cent cinquante ans par le fameux Shakespeare... » Et voilà le plagiat. Notez qu'Émile Deschanel, le 30 mai 1878, avait prononcé solennellement le panégyrique, pour ainsi dire, de Voltaire, et que ce *Discours du centenaire* est l'introduction de l'ouvrage même d'où j'extrais les imputations qui précèdent. Après cela, quels scrupules ou quelles précautions ne doit-on pas attendre des adversaires et des ennemis? On me pardonnera donc, du moins je le souhaite, d'avoir abandonné quelquefois la pure critique des mots et des dates. Le but des notes qui suivent n'est-il pas, avant tout, de faire lire la *Correspondance*, et de demander à ses lecteurs, en mettant sous leurs yeux un texte plus exact, une appréciation plus juste et plus précise de l'homme et du siècle [1]?

Tome XXXIII[2]. P. 2, *à Fyot de la Marche, 23 mai 1711* « tout nouvellement débarqué du noviciat », rue Saint-Antoine, sur l'emplacement occupé actuellement par le lycée Charlemagne.

P. 3, n. 1, « tout en s'appelant un peu plus bas *philosophe* »; Voltaire proteste au contraire, par modestie, contre le titre de philosophe que lui avait décerné son camarade.

P. 5, *à Fyot de la Marche 3 juin 1711* « *video meliora* proboque, deteriora sequor » Ovide, Métam. VII, 20.

P. 8, n° 3, « on sait en effet que le 3 de ce mois », lire : « le 5 de ce mois ».

P. 29, *à Mme de Mimeure, juillet 1715*, « On imprime les vers héroïques... de l'abbé du Jarry. Jugez, madame, si on peut en conscience m'interdire la satire. » *Le Bourbier* avait paru dans le numéro du samedi 6 avril 1715 des *Nouvelles littéraires*, tome I, p. 151. La lettre à

1. Le présent travail a été fait en province, avec un assez petit nombre de livres : essentiellement Voltaire lui-même, Desnoiresterres et Bengesco. Après l'avoir achevé et intitulé (en avril 1911), j'ai pris connaissance, à Paris, d'un article de M. Eugène Ritter, qui s'était proposé un dessein analogue (*Quelques notes sur la Bibliographie de Voltaire par M. Bengesco, et sur la correspondance de Voltaire, édition de M. Moland*, dans la *Zeitschrift fur neufranzösische Sprache und Litteratur*, vol. XIV, 1892, p. 211-219). J'ai intercalé dans mes notes celles de M. Ritter, en les rapportant à leur auteur. J'ai profité d'un second séjour à Paris pour lire un certain nombre de lettres inédites, publiées dans diverses *Revues* et notamment la *Zeitschrift*. Mais je n'ai pas essayé de les insérer chacune à sa date parmi les anciennes, et me suis borné à les signaler par groupes à l'occasion. Là encore j'ai relevé bon nombre de dates inexactes, et plusieurs lettres à tort données comme inédites, en raison précisément d'erreurs sur les dates. Parmi les articles qu'indique M. Lanson dans son *Manuel bibliographique de la Littérature française moderne*, fascicule III, p. 746-749, le n° 10355 (L. de Richemond, *Annales de l'Académie de la Rochelle*, 1885) et le n° 10277 (D. Benoît, *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne*, 1906) manquent à la Bibliothèque Nationale. Le n° 10294 a pour auteur M. H. Droysen et parut en 1905 dans le t. XXVIII de la *Zeitschrift*. Je n'ai que feuilleté rapidement le premier volume (1736-1740) de la *Correspondance de Frédéric avec Voltaire*, publié en 1908 à Leipzig par MM. R. Koser et H. Droysen; l'édition paraît à première vue excellente et vraiment critique. Les trois volumes en ont été signalés dans la *Revue critique* des 7 janvier 1909, 13 janvier 1910, 25 novembre 1911.

2. Les tomes 1 à 18 de la Correspondance sont les tomes XXXIII à L de l'édition *des Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier frères, in-8°, 1877-1883. Une assez bonne *table générale et analytique* (2 vol.) a été ajoutée à cette édition en 1885. Elle est encore loin d'être complète et de contenir tous les noms cités ou mentionnés dans la correspondance.

M. D..., contre du Jarry et La Motte-Houdart (insérée t. XXII, p. 1), dut être écrite vers le mois de septembre, peut-être avant; voir ici une note sur une lettre à Thieriot faussement datée de 1738 (t. L., p. 402) et que je crois de 1715.

P. 48, *à Maurepas, 29 mai, 1718.* Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire,* p. 136, n. 2, dit non 29, mais 19, sans en apporter de raisons.

P. 55, *à Thieriot, ce samedi 25... 1720*, samedi 25 mai 1720, si le millésime est exact (E. Ritter).

P. 60, *à J.-B. Rousseau, 23 janvier 1722.* M. Paul Bonnefon a publié dans la *Correspondance inédite de J.-B. Rousseau et de Brossette*, 1910, p. 181, une lettre de J.-B. Rousseau à Voltaire sur *Œdipe*, 25 mars 1719; et M. F. Caussy a donné dans *le Correspondant* du 25 août 1911, la lettre accompagnant l'envoi d'*Œdipe* à Rousseau.

P. 61, « je n'ai point suivi les leçons de Lamotte » : J.-B. Rousseau était très mal avec Lamotte; voir la *Correspondance* citée plus haut.

P. 62, *à Mme de Bernières, 1722.* Il s'agissait du renouvellement d'un bail des gabelles; voir Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 210. Voltaire et le président de Bernières devaient toucher une commission.

P. 67, *au Cardinal Dubois 28 mai 1722.* « Il fut envoyé secrètement par M. Le Blanc », ministre de la guerre.

P. 67, *à Thierot, vendredi, juillet 1722.* « Mon cher Esdras » : allusion maligne au talent de Thieriot, qui retenait par cœur (et publiait) les vers de son ami. Cf., p. 59, une lettre à Thieriot de 1721.

P. 76, *à Thieriot, au Bruel, 1722* « L'abbé Houteville », secrétaire du Cardinal Dubois, auteur de *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, 1722, in-4°.

P. 78, *à Thieriot 5 décembre 1722.* « La conversation de G... » (cf. p. 79), sans doute Gaudin, nommé p. 79 et p. 81, ou Génonville, p. 81 (à Thieriot, 12 décembre 1722).

P. 81, *à Thieriot (n° 73)*, écrite évidemment quand Voltaire était à Paris, et par conséquent mal placée entre les n°s 72 et 74, Ussé, 12 et 19 décembre.

P. 87, *à Mme de Bernières, 15 janvier 1723*, « la chute prochaine de son protecteur » : Le Blanc, ministre de la Guerre, disgracié le 1er juillet 1723.

P. 88, *à Mme de Bernières, mai 1723.* Desnoiresterres donne indirectement à la lettre 82 la date du 6 avril quoiqu'il cite non le n° 82, mais le n° 83, avec la date d'avril également (*La jeunesse de Voltaire*), p. 271. Mais le n° 82 est du samedi, or le 6 avril 1723 fut un mardi. Voltaire ne raconte pas, dans le n° 82, la première d'*Inès de Castro*. Le n° 83 est d'ailleurs tout proche, par la date, du n° 82, or il est de juin. — Dans la lettre au prince de Ligne, 19 octobre 1774, t. XLIX, p. 102, Voltaire dit s'être trouvé à côté de Lamotte à la première d'*Inés*. Il est donc retourné la voir plus tard. La pièce dont les représentations furent interrompues après la seconde par une indisposition de Baron, ne fut reprise que le 15 mai.

P. 89, *à Mme de Bernières, juin 1723.* « M. de Richelieu part après-demain pour Forges. » Dans la première moitié d'avril, d'après Desnoiresterres, p. 272, mais il doit se tromper. Voltaire dit un peu plus loin : « une chose qui m'intéresse davantage, c'est le rappel de milord Bolingbroke en Angleterre, il sera aujourd'hui à Paris. » Et dans la lettre n° 84, à Thieriot : « M. de Richelieu partit hier pour Forges, et Milord Bolingbroke pour l'Angleterre. » Or, d'après Desnoiresterres, p. 272, « ce ne fut que le 7 mai que le roi Georges lui accorda son pardon scellé le 8 juin de la même année... Bolingbroke arrivait le 11 juin à Calais et s'embarquait pour Londres. »

P. 91, *à Cideville, juin 1723*, « M. Fenton », 1683-1730. Sa *Mariamne* fut jouée avec succès en 1723.

P. 93, *à Mme de Bernières, juillet 1723. Les fêtes grecques et romaines* furent représentées le 13 juillet 1723 (un mardi) : v. Desnoiresterres, p. 273, n. 2. Les n°s 89 et 90 sont donc de la seconde moitié de juillet.

P. 73, *à Thieriot, ce samedi, août 1723*, juillet, et non août : cf. n°s 89 et 91. Sans doute le 17 juillet.

P. 94, *à Mme de Bernières, ce samedi* 3 juillet 1723. La disgrâce de Le Blanc est du jeudi 1er.

P. 99, n. 2. Martel était le brocheur, d'après la lettre n° 102, 4° (« deux mille habits, à un sol et demi pièce »), p. 105.

P. 106, n. 1. D'après la lettre n° 102, 4° (lettre que ne connaissait pas Clogenson), il y avait déjà 2 000 exemplaires brochés, et l'on voulait en faire brocher encore 2 000 (n° 102, 1er alinéa : « les deux mille habits qu'on veut lui faire encore sont très inutiles »). Il semble donc que la *Henriade* ait été tirée non à 2 000, comme le dit M. Bengesco, mais à 4 000, dont 2 000 seulement furent brochés, et les autres expédiés en feuilles.

P. 108, *à Cambiague 1724.* « Le poème [de Henri le Grand] est en dix chants. » Cette lettre est-elle bien de 1724? Voltaire parle pour a première fois de « cet essai d'un nouveau chant » dans la lettre à Mme de Bernières que Moland a mise en septembre 1724 (p. 124). *Mariamne* n'a d'ailleurs été imprimée qu'en 1725.

P. 117, *à Thieriot, août 1724.* « Me si fata, etc. » Enéide, IV, 340.

P. 124, *à Thieriot, 26 septembre 1724*, « je cours risque de n'avoir rien du tout de la succession de mon père » mort le 1er janvier 1722 (Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 199). Voltaire, qui a tendrement aimé sa sœur Mme Mignot (voir la lettre du 15 octobre 1726 à Mlle Bessières), ses neveux et nièces, ses amis, ne paraît pas avoir eu grande affection pour son père. Il exprime même, p. 82, dans sa lettre à Thieriot du 19 décembre 1722 des sentiments qui seraient très choquants, s'il n'attendait alors que la succession paternelle fût non pas ouverte, mais liquidée. — P. 125 « et joignez l'étude de l'histoire d'Allemagne à celle de l'histoire universelle » : cf. p. 117, n. 2, et 146, n. 1.

P. 141, *à Mme de Bernières 17 juin 1725*, « Je suis souvent chez la femme au miracle du faubourg Saint-Antoine, » la femme Lafosse

(cf. p. 144). Voir le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXVII, p. 713, éd. Rebelliau-Marion, et Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 332.

P. 149, n. 1. « *Mariamne* est sans dédicace » : erreur, voir Bengesco, t. I, 6.

P. 157, *à Thierïot ce mardi, 1726*. Voltaire sortit de la Bastille le jeudi 2 mai 1726; la lettre est du mardi 30 avril 1726 (E. Ritter).

P. 162, *à M. ***, 1726*. Lettre mise à tort à la fin de 1726, puisqu'elle est datée du 31 mars (march last), p. 164. Elle est de 1728 : voir Bengesco, II, 3.

P. 167, *à Thieriot, mars 1727*. « Farewell; my services tho those », lire « to those ».

P. 168, *à Swift, vendredi 16*. Antérieure au mois d'août 1727, époque où de Morville abandonna les affaires étrangères. La lettre est du vendredi 16 mai, nouveau style, ou plus probablement du vendredi 16 juin ancien style (E. Ritter). — Les Anglais n'abandonnèrent l'ancien calendrier qu'en 1752.

P. 172 n., *à Thieriot 27 mars (n. s.) 1727* « Adieu, ne parlez point de l'écrivain anonyme », allusion à une lettre parue en février 1727, dont l'auteur était Bolingbroke, et dans laquelle le caractère et la politique de Walpole étaient très sévèrement jugées. Voir Churton Collins, *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*, tr. fr., 1911, p. 38-39. Voltaire fut soupçonné d'avoir espionné Pope et Bolingbroke pour le compte du parti de la cour. — V. encore, sur *Voltaire en Angleterre*, deux articles de M. L. Foulet (*R. d'Hist. litt. de la France* 1906 et 1908), que ne cite pas M. Churton Collins et l'article de M. Lanson sur Voltaire et les *Lettres philosophiques*, *Revue de Paris*, 1er août 1908.

P. 172, *à Thieriot, 14 juin 1727*. Il faut lire 1728; cf. Bengesco, II, 3. Dans la traduction, p. 174, première ligne, lire : « de mon Essai anglais » et non « de mes Essais ». C'est l'*Essai sur la poésie épique*, traduit par Desfontaines, 1728; cf. Bengesco, II, p. 2, 3, et 4. L'*Essai sur les guerres civiles*, traduction Granet, ne parut qu'en 1729 (Bengesco, II, 6 et 7).

P. 173 n. 1, M. Churton Collins, tr. fr., p. 53 n., fait remarquer l'opposition entre cette note et la lettre de Maurepas à Voltaire (29 juillet 1727 et non 29 juin, comme il est dit, t. XXXIII, p. 173, n. 1) insérée par Moland sous le nº XXVII parmi les Documents biographiques de son tome I, 1883, p. 308. La lettre de Maurepas, signée du nom patronymique de Phélypeaux, porte p. 308, « pendant neuf mois » mais, « neuf » est une erreur, et c'est bien « trois » qu'il faut lire. Cf. Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 393, et la lettre à Thieriot de 1729, p. 186 du présent tome de Moland. Voltaire ne profita point de cette permission de venir à Paris pour trois mois : v. cette p. 186.

P. 180, *à M. ***, Wandsworth 11/12 juillet 1728* « La médaille dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer » M. Eug. Ritter croit avec raison que cette reine est non pas Caroline, femme de George IV, comme le dit Moland, mais Sophie Dorothée, mère du grand Frédéric et sœur du roi d'Angleterre. La lettre paraît adressée à quelque personne de la cour

du roi de Prusse, très probablement Mathurin Veyssière de la Croze; v. une note de M. Ritter, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1907, p. 728.

P. 185, *à Thieriot, 1729* (*n° 183*), « les généralités de M. de Boulainvilliers ». C'est l'*État de la France extrait des Mémoires dressés par les Intendants du Royaume, par ordre de Louis XIV*, 1727, 3 vol. in-f°.

P. 187, *à Thieriot, 1729* (*n° 184*). « Je suis bien charmé qu'un aussi mauvais livre que celui de Mlle X... vous ait procuré de l'argent »; lisez : « que celui de Mademoiselle vous ait procuré... » Il s'agit de la grande Mademoiselle, cf. p. 194 et la n. 2 (à Thieriot, avril 1729).

P. 188, *à Thieriot, Saint-Germain-en-Laye, 2 mars 1729*. Voltaire était encore en Angleterre à cette date, et n'arriva que vers le milieu de mars à Saint-Germain. Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 402, n. 3, suppose la lettre écrite entre le 25 et le 29. Mais le billet du 29 mars, p. 91, est mal daté; il est, soit du 24, soit du 31 mars, le 29 mars étant un mardi, comme le fait observer M. E. Ritter. Peut-être le billet du 25 mars est-il aussi mal daté. Quant au « samedi matin », du n° 189, p. 191, ce doit être le 9 avril au plus tôt.

P. 191, *à Thieriot, 25 mars 1729*, « if your M. Nocé has one to lend to you ». M. Churton Collins (tr. fr., p. 110) se demande si ce M. Nocé ne serait pas Voltaire lui-même. Mais ce M. Nocé demeurait Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois et y logeait le parasite Thieriot (p. 192, à Thieriot, 4 avril 1727). Et Voltaire lui avait acheté des tableaux dès 1723 (p. 107). C'était un des *roués* de l'entourage du Régent.

P. 191, *à Thieriot, 29 mars 1729*, date inexacte; cf. la note sur la p. 188. — « Le cloître du bienheureux Saint-Médéric », ou le cloître Saint-Merry, quartier Sainte-Avoye, rue Saint-Martin. V. Desnoiresterres, p. 404. Germain Cassegrain, dit Dubreuil, était l'ancien commis de M. Arouet le père. Il habitait dans la maison de l'abbé Moussinot, v. p. 166 à Thieriot, 2 février (v. s.) 1727.

P. 191, *à Thieriot, 1729* (*n° 189*). Ce billet est d'avril, et postérieur au n° 192 (p. 192) qui est du jeudi 7 avril.

P. 193, *à Thieriot, 7 avril 1729*, « tell M. Nocei thank him », lire tell M. Nocé I thank him. Cf. p. 192 « à M. Thieriot chez M. de Nocé ».

P. 193, *à Thieriot, avril 1729*. Doit être mal datée et avoir été écrite à Londres, avant la lettre à Thieriot n° 185, datée de Saint-Germain-en-Laye. Voyez ce que Voltaire dit de Pallu dans l'une et l'autre lettre. — P. 194, « Vos *mémoires de Mademoiselle* »; cf. p. 187. Le n° 193 semble antérieur même au n° 184.

P. 196, *au président Hénault, 1729*, écrite sans doute de Plombières. Il y a une épître à Pallu, datée de Plombières, août 1729 : v. Bengesco, I, 215, et Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 413 et 414.

P. 239, n. 1. Sur le procès Girard-La Cadière, v. le chap. VI du *Louis XV* de Michelet.

P. 243, n. 4; la pension de 1 500 livres est celle que servit à Thieriot le financier La Popelinière : v. p. 504. — Mme de Fontaine-Martel est

morte en janvier 1733, v. p. 323. Sur Mme de Fontaine-Martel, amie du financier Samuel Bernard, v. une note de Michelet au Ier chapitre de *Louis XV*.

P. 256, *à Thieriot, 14 avril 1732*, 4e ligne : « in te mean time, if you remember something... »; lire : « in the mean time ».

P. 265, *à Thieriot, 13 mai 1732*, dernières lignes du texte : « two d'Horace, Craftsman, for and the abbot Rothelin » n'a pas de sens; lire : « two d'Horace, and the Craftsman for abbot Rothelin » ou « and the Craftsman for the abbot Rothelin »; cf. p. 267, 26 may (n. s.) 1732. — Sur le *Craftsman*, v. Cucheval-Clarigny, *Histoire de la Presse en Angleterre et aux États-Unis*, 1857, ch. IV, p. 54, n. 4. Il fut fondé avec l'argent de Bolingbroke, qui y collaborait. Établi le 5 décembre 1726, il parut d'abord les lundis et vendredis, et, à partir du 31 mai 1727, le samedi, jusqu'au 31 mai 1735. « Le libraire Franklin commença à le réimprimer en volumes en 1731; le treizième et dernier volume est de 1737. » — Le pseudonyme de Bolingbroke y est : Humphrey Old castle. — *P. 266*, — dans la traduction, avant-dernière ligne, « this » est omis. Il faut lire : « J'ai perdu votre adresse et j'envoie à votre frère cette lettre ».

P. 268, *à Thieriot, 26 may (n. s.) 1732*, vers la fin : « my respects to the great foes » veut dire : « mes respects aux grands ennemis », et non : « mes respects très sincères » . Pulteney avait attaqué dans un pamphlet lord Harvey, l'un des plus ardents défenseurs du ministre Walpole. D'où un duel entre Pulteney et lord Harvey en janvier 1731.

P. 292, n. 4; Voltaire ne paraît avoir pris chez lui Lefebvre qu'en 1733, après la mort de Mme de Fontaine-Martel, arrivée en janvier : v. p. 384, à Cideville, 2 octobre 1733, et p. 533, à Thieriot, 24 septembre 1735.

P. 346, n. 1; erronée. Il s'agit ici, semble-t-il, de Lefebvre. V. p. 384, à Cideville, 2 octobre 1733, et p. 533, à Thieriot, 24 septembre 1735; cf. p. 464, à Cideville, décembre 1734 : « J'ai certain valet de chambre imbécile... »

P. 358, *à Mme la Duchesse de Saint-Pierre, 1733*, 2e vers, lire « et cette prose si polie ».

P. 382, *au Marquis de Caumont, 15 septembre 1733*, « Tros Rutulusve fuat... » Virg., Aen., X, 108.

P. 387, *à de Caumont, 25 octobre 1733*; « gratior et pulchro... » Virg., Aen., V, 344.

P. 392, *à l'abbé de Sade, 13 novembre 1733*. Les vers au Cte de Sade sont cités avec la réponse du comte, dans le *Mercure Suisse* de janvier 1734 (E. Ritter).

P. 410, *à Cideville, 27 février 1734*; dans la note, « la lettre qui précède » veut dire, non la lettre à Formont, mais la lettre à Clément de Dreux du 19 février, p. 408.

P. 412, *à de Caumont, 2 avril 1734*. Les « *Lettres* en question » sont celles de feu Mme d'Uxelles : cf. p. 492 (à Caumont, 19 avril 1735) et 515 (à Caumont, 24 août 1735).

P. 419, n. 2. « Le Cardinal de Tencin étant le père de Mlle de Lespinasse. » On sait aujourd'hui que le père de Mlle de Lespinasse était Gaspard de Vichy, frère de Mme du Deffand, marié à une d'Albon, sœur utérine de Mlle de Lespinasse. V. le livre du marquis de Ségur sur *Julie de Lespinasse*, 1905.

P. 421, *à d'Argental, mai 1734*; « quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thieriot, d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France, et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau droit de l'humanité, qui est de ne dépendre que des lois et non du caprice des hommes ». Se peut-il condamnation plus belle, plus précise et plus pleine de l'autocratie? Malgré ce passage, et bien d'autres, qui, dans les œuvres et dans la correspondance, à toutes les époques, le confirment [1], voudra-t-on nous donner toujours Voltaire pour un prôneur du

1. Écoutez la tristesse infinie de cet aveu dans une lettre à Moultou de 1764, je crois (t. L, p. 435) : « Vous, mon cher philosophe, vous pouvez demander tout ce que vous voudrez; vous êtes libre, vous êtes né libre, et je suis né esclave. » Et si l'on veut des déclarations publiques, méditées et répétées, qu'on lise l'*Essai sur les mœurs*, écrit et revu de 1741 à 1778; nulle part n'est projetée plus hardiment une lumière plus crue sur les origines des trois dynasties françaises : fin du chap. XI : « Un citoyen moins coupable eût été traîné au supplice, et Clovis fonda une monarchie »; chap. XVIII, Voltaire montre les rois germains primitivement élus : « ce n'est qu'avec le temps qu'un État devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le besoin font toutes les lois »; chap. XXXVIII : Qu'est-ce qui donna la couronne à Hugue Capet? « Ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence. » Imaginez l'effet de ces passages, au XVIIIe siècle, sur les tenants du droit divin. Tandis que Montesquieu, encore très gothique et féodal, attend la liberté d'un certain équilibre de privilèges dont il ne discute pas les titres (v. l'*Esprit des Lois*, XI, VIII), Voltaire proclame presque à chaque page ce qu'il appelle « les droits du genre humain. » Injustice de cette conquête sur laquelle Montesquieu fonde une grande partie de sa philosophie politique, droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes pour se maintenir ou redevenir indépendants et libres, voilà ce qu'il établit en mille endroits de cette grande œuvre; chap. XIV fin : « ces Grecs ne songeaient pas que les papes qu'ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs auraient été dès lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain »; chap. L : « la liberté, naturelle aux hommes, renaquit du besoin d'argent où étaient les princes »; chap. LI : « Le roi Jean se crut lésé en laissant par cette charte à ses sujets les droits les plus naturels »; *ibid.* : « Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre humain n'y ont pas été assez défendus; on verra que les communes, qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir sans elles »; chap. LXXXIII : « De l'anarchie générale de l'Europe, de tant de désastres mêmes naquit le bien inestimable de la liberté qui a fait fleurir peu à peu les villes impériales et tant d'autres cités. » Mais il sent admirablement la différence entre la liberté féodale, qui tient à une charte octroyée, et la liberté antique ou moderne des membres d'un État fondé sur le droit : chap. LXXXIII : « Les citadins d'Italie étaient fort différents des bourgeois des pays du Nord, les bourgeois, en France, en Allemagne, étaient bourgeois d'un seigneur, d'un évêque ou du roi : ils appartenaient à un homme; les citadins n'appartenaient qu'à la République. » Où vont ses préférences, cette phrase nous le dira : chap. XXXVIII : « Les lois de fiefs ne subsistent plus; mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances, subsistent encore; dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime : *nulle terre sans seigneur*, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie. » Ce qu'il veut, c'est « cette égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des lois et qui maintient la liberté des faibles contre l'ambition du plus fort » (chap. LXVII.)

despotisme ? — S'il parle ainsi, dit-on, c'est qu'il souffre en ce moment de l'arbitraire. — Justement, et il ne cessera d'en souffrir ; son intérêt est garant de sa sincérité. — Mais il est constamment pour le roi, contre le Parlement, qui au XVIIIe siècle représente la liberté. — Mais l'homme de lettres dut-il jamais au Parlement une protection quelconque de sa liberté ? Les ministres ou leurs commis peuvent mettre et maintenir les citoyens à la Bastille sans que le Parlement bouge. Et

Voyez dans l'article DOGMES du *Dictionnaire philosophique* (1765) ce qu'il pense de la formule royale : « car tel est notre plaisir » et à l'article LOIS (t. XIX, p. 608, 1771, et p. 618, 1767) comme il se moque de la « certaine science et pleine puissance » dont rois et empereurs font étalage. N'est-il pas encore infiniment plus moderne, plus net et plus profond que Montesquieu, toujours empêtré dans sa conception des Parlements gardiens des « lois fondamentales », quand il écrit (t. XXVII, p. 320, ABC, 1768) : « Ne faut-il pas distinguer entre les lois politiques et les lois de la justice distributive ? Les lois politiques ne doivent-elles pas avoir pour gardiens les principaux membres de l'État ? Les lois du *tien* et du *mien*, l'ordonnance criminelle, n'ont besoin que d'être bien faites, et d'être imprimées ; le dépôt en doit être chez les libraires. » Concluons avec lui : « c'est cette liberté qui est la loi fondamentale de toutes les nations : c'est la seule loi contre laquelle rien ne peut prescrire, parce que c'est celle de la nature. » (ABC, 13e entretien, 1769 ; t. XXVII, 381).

Si lorsqu'on dit Voltaire monarchiste on entend qu'il ne songeait pas à renverser les Bourbons, on a bien évidemment raison (qui donc y songeait en 1789 même ?) — qu'il se serait fort bien accommodé d'un de ces « États qui, avec le nom de royaume, sont des républiques en effet » (t. XIX, 440, art. IMPÔTS, 1774 ; cf t. XX, 185), nous sommes d'accord. On peut affirmer encore qu'il n'aurait pas aimé la guillotine et les tricoteuses. Mais que le régime issu de la Révolution réponde à ses idées ; que ce régime, avec ou sans roi, s'appelle la démocratie ; et que par conséquent, Voltaire ait lutté pour elle, c'est ce que prouvent avec une force invincible les textes rassemblés par MM. Vial (*Pages choisies de Voltaire*, 1903), Lanson, Pellissier, Sée (Les Idées politiques de Voltaire, *Revue historique*, t. XCVIII, p. 255-293, 1908) et ceux qu'on a lus plus haut, et bien d'autres qu'on pourrait ajouter encore. Chose curieuse, mais peut-être assez facile à expliquer, ce sont les apologistes de l'ancien régime qui reprochent à Voltaire sa modération même, et le dénoncent comme impur à ces démocrates qu'ils méprisent.

Ce qui a souvent trompé dans les jugements sur la politique de Voltaire, c'est l'expression équivoque « ancien régime ». Elle n'est pas synonyme de « monarchie » ni même d' « ancienne monarchie », Voltaire et les encyclopédistes ont été des sujets dévoués du roi ; ils n'ont pas essayé de faire tomber la monarchie, mais l'ancien régime. Et c'est de le jeter petit à petit par-dessus bord qui eût sauvé la royauté. L'opération a été préparée par les philosophes et tentée par Turgot, activement aidé de Voltaire et de Condorcet ; mais les privilégiés l'ont empêchée, et la royauté a sombré. Avec elle a disparu à la Révolution l'ancien régime, *mais il n'a pas été restauré à la Restauration*, et c'est ce qui prouve clairement qu'il ne faut pas le confondre avec la monarchie bourbonienne.

Quand on juge le royalisme de Voltaire et qu'on en tire argument pour faire de lui un anti-démocrate, que l'on veuille bien songer à ceci : dans l'édition de Kehl, parue de 1785 à 1789, le futur girondin Condorcet reproche plusieurs fois à Voltaire trop de sympathie pour la république (v. p. ex. t. XIX Moland, p. 440, article *Impôt.*, t. XX, p. 185, article *Patrie*) ; en même temps qu'il signale avec beaucoup de clairvoyance quelques défauts des républiques, il essaie de montrer dans la monarchie absolue, certaines conditions étant réalisées, un meilleur instrument de réformes politiques et sociales ; (les réformes auxquelles il pense, et qu'il énumère souvent, sont nettement démocratiques). Qu'est-ce à dire ? L'échec de Turgot ne l'avait pas encore complètement découragé, *mais la monarchie n'est à ses yeux qu'un moyen et ce qui lui tient à cœur, ce sont les réformes.* Aussi, la preuve bien faite plus tard que la monarchie ne peut ni les entreprendre ni les souffrir, il passe à la république.

les conseillers sont encore plus durs et plus intolérants, plus réfractaires aux idées nouvelles que le pouvoir royal. Avec celui-ci, on peut espérer des intermittences, des intervalles favorables, tandis qu'un corps ne se relâche jamais. Voltaire n'a rien du doctrinaire, c'est un parfait opportuniste, toujours prêt à saisir les occasions d'agir immédiatement. Il prépare ce qui sera, il aura le droit de dire un jour : « J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin », mais en attendant il s'accommode au mieux de ce qui est, et plus encore il essaie de l'accommoder à soi, je n'entends pas seulement à son bien-être et à ses aises, mais à ses idées et à sa propagande. C'est tout le secret de sa politique, avec ses contradictions apparentes. Il faut instruire le peuple, Voltaire en est d'avis et s'y est employé plus que personne. Mais, au temps de Louis XV, la masse des ouvriers et des paysans ne sait pas lire ; elle n'est pas seulement croyante, elle est fanatique, et les philosophes à eux seuls ne peuvent tirer du pouvoir une ordonnance ou un arrêt du Conseil instituant l'enseignement primaire, laïque et obligatoire. Que faire donc? Gagner ceux qui mènent les affaires, « les honnêtes gens », la bourgeoisie instruite, plus encore la noblesse, et, quand c'est possible, les têtes couronnées. Car c'est le chemin le plus rapide et le plus sûr pour arriver aux réformes. De là les tentatives sur Louis XV, et, comme il se refuse, les soins pris pour avoir toujours dans son jeu quelque prince, quelque reine ou impératrice, quand on ne peut pas, comme à certains moments, présenter « brelan de rois ». Voltaire et les philosophes ont en somme appliqué la méthode dont se sont toujours servis leurs anciens maîtres les jésuites : ils ont voulu former l'esprit du personnel dirigeant. Si le procédé réussit encore aujourd'hui, combien n'était-il pas plus indiqué sous la monarchie absolue? Le despotisme éclairé d'un roi philosophe ne fut pour Voltaire qu'un idéal tout provisoire, et Frédéric ne se conduisit pas de manière à le rendre définitif! On s'arrête à l'écorce, on prend les moyens pour la fin, quand on dit Voltaire « conservateur en tout, sauf en religion », et qu'on retrouve en lui M. Jourdain, quelque peu déniaisé. D'autres ont voulu et veulent encore *utiliser* le positivisme au profit de la religion. Voltaire, gentilhomme de la chambre et comte de Tournay, a *utilisé* l'ancien régime, — pour le détruire. Et ses ennemis, au fond, le savent bien. Ils l'exècrent uniquement d'avoir ébranlé le trône et l'autel, ou l'un des deux; mais ils s'inquiètent peu de l'attaquer avec logique : dans un pays et une époque de démocratie, ils le peignent en aristocrate fieffé, en flatteur du despotisme, en ennemi du peuple : s'il l'était vraiment, se donneraient-ils tant de peine pour le démolir?

P. 422, *à Cideville, 8 mai 1734*, 7e ligne, lire : « j'écris à Paris, je fais [et non : je vais] chercher mon homme ». Voltaire était à Monjeu, près d'Autun.

P. 433, n. « Mme de Champbonin était parente de Voltaire » : cf. à Berger, 26 février 1735, p. 485.

P. 446, n. 3; le « bizarre poème » auquel fait allusion Voltaire, ce n'est pas la pièce de Romagnesi, c'est bien l'opéra de *Samson*; cf. plus loin : « vous me paraissez vous-même un peu raccommodé avec mon Samsonet ».

P. 450, *à d'Argental, 4 novembre 1734 et 6 novembre 1734*. Moland dit dans son *Errata*, tome I (1883), p. XXXVI : « Le dernier paragraphe de la lettre des 4 et 6 novembre à d'Argental ne peut être de l'année 1734, car d'Argental ne se maria qu'en 1737 ». L'avant-dernier non plus, car, le 4 novembre (p. 450), il est séparé de Mme du Châtelet, qui est à Paris ou à Cirey (v. l'édition Asse, p. 28 et 30), et le 6 novembre (p. 451) il la retrouve à Bruxelles. La vérité est que le billet de la p. 451 est du 6 novembre 1743. V. la lettre de Mme du Châtelet à d'Argental, 22 octobre 1743, p. 453 de l'édition Asse des lettres de la marquise, et la lettre de Voltaire à Amelot, t. LII, p. 565 : « à Bruxelles, le 5 novembre au soir, 1743 ». Et la lettre du 4 novembre est aussi de 1743. Voltaire en 1734 n'est pas allé en Franconie ni en Westphalie, et ce sont les lettres d'octobre 1743, non celles d'octobre 1734 qui chez la marquise témoignent de colère, de craintes d'être trahie, etc. Cf., dans l'édition Asse, les p. 28 et 30 avec les p. 446-452. En 1743, elle mit l'Allemagne en mouvement, par l'envoi d'un courrier que Podewils empêcha de passer La Haye (p. 450). Quant aux démarches dont Voltaire était très fâché, v. la p. 453. Ajoutons que Voltaire n'a commencé d'appeler d'Argental son « cher ange », de parler de « tous les anges » qu'en mai et juin 1738 : v. t. XXXIV, p. 470 et 494. Desnoiresterres (*Voltaire à Cirey*, p. 52) a été trompé par la lettre du 4 novembre à d'Argental.

P. 451, *à Cideville, auprès de Bruxelles, ce 5 novembre (1734)*. Voici un curieux exemple des additions postérieures qui ont faussé les dates ou les indications de lieux dans la *Correspondance*. « Auprès de Bruxelles » a été ajouté en raison de l'erreur qui a placé en 1734 les lettres des 4 et 6 novembre 1743 à d'Argental. Dans la lettre même à Cideville, Voltaire dit : « Vous me parlez, en très jolis vers, de mes prétendus voyages ». Il est évident qu'il n'emploierait pas ces termes, s'il avait écrit lui-même en tête de sa lettre : « auprès de Bruxelles ».

P. 464, n. Il ne semble pas que ce « valet de chambre imbécile » puisse être la même personne que « l'espèce d'homme de lettres » de la p. 346 (29 mai 1733, à Cideville). Celui-ci était sans doute Lefebvre; cf. p. 533, à Thieriot, 24 septembre 1735, tandis que p. 464 n. et dans la lettre aux auteurs de la Bibliothèque française, 20 décembre 1736, il s'agit de Céran.

P. 467, *à Thieriot, 1734*; 2e alinéa de la traduction : après la première phrase : « Avez-vous lu le petit et trop petit livre écrit par Montesquieu sur la décadence de l'empire romain », il y a une omission. Rétablissez : « on l'appelle la décadence de Montesquieu. Il est vrai que le livre est loin d'être ce qu'il devrait être. »

P. 470, *à Thieriot, Cirey, 1735*; traduction, 2e ligne; au lieu de

« invraisemblable », lire « très vraisemblable » ; dixième ligne, au lieu de « ses lettres », lire : « ces lettres ».

P. 472, *à Mme de la Neuville, janvier 1735*; 1re ligne. Au lieu de « même heureuse », ne faut-il pas lire : « mère heureuse »?

P. 511, *à M. de Roncières, 4 août 1735* : « deux serrures d'Angleterre »; cf. p. 469, à Thieriot, 1735.

P. 536, *à l'abbé d'Olivet, 30 novembre 1735*; « en vérité nous sommes la crême fouettée de l'Europe »; cf. p. 521, au P. Tournemine, 1735 : « ce n'est pas sans raison que les étrangers habiles ne regardent la France que comme la crême fouettée de l'Europe ».

P. 559, *au P. Tournemine, 1735*, 2e alinéa; au lieu de « Dieu en peut communiquer la pensée », lire : « Dieu ne peut communiquer la pensée... »

P. 570, *à Berger, 1er décembre 1735*, 9e vers, lire : « dans le sein du dieu du tonnerre ».

P. 571, n.; ajouter : ou l'abbé de Lamare; cf. p. 535; Voltaire était assez mécontent de Linant.

P. 577, n. 1; la référence est inexacte; v. p. 574 la lettre du 22 décembre 1735 à Berger.

P. 579, *à Thieriot, 28 décembre 1735*; « le duc de Holstein, héritier présomptif de la Russie, me voulut avoir il y a un an »; cf. p. 520, au P. Tournemine, 1735.

Tome XXXIV. P. 24, n. 5; référence inexacte ; v. t. XXXIII, p. 528.

P. 48, *à Thieriot, Cirey*, n. 1. La note est incomplète; ajouter : un cinquième volume, chez Arckstée et Merkus, de 1744;, v. Bengesco, t. IV, p. 10 (cf. p. 7).

P. 53, *à Thieriot, 16 mars 1736*: « without bombast... » c'est-à-dire : « sans phrases ampoulées, sans comparaisons à la fin des actes ».

P. 70, *à Maupertuis, 16 avril 1736*. Mme du Châtelet redemandait à Algarotti son portrait, qu'il lui rendit : v. sa lettre à Algarotti du 20 mai 1736, dans l'édition Asse, p. 88.

P. 72, n. 1; ajouter que si la lettre à Maupertuis, n° 597, est du 27 avril, elle a été écrite un vendredi et non un mardi.

P. 75, *à Thieriot (n° 603), ce vendredi*; « je l'ai fait condamner aux conseils »; lire « aux consuls », nous dirions : « au tribunal de commerce », et nous disons encore : « la juridiction consulaire ». — Cf. Le Blanc à Bouhier dans le t. I de Moland, p. 310 (juin 1736). — La lettre au lieutenant de police est datée du 15 juin; or le 15 juin était un vendredi. La lettre à Thieriot est sans doute du 8 ou du 15 juin.

P. 87, avant-dernier alinéa : « or, prête-t-on de l'argent à celui qui en doit, et Jore l'eût-il rendu, s'il eût été créancier? » Il faut évidemment lire : « à celui à qui on doit. » Cf. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 92.

P 96, *à Moussinot, 16 juillet 1736*. M. Robert était un avocat

employé déjà par Voltaire contre Jore, p. 75. — Mme de Winterfeld; c'est la Pimpette de 1713, Olympe Dunoyer.

P. 103, *de Frédéric, 8 août 1736*, avant-dernière ligne, « voyages »; lire : « ouvrages ».

P. 122, *à Berger, 10 septembre 1736*: « Si Gresset va à Berlin »; cf. p. 190, à Berger, décembre 1736 : « Tâchez de trouver le Prussien Gresset. »

P. 123, n. 4; cf. p. 183, n° 694, à d'Olivet (décembre 1736).

P. 147, n. 3; « l'ouvrage nouveau » est la *Philosophie du bon sens*, d'après Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, I, 59.

P. 184, n.; ajouter : v. p. 173, à Mlle Quinault, ce 26 (novembre 1736).

P. 195, *de Frédéric, décembre 1736 (n° 705)*. Cette lettre doit être tout à fait de la fin de décembre.

P. 199, *à Berger, 3 janvier 1737*; « Servan » : il faut lire : « Ferrand »; cf. p. 292, 6°.

P. 217, n. Je doute fort que les quatre lettres de Frédéric dont parle Voltaire dans le n° 721 soient les n°s 705, 710, 715 et 718. Voltaire ne répond au n° 715 qu'en mars (n° 736, p. 239). Quant à la lettre 718 (8 février 1737), elle répond sans doute à une lettre perdue où Voltaire marquait quelque inquiétude de l'avertissement adressé par Frédéric au gazetier de Hollande et d'Amsterdam. Or il n'est pas fait allusion à cette question importante dans la lettre 721. Voltaire ne répond d'ailleurs au n° 718 que par le n° 724, février 1737. C'est Mme du Châtelet qui a reçu les quatre lettres de Frédéric « avec le Socrate » et les a transmises à Voltaire. Or elle a reçu le Socrate en janvier, vers le temps où Voltaire écrivait à Frédéric la lettre 708, de Leyde (p. 199). Clogenson avait raison, je crois, de dater la lettre 721 de janvier 1737 (v. p. 218, n. 2). Je la daterais même des environs du 17 : cf. dans la lettre à Thieriot du 17 janvier, p. 200 : « c'est dommage qu'un pareil prince n'ait point de rivaux » avec la fin du n° 721 (p. 220) : « je suis bien fâché que vous n'ayez point de rivaux. » Voltaire se répète volontiers dans les lettres qu'il écrit le même jour. Cf. encore n° 709, p. 201 : « Le prince royal m'a envoyé le Cte de Borcke... » et n° 721, p. 217 : « vous m'envoyez M. de Borcke dans le sein de ma solitude. » Les quatre lettres doivent être les n°s 679 (13 novembre 1736), 693 (3 décembre 1736), 705 (fin décembre) et 710 (janvier). Noter qu'à la fin de décembre la dernière lettre de Frédéric reçue par Voltaire était celle du 9 septembre (v. p. 193). — *P. 218* : « je suis parti par les conseils de mes meilleurs amis », c'est-à-dire surtout de d'Argental (qui conseilla aussi à Voltaire de ne point aller en Prusse : v. p. 205, à d'Argental, 27 janvier).

P. 223, *à Mme de Champbonin, février*. Cette lettre doit être des environs du 14, plutôt un peu antérieure. Cf. à Thieriot, 14 février, p. 214 : « je pars incessamment pour achever à Cambridge mon petit cours de newtonisme. » Voltaire annonce son départ pour Cirey dans une lettre que Frédéric reçoit à temps pour y répondre le 6 mars,

p. 224. Retenu par l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton*, Voltaire ne partit d'ailleurs que vers la fin de février.

P. 227, n. 1; cf. p. 215, n. 1.

P. 230, *à Moussinot, 18 mars 1737*; « 4°... vous aurez le plaisir d'acheter pour 4 000 livres chez Mme de Verrue. » Il s'agissait de tableaux à acheter à la vente de Mme de Verrue et à faire vendre ensuite par le marchand Pinga. Cf. p. 229 : « je vous supplie de ne mettre que 4 à 5 000 fr. en tableaux »; p. 236, à Moussinot, 27 mars : « puisque vous voulez mettre six mille livres en tableaux, à la bonne heure; cela vous amusera »; p. 246, à Moussinot, 13 avril 1737 : « les 6 000 fr. que vous vouliez employer à la vente de Mme de Verrue. » On le voit, c'était le chanoine (possesseur lui-même d'un beau cabinet de curiosités, p. 542), qui poussait Voltaire à brocanter. Il gardait d'ailleurs le secret de ces petites affaires avec une discrétion que ne connaissait pas Pinga (v. p. 252, à Moussinot, 20 avril 1737). Sur Mme de Verrue, v. une note de Michelet, au 1er chapitre de *son Louis XV*.

P. 238, *à Moussinot, 30 mars 1737* : « le payer à Perret »; il faut sans doute lire « Penel » comme à la ligne précédente[1]; cf. p. 252, avant-dernier alinéa, « s'il avait payé Penel », et p. 262 : « à l'égard du portrait peint par Penel. » — Perret semble avoir été un notaire dont Voltaire était très mécontent au début de 1736 (v. p. 46 et 59), et qu'il n'employait plus en 1737.

P. 240, *à Frédéric, mars 1737* : « de Castor et de Pollux combattant au lac de Négillo »; lire « au lac de Régille » ou « au lac Régille. »

P. 251, *à Moussinot, 20 avril 1737*. Courtat imprime : « il doit en effet être parti le premier avril ».

P. 253, *à Moussinot, 24 avril 1737* : « laquelle somme de neuf mille neuf cents livres »; lire « deux mille deux cents livres » : cf. p. 262, 2e alinéa.

P. 254, *à Moussinot, 7 ou 8 mai 1737* : « dans le paquet remis à M. Van-Praet ». M. Van-Praet est le conservateur de la Bibliothèque Royale qui a fait le classement chronologique des lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, après en avoir régularisé le plus possible toutes les dates (Courtat, Préface, p. II).

P. 258, *de Frédéric, 14 mai 1737*; 2e ligne; une virgule après « à votre sincérité » rendrait la phrase plus claire.

P. 261, *à Moussinot, 24 mai 1737* : « l'estampe qu'on a tirée sur ce pastel est horride », sans doute l'estampe de Geullard, dit Desnoires-terres, *Iconographie voltairienne*, 1879, p. 14. Cf. p. 295, à Moussinot, 8 juillet 1737 (Voltaire a estropié le nom en « Gueullard »).

P. 264, *à Frédéric, 27 mai 1737*. Brunetière, dans son article de mai 1878, a cité avec complaisance un mot de Macaulay suivant lequel les lettres de Voltaire à Frédéric donneraient les meilleures leçons dans

1. Dans le manuscrit (BN. f. fr. 15208, lettre 8) le mot semble en effet terminé par un t, plutôt que par un l; mais il y a bien un n et non deux r. Cf. le mot Perret dans le n° 1 du ms., 8 mars 1736.

l'art ignoble de la flatterie; mais, dans son *Voltaire* de 1886 (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1910), il remarque avec plus de justice et de raison que Frédéric flatte autant Voltaire que Voltaire Frédéric [1]. Les 4e, 5e et 6e alinéas de la présente lettre prouvent que, même dans cette lune de miel de leur amitié, et parmi les fleurs, Voltaire savait glisser quelques vérités assez vives. On peut en voir d'autres dans les lettres contemporaines de la campagne de Silésie, en 1741. Il y eut échange de vérités cinglantes après l'affaire de Francfort et le replâtrage, en attendant que chacun des deux génies eût décidément forcé l'estime et l'admiration de l'autre.

P. 280, n. 3 : « en octobre 1738 »; lisez « en août 1738 »; v. p. 540, à Moussinot, 2 auguste 1738.

P. 295, *à Frédéric, juillet 1737*, plutôt du début d'août; cf. p. 320, à Frédéric, octobre 1737. Noter que la lettre de la p. 295 répond à une lettre du 6 juillet.

P. 312, *à Moussinot, 14 septembre 1737*, après la première lacune : « à MM. des fermes... »; il s'agit ici des trois années de rente viagère que le prince de Guise devait à Voltaire; cf. p. 307 à Moussinot, 17 auguste 1737, 6e alinéa, et p. 316, à Moussinot, 7 octobre 1737, 1°.

P. 313, *de Frédéric, 27 septembre, ou 20 septembre* (plutôt 20 sept., cf. p. 320 et 346). Réponse à la lettre 767, écrite à la fin de juillet ou au début d'août (v. p. 320). Frédéric dit que Césarion lui a envoyé deux lettres de Voltaire. Quelle est l'autre? Peut-être la lettre à Keyserlingk du début d'août (p. 300) : v. le 1er alinéa du n° 781, à Frédéric, octobre 1737, p. 320. Keyserlingk a pu en envoyer une copie à Frédéric.

P. 336, *à Frédéric, 24 octobre 1737* : « nous sommes toujours incertains si le paquet d'octobre pour V. A. R. et celui pour votre aimable ambassadeur sont parvenus à votre adresse. » Il faut lire : « Si le paquet d'août », cf. p. 320 à Frédéric, octobre 1737, 1er alinéa : « ces paquets étaient du commencement du mois d'août », et p. 295 : « j'ai donc mis dans un petit paquet tout ce que j'ai fait de l'*Histoire de Louis XIV*... » Voltaire, le 24 octobre, ne pouvait s'étonner d'être sans nouvelles d'un paquet parti en octobre. Frédéric répondit le 26 décembre à la lettre du 24 octobre : il attendait *la Philosophie de Newton* et l'*Histoire de Louis XIV*, avec Césarion, pour le 16 janvier : p. 371. — Césarion n'arriva qu'à la fin de mars : p. 444.

P. 343, *de Frédéric, 13 (12) novembre 1737*. « L'*Histoire du Czar* », sans doute par Vockerodt : v. p. 305, de Frédéric, 16 août 1737.

P. 346, n. 2; lisez « du 13 (12) novembre ».

P. 351, *à Thieriot, 6 décembre 1737*. « Pluribus attentus, minor est ad singula sensus ». De qui est ce vers? Je n'ai pu le trouver.

P. 383, *à Frédéric, janvier 1738* : « nous aimons mieux quatre rimes

1. Voltaire donne trop facilement de l' « adorable » à Frédéric, mais il appelle aussi d'Argental « adorable ami » (9 août 1744, t. XXXVI, p. 316) et l'on retrouve chez Frédéric le ton du célèbre duo de Rodrigue et de Chimène : « Adieu, adorable historien, grand poète. » (7 avril 1744, t, XXXVI, p. 285.)

signées Frédéric que tout le détail de l'empire des Russes, que l'*Histoire universelle*. La majuscule et les italiques sont le fait des éditeurs. Nulle part, dans la correspondance antérieure de Voltaire avec Frédéric ou avec d'autres, il n'est question d'un ouvrage intitulé *Histoire universelle*. La remarque a son importance, car on pourrait croire que Voltaire songeait dès 1738 à écrire l'*Histoire générale* qu'il ne commencera qu'en 1741. V. une note sur la lettre de Frédéric du 25 juin 1741, t. XXXVI, p. 75.

P. 390, *à Frédéric, janvier 1738* : « c'était l'abbé Regnier ». Régnier-Desmarais, 1632-1713, secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1684. Son *Recueil de poésies françaises, italiennes et espagnoles* est de 1707-1708. Voltaire citait volontiers son cas pour montrer qu'il est plus facile de faire des vers italiens que des vers français.

P. 404, *de Frédéric, 4 février 1738*. Réponse à la lettre 814 du début de janvier (p. 383). Frédéric avait envoyé l'*Histoire du Czar* vers le 12 ou 13 novembre (v. sa lettre du 13 novembre, p. 343).

P. 409, *à Frédéric, 5 février 1738* : « mon paquet et la lettre de Mme la M^ise^ du Châtelet, par la voie de M. Plötz », v. p. 389, à Frédéric, janvier 1738, et p. 418, de Frédéric, 19 février.

P. 429, *à Thieriot, 8 mars 1738* : la n. 2 est à supprimer, l'aînée des nièces de Voltaire ayant épousé M. Denis le 26 février : cf. p. 421, p. 2.

P. 445, *à Thieriot, 28 mars 1738* : « on m'a fait voir une lettre à Rameau » : la lettre fut imprimée; V. Bengesco, III, 1.

P. 449, *à Moussinot 3 avril 1738*, dernier alinéa : « le sieur Parfait... le livre en question »; cf. p. 427, à Moussinot, 6 mars, dernier alinéa, et la n. 2.

P. 464, *à Thieriot, 1er mai 1738* : « le Révérend Père »; sans doute Castel, v. p. 495, à Maupertuis, 15 juin 1738.

P. 464, *à Thieriot, 1er mai 1738* : « envoyer l'écrit en question à ce misérable journal. » Il doit s'agir ici d'un des écrits mentionnés par Bengesco, II, 28, n. 1.

P. 466, *à Thieriot 5 mai 1738* : « le titre charlatan que d'imbéciles libraires ont mis à l'ouvrage. » V. Bengesco, II, 29; cf. à Berger, 14 mai 1738, p. 475. — Avant-dernier alinéa : « ce que c'est Despautère »; lire : « ce qu'est Despautère. »

P. 469, *à Moussinot, 9 mai 1738* : « un de mes amis demande une réponse prompte à ce billet ci-inclus »; cf. p. 477, à Moussinot, 18 mai 1738, et p. 496, à Maupertuis, 15 juin 1738.

P. 473, *à Thieriot, 11 mai 1738* : « le commentateur charmant ou charmante de Rameau », la muse Deshayes, devenue Mme de la Popelinière, qui avait donné un extrait (un compte rendu) de la *Génération harmonique* de Rameau : v. p. 101, à Thieriot, 6 août 1736, et la n. 3[1].

P. 479, *à Frédéric, 20 mai 1738* : « je vois plus que jamais par le

1. Voir aussi sur Mme de la Popelinière, et ses amours avec Richelieu, l'exquise notice lue par le marquis de Ségur à la Séance publique annuelle de l'Institut du 26 octobre 1911 : *Une aventure d'amour*.

mémoire sur le czarovitz. » Voltaire l'avait demandé au début de janvier 1738, p. 386, et Frédéric l'avait envoyé le 19 avril, p. 458.

P. 481, *à Thieriot, 21 mai 1738* : « je lui ai fait dire que je m'entendais mal en humilité chrétienne... »; cf. p. 504, à M. R***, 20 juin 1738.

P. 486, *à Thieriot, mai 1738* : « voici la vraie table, telle que je l'ai pu faire pour ajouter les idées de Newton aux règles de la musique ». Ne faudrait-il pas lire : « pour ajuster les idées de Newton »? Voltaire fait sans doute allusion au ch. XIV de la 2e partie des *Eléments de la philosophie de Newton*, chapitre qu'il a supprimé après 1741; cf p. 464, à Thieriot, 1er mai 1738; p. 495, à Maupertuis, 15 juin 1738; et p. 503, à Thieriot, juin 1738. Ce chapitre est curieux et montre qu'avant Baudelaire et Rimbaud on avait remarqué la correspondance des sons et des couleurs, et tâché de déterminer la couleur des sons.

P. 487, n. 2; lire « Carmina » au lieu de « Carmen ».

P. 489, *à Moussinot, 5 juin 1738* : « je lui proposais de traduire un ouvrage qui lui eût procuré cent pistoles », sans doute *Il newtonianismo per le Dame*, d'Algarotti, cf. p. 485, à Maupertuis, 22 mai 1738. — « Je vous prie de lui bien recommander de faire retoucher cette mauvaise estampe. » L'édition Ledet, 1738, des *Eléments de la philosophie de Newton* était précédée d'un portrait gravé d'après le pastel de Latour, par Folkema. En tête de l'édition Prault se trouve un portrait gravé, non signé : v. Bengesco, II, 29. — « Que Latour choisisse », soit le graveur chargé de retoucher, soit le pastel d'après lequel devait être gravé le portrait de Voltaire : cf. p. 497, à Moussinot, 17 juin 1738.

P. 496, *à Maupertuis, 15 juin 1738*, 2e alinéa : « un abbé étant venu demander... » Il s'agit de l'abbé Moussinot, v. p. 469, à Moussinot, 9 mai 1738. Le juge était Réaumur : p. 477, à Moussinot, 18 mai.

P. 528, *à Berger, Cirey, juillet 1738* : « je n'ai jamais eu la vanité d'être gravé, mais puisque Odieuvre et les autres ont défiguré l'ouvrage de Latour, il y faut remédier ». Voltaire changea d'avis sur Odieuvre, v. p. 551, 7 auguste 1738, à Moussinot; Odieuvre était d'ailleurs marchand d'estampes et non graveur : v. t. XXXIII, p. 571, 1er décembre 1735, à Berger. — « Ayez donc la bonté d'aller trouver M. Barier » : graveur ordinaire du roi, mort en 1746. Desnoiresterres, *Iconographie voltairienne*, 1879, p. 10 et 11, me paraît avoir confondu une miniature *peinte* en 1737 pour être portée en bague, et le portrait *gravé en pierre* par Barier en 1738 au plus tôt, dans de bien plus grandes dimensions, et destiné par Voltaire à être reproduit à une vingtaine d'exemplaires : cf. la p. 516, à Moussinot, 3 juillet 1738; et la p. 528, à Berger, juillet 1738. Même confusion au t. X de Moland, p. 519, à propos du quatrain à Mme du Châtelet, quatrain qui doit être de 1738 ou 1739, et non de 1736. La pierre étant gravée à une vingtaine d'exemplaires, il était tout naturel qu'Emilie s'en servît, aussi bien que Berger, pour cacheter ses lettres. Il n'y a pas de raison, semble-t-il, de suspecter la date de la lettre qu'Algarotti écrit de Londres à Voltaire, 1er août 1739 (*Opere del conte Algarotti*, 1794, t. XVI, p. 75; citée par Asse, *Lettres*

de la M^ise du Châtelet, p. 89, n. 1) : « A propos, mandez-moi, Monsieur, si vous êtes content de votre portrait gravé en pierre que j'ai vu commencé dans les mains de Banier [Barier]. » En tous cas la lettre ne peut-elle être antérieure au 1er août 1738. C'est le 17 novembre 1736 (p. 165, Moland) que Voltaire avait prié Moussinot de lui « déterrer » à Paris « un homme qui fait les portraits en bague d'une manière parfaite ». Ce portrait en bague destiné à Mme du Châtelet fut peint par Penel vers mars 1737 et faillit être payé en toute innocence par les mains du mari, qui était allé à Paris en avril, et en rapportait deux vestes brodées pour Voltaire. Le poète jugea ce zèle suffisant et avisa l'abbé qu'on paierait le peintre par une autre voie (lettres à Moussinot du 30 mars, du 20 avril et du 24 mai 1737; p. 238, 252 et 262). La miniature de Penel alla se cacher sous le chaton d'une bague en cornaline, entourée de petits diamants, et fut ainsi portée par la marquise jusqu'à ce que vînt la remplacer l'image de Saint-Lambert. Je ne partage pas les doutes de Desnoiresterres (*Voltaire à la cour*, p. 319) sur l'exactitude du récit de Longchamp (*Mémoires sur Voltaire*, 1826, t. II, p. 253, 254) qui peut seulement avoir un peu arrangé l'exclamation prêtée à Voltaire, lors d'une découverte qui ne devait pas tant le surprendre.

Si l'on a confondu la miniature de Penel et la pierre gravée de Barier, la date du pastel même de La Tour n'est pas connue avec précision. 1736 est celle qu'on adopte généralement, sur la foi de la plupart des gravures qui l'ont reproduit. Mais M. Maurice Tourneux, dans son charmant *La Tour* (Paris, s. d. [1904], p. 31), pense qu'« il la faut chercher entre le séjour de Voltaire en Angleterre (1726-1729) et celui qu'il fit auprès de Rouen durant l'impression de l'*Histoire de Charles XII* (mars-juillet 1731). Tout au moins, — ajoute-t-il, — la planche de Langlois d'après l'original (aujourd'hui inconnu) porte la date de 1731, tandis que d'autres le reportent à 1736, chiffre absolument inacceptable, puisque Voltaire était depuis le mois d'août 1734 à Cirey et qu'il résida en Lorraine jusqu'en 1749. » Mais la planche de Langlois n'a été gravée qu'en 1784, et une erreur, à si longue distance, n'est pas impossible. D'autre part, Voltaire dès 1735 passe plus d'un mois à Paris (de la fin de mars au commencement de mai : t. XXXIII, p. 486 et 494); il y revient en mai 1736 (t. XXXIV, p. 70). Mais alors le pastel est déjà fait. On voit par les lettres à l'abbé Moussinot[1] que Voltaire avait envoyé de Cirey l'original à une date antérieure à mars 1736. Mais depuis quand était-il à Cirey? Voltaire avait pu connaître La Tour dès 1722, lorsqu'il passa par Cambrai, allant aux Pays-Bas avec Mme de Ruppelmonde (v. H. Lapauze, *Les pastels de M.-Q. de La Tour à Saint-Quentin*, s. d. [1898], in-f°, p. 5 : cf. Voltaire à Dubois, de Cambrai, juillet 1722, t. XXXIII, p. 68). Mais rien dans la Correspondance, entre 1731 et 1735,

1. N° 585, Moland, p. 61 (c'est la lettre autrefois citée avec la date du 12 avril; elle est de mars); n° 587, Moland, p. 63; 7 avril, p. 68; 30 juillet, p. 98; 31 août, p. 113; commencement de novembre, p. 160; 17 novembre, p. 165.

ne vient nous avertir de l'existence d'un portrait peint par La Tour. Les mentions au contraire en sont fréquentes, comme on l'a vu, dès mars 1736, et Voltaire se montre préoccupé d'en avoir deux copies, dont une retouchée par le peintre, puis une copie en miniature, et des estampes. Le 1er décembre 1735 déjà il demandait à Berger de lui envoyer une estampe d'Odieuvre, évidemment faite d'après le pastel, qui dut être vite célèbre. C'est donc en avril 1735, selon moi, que le poète alla poser chez le peintre. Chose curieuse, et que n'ont pas signalée, je crois, les biographes ni les iconographes de Voltaire, il y retourna en mai 1743 : v. sa lettre du 8 mai à Cideville, t. XXXVI, p. 207. La date est exacte; j'ai vérifié que depuis l'origine de leurs relations épistolaires, Cideville ne s'est trouvé que trois fois à Paris, en même temps que Voltaire, avant mai 1743 : c'est en octobre 1739 (v. t. XXXV, p. 341), en mars et en juin 1742 (t. XXXVI, p. 120 et p. 130). Voltaire, qui était mécontent d'un de ses portraits (probablement une des copies) et l'aurait voulu « plus empâté et plus vif de couleurs » (à Moussinot, 17 novembre 1736, p. 165) a sans doute profité d'un voyage à Paris pour le faire retoucher. Ou bien La Tour retoucha le portrait qu'il avait conservé lui-même (v. la lettre à Moussinot du 3 juillet 1738, p. 516 [1]).

Qu'est-ce donc que le pastel de Ferney, dont une héliogravure est en tête du *Voltaire* de M. Lanson (collection des *Grands écrivains français*)? Ce ne serait, dit, sans l'affirmer, Desnoireterres (*Iconographie*, p. 13, n. 3), qu'une des copies : « le portrait original se trouve, paraît-il, au musée de Fervaques, à Saint-Quentin, avec l'œuvre du maître; Desmaze, *Le Reliquaire Q. de La Tour, peintre du roi* (Leroux, 1874), p. 30. » Mais le catalogue du musée La Tour de Saint-Quentin, qu'a publié dans son ouvrage M. H. Lapauze, ne mentionne aucun Voltaire. Peut-être le pastel de Ferney est-il bien l'original de 1735, peut-être n'est-il qu'une des copies retouchées par Latour. Quoi qu'il en soit, il est conforme à la préparation très avancée, appartenant à la collection Eudoxe Marcille, que publient les Goncourt dans *l'Art du XVIIIe siècle*, 1880, in-4°, t. I, p. 258 (la tête de trois quarts regardant vers la droite), conforme aussi aux estampes qui ont popularisé le portrait de Latour. Non que ces estampes soient toutes identiques : les unes [2] représentent la main gauche tenant un livre comme dans le pastel de Ferney; dans d'autres [3] la main gauche ne paraît pas; certaines [4] donnent la tête de trois quarts, avec la même physionomie, mais regardant vers la

1. L'original même avait été envoyé de Cirey à Latour par Voltaire, le 7 août 1738 (à Moussinot, 7 auguste 1738, p. 651). Mais il est peu vraisemblable qu'il fût resté chez Latour de 1738 à 1743.

2. Par exemple, celle de Fiquet, 1762 (que Desnoiresterres signale comme la plus exacte, et qui — notons-le — porte la mention : « de la Tour pinxit 1736 »); de même celle de Cathelin, 1763.

3. Celles de Folkema (1738, en tête des *Éléments de la Philosophie de Newton*, Ledet; voir Bengesco, II, 27); de Langlois, 1784.

4. Celle de Balechou (1748; voir une note de Decroix, dans les *Mémoires sur Voltaire*, 1826, t. II, p. 364). Voltaire regarde à gauche; la main droite tient un livre. — Il y a la mention : « peint par La Tour en 1736. »

gauche; il semble que le graveur ait simplement travaillé d'après l'image reflétée dans un miroir. Différente au contraire est une préparation de la collection Jules Strauss, que reproduit M. Maurice Tourneux dans son *La Tour*, p. 9 : dans cette préparation, des plus expressives, faite, à n'en pas douter, pour le pastel de 1735, Voltaire, vu presque de face, apparaît plus jeune que dans le portrait connu de tous, plus jeune et plus éclatant d'esprit et de force, en dépit de ses rides précoces.

P. 528, n. 1. « L'abbé Moussinot avait choisi M. Ferrard »; lire : « Fessard », cf. p. 566.

P. 543, *à Pitot, 4 août 1738* : « si c'est lui qui écrit contre moi au sujet de la trisection de l'angle », cf. p. 526, à l'abbé Prévost, juillet 1738, P. S.

P. 550, n. 2 : « cet encrier dont parle Voltaire dans sa lettre 880 », lisez : 883 (p. 501).

P. 551, *à Thieriot, : 7 août 1738* « l'extrait du P. Castel », le compte rendu qu'avait fait le P. Castel des *Eléments de la Philosophie de Newton*, dans les *Mémoires de Trévoux*, v. p. 495, à Maupertuis, 15 juin 1738.

P. 552, *à Helvétius, le 10 août 1738*. Cette lettre paraît antérieure à celle d'août 1738 à Thieriot, p. 541. Il ne semble pas, p. 553, qu'Helvétius soit jamais venu à Cirey, tandis que le 2 août Voltaire dit : « nous avons ici un fermier général..., c'est le jeune Helvétius. »

P. 553, *de Demoulin, 12 août 1738* : « notre vie reconnaissance »; lire : « notre vive reconnaissance. »

P. 556, *à Thieriot, 14 août 1738*. Dans la traduction, en note, « car j'ai près de moi leurs réflexions philosophiques »; lisez : « car j'ai près de moi les *Mémoires philosophiques* », collection de travaux publiée par la Société Royale de Londres, analogue aux *Mémoires* de nos Académies. M. Bremond (et non Brumond), de l'Académie (française) des Sciences, traduisait les Philosophical Transactions cette année-là même (4 vol. in-4°) et Voltaire avait souscrit à cette traduction.

P. 560, n. 2, erronée. La lettre de Frédéric, 14 septembre (p. 577) répond au n° 925, et la réponse au n° 928 est du 30 sept., p. 579.

P. 566, *à Moussinot, 2 septembre 1731*; 5e alinéa : « un graveur nommé Fessard vient de m'écrire. » On trouvera sa lettre, du 30 août, dans Desnoiresterres, *Iconographie voltairienne*, p. 14, Cf. ici p. 528, n. 1.

P. 577, n. 1, erronée. Voltaire a répondu à cette lettre du 3 août, le 11 sept. Il vient de recevoir, le 14 sept., la lettre n° 925, datée d'août, sans indication de quantième,

P. 582, *à Frédéric, sept. ou octobre 1738*. Cette lettre du 18 octobre 1738 a été publiée en 1885 d'après l'original et dans son entier par M. Stengel, dans la *Zeitschrift für neufr. Sprache und Litteratur*, Band VII (p. 73), en même temps que d'autres lettres de Voltaire à Frédéric, les unes déjà publiées en tout ou en partie (Moland, nos 1360,

1463, 1480, etc.), les autres inédites, et six lettres au landgrave de Hesse, toutes inédites. M. Bengesco n'a pas eu connaissance du travail de M. Stengel (E. Ritter).

Tome XXXV. P. 68, *à Moussinot, 10 décembre 1738* : « Faites presser Hébert, je vous prie, » Hébert, bijoutier-orfèvre, chargé de faire un nécessaire en argent pour Mme du Châtelet; cf. p. 302, à Moussinot, 9 juillet 1739.

P. 82, *de Frédéric, 25 décembre 1738*, avant-dernier alinéa : « Acipius », lire : « Apicius ».

P. 160, *à d'Argental 5 février 1739*, avant-dernier alinéa. « Si... il ne lui a point envoyé le *Mémoire*. » Le *Mémoire*, c'est, non pas, comme le dit Moland, « celui que Jore désavoue dans ses lettres des 20 et 30 décembre 1738 », mais la *Voltairomanie* tout entière. Cf. p. 97 (à Thieriot, 7 janvier 1739), 106 (à Thieriot, 9 janvier), etc. — Thieriot avait aussi envoyé à Frédéric sa lettre du 31 décembre 1738 à Mme du Châtelet, lettre qualifiée par Voltaire le 12 février, p. 167, de factum contre Mme du Châtelet. Ce 12 février, Voltaire ne savait pas encore au juste si Thieriot avait envoyé à Frédéric la *Voltairomanie*. Du moins le dit-il à Thieriot, peut-être pour tirer de lui un aveu.

P. 212, *à M***, 13 mars 1739*. Cette lettre très importante est adressée à M. des Alleurs l'aîné, philosophe baylien (p. 40, à Formont, 11 novembre 1738). Cf. 7 mars 1739, p. 206 : « je répondrai à M. des Alleurs », et p. 50, à M. le comte des Alleurs, 26 novembre 1738. La comparaison des lettres du 26 novembre 1738 et du 13 mars 1739 montre bien que le destinataire est le même.

P. 225, n. 2 « le comte d'Argenson, ministre de la guerre ». Il ne le fut qu'à partir de janvier 1743. P. 254, n. 3 (16 avril 1739, du Mis d'Argenson), on voit qu'il était alors chancelier du duc d'Orléans.

P. 232, *de Mme du Châtelet à d'Argental, 2 avril 1739*, vers la fin : « Je veux que votre ami et moi nous puissions vivre quelques jours avec vous au palais Lambert. » Eug. Asse imprime aussi : « quelques jours. » Peut-être faudrait-il lire : « quelque jour. »

P. 234, *à Moussinot, 3 avril 1739*, 7e alinéa : « comme vous savez en général, contre la *Voltairomanie*. » La virgule, ainsi placée, me paraît produire un contresens et devoir être transportée après « savez ».

P. 241, *Déclaration de l'abbé Desfontaines, 4 avril 1739*; cf. p. 291, dernière ligne (au Mis d'Argenson, 21 juin 1739).

P. 254, *au Mis d'Argenson, 16 avril 1739*, 4e alinéa : « le Mémoire » : *Mémoire sur la Satire*, v. Bengesco, II, 34.

P. 257, *à Thieriot, avril 1739* : « ma lettre à l'abbé Dubos » : cf. p. 29, n. 3.

P. 260, *à Moussinot, 25 avril 1739* : « je reçois votre lettre du 24 avril ». L'une des deux dates est fausse : ce doit être celle du 25[1].

1. Dans le manuscrit (B. N. f. fr. 15208; lettre 126) les mots « ce 25 » sont d'une

P. 262, *à Frédéric, 25 avril 1739.* La note 5 est erronée. C'est au camp de Philipsbourg en 1734 que Voltaire put être pris pour un espion. Le colonel du régiment était alors Louis-François de Bourbon, né en 1717 : v, p. 466, n. 3. Cf. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 47.

P. 269, *au Mis d'Argenson, 2 mai 1739*, 2e alinéa : « Il y a près d'un an que j'ai dit en vers au prince royal... » L'épître *Sur l'usage de la science dans les princes* étant de 1736 (Frédéric l'avait reçue le 7 novembre, v. Bengesco, I, 225), « près d'un an » surprend. La lettre à d'Argenson est bien de 1739; il faudrait donc lire « plus d'un an ». Et l'indication chronologique serait encore bien vague.

P. 285, *à Berger, 17 juin 1739*, 2e ligne : « réformé à la suite d'un procès ». L'expression « réformé à la suite de » surprend d'abord, mais elle est habituelle à Voltaire; cf. t. XLVI, p. 508, à Laus de Boissy, 7 décembre 1769 : « je ne suis qu'un vieux laboureur réformé à la suite des *Éphémérides du citoyen* »; t. XLVII, p. 481, à Richelieu, 20 juillet 1771 : « je me trouve, Monseigneur, réformé à votre suite. »

P. 292, n. 1 : remplacer « du 1er septembre » par « de juillet ou d'août »; cf. p. 320.

P. 296, *à d'Argental, 28 juin 1739.* Le chevalier de M... est évidemment le chevalier de Mouhy, qui écrivait à Voltaire à une adresse convenue.

P. 302, *à Frédéric, Bruxelles, juillet 1739*, ajouter : vers le 20, la lettre étant écrite au retour d'Enghien, que Voltaire a quitté le 18 juillet.

P. 304, *à d'Argens, 18 juillet 1739*, écrite, non à Bruxelles, mais à Enghien, au moment de partir pour Bruxelles.

P. 306, *à Mlle Quinault, 27 juillet 1739.* « Je lis actuellement *le Siège de Calais* », nouvelle historique de Mme de Tencin, 1739-40, 2 vol. in-12.

P. 310, *au Mis d'Argenson, 28 juillet 1739*, ajouter à la note de Clogenson : Hérault fut nommé en 1739 intendant de Paris et conseiller d'État. — *P. 311*, dernier alinéa : « mon manuscrit est enfin tombé à Prault » : cf. p. 228, à Prault, 26 mars 1739.

P. 316, *de Frédéric, 15 août 1739.* C'est la réponse à la lettre faussement datée du 1er septembre, p. 320[1]. — *P. 317*, 1er alinéa, après les vers : « j'attends avec bien de l'impatience les actes suivants de *Mahomet* ». Frédéric avait reçu le 9 août (p. 313) le premier acte,

plume plus grosse et d'une encre moins noire que le corps de la lettre. (Celle-ci est autographe.)

1. Depuis que j'ai rédigé ces notes sur la correspondance de Voltaire, j'ai eu un moment entre les mains le 1er volume (1736-1740) de la *Correspondance de Frédéric avec Voltaire*, publiée par R. Koser et H. Doysen, Leipzig, 1908 (B. N. 8° M 1304). Ces éditeurs ont bien vu que le n° 1189 de Moland répondait au 1193. Je laisse mon travail absolument intact, n'ayant pas le temps de le confronter avec celui de MM. Koser et Droysen. Il y aura chance que nous soyons dans le vrai, partout où nous nous accorderons. MM. Koser et Droysen ont imprimé en partie sur des originaux conservés aux archives royales de Prusse.

envoyé par Voltaire vers le 20 juillet (p. 303). Dans la lettre faussement datée du 1er septembre, Voltaire dit à Frédéric (p. 321) qu'il aura dans quinze jours le deuxième acte de *Mahomet*. Ce second acte, il l'envoie le 12 août (p. 314), et Frédéric l'a reçu le 9 septembre. Pour les 3e et 4e actes, v. p. 331, 338, 342; pour le 5e, p. 345.

P. 320, *à Frédéric, Bruxelles, 1er septembre 1739*, date fausse, comme on l'a vu déjà. Voltaire est parti de Bruxelles le 18 août; il était à Cambrai (p. 319) entre le 20 et le 25 sans doute, marchant à petites journées; le 5 septembre, il écrivait de Paris à Cideville. Il n'était évidemment pas à Bruxelles le 1er septembre. Cette lettre 1193, qui répond au n° 1171, 26 juin, est de la fin de juillet ou du début d'août au plus tard. Suivons le « nectar jaune de Hongrie »: il doit nous mener agréablement à bon port et à bonne date. Le 16 mai Frédéric annonce l'intention de faire partir le vin de Hongrie et l'ambre (p. 276); Voltaire demande le 30 mai (p. 278) que le vin soit voituré chez le duc d'Aremberg (à Enghien). Le 26 juin (p. 293), Frédéric envoie le vin chez le duc d'Aremberg. Vers le 20 juillet, au retour d'Enghien, Voltaire écrit de Bruxelles (p. 302) : « un homme qui a eu le bonheur de voir mon jeune Marc-Aurèle nous a apporté de sa part [à Enghien] une lettre charmante, accompagnée d'écritoires d'ambre et de boîtes à jouer » : c'est la lettre 1160, mai, p. 276; à Bruxelles même, Voltaire vient de recevoir (p. 303) une lettre du 7 juillet. Il va écrire (p. 304) à M. de Superville, médecin que lui a procuré Frédéric. Enfin, p. 320, Voltaire dit avoir appris par M. Schilling que le vin est débarqué dans la cave du duc d'Aremberg; le même Schilling lui a rendu la lettre du 26 juin :

> Adieu, monsieur de Superville,
> Mon ordonnance est du bon vin,
> Frédéric est mon médecin,
> Et vous m'êtes fort inutile.

A quoi Frédéric répond, en vers également, le 15 août, p. 316. — Mais cette dernière date est-elle exacte? Sans doute, car, p. 318, Frédéric dit : « je serai le 18 à Berlin. » Et Voltaire répond en septembre (p. 331) aux « deux lettres... du 8 et du 15 août, qui *lui* ont été renvoyées à Paris. » D'ailleurs la lettre du 26 juin a dû arriver à Voltaire en juillet, et le n° 1193, où il promet à Frédéric qu'il va vite travailler à achever le second acte de *Mahomet*, est antérieur au n° 1188 (12 août) où il dit l'avoir envoyé. La lettre 1193 a donc été écrite à la fin de juillet ou dans les tout premiers jours d'août, à temps pour que Frédéric y ait répondu le 15.

P. 322, *à César du Missy*, n. de Beuchot : « Je la crois de septembre 1739 ». Elle est plutôt d'août, antérieure au départ pour Paris : cf. « je vais passer deux ou trois mois en France, après quoi je reviendrai à Bruxelles » avec ceci, p. 324 à Cideville, 5 septembre, de Paris : « je vais chercher, pour un mois, quelque gîte tranquille ».

P. 324, *à M***, 26 septembre 1739*, à l'abbé de Rothelin? Cf. p. 561 à Thieriot, jour de Noël 1740.

P. 341, *à Cideville, 15 octobre 1739* : « de dîner ensemble, avec cet opéra... » Ne faut-il pas lire : « avant cet opéra... »? On allait à l'opéra dans l'après-midi, vers quatre ou cinq heures.

P. 341, *à M. l'envoyé de... 18 octobre 1739* : sans doute à l'envoyé de Sardaigne, M. de Solar; cf. p. 377 à d'Argental, 2 février 1740.

P. 341, *à Frédéric, 18 octobre 1739*. Noter que Voltaire, dans cette lettre, ne dit rien de la longue pièce de vers que nous lisons dans la lettre de Frédéric, 9 septembre. Et Frédéric, le 6 novembre, p. 346, ne s'étonne pas du silence de Voltaire. Cela rend suspecte la présence des vers dans la lettre du 9 septembre, à moins que, chose fort possible, la lettre du 18 octobre et celle du 6 novembre ne soient incomplètes.

P. 344, *à Mlle Quinault, 19 novembre 1739* : « aux deux frères », d'Argental et Pont-de-Veyle : v. p. 306, 27 juillet, 2e alinéa : « à vous et à votre ami »; l'ami, c'est Pont-de-Veyle.

P. 352, *à Moussinot, 26 décembre 1739* : « l'affaire du sieur Collens. » Il s'agit de tableaux saisis à la douane : cf. p. 319, à Mme de Champbonin, août 1739; p. 367, 4°, à Moussinot, 12 janvier (décembre) 1740. — P. 352 : « me demander (?) de la fausse déclaration ». Voltaire a oublié « compte ».

P. 361, n. 1 : « Voltaire venait de retoucher *le Fanatisme* ». Ajoutez : et de faire *Pandore* (p. 356, 369), et *la Dévote* (ou *la Prude*) : p. 373.

P. 366, *à Moussinot, 12 janvier 1740*. « Je reçois votre lettre du 10 ». Est-ce possible? (Voltaire est à Bruxelles.) D'après le contenu (3°), la lettre est antérieure à celle que Voltaire envoie de Rethel au lieutenant de police, p. 350, et doit être du 12 décembre, écrite en route. La lettre à Moussinot du 26 décembre 1739, p. 352, est aussi antérieure à la lettre datée du 12 janvier, p. 366. Cf. : « je persiste dans mon idée », p. 352. C'est une idée que Voltaire a émise p. 367 (4°). Le voyage de l'abbé Moussinot à Bruxelles eut lieu en juillet 1739 : p. 302, 309. — N'oublions pas que, d'après Courtat (préface, p. II), les autographes de Voltaire à l'abbé Moussinot ne portent à peu près jamais le quantième, le mois et l'année, et que c'est Van Praet, conservateur de la Bibliothèque royale, qui a fait le classement chronologique de ces lettres, « après en avoir régularisé le plus possible toutes les dates [1] ».

P. 369, *à Helvétius, 19 janvier 1740*. Après la première phrase, le sens demande un point d'interrogation.

P. 371, *à Helvétius, 24 janvier 1740*. « Tout cela a fini par des procédés indignes. » Mme du Châtelet s'est brouillée avec König à Paris en

1. Depuis que j'ai rédigé cette note, j'ai vu à la Biblioth. Nation. le ms (fonds français, 15208; lettre n° 130). Voltaire a daté simplement « ce 12 ». Le mot « janvier » est d'une autre main et d'une autre encre. Courtat aurait donc dû le mettre entre parenthèses aussi bien que « 1740 ».

septembre ou octobre 1739 : v. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 314; cf. ici p. 493, à Maupertuis, 9 août 1740.

P. 374, *à d'Argental, 29 janvier 1740.* Date fort douteuse : la lettre est écrite au moment d'un départ (avant-dernier alinéa de la p. 375) : or, dans les lettres suivantes il n'est plus question de départ. Voltaire discute des remarques de d'Argental sur *Zulime* : or, p. 380 (16 février 1740), il écrit au même d'Argental : « J'étais si dégoûté à Paris des deux derniers actes de *Zulime* que je les laissai parmi mes paperasses inutiles chez l'abbé Moussinot. Je n'en ai pas ici la moindre trace. » La lettre datée du 29 janvier (Bruxelles) doit avoir éte écrite le 29 octobre 1739, avant que Voltaire quittât Paris.

P. 385, *à Frédéric, 23 février 1740*, 4e alinéa : « i guomini », lire : « gli uomini ». — Vezzeggiare = caresser, flatter; spegnere = éteindre, faire disparaître.

P. 389, *à Falkener, 2 mars 1740*, 1er alinéa : « that the persues », lire « pursues »; — p. 390, avant-dernier alinéa : « He would fain intice me tho that pleasant journey »; lire : « entice me to that... »; — dernière ligne : « if yo continue »; lire : « if you continue ».

P. 414, note erronée; sur Jacques de Roubaix, cf. p. 487, note de Kehl. Mais Van Robais n'est pas la même personne que des Roubais. Van Robais établit à Abbeville une fabrique de drap fins en 1665 : v. *Siècle de Louis XIV*, chap. xxix, éd. Rebelliau et Marion, p. 495.

P. 424, *à Berger, 26 avril 1740*, avant-dernier alinéa : « il y a une lettre de milord Hervey »; on attend : « à milord Hervey »; cf. p. 451, à Moussinot, 7 juin 1740 : « une copie de ma lettre à milord Hervey. »

P. 428, *à Fréderic, mai 1740.* Ne faut-il pas une virgule après le deuxième vers? « Sauvé de la foule importune, Du courtisan trop assidu... ».

P. 444, *à Mlle Quinault, 3 juin 1740*, à la fin : « si on voulait quelque chose d'intrigué... » : allusion à *la Prude*.

P. 454, *à Van Duren, 13 juin 1740*, dernière ligne : cf. *Siècle de Louis XIV*, ch. xxi, n. de Voltaire, à propos de Boufflers, éd. Rébelliau-Marion, p. 338, n. 3.

P. 474, *à Frédéric, juin 1740*, ligne 12 : « si le roi de France envoie complimenter V. M. par qui je le désire » : par le Mis d'Argenson.

P. 475, *à Mme de Champbonin, juin 1740.* Il est très douteux que cette lettre, placée dans Beuchot au mois d'octobre 1742, soit de juin 1740. Quand il l'écrit, Voltaire a vu récemment et durant très peu de temps Mme de Champbonin. Cela ne convient pas à juin 1740. Voltaire toucha barre à Cirey dans la première quinzaine de novembre 1739 (à Frédéric, novembre 1739, dernier alinéa, p. 346).

P. 494, n. 4. Voltaire, le 3 octobre 1739, ignorait la querelle. Mais peut-être n'eut-elle lieu qu'en octobre. La lettre du 24 janvier à Helvétius n'est peut-être pas de 1740 (p. 370 : « il y a bientôt huit ans que je demeure dans le temple de l'amitié et de l'étude »).

P. 499, *au comte de Caylus, 21 août 1740* : « un devoir sacré m'arrête

dans des liens que je ne comprends point » me paraît absurde. Voltaire explique à tous ses correspondants quels liens l'unissent à Émilie et combien il aime ses liens. Je lis : « que je ne romprai point. » Cf. t. XXXVI, p. 3 : « M. Gresset rompra sans doute ses chaînes à Paris pour aller prendre celles d'un roi à qui on ne peut préférer que Mme du Châtelet » (à Helvétius, 7 janvier 1741).

P. 501, *à d'Argens, la Haye, août 1740*. Voltaire est arrivé à la Haye le 19 juillet (p. 484) et était de retour à Bruxelles dans les premiers jours d'août (v. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 285). Il se trouvait de nouveau à la Haye en septembre (p. 506, 15 septembre 1740, à Schulenbourg) et en octobre (p. 514, à d'Argens, 2 octobre). La lettre de la p. 501 pourrait bien être de 1736 et avoir été écrite non à la Haye, mais à Cirey. D'après Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, I, 59, la *Philosophie du bon sens* a été composée en Hollande 23 ans avant l'arrêt de brûlure, qui est du 6 février 1759. Il y cite une lettre du 18 octobre 1736 comme visant la *Philosophie du bon sens*. Cf. encore 20 décembre 1736, à d'Argens. Le ton, p. 501 (« Adieu, monsieur »), est d'ailleurs celui des lettres de 1736. En 1740, Voltaire est bien plus familier.

P. 513, *à Frédéric, 22 septembre 1740* : « que vous aimez la France et ne le craignez point » ; lisez : « et ne la craignez point. »

P. 513, *à Thieriot, 29 septembre 1740* : « *Dissimulator opis*, etc. » Hor. *Ep.* I, IX, 9.

P. 515, *à d'Argens, 2 octobre 1740*, 2e ligne : « il a un roi de Prusse » ; lisez : « il y a ».

P. 515, *de Frédéric, octobre 1740*. La réponse de Voltaire est du 17 octobre, p. 528. La lettre de Frédéric pourrait bien avoir été écrite le 7 octobre, et être incomplète d'un alinéa, celui que cite Voltaire p. 533 (18 octobre, à Camas). Cf. notes de Beuchot p. 520 et 533. Car la lettre datée de Remusberg, 7 octobre, p. 519, n'est pas à sa place.

P. 519, *de Frédéric, Remusberg, 7 octobre* (note 3, corriger 29 novembre en 28 novembre : p. 550.) Date fausse. Frédéric répond ici p. 521, au sujet du jeune Luiscius, à la lettre de Voltaire du 7 octobre (p. 518). P. 519, l'arrivée de Voltaire à Berlin est toute proche, or la première lettre où Voltaire parle de ce voyage est celle du 25 octobre, p. 538; cf. 27 octobre, à Helvétius, p. 541 : « Mme du Châtelet est à Fontainebleau ; je vais *peut-être* à Berlin. » P. 521, dernier alinéa : « je ne sais où cette lettre vous trouvera ; je serai toujours fort aise qu'elle vous trouve proche d'ici » ; or Voltaire a quitté la Haye le 4 ou le 5 novembre seulement (p. 543, 544). Le 21 octobre, p. 535, Frédéric ne parle nullement de la prochaine venue de Voltaire à Berlin et se montre encore très content des services a lui rendus par Voltaire contre Van Duren : ton tout différent p. 521. Bref, la lettre donnée comme du 7 octobre a bien l'air d'être la réponse à la lettre de Voltaire du 25 octobre et doit avoir été écrite au début de novembre. Voltaire l'a reçue le 28 novembre à Berlin, p. 538. Moland donne (p. 538, n. 1) cette

lettre du 25 octobre, écrite à la Haye, pour la réponse à la prétendue lettre du 7. Mais il se contredit p. 519, n. 3, et 550, n. 4, où il remarque que Voltaire reçut *à Berlin* le 28 novembre cette même lettre du soi-disant 7 octobre.

P. 520. Faire attention à la note de Beuchot sur les altérations de la correspondance entre Voltaire et Frédéric (cf. Bengesco, III, 203) et corriger cette note par ce que j'ai dit à propos de la lettre de Frédéric, octobre 1740, p. 515.

P. 525, *de Frédéric, 12 octobre 1740*. C'est la réponse à la lettre du 22 septembre ; elle est évidemment antérieure à la prétendue lettre du 7 octobre (v. le début de chacune d'elles).

P. 526, *à Frédéric, octobre*. Doit être postérieure au 7 octobre : p. 527, 7e ligne, « mise dans les gazettes ». C'est le 7 octobre que fut imprimé dans la *Gazette d'Amsterdam* le *Sommaire des droits... sur Herstall* (Bengesco, II, 37). — La lettre est du 13 octobre 1740, à la Haye (v. Zeitschrift für neufr. Spr. u. Litt., 1885, p. 76) et a subi de fortes altérations.

P. 538, *à Frédéric, 25 octobre 1740*, n. 1 : « réponse à la lettre 1355 » ; non, mais à la lettre 1359 (12 octobre).

P. 541, *à Hénault, la Haye, le 31 octobre*. Une lettre inédite publiée par M. Stengel (Zeitschrift, 1885, p. 79, est datée « à Leyden ce 31 octobre 1740 ». Autre lettre inédite (p. 81) : « à Leide, ce 3 novembre 1740 ».

P. 551, n. 2. La *Zeitschrift*, 1885, p. 94, publie ces stances avec le billet qui les accompagne, billet daté du « jeudy ».

P. 565, *à Thieriot, 1740*. « Voici une lettre pour M. D*** », sans doute M. de la Popelinière.

(*A suivre.*) CH. CHARROT.

COMPTES RENDUS

René Canat. **La Renaissance de la Grèce antique (1820-1850)**. *Paris, Hachette*, 1911, 1 vol. in-16 de III-291 pp.

M. René Canat s'est proposé d'étudier « l'hellénisme en France pendant la période romantique ». C'est en effet une question de savoir si la Grèce a été connue au temps des romantiques, et c'en est une autre de savoir ce qui est entré de « grec » dans la pensée et l'art d'un Hugo ou d'un Quinet. Ces deux questions sont connexes, mais distinctes : aussi M. C. a-t il jugé bon de les traiter séparément. Réservant pour un second volume l'étude proprement littéraire de l'hellénisme des romantiques, il étudie dans celui-ci le « milieu » où s'est épanoui cet hellénisme, c'est-à-dire le monde des voyageurs, des savants et des simples « curieux »de choses grecques. Cette scission peut paraître arbitraire ; car d'une partie à l'autre, les renvois sont inévitables, inévitables aussi les empiétements. Quinet est à la fois un voyageur et un écrivain. Est-il possible de l'étudier « en tant que voyageur » dans un volume, et « en tant qu'écrivain » dans un autre ? Cette division est un peu scolastique et artificielle ; mais elle est commode, et donne plus de clarté à l'exposé des faits.

Car les faits sont nombreux, et leur évolution complexe. M. C. distingue deux étapes dans la renaissance de l'hellénisme : avant 1830, après 1830. Dans chacune de ces étapes s'élabore une certaine conception de la Grèce antique.

A partir de 1820, l'esprit français, déjà orienté vers l'antiquité grecque par Chateaubriand et Chénier, s'intéresse de plus en plus précisément au passé de la Grèce, dont le présent l'occupe si fort. La guerre de l'indépendance profite à Léonidas comme à Canaris. Les premiers voyageurs, Fauvel, Pouqueville, Marcellus, Lebrun, Quinet, remettent la Grèce en honneur. On n'en parcourt pas seulement le sol, on y commence des fouilles. La découverte de la Vénus de Milo, les travaux de la Commission de Morée, les mémoires de Letronne, de Raoul-Rochette, de Quatremère de Quincy relèvent le prestige de l'archéologie classique. Madame de Staël et W. Schlegel aidant à mieux comprendre l'idéal hellénique. Les lettres grecques reviennent à la mode. La philosophie de Cousin, la *Symbolique* de Creuzer, les théories religieuses de Benjamin Constant rattachent cette renaissance à des préoccupations profondes et durables.

De cette première renaissance, voici les résultats. On réagit contre ce que M. C. appelle spirituellement « la Grèce des boudoirs ». On continue encore à goûter Anacréon et le *Jeune Anacharsis*, plutôt que les œuvres fortes. Mais déjà une réaction se dessine : elle est dûe surtout à Villemain et à P. L. Courier. On voit plus de réalisme dans la littérature grecque. On en voit aussi davantage dans la sculpture. La théorie du « beau idéal » est battue en brèche ; Eméric-David, Kératry, Raoul-Rochette proclament que le caractère essentiel de l'art grec n'est pas la « grandeur calme » ni l'élégance badine, mais la vie. Nous sommes déjà loin du XVIIIe siècle. Mais nous ne sommes pas encore à l'idéal parnassien ; c'est entre 1830 et 1850 que se fera la transition.

L'activité n'est pas moins grande pendant cette période que pendant la précédente. Tout d'abord, à vrai dire, on semble se détourner de la Grèce antique. La Grèce moderne mieux connue lui fait tort, à la fois parce qu'elle absorbe la curiosité des politiciens et parce qu'elle mécontente les « amateurs », qui la trouvent trop vulgaire. Heureusement les archéologues, Le Bas, Raoul-Rochette, viennent à la rescousse. L'École d'Athènes est fondée ; d'abord simple école d'humanisme, elle devient une école d'érudition le jour où elle est rattachée à l'Académie des Inscriptions. Sous l'influence de l'Allemagne, la curiosité philologique se développe et se manifeste jusque dans les Revues. C'est l'époque des éditions Didot, des cours de Patin et de Ch. Magnin. Sainte-Beuve et Villemain applaudissent à cet essor de la philologie, qui va donner à l'humanisme plus de sérieux. Même activité chez les archéologues, dont la science se « segmente » et s'organise. Académie des Inscriptions, Académie des Sciences morales, Académie des Beaux-Arts rivalisent de zèle. Désormais la Grèce est vraiment « restaurée en dignité » Le Parnasse peut se fonder.

En effet, l'idée qu'on se fait de la Grèce se rapproche insensiblement de l'idée parnassienne. On sépare de plus en plus rigoureusement la Grèce de Rome, détruisant ainsi une confusion séculaire. En même temps on se plaît à exalter « l'énergie » des sculpteurs d'Egine et d'Olympie. Ottfried Müller met à la mode les rudes Doriens. Puis, par réaction, on revient à la Grèce familière, à Théocrite, à l'*Odyssée*. Enfin, aux environs de 1850, la conciliation s'opère entre ces deux tendances opposées, l'équilibre s'établit. On proclame que le génie grec possède à la fois la vigueur et la grâce, la familiarité et l'élégance. C'est toute la définition de l'atticisme, et en effet on aboutit, en définitive, à l'atticisme. Désormais la Grèce est entièrement comprise, et dans son idéal le plus parfait. C'est la précieuse conquête de trente années d'efforts.

On saïsit l'intérêt des recherches de M. C.; son vaste tableau possède le le double avantage de coordonner ce que l'on savait déjà, et de mettre en lumière un grand nombre de faits méconnus. Le livre est d'une très grande richesse de détails, tous significatifs, sur les archéologues, voyageurs, philologues, humanistes de l'époque romantique. La valeur documentaire de ce « catalogue » très vivant serait plus considérable encore si l'auteur avait annexé à son récit une « prosopographie », comme on dit en Allemagne, et une bibliographie sommaire. A chaque fois que le nom d'un personnage nouveau paraît dans le récit on souhaiterait de lire en bas de la page une note analogue à celles du manuel de M. Lanson, indiquant en quelques lignes les principaux faits de la vie de ce personnage et la date de ses œuvres. Un tableau chronologique n'eût pas été inutile non plus.

En effet, la matière de ce livre, même restreinte comme nous le disions au début, est encore tellement riche que M. C., malgré son ingéniosité et l'habileté de sa composition, n'est pas arrivé sans peine à l'organiser. Je crains qu'une première lecture ne laisse à beaucoup l'impression un peu confuse d'un défilé de noms et d'œuvres. C'est en reprenant le livre qu'on arrive à en dégager les idées essentielles. Son unité apparaît alors. L'évolution du goût français en matière d'hellénisme se dégage nettement, et l'on voit fort bien par quels *corsi e ricorsi* les Français sont passés de la Grèce d'*Anacharsis* à celle des *Poèmes antiques*. Et en définitive, on a l'impression d'une grande aisance dans le maniement et l'interprétation des faits.

Il est pourtant un point à propos duquel on pourrait reprocher à l'auteur un peu d'arbitraire. Son ouvrage commence *ex abrupto*. Pourquoi partir de 1820, et ne nommer avant cette date que Chateaubriand et Chénier? La renaissance de l'antique est bien antérieure à eux, et elle fut considérable. On en trouvera un brillant résumé aux premières pages de l'*Hubert Robert* de M. de Nolhac. M. Louis Bertrand lui a consacré un beau livre que M. C.

ne mentionne qu'une fois, et en passant (p. 70, n.) Et sans parler de l'activité de l'Académie des Inscriptions [Cf. MAURY, *L'Académie des Inscriptions*] et des philologues comme d'Ansse de Villoison, on ne pouvait dédaigner Barthélemy. Le retentissement de son livre dans le monde des lettres a été considérable, et Chateaubriand lui-même a mis à profit le *Jeune Anacharsis*. M. C. semble croire que la renaissance de l'hellénisme a été une réaction contre *Anacharsis*. N'empêche que c'est de là qu'on est parti. Cet ouvrage a contribué à remettre à la mode l'antiquité, et une antiquité moins fausse qu'on ne le dit. La Grèce de Barthélemy est loin d'être « la Grèce des boudoirs ». Sainte-Beuve a pu, au tome VII des *Lundis*, en parler favorablement.

Le grand défaut de cette renaissance est de ne pas avoir été purement grecque, et M. Canat ne s'est intéressé qu'à l'hellénisme pur. Mais le « gréco-latinisme » a été la préface nécessaire à ce qui a suivi, puisque M. C. dit lui-même que c'est seulement après 1830 qu'on a nettement distingué la Grèce de Rome. Si imparfaite qu'eût été cette première renaissance, M. C. aurait pu ne pas la passer sous silence.

Cette remarque a d'ailleurs son intérêt au point de vue littéraire. Les écrivains sont souvent en retard sur la science contemporaine. Les romantiques ont peut-être été plus influencés pas l'érudition de la fin du XVIIIe siècle que par celle de la Restauration. Inversement le mouvement d'érudition de 1820-1850 n'explique-t-il pas le Parnasse plutôt que l'école romantique? Mais n'anticipons pas sur le second volume de M. Canat.

La documentation du livre, qu'il serait difficile de contrôler par le menu, est vaste, et paraît bien solide. Voici quelques remarques faites au passage. P. 52 : Le rôle de Dumont d'Urville dans la découverte de la Vénus de Milo est moins réel que ne le dit M. C. (cf. MAURICE BESNIER dans la *Revue des Études anciennes*, 1908). — P. 65 : A propos de l'Académie des Inscriptions, il eût été bon de rappeler l'ouvrage de Maury dont j'ai parlé plus haut. — P. 87 : Le « tableau chronologique des amants d'Hélène » « dressé » par Petit-Radel doit être inspiré de celui d'Hygin, § LXXXI. — P. 247 : Le mot de Sainte-Beuve sur les bergers de Théocrite « qui sentent la présure » est un mot de Théocrite lui-même (Idyll., VII, v. 16 : νέας ταμίσοιο ποτόσδον). — P. 30, note : Sur Fauvel, je n'ai pas vus indiqués les articles de M. Legrand dans la *Revue archéologique*, 1898. — Choiseul-Gouffier a lu à l'Académie des Inscriptions, le 24 avril 1816, et publié le 21 mai dans le *Moniteur* des *Considérations sur Homère, inspirées par l'aspect des lieux qu'il a rendus célèbres*, qui auraient certainement intéressé M. C. — De même, à propos des premiers Athéniens, les *Annales de l'Est* ont publié, en 1893, de bien amusants souvenirs de Ch. Benoît. — M. C. aurait trouvé aussi d'utiles renseignements dans les papiers d'Eugène Piot [cf. *Journal des Savants*, janvier 1911] et dans la thèse de M. Lovinesco sur les voyageurs français en Grèce au XIXe siècle.

Cet ouvrage est d'une lecture très agréable. M. C. écrit très finement, avec une élégance qui n'est jamais affectée [1]. Il marque d'un trait juste les choses et les hommes, et met bien les unes et les autres à leur rang. Chaque auteur vient à sa place, et le portrait qui en est tracé est souvent amusant autant qu'instructif : voyez les silhouettes de Fauvel, de Raoul-Rochette et de Letronne. Les variations du goût français sont notées avec de délicates nuances, sauf peut-être en ce qui concerne l'influence de Winckelmann, dont le nom revient à plusieurs endroits sans que l'on se fasse une idée bien précise de sa réputation en France. Et cela aussi vient peut-être de ce que M. C. n'est pas remonté assez haut dans la chronologie. Quoiqu'il en soit, son livre est une contribution très neuve à l'histoire littéraire, comme à l'histoire de l'art

1. Prenons garde cependant aux métaphores malencontreuses. (P. 115) : « Courier avait du moins respiré en Italie *un parfum de Grèce*. »

et des doctrines artistiques : car il a su parler avec autant de verve et de compétence des arts et des lettres, et c'est là, en même temps qu'une excellente méthode, un attrait de plus pour le lecteur.

Louis Hogu.

Jean Calvin. **Institution de la Religion chrestienne.** — Texte de la première édition française (1541), réimprimé sous la direction d'Abel Lefranc, par Henri Chatelain et Jacques Pannier. — *Paris, H. Champion*, 1911, 2 vol. in-8° de 57 + 841 pages.

Depuis longtemps la critique a reconnu la valeur littéraire de l'*Institution de la Religion chrestienne,* « par sa date, le premier de nos livres que l'on puisse appeler classique, » a dit Brunetière [1]. Bien peu nombreuses pourtant sont les études consacrées à ce premier monument de l'éloquence française. C'est que jusqu'à présent l'effort des travailleurs s'est heurté à de grands obstacles. L'extrême rareté des exemplaires originaux était pour décourager la bonne volonté de tout lettré que n'aiguillonne point une curiosité de bibliophile. D'édition critique, il n'en existe qu'une, celle qui forme le trente et unième des quatre-vingt-quatorze volumes du *Corpus Reformatorum.* Encore n'est-il pas moins difficile de l'utiliser que de l'acquérir : le texte dont elle reproduit la teneur n'est pas authentique et le lecteur soucieux de connaître la véritable rédaction de Calvin doit aller la chercher dans les variantes.

En effet, les éditeurs du *Corpus,* Baum, Cunitz et Reuss, conformément à la méthode généralement adoptée pour l'établissement des éditions critiques, ont pris pour base de leur édition la dernière récension de l'*Institution* publiée du vivant de Calvin. Ils ont réimprimé intégralement le texte de la traduction française que Calvin donna, en 1560, de son édition latine de 1559. Cette dernière rédaction, latine d'abord, puis française, diffère considérablement des rédactions qui s'étaient succédé depuis la première édition latine de 1536. Elle s'annonce elle-même comme augmentée d'un tel accroissement qu'on la peut presque « estimer un livre nouveau ».

Or, les éléments nouveaux de la rédaction latine de 1559 sont certainement de Calvin. Mais dans le texte de la traduction française de 1560, ces additions complémentaires traduites du texte latin de 1559 présentent tant d'inexactitudes et de contresens que les éditeurs du *Corpus Reformatorum* se sont eux-mêmes refusé à voir dans cette partie de la traduction l'œuvre de Calvin. A partir du VIIe chapitre du 1er livre, ils ne reconnaissent plus comme authentique cette traduction des additions de 1559. Ils déclarent même qu'il n'est pas vraisemblable que Calvin ait contrôlé ce travail maladroitement exécuté. Ainsi, de leur propre aveu, dans cet ouvrage français qui traduit la rédaction latine définitive de Calvin, une bonne moitié du texte ne peut être attribuée à Calvin.

En 1894, M. Lanson, dans la *Revue historique*, reprit l'examen de cette question de l'authenticité du texte de 1560. Il établit d'abord que les éditeurs du *Corpus* s'étaient exagéré la portée des fautes de la version de 1560. Il découvrit ensuite l'explication de ces fautes, inadvertances et contresens dans un passage d'une Lettre-Préface de l'édition de l'*Institution* donnée par Colladon en 1576. Calvin, préparant la version française de son *Institution* de 1559, avait dicté une foule de choses tant à son frère Antoine qu'à un domestique faisant office de secrétaire ; il avait inséré, en maints endroits, des pages arrachées d'un exemplaire français précédemment imprimé et surchargées

1. *Histoire de la littérature française classique*, t. I, p. 227.

de notes et ratures; les défaillances de la traduction devaient être imputées aux secrétaires et au réviseur. Exécutée dans de telles conditions de précipitation et d'incurie, l'édition de 1560 n'est pas un travail proprement littéraire. Le vrai texte de l'*Institution* française, concluait M. Lanson, le seul dont il y ait à tenir compte, c'est le texte de 1541.

Cette même conclusion s'imposa à M. Lefranc, au cours d'une série de conférences sur Calvin écrivain, faites à l'École des Hautes Études en 1907-1908. Pour juger de l'originalité de la prose de Calvin, il dut l'étudier à l'apparition de l'*Institution* française, 1541, et dans le texte de 1541. Mais, nous l'avons dit, ce texte, dans l'édition du *Corpus Reformatorum* n'est donné qu'en variantes, si fâcheusement découpé et émietté qu'il est impossible d'en suivre le développement et de se le représenter dans son exacte teneur. Une réimpression du texte de 1541 s'imposait donc comme indispensable pour l'étude de l'*Institution* française.

Cette réimpression nous l'avons aujourd'hui. Grâce aux travaux de M. Lefranc et de ses collaborateurs, MM. Chatelain, Pannier et un anonyme, grâce à la libéralité de Mme la marquise Arconati-Visconti, qui a fait les frais de cette édition, l'œuvre capitale de Calvin nous est maintenant restituée dans sa primitive splendeur. Nous pouvons l'étudier directement, sans avoir au préalable à noter, transcrire et rassembler les variantes de l'édition du *Corpus Reformatorum*.

Le texte de cette réimpression reproduit aussi exactement que possible, page pour page, un exemplaire de l'édition de 1541 qui appartient à Mme Alfred André. Les éditeurs ont respecté la ponctuation de l'original et peut-être eût-il été préférable de substituer résolument la ponctuation moderne à cette ponctuation si souvent illogique et erronée. En principe, le texte n'a été corrigé que dans le cas où la reproduction identique en eût été « impossible ou trop peu raisonnable ». Encore a-t-on pris soin de mettre sous les yeux des lecteurs, dans un index placé à la fin du second fascicule, les graphies fautives de l'original. Malgré toute leur application, les éditeurs en ont laissé quelques-unes dans le texte. Voici celles que j'ai relevées au cours de ma récension :

P. IX l. 2, au lieu de : « j'entreprens la cause *comme* de tous les fidèles et mesme celle de Christ : » lire : « j'entreprends la cause *commune*... » leçon garantie par le texte latin de l'*Institutio* de 1539, Cf. *Calvini Opera*, dans le *Corpus Reformatorum*, t. I, p. 259 : « Verum *communem* piorum omnium... causam complector. »

P. 159, l. 39, au lieu de : « macules par lesquelles chasteté et *incontinence* est entachée et sa pureté est souillée », lire : « chasteté et *continence* ». Cf. *Calvini Opera*, t. I, p. 416 : « sunt enim ejusmodi vitia, veluti maculæ quædam quibus *castitatis puritas* conspurcatur. »

P. 216, l. 24, au lieu de : « qu'ils n'aient *tasché* la bride » lire : qu'ils n'aient *laschè* la bride. »

P. 231, l. 30, au lieu de : « toute obscurité de parolles eust esté comme *cachetter* pour couvrir leurs erreurs, » lire : « eust esté comme *cachettes*... »

P. 316, l. 35, au lieu de : « Que *ses* asnes dressent les aureilles » lire : « que *ces* asnes dressent les aureilles » Cf. *Calvini Opera* t. I, p. 700 : « Hic, hic aures asini *isti* arrigant. »

P. 358, l. 29, au lieu de : « l'Evangile *ne* cela est différent d'avec la Loy », lire : « l'Evangile *en* cela. »

P. 434, l. 1, au lieu de : « devant l'*advencement* de Christ » lire : « devant l'*advenement*. » Cf. *Calvini Opera*, t. I, p. 802 : « ante Christi *adventum*. »

P. 452, l. 28, au lieu de : « et *qu'on en fait* pas tant de controversies... » lire : « et *qu'on n'en fait* pas tant de controversies. »

P. 541, l. 39, (à propos de la nécessité de prier en langue vulgaire) au lieu de : « si tu rendz grâces de son *nom* entendu : celuy qui tient le lieu d'un

ignorant, comment dira-il amen à ta benediction? » lire : « Si tu rendz grâces de son *non* entendu... », (*ex sono non intellecto*).

P. 634, l. 27, au lieu de : « qu'ilz s'efforcent de *montrer* plus hault que je ne les puis conduire, » lire : « qu'ilz s'efforcent de *monter*. » Cf. *Calvini Opera*, t. I, p. 1000 : « sed multo altius *assurgere* contendant. »

P. 788, l. 18, au lieu de : « nul de nous n'est si fort et bien disposé *qui* se haste en ceste course d'une telle agilité qu'il doibt, » lire : « nul de nous n'est si fort et bien disposé *qu'il* se haste... » Cf. *Calvini Opera*, t. I, p. 1127 : « Nemini tantum suppetit in terreno hoc corporis carcere roboris ut justa cursus alacritate festinet. »

Cette dernière erreur de graphie se répète fréquemment. M. Chatelain a relevé de nombreux emplois de *qui* pour *qu'il* ou *qu'ilz* et inversement de *qu'il* ou *qu'ils* pour *qui*. Cette confusion en explique une autre qui, me semble-t-il, a échappé aux éditeurs : c'est celle de *si* pour *s'il* ou *s'ils*. J'en ai relevé trois cas P. 610, l. 8 : Au lieu de : « *si* naissent pecheurs », je lis : « *s'ils* naissent pecheurs » leçon garantie par la graphie correcte de la phrase précédente : « *s'ilz* naissent en corruption. »

P. 718, l. 19, au lieu de : « car *si* ne grandissent jamais jusques à porter quelque légère viande, il est certain que jamais ilz n'ont esté nourris de bon lait... » je lis : « car *s'ils* ne grandissent... »

Inversement, p. 705, l, 23, la phrase suivante est inintelligible à moins de substituer à *s'ilz* l'adverbe *si*, au sens de *pourtant* : « S'ilz nyent qu'ils leurs déffendent le sacrement mais la volupté de l'acte charnel, *s'ilz* [lire *si-pourtant*] n'eschappent ilz pas encore ainsi [à mon raisonnement].. Car ilz enseignent... »

Comment rendre compte de cette double confusion de *si* et *qui* avec *s'ils* et *qu'ils*? Dans le dernier des trois cas cités, on peut supposer que le prote lisant *si* et ne comprenant pas que ce *si* avait le sens de *pourtant* l'a corrigé en *s'ilz*, sans s'apercevoir que le pronom sujet *ilz* était exprimé après le verbe : « *si* n'eschappent *ilz* pas. » Mais dans les autres cas, est-il admissible qu'ayant sous les yeux *qu'ilz* et *s'ilz*, il ait imprimé *qui* et *si*? N'est-il pas évident que *si* et *qui* étaient réellement le texte du manuscrit? Or, il est fort possible que Calvin ait prononcé *qui* pour *qu'il* et *qu'ils*, *si* pour *s'il* et *s'ils* : dès le XVe siècle, l'*l* dans *il* est amuie, se prononce faiblement. Mais est-il vraisemblable que, la plume à la main, Calvin ait pris si peu de soin de distinguer les éléments d'une proposition? que lui, le logicien par excellence, ait confondu *si* avec *s'il* ou *s'ils* et *qui* avec *qu'il* ou *qu'ils*? N'est-il pas préférable de supposer qu'il a eu parfois recours à un scribe, qu'il a dicté une partie du manuscrit destiné à l'imprimeur et que nous avons dans *qui*, mis pour *qu'il* ou *qu'ils* et *si* pour *s'il* ou *s'ils* la notation servile de sa prononciation par quelque secrétaire?

Cette question mériterait d'être examinée par les éditeurs, qui annoncent pour le troisième fascicule de cette publication une série d'études sur le vocabulaire, la syntaxe et le style de Calvin, un article sur l'imprimeur de l'*Institution*, une comparaison de l'*Institution* avec les ouvrages théologiques antérieurs, etc. Ce troisième fascicule contiendra en outre quelques textes documentaires; les sept premiers chapitres de la version française de 1560, traduction authentique de l'édition latine de 1559, la concordance des quatre recensions françaises de l'*Institution* et des extraits de la rédaction latine de 1539.

Déjà toutes les questions relatives à la formation littéraire de Calvin, aux origines de l'*Institution*, à la préparation et à la publication du texte de 1541, à l histoire du texte de l'*Institution* jusqu'en 1560, etc., ont été traitées par M. Lefranc dans l'Introduction qui précède le premier volume. On s'associe volontiers, lorsqu'on a lu l'*Institution* dans le texte de 1541 à la protestation qu'il élève, après M. Lanson, contre la prétendue « tristesse » dont on fait,

depuis le jugement de Bossuet, le caractère du style de Calvin. Mais il y a lieu de remarquer d'abord que la sentence de Bossuet a été altérée par la plupart des critiques et commentateurs, qui l'ont écourtée. En effet, c'est par comparaison avec le style de Luther que Bossuet juge celui de Calvin *plus triste*. « Car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude... Son style qui était *plus triste*, était aussi plus suivi et plus châtié. » *Histoire des variations*, livre IX. En outre ce mot *triste* n'implique ni monotonie ni ennui, il ne comporte aucun sens péjoratif. Il signifie tout simplement *austère*, comme dans le passage où La Bruyère regrette de ne pas trouver dans les sermons mondains, cette « *tristesse* évangélique » qui en devrait être l'âme (éd. Servois, II, p. 220) ou dans ce portrait qu'il trace de l'ambitieux surveillant ses moindres gestes : « Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une *triste* circonspection dans sa conduite et dans ses discours » (éd. Servois, t. I, p. 323). Le jugement de Bossuet sur le style de Calvin est donc moins défavorable qu'il ne paraît au premier abord et l'on n'est pas surpris de rencontrer, dans le même livre, à quelques pages de là, un nouvel éloge du *beau style* de Calvin.

JEAN PLATTARD.

M. GILBERT CHINARD, **L'exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle, d'après Rabelais, Ronsard, Montaigne**, etc. *Paris, Hachette*, 1911, in-18, XVII-246 p.

Les découvertes et conquêtes lointaines de la fin du XVe et du XVIe siècles ne pouvaient pas manquer d'avoir un retentissement profond sur la pensée de l'Europe occidentale, et en particulier sur la pensée française. L'idée qu'on se faisait du monde devait en être transformée. Contre l'autorité des saints Pères et des conciles l'existence des antipodes allait être expérimentalement vérifiée, et la croyance aux monstres fantastiques, aux hommes qui n'ont qu'un œil ou qui se nourrissent de parfums, aux faunes et aux flores chimériques dont Pline et Solin avaient peuplé les régions lointaines, allait peu à peu reculer devant des relations exactes. Et que de questions allaient se poser! Si saint Augustin avait nié les antipodes parce que leurs habitants n'auraient pas pu être des descendants d'Adam, que devait-on penser des sauvages de l'Amérique séparés de nous par de grands océans, et serait-on obligé de renoncer à la croyance que tous les hommes ont également participé à la faute originelle et à la rédemption? Ces hommes étaient-ils vraiment des hommes? Avaient-ils des droits, et les chrétiens étaient-ils liés envers eux par des devoirs? Et puis tout le dogmatisme traditionnel, qui formait comme la charpente de la pensée, devait être ébranlé à la fois : à considérer tant de régimes politiques et jusqu'à des peuples qui vivent sans loi, comment ne serait-on pas amené à examiner la légitimité de ses propres institutions? Comment tant de conceptions morales si diverses n'inquiéteraient-elles pas nos certitudes? Comment la vue de tant de croyances religieuses ne troublerait-elle pas notre foi? Le vieux monde devait en venir à douter de lui-même, jusqu'à proclamer avec Rousseau la faillite de sa civilisation, et à projeter chez les sauvages de l'Amérique son rêve d'innocence et de félicité.

Il nous fallait une étude qui nous fît voir cet ébranlement des pensées et des imaginations, et qui en suivît la répercussion à travers notre littérature. M. Chinard nous en offre aujourd'hui la partie relative au XVIe siècle, et il nous promet de continuer. Il étudiera l'*exotisme américain* à travers toute notre littérature. A vrai dire, surtout au XVIe siècle, l'excitation de la

pensée produite par la découverte de l'Amérique ne se distingue pas bien toujours d'autres excitations du même genre. Sans parler de la découverte de l'antiquité, qui dévoilait des civilisations troublantes, sur bien des points les enseignements des Indes orientales se confondaient avec ceux des Indes occidentales, et les sauvages de « deçà » piquaient la curiosité presque autant que ceux qui habitaient par-delà l'océan. M. Chinard ne l'ignore pas. Il pouvait néanmoins sans grave inconvénient limiter son sujet comme il l'a fait. D'ailleurs, par les prestigieux monceaux d'or dont elle étourdissait les imaginations, et par la grande leçon de cosmographie que comportaient les navigations vers l'occident, l'Amérique a agi plus profondément que les Indes orientales sur la vie intellectuelle de l'Europe comme aussi sur sa vie économique.

M. Chinard passe en revue les principaux ouvrages qui ont fait connaître en France le nouveau monde. Ce sont d'abord des traductions, car la leçon devait venir des navigateurs espagnols et italiens, qui avaient pris l'initiative des grandes entreprises et que les marins français ne devaient imiter que plus tard. Elles vulgarisent d'abord des récits de voyages, ceux de Colomb et d'Américc Vespuce surtout, puis des histoires générales des Indes, qui conduisent les conquérants fort avant dans l'intérieur du continent, les fameuses *Décades* de Pierre Martyr et l'histoire d'Oviedo. Viennent ensuite les relations des expéditions françaises : expéditions de Jacques Cartier et de Roberval au Canada (1534, 1535 et 1541), celle de Villegagnon au Brésil (1555), qui est contée par le cordelier Thévet (1558) et par le calviniste Jean de Léry (1578), enfin les pitoyables tentatives des protestants en Floride avec Ribaut (1562 et 1565) que font connaître le brave charpentier Le Challeux et le fougueux Chauveton. Dans chacun de ces écrits M. Chinard suit d'une manière fort intéressante le prolongement des légendes qui au moyen âge avaient cours sur le Catay, les unes, toutes bourrées des chimères de Pline et de Solin, qui faisaient des pays lointains le repaire d'êtres monstrueux et terribles, les autres exactement opposées, qui plaçaient dans ces mêmes régions le Paradis terrestre des chrétiens et l'âge d'or des païens, et qui devaient s'épanouir dans le rêve de Jean-Jacques Rousseau. Il pèse aussi dans chaque ouvrage la somme de connaissances exactes qu'il apporte, propres à faire reculer la légende, et cette somme est petite en général chez les explorateurs qui débarquent dans les régions où l'or abonde, relativement grande, au contraire, chez un Jacques Cartier, normand d'origine, homme pratique qui veut laïsser aux marins ses successeurs des informations précises, et qui aborde dans des pays pauvres et mal peuplés, peu propres à donner l'essor aux imaginations. Mais plus une relation est exacte, moins aussi elle parle à la sensibilité et à l'imagination et plus, en conséquence, ses chances de succès sont petites, si bien que le progrès des idées ne se fait qu'avec une extrême lenteur. Puisqu'il s'agissait en tout ceci avant tout de la diffusion des idées, peut-être M. Chinard aurait-il pu nous informer davantage du succès obtenu par chacun des ouvrages qu'il analyse, du nombre des éditions qui en ont été publiées. Peut-être aurait-il pu s'attarder moins longuement à la narration de Le Challeux, récit très court, peu original en somme, et qui (sauf erreur de ma part) n'a eu que deux éditions, toutes deux de la même année 1566, vite oubliées, et nous parler davantage de la traduction de Lopez de Gomara, ouvrage étendu, qui a été réimprimé à bien des reprises dans la seconde moitié du XVIe siècle, et qui a jeté dans la circulation une masse considérable de notions, vraies ou fausses, d'ailleurs, peu importe, mais très curieusement recueillies. L'essentiel, en tout cas, est que le caractère propre de chaque ouvrage est marqué avec précision et avec justesse; les analyses sont judicieuses, sobres, alertes et rendent la lecture du livre vraiment attachante (voyez par exemple l'excellent chapitre sur Jean de Léry).

M. Chinard nous présente ses auteurs avec une intelligence nette de l'impression qu'ils ont dû faire sur leurs contemporains, avec beaucoup de sympathie aussi, trop de sympathie peut-être quelquefois, au risque de grossir leur mérite ; mais c'est là un défaut qui porte en soi sa compensation.

La répercussion de tous ces récits de voyages dans les œuvres littéraires, il faut le reconnaître, est encore assez peu considérable. On la sent chez Rabelais, chez quelques poètes comme Ronsard et Jodelle, mais elle n'est vraiment importante que chez Montaigne. M. Chinard en a conscience, et il ne cherche pas à se faire illusion. Inutile de dire que la nature sauvage du nouveau monde, les savanes à perte de vue, les forêts vierges, qui saisiront plus tard avec tant de force l'imagination d'un Châteaubriand et la troubleront d'une ivresse si pénétrante, n'inspirent encore aucun de nos écrivains. M. Abel Lefranc avait déjà montré que dans leur orientation générale, les pérégrinations de Pantagruel au quart livre retiennent quelque chose du grand projet patriotique de Cartier et de Roberval qui cherchaient un passage vers les Indes par le nord-ouest. M. Chinard a bien fait d'ajouter fort peu aux indications déjà données et de se montrer sobre de rapprochements. En vérité l'imagination de Rabelais, tout imprégnée de la cosmographie du moyen âge et de l'antiquité, roule très peu d'éléments empruntés aux découvertes de ses contemporains. Même le rapprochement que propose M. Chinard (p. 54), avec une réserve très prudente d'ailleurs, entre l'abbaye de Thélème et l'abbaye du roi de Calicut ou le palais d'Attabalipa chez Pierre Martyr, ne me paraît pas convaincant. Plus significatifs sont quelques vers de Jodelle et de Ronsard qui déjà opposent les vertus des sauvages et leur bonheur aux vices et aux misères de notre civilisation corrompue, mais ce ne sont là que des échappées furtives, que des rêves d'un instant contredits par leur œuvre entière, et l'Amérique n'est pour eux qu'une faible source d'inspiration poétique.

Elle parle bien davantage à l'imagination et à la pensée de Montaigne. Remercions d'abord M. Chinard de nous avoir appris que, outre les ouvrages de Gomara, il avait étudié certainement l'histoire des Indes de Benzoni dans la traduction Chauveton. Sans doute il a encore lu d'autres ouvrages du même genre et notamment la *Cosmographie* de Munster qu'il possédait certainement, puisque nous avons conservé son exemple muni de sa signature, mais pour la plupart nous sommes réduits à des conjectures. Pour l'histoire de Benzoni, qui est un ouvrage important, un long emprunt de Montaigne ne permet aucun doute. Et voilà un livre de plus, un livre très intéressant, que nous pouvons inscrire au catalogue de sa « librairie ». Beaucoup d'autres viendront s'y joindre, je l'espère, mais je n'accepte pas la démonstration de M. Chinard en ce qui concerne la relation de Jean de Léry. Elle repose principalement sur le rapprochement que voici :

Montaigne (II, XII).	Léry (chap. VII, p. 109, éd. de 1578).
Les bestes nous monstrent assez combien l'agitation de nostre esprit nous apporte de maladies. Ce qu'on nous dit de ceux du Brésil qu'ils ne mouroient que de vieillesse, on l'attribue à la sérénité et tranquillité de leur air, je l'attribue plutost à la sérénité et tranquillité de leur âme deschargée de toute passion, pensée ou occupation tendue ou desplaisante; comme gens qui passoient leur vie en une admirable simplicité et ignorance, sans lettres et sans loy, sans roy, sans religion quelconque.	Davantage combien que plusieurs parviennent jusques à l'âge de cent ans ou de six vingt ans, peu y en a qui en leur vieille âge ayent les cheveux ni blancs ni gris. Choses qui pour certains monstrent non seulement le bon air et bonne température de leur pays, mais aussi (eux toujours buvant vrayement à la fontaine de Jouvence) le peu de soin et de souci qu'ils ont des choses de ce monde. Et de fait comme je le montreray encore plus amplement ci-après, tout ainsi qu'ils ne puisent en façon que ce soit en

Et d'où vient ce qu'on veoid par expérience que les plus grossiers et les plus lourds sont plus fermes et plus désirables aux exécutions amoureuses, et que l'amour d'un muletier se rend souvent plus acceptable que celle d'un honnête homme, sinon qu'en cettuy-ci l'agitation de l'âme trouble sa force corporelle, elle la rompt et la lasse comme elle lasse et trouble ordinairement soy-mesme.

les sources fangeuses, ou plutost pesticentieles, dont descoulent tant de ruisseaux qui nous rongent les os, succent les moelles, atténuent le corps et consument l'esprit, brief nous empoisonnent et nous font mourir devant nos jours; assavoir en la desfiance, en l'avarice qui en procede, aux procès et brouilleries, en l'envie et l'ambition, aussi rien de tout cela ne les tourmente moins, les domine et les passionne.

Le passage de Montaigne qu'allègue ici M. Chinard n'a pas été écrit d'une seule venue. La phrase sur les Brésiliens est une addition postérieure à 1588, tandis que le contexte se lisait déjà dans l'édition de 1580. La réflexion de 1580 n'était donc pas suggérée, suivant toute apparence, par les sauvages du Brésil, dont nulle mention n'était faite, et quant à l'addition postérieure à 1588 elle vient, semble-t-il, non de Jean de Léry, mais d'Osorio ou de Simon Goulard, son traducteur, que Montaigne étudiait à cette époque[1] et qui s'exprime ainsi :

« La terre est fertile, plaisante et si salubre qu'il n'est gueres besoin d'y (au Brésil) user de médecine : car ceux qui meurent sont emportés plustot de vieillesse que de maladie....

« Ils n'ont connoissance de lettres quelconques, vivent sans religion, sans loy, ne s'aident de poids ni mesures, ne sont sujets à roy quelconque. » (Liv. II, chap. xv).

Il est bien vrai que plusieurs remarques sur les Brésiliens se retrouvent à la fois dans la relation de Jean de Léry et dans l'essai de Montaigne sur les Cannibales; mais il ne saurait en être autrement. Le matelot interrogé par Montaigne avait en effet visité précisément les mêmes pays que Léry, peut-être en même temps que Léry; il avait parlé à Montaigne des mêmes sauvages, observés dans les mêmes régions. Les récits de Thévet et de Léry présentent, eux aussi, beaucoup d'observations communes, et M. Chinard ne s'en étonne pas, puisque Thévet et Léry étaient tous les deux des compagnons de Villegagnon. Quoi de surprenant dès lors à ce que le témoin de Montaigne se rencontre à la fois avec Thévet et avec Jean de Léry? Les rapprochements possibles, qui jamais ne comportent des expressions identiques, paraissent peu probants quand on songe à cette circonstance particulière, et aussi à l'usage de Montaigne d'emprunter souvent les mots avec les idées. M. Chinard vient de nous donner de cet usage, avec l'histoire de Benzoni, un exemple de plus après tant d'autres. Je persiste donc à rapprocher la relation de Jean de Léry, aussi bien que celle d'André Thévet, d'ailleurs, du chapitre de Montaigne uniquement pour y contrôler les témoignages de notre philosophe, et non pour en chercher la source. Si j'insiste, c'est que ce petit problème dépasse la simple question, à tout prendre peu importante et nécessairement incertaine, de savoir si Montaigne a possédé la relation de Jean de Léry dans sa « librairie ». M. Chinard conclut de sa discussion que Montaigne nous a sciemment trompés. Montaigne a déclaré que ses renseignements sur les Cannibales lui venaient de première main, de témoins oculaires qu'il a fréquentés et de sauvages rencontrés à Rouen, et il a ajouté que, content de cette information, il évitait de se reporter aux cosmographes qui toujours lui sont suspects. En lui opposant des citations de Léry, M. Chinard pense le prendre en flagrant délit. « Il en coûte, nous dit-il, d'accuser Montaigne d'avoir voulu tromper

1. On me permettra de renvoyer à mon ouvrage sur les *Livres d'histoire moderne utilisée par Montaigne*, p. 96.

ses lecteurs, on ne peut malheureusement ici lui accorder qu'une confiance très limitée.... Il nous est bien difficile de croire que Montaigne ne se soit pas servi de l'ouvrage du pasteur protestant pour vérifier les assertions du fidèle serviteur qui avait de si bons yeux et qui avait si bien mis à profit, son voyage au Brésil. Les tendances moralisatrices de Léry devaient du reste plaire tout particulièrement à Montaigne, qu'il semble à beaucoup d'égards annoncer. » Malgré ces apparences, jusqu'à nouvelle information, je reste persuadé que Montaigne n'a pas « voulu nous tromper ».

Mais ce sont là des points de détail. L'intérêt de l'étude de M. Chinard est ailleurs : il est dans l'analyse des états de pensée et de sensibilité provoqués chez Montaigne par la découverte de l'Amérique. Chez lui l'ébranlement est considérable. Il est merveilleusement ouvert à toutes les influences de son temps. Presque toutes les conséquences philosophiques du voyage de Colomb sont aperçues par lui. Non seulement il idéalise la vie des sauvages et l'état de nature avec une puissance d'imagination bien autre que Ronsard, mais tant de coutumes amoncelées par Gomara l'aident à confondre le dogmatisme moral et politique sous toutes ses formes (voir l'essai *De la coustume*, I, 23). Ailleurs, dans l'*Apologie de Sebonde*, une collection de croyances et de pratiques religieuses relevées chez les Américains, collection très singulière et très hardie, où il montre que les dogmes et les rites du christianisme se retrouvent chez des peuples qui n'ont eu aucune communication avec l'Europe chrétienne, ne laisse pas d'être étrangement inquiétante pour le dogmatisme religieux de ses lecteurs. Quand il écrit : « C'eust esté pyrrhoniser, il y a mille ans, que de mettre en doute la science de la Cosmographie, et les opinions qui en estoient receuës d'un chacun; c'estoit heresie d'avouer des Antipodes... », il indique d'un mot le coup porté à l'autorité religieuse par la cosmographie nouvelle.

M. Chinard n'est pas à blâmer de n'avoir pas insisté sur tous les points de vue qu'on pouvait envisager, puisque beaucoup d'entre eux ont été indiqués ailleurs. Peut-être aurait-il pu les rappeler en quelques pages afin que son étude donnât une impression plus complète de la place occupée par la découverte de l'Amérique dans la pensée de Montaigne. Il a préféré développer une idée très intéressante qui n'avait pas encore été mise en lumière; montrer l'évolution de la pensée de Montaigne de la curiosité amusée qui inspire le chapitre *Des Cannibales* (1579-1580) à la protestation humanitaire de l'essai *Des Coches*, contre les cruautés exercées aux Indes par les Espagnols (1586-1588). Je ne fais ici qu'une simple réserve : n'abusons pas de l'idée d'évolution. Nous la compromettons à vouloir tout expliquer par elle. J'hésite en présence d'une phrase comme celle-ci : « Ne vaut-il pas mieux reconnaître qu'entre 1580 et 1588 un progrès s'était effectué dans l'âme et dans le cœur de Montaigne, que sa conception du monde s'était élargie, et qu'il était devenu vraiment meilleur? » Il est possible, mais d'autres explications aussi sont possibles, celle-ci en particulier que si en 1579 Montaigne ne nous montre pas ses sentiments humanitaires en nous parlant des Indiens, c'est qu'à cette date les circonstances l'ont amené à nous entretenir non des Mexicains, mais des Cannibales, qui n'avaient pas eu à souffrir de la part des Espagnols. Peut-être, pour manifester l'indignation de 1588, avait-il besoin non de « devenir meilleur », mais seulement d'être invité par son sujet à exprimer sa bonté naturelle. Je ne sais si Montaigne est devenu plus compatissant avec l'âge. C'est possible, mais ce n'est pas certain. Dès l'édition de 1580 il a de belles indignations contre les cruautés de ses contemporains. Il a su de mieux en mieux se dégager de ses livres, s'exprimer lui-même, puiser aux sources vives de ses impressions et de ses sentiments. Peut-être bénéficions-nous en partie dans le chapitre *Des Coches* de ses progrès dans l'art de se faire connaître plutôt que de progrès moraux hypothétiques. Mais cette petite chicane sera la seule. Toute cette partie

mérite une pleine approbation. M. Chinard nous montre très bien, sinon peut-être l'évolution d'un point de vue à l'autre, du moins l'opposition des deux points de vue, l'intérêt de chacun d'eux et l'originalité en ce temps-là de l'éloquente protestation de Montaigne. Il a bien raison de dire encore que si l'élargissement de l'âme de Montaigne se fait parfois avec ses livres et à leur instigation, il sait aussi se faire malgré eux, contre eux, contre Gomara, auquel les crimes de ses compatriotes semblent presque naturels. Il eût pu rappeler à ce sujet les protestations de Montaigne contre la torture et contre les procès de sorcellerie, qui partent de son cœur autant que de sa raison, et qui confirment avec une singulière éloquence le point de vue qu'il indique.

Montaigne est presque seul en son temps à prendre la défense des sauvages et à proclamer leurs droits, de même qu'il est presque seul à chercher chez eux un point d'appui pour faire la critique de notre civilisation. Et Montaigne ferme le XVIe siècle. Il a fallu près de cent ans pour qu'un philosophe vît avec clarté les conséquences que comportait la découverte de l'Amérique. Voilà qui est instructif. Nous sommes trop portés à croire que les suites logiques d'une idée se déroulent avec la même rapidité que les termes qui les expriment, et qu'elles prennent immédiatement possession des esprits. En fait elles se heurtent à des obstacles, à bien des habitudes de pensée, à des préjugés, et il faut souvent longtemps pour qu'on puisse les réaliser pleinement et pour qu'elles portent tous leurs fruits. M. Chinard ne contredirait pas, j'en suis persuadé, cette leçon qui se dégage très fortement de son livre. Dans les volumes suivants, à travers plus de deux siècles de littérature, il nous montrera de nouvelles conséquences se dégageant peu à peu des mêmes faits. Il a en main un sujet des plus intéressants, et il a montré qu'il sait le traiter avec une excellente méthode. Nous lui souhaitons bon succès pour la suite de ses enquêtes, et nous le remercions d'avance des résultats instructifs qu'elles ne manqueront pas de donner.

P. VILLEY.

E. SCHÜTTE. **Jean-Jacques Rousseau. Seine Persönlichkeit und sein Styl.** *Leipzig, Xenien-Verlag*, 1910. — **Annales J.-J. Rousseau.** Tome VI, 1910. *Genève, Jullien*, etc. — E. FAGUET. **Vie de Rousseau.** *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, s. d. — G. VALLETTE. **J.-J. Rousseau Genevois.** *Paris, Plon-Nourrit, Genève, Jullien*, 1911. — A. DIDE. **J.-J. Rousseau, le protestantisme et la Révolution française.** *Paris, Flammarion*, s. d. — P. VILLEY. **L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau,** *Paris, Hachette*, 1911.

L'ouvrage de M. SCHÜTTE est intéressant, par ses mérites qui sont grands aussi bien que par ses erreurs. Il applique à Jean-Jacques le mot de Buffon : « le style c'est l'homme ». M. Schütte juge l'homme avec clarté, élégance et pénétration. Rousseau vécut indifférent aux exigences des goûts mondains. Il n'obéit qu'à lui-même; il ne souffrit que de l'éternelle antithèse entre sa volonté généreuse et ses passions fiévreuses. Il inclina très vite vers ce bonheur qui, par crainte des hommes et de l'action, se réfugie dans la contemplation intérieure et la solitude. Son style est né de son tempérament. Il a écrit pour s'exprimer, non pour plaire aux gens du monde; il a cherché non la précision des idées mais l'intensité de l'émotion; il a parlé et « crié » son style, plutôt qu'il ne l'a calculé. Parce que son regard a été absorbé tout entier par la vision intérieure il n'a eu du monde concret que des percep-

tions d'ensemble. Son style s'anime non par la précision du pittoresque mais par l'âme de l'auteur qui mêle à toutes choses la flamme de sa passion. Les oppositions et antithèses se multiplient parce que le caractère de Jean-Jacques est tout entier dans les contrastes. Enfin sa phrase est une phrase musicale parce qu'elle est une phrase parlée et qui doit agir sur les sens. Toutes ces conclusions de M. Schütte sont solides. Elles témoignent d'une lecture sagace et diligente. Elles sont exprimées avec une netteté élégante et vigoureuse. Elles font du livre l'un des meilleurs qu'on ait publié en Allemagne sur Jean-Jacques. Il y faut seulement quelques réserves.

Il y en a qui atteignent non M. Schütte mais la destinée qui fit de lui un Allemand. Il possède évidemment notre langue aussi sûrement qu'il se peut. Mais il l'a apprise plutôt qu'il ne l'a vécue, comme tous ceux qui étudient une langue qui n'est pas la leur. Il y a dans toutes les langues des nuances d'usage que la pratique quotidienne peut seule discerner. Rousseau, dit M. Schütte, a tendance, par son penchant pour la vie intérieure, à animer des abstractions. Exemple : « un mortel effroi glace mon cœur »; abstraction personnifiée sans doute, mais si banale et si ancienne à cette date que la valeur métaphorique est effacée. Exemples de métaphores que M. Schütte juxtapose : « je sens d'avance le poids de votre indignation — le cœur se mourait sous le poids de la volupté. » La première image était d'usage constant; la seconde est neuve; sa valeur est toute différente. On pourrait multiplier les chicanes. Elles atteindraient non le livre de M. Schütte mais toutes les études de style qui dépassent notre langue maternelle.

Il manque plus certainement à l'ouvrage des indications précises sur les habitudes de style des contemporains de Rousseau. M. Schütte s'en est informé; il nous en parle judicieusement. Mais il y aurait à préciser. L'originalité de Rousseau est grande. Elle est moins audacieuse que M. Schütte ne l'assure après bien d'autres. Oui, sans doute, le style d'un Voltaire ou d'un Duclos est un style rapide, incisif et sec; le style de Jean-Jacques est oratoire, périodique et chaleureux. Mais ce style oratoire, on n'en a jamais perdu au XVIIIe siècle la tradition. C'est celui qu'on enseignait dans les collèges; celui auquel s'exerçait l'ambition des jeunes gens qui apprenaient à *dilater* un sujet en « périodes de deux, trois ou quatre membres ». C'est celui qui demeure non pour les romans ou les « essais » mais pour l'éloquence, celle qui est d'église et celle qui est académique. Nous renvoyons M. Schütte aux pages inédites que M. Dufour a publiées au t. I (p. 213) des *Annales J.-J. Rousseau*. Il y verra quel est le style auquel Rousseau s'essayait lorsqu'il avait vingt-cinq ans et qu'il projetait aux Charmettes un Abrégé de chronologie. Il s'évertue à des périodes tortueuses, non parce qu'il est déjà lui-même, non parce qu'il s'échauffe et qu'il plaide, mais parce que c'était le style des « régents » qu'il lisait. M. Schütte loue de même Rousseau d'avoir méprisé les exigences du style noble. Ni plus ni moins que ses contemporains. Il s'excuse dans son premier *Discours* de ne pas parler en termes précis de ce qui sert « à la nourriture des hommes ». De 1750 à 1760 les sévérités de l'usage s'atténuent, même pour la poésie. Ceux qui parlent du ménage des champs revendiquent pour son vocabulaire le respect que l'on a pour ses vertus. Les « rusticités » et les « trivialités » de Rousseau ne sont pas plus insolentes que celles des Saint-Lambert, des Delille et de dix autres.

Tout cela n'est que nuances ou détails. Mais c'est le dessein même et le principe de M. Schütte qui nous semblent téméraires. « Stil ist der formal adäquate Ausdruck des schaffenden Künstlers für sein Erlebnis. » La formule n'est pas de M. Schütte mais il la fait sienne. Plus brièvement il tente de démontrer que *Lebenstyl = Sprachstyl*. Le style est le miroir de la vie. La doctrine est hasardeuse. Essayons de la préciser.

Rousseau, très évidemment, est un impulsif. C'est l'élan de son cœur qui

règle sa vie, non le calcul de sa raison. Concluons que son style est un style spontané, tout palpitant encore de l'ardeur véhémente qui emporte les mots comme l'émotion. C'est bien la conclusion essentielle de M. Schütte : « Daher trägt sein stil überall den Charakter des Unfertigen (p. 43). — Rousseau ist penseur, nicht écrivain (p. 62). — Sprunghaft, regellos wie seine Leidenschaft ist sein Satzbau in Affeckt ». Les pensées se pressent tyranniquement en lui « wie und wann sie wollen » (p. 176). Sa force est « improvisatorische » (p. 195). Prions M. Schütte d'étudier les manuscrits de Rousseau, non pas ceux des ouvrages dialectiques, mais ceux de la *Nouvelle Héloïse*, dans ces lettres où il n'est question ni d'éducation, ni de philosophie, ni d'économie rustique, mais d'amour, d'angoisse, de mélancolie. Nous possédons pour certaines d'entre elles, par exemple pour la promenade sur le lac, jusqu'à quatre ou cinq états qui s'espacent sur une durée de deux ou trois années. M. Schütte qui n'a pas eu la curiosité, cependant essentielle, des manuscrits y ferait de bien singulières découvertes. Il verrait que la première rédaction est profondément différente des textes qu'il a cités et commentés; que la splendeur d'émotion et d'éloquence ne s'est pas révélée d'un seul coup aux yeux éblouis de Jean-Jacques, que c'est par retouches et adjonctions patientes, méticuleuses que les troubles, les tortures et les mélancolies de Julie et de Saint-Preux ont précisé leurs visages. C'est dire que l'idée du roman et la vision d'ensemble d'une scène sont bien nées de ces forces obscures et toutes puissantes qui s'imposent d'un seul coup au rêve intérieur de Jean-Jacques. Mais Rousseau n'est pas un écrivain qui improvise; il est « homme de lettres », quoi qu'en dise M. Schütte. Il a acquis par dessus son caractère d'homme le caractère artificiel de ceux qui veulent non seulement « vivre leur vie », mais écrire, convaincre les autres, créer ce qui pourra s'emparer des cœurs. En même temps qu'un sentimental et un impulsif il est devenu un dialecticien et un « artiste ». Il s'est formé patiemment à toute une science du style, de l'effet dramatique. Et c'est cette science qu'il a mise au service de son tempérament. Par elle son style est voulu, réfléchi, conscient tout autant qu'instinctif et spontané.

Tout de même, il n'importe guère pour le caractère de Rousseau qu'il ait été ou non musicien. Sa vie aurait été la même, à peu près, s'il n'avait écrit ni le *Devin de village*, ni le *Dictionnaire de musique*. Seulement cet « accident » de son esprit est devenu la raison profonde de son style. M. Schütte étudie avec un soin légitime tous les aspects de ce style. Il n'oublie ni l'épiphora, ni l'anadiplosis, ni l'épanodos, ni l'épanastrophe, ni l'épanalepse. Il fait sa place à l'étude de l'harmonie du style; il écrit à son propos des pages précises, ingénieuses et justes. Seulement de ces pages nous en comptons 18 pour un volume qui en a 210. Or on pourrait à peu près soutenir qu'une étude sur le style de Rousseau devrait à peu près inverser les proportions; il y faudrait 180 pages sur la musique du style contre 20 qui étudieraient les images, la syntaxe, etc. Car Rousseau a remis la phrase périodique à la mode, il ne l'a pas créée. Bernardin de Saint-Pierre ou Chateaubriand ont créé la phrase pittoresque qu'il a ignorée, etc. Mais c'est lui, avant tout autre, qui a créé la phrase musicale. Pour les besoins de sa thèse M. Schütte suppose que cette harmonie est faite tout entière des correspondances secrètes entre le son des mots et l'émoi du cœur. Ce n'est vrai que pour une part. Que M. Schütte consulte les listes d'expressions doubles que Rousseau inscrit sur ses manuscrits pour se réserver de choisir. Il verra que, la plupart du temps, l'alternative n'intéresse en rien l'expression du sentiment (Ex : *chant* (d'oiseaux) ou *ramage*, *feuilles* ou *feuillage*). Il n'y a d'autre raison qu'une raison musicale. L'oreille de Jean-Jacques hésite et se décide, non son cœur. Nous renvoyons M. Schütte au chapitre de M. Lanson dans son *Art de la prose*; il fixe les lignes essentielles d'une étude sur le style de Rousseau; il la subordonne à des recherches de rythme et de mesure. L'étude

que M. Schütte nous donne sur le caractère de Jean-Jacques est excellente; son analyse du style est ingénieuse. Nous doutons seulement qu'il faille les subordonner strictement l'une à l'autre.

Il serait malaisé d'opposer à M. Courtois des objections de doctrine. Son travail sur le séjour de Rousseau en Angleterre que publie le t. VI des *Annales J.-J. Rousseau* s'abrite pas à pas derrière les documents. Ce n'est pas que M. Courtois dédaigne l'agrément du style et de ce que Buffon appelait les « grandes vues ». On noterait dans son récit des descriptions où se trahit discrètement avec le sentiment profond des beautés des choses l'art de les refléter avec une vivante clarté. Seulement M. Courtois a pensé qu'avant de juger Jean-Jacques il fallait le connaître. Les polémiques éloquentes et les récits pittoresques risquent encore de discuter sur des chimères et de prolonger de funestes légendes. Grâce à M. Courtois nous connaîtrons maintenant avec une méticuleuse précision, et jour par jour pour ainsi dire, ce que M. Faguet appelle une « époque climatérique », comment Rousseau vint en Angleterre, quelle vie il y mena, quels amis il y rencontra, quelles promenades lui furent chères, quelles inquiétudes et quelles folies l'y poursuivirent. Chaque date, chaque nom, chaque aventure s'appuie sur une lettre, sur un texte contemporain et authentique. M. Courtois donne en appendice une édition critique des lettres en partie inédites [1] de Rousseau à Davenport et à quelques autres, les lettres de Davenport et de divers, dont quelques-unes sont importantes, des lettres à Davenport, des renseignements sur Davenport, le testament de Rousseau, etc. Signalons que le texte critique des lettres à Davenport dénonce les altérations profondes qu'elles ont subies dans les éditions courantes, les erreurs de date, etc. M. Courtois rectifie ou établit les dates ou destinataires d'une vingtaine d'autres lettres de l'édition Hachette. La nécessité d'une édition critique de la correspondance n'en apparaît que plus pressante. Ce beau travail fait honneur à M. Courtois. Il honore également les *Annales J.-J. Rousseau*. Elles poursuivent courageusement une tâche nécessaire. C'est par elles que nous pourrons savoir ce que fut Rousseau et quelles sont ses œuvres exactement. Les synthèses brillantes trouvent aisément des éditeurs; il est plus malaisé de publier ce qui leur permet d'être sûres. Les *Annales* provoquent et accueillent toutes les études précises qui nous donneront pour juger Rousseau les faits et les textes qui soient exacts. Il faut les en remercier chaleureusement, comme il faut s'associer à leur œuvre. N'oublions pas, dans ce t. VI, une abondante et sûre bibliographie pour 1909 [2].

Le livre de M. Faguet est assurément une de ces synthèses brillantes dont nous avons dit qu'elles ne sauraient être toujours sûres. M. Faguet parle sans précision de ce qu'il connaît mal... parce que tous les « rousseauistes » l'ignorent. La vie de Rousseau est encore sur bien des points incertaine; les documents manquent ou sont altérés. C'est lentement seulement qu'ils pourront être réunis et contrôlés. M. Faguet, par exemple, nous invite (p. 33) à réfléchir sur l'agacement, le sentiment de solitude, d'emprisonnement que dut donner à Rousseau le fait de ne pas connaître la langue de l'Angleterre où il vit et de ne pouvoir causer qu'avec sa servante, « qui du reste est

1. M. Th. Dufour a publié les lettres de Rousseau à Davenport (*Quelques lettres de J.-J. Rousseau*, 1766-1769) alors que le travail de M. Courtois était déjà chez l'imprimeur.

2. Signalons le chapitre de M. Churton-Collins dans *Voltaire, Montesquieu et Rousseau* en Angleterre (trad. française). Paris, Hachette, 1911. Le travail de M. Courtois est beaucoup plus complet et plus précis. On trouvera pourtant chez M. Churton-Collins quelques renseignements intéressants sur l'accueil que fit l'opinion publique à Rousseau quand il vint à Londres (p. 190-194).

idiote ». M. Courtois a publié, en même temps que le livre de M. Faguet, son récit du séjour de Jean-Jacques en Angleterre. On y verrait qu'à Wootton Rousseau recevait d'incessantes visites, de Davenport (trois semaines), de Malthus et de sa femme (huit jours). Il recevait des compatriotes, Mme Lausanne, gouvernante chez Davenport, qui est Vaudoise, Lamande qui est Génevois, etc. A deux milles de Wootton habite Granville qui est musicien, et sa fille qui est charmante; les relations sont incessantes et presque quotidiennes. On relèverait même ça et là chez M. Faguet des erreurs qu'une étude méticuleuse aurait pu corriger. L'arrivée de Rousseau à Paris doit être datée, non de l'automne 1741, mais à peu près sûrement de l'été 1742; le voyage autour du lac de Genève fut de six jours non de sept (comme le dit Rousseau par erreur). Il est fort douteux que la condamnation de Rousseau après l'affaire de l'*Émile* fut affaire de forme. Le Parlement n'aurait pas été « très gêné » pour l'exécuter. Il poursuivit l'exécution de l'arrêt avec diligence et rigueur (voir l'étude de M. Lanson au t. I des *Annales J.-J. Rousseau*), etc.

Erreurs sans portée ou qui faussent seulement quelques conséquences. Elles n'empêchent pas que l'étude de M. Faguet soit une étude de premier ordre et qui prend dignement sa place parmi ses livres. Le talent sans doute n'est rien, si on ne s'informe. M. Faguet a laissé passer quelques informations, mais il a lu avec diligence et sagacité à peu près tout ce qu'on a publié d'essentiel sur Rousseau, tous les textes de Rousseau et tous ceux qui importent de Voltaire et de quelques autres. Au service de cette érudition fort solide il a mis tout son talent.

Son talent c'est d'être spirituel; d'un esprit qui glisse nonchalamment l'ironie sous les graves sévérités du document. C'est quelque chose et ce n'est pas tout. Il n'est pas nécessaire de divertir lorsqu'on parle de celui que M. Faguet appelle « l'un des plus malheureux mortels qui aient cherché en gémissant ». Mais ce talent est fait aussi des plus belles qualités et des plus nobles dignités de l'esprit. Il est fait de clarté, d'une clarté souveraine. Si la vie de Rousseau est obscure, elle est confuse surtout et le plus souvent. Les documents nous manquent parfois; ils nous accablent à l'occasion. A partir de 1756 la vie de Jean-Jacques est une succession d' « affaires »; et l'on sait ce qu'une affaire suppose de mauvaise foi, de malentendus, de plaidoyers retors ou d'erreurs naïves. L'affaire Diderot, l'affaire d'Houdetot, l'affaire d'Epinay, celles de Motiers-Travers ou de Wootton ont proposé à la bonne volonté des critiques la plus décevante confusion de rancunes, de sophismes, de mensonges, de hasards, de passions et de folie. Nous ne prétendons pas que M. Faguet les explique et les juge sans appel. Il reste, quand les actes sont connus, à discuter leurs raisons ou leurs excuses; il y a place pour des sympathies ou des indulgences que d'autres pourront accueillir ou renier. Mais M. Faguet démêle et ordonne les faits avec une dextérité qui est incomparable. Son récit s'éclaire d'une lumière qui est une allégresse continue. C'est le vrai livre pour ceux qui lisent et qui ne font pas métier d'érudition.

Qui dit clarté ne dit pas justice. Voltaire a parlé de Jean-Jacques avec une clarté qui fut éblouissante mais qui est celle de la haine et de la calomnie. D'autres, qui furent moins lumineux ont hérité de ses colères. M. Faguet dénonce en passant la partialité naïve qui conduit en faveur de Voltaire le *Voltaire et Rousseau* de M. Maugras. Il s'est gardé quant à lui d'écrire un réquisitoire comme une apologie. Ou plutôt il n'y a point fait effort. Il faut que ceux qui lisent, qui ont la curiosité des hommes du passé, le respect des faits et le souci des textes y gagnent autre chose que des collections de fiches; ils forment sans doute leur esprit au goût naturel de la vérité et de la justice. M. Faguet a lu plus que personne et compris le passé mieux que tout autre. Il y a gagné de parler de Jean-Jacques avec l'admiration, la pitié

et la sévérité qui conviennent. Il n'a fait de lui ni un héros ni un monstre. Il a dit qu'il a vécu longtemps d'aventures et que les hasards de la vie et le silence de sa conscience l'ont mené à des erreurs, des bassesses et jusqu'au crime d'abandonner ses enfants. Mais il sait qu'il eut des excuses qui sont celles d'un milieu mauvais, d'une union néfaste et d'un corps qui fut malade. Il affirme qu'il se forma lentement, par le remords et l'éveil de sa vie morale à des vertus qui sont rares et qui sont nobles, le désintéressement, l'indépendance, le désir ardent d'être bon et d'apprendre aux autres qu'il faut l'être.

Il ne suffit pas, pour parler d'un grand génie, d'être clair et d'être juste. Il faut encore être clairvoyant. Nous saurons un jour quels furent exactement tous les faits de la vie de Jean-Jacques. Nous apprendrons peut-être à en parler sans passion. Il restera toujours à les expliquer. Comment un méchant drôle qui volait les pommes de son maître est-il devenu celui qui enflamma le monde de son génie? Comment celui qui eut tous les succès de l'orgueil, que l'on poursuivit d'amitiés impatientes et d'enthousiasmes exaltés passa-t-il un tiers de sa vie dans l'inquiétude, l'angoisse et la folie? Ces problèmes sont de ceux qui ne se résoudront qu'en partie par les documents, fussent-ils sûrs et fussent-ils complets. Il faut encore discerner ce que Jean-Jacques appelait « la chaîne des raisons morales ». Il faut expliquer. Les explications de M. Faguet peuvent être assurément, comme toutes les autres, discutées. Mais elles sont attachantes. Elles ajoutent au livre qui raconte un autre livre qui est une pénétrante analyse morale. Elles nous mènent de l'aventurier sans conscience à l'écrivain subitement triomphant, incertain entre le plaisir de la louange et la timidité qui l'isole, entre les tentations et les rancunes de son orgueil, entre la paresse de sa volonté et la lâcheté de sa conduite. Débats ridicules et tragiques qui le conduisent, avec l'aide d'une compagne détestable et qu'il veut croire dévouée, à travers les haines de ses ennemis et les persécutions réelles ou imaginaires, aux détresses de la folie. Sur tout cela, sur le rôle exact de Thérèse, sur les responsabilités de Diderot, de Mme d'Epinay et des autres, sur la part des remords dans l'évolution de Rousseau, etc., on pourra approuver, hésiter ou contredire. Il restera que le Rousseau de M. Faguet est clair, juste et vivant et qu'il apprend constamment à penser.

Quelques mois avant M. Faguet, M. Vallette nous a donné son Rousseau. C'est un beau livre et qui rend plus douloureuse la mort récente et soudaine de l'auteur. M. Vallette a pu du moins achever une œuvre essentielle. Dans le Rousseau de M. Faguet il n'est à peu près pas question de Genève. Il semble que Rousseau doive ses fautes comme son génie à ses ancêtres et à lui-même, non au milieu où il vécut seize ans. Le livre de M. Vallette s'oppose à cette indifférence ou à cet oubli. Louons d'abord une information qui est rigoureuse et sagace. M. Vallette connaît admirablement la Genève du XVIIIe siècle que les curiosités patientes de ses fils ont fait revivre dans une pieuse abondance de livres, mémoires ou articles. Il l'a comprise parce que la Genève contemporaine lui fut familière et qu'il a plus ou moins « vécu » tout ce qui persiste après deux siècles des forces obscures du passé. Il connaît aussi bien Rousseau. La littérature rousseauiste est aussi dispersée qu'abondante; elle a semé au hasard des brochures, des revues génevoises et provinciales des recherches qui fixent bien des dates et des textes. M. Vallette l'a poursuivie avec une patience avertie. La biographie de Rousseau, qui se précise ou se résume selon les nécessités du sujet, de chapitre en chapitre est la plus sûre que nous ayons. Cette solidité d'érudition est précieuse pour qui veut justifier une « thèse ». Celle de M. Vallette nous apporte des enseignements qui sont certains et qui sont féconds. Rousseau a quitté Genève à seize ans, mais il n'a cessé de l'aimer et rêva toujours d'y vivre. Une part de la *Lettre à d'Alembert* est tout entière géne-

voise. Genève et le pays de Vaud ont donné son décor et maints détails à la *Nouvelle Héloïse*. Genevois pour une large part le *Contrat Social*. Genevoises évidemment les *Lettres de la Montagne*. On le savait avant ce livre, mais on le savait mal et l'on oubliait volontiers de s'en souvenir. M. Vallette précise. Il fixe par textes et documents ce qu'était la vie sociale, la vie morale et la vie intellectuelle de Genève au XVIIIe siècle. On ne peut plus douter qu'elle n'ait reflété dans un Rousseau qui l'a toujours exaltée des idées précises de morale sociale ou de politique et des aspirations religieuses. Plus curieusement encore M. Vallette nous montre ce qu'a gardé le Rousseau vieilli du tempérament qui fut celui de ses compatriotes. Ardeur de polémique, rudesse de sincérité, âcreté de bile qui fait les colères promptes, goût de cette indépendance ombrageuse pour quoi les Genevois ont gardé le mot d' « avenaire », tout cela est Jean-Jacques, mais c'est aussi Genevois. Quand M. Faguet analyse les sourdes et lentes influences qui ont mené Rousseau à la folie il n'a garde de songer à Genève. M. Vallette peut aller jusqu'à dire que c'est Genève qui mit Rousseau sur la pente.

Il faut louer enfin dans cette thèse si riche et si probe un effort courageux pour garder la mesure et ne prouver que ce qui convient. On sait que de deux thèses qui s'opposent, c'est à l'ordinaire la moyenne qu'il faut choisir. M. Vallette a tenté avec succès de respecter tout de suite cette moyenne. Sans doute c'est bien Genève qui emplit son livre, parce que c'est Genève le sujet. Mais M. Vallette avoue ce qui n'est pas du sol natal; il le précise avec la volonté d'être juste. La grandeur de Jean-Jacques c'est sa puissance d'imagination, l'élan de son rêve et l'ardeur harmonieuse de son style. Tout cela ne doit rien aux sévérités calvinistes et aux sécheresses théologiques. M. Vallette l'a dit avec une clarté judicieuse.

Il reste seulement que l'attrait d'une démonstration est invincible. Quand on veut prouver on peut s'arrêter, pour l'essentiel, aux preuves qui sont justes : il y faut déjà une rare sévérité de critique. Dans le détail, il est inévitable que la lumière que l'on croit vraie vous aveugle parfois. « Ce serait donc, conclut M. Vallette, Genève dirigeant pour la seconde fois, après trois siècles, le monde de la pensée ». Le conditionnel a eu parfois quelque tendance à se simplifier en indicatif. Exemples : la *Lettre à d'Alembert* est, selon M. Vallette, l'écrit le plus génevois de Rousseau (p. 134 et 440). Rappelons qu'avant cette lettre la polémique sur le théâtre se prolonge en France et s'acharne. De 1700 à 1758 il paraît plus de cinquante traités ou articles; à la veille même du livre de Rousseau, en 1756, Desprez de Boissy commençait des *Lettres sur les Spectacles* qui sont notoires. La question est de celles qui passionnent l'opinion. Elle nourrit une polémique aiguë et féroce qui entraîne Rousseau autant que les souvenirs des Montagnons et des fêtes républicaines de Genève. Cet écrit génevois, continue M. Vallette (p. 135) est celui que Jean-Jacques jusqu'au terme de sa vie préféra à tous les autres. Il s'appuie sur un texte de Dussaulx. On en pourrait donner d'autres de Rousseau lui-même qui affirment ses préférences pour le Ve livre de l'*Emile* ou même pour le *Lévite d'Ephraïm*. De même, pour les besoins de sa cause, M. Vallette (p. 139 et suiv.) exagère la nouveauté de la *Nouvelle Héloïse*. Il y avait avant elle d'autres romans que *Gil Blas*, *Manon Lescaut*, *le Paysan parvenu* et *Candide* dont M. Vallette fait état. Il y avait des romans moins connus, *Cleveland* de Prévost par exemple et d'autres qui sont obscurs, où l'on trouve des âmes inquiètes et tumultueuses, les « délices du sentiment » et le « fatal présent du ciel ». Ce « souffle d'air des Alpes » se mêle à quelques courants qui viennent d'Outre-Manche et même de France.

M. Dide serait d'accord avec M. Vallette sur le principe. Son Jean-Jacques Rousseau est aussi un Rousseau génevois. Seulement si M. Vallette glorifie Genève dans celui qui en fut citoyen, M. Dide prétend écraser le serpent et

sa portée. Jean-Jacques a « huguenotisé les lettres françaises »; entendons qu'il nous a enseigné au lieu de l'esprit laïque et tolérant l'esprit de fanatisme et d'hypocrisie. Contre ces vices, toute l'âme de M. Dide se révolte. Contre les sectaires de Genève qui furent stupides ou qui furent cruels il assemble les sarcasmes et les colères. Avouons tout de suite que ses colères sont les nôtres, que nous les tenons pour nécessaires et généreuses, que si la faute est celle non de quelques-uns, non d'une cité, mais de tout un passé de tyrannie morale et de violence, nous détestons ce passé de toutes les puissances de notre conscience. Aussi bien M. Dide mène la bataille avec un talent certain de polémiste; il raille et vitupère avec une allégresse qui séduit. Mais c'est un sermon et une diatribe, non une démonstration. Les idées violentes sont toujours suspectes. Il convient qu'elles s'assurent non de leurs doctrines, qui relèvent pour une part du sentiment, mais des faits qu'elles allèguent. La haine de M. Dide est souvent mal avertie. Ne lui reprochons pas ses paradoxes. « Tout est mort » dans l'œuvre de Jean-Jacques. Il se peut. Rousseau en racontant son séjour aux Charmettes « a introduit la note comique dans la vilenie et dans l'inceste ». Sévère mais juste, si l'on veut. Jamais Rousseau « ne part d'une idée spontanée et personnelle »; exemple : le second *Discours* procède de la *Basiliade* de Morelly! Jean-Jacques ne l'a sans doute jamais lue; mais M. Morel aurait appris à M. Dide qu'il pouvait y joindre Grotius, Puffendorf, Buffon et d'autres. Molière lui aussi qui n'était pas huguenot s'est souvenu de quelques latins, italiens ou français. Mais il y a des méthodes plus fâcheuses que le paradoxe. Il y a ce qui ploie et dénature les documents. Nous avons en faveur de Thérèse deux ou trois témoignages qui sont indulgents; nous en avons vingt précis, formels, concordants qui l'accablent. Qui donc a raison de M. Dide qui fait d'elle la victime de Jean-Jacques ou de M. Faguet qui fait de Jean-Jacques la victime de Thérèse? M. de Montaigu, pieusement, a voulu démontrer que son ancêtre, qui était un sot, a puni comme il convenait les ignorances et les fourberies de Jean-Jacques. M. Dide croit tout de suite M. de Montaigu. Renvoyons-le à M. Dufour qui a prouvé une fois pour toutes que la démonstration était tout entière nulle et non avenue. M. Gaberel a raconté les démêlés de Jean-Jacques avec sa patrie. M. E. Rod les a contés aussi. On sait depuis longtemps que M. Gaberel altérait volontiers jusqu'aux textes qu'il publiait. La probité scientifique d'E. Rod est hors de doute. Pourtant c'est M. Gaberel qui renseigne M. Dide : il se trouve qu'il est justement le plus sévère. Contre ce sectaire de Jean-Jacques M. Dide n'a pas assez de défiances et de négations. Pourtant il accepte sans critique ses *Confessions*, alors même qu'elles ont été depuis longtemps vérifiées et corrigées. Sur le séjour aux Charmettes et le voyage à Montpellier, il y a plus de cinquante ans que le récit de Rousseau a été profondément rectifié; M. Dide s'en tient encore à Rousseau. Mme Macdonald a prouvé avec un pieux enthousiasme que Mme d'Epinay, Grimm et Diderot avaient truqué les *Mémoires* de Mme d'Epinay pour que Jean-Jacques y fît piètre figure. Les colères de M. Dide ignorent les véhemences de Mme Macdonald qui le contredisent. Le deuxième *Discours*, dit M. Dide, trouva peu de lecteurs en France. Il eut tout au moins tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'évertuèrent à le discuter. Nous avons compté les exemplaires que nous avons rencontrés dans un certain nombre de bibliothèques du XVIIIe siècle. Nous en avons trouvé 76 contre 7, par exemple, de la *Lettre sur les Aveugles* de Diderot, etc. Il restera pour s'instruire à lire, en les alternant, le *Romantisme* de M. Lasserre et le *Rousseau* de M. Dide. Ils vitupèrent pour des raisons constamment opposées. Ce jeu de montagnes russes aura son charme. On se trouvera à l'arrivée un peu plus bas qu'on n'est parti.

L'étude de M. Villey nous mène, après ces turbulences, par des chemins pacifiques et sûrs. On sait quelles qualités exigent ces recherches de sources et d'influences. Il faut d'abord posséder exactement l'un de ses textes, celui qui agit ou celui qui subit. M. Villey a publié sur Montaigne l'étude la plus riche et la plus sûre. Il l'a fait « entrer dans sa substance ». Il a suffi dès lors d'une lecture attentive de Rousseau pour que toutes les identités et toutes les analogies soient saisies avec certitude. Mais il faut aussi d'autres qualités que le labeur, la patience et l'érudition; l'esprit critique est nécessaire avec tout ce qu'il suppose de sagacité, de prudence et de pénétration. Quand les emprunts sont déterminés, il reste à juger leurs raisons et leur portée. A côté des *certitudes* qui s'affirment par l'identité des textes, il y a toutes les *similitudes* depuis celles qui reflètent fidèlement jusqu'à celles qui sont fuyantes. Il faut peser leur valeur et discerner leurs enseignements. M. Villey a poursuivi cette tâche délicate avec une sûreté de méthode et une clairvoyance de jugement qui font son étude définitive. Rousseau a lu et relu Montaigne avec une sympathie et une curiosité toujours vives. Il lui doit, pour une part, sa philosophie de la nature, son programme d'éducation physique, le désir de former Emile par le contact de la vie, l'histoire, les voyages; il lui emprunte pour l'essentiel, l'éducation privée, le rôle de l'intérêt bien entendu et de l'expérience pratique, l'enseignement qui s'associe la liberté et l'allégresse, etc. Tout ce qu'il emprunte d'ailleurs, il l'assimile et lui prête l'âme nouvelle qui est celle de son système, de sa confiance dans la vie rustique et simple, de son mépris pour la vie sociale, de sa croyance à l'excellence des instincts. Il y reflète non l'idéal d'un gentilhomme du XVIe siècle, égoïste et prudent, mais pour une part celui de son siècle épris de science, de déductions, de morale sociale, etc. Toutes ces conclusions de M. Villey sont la clarté même. Elles donnent la certitude pour assurée et l'hypothèse pour ce qu'elle est. M. Villey refuse par exemple de décider si Montaigne a révélé Rousseau à lui-même ou s'il s'est seulement retrouvé en lui; il y a des raisons pour choisir; elles peuvent persuader et non convaincre. M. Villey les apporte avec une mesure qui est la sagesse même.

Il resterait seulement pour compléter ce travail à discerner quelles sont les influences parallèles que Jean-Jacques a subies. Telle idée ou même telle formule est dans Montaigne, mais elle est peut-être encore dans Fleury ou dans Crousaz ou dans Pluche ou dans Turgot ou dans quelques-uns des trente ou quarante contemporains qui ont âprement discuté, avant l'*Emile*, de pédagogie. Et quand Rousseau retient la formule de Montaigne, c'est peut-être que les doctrines ambiantes l'ont converti à l'idée qu'il retrouve. La nécessité des voyages, l'éducation manuelle sont dans Pluche formellement, et Rousseau le lisait; ils sont encore, avant 1760, dans quelques autres, etc. Cette étude qui fixera, avec les influences, leurs rapports et leurs plans de perspective se prépare. Nous nous fions à elle pour abréger la discussion — P. 138 : Rousseau a certainement lu Mandeville puisqu'il cite dans son deuxième *Discours* sa *Fable des abeilles* et en analyse un passage.

D. Mornet.

Louis Maigron, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand. **Le Romantisme et la mode d'après des documents inédits**. *Paris, H. Champion*, 1911.

M. Maigron part d'un principe excellent : il pense qu'il ne faut pas isoler la littérature de la vie. Un mouvement comme le romantisme n'a pas été uniquement une floraison d'œuvres, mais encore une commotion morale qui a remué nombre d'âmes et un essor de l'imagination dont la prose et la

poésie ne sont pas seules à nous montrer les effets. C'est sur cette conception de la vie littéraire liée aux autres formes de la vie que reposait un premier volume de M. Maigron, *Le Romantisme et les mœurs*; elle inspire aussi le second, *Le Romantisme et la mode*, qui n'est, à vrai dire, qu'un chapitre très développé du premier.

Limitant son sujet à une période d'à peu près cinq années, de 1831 à 1836, M. Maigron note d'abord les effets de la littérature romantique sur la toilette féminine. Le drame d'A. Dumas, *Henri III et sa cour*, ressuscite un passé que sans se piquer de précision, l'on appelle le moyen âge. C'est le « genre moyen âge » qui triomphe dans les bals costumés et qui, à la ville, se manifeste par la manche à gigot, la toque à créneaux, les bijoux gothiques. Les hommes, pleins d'horreur pour la tenue bourgeoise, rêvent de porter des souliers à la poulaine, des pourpoints taillades, des dagues de Tolède. Il y a de la révolte dans leur chevelure, du défi dans leur barbe, de la grandezza dans leurs chapeaux, du lyrisme dans leurs cravates. Le succès de *Notre-Dame de Paris* de V. Hugo excite l'engouement pour l'architecture gothique. Le manoir devient la demeure idéale; on s'entoure de vieux meubles; les reliures des livres sont gothiques. Une mode romantique, née du besoin de se poser en artiste en face du bourgeois méprisable, est de fumer le cigare ou la cigarette. On proclame la beauté de l'orgie. Pour se donner un air romantique, les femmes se torturent à s'amincir la taille; il est de bon ton de ne pas manger; elles demandent au vinaigre et au citron un remède contre la trivialité d'un teint rose, indice de santé bourgeoise. Les hommes suivent leur exemple; eux aussi ambitionnent la taille de guêpe, le teint pâle, à moins qu'ils ne le préfèrent verdâtre ou bronzé.

Ces engouements et ces excentricités nous sont racontés avec esprit, entrain et bonne humeur. Une histoire de la mode n'est pas une entreprise sans difficulté. A vouloir raisonner gravement sur cette matière, on se rendrait aisément ridicule. Affecter au contraire une allure frivole et sautillante serait un autre défaut non moins intolérable. M. Maigron évite les deux écueils. Point de gravité doctorale chez lui dans un sujet qui n'en comportait pas. D'autre part il se garde de cette légèreté voulue et de cette futilité laborieuse qui, lorsque des universitaires s'y appliquent, sont doublement effroyables.

Lui reprocherons-nous de n'avoir pas enregistré toutes les variétés de la mode à l'époque romantique? Il est évident qu'il a négligé de mentionner diverses créations qui cependant eurent leur vogue. Par exemple les créneaux des toques eurent de furieux assauts à soutenir contre les turbans. D'ailleurs ni le turban ni la toque ne nuisirent au chapeau cabriolet dont le règne brava les années. Le châle, le fameux cachemire, cette menace perpétuelle pour la bourse des maris, cette source inépuisable de plaisanteries pour Daumier et Gavarni, n'a rien de commun avec cette espèce d'uniforme gothique sous lequel M. Maigron nous présente les dames du temps. Il ne nous parle ni de l'Espagne qui fournit plus d'une idée à nos aïeules, ni d'une influence anglaise qui s'exerça en dehors de W. Scott et de Byron, de celle qui imposa aux dandys les étoffes et les coupes anglaises, développa chez nous la vie de club et nous communiqua la passion pour les courses de chevaux.

On pourrait regretter aussi que l'auteur n'ait pas fait aux couturières et aux tailleurs l'honneur d'examiner de plus près leurs inventions. S'il signale le règne de la mousseline et le succès de certaines nuances telles que la « dinde agonisante », il ne nomme ni le poult de soie, ni même l'organdi, dont il se fit alors une dépense prodigieuse. Nous lui en voulons un peu d'avoir simplement esquissé, du côté des hommes, le chapitre des chapeaux qui, sous sa plume, fût devenu un poème, et de n'avoir pas abordé celui des robes de chambre, cet objet de luxe chez la jeunesse dorée, ni celui des cannes, complément somptueux de toute toilette soignée.

M. Maigron répondrait sans doute qu'il n'entrait pas dans ses vues de faire l'histoire complète de la mode à l'époque romantique, mais que son plan était seulement d'en marquer les phénomènes les plus caractéristiques, connexes avec le mouvement littéraire. A cet égard il faut reconnaître qu'il a eu raison de souligner la note gothique.

Des documents inédits donnent au livre une valeur spéciale. L'auteur s'était déjà servi avec bonheur de correspondances privées, de pages de journal et de poésies restées manuscrites pour décrire, dans son premier volume, les mœurs romantiques. Il n'a pas eu la main moins heureuse, lorsqu'il a utilisé, pour nous raconter les fantaisies de la mode, ces mêmes feuillets jaunis, exhumés du fond de vieux tiroirs. Du moment qu'il ne se bornait pas à chercher le romantisme dans les œuvres des écrivains connus, il était d'un vif intérêt de voir quelles formes ce mouvement avait prises chez les ignorés, les gens de peu, chez ceux qu'il appelle les « grégaires individus ».

Ces documents offrent cependant un danger. Nous donnent-ils une image exacte du romantisme? N'en est-ce pas plutôt la caricature? Il ne faut pas s'attendre à trouver chez l'obscur troupeau les nobles sentiments et les magnifiques visions qui font la beauté du romantisme des Hugo et qui nous rendent indulgents envers tant de faiblesses. Le meilleur disparaît chez la gent moutonnière des imitateurs et des snobs; il ne reste qu'exagérations et déformations. En outre la plupart des lettres utilisées par M. Maigron viennent de province. Or, nous savons depuis Molière combien, en fait de mode, la province renchérit sur la capitale. Si M. Maigron, dans ses deux volumes, n'est pas, d'une façon générale, très tendre pour le romantisme, cela ne tiendrait-il pas à ce qu'il l'a vu à travers de maladroites contrefaçons passées pour lui au premier plan, tandis que les œuvres originales restent reléguées au fond du tableau?

En face des singes du romantisme, des beaux ténébreux, des poseurs fardés au vert-de-gris, des dindes qui agonisent devant leur assiette vide, M. Maigron fait paraître une figure qui personnifie la race française restée saine et naturelle, celle du « flâneur parisien » dont le journal inédit crayonne malicieusement les ridicules contemporains. M. Maigron est visiblement du côté de ce sage, quoique les dernières lignes de son livre soient pleines d'indulgence, presque de regret, pour les « romantiques folies ».

Ces folies, le flâneur parisien ne semble pas les avoir prises au tragique. Il n'a pas l'air de craindre que le romantisme ait compromis sérieusement la santé intellectuelle et morale de la France. Quant à la mode proprement dite, des exemples vivants pouvaient lui démontrer chaque jour qu'en dépit de certaines aberrations, le goût français n'avait pas subi d'éclipse inquiétante. En 1830 il en était de même qu'aujourd'hui où, malgré les conceptions parfois étranges des couturiers, la femme française conserve le sens de la mesure et répand de la grâce sur les accoutrements les plus dangereux.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les gravures qui accompagnent le texte de M. Maigron. Les femmes et les toilettes qu'elles représentent sont pour la plupart charmantes. Ces illustrations rehaussent encore l'agrément du livre qui en a déjà infiniment par lui-même.

AUGUSTE EHRHARD.

A. TEDESCHI. **Ossian, l'Homère du Nord, en France.** *Milano, Tipografia sociale,* 1911, 124 pp. in-8.

Il y aurait quelque tyrannie sans doute à prétendre trouver, dans les 124 pages de ce travail, une histoire complète, ou seulement approfondie,

d'Ossian en France ; ce n'est pas là ce que l'A. a voulu nous donner. Car il faudrait alors toute une série de travaux d'approche qui ne sont pas faits ; le dépouillement méthodique du *Mercure* fournirait à lui seul la matière d'une très curieuse monographie, par l'abondance des matériaux qu'il révélerait. De même pour la *Décade* : il suffit de l'ouvrir presque au hasard pour trouver de nombreux fragments d'Ossian, qui s'ajouteraient avantageusement à ceux que l'A. a cités : comme celui-ci : « Traduction d'un fragment des poésies galliques d'Ossian. En lisant ce morceau imité d'Ossian, on aimera à se souvenir que c'est celui-là même que le malheureux Werther lisait à Charlotte, lorsqu'il vint la voir pour la dernière fois, et déjà résolu à mourir » (Décade, 30 Prairial an III, tome IV, p. 162). Coupigny, le traducteur, nous donne ici un précieux témoignage de la façon dont la mode s'accroît de la mode même. On distinguerait ensuite les imitations plus ou moins éloignées ; la prose et les vers de Labaume (10 Germinal, 30 Floréal, 10 Thermidor an XI ; 10 Vendémiaire an XII) ; non point les deux, mais les trois fragments de Géraud « dans le goût d'Ossian » (le troisième paraît le 30 Prairial an XIII) ; et toute la famille des poèmes galliques, erses, scandinaves, qui suivent par approximation. On saisirait ainsi sur le vif les modifications progressives que l'influence d'Ossian fait subir à notre inspiration. Pour ce qui est de la critique même, il ne faudrait pas parler de la *Décade* sans tempéraments. Ce n'est pas elle, ce n'est pas la revue tout entière qui critique ou qui loue ; un seul article ne traduit pas son attitude définitive. Nous lisons, le 30 Thermidor an IV : « On conçoit que ces traductions d'écossais gothique en anglais, et d'anglais en français, quelque soit d'ailleurs leur mérite, doivent beaucoup s'éloigner de l'original, et qu'il serait sans doute injuste de le juger d'après elles ; il faudrait, pour bien apprécier Ossian, le lire au moins en anglais ; cette langue souvent emphatique et guindée sur des échasses doit convenir mieux que la nôtre, toujours sage et juste jusque dans ses hardiesses, pour rendre des idées qui paraissent gigantesques ; elle se prête davantage à l'incohérence, au désordre et à l'enflure orientale qu'on trouve sans cesse dans ces poésies, un peu ressemblantes à celles du roi David... S'il fallait s'en rapporter à Voltaire, qui devait avoir lu les poésies d'Ossian dans la version anglaise, on ne serait pas fort partisan de toutes ces figures asiatiques, et on leur préférerait le style simple et noble de Virgile et de Racine. Rien n'est plus aisé, dit-il, que d'outrer la nature ; rien n'est plus difficile que de l'imiter. » Mais un tel article n'engage que son auteur : la lettre A désigne Andrieux, représentant du goût classique parmi des collaborateurs en général plus avancés.

On voit par ce seul exemple combien d'études préparatoires seraient nécessaires pour aborder un tel sujet. Il s'agit de connaître les variations du goût public : et comment les connaître, sans étudier les obscurs qui forment la masse au moins autant que les illustres? sans chercher les impressions, non seulement des auteurs, mais des simples lecteurs? Il faudrait marquer ce qui occupe les esprits au moment où le poète nouveau venu se présente ; sous quels déguisements, au prix de quels sacrifices faits au goût régnant il se fait accepter ; comment il se révèle alors dans sa valeur propre et s'impose s'il en a la force ; comment on l'utilise dans les œuvres qui l'invoquent comme modèle, et surtout dans les autres. De quelle façon un Le Tourneur traite-t-il le texte qu'il traduit? Pourquoi l'adoucit-il? l'abrège-t-il? Quel est le progrès, d'une version à la suivante? Dans le même ordre d'idées, il importerait de savoir en quoi une influence se distingue d'une autre, toute voisine. M. Mornet avait ici indiqué la voie : « Ossian au contraire devait révéler à ses lecteurs une nature inconnue à Jean-Jacques et des impressions inattendues. Il vint plus tard que Thomson, et, malgré les traductions fragmentaires des journaux, il ne fut lu dans son ensemble qu'en 1777, à l'heure même où l'on cherchait au-delà de Rousseau, en Suisse ou

dans les jardins, des émotions plus rares et plus « romantiques » (*Le sentiment de la nature*, p. 215.)

Dans ce sens, l'œuvre veut donc être reprise et complétée. Mais la présente étude n'en a pas moins son intérêt et sa valeur. Ce que nous avons ici, c'est une première esquisse. Elle a le mérite d'être la première, puisque nous n'avions guère sur ce sujet que quelques pages de M. Bailey Saunders, dans sa vie de Macpherson, en 1894; deux minces articles d'Arvède Barine dans le *Journal des Débats* de la même année, 13 et 27 novembre; des observations très pénétrantes, mais brèves, de J. Texte dans son *J.-J. Rousseau*. L'esquisse a le mérite, aussi, d'être fort joliment tracée. Deux chapitres généraux, Ossian au XVIIIe siècle, Ossian au XIXe, présentent chacun deux subdivisions : de 1760 à 1776, révélation de la poésie ossianique; de 1776 à la fin du siècle, le règne d'Ossian; pendant les années de l'Empire, l'apogée; enfin l'utilisation par les romantiques, et l'oubli progressif. On trouvera au cours des pages beaucoup d'indications utiles : l'A. n'a pas craint de multiplier les citations, et elle a bien fait : la même méthode aurait dû l'amener à ajouter à son livre une bibliographie, et un index, qui l'auraient rendu plus maniable. Il est vrai que les marges indiquent les développements essentiels. Les fautes d'impression sont nombreuses à l'excès, elles n'empêchent pas de reconnaître une maîtrise du français rare chez une étrangère; plusieurs passages expriment avec élégance et finesse un très juste sentiment de la poésie ossianesque, dans le contraste qu'elle offrait avec la civilisation parisienne : voyez à la page 21, par exemple. Ce n'est point chose banale, qu'une étude écrite en français par une Italienne sur un poète anglais. Nous ne pouvons être que flattés par des contributions aussi distinguées à l'étude de notre littérature et de notre langue.

PAUL HAZARD.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Octobre; Maurice Tourneux, *Victor Duruy raconté par lui-même.* — Novembre; *Autographes et documents : Fontanes et le royaliste Peltier*; *La séparation de Littré et d'Auguste Comte.* — Décembre; Raoul Bonnet, *Sainte-Beuve et ses parents : remarques graphiques* (avec fac-similés). — *Autographes et documents : Mgr. Pavy, évêque d'Alger et l'Académie française; L'École d'Athènes en 1873 et les débuts de l'École de Rome* (lettres de Burnouf et d'Albert Dumont à Barthélemy Saint-Hilaire). — Novembre et décembre; *Manuel de l'amateur d'autographes* (de François Lefort à Lefranc de Pompignan).

Athéna. — Décembre 1910; Sébastien-Charles Leconte, *Tolstoï.* — Janvier et février 1911; Julien de Narfon, *Les devoirs et les droits du journaliste catholique.* — Mars; Eugène Ripault, *La presse et l'éducation du peuple.* — Avril; Ernest Renan, *Réflexions historiques* (fragments inédits.) — Mai; Henri Hauvette, *La littérature italienne* (1861-1911). — Juin; Jean Psichari, *Kostis Palamas.* — Juin et juillet; André Lalande, *James Mark Baldwin.* — Décembre; Alfred Croiset, *M. Barrès et l'hellénisme.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril; Maurice Tourneux, *Antoine-Alexandre Barbier et les trois éditions du « Dictionnaire des ouvrages anonymes ».* — Ernest Courbet, *Deux poètes professeurs d'écriture au XVIe siècle, J. Lemoyne, P. Habert* (suite). — Eug. Griselle, *La Bruyère et Bossuet.* — Henri Clouzot, *Les débuts de l'imprimerie à Luçon.* — 15 mai et 15 juin; Eug. Griselle, *Curiosités bibliographiques.* — 15 juin; F. Cadet de Gassicourt, *Une visite à l'exposition Théophile Gautier.* — E. C., *Auguste Longnon.* — *Mémoires inédits de Robert Arnault d'Andilly* (Fragments publiés par Eug. Griselle). — 15 octobre; Frédéric Masson, René Doumic et Paul Lacombe, *Henry Houssaye.* — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue.* — Paul Hildenfinger, *La bibliothèque de Bernard de Valabrègue.* — 15 décembre; Frédéric Lachèvre, *La querelle des anciens et des modernes : une première attaque inconnue de Claude Garnier, le dernier tenant de Ronsard, contre Théophile de Viau.* — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (suite).

Le Correspondant. — 10 octobre; Félicien Pascal, *Un poète régionaliste : Segrais.* — 25 octobre; Pierre Didier, *Bossuet, les trois périodes de son génie.* — Henri Bremond, *L'histoire littéraire du peuple anglais.* — 25 novembre; Michel Salomon, *L'autorité historique de Renan.* — 10 décembre; Tony Dubois, *Lacordaire à l'Académie française.* — L. de Lanzac de Laborie, *Deux historiens de la Révolution* (MM. Madelin et Gautherot). — 25 décembre; Chateaubriand, *Lettres inédites au comte de Chambord* (publiées par François Laurentie). — 10 janvier 1912; Auguste Boucher, *Berryer et Lamennais.* — M. de Teincey, *Un grand romancier anglais, Robert-Hugh Benson.* — De Lanzac de Laborie, *Chateaubriand et Napoléon.* — Gabriel Aubray, *Le « gentil évêque » Saint Gelays.* — J. Mantenay, *Les devanciers de M. H. de Régnier à l'Académie française.* — 25 janvier; Henri Bremond, *Le triomphe de Dickens.* — Edouard Chapuisat, *Mme Necker et Gibbon* (avec des lettres inédites.) — J. Mantenay, *Les devanciers de M. Henry Roujon à l'Académie française.*

Feuilles d'histoire. — Octobre; A. Dubois-Dilange, *La première édition de la correspondance de Grimm.* — Charles de Beaurepaire, *Cuvier secrétaire-greffier communal.* — Général Bonaparte, *Lettres de novembre 1795.* — Paul Landrecy, *Le parrain et la marraine de Victor Hugo.* — Novembre; Ph. J. Guilbert, *Sieyes.* — Eugène Welvert, *La radiation de l'ex-chevalier de Boufflers.* — Arthur Chuquet, *Candidatures académiques sous le premier Empire.* — Décembre; Maurice Cléret, *Devises révolutionnaires.* — Arthur Chuquet, *L'Institut sous les Cent-Jours.* — G. Vauthier, *Le cours de Mickiewicz au Collège de France.*

Le Figaro. — 3 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « le Bonheur ».* — 4 novembre (supplément); Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : « les Déliquescences d'Adoré Floupette ».* — 5 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : représentations du théâtre « d'Astrée ».* — 6 novembre; Georges Docquois, *Dickens au théâtre.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Pensées de toutes les couleurs », par Jacques Normand; « Les deux amours », par Paul Acker.* — 7 novembre; G. D., *En l'honneur de Ferdinand Brunetière.* — 8 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Gymnase, « l'Amour défendu ».* — 9 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « David Copperfield »; Théâtre des Arts, « le Pain ».* — 11 novembre (supplément); Louis Thomas, *Souvenirs sur Jean Moréas.* — Stanislas Rzewuski, *W. Thackeray.* — Judith Cladel, *Le Féminisme de Bossuet.* — 12 novembre; Jacques Normand, *Trois historiens de Napoléon* (Vandal, Houssaye, Masson). — 16 novembre; Jules Méry, *La saison de comédie au Théâtre de Monte-Carlo.* — 17 novembre; Pierre Wolff, *La critique.* — 18 novembre; Gérard d'Houville, « *In memoriam* » (Lucien Muhlfeld). — Supplément : Paul Bourget, *Le roman d'amour de Spinoza.* — 19 novembre; Jules Truffier, *Ernest d'Hervilly.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie Française, « la Brebis perdue ».* — Paul Hyacinthe Loyson, *Un grand artiste : Novelli.* — 20 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « le Pape Célestin »; Mathurins, « Papa Flirt ».* — 21 novembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Ma figure », par Claude Ferval.* — 22 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « La plus heureuse des trois »,* — 23 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « l'Amour en cage »; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Lucrèce Borgia ».* — 25 novembre (supplément); Jean Richepin, *La jeune poésie française.* — Virgile Pinot, *Maurice Mæterlinck et les Suédois.* — 26 novembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Aux jardins de Murcie ».* — 27 novembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Notes de voyage dans l'Amérique du Sud », par Georges Clémenceau.* — 29 novembre; Émile Berr, *Maurice Montégut.* — 1er décembre; Henri Roujon, *Un portraitiste de la France : Eugène Lami.* — 2 décembre; Gérard d'Houville, *Vieilles chansons.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Variétés; « les Favorites ».* — Supplément : Augustin Thierry, *Les métamorphoses d'Olivier Basselin.* — 4 décembre; G. Davenay, *Les conférences Chateaubriand.* — 5 décembre; Louis Chevreuse, *Le prix Goncourt.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Théâtre des rois », par Paul Ginisty; « De mon village à Paris », par Michel Pons.* — 8 décembre; André Beaunier, *Littérature et vertu.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « la Flambée ».* — 9 décembre; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « l'Éternel mari », « Moïse ».* — Supplément : Valère Fanet, *Louis de Chénier au Maroc.* — Théophile Gautier, *Pages inédites.* — 11 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Royale, « le Pavillon », « Léonie est en avance », « Bonne maison ».* — 12 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Un après-midi chez Julie de Lespinasse », par Georges Elice; « les Déliquescences d'Adoré Floupette »; « Près des tombeaux d'amour », par Marcel Frager.* — 14 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville, « les Sauterelles ».* — 15 décembre; Fernand Vandérem, *Des Archives aux Folies-Bergère* (G. Lenôtre). — 16 décembre (supplément); Stanislas Rzewuski, *Dostoïevski au théâtre.* —

17 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Les frères Lambertier ».* — 21 décembre; Ernest Daudet, *Souvenirs* (de Ch. de Freycinet). — R. de F., *Les Théâtres : Comédie-Française, « Gribouille ».* — 22 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Gymnase, « Un bon petit diable ».* — 25 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : les souvenirs de M. de Freycinet.* — 28 décembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Michel, « l'Augmentation », « la Brebis », « Peau Neuve ».* — 30 décembre (supplément); Henry Bordeaux, *Une crise d'âme* (Maurice Faucon). — 1er janvier 1912; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Jean Christophe; le Buisson ardent », par Romain Rolland; « Laurence Bontemps », par Léon Thévenin.* — 4 janvier; Saint-Georges de Bouhélier, *Edmond Rostand et les siens.* — 6 janvier; André Nède, *Les Dickens.* — Supplément : Gustave Rivet, *Rimeurs du Luxembourg et du Palais-Bourbon.* — 8 janvier; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « La vraie éducation », par Paul Gaultier; « l'Éducation joyeuse », par Henri Chantavoine; « Le carnet d'un vieux maître », par P. G. de Maigret.* — 10 janvier; Fernand Vandérem, *La « retraite » de Loti.* — 12 janvier; Henry Roujon, *En souvenir de Gérard de Nerval.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Histoire de M. Polly », par H. G. Wells; « Timon et Tozo », par Max Daireaux.* — 13 janvier (supplément); Chateaubriand, *Lettres à la duchesse de Duras.* — 14 janvier; Paul Bourget, *Eugène Melchior de Vogüé.* — 15 janvier; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Philosophie de Victor Hugo », par Paul Berret; « Petites histoires », par Frédéric Masson.* — 16 janvier; André Beaunier, *La saison Chateaubriand.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, « Pour vivre heureux ».* — 19 janvier; André Beaunier, *A l'Académie française* (réception de M. de Régnier). — 20 janvier; Marcel Boulenger, *Henri de Régnier historien.* — Supplément : Gustave Flaubert, *Voyage en famille.* — Maurice Guillemot, *Au temps de Marceline.* — 21 janvier; Georges Cain, *Les galeries de l'Odéon.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « le Redoutable ».* — 22 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville, « Rue de la Paix ».* — 23 janvier; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Lafcadio Hearn », par Joseph de Smet; « La lumière vient de l'orient », par Lafcadio Hearn.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « les Petits ».* — 24 janvier; Fernand Gregh, *Une idée de Hugo.* — 26 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Variétés, « le Bonheur sous la main ».* — 27 janvier (supplément); Lorenzi de Bradi, *L'auberge de Jean-Jacques Rousseau.* — 28 janvier; Francis Jammes, *A Eugénie de Guérin.* — 29 janvier; Francis Chevassu. *La vie littéraire : « le Japon moderne », d'après Lafcadio Hearn.* — 30 janvier: Robert de Flers, *Les Théâtres : l'Œuvre, « Anne,... ma sœur »; « la Charité, s. v. p. ».*

Le Gaulois. — 2 novembre; Fourcaud, *L'aigle de Meaux.* — 4 novembre; Stanislas Rzewuski, *Le centenaire d'Henri de Kleist.* — 6 novembre; Tout-Paris, *Ferdinand Brunetière : souvenirs intimes.* — 7 novembre; *L'inauguration du monument Brunetière.* — 10 novembre; Tout-Paris, *Le premier séjour de Dickens à Paris.* — 16 novembre; B. Van Vorst, *Le théâtre aux États-Unis.* — 18 novembre; *Maurice Mæterlinck.* — 19 novembre; Tout-Paris, *Ernest d'Hervilly.* — 20 novembre; Tout-Paris, *Balzac au théâtre.* — 21 novembre; marquis de Ségur, *Un après-midi chez Julie de Lespinasse.* — 22 novembre; Jean-Louis Vaudoyer, *Juliette Negroni.* — 23 novembre; Tout-Paris, *« Lucrèce Borgia ».* — 25 novembre; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud.* — Tout-Paris, *Les femmes-poètes contemporaines.* — 1er décembre; *Hermione statufiée* (Rachel). 5 décembre; Tout-Paris, *La saison des revues.* — 7 décembre; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud.* — 11 décembre; Raymond Lécuyer, *Les jeudis et les samedis de M. de Pontmartin.* — 13 décembre; Tout-Paris, *La Première « Revue des X ».* — 16 décembre; Henri de Régnier. *« L'Associée » : Lucien Muhlfeld.* — Félix Duquesnel, *Lafontaine et le « Roman d'un jeune homme pauvre ».* — 18 décembre; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud.* — *Victor Hugo et le drame lyrique.* — 20 décembre; Tout-Paris, *Racine et la*

musique. — 24 décembre; Tout-Paris, *A propos d' « Un bon petit diable ».* — 25 décembre; *Autour de « la Reine Margot ».* — 27 décembre; d'Haussonville, « *L'envers du décor* » (par Paul Bourget.) — 30 décembre; Léon Séché, *Combourg : au château natal de Chateaubriand.* — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Mélingue.* — 2 janvier 1912; Jean-Louis Vaudoyer, *L'agonie du Palais-Royal.* — 3 janvier; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud.* — *Un hommage à Mimi Pinson.* — 10 janvier; Félix Duquesnel, *Dorine de « Tartuffe ».* — 13 janvier; P. Contamine de Latour, *Le cours de M. Jules Lemaitre sur Chateaubriand.* — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Samson, de la Comédie-Française.* — Stanislas Rzewuski, *Le dernier des romantiques* (Mario Rapisardi.) — Emile Faguet, *Le théâtre pour enfants.* — 17 janvier; René Doumic, *La gardienne de la gloire* (la critique.) — 19 janvier; *A l'Académie française : réception de M. Henri de Régnier par le comte de Mun.* — 20 janvier; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud.* — 23 janvier; marquis de Ségur, *Une institutrice* (Mme de Genlis). — 26 janvier; Tout-Paris, *La société française au XVIIIe siècle.* — 27 janvier; *La galerie des contemporains : MM. Jérôme et Jean Tharaud.* — Raymond Lécuyer, *Le double mariage de M. de Chateaubriand.* — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Julia Bartet.* — 29 janvier; Félix Duquesnel, *Le vrai d'Artagnan.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er novembre; F. C., *L'entrée de Bossuet à Meaux.* — 4 novembre; Maurice Muret, *Littérature confessionnelle : Mlle E. de Handel-Mazzetti, M. Karl Schœnherr.* — 6 novembre; S., « *Pensées de toutes les couleurs* « (par Jacques Normand). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre-Antoine, « le Bonheur », par Albert Guinon; Théâtre de l'Astrée, « El major Alcade el Rey », par Lope de Vega, adaptation de Camille Le Senne et Guillot de Saix.* — 7 novembre; *Le monument Brunetière.* — 8 novembre; Paul Ginisty, *Le voyage de Figaro.* — 10 novembre; Henry Bidou, *La critique des critiques.* — 13 novembre; S., « *L'homme qui a perdu son moi* » (par André Beaunier). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des Arts, « le Pain », par Henri Ghéon; Gymnase, « l'Amour défendu », par Pierre Wolff; Odéon, « David Copperfield », par Max Maurey; Châtelet, « La course aux dollars », par M. de Marsan et G. Timmory; Théâtre Michel, « les Berceuses », par Pierre Veber et Michel Provins.* — 14 novembre; Henri Welschinger, *La correspondance de Bossuet.* — 18 novembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 19 novembre; *Les souvenirs de M. de Freycinet.* — 20 novembre; S., « *Ma figure* » (par Claude Ferval). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Britannicus »; Théâtre Réjane, représentation d'Ermete Novelli; Mathurins, « Papa Flirt », par A. d'Artois.* — 24 novembre; Maurice Muret, *Lectures étrangères : Liszt raconté par sa fille.* — 27 novembre; S., *A propos d'un livre* (« l'Associée », par Lucien Muhlfeld). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « la Brebis perdue », par Gabriel Trarieux; Athénée, « l'Amour en cage », par de Lorde, Funck-Brentano et Marsèle; Théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « Lucrèce Borgia »; Bouffes, « la Revue des X »; Théâtre Réjane, « La plus heureuse des trois », par Jacques Vincent.* — 28 novembre; Augustin Filon, *Les maîtres du journalisme anglais.* — 29 novembre; Maurice Muret, *Strindberg misogyne.* — E. Rodocanachi, *Dante.* — 1er décembre; Joseph Aynard, *Walter Pater.* — 2 décembre; G. Dupont-Ferrier, *Marat et les Académiciens* — 3 décembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 4 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Variétés, « les Favorites », par Alfred Capus; Théâtre Femina, « l'Accord parfait », par Tristan Bernard et Michel Corday; Odéon, « Aux jardins de Murcie », par José Feline y Codina, traduit par Carlos de Battle et Antonin Lavergne; Ambigu, « la Revue de l'Ambigu », par Dominique Bonnaud, Numa Blès et Lucien Boyer.* — 6 décembre; Paul Ginisty, *Les bâtardes de Figaro.* — Pierre de Nolhac, *Les souvenirs du comte d'Espinchal.* — 8 décembre;

André Hallays, *Les mémoires du Président Hénault.* — (Supplément). *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 9 décembre; Henri Chantavoine, *La séance publique annuelle de l'Académie française.* — 11 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Porte Saint-Martin, « la Flambée », par H. Kistemaeckers; Théâtre Antoine, « l'Éternel mari », d'après Dostoïevsky, par Savoir et Nozière »; « Moïse », par Edmond Guiraud.* — 13 décembre; Georges Goyau, *Lamennais et le Saint-Siège.* — 18 décembre; S., « *Pensées choisies* » (d'Alfred Capus). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « les Sauterelles », par E. Fabre; Odéon, « les Frères Lambertier », par L. Hell et A. Villeroy; Théâtre Réjane, « la Revue sans gêne », par Rip et Bousquet.* — 20 décembre; Maurice Muret, *Les derniers jours de Léon Tolstoï.* — 21 décembre; S., *La Muse parlementaire.* — 25 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Gymnase, « Un bon petit diable », d'après la comtesse de Ségur, par Rosemonde Gérard et Maurice Rostand; Théâtre des chefs-d'œuvre, « les Contens », d'Odet de Turnèbe; « Hélène », de Leconte de Lisle.* — 31 décembre; J. Bourdeau, *Les Universités américaines.* II.

Mercure de France. — 1er octobre; Albert Schinz, *Les universités des États-Unis d'Amérique.* — Doris Gunnel, *Une liasse de lettres inédites de Mme de Staël.* — Ernest Gaubert, *L'œuvre et la morale d'Octave Mirbeau.* — 16 octobre; Wanda Landowska, *Les Allemands et la musique française au XVIIIe siècle.* — Émile Magne, *La jeunesse de Voiture.* — Marcel Coulon, *Introduction à l'étude de J.-H. Fabre.* — 1er novembre; Henri Mazel, *Le Cromwell de Carlyle.* — Edmond Pilon, *Autour de Buffon : Mme Daubenton et son fils.* — André Gouguenheim, *De « Jérôme Coignard » à « l'Ile des Pingouins ».* — Legrand-Chabrier, *Sur un roman de 1833 : l' « Isabelle » de Senancourt.* — 16 novembre; Marcel Coulon, *J.-H. Fabre : le savant et le philosophe.* — René Dumesnil, *Madame Bovary et son temps* (1857). — Maurice Beaubourg, *Albert Fleury.* — 1er décembre; Georges Batault, *Le positivisme scientifique et son critique, M. Émile Meyerson.* — René Dumesnil, *Madame Bovary et son temps* (Fin). — José Théry, *Une question de propriété littéraire : le procès Hakes-Jules Bois.* — 16 décembre; Gabriel de Lautrec, *Robert-Louis Stevenson.* — Gustave Cohen, *La renaissance du théâtre breton et l'œuvre de l'abbé Le Bayon.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 7, 14 et 21 octobre; Montabembert, *Lettres inédites à l'archéologue Didron* (publiées par P. Bonnefon). — 7 octobre; Ernest Seillière, *Un cas d'adoption littéraire* (Claude Tillier). — Lucien Maury, *Les Lettres : histoire et psychologie internationale.* — 14 octobre; Gabriel Monod, *Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et Michelet.* — Paul Flat, *Le centenaire de Théophile Gautier.* — Lucien Maury, *Les Lettres : le style de Mme Tinayre.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « le Vagabond », par M. Fellinger; « Perdreau », par Robert Dieudonné; Comédie-Française, « Primerose », par R. de Flers et G. de Caillavet.* — 14, 21 et 28 octobre et 4 novembre; Dauphin Meunier, *Un ménage de poètes au XVIIIe siècle : le comte et la comtesse de Bussy.* — 21 octobre; Lucien Maury, *Les Lettres : les origines et la signification de l'exotisme littéraire.* — Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « Sa fille », par Félix Duquesnel et André Barde; Odéon, « Musotte », par Guy de Maupassant et Jacques Normand.* — 28 octobre; Michel Bréal, *Variétés étymologiques : l'espace et le temps.* — Paul Flat, *Le théâtre et la morale.* — François Maury, *Le cas de M. Paul Deschanel.* — 28 octobre et 4 novembre; Alfred Rébelliau, *A propos de l'inauguration d'un monument de Bossuet.* — 4 novembre; Lucien Maury, *Les Lettres : hobereaux et paysans.* — 4 et 11 novembre; Émile Boutroux, *Sully-Prudhomme poète et philosophe.* — 11 novembre; Paul Flat, *Franz Liszt ou le musicien du romantisme.* — Lucien Maury, *Les Lettres : à propos de Dante.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « le Bonheur », par Albert Guinon; Odéon, « le Tribut », par Adrien Karcher et René Jeanne.* — 18 et 25 novembre; Maurice Barrès, *Le sourire d'Athéna.* — 18 novembre; Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — Firmin Roz, *Théâtres : Gymnase,*

« *l'Amour défendu* », *par Pierre Wolff; Odéon,* « *David Copperfield* », *par Max Maurey, d'après Dickens.* — 25 novembre; Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française,* « *la Brebis perdue* », *par Gabriel Trarieux; Théâtre des Arts,* « *le Pain* », *par Henri Ghéon.* — 2 et 9 décembre; Louis Barthou, *Chateaubriand et Victor Hugo* (documents inédits). — 2 décembre; Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Réjane, représentation d'Ermete Novelli;* « *La plus heureuse des Trois* », *par Jacques Vincent; Odéon,* « *Aux jardins de Murcie* », *par José Felin y Codina.* — 9 décembre; Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — 16 décembre; Ernest Renan, *Philosophie ante-socratique* (fragment inédit). — Michel Bréal, *Le latin* « *Signum* » *dans les langues germaniques.* — 16, 23 et 30 décembre; Lucien Maury, *Les Lettres : Maurice Mœterlinck.* — 23 décembre; Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine,* « *l'Eternel mari* », *par Alfred Savoir et Nozière, d'après Dostoïewsky; Vaudeville,* « *les Sauterelles* », *par Émile Fabre.* — 30 décembre; Stendhal, *En lisant Corinne* (notes publiées par Paul Arbelet). — Roger Lévy, *La vie et les idées politiques d'Alphonse Karr.*

Revue de Paris. — 1er et 15 octobre; René Gillouin, *La philosophie de M. Henri Bergson.* — 15 octobre; Dr Georges Hervé, *Les correspondantes de Maupertuis.* — Marquise de Deffand, *Lettres à Maupertuis.* — André de Hevesy, *Les débuts de Liszt.* — 1er et 15 novembre; Aurore Dupin et Emilie de Vismes, *Lettres de jeunes filles* (1816-1820). — 1er novembre; André de Hevesy, *Liszt et les Romantiques.* — Jacques Normand, *Maupassant et* « *Musotte* ». — 15 novembre; Edmond Pottier, *Le jubilé de M. Léon Heuzey.* — Julien Luchaire, *L'Institut français de Florence.* — 1er décembre; Gustave Flaubert, *Au pays de Salammbô.* — 15 décembre; André Fribourg, *L'Aviation et le public au XVIIIe siècle.* — 1er janvier 1912; Georges Fonsegrive, *Saint François de Sales et sainte Chantal.* — 15 janvier; Eugène Fromentin, *Les peintres flamands.* I. — Pierre Blanchon, *Maurice Rollinat.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; André Bellessort, *Notre Ronsard,* I. *Sa première jeunesse et son évolution.* — G. Fagniez, *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle : la vie professionnelle.* — 15 octobre; André Bellessort, *Notre Ronsard.* II. *Son œuvre et son temps.* — René Doumic, *Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible : Condorcet et* Mme *Suard, d'après une correspondance inédite.* II. *Les années de vie commune.* — T. de Wyzewa, *Gœthe et la musique.* — 1er novembre; Claude Boringe, *La jeunesse d'un libéral catholique : Charles de Montalembert.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *Primerose* » *à la Comédie-Française;* « *Sa fille* », *au Vaudeville;* « *le Typhon* », *au Théâtre Sarah-Bernhardt.* — 15 novembre; Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny et la nature, d'après les fragments inédits des* « *Mémoires* ». — T. de Wyzewa, *Les souvenirs d'un positiviste anglais* (Frédéric Harrison). — 1er décembre; Dauphin Meunier, *Quelques épisodes de la jeunesse d'une Mirabeau, d'après des documents inédits.* — Louis Madelin, *Henry Houssaye.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *la Brebis perdue* », *à la Comédie-Française;* « *l'Amour défendu* », *au Gymnase;* « *le Bonheur* », *au Théâtre Antoine; reprise de* « *Lucrèce Borgia* » *au Théâtre Sarah-Bernhardt.* — 15 décembre; Sully-Prudhomme, *Lettres à une amie* (1865-1880). — Dauphin Meunier, *Quelques épisodes de la jeunesse d'une Mirabeau.* II. — T. de Wyzewa, *A propos du centenaire de la mort d'Henri de Kleist.* — Joseph Bertrand, *Les livres d'étrenne.* — 1er janvier 1912; René Doumic, *Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible : Condorcet et* Mme *Suard.* III. *L'envers de la sensibilité.* — 15 janvier; Paul Bourget, *Eugène Melchior de Vogüé.* — Auguste Filon, *Le crime de Lord Byron.* — René Doumic, *Revue dramatique :* « *les Favorites* », *aux Variétés;* « *les Sauterelles* », *au Vaudeville;* « *Un bon petit diable* », *au Gymnase.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1911, fasc. 4; Emmanuel Philipot, *Notes sur quelques farces de la Renaissance.* — Jean Plattard, *L'Écriture sainte et la littérature scripturaire dans l'œuvre de Rabelais* (additions et corrections). — L. Sainéan, *Un lecteur de Rabelais au XVIIe siècle, Charles Coypeau d'Assoucy.*

— Jean Plattard, *Pantagruel lu au Louvre, devant le roi Charles IX, en 1536.* — Léo Desaivre, *Rabelais et Tallemant des Réaux.* — L. Sainéan, R. Blanchard, J. Plattard, *Notes pour le commentaire.* — Henri Clouzot, *Conjectures sur « Medamotti ».* — Henri Clouzot, *La prétendue visite de Rabelais au château de Bury.* — Gustave Cohen, *La Cléopâtre captive de Jodelle.*

Revue Fénelon. — Juillet-octobre 1911; *Fénelon inédit : Apologie des « Maximes ». — Fénelon à la barre de La Reynie. — Glanures pour servir à l'histoire de Fénelon. — Bilan des livres sur Fénelon.*

Revue hebdomadaire. — 7 octobre; de Lanzac de Laborie, *Falloux.* — 14 octobre; C. Mauclair, *La vraie gloire de Franz Liszt* (1811-1886). — 21 octobre; Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — 28 octobre; Commandant Paul Renard, *L'École polytechnique et l'Université.* — 4 novembre; Henri Welschinger, *Les observateurs de l'esprit public en 1793.* — André Bellessort, *Une statue à Montparnasse : Ferdinand Brunetière.* — 4 et 11 novembre, Victor Du Bled, *L'Académie française depuis 1789.* — 25 novembre; V. et M. Delavigne, *Un grand seigneur au XVIIe siècle : le marquis de Sourdéac.* — 2 décembre; Paul Adam, « *L'associée* » (par Lucien Mulhfeld). — André Chaumeix, *Une apologie de l'égoïsme* (par Le Dantec). — 9 décembre; Armand Praviel, *Les dialectes locaux dans les écoles.* — 23 décembre; André Chaumeix, *Les romans de René Boylesve.* — 30 décembre; Charles Samaran, *Au pays natal de d'Artagnan.* — 6 janvier 1912; Charles Samaran, *D'Artagnan en ménage.* — 13 janvier; Charles le Goffic, *Tristan Corbière et le mouvement poétique contemporain.* — 20 janvier; André Chaumeix, *M. Henri de Régnier conteur.* — 27 janvier; Jules Lemaître, *Chateaubriand. I. Enfance et jeunesse. Le voyage en Amérique.* — Marquis de Ségur, *Edmond et Jules de Goncourt.*

Le Temps. — 2 novembre; Raymond Eschollier, *Daumier, sa femme et ses amis.* — 5 novembre; Jean Lefranc, *Ermete Novelli.* — 6 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, débuts dans « Iphigénie » et dans « le Malade imaginaire »; reprise de « Poliche » par Henri Bataille; Théâtre Antoine, « le Bonheur », par Albert Guinon; Théâtre d'Astrée, une pièce de Lope de Vega traduite par Camille Le Senne et Guillot de Saix. — En marge* (Pierre Gringore). — 7 novembre; *A la mémoire de Brunetière : discours de MM. d'Haussonville, Francis Charmes, Joseph Bédier.* — 9 novembre; *Un critique* (Brunetière). — 10 novembre; *Les grands amis des petits enfants* (Dickens). — 11 novembre; *Cimetière de livres. — M. Mœterlinck reçoit le prix Nobel.* — 12 novembre; Henri Roujon, *Notice sur Ernest Reyer.* — 13 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase, « L'amour défendu », par Pierre Wolff; Odéon, « David Copperfield », par Max Maurey, d'après Dickens; Théâtre des Arts, « le Pain », par M. Ghéon. — En marge* (Olivier de Magny). — 14 novembre; Alfred Mézières, *Goldoni.* — 15 novembre; *Le prix Nobel* (M. Mœterlinck). — 18 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 20 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'interprétation féminine des rôles de Néron et de Britannicus; le « Néron » de Pietro Cossa et Ermete Novelli; les Escholiers, « le Ton de Paris », par le duc de Lauzun; Théâtre Michel, théâtre des Mathurins, « la Berceuse », par P. Weber et Provins; « Papa Flirt », par Armand d'Artois.* — 22 novembre; *Images romantiques.* — 23 novembre; *A propos de mémoires.* — 26 novembre; *Les Balzaciens.* — André Tardieu, *Les souvenirs de M. de Freycinet.* — 27 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « la Brebis perdue », par Gabriel Trarieux; Théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « Lucrèce Borgia »; Athénée, « l'Amour en cage », par de Lorde, Funck Brentano et Marsèle; Boîte à Fursy, « Prime Rosse », par Michel Carré et André Barde; Bouffes-Parisiens, « la Revue des X ».* — 28 novembre; Jean Lefranc, « *La vie, l'amour, l'argent* » (d'après Alfred Capus). — 29 novembre; *Mort de Maurice Montégut.* — 1er décembre; Joseph Bois, *Les délassements de M. Louis Barthou.* — 3 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales.* — 4 décembre; *En marge*

(Brissot). — *Une pièce de M. Émile Fabre sur la colonisation.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Femina*, « *L'accord parfait* », *par Tristan Bernard et Michel Corday;* « *N'te promène donc pas toute nue!* », *par Georges Feydeau; Variétés*, « *les Favorites* », *par Alfred Capus; Ambigu*, « *la Revue* », *par D. Bonnaud, N. Blés et L. Boyer.* — 5 décembre; Gaston Deschamps, « *L'Aile* », *de Jean Richepin.* — 6 décembre; G. D., *Chateaubriand et Chateaubriant.* — 8 décembre; *Les prix de vertu à l'Académie française.* — 9 décembre; G. D., *Le grand-maître de l'Université* (Fontanes). — Paul Souday, *A l'Académie française : les prix de vertu.* — 11 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin*, « *la Flambée* », *par Henry Kistemæckers; Théâtre Antoine*, « *l'Éternel mari* », *par Alfred Savoir et Nozière, d'après Dostoïevski.* — 12 décembre; Alfred Mézières, *Les discours du duc de Broglie.* — 13 décembre; *De l'Académie au Palais-Bourbon.* — 17 décembre; Paul Gaultier, *Propos littéraires : l'art d'être taquin.* — 18 décembre; H. R., *En marge* (Alfred de Vigny, par Ernest Dupuy). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville*, « *les Sauterelles* », *par Émile Fabre; Comédie-Royale*, « *le Pavillon* », *par Silvane et Mouézy-Éon;* « *Léonie est en avance* », *par Georges Feydau; Mme Sarah Bernhardt dans Dorine.* — *Le centenaire de Marie-Joseph Chénier.* — 19 décembre; Paul Alainmat, *Le* « *vénérable* » *Don Juan.* — 21 décembre; J. G., *La crue dramatique.* — 22 décembre; G. D., *Mme de Ségur, née Rostopchine.* — 23 décembre; Elie-Joseph Bois, *L'amateur d'éditions originales.* — 24 décembre; Émile Henriot, *Stendhal journaliste.* — François Ponsard, *Histoires d'almanach.* — 25 décembre; Henry Roujon, *En marge* (Ronsard). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase*, « *Un bon petit diable* », *par Rosemends Gérard et Maurice Rostand; Comédie-Française*, « *Gribouille* », *par Souchon et Avèze; les à-propos raciniens de Jeanne Dortzal et J.-L. Croze.* — 26 décembre; R. R., *Chateaubriand et la* « *Carrière* ». — 27 décembre; Paul Souday, *Les livres :* « *Monsieur de Lourdines* », *par Alphonse de Chateaubriant.* — Jean Lefranc, *Charles Lecoq et l'opérette.* — 28 décembre; Hippolyte Parigot, *Les hommes de lettres au XVIIIe siècle* (par Maurice Pellisson). — 29 décembre; G. D., *M. Henri de Régnier en Sorbonne.* — Émile Magne, *Chez Ninon de Lenclos.* — 30 décembre; Gaston Deschamps, *A propos de* « *l'Aile* » *de Jean Richepin; une préface et quatre nouvelles de Paul Bourget.* — Thiébault-Sisson, *Un monument au poète Saint-Amant.* — 1er janvier 1912; E. H., *Une statue à d'Artagnan.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Michel*, « *la Brebis* », *par Edmond Sée;* « *Peau neuve* », *par Émile Rey; Odéon*, « *Les frères Lambertier* », *par Charles Hell et Auguste Villeroy; Grand-Guignol*, « *Le bon droit* », *par Robert Spitzer et Paul Géraldy;* « *Hioung-Pe-Ling* », *par Ch. Gorin;* « *Une femme charmante* », *par André Mycho;* « *l'Homme qui a vu le diable* », *par Gaston Leroux;* « *la Chambre à côté* », *par Robert Dieudonné; Capucines*, « *En douceur* », *par Hugues Delorme.* — 3 janvier; *Pierre Loti à Saint-Pétersbourg.* — Paul Souday, *Les livres :* « *le Buisson ardent* », *de Romain Rolland.* — 5 janvier; *Jules Verne et le Bulgare.* — 6 janvier; *Le poète Rapisardi.* — 6 janvier; *Mario Rapisardi et Victor Hugo.* — Victor Goedorf, *Un précurseur des romantiques : Ramond.* — 8 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : sur* « *l'École des maris* ». — 9 janvier; Jean Lefranc, *Le prix de la critique littéraire.* — 10 janvier; *Les poètes et les critiques.* — Paul Souday, *Les livres : l'* « *Inquiète paternité* », *de Jean Schlumberger.* — 2 janvier; *Chateaubriand et Stagnelius.* — Pierre Mille, *Les prix de littérature.* — 12 janvier; *La Seine et les bouquins.* — 13 janvier; Gaston Deschamps. *La vie littéraire :* « *Ma figure* », *de Claude Ferval.* — 14 janvier; Joseph Galtier, *Chateaubriand et M. Jules Lemaître.* — 15 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'Astrée*, « *la Plus forte* », *par Lalia Paternostro : les Chefs-d'œuvre*, « *Mérope* »; *à propos de* « *l'École des maris* ». — Henry Roujon, *La correspondance de Chateaubriand.* — 17 janvier; *M. Albert de Mun homme de lettres.* — Paul Souday, *Les livres : Saint François d'Assise.* — Émile Henriot, *Chez M. Henri de Régnier acadé-*

micien. — 18 janvier; Jean Lefranc, *M. Abel Hermant et le théâtre.* — 19 janvier; *Académie française : réception de M. Henri de Régnier.* — 20 janvier; Émile Boutroux, *Les idées et la vie : « la Pensée contemporaine ».* — Jean Lefranc, *Le marquis de Ségur et les Goncourt.* — Abel Bonnard, *A l'Académie française : gloire de poète.* — 22 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Renaissance, « Pour vivre heureux » par Mirande et Rivoire; Odéon, « le Redoutable », par Mlle Lenéru; Théâtre Michel « l'Holocauste », par Albert Wuarin.* — 23 janvier; Alfred Mézières, *Un après-midi chez Julie de Lespinasse.* — Léonie Bernardini-Sjœstedt, *Le jubilé d'Auguste Strindberg.* — E. H., *Le dépôt légal.* — Philippe Millet, *Un théâtre irlandais.* — 24 janvier; *Chateaubriand en Angleterre.* — T. G., *D'Artagnan chez lui.* — Paul Souday, *Les livres : « Lettres de combat » de Ferdinand Brunetière; « Correspondance » de Gérard de Nerval; « Lettres de jeunesse », de Charles-Louis Philippe.* — 25 janvier; *Un barbier de qualité* (Pâques, coiffeur de Chateaubriand). — 26 janvier; *Au pays de Grazia Deledda.* — Jules Claretie, *Comment Ludovic Halévy écrivit « les Petites Cardinal ».* — Jean Lefranc, *Alfred de Musset et le président Grévy.* — 27 janvier; *Un carnet de Baudelaire.* — E. J. Bois, *Le comte d'Haussonville fait l'éloge de Montalembert.* — Émile Magne, *Le théâtre de Richelieu.* — 28 janvier; *La maison natale de Pasteur.* — Rémy de Gourmont, *Les curés de Flaubert.* — 29 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « Rue de la Paix », par Abel Hermant et Marc de Toledo; Théâtre Antoine, « les Petits », par M. Népoty; Variétés, « le Bonheur sous la main », par Paul Gavault.* — Jean Carrère, *Les chansons guerrières de Gabriele d'Annunzio.* — 30 janvier; Gaston Deschamps. *La vie littéraire : la « Mare ensoleillée » de Dominique Durandy; « Pages choisies », d'E. M. de Vogüé.* — 31 janvier; *De Pasteur à Carlyle.* — Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de M. André Suarès.* — *Alfred de Musset et le président Grévy.*

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie *de la jeune poésie française.* Préface de Jean Richepin. (A. Belval-Delahaye; Pascal-Bonetti; R. Christian Frogé; Roger Dévigne; Charles Dormier; Henri Galoy; C. Grandilhon; Gens-d'armes; Édouard d'Hooghe; Jean Ott; Marcel Pays; Jean Rayter; Pierre Rodet; Hélène Seguin; André Tudesq; Robert Vallery-Radot; Gabriel Volland). *Paris, Rey.* In-16, de 371 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *des écrivains français.* Prose (XVIIe siècle) publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 176 p. avec 23 portraits, dont 4 hors texte et 25 autographes. Prix : 1 fr.

Arène (A.). — *Essai sur la philosophie de Xavier Bichat. Lyon, impr. Rey.* In-8, de 77-XIII p. avec 1 portrait. (Extrait des « Archives d'anthropologie criminelle et de médecine légale », octobre-novembre 1911.)

Auboyneau (G.) et **Fevret** (A.) — *Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'empire ottoman.* Livres turcs. Livres imprimés à Constantinople. Livres étrangers à la Turquie, mais pouvant servir à son histoire. Fascicule 1er : Religion. Mœurs et coutumes. *Paris, Leroux.* In-8, de 91 p.

Balzac (H. de). — *Eugénie Grandet.* Illustrations de Bigot-Valentin. *Paris, Flammarion.* In-8, de 303 p. Prix : 4 fr. 50.

Barrès (Maurice). — *Vingt-cinq années de vie littéraire.* Pages choisies. Introduction de Henri Bremond. *Paris, Bloud.* In-16, de XCII-446 p.

Bataille (Frédéric). — *La Jeune Comté et les Jeunes Poètes comtois. Paris, Lemerre.* In-16, de 52 p.

Baudrillart (Mgr Alfred). — *Frédéric Ozanam. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Biographies, Science et Religion, n° 636).

Benoist (Antoine). — *Le Théâtre d'aujourd'hui.* 1re série : le théâtre de Maurice Donnay; le théâtre de Paul Hervieu; le théâtre de Lavedan; le théâtre de Brieux; le théâtre de Jules Lemaître. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 337 p.

Berteval (W.). — *Le Théâtre d'Ibsen.* Préface du comte Prozor. *Paris, Perrin.* In-16, de XIV-321 p.

Bordeaux (Henry). — *La Vie au théâtre.* 2e série : 1909-1911. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 480 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. — *Œuvres choisies de Bossuet,* avec introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires par J. Calvet. *Paris, Hatier.* In-12, de XVI-721 p. avec grav. et fac-similés.

Brunetière (Ferdinand). — *Lettres de combat. Paris, Perrin.* In-16, de XIII-263 p.

Byron (Lord). — *Lettres de Lord Byron.* Traduites par J. Delachaume. Avec une préface de G. Clémenceau. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de XII-450 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Cassagne (Albert). — *La Vie politique de François de Chateaubriand.* T. 1er : Consulat, Empire, Première Restauration. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XV-488 p. Prix : 7 fr. 50.

Catalogue *des ouvrages des Dumas* (*Alexandre*) *père et fils*, conservés à la Bibliothèque nationale au département des imprimés. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 160. (Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Extrait du t. 44 du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.)

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 46 : Du Toict-Elbs. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1254.

Champion (Pierre). — *Vie de Charles d'Orléans* (1394-1465). *Paris, H. Champion.* In-8, de XV-719 p. avec 16 planches hors texte.

Chateaubriand. — *Mémoires d'outre-tombe.* Pages choisies de Chateaubriand, avec une introduction et des notes par Victor GIRAUD. *Paris, Hachette.* In-16, de XXVII-278 p. Prix 3 fr. 50.

Chefs-d'œuvre *poétiques de Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, Régnier*, avec notices biographiques, études littéraires, commentaire philologique, littéraire et grammatical; par Maxime LANUSSE. *Paris, Belin.* In-12, de 280 p. Prix : 1 fr. 40.

Cherbuliez (Victor). — *L'Idéal romanesque en France de 1610 à 1816. Paris, Hachette.* In-16, de VI-301 p. Prix : 3 fr. 50.

Chinard (Gilbert). — *L'Exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle*, d'après Rabelais, Ronsard, Montaigne, etc. *Paris, Hachette.* In-16, de XVII-248 p. Prix 3 fr. 50.

Clerget (Fernand). — *Littérateurs et Artistes*, Léon Riotor. Avec un bois en coul. par P. E. Vibert et divers portraits, dessins, lettres autographes de Puvis de Chavannes, Rodin, Willette, Steinlen, Ed. Rocher, Paterne Berrichon. Fréd. Front, Moloch. *Paris, bibliothèque de l'Association.* In-16, de 219 p. Prix : 3 fr. 50.

Collas (Georges). — *Les Sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*, d'après le manuscrit de la main de Chapelain conservé à la Bibliothèque nationale avec les corrections, une introduction et des notes (thèse complémentaire). *Paris, Picard.* In-8, de XI-92 p.

Collas (Georges). — *Un poète protecteur des lettres au XVIIe siècle.* Jean Chapelain, 1595-1674. Étude historique et littéraire d'après des documents inédits. *Paris, Perrin.* In-8, de IX-527 p.

Collé (Charles). — *Journal historique inédit de Charles Collé, pour les années 1761 et 1762*, publié sur le manuscrit original et annoté par Ad. VAN BEVER, avec la collaboration de G. BOISSY. Portraits d'après Jeaurat et Carmontelle. *Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 395 p.

Comte (Auguste). — *Système de politique positive, ou Traité de sociologie d'Auguste Comte*, condensé par Christian CHERFILS. Préface de Jules RIG. *Paris, Giard et Brière.* In-8, de VIII-626 p. Prix : 12 fr. (Bibliothèque sociologique internationale publiée sous la direction de M. René Worms.)

Corneille. — *Théâtre choisi illustré de Corneille.* Notices, annotations, par Henri CLOUARD. T. 2. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 239 p. Prix : 1 fr.

Coulon (Marcel). — *Témoignages.* 2e série : Plaidoyer pour Renan. Octave Mirbeau, chauffeur. Les Assises de Rémy de Gourmont. L'Esprit du passé chez Loti. Deux aspects d'Anatole France. Bourdelle. Le Rôle du « Mercure de France ». Le Protestantisme d'André Gide. Relisons Zola. L'Enfance de Gambetta. *Paris, « Mercure de France ».* In-12, de 317 p.

Davois (Gustave). — *Bibliographie napoléonienne française* jusqu'en 1908. T. 3. (N. Z.). *Paris, « l'Édition bibliographique ».* In-8 à 2 col., de 249 p.

Dedouvres (Louis). — *Un chapitre de la vie du P. Joseph* (*l'Eminence grise*). Les Prédications du P. Joseph à Angers et à Saumur. Le P. Joseph et Du Plessis-Mornay (1606-1607). *Angers, impr. et libr. G. Grassin.* In-4, de 24 p. (Extrait de la « Revue de l'Anjou ».)

Derome (Capitaine). — *Madame de Villedieu inconnue. Mamers, impr Fleury.* In-8, de 16 p. et grav.

Dix-huitième (*le*) *siècle par les textes.* Morceaux choisis par G. PELLISSIER. *Paris, Delagrave.* Petit in-8, de 512 p. Prix : 5 fr.

Doublet (Georges). — *Godeau, évêque de Grasse et de Vence* (1605-1672). 1re partie : Jeunesse de Godeau et son épiscopat à Grasse, de 1636 à 1639. *Paris, Picard.* In 8, de VIII-224 p.

Doumic (René). — *Maurice Maindron.* Discours prononcé au cimetière Montparnasse, le 21 juillet 1911. *Abbeville, impr. Paillart.* In-16, de 15 p.

Duval (Maurice). — *Emile Faguet.* Le Critique. Le Moraliste. Le Sociologue. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de XXIV-362 p.

Espinchal (Comte d'). — *Journal d'émigration du comte d'Espinchal.* Publié d'après les manuscrits originaux par Ernest d'HAUTERIVE. *Paris, Perrin.* In-8, de IX-565 p. avec portrait et fac-similé.

Faguet (Emile). — *L'Art de lire. Paris, Hachette.* In-16, de IV-172 p. Prix : 2 fr.

Faguet (Emile). — *Ferdinand Brunetière. Paris, Hachette.* In-16, de 45 p. Prix : 1 fr.

Fénelon. — *Lettre à l'Académie*, publiée conformément au texte de l'édition originale (1716) avec une introduction et des notes. Discours de réception à l'Académie française. Extraits de quelques ouvrages : Dialogues sur l'éloquence, De l'éducation des filles, Traité de l'existence de Dieu. Avec des notes par l'abbé Albert DELPLANQUE. *Paris, J. de Gigord.* In 18, de 364 p.

Fernessole (P.). — *La Littérature française par l'étude des textes.* Etude littéraire de textes français adaptée aux nouveaux programmes et aux méthodes nouvelles. 1re série. Textes de : 1. Marot; 2. Ronsard; 3. Voiture; 4. Balzac; 5. Corneille; 6. Mme de Sévigné; 7. La Fontaine; 8. Molière; 9. Bossuet; 10. Racine; 11. Voltaire; 12. Chateaubriand; 13. Musset; 14. Lamartine; 15. Leconte de Lisle. Suivie d'une étude générale sur René Bazin. Préface de M. Emile FAGUET. *Paris, J. de Gigord.* In-18 jésus, de XIV-275 p.

Fleury (Abbé E.). — *Hippolyte de la Morvonnais.* Sa vie, ses œuvres, ses idées. Etude sur le romantisme en Bretagne d'après des documents inédits (thèse). *Paris, Champion.* In-8, de 594 p. avec 1 portrait et 5 grav. hors texte.

Hauser (H.). — *Les Sources de l'histoire de France*, XVIe siècle (1494-1610). II. François Ier et Henri II (1515-1559). *Paris, Picard.* In-8, de XV-203 p. (Manuel de bibliographie historique, III.)

Hauvette (Henri). — *Dante.* Introduction à l'étude de la Divine Comédie. *Paris, Hachette.* In-16, de XII-396 p. Prix : 3 fr. 50.

Hénault. — *Mémoires du président Hénault.* Nouvelle édition, complétée, corrigée et annotée par François ROUSSEAU. *Paris, Hachette.* In-8. de XX-457 p. Prix : 10 fr.

Hercourt (Raymond). — *L'Utopie de Thomas Morus* (thèse). *Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de VI-151 p.

Hugo (Victor). — *Œuvres complètes de Victor Hugo.* Théâtre, V. Théâtre en liberté. *Paris, Ollendorff.* Grand in-8, de 593 p.

Jovy (Ernest). — *Pascal inédit.* IV. La Pauvresse de Pascal. *Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 130 p.

La Grasserie (Raoul de). — *Les Ironiques* (Essai de psychologie pratique). *Paris, Lemerre.* Petit in-8, de 153 p. Prix : 2 fr. 50.

La Morvonnais (Hippolyte de). — *Œuvres choisies*, poésie et prose, avec des notes explicatives; par l'abbé E. FLEURY. *Paris, Champion.* In-8, de 157 p. Prix : 2 fr. 50.

La Salle de Rochemaure (Duc de). — *Régionalisme et Félibrige. Aurillac, Impr. moderne.* In-16 oblong, de 84 p. avec vignettes.

La Salle de Rochemaure (Duc de). — *Les Troubadours cantaliens*, XIIe-XXe siècles. Textes des œuvres des troubadours revus, corrigés, traduits et

annotés par René Lavauld. *Aurillac, Impr. moderne.* 2 vol. in-16 avec vignettes, planches et musique. T. 1er, de 651 p.; t. 2, de 608-xx p.

Le Baud (Pierre). — *Cronicques et ystoires des Bretons.* Publiées d'après la première rédaction inédite avec des éclaircissements, des observations et des notes, par le vicomte Charles de La Lande de Calan. T. 3. *Rennes, impr. Simon.* In-4, de 224 p. avec vignettes.

Lechevalier (A.). — *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre. Le Havre, impr. Micaux.* In-8 à 2 col., de 247 p.

Lechevalier (A.). — *Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre* (suite et complément de la Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre). *Le Havre, impr. Micaux.* In-8 à 2 col., de 191 p.

Lemercier de Neuville. — *Souvenirs d'un montreur de marionnettes. Paris, Maurice Bauche.* Petit in-8, de 349 p. Prix : 5 fr.

Lemonnier (Henry). — *L'Art français au temps de Louis XIV* (1661-1690). Ouvrage illustré de 35 gr. tirées hors texte. *Paris, Hachette.* In-16, de x-354 p. Prix : 3 fr. 50.

Lepreux (Georges). — *Gallia typographica*, ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution; série départementale. T. 2 : Provinces de Champagne et de Barrois. *Paris, Champion.* In-8, de 548 p. (« Revue des bibliothèques ». Supplément, V).

Leroux (Alfred). — *De l'introduction du français en Limousin, du XIVe au XVIe siècle.* Notes et documents. *Paris, Impr. nationale.* In-8, de 80 p. (Extrait du « Bulletin historique et philologique ».)

Manteau (Mahieu) et **Chavatte** (Pierre Ignace). — *Chronique.* Publiée par M. E. Debièvre. I. Chronique de Mahieu Manteau. *Lille impr. Danel.* In-8, de 184 p.

Marat. — *Les Pamphlets de Marat.* Avec une introduction et des notes par Charles Vellay. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de xiv-352 p. Prix : 3 fr. 50.

Marguy (Henri). — *Eugène Guillaume. Montargis, impr. Laurent.* In-18, de 66 p. avec grav.

Martin (J.). — *Malebranche. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. (Philosophes et Penseurs. Science, et Religion, n° 626).

Masfrand (Roger). — *Des infractions de la presse à l'égard des fonctionnaires et des hommes politiques*, thèse pour le doctorat (politique et économique). *Montpellier, Impr. général du Midi.* In-8, de 131 p.

Maupassant (Guy de). — *Œuvres choisies de Guy de Maupassant.* Poésies, contes, romans et nouvelles, théâtre. Préface et analyses, par F. Bernot. *Paris, Delagrave.* In-18, de 108 p. Prix : 3 fr. 50.

Migault (Jean). — *Journal de Jean Migault, maître d'école* (1681-1688). Publié pour la première fois, d'après le texte original, avec une introduction et des notes, par N. Weiss et H. Clouzot. 26 planches et 1 carte hors texte. *Paris, Société de l'histoire du protestantisme français.* In-16, de 303 p.

Molière. — *Le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet, de Molière, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, par MM. G. Lanson et D. Mornet. *Paris, Hachette.* In-16, de 175 p. Cartonné, 1 fr.

Monluc (Blaise de). — *Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France.* Edition critique publiée et annotée par Paul Courteault. I, 1521-1553. *Paris, A. Picard.* In-8, xviii-430 p. et carte. Prix : 10 fr. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Monod (Henri). — *Les Lettres de Mérimée à Panizzi. Paris, extrait du « Mercure de France ».* In-8, de 27 p.

Monteuuis (André). — *Le Plagiat littéraire. Paris, Jouve.* In-8, de 161 p. Prix : 3 fr.

Moulhiade (Henri). — *Verlaine et Mallarmé.* Le Symbolisme et sa floraison

poétique, de 1860 à 1910. Conférence faite, le 3 février 1911, aux « Vendredis » de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire. *Le Puy. impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.* In-8, de 35 p. (Extrait du « Bulletin historique de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire »).

Nicati (Mme W.). — *Femme et Poète.* Elizabeth Browning. *Paris, Perrin.* In-16, de 360 p.

Orsier (Joseph). — *Henri Cornélis Agrippa.* Sa vie et son œuvre d'après sa correspondance (1486-1535). *Paris, Libr. des sciences occultes.* In-8, de 143 p. Prix : 4 fr.

Oulmont (Charles). — *Les Débats du clerc et du chevalier dans la littérature poétique du moyen âge.* Étude historique et littéraire suivie de l'édition critique des textes et ornée d'un fac-similé. *Paris, Champion.* In-8, de XVI-237 p. Prix 5 fr.

Pauthe (Abbé L.). — *Lacordaire, d'après des documents nouveaux*, son œuvre, sa survie et son actualité. Ouvrage précédé d'une lettre de Mgr MIGNOT, et d'une lettre de M. Etienne LAMY. *Paris, Gabalda.* In-8, de XII-476 p. Prix : 6 fr. 50 (Études religieuses, historiques et littéraires).

Perrod (Maurice). — *Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790. Paris, Champion.* In-8 à 2 col., de 384 p.

Proudhon (Pierre-Joseph). — *Lettres inédites à Gustave Chaudey et à divers Comtois*, suivies de quelques fragments inédits de Proudhon et d'une lettre de Gustave Courbet sur la mort de Proudhon, publiées par Édouard DROZ. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 107 p. et portrait. (Extrait des « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs », 8e série, t. 5, 1910.)

Robert (Fernand). — *Nizier du Puits pelu lyonnais.* Essai sur la vie et l'œuvre de Clair Tisseur. *Lyon, impr. Rey.* In-18 jésus, de 291 p. (Extrait d'un Mémoire couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 1910.)

* **Rolland** (Joachim). — *La Tragédie française au XVIe siècles. « Les Juifves ». Paris, Sansot.* In-8, de 136 p.

Rouard de Card (E.). — *Livres français des XVIIe et XVIIIe siècle concernant les États barbaresques.* Régences d'Alger, de Tunis, de Tripoli et Empire du Maroc. *Paris, Pedone.* In-8, de 38 p.

* **Sainte-Maure** (Benoît de). — *Le Roman de Troie.* Publié d'après tous les manuscrits connus par Léopold CONSTANS, T. 5 : Table analytique des noms propres. Notes. Glossaire. Additions et corrections, *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de 343 p. (Société des anciens textes français.)

Séché (Léon). — *Les Amitiés de Lamartine.* 1re série : Louis de Vignet, Éléonore de Canonge, Marianne-Élisa Birch, Caroline Angebert (Documents inédits). Portraits et autographes. *Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 408 p. Prix : 7 fr. 50.

Sécrestat-Escande (G.). — *Les Idées économiques de Vincent de Gournay* (thèse). *Bordeaux, impr. Cadoret.* In-8, de 189 p.

Ségur (Marquis de). — *Silhouettes historiques. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 332 p. Prix : 3 fr. 50.

Seillière (Ernest). — *Arthur Schopenhauer. Paris, Bloud.* In-16, de 240 p.

Smet (Joseph de). — *Lafcadio Hearn.* L'Homme et l'Œuvre. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 259 p.

Stendhal. — *Le Rouge et le Noir.* Introduction par Casimir STRYIENSKI. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8 avec 4 grav. dont 2 hors texte. T. 1er. de 197 p. ; t. 2, de 232 p. Chaque volume, 1 fr.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique.* Avec une préface par M. Adolphe JULLIEN (36e année. 1910). *Paris, Ollendorff.* In-16, de XXIII-354 p. Prix : 3 fr. 50.

Sully Prudhomme. — *Lettre à une amie* (1865-1881). *Paris, Impr. nationale ;*

le Livre contemporain. 2 vol. in-4 avec vignettes et portraits. T. 1er, de XXIV-261 p.; t. 2, de 321 p.

Théâtre (*le*) *à Paris en 1911*. *Paris, impr. Kapp*. In-4 de 48 p. avec grav. et annonces. Prix : 3 fr.; étranger, 3 fr. 50.

Tolstoï (Léon). — *Œuvres choisies de Léon Tolstoï*, avec notice biographique et littéraire, résumés et commentaires; par Charles NAVARRE. *Paris, Delagrave*. Petit in-8, de 519 p. Prix : 3 fr. 50.

Variot (Jean). — *L'Œuvre d'Élémir Bourges. Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 71 p. Prix : 1 fr.

Vauban. — *Sa famille et ses écrits. Ses oisivetés et sa correspondance*. Analyse et extraits. *Paris, Berger-Levrault*. 2 vol. grand in-8 avec grav. et portraits. T. 1er, de VIII-650 p.; t. 2, de XII-630 p.

Vey (Eugène). — *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle. Paris, Champion*. In-8, de XXXI-579 p. avec cartes.

Villetard (H.). — *Remarques sur la fête des fous, au moyen âge*, à propos d'un livre récent. *Paris, Picard*. In-8, de 28 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne », 2e semestre. 1910.)

CHRONIQUE

— Les *Notes sur quelques farces de la Renaissance*, publiées par M. Emmanuel Philipot, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1911, 4e fascicule), passent successivement en revue : la « Femme mute », dont il existe deux versions anglaises antérieures; la farce de Maistre Mimin le goutteux, qui dut paraître à la fin de 1534; la farce de Robinet, badin, et la Femme veuve, qui s'est inspirée, comme Rabelais, d'une anecdote contée par le prédicateur Raulin; la farce de Maistre Mimin estudiant; la farce du « Gaudisseur qui se vante de ses faicts et ung sot qui lui respond au contraire »; la farce du « Médecin qui guérist de toutes sortes de maladies », inspirée par six anecdotes de Pogge; la farce « d'ung ramonneur de cheminées », qui offre un exemple des réponses monosyllabiques qui ont été parfois employées plaisamment avant Rabelais et par lui-même.

— Dans l'annuaire de l'École pratique des Hautes Études pour 1911-1912 on trouvera (p. 95) un rapport sommaire de M. F. Mouchet sur une mission à Lyon, à Genève et en Savoie pour y rechercher les traces du séjour de Clément Marot. Les résultats obtenus ne sont qu'indiqués et ils feront plus tard l'objet d'un travail plus complet, quand d'autres recherches seront venues s'y ajouter.

— M. Paul Laumonier vient de publier, dans *les Annales fléchoises* de septembre-octobre 1911, deux lettres inédites de *la Correspondance de Loys de Ronsard*, le père du poète, lesquelles viennent s'ajouter à deux autres lettres précédemment mises en lumière. Dans toutes ces lettres, Loys de Ronsard sollicite la protection de quelques grands personnages de la cour et les prie de l'aider à obtenir du roi quelque avancement.

— La *Revue historique de Bordeaux* signale, dans la chronique de son fascicule de décembre 1911 (p. 434), que M. l'abbé Dubois a communiqué, dans la séance du 9 novembre de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, des extraits d'un livre de raison, de 1561, écrit de la main de Jean Belot, conseiller au Parlement de Bordeaux et humaniste réputé, qui fut l'ami d'Estienne de La Boétie et de Pierre de Ronsard.

— M. Georges Girard a indiqué sommairement, dans un rapport publié par l'annuaire de l'École pratique des Hautes Études (1911-1912, p. 98), ce qu'il a trouvé sur Honoré d'Urfé, au cours d'une mission à Turin à cet effet. Les résultats nouveaux obtenus ainsi concernent surtout la mort de d'Urfé et ils feront le sujet d'une étude ultérieure.

— M. Jacques Madeleine vient de réimprimer, dans un gracieux petit volume, les *Stances* du poète Jean de Lingendes, en les faisant précéder d'une notice aussi complète que possible. Cette introduction n'était certes pas inutile, car outre que la vie de Jean de Lingendes est assez

mal connue, on le confond aisément avec ses deux homonymes, Claude et Jean, dont l'un fut évêque et l'autre jésuite. Rendant à chacun ce qui lui est dû. M. J. Madeleine réunit et coordonne les éléments de la vie de son poète pour en tracer un portrait particulier. Quant aux poésies de Jean de Lingendes, elles sont gracieuses et passionnées, et, suivant le mot de Madeleine de Scudéry, elles doivent plaire à tous ceux qui ont le cœur tendre.

— La *Revue Fénelon* publie dans son fascicule double de juillet-octobre 1911 le texte entier de la première défense composée par Fénelon, lorsque son livre des *Maximes des Saints* fut incriminé. Cet écrit, dont le titre manque, est mis au jour intégralement et commenté de notes explicatives, en attendant qu'un travail d'examen en dégage les arguments, en apprécie les points de vue et en démontre l'authenticité.

— Sous ce titre : *Madame de Villedieu inconnue* (extrait de *la Revue historique et archéologique du Maine*, 1911), M. le capitaine Derome publie diverses découvertes sur cette romancière fameuse. Ce sont d'abord trois portraits, dont l'un daté de 1664 offre toutes les garanties désirables d'authenticité. C'est ensuite le catalogue dressé par Mme de Villedieu elle-même, en 1671, de ses propres ouvrages et de ceux qu'on lui attribuait à tort. C'est enfin l'acte de décès de « Marie-Catherine (ainsi se prénommait-elle) des Jardins », morte le 20 octobre 1683, à Saint-Rémy du Plain, à l'âge de quarante-cinq ans.

— La conférence de M. René Gautheron sur *le Théâtre italien en France au XVIIe siècle*, faite à la Société académique de Brest, présente un tableau vif et précis des conditions de ce spectacle goûté du public. Après avoir résumé l'histoire des acteurs italiens en France et analysé leur talent, celui surtout du plus fameux d'entre eux, de Scaramouche, M. Gautheron dégage ce que les pièces ont de propre à la connaissance des mœurs du temps. Leur liberté de langage était grande et il n'est guère de travers ou de gens qu'elles n'aient frondé, le plus souvent avec un réel bonheur d'expression. C'est ce qui perdit ces acteurs et c'est pour avoir voulu atteindre Mme de Maintenon que le roi les expulsa de Paris et du royaume.

— M. l'abbé Eugène Griselle a publié naguère, dans le *Bulletin du bibliophile*, des documents intéressants sur l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

Ce sont d'abord (avril), sous ce titre : *La Bruyère et Bossuet*, deux chansons et cinq épigrammes qui parurent, en 1693, à l'occasion de l'élection de La Bruyère à l'Académie française et du rôle favorable que Bossuet y joua.

Puis, en mai et en juin, sont groupés sous le titre de *Curiosités bibliographiques* des titres d'ouvrages inventés à plaisir et des extraits du registre des privilèges de librairie accordés de 1688 à 1700.

— On trouvera dans le volume annuel de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* (1911, p. 12-42) le mémoire de M. Albert Jacquot intitulé : *Documents sur le théâtre en Belgique sous le gouvernement du prince Charles-Alexandre de Lorraine*. C'est sur les carnets personnels du prince que sont relevées les nombreuses mentions concernant la troupe française recrutée par Servandoni, ainsi que les apparitions de Préville, de Belcour, de Monvel sur la scène bruxelloise. En outre, M. Jacquot a recueilli quelques lettres de Manoncourt, de Philidor et de Beaumarchais dont le texte méritait d'être conservé.

— Sous ce titre : *La Harpe et son bonnet rouge*, un article posthume de M. Louis de Préaudeau analyse, dans la *Revue hebdomadaire* du 23 septembre,

le rôle de la Harpe pendant la Terreur et aussi le caractère du philosophe, qui, malgré ses complaisances et ses concessions aux mœurs du moment, n'en fut pas moins emprisonné. Peut-être est-ce même dans la prison que ce terroriste malgré lui ressentit les premières velléités de cette conversion fameuse qui devait marquer la fin de sa carrière.

— Les lettres inédites de Chateaubriand au comte de Chambord publiées par M. François LAURENTIE dans *le Correspondant* du 25 décembre, s'étendent de 1839 à 1847 et offrent des éclaircissements utiles sur la dernière partie de la vie de l'écrivain : d'autant qu'elles sont encadrées de documents divers qui servent à mettre en valeur les sentiments de Chateaubriand à l'égard du descendant de la monarchie légitime.

— Le musée du Louvre vient de recevoir en don le portrait de Mme de Staël peint par Isabey, et on a placé dans le Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris le portrait de Mme Récamier par Gérard, précédemment conservé dans un salon de l'Hôtel de ville.

— Dans le *Mercure* du 15 janvier 1912, M. Léon SÉCHÉ publie un article sur *le « Ronsard » de Victor Hugo*. C'était un superbe exemplaire de l'édition in-folio de 1609 que Sainte-Beuve avait offert à Victor Hugo et que les poètes contemporains avaient couvert de vers louangeurs pour celui-ci. M. Léon Séché en reproduit quelques-uns. On en trouvera d'autres dans un article consacré à ce même volume fameux par Ludovic Lalanne dans *la Correspondance littéraire*, du 5 février 1857.

— On annonce que M. Louis Barthou, qui est un fervent bibliophile, a acquis récemment un carnet ayant appartenu à Lamartine et qui porte la mention suivante : « Ce manuscrit est réellement de moi. Brouillon des *Harmonies*. Lamartine, Paris, 13 mars 1850 ». Il contient le brouillon de trois *Harmonies* : *Tolérance*, *Hymne pour le premier jour de l'an*, *Milly*, et en comparant le texte manuscrit de ce dernier poème avec le texte imprimé, on constate nombre de variantes et de suppressions.

— Nous avons signalé déjà les *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte* que M. Georges SANGNIER a publiées dans *la Correspondance historique et archéologique* (juillet-décembre). Elles sont au nombre de 77, y compris les simples billets échangés entre les deux amis, et s'étendent de 1834 à 1846. Les plus importantes ont été écrites par Sainte-Beuve alors qu'il se trouvait à Lausanne pour professer son cours sur *Port-Royal*. Quoique très étendue, cette série de lettres n'est pas complète, et il faut joindre au moins une lettre qui a figuré dans le bulletin de février 1912 des autographes de la maison Noël Charavay (n° 72 334). Datée du 7 mars, cette lettre de Sainte-Beuve à Labitte demande des détails sur Marceline Desbordes et annonce que Sainte-Beuve travaille sur Pascal.

Il a été fait de cette publication un tirage à part qui est en vente à la librairie Honoré Champion.

— Dans *la Grande Revue* du 25 novembre, M. Jean-Émile MOREL signale *Une source de la « Rotisserie de la reine Pédauque » d'Anatole France*. C'est *le Comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes et mystérieuses, suivant les principes des anciens mages ou sages cabalistes*, par l'abbé Montfaucon de Villars. Plusieurs passages de ce livre ont été, en effet, imitées par l'écrivain contemporain qui les a adaptées à sa mentalité propre et au sujet qu'il traitait à son tour.

— On n'ignore pas que les collections laissées par le comte de Gobineau sont depuis plusieurs années conservées à la bibliothèque de Strasbourg. Par disposition testamentaire de la comtesse de La Tour, elle vient de s'enrichir de toute la correspondance de Gobineau avec la défunte et d'une série de lettres adressées à celui-ci par quelques-uns de ses contemporains les plus en vue.

— M. Camille Pitollet a publié récemment, dans différents recueils périodiques méridionaux, des documents qui serviront à l'histoire de la renaissance provençale et qu'il importe de signaler ici.

Ce sont d'abord dans *la Revue des langues romanes* de septembre-décembre une suite abondante de lettres de Reboul et de Roumanille qui forment une curieuse correspondance, annotée avec soin.

Puis, dans *la Revue du Midi* (Gard et Vaucluse) du 15 octobre, on trouve *Quatre lettres inédites de Louis-Charles Poncy au nimois Jules Canonge*, et dans le même recueil périodique de décembre 1911 et de janvier suivant, *Jules Canonge et Ernest Roussel, un court épisode de la vie littéraire nimoise au siècle dernier.*

— L'étude consacrée par M. Louis Clément à *Auguste Angellier, son œuvre poétique* (extrait de la *Revue du Nord*) envisage sous tous ses aspects la personnalité du poète et analyse tous les éléments de sa poésie, qui, suivant le mot très juste du critique, continue heureusement « la tradition poétique qui, s'inspirant largement de l'hellénisme, va dans notre littérature française de Ronsard à André Chénier. »

— Les amis de Léonce Couture (1832-1902), doyen de la Faculté libre des lettres de Toulouse, ont entrepris de recueillir les principaux écrits de sa plume féconde. Le premier volume qui vient de paraître contient plus de mille pages in-8. Il est consacré à l'*Enseignement* et réunit surtout des travaux de littérature latine ou provençale et de littérature étrangère. Certains morceaux concernent pourtant les lettres françaises et on y trouvera notamment des pages neuves sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, les *Dominicales* de Bourdaloue, la correspondance de Chapelain et *le Roman dans ses rapports avec la Poésie.* Signalons également une étude sur l'humaniste toulousain Pierre Bunel et le commentaire d'un fragment de Pascal sur l'Eucharistie.

— M. Henri Omont vient de publier en un volume in-8, le *Répertoire alphabétique des manuscrits latins et français, nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1891-1910.* Durant ces vingt années, dix fascicules sont venus énumérer et faire connaître les accroissements du cabinet des manuscrits de la rue de Richelieu. Le nouveau volume en publiant les tables de ces richesses en rend dorénavant la consultation plus aisée. En outre, une introduction détaillée et précise fournit les renseignements les plus circonstanciés sur les causes et les moyens de ces accroissements. C'est un véritable chapitre de l'histoire du cabinet des manuscrits dressé par quelqu'un qui a grandement contribué à faire cette histoire et en a dirigé le mouvement.

— Les collègues de John Matzke viennent de dédier à sa mémoire un volume de souvenir, dans les *Leland Stanford Junior University Publications* : *Matzke Memorial volume containing two unpublished papers by John E. Matzke and contributions in his memory by his colleagues.* Les deux études inédites de Matzke sont consacrées l'une à Gaston Paris et l'autre au développement de la dialectologie romane. Parmi les autres travaux nous citerons les suivants

qui concernent plus ou moins directement l'histoire littéraire de la France :

Raymond Macdonald Alden, *The doctrine of verisimilitude in french and english criticism of the seventeenth century.*

Clifford Gilmore Allen, *The relation of the german « Gregorius auf dem Stein » to the old french poem « la Vie de saint Grégoire ».*

Aurelio Macedonio Espinosa, *ld french* ne — se — non *in other romance languages.*

Oliver Martin Johnston, *Origin of the legend of Floire and Blancheflor.*

Colbert Searles, *A commentary of verses 36-52 of the « Excuse à Ariste ».*

— Dans sa séance du 22 février, l'Académie française a pris connaissance de l'arrêt de la cour d'appel de Bourges, qui lui confirme, ainsi qu'à l'Académie des sciences, le legs que Mme Gabrielle Sand a fait à ces deux établissements. La part attribuée à l'Académie française comprend notamment le château de Nohant, où sont conservés de nombreux et précieux souvenirs de George Sand, grand'mère de la testatrice. Nohant deviendra un musée consacré à la mémoire de George Sand.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES SOURCES PRINCIPALES DE J.-J. ROUSSEAU DANS LE PREMIER DISCOURS A L'ACADÉMIE DE DIJON [1]

J'entreprends de rechercher quelles sont les principales lectures dont on retrouve le souvenir direct ou l'influence lointaine dans le premier Discours à l'Académie de Dijon [2]. Une semblable recherche aurait son intérêt pour un ouvrage quelconque de Rousseau. Pour l'opuscule en question, il y avait des raisons particulières de l'entreprendre. Il apparaît, en effet, comme une déclamation qui sent encore l'école et dans laquelle l'auteur n'est pas en pleine possession de ses procédés de développement. Nous avons chance d'y saisir l'influence des auteurs qui ont fait mûrir, dans l'esprit de Rousseau, l'idée dont le *Discours* tout entier veut

1. J'avais déjà rassemblé les matériaux de cet article quand j'ai pris connaissance du travail de M. Krueger : *Fremde Gedanken in J.-J. Rousseaus ersten Discours* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. 86, 1891, p. 259-276). Plusieurs des rapprochements que fait M. Krueger m'ont semblé peu concluants; par contre la plupart de ceux que je signale entre Rousseau et Montaigne avaient été signalés par lui. Je tenais à le dire bien haut en commençant; mais, comme le lecteur pourra facilement se reporter à l'*Archiv*, j'ai préféré laisser à mon travail la forme qu'il devait avoir tout d'abord, sans m'occuper de corriger certaines assertions de M. Krueger ou de distinguer, pour les divers emprunts à Montaigne, ceux qu'il a découverts ou ceux que j'ai pu ajouter à sa liste. De même le lecteur pourra, maintenant, pour les emprunts à Montaigne, consulter le livre de P. Villey, *L'Influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau*, Paris, 1911. Mon article a été rédigé avant l'apparition de cet ouvrage.

2. J'étudierai aussi les réponses que Rousseau a faites à ses contradicteurs. J'ai même utilisé, indistinctement, toutes les notes qui pouvaient me fournir un rapprochement intéressant, sans me préoccuper de savoir si elles dataient, ou non, de l'apparition même des pièces.

être la démonstration. De plus nous aurons ainsi préparé la voie à ceux qui voudront étudier l'art du grand écrivain à ses débuts. Notre travail pourra contribuer à montrer avec quelle habileté Rousseau utilise ses lectures et quel travail patient supposent ses périodes les plus éloquentes, les plus enflammées.

*
* *

A vrai dire, il est parfois malaisé de retrouver les sources que Rousseau a utilisées. On peut, sans doute, affirmer que, durant le travail de la rédaction, il garde auprès de lui les livres qui sont destinés à lui fournir son matériel d'arguments et de citations. Mais parfois il oublie de les ouvrir et se fie à sa mémoire. Il lui arrive alors de se tromper lourdement sur la portée des faits qu'il allègue et d'attribuer à des historiens des choses que ceux-ci n'ont jamais dites. La *Lettre à d'Alembert* nous fournit maint exemple de ces procédés[1]. Nous devons nous attendre à les retrouver dans le premier *Discours*. Quand, par exemple, nous lisons, dans la lettre à M. Grimm : « il [M. Gautier] feint d'ignorer ce qu'on ne peut supposer qu'il ignore en effet, et ce que tous les historiens disent unanimement, que la dépravation des mœurs et du gouvernement des Athéniens fut l'ouvrage des orateurs », nous penserons qu'il peut y avoir dans cette phrase une exagération oratoire et nous n'aurons garde de chercher des textes précis à mettre en regard[2]. On est de même un peu surpris de lire, dans le passage du *Discours* où l'auteur énumère les peuples qui surent rester ignorants et, par là même, vertueux : « Tels furent les Scythes, dont on nous a laissé de si magnifiques éloges[3]. » La tournure ferait croire que ces éloges sont nombreux et que l'opinion des écrivains anciens fut généralement favorable aux Scythes. Il n'en est rien et Bossuet est plus près de la vérité, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, quand il dénonce « leur impiété, leur avarice, et leur brutalité[4] ». C'est qu'il s'inspire des récits d'Hérodote qui nous montre en eux de véritables sauvages[5].

1. C'est à l'édition Brunel que je dois de les avoir connus (parue en 1904, chez Hachette, dans la collection petit in-16 des classiques français). Voir notamment aux pages 117, 118, 134, 135 et 154.

2. Nous renvoyons toujours à l'édition des *Œuvres complètes* donnée par la maison Hachette dans sa collection in-16. Le discours et les pièces qui y font suite se trouvent au tome I, le passage cité à la p. 28.

3. P. 6.

4. Dans la 3e partie, au 2e alinéa du chap. 3.

5. Voir surtout l. IV, c. 46, où l'historien résume son opinion sur les Scythes. La description de leurs usages occupe, au même livre, les chapitres 58-82. Je dois

Rousseau, lui, parle d'après l'impression que lui avait laissée un passage de Justin. Dans son zèle de moraliste, Justin a dépeint les Scythes comme Tacite avait fait des Germains; il a voulu montrer dans leur existence frugale comme la condamnation de la vie molle et corrompue que menaient ses contemporains. L'occasion m'en étant fournie, je traduirai tout le passage qui a dû frapper le plus Rousseau. « Cette frugalité de mœurs les a de plus rendus justes, puisqu'ils ne convoitent rien de ce qui est à autrui, car on désire des richesses, quand on en possède déjà... Ainsi, chose admirable! la nature les met au point où les Grecs ne sont pas arrivés malgré la longue série de leurs sages, malgré les préceptes de leurs philosophes; ainsi des mœurs cultivées se révèlent inférieures à une barbarie inculte. En eux l'ignorance des vices fait plus que chez les autres la connaissance de la vertu[1]. » Ces lignes devaient retenir l'attention de Rousseau, mais, à elles seules, elles ne suffisent pas à autoriser son affirmation sur les éloges si magnifiques qu'on nous a laissés des Scythes.

Voici enfin deux passages pour lesquels on verra très nettement comment, dans l'imagination enflammée de Rousseau, des souvenirs de lecture se déforment ou s'enjolivent. Dans le premier, il rappelle la continence dont fit preuve un jour Scipion l'Africain et il ajoute : « De toutes les raretés que renferme le cabinet du roi, je ne voudrois voir que le bouclier d'argent qui fut donné à ce dernier par les peuples d'Espagne, et sur lequel ils avaient fait graver le triomphe de sa vertu[2] ». L'anecdote à laquelle songe Rousseau a été bien souvent racontée : « Aiant pris d'assault la ville de Carthage la neufue en Espagne, quelques soudards luy amenerent une fort belle fille qu'ils auoient prise prisonniere, et la luy offrirent : Il leur respondit, je la receuroye uolontiers, si i' èstois homme priué, et non pas Capitaine general ». Tel est le récit de Plutarque[3]; on peut voir celui de Valère Maxime et surtout celui de Tite-Live, qui est beaucoup plus

noter aussi que, dans le chapitre 128, Hérodote montre les rois des Scythes « irrités au seul nom de servitude ». Mais c'est là un détail insignifiant du récit et qui ne pouvait détruire, chez le lecteur, l'impression des chapitres mentionnés plus haut.

1. II, 2, 10 et 14-15. Rousseau, dans le *Discours sur l'inégalité* a d'ailleurs cité la dernière phrase du passage que je traduis : « Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio quam in his cognitio virtutis » (t. I, p. 98). M. J. Morel pense, il est vrai, qu'il l'avait prise dans un ouvrage de Grotius (*Recherches sur les sources du Discours de l'Inégalité*, dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. V, 1909, p. 119-198; pour le rapprochement en question, voir la p. 162.

2. P. 50, en note (réponse à M. Bordes).

3. *Les Œuvres morales*, trad. d'Amyot, Vascosan, 1575, f. 202 C, dans le recueil d'Apophtegmes.

développé[1]. On n'y trouvera non plus rien qui se rapporte à ce don d'un bouclier d'argent fait à Scipion par les Espagnols[2]. On ne voit même pas ce qui a pu suggérer à Rousseau une pareille invention[3]. Au contraire, il sera possible de trouver comment s'explique cette petite phrase de la prosopopée de Fabricius : « Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte[4]. » Nous perdrions notre temps à chercher dans les historiens anciens la mention d'un joueur de flûte qui aurait recueilli tout ou partie des dépouilles de Carthage. Dans le recueil d'Apophtegmes que nous citions tout à l'heure, Plutarque dit seulement, en parlant de Scipion Émilien et de sa conduite après la prise de la ville : « de tout le pillage il ne voulut pas endurer qu'aucun esclaue ny affranchi en prist ny en achettast chose du monde, combien qu'au demourant chascun en pillast et emportast ce qu'il vouloit ». Seulement, le récit qui suit immédiatement celui-là mentionne un personnage qui est le fils d'un joueur de flûte et que Scipion appelle dédaigneusement un « flusteur[5] ». Pour ma part je suis persuadé que les deux récits se seront confondus dans la mémoire de Rousseau et que son imagination aura fait le reste. Cela paraîtra, de prime abord, invraisemblable. On voudra bien remarquer, cependant, qu'avant de m'arrêter à cette explication, j'en ai longtemps cherché une autre et que je ne vois aucun autre moyen de rendre compte du « joueur de flûte ».

Ces exemples suffiront à faire voir que, chez Rousseau, la précision des allusions ne suppose pas toujours des souvenirs parfaitement nets; il fallait faire cette constatation pour justifier, par avance, plusieurs des rapprochements que nous aurons à faire et qui auraient pu, sans cela, paraître quelquefois bien subtils. Voici, maintenant, comment nous comptons procéder. Au lieu d'étudier le *Discours* dans la suite de son développement, nous grouperons ensemble les passages où se retrouve l'influence d'un même auteur : on verra que les écrivains dont s'est vraiment

1. Val.-Max., IV, 3, 1; T.-Liv., XXVI, c. 50.

2. D'après Valère-Maxime et Tite-Live, Scipion refusa même l'or que les parents de la jeune fille avaient apporté pour la racheter. De plus les obligés de Scipion se seraient acquittés en gagnant les Celtibères à la cause des Romains : cela même semble exclure l'idée d'un cadeau qu'on lui aurait fait.

3. La correction des épreuves me fournit l'occasion de rectifier la présente phrase et de fournir la véritable explication, dont je ne me suis avisé que récemment. Au temps de Rousseau, le bouclier qu'il avait vu dans le cabinet du roi était connu sous le nom de bouclier de Scipion et l'on affirmait qu'il lui avait été offert par les peuples Espagnols : voir *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, à Paris, chez Belin, 1782, p. 286-287.

4. P. 9 (Discours).

5. *Œuures morales*, trad. d'Amyot, f. 204 F-G.

nourrie la pensée de Rousseau sont, en somme, très peu nombreux. En revanche il y en a d'autres dont chacun ne lui a fourni qu'une ou deux allusions : les uns sont des écrivains classiques, les autres des écrivains religieux. Nous considérerons successivement les souvenirs de l'une et de l'autre espèce.

Souvenirs des écrivains anciens.

En dehors de Platon et de Plutarque, il n'est pas d'écrivain ancien qui semble, à lui seul, avoir exercé une influence véritable sur la pensée de Rousseau dans le premier *Discours*. En tout cas, on notera que cet autodidacte sait fort bien utiliser dans la littérature ancienne les œuvres qui sont susceptibles de lui fournir des matériaux. Il cite, chemin faisant, Elien, Pline l'Ancien, Diogène Laërce, Suétone, en homme qui les a pratiqués[1]. Nous avons vu plus haut qu'il connaissait Justin. Il fait aussi une allusion à la *Germanie* de Tacite[2]; ce petit ouvrage lui offrait comme une illustration du système auquel il était arrivé peu à peu : nul doute qu'il n'ait trouvé, à le lire, un plaisir tout particulier. On notera aussi une citation importante de Sénèque[3], un écrivain que Rousseau avait plusieurs raisons d'aimer : il y trouvait de quoi réchauffer cet enthousiasme stoïcien dont il brûlait déjà aux Charmettes[4]; il y rencontrait, à chaque page, une critique acerbe des mœurs que Sénèque avait sous les yeux et un éloge éloquent de la vie frugale que menaient les anciens Romains[5]. Le philosophe romain renforçait ainsi l'influence que Plutarque, nous le verrons, a exercée sur Rousseau.

Quelques citations ou souvenirs des poètes latins démentent le passage des *Confessions* où Rousseau se plaint d'avoir « appris et rappris bien vingt fois les *Églogues* de Virgile », pour, maintenant, ne pas en savoir un mot[6]. Sa mémoire ne devait pas être si mauvaise. En tout cas, il ne se contente pas de citer formellement

1. Pline a été lu aux Charmettes, cf. t. VI, p. 6.
2. P. 6, *Discours*.
3. P. 59, *Réponse à M. Bordes*; l'édit. Hachette fournit le renvoi à Sénèque, *De Provid.*, c. 2.
4. Cf. les derniers vers du *Verger des Charmettes*, t. VI, p. 6.

> D'Epictète asservi la stoïque fierté
> M'apprend à supporter les maux, la pauvreté.

5. Une des pages auxquelles je pense se trouve justement au ch. III du *De Providentia* et Fabricius y est donné comme le type de l'ancien Romain.
6. L. VI; édit. Hachette, t. VIII, p. 172. Cf., un peu plus haut, p. 170 « j'eus la patience de scander presque tout Virgile ».

Ovide, Horace et Virgile[1]; il leur emprunte des pensées brillantes qu'il fait siennes par le génie de l'expression : « Vous, les maîtres des nations, s'écrie Fabricius, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus! » Ce Fabricius se souvenait, je pense, du célèbre mot d'Horace : « Graecia capta ferum victorem cepit et artes Intulit agresti Latio ». (Ep. II, 1, 156-157.) Et l'on sait comment, un peu plus loin, il continue : « Chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talents; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde, et d'y faire régner la vertu. » On voit, tout de suite, qu'il y a, dans cette phrase, une reprise du trait précédent mais il y faut noter encore un souvenir évident de ces vers de Virgile[2] :

Excudent alii spirantia mollius aera,
Credo equidem; vivos ducent de marmore vultus;
. . . . . .
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hae tibi erunt artes, pacique imponere morem,
Parcere subjectis, et debellare superbos.

Enfin lorsque Rousseau, à la fin de la *Réponse à M. Bordes*, s'écrie fièrement : « J'ai tâché d'élever un monument qui ne dût point à l'art sa force et sa solidité : la vérité seule, à qui je l'ai consacré, a droit de le rendre inébranlable », je ne puis pas m'empêcher de songer au vers d'Horace : « Exegi monumentum aere perennius[3] ».

1. Cf. l'épigraphe qui précède l'avertissement (empruntée à Ovide) et celle qui est en tête du *Discours* proprement dit (Horace, *Art Poét.*). A la p. 63 (réponse à M. Bordes), une citation de Virgile (*Aen.*, X, 108). A la p. 69, en note (sur une nouvelle réfutation), une seconde citation de l'*Art Poétique* d'Horace.

2. *Aen.*, VI, 847-848 et 851-853. Nous avions déjà trouvé dans la prosopopée un souvenir de Plutarque; c'est encore de Plutarque que vient l'allusion de la fin à Cinéas (Vie de Pyrrhus). Enfin nous reconnaissons dans le début (« que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques...? ») un lieu commun cher aux poètes romains (cf., p. e. Virgile, *Aen.*, VIII, 348; Ovide, *Fast.* I, 197 et suiv.). J'ai tenu à grouper ces références; d'autres pourront maintenant étudier comment Rousseau tire parti de pareils souvenirs.

3. *Odes*, III, 30, début. Je profite de l'occasion pour indiquer les citations de poètes latins que j'ai relevées dans l'*Inégalité* ou dans la *Lettre à d'Alembert*. Dans l'*Inégalité* sont cités : Perse (p. 82), Juvénal (p. 99), Ovide (p. 114), Lucain (p. 124). C'est Virgile qui fournit l'épigraphe de la *Lettre à d'Alembert*; de plus Horace y est cité, ainsi que Virgile, à la p. 75 de l'édit. Brunet; Juvénal, à la p. 55; Virgile est encore cité aux pages 112 et 131; Ovide est utilisé aux pages 78 et 98. D'ailleurs les citations de Rousseau portent parfois sur des vers très connus et qui devaient figurer dans des recueils de sentences.

Souvenirs de l'Écriture ou des Pères.

Nous aurons vite fait avec cette catégorie de souvenirs; la revue que nous allons en passer servira du moins à montrer combien Rousseau, dès ses débuts littéraires, est imprégné des enseignements de la religion. Lui-même il nous l'a dit quelques années plus tard : « Nul n'est plus pénétré que moi d'amour et de respect pour le plus sublime de tous les livres [la Bible] : il me console et m'instruit tous les jours, quand les autres ne m'inspirent plus que du dégoût[1]. » Dans la *Réponse au roi de Pologne*, il célèbre déjà la « beauté ravissante » de l'Évangile; il parle avec émotion de « ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas[2] ». Le même opuscule nous fournira les citations ou allusions, dont il va être parlé. Quand Rousseau veut montrer que l'étude n'est pas nécessaire « pour admirer les beautés de l'univers », c'est à l'Écriture qu'il recourt : « Je ne pense pas qu'elle nous ait prescrit nulle part d'étudier la physique, ni que l'auteur soit moins bien adoré par moi qui ne sais rien, que par celui qui connoît et le cèdre, et l'hysope, et la trompe de la mouche, et celle de l'éléphant : *Non enim nos Deus ista scire, sed tantummodo uti voluit*[3] ». Il se sert de l'exemple du peuple hébreu pour faire voir que la religion n'a rien de commun avec les sciences[4]; il invoque, pour justifier sa cause, saint Justin et Tertullien[5]; il observe que les premiers défenseurs de l'Évangile « l'ont fait triompher de toutes les nations, « *non aristotelico more*, disaient les Pères de l'Église, *sed piscatório*[6]. » Remarquons, enfin, que la *Réponse à M. Bordes* offre en épigraphe une courte phrase de saint Cyprien[7].

1. *Lettre à d'Alembert*, éd. Brunel, p. 17-18.

2. P. 40. Il est question, un peu plus haut, de la façon dont la doctrine de Jésus-Christ s'est répandue par le monde; mais je ne pense pas que Rousseau écrive cette page sous l'impression directe d'une lecture de l'Évangile; je tâcherai de montrer tout à l'heure qu'elle décèle l'influence de Bossuet.

3. P. 34. Une recherche, d'ailleurs rapide, ne m'a pas permis de retrouver le passage. Je remarque en passant que l'idée du néant de la science se trouve dans l'*Ecclésiaste* (1, v. 18). Un de mes étudiants, M. l'abbé Hiriart, m'assure que la phrase latine n'est pas dans la Bible, mais viendrait probablement de saint Augustin.

4. P. 37.

5. P. 38, n. 1 : Rousseau mentionne le premier pour « son entretien avec Triphon » et le second pour son *Apologie*.

6. P. 41.

7. P. 47. Empruntée, d'après Rousseau, au *Contra Demetrianum*.

Souvenirs de Bossuet

On ne doit point s'étonner de trouver Bossuet parmi les auteurs dont Rousseau s'est le plus servi. Si l'éloquence de Rousseau a parfois quelque chose de « fiévreux »[1], si on y sent trop souvent l'effort un peu vain du rhéteur, on ne peut nier cependant que, par la chaleur et la gravité du ton, elle ne fasse souvent penser au grand orateur chrétien. De fait, nous avons la preuve que Rousseau savait apprécier Bossuet. Un passage de la *Lettre à d'Alembert* utilise un chapitre des *Maximes et réflexions sur la comédie*[2]. Pour le *Discours sur les sciences et les arts*, il est vraisemblable de penser qu'il doit quelque chose au *Discours sur l'histoire universelle*[3]. Rousseau y trouvait, en raccourci, une vue de l'histoire du monde qui lui fournissait, sans rechercher dans les écrivains spéciaux, tous les faits dont il pouvait avoir à se servir[4]. Et de même, ces oppositions vigoureuses entre la « frugalité » de certains peuples et la mollesse ou la corruption de certains autres, cette idée que l'abondance engendre la corruption et que les peuples corrompus sont une proie facile aux peuples guerriers, tous ces éléments de l'opuscule de Rousseau se retrouvent dans Bossuet[5]. A vrai dire, quand il s'agit de mettre en lumière les imitations de détail, la tâche devient plus difficile. On ne peut certes

1. C'est Brunetière qui l'a ainsi caractérisée, dans je ne sais plus quel article.

2. Voir l'édit. Brunel, p. 80-81.

3. Rousseau avait lu le Discours sur l'histoire universelle en même temps que les Hommes illustres de Plutarque : voir le célèbre passage sur ses lectures qui se trouve dans le l. I des *Confessions* et presque au début (cf. Th. Dufour, édit. du manuscrit autographe, *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. IV, p. 17). Plus tard, quand il écrit son projet de *Chronologie universelle*, entre 1736 et 1738, son dessein d'imiter la phrase périodique du XVIIe siècle y apparaît très visible : cf. l'extrait donné dans les excellents morceaux choisis de J.-J. Rousseau publiés récemment par M. Mornet (H. Didier, 1910). C'est là encore un souci qui nous renseigne sur les maîtres de style qu'il dut alors se donner et parmi lesquels Bossuet devait être au premier rang.

4. J'ai d'abord pensé que Rousseau avait utilisé Rollin : il l'avait lu aux Charmettes (voir la fin du *Verger des Charmettes*, au t. VI, p. 6). Un examen sommaire de l'*Histoire ancienne* et de l'*Histoire romaine* ne m'a donné aucun rapprochement certain entre ces ouvrages et le premier *Discours*. Rousseau a pu y prendre des faits de détail : il n'en a pas subi l'influence.

5. Cf., par exemple, à la fin du ch. IV de la 3e partie (édit. Lachat, t. XXIV, p. 600) : « Les Mèdes autrefois si laborieux et si guerriers, mais à la fin ramollis par leur abondance *comme il arrive toujours...* »; ou encore, en parlant des Perses (p. 601, au début du ch. V) : « la corruption était déjà trop universelle : l'abondance avait introduit trop de déréglement dans les mœurs; et Darius n'avait pas lui-même conservé assez de force pour être capable de redresser tout à fait les autres. Tout dégénéra sous ses successeurs, et le luxe des Perses n'eut plus de mesure. »

prouver qu'en aucun endroit Rousseau se souvienne expressément d'un texte de Bossuet[1]. Mais ici, ce qui, j'espère, entraînera la conviction du lecteur, c'est l'ensemble des concordances plutôt que chaque concordance en elle-même.

On se rappelle comment Rousseau, dans la première partie de son *Discours*, multiplie les exemples historiques pour justifier son paradoxe. « On a vu, dit-il, la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière [des sciences et des arts] s'élevoit sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous lieux. » Et, suivant ici l'ordre des temps, il cite d'abord l'Égypte, « cette première école de l'univers... cette contrée célèbre d'où Sésostris partit autrefois pour conquérir le monde[2] ». Bossuet, dans le chapitre qu'il consacre aux Égyptiens, avait insisté sur les progrès qu'ils avaient fait accomplir à la civilisation de tout le monde ancien. « Les Égyptiens sont les premiers, dit-il, où l'on ait su les règles du gouvernement... Ses plus nobles travaux [de l'Égypte] et son plus bel art consistoit à former les hommes. La Grèce en était si persuadée que ses plus grands hommes, un Homère, un Pythagore, un Platon, Lycurgue même et Solon, ces deux grands législateurs, et les autres qu'il n'est pas besoin de nommer, allèrent apprendre la sagesse en Égypte[3]. » Ce sont là deux passages, choisis entre beaucoup d'autres, où Bossuet utilise des textes très nombreux des écrivains anciens. Rousseau aura profité du travail de condensation qu'un autre avait fait avant lui et c'est cela qui explique l'énergique brièveté de ses formules. De même, il est assez remarquable que, dans un résumé aussi concis, il ait pensé à mentionner Sésostris. Cela ne vient-il pas de ce que Bossuet avait fait de ce règne le point de départ d'une nouvelle période dans l'histoire d'Égypte? « Elle [l'Égypte] avoit vécu en paix environ treize cents ans, quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. »

De l'Égypte, Rousseau passe à la Grèce et oppose les héros vertueux de la guerre de Troie aux Grecs voluptueux qui subirent le

1. Voir cependant, p. 254, ce qui sera dit du passage sur l'Aréopage.

2. P. 5. Je suis forcé, soit pour Rousseau, soit pour Bossuet, de ne donner ici que l'essentiel des textes. Pour juger ma démonstration, je supplie qu'on se reporte aux œuvres mêmes et qu'on replace mes citations dans leur contexte.

3. *Op. cit.*, p. 579 et 589-590. On remarquera que Rousseau, pour l'Égypte, a abrégé la démonstration. Il ne dit pas comment la mollesse s'y serait introduite à la suite des sciences et des arts. Or, si les Égyptiens, au dire de Bossuet, avaient longtemps pratiqué une grande frugalité (*ibid.*, p. 590), c'était dans le même temps qu'ils pratiquaient les sciences et les arts. Bossuet dit même que « Sésostris fut le premier à ramollir après ses conquêtes les mœurs de ses Égyptiens, dans la crainte des révoltes (*Ibid.*, p. 594). Mais Rousseau ne s'embarrassait pas pour si peu.

joug du Macédonien[1]. La lecture de Bossuet a dû préciser chez lui la vision de cette Grèce primitive, qui était inaccessible à la séduction des voluptés. Bossuet s'était plu à *moraliser* ces luttes anciennes des Grecs contre les peuples d'Asie. « Du côté de l'Asie étoit Vénus, c'est-à-dire les folles amours et la mollesse : du côté de la Grèce étoit Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique... Elle [la Grèce] ne pouvoit souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer; et en subissant ce joug, elle eût cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistoit seulement dans la multitude[2]. » On trouvera peut-être trop vague le rapprochement que je viens de faire, voici donc un détail précis que Rousseau a été prendre dans le chapitre de Bossuet où il est question des Grecs. « De bonne foi, s'écrie Rousseau, qu'on me dise quelle opinion les Athéniens mêmes devoient avoir de l'éloquence, quand ils l'écartèrent avec tant de soin de ce tribunal intègre, des jugemens duquel les dieux mêmes n'appeloient pas[3]. » Le « tribunal intègre » est l'Aréopage et ces lignes contiennent une double allusion : l'une, dont l'origine première est dans Eschyle, est relative à la légende du jugement d'Oreste; l'autre concerne la défense qui était faite aux plaideurs d'employer, devant l'Aréopage, des digressions oratoires ou des exordes insinuants[4]. Rollin en avait bien parlé dans son *Histoire ancienne* mais, à ma connaissance, le texte de Bossuet qu'on va lire est le seul où Rousseau trouvait réunies l'une et l'autre allusion. Le plus simple est de supposer qu'il s'est souvenu de Bossuet, et, si l'on en doutait encore, il suffirait de comparer, pour le détail du style, le passage de Rollin et les lignes suivantes de Bossuet : « Quel plus grand tribunal y eut-il jamais que celui de l'Aréopage, si révéré dans toute la Grèce, qu'on disait que les dieux mêmes y avoient comparu?... Aucune compagnie n'a conservé si longtemps la réputation de son ancienne sévérité, et l'éloquence trompeuse en a toujours été bannie[5]. »

Je crois retrouver encore l'influence, au moins lointaine, de Bossuet dans l'idée que Rousseau s'est faite des premiers Romains.

1. P. 5-6.
2. *Op. cit.*, p. 608-609.
3. P. 7, n. 2.
4. Les auteurs spéciaux renvoient, pour cette défense, à Aristote, *Rhet.*, I, 1, 5 et à Pollux, VIII, 117.
5. *Op. cit.*, p. 607. Cf. Rollin, *Hist. ancienne*, Paris, 1809, t. II, p. 405 : « La vérité seule y étoit écoutée; et afin que nul objet extérieur n'en détournât l'attention des juges, ils tenoient leur tribunal de nuit ou dans les ténèbres, et il étoit défendu aux orateurs d'employer ni exorde, ni péroraison, ni digression. »

« Rome, fondée par un pâtre et illustrée par des laboureurs » commença par être « le temple de la vertu[1] ». Il trouvait, dans Plutarque, à chaque page, des anecdotes attestant cette vertu singulière; nous verrons même qu'il saura s'en souvenir, mais Bossuet l'aidait à mieux profiter de Plutarque, toujours un peu diffus, en résumant par quelques formules énergiques l'histoire de ces premiers temps. Après que par exemple, il a parlé de la philosophie des Grecs, Bossuet continue en ces termes : « Les Romains avoient dans le même temps une autre espèce de philosophie qui ne consistoit point en disputes ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique, et dans ceux de la guerre, où ils faisoient leur gloire de celle de leur patrie et du nom romain : ce qui les rendit enfin maîtres de l'Italie et de Carthage[2]. » De même, dans son parallèle entre les deux républiques, il avait observé qu'au temps de leur rivalité, Rome était « encore pauvre et attachée à l'agriculture », que « Carthage, enrichie par son trafic, voyoit tous ses citoyens attachés à leurs richesses[3] » et cela a suffi pour que Rousseau écrivît : « Deux fameuses républiques se disputèrent l'empire du monde; l'une étoit très riche, l'autre n'avoit rien, et ce fut celle-ci qui détruisit l'autre[4]. »

Et c'est encore l'influence de Bossuet que je verrais dans les pages de la *Réponse au roi de Pologne* où il est question du christianisme naissant. « Le miracle des miracles, avait dit Bossuet,... c'est qu'avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre. Les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles. Souffrir tout pour la vérité, a été parmi ses enfans un exercice ordinaire; et pour imiter leur Sauveur ils ont couru aux tourmens avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices[5]. » Rousseau dira à son tour, en parlant des apôtres : « De tous les miracles dont Dieu honoroit leur foi, le plus frappant étoit la sainteté de leur vie : leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés firent

1. P. 6.
2. *Op. cit.*, p. 313 (partie I, fin de la 8e époque); cf. p. 618 (au ch. VI de la 3e partie). En même temps que les ressemblances, notons les différences. Si Bossuet, dans le passage en question, oppose à la philosophie pratique des Romains la philosophie spéculative des Grecs, cela ne veut pas dire qu'il méprise, comme fera Rousseau, ces diverses écoles philosophiques. Au contraire il célèbre (p. 608) « ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce ».
3. *Op. cit.*, p. 632.
4. P. 12.
5. *Op. cit.*, p. 477-478 (au ch. XX de la 2e partie).

entendre aux princes que l'État étoit perdu, parce que les offrandes diminuoient... Tous les chrétiens couroient au baptême[1]. » La pensée est, de part et d'autre, la même et certains détails d'expression semblent même se répondre d'un passage à l'autre. Rousseau, il est vrai, a introduit dans ce développement un peu vague une allusion précise aux doléances des prêtres païens mais il semble que cette allusion il l'ait prise aussi dans Bossuet. « Joignez, dit celui-ci, à l'intérêt des particuliers l'intérêt des prêtres qui alloient tomber avec leurs dieux; joignez à tout cela l'intérêt des villes que la fausse religion rendoit illustres, comme la ville d'Éphèse qui devoit à son temple ses privilèges, et l'abord des étrangers dont elle étoit enrichie : quelle tempête devoit s'élever contre l'Église naissante[2]? » Et enfin c'est Bossuet qui a fourni l'explication sur l'origine des hérésies si monstrueuses que virent les débuts du christianisme. Ce furent, dit-il, les esprits malfaisants qui « suscitèrent dans l'Église ces hérésies que vous avez vues. Des hommes curieux, et par là vains et remuans, voulurent se faire un nom parmi les fidèles, et ne purent se contenter de cette sagesse sobre et tempérée que l'Apôtre avoit tant recommandée aux chrétiens[3]. » L'occasion était trop belle pour Rousseau de mettre en lumière les excès où conduit, même chez les chrétiens, le raffinement de la pensée; il n'a eu garde de la laisser fuir. « Bientôt on ne se contenta plus, dit-il, de la simplicité de l'Évangile et de la foi des apôtres, il fallut toujours avoir plus d'esprit que ses prédécesseurs. On subtilisa sur tous les dogmes; chacun voulut soutenir son opinion, personne ne voulut céder. L'ambition d'être chef de secte se fit entendre, les hérésies pullulèrent de toutes parts[4]. »

Tels sont les divers passages qui m'ont semblé les plus propres à montrer ce que Rousseau doit à Bossuet. Pour rester fidèle au plan de cet article, je me suis contenté de noter, entre les deux auteurs, des concordances de pensée et parfois d'expression. Il resterait maintenant à étudier la philosophie de l'histoire qu'il y a dans le livre de Bossuet, à voir comment elle a pu influer sur la conception première du discours de Rousseau; il resterait enfin à montrer que celui-ci n'a pas puisé à d'autres sources l'information de son opuscule; ce sera affaire à celui qui étudierait la genèse de l'œuvre d'une façon systématique.

1. P. 38.
2. *Op. cit.*, p. 521 (2e p., ch. xxvi).
3. *Op. cit.*, p. 533 (*ibid.*).
4. P. 39.

Souvenirs de Platon.

Ce qu'il y a de chimérique dans l'œuvre de Platon était de nature à séduire l'utopiste qu'il y eut toujours chez Jean-Jacques. De plus il est juste de reconnaître que son goût de la grandeur morale devait faire de lui un admirateur fervent de Socrate. Enfin l'on se souvient que son essai sur *l'imitation théâtrale*, composé au moment de la *Lettre à d'Alembert*, se donne comme « tiré des dialogues de Platon [1] ». Ce n'est donc pas un simple hasard si nous trouvons dans le *Discours sur les sciences et les arts* des traces de l'influence de Platon ; il se pourrait même que le nombre, très restreint, de ces souvenirs ne fût pas en rapport avec l'importance de cette influence. Socrate est nommé plus d'une fois dans le *Discours* ou dans les pièces polémiques. Quand il explique à M. Bordes que le luxe multiplie nos besoins, Rousseau ne manque pas de s'écrier : « Ce n'est pas sans raison que Socrate, regardant l'étalage d'une boutique, se félicitoit de n'avoir à faire de rien de tout cela [2]. » Dans le même opuscule, il citera encore Socrate comme étant « l'honneur de l'humanité [3] ». Et c'est déjà Socrate, au début du *Discours*, qu'il appelle en témoignage contre les savants et les artistes de l'Athènes antique ; le passage ne fait que résumer ou même traduire assez fidèlement une page de l'*Apologie* [4]. Les dialogues de Platon ont enfin fourni « cette ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes étoit l'inventeur des sciences » ; Rousseau lui-même le reconnaît dans la *Lettre à M. Grimm*. On va voir d'ailleurs qu'il a forcé le sens du passage de Platon. Il n'y est dit nullement que, d'après les Égyptiens, les sciences avaient été inventées par « un dieu ennemi du repos des hommes [5] ». Platon raconte sim-

1. T. I, p. 358.

2. P. 65. Je pense qu'il y a là un souvenir des dialogues de Platon, mais je ne saurais dire à quel endroit y figure ce mot de Socrate. A la p. 57 (*Réponse à M. Bordes*), un autre mot du « bon Socrate » est cité.

3. P. 48. Plus tard, quand l'orgueil de Rousseau se sera exaspéré, il laissera percer le fond de sa pensée et, rappelant les circonstances du procès de Socrate, il écrira sans sourciller : « Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi » (p. 48, dans une note ajoutée à la *Réponse à M. Bordes* lors d'une réimpression).

4. P. 8, cf. Platon, *Apol.*, p. 22 A-23 A. Celui qui voudrait faire une comparaison de détail se souviendra que Rousseau semble avoir lu Platon dans une traduction latine : quand, dans la *Lettre à d'Alembert* (p. 178), il veut citer un passage de la *République*, c'est le texte latin qu'il donne.

5. P. 10 ; cf. Platon, *Phaedr.*, p. 274 C-275 B.

plement que le dieu Teuth, ayant inventé plusieurs sciences et notamment l'écriture, en expliquait l'utilité au roi égyptien Thamos; celui-ci aurait fait observer que des hommes pourvus de la science des lettres se dispenseraient de réfléchir et pourraient bien, en fin de compte, se trouver moins sages que par le passé. Une chicane d'un de ses critiques dut fournir à Rousseau l'occasion de relire, dans Platon, cette légende relative au dieu Teuth; il s'aperçut évidemment de l'erreur qu'il avait commise et c'est pourquoi il écrivait, dans la *Lettre à M. Grimm* : « En raisonnant sur un passage de Platon, j'avois présumé que peut-être les anciens Égyptiens ne faisoient-ils pas des sciences tout le cas qu'on auroit pu croire[1]. » Le lecteur, j'en suis sûr, goûtera la saveur du *peut-être* et il appréciera les ménagements extrêmes que Rousseau emploie ici pour reprendre l'erreur de Jean-Jacques[2].

Souvenirs de Plutarque.

Il est presque superflu de rappeler le goût très vif que Rousseau a toujours eu pour Plutarque. Il l'avait lu dès sa prime jeunesse, à l'âge où les anecdotes, les « histoires » à la portée des enfants se gravent le mieux dans l'esprit, à l'âge où nous savons nous passionner encore pour les grands hommes qui en sont les héros. Agésilas, Brutus, Aristide ne cessèrent jamais d'être pour lui de ces personnages familiers qui occupaient ses rêveries de solitaire. Les anecdotes qu'il portait ainsi dans sa mémoire nourrissaient sa méditation et prenaient à ses yeux une importance, une signification qu'elles n'avaient jamais eue dans l'esprit du bon Plutarque. Chacune d'elle devenait un argument dont il justifiait ses paradoxes audacieux. Ici donc, nous devrons nous attendre moins que jamais à trouver une correspondance exacte entre le texte de Rousseau et les endroits de Plutarque auxquels nous renverrons comme en ayant été la source.

1. P. 25.

2. Pour être complet, notons encore que Rousseau, parlant incidemment dans le *Discours* de la place que les femmes doivent tenir dans la société (p. 13, n. 1), renvoie aux réflexions que Platon a faites autrefois. Enfin, comme on lui avait reproché d'avoir voulu ramener les hommes à l'éducation des anciens Perses, il s'empresse de répliquer (p. 63, dans la *Réponse à M. Bordes*) : « Remarquez que c'est Platon qui prétend cela » [que « chez les Perses on apprenoit la vertu comme chez nous on apprend la science »]. Or nous verrons plus loin que cette affirmation vient en réalité de Montaigne (*infra*, p. 264). C'est de la même façon que, dans la *Lettre à d'Alembert* p. 164, n.) Rousseau renvoie doctement aux *Lois* pour un passage qu'il a dû prendre dans *Montaigne*.

Et cependant un passage du *Discours* nous montre Rousseau transcrivant fidèlement l'exemplaire de Plutarque que sans doute il garde toujours à sa portée. C'est au début de la seconde partie, et dans le même endroit où il interprète la légende du dieu égyptien Teuthus : « On voit aisément, dit-il, l'allégorie de la fable de Prométhée, et il ne paroît pas que les Grecs, qui l'ont cloué sur le Caucase, en pensassent guère plus favorablement que les Égyptiens de leur dieu Teuthus. « Le satyre, dit une ancienne « fable, voulut baiser et embrasser le feu, la première fois qu'il le « vit; mais Prometheus lui cria : Satyre, tu pleureras la barbe de « ton menton, car il brûle quand on y touche[1]. » Toute la phrase que Rousseau met entre guillemets reproduit textuellement un passage de la traduction de Plutarque par Amyot. Le seul changement qu'on observe a consisté à mettre « Satyre » au lieu du mot « Boucquin[2] », employé par Amyot. Il est vrai que Plutarque, après la phrase que Rousseau lui emprunte, continuait immédiatement : « mais il baille lumiere et chaleur, et est un instrument seruant à tout artifice, pourueu que l'on en sçache bien user ». Mais ces derniers mots pouvaient gêner Rousseau dans l'application arbitraire qu'il voulait faire du mythe de Prométhée; résolu à faire flèche de tout bois, il a, tout simplement, omis de les citer[3].

Si maintenant nous considérons l'ensemble du *Discours*, on trouvera que Plutarque est, avec Bossuet, celui qui a fourni à Rousseau ses vues générales sur l'histoire des principaux états de l'antiquité. C'est Plutarque qui lui a inspiré pour Lacédémone cette admiration fanatique dont se ressent, par exemple, le passage suivant : « O Sparte, opprobre éternel d'une vaine doctrine! tandis que les vices conduits par les beaux-arts s'introduisoient ensemble dans Athènes,... tu chassois de tes murs les arts et les artistes, les sciences et les savants[4]! » Et en effet, au dire de Plutarque,

1. P. 10, n. 1; cf. *Les Œuures morales de Plutarque*, trad. d'Amyot, 1575, chez Vascosan, f. 109 D, au début du traité *Comment on pourra receuoir utilité de ses ennemis*.

2. Je parle d'un changement portant sur les mots eux-mêmes et non sur leur forme, car l'orthographe a été rajeunie. Il faudrait voir d'ailleurs si Rousseau ne lisait pas le Plutarque d'Amyot dans une édition dont la langue avait été « modernisée ».

3. Rousseau tenait à cette allégorie, car il en a fait le sujet du frontispice de son livre et, comme les critiques eurent l'air de ne pas la comprendre, il l'expliqua de nouveau à la fin de la *Lettre sur une nouvelle réfutation*, p. 70.

4. P. 7. Tout l'alinéa dont je détache ces lignes est consacré à Sparte et mérite d'être relu. Dans un autre passage (p. 14) Rousseau dit que « les anciennes républiques de la Grèce... avoient interdit à leurs citoyens tous ces métiers tranquilles et sédentaires qui... énervent sitôt la vigueur de l'âme ». Dans ces lignes Rousseau se contente, je crois, d'étendre aux diverses républiques de la Grèce ce que Plutarque

« des lettres ils [les Lacédémoniens] en apprenoient pour la nécessité seulement, et au demourant bannissoient de leur païs toutes autres sciences aussi bien que tous hommes estrangers : et au reste toute leur estude estoit d'apprendre à bien obeïr à leurs superieurs, endurer patiemment tous trauaux, et vaincre en combattant, ou mourir sur la place[1] ». Mais Rousseau est revenu, dans la *Réponse à M. Bordes*, sur le cas de Lacédémone. Il l'admire d'avoir résisté si longtemps à la corruption qui envahissait la Grèce : « Toute la Grèce étoit corrompue, et il y avoit encore de la vertu à Sparte; toute la Grèce étoit esclave, Sparte seule étoit encore libre : cela est désolant. Mais enfin la fière Sparte perdit ses mœurs et sa liberté comme les avoit perdues la savante Athènes; Sparte a fini[2]. » Le passage rappelle la conclusion de ces *Apophtegmes Lacédémoniens* que nous citions à l'instant. Les Lacédémoniens, dit Plutarque, refusaient encore de se soumettre à Philippe et à Alexandre, alors que les autres villes de la Grèce se résignaient à la servitude. Et cela venait de ce qu'ils retenaient encore « quelques petites reliques du gouuernement estably par Lycurgus »; puis « ils furent reduits en tyrannie par leurs propres citoiens, quand ils ne reteindrent du tout plus rien de leur ancienne institution et discipline,... et furent finablement redigez en seruitude,... aussi bien comme tous les autres peuples et villes de la Grece[3] ».

Les traits dont Rousseau a marqué Athènes restent assez généraux et, par suite, il est plus difficile d'y retrouver l'influence de Plutarque. Il n'y a rien que de banal à dire, après tant d'autres,

lui apprenait de Sparte seulement. C'est une de ces généralisations téméraires dont il est coutumier.

1. *Les Œuures morales*, 1575, f. 226 B. Parmi *les dicts notables des Lacedæmoniens*, c'est l'opuscule auquel sont empruntées les lignes citées, il est plusieurs anecdotes dont Rousseau a pu encore se souvenir : anecdote sur le poète Archiloque, chassé de Sparte pour s'être, dans ses vers, vanté de sa poltronnerie (f. 227 D), sur un « Retoricien nommé Cephisophon », que sa loquacité fit également chasser de Sparte (f. 227 F). Il en est aussi où les deux cités rivales sont mises en parallèle, Athènes étant abaissée devant Sparte, p. e. f. 222 G. Voir enfin, dans la vie de Lycurgue, le passage sur la prohibition de la rhétorique et des métiers de luxe (9).

2. P. 56.

3. *Les Œuures morales*, 1575, f. 227 H jusqu'à la fin. Voici encore deux anecdotes lacédémoniennes qui viennent de Plutarque. Celle qui est relative au précepteur lacédémonien est prise, Rousseau nous en avertit, vers la fin du traité : *Que la vertu se peut* enseigner (p. 61, n. 1, dans la *Réponse à M. Bordes*; cf. *Les Œuures morales*, 1575, f. 39 E. Pour le mot qui fut dit à propos de Charillus : « Et comment seroit-il bon, s'il ne sait pas être terrible aux méchans? » (p. 48, n. 1, *Réponse à M. Bordes*), Plutarque l'a cité plusieurs fois. L'endroit dont Rousseau se rapproche le plus par l'expression (« Et comment seroit-il bon, quand il n'est pas mauuais aux meschans? ») se trouve dans la dissertation *De l'envie et de la haine* (f. 108 A). Le mot est aussi rapporté par Montaigne (III, 12, fin) mais dans une forme que ne rappelle guère celle de Rousseau.

qu'à Athènes, l'élégance des bâtimens « répondoit à celle du langage »; qu' « on y voyoit de toutes parts le marbre et la toile animés par les mains des maîtres les plus habiles[1] ». Mais voici qui est plus particulier. « Il fut un temps, dit Rousseau, où la république d'Athènes étoit assez riche pour dépenser des sommes immenses à ses spectacles, et pour payer très chèrement les auteurs, les comédiens, et même les spectateurs : ce même temps fut celui où il ne se trouva point d'argent pour défendre l'État contre les entreprises de Philippe[2]. » Rousseau semble reprendre ici l'argument du Laconien cité par Plutarque et suivant qui « les Atheniens s'abusoient et failloient bien lourdement, de despendre tant... pour iouer : ... car qui voudra faire le compte, combien leur a cousté chascune Comedie, il se trouuera que le peuple Athenien a plus despendu à faire iouer les Tragoedies des Bacchantes, ou des Phoenisses, ou des Œdipes, ou Antigone,... que non pas à faire la guerre aux Barbares, pour acquerir empire sur eulx, ou pour defendre leur liberté contre eulx[3] ». D'ailleurs il se borne à constater un fait; ici, il se retient encore sur la pente dangereuse des généralisations arbitraires; dans la *Lettre à d'Alembert*, il s'y laissera glisser sans scrupule et il écrira hardiment : « L'exemple de l'ancienne Athènes... nous offre une leçon frappante : c'est au théâtre qu'on y prépara l'exil de plusieurs grands hommes et la mort de Socrate; c'est par la fureur du théâtre qu'Athènes périt[4]. »

Nous avons dit plus haut[5] que Bossuet et Plutarque offraient à Rousseau un même idéal de la grandeur romaine, mais qu'il devait, à Plutarque, prendre surtout des anecdotes. On se souvient, dans le *Discours*, de l'allusion au vieux Caton se déchaînant, dans Rome, « contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisoient la vertu et amollissoient le courage de ses concitoyens[6] ». C'est un souvenir de ce que Plutarque raconte en ces termes : « Marcus Cato,

1. P. 7.
2. P. 60, *Réponse à M. Bordes*.
3. *Les Œuvres morales*, 1575, f. 525 F (dans l'opuscule intitulé *De la gloire des Athéniens*).
4. Édit. Brunel, p. 180; Rousseau continue par une allusion à un mot de Solon sur les premières représentations de Thespis et qui vient de Plutarque (*Solon*, 29) : ici encore l'anecdote a, si je puis dire, vivifié l'impression laissée par une réflexion générale. Remarquons enfin que Rousseau n'est jamais en peine de trouver des formules tranchantes pour expliquer les grands phénomènes historiques; mais souvent il serait malaisé de concilier ces formules les unes avec les autres. Ici, c'est à « la fureur du théâtre » qu'est attribuée la mort d'Athènes; dans la *Lettre à M. Grimm* (p. 28), il avait dit « ce que tous les historiens disent unanimement, que la dépravation des mœurs et du gouvernement des Athéniens fut l'ouvrage des orateurs ».
5. *Supra*, p. 258 et 259.
6. P. 8, *Discours*.

dès le commencement que les lettres Grecques commencerent à auoir lieu, et estre aimées à Rome, en fut mal content, craignant que les ieunes gens ne tournassent entierement là leur affection et leur estude, et ne quitassent la gloire des armes et de bien faire, pour l'honneur de sçauoir et de bien dire... Et pour diuertir et degouster son fils d'estudier és lettres et disciplines grecques il luy disoit... Toutes et quantes fois que les Romains s'adonneront aux lettres Grecques, ils perdront et gasteront tout[1]. » Et de même, quand Fabricius rappelle l'opinion favorable de Cinéas sur le sénat romain, nous pensons, tout de suite, à un passage de la *Vie de Pyrrhus*[2]; quand Cinéas revint de son ambassade à Rome, il dit à son maître « entre autres choses que le Sénat luy auoit proprement semblé un consistoire de plusieurs Roys[3] ». Au reste, ce personnage de Fabricius, c'est Plutarque qui l'a fourni : il y en avait bien d'autres, dans les annales romaines, que leur frugalité, leur amour farouche du devoir avaient transformés en héros de légende, mais Plutarque n'avait pas eu toujours l'occasion de les mentionner, encore moins de célébrer leurs vertus. Au contraire la figure de Fabricius était peinte, dans la *Vie de Pyrrhus*, avec tout le relief désirable et surtout il semblait qu'elle y fût opposée à celle de Cinéas, le Grec disert et subtil qui venait livrer à la simplicité romaine le premier des assauts auxquels elle devait finalement succomber[4].

Ce sont là les emprunts les plus importants que Rousseau ait faits à Plutarque. Ceux qu'il nous reste à signaler achèveront de montrer comment le recueil des *Vies* et même des *Œuvres morales* alimentait son érudition. Il conseille aux sages législateurs d'imiter la prudence du médecin « et, ne pouvant plus approprier aux peuples malades la plus excellente police, de leur donner du moins,

1. *Cato major*, 22 et 23. Ces propos étaient inspirés à Caton par le succès qu'avaient rencontré parmi la jeunesse romaine, l'Académicien Carnéade et le Stoïcien Diogène, venus à Rome en ambassade. Carnéade surtout avait mis « ès cœurs des ieunes hommes Romains un si grand ou vehement desir de sçavoir que tous autres plaisirs et exercices mis en arriere, ils ne vouloient plus faire autre chose que vaquer à la philosophie » (*Ibid.*). Voilà comment Rousseau, s'emparant de ce fait isolé, a vu là le point de départ de l'invasion de Rome par les philosophes grecs.

2. P. 9.

3. *Pyrrhus*, 19 (fin). Notons que Cinéas avait la réputation d'un excellent orateur. De plus, quand Fabricius vient en ambassade auprès de Pyrrhus (*ibid.*, 20), Cinéas, au souper, lui parle des philosophes grecs et le scandalise en lui exposant les opinions des Épicuriens.

4. Comme représentant de la vieille simplicité romaine, Plutarque offrait aussi Curius Dentatus et Rousseau, dans la *Réponse à M. Bordes*, p. 58, n. 2, a inséré la célèbre réponse qu'il fit aux envoyés samnites : c'est là un nouvel emprunt à Plutarque, *Œuures morales*, édit. de 1575, f. 201 E, dans le recueil d'Apophtegmes.

comme Solon, la meilleure qu'ils puissent comporter ». L'allusion vient de la *Vie de Solon*; on lui demandait « s'il auoit estably les meilleures loix que il auoit peu aux Atheniens : Ouy bien, dit-il, de telles qu'ilz eussent receues [1] ». Plutarque enfin a fourni une triple allusion à la continence de Cyrus, d'Alexandre et du jeune Scipion [2]. Nous avons, plus haut, dit le nécessaire sur la mention relative au jeune Scipion. Pour les exemples de continence donnés par Alexandre et Cyrus, ils sont réunis dans un passage des *Œuvres morales* [3] et, à ma connaissance, ils ne le sont que là [4].

Souvenirs de Montaigne.

Rousseau qui, à l'ordinaire, se montre plus discret, nous renvoie à Montaigne en plusieurs endroits du *Discours* et des pièces qui y sont jointes. Il va sans dire qu'il s'en est souvenu plus souvent même qu'il ne l'avouait. On a pu dresser une liste assez longue, et encore incomplète, de ces emprunts à Montaigne [5]. Ils méritent de nous arrêter, moins encore par leur nombre que par leur caractère, car maintenant, ce ne sont plus seulement des faits que Rousseau emprunte, ce sont des idées et parfois jusqu'à la forme dont il les trouvait revêtues. Cette constatation, que chacun peut faire, nous impose un changement de méthode. Il serait fastidieux

1. P. 46 (*Réponse au roi de Pologne*, vers la fin); cf. *Solon*, 15. Rousseau fait une nouvelle allusion au mot de Solon, dans la *Lettre à d'Alembert* (édit. Brunel, p. 102 : « [ce dont il s'agit] c'est d'imposer au peuple, à l'exemple de Solon, moins les meilleures lois en elles-mêmes, que les meilleures qu'il puisse comporter dans la situation donnée ».

2. P. 50, en note (dans la *Réponse à M. Bordes*); cf. *supra*, p. 247.

3. Édit. de 1575, f. 66 G-H (dans le traité *De la curiosité*, vers la fin).

4. Je suis tenté d'attribuer à Plutarque l'origine partielle de ce que dit Rousseau à propos de Pythagore (p. 39, en note dans la *Réponse au roi de Pologne*). Il donne ce philosophe comme le premier qui ait fait usage de « la doctrine intérieure », et il ajoute : « il leur [à ses disciples] donnoit en secret des leçons d'athéisme, et offroit solennellement des hécatombes à Jupiter ». Plutarque, en deux endroits, raconte que Pythagore offrit un sacrifice aux dieux pour célébrer la découverte faite par lui d'une proposition de géométrie (*Œuures morales*, édit. de 1575, f. 282 G et 423 A). Par contre je ne vois pas où Rousseau a pris que Pythagore fût athée; je ne vois rien de semblable dans Plutarque, et celui-ci pourtant a chance de nous donner l'essentiel de ce que savait l'antiquité sur la doctrine pythagoricienne; j'y vois même un texte d'où il résulte clairement que Pythagore croyait à un dieu éternel (*ibid.*, f. 453 F, dans le traité sur les *Opinions des philosophes*, ch. VII du livre IV).

5. Voir le travail de Krueger cité plus haut, p. 245. Les rapprochements entre Montaigne et Rousseau en forment la partie la plus intéressante, mais ont l'inconvénient de s'offrir en désordre. La façon dont je les ai présentés fera mieux ressortir, j'espère, le caractère de l'influence exercée sur Rousseau par Montaigne. D'ailleurs, il va de soi que, pour les passages de Rousseau qui s'inspirent de Montaigne on aurait pu souvent citer non un seulement mais deux ou trois endroits des *Essais* dans lesquels l'idée exprimée était sensiblement la même. En ce cas, j'ai cité seulement celui qui me semblait le plus caractéristique.

de relever, l'une après l'autre, toutes les phrases de Rousseau où s'est glissé un souvenir de Montaigne. Mieux vaut, et c'est ce que nous ferons, mettre en valeur les idées de Montaigne qui ont frappé le plus Rousseau, puis, à mesure, montrer par le rapprochement des textes, comment il a utilisé chacune de ces diverses idées[1].

Celle qui semble avoir fait sur lui l'impression la plus forte, c'est l'idée que Montaigne a développée à satiété dans son chapitre du *Pédantisme*[2] : que l'apprentissage de la vertu est, pour les enfants, plus précieux que celui des lettres. Suivant son habitude, Montaigne entremêle sa démonstration de nombreux exemples, et c'est ainsi qu'il nous dit : « En cette belle institution que Xénophon preste aux Perses, nous trouuons qu'ils apprenoient la uertu à leurs enfans, comme les autres nations font les lettres. » Et de raconter, toujours d'après Xénophon, une des leçons que recevait Cyrus enfant. Mais il admire encore plus les Spartiates : « A ce propos, on demandoit à Agesilaus ce qu'il seroit d'aduis que les enfans apprinsent : « Ce qu'ils doiuent faire estants hommes », respondit-il. Ce n'est pas merueille si vne telle institution a produit des effects si admirables. On alloit, dict-on, aux autres Villes de Grece chercher des Rhetoriciens, des peintres et des musiciens; mais en Lacedemone des legislateurs, des magistrats et empereurs d'armée. A Athenes on aprenoit à bien dire, et icy, à bien faire... *Les examples nous aprenent, et en cette martiale police et en toutes ses semblables, que l'estude des sciences amollit et effemine les corages, plus qu'il ne les fermit et aguerrit...* Je treuue Rome plus uaillante auant qu'elle fut sçauante. Les plus belliqueuses nations en nos jours sont les plus grossieres et ignorantes. Les Scites, les Parthes, Tamburlan, nous seruent à cette preuve. » Et Montaigne termine par deux anecdoctes dont l'une est empruntée à l'histoire des Goths et dont l'autre est relative à l'invasion de l'Italie par Charles VIII[3].

Du passage que nous venons de citer ou de résumer, il n'est pour ainsi dire pas une ligne que n'ait utilisée Jean-Jacques Rousseau. La phrase que nous avons mise en italiques lui a fourni l'idée même qui est comme l'armature du *Discours*[4]; quant aux divers exemples, il y ont trouvé place çà et là. Les Perses ouvrent

1. Je renverrai, pour les livres I et II des *Essais*, à l'édit. Strowski; pour le livre III, qui n'a pas encore paru dans cette édition, je citerai Motheau et Jouaust; pour prévenir toute confusion, la première série de références sera précédée de l'abréviation *Str.*, la deuxième de l'abréviation *M.-J.*

2. I, 25.

3. Montaigne, I, 25 (Str., t. I, p. 183-186).

4. Rousseau a même inséré toute la phrase dans son *Discours*; cf. *infra*, p. 265, n. 4.

l'énumération des peuples qui ont su rester ignorants et, du même coup, vertueux; les Perses, « nation singulière, chez laquelle on apprenoit la vertu comme chez nous on apprend la science ; qui subjugua l'Asie avec tant de facilité, et qui seule a eu cette gloire, que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie[1] ». Le parallèle esquissé entre Athènes et Sparte a donné sa première forme à celui que Rousseau devait lui-même tracer[2]; et même l'antithèse qui s'y trouve lui a semblé si belle qu'il l'a transportée à la fin de son opuscule : « Sans envier la gloire de ces hommes célèbres qui s'immortalisent dans la république des lettres, tâchons de mettre entre eux et nous cette distinction glorieuse qu'on remarquoit jadis entre deux grands peuples; que l'un savoit bien dire, et l'autre bien faire[3]. » Les deux anecdotes qui se trouvent à la fin du passage, il les a transcrites pieusement, sans y presque rien changer[4]. Le mot d'Agésilas, il se retrouve, sans indication d'origine, dans la seconde partie du *Discours*, en un passage qui est tout nourri de Montaigne et qu'il faut étudier en détail[5]. On se rappelle les idées exposées dans le chapitre *de l'Institution des enfans* et comment Montaigne y critique l'éducation donnée de son temps. Dans ces pages si riches de substance et de formules nerveuses. Rousseau a comme découpé de quoi composer toute une tirade contre l'éducation de son temps. « Vos enfans, dit-il, ignoreront leur propre langue, mais ils en parleront d'autres qui ne sont en usage nulle part. » Montaigne avait dit : « Je uoudrois premierement bien sçavoir ma langue, et celle de mes voisins, où i'ay plus ordinaire commerce. C'est vn bel et grand agencement sans doubte que le grec et

1. P. 6, *Discours*. L'énumération de Rousseau contient encore deux peuples, les Scythes et les Romains, dont Montaigne a fait mention, mais un peu plus loin. La phrase sur Rome (« Telle avoit été Rome même, dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance ») se sent, jusque dans la forme, de la lecture du passage des *Essais*.

2. P. 7, *Discours*. Krueger renvoie encore à un autre passage (II, 32; cf. Str., t. II, p. 529) où Montaigne écrit que « l'histoire sparteine est.... toute miracle »; il met en regard l'expression de Rousseau : « cette république de demi-dieux plutôt que d'hommes, tant leurs vertus sembloient supérieures à l'humanité ».

3. P. 20.

4. P. 14. Je laisse au lecteur le soin de faire la comparaison de détail. Ayant rapporté ces deux anecdotes, Rousseau conclut : « En effet, dit l'homme de sens qui rapporte ces deux traits, tous les exemples nous apprennent qu'en cette martiale police, et en toutes celles qui lui sont semblables, l'étude des sciences est bien plus propre à amollir et efféminer les courages, qu'à les affermir et les animer. » On aura reconnu la phrase qu'on a lue plus haut en italiques. Rousseau l'a mise après les deux anecdotes, tandis que Montaigne l'avait mise avant. Et il ne s'est pas aperçu, en la transcrivant, que la « martiale police », c'est celle de Lacédémone, et que, par suite, à cette place, l'expression chez lui ne se comprenait plus.

5. P. 15.

latin, mais on l'achepte trop cher[1]. » Rousseau continuait en ces termes : « Sans savoir démêler l'erreur de la vérité, ils posséderont l'art de les rendre méconnaissables aux autres par des argumens spécieux ; mais des mots de magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est. » Sous cette forme dogmatique, la critique ne fait que reproduire une remarque faite par Montaigne en passant : « Je suis de l'aduis de Plutarque, qu'Aristote n'amusa pas tant son grand disciple à l'artifice de composer syllogismes, ou aux Principes de Geometrie, comme à l'instruire des bons preceptes touchant la vaillance, prouëssse, la magnanimité et temperance et l'asseurance de ne rien craindre[2]. » Et nous citerons enfin la conclusion de Rousseau. « J'aimerois autant, dit un sage, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume, au moins le corps en seroit plus dispos. Je sais qu'il faut occuper les enfans, et que l'oisiveté est pour eux le danger le plus grand à craindre. Que faut-il donc qu'ils apprennent? Voilà certes une belle question? Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes, et non ce qu'ils doivent oublier. » Ici, le sage est celui qui a déjà fourni le mot d'Agésilas, sur lequel termine la tirade[3]. Mais nous n'avons pas encore épuisé la liste des passages où Rousseau met à profit ces chapitres précieux du *Pédantisme* ou de l'*Institution des enfans*. Quand il dépeint l'envahissement de Rome par les artistes et les lettrés, il ne manque pas d'invoquer à ce sujet le témoignage des Romains eux-mêmes, et il écrit ceci : « Depuis que les savans ont commencé à paraître parmi nous, disoient leurs propres philosophes, les gens de bien se sont éclipsés[4]. » Soyez sûrs que ces « philosophes » se

1. Str., t. I, p. 224; cf. p. 218 sur les jeunes Lacédémoniens, comparés aux « latineurs de collège », qui dépensent tant d'années « à n'apprendre simplement qu'à parler ». Et si même Rousseau a eu l'idée de s'en prendre à « ces établissements immenses où l'on élève à grands frais la jeunesse » (juste avant le dernier passage cité), cela ne vient-il pas de ce que Montaigne avait écrit (Str., t. I, p. 213) : « I'ay ouy tenir à gens d'entendement que ces collèges où on les enuoie, dequoy ils ont foison, les abrutissent ainsin. »

2. Str., I, p. 211.

3. Montaigne, I, 25 (Str., t. I, p. 178). Rousseau a mis une note à la dernière phrase qui vient d'être citée, et ç'a été pour y citer trois passages de Montaigne, appartenant à ce même chapitre du pédantisme : tous les trois se trouvent à la suite de la phrase relative aux Perses que nous avons transcrite plus haut; le premier est relatif au dédain que Lycurgue a montré pour la science; le second (Rousseau a interverti l'ordre de Montaigne) concerne un usage des Perses, rapporté par Platon; le troisième, et le plus long, raconte une des leçons que Cyrus reçut étant enfant.

4. P. 8, *Discours*; cf. Str., t. I, p. 182. Étant données les habitudes de Rousseau, je croirais même que cette courte phrase de Sénèque est la principale source de ce passage-ci (p. 14; *Discours* : « Les Romains ont avoué que la vertu militaire s'était éteinte parmi eux à mesure qu'ils avaient commencé à se connaître en tableaux, etc. »

réduisent au seul Sénèque, dont Rousseau traduit ici une sentence que citait justement Montaigne. Parfois l'imitation est dissimulée assez habilement. Par exemple nous lisons dans le *Discours* : « On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talens; d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit[1]. » Montaigne avait dit, un peu différemment : « Nous nous enquerons volontiers : Sçait-il du Grec ou du Latin? escrit-il en vers ou en prose? Mais s'il est deuenu meilleur ou plus aduisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. »

Une autre idée chère à Montaigne et qui revient sans cesse dans l'*Apologie de Raimond Sebond*, c'est cette idée que les innombrables systèmes des philosophes ne sont autre chose que de vaines rêveries. Pour en montrer l'inconsistance, point n'est besoin d'en ruiner successivement les principes; il suffit de les énumérer sans commentaires; on verra ce beau « tintamarre de ceruelles philosophiques ». C'est ce que fait Montaigne en plusieurs endroits de l'*Apologie*; Rousseau s'en est inspiré dans le passage qui commence ainsi : « Je demanderai seulement : Qu'est-ce que la philosophie? que contiennent les écrits des philosophes les plus connus[2]? » Il a seulement abrégé l'énumération des opinions professées par ces divers philosophes; il l'a aussi modernisée, pour mieux bafouer ses adversaires; en même temps que Leucippe et Diagoras, il nomme ici Hobbes et Spinoza, comme auteurs de « dangereuses rêveries », que l'imprimerie risque de perpétuer[3]. Le malheur, dit encore Montaigne, c'est que le trop de science est nuisible à certains esprits. « C'est pourquoy on voit tant d'ineptes ames entre les sçavantes, et plus que d'autres : il s'en fust faict des bons hommes de mesnage, bons marchans, bons artisans. » Rousseau a dit à son tour : « Tel qui sera toute sa vie

1. P. 16; Str., t. I, p. 175. Le passage de Montaigne auquel je renvoie est cité expressément par Rousseau, dans la *Lettre à M. Grimm* (p. 25).

2. P. 17-18, *Discours*; cf. Str., t. II, p. 244-246 et 282-283. On pourrait peut-être préciser le rapprochement : « l'autre [prétend], dit Rousseau, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre dieu que le monde ». Montaigne, dans le premier des deux passages auxquels on renvoie, cite notamment l'opinion de Platon qui « fait le monde, le ciel, les astres, la terre et nos ames dieux ». Tout le passage d'ailleurs est à lire.

3. Diagoras est nommé, comme athée, dans le premier des passages de l'*Apologie* auxquels renvoie la note précédente (l. 9 de la p. 246); Leucippe est nommé plus loin (l. 11 de la p. 279), mais Montaigne ne dit point qu'il niât l'existence des dieux et fait seulement allusion à sa doctrine du plein et du vide. Plutarque ne le dit pas davantage dans l'endroit des œuvres morales où il mentionne Leucippe (édit. de 1575, f. 453 H; au l. 4, c. 9 du traité *sur les opinions des philosophes*). Pour Hobbes, on remarquera que Rousseau ne s'est pas contenté de le nommer; il a fait allusion à son système : « celui-là, dit-il, [prétend] que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience ». C'est un souvenir du fameux principe : « homo homini lupus ».

un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, seroit peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes[1]. » Enfin nous le voyons, dans la *Réponse à M. Bordes*, reprendre ces idées sur l'inutilité des sciences. Le progrès des sciences médicales, ne fait, d'après lui, « qu'augmenter nos alarmes et nous rendre pusillanimes. Les animaux vivent sur tout cela dans une sécurité profonde, et ne s'en trouvent pas plus mal. Une génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour apprendre à trier son foin, et le loup dévore sa proie sans songer à l'indigestion[2]. » Montaigne avait déjà fait aux savants une leçon du spectacle que leur offrent les animaux. « Il faict beau voir, dit-il, que... notre sapience apreigne des bestes mesmes les plus utiles enseignemens aux plus grandes et necessaires parties de nostre vie, comme il nous faut vivre et mourir, mesnager nos biens, aymer et eslever nos enfans, entretenir justice. »

Les rapprochements précédents permettent déjà d'entrevoir l'importance de la dette que Rousseau a contractée envers Montaigne. Et cependant ce n'est pas tout; les *Essais* lui offraient encore bien des remarques et surtout bien des anecdotes dont il pouvait enrichir son développement; on va voir qu'il n'a pas manqué de le faire[3]. Nous avons cité plus haut le passage où il énumère les nations qui ont su rester ignorantes et, partant, vertueuses. Il y nommait seulement de ces peuples qui appartenaient dès lors à l'histoire mais, dans une noté, il a tenu à mentionner ces sauvages de l'Amérique dont Montaigne, il le nomme, avait vanté « la simple et naturelle police ». Et même il n'a pu se tenir de citer le mot célèbre qui termine le chapitre de Montaigne : « mais quoy, ils ne portent point de haut de chausses[4] ». Le mot en effet l'avait frappé et lui aura suggéré, je pense, l'ironie qu'il

1. P. 19, *Discours*; cf. Montaigne, III, 6 (M.-J., t. VI, p. 98).

2. P. 62; cf. Montaigne III, 12 (M.-J., t. VI, p. 289, et, dans l'*Apologie* (Str., t. II, p. 172), l'énumération des faits où se montrent, chez les animaux, les effets merveilleux de l'instinct.

3. Nous avons déjà relevé des exemples de ces notes où Rousseau, pour fortifier sa thèse, insère un passage de Montaigne. Mentionnons encore : p. 5 du *Discours*, en note, une citation de Montaigne, III, 8 (M.-J., t. VI, p. 83); dans la *Réponse au Roi de Pologne*, p. 41, n., citation d'une pensée importante de l'*Apologie* (Str., t. II, p. 222-223); dans la *Réponse à M. Bordes*, p. 58, n. 1, un long extrait de Montaigne, I, 37 (Str., t. I, p. 301-302).

4. P. 7, n. 1; cf. Montaigne, I, 31 (Str., t. I, p. 281). Dans la note qui suit immédiatement, Rousseau s'écrie encore : « Que pensoient les Romains de la médecine, quand ils la bannirent de leur république? Et quand un reste d'humanité porta les Espagnols à interdire à leurs gens de loi l'entrée de l'Amérique, quelle idée falloit-il qu'ils eussent de la jurisprudence? » Lui-même, pour le deuxième fait, nous a renvoyés à Montaigne, III, 12 (M.-J., t. VII, p. 4) mais le premier en vient aussi; cf. II, 37 (Str., t. II, p. 587).

emploie dans la *Réponse à M. Bordes*, à propos justement des conquérants de l'Amérique. Il serait enclin, quant à lui, à voir en eux des hommes très injustes : « Mais le moyen que des gens qui ont du canon, des cartes marines et des boussoles, puissent commettre des injustices[1] ! » Rousseau a pris également dans Montaigne le mot de Julien disant à des courtisans qui vantaient sa justice : « Pour que je prisse plaisir à vos louanges, il faudroit que vous osassiez dire le contraire, s'il étoit vrai[2]. » Parfois même l'allusion reste lointaine et ne se révèle que dans le détail de l'expression. Rousseau, dans une de ses réponses, veut faire entendre qu'il consent à ce que la critique s'exerce sur son *Discours* : « Je crois, dit-il, qu'il faut laisser des osselets aux enfants. » Il met à profit le mot de Lysandre, cité par Montaigne, « que les enfans s'amusent par les osselets, les hommes par les paroles[3] ».

*
* *

Nous avons terminé la besogne que nous nous étions assignée au début de cet article. Nous n'aurions garde, en finissant, de nous hasarder à des conclusions qui dépasseraient la portée des rapprochements que nous avons faits. Tout de même, il vaut la peine de marquer ce qui nous semble acquis dès à présent et d'indiquer aussi ce qui reste à faire pour l'étude du premier *Discours*. Si on prend la peine de le relire, après notre article, on constatera, j'espère, que les allusions dont nous n'avons pas retrouvé l'origine sont, en somme, peu nombreuses[4]. Or quels sont les auteurs auxquels nous avons vu que Rousseau fait le plus d'emprunts? Ce sont des écrivains anciens, et, parmi les modernes, des écrivains qui, si je puis dire, regardent surtout vers le passé. Montaigne, dans

1. P. 62.

2. P. 32, n. 1, *Réponse au Roi de Pologne*; cf. Montaigne, I, 42 (Str. t. I, p. 343) : « Ses courtisans loüoient un jour Iulien l'Empereur de faire bonne iustice : « Ie m'en orgueillirois volontiers, dict-il, de ces loüanges, si elles venoient de per- « sonnes qui ozassent accuser ou mesloüer mes actions contraires, quand elles y « seroient. » Le mot vient, paraît-il, d'Ammien Marcellin. Ce n'est pas là que Rousseau l'aurait été prendre.

3. J'ai pris la citation dans Littré. Celui-ci renvoie à l'édition Didot de l'an X, t. III, p. 79. A vrai dire Rousseau trouvait aussi le mot de Lysandre dans Plutarque : *Œuures morales*, édit. de 1575, f. 221 D, dans le recueil d'Apophtegmes.

4. D'ailleurs il importe peu de savoir où Rousseau a pris « le mot impie d'Alphonse X » (p. 34, dans la *Réponse au roi de Pologne*) ou l'anecdote de Guatimozin (p. 62; dans la *Réponse à M. Bordes*; ne concorde pas avec Montaigne, III, 6, t. VI, p. 67 de M.-J.). Il serait plus intéressant d'étudier le passage où l'auteur énumère divers peuples de l'antiquité dont les mœurs ont été réglées par des législateurs (p. 54, dans la *Réponse à M. Bordes*). Il semble qu'il y ait fait des confusions fâcheuses : je me défie d'Ochus, législateur des Phéniciens, et d'Atlas, qui fut celui des Libyens.

les chapitres qui ont surtout frappé Rousseau, Bossuet, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, sont de ceux qui ont de la vie une conception religieuse ou tout au moins de ceux qui, dans l'organisation de la vie humaine, soit privée, soit publique, subordonnent tout à l'observation des règles élémentaires de la morale. Et sans doute il est naturel que Rousseau, né protestant et vivant solitaire, se soit adressé, pour se faire une philosophie, à des écrivains de cette sorte. Mais, à l'époque où il publia le *Discours*, la doctrine *retardait* et Rousseau s'en rendait compte lui-même. Pénétré, comme il l'était, de la vérité aveuglante de ses théories, il ne songe pas à réfuter, à mesure, les objections qu'on pourrait lui faire. Tout de même, il n'a pu s'empêcher de flétrir la doctrine sur le luxe qui était, en ce moment, à la mode et à laquelle sont attachés les noms de Mandeville et de Melon[1]. Elle est l'œuvre de « notre philosophie, toujours féconde en maximes singulières ». Et, continue-t-il, quand on affirme que le luxe est un signe certain des richesses, qu'il sert même à les multiplier, « que faudra-t-il conclure de ce paradoxe si digne d'être né de nos jours? Et que deviendra la vertu, quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit? Les anciens politiques parloient sans cesse de mœurs et de vertu; les nôtres ne parlent que de commerce et l'argent[2]. » Ici, Rousseau a vu juste: il a vu que ses idées ne heurtaient pas seulement la frivolité de son

1. Sur Mandeville et sur Melon, voir, de M. A. Morize, l'excellent petit livre dont M. Lanson a rendu compte ici même (1910, p. 188) : *L'Apologie du luxe au XVIIIe siècle. « Le Mondain » et ses sources*, Paris, H. Didier, 1909. Toute la première partie du travail est à lire pour qui veut replacer le *Discours* dans le courant d'idées auquel il s'oppose. Parlant du *Mondain* qui est de 1736, M. Morize n'avait pas à mentionner le *Discours*. Mais il ne manquera pas de s'en occuper, du point de vue que j'indique en finissant, quand il complétera, comme il nous promet de le faire, l'étude qu'il vient de nous donner.

2. P. 12, *Discours*. La phrase qui suit la fin de ma citation contient une allusion plus précise encore : « L'un nous dira qu'un homme vaut en telle contrée la somme qu'on le vendroit à Alger... Ils évaluent les hommes comme des troupeaux de bétail. » Rousseau pense-t-il à Melon qui se préoccupait de tout réduire au calcul, même les choses purement morales (A. Morize, *op. cit.*, p. 116-117)? Je ne saurais l'affirmer; en tout cas, dans la *Réponse à M. Bordes* (p. 64-65), il nomme Melon comme celui à qui il était réservé « de publier le premier cette doctrine empoisonnée [sur l'utilité du luxe], dont la nouveauté lui a acquis plus de sectateurs que la solidité de ses raisons. » C'est, je pense, Melon encore qu'il combat (p. 53, n. 1; dans la *Réponse à M. Bordes*) : « Le luxe nourrit cent pauvres dans les villes, et en fait périr cent mille dans nos campagnes »; (cf. Melon cité par A. Morize, p. 126). Enfin notons que Melon avait fait le procès de l'austère Lacédémone et même... de Genève (A. Morize, p. 119 et 122-123). C'en était assez pour déchaîner sur lui les colères de Rousseau. Celui-ci, en revanche, ne marque pas, dans le premier *Discours*, qu'il connaisse Mandeville. Il le cite, sans le condamner, dans le *Discours sur l'Inégalité* (t. I, p. 99). Dans la préface de Narcisse (t. V, p. 104) il parle de la « dangereuse doctrine » des Hobbes, des Mandeville et l'assimile aux « systèmes absurdes des Leucippe, des Diogène, des Pyrrhon, des Protagore, des Lucrèce ».

siècle, mais qu'elles allaient à contre-fil du courant qui entraînait les meilleurs esprits de son temps. Pour achever de pénétrer dans l'intelligence du *Discours*, il resterait à étudier, dans sa continuité historique, cette doctrine des anciens politiques dont Rousseau se réclame; il resterait aussi à montrer comment l'œuvre devait faire scandale dans le milieu littéraire où elle tomba. Quant à moi, je n'ai eu d'autre ambition que de fournir aux commentateurs futurs un certain nombre de matériaux. Je serais satisfait si l'on jugeait que j'ai atteint ce but et si le présent travail pouvait éviter à d'autres des recherches dont j'ai éprouvé moi-même la difficulté et la longueur.

L. Delaruelle.

DE L'AUTHENTICITÉ DES LETTRES DE PAUL-LOUIS COURIER

Parmi les morceaux les plus goûtés qui soient sortis de la plume de Courier, on ne manque jamais de citer quelques-unes des lettres écrites par lui du fond de l'Italie. Comme ces lettres, qui sont pour la plupart de petits chefs-d'œuvre, appartiennent à l'époque de la jeunesse de l'auteur, nous nous sommes beaucoup servi des révélations qu'elles contiennent pour raconter la période de sa vie à laquelle elles se rapportent; mais nous avons eu soin de contrôler rigoureusement les affirmations qu'elles renferment.

Si nous venons déclarer aujourd'hui qu'elles ont subi par-ci par-là des retouches légères, peut-être donnerons-nous des armes contre nous-même à quelques critiques, qui voudront s'autoriser de nos aveux pour mettre en doute la sincérité de cette correspondance célèbre. Toutefois nous aimons avant tout la vérité que nous ne saurions aucunement craindre : c'est pourquoi nous allons essayer de montrer que Courier, dans toute la maturité de son talent, a fait quelques corrections aux lettres de sa jeunesse, mais que ces repentirs, comme disent les peintres, peu nombreux et peu importants en somme, ne sauraient altérer en rien leur valeur documentaire, et qu'elles contiennent, malgré tout, un fond solide de vérités sur lesquelles l'historien et le biographe ont le droit de s'appuyer.

I

Le 19 mars 1812, quelques semaines avant de quitter Rome et l'Italie qu'il ne devait plus revoir, Courier rédigeait une courte note destinée à précéder le recueil d'une centaine de ses lettres qu'il avait pu réunir, ou reconstituer, ou, plus vraisemblablement, dont il avait gardé copie[1]. Il regrettait de n'avoir pu en conserver

1. Pour plus de commodité, nous les appellerons les *Cent lettres*, à l'exemple de l'auteur lui-même. En réalité, on en compte 109, écrites de mai 1804 à 1812 : il faut y joindre un certain nombre de réponses signées Clavier, Akerblad, Boissonade, de Sacy, Renouard, etc. Dans les éditions, ces lettres sont précédées de 14 autres écrites par Courier depuis son enfance jusqu'en 1804. Enfin, le recueil se complète par des lettres postérieures au mois de mars 1812 qui, pour la plupart, sont adressées par Courier à sa femme.

un plus grand nombre, cette idée lui étant venue trop tard, et il s'écriait, avec une certaine mélancolie : « Plût à Dieu que j'eusse de semblables mémoires de mes premières années ! »

Nul doute que ce regret ne soit sincère : ces lettres rappellent à Courier des souvenirs trop charmants, elles évoquent dans son esprit des sites trop pittoresques, des scènes trop variées pour qu'il n'ait pas pris plaisir à les relire souvent lorsque, après son retour en France, une vie prosaïque et soucieuse eut succédé à l'existence agitée, mais variée et gaie, qu'il menait à Rome, à Frascati, à Florence et dans les Calabres. Et pourtant, il n'a pas résisté à la tentation de retoucher quelques-unes de ces lettres. Au commencement de l'année 1825, peu de jours avant sa mort, il revisait en vue de l'impression ce recueil des Cent lettres auquel il attachait beaucoup de prix. Ce fait, attesté par Mme Courier, qui surveilla l'édition des œuvres de son mari, ne doit pas nous préoccuper outre mesure. Certains s'en autoriseront peut-être pour regarder comme factices ces lettres si vivantes, si actuelles, je veux dire si pleines d'actualités. Mais c'est une exagération, contre laquelle nous voulons prémunir tous les lecteurs de Courier : la présente étude n'a pas d'autre but.

Certes une lecture superficielle peut causer cette défiance : mais, pour nous, ce qui nous a mis en garde d'y tomber c'est d'avoir vécu pendant de longues années dans la fréquentation de Courier, c'est (qu'on nous permette de le dire) de connaître sa vie dans le plus minutieux détail, c'est surtout d'avoir exploré toutes ses idées et d'en connaître les limites exactes. Nous allons donc essayer de remettre les choses au point, et, après avoir montré à quoi se réduisent les corrections qu'il a cru devoir faire dans sa correspondance, nous donnerons aux amis de Courier de nouvelles et solides raisons de chercher dans ses lettres, un peu arrangées et polies dans la forme, le récit exact au fond de ses voyages, de ses mésaventures, de ses espièglerie, de ses tribulations et de son odyssée militaire[1].

Courier devenu sous la Restauration homme de lettres fameux, Courier fêté par le public, qui s'arrachait ses opuscules, a voulu rendre ses Lettres d'Italie véritablement dignes de sa gloire; il en a donc arrangé quelques-unes, choisies parmi les plus belles et les plus importantes, mais, bien entendu, sans dénaturer ni les faits

1. Pourquoi faut-il que nous ne puissions faire notre démonstration ayant en main les mss des lettres de Courier! Les héritiers du libraire Sautelet, qui acheta pour huit mille francs la propriété des œuvres de Courier, ne savent ce que sont devenus ces mss.

ni les idées. Il a eu exclusivement la préoccupation d'en faire de petits chefs-d'œuvre au point de vue de la forme. Et sur ce point il ne peut y avoir de doute, ainsi que le montrera la suite de cette étude. Nous savons en effet comment travaillait Courier, toujours bien plus épris du style que des idées; nous savons en particulier comment il entendait les retouches à donner à un ouvrage. De la prison de Sainte-Pélagie, il écrivait à sa femme, en 1821 : « J'ai heureusement donné quelques touches imperceptibles à ma lettre à Renouard, qui, sans y rien changer, raniment quelques endroits, mettent des liaisons qui manquaient. Je suis assez content de cela. »

Tels sont bien les scrupules de Courier corrigeant ses œuvres; telle est son application. Le fond des idées ne lui importe guère; le style est la grande affaire dans les arts comme en littérature. Si étrange que cela paraisse à nos contemporains, contempteurs de la forme, on ne saurait jamais trop le redire. Et personne ne l'a mieux compris que Sainte-Beuve, qui juge les lettres de Courier d'un « secours inestimable » pour connaître sa vie antérieure à l'époque des *Pamphlets*. Avec cette finesse pénétrante, avec ce don de l'intuition qui caractérise sa critique, l'auteur des *Lundis* flaire que « Courier, homme de style et de forme, n'a guère dû faire de changement à ses épîtres que pour les perfectionner par le tour; ses retouches n'ont pas dû porter sur les opinions et les sentiments qu'il y exprime, et le travail qu'il y met, le léger poli qu'il y ajoute n'est qu'un cachet de plus[1] ».

Dans ses deux articles sur Courier, Sainte-Beuve a fait preuve d'une telle clairvoyance que nous nous trouverions autorisé, jusqu'à un certain point, à nous abriter derrière ses jugements. Mais ce passage des *Lundis* nous donne gagné trop aisément. Nous ne prétendons pas arriver si vite au but : en critique littéraire les choses ne sont pas si simples et l'on ne se contente plus de vraisemblances; on veut des certitudes. Eh bien, la découverte à la Bibliothèque nationale, d'une importante lettre inédite de Courier, qualifiée par lui « journal », nous permet d'apporter ici des précisions et de réfuter Sainte-Beuve[2].

Si, dans plusieurs épîtres, Courier n'a corrigé que des mots et s'est borné à « mettre des liaisons », il en est quelques autres — très peu nombreuses d'ailleurs — où il a introduit des change-

1. *Causeries du lundi*, VI.

1. Cette lettre a été publiée ici-même, avril-juin 1899, par M. Omont. Nous-même l'avons publiée, en l'accompagnant d'un commentaire, dans la *Revue Bleue* du 17 mars 1906.

ments portant sur le fond même, c'est-à-dire sur les idées : nous allons en donner des preuves.

Mais avant d'aborder, textes en mains, cette minutieuse démonstration, expliquons brièvement pourquoi, malgré son indifférence pour les idées, il a supprimé ou modifié quelques-unes de celles qu'il avait d'abord développées. C'est qu'il ne fallait pas que la publication de ses lettres pût déranger l'attitude nouvelle qu'il avait prise. En vertu du précepte d'Horace : *servetur ad imum qualis ab incepto processerit et sibi constet*, Paul-Louis se voit obligé d'assortir le ton de sa correspondance au personnage qu'il joue depuis qu'il a réussi à conquérir la réputation comme pamphlétaire.

Prenons donc le « journal » adressé par Courier à Sainte-Croix au sujet des affaires de Calabre, journal où se trouve raconté le désastre éprouvé par les Français à Sant'Eufemia[1]. Comparons ce texte à la lettre publiée dans l'édition Sautelet de 1828. Voici les sacrifices qu'il a fallu faire : 1° Tout le récit de la bataille et de la retraite désastreuse qui en a été la conséquence;

2° L'éloge du général Reynier, qui « fait voir en lui réellement tout ce qu'ont écrit les Stoïques de leur Sage dans l'adversité »;

3° L'éloge des Anglais, dont Courier vante le sang-froid, la fermeté pendant l'action et la générosité pour les blessés après la bataille;

4° Dureté, insensibilité des Français, qui n'eurent point les mêmes égards pour le prince de Rohan, blessé à Castelfranco;

5° Malhonnêteté des généraux français qui pillent les provinces; impopularité du nom français qui en est la conséquence.

Il est aisé maintenant de montrer les raisons qui ont obligé Courier à ces suppressions.

1° La description cynique d'une défaite, où les Français perdirent en dix minutes le tiers de leur monde, le récit de la déroute affolée et des souffrances des soldats sur les côtes brûlées de la Calabre, aurait profondément irrité, sous la Restauration, le sentiment national des Français, et surtout des libéraux qui, opposant la gloire impériale aux humiliations de l'heure présente, ne voulaient pas croire que les armées de Napoléon eussent jamais reculé devant l'ennemi.

2° L'éloge de Reynier n'était pas non plus à sa place venant d'un homme qui n'attaquait pas moins, dans certains Pamphlets, le régime impérial et ses dignitaires que la Restauration elle-même.

1. Voir notre livre *La Jeunesse de Paul-Louis Courier*, p. 252, Hachette, 1911.

3° Après Waterloo, l'éloge des Anglais eût constitué, sous la plume de Courier, un hors-d'œuvre encore plus choquant. Le moment certes était mal choisi pour vanter la générosité, la loyauté, le désintéressement de la « perfide Albion ».

4° et 5° Il est piquant de noter que, dans le texte original, les compliments adressés aux Anglais sont destinés à mieux faire ressortir les torts de nos généraux et de nos soldats. Ainsi l'éloge des ennemis prépare la critique de l'armée française; leur générosité pour les vaincus accuse notre cruelle indifférence à l'égard des blessés de Castelfranco, parmi lesquels se trouvait pourtant un général né français, le prince de Rohan, atteint d'un coup de fusil au ventre; leur désintéressement après la victoire met mieux en lumière la cupidité des nôtres, notre indélicatesse, notre habitude invétérée du pillage. Nos généraux sont comparés, au moyen d'une réminiscence de Virgile, à ces lieutenants de César ou d'Antoine, véritables écumeurs de provinces, qui n'aspiraient qu'à s'enrichir pour vieillir dans la mollesse et la débauche. Nous avons montré que la sévère appréciation de Courier n'est que trop justifiée sous la plume d'un officier qui servait sous les ordres de Masséna et de Verdier.

Mais toutes ces vérités n'étaient pas bonnes à dire au lendemain du cataclysme de 1815. Elles auraient profondément blessé le sentiment national chez nos compatriotes; insister dans ce sens c'eût été donner un soufflet de plus à la France si cruellement meurtrie. Voilà pourquoi Paul-Louis a dû, sans doute à contre-cœur, retrancher tous ces jugements qui prouvaient un esprit un peu paradoxal peut-être mais bien dégagé des préjugés de son temps.

En outre de ces sacrifices dictés par des scrupules de prudence, il en est d'autres encore que Courier a dû faire pour des raisons d'ordre moral plutôt que littéraire. Par exemple, parlant de la perte de ses hardes enlevées en Calabre par les brigands, il écrivait : « J'ai perdu huit chevaux tués ou pris, mes habits, mon linge, mon manteau, mes pistolets, mon argent, *mes domestiques*. Je ne regrette que mon Homère... » Cela pouvait à bon droit passer pour dureté de cœur, égoïsme cruel de lettré, doublement répréhensible chez l'homme qui venait de se faire le défenseur des pauvres villageois opprimés par l'autorité. Courier l'a bien senti, et, dans cette énumération de ses pertes, il a supprimé les domestiques.

Dans ce texte profondément modifié, où l'auteur a fait des suppressions si radicales, cherchons maintenant des corrections

de pure forme ; nous en trouverons par surcroît de fort curieuses, que le rapprochement des textes mettra mieux en lumière. Nous désignons par A le texte original; S représente celui de l'édition Sautelet.

A. Quoi qu'il en soit, vous, Monsieur, si vous voulez *casus cognoscere nostros*, ne vous en fiez pas aux gazettes, mais à ce que je vais vous dire.	S. Quoi qu'il en soit, Monsieur, si l'histoire de la Grande Grèce durant ces trois derniers mois, a pour vous quelque intérêt, je vous envoie mon journal...

On le voit, Courier avait écrit, au courant de la plume, une phrase négligée où un verbe français a pour complément une proposition latine : il la remplace par une phrase correcte et soignée.

A. Outre ma part des boulets dans les occasions, j'ai fait deux fois le voyage de Reggio à Tarente, c'est-à-dire près de cinq cents lieues, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes, sans cesse menacé du sort qu'eut dans ce même pays le poète Ibycus.	S. Outre les hasards communs, j'ai fait deux fois le voyage de Reggio à Tarente, allée et retour, c'est-à-dire plus de quatre cents lieues à travers les insurgés, seul ou peu accompagné, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes.

Outre ma part des boulets dans les occasions, c'est la façon de dire toute simple d'un soldat; elle est au fond peu correcte, car les boulets ne se partagent pas. Les uns en sont atteints, les autres sont épargnés. Il est évidemment plus exact et plus littéraire aussi d'écrire : *outre les hasards communs*. A la réflexion, Courier a trouvé exagéré d'évaluer son trajet en pays ennemi à *près de cinq cents lieues*; il a donc mis *plus de quatre cents lieues*. Enfin, il a supprimé cette réminiscence relative à Ibycus, qui lui a paru un trait d'érudition peu susceptible d'être compris du commun des lecteurs auxquels il destinait ses lettres. N'oublions pas que M. de Sainte-Croix, pour qui ceci avait été écrit, était mort en 1809.

A. Vous croirez aisément, Monsieur, qu'avec de pareilles distractions je n'ai eu garde de penser à l'antiquité.	S. Vous croirez sans peine, Monsieur, qu'au milieu de pareilles aventures je n'ai eu garde de penser aux antiquités.

Le mot *distractions* employé pour désigner les pénibles aventures de Courier était évidemment une expression de premier jet, une plaisanterie facile qui méritait d'être corrigée. *Penser à l'antiquité* était moins exact que *penser aux antiquités*, puisqu'il s'agit ici des recherches archéologiques que l'officier aurait pu faire au cours de ses voyages.

Tout l'art d'un Courier est dans ces nuances; il est donc nécessaire, pour comprendre et goûter notre auteur, de savoir les discerner.

Telles sont les principales corrections qui répondent à ce goût de purisme.

Il va sans dire que ces dernières retouches offrent bien peu d'importance en comparaison des sacrifices qui portent sur le fond. La suppression radicale des morceaux relatifs à la bataille de Sant'Eufemia, à la constance de Reynier, à la bonne conduite des Anglais, à l'inhumanité et au brigandage des Français avait eu pour effet d'enlever à la lettre primitive son principal intérêt et jusqu'à sa raison d'être. L'auteur comprend si bien qu'elle ne peut plus tenir lieu du journal adressé à Sainte-Croix, qu'il a soin de mentionner ce journal dans son préambule, comme si le texte qu'il va publier était entièrement différent, et indépendant du premier. Par une fiction, il en fait un billet d'envoi qui est censé accompagner le journal en question et, pour mieux donner le change, il ajoute cette phrase fallacieuse : « ... Je vous envoie mon journal, c'est-à-dire un petit cahier où j'ai noté en courant les horreurs et les bouffonneries les plus remarquables dont j'ai été le témoin. Il est difficile d'en voir plus en si peu de temps et d'espace. »

Cependant il fallait donner le plus d'agrément possible à cette lettre qui serait seule connue des lecteurs, l'autre restant enfouie dans les papiers de Sainte-Croix; après avoir si bien décousu, il fallait recoudre. Courier a donc essayé quelques développements nouveaux pour remplacer, autant que possible, ceux qu'il venait de sacrifier. Ces morceaux, évidemment composés après coup, sont les suivants :

1° Au début de la lettre, une tirade où Courier exprime encore une fois son mépris pour l'histoire dépouillée de ses ornements.

2° Un assez long développement sur la Calabre ainsi divisé : la Calabre ravagée par Annibal; la Calabre actuelle, beauté et fertilité du pays. Solitude et insécurité des campagnes. Pauvreté des habitants. La plaie du monachisme. « C'est le royaume des prêtres. » Il est curieux de noter que ce petit morceau sur les

prêtres est tout à fait dans le ton de la *Pétition* pour les villageois d'Azay et de la 2e *Réponse aux Anonymes*. Au contraire, le premier Courier, celui des Lettres écrites d'Italie, n'attaque jamais le Clergé. Cela permet donc de dater cette page avec précision.

3° Quelques enjolivements accessoires, ajoutés par-ci par-là, et qui ont pour but d'agrémenter un peu une lettre devenue par trop sèche et maigre. Par exemple, racontant ses aventures avec les brigands, il rappelle en ces termes piquants ce qui lui est arrivé près de Corigliano : « J'assistai à une délibération où il s'agissait de savoir si je serais pendu, brûlé ou fusillé. Je fus admis à opiner... » Plus loin, narrant une tempête qui l'assaillit dans le golfe de Tarente, il écrit plaisamment : « Nos manœuvres furent belles ! Nous nous mîmes à genou, nous fîmes des oraisons : nous promîmes des messes à la Vierge et à saint Janvier, tant qu'enfin me voilà encore. » Nul doute qu'il ne veuille faire sourire par le contraste entre ses habitudes d'incrédule et le rôle qu'il se donne ce jour-là.

On voit quel important travail de refonte a substitué à une épître rédigée en 1806 celle que nous lisons dans les œuvres de Courier. D'ailleurs, malgré l'adresse de l'écrivain, le résultat de ces retouches n'est pas heureux. Une lecture attentive fait même découvrir un certain décousu dans la lettre publiée : venant après un morceau sur l'absurdité de l'histoire, on ne sait à quoi rime ce début de phrase : « Depuis notre jonction avec Masséna nous marchons plus fièrement et sommes un peu moins à plaindre. » Courier semble oublier qu'il vient de retrancher toute la page où il contait les tristesses de la déroute

D'autre part, il est facile de voir que ce qui a été sacrifié offrait plus d'intérêt et d'originalité que ce qui l'a remplacé ; le développement sur la Calabre n'est pas nouveau ; il existait déjà dans une lettre du 15 avril 1806[1] ; il y est question des bois d'orangers, des haies de citronniers, de la beauté du pays comparé aux bords du Gange. Quant au paradoxe sur l'histoire, on le retrouve aussi en d'autres endroits, notamment dans une lettre du 25 août 1809[2], presque dans les mêmes termes. C'est pourquoi nous préférons de beaucoup la première rédaction, exhumée des papiers de Sainte-Croix. Dans ce bref essai, où Courier tente d'imiter Salluste écrivant son Jugurtha, la simplicité qui convient

1. Édition Sautelet, I, p. 103. La question de la solitude des campagnes rendues inhabitables par les brigands est traitée dans la lettre du 24 mai 1805 à Lejeune. *Ibid.*, p. 70.
2. Sautelet, I, p. 320.

à l'histoire n'exclut pas le pathétique. L'auteur montre qu'il sait peindre; son style, plein de variété, offre en outre des qualités de précision et de fermeté qui sont à louer même chez un maître tel que lui.

La découverte d'une importante lettre manuscrite de Courier nous a permis de montrer des divergences très considérables entre le texte original et le texte publié.

Par malheur, ce travail ne peut porter sur toute la correspondance, faute d'avoir les manuscrits des autres lettres, dont les héritiers Sautelet ignorent la destinée[1]. On ne saurait donc espérer montrer avec autant de certitude ce qui a été corrigé par l'auteur des *Pamphlets* dans les autres épîtres de sa jeunesse; toutefois l'étude attentive des lettres et la comparaison du texte des diverses éditions vont nous permettre de faire de nouvelles découvertes.

Deux éditions seulement font autorité : *Mémoires, correspondance et opuscules inédits*, Sautelet, 1828; et *Œuvres complètes de P.-L. Courier*. Nouvelle édition. Paulin et Perrotin, 1834. Paulin, ami et associé de Sautelet, lui succéda dans la direction de son importante librairie, après que ce malheureux jeune homme eut mis fin à ses jours dans un accès de sombre désespoir. Il augmenta de nombreux morceaux inédits l'œuvre de Courier, qui était la propriété de la maison, en vertu d'un traité avec Herminie Clavier, et surtout donna des textes plus corrects.

Comparons, dans ces deux éditions, le texte d'une intéressante lettre écrite de Naples, toujours au même Sainte-Croix, où il est question de Rodio, le favori de la reine Caroline. Le texte de 1828 diffère assez sensiblement de celui de 1834. Il semble bien que la première rédaction représente la lettre telle que Courier l'écrivit en 1807[2]; au contraire, celle de l'édition Paulin n'est autre que la lettre retouchée par Courier au moment où il préparait son recueil pour l'impression.

Les corrections sont d'abord celles qu'un puriste tel que lui devait éprouver le besoin de faire subir, dans le recueillement du cabinet, à une lettre écrite vraisemblablement au courant de la plume. Rapprochons les textes :

1. Quant au petit-fils de P.-L. Courier, M. C. de Méré, il s'est formellement refusé, et à plusieurs reprises, à rien communiquer. J'ai lieu de croire qu'il ne possède pas les mss des lettres.

2. Dans les papiers ayant appartenu à Sainte-Croix, que nous avons minutieusement compulsés à la Bibl. Nat., cette lettre ne s'est pas retrouvée.

1828.	1834.
Assurément, Monsieur, ces choses-là ne sont ni du siècle où nous vivons, ni de ce pays-ci. Tout cela s'est passé quelque part au Japon ou bien à Tombouctou.	Assurément, Monsieur, cela n'est point du temps, du siècle où nous vivons, tout cela s'est passé quelque part au Japon ou bien à Tombouctou.

La seconde rédaction est plus précise. Écrire *ni de ce pays-ci* fait double emploi avec ce qui suit où Courier déclare qu'un assassinat légal comme celui de Rodio n'a pu avoir lieu qu'au Japon ou bien à Tombouctou.

1828.	1834.
Voilà une partie de mes idées : ce qu'il en sera est écrit aux tablettes de Jupiter.	De tout cela que sera-t-il? Ce qui est écrit, dit Homère, aux tablettes de Jupiter.

En retouchant cette phrase, Courier a été guidé par un souci d'explication; il cite Homère pour éliminer ce qu'il pourrait y avoir de vague dans sa réminiscence.

1828.	1834.
Le pauvre Rodio depuis pris dans un recoin de la Calabre, à la tête de quelques insurgés, quoiqu'il eût fait une bonne capitulation...	Le pauvre Rodio depuis, pris dans un coin de la Calabre, à la tête de quelques insurgés, quoiqu'il eût fait une bonne et franche et publique capitulation...

Recoin, qui a paru trivial, est remplacé par *coin*. Une *bonne* capitulation était une expression vague; *bonne* pour qui? Il précise et explique en disant : une bonne et franche et publique capitulation.

1828.	1834.
Il en écrivit la nouvelle à sa femme, à ses amis, et se croyait hors d'embarras, quand l'empereur le fit reprendre et rejuger par les mêmes juges, qui cette fois-là le condamnèrent.	Il en écrivit la nouvelle à sa femme, à Catanzaro, et se croyait hors d'embarras, mais l'empereur le fit reprendre et rejuger par les mêmes juges, qui cette fois-là le condamnèrent étant instruits et avertis.

On retrouve le même souci d'explication : Courier a eu peur qu'on ne comprît pas que les juges avaient condamné par ordre.

J'arrive à d'infimes nuances : deux fois l'adverbe de lieu *ici* est remis en tête de la proposition : *... ici sa mort passe pour un assassinat* au lieu de : *Sa mort passe ici pour un assassinat*. Plus

loin : *Ici nous avons vu un courrier...* remplace *Nous avons vu ici un courrier...* Enfin Courier a corrigé une expression presque vicieuse : *les aimant par la vue* (ses femmes) *il n'y touchait guère.* Il a rétabli, comme il le fallait, *les aimant pour la vue.*

Mais il y a, dans cette épître à Sainte-Croix, d'autres corrections qui ne sont pas seulement pour l'oreille des puristes. Par exemple, Paul-Louis travaillant, à l'époque où il l'écrivait, dans la riche bibliothèque du marquis Tacconi, où il dispose des livres les plus rares, croit devoir payer à ce Mécène un juste tribut de reconnaissance en disant de lui : « Ce marquis vaut de l'or, c'est la perle des hommes. » Mais, en retouchant cette même lettre, il se rappelle que son ami le gentilhomme napolitain a depuis été bel et bien condamné aux galères comme escroc, disgrâce qu'il a contée dans une lettre à Clavier du 30 août 1809; il fera donc de ce bibliophile malhonnête homme un éloge moins compromettant en écrivant simplement : « Ce marquis est un homme admirable, il a tous les livres possibles. » On voit que l'épithète est vague à dessein. C'est ce que j'appellerai une correction de prudence.

Il en est d'autres. Courier qui songe aux lecteurs, et non plus à son correspondant défunt, s'avise qu'il a omis de leur présenter Rodio : faisant appel à ses souvenirs, il ajoute donc ce portrait en deux lignes, qui sans doute n'était pas nécessaire pour Sainte-Croix :

« J'ai connu Rodio, il était joli homme, peu d'esprit, peu d'intelligence, d'une fatuité incroyable, en un mot bon pour une reine. »

Or ce dernier trait nous sert précisément à dater la retouche. En effet, cette malice : *d'une fatuité incroyable, en un mot bon pour une reine,* dénonce le pamphlétaire ennemi déclaré de la royauté et de la cour, qui ne veut pas un instant se départir de son rôle. Ce sont là gentillesses comme il excelle à en adresser à tout ce qui entoure le roi, à tout ce qui sert la monarchie. C'est le ton du *Simple discours*, où il parle des princes avec le plus profond mépris; en un mot, c'est du pur Courier de la Restauration.

Mais, au fond, ces corrections ne sont pas considérables, et la conclusion qui s'impose c'est qu'elles modifient fort peu l'impression d'ensemble; l'intérêt historique et documentaire de la lettre que nous venons d'étudier ne se trouve nullement compromis. D'autre part, dans la grande lettre sur les affaires de Calabre nous avons bien sondé l'importance de ce qui se trouve retranché à l'impression, mais nous ne voyons pas que ce qui est ajouté nous

apprenne rien de nouveau ni sur les idées de Courier, ni sur sa vie, ni sur sa carrière.

Nous en dirons autant des autres lettres où la lecture la plus attentive parvient à nous faire découvrir quelques traces d'altération et de retouches. Ainsi, parmi celles qui nous apparaissent comme les plus suspectes, tout d'abord s'offre à nous la fameuse lettre datée de Plaisance sur la proclamation de l'empire. Déjà Sainte-Beuve estimait qu'elle avait « dû être fort retravaillée à loisir ». Il faut observer d'ailleurs qu'elle n'est précédée du nom d'aucun correspondant. Nous verrons plus loin qu'il n'y a guère que quatre ou cinq lettres dans tout le recueil dont il me soit impossible de dire à qui elles sont adressées.

En outre, elle n'est point datée avec précision par ces simples indications : A Plaisance, le... mai 1804. Ce vague prouve que Courier a daté après coup, sans bien se rappeler l'époque où eut lieu, sous la présidence de d'Anthouard, la réunion des officiers qu'il raconte. Or il s'est trompé; car M. Aulard estime que le Sénatus-Consulte organique du 18 mai 1804, qui confiait le gouvernement de la République à Napoléon Bonaparte, n'a pu être porté à la connaissance de l'armée d'Italie avant le mois de juin.

Enfin M. Aulard voit avec raison un véritable anachronisme dans cette phrase de d'Anthouard : « Un empereur ou la république, lequel est le plus de votre goût? » En effet la question ne se posait pas avec cette précision brutale. Pas plus dans les esprits des contemporains que sur les pièces de monnaie l'idée d'un empereur n'excluait celle de la république.

Je conviens de tout cela, et je fais la part aussi large que possible à la critique; j'ajouterai d'ailleurs un détail typographique qui a son importance : dans tous les exemplaires de l'édition princeps (Sautelet, 1828) que nous avons eus sous les yeux, un carton a été collé à la page 61, carton qui comprend plus des deux tiers de la lettre. Elle aurait donc subi, au cours même de l'impression, des retouches, qui dès lors ne seraient pas de la main de l'auteur.

Mais enfin, toutes ces réserves faites, il n'est pas possible de nier que, dans cette épître suspecte, ne se trouvent des éléments de réalité. Tout d'abord, c'est la personnalité du lieutenant Maire, qui figure dans cette lettre avec les traits exacts que nos plus minutieuses recherches lui attribuent. Cet officier était nettement républicain et il donna sa démission en 1810. D'ailleurs n'avait-il point passé plusieurs mois comme élève à l'école d'équitation de Versailles, où l'esprit était hostile au gouvernement

consulaire? Un rapport du 23 août 1802, cité précisément par M. Aulard[1], nous apprend que les élèves de cette école, pour mieux faire pièce au premier consul, « affectent de faire le plus grand éloge de Moreau, d'Augereau et de Masséna ». Dans la lettre en question, Maire tient donc le rôle exact qui lui revient et qu'il a dû jouer réellement; ce qui est une preuve d'authenticité.

D'autre part, Courier rapporte les propos de Mandelli, en italien, tels qu'ils durent être tenus avec toute leur saveur piquante. On sait que Mandelli était un singulier original, que Courier connaissait bien, puisqu'il prenait ses repas dans le propre palais de ce grand seigneur, un des plus riches de Plaisance, à la table du colonel Demanelle qui y logeait. Griois, leur commensal, nous apprend que ce comte avait la tête remplie « d'idées sages et folles » et que « sa conversation décousue se ressentait du désordre de sa tête ». Or ce portrait s'accorde parfaitement avec le discours bizarre que Paul-Louis met dans sa bouche. C'est bien avec ce mépris qu'un noble italien devait s'exprimer sur le compte de Napoléon qu'il méprisait comme Corse et comme parvenu : « un'alfiere, un caprajo di Corsica! » On sent que tout cela fut pris sur le vif, noté sur l'heure, et n'est point le fruit de lointains souvenirs.

Enfin la scène de Plaisance a eu un témoin oculaire qui nous garantit l'exactitude du tableau. C'est le capitaine Noël, plus tard colonel, dont les *Souvenirs militaires* mentionnent la lettre de Courier, qui rend, dit-il, un compte assez exact de la réunion présidée par d'Anthouard.

Tous les traits de cette scène sont donc empruntés à la réalité : non seulement Paul-Louis n'a rien inventé, mais tous les documents attestent la précision de ses souvenirs. Il en faut conclure que si cette lettre est fictive, du moins elle a été composée d'après des notes très précises et que Courier s'était tracé un véritable canevas, ce qui est très conforme à ses habitudes de cette époque et à sa tournure d'esprit. N'est-ce pas dans le même temps qu'il écrivait : « ... J'ai vu, moi aussi; j'ai noté, recueilli tant de choses, dont ceux qui se mêlent d'écrire n'ont depuis longtemps nulle idée »?

1. *Paris sous le Consulat*, III, p. 221. Voir au surplus sur le lieutenant Maire la préface que M. Chuquet a écrite avec tant d'autorité pour les *Mémoires* du général Griois.

II

Ces quelques exemples choisis avec soin montrent dans quelle mesure Courier a pu corriger en 1825 les lettres écrites par lui avant 1812. Les corrections ont surtout pour but de rendre le style plus coulant, de ménager les transitions, de ne rien laisser dans le vague, en un mot d'améliorer le texte au point de vue de la forme. Elles sont inspirées à l'auteur par des scrupules de puriste.

D'autre part, ce qui est ajouté au texte primitif se réduit à peu de lignes : en revanche les suppressions, quand il y en a, sont beaucoup plus considérables que les apports, ce qui s'explique par ce fait qu'il est difficile à un écrivain d'avoir moins que Courier le génie inventif. Si c'est, au point de vue des idées, une critique très grave que nous lui adressons, il faut avouer que c'est une garantie sérieuse de véracité pour sa correspondance.

En résumé, nous croyons, comme Sainte-Beuve, à la sincérité du fond de toutes les lettres; nous croyons même à l'authenticité absolue d'un très grand nombre d'entre elles, que l'auteur n'a pas pris la peine ou n'a pas eu le loisir de retoucher.

Il n'est point permis de regarder comme des épîtres en l'air des lettres précédées presque toutes du nom du correspondant auquel on les adresse. De toutes les lettres du recueil publié par Sautelet, soit 185 au total, il ne s'en trouve que seize où ne figure pas le nom de la personne à qui elles furent destinées. Mais, sur ces seize, onze sont écrites à des officiers ou à des généraux[1]. Comme on y parle fort légèrement du service, comme on y raille les chefs, il est aisé de comprendre que Courier ait effacé le nom de son correspondant pour éviter de le compromettre. Il reste donc cinq lettres seulement dont la suscription ne désigne pas le destinataire : de ces cinq correspondants, l'un paraît être le colonel d'Anthouard, auquel Courier rend compte de l'assassinat du capitaine Tela, victime de la jalousie d'un Italien[2]; deux autres sont des femmes. L'une de ces dernières, aimable Napolitaine, ne pouvait certainement être désignée par son nom, puisque Courier la presse de consentir à lui accorder... « des choses qui coûtent si peu, comme disait Gaussin... »; l'autre, Parisienne et femme du monde, était peut-

1. La suscription porte par exemple : à M. ***, officier d'artillerie, à Naples.
2. Sautelet, I, p. 81.

être trop peu connue de l'auteur pour qu'on ait osé imprimer son nom.

En définitive, nous n'avons que deux lettres dont les destinataires ne soient désignés ni par la suscription, ni par le contexte. L'une contient le récit de polissonneries commises par Courier à Bologne : de telles confidences ne compromettent pas moins celui qui les reçoit que celui qui ose les faire. Voilà pourquoi notre officier libertin a cru sage de taire le nom du camarade auquel il narrait ses frasques. Quant à la dernière lettre, précédée de ces simples initiales : A. M. N., c'est celle qui raconte la fameuse scène de Plaisance et débute ainsi : « Nous venons de faire un empereur... » De même que c'est une des plus célèbres, c'est aussi, nous en convenons, une des plus suspectes. Nous avons vu pourtant que, quoique retouchée et retravaillée à plaisir, elle contient des détails vrais et des renseignements précis relatifs au séjour de Courier à Plaisance.

Il faut aussi tenir un certain compte des dates inscrites en tête des lettres. Il est certain qu'elles ne sont pas habituellement des dates de fantaisie. Courier écrivait souvent, même ses lettres d'affaires, avec la préoccupation de composer en même temps, pour son propre compte, des *mémoires de sa vie passée*. Qui ne voit qu'en falsifiant les dates il se fût trompé lui-même? Il lui arrive d'achever au bout de quelques semaines une lettre déjà commencée : en pareil cas, il date du jour où il expédie la lettre, ce qui prouve bien son désir d'exactitude. Par exemple, nous avons une lettre à Mme Pigalle datée du 25 octobre 1806. Mais nous voyons par le contexte qu'elle fut commencée à Sinopoli dans les premiers jours d'octobre. Courier écrivant fut surpris par le tremblement de terre que Griois raconte dans ses *Mémoires*. Il dut interrompre sa lettre et ne la reprit que le 25 du même mois.

Cet examen minutieux des correspondants et des dates annoncés par les suscriptions nous fournit déjà des présomptions en faveur de la sincérité de cette correspondance prise dans son ensemble, d'autant plus que nombre de lettres sont suivies de la réponse. Mais nous découvrons en outre, et d'un premier coup d'œil, deux catégories de lettres dont il serait bien difficile de révoquer en doute l'authenticité, ce sont :

1° Plusieurs lettres insignifiantes, se trouvant par ce fait à l'abri de tout soupçon;

2° Beaucoup de lettres compromettantes pour Courier. S'il avait eu le parti pris de tout retoucher, il aurait dû commencer par les modifier ou les faire disparaître.

Par lettres insignifiantes, j'entends des billets comme celui que Courier adresse au maréchal des logis Costolier pour lui recommander son cheval. On ne pourra supposer qu'un homme qui n'est point fou soit allé, vingt ans plus tard, composer froidement une lettre pareille. Je citerai également une réclamation au ministre de la guerre de Naples au sujet de pertes éprouvées en Calabre, des lettres à MM. Colbert, Guillaume, à Mme Dionigi, etc. Ces missives, qui traitent d'affaires pour la plupart, n'apprendront rien à qui ne connaît déjà la biographie détaillée de l'auteur : au contraire, elles nous ont été précieuses pour raconter sa vie, précisément parce qu'elles contiennent nombre de petits faits dédaignés des lecteurs, et en apparence insignifiants.

En revanche, il est facile d'écraser Courier sous le poids des indiscrétions et des aveux compromettants de nombre de ses épîtres. On se demande comment le souci de se faire valoir aux yeux de la postérité ne l'a pas poussé à supprimer ces témoins gênants. C'est par eux que nous avons pu le convaincre de plus d'une indélicatesse, voire d'une action coupable. A la veille de Wagram, il ne pouvait faute d'argent, à ce qu'il prétend, acheter un cheval qui lui aurait été nécessaire pour prendre part à la bataille, mais la lecture de deux lettres à Clavier nous révèle qu'il avait fait à Vienne la connaissance d'un banquier qui lui prêta aimablement de l'argent, sur la recommandation de Coraï. Tantôt Courier nous rappelle qu'il était mauvais soldat, tantôt il nous fait savoir qu'il a été mis aux arrêts à Vérone pour sa négligence, tantôt encore il nous montre qu'il manquait de parole, comme lorsqu'il offre à Firmin Didot d'imprimer son *Daphnis* déjà promis à Renouard. Ailleurs, il se donne un brevet de malhonnêteté en priant Reynier de certifier *faussement* qu'il a « pris par son ordre la poste pour aller et revenir de Reggio à Tarente », car il espère que sur ce certificat on lui « paiera quelque chose ». Ici il se peint cupide, là il se montre libertin et n'a même pas le beau rôle auprès de la jolie Vénitienne du général Salvat, puisque c'est le secrétaire qui obtient les faveurs de la belle. Enfin il se contredit avec cynisme. Coraï lui ayant offert son *Isocrate*, avec préface en grec vulgaire, il le remercie en ces termes : « Si votre projet eût été de me plaire, et de faire une chose entièrement selon mes idées, vous n'auriez pu mieux rencontrer. » Mais quinze jours plus tard, il écrit à un ami : « Je lis l'*Isocrate* de Coraï. ... Entre nous c'est peu de chose, il pouvait faire beaucoup mieux que cela. » Beaucoup d'hommes sont sujets à tenir ainsi un langage fort différent selon qu'ils parlent d'un auteur ou à un auteur; mais le

respect de soi-même et des lecteurs exige que cette inconséquence reste secrète. Que dire d'un écrivain qui irait intentionnellement étaler ses contradictions?

Eh bien, Courier n'est nullement gêné de cette volte-face. Il la signale lui-même par une petite note et la souligne; de même qu'il a soin de publier aussi la réponse d'Akerblad qui lui donne tort et le réfute. Tout ceci prouve qu'il tenait à publier des mémoires exacts de sa vie passée, beaucoup plus qu'à donner de lui-même une idée avantageuse. Mais rien ne saurait mieux établir son imprudence que certaines lettres où cet ennemi juré de la noblesse fait des courbettes devant des nobles dont plus tard il dira du mal; c'est le cas d'une épître à la comtesse de Lariboisière où il s'étudie à « faire sa cour » à la femme du général.

Si l'on se rappelle enfin tous les billets où il sollicite de l'avancement, étale ses misères, conte ses déboires, dit les affronts qu'il a subis, les avanies que lui firent les généraux Sorbier, Dedon et Reynier lui-même, on voudra bien avouer que rien n'est moins préparé quant au fond; aussi, malgré quelques adverbes changés, quelques liaisons ajoutées, quelques coups de lime donnés par-ci par-là, on n'osera pas, après une lecture sérieuse, suspecter tant d'aveux ingénus.

Beaucoup d'autres épîtres, sans compromettre autant l'auteur, donnent des événements qu'elles racontent une impression trop vive, se rattachent trop étroitement aux circonstances connues pour avoir été composées à une époque différente de celle dont la date et la suscription font foi. Ce sont des lettres que nous pouvons appeler *motivées*. Si bien corrigées qu'on les veuille supposer, elles n'ont rien perdu de ce qui leur donne la valeur de documents de premier ordre, parce qu'elles n'altèrent aucun fait. Les citer ici ce serait passer en revue la généralité des lettres de Courier, travail que nous avons entrepris pour notre propre compte, mais dont nous épargnons au lecteur les fastidieuses minuties.

En définitive, on ne peut sérieusement nous objecter que certaines lettres qui sont d'évidents essais littéraires. Mais elles n'échappent pourtant pas à notre argumentation.

La ravissante épître à Mme Pigalle au sujet des charbonniers de Calabre pris pour des brigands n'est, ainsi que nous l'avons montré, qu'une œuvre de fantaisie[1]. Elle aurait pu être écrite après coup, postérieurement à la date qu'elle porte. Mais Courier n'avait cette fraîcheur d'imagination et cette bonne humeur qu'à cette époque

1. *La Jeunesse de P.-L. Courier*, p. 286.

de 1807-1808 qui précède les désillusions définitives. Nulle part il n'eût été mieux inspiré qu'à Résina, dans le cadre émouvant du Vésuve et de la baie de Naples. Pourquoi n'aurait-il pas eu dès ce moment le talent nécessaire pour composer ce petit chef-d'œuvre? Pourquoi reculer plus loin l'âge de sa maturité littéraire quand la *Lettre à Renouard*, publiée en 1810, nous apprend avec quel art il tenait une plume? Enfin, il faut faire attention que cette épître n'aurait pu, après 1814, être adressée, même fictivement, à Mme Pigalle, pour cette bonne raison qu'après son mariage Paul-Louis cessa de correspondre avec les Pigalle, qui semblent l'avoir flatté tant qu'il resta célibataire, dans l'espoir d'assurer sa succession à leurs nombreux enfants. Courier ne comprit pas leur jeu et ses parents se brouillèrent avec lui.

Par des raisons analogues nous justifierons l'authenticité de jeux d'esprit comme ce fameux remerciement au général Mossel pour la chemise dont il fit présent à notre auteur dépouillé par les brigands. Sans doute, ce spirituel badinage pourrait avoir été composé après les événements. Mais ce n'est qu'en 1825 que nous trouvons Courier occupé à revoir sa correspondance. Comment supposer qu'à ce moment-là il savait rafraîchir son inspiration et raviver ses souvenirs, de manière à écrire, dans sa résidence maussade de la Chavonnière, au milieu de paysans sournoisement menaçants, des choses qui sont si bien à leur place sous la plume de l'officier en campagne? Placer à cette époque extrême de sa vie l'éclosion ou l'épanouissement de ses chefs-d'œuvre épistolaires, c'est ignorer toute son histoire, c'est oublier qu'il eut bien plus de loisirs intellectuels à l'armée, et notamment en Calabre, que sous la Restauration à Paris et dans ses domaines où le souci de maintenir sa réputation d'écrivain populaire s'ajoutait à ses occupations de « vigneron » et de marchand de bois.

Ainsi doit tomber l'argument qui réserve pour les dernières années de Courier ses plus parfaites épîtres sous prétexte qu'elles sont trop soignées pour avoir été écrites au milieu du tumulte des camps et des hasards de la guerre. Nous pensons avoir suffisamment démontré que celles qui constituent le recueil des Cent lettres, c'est-à-dire les plus intéressantes, appartiennent à la jeunesse de Courier, qui s'est borné, peu de temps avant sa mort, à faire subir à quelques-unes des corrections de détail généralement fort légères et n'altérant pas le sens de la lettre. Composées les unes en Suisse, les autres dans les diverses régions de l'Italie, elles conservent comme un reflet des pays qui les virent éclore. Si la couleur locale y abonde, la vérité psychologique y est

encore plus frappante. L'auteur y apparaît tout entier avec ses défauts, parfois détestables, et avec son esprit qui souvent les fait pardonner. Il y exprime d'abord sa joie de servir en Italie, d'explorer bien tranquillement, à la faveur de son « harnais », des contrées merveilleuses, pleines de ruines antiques et de monuments des Grecs et des Romains, et de pouvoir « faire de bonnes études ». La verve du lettré éclate dans toutes ces épîtres : l'entrain du militaire ne fait même pas défaut aux premières. Mais voici bientôt que l'on sent poindre la désillusion et le découragement. Le projet de « quitter son vil métier » traverse son esprit, puis reparaît et se précise de plus en plus à mesure que sa besogne lui semble plus médiocre. En même temps il prend conscience de sa valeur comme helléniste et de son talent d'écrivain : si bien que, suivant une comparaison que lui-même nous suggère, l'homme de lettres se dégage peu à peu du soldat, comme le papillon qui dépouille sa chrysalide et s'envole.

Enfin les dernières épîtres nous peignent « un mécontent plein de grâce », un misanthrope sans amertume qui se console des inégalités des hommes et des injustices du sort en goûtant les voluptés d'une existence errante au milieu des plus beaux sites de l'Italie, et en berçant sa mélancolie parmi les séductions de la nature et de l'art.

Ces Cent lettres sont donc une image très fidèle de la vie de Courier de 1804 à 1812. On n'y trouve aucun souci de se vanter, de se faire valoir à la façon d'un Stendhal; rien de ce qui touche à la vérité des faits ou des sentiments n'a été altéré. Voilà pourquoi, malgré les corrections que nous avons signalées nous-même dans deux ou trois d'entre elles, nous concluons en proclamant leur valeur documentaire incomparable.

Il nous reste à écarter une dernière objection : les éditeurs de Courier ajoutant quelques retouches à celles de l'auteur n'auraient-ils pas à leur tour contribué à falsifier cette correspondance?

Pour résoudre cette difficulté, il faut envisager séparément les Cent lettres ou lettres de la jeunesse de Paul-Louis, et celles que Mme Courier a fait imprimer à la suite. Aux unes comme aux autres, il est bien évident que personne n'a rien pu ajouter; si une main téméraire s'était permis quelque addition, n'est-il pas superflu de dire que l'on s'en apercevrait, car l'on ne fait pas du Courier? Il ne saurait donc être question que de retranchements. Eh bien! qu'il y en ait eu dans les Cent lettres, cela n'infirme pas l'autorité de ce qui a été conservé.

Ceci dit, nous remarquerons que les premiers éditeurs de 1828

s'étaient permis quelques suppressions, en vue de ménager sans doute les susceptibilités de personnes encore vivantes. Ainsi, dans la lettre du 13 décembre 1805, Sautelet supprime tout un passage sur le colonel Détrées, écuyer de Madame mère, que Courier désigne par le ridicule sobriquet de Pommade-forte. Paulin a rétabli ce morceau. Ailleurs, dans la lettre écrite de Morano (9 mars 1806), Sautelet avait imprimé : « Ton ami Cérisier s'est distingué comme à son ordinaire... il était en avant avec quelques compagnies... » Paulin reprend le vrai texte : « Le mouchard s'est distingué comme à son ordinaire... il était en avant, lui mouchard, avec quelques compagnies. »

Ainsi la seconde édition rétablit ce que d'honorables scrupules avaient fait disparaître : en effet, après 1830 Courier appartenait à l'histoire. Nul n'avait plus grandi parmi les morts illustres que celui qui avait présagé et appelé de ses vœux l'avènement de la branche cadette : son texte devenait, pour ainsi dire, sacré : il n'était plus permis de l'altérer

Quant aux lettres postérieures à mars 1812, pour la plupart adressées à Mme Courier, elles sont malheureusement incomplètes. La veuve de Paul-Louis, d'accord avec les éditeurs, a cru pouvoir les tronquer, afin de retrancher certains détails qu'ils jugeaient dépourvus d'intérêt ou compromettants. Mais, là encore, s'il était facile de faire des coupures, il était impossible d'ajouter quoi que ce fût. Dans tous ces billets tracés au courant de la plume Courier se montre à nous tel qu'il fut réellement, tel que nous le connaissons non seulement par ses écrits, mais surtout par ses actes.

Imaginez-vous un trait qui le peigne mieux que ce début d'une lettre à sa femme : « Tes lettres me ravissent. Tu as bien raison de dire qu'il ne faut pas d'économie sur cet article. Le plaisir qu'elles me font ne peut se comparer aux dix sous qu'elles me coûtent[1]. » Ainsi, Paul-Louis était d'abord disposé à lésiner : il se serait privé d'une lettre de sa femme pour économiser dix sous. Mais, souffrant de son isolement dans une propriété de Touraine, il se rend aux raisons de sa femme et accepte avec plaisir de faire cette dépense pour la lire. Comme on reconnaît bien là les habitudes invétérées d'avarice qu'il avait contractées auprès de son père, le dur bourgeois campagnard! Mais il faut avouer que de pareils traits n'embellissent point le vigneron de la Chavonnière. Pourquoi les aurait-on laissés subsister si l'on avait pris à tâche

1. Sautelet, II, p. 114.

de corriger sa correspondance et de laisser de lui un portrait embelli?

Comme, dans toutes ces lettres, Courier est aussi ressemblant, il est bien permis d'affirmer que sa femme, en vendant à Sautelet les œuvres qu'il laissait, a pu retrancher des derniers billets quelques détails indiscrets ou compromettants à l'excès, mais qu'en somme elle n'a falsifié aucun texte. Ainsi nous croyons à l'authenticité de ces dernières lettres aussi bien qu'à celle des *Lettres écrites de France et d'Italie*, sauf les réserves indiquées plus haut.

Concluons donc nettement. Dans les épîtres de sa jeunesse qu'il revisa, Courier a fait par-ci par-là des corrections de pure forme; un très petit nombre ont été par lui mutilées à dessein ; en effet il a voulu frustrer la postérité de quelques lignes que, pour diverses raisons, il n'osait offrir aux lecteurs de la Restauration. Sans doute, on doit le déplorer; mais de ce côté-là les pertes ne sont pas considérables. D'autre part, s'il a retranché quelque peu, ce qu'il a pu ajouter se réduit presque à rien. Enfin et surtout il est absolument certain que pas une phrase n'a été interpolée par une main étrangère. Il en résulte que la vérité des faits ou des sentiments n'est nulle part altérée : c'est pourquoi il n'est pas téméraire de s'appuyer sur ces lettres, souvent faciles à vérifier, pour faire la biographie de l'auteur. C'était d'ailleurs l'avis de Sainte-Beuve, qui déclare qu'elles « composent ses vrais mémoires » pour l'époque qui va de 1804 à 1812.

Robert Gaschet.

QUESTIONS DIVERSES SUR L'HISTOIRE DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE EN FRANCE AVANT 1750

(*Suite*[1].)

VI

Le lieutenant La Serre et l'ouvrage qu'on lui attribue faussement.

En 1761 parut, ou plutôt reparut[2], un petit volume intitulé : *Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de Saint-Evremond, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet.* Par privilège du Roy. A Londres, chez G. Cook, MDCCLXI.

L'ouvrage a 143 pages, plus une *Préface* signée J. C. P. D.; il est divisé en onze chapitres.

Il fut réimprimé en 1767, avec le titre suivant : '

Doutes sur la religion, suivies (sic) de l'analyse du traité Théologi-politique de Spinosa par le Comte de Boulainvilliers. Londres MDCCLXVII.

Les *Doutes* occupent dans ce petit volume les pages 1-54; ils se composent de quatorze chapitres divisés presque tous en courts articles.

Avant d'être imprimé, l'ouvrage a eu une diffusion relativement considérable. Les copies paraissent avoir été nombreuses, et on en a fait jusqu'au début du XIXe siècle[3]. Elles sont, comme les deux éditions, intitulées tantôt *Examen*, tantôt *Doutes*, ou encore *Examen ou Doutes*.

J'en ai trouvé quatre à la Mazarine[4]; trois à la Bibliothèque

1. Voir p. 1 (janvier-mars 1912).
2. Cf. ci-dessous, p. 295.
3. Le ms. 1192 de la Mazarine dont je vais parler porte la mention *Dix-huitième siècle* au bas de la feuille de titre. On en conclut sans peine que la copie a été faite au XIXe siècle.
4. Ms. 1192 [3], 1193 [1], 1199 [2], 3564 [1].

Nationale[1]; une à l'Arsenal[2]. J'en vois d'autres à Rouen[3], à Fécamp[4], à Châlons-sur Marne[5] : on peut hésiter parfois, le même titre *Examen de la religion* appartenant à un extrait de l'ouvrage qui parut sous le nom de Fréret[6].

Le ms. 1192 de la Mazarine est en quatorze chapitres, comme l'édition de 1767, qui en reproduit l'ordre, mais en écourtant à l'ordinaire, non pas toujours.

Le ms. 1193 est en onze chapitres dont l'ordre n'est pas le même que celui du ms. 1192, et dont le texte est parfois moins long, mais avec des développements aussi qui manquent dans l'autre. Le ms. 1199 de la Mazarine, en quinze chapitres, le ms. 2091 de l'Arsenal, également en quinze chapitres, les ms. 13213-13215 de la Nationale, en onze chapitres, et enfin l'imprimé de 1761, sont en substance identiques au ms. 1193.

Les trois manuscrits de la Nationale représentent l'état le plus ancien de l'ouvrage. Le ms. 1193 insère après le chapitre VI, un *Supplément* « tiré, dit une note, d'un autre manuscrit », et intitulé des *Miracles*, qui devient le chapitre VI du ms. 2091 de l'Arsenal. Enfin le ms. 1193 développe un court passage des autres manuscrits en un *Dialogue entre un Indien et l'Église*[7].

A quelle date l'ouvrage a-t-il été composé?

Le ms. 14 de Fécamp a pour titre *Doutes sur les religions, ouvrage traduit de l'anglais*, 1739. Les mss. 1193 et 3564 de la Mazarine commencent par une *Lettre à un ami de l'auteur*, ainsi datée : « A Londres, le 14 mai 1739, vieux style ». L'auteur d'un *Avertissement* contenu dans le ms. 1193 de la Mazarine dit : « J'ai lu aussi un autre manuscrit intitulé *Doutes, traduit de l'anglais*, avec une épître datée de Londres, 1741, servant d'envoi ». Mais ces dates peuvent être fictives.

Le ms. 1192, dans le *Dialogue de l'Indien*, donne une note de l'auteur qui n'a pas passé dans l'imprimé de 1767. Cet auteur dit avoir tiré certains détails[8] d'un manuscrit qu'il a lu à Rome en 1737, et rapporte un fait qu'il a lu dans un manuscrit des Archives de l'Hôtel de Ville de Lyon et recueilli dans le « Journal

1. Mss. fr. 13213[2], 13214, 13215.
2. Ms. 2091[3].
3. Ms. 1574[2].
4. Mss. 13 et 14.
5. Ms. 183.
6. Voyez p. 297. — Le même ms. réunit parfois les deux examens. Ainsi, Maz. ms. 1199 : (1) Examen de la religion en 14 chapitres; (2) Examen de la religion en 15 chapitres (c'est de celui-ci que je m'occupe en ce moment).
7. Maz. 1192, chap. XI. — Ed. de 1767, chap. X, p. 33.
8. Ceux qu'on trouve p. 38 de l'éd. 1767.

de ses voyages, année 1736, vingt-cinquième jour de mai ».

Le *Dialogue* est donc postérieur à 1737. Mais le reste de l'ouvrage peut être antérieur.

Plusieurs prétendent, dit l'Avertissement[1] du ms. 1193 de la Mazarine qu'il y a plus de trente ans présentement que cet ouvrage est composé.

Et pour que le mot *présentement* ne laisse pas de doute, il met en marge : 1741. Ce qui reporterait à 1711 la composition de l'ouvrage.

Une date extrême serait, en tout cas, fournie par la première impression faite à Trévoux (c'est-à-dire en Hollande) en 1745 : je ne l'ai pas vue. Mais Quérard et l'*Avertissement* du ms. 1193 de la Mazarine en attestent l'existence.

Selon cet *Avertissement*, l'ouvrage manuscrit a été dénoncé comme dangereux par l'abbé Molinier et par l'abbé Gaultier. Je n'ai pu voir les *Discours* du P. Molinier *contre les impies du temps* : mais ils sont de 1734. L'abbé Gaultier, dans « le Poème de Pope intitulé *Essai sur l'homme* convaincu d'impiété » (la Haye, 1746, in-12), dit qu'il a sous les yeux, en écrivant sa première lettre (datée du 6 septembre 1745), « un manuscrit magnifiquement relié qui porte pour titre : *Examen sur la religion en général dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, 1741, en onze chapitres ».

Il devient donc fort possible d'accepter la date de la lettre d'envoi du ms. 1192 de la Mazarine, et de croire l'ouvrage achevé en 1739. Il peut même être antérieur de quelques années.

Mais quel est l'auteur[2]? L'Avertissement du ms. 1193 de la Mazarine dit qu'on a attribué le livre à Saint-Evremond dont le nom en effet se trouve dans plusieurs manuscrits[3], à Mirabaud, à Mallet[4], à Boulainvilliers, à d'Argens ; on le donne parfois comme traduit de l'anglais[5], et plus précisément de Burnet[6].

C'est plutôt, continue l'*Avertissement*, de M. de Serres, officier aux

1. Cet Avertissement est composé des notes de deux auteurs au moins, l'un écrivant en 1741, et l'autre après 1750.

2. Une confusion de l'auteur du *Catalogue des mss de la Mazarine* introduit ici divers noms qui n'y ont que faire. Cet auteur écrit : « On attribue faussement cette pièce, dit une note du ms., à Boindin et à Voltaire : elle est de Petit, brûlé en place de Grève pour ses couplets contre la Vierge. » Mais cette note n'a pas rapport à notre ouvrage. Elle a rapport à un poème intitulé : *Doutes sur les erreurs et l'inutilité des cultes*, qui est inséré entre l'*Avertissement* et le chapitre I des *Doutes sur la religion*.

3. B. N., 13214; Rouen, 1574.

4. Le théologien modéré qui collabora à l'*Encyclopédie*.

5. Maz., 1192; Fécamp, 14.

6. Impression de 1761.

gardes françaises et ensuite au service des États généraux, qui l'a avoué en mourant; son repentir et sa rétractation se trouvent dans la Bibliothèque raisonnée (fol. 41, 2e Partie, in-8, Copenhague, 1479, p. 467), où il est légèrement et mal réfuté, et seulement dans des bagatelles; au reste on lui dit là beaucoup d'injures sans preuves, et on l'avoue dangereux.

Il y a en effet dans la *Bibliothèque raisonnée*, p. 41, oct.-déc. 1148, p. 475, une lettre datée de Maëstricht, 10 octobre 1748, et signée de Vernède, pasteur de l'Église Wallonne en cette ville.

Ce Vernède raconte que « peu de temps avant le siège de Maëstricht » (donc avant le 13 avril 1748), il fut appelé auprès de M. de la Serre, « ci-devant lieutenant de la Compagnie franche de M. le Chevalier de Vial ». Il le trouva « pénétré de tristesse à l'idée des péchés qu'il avait commis », et surtout « navré » d'avoir « composé quelques écrits contre la religion ».

La Serre dressa donc le 10 avril une déclaration qu'il chargea Vernède de rendre publique, et que celui-ci envoya à la Bibliothèque raisonnée, pour rétracter et condamner ses écrits dangereux :

1° Le livre où l'on a reconnu les doutes sur la religion;

2° Un ouvrage manuscrit *sur la nature de l'âme;*

3° Des lettres sur les mœurs et caractères des différents états qui composent la France.

Le journal nous avertit

que le manuscrit *sur la nature de l'âme* a été brûlé; que les autres ne sont pas imprimés encore et qu'il y a lieu d'espérer qu'ils ne le seront jamais.

Mais de la déclaration même de La Serre, je tire qu'il n'est pas l'auteur des *Doutes*. En voici les termes :

Je déclare que la suite d'un livre intitulé *Les Sentiments de Monsieur Guillaume Burnet sur la religion, ou examen de la religion par M. de Saint-Évremond*, dont je suis l'auteur, est le fruit d'une imagination échauffée et avivée par le libertinage.

Il résulte de ces termes que La Serre n'a pas écrit les *Doutes*, mais une *Suite* aux *Doutes*. Quérard et l'auteur de l'Avertissement ont lu trop vite.

L'auteur des *Doutes ou Examen* reste donc à trouver. Quel qu'il soit, il ne faut pas chercher du côté de Boulainvilliers. Ce n'est

pas un spinosiste; l'abbé Gaultier a beau dire, c'est un déiste[1]. Il est d'ailleurs violent contre les religions, l'Église et les moines. Il démontre, après Bayle, « que la religion catholique n'est pas nécessaire à la société civile, qu'elle tend à la détruire et à retenir dans de légitimes bornes moins de personnes qu'on ne pense[2] ».

L'ouvrage dut aller d'ailleurs en s'enrichissant de tons accentués. Les trois manuscrits de la Nationale finissent par une profession de foi déiste :

> Oui, mon Dieu, parlez. Votre serviteur écoute. *Notam fac mihi viam, in qua ambulem,* comme parle le Prophète, et je la suivrai avec toute la soumission et tout le respect que je dois à mon créateur et souverain maître[3].

Et voici les derniers mots du manuscrit de l'Arsenal :

> ... La raison et la nature sont les ouvrages de Dieu, et les religions ceux des hommes; et (de) nos pères ont été assez simples d'ajouter foi à ces pieux charlatans et à ces fourbes dévots qui, avec leurs sacrés tours de passe-passe, ont fait d'eux comme des singes, pour s'en moquer en leur particulier, lorsqu'avec tant de dévotion ils les ont vu ramper devant eux, et leur faire donner tout ce qu'ils avaient de meilleur, en leur promettant ce qu'il n'était aucunement en leur pouvoir de leur donner.

C'était là la conclusion du manuscrit de 1741 que l'abbé Gaultier avait sous les yeux[4].

VII

Levesque de Burigny.

On connaît l'ouvrage intitulé :

Examen critique des apologistes de la religion chrétienne, *par M. Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie royale* des inscriptions et belles-lettres, MDCCLXVII[5].

Ce sont 13 chapitres très forts d'érudition et de raisonnement, où les diverses thèses de l'apologétique sont réfutées et où sont posées les principales objections de la philologie et de l'histoire.

1. Ms. 1193 de la Mazarine, chap. IX : De l'idée que nous devons avoir de Dieu... Chap. XI : Qu'il y a un être suprême.
2. Ars., 2091, chap. XIV; Maz., 1193, chap. X.
3. B. N., mss. fr. 13215 et (sauf quelques variantes sans importance) 13213-13214.
4. Le *Poème de Pope*, etc., p. 1.
5. Quérard en signale une édition gr. in-8 de 1766.

Quérard[1] a démontré que le véritable auteur de l'ouvrage était Lévesque de Burigny, l'auteur de la *Théologie payenne* (1745, 2 vol. in-12). Dans le premier de ces écrits, le très docte Burigny s'efforçait d'établir que la croyance à la religion chrétienne manquait de base; dans l'autre, que le christianisme n'avait rien apporté de nouveau, ni dans son dogme[2] ni dans sa morale. Les deux ouvrages convergeaient. Les rapprochements de détail faits par Quérard montrent bien qu'ils partent de la même main.

Parmi les nombreux mémoires que Burigny présenta à l'Académie des Inscriptions, il y en a un « sur les ouvrages apocryphes supposés dans les premiers siècles de l'Église[3] », qui fut lu le 1er mars 1757. C'est une longue énumération, tout objective et de ton irréprochable, des suppositions et des falsifications faites par les païens, les hérétiques et les orthodoxes : la substance s'en retrouve dans l'*Examen des apologistes*.

On sait d'ailleurs que Burigny avait fait un gros ouvrage *sur la Vérité de la religion*, en faveur de la religion naturelle et contre les religions révélées.

Le manuscrit de cet ouvrage, conservé dans les papiers de famille, dit l'abbé Genêt[4], ne comptait pas moins de 1595 demi-pages in-4° et avait été terminé le 11 septembre 1733.

Jean-Simon Lévesque de Pouilly, neveu de Burigny, avait reconnu des chapitres de ce manuscrit dans l'*Examen* paru sous le nom de Fréret[5].

Il est probable que Burigny fit lui-même cet extrait en treize chapitres, et le fit peu de temps après avoir terminé son gros manuscrit. On y lit[6] qu'un écrit de 1725 a été fait *depuis peu*, qu'*on vient de voir*[7] les miracles du diacre Pâris[8]; l'auteur se réfère[9] à son *Histoire de la philosophie païenne* (1724), et non à l'édition revue et augmentée qu'il donna depuis (1745) sous le titre de *Théologie païenne*. Le texte qui a été imprimé est donc très peu postérieur à 1730 et sensiblement antérieur à 1745.

Les copies circulèrent sans doute d'assez bonne heure. Celle de

1. *Les Supercheries littéraires dévoilées*, Art. Fréret.
2. Dans les idées philosophiques que le dogme exprime.
3. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXVII, p. 88.
4. Étude historique sur Jean Lévesque de Burigny, *Travaux de l'Acad. de Reims*, t. 66, p. 218.
5. *Ibid.*
6. Éd. 1767, p. 88.
7. P. 103.
8. 1728-1732.
9. P. 149

la Bibliothèque Nationale[1] est datée de 1754 : elle est à peu près conforme à l'édition. Une autre copie sans date se trouve dans un recueil de la Mazarine[2], avec les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* (de Boulanger) et l'analyse du traité *Theologo-Politicus* (de Boulainvilliers) : elle est intitulée *Histoire critique du christianisme ou Examen de la religion chrétienne, de M. Fréret.* Une copie qui est à l'Arsenal[3] a pour titre : *Établissement du christianisme ou Réflexions critiques sur les arguments employés pour prouver la religion chrétienne.* Châlons-sur-Marne en possède deux copies[4].

Un extrait plus court et moins érudit a circulé, embrassant seulement les chapitres XII et XIII de l'impression de 1767. Je ne sais si cet extrait a été tiré du précédent, ou directement du manuscrit complet. J'en trouve une copie à la Mazarine[5] : *Examen de la religion en 14 chapitres* (réellement en 8); une autre à l'Arsenal[6], une autre à Châlons-sur-Marne[7], toutes les deux sous le titre : *De l'examen de la religion.* Enfin un extrait du chapitre XIII seul se trouve dans le même manuscrit de l'Arsenal[8].

Ce manuscrit de l'Arsenal est un recueil composé de 7 pièces : 1° l'*Examen de la religion* qui nous occupe; 2° des *Réflexions sur l'existence de l'âme et sur l'existence de Dieu*; 3° un *Traité de la liberté*; 4° une *Lettre sur M. Locke*; 5° une lettre sur l'*Argument de M. Pascal et de M. Locke*, etc.; 6° un supplément à ces réflexions, qui est le 13ᵉ chapitre de l'*Examen* imprimé; 7° des *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme*[9], petit écrit spinosiste qui n'est fait que pour encadrer et appuyer l'opinion de Spinosa sur l'âme. Or les nᵒˢ 2, 3, 5, 7 ont été imprimés en 1743 dans les *Nouvelles libertés de penser*; la lettre sur M. Locke est la première rédaction de la 13ᵉ lettre philosophique de Voltaire qui a été imprimée dès 1738 et souvent réimprimée; les deux autres pièces sont les extraits de Burigny.

Le texte de la lettre sur Locke paraît bien antérieur à celui des éditions[10].

1. Ms. fr. 13212.
2. Ms. 1198. Recueil de pièces.
3. Ms. 2125.
4. Mss. 184 [1] et 185.
5. Ms. 119 [3].
6. Ms. 2557 [1].
7. Ms. 184 [2].
8. Ms. 2557 [6].
9. Ce doit être l'écrit imprimé en 1743 dans les *Nouvelles libertés de penser* et en 1770 par Naigeon dans le *Recueil philosophique.* Il fut écrit après 1700 : car on lit (p. 29) : « Van Helmont, philosophe du dernier siècle ».
10. Cf. Lettres philosophiques de Voltaire, édit. critique, par G. Lanson, t. I, p. 190.

Il est donc fort vraisemblable que le recueil de l'Arsenal a été constitué avant 1743, et même avant 1738, ou que, si le manuscrit lui-même a été exécuté postérieurement à ces deux dates, il est la copie d'un recueil dont l'établissement leur est antérieur.

VIII

Fréret.

S'il faut rendre à Burigny l'*Examen critique*, on ne peut retirer à Fréret un ouvrage parfaitement incrédule :

Lettre de Thrasybule a Leucippe, s. l. n. d. (vers 1768).

Foncemagne en assura l'authenticité à M. de Sainte-Croix[1]. Naigeon le réimprima, en retouchant, paraît-il, assez fortement le texte, dans son article Fréret de l'*Encyclopédie méthodique* (Philosophie ancienne et moderne, t. II); on le trouve aussi au tome XX des *Œuvres* de Fréret.

Il est difficile de n'y pas reconnaître l'ouvrage dont Duclos parle dans ses *Mémoires*[2].

> Il avait fait un ouvrage qui serait dangereux, s'il était à la portée du commun des lecteurs. Il aurait été très fâché qu'il devînt public. J'en ai pour preuve la lettre qu'il m'écrivit en me l'envoyant quelque temps après que je fus devenu son confrère[3] à l'Académie des Belles-Lettres. Il me marquait dans son billet, que j'ai gardé pour sa justification, si l'on trahissait sa confiance, que cet ouvrage n'était que pour des amis *interioris admissionis*.

L'ouvrage se répandit beaucoup. Naigeon[4] dit en avoir vu plus de vingt manuscrits; et Thieriot, apprenant qu'il circulait à l'étranger, dit qu'il y en avait à Paris « des manuscrits en assez grand nombre[5] ».

J'en ai vu une copie à la Nationale[6], une à la Mazarine[7], une à l'Arsenal[8]; il en existe une à Douai[9], une à Rouen[10].

1. *Magasin encyclopédique*, 2e année, 1796, t. V, p. 234.
2. *Œuvres*, 1820, in-8, t. I, p. cii.
3. En 1739.
4. *Loc. cit.*, p. 486.
5. 17 juillet 1766. Lettres à Voltaire, publiées par F. Caussy, *Rev. d'Hist. litt.*, janv.-mars 1909.
6. Ms. fr. 15288.
7. Ms. 1193[4].
8. Ms. 5805.
9. Duthilleul, Manuscrits de la Bibliothèque de Douai, 1846, n° 668.
10. Mss. 1569-1570, t. II.

Une note du ms. 1193 de la Mazarine porte que l'on croit que Fréret l'écrivit « à sa sœur, religieuse pleine d'esprit, morte depuis peu dans un couvent à quelques lieues de Paris ». Elle prétend que cette copie était la seule qui existât en 1750 (c'est-à-dire à la mort de Fréret [1]). « D'autres assurent l'avoir lu en 1723. » Naigeon dit aussi : « Il paraît qu'il l'écrivit en 1722 [2]. »

Une autre note d'une main différente dans le même manuscrit, écrite après 1756, dit que « Ce manuscrit depuis quatre ou cinq ans s'est beaucoup multiplié, malheureusement pour la religion chrétienne ». L'auteur doute que Fréret fût capable d'écrire cette lettre pleine de métaphysique; il croit que la première partie seule est de lui.

Cette première partie est une critique des religions; la seconde traite de la nature et de l'origine des connaissances humaines, du moyen de distinguer celles qui sont certaines et claires; la 3e expose ce que la raison fondée sur l'expérience nous apprend sur l'essence de Dieu, l'âme et la religion en général. L'ouvrage est très vif contre le christianisme, et contre toutes les religions qui sont mises au même plan. Il ne ménage même pas la morale chrétienne. L'auteur est sensualiste, réduit Dieu au *fatum*, et ne le distingue pas de l'univers, ce qui semble bien être une opinion spinosiste. Il met la vertu dans l'amour du bien social. Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme, mais il y voit une erreur utile.

IX

Dumarsais.

Un autre incrédule confirmé fut le grammairien Dumarsais. On a divers morceaux sous son nom dans les recueils imprimés; les *Nouvelles Libertés de penser* (1743) donnent de lui un petit écrit, le *Philosophe*; Naigeon le réimprima en 1770 dans son *Recueil philosophique*, avec une autre pièce, *De la Raison*.

On prétend qu'il avait fait une *Analyse des quatre religions qui ont eu le plus de sectateurs*; un fragment en fut publié par Voltaire dans le *Recueil nécessaire* en 1765, sous le titre : Analyse de la religion chrétienne par Dumarsais.

Il est difficile d'affirmer ou de nier cette attribution. Elle n'a

1. Il devait y avoir en outre au moins l'exemplaire de Duclos.
2. *Loc. cit.*, p. 482.

rien, en tout cas, de contraire aux sentiments de Dumarsais, qui se fit, on le sait, l'éditeur de Mirabaud un peu malgré cet auteur, et qui fut choisi par l'incrédule Président de Maisons pour faire l'éducation strictement rationaliste de son fils.

L'*Analyse de la religion chrétienne* est assez courte et divisée en 4 chapitres : elle offre une vulgarisation des principaux arguments de la critique exégétique et rationaliste contre les deux Testaments et la valeur qui leur est attribuée par l'orthodoxie. L'ouvrage est postérieur à la *Religion chrétienne prouvée par les faits* de l'abbé Houtteville (1722). La conclusion est déiste.

J'en connais deux copies à la Mazarine [1] : l'une, celle du ms. 3564, porte le titre faux : L'homme machine, *à Leyde*, MDCCXLVIII, qui du moins indique après quelle date elle fut faite, et elle contient, sous ce titre, deux écrits : 1° Discours préliminaire, sur le Déisme ou Doutes d'un homme qui examine et veut s'éclaircir (cf. p. 293); 2° *la Religion chrétienne analysée* par C. F. C. D. F. L'autre, celle du ms. 1196, *Analyse de la religion chrétienne* par M...., avec des notes, doit dater du début du XIXe siècle [2]. J'ai constaté qu'il y avait encore trois copies à Rouen [3], une à Fécamp [4], une à Montivilliers [5].

Plusieurs de ces manuscrits sont datés : celui de Montivilliers, de 1748; l'un de ceux de Rouen (1571), de 1749; celui de Fécamp, 1754. L'auteur est désigné par les initiales C. F. C. D. F. dans le manuscrit de Montivilliers, et dans le ms. 3564 de la Mazarine; par les initiales C. F. C. D. T. dans le ms. 1571 de Rouen.

Le texte des deux manuscrits de la Mazarine est plus complet que le texte imprimé en 1765 : ainsi ce n'est qu'à la page 27 du ms. 1196 qu'on trouve la phrase initiale de l'impression : « Je parcours d'abord les livres de Moïse. » Le détail du développement commun est plus étendu aussi dans les manuscrits, les références plus nombreuses et la conclusion moins concise.

J'ai noté dans le ms. 3564 une allusion aux miracles du diacre Pâris — qui étaient, selon d'Alembert [6], une des deux choses (l'autre était le système de Law) pour lesquelles Dumarsais se félicitait d'être venu au monde à son époque — et à la défense qu'en publia Carré de Montgeron (1737-1741) [7]. Le ms. 1196 cite les discours

1. Mss. 3564 [2] et 1196.
2. Je le conjecture par la mention *Dix-huitième siècle* au bas de la page du titre.
3. Mss. 1569-1570, t. II, 1571 et 1572.
4. Mss. 15-16.
5. Mss. 15-16, t. II.
6. T. III, p. 513.
7. P. 330.

de Woolston sur les Miracles[1], les *Amusements philosophiques* du P. Bougeant *Sur le langage des bêtes* (1739), et une *Instruction pastorale* de 1736 de l'évêque de Montpellier.

Le texte du ms. 1196 est certainement postérieur à celui du ms. 3564 : on y a introduit dans la conclusion une allusion au livre des *Mœurs* de Toussaint (1748). Il se pourrait que l'imprimé plus court que tous les deux fût plus conforme à l'ouvrage original.

Les deux manuscrits joignent à l'*Analyse* des notes d'un autre auteur. Celles du ms. 3564 sont plus amples et plus nombreuses que celles du ms. 1196 : elles ont probablement une origine commune. Je relève dans l'une d'elles[2] une allusion aux *Pensées philosophiques* de Diderot (1746)[3].

On peut conclure, je crois, que la composition de l'Analyse se place entre 1722 et 1740, avec des additions ou interpolations qui ne sont pas postérieures à 1747, date à laquelle l'ouvrage paraît avoir tout son développement.

De bonne heure, il avait été jugé court, rapide et trop sommaire par certains lecteurs, et l'on y avait ajouté de copieuses justifications. Le ms. 1193 (2) de la Mazarine nous offre l'*Addition des preuves citées dans la Religion chrétienne sans y être rapportées, par ABC, 1749*, et la copie de Montivilliers fait suivre l'écrit de C. F. C. D. F. (1748) de l'*Addition des preuves qu'il a seulement indiquées par ABCD, son prosélyte* (1749). Peut-être est-ce aussi ce supplément que l'on trouve dans la copie de Fécamp en deux parties et deux volumes avec additions et corrections. Je retrouve le même écrit, du moins pour le fond, dans la première pièce du ms. 1189 de la Mazarine : *La foi anéantie, ou démonstration et la fausseté des faits principaux qui sont contenus dans les deux Testaments, ouvrage traduit du latin de Hobbes, 1763*[4].

Le ms. 1193 renvoie[5] au tome I du *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche : la composition de cet écrit se place donc entre 1732 et 1749, plus près sans doute de 1749.

1. 1727-1728; ou quelque abrégé comme celui du ms. fr. 13224 de la Nationale.
2. Ms. 1196, p. 8.
3. Le ms. 1571 de Rouen contient aussi des notes.
4. Le texte de *La Foi anéantie* est en meilleur ordre, plus nettement disposé, et parfois développé. Un *sixième fait* est ajouté (*Nombre des Israélites revenant de la Captivité de Babylone*). Puis vient un autre ouvrage *La Foi détruite et examen des principaux faits contenus dans le Nouveau Testament, traduit du latin de Hobbes*, 1763, avec un Discours préliminaire, où la disposition d'argumentation et de texte du précédent écrit se retrouve, mais qui n'est pas nécessairement de la même main. La date de 1763 peut s'appliquer ou à cet arrangement et extension du texte primitif, ou à l'établissement de la copie.
5. P. 16.

X

Mirabaud.

Le ms. 2091 de l'Arsenal porte le titre rassurant dont j'ai parlé au début de ces notes : *Existence de la foi chrétienne.* Une main inconnue a écrit sur la feuille de garde : « Il faut bien prendre garde de se tromper au titre de ce volume. Il paraît fait en faveur de la religion, mais au fond il l'attaque dans toutes ses parties, etc. »

Ce titre couvre un recueil de trois ouvrages hardis : le second est l'*Opinion des anciens sur la nature de l'âme*, et le 3e l'*Examen de la religion en quinze chapitres*, dont j'ai parlé plus haut[1]. Le premier, par surcroît de précaution, étale ce beau titre : *Motifs pressants pour exciter la foi des chrétiens et pour leur en faire fréquemment produire les actes.*

L'ouvrage remplit 235 folios.

Je retrouve les deux premières pièces du manuscrit de l'Arsenal en ordre inverse dans le ms. 3561 de la Mazarine. Le titre *Motifs pressants*, etc., est conservé.

La première partie des *Motifs pressants* forme le premier écrit d'un recueil de la Nationale[2], avec le titre : *Examen critique du Nouveau Testament.*

Cette première partie est, comme l'indique ce dernier titre, une critique des faits de la vie de Jésus-Christ, suivie d'une critique des dogmes[3].

Dans la deuxième partie, que le manuscrit de la Nationale ne donne pas, l'auteur traite des Juifs, en cinq chapitres : *Opinion des anciens sur les Juifs; État de la Judée au temps de Jésus-Christ et depuis jusqu'à la ruine de Jérusalem*; *Caractères, sectes et opinions des Juifs*; *Sectes des Juifs*; *Du Messie*[4].

Le ton est assez souvent léger et ironique. L'auteur fait dire par un philosophe aux chrétiens :

> La morale de votre Messie me paraît belle, je la trouve conforme à celle qu'ont enseignée tous les hommes raisonnables qui ont paru sur la terre plus de 400 ans avant lui.

1. Cf. p. 294.
2. Ms. fr. 13213.
3. Ars., 2091, fol. 1-103; B. N., fr. 13213 1, p. 1-121.
4. Ars., 2091, fol. 104-235.

Il raille la simplicité d'esprit nécessaire pour croire les miracles, les promesses, les enseignements du Sauveur, et ses raisonnements mêmes qui n'étaient pas toujours de très bon aloi. Le fond de la critique des Évangiles rassemble les mêmes difficultés sur lesquelles Burigny, Dumarsais, l'officier philosophe, l'auteur des *Doutes*, insistent également.

La seconde partie, sur les Juifs, paraît être identique à la traduction des quatre premiers chapitres du *Theophrastus redivivus* contenue dans le ms. 1195 de l'Arsenal[1].

L'*Opinion des anciens sur la nature de l'âme*, qui accompagne les pseudo-*Motifs pressants* dans le ms. 2091 (2) de l'Arsenal et le n° 3561 (1) de la Mazarine, se retrouve dans le n° 3560 de la Mazarine. Je la rencontre encore dans un manuscrit de Rouen[2], où elle précède l'*Opinion des anciens sur les Juifs*, qui paraît bien être le commencement de la 2e partie des *Motifs pressants*.

Il est difficile de ne pas reconnaître Mirabaud pour auteur de ces écrits. Dès 1740, J.-Fr. Bernard, dans les *Dissertations mêlées sur divers sujets importants et curieux* (2 vol. in-12), publiait deux morceaux *Sur l'origine du monde* et *Sur l'immortalité de l'âme*, qui reparurent développés dans l'édition donnée par Dumarsais et Le Mascrier : « Le Monde, son origine et son antiquité, *1re partie*[3]; de l'Ame et de son immortalité[4], *2e partie; Essai sur la chronologie*, *3e partie*, Londres, 1751, in-8. »

En 1740 aussi, J.-Fr. Bernard donnait dans son recueil une *Lettre sur le mépris dans lequel les Juifs sont tombés* qui se retrouvait fort augmentée dans les *Opinions des anciens sur les Juifs*, publiées par Naigeon en 1769 (Londres, in-8). Naigeon y avait joint des *Réflexions impartiales sur l'Évangile*. Ces deux

1. Cf. plus haut p. 25.

2. Ms. 1575.

3. Le ms. 1194 de la Mazarine contient une *Dissertation et preuves de l'éternité du monde*, qui n'a pas de rapport avec le texte du *Monde* de Mirabaud (nouvelle édition, Londres, 1778).

4. Le texte imprimé (tel que le donne la nouvelle édition de Londres, 1778) ajoute quelques morceaux au début et à la fin des chapitres à la rédaction des trois copies manuscrites de Paris, qui n'offrent pas, semble-t-il, de différences considérables entre elles. Au lieu de la conclusion imprimée, elles se terminent toutes les trois par les vers suivants :

Mors ultima linea rerum est.

Aimable et chère Iris, à qui je rends hommage
De ce petit ouvrage,
Quand la Parque inflexible aura tranché tes jours,
Si l'amant qui t'adore
Doit survivre à leur cours,
Tu pourras dans son cœur quelque temps vivre encore,
Mais ne te promets point, en lisant ce traité,
D'autre immortalité.

écrits sont justement les deux parties des prétendus *Motifs pressants*.

Une indication pour dater les *Motifs pressants* est fournie par la publication de J.-Fr. Bernard. L'ouvrage complet était suffisamment répandu en copies manuscrites au milieu du siècle, pour que l'abbé G. Gauthier crût devoir y répondre dans sa *Réfutation du Celse moderne*, 1752.

Les *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme*, qui se trouvent dans le ms. 2557 de l'Arsenal, sont différents de l'*Opinion des anciens sur la nature de l'âme*. Il ont été imprimés avec plusieurs autres morceaux du même recueil en 1743 [1]. J'ignore s'il faut aussi les attribuer à Mirabaud.

XI

Morceaux divers.

Je trouve encore dans les manuscrits que j'ai examinés divers morceaux qui peuvent dater de la première moitié du xviiie siècle. En voici quelques-uns.

1. *La religion chrétienne combattue par ses propres principes où l'on démontre sa fausseté par ses contradictions avec elle-même, par l'auteur de l'Examen des apologistes, M. de Saint-Hyacinthe* [2].

Ouvrage violent et érudit, fait uniquement avec des textes ecclésiastiques, dirigé contre le nombre et la richesse des prêtres et des moines et contre l'ambition de l'Église : ne serait-ce pas un autre fragment du grand ouvrage de Burigny?

2. *Des oracles*, accompagnant à l'ordinaire [3] le morceau sur les *Miracles* qui est prétendu tiré du *Theophrastus redivivus* [4].

3. *Lettre d'un médecin arabe à un fameux professeur de l'Université de Halle en Saxe sur les reproches faits à Mahomet. Traduit de l'arabe*, 1713 [5].

4. *Réflexions d'un philosophe sur la divinité, sur le monde et sur la nature de l'homme. Traduit du latin imprimé en 1717* [6].

Traité déiste, sensualiste, matérialiste, peu favorable aux rois

1. Cf. plus haut p. 299.
2. Maz., ms. 1195 [4].
3. Maz., mss. 1194 et 1195.
4. Cf. plus haut p. 25.
5. Maz., ms. 1195 [2].
6. Maz., 3563.

et aux magistrats, animé du regret du communisme naturel et primitif.

5. *Dialogue sur l'âme. Par les interlocuteurs. En ce temps-là.*

Postérieur aux *Lettres Persanes*. L'auteur demande la réforme de l'Église, la rentrée des prêtres dans la société, et le mariage civil. Une première partie est composée de sept Dialogues, où prennent part un Pharisien, un Sadducéen, un curé français, un chrétien et un philosophe. Une seconde partie contient un exposé direct où le christianisme est critiqué dans son histoire, son dogme et sa morale : la conclusion est que c'est un système purement humain, que le désir d'éviter les révolutions permet seul de conserver.

6. *Discours de Woolston sur les miracles*[1]. C'est un abrégé; l'original parut à Londres en 1727-1728.

7. *Parallèle entre Mahomet et Moïse le grand libérateur des Juifs, par Zelim le musulman, dans une lettre qu'il écrit à Nathan rabbin*[2], 1731.

Plusieurs recueils manuscrits paraissent bien avoir été constitués avant 1750 : ainsi les nos 1193, 1194, 1195, 2235, 3560, 3561, de la *Mazarine*; 2091 et 2557 de l'Arsenal, etc. J'ai déjà analysé le contenu du 2557 de l'Arsenal. Voici comment le n° 1194 de la Mazarine est composé :

1° *Dissertation et preuves de l'éternité du Monde.* Postérieur à 1701; antérieur au tremblement de terre de Lisbonne.

2° *Dialogue entre un Français et un Algérien sur leurs religions.* Écrit déiste.

3° *Extrait de l'ouvrage intitulé Doutes ou objections de Th. Burnet sur le 1er chapitre de la Genèse, conciliés avec l'Écriture par M. D***. — Extrait de la théorie sacrée de la terre*[3] *et des révolutions et changements de notre globe, traduit du latin de Th. Burnet* et concilié avec l'Écriture par M. D***.

4° *Traité des Miracles.*

5° *Traité des Oracles.* Voyez plus haut, p. 306, sur ces deux traités.

Le second paraît dérivé de Van Dale ou de Fontenelle : il est du même auteur que le précédent.

6° *Dissertation sur le Messie où l'on prouve qu'il n'est pas encore venu et que, suivant les promesses des prophètes qui l'ont annoncé aux Israélites, ils l'attendent avec raison.*

1. B. N., ms. fr. 13224.
2. Rouen, ms. 1580.
3. Impr. en 1689.

7° *De la conduite qu'un honnête homme doit garder pendant sa vie*[1].

L'auteur n'y reconnaît de vertu que sociale, prêche le respect de la coutume de chaque pays en matière de religion, fait l'éloge des incrédules qui furent honnêtes gens, d'Épicure à Spinosa et de Martin (ou plutôt Mathias) Knutzen de Holstein aux lettrés de la Chine. Il conclut que les religions ne contribuent en rien à faire le vrai honnête homme.

C'est l'état d'esprit qui n'est plus très rare à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe. En parlant de Martin Knutzen, dont la secte se répandit à partir de 1673[2], l'auteur se sert de l'expression : *de nos jours*[3].

Ces recueils sont tout à fait analogues aux *Dissertations mêlées* publiées en 1740 par J.-F. Bernard, et aux *Nouvelles Libertés de penser* de 1743[4]; il est fort possible que les deux imprimés n'aient pas été constitués par leurs éditeurs de pièces jusque-là éparses, mais qu'ils aient simplement reproduit des recueils manuscrits qui couraient déjà.

En voici assez en tout cas pour prouver l'attention que méritent ces manuscrits, lorsque l'on veut faire l'histoire de la pensée philosophique avant 1750. Même en entourant les grands écrivains tels que Fontenelle, Voltaire et Montesquieu, des ouvrages de second et troisième ordre, des Terrasson et des Deslandes, on n'a point une vue claire et complète du mouvement. Il faut aller rechercher les imprimés tardifs comme l'*Extrait* de Meslier, le *Militaire philosophe* et l'*Examen des apologistes*. Et ces imprimés tardifs ne donnent encore qu'une faible idée de ce que les manuscrits révèlent. La résistance du pouvoir aux idées nouvelles remit les choses, pour les novateurs qui n'avaient pas la soif du martyre, en l'état où elles étaient avant l'invention de l'imprimerie. C'est dans les manuscrits qu'il faut aller chercher la pensée dangereuse et neuve qui circulait.

La force des deux courants d'incrédulité, athée et déiste,

1. Titre analogue à celui du dernier chapitre des *Doutes sur la religion*, dans le ms. de la Mazarine 1193 et les copies similaires : « Chap. XI. Qu'il y a un être suprême; et la conduite qu'un honnête homme doit garder dans la vie. »

2. Bayle, *Dict. crit.*, art. KNUTZEN.

3. P. 128.

4. L'adjectif *nouvelles* fait peut-être allusion à l'écrit rédigé en 1741 dont j'ai parlé plus haut (p. 5). Le même colporteur, le Petit Guillaume, vendit les deux ouvrages. C'est lui, écrit l'exempt Perrault, le 16 janvier 1743, qui « distribue et donne à vendre aux autres colporteurs les *Nouvelles Libertés de penser* ». Il les tenait d'un nommé Constantin. On les arrêta tous les deux, avec la servante de Guillaume qui mangea le morceau. (Arch. de la Bastille, t. XII, p. 231.)

n'apparaît bien que par eux : encore n'ai-je vu que quelques échantillons. On y découvre, notamment, une violence de sentiments et d'expressions qui surprend. On y trouve, déjà constitué et prêt à l'usage, tout l'arsenal des arguments critiques, historiques et philosophiques contre la religion et la spiritualité ou l'immortalité de l'âme : il semble — mais ce serait à examiner — que Voltaire n'ait eu qu'à s'y fournir [1].

XII

La diffusion du spinosisme et la préparation de l'anti-pascal.

Divers points mériteraient une étude particulière. Il serait utile de dresser l'inventaire de toutes les difficultés particulières élevées, dans les manuscrits ou dans les imprimés, contre l'histoire, le dogme et la morale du christianisme. Cela mènerait à connaître les sources de l'érudition et de la critique de ces incrédules, et à comprendre aussi ce qu'ils ont transmis à Voltaire, à d'Holbach et à leurs contemporains.

Il serait important de relever avec soin dans tous les manuscrits qu'on peut rencontrer les expressions ou les traces du spinosisme. La diffusion du spinosisme est encore très mal connue. Les philosophes qui se sont occupés de Spinosa [2] ont cherché naturellement son influence dans des écrits philosophiques, j'entends spécialement et formellement philosophiques et surtout métaphysiques. En dehors de Boulainvilliers et de Mairan, ils n'indiquent pas grand'chose. Il faudrait chercher dans les traités de polémique irréligieuse comme sont quelques-uns de ceux que j'ai examinés ici, et dans les documents qui nous conduisent hors du monde professionnel des philosophes, au milieu même de la société mondaine. On trouverait là des formes du spinosisme plus ou moins dégradées et rétrécies au point de vue des philosophes, mais vivantes et pratiques, et par là intéressantes [3].

Aux traités étudiés par M. Colonna d'Istria, il faut ajouter *L'Esprit et la vie de Spinoza*, c'est-à-dire le *Traité des Trois Impos-*

1. Il faudra prendre garde que parfois ce peut être Voltaire qui marche devant. J'ai vu dans l'écrit de Mirabaud : *Opinions des anciens sur la nature de l'âme*, des tours et des arguments qui pourraient venir de la XIIIe lettre anglaise (1re ou 2e rédaction).

2. Bouillier, Janet, Delbos, Colonna d'Istria, etc.

3. J'ai donné quelques indications que j'enrichis ici, mais encore insuffisamment, dans les leçons qui ont été recueillies par la *Revue des Cours et Conférences*, 2 avril 1908, et 2 et 23 décembre 1909.

teurs (en l'une de ses deux formes principales) ; celui-ci nous amène au curé Guillaume, au comte de Plelo et à ses amis. D'autre part, le curé Meslier est clairement spinosiste, comme l'auteur des *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme*. Fréret, qui d'ailleurs subit en sa jeunesse l'influence de Boulainvilliers, et Mirabaud le sont probablement aussi : ceux-ci nous mènent au café Procope, où ils rencontrent Dumarsais, Boindin, Terrasson, La Motte. Duclos, qui y fréquentait aussi, nous apprend [1] qu'on y appelait Dieu *Monsieur de l'Être*, nom qui sent fort le spinosisme. Dumarsais, malgré la conclusion déiste de son *Analyse*, est un athée, ce qui veut dire, à cette date, généralement un spinosiste.

Avant tous ceux-là, dans l'ordre chronologique, il faudrait placer un ami de Saint-Évremond et de Bayle, le Dr Morelli, médecin de Mme de Sandwich, grand voyageur et qui savait toutes les langues [2]. Saint-Évremond [3] le dénonce nettement comme spinosiste, et Desmaizeaux, dans les notes de la *Correspondance* de Bayle [4], nous dit qu'il avait été lié avec le chevalier de Saint-Glain, le traducteur du *Tractatus theologo-philosophicus*.

Il serait utile de regarder de près, pour en reconnaître l'esprit et les idées, les diverses sociétés de la première partie du XVIIIe siècle où domine l'incrédulité : les groupes qui ont pour centres Boulainvilliers, Rémond le Grec, le médecin Falconet, le cercle des Caumartin, le salon de Mme Doublet. Nous avons beaucoup d'anecdotes et peu de connaissances précises sur tout ce monde.

Un autre point intéressant serait de retrouver le courant où se placent les *Remarques* de Voltaire *sur Pascal* [5]. Il me semble que depuis trente à quarante ans, lorsqu'elles parurent, les libres penseurs étaient hantés de l'idée de démolir l'*Apologie* esquissée dans les *Pensées* de Pascal. On se l'explique aisément : c'était le fort des croyants, et les apologistes ultérieurs, Abadie, Houtteville, y prenaient leurs méthodes et leurs arguments.

Un morceau de Saint-Évremond, *sur les Plaisirs* [6], adressé au comte d'Olonne, est probablement antérieur à la publication des *Pensées* et peut-être contemporain de leur rédaction : c'est une acceptation du *divertissement*, qui, loin d'être un signe de misère,

1. *Mémoires*, p. XCVIII, au t. I des *Œuvres*, 1820, in 8.
2. Saint-Évremond, *Œuvres*, éd. in-12, 1706, t. V, p. 364-365. — Cf. éd. 1726, t. V, p. 274-275 et les notes de Desmaizeaux.
3. *Ibid.*, éd. 1706, t. V, p. 355.
4. *Œuvres*, t. IV, p. 525, n. 1, et 876, n. 5.
5. M. V. Giraud l'a soupçonné sans en voir toute la force, dans son *Pascal*, 3e éd., p. 227.
6. *Œuvres*, 1706, in-12, t. I, p. 145. Je n'ai pu savoir la date ni le recueil où ce morceau avait paru : il vaudrait la peine de le chercher.

devient un moyen d'échapper à la misère. Saint-Évremond contredit Pascal probablement sans le connaître.

Mais Boulainvilliers a lu Pascal, et tourne son analyse de l'*Éthique* contre lui. C'est aux *Pensées* qu'il songe quand il écrit[1] :

« Nos désirs réfléchis doivent se multiplier, à proportion de notre sensibilité, avec le nombre et la quantité des objets qui lui font impression : ce qui répond naturellement à l'argument tiré d'une prétendue insatiabilité du cœur humain, en conséquence de laquelle on suppose qu'il ne peut jamais être satisfait que par la possession d'un objet infini... Mais s'il est vrai, comme nous n'en saurions douter, que nous sommes des êtres sensibles, engagés à former perpétuellement de nouvelles pensées et de nouveaux désirs, à l'occasion de chaque nouvelle perception : comme la satisfaction des premiers désirs ne détermine point celle des seconds, il est évident que leur multiplication est un effet conséquent et nécessaire de notre sensibilité et de la présence des objets; et partant il a été peu judicieux de supposer que le cœur de l'homme ne puisse être rempli que par un objet infini[2]. »

Il combat ailleurs l'argument du *pari*[3] : « Celui qui anéantit pour ainsi dire son existence présente, dans l'espérance d'une seconde existence qu'il n'aura jamais, risque et joue tout ce qu'il est et ce qu'il a contre rien. »

Il y a, disait Pascal, une guerre intestine dans l'homme entre la raison et les passions[4]. — C'est une folie, répond Rémond le Grec, que cette guerre naturelle qu'ils ont imaginée entre la raison et les passions; elle doit plutôt les régler que les combattre, et moins travailler au dessein chimérique de les déraciner de nous-mêmes qu'à les assaisonner par le goût de l'esprit et par le sentiment du cœur[5].

Et son frère Rémond de Saint-Mard, quand Pascal reproche à l'homme la misère de « ne pas savoir se tenir en repos dans une chambre[6] », riposte à son tour :

C'est toujours un plaisir d'aller : on n'aime pas le repos[7].

1. *Réfutation des erreurs de Spinoza*, 1731, p. 191-192.
2. ... Ce gouffre infini (le désir de l'homme) ne peut être rempli que par un objet infini et immuable (*Pensées*, éd. de 1687, ch. III, p. 37).
3. *Réfutation*, p. 160.
4. *Pensées*, éd. de Port-Royal, 1687, ch. IX, p. 75. — Éd. Brunschvig, in-16, n° 412.
5. *Agathon ou De la Volupté*, dans le *Recueil de divers écrits*, publ. p. Saint-Hyacinthe, 1736, p. 41.
6. Éd. 1687, ch. XXXVI, p. 203. — Éd. Brunschvig, n° 139.
7. *Nouveaux dialogues des dieux*, p. 37. — Il y a peut-être ici plutôt opposition des points de vue que contradiction voulue.

Le marquis de Lassay, dans son *Recueil de différentes choses*, s'élève contre l'idée absurde d'expliquer la nature humaine par la chute, et remarque que l'argument du pari vaut pour toutes les religions autant que pour la chrétienne.

« Pascal prétend, dit l'auteur des *Doutes sur les religions* [1], que les deux généalogies (de J.-C.) prouvent que les deux écrivains n'étaient pas d'accord [2] : cela est vrai, mais le Saint-Esprit, qui les inspirait tous deux, devait s'accorder avec lui-même. »

« Je crois volontiers, écrivait Pascal, les histoires dont les témoins se font égorger [3]. »

A quoi l'auteur des *Doutes* riposte : « Les martyrs ne prouvent rien pour une religion. Chaque religion a de pieux entêtés qui sacrifient leur vie pour ce qu'ils regardent comme des vérités essentielles au salut [4]. »

« On dira sans doute, fait remarquer Levesque de Burigny, que les progrès de la religion chrétienne sont accompagnés de circonstances qui prouvent clairement qu'elle a quelque chose de surnaturel. Les nations abandonnèrent des religions commodes pour en embrasser une très gênante... Voilà des déclamations capables d'éblouir des génies superficiels [5]. »

J'ai bien peur que le plus notoire de ces génies déclamateurs ne soit Pascal, selon qui la religion est contraire à la nature et « combat tous nos plaisirs [6] », et qui avait tiré argument de cette étrangeté pour en faire admirer l'établissement.

Le *Traité des Miracles* que donne le ms. 1194 de la Mazarine [7], prend Pascal à partie sans le nommer, pour avoir fait de la doctrine un moyen de discerner entre les vrais miracles et les faux [8].

J'ai dit [9] qu'il se pourrait que le 4e cahier des *Difficultés* sur la religion fût dirigé contre le dessein de l'abbé Houtteville. Mais l'officier philosophe pourrait aussi bien viser Pascal, de qui Houtteville avait certainement pris sa méthode.

Pascal, écrit en effet Filleau de la Chaise [10], réduisait la preuve de la religion à une question de critique historique. « Au lieu d'être

1. Éd. 1767, p. 29.
2. *Pensées*, éd. 1687, ch. XVIII, p. 144.
3. Éd. 1687, ch. XXVIII, p. 271.
4. Éd. 1767, p. 44. — Même argument dans l'*Analyse de la religion chrétienne*. (*Recueil nécessaire*, p. 54.)
5. *Examen des apologistes*, 1667, ch. VIII, p. 119.
6. Éd. 1687, ch. II, p. 26. — Éd. Brunschvicg, n° 605.
7. Cf. plus haut p. 306.
8. P. 95-96.
9. P. 28.
10. *Discours sur les Pensées de M. Pascal*, Lyon, 1688, p. 45.

à la merci de cette pauvre raison à qui il est si aisé d'imposer, ils n'ont à examiner pour toutes preuves que des faits et des histoires : c'est-à-dire des choses pour lesquelles ils ont des principes infaillibles. » N'est-ce pas à cette manière d'argumenter que répond le dessein de présenter « un système de religion fondé métaphysiquement sur les lumières naturelles, *et non sur des faits* »? Pascal avait prouvé d'abord que la religion était d'accord avec la raison et avec le sentiment, puis qu'elle était vraie de la vérité d'un fait. Suivant un ordre inverse, l'officier militaire de la marine détruit, dans son 3e cahier, les faits de la religion révélée, et dresse, dans le dernier, le plan de la croyance purement rationnelle. Derrière Malebranche auquel il s'adresse, et que ce soit, ou non, à travers Houtteville, il atteint Pascal.

Le dernier chapitre de l'*Examen critique* de Burigny réfute « l'argument qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr ». C'est le fameux argument du *pari*, déjà combattu par Boulainvilliers et Lassay.

Il faisait aussi l'objet de la dissertation rappelée par M. Victor Giraud, qui parut en 1743 dans les *Nouvelles Libertés de penser*, et dans le *Recueil philosophique* de Naigeon en 1770. On a cru bon, dans un recueil manuscrit de l'Arsenal que j'ai cité [1], d'y joindre comme supplément le chapitre de Burigny [2].

Je ne doute pas qu'une étude attentive des textes imprimés ou manuscrits ne permette d'allonger beaucoup cette liste, et d'établir que Voltaire, ici comme souvent, fut celui qui dit tout haut ce que, de bien des côtés, on se chuchotait à l'oreille. L'*Anti-Pascal* s'ébauchait dans vingt cerveaux, depuis trente ans; il continua de fermenter dans beaucoup d'esprits. Voltaire nageait en plein courant. Il fut celui qui réalisa la pensée commune des mécréants, et il fut celui qui osa publier : dont il faillit bien lui cuire.

XIII

L'origine maçonnique de l' « Encyclopédie ».

Je ne veux plus traiter qu'un point, relatif aux origines de l'*Encyclopédie*. Il est curieux de noter, et l'on n'a pas assez marqué

1. Ms. 2557.

2. Levesque de Pouilly (*Théorie des sentiments agréables*) et Vauvenargues sont à ranger aussi parmi les contradicteurs de Pascal, et Montesquieu saisit aussi parfois, semble-t-il, l'occasion de le redresser.

dans nos histoires de la littérature ou de la philosophie du XVIIIe siècle, que l'*Encyclopédie* est une entreprise maçonnique, ou du moins que l'idée en naquit chez les francs-maçons.

On trouve dans un volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire, avec plusieurs pièces de différents auteurs*, La Haye, P. Poppy, MDCCXXXVIII, un « Discours prononcé à la réception des Frée-Maçons, par M. de Ramsay, grand orateur de l'ordre ».

Le morceau est connu depuis longtemps des historiens francs-maçons. Ils n'en signalent toutefois que des impressions postérieures; et ils ne sont d'accord ni sur son auteur ni sur sa date. En général on le place à l'année 1740; on l'attribue parfois à Ramsay, mais surtout au duc d'Antin, grand maître à partir de 1740. L'impression de 1738 interdit la double hypothèse de 1740 et du duc d'Antin. Elle donne raison à Daruty qui, dans ses *Recherches sur le rite Ecossais* (1879)[1], reconnaît ce discours pour être celui que Ramsay dut prononcer le 31 mars 1737 et qui lui donna lieu d'écrire au Cardinal Fleury les deux lettres dont Lemontey a cité des fragments[2].

Voici le passage intéressant pour nous de ce morceau : Ramsay explique l'obligation pour tout franc-maçon de « contribuer par sa protection, par sa libéralité ou son travail, à un vaste ouvrage auquel nulle académie ne peut suffire ». Et il explique ainsi la nature de cet ouvrage :

> Tous les grands maîtres, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et par toute l'Europe, exhortent tous les savants et tous les artistes de la confraternité de s'unir pour fournir les matériaux d'un *Dictionnaire universel de tous les arts libéraux et de toutes les sciences utiles*, la théologie et la politique seules exceptées. *On a déjà commencé l'ouvrage à Londres*, mais par la réunion de nos confrères on pourra le porter à sa perfection dans peu d'années. On y expliquera non seulement le mot technique et son étymologie, mais on donnera encore l'histoire de la science et de l'art, ses grands principes et la manière d'y travailler. De cette façon on réunira les lumières de toutes les nations dans un seul ouvrage, qui sera comme un magasin général de tout ce qu'il y a de beau, de grand, de lumineux, de solide et d'utile dans toutes les sciences naturelles et dans tous les arts nobles. Cet ouvrage augmentera, dans chaque siècle, selon l'augmentation des lumières. C'est ainsi qu'on répandra une noble émulation avec le goût des belles-lettres et des beaux-arts dans toute l'Europe[3].

1. P. 92-95.
2. *Histoire de la Régence*, t. II, p. 252.
3. P. 60.

Je n'ai pu trouver aucun détail sur l'*ouvrage commencé à Londres*. S'agit-il de l'*Encyclopédie* de Chambers? Elle avait paru dès 1728. Et je n'ai vu nulle part que Chambers ait été réclamé par les francs-maçons comme un des leurs.

Ce qui est sûr, c'est que de quelque part que l'idée fût venue à Ramsay, il y tenait.

Un précepteur du comte de Reuss, nommé Gensau, qui fit en 1741, à Paris, connaissance avec Ramsay, et s'entretint fréquemment avec lui, apprit de sa bouche beaucoup de détails du même genre (sur les francs-maçons), tels que le plan d'une souscription à dix louis par tête offerte à tous les francs-maçons de l'Europe, évalués à 3000, et dont le produit eût été d'abord employé à l'impression d'un dictionnaire universel en français, qui devait comprendre les quatre arts libéraux ainsi que les sciences historiques. Ramsay apprit en outre à Gensau que les francs-maçons de Paris avaient chaque mois une réunion où on lisait un mémoire relatif à un des quatre arts, et qui était suivie d'un souper où tous les rangs étaient confondus et où chacun ne recevait qu'une mesure fixe de vin [1].

Ainsi voilà, après le plan de l'œuvre, le moyen d'exécution, la souscription. Daguesseau accorda le privilège de l'*Encyclopédie* cinq ans après la visite de Gensau à Paris, neuf ans après le discours de Ramsay, le 21 janvier 1746. Y a-t-il un lien entre ces faits? Je l'ignore. Cependant un indice curieux est à relever : les deux libraires qui furent les promoteurs de l'entreprise étaient Briasson et Lebreton. Or Lebreton était franc-maçon, et même dignitaire de l'ordre [2].

André-François Lebreton, imprimeur de l'*Almanach royal* depuis 1725 en société avec la veuve Laurent d'Houry, et seul depuis 1744, premier imprimeur du roi, fut le premier maître de la loge le Louis d'Argent (1729); il en était encore vénérable inamovible le 1er janvier 1765.

Est-ce par lui que l'idée maçonnique fut portée à Daguesseau et à Diderot?

Il est évident que, si la démonstration pouvait se faire, si cette grande machine de l'*Encyclopédie* était une œuvre maçonnique, il faudrait attribuer à la franc-maçonnerie une part plus considérable que, faute de documents, on n'a pu lui donner jusqu'ici dans le

1. *Biographie* Michaud, art. Ramsay, t. XXXV, p. 158, n. 1., avec référence à la vie de Gensau dans les *Biographies* de Busching, t. III, p. 314-338.

2. Je dois cette remarque à M. Chérel, agrégé des Lettres, qui prépare un travail sur Ramsay.

mouvement philosophique du XVIIIe siècle. On devrait dresser enfin la liste complète des collaborateurs que demandait Brunetière et que nous n'avons pas encore, et rechercher combien de ces collaborateurs appartinrent à la maçonnerie. Est-ce que la franc-maçonnerie a réellement été au XVIIIe siècle quelque chose d'analogue — en sens inverse — à ce que fut la compagnie du Saint-Sacrement au XVIIe?

Il paraît que les archives du Grand-Orient ne renferment rien sur la période antérieure à 1775. Dans les documents publiés sur la franc-maçonnerie française, je trouve à me renseigner sur les loges, les réceptions, les rites, les grades, les locaux, en un mot sur l'histoire extérieure de l'ordre; je ne trouve rien de précis sur son esprit, ni sur son activité, ni sur son influence. Les francs-maçons adoptaient *Sethos* et les *Considérations sur les Romains*. Montesquieu était reçu dans une loge. Mais ni Terrasson ni Montesquieu ne devaient leurs idées à la maçonnerie. Quel était le travail des assemblées? qu'y faisait-on? Ne fut-ce pas une société qui répandit plus qu'elle ne créa les idées philosophiques? A partir de quelle date peut-on signaler un livre d'inspiration, d'origine nettement et certainement maçonniques?

Conclusion.

Toutes les observations qu'on vient de lire posent plus de questions qu'elles n'en résolvent. Elles n'auront pas été inutiles, si elles donnent aux jeunes gens l'idée de quelques-uns des travaux par lesquels peut s'étendre et se préciser notre connaissance encore si incomplète, et souvent plus sentimentale qu'historique, du XVIIIe siècle, et si elles leur inspirent la persuasion qu'il y a pour un lettré mieux à faire que de charger brillamment, à la hussarde, Voltaire, Diderot et Rousseau, ou de donner des fantasias en leur honneur : c'est de préparer avec patience et avec conscience les moyens de les comprendre, de comprendre ce que réellement ils furent, ce que réellement ils firent. Leur vraie grandeur et leur vraie beauté ne nous apparaîtront que confusément tant que nous n'aurons pas une vue claire de l'œuvre de ces médiocres, de ces oubliés qui les ont précédés, et du mouvement de cette masse anonyme de laquelle ils se sont élevés; alors seulement nous pourrons séparer en eux ce qu'ils ont reçu de ce qu'ils ont créé, et dire exactement où ils n'ont été que profiteurs ou interprètes, où ils ont ajouté le style charmant et la passion incen-

diaire, où enfin ils sont inventeurs et maîtres originaux. Alors seulement nous les aimerons, ou nous les détesterons, en sachant pourquoi.

Et alors seulement, aussi, nous verrons d'une vue distincte la vie française s'épanouir et s'achever en ces hommes qui la dépassent.

GUSTAVE LANSON.

NOTES ADDITIONNELLES.

I. Il faut rectifier la note 7 de la page 25, et modifier l'hypothèse faite à cet endroit sur la date de la rédaction du *Militaire philosophe*. Barcelone fut assiégée par les Français en 1697, 1706 et 1714, par l'archiduc et les Anglais en 1705. On peut donc hésiter, pour la composition de l'ouvrage, entre les deux dates postérieures à 1701 où les Français sont assiégeants : c'est-à-dire entre 1706 et 1714. La date de Naigeon (18 mars 1711) peut subsister avec celle de 1706 : elle marquera l'achèvement de l'ouvrage. Mais si l'on admet qu'il s'agit du siège de 1714, il faudra corriger 1711, et lire plutôt 1715 que 1714, parce que Barcelone ne fut prise que le 11 septembre 1714.

II. M. Ascoli a trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Nantes (ms. fr. 35, p. 157) des détails sur le curé Guillaume dont j'ai parlé plus haut (p. 21-24). « Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, écrit l'auteur inconnu de la note, il dit qu'il y a longtemps qu'on parle beaucoup du *Livre des trois imposteurs*, qui ne se trouve nulle part : soit qu'il n'ait véritablement jamais existé ou qu'il soit perdu, c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet... » Le manuscrit était en « deux volumes in-folios épais et d'une belle écriture, et assez menue... Un autre manuscrit, et pareil, fut trouvé après la mort d'un seigneur. » Après avoir mentionné l'arrestation et la pénitence dans une abbaye, la note conclut : « En 1733, il a recouvré entièrement sa liberté, et on a ajouté une pension de 250 francs sur l'abbaye de Saint-Liguaire à une pension qu'il s'était réservée sur son bénéfice. Il se nommait Guillaume, curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un laboureur de pays : il avait été ci-devant régent au collège de Montaigu. Dans sa jeunesse, il avait été enrôlé dans les Dragons, et ensuite, il se fit capucin. » Si cette biographie succincte est exacte, c'était un joli aventurier que M. Guillaume, une figure qui manque à la *Rôtisserie de la Reine Pédauque*.

LA DÉFENSE DE MAZAGRAN
DANS LA LITTÉRATURE ET LES ARTS DU DESSIN

Que se passa-t-il au juste à Mazagran dans les premiers jours de février 1840? Certainement une poignée d'hommes y résista victorieusement à des Arabes bien supérieurs en nombre; mais les rapports officiels ont-ils ou non exagéré les faits? Telle n'est pas la question que je désire traiter; celle qu'indique le titre qu'on vient de lire rentre davantage dans ma compétence, dans l'objet de cette Revue et a peut-être plus de portée. Notre gloire militaire ne tient pas à un trophée de plus ou de moins, et l'on apprend à connaître une époque, non seulement en étudiant ses actes, mais en examinant l'accueil qu'elle fait aux événements. Acceptons la version officielle et voyons ce qu'elle provoqua dans le monde de la politique, des gens de lettres et des artistes : cet examen nous suggérera quelques réflexions.

I

La nouvelle ne parut que dans *Le Moniteur* du 2 mars, soit que le mauvais état de la mer eût retardé l'arrivée à Alger du bateau qui devait en instruire le maréchal Vallée [1], soit pour tout autre motif. Personne, même parmi les partis opposants dont on verra tout à l'heure l'âpreté soupçonneuse et injurieuse, n'y suspecta la moindre hyperbole. Que pendant 96 heures 123 Français eussent tenu tête à 12 000 Arabes et les eussent obligés à la retraite, le fait parut souverainement glorieux, mais nullement invraisemblable. Et de fait, authentique ou non, cette ténacité triomphante est-elle plus surprenante que celle de Barbanègre qui, en 1815, avec 135 hommes, arrêta devant Huningue, pendant treize jours de tranchée ouverte, 45 000 Autrichiens? Quelques années plus tard, Sidi-Brahim allait voir un fait d'armes au moins comparable

1. Un rapport du maréchal inséré dans *Le Moniteur* du 17 février explique par cette raison son silence sur Oran et Bône : on sait que Mazagran est dans la province d'Oran.

à celui de Mazagran[1]. Tout le monde tenait alors en France que rien n'est impossible au courage des Français.

De plus, la nouvelle fut accueillie avec une joie universelle. Tout le monde ne croyait pas encore à l'utilité de la conquête de l'Algérie, mais tous avaient à cœur l'honneur de la France et même son agrandissement. L'extinction de la misère n'était alors ni le seul ni même le majeur souci d'aucun parti et nul ne chicanait sur le sang de la nation. On déclamait quelquefois contre la guillotine, mais non contre la guerre[2]. Les journaux légitimistes et les républicains enregistrèrent donc la vaillante résistance de Mazagran avec le même empressement que les feuilles orléanistes.

Seulement le terme *enregistrèrent* est beaucoup plus propre qu'on ne l'imaginerait. Un pareil événement, aujourd'hui, emplirait un quart des journaux pendant plusieurs jours : chacun d'eux donnerait son commentaire, entonnerait son dithyrambe, ou, hélas, lancerait sa protestation : chacun publierait un récit spécial et beaucoup l'orneraient de croquis, de portraits, de biographies. Au contraire, dans la plupart des feuilles du temps, on lit les rapports officiels accompagnés tout au plus de quelques adjectifs aussi laconiques que sincères; le plus souvent elles se contentent des expressions textuelles du *Moniteur*; quelques mots sur le capitaine Lelièvre, ou sur le lieutenant Cordonnier qui avait longtemps nourri sa mère avec tout ce qu'il pouvait retrancher de sa solde[3], et c'est tout. Une lettre qu'un journal du Var, *Le Toulonnais*, avait reçue d'un officier de Mostaganem forme le plus clair, pour le fond, des additions aux données qui émanaient du gouvernement. Les journaux n'avaient pas de correspondants aux armées.

Si l'opposition ne réclama pas d'enquête, elle n'en fit pas la vie plus douce au gouvernement. Il avait accordé ou confirmé toutes les récompenses proposées ou octroyées par les autorités militaires d'Afrique et s'en était tenu là. Ces récompenses, au surplus, n'étaient pas à dédaigner : le capitaine Lelièvre passait chef de bataillon; son lieutenant Magnien, devenait capitaine; les blessés recevaient la croix; 12 sous-officiers ou soldats étaient portés à l'ordre du jour et la Compagnie était autorisée à conserver le drapeau tout percé de balles et de boulets qui flottait sur le réduit;

1. Voir le savant ouvrage du capitaine Azan, *Sidi-Brahim* (Paris, Lavauzelle).

2. D'ailleurs, tant qu'une nation demeure patriote dans l'ensemble, ceux mêmes qui, en théorie, prêchent le désarmement, protestent en pratique de leur dévouement à l'honneur national; on l'a vu en France pendant la guerre et on le voit encore aujourd'hui en Allemagne.

3. Voir *Le Temps* du 9 mars d'après le *Journal de Rouen*.

l'ordre du jour devait être lu tous les ans, le 6 février, devant le bataillon réuni ou devant chaque Compagnie, et, pour Lelièvre, on attestait que *son énergie autant que ses bonnes dispositions avaient assuré le succès de cette mémorable défense*[1]. Mais l'opposition de toute couleur en prit texte pour combattre le gouvernement. Dès le 4 mars, elle s'empara pour ainsi dire des soldats de Mazagran. Quelques feuilles, sur le premier moment, accusèrent le généralissime d'homicide par imprudence : *Le Commerce*, en louant les 123, ajoutait que les avoir laissés seuls dans un poste qui, quelques mois auparavant, avait subi une violente attaque, était de la part du maréchal Vallée, *ineptie ou trahison*, et la légitimiste *Quotidienne* approuvait[2], comme s'il était possible de garnir suffisamment tous les postes pour résister à un nombre quelconque d'assaillants. Alphonse Karr répéta cette accusation dans ses *Guêpes* du mois d'avril. Mais l'imputation était trop peu solide. On préféra généralement accaparer le soin de récompenser dignement les défenseurs de Mazagran. Karr, dans le numéro susdit des *Guêpes*, tout en taxant d'emphase certaines propositions en leur honneur, voulait qu'on ne recrutât plus la « Compagnie de Mazagran » tant qu'il y resterait un homme, qu'on prononcât toujours à l'appel le nom des trois morts et qu'on répondît : « Mort à Mazagran. » Un député radical, plus tard bonapartiste, Chapuys Montlaville, écrivit à Thiers pour lui demander, soit de déclarer que les 123 avaient bien mérité de la patrie, soit de les décorer tous; et il improvisa un récit intéressant et pittoresque des quatre journées de Mazagran; il y décrivait les rues étroites de la ville, ses fortifications rudimentaires; il dépeignait ces bataillons d'Afrique, de formation récente, ces *zéphyres* qu'il ne fallait pas, disait-il, confondre avec les Compagnies de discipline, mais composés pourtant de soldats à mauvaise tête et bon cœur[3]. Dans cet opuscule, il n'abordait la question des récompenses qu'en citant sa lettre à Thiers; mais le 11 mars, soit, comme l'opposition le prétendait, que Thiers n'y eût pas répondu, soit, puisque *Le Constitutionnel* et *Le Temps* du 16 affirment que Thiers avait répondu, parce que *Le Moniteur* demeurait muet, il porta incidemment la question à la tribune. A

1. *Moniteur* des 2 et 4 mars.

2. Voir leurs articles du 3 mars.

3. Paris, Pagnère, 1840. Malheureusement le général Du Barail, qui avait connu les zéphyres et nommément ceux de Mazagran, nous dit que, si les cadres étaient des sujets d'élite, les hommes sortaient tous de prison, et, excellents au feu, avaient le sens moral singulièrement perverti; quelques semaines après l'événement, on dut les changer de garnison parce qu'ils s'étaient mis à rançonner les marchands arabes qui pourvoyaient le marché de Mostaganem. (*Mes souvenirs*, p. 96-7 du Ier vol. Paris, Plon, 1894.)

propos du projet de lever 80 000 hommes sur la classe de 1839, il dit qu'on se plaignait qu'il y eût trop peu de réengagements, partant de vieux soldats, qu'il fallait donc honorer davantage les braves; il citait une lettre interceptée où un Arabe laissait voir la stupeur dont le courage des 123 avait frappé ses coréligionaires, et concluait en demandant pour chacun des défenseurs une distinction spéciale; il n'allait pas, comme certains journaux, jusqu'à réclamer pour tous la croix avec la pension afférente.

Le général Cubières, ministre de la Guerre, répondit que les 123 avaient tous été portés à l'ordre du jour; qu'on allait faire connaître cet ordre du jour à toute l'armée; que le gouvernement *se réservait en outre les moyens de perpétuer le souvenir de ce beau fait d'armes et de donner plus d'éclat aux récompenses accordées à tous ceux qui y ont pris part*; mais en somme il ne spécifia rien. Cette mise des 123 à l'ordre du jour, dont *Le Moniteur* n'avait encore rien dit, ne fut publiée que le 23 avril et sous la forme d'un *état nominatif* des combattants de Mazagran. Circonstance aggravante, le jour de la motion de Chapuys le marquis de Boissy, à la Chambre des Pairs, combattit la proposition d'élever un peu la pension de la veuve du colonel Combes, la glorieuse victime du premier siège de Constantine; or le premier à lui répondre fut un légitimiste, le marquis de Dreux-Brézé, qui saisit l'occasion pour glorifier Mazagran. Le lendemain, Chapuys revint à la charge avec une pétition contre-signée de Larabit, de Mauguin et de deux opposants bien autrement célèbres, Laffitte et François Arago; on y demandait que la Chambre des députés déclarât que les 123 avaient bien mérité de la France et que leur drapeau porterait la croix. La pétition n'obtint pas l'honneur d'une discussion publique; elle fut rejetée, à une faible majorité, il est vrai, par tous les bureaux de la Chambre.

La presse s'en montra à peu près universellement choquée. *Le National* s'écria : « Nous avons honte de le dire. » *La Quotidienne* accordait que l'initiative prise par quelques députés (et que pourtant la Charte de 1830 autorisait) était *très peu monarchique*, mais jugeait que c'était une habile manœuvre de l'extrême gauche et que le gouvernement avait commis une faute en se laissant distancer. Les journaux amis du Cabinet en tombaient d'accord.

Pourquoi donc l'autorité s'était-elle laissé prévenir? Était-ce, comme le prétendait *Le Charivari*, parce que les *souteneurs de la*

1. Voir *Le Temps* du 16 et 19 mars et *Le Constitutionnel* du 12.
2. N[os] des 16 et 19 mars.

paix à tout prix ne pouvaient s'intéresser à Mazagran[1]? Oui, selon *La Mode* et *La Quotidienne*[2]. Mais, invoqué contre Thiers, l'argument portait à faux. La véritable explication pourrait être dans le bon sens un peu étroit des hommes de la Monarchie de Juillet qui n'aimaient pas beaucoup les démonstrations extraordinaires; puis quelques doutes semblaient s'être glissés dans les hautes sphères; du moins certains prétendirent que les journaux avaient exagéré : mot qui scandalisa *Le National*[3].

Mais, quand, dès le premier jour, le gouvernement se serait rallié aux propositions de Chapuys, il n'aurait pas désarmé ses adversaires qui s'écriaient à l'envi que des distinctions conférées par lui perdaient toute leur valeur. A droite, *La Mode*, dès le 7 mars, tout en approuvant l'initiative de Chapuys, disait qu'il serait fâcheux de déclarer que les 123 avaient bien mérité de la patrie, c'est-à-dire des Fulchiron, Jobard, Armilhau et Cie; elle eût préféré, *faute de mieux*, qu'on leur accordât la croix pour essayer *de réhabiliter le ruban rouge*. A gauche, le 8 mars, le *Journal du Peuple* avait refusé au gouvernement et à la Chambre une autorité morale suffisante pour honorer nos soldats par l'une ou l'autre des mesures que proposait Chapuys; *Le Charivari*, le 20 mars, écrivait :

« M. Cubières, d'Ancône[4], vient de publier un ordre du jour en faveur de 123 braves qui se sont maintenus quand même à Mazagran; malheureusement ces éloges ne sauraient avoir beaucoup de prix, venant du général aux évacuations », et, le lendemain, il ajoutait : « On se plaint que les braves soldats de Mazagran se soient vu refuser par la gent officielle une récompense nationale. Qu'on les félicite plutôt! Car, d'après la législation actuelle, l'obtention d'une récompense nationale expose à être fait Pair de France »; et, le 23 mars « on a refusé d'attacher la croix d'honneur à la hampe du drapeau de Mazagran. C'est juste : aujourd'hui la croix d'honneur n'est pas habituée à être placée si haut.

Il affectait, pauvre prophète, de considérer comme un désastre la nomination éventuelle de Bugeaud au gouvernement général de l'Algérie. *La Mode*, qui, comme tous les journaux de Henri V, coquetait avec les républicains, faisait répondre par le Palais-Royal personnifié à la France qui le sollicitait en faveur des 123 : « Ne

1. Cubières, en 1832, avait commandé le corps qui avait occupé puis évacué Ancône.
2. N° du 17 mars.
3. Voir le n° de *La Quotidienne* du 16 mars.
4. Article du 22 mars. En réalité, si quelqu'un avait exagéré, ce n'étaient pas les journaux qui n'avaient guère, nous l'avons vu, que reproduit *Le Moniteur*.

fallait-il pas faire pour les héros de Mazagran ce que nous n'avons pas fait pour ceux de la rue Transnonnain? Bugeaud, ma foi, aurait été content[1]! » Les légitimistes s'érigeaient en protecteurs de nos pures gloires militaires. La *Gazette de France*, opposant les soldats de Mazagran à la Chambre des Députés, les appelait les *véritables représentants* de la nation. « Elle les montre avec orgueil », disait-elle à ses amis et à ses ennemis. Combien ne faut-il pas que nos institutions soient viciées pour qu'une nation qui a de pareils enfants ne soit pas la reine de l'Europe! » D'accord avec *La Mode* et *La Quotidienne*, elle triomphait de l'éloquent à-propos avec lequel Dreux-Brezé avait relevé Boissy : il avait fallu un légitimiste pour *éveiller la fibre engourdie du vieux maréchal Soult* et la *fibre doctrinaire, c'est-à-dire très peu nationale, de M. de Rémusat*[2]. Dans son étourderie ou sa mauvaise foi, l'opposition négligeait de tenir compte aux ministres, dans ses articles de fond, de mesures qu'elle annonçait elle-même aux Nouvelles Diverses. Ainsi la *Gazette de France* dans un même numéro (18 mars) taxait d'insuffisantes les récompenses décernées par le gouvernement et annonçait que le ministre de la Guerre venait de décider l'envoi à Mazagran aux frais de l'État *d'un de nos artistes les plus estimés*, pour représenter le terrible assaut; *La Quotidienne*, trois jours plus tôt, avait annoncé qu'on posait des coins aux balanciers de la Monnaie pour une *magnifique médaille* relative à Mazagran, d'après des dessins et des documents fournis par la Guerre (un exemplaire fut remis à chacun des défenseurs de Mazagran)[3]. Mais, pour les gens passionnés, les faits qui gênent ne comptent pas.

Pendant ce temps, l'opinion publique s'animait, et tout d'abord, comme il était naturel, en Afrique, Oran offrait à Lelièvre une épée d'honneur[4]; la ville et la garnison d'Alger ouvraient une souscription pour élever un monument commémoratif de la défense de Mazagran; et les journaux, *La Presse* en tête, en donnèrent communication à la France. Seulement il se passa quelque chose d'assez piquant. On croirait, d'après ce qui précède, que les plus empressés à provoquer, à grossir les cotisations furent les

1. N° du 21 mars. On sait qu'en 1834, lors d'une insurrection républicaine, les soldats, fusillés d'une maison de cette rue, avaient passé les habitants de la maison au fil de l'épée. Bugeaud en était devenu aux yeux de l'opposition un chef d'assassins.

2. *Gazette de France* des 12 et 16 mars; *Quotidienne* des 11 et 12 mars.

3. Général Du Barail, *op. cit.*, Ier vol. (Paris, Plon, p. 96).

4. *Journal du Loiret* du 25 mars. Nous reviendrons sur ce journal qui a joué un rôle assez curieux dans ces affaires.

feuilles qui chaque jour mortifiaient le gouvernement sur sa froideur. Point du tout. Les légitimistes annoncèrent la souscription; *La Mode* en prit même avantage pour railler une fois de plus la lésinerie du pouvoir : dans le dialogue précité, elle faisait dire par la France au Palais-Royal : « J'ai ouvert une souscription pour élever aux 123 un monument : s'il vous plaisait de figurer en tête de la liste? » et le Palais-Royal répondait : « Je le ferais avec plaisir; mais les temps sont durs et malheureusement je n'ai pas de monnaie. » Toutefois les feuilles légitimistes ne donnèrent rien et ne sollicitèrent rien de leurs amis. Quelques journaux de gauche firent pis. En haine du gouvernement, ils combattirent la souscription; le *Journal du Peuple* trouva tout à coup que l'ordre du jour du lieutenant général Guéhéneuc était *digne, par sa simplicité, de la moralité républicaine* et suffisait; il répéta l'opinion du *Censeur* que *les résolutions les plus généreuses*, mises en avant par des hommes déconsidérés, *n'ont aucun retentissement dans le pays*. « Nous doutons fort », avait dit *Le Censeur*, « qu'aucun organe de l'opposition se prête à seconder une pensée qui s'est produite sous le maladroit patronage de M. Émile de Girardin », et il avait ajouté que quelques députés patriotes à qui l'on avait proposé de faire partie de la commission qui réglerait l'emploi des fonds avaient refusé[1]. Une feuille radicale de province, le *Journal du Loiret*[2], n'accordait même pas aux promoteurs de la collecte une intention généreuse : elle assurait qu'ils entendaient simplement faire oublier la souscription ouverte alors pour offrir un souvenir à Cormenin, le victorieux adversaire de la dotation réclamée pour le duc de Nemours.

Ce furent, en somme, les amis du gouvernement qui payèrent de leur activité et de leur bourse. Émile de Girardin, ce soi-disant maladroit patron, fut celui qui fit la plus belle recette : le 10 mars, *La Presse*, qu'il dirigeait, ouvrit ses colonnes, s'y inscrivit la première pour 500 francs et annonça que la liste des souscripteurs serait distribuée à chacun d'entre eux avec une médaille commémorative; du lendemain 11 mars au 22 mai, elle ramassa 7 573 fr. 50 qu'elle remit à l'agent comptable du ministère de la Guerre chargé d'encaisser l'argent. Après elle, vint *Le Constitutionnel*. Quant au ministre de la Guerre, il ne se borna pas à autoriser les gardes nationaux de Paris et de la banlieue à se cotiser, il donna 4 000 francs; encore un de ces faits que les jour-

1. *Journal du Peuple* des 15 et 22 mars.
2. N° du 11 mars.

naux d'opposition annoncèrent comme les autres mais sans en tirer la moindre conclusion à la décharge du gouvernement.

Il y a cependant un point de fait qu'il faut leur accorder, c'est qu'au total la souscription n'atteignit pas un chiffre bien considérable. *Le Censeur* s'en applaudissait presque au lieu de s'en accuser; il exagérait d'ailleurs en certifiant que la souscription n'avait *rencontré aucune sympathie dans la capitale*[1]; mais il faut reconnaître que sur la première liste du *Constitutionnel*, qui monte à 673 francs, 500 viennent du journal lui-même et que cette première liste ne fut suivie d'aucune autre; que *Le Temps*, autre organe philippiste, qui avait offert également ses colonnes aux souscripteurs, n'eut rien du tout à y inscrire et que la mention d'une collecte du casino de Gondrecourt[2] fait ressortir l'absence de tout autre indice de souscription provinciale dans les journaux de Paris. J'omets ici des cotisations spéciales directement ou indirectement inspirées dans tel ou tel département par le désir de rendre honneur au chef des 123 et sur lesquelles je reviendrai; mais le fait que ces cotisations sont signalées par les journaux de Paris prouve que si la province avait notablement concouru au projet lancé par Alger, ils l'auraient dit.

La médiocrité des sommes recueillies, indigna le satirique Auguste Barbier qui publia en juin le morceau intitulé *La Colonne de Mazagran*[3], vendue au profit du monument projeté :

> Rouvrez, quoiqu'il soit tard, rouvrez à ma demande
> Le tronc patriotique où l'on jette l'offrande.

Il y exprime le souhait que la statue qu'on va élever à Alger ne languisse pas trois années *emmaillotée dans sa prison de toile* comme l'Arc de triomphe et qu'une autre statue se dresse dans Paris; mais il trouve mesquine la somme recueillie :

> Publier de tels dons, c'est publier sa honte.
> O plate économie, o flétrissant mécompte !

On est plus généreux, dit-il, pour les banquets offerts aux *tribuns candidats*, aux *philanthrophes errants*, pour les représentations à bénéfice.

1. Article précité.
2. Chef-lieu de canton de la Meuse (*Constitutionnel* du 23 mars). Il paraît que le *Courrier de Bruxelles*, que je n'ai pas vu, ouvrit aussi une souscription (*Ibid.*, 21 mars).
3. Paris, Béthune et Plon, 1840. Elle figure dans le *Journal de la Librairie* du 20 de ce mois.

C'en est fait, Mazagran n'aura pas sa couronne.

Pour dédommager ses braves, il veut, lui poète, leur ériger un monument avec les os des Arabes auxquels ils ont fait mordre la poussière.

Mais il ne faut pas accepter aveuglément cette invective d'un satirique de profession. En premier lieu, Mazagran, pour reprendre l'expression de Barbier, a eu sa couronne et même la double couronne qu'il lui souhaitait, sinon à Alger et à Paris, du moins dans les deux villes où elles étaient peut-être le plus à leur place, à Mazagran et à Malesherbes, patrie de Lelièvre. A Mazagran, une colonne corinthienne surmontée d'une statue de la France porte une inscription qui dit que 123 Français ont « dans un faible réduit repoussé les assauts d'une multitude d'Arabes »; détruite par la foudre en 1885, elle y a été remplacée en 1887 par une colonne de 19 m. 50 de haut. A Malesherbes, un monument dont nous verrons plus loin les vicissitudes fut élevé en 1842 et inauguré en 1843[1].

Quant au chiffre des souscriptions, certes on péchait alors par lésinerie, comme on pèche aujourd'hui par prodigalité. Mais d'abord la presse s'adressait presque aussi souvent qu'aujourd'hui à la bourse du public : à l'époque même dont nous parlons et à m'en tenir aux collectes que j'ai incidemment rencontrées, je vois la souscription pour Cormenin, une pour une statue de Gutemberg, une pour les détenus politiques, une pour les victimes du terrible incendie qui avait presque entièrement détruit Sallanches chez nos voisins les Savoyards, une pour les fidèles sujets de Charles V, c'est-à-dire pour les carlistes chassés d'Espagne par les victoires d'Espartero; et je ne parle pas des réfugiés polonais : rien qu'une représentation par des gens du monde de la *Duchesse de Guise*, opéra tiré du *Henri III*, de Dumas, rapporta pour ces derniers 30 000 francs[2]. Il faut songer, de plus, que la souscription pour Mazagran avait été combattue par une partie des journaux et enfin qu'à une époque où l'on donnait moins facilement, il était naturel qu'on réservât ses offrandes aux nécessiteux. Pour Sallanches, dès la première liste, on avait déjà recueilli 5 223 francs dont, il est vrai, 500 versés par l'ambassadeur de Sardaigne[3]; pour les carlistes, le 11 avril, *La Mode* avait déjà reçu près de 50 000 francs. Pour Cormenin au contraire, on estimait *Le National*

1. Le drapeau de Mazagran, percé de 120 balles et 4 boulets, est conservé à la salle d'honneur du 1er bataillon d'Afrique, au Kreider (Oran).
2. *Courrier Français* du 6 avril 1840.
3. *Presse* du 16 mai.

tout heureux d'avoir à lui seul réuni au 15 mars un peu moins de 3 200 francs; et la preuve que la générosité publique faisait son choix dans l'esprit que j'indique, est que, ce même jour, le *Journal du Peuple* qui le relate, dit, aussi bien pour cette souscription que pour celle de Mazagran, que tout cet argent aurait pu être mieux employé et que le parti populaire devait réserver son obole au soulagement de la misère.

Détail curieux : le monde de l'enseignement et celui de la littérature, qui aujourd'hui contribuent si largement aux souscriptions honorifiques ou charitables, brillent par leur absence dans les listes de ce temps-là. Le premier était alors très mal rétribué; tout le génie de Cuvier n'avait pas empêché qu'on ne supputât avec aigreur qu'il était arrivé à se faire 40 000 francs de traitements, et, pour défendre sa mémoire à cet égard, il ne s'était guère trouvé... qu'un voleur, Guglielmo Libri[1]. Pour les gens de lettres, ils commençaient à peine à jouir de la protection de la propriété littéraire et de l'accroissement du nombre des lecteurs. Ces deux corporations, longtemps habituées à solliciter, n'avaient pas encore pris l'habitude de donner. Voilà sans doute pourquoi ce sont presque uniquement des hommes politiques, des banquiers, des grands seigneurs, des militaires, quelques magistrats ou notaires, des clercs d'avoués, des collégiens qu'on voit parmi les souscripteurs de cette époque[2]; je n'ai relevé qu'un universitaire, le doyen de la Faculté des lettres de Caen, et deux littérateurs, Ch. Reybaud et sa femme. Les mêmes réflexions s'appliquent à la souscription pour le monument de Malesherbes; là aussi les cotisations ne paraissent pas avoir été en général très élevées et les souscripteurs de marque appartiennent au monde politique[3].

II

Quant au fait d'armes lui-même, ce ne fut pas parmi les littérateurs du premier ordre qu'il trouva ses panégyristes; mais il n'en faut pas conclure à l'indifférence du public cultivé. La guerre

1. Voir mon étude sur la première partie de la vie de Libri, lue à Rome en 1903 et insérée au VIe vol. des *Actes du Congrès international d'histoire* de cette année-là.

2. Voir par exemple *La Presse* du 11 mars, *Le Constitutionnel* et *Le Temps* du 14. *Le Temps*, nous l'avons dit, n'a pas réussi à avoir une liste personnelle, mais il résume celles des autres journaux.

3. *Journal du Loiret*, mars-avril 1840.

d'Afrique, j'ajoute la guerre de Crimée, la guerre d'Italie n'ont pas davantage été chantées par les vrais poètes du temps. En France, depuis cent ans, les poètes ont surtout célébré les guerres auxquelles la nation ne se mêlait pas assez vite à leur gré, la guerre de Grèce par exemple. Mais la popularité des corps spéciaux créés pour la lutte contre les Arabes, Zouaves, Chasseurs d'Afrique, Spahis, celle de Lamoricière, du *père* Bugeaud malgré l'hostilité de l'opposition, celle d'Abd el-Kader lui-même, prouvent bien que la France suivait nos colonnes d'attaque avec une sympathie passionnée.

Mazagran n'inspira donc que de bien pauvres poètes, sauf Barthélemy cité plus haut; du moins il en inspira beaucoup dans les deux sexes et un peu partout. Lachenal, Ladimir, Antonin Vidal, Noël Morel, Ach. Muraton, Mlle Fanny Dufour, Mlle Anna Desessarts, dont les vers parurent à Paris, Antony Duvivier et Jean qui publièrent les leurs en province[1]. Ces poèmes, fort médiocres au total et quelquefois écrits à la diable en style populaire, mais dont quelques-uns attestent une certaine fermeté de facture, et qui ont d'ordinaire le mérite de serrer de près le récit des événements, eurent plus de lecteurs qu'on ne pourrait croire; d'abord la qualification des auteurs attirait quelquefois l'attention, Muraton s'intitulait camarade des défenseurs de Mazagran, quoiqu'il ne fût pas des 123; Jean s'annonçait comme ancien militaire et... bachelier ès lettres; surtout plusieurs poèmes parurent d'abord dans des Revues, celui de Ladimir dans le *Journal des Écoles*, celui de Mme Desessarts dans une publication moins obscure, *Le Voleur*. Ils s'échelonnent sur les trois années 1840-3. Celui de Duvivier a été réimprimé trois fois; un autre que je n'ai point vu et dont je ne pourrais indiquer la première édition, mais qui émane d'un Lyonnais assez connu, Aimé Vingtrinier, fut édité de nouveau en 1867.

D'autres furent composés pour être chantés; celui de Lachenal était tout simplement sur l'air de Poniatowski; mais les vers de Frédéric de Courcy furent mis en musique par Auguste Nourrit, professeur au Conservatoire et ceux de Jacques Arago, avec musique d'Aristide de Latour furent chantés par Grad, de l'Opéra; une feuille musicale, *Le Ménestrel*, mentionna avec bienveillance ces deux productions de *compositeurs distingués*[2]. Quelques-unes de ces diverses compositions, celle de Ladimir et de Courcy, se

1. Voir pour les données bibliographiques le *Journal de la Librairie* aux années 1840-2.

2. N° du 26 avril 1840.

vendaient au profit de la souscription pour le monument. Le poème de Morel ne fut pas mis en musique, mais lu par l'auteur et applaudi au cours d'une représentation à bénéfice au théâtre parisien du Panthéon[1]. Les vers de Courcy principalement eurent de la vogue, parce qu'ils furent chantés fréquemment, sinon continuement durant le mois d'avril sur le théâtre du Palais-Royal, dans ces spectacles coupés alors à la mode et par un chanteur très goûté, Edouard-Frédéric Achard, le père du célèbre ténor. C'est cet Achard qui avait mis en vogue l'intercalation de chansonnettes entre les comédies[2]; grâce à *sa voix si bien cadencée*, il s'était fait rapidement une réputation; certains l'accusaient d'être un brûleur de planches, mais d'autres répondaient : « Ce n'est pas vrai; on se réchauffe à sa flamme, on s'y plaît, on ne se carbonise pas[3] »; tel qui lui reprochait de toucher des *appointements exorbitants*, avouait qu'il possédait une jolie voix et savait parfaitement la conduire[4].

Mais la scène proprement dite s'ouvrit largement à la célébration de Mazagran. Presque en même temps plusieurs à-propos dramatiques y éclatèrent et la province ne se laissa pas devancer : entre le 11 et le 14 avril, tandis qu'Achard lançait pour la première fois sa chanson patriotique, le Gymnase de Lyon donnait *Mazagran ou les 123*, le Temple (ancien théâtre de Mme Saqui et sur les ruines duquel allaient s'élever les Délassements Comiques) donnait une pièce sous le même titre, et le Cirque olympique en jouait une intitulée simplement *Mazagran*. La première de ces pièces avait pour auteurs deux jeunes Lyonnais, Eugène de Lamerlière et Joachim Duflot, la deuxième Auguste Jouhaud, la troisième Ferdinand Laloue et Charles Desnoyers. Toutes eurent du succès : celle de Lyon fut donnée aussi à Saint-Étienne, à Nantes et à Paris au théâtre Saint-Marcel[5]; on était si avide de pièces sur la matière que, comme on le voit, Mazagran était alors chanté ou joué sur une demi-douzaine de scènes à la fois. On raconte même une curieuse anecdote : une partie des acteurs du théâtre Saint-Marcel, qui s'était mise en grève mais qui comptait faire capituler le Directeur, avait appris d'office un *Mazagran* qu'elle

1. *Moniteur des Théâtres* du 2 mai 1840.

2. Henri Lyonnet, *Dictionnaire des comédiens français*. C'est M. Couet, le docte archiviste du Théâtre-Français qui m'a fait connaître ce volume.

3. J. Arago. *Physiologie de tous les théâtres de Paris*. Paris, 1840.

4. *Au lever du rideau, petite chronique* (anonyme) *des théâtres*. Paris, 1084, p. 130.

5. *Chronique de Lyon* du 19 avril; *Moniteur des Théâtres* du 22 avril; c'est encore M. Couet qui m'a signalé ce *Moniteur* qui donne des nouvelles abondantes et précises pour la province comme pour Paris.

s'apprêtait à lui offrir quand elle vit la pièce des deux Lyonnais sur l'affiche [1]. Les représentations du Cirque surtout attirèrent la foule : elles durèrent jusqu'en mai; l'habileté du directeur Dejean, le soin avec lequel les pièces militaires, qui en formaient le répertoire habituel, y étaient montées, entretinrent la vogue : « Les comparses de M. Dejean », disait-on, sont les seuls parmi les comparses de théâtre qui sachent donner énergiquement un coup de sabre »; on vantait leurs évolutions précises. Les rôles, faciles à jouer sans doute, y étaient bien tenus; on remarquait Louis-Ant. Chéri dans le rôle de Mustapha ben-Tamy, ce chef des assaillants de Mazagran qui plus tard figurera à Versailles dans le tableau de la délivrance d'Abd el-Kader, Lebel dans le rôle du facétieux Scipion, surtout Gauthier, *grand et fort bel homme, un des plus beaux acteurs du boulevard*, beau-frère de Bouffé [2]. Le Cirque Olympique était du nombre des théâtres dont les recettes allaient progressant : il faisait plus d'argent que tous les autres, plus que l'Opéra et les Italiens [3].

Il est vrai que les critiques se moquaient de toutes ces pièces où, à leur gré, la poudre parlait trop. *Le National* appelait le Cirque Olympique (car ce théâtre faisait oublier ses concurrents en littérature militaire) *un troupier fini* qui dans tous les pays du monde *croisait la bayonnette et se couvrait de gloire* : « Morbleu! » s'écriait-il, « comme il traite les Arabes! Quelle fierté! Bravo, mon vaillant capitaine Lelièvre! Bravo, mes valeureux et intrépides 123! Ce tableau militaire est plein de vérité : les coups de fusil sont remarquables par leur sincérité et leur bonne foi [4]. » D'autres allaient plus loin : Eugène Briffault accusait les pièces de ce genre de *travestir* notre histoire sous d'*ignobles haillons*; J. Janin repoussait également cette *apothéose banale* au milieu d'inoffensifs coups de fusil « au bruit de sabres émoussés, au hennissement d'honnêtes chevaux qu'on prendrait pour des rentiers du Marais [5] ». Mais tant de sévérité à propos de pièces sans prétention, que leurs auteurs qualifiaient de simples bulletins et destinaient uniquement à la foule, marquait plus de morgue que d'équité. Les *Annales dramatiques* étaient mieux inspirées quand elles appelaient le Cirque « l'Opéra du peuple ». Théophile Gautier faisait remarquer que ce théâtre *pousse à l'héroïsme* et « vaut mieux que les

1. *Moniteur des théâtres* du 22 août.
2. *Courrier des théâtres* du 20 août; *Monde dramatique* de 1840, p. 191; *Monit. des théâtres* du 15 avril; Lyonnet, *op. cit.*, au mot Gauthier (P. A.); *Temps* du 17 avril.
3. Article du 24 avril; voir encore le *Courrier des théâtres* du 14 et *Le Voleur* du 25.
4. Pour Briffaut, voir *Le Temps* du 17 avril; pour Paris, les *Débats* du 27.

vaudevilles indigestes et frelatés qui corrompent le cœur et l'esprit du peuple » ; ses plaisanteries mêmes sur la haute paye de 0 fr. 25 allouée aux figurants qui représentaient les vaincus, sur les combats qui se continuaient dans la coulisse, avertissaient de l'effet produit sur l'imagination des humbles ; le *Journal du peuple* racontait qu'un prolétaire s'était écrié au Cirque : « C'est égal, cela fait toujours plaisir » et préférait ce mot aux railleries faciles des plaisants [1].

Il y a même dans ces pièces, qui ne supporteraient guère une analyse, des traits de bonne humeur franche dont, à la représentation, le plus renfrogné s'empêcherait malaisément de rire : témoin la balourdise avec laquelle, dans un de ces à-propos, un soldat console une jeune fille sur les périls que son fiancé va courir ; sans doute les Arabes mutilent les prisonniers, mais à part cela... Dans la pièce du Cirque, Lelièvre averti qu'il ne reste plus de pain que pour le déjeuner, répond : « Eh bien, mes enfants, il faudra aller dîner dans le camp des Arabes », sur quoi un soldat s'écrie : « Tiens, ça me va : il y a longtemps que je n'ai dîné en ville. » Un peu de jactance se mêle à la belle humeur de nos soldats : les auteurs supposent que les Arabes ne sont pas tous également rassurés, malgré leur nombre. Le bey de Mascara, lorsqu'un espion rapporte que Mazagran n'est défendu que par 123 hommes, dit : « Et la citadelle? ». « Par 123. » Le bey comprend mal et dit avec inquiétude : « Ça fait 246 », et, quand le bey de Tlemcen ajoute : « Et les fossés d'alentour? » et qu'on répond encore : « Par 123 hommes », le pauvre bey de Mascara dit : « Ça fait 369 ». On a beau lui dire : « Eh, non, maître : 123 en tout et pour tout », il aurait bien envie de s'en aller. Mais le gros des Arabes n'est nullement peint en caricature. Lelièvre s'exprime quelquefois dans cette même pièce avec noblesse ; lorsqu'un parlementaire demande à l'entretenir en secret, le capitaine dit à ses hommes : « Restez, camarades, restez! » et au parlementaire : « Il y a ici autour de toi des chefs qui commandent et des soldats qui obéissent ; mais avant tout, quand il s'agit du salut de tous, il y a des frères réunis par un même danger et pour une même gloire », et, quand le parlementaire lui dit que, la garnison de Mostaganem a été repoussée, Lelièvre réplique que si c'était vrai, on ne viendrait pas lui offrir une capitulation honorable. L'épisode de la danse échevelée à laquelle les soldats se livrent entre deux assauts choquait particulièrement Janin ; les défenseurs de Maza-

1. N° du 19 avril. L'article de Th. Gauthier est dans *La Presse* du 27 avril.

gran, disait-il, « ont joué noblement leur vie ». Vraie des officiers, l'observation pouvait bien ne pas l'être des soldats. Chapuys Montlaville avait dit dans sa brochure : « Toute à sa vie joyeuse et un peu indocile du joug, la 10e Compagnie d'Afrique [à la veille de l'assaut] occupait ses loisirs à jouer, à chanter, à se quereller. » En Crimée, nos soldats jouaient le soir des pièces tout à fait étrangères au répertoire du Théâtre-Français : ce ne sont pas là les pires des distractions qui soutiennent le courage des troupiers.

Toutes les classes, au fond, l'entendirent ainsi : la preuve en est dans des charges bienveillantes que publiaient alors des journaux qui pénétraient partout. Le célèbre calembourg sur le nom de Lelièvre, qui avait jailli à la fois de la plume de tous les dramaturges précités, y est soigneusement repris et agrémenté. Le 30 avril, Plattel, dans *Le Charivari*, dessine un soldat qui interpelle ainsi Abd el-Kader. « Eh bien, prince des Moricauds, il faut le dire si tu n'aimes pas Lelièvre; on t'en resservira; nous en avons encore accompagnés de fameux lapins. » Le 11 du mois suivant, le même artiste montrait un autre fantassin demandant à être incorporé dans « les Mazagrans qui se font là-bas une réputation de nom d'un chien et qui fricassent les oreilles des Bédouins, qu'on dit qu'il n'y a rien de bon comme ça ». *La Mode* du 28 mars avait offert à son aristocratique clientèle un dessin du même Plattel où un lapin dévorait des Arabes. Dans le même esprit, l'imagination des limonadiers se mit en frais pour honorer à sa manière les combats de février : elle essaya d'abord le *nectar de Mazagran,* la *liqueur de la défense de Mazagran*[1], mais quand elle eut associé ce souvenir à une manière spéciale de servir le café, elle le rendit impérissable.

Les arts du dessin y travaillèrent dans un esprit plus sérieux. La lithographie, l'imagerie d'Épinal s'y appliquèrent[2]. Je citais plus haut une médaille commandée par le gouvernement; l'auteur en est Borel, et la Monnaie en a frappé trois autres, deux de Caqué, dont une de 50, l'autre de 36 millimètres, et une de Montagny; on n'a pu me montrer à la Monnaie que la première, et encore un simple coin, c'est une œuvre soignée[3]. Mais un ouvrage

1. Voir au cabinet des Estampes de la Nationale, à la série *Histoire de France*, *Louis-Philippe*, *1840-1*, dans l'album coté Qb 174, deux réclames en couleurs.

2. Voir l'album précité; une de ces lithographies fut faite d'après un dessin à la plume de l'ex-sergent-major du 2e bataillon d'Afrique. Voir aussi dans le *Journal de la librairie* les catalogues de lithographies publiés les 9-16-23 mai, 18 juillet, 29 août, 3 octobre, 5 et 12 décembre 1840.

3. La face qui devait présenter, d'après les journaux du temps, le combat de Mazagran présente la tête laurée de Louis-Philippe; j'ai inutilement essayé d'obtenir de la famille de l'artiste des renseignements sur ce fait.

vraiment remarquable efface tous les autres, c'est le tableau de Philippoteaux qui a figuré au Salon de 1842 d'où il a passé au Musée de Versailles.

La toile de Philippoteaux est vigoureuse, originale sinon dans l'exécution, du moins dans la conception. Les Arabes y montent à l'assaut; le corps à corps va commencer; quelques-uns seulement se battent, mais tous vont s'égorger. L'ennemi gravit en désordre vers une brèche étroite ouverte dans un des murs du réduit; une partie seulement des assaillants a pénétré dans une enceinte qui le précède; d'autres grimpent à gauche et à droite sur des murs qui se présentent obliquement au spectateur le long de cette deuxième enceinte; quelques-uns sont déjà sur le haut de ces murs, regardant ou tirant. Beaucoup sont en deçà d'un mur bas qu'on voit de face. Ces divers murs ralentissent l'élan des Arabes et ont en outre l'avantage de les obliger à nous présenter de profil des figures typiques et énergiques, tandis que les Arabes plus voisins du réduit nous tournent le dos. On ne voit que peu de Français; ils font feu ou brandissent des pierres qu'il vont lancer; l'officier lève son shako en l'air pour défier l'ennemi. A gauche flotte dans la fumée le drapeau tricolore. On devine l'ardeur des Arabes, même de ceux dont on ne voit pas la figure, ou qui sont forcément arrêtés; ceux-ci montrent le poing aux Français ou appellent du geste leurs compagnons; on devine de quoi s'entretiennent ceux qui se tiennent immobiles. La couleur est chaude, variée et pourtant fondue : Burnous blancs serrés à la tête par des cordes, quelques burnous noirs, quelques fez bleus ou rouges, ciel nuageux, au fond à gauche à un niveau inférieur la mer, tout s'harmonise.

Ce tableau ne promettait sans doute pas un nouveau chef d'école, et, selon la remarque d'un critique du temps, eut le malheur de paraître quand le public était un peu las du sujet; mais on y reconnut la vigueur que j'ai essayé d'analyser. *Le National* du 15 avril estimait que les Arabes y portaient des burnous trop propres, mais il ajoutait : « Du moins l'affaire est chaude et l'action se dessine clairement aux yeux du spectateur. On nous a dit que le paysage était exact et pris sur les lieux, et nous le croyons. » Daniel Stern, dans *La Presse* du 25 mars, y avait trouvé *beaucoup de vie et de mouvement. La Quotidienne*, qui détestait trop le Palais-Royal pour aimer les tableaux commandés par l'État, appelait toutefois cette toile « un des meilleurs morceaux de ceux qu'achète la liste civile »; elle le qualifiait de pêle-mêle sans s'apercevoir que, vu le sujet, c'était déjà un éloge, mais y discer-

nait *des groupes assez bien distribués et des personnages assez bien mis en action* : elle y trouvait « une grande facilité, un grand laisser aller » et lançait ce trait qui dut faire rougir d'orgueil Philippoteaux : « On dirait de la peinture de M. Horace Vernet[1]. »

L'exposition de ce tableau fut, je crois bien, le dernier honneur public rendu dans Paris à Mazagran; mais deux ans auparavant, le 31 décembre 1840, le nom en avait été donné à une rue de Paris. La France demeurait imperturbable dans sa foi aux relations officielles contre lesquelles les journaux anglais s'inscrivirent inutilement en faux. La réponse que leur fit le capitaine Abinal parut plus que suffisante[2]. Les secrets du Ministère, s'il en avait, continuaient à être bien gardés, et c'est encore matière à comparaison intéressante avec le présent, surtout si l'on songe qu'il ne s'agissait pas là de faits qui se fussent déroulés à huis clos.

III

Et Lelièvre, que devenait-il dans tout cela? Ici encore, il s'est passé quelque chose de singulier. Depuis vingt-cinq ans en France, le courage nous semble une rareté, un don tout individuel, de sorte que, quand une troupe accomplit une action d'éclat, nous en attribuons tout l'honneur au chef; nous ne voyons que lui, alors que dans toute autre circonstance nous sacrifions volontiers l'individu à la masse; le sergent Bobillot a une statue et nous serions fort embarrassés de dire à quel corps il appartenait : le vaillant capitaine qui commandait à Fachoda a involontairement usurpé la part de célébrité qui revenait à ses hommes. Il n'en fut pas du tout alors de même pour Lelièvre. On a vu que la presse politique s'occupa surtout de ses soldats : il n'est pas nommé dans la pièce de Lamerlière et Duflot où nécessairement il figure, ni dans la satire de Barthélemy, ni dans le chant d'Arago et Latour; et peut-être ailleurs on ne le nommerait pas, sans la tentation irrésistible du calembourg : d'autres auteurs, ceux qui visent à l'élégance, ont peur de ce nom qui prête trop et préfèrent une périphrase; Ladimir l'appelle « jeune capitaine » au moment de lui dire :

1. N° du 24 avril 1842.

2. *Relation de l'attaque et de la défense de Mazagran.* Paris, Laguionie et Dumaine, 1843; cet ouvrage que l'auteur rédigea, dit-il, à la hâte d'après ses notes et ses dessins est annoncé dans le *Journ. de la libr.* du 6 mai. Il y a des détails très intéressants, par exemple sur l'élan et l'adresse avec lesquels les soldats avaient bâti leur semblant de fortification : « Les Français n'ont pas d'égaux en Europe pour les travaux militaires lorsque leur ardeur est bien dirigée et entretenue. »

Sur ton front vient de croître un immense laurier.

On pouvait donc honorer les 123 sans prononcer son nom, en paraissant même l'oublier.

Ce n'est pas à dire que l'opinion ne lui ait jamais décerné d'hommage spécial. Mazagran jeta même un instant de lumière sur son passé; on apprit qu'il était sorti des rangs, qu'il s'était distingué à l'armée dès avant février 1840, qu'il avait été ouvrier tourneur avant de servir[1]. On popularisa sa figure. Le cabinet des Estampes a quatre portraits de lui, qui malheureusement ne se ressemblent que lorsqu'ils se reproduisent[2]; les trois premiers donnent l'idée d'un homme à la fois doux et énergique; le quatrième, exécuté après sa mort, lui prête une physionomie ouverte, bonne, décidée sur un front un peu dégarni avec moustache assez forte; c'est de beaucoup le plus vivant et, si je puis dire, le plus vraisemblable; mais aucun ne part d'une main célèbre, et il est curieux de constater que Philippoteaux qui est allé peindre son tableau en Afrique et qui savait que les traits de Lelièvre ne s'y distingueraient pas, n'ait point en même temps tiré son portrait.

D'autre part, les villes d'Oran, d'Angers, de Péronne, les industriels alsaciens lors de leur exposition à Strasbourg en 1841, lui offrirent des épées d'honneur. Il est clair que c'est surtout lui que la ville de Malesherbes voulait honorer en élevant un monument à Mazagran, pour lequel un autre de ses citoyens, le sculpteur Triqueti, et Richard, le fondeur de la porte monumentale de la Madeleine, offrirent gratuitement leur concours; mais enfin ce monument ne fut pas une statue et glorifia conjointement tous les défenseurs de Mazagran; d'ailleurs le *Journal du Loiret*, en exprimant l'opinion qu'un sabre d'honneur avec les noms des 123 aurait suffi, avait provoqué et obtenu des explications à cet égard. Certes, on ne prenait pas ombrage de Lelièvre: mais n'est-il pas étrange qu'une génération qui déifiait Napoléon, réduisît avec tant de vigilance à sa juste part d'honneur un brave officier à peine sorti des subalternes?

Mais tout cela n'est rien auprès du coup qui termina l'existence militaire de Lelièvre. Le 5 octobre 1842, il fut mis en non activité par retrait d'emploi, mesure très grave, plus sévère que la suspension d'emploi et au delà de laquelle, dans l'ordre des punitions administratives, il n'y a que l'exclusion de l'armée : elle est prononcée, par le chef de l'État sur rapport du ministre de la

1. *Moniteur* du 17 mars; *Journal du Loiret* du 18 mars.
2. Voir l'album de portraits classés par ordre alphabétique sous la cote IV, 2.

Guerre, soit pour inconduite, soit pour fautes dans le service, soit pour manque de capacité; elle n'est pas définitive, mais le temps durant lequel l'officier la subit lui compte uniquement pour la retraite, non pour l'avancement, et il n'a droit en attendant qu'aux deux cinquièmes de sa solde[1]. Remarquons de plus que Lelièvre n'a jamais été rappelé à l'activité, quoiqu'il ne soit mort qu'en 1851, et après une révolution. Qu'expia-t-il donc?

Sa bravoure est évidemment hors de cause; ce n'est pas seulement Mazagran qui répond pour elle; outre que sur vingt ans de services, il compte douze ans de campagnes, sans compter l'expédition de 1823 en Espagne où son dossier le montre restant jusqu'en 1828, le fait d'avoir été choisi pour commander une compagnie de zéphyres la garantit; et ce n'était pas seulement l'homme qui se bat bien à sa place, mais celui qui se jette en avant. On le voit au *Moniteur* signalé par ses chefs le 23 juillet 1840 pour la façon dont il s'est comporté dans l'attaque dirigée par les Arabes sur le camp de Brédia; à une époque où Mazagran n'avait pas encore fixé les regards sur lui, il recevait le même honneur pour sa conduite dans les combats des 7 et 10 novembre 1835, des 15 et 21 avril 1836; le commandant supérieur de Bougie, le 9 juin de cette dernière année avait écrit : « Tous les détachements de la place ont rivalisé d'ardeur et de dévouement. Parmi tant d'exploits de vaillance, je dois signaler ici M. Lelièvre, lieutenant[2]. »

Quelques lignes du général Du Barail, qui avait connu Lelièvre, me suggérèrent d'abord une fausse explication. Le général dit, au risque d'étonner : « Le capitaine Lelièvre, eut sinon tout le mérite, au moins tout le profit de cette mémorable défense. » Car Du Barail attribue l'admirable résistance des hommes à deux lieutenants qui exerçaient sur eux un ascendant extraordinaire, et il estime Lelièvre bien fortuné d'avoir été promu chef de bataillon, alors qu'il n'avait pas huit mois d'ancienneté comme capitaine; puis il conclut : « Avec un peu *d'esprit de conduite* il aurait pu asseoir la plus brillante carrière sur un fait d'armes qui eut un retentissement colossal. Il s'arrêta au grade de chef de bataillon, quitta *obscurément* l'armée et ne fit plus jamais parler de lui[3]. » Je m'étais dit que sans doute Lelièvre, élevé sans préparation suffisante à un grade peut-être supérieur à sa capacité, avait pu ne pas chercher, ne pas consentir à compléter ses qualités militaires. Dans les souvenirs de ma famille dont certains amis l'ont connu durant ses

1. Loi du 19 mai 1834.
2. Dossier de Lelièvre au ministère de la Guerre.
3. *Loc. cit.*

dernières années, je retrouve deux anecdotes qui marquent chez lui quelque raideur, l'une c'est un éclat un peu excessif qu'il fit un jour parce qu'un ordre avait été donné, à son insu, aux gardes nationaux de Malesherbes dont il était devenu le capitaine; l'autre, c'est la façon dont il tança un ménage ami qui était venu passer quelques heures chez lui parce que la dame avait posé son chapeau sur son lit : « Dans ma maison, il y a de l'ordre », répétait-il.

Mais une visite à Malesherbes m'a désabusé : la vérité est qu'il fait terriblement chaud sur les routes d'Afrique et que Lelièvre, sorti du peuple, puis du rang, se défendait mal contre les tentations de la soif.

Mais cette faiblesse n'avait en rien entamé son âme vraiment martiale. Dans ses rapports de soldat avec les civils, éclate le profond respect d'un bon militaire pour la discipline conçue dans l'esprit le plus élevé, la soumission à l'ordre établi, le désintéressement. Chapuys Montlaville avait annoncé une troisième édition de sa brochure où il emploierait des documents qu'il avait demandés en Afrique : « Le capitaine Lelièvre », disait-il, « homme d'une haute capacité, ne me refusera pas, dans l'intérêt de la gloire de ses soldats, quelques renseignements que seul il peut donner en connaissance de cause. » Il faut croire que Lelièvre ne mordit point à l'appât du compliment; car la troisième édition ne parut pas. En deux autres circonstances, il a parlé, mais chaque fois avec une convenance parfaite. Sa lettre aux Angevins qui lui offraient une épée d'honneur est d'un homme qui ne cherche pas plus à cacher son émotion que sa gratitude : « ... Je vous l'avoue avec la franchise d'un soldat, le retentissement qu'a eu la défense de Mazagran, les ordres de la division ou de l'armée, la récompense que le roi a voulu m'accorder, n'ont pas remué avec plus de force les fibres de mon cœur que ne l'a fait l'offre d'une épée d'honneur à l'heureux capitaine des 123 défenseurs de Mazagran... Si je n'ai pu supposer que je pusse jamais être l'objet d'un si glorieux hommage, encore moins peut-il entrer dans ma pensée de soldat qu'on puisse chercher un sentiment politique à ce noble don... Veuillez recevoir tous mes sentiments d'estime et d'affection, et présenter mes respects aux braves habitants de la ville d'Angers[1]. » Outre la déférence de la salutation finale, on remarquera la dignité et la délicatesse avec lesquelles il prévient toute tentative pour l'enrôler dans un parti.

Plus tard, dans une circonstance où il aurait été bien excusable

1. *Moniteur* du 24 août 1840.

de perdre la tête, lorsque, évincé de l'armée, réduit à la portion congrue, il assiste à l'ovation que lui fait Malesherbes, pas une accusation, pas une plainte, pas un mot amer ne sort de sa bouche lorsqu'il prend la parole. L'opposition s'est donné rendez-vous à la fête; Lelièvre pourrait tout au moins se soulager par des réticences, non. Sa brève allocution est tout entière à la cordialité : « Mes chers concitoyens, les témoignages d'affection, d'estime, dont vous me comblez me font éprouver une trop rare émotion pour que je puisse, comme je le ressens, vous exprimer toute ma reconnaissance. Mon cœur vous répondra plus facilement que ma bouche. L'accueil que je reçois aujourd'hui de vous sera ma plus douce récompense, et je confondrai dans ma mémoire le 6 février 1840 et le 6 février 1843. »

Enfin, je suis frappé des sentiments inviolables que, dans une petite ville où tout le monde se connaît, ses concitoyens lui gardent au bout de ses neuf dernières années passées au milieu d'eux.

En effet, neuf ans plus tard, le 25 mai 1851, il meurt à cinquante ans, après une courte et douloureuse maladie, avant d'avoir atteint les trente ans de services qui, au 1er janvier 1852, lui auraient donné droit à une pension de retraite[1], et « laissant dans une position très précaire sa veuve et sa vieille mère », si bien qu'on en était réduit à espérer que l'État viendrait « au secours de cette famille qui porte un nom historique dans nos annales militaires[2] ». Or, les obsèques furent vraiment touchantes, sans que rien de politique, certes, s'y mélangeât; car personne ne songeait plus aux gouvernants de 1840. Pas un seul garde national ne manqua à la cérémonie, et, pour ainsi dire, toute la population y assista. Le cortège où figuraient sur le cercueil les insignes du défunt et les épées d'honneur qu'il avait reçues, *seul héritage qu'il laissât à sa veuve dont la vie entière n'avait été qu'abnégation*, passa devant la colonne revêtue de tentures funèbres. Après l'office et les prières religieuses sur la tombe, le maire prit la parole. C'était Hutteau, vieil ami de Lelièvre, jadis trois fois blessé sur les champs de bataille et auquel un Ministre allait bientôt apporter la croix en récompense de quinze années d'administration intelligente. L'émouvante allocution prononcée d'une voix émue qu'il improvisa sur la tombe et que ratifiait en quelque sorte la présence de la ville entière nous intéresse surtout en ce qu'elle atteste les vertus domestiques de Lelièvre : « Tous ici nous avons connu le commandant Lelièvre et comme militaire et comme

1. Il était né le 14 septembre 1800.
2. *Journal du Loiret*, 27 mai 1851.

homme privé » et, en lui disant adieu, il l'appelait, non seulement brave soldat, mais « bon citoyen, ami dévoué, fidèle époux ». Notons tout particulièrement cette allusion à la mesure qui avait frappé Lelièvre : « Pourquoi donc une carrière si glorieusement commencée a-t-elle été si fatalement brisée? Pouvait-il, avec sa rare énergie, sa dévorante activité, supporter la position à laquelle il était condamné depuis dix ans? » Dans la bouche d'un vieux soldat, d'un vieil administrateur, qui pratiqua intimement Lelièvre, de semblables paroles excluent toute interprétation réellement fâcheuse de la mise en non activité qui, d'après Hutteau, mina Lelièvre.

L'émotion publique survécut à la cérémonie. En rendant compte des obsèques le 5 juin, le *Journal du Loiret* qui, dès le premier jour, avait recommandé à l'État la mère et la femme de Lelièvre, ajoutait que la première avait quatre-vingts ans, que la mort de son fils emportait toutes ses ressources; aussi le Conseil municipal concédait gratuitement un terrain au cimetière, et les habitants se cotisaient pour élever le tombeau; sur quoi, ce journal revenait à la charge auprès des pouvoirs publics[1].

Encore aujourd'hui, on trouve vivante à Malesherbes la preuve de l'estime et de l'affection qu'il inspirait à ses concitoyens, bien que le malheureux défaut qui le fit sortir de l'armée n'y soit un secret pour personne. La colonne de 1842 étant tombée en ruines en 1878 et une nouvelle colonne érigée sur la place des Écoles, appelée depuis lors place de Mazagran, ayant eu le même sort vingt ans plus tard, la ville les a remplacées par un monument plus durable (19 mai 1898) et ce monument, cette fois, c'est la statue en bronze du capitaine Lelièvre; cette statue dont s'effarouchaient par avance les ombrageux admirateurs des 123. Il y a mieux : non seulement l'élégante mairie de Malesherbes est pleine de son souvenir, inscriptions, portraits, panoplie soigneusement entretenue composée avec ses épées d'honneur, sans parler de la plaque apposée sur sa maison natale, mais le registre des délibérations du Conseil municipal renferme un bien touchant témoignage; car, dans la séance du 10 juin, le maire ayant proposé de concéder gratuitement et à perpétuité un terrain pour la sépulture, le Conseil approuva à l'unanimité par une résolution conçue en ces termes : « Si la garde nationale entière veut honorer la mémoire de son chef en élevant par souscription un monument funéraire qui, *par sa simplicité, rappelle la modestie de M. le Com-*

1. Le 31 mai, *L'Orléanais* feuille légitimiste, avait appelé Lelièvre « bon Commandant et excellent Concitoyen ».

mandant Lelièvre, la ville doit, pour le même but et dans le même motif, revendiquer l'honneur de fournir dans le cimetière un terrain spécial pour y déposer sa dépouille mortelle. »

Ce mot de modestie revient souvent sur les lèvres de tous ceux qui ont parlé de lui; on le trouvait déjà dans les rapports officiels de 1840 et il vient à l'esprit quand on lit la lettre et l'allocution citées plus haut. Lelièvre a payé une malheureuse faiblesse par neuf années d'inaction douloureuse, de pauvreté; il est mort avec l'angoisse de laisser sa mère et sa femme aux prises avec le dénuement; au milieu de tout cela cet homme dont la presse, le théâtre, l'art avaient glorifié le plus beau jour, a continué à penser humblement de lui-même. Un peu brusque à certains moments, il ne s'est jamais considéré que comme un honnête soldat qui avait eu une heure de chance, alors que cent autres auraient maudit les promesses menteuses de la fortune et l'ingratitude du Gouvernement[1].

CHARLES DEJOB.

1. Il y a, en bien et en mal, de curieux hasards dans sa carrière. D'un côté, c'est la maladie d'un autre capitaine, plus ancien de grade, qui se trouvait avec lui dans Mazagran, qui lui avait donné la direction de la défense (Général Du Barail, *loc. cit.*). D'un autre côté, ses citations à l'ordre du jour, toutes officielles, semblent avoir été dispersées par un coup de vent jaloux : celle de juillet 1840 figure au *Moniteur* et non dans son dossier; au contraire, *Le Moniteur*, en relatant le 17 mars 1840 les services antérieurs de Lelièvre, oublie la citation de 1836 qui figure à son dossier. Enfin on a vu plus haut qu'il a fallu refaire une fois le monument de Mazagran, deux fois celui de Malesherbes. Le tombeau même de Lelièvre où repose avec lui sa femme (Justine-Virginie Ménessier, née le 20 avril 1805, morte le 22 sept. 1856) n'a pas échappé aux vicissitudes : placé sur un terrain en pente, il a dû être réparé par le Souvenir Français et la ville s'apprête à le réparer encore. — En terminant, je remercie le Ministère de la Guerre d'avoir bien voulu me communiquer les états de services de Lelièvre; je remercie également M. le maire de Malesherbes et son secrétaire pour l'extrême obligeance avec laquelle ils m'ont communiqué les documents locaux et signalé une très curieuse collection de cartes postales relatives à Mazagran et où l'on trouve deux des anciennes colonnes commémoratives.

ALFRED DE MUSSET
ET TROIS ROMANTIQUES ALLEMANDS [1]

II. — Alfred de Musset et Jean-Paul.

Abstraction faite de quelques pages de Mme de Staël [2], Jean-Paul Richter fut révélé aux Français vers le début de 1829. Un petit volume intitulé *Pensées de Jean-Paul extraites de tous ses ouvrages* par le traducteur des *Suédois à Prague* parut en effet, à Paris, au mois de février de cette année. Et ce sont les 198 pages de ce petit in-18 qui permirent à maint romantique de goûter l'esprit bizarre, presque indéfinissable du grand humoriste. On ne fut pas longtemps sans percer l'anonymat de ce livre dont l'édition s'épuisa bien vite : le traducteur du roman de Caroline Pichler n'était autre qu'un ancien officier d'état-major, devenu secrétaire d'ambassade, puis chargé d'affaires à Vienne : le comte de Lagrange [3], esprit très cultivé et bon germaniste, ami intime de Lamartine et d'Alfred de Vigny. Une courte préface présentait Jean-Paul au lecteur et renvoyait à un article biographique du *Globe*, emprunté d'ailleurs à la *Revue d'Édimbourg* [4].

Satisfait de l'accueil fait à sa petite anthologie, Édouard de Lagrange donna un nouveau choix de *Pensées de Jean-Paul* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1832, puis en 1836 une seconde édition, revue, corrigée et augmentée, sous un plus grand format, de son ouvrage.

La jeune *Revue de Paris* offrit dès l'année 1829 à ses lecteurs des extraits de Jean-Paul, traduits, adaptés et analysés par Loève-Veimars et par Philarète Chasles [5]. C'étaient au tome V *La Mort d'un ange*, au tome XVI *La Dernière Heure*, au tome XIX un frag-

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1911, p. 297.

2. *De l'Allemagne*, chapitre *Des romans*. Voir à ce sujet le savant article de M. F. Baldensperger : *Le Songe de Jean-Paul dans le romantisme français. Revue Universitaire* 15 juillet 1909.

3. Cf. *Nouvelle Biographie générale*, Firmin Didot, éd. 1858.

4. *Le Globe* 6 septembre 1827. *Note sur Jean-Paul* (Tirée du dernier numéro de l'*Edimburgh Review*.)

5. Voir ses *Études sur l'Allemagne ancienne et moderne et au XIXe siècle*, 1854-1861. Paris, 2 vol.

ment de *Siebenkaese*, au tome XXVI *L'Éclipse de lune*, au tome XLVI *Le Rêve d'une pauvre folle*.

Alfred de Musset, lecteur assidu de la revue du Docteur Véron, dont il ne tarda pas à être collaborateur, avait sans doute été séduit par la saveur étrange de ces extraits; il eut la curiosité de faire plus ample connaissance avec leur auteur et il écrivit sous le titre de *Pensées de Jean-Paul* deux articles dans *Le Temps* du 17 mai et du 6 juin 1831. Il y paraît si bien nourri de la quintessence de l'écrivain allemand que son style en est comme imprégné [2]. Les citations s'entremêlent aux réminiscences et aux évocations d'une Allemagne idéale. Sans perdre de vue *Le Globe* ni la *Revue de Paris*, on peut se demander si Musset ne s'est pas entretenu avec Loève-Veimars, l'aimable rédacteur du *Temps*, sur un sujet qui devait les intéresser tous deux, et si le nom d'Henri, l'ami très au fait des littératures étrangères qui sert d'interlocuteur dans la *Revue fantastique* du 30 mai 1831 [3] (date intermédiaire entre les deux articles sur Jean-Paul), ne désigne pas un personnage réel? Mais Musset paraphrase surtout la préface du comte de Lagrange.

Cependant il reste personnel; et dès les premières lignes ne fait-il pas un mélancolique retour sur l'échec à l'Odéon de la *Nuit Vénitienne*, quand il dit : « Il n'y a pas une de ses pensées de [Jean-Paul] qui lue dans le cabinet ne plaise et n'enchante par un certain côté; il n'y en a pas une qui, mise dans la bouche d'un comédien, ne fût bafouée par le parterre? » Nous l'avons déjà entendu vanter le sérieux et la réflexion du public allemand; ici il attribue à la société française le caractère léger et frivole que Jean-Paul prête à toute société. Mais s'apercevant qu'il se laisse entraîner par son enthousiasme, il reconnaît que Frédérick Richter ne s'adresse, même dans son pays, qu'à une « élite qui a de l'âme » et qu'il mérite le nom d' « original ».

Puis il évoque les figures de Lenette et de Firmian, dans *Siebenkaese* et cite les titres étranges des œuvres de Jean-Paul, d'après le comte de Lagrange. Expliquant ensuite le système du traducteur, il présente ces extraits comme la quintessence de l'écrivain humoriste. Dépourvu d'affectation « il écrivait comme il sentait... sa plume et son cœur allaient ensemble, tour à tour noble, simple,

1. *Les secrètes pensées de Rafael*, t. XVI. — *Le tableau d'Église*, t. XVIII. — *Les vœux stériles*, t. XIX. — *La Nuit vénitienne*, t. XXI.

2. L'influence de Jean-Paul sur le théâtre d'Alfred de Musset a été bien étudiée dans le livre de M. Lafoscade.

3. Cette *Revue fantastique* n'a pas été insérée dans le recueil des œuvres d'Alfred de Musset fait par son frère Paul.

trivial, *sublime*, ampoulé ». Lisant dans la préface du petit in-18, d'inspiration franchement romantique, qu'on reproche parfois à Richter « comme un manque de goût[1] », il invective consciencieusement contre le goût classique des Français, contre son étroitesse décourageante.

Le second article place sous les yeux du lecteur quelques échantillons de la manière de Jean-Paul ; et l'écrivain, sagement, se défend de commenter les pensées qu'il cite. Il interprète seulement l'unique pensée rappelée par Mme de Staël : « La providence a donné aux Français l'empire de la terre, aux Anglais celui de la mer, aux Allemands celui de l'air[2]... » Le tableau aérien de l'Allemagne, pays de l'imagination et de la musique, que nous présente Musset n'est point l'œuvre de sa fantaisie personnelle. Dans l'introduction aux *Poésies allemandes*[3] qu'il publiait en 1830 dans la *Bibliothèque Choisie*, Gérard de Nerval écrivait : « chez les Allemands, c'est l'imagination qui gouverne l'homme... imagination fantasque et vagabonde... Il est merveilleux de la voir, au milieu d'une atmosphère de brouillards et de fumée de tabac, lui créer un univers magique tout plein de figures légères et gracieuses. » C'est cette Allemagne que détruiront Heine et Edgar Quinet quelques années plus tard, au grand scandale d'Alexandre de Humboldt.

Puis Musset essaie de reconstituer d'après ses pensées, une psychologie de Jean-Paul et il choisit un bouquet de comparaisons et de maximes cueillies dans ce parterre un peu touffu. Jean-Paul l'avait séduit et l'admiration qui anime ces pages de critique nous explique les souvenirs et les réminiscences de cet auteur que l'on retrouve dans les œuvres de notre poète.

Dès l'année 1831, nous relevons des traces de lecture de Jean-Paul dans *Octave*, et dans *Suzon* dont l'épigraphe est une pensée de Jean-Paul lui-même, citée déjà dans le second article du *Temps*.

> Était-ce un connaisseur en matière de femme
> Cet écrivain qui dit que, lorsqu'elle sourit,
> Elle vous trompe ; elle a pleuré toute la nuit?
> Ah! s'il est vrai qu'un œil plein de joie et de flamme,

1. Pages 10-11.

2. *De l'Allemagne*, I, 20. *Des Mœurs des Allemands.* — Au chapitre *Des romans*, Mme de Staël écrit : « Ce serait un ouvrage bien remarquable néanmoins que des pensées extraites des ouvrages de J.-Paul. » Édouard de Lagrange satisfit quinze ans plus tard son désir.

3. P. 4-5. On remarque d'ailleurs, p. 6 et 7, une revue des figures sorties de l'imagination allemande, analogue au tableau qu'en trace Musset. Gérard s'écrie ensuite : « Allez donc maintenant appliquer à un tel ouvrage cette critique rétrécie, fille de La Harpe et de Geoffroy... » . Musset avait dû lire ce petit livre.

Une bouche riante, et de légers propos
Cachent des pleurs amers et des nuits de sanglots...

Cet écrivain, que Musset ne nomme pas, c'est l'auteur de *Siebenkaese*[1] : « Vous voyez sourire une femme, ne vous fiez pas à ce sourire, il vous trompe; elle a pleuré toute la nuit. Souvent ces créatures tendres languissent muettes ; elles cachent leur désespoir dans la gaîté. L'œil étincelant de joie, le bon mot sur les lèvres, elles fuient dans quelque coin retiré, où elles peuvent enfin loin de tous les regards livrer passage aux larmes qui les étouffent. O jours de folies payées par des nuits de sanglots... »

Assez étrange nous paraît le choix d'une pensée du vertueux Jean-Paul pour le conte qui justifie une sévère parole de Sainte-Beuve : « J'ose affirmer que Byron et de Sade ont été les deux plus grands inspirateurs de nos modernes, l'un affiché et visible, l'autre clandestin, — pas trop clandestin[2]. » Mais telle était la coutume des romantiques : dérouter au moyen d'une épigraphe les recherches indiscrètes des lecteurs. D'ailleurs le poète dandy n'ignorait point que Jean-Paul était à la mode. Aussi épingla-t-il cette pensée qu'il avait distinguée naguère : « Heureux celui dont le cœur ne demande qu'un cœur, et qui ne désire ni parc à l'anglaise, ni opera seria, ni musique de Mozart, ni tableaux de Raphaël, ni éclipse de lune, ni scènes de roman, ni leur accomplissement ».

Mais laissons cette fantaisie équivoque de magnétisme et de dépravation criminelle pour arriver au *Spectacle dans un fauteuil*. Dès le sonnet liminaire au lecteur nous relevons une analogie fortuite peut-être, mais du moins notable, avec une pensée de Jean-Paul.

Mon livre, ami lecteur, t'offre une chance égale,
Il te coûte à peu près ce que coûte une stalle.
Ouvre-le sans colère, et lis-le d'un bon œil.
Qu'il te déplaise ou non, ferme-le sans rancune
Un spectacle ennuyeux est chose assez commune,
Et tu verras le mien sans quitter ton fauteuil.

« On trouverait en général bien difficilement quelque chose de meilleur marché qu'un livre, par exemple un maître et un maître

1. Ce rapprochement se trouve indiqué par W. Haape, *Alfred de Musset et les rapports avec l'Allemagne*. *Siebenkaese* avait paru dans le même tome de la *Revue de Paris* que les *Vœux stériles*, t. XIX, p. 117. Voir Philarète Chasles, *Études sur l'Allemagne*, I, 262.

2. *Portraits contemporains*, III, 415.

de plaisir à si bas prix, donnant et répétant des années entières, toujours présent, toujours prêt à offrir de nouvelles jouissances à un second acheteur. *Pour le prix du loyer d'une loge, on peut avoir un volume de Schiller*, plein de drames, qui, comme une *troupe debout sur les planches* de *votre bibliothèque*, peut jouer tous les ans devant vous. »

Mais cette pensée humoristique ne se lit ni dans le petit in-18 que Musset avait amoureusement feuilleté, ni dans les Pensées imprimées dans la *Revue des Deux Mondes*. Elle paraît pour la première fois à la page 306 de la seconde édition, en 1836. Musset l'avait-il trouvée dans quelque journal ou revue ? l'avait-il recueillie de la bouche de Loève-Veimars ou de Lerminier qu'il connaissait, du marquis de Lagrange lui-même? nous n'en savons rien. Il se peut aussi que ce dernier, frappé par la rencontre piquante de la pensée de Jean-Paul avec la boutade d'Alfred de Musset, ait inséré ces quelques lignes dans son édition nouvelle. Cette idée d'ailleurs peut sortir naturellement d'une réflexion sur la singularité de ce théâtre écrit pour la lecture.

Jean-Paul se trouve cité dans une note de l'auteur de *La Coupe et les lèvres* au pied d'une page de la *Dédicace*, à l'occasion des vers suivants[1] :

> Un long cri de douleur traversa l'Italie
> Lorsqu'au pied des autels Michel-Ange expira.
> Le siècle se fermait, — et la mélancolie,
> Comme un pressentiment, des vieillards s'empara.
> L'art, qui sous ce grand homme avait quitté la terre
> *Pour se suspendre au ciel, comme le nourrisson*
> *Se suspend et s'attache aux lèvres de sa mère*
> L'art avec lui tomba. — Ce fut le dernier nom
> Dont le peuple toscan ait gardé la mémoire.

C'est en vain qu'on chercherait le passage de Jean-Paul, dont Musset avoue se souvenir ici, parmi les pensées traduites en français. C'est vraisemblablement dans une note de l'*Introduction à l'histoire universelle* par Michelet, « *Chef de la section historique des Archives du royaume, Maître de conférences à l'École Normale* », livre paru à Paris chez Hachette, en avril 1831, que notre poète l'avait rencontré.

A la page 68 de cet ouvrage on lisait en effet : « Un moment où les hommes croient, comme Werner, voir sur l'autel le Christ en pleurs

1. Voir l'édition de 1833.

avouer lui-même qu'il n'y a point de Dieu, dans quelle agonie de désespoir ce monde orphelin?... » Entre temps Michelet s'aperçut qu'il avait confondu Werner avec Jean-Paul (Richter) et une note corrigeait cette erreur en ajoutant le « tableau sombre et décourageant que trace de ce moment solennel l'Ossian de la philosophie allemande ». (Il s'agit du moment où l' « enfant quitte sa mère »). Musset se souvint de l'avoir lu.

« Après le dernier éclat jeté par la peinture, après que Shakespeare eut fermé la porte du ciel, vint pour longtemps le repos des morts. L'Anté-Christ était né... *La terre s'était suspendue* au *ciel comme le nourrisson au sein de sa mère* : devenue forte, il était temps qu'elle s'en séparât; la réformation se chargea de la sevrer[1]. L'esprit de la terre en fouille aujourd'hui les entrailles partagées entre l'or et le fer; il y cherche le bézoard[2] qui doit la guérir; la pâleur de la mort est sur son visage; les douleurs travaillent ses os; comment songerait-il aux chants et aux sons de la lyre?... Il est touchant de voir que les poètes ne veulent point céder; toute feuille a jauni; chaque souffle des vents en jonche la terre, et l'enfant de la poésie, s'obstinant sur son rameau, chante toujours ses plaintes, ses espérances; et le soleil s'abaisse toujours davantage, et les nuits deviennent de plus en plus longues, et les froides et sombres puissances entrent de plus en plus dans la vie. »

Ce tableau de désolation fantastique hantait sans aucun doute l'imagination de Musset au moment où il écrivait, plus tard, le début de *Rolla*. Il y prit cette fois une image qui lui parut belle, et s'inspira vaguement du contexte.

La tirade assez inattendue :

> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer.
> Ce sont vos froides nefs, vos pavés et vos pierres,
> Que jamais lèvre en feu ne baisa sans pâmer.

avec son antithèse bizarre et d'un goût étrange rappelle singulièrement un fragment de *Siebenkaese* que Musset avait lu, puisqu'il précède exactement la pensée sur le caractère des femmes qu'il versifia dans *Octave*.

« Nous descendîmes dans les caveaux, et nous foulâmes aux

1. Voir dans *Rolla*, I, une image analogue :

> Mais l'espérance humaine est lasse d'être mère,
> Et, le sein tant meurtri d'avoir tant allaité,
> Elle fait son repos de sa stérilité.

2. Calcul animal que les Orientaux considèrent comme un remède souverain.

pieds, comme si nous eussions été la Mort, chevaliers et barons, ensevelis... Dans une église solitaire, le souvenir lointain de ces mœurs me plaît. Je deviens indulgent, j'aime à me représenter combien de cœurs palpitants de l'ardeur de la fièvre sont venus se rafraîchir ici, que de soupirs sincères, que de prières s'exhalèrent sous ces voûtes. Je pense à ces pauvres êtres humains ensevelis sous le capuce du moine... » Puis vient une malédiction contre le scepticisme moderne : « N'aimez-vous pas mieux cent fois vivre sous la brume obscure de la superstition que dans cette atmosphère raréfiée par un scepticisme qui dessèche tout? Là on ne respire plus, on expire; et, dans ses convulsives inquiétudes, l'âme s'agite en vain pour retrouver la vie. » Des souvenirs de cette lecture fondus avec des souvenirs du fameux *Songe* de Jean-Paul, dont s'inspirèrent tant de romantiques, versèrent leur influence dans l'âme de Musset.

Hanté par ces réminiscences le poète lança ses apostrophes un peu déclamatoires et qui étonnent, venant de lui :

O Christ! je ne suis pas de ceux que la prière...

. . . . . .

Pour qui travailliez-vous, démolisseurs stupides.....

Quelques-uns de ces vers pourraient bien dater de l'époque où Musset s'exerçait à rimer les pages les plus disparates qui tombaient sous ses yeux.

On décélerait encore, tant dans la *Dédicace* que dans le poème dramatique lui-même, plusieurs fugitifs reflets de Jean-Paul. En voici :

Le corps de la Vénus me paraît merveilleux.
La plus superbe femme est-elle préférable?
Elle parle, il est vrai, mais l'autre est admirable,
Et je suis quelquefois pour les silencieux.

« L'auteur d'un livre sur le mariage dit qu'une femme qui ne parle pas manque d'esprit; cependant il est plus facile de louer cette opinion que de la partager. »

Pensées extraites, p. 67.

Tournez-vous là, mon cher, comme l'héliotrope
Qui meurt les yeux fixés sur son astre chéri,

« Un ami est à la fois le soleil et le tournesol, il attire et il suit. »

P. 29.

« Le soleil fait éclore un grand nombre de fleurs, une seule se dirige constamment vers lui. O mon cœur! sois comme le tournesol... »

P. 98.

« Le tournesol dit un jour — Apollon brille et je m'épanouis à ses rayons; il s'élance dans sa carrière au-dessus du monde et je le suis. »

Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1832, p. 732.

L'âme, rayon du ciel, *prisonnière* invisible,
Souffre dans son cachot de sanglantes douleurs.
Du fond de son exil elle cherche ses sœurs ;

« O musique, écho d'un autre monde, soupir d'un ange qui réside en nous, lorsque la parole est sans puissance [1], lorsque tous les sentiments

1. Cf. *Le Saule.*

Fille de la douleur, Harmonie! Harmonie!
Langue que pour l'amour inventa le génie!

Et les pleurs et les chants, sont les *voix* éternelles
De ces filles de Dieu qui *s'appellent* entre elles.
(Acte I, sc. 1.)

sont muets dans nos cœurs, toi seule es la *voix* par laquelle les hommes *s'appellent* du fond de leur *prison*, c'est toi qui fais cesser leur isolement et réunis les soupirs qu'ils poussent dans la solitude. »
Pensées, p. 61 (1re édit.).

Et ne doit-on pas saluer en l'ange de l'espérance qu'invoque Frank un frère de *l'ange de la dernière heure* de Jean-Paul? M. Lafoscade indiquait fort justement que les représentations extrahumaines qui surgissent des conceptions de Musset : anges, démons, visions rappelaient le fantastique allemand [1].

Oh! si tu vas mourir, ange de l'espérance,
Sur mon cœur, en partant, viens encore te poser;
Donne-moi tes adieux et ton dernier baiser.
Viens à moi. — Je suis jeune et j'aime encor la vie.
Intercède pour moi; — demande si les cieux
Ont une goutte d'eau pour une fleur flétrie.
Bel ange, en la buvant, nous mourrons tous les deux.

Mais l'influence de Jean-Paul se fait sentir plus nettement encore dans la délicieuse fantaisie *A quoi rêvent les jeunes filles*; et M. Lafoscade a bien montré ce que Ninette et Ninon doivent aux délicates pensées de l'humoriste allemand, et comment ces nièces de Marivaux et de Shakespeare participent de la sentimentalité germanique. C'est bien du Jean-Paul en effet que ces vers :

Ces beaux fruits en tombant vont perdre la poussière
Qui dorait au soleil leur contour velouté.
L'amour va déflorer leurs tiges chancelantes.
Je te livre ô mon Dieu! ces deux herbes tremblantes...

Ah! Silvio, je vous livre une fleur précieuse,
Effeuillez lentement cette ignorance heureuse!
(Acte II, sc. 1.)

« Plus les fleurs de la joie sont tendres et délicates et plus il faut que la main qui doit les cueillir soit pure. »

Musset cite même le nom d'un roman de son auteur :

Rappelez-vous ces mots, qui sont dans l'Hespérus [2] :
Respectez votre femme, amassez de la terre

Qui nous vins d'Italie, et qui lui vins des cieux!
Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,
Passe en gardant son voile et sans craindre les yeux!
etc.

1. P. 114. M. Lafoscade cite particulièrement *Lorenzaccio*, III, 3 : « C'est un démon plus beau que Gabriel... » et IV, 3. Voir *André del Sarto*, I, 3. « Est-ce l'esprit du mal qui est l'ange déchu? C'est celui de l'amour... » La dernière page de l'article du 1er septembre 1833, *Un mot sur l'art moderne*, semble un vrai pastiche de Jean-Paul.

2. *Hespérus* rime avec *Irus*.

Autour de cette fleur prête à s'épanouir ;
Mais n'en laissez jamais tomber dans son calice.

Si l'on peut lire à la page 133 du volume de 1829 : « Amassez de la terre autour de la racine qui nourrit cette plante délicate, mais n'en laissez point tomber dans son calice », on ne trouve cependant aucune référence d'origine. L'*Hespérus* n'étant pas traduit, Musset n'avait pu le lire. Tout ce qu'il en savait, c'est ce qu'en indiquait la *Biographie de Jean-Paul* : « *Hespérus* et *Titan* qui sont les plus volumineux et les meilleurs de ses romans. Ce fut le premier qui commença à lui concilier l'estime et l'admiration de ses contemporains. » Il n'en disait pas moins dans la *Revue fantastique* du 17 mai 1831 : « L'*Hespérus* est le roman chéri d'Hoffmann. » Séduit sans doute par la sonorité harmonieuse du titre, qu'il place à la rime, il ne s'interdit point cette menue supercherie littéraire [1].

Il serait superflu de signaler avec quelle délicatesse de touche Musset fond et nuance les éléments étrangers de son proverbe en vers.

Dès la strophe VI de *Namouna* nous relevons un souvenir de Jean-Paul bien joliment tourné [2]. « Les vêtements sont les armes de la beauté, lisait-on à la page 28 des *Pensées* ; elle les dépose ensuite après le combat, comme le soldat devant son vainqueur. »

La parure est une arme, et le bonheur suprême
Après qu'on a vaincu, c'est d'avoir désarmé.

Il est loisible dès lors de se demander si la conception de ce héros bizarre, pétri de contradictions, ne devrait rien à notre humoriste, et au portrait qu'il trace de cet « Ottomar... à la fois si doux et si violent, si vif et si mélancolique, si obligeant, si naturel et si indépendant [3]... » Mais il y a tant de parodie à la Byron dans ce poème inégal qu'on n'oserait rien affirmer.

Dans *Les Caprices de Marianne* on décélerait ici et là quelques reflets de Jean-Paul. Déjà dans *Suzon* il parlait d'une jeune fille qui avait

1. Cf. A. Michiels, *Études sur l'Allemagne*, I, 220 ; 2e éd. « Hespérus.... Ce terme ne manque pas d'élégance et réveille de fraîches images. Salut donc à l'étoile du soir... Ne lâchez pas la bride à votre imagination ; il vous faudrait courir avec l'auteur quarante-cinq postes aux chiens ; tel est le nom qu'il donne à ses chapitres. »

2. Cf. L'*Intermédiaire des chercheurs*, 1890 ; XXIII, p. 478.

3. *Pensées*, p. 64.

..... de son amour enfermé le trésor
Comme une fleur pudique en son calice d'or...

de même il fait souhaiter à Marianne qu' « avant de jeter au vent la poussière de sa fleur chérie le calice en soit baigné de larmes, épanoui par quelques rayons de soleil[1]... »

S'il y a là réminiscence inconsciente, nous remarquons dans le *Roman par lettres*[2] et dans *Fantasio* une élaboration voulue et bien artistique d'éléments empruntés à Jean-Paul. « Toute la vie est dans l'amour, dit la princesse Béatrice à son cher musicien Prévan. — Oui, répond celui-ci, toute la vie, depuis l'Océan qui se soulève sous les baisers de Diane, jusqu'au scarabée qui s'endort jaloux dans une fleur chérie! Oui, la même pensée est partout; que croyez-vous que diraient les antilopes et les herbes marines, les forêts et les pierres, si elles avaient une voix? Elles ont l'amour dans le cœur et ne peuvent l'exprimer. Que dis-je? Croyez-vous que *la plus humble fleur ne raisonne pas, lorsqu'elle choisit dans le sein de la terre des sucs qui doivent la nourrir, lorsqu'elle écarte et repousse les éléments qui pourraient ternir sa fraîcheur?* Car il faut qu'elle soit belle au lever du soleil et qu'elle expire dans sa parure de noces, sous les rayons de l'astre qui l'a tirée du néant[3]... »

Puis le brillant magnétiseur Prévan explique à la princesse que l'union de deux âmes est impossible, et développe avec une délicatesse toute courtoise une pensée de Jeau-Paul : « Tant d'obstacles séparent *la volonté d'un être de celle qui cherche à s'unir à la sienne! La porte des deux prisons* n'est pas même commune. Que sert à l'un des prisonniers d'étendre la main à travers les *barreaux de sa grille*, si l'autre ne vient pas au-devant de lui pour serrer la sienne? Là, Béatrice, sous ces tempes délicates repose l'étincelle de la vie. Elle peut venir une minute au bord des lèvres, mais elle ne peut les franchir. Elle peut se montrer un instant entre ces yeux limpides et laisser tomber une larme en les quittant, mais l'union de deux âmes est impossible. Un baiser même, un baiser n'en est que l'image; un soupir n'en est que le regret. »

« Des grilles de chair et d'os, disait Jean-Paul[4], séparent les

1. Cité par Lafoscade, p. 120-121.

2. Cf. *Le Gaulois* des 17, 18, 19 et 20 juillet 1896. — M. Lafoscade en cite des extraits.

3. M. Lafoscade saisit ici fort justement un souvenir de Jean-Paul dans l'idée et la forme; p. 419.

4. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1832, p. 728. Sully-Prudhomme ne s'est-il pas souvenu de cette pensée de Jean-Paul dans l'un des poèmes des *Solitudes* : « Heureuses les lèvres de chair » ?

âmes humaines, et cependant les hommes peuvent croire qu'il existe sur la terre un embrassement, tandis que des chairs et des ossemens ne font que se heurter, et que derrière eux, une âme en pense seulement une autre. » La traduction du marquis Édouard de Lagrange garde le mérite de l'exactitude; mais combien la lointaine paraphrase de Musset se voile plus poétiquement. Conservant l'image des prisons et de la grille, il évite d'évoquer l'idée violente des chairs et des ossements qui se heurtent. C'est imiter avec goût.

Dans *Fantasio*, dont le théâtre est une Bavière capricieusement rêvée, les bizarreries de Jean-Paul, comparaisons inattendues, assimilations singulières et originales, semblaient particulièrement de mise. Musset, ennemi voué de tout placage de couleur locale, ne dédaigna point cependant de mettre dans la bouche de son fantasque étudiant des propos teintés de germanisme, imités librement d'Hoffmann, de Gœthe, de Schiller et aussi de Jean-Paul. Citant une pensée de cet auteur, il l'aiguise en maxime.

« Jean-Paul n'a-t-il pas dit qu'un homme absorbé par une grande pensée est comme un plongeur dans sa cloche, au milieu du vaste océan[1]. » (*Fantasio*, I, 2.)

« Sous l'empire d'une idée puissante, qu'elle soit passionnée ou purement scientifique, nous nous trouvons comme le plongeur sous sa cloche, à l'abri des flots de l'immense Océan qui nous environne. » (*Pensées*, p. 124.)

Jean-Paul comparait une femme à un « serin apprivoisé ». Fantasio compare une jeune fille à un serin automatique. Mais voyez quelle transformation totale subit la pensée en se réfractant dans l'imagination de Musset :

« Sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, l'influence des femmes alla si loin qu'elles allumèrent des guerres, semblables à ces serins apprivoisés et dressés à faire partir de petits canons. » (*Pensées*.)

Fantasio parle d'offrir à Elsbeth un « joli petit serin empaillé qui chante comme un rossignol », puis il insiste : « C'est un serin de cour[2]; il y a beaucoup de petites filles très bien élevées qui n'ont pas d'autres procédés que celui-là. Elles ont un petit ressort sous le bras gauche, un joli petit ressort en diamant fin, comme la montre d'un petit maître. Le gouverneur ou la gouvernante fait

1. M. Lafoscade rapporte de ce souvenir une comparaison analogue suggérée aussi par Jean-Paul à l'auteur de *Lorenzaccio* : c'est la cloche de verre sous laquelle Lorenzo s'enfonce pour sonder « cette mer houleuse de la vie. » III, 3.

2. Musset dit aussi « chacun de nous a une serinette dans le ventre ».

jouer le ressort et vous voyez aussitôt les lèvres s'ouvrir avec le sourire le plus gracieux, une charmante cascatelle de paroles *mielleuses* sort avec le plus doux murmure, et toutes les convenances sociales, pareilles à des nymphes légères, se mettent aussitôt à dansoter sur la pointe du pied autour de la fontaine *merveilleuse*. » (II, 5.)

La comparaison humoristique de Jean-Paul s'allonge entre les mains de Musset, patiemment et légèrement filée, non sans quelque marivaudage où perce, marié au fantastique d'Hoffmann, un peu d'euphuisme shakespearien.

Fantasio se laisse-t-il aller au pessimisme en s'écriant : « Quelle misérable chose que l'homme!... être obligé de jouer du violon dix ans pour devenir un musicien passable! Apprendre pour être peintre, pour être palefrenier! » il ne fait que renchérir sur une pensée du petit in-18. « Sans travail et sans application, ce qu'il y a de meilleur dans cette vie devient inutile; il n'est pas même possible de bien connaître un jeu sans en faire l'objet d'une étude sérieuse[1]. » Mais l'aphorisme d'une gravité pédagogique, digne de l'auteur de *Titan*, se corse de bouffonnerie et de fantaisie.

A ces exemples, qui affirment l'influence de Jean-Paul sur le talent d'Alfred de Musset, on pourrait ajouter sans peine une liste notable de ressemblances frappantes ou lointaines. Entre le Jean-Paul émondé, sarclé, clarifié que de Lagrange avait présenté au public français et notre poète, il existe comme une affinité singulière. Leur similitude de goût en fait, d'aventure et par instants, des « frères d'âme ». Leur sentimentalité, comme leur bizarrerie devaient se sentir parentes : l'enthousiasme de Musset n'était point une excitation passagère, mais l'expression d'un sentiment profond.

« La jeunesse pleure, l'âge mûr pleure encore, mais ici c'est la rosée du matin, là c'est la rosée du soir[2]... » A cette pensée de Jean-Paul ne peut-on opposer les vers célèbres de Musset.

> Les larmes d'ici-bas ne sont qu'une rosée.
> Dont un matin au plus la terre est arrosée...

« La douleur doit épurer, autrement que nous en resterait-il? » n'est-ce pas une épigraphe toute trouvée pour telle des *Nuits?* L'éloquente défense de don Juan que Musset lance dans *Namouna* ne ressemble-t-elle pas à celle que tente de certaines femmes

1. Rapprochement indiqué par W. Haape (article cité, p. 48).
2. 2e édit., p. 137. Voir Musset : *Portia*.

coquettes le sentimental Jean-Paul? « Combien de nobles femmes, qui d'ailleurs attachaient un plus grand prix à admirer elles-mêmes qu'à se faire admirer, se sont montrées puissantes par leurs facultés... ; mais malheureuses, coquettes et froides, parce qu'elles n'ont trouvé que des bras pour les enlacer et point de cœur; parce que leur âme ardente et expansive n'a rencontré aucun être à leur ressemblance, je veux dire aucun être supérieur. » (*Pensées*, 2e édit., p. 58.)

Quel accord parfait entre le sentiment qu'inspire l'immortel *Souvenir* de Musset et cette courte réflexion de Jean-Paul : « Le souvenir du bonheur est le seul paradis dont on ne puisse nous bannir, nos premiers parents ne purent même en être chassés[1]. »

> La foudre maintenant peut tomber sur ma tête;
> Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché!

C'est que tous deux possèdent en apanage un don d'exquise sensibilité et de fine psychologie[2] et que, tout différents qu'ils soient d'ailleurs, ils paraissent à l'occasion vibrer à l'unisson, comme par l'effet d'une harmonie préétablie.

Et que ne pardonne-t-on pas à un auteur sous les pages duquel on sent l'homme? Un lecteur de Montaigne, de Sterne et de Rabelais[3] — comme Musset — devait passer aisément condamnation sur la bizarrerie parfois déconcertante de l'humoriste d'outre-Rhin. A l'heure de son effervescence romantique, le poète des *Contes d'Espagne et d'Italie*, du *Spectacle dans un fauteuil* pourchassait avec trop d'acharnement le prétendu bon goût des classiques, ce goût aveuglement exclusif et maussade, pour ne point s'éprendre du naïf, du burlesque, du sublime et du trivial qui se heurtaient dans les ouvrages de Jean-Paul, de l'aveu même de son traducteur enthousiaste. Cette bizarrerie — même filtrée par un Français délicat et lettré comme Édouard de Lagrange — n'offrait qu'une saveur plus piquante au goût d'Alfred de Musset : « Les génies poétiques sont dans leur jeunesse les renégats et les persécuteurs du bon goût... » c'est Jean-Paul lui-même qui le constate. (*Pensées*, p. 37.) Son imagination en quête de « traits naïfs », d'expressions pittoresques, singulières, imprévues[1], s'imprégna vivement et profondément de cette couleur étrangère : au contact

1. 2e éd., p. 205.
2. « Cette profonde connaissance du cœur humain qui respire et palpite sans cesse en lui », dit Musset de Jean-Paul dans son second article.
3. Cf. préface de la première édition des *Pensées*.

de la plume âcre et mordante de l'humoriste, son style s'aiguisa et prit un certain mordant.

Quelques exemples préciseront notre idée : dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, Musset écrit :

> Le cœur d'un libertin est fait comme une auberge;
> On y trouve à toute heure un grand feu bien nourri,
> Un bon gîte, un bon lit, — et la clef sur la porte.

Dans *Namouna*, il dit de don Juan :

> Son cœur est un logis qui n'a pas d'escalier.

Si nous notons, dans la *Revue fantastique* du 6 juin 1831, cette pensée de Jean-Paul citée au passage par le poète critique, pensée où un trait pittoresque relève une fine constatation de psychologie féminine : « Les femmes ressemblent aux maisons espagnoles, qui ont beaucoup de portes et peu de fenêtres; il est plus facile de pénétrer dans leur cœur que d'y lire », nous pourrons admettre que Musset n'avait point perdu son temps à feuilleter l'humoriste allemand.

M. Faguet a sans doute raison de remarquer que Musset reste lui-même dans son admiration pour Jean-Paul, « ce qu'il en cite, avec admiration, ce n'est point, remarquez-le, les incartades étranges de son imagination ivre et fumeuse, mais ces vives lueurs de moraliste original qui éclatent çà et là dans le fatras du penseur allemand[2] ». N'oublions pas cependant que Musset s'inspira du « Songe » de Jean-Paul, et d'une citation passablement fumeuse qu'offrait Michelet de cet auteur qu'il avait confondu — cela est assez caractéristique — avec Werner. Il puise aussi dans son commerce une certaine prédilection pour les images macabres.

« Tout est sépulture et ruine sur la terre et notamment la terre elle-même... »

« Je veux m'élever au-dessus de l'océan des êtres comme un nageur qui lutte contre les vagues, et non comme un cadavre par la pourriture. »

Cette dernière pensée, Musset l'avait distinguée; il s'en souvint aussi, dans *Le Saule* comme dans *Rolla* :

> Cette terre est fertile et va bientôt fleurir.
> . . . . . .

1. Ce sont les termes qu'emploie Musset.
2. *XIXe siècle*, p. 263.

O terre! toi qui sais sous la tombe muette
Garder si bien les morts que l'Océan rejette.

—

O fleuves impétueux
Tu portes à la mer des cadavres hideux;
Ils flottent en silence.

Qui sait si certaine bizarrerie qui détonne un peu avec le génie propre à Musset ne vient pas non plus d'une lecture enthousiaste de cet écrivain, dont le nom signifiait originalité? Il y avait sans doute quelque audace à rivaliser avec Jean-Paul — même avec le seul Jean-Paul que Musset pût connaître — mais son audace, notre poète ne la perdit qu'avec son génie.

III. — Alfred de Musset et Henri Heine.

S'il est un parallèle « attendu et inévitable », c'est celui qu'on aime à instituer entre Musset et Henri Heine. Tout a été dit sur la ressemblance de ces deux « frères d'âme ». La voix autorisée de M. Emile Faguet[1] et celle de M. Paul Bourget[2] ont magistralement rappelé les similitudes d'esprit, de sentiments et d'art qu'offraient les deux poètes, sans oublier non plus les différences essentielles de leur génie propre. Des écrivains allemands se sont posé un problème plus spécial : celui des rapports personnels et littéraires qui existèrent entre le chantre des *Nuits* et le poète du *Buch der Lieder* et de l'*Intermezzo*.

Non content d'avoir consacré à Alfred de Musset plusieurs pages de son livre documenté sur *Heine en France*, L. P. Betz revint trois ans plus tard, dans un parallèle historique et littéraire, sur *Heine et Alfred de Musset*[3]. Il n'était ni le premier, ni le dernier qu'avait arrêté cette entreprise. Tous les admirateurs de Musset en Allemagne, et ils sont légion, se sont proposé de résoudre ce problème : les ressemblances frappantes qu'offrent entre elles certaines pièces des deux poètes sont-elles de simples coïncidences, des rencontres fortuites, ou bien éveillent-elles un soupçon d'imitation?

« La *Nuit de Décembre*, si elle n'avait pas été de Musset, aurait

1. *Propos littéraires*, t. I, 1902, p. 157, Henri Heine. (A propos du livre de Jules Legras. *Henri Heine poète.*)
2. Henri Heine et Alfred de Musset, *Sociologie et littérature*, 1906, p. 261 et suiv.
3. *Heine in Frankreich*, Zurich 1894. — *Heine et Alfred de Musset*, 1897.

été de Henri Heine », écrit M. Faguet[1]. L'auteur d'un commentaire copieux sur les *Nuits* d'Alfred de Musset rapproche du « pâle camarade » d'un lied célèbre de Henri Heine, « le pauvre enfant vêtu de noir » qui hantait l'insomnie de notre poète. Après Ernst Foss[2], W. Haape, étudiant récemment *Alfred de Musset dans ses rapports avec l'Allemagne et avec l'esprit allemand*, concluait que l'auteur de la *Nuit de décembre* s'était souvenu du sosie, du *Doppelgänger* de Heine. Nous nous arrêterons à notre tour sur cette question[3].

Mais d'abord jetons un coup d'œil en arrière. Dès 1866 William Reymond, le critique auquel Sainte-Beuve adressa cette lettre si ferme et si équitable sur les rapports des poètes romantiques français avec l'Allemagne[4], faisait paraître, dans la *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*, une étude remarquable sur « *Henri Heine et Alfred de Musset*[5] ». Il y présentait ingénieusement les phrases ou les pièces qui permettaient un parallèle et faisaient naître la question d'inspiration ou d'imitation. Voilà pour l'histoire; voici pour la légende.

Dans les *Entretiens* XVIII et XIX du *Cours familier de littérature*[6], Lamartine nous montre un Musset imitateur sans défense de Byron et de Heine. Tant pis pour la chronologie! « Deux écrivains d'un immense génie, mais d'une dépravation de cœur aussi prodigieuse que leur génie avaient fondé l'école du rire... Ces deux hommes étaient alors lord Byron en Angleterre, Henri Heine en Allemagne et ensuite à Paris... » Suivait un portrait très sévère, mais point absurde d'Henri Heine « le poète réprouvé », que « l'esprit tentateur offrait à l'adolescence inexpérimentée d'Alfred de Musset quand il entra dans le monde ». Puis l'auteur de *Jocelyn* maudissait Byron, Heine, Musset et tant d'autres qui avaient « fait faire un demi-siècle de chemin à la poésie sur la route du mal ».

Moins sévère, un critique-poète[7] indiquait en passant, dans son

1. Cf. *Histoire de la littérature française* (Petit de Julleville), La critique romantique de 1820 à 1850.

2. *Die « Nuits » von Alfred de Musset*, Berlin, 1902, in-8°.

W. Haape, *Zeitschrift fur französische Sprache und Litteratur*, t. XXXIV, 15 janvier 1909. Auguste Geist, *Studien über Alfred de Musset* (1893, Eichstätt), renvoie à une comparaison instituée entre Musset, Léopardi, Byron, Lenau et Heine.

3. M. Baldensperger, auquel nous avions présenté notre hypothèse, dès le mois de janvier 1907, l'avait jugée hasardeuse, mais nous fournissait plusieurs indications précieuses.

4. Lettre du 2 novembre 1863, cf. *Nouveaux lundis*, t. IV, p. 456.

5. 28 avril 1866.

6. *Entretien*, XVIII, p. 450, 456, 474, 483. — *Entretien*, XIX, p. 35. Sainte-Beuve note malignement au pied d'une page des *Portraits contemporains*, t. I, p. 290 que Lamartine « n'est pas l'homme des dates ».

7. Claveau, cité par Betz, *Heine in Frankreich*, p. 84.

Intermezzo, des rapports apparents entre les deux poètes :

> Heine, sauf qu'il est allemand
> A fait une chanson que j'aime.....
> Car Musset broda finement
> En bon français le pareil thème
> Et recommença le poème
> Écrit par l'autre en allemand.

Dans son *Alfred de Musset*[1], ce même Claveau rapprochait une phrase de l'*Histoire d'un merle blanc* de celle-ci de l'*Intermezzo* : « On aime une enfant, elle en aime un autre, l'autre en aime une autre... » Mais quand Musset faisait dire au rossignol : « Ma femme m'ennuie, je ne l'aime point, je suis amoureux de la rose... » il pouvait aussi bien se souvenir de l'*Anthologie*[2], ou avoir tiré de sa propre expérience cette réflexion aussi vieille que l'amour.

M. Hennequin sème dans un article des « *Écrivains francisés*[3] » plusieurs indications intéressantes : simples impressions d'ailleurs. « Telle page des *Reisebilder*, écrit-il, peut être comparée exactement à une page des *Nouvelles* de Musset. »

Rien en somme n'éclipse l'élégant parallèle entre *Heine et Alfred de Musset*, dû à la plume de Betz. Et pourtant M. Baldensperger, d'accord en cela avec un critique considérable d'outre-Rhin, O. F. Walzel[4], pense que cette étude est à refaire « philologiquement ».

Il s'agit en somme de savoir d'abord si Musset avait eu quelque accès, en novembre 1835, aux poésies de Heine; comment, ne sachant pas l'allemand, il aurait pu connaître par quelque intermédiaire une pièce qui, parue quelque dix ans avant sa « *Nuit de Décembre* », donne l'impression d'avoir servi de thème ou d'inspiration pour cette *Nuit*.

Ce n'est pas en effet résoudre la question que de dire avec Betz[5] : « Presque tous les écrits français de Heine paraissent entre 1840 et 1856; et dès 1840 commence la triste agonie intellectuelle de Musset » ou d'alléguer que Musset ne savait pas l'allemand et que les poésies de Heine ne furent traduites que fort tard. Sainte-Beuve

1. P. 88.
2. Cette petite pièce de Moschus fut imitée par Sainte-Beuve : « Pan aimait Echo, sa voisine... »
3. P. 65. — P. Lindau, ce Berlinois si au fait de notre littérature, rassemblait, dans son *Alfred de Musset* (Berlin, 1877, in-8°, 3e édition), plusieurs des éléments de la question : voir surtout p. 187.
4. O. Walzel dans *Euphorion*, V (1898), p. 788-792, rend compte du livre de Betz, en indiquant plusieurs rapprochements ingénieux.
5. P. 19, *Heine et Alfred de Musset*.

était plus averti et plus perspicace quand il écrivait : « L'écho d'une pensée étrangère, en traversant cette âme et cet esprit de poète si français, si parisien, devenait à l'instant une voix de plus, une voix toute différente, ayant son timbre à soi et son accent. L'imitation, chez lui, est enlevée d'une aile si légère que bientôt elle disparaît, et on ne la distingue plus. Le motif saisi au vol se transformait aussitôt. Il causait avec Henri Heine à la rencontre bien plus qu'il ne le lisait[1]. » Rendant compte de *La France* de Henri Heine, le 8 août 1833, Sainte-Beuve regrettait de ne pouvoir juger Heine comme poète, et de ne connaître que par ouï-dire ses *Chansons* et ses *Impressions de Voyage*[2].

Le lied intitulé « le double » *der Dolppelgänger* n'était pas plus traduit en 1835 qu'en 1833. Quand Édouard Grenier fit connaissance de Heine, à la fin de l'année 1838 le *Livre des chants* et les *Poésies nouvelles* n'étaient pas traduits en français[3]. C'est Gérard de Nerval qui se chargera vers 1840 de les traduire.

Mais à la rigueur, Musset pouvait-il lire ce court poème dans le texte? Peu de difficultés; des phrases courtes; rien qui arrête longtemps un débutant accoutumé à la lecture de l'anglais, de l'italien et du latin. Toutefois fallait-il que ce lied s'offrit à sa curiosité[4].

En regard du texte allemand nous donnons la traduction qui parut dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 juillet 1854, et qu'on attribue à Saint-René Taillandier[5].

Der Doppelgänger[6],

Still ist die Nacht, es ruhen die Gassen,
In diesem Hause wohnte mein Schatz.

Sie hat schon längst die Stadt verlassen,
Doch steht noch das Haus auf demselben Platz.

Da steht auch ein Mensch und starrt in die Höhe
Und ringt die Hände vor Schmerzensgewalt;

Mir gräust es, wenn ich sein Antlitz sehe!
Der Mond zeigt mir meine eigne Gestalt.

La nuit est silencieuse, les rues sont calmes;
c'est dans cette maison que demeurait ma bien-[aimée;

il y a longtemps qu'elle a quitté la ville,
mais la maison est toujours à la même place.

C'est étrange! il y a là un homme debout, les [regards fixés au ciel
et qui se tord les mains dans les transports de [sa douleur.

Je frémis en le voyant....
A la clarté de la lune, j'ai reconnu que c'était [moi.

1. *Lettre à Monsieur William Reymond. Nouveaux Lundis.*

2. *Ibid.*, VI, 304. Le marquis de Lagrange donnait une traduction très heureuse de dix pièces de *La Mer du Nord* dans *La France littéraire*, t. XXI, septembre 1835.

3. Cf. ses *Souvenirs littéraires*, p. 51. Ni Betz, ni Friedrich Meyer dans sa *Verzeichnis einer Heinrich Heine Bibliothek* (Leipsig, in-8°, 1905) n'indiquent de traduction française, même partielle, du « *Retour* ».

4. Legras, *Henri Heine poète*, p. 136. Le lied n° 20 du *Heimkehr* parut sous une première forme dans le *Gesellschafter*, puis avec changement dans le *Buch der Lieder* (oct. 1827).

5. Betz, *Heine in Frankreich.*

6. C'est par « double » « doublure » que Loève-Weimars traduit le mot *Doppelgänger* dans Hoffmann, X, 138. L'équivalent serait « mon sosie ».

Du Doppelgänger, du bleicher Geselle!
Was äffst du nach mein Liebesleid
Das mir gequält auf dieser Stelle
So manche Nacht in alter Zeit.
Buch der Lieder, Heimkehr, nº 20.

O toi pâle et somnambule compagnon!
pourquoi imiter ainsi ces souffrances d'amour
qui à cette même place m'ont torturé.
jadis pendant tant de nuits.
Le Retour, Henri Heine, Lied XX, p. 362

Cette traduction du lied n'est qu'un à peu près assez inexact; nous essayons de placer en regard des vers de Musset un calque plus précis.

Le double.

Silencieuse est la nuit, les rues se reposent;
Dans cette maison demeurait mon trésor.
Elle a depuis longtemps quitté la ville,
Pourtant la maison reste[1] encore au même [endroit.

Un homme aussi reste là, qui regarde fixement [en l'air
Qui se tord les mains sous l'empire du chagrin;
Je frissonne quand je vois son visage!
La lune me montre mon propre fantôme[2], [ma propre figure.

O toi mon double, toi pâle compagnon,
Pourquoi singes-tu ma souffrance d'amour
Qui me tortura à cette place
Bien des nuits autrefois.

La nuit de décembre.

Le poète.

—

Du temps que j'étais écolier,
Je restais un soir à veiller
Dans notre salle solitaire.
Devant ma table vint s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir
Qui me ressemblait comme un frère.
. . . . . .
Il était morne et soucieux
D'une main il montrait les cieux,...
De ma peine il semblait souffrir.
. . . . . .
Mais tout à coup j'ai vu dans la nuit sombre
Une forme glisser sans bruit.
Sur mon rideau j'ai vu passer une ombre;
Elle vient s'asseoir sur mon lit.
Qui donc es-tu, morne et pâle visage,
Sombre portrait vêtu de noir?
Que me veux-tu, triste oiseau de passage?
Est-ce un vain rêve, est-ce ma propre image
Que j'aperçois dans ce miroir?

Qui donc es-tu, spectre de ma jeunesse,
Pèlerin que rien n'a lassé?
Dis-moi pourquoi je te trouve sans cesse
Assis dans l'ombre où j'ai passé,
Qui donc es-tu, visiteur solitaire,
Hôte assidu de mes douleurs?
Qu'as-tu donc fait pour me suivre sur terre?
Qui donc es-tu, qui donc es-tu, mon frère
Qui n'apparais qu'au jour des pleurs?

S'il y a analogie entre les deux poèmes, *La Nuit* de Musset récapitule toute sa vie passée, et paraît plus riche de contenu psychologique. Le retour des mêmes formules crée un effet puissant; le lied de Heine, sobrement pathétique, évoque une apparition plus mystérieuse. Sainte-Beuve n'avait pas tort, semble-t-il, quand il prétendait que la vision perdait à être précisée ainsi, et à s'appeler la *Solitude*[3].

Certains détails de *La Nuit de Décembre* font l'effet d'être des reflets du chant de Heine, poignant dans sa brièveté. Ce serait bien là la manière de notre poète d'utiliser un souvenir.

1. Noter la répétition du terme allemand. *Doch steht... Da steht...* (est debout, se dresse).
2. *Gestalt* équivaut au latin « habitus »; il veut dire plus qu'allure, tournure c'est « ma forme même », « moi ».
3. *Portraits contemporains*, t. II, p. 204.

Mais comment Musset aurait-il pu avoir connaissance du *Doppelgänger*?

D'abord par Heine lui-même, qu'il avait rencontré avant le mois de novembre 1835. Rappelons que le poète allemand arriva à Paris en mai 1832, qu'il était en relation avec Buloz et que dès le 15 juin 1832 la *Revue des Deux Mondes* publiait des extraits en prose de ses œuvres. Lié de bonne heure avec George Sand, dont il devait plus tard épouser la querelle, il lui envoyait le *Reisebilder*, et l'illustre romancière l'appelait « mon ami » ou « mon cousin[1] ». Comme Musset, il fréquentait les salons de la princesse Christine Belgiojoso[2] et de Mme Jaubert.

Celle-ci rapporte dans ses *Souvenirs* une conversation qu'elle eut avec Heine sur le mérite éminent de Musset, à la date de 1835 : « Je ne comprends rien aux Parisiens, dit l'humoriste; à vous entendre parler poésie, on vous croirait amateurs forcenés, et je vois là un poète par excellence qui vous appartient par droit de nativité. Eh bien! je constate que, parmi les gens du monde, il est aussi inconnu comme auteur que pourrait être un poète chinois[3]. »

Heine est même cité dans une lettre de Musset à Mme Jaubert (11 août 1835). « Je vous compare a une perle fine... Il y a bien de vous dans une perle : d'abord elles vivent dans l'eau; — ensuite *Heine n'a-t-il pas dit quelque part* que la poésie est la maladie de l'homme, comme la perle est la maladie du pauvre animal appelé huître? Oui, les perles sont des larmes devenues joyaux, vrais symboles de la poésie[4]. » Donc en 1835, les deux hommes se connaissaient, et fréquentaient les mêmes cercles. Le frère de Mme Jaubert, ami de Musset, d'Alton Shée date, rétrospectivement, il est vrai, vers 1831 le beau temps où « l'Allemand-Français Henri Heine, souverain génie des contrastes nous versait

1. Sand, *Lettres d'un voyageur* 18 avril 1835 (Ed. 1837, p. 274) « Mon ami Henri Heine a dit, en parlant de Spinoza... » Voir *Betz. Heine in Frankreich*, p. 136. Sand écrit à Heine « Cher cousin ».

Le catalogue de la Bibliothèque de Mme George Sand porte, au n° 374, une première édition du *Reisebilder* (1834) avec envoi autographe de l'auteur à G. Sand. » A ma jolie et grande cousine G. S. comme témoignage d'admiration. Henri Heine. »

2. Heine fit son portrait dans le *Reisebilder*. Musset était lié avec elle depuis 1834 environ. Cf. L. Séché, *Alfred de Musset*, t. II, p. 81.

3. *Souvenirs de Mme A. Jaubert*, p. 285 et suiv.

4. L. Séché, *A. de Musset*, t. II, p. 43. Sainte-Beuve, dans l'article si venimeux qu'il écrit en octobre 1835 à propos de *Servitude et Grandeur militaires*, de Vigny, compare lui aussi la poésie moderne, « produit précieux d'un mal caché » à la perle. « La perle, si chère aux poètes, n'est rien autre chose, dit-on, qu'une production maladive d'un habitant des coquilles sous-marines, qui répare, comme il peut, son enveloppe entamée. » N'y aurait-il pas une réminiscence commune? Cf. *de l'Allemagne*, première partie, *Poètes romantiques* : « A moins que la poésie ne soit elle-même une maladie, comme la perle qui n'est qu'une infirmité dont souffre le pauvre animal appelé l'huître. »

à volonté de sa bouteille magique le sensualisme, l'ironie, le sentiment... » où « Alfred de Musset chantait l'amour[1] ». On lit aussi dans ces *Mémoires* que Henri Heine se chargeait d'amuser la galerie avec ses saillies d'enfant terrible et ses mots à l'emporte-pièce chez la princesse Belgiojoso. Les deux poètes furent-ils attirés l'un vers l'autre? Sainte-Beuve le laisse supposer. Leur conversation roula-t-elle sur leurs propres œuvres? En tout cas ils parlèrent d'autrui, sinon d'eux-mêmes, et *Lutèce* nous apporte l'écho d'une de ces conversations, dont le talent de George Sand était l'objet[2].

Musset avait lu soit dans la *Revue des Deux Mondes*, soit en volumes les œuvres de Heine. Même en écartant les analogies fortuites ou les souvenirs communs, les réminiscences de Byron[3], cher à tous deux, les boutades qui se trouvent dans le droit fil de la conversation, on pourrait signaler des traces très probables de ces lectures.

« Ce que sont *les coups de bâton*, on le sait; dit Heine dans le *Reisebilder*; mais ce qu'est l'amour, personne encore ne l'a découvert[4]. »

Musset écrira dans *Namouna*, I, XXXV, XXXVI.

> J'aimerais mieux, je crois, être le chien d'un nègre,
> Ou mourir sous le fouet comme un cheval rétif,
> Que de craindre une jupe, et d'avoir pour maîtresse...
> *Un bâton de noyer*, au moins c'est positif.

Ce n'est pas de Mme de Staël, son guide ordinaire dans le domaine allemand, mais de Heine que Musset se souvient quand, dans *L'Espoir en Dieu*, il fait à Kant une allusion qu'il précise par une note.

1. *Mes Mémoires*, t. I, p. 78 et 82.

2. *Lutèce* p. 51 (Notice postérieure à la lettre V, 30 avril 1840). « Cette particularité, chez G. Sand, de savoir, par avarice, ne rien donner dans la conversation, et y recueillir toujours quelque chose, est un trait sur lequel M. Alfred de Musset appela un jour mon attention : « Elle a par là un grand avantage sur nous autres », dit Musset.... »

3. Betz, *Heine et Musset*, p. 69, rapproche de ces vers de « *A la mi-carême* »

> Et je voudrais au moins qu'une duchesse en France
> Sut valser aussi bien qu'un bouvier allemand

cette phrase de *La France* (Ed. 1833, p. 119) : « Les poissardes de Paris parlaient un meilleur français que les cavaliers et les nobles demoiselles de ma patrie. »

P. Lindau et *Karpeles* (Gustav) dans son *Heinrich Heine*, Leipsig, 1899, présentent plusieurs rapprochements de ce genre.

4. *Les Bains de Lucques*, avaient déjà paru le 15 décembre 1832, dans la *Revue des Deux Mondes*, cf. *Reisebilder*, 1859, II, p. 163.

Enfin sort des brouillards un rhéteur allemand
Qui, du philosophisme achevant la ruine,
Déclare le ciel vide et conclut au néant.

« Dieu est, selon Kant, un noumène. Par suite de son argumentation, cet être idéal et transcendantal, qu'on avait jusqu'alors nommé Dieu, n'est qu'une supposition. C'est le résultat d'une « illusion » naturelle. Oui, Kant démontre comment nous ne pouvons rien savoir sur ce noumène, sur Dieu, et comme toute preuve raisonnable de son existence est impossible. Les paroles de Dante : *Lasciate ogni speranza*, nous les inscrivons sur cette partie de la *Critique de la Raison pure*. Le déisme s'est évanoui « mais nous avons, nous autres pris le deuil depuis longtemps. De profundis[1] ».

Traçant, dans les mordantes *Lettres de Dupuis et Cotonet* un tableau humoristique de l'invasion des idées et des livres allemands, c'est encore à Heine que nous fait penser Musset[2].

« Mme de Staël, ce Blücher littéraire, venait d'achever son invasion... etc. » Une phrase de *l'Allemagne*, qui avait paru en 1835, indiquait la même idée : « Quand l'empereur succomba, Mme de Staël entra triomphante dans Paris, avec son livre *De l'Allemagne*, et accompagnée de quelque cent mille Allemands, qu'elle amenait pour ainsi dire comme une vivante illustration de son livre. » (*De l'Allemagne*, II, 256.)

Et, en cherchant, on trouverait bien des analogies dans les œuvres des deux poètes. Certaines s'expliqueraient naturellement par l'instruction toute française[3] qu'avait reçue Heine, « rossignol allemand niché dans la perruque de Voltaire » et par l'admiration de Byron qu'il lisait autant que le faisait Musset[4].

Notre poète avait lu les œuvres en prose de Heine, mais ce n'était pas une lecture du *Doppelgänger* qui avait pu lui suggérer l'idée du « sosie » de *La Nuit de Décembre*. Si Heine s'était adressé à lui pour « nettoyer » ses traductions — on sait avec quelle insistance l'humoriste de Dusseldorf exigeait de ses amis des services de ce genre[5] — on en aurait vraisemblablement su quelque chose. Et d'ailleurs, Musset ne savait pas le minimum d'allemand

1. *De l'Allemagne*, t. I, p. 127. Et *Revue des Deux Mondes*, 1834, IV, 641. *De l'Allemagne depuis Luther*. Ernest Foss qui indique ce rapprochement, reproche à Musset d'avoir maltraité Kant et prend vigoureusement la défense du philosophe.

2. *Première lettre*, Ed. Charpentier, p. 298 (8 sept. 1836).

3. *Mémoires de Henri Heine*; trad. J. Bourdeau, 1884, p. 10-14.

4. Cf. Melchior, *H. Heine's Verhaltnis zu lord Byron*, Berlin, 1902; et Karpeles, ouv. cité, p. 247.

5. Cf. Betz, Grenier.

nécessaire pour un pareil travail, même si Heine avait affronté sa critique.

Reste donc l'hypothèse d'un intermédiaire qui aurait révélé à Musset quelques *lieder* de son émule rhénan.

De ces intermédiaires possibles le nombre est grand. Loève-Veimars, le traducteur et l'arrangeur des fragments en prose de Heine, Lerminier[1], l'auteur d'*Au delà du Rhin*, entretenaient des relations avec Musset. Celui-ci devait rencontrer Gérard de Nerval, l'ami de Gautier, et avait accepté de collaborer au *Monde dramatique*, cette revue des spectacles fondée en 1835 par le traducteur du *Faust*[2]. Émile Deschamps[3], les deux frères Alfred et Tony Johannot[4] — ces derniers nés à Hambourg, où leur père était inspecteur de la librairie sous l'Empire — étaient des familiers de l'Arsenal, et Musset les comptait parmi ses amis. D'Alton-Shée avait sans doute appris l'allemand à l'École des pages de Versailles[5], et le major Frazer parlait « avec leur accent huit ou neuf langues[6] ». Blaze de Bury lui-même, n'était pas un inconnu pour Musset.

Sans s'exagérer le fruit que pouvaient retirer de leur camaraderie littéraire cette pléiade de jeunes gens, il faut y songer. Les conversations qui s'engageaient autour de la table de Buloz par exemple, dans ces dîners dont s'entretiennent Alfred Tattet et Musset lui-même, devaient mettre en éveil la curiosité d'esprits si différents et si variés[7]. La faculté d'invention de notre poète n'apparaît point très puissante, et son esprit charmant s'alimentait dans ces pique-niques.

Plus d'une fois sa poésie fut l'écho magique de propos entendus.

1, *Biographie d'Alfred de Musset*, in-8°, p. 125. Lerminier connaissait bien l'allemand, comme il nous l'indique dans son livre, I, 32, Voir, sur Loève-Veimars, Philarète Chasles, *Études sur l'Allemagne*, t. II, p. 94.

2. Cf. Julia Cartier, *Gérard de Nerval*, p. 52.

3. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII, 364. Musset était lié dès l'adolescence avec les frères Deschamps. E. Deschamps était l'auteur de cette traduction des *Lieder* de Schubert dont Berlioz vantait, dans les *Débats* du 19 juin 1839, la souplesse prodigieuse. Cf. Baldensperger, *Gœthe en France*, p. 118 et *Bibliographie*, 597.

4. Ces deux artistes romantiques, amis de Nodier, n'étaient pas seulement des dessinateurs pleins de fantaisie, mais de fins lettrés. Cf. Champfleuri, *Vignettes romantiques*, p. 250.

5. *Mes Mémoires*, p. 37. On enseignait déjà l'allemand à Brienne, sous l'ancien régime.

6. *Ibid.*, p. 96.

7. Lettre de Musset à son frère Paul, février 1843, *Œuv. posthumes*, p. 242 : « Le hasard facétieux a donné la fève à Henri Heine, qui a fait semblant de ne pas savoir ce qu'on lui voulait... »

Lettre d'Alfred Tattet à Guttinguer, février 1843; parmi les assistants se trouvent cités : Rachel, Vigny, Hugo, Chaudesaigues, Marmier, Mérimée, Heine, Gautier, de Rémusat, Vivier, Lerminier, etc., cf. L. Séché, *A. de Musset*, I, 117.

Avec quelle grâce aimable ne l'avoue-t-il pas? « Que pensez-vous des trois vers suivants (écrit-il en 1839 à sa marraine) :

Lorsque ma bien-aimée entr'ouvre sa paupière
Sombre comme la nuit, pur comme la lumière
Sur l'émail de ses yeux brille un diamant noir.

Je veux beaucoup savoir si vous aimez cela. Je l'ai écrit avec deux bonnes choses, un petit mot de vous et le souvenir de Paolita. » En 1842 il écrit à cette même inspiratrice : « Je veux répondre à votre lettre... mais j'ai besoin d'un coup de raquette qui m'envoie le volant, et il n'y a que vous qui puissiez le donner[1]. » Flatterie spirituelle et délicate, dira-t-on ; sans doute, mais encore indication précieuse sur la nature du talent de Musset, et sur l'importance de sa vie mondaine pour la connaissance de la vie de son esprit.

Mais ne peut-on se demander si Musset n'aurait pas pris connaissance du lied de Heine grâce à la musique de Schubert, qui s'en était inspiré jadis (août 1828). Notre poète était grand amateur de musique[2]; son frère Paul nous signale ce goût en maint passage de la *Biographie*. Dans les *Stances à Ninon* il confesse sous un nom d'emprunt sa mélomanie amoureuse :

Le soir, derrière vous, j'écoute au piano
Chanter sur le clavier vos mains harmonieuses.

Et dans une *Chanson* de date inconnue, il murmure :

Quand on perd, par triste occurrence,
Son espérance
Et sa gaîté,
Le remède au mélancolique,
C'est la musique
Et la beauté !

1. *Correspondance d'Alfred de Musset* (Ed. Séché), p. 162 et 148. — Paolita, c'est Pauline Garcia.

2. Cf. C. Bellaigue, *Silhouettes de musiciens*, *Alfred de Musset*, dans *Le Temps*, 30 avril 1902. *Lettres de Sand et Musset*, Ed. Decori, p. 129 ; — L. Séché, *A. de Musset*, II, 140.

Rappelle-toi ne fut écrit par Musset que « sous le charme du talent de Tony Johannot et surtout du génie de Mozart », nous dit Paul de Musset. Sur ce *Rappelle-toi*, dont la musique n'est pas de Mozart, mais d'un maître de Chapelle de Cobourg, Lorenz Schneider, voir les conclusions nouvelles et solides de W. Haape, dans l'article cité p. 82-84.

Écoutons Paul de Musset : « Il acheta ses entrées au théâtre de l'Opéra pour six mois... parfois il se tenait seul dans un coin de la salle, et laissait avec plaisir la musique éveiller son imagination. Sous l'influence de cet excitant, il composa *Le Saule*. »

Or le lied du *Doppelgänger* est une des quatorze mélodies réunies sous le titre de *Chant du cygne*, recueil posthume de Schubert. Et voici ce qu'en dit, dans *Schubert et le lied*, Mme Maurice Gallet : « C'est peut être la plus admirable mélodie lyrique qui existe, d'une profondeur, d'une intensité de sentiments inégalées. Les paroles de H. Heine, d'ailleurs, prêtent à cette magnifique interprétation. Le mystère des accords et des modulations de l'accompagnement, la reprise quatre fois semblable de la mélodie, jusqu'à l'explosion finale du désespoir; les cris d'angoisse, la simplicité de la déclamation en font un tableau saisissant, un drame d'effroi et de tragédie inconnus jusque-là dans l'histoire du lied[1]. »

Mais, dira-t-on, si Musset cite Schubert, c'est bien plus tard, en 1839, dans un sonnet :

> Jamais, avez-vous dit, tandis qu'autour de nous
> Résonnait de Schubert la plaintive musique...

La question serait de savoir si la musique de Schubert et le lied qui nous intéresse particulièrement étaient connus en France avant novembre 1835.

Rappelons que Liszt, l'ami de George Sand[2], le professeur de piano de Léopoldine Hugo[3], et de la sœur de notre poète, Herminie de Musset, fut l'un des interprètes les plus ardents des mélodies de Schubert, qu'il arrangea pour piano. Nous pouvons préciser, grâce au livre si documenté de Wladémir Karénine. Ce fut Alfred de Musset qui présenta Liszt à George Sand dans l'hiver de 1834-1835. Or Liszt était, nous dit-on, intimement lié avec Heine. Dans des *Souvenirs de la vie intime de Henri Heine*[4], sa propre nièce, Princesse Della-Rocca, nous renseigne sur cette liaison : « Liszt surtout eut pour mon oncle une affection particulière. Leurs goûts et leurs caractères se convenaient parfaitement... Aussi ne pouvaient-ils se passer l'un de l'autre, et ils ne se quittaient que pour s'écrire (p. 76). » « Joué par lui (Listz), ajoute à la page suivante la princesse, le *Roi des Aulnes* de Schubert se transformait en une poésie musicale, dont aucune expression ne peut rendre le charme ni la puissance. » Or Listz

1. *Schubert et le lied*, Paris, 1906, p. 244. — La 1re édition du *Schwanengesang* date de 1829. *Le Double* y porte le n° 13.

2. Cf. *Wladimir Karénine, George Sand*, p. 211-214.

3. Hugo écrit à Mlle Louise Bertin, le 22 mai 1835 : « A propos de musique, Didine et Liszt me donnent des leçons de piano. »
Cf. *Schubert et le lied*, p. 254, 257, 284.

4. Paris, 1881. — Heine cite plusieurs fois Liszt dans *Germania*.

n'était pas seulement un prestigieux virtuose et un compositeur original, il avait appris par la pratique plusieurs langues et s'intéressait à la poésie. Musset ne mit-il jamais à contribution son intelligence d'élite et son vaste savoir, puisqu'il était assez intime avec lui pour en faire son confident[1]?

Mais quand Schubert fit-il son apparition en France? Le 26 mars 1843 Heine se plaint d'être frustré des droits d'auteurs qui devaient lui revenir[2], et constate la grande vogue de Schubert.

Daniel Stern (Mme d'Agoult), dans *Mes Souvenirs*[3], raconte que chez elle à Croisy on jouait « les compositions nouvelles du romantisme musical : la *Symphonie fantastique* de Berlioz, arrangée pour le piano par Liszt; les Mazourkes de Chopin, les Études de Hiller. On chantait les *Lieder de Schubert*, *La Captive* de Berlioz ». Mais à quelle date exacte?

En janvier 1838 Edgar Quinet écrit à sa mère qu'il a entendu de la musique de Schubert chez la princesse Belgiojoso[4].

Le *Journal de Piffoël*, de George Sand, rappelle l'effet fantastique des mélodies de Schubert. « Ce soir-là, pendant que Franz (Liszt) jouait les mélodies les plus fantastiques de Schubert, la princesse se promenait dans l'ombre autour de la terrasse... Nous étions tous assis sur le perron, l'oreille attentive aux phrases tantôt charmantes, tantôt lugubres d'Erlkönig... lorsque l'artiste passa par une suite de modulations étrangement tristes, à la tendre mélodie « Sey mir gegrüsst[5] ». Or cette dernière mélodie s'attache aux paroles d'un lied de Heine, qui fait partie du *Retour*, comme le *Doppelgänger*.

Émile Deschamps avait traduit plusieurs de ces mélodies pour l'éditeur de musique Schlesinger[6]; le *Sosie* n'y figure pas. Et nous sommes bien loin du mois de novembre 1835.

Mme Gallet nous parle du morceau intitulé *Les Astres*, comme

1. Mme de Janzé, *Études et récits sur Alfred de Musset*, donne deux lettres de Musset à Liszt datées du 20 juin 1836 et de nov. 1836. Cf. 2e édit., p. 20 et 192. — Liszt était fêté chez la princesse Belgiojoso, cf. Arsène Houssaye, *Les Confessions*, II, 4.

2. *Lutèce* : « La popularité de Schubert est très grande à Paris, et son nom est exploité de la manière la plus déhontée... Pauvre Schubert! et quels textes on substitue à ceux de ses compositions! Ce sont surtout les *Lieder* de Henri Heine mis en musique par Schubert, qui ont une grande vogue ici, mais les textes sont si horriblement traduits que le poète fut très satisfait en apprenant combien les éditeurs de musique sont loin de se faire un cas de conscience de taire le nom du vrai auteur. »

3. Paris, 1877, in-8°.

4. *Correspondance d'Edgar Quinet*, t. II, p. 295 (Ed. Germer-Baillière, 1877).

5. Cité par Wladimir Karénine, t. II, p. 360.

6. M. Baldensperger a bien voulu nous indiquer cette traduction qui parut en 1839-1840.

d'une des premières œuvres interprétées en France, en 1837 à Lyon et à Marseille[1]. Cependant nous trouvons dans les *Lettres sur la Musique*[2], d'Émile Deschamps, à la date du 15 février 1835, la mention d'une mélodie de Schubert, *La Religieuse*, chantée par Nourrit.

Il n'est point impossible, étant donnés le goût de Musset pour la musique et ses relations avec Liszt, qu'ayant entendu le « *Doppelgänger* » il ait eu la curiosité de connaître le sens des paroles de Heine. Resterait encore l'hypothèse que nous suggère une indication de M. W. Haape[3]. De même que Musset a traduit le *Vergiss mein nicht* sur un texte anglais, n'a-t-il pas pu avoir sous les yeux une traduction anglaise du lied de Heine, accompagnant la mélodie de Schubert?

Souvent, par ailleurs, des ressemblances frappantes que l'on trouve entre deux auteurs s'expliquent par l'imitation d'un modèle commun. Et comment ne pas penser à Hoffmann. Plusieurs « doublures », plusieurs « sosies » apparaissent dans *Jean Kreisler* et dans l'*Elixir*. « Kreisler, s'éveillant tout à coup de son rêve, vit sa figure pâle et languissante se retracer dans l'eau. Il crut d'abord que c'était le peintre Eulinger qui le regardait. — Et bien! cria-t-il, tu es donc là, mon cher compagnon, mon aimable doublure. » Et Kreisler répond à un interlocuteur qui lui demande la cause de son effroi. — « Il n'y a pas autre chose, sinon que nous sommes deux, c'est-à-dire moi et mon double qui est sorti du lac et qui m'a poursuivi jusqu'ici. Ayez pitié de moi, maître, prenez votre poignard et égorgez le scélérat. Il est fou et peut nous rendre malheureux tous les deux[4]. »

Ce dédoublement apparaît du reste comme un motif fréquemment traité par les romantiques allemands. A plusieurs reprises des « sosies » reviennent chez Cl. Brentano, chez Grillparzer, chez Novalis, chez Tieck et chez Chamisso. L'auteur d'une thèse[5] sur *Henri Heine et le romantisme allemand* rapporte une pleine brassée d'exemples récoltés chez ces divers auteurs. Il voit même dans « ces dédoublements qui sortent du fond même du romantisme un symbole de leur nature mentale : ils sont en quelque sorte, chacun

1. P. 254-257.
2. Ed. Lemerre, t. IV, p. 26.
3. P. 82, article cité. — P. 70, M. Haape cite une lettre de Mme Kalergis à sa fille où elle écrit : « Mme Viardot a dit le *Doppelgänger* de Schubert d'une façon si déchirante que nous avons tous pleuré et tressailli. »
4. *Contes fantastiques* (Trad. Loève-Veimars), t. X, p. 138, 141. — IX, p. 89.
5. Otto zür Linde, *Heinrich Heine und die deutsche Romantik*. Fribourg en Brisgau, 899, p. 166-173. — P. 33, Heine admire et pratique Hoffmann dès 1821-1822.

un composé d'individus différents, des *Janus* psychologiques (Janusgestalten). »

Nous retrouvons cette image du *Doppelgänger* dans plus d'une œuvre de Heine : dans *Ratcliff*, dans les *Nuits florentines*, dans *Atta-troll* [1].

Cette altération de la personnalité ne se présente donc point comme un phénomène isolé ni unique. Et chez Musset lui-même les exemples en sont nombreux [2]. Frank dans *La Coupe et les lèvres* en souffre constamment :

> Je voudrais bien me voir passer sous ma fenêtre
> Tel que j'étais hier...
>
> (Acte II, sc. 1.)

> Je me meurs, oui, je suis sans force et sans jeunesse,
> Une ombre de moi-même, un reste, un vain reflet
> Et quelquefois la nuit mon spectre m'apparaît.
>
> (Acte II, sc. 3.)

> Une autre fois, — c'était au milieu des orgies;
> Je vis dans un miroir, aux clartés des bougies,
> Un joueur pris de vin, couché sur un sofa.
> Une femme, ou du moins la forme d'une femme
> Le tenait embrassé, comme je te tiens là.
> Il se tordait en vain sous le spectre sans âme...
>
> (Acte V, sc. 3.)

Octave dans *Les Caprices de Marianne* (Acte II, sc. 1) s'écrie : « Le monde entier m'abandonne, je tâche d'y voir double, afin de me servir à moi-même de compagnie. » Lorenzaccio aussi se dédouble. « Quand je pense que j'ai aimé les fleurs, les prairies et les sonnets de Pétrarque, le spectre de ma jeunesse se lève devant moi en frissonnant. » (*Lorenzaccio*, Acte IV, sc. 3.) Une note de George Sand [3] et les souvenirs de la vieille gouvernante de Musset, Mme Martellet nous montrent le poète en proie à de terribles hallucinations [4]. Et ce n'est pas sans raison que l'on s'est plu à rapprocher de *La Nuit de Décembre* une page d'*Elle et lui*. C'est la fameuse scène de la nuit dans la forêt, aux environs de Paris. Laurent (Musset) un instant

1. Hélène Hermann, *Studien zür Heines Romanzero*, Berlin, 1906, p. 56.
2. *A la Malibran.*

> « Et dans ce corps brisé concentrant ton génie
> Tu regardais aussi la Malibran mourir. »

3. *Lettres...* Ed. Decori, p. 53 (en note). « Il a été très mal cette nuit, le pauvre enfant, il croyait voir des fantômes autour de son lit et criait toujours : « Je suis fou, je deviens fou. »
4. *Dix ans chez Alfred de Musset*, p. 120.

séparé de Thérèse (George Sand) est pris d'un accès de délire, qu'il lui raconte ainsi : « Cet homme que j'ai vu passer... C'était moi! Oui c'était mon spectre, Thérèse! Ne sois pas effrayée, ne me crois pas fou, c'était une vision! Qu'elle était nette, horrible, effrayante. C'était moi avec vingt ans de plus, des traits creusés par la débauche ou la maladie, des yeux effarés, une bouche abrutie, et malgré tout cet effacement de mon être, il y avait dans ce fantôme un reste de vigueur pour insulter et défier l'être que je suis à présent. Je me suis dit alors : « O mon Dieu! est-ce donc « là ce que je serai dans mon âge mûr[1]?... »

La vision de *La Nuit de Décembre* ne nous apparaît plus dès lors comme isolée, mais comme la peinture la plus complète et la plus détaillée d'un phénomène morbide dont Musset souffrait. A cette hallucination particulière les médecins[2] ont donné le nom d'*autoscopie*. Maupassant[3], Edgar Poë[4], y étaient sujets comme Musset, comme les romantiques allemands énumérés plus haut. Symptôme fréquent chez les névrosés, les toxicomanes et les alcooliques, nous ne devons pas nous étonner de le rencontrer chez Alfred de Musset. Le punch, le vin de Chypre, l'absinthe, le champagne, le rhum avec l'opium, tiennent leur place dans ses écrits et dans sa vie[5]; et sa complexion nerveuse s'accommodait mal de certains excès. Sainte-Beuve n'avait pas cru se trouver en présence d'une hallucination aussi nettement caractérisée[6]. Émile Montégut saisit mieux la nature de cette pièce singulière qu'est *La Nuit de Décembre*. « L'excès de cette souffrance (celle de Musset), écrit le délicat critique dans *Nos Morts contemporains*[7], a été tel qu'il a engendré l'hallucination, car c'est une parfaite hallucination, tant pour la précision et le relief du fantôme que pour la régularité de

1. *Elle et lui*. Édition du centenaire, p. 110. Voir aussi *Confession d'un enfant du siècle*. Musset (Octave) croit voir la figure de Desgenais, IV, chap. I.

2. Cf. J. Grasset, *Demifous et demiresponsables*. Alcan, 1907, in-8°, p. 155-157. Voir les indications d'articles médicaux concernant Musset.

3. *Ibidem*, 146. « Maupassant voyait souvent son double; en rentrant chez lui, il se voyait assis sur son fauteuil. »

4. *Edgar Poë et Alfred de Musset*, E. J. Dubedout dans *Modern language notes*, mars 1907, 71. L'auteur compare *William Wilson* à *La Nuit de Décembre*. Il distingue les dédoublements *symboliques* et *hallucinés*. — Poë mourut du delirium tremens; Hoffmann était alcoolique, Heine et Grillparzer, névrosés.

5. *Chronique médicale*, 1906, p. 146. Le docteur Cabanès étudie *La Dipsomanie d'Alfred de Musset*. Dans une lettre à Sand, Musset parle, le 10 mai 1834, de « prendre une bouteille de rhum avec un peu d'opium... et d'aller s'étendre sur le dos sur la roche de Fontainebleau. » Ed. Decori, p. 76. Voir la lettre d'Ulrich Guttinguer à Mme Mennessier-Nodier (20 janv. 1843) : « Musset, ce divin fumeur, ce charmant buveur d'absinthe, qui nous rend des fleurs et du nectar pour toutes les horreurs qu'il avale. » (Cité par M. Salomon, *Le Salon de l'arsenal. Revue de Paris*, 1er oct. 1906.)

6. *Portraits contemp.*, II, 204.

7. P. 299.

ses retours, si parfaite et donnant si bien l'illusion de la réalité qu'elle a fait commettre une légère erreur de jugement au plus fin des critiques, Sainte-Beuve. Ce nom de *solitude* que se donne l'apparition du double à la dernière strophe de la pièce, lui parut trop abstrait pour les tableaux si concrets qui venaient de passer sous ses yeux; mais cette observation prouve tout simplement qu'il n'a pas compris le phénomène que le poète a voulu présenter, celui de cette profondeur de tristesse où nous nous regardons vivre, où nous sentons que nous n'avons d'autre consolateur que nous-même, et où il nous semble qu'une partie de notre être se détache de nous pour nous aider à souffrir. »

Mais pour de tels phénomènes, peut-il être question d'imitation ou de suggestion? Ce problème, nous ne prétendons pas le résoudre. Toutefois on peut imaginer sans absurdité que Musset, prédisposé par sa vie déréglée et sa sensibilité exaspérée aux plus graves troubles nerveux, fut profondément impressionné par les créations fantastiques d'Hoffmann, et éventuellement par la connaissance du lied de Heine, de cette évocation que la musique de Schubert rendait plus poignante encore. Un critique regretté, E.-J. Dubedout se demandait si les contes de Nodier et de Nerval n'avaient point été une pernicieuse lecture pour Edgar Poë[1]. Ne doit-on pas admettre une influence analogue des romantiques allemands sur Musset?

Ne prit-il à ces écrivains visionnaires que l'idée de faire de sa « vision autoscopique » *La Nuit de Décembre*? « De mes grandes douleurs, disait Henri Heine, je fais de petites chansons[2]. » Musset ne fit-il pas de même? lui qui s'écriait dans un de ses plus beaux poèmes :

> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Nous sentons plus que personne combien l'on doit être circonspect dans des questions aussi complexes. Une influence aussi lointaine reste difficile à démontrer. La littérature comparée doit souvent se contenter de probabilités et attendre du temps la confirmation de ses hypothèses, en se gardant de toute thèse.

Il est une pièce de l'*Allemagne*, *Conte d'Hiver*, qui, si elle avait paru dix ans plus tôt passerait à coup sûr pour un modèle de *La*

1. P. 75, article cité.
2. Aüs meinen groszen Schmerzen
Mach ich die Kleinen Lieder.

Nuit de Décembre. Et cette fois nous serions tentés d'intervertir les rôles. Heine s'est souvenu à l'occasion, on le sait, de Mérimée et de Stendhal[1]. Pourquoi ne se serait-il pas souvenu de Musset, dont il prisait tant la poésie! Qu'on en juge plutôt :

« Paganini était toujours accompagné d'un esprit familier.

« Napoléon voyait un petit homme rouge la veille de chaque événement important, Socrate avait son démon.

« Moi-même, quand *je suis assis la nuit* à *ma table de travail, j'ai vu parfois un hôte mystérieux qui se tenait silencieusement derrière moi.*

« *Sous son manteau*, il *tenait quelque chose de caché qui étincelait d'une lueur sinistre* à la lumière, et il me semble que c'était une hache, une hache de bourreau...

« Depuis de longues années je n'avais pas vu l'*étrange compagnon*, lorsque *soudain je le retrouvai à Cologne*, sous les rayons de la lune.

« Je marchais pensif le long des rues; *je le vis qui me suivait comme si c'était mon ombre*. Quand je m'arrêtais, il s'arrêtait aussi.

« Il s'arrêtait comme s'il attendait quelque chose, et si je pressais le pas, il reprenait sa marche. Nous arrivâmes ainsi jusqu'au milieu de la place de la cathédrale.

« Cela me devenait insupportable; je me retournais, et je lui dis : *Parle maintenant, pourquoi me suis-tu ainsi jusqu'au milieu de ce désert nocturne?*

« *Je te rencontre toujours à l'heure* où les grandes idées grondent dans ma poitrine[2]... »

Or le recueil de poèmes, intitulé *Conte d'Hiver*, souvenir d'un voyage au pays natal, fut écrit au mois de janvier 1844, à Paris. La préface est datée de Hambourg, 17 septembre 1844. *La Revue de Paris* en donnait une analyse le 16 novembre suivant[3] et les 7-10 décembre une traduction complète.

Outre le fragment qui nous intéressait spécialement, un passage où Musset se trouve durement drapé par son confrère allemand mérite de nous arrêter. Henri Heine, vexé du ton arrogant de Musset, dans sa réponse au *Rhin Allemand* de Nicolas Becker, et agacé de son succès, n'épargnait pas plus l'un que l'autre. Parlant en riverain du Rhin, qui ne voulait être ni Français, ni Allemand,

1. Voir l'étude d'André Meyer, *Parallelen zu Versen Heinrich Heine*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen* (t. CXXI, 1908). L'auteur de cette communication, arraché à vingt-trois ans à l'affection de ses amis, gardait en portefeuille les matériaux d'une étude sur Heine, imitateur d'écrivains français.

2. Nous mettons en italique les passages qui rappellent *La Nuit de Décembre*.

3. Cf. p. 497, t. VI, 1844.

Heine cinglait les « héroïques laquais à la livrée noire, rouge et or[1] » mais aussi Alfred de Musset.

« Je les ai toujours aimés, ces chers petits Français... » dit le vieux dieu du Rhin... « Et Alfred de Musset, le méchant garnement, est dans le cas de revenir avec eux, de marcher à leur tête et de me tambouriner ses atroces plaisanteries. » (*Revue de Paris*, 16 novembre, p. 396.)

La phrase qui vise directement Musset est suivie de deux autres, dans le texte plus complet publié en décembre :

« Alfred de Musset, il est vrai, est encore un méchant garnement. Mais n'aie pas peur, nous clouerons sa langue moqueuse.

« Et s'il te tambourine une mauvaise charge, nous lui en sifflerons une plus méchante encore. »

Le texte allemand plus explicite et plus mordant, caractéristique de l'esprit de Heine[2], pouvait difficilement s'insérer dans une revue où collaborait le frère de notre poète, Paul de Musset. Il vaut d'être cité, car il révèle l'antipathie que nourrissait le poète de Dusseldorf pour son « frère d'âme » français.

Der Alfred de Musset, der Gassenbub Der Kommt an ihrer Spitze Vielleicht als Tambour, und trommelt mir vor All'seine schnöder Witze.	Alfred de Musset, le gamin des rues vient à leur tête, peut-être comme tambour, et il me tambourine ses injurieuses plaisanteries.
Der Alfred de Musset, das ist wahr, Ist noch ein Gassenbube; Doch fürchte nichts, wir fesseln ihm Die schändliche Spötterzunge.	Alfred de Musset, c'est vrai, est encore un gamin des rues; mais ne crains rien, nous lierons son infâme langue de railleur.
Und trommelt er Dir einen schlechten Witz So pfeifen wir ihm einen schlimmern, Wir pfeifen ihm vor, was ihm passirt Bei schönen Frauenzimmern.	Et s'il te tambourine une mauvaise plaisanterie, nous lui en sifflerons une pire, nous lui sifflerons ce qui lui est arrivé chez les jolies femmes[3].

L'antipathie éclate sans délicatesse ni mesure; d'ailleurs après avoir placé Musset au premier rang des poètes, Heine lui avait retiré un peu de son admiration. Dans la brouille trop célèbre des « amants de Venise » il avait pris nettement parti pour George Sand : Détail plus piquant, il semble avoir été plusieurs fois le rival de Musset, auprès de la princesse Belgiojoso, comme auprès de la jolie et excentrique Polonaise Marie Kalergis[4]. Ces deux dames n'eurent sans doute pas le tact et la finesse bienveillante de Mme Jaubert, la « marraine » de Musset, et la « petite fée » de

1. *Ibidem*, p. 494.
2. M. Paul Bourget insiste sur la différence essentielle qui distingue Heine et Musset : le sarcasme du poète allemand est froidement cruel, l'ironie de Musset tempérée de douceur. Voir *Sociologie et littérature.*
3. Le mot allemand veut dire « filles ».
4. Cf. Betz, *Henri Heine et Alfred de Musset*, p. 13.

Henri Heine. Ces circonstances particulières auraient dû rendre plus discret ce dernier; mais ce génie que les Allemands renient presque[1] et trouvent toujours un peu français, que les Français par contre persistent à trouver étranger, n'avait pas su résister au malin plaisir d'un bon mot, qui était peut-être une vengeance.

L'opinion de Heine sur Musset varia depuis *L'Étude sur les héroïnes de Shakespeare*[2], écrite en 1838, jusqu'à *Lutèce* (30 avril 1840). Il appelle l'auteur des *Nuits* « le plus grand des poètes en vers qui vivent actuellement (en France) — (en exceptant l'incomparable et divin Béranger) ». Le texte manuscrit porterait en effet « après lui vient Béranger[3] ». Ce revirement d'opinion fut-il provoqué par des raisons étrangères à l'art ou par des questions de goût? on ne peut le dire.

Quant aux sentiments de Musset sur Heine, on les connaît assez peu. Mme Allan, apprenant le décès de Heine aurait dit à M. Legouvé : « Cela va bien frapper M. de Musset[4]. » Ces mots ne supposent aucunement une sympathie profonde de Musset pour le défunt. Malade lui-même, notre poète pouvait être douloureusement ému de cette nouvelle funèbre, par un retour sur lui-même.

Mais voici qui serait plus significatif. Karpeles, dans sa copieuse étude sur Heine, se fait l'écho d'une conversation qu'un certain A. Mels aurait eue avec Musset[5]. Ce dernier aurait déclaré à son visiteur allemand qu'il ne ressentait aucune sympathie pour Heine. Malgré l'estime singulière que faisait des poésies de Henri Heine la duchesse d'Orléans, il persistait à ne pas apprécier ses opinions : « quelques bons mots, quelques remarques mordantes et c'est tout ». Devant l'étonnement du jeune Allemand, Musset aurait ajouté : « Ainsi vous me jugez assez mal pour croire que ses attaques personnelles ont pu m'inspirer un jugement si dur. Mais non!... Et puisque vous m'avez mis sur ce sujet, je vais vous dire toute ma pensée. Je ne puis souffrir les impies : un homme qui repousse toute croyance est mon adversaire né!... Moi aussi j'ai douté toute ma vie... mais j'ai douté en grinçant des dents, et non

1. On ne reconnaît pas à Heine, en Allemagne, la « Stimmung » l'unité d'impression qui seule fait le prix d'un poème lyrique; Guillaume II, on le sait, ayant acheté à Corfou une propriété de l'impératrice d'Autriche, a fait dresser une statue géante d'Achille, à la place de la statue de Heine qui dominait des buissons de roses, ses fleurs préférées.

2. *De l'Angleterre*, 2e édit., p. 241. — *Lutèce*, p. 53.

3. Karpeles, ouv. cité, p. 244 : « so ist Alfred de Musset dort der grösszter poète lyrique. Nach ihm Kommt Béranger. »

4. L. Séché, *A. de Musset*, II, 205.

5. P. 135.

avec le rire railleur de votre compatriote. Je ne tiens pas mon doute pour un avantage sur la croyance de la foule, ce doute que la nature m'a infligé comme un châtiment de Dieu. J'ai cherché à échapper à cette effroyable torture d'âme par tous les moyens possibles, et si je n'ai pas réussi, j'ai pourtant le mérite d'avoir tiré du bourbier matérialiste le meilleur de moi-même, — pendant que ces messieurs s'y plaisent et repoussent méchamment la main qu'on leur tend. »

Toute réserve faite sur l'authenticité de cette conversation, qui cadrerait assez bien avec les idées de Musset poète de *L'Espoir en Dieu*, nous insistons sur l'importance de ce texte, le seul où s'affirme son opinion sur Henri Heine. Ce dernier était païen avec délices, son joli mot sur les *Confessions* de saint Augustin : « Charmant, certes, jusqu'au moment où il se convertit[1] » et ses impiétés corrosives le prouvent assez. Musset conserva à travers les défaillances de sa vie un spiritualisme aussi sincère que superficiel et un coin de religiosité qui lui fait beaucoup pardonner par certains critiques dont il n'inquiéta jamais l'orthodoxie.

Cette antipathie paraît étrange entre deux hommes qui se ressemblaient autant — toutes différences réservées, comme le marque aussi finement M. Faguet — et qui avaient tant d'adorations communes. Épris tous deux d'Aristophane et de Shakespeare, capables tous deux de faire, en écoutant parler leur cœur, des « odes sans phrases[2] » ils lisaient dans la nature les mêmes symboles, qu'ils mettaient si simplement en vers.

« Comme la nature sort brillante de son noir crêpe de nuages[3]. Ainsi du fond ténébreux de mes souvenirs s'élève à mes yeux une image lumineuse... » (*Le Retour*, 38.)

Et dans le *Souvenir*, Musset renvoie comme un écho de ce chant de jeunesse.

Voyez! la lune monte à travers ces ombrages,
Ton regard tremble encor, belle reine des nuits;
Mais du sombre horizon déjà tu te dégages
Et tu t'épanouis.

Ainsi de cette terre, humide encore de pluie
Sortent, sous tes rayons, tous les parfums du jour;
Aussi calme, aussi pur, de mon âme attendrie
Sort mon ancien amour.

1. Cité par Camille Selden, *Les Derniers Jours de Henri Heine*, p. 79.
2. Le mot est de Varnhagen von Ense, qui l'applique à Heine.
3. Cf. *Rev. des Deux Mondes*, 15 juillet 1854, p. 367.

Mais ces ressemblances qui appellent le parallèle, d'autres les ont magistralement marquées avant nous, et nous ne sommes pas tentés de retoucher ces pages définitives. Il nous suffit d'avoir précisé les rapports qui existèrent entre les deux grands poètes, d'avoir indiqué par quelle voie détournée, par quels intermédiaires Musset aurait pu connaître ces vers de Heine qui s'imposent au souvenir quand on relit *La Nuit de Décembre*.

Des mémoires et des correspondances qui nous mettront dans les confidences du passé, nous ne désespérons pas de voir surgir quelque fait nouveau, significatif et probant, qui transformera en certitude l'impression dont on a peine à se défendre, et qui resterait intéressante, toute question d'imitation écartée.

Jean Giraud.

LE « SATYRE » ET LE PANTHÉISME DE VICTOR HUGO

A propos d'un livre sur la *Philosophie de Victor Hugo en 1854-59*[1], M. Rigal a repris ici-même, le trimestre dernier[2], la question du panthéisme de Victor Hugo.

Dans les *Mélanges Chabaneau*, M. Rigal avait, en 1906, donné un intéressant article sur la *Signification philosophique du Satyre*[3].

Dans mon récent essai sur la *Philosophie de Victor Hugo en 1854-59* je me suis trouvé en contradiction apparente avec les idées exprimées dans cet article des *Mélanges Chabaneau*, et M. Rigal a cru devoir relever et souligner cette divergence d'opinions.

Mais, comme le dit très bien M. Rigal, un désaccord entre deux opinions personnelles, importerait peu au public, s'il ne s'agissait de l'idée même qu'on doit se faire des doctrines philosophiques de Victor Hugo pendant la première période de son exil.

En ce sens, la question mérite d'être étudiée de près et c'est pourquoi, négligeant de parti pris les autres critiques qui m'ont été adressées, j'examinerai seulement ici ce que l'on doit penser du panthéisme de Victor Hugo en 1854-59.

*
* *

Les idées de M. Rigal sur le panthéisme de Victor Hugo ont évolué.

En 1900, M. Rigal commençait à dénoncer « quelque exagération » dans la pensée de ceux qui avaient montré le poète oscillant sans cesse entre le panthéisme (c'est-à-dire la confusion de la nature et de Dieu) et la croyance à un Dieu personnel, distinct de la nature.

Le *Satyre*, continuait-il, dont la conclusion est *incontestablement panthéiste*, est avant tout un symbole du génie de la Renaissance, non une

1. Paul Berret, *La Philosophie de V. Hugo en 1854-59*, Paris, Paulin, 1910, 1 vol. in-8, 146 p. — Voy. ci-dessous p. 454.

2. E. Rigal, *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1912. *La signification du Satyre et de la philosophie de V. Hugo en 1854-59*, p. 85-94.

3. E. Rigal, *Mélanges Chabaneau, Romanische Forschungen*, Band XXIII, p. 205-215, Erlangen, 1906.

manifestation des sentiments propres de Hugo; la pièce des *Feuilles d'Automne*, qui a pour titre *Pan*, n'est qu'un conseil adressé au poète de s'intéresser à tout dans la nature, et il y est dit expressément que la nature est une création de Dieu. D'autres passages sont plus vraiment empreints de panthéisme, par exemple ce mot du poème *Tout le passé et tout l'avenir* : « Le ciel rempli d'étoiles, ce dedans du crâne de Dieu », ou ces vers du poème *A l'homme*, sur la nature :

> Toute sa foule étant elle-même, elle est seule;
> Monde, elle est la nature, âme on l'appelle Dieu.
> Tout être, quel qu'il soit, du gouffre est le milieu.

Mais il est difficile à un poète en communion avec la nature, s'il n'est pas retenu par un credo très explicite, de ne pas verser çà et là dans un panthéisme poétique où l'entraîne l'élan de son imagination.

« ... Le panthéisme qui a séduit tant de grands esprits dans notre siècle, s'il a pu, par instant, séduire aussi notre poète, a laissé intacte sa croyance à un Dieu personnel; les rares vers panthéistes de Hugo sont en contradiction avec ce qui les entoure, et il n'y a le plus souvent là que des imprudences d'expression [2]. »

Ainsi, me semble-t-il, en 1900, M. Rigal reconnaissait que la conclusion du *Satyre* est nettement panthéiste, et il recueillait ingénieusement en dehors de ce poème deux citations caractéristiques des croyances panthéistiques de Victor Hugo. Mais il déclarait déjà que ce panthéisme était le résultat d'un élan poétique et que les rares vers panthéistes de Victor Hugo étaient *des imprudences d'expression*.

Depuis, la pensée de M. Rigal s'est précisée. Il a déclaré que son assertion au sujet de la conclusion du *Satyre* était erronée et il a fait plus : il a signalé expressément les vers qu'il considérait comme *des imprudences d'expression*, tels :

> Tous les êtres sont Dieu; tous les flots sont la mer.
>
> (E. Rigal, *La Signification philosophique du Satyre*, *Mélanges de Chabaneau*, 1906.)

et

> Dieu! Dieu! Dieu! l'âme unique est dans tout, et traverse
> L'âme individuelle en chaque être diverse.
>
> (*Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1912, p. 91.)

Et moi-même, j'ai été accusé, ni plus ni moins que Victor Hugo, *d'imprudence d'expression*, parce que j'ai soupçonné M. Rigal d'avoir cru un instant encore au panthéisme de Victor

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1912, p. 85-94. *La Signification du Satyre et la philosophie de V. Hugo de 1854 à 1859.*
2. E. Rigal, *V. Hugo poète épique*, p. 96-97.

Hugo, et d'avoir voulu mettre d'accord le *Satyre* et les tendances de ce XVIe siècle « qui, disais-je, avec Vanini et Bruno, allait au panthéisme, si le Christianisme ne l'avait arrêté ». Ce n'était nullement la pensée de M. Rigal, et, dorénavant, je m'efforcerai de ne plus m'imaginer que, par un biais quelconque, M. Rigal peut croire à l'existence du moindre panthéisme chez Victor Hugo.

*
* *

Mais, M. Rigal a-t-il prouvé que Victor Hugo n'était point panthéiste?

Il a cru le faire, très simplement; il a constaté et fait constater au lecteur que Victor Hugo était déiste, et, là-dessus, il a triomphé; il s'est écrié, après avoir cité mes propres textes ayant rapport au déisme du poète : « Après tous ces textes et tous ces faits, peut-il être encore question du panthéisme de Victor Hugo? »

Très certainement, il peut en être question! Car il faudrait avoir préalablement démontré que chez Victor Hugo le déisme exclut le panthéisme. Je regrette que M. Rigal n'ait point aperçu que j'avais précisément écrit mon livre sur *La Philosophie de Victor Hugo en 1854-59* pour faire apparaître la coexistence singulière et l'alliance hybride des deux croyances chez le poète philosophe. En sorte que M. Rigal, en constatant, dans un même passage de Victor Hugo, une assertion déiste et une assertion panthéiste, ne conclut pas contre moi, mais fournit un argument de plus à ma thèse.

Car, ce qu'on croirait difficilement après avoir lu le dernier article de la *Revue d'Histoire littéraire*, voici comment j'ai établi le corps de doctrine de Victor Hugo en 1854-59 :

Le corps de doctrine. — Il nous paraît que la philosophie de V. Hugo en 1854-59, celle-là même à qui *La Légende des Siècles* donnera l'hospitalité en 1859, peut se résumer ainsi :

A. — Du degré le plus infime de la matière jusqu'à Dieu :

a) tout vit, tout se nourrit, tout s'accroît, tout est sensible, tout pense (pythagorisme).

b) tout est une parcelle de Dieu (panthéisme).

B. — Tout a une responsabilité morale et tout degré dans l'être est un degré dans la moralité, une punition ou une récompense : le degré humanité, dans toutes les planètes, est intermédiaire entre la brute-foule et l'ange-élite.

C. — Tout se métamorphose, tout progresse (optimisme) :

a) par la souffrance, qui est réparation, et c'est l'explication du mal dans le monde;

b) par la science, qui est libératrice de ce mal;

c) par l'amour, qui émane de Dieu.

D. — Tout progresse en s'élevant vers Dieu qui (***et c'est là le mystère ou la naïveté***), d'une part est l'univers et l'âme du monde, et de l'autre, non seulement le témoin distinct et conscient de l'ascension :

1-20 L'*immense Être inconnu* sourit. L'aube réveille
Le ciron, la fourmi, la fleur des prés, l'abeille..., etc.

Hommes, vos grands vaisseaux qui vont sous les étoiles..., etc.
Vos canons, vos soldats..., etc.
Vos carnages, vos chocs et vos cavaleries..., etc.
Vos camps pleins de tambours que la mort pâle éveille,
Passent pendant qu'il songe, et font à son oreille
Le même bruit qu'un moucheron.

(*Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, xxxv, 22 juillet 1854.)

38 Tout est doux, calme, heureux, apaisé. *Dieu regarde.*

(*Les Contemplations*, VI, x, 4 juillet 1855.)

225 L'infini : L'être multiple vit dans mon unité sombre.
Dieu : *Je* n'aurais qu'à souffler et tout serait de l'ombre.

(*Légende des siècles*, *Abîme*, 26 nov. 1853.)

mais encore la volonté qui dirige cette ascension et peut y intervenir par des créations ou des progressions anticipées :

L'être rêve : *Il* construit le lys dans le mystère;
Il peint les beaux rosiers vermeils;
Et la création sur son travail courbée
Contemple; il fait, avec l'aile d'un scarabée,
L'admiration des soleils.

(*Les Quatre Vents de l'Esprit*, III, xxxv, 22 juillet 1854.)

Ver, prends Aldebaran qui vit Jean mon apôtre,
Et prends ces trois soleils qui roulent l'un sur l'autre,
Prends..., etc.
Sache que Dieu pourrait donner toutes ces gloires
A ce vil ver de terre immonde et chassieux
Sans étonner un seul archange dans les cieux.

(*Dieu*, *l'Ange*, 1855.)

J'ai donc, comme on le voit, cru devoir donner, moi aussi, des preuves du déisme de Hugo, afin de les opposer à son panthéisme. Ce qu'a de particulier, en somme, la philosophie de Hugo en 1854-59, c'est d'avoir juxtaposé au déisme, et sous les influences que j'ai précisées, le pythagorisme et le panthéisme.

S'il me fallait reprendre l'histoire des influences de lectures et de personnes qui ont amené Victor Hugo à cette conception philosophique, il me faudrait transcrire ici mon livre entier. Je le

croyais assez clair pour que personne ne s'y trompât, et, de fait, M. Rigal est bien le premier qui s'y soit mépris [1].

Mais, en dehors des sources et des influences que j'ai signalées, il y a, à propos du panthéisme général de Victor Hugo en 1854-59, un argument que M. Rigal a prévu et dont la valeur ne lui a pas échappé (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier, mars 1912, p. 90) : et cet argument c'est l'absence du panthéisme dans les philosophies qui sont exposées au commencement de *Dieu* et qui s'opposent à la doctrine de *l'Ange*. Nous y voyons successivement défiler l'athéisme (représenté par *la Chauve-souris*), le scepticisme (*le Hibou*), le manichéisme (*le Corbeau*), le paganisme (*le Vautour*), le mosaïsme (*l'Aigle*) et le christianisme (*le Griffon*). De panthéisme point.

Comment imaginer que Victor Hugo, ni dans *Dieu*, ni dans *L'Ame*, ni dans *Religion et Religions*, où il réfute tant d'autres doctrines, n'ait jamais réfuté le panthéisme?

Et si, d'autre part, dans *l'Ange*, qui représente la pensée de Victor Hugo (et ceci, M. Rigal ne le conteste point, puisque c'est là qu'il puise des arguments en faveur du déisme de Hugo) nous trouvons des déclarations panthéistes, comment ne pas croire que le panthéisme était, je ne dis pas — et je n'ai jamais dit — la doctrine exclusive du poète, mais bien l'une des doctrines qu'il faisait entrer dans la composition de sa philosophie?

Car, en matière de théories philosophiques comme en matière de légendes historiques, il faut bien voir que Victor Hugo amalgame des éléments divers, et, s'il y a, pour employer les termes

1. M. Rigal semble n'avoir voulu retenir de toute mon argumentation que le nom de Hennequin, parce que V. Hugo a déclaré quelque part que les ouvrages de cet auteur sont « entachés de folie ».

« Or, si M. Berret nous montre que le pythagorisme étrange de V. Hugo lui est commun avec plusieurs de ses contemporains, dont les livres *auraient* (M. Rigal met le fait en doute, je ne sais pourquoi) eu sur lui une influence, il ne nous signale cette croyance panthéiste que chez Hennequin dont le poète disait que les ouvrages étaient « entachés de folie ». Est-ce à un auteur si favorablement jugé que serait dû le revirement de Hugo? »

Tout d'abord, V. Hugo aurait pu subir l'influence d'un livre tout en le déclarant « entaché de folie »; il a emprunté ailleurs plus d'un trait pittoresque au *Guide en Espagne* de Richard, et il traite ce Guide de *livre stupide*. Mais ici il y a erreur matérielle. Ce n'est pas aux doctrines philosophiques de Hennequin que s'appliquent les mots : *entaché de folie*. Le reproche justifié de Hugo s'adresse à la préface et aux 72 dernières pages du volume *Religion*, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en lisant cette préface où V. Hennequin déclare qu'il attend 100 000 francs de l'Ame de la Terre, et ces 72 dernières pages, où l'on rencontre des divagations sur des expériences spirites. La page 45 de mon volume sur la philosophie de V. Hugo, où il est question d'Hennequin, contient à propos du volume *Religion* cette note : *Ce livre contient en effet de longues divagations sur l'Ame de la Terre et sur les expériences spirites de Hennequin. Voir les 72 dernières pages du volume intitulées : Mes Révélations.*

de M. Rigal, une interprétation étroite de sa doctrine, c'est bien celle qui voudrait la réduire à n'être que l'expression d'un seul dogme.

Victor Hugo est déiste et il est panthéiste : il compose la philosophie de *l'Ange* comme il compose un récit de *La Légende des siècles*.

Or, des éléments pittoresques, même disparates, sont facilement ramenés à l'unité par la puissance d'un génie descriptif tel que celui de Hugo; mais en philosophie il ne doit pas en être de même, et je suis le premier à comprendre les scrupules de M. Rigal. Ces scrupules, M. Rigal, si je ne me trompe, a voulu les exprimer quand il a cité les paroles de Schopenhauer : « Le panthéisme n'est qu'un athéisme poli. La vérité du panthéisme consiste dans la suppression dualiste entre Dieu et le monde, dans la constatation que le monde existe en vertu de sa force interne et par lui-même. La proposition panthéiste : Dieu et le monde ne font qu'un, est un détour poli pour signifier au seigneur Dieu son congé. » En d'autres termes, Schopenhauer dit : être panthéiste, c'est être athée. De cette conclusion, M. Rigal a sans doute eu peur pour Victor Hugo. En réalité, je crois bien que c'est là une conclusion à peu près vraie pour la majorité des hommes; mais elle n'est pas vraie pour V. Hugo.

Hugo n'apercevait pas les incompatibilités de doctrine et ne s'embarrassait d'aucune antinomie. Il lui a paru tout simple d'allier le panthéisme et le déisme; panthéisme et déisme coexistent parallèlement chez lui :

> De l'équation Dieu le monde est le binôme,

dit lui-même Victor Hugo, dans un vers qui peut paraître applicable à sa doctrine bilatérale, et que cite M. Renouvier.

M. Renouvier était un philosophe, qui avait bien quelque compétence, et qui croyait voir dans la conclusion de *Dieu*, *un développement poétique de la conception panthéiste*[1].

Paul Berret.

1. Ch. Renouvier, *Victor Hugo. Le philosophe*, p. 346, Paris, Armand Colin, 1900.

ENCORE LES SOURCES D'ALFRED DE VIGNY

Puisqu'on s'occupe beaucoup, depuis quelque temps, des sources des poésies d'Alfred de Vigny[1], qu'il me soit permis d'apporter ma modeste contribution à cette étude.

I

Le Déluge.

MM. Ernest Dupuy et Edmond Estève ont pu dire avec raison que *Le Déluge* était une imitation constante et, par places, une traduction du *Heaven and Earth* de Byron. On ne m'en voudra pas de préciser : ces détails ne laissent pas d'être intéressants dès lors qu'il s'agit de deux grands poètes et de l'influence que l'un d'eux a exercée sur l'autre. Donc le poème de Byron et celui de Vigny sont tous deux des « mystères[2] »; — la scène, que Byron place près du mont Ararat, dans une contrée de bois et de montagnes, est, chez Vigny, « au sommet solitaire du mont sacré d'Arar[3] ». — L'épigraphe du *Heaven and Earth* : « Et il arriva... que les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour femmes celles d'entre elles qu'ils choisirent » (*Gen.*, VI, 2)[4], se retrouve dans Vigny sous la forme d'une note explicative et sert à commenter deux vers de son poème[5]. Quant

1. Voir E. Dupuy, *La Jeunesse des romantiques : Les origines littéraires d'Alfred de Vigny*, 1905. — J. Langlais, *Annales romantiques*, 1906. — E. Estève, *Byron et le romantisme français*, 1907. — P.-M. Masson, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1909. — A. Digeon, *ibid.*, avril-juin 1909. — J. Giraud, *Revue universitaire*, 15 juin 1910. — Estève, *Revue d'Histoire littéraire*, oct.-déc. 1910; rapproche *Le Déluge* du « Tableau du Déluge » de Gessner.) Depuis que mon article est écrit, j'ai eu connaissance de la thèse de Buhle (Dissert. de Rostock, Schwerin, 1908, 97 p.), qui signale quelques rapprochements nouveaux avec *Heaven and Earth*.

2. « *Heaven and Earth*, a mystery. » — « *Le Déluge*, mystère. »

3. *Le Déluge*, I, vers 37-38.

4. Trad. Pichot, éd. 1823, I, p. 201.

5. Souvent, fruit inconnu d'un orgueilleux mélange,
Au sein d'une mortelle on vit le fils d'un ange.
(*Le Dél.*, I, vers 33-34.)

En note : « Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour femmes celles qui leur avaient plu. »

à l'épigraphe du *Déluge* : « Serait-il dit que vous fassiez mourir le juste avec le méchant? », si on ne la trouve pas textuellement dans Byron, nul doute qu'elle ne résume excellemment l'esprit du *Heaven and Earth*; elle a d'ailleurs son commentaire dans plusieurs passages de ce mystère, dans celui, par exemple, où une mère demande, en voyant son enfant mourir : « Qu'a-t-il fait, non sevré encore, pour mériter la colère ou le dédain de Jéhovah[1]? »

Des personnages les noms seuls diffèrent; les situations sont pareilles. Dans Vigny, Emmanuel, fils d'un ange, aime la mortelle Sarah et en est aimé, comme dans Byron l'ange Azaziel aime Anah, qui l'aime aussi. Et Sarah, comme Anah, est aimée de Japhet, qu'elle n'aime pas. — Emmanuel et Azaziel pourraient tous deux être sauvés, celui-ci en remontant au ciel, d'où il est venu, l'autre en montant, seul, sur le mont Arar. — Et Sarah, comme Anah, pourrait être sauvée en acceptant d'épouser Japhet. *Deviens son épouse*, conseille à celle-ci sa compagne Aholibamah[2]. — « Venez sur Gelboé », a dit Japhet à celle-là :

> Je me nomme Japhet, et mon père est Noé.
> *Devenez mon épouse*, et vous serez sa fille[3].

Mais elle ne l'a pas écouté : elle est montée avec Emmanuel sur le mont Arar.

Maintenant la mort est proche, et s'annonce par des signes terrifiants : nuages amoncelés, silencieux éclairs, tout « l'arsenal des orages », que Vigny trouvait aussi dans Byron, mais dont il faut convenir que l'idée devait se présenter d'elle-même à son esprit. En revanche, voici où l'imitation est déjà plus apparente :

> Tous *les oiseaux*, poussés par quelque instinct funeste,
> S'unissaient dans leur *vol* en un *cercle céleste*;
> *Comme des exilés* qui se plaignent entre eux,
> Ils poussaient dans les airs de longs *cris douloureux*[4].

« *Les oiseaux* de mer — disait Byron — font entendre leurs *cris... et voltigent autour de la cime* de la montagne *où jamais aucun d'eux n'osait prendre l'essor...* Bientôt ce sera leur seul rivage[5]... »

1. Trad. Pichot, I, p. 247.
2. Byron, trad. Pichot, I, p. 204.
3. Vigny, *Le Déluge*, I, 156-7.
4. *Ibid.*, I, 65-69.
5. *Le Ciel et la Terre*, trad. Pichot, p. 242.

Et ailleurs : « Les oiseaux expriment leurs *angoisses* dans les airs par leurs *cris* [1]... »

— Les « deux enfants » attendent la mort. Dans les premières paroles d'Emmanuel faisant ses adieux à la beauté de l'univers peut-être y a-t-il un souvenir des lamentations de cette femme que Byron nous montre pleurant de ne plus voir son père, ses troupeaux, les arbres, les ruisseaux, les verts pâturages. *Tout est englouti!* s'écrie-t-elle [2].

> Adieu! tout va finir, *tout doit être effacé* [3],

s'écrie l'Emmanuel de Vigny. — Cf. plus loin :

> *Tout s'était englouti* sous les flots triomphants [4].

— Les vers suivants — M. Estève l'a montré — sont traduits presque littéralement du *Heaven and Earth* : Vigny a mis seulement dans la bouche d'Emmanuel les propos que Byron prêtait à un Esprit qui se réjouit de la prochaine destruction du monde.

> Le temps qu'a reçu l'homme *est aujourd'hui passé.*
> *Demain rien ne sera. Ce n'est point par l'épée,*
> Postérité d'Adam, que tu seras frappée,
> *Ni par les maux du corps ni les chagrins du cœur.*
> Non : c'est un élément qui sera ton vainqueur.
> *La terre va mourir sous des eaux éternelles,*
> *Et l'ange en la cherchant fatiguera ses ailes* [5].

J'emprunte à M. Estève sa traduction des vers de Byron, qu'elle serre de plus près que celle de Pichot :

Réjouissons-nous! La race abhorrée qui n'a pu garder son haut rang dans l'Eden, mais qui a écouté la voix de la science impuissante, *touche à l'heure de la mort!* Ce n'est pas lentement, ce n'est pas un à un, *ce n'est pas par l'épée, ni par le chagrin*, ni *sous les années*, ni par le déchirement *du cœur*, ni sous l'action minante du temps, qu'ils doivent succomber! *Voici leur dernier lendemain! La terre sera l'Océan!* et aucun souffle, sauf celui des vents, ne passera sur *les flots sans limites! Les anges fatigueront leurs ailes sans trouver un lieu où se poser* [6].

1. *Le Ciel et la Terre*, trad. Pichot, p. 245.
2. *Ibid.*, p. 249.
3. *Le Déluge*, I, 111.
4. *Ibid.*, III, 13.
5. *Ibid.*, I, 112-118.
6. Voir Estève, *Byron et le romantisme français*, p. 379-380. Cf. la trad. de Pichot, I, p. 219.

M. Estève a montré aussi que les paroles de l'archange invitant Emmanuel à ne pas approfondir les secrets de Dieu — d'un Dieu qui « créa sans amour[1] » — peuvent être un écho des cris de détresse que pousse, dans *Heaven and Earth*, la race humaine condamnée[2].

Ajoutons que le long développement sur la mort du dernier Pharaon au sommet de sa pyramide[3] a pu être inspiré à Vigny par ce vers de Byron : « Dans quelques heures *les vagues submergeront les tombeaux des glorieux géants*[4]. » Cf. Vigny :

> Pour étonner mes fils sous ces *plaines humides*,
> *Mes géants glorieux laissent les pyramides*[5].

Vigny n'a même pas omis de transcrire le verset de la *Genèse* auquel renvoyait Byron[6], et — comme Byron — il l'a cité en note au bas de la page. Aussi bien, les imprécations du despote repoussant la main que lui tend

> Le dernier des enfants de la famille élue[7]
> (De ton lâche salut je refuse l'exil)

rappellent les propos méprisants que tiennent à Japhet les Esprits[8]. « Va », dit le Pharaon,

> Va, sur quelques rochers qu'aura dédaignés l'onde,
> *Construire tes cités sur le tombeau du monde*[9].

« Une courte trêve — disent les Esprits[10] — est accordée par la mort, qui laissera *les débris du premier univers*[11], destinés à produire *de nouvelles nations* dont elle fera sa proie... Mais toujours les anciens crimes et les larmes subsisteront sous différentes formes dans votre race[12]... »

Toutefois ce brillant épisode de la mort de Pharaon :

1. *Le Déluge*, I, 145 et suiv.
2. Voir Estève, p. 392-3.
3. *Le Déluge*, II, 77-114.
4. Trad. Pichot, p. 223.
5. II, 105-106.
6. *Gen.*, VI, 4.
7. II, 97.
8. Trad. Pichot, p. 218-224.
9. II, 101-102.
10. Trad. Pichot, p. 222 et 223.
11. Cf. Vigny : *les débris de la terre inondée* (II, 109).
12. Cf. Vigny : *ta race dégradée* (*ibid.*, 110).

Plus loin, et contemplant la solitude humide,
Mourait un autre *roi*, seul sur sa *pyramide*.
. . . . . .

ce n'est pas seulement à Byron que Vigny en a dû l'idée. On lit dans la première partie du *Génie du Christianisme*, liv. IV, chap. III :

« Il leur semble [aux hommes] qu'en entassant tombeaux sur tombeaux ils cacheront ce vice capital de leur nature, qui est de durer peu... Mais ils se trahissent eux-mêmes... : car plus la *pyramide funèbre* est élevée, plus *la statue vivante placée au sommet* diminue, et la vie paraît encore bien plus petite quand l'énorme fantôme *de la Mort* l'exhausse dans ses bras [1]. »

Si l'on observe que ces lignes précèdent immédiatement le chapitre IV, dans lequel Chateaubriand évoque la scène tragique du déluge, on ne doutera guère que Vigny ne les ait lues avant de traiter le même sujet, et l'on sera amené à chercher dans le chapitre IV lui-même une autre source de son inspiration. — On l'y trouvera sans peine.

*
* *

Après avoir décrit en quelques vers l'apparition de l'Océan, exécuteur des vengeances de Dieu, Vigny en peint en ces termes les effets :

Ce fut alors qu'on vit des hôtes inconnus
Sur les bords étrangers tout à coup survenus;
Le cèdre jusqu'au Nord vint écraser le saule;
Les ours noyés, flottant sur les glaçons du pôle,
Heurtèrent l'*éléphant* près du Nil endormi,
Et le monstre, que l'eau soulevait à demi,
S'étonna de laisser, dans sa lutte contre elle,
Une vague où nageaient *le tigre et la gazelle* [2].

« *Ce fut alors* — avait écrit Chateaubriand — qu'au milieu des humides ténèbres le reste des êtres vivants, *le tigre et l'agneau*, l'aigle et la colombe... gagnèrent tous ensemble la roche la plus escarpée du globe [3]. »

1. *Œuvres* (1826), XI, p. 178.
2. *Le Déluge*, II, 15-22.
3. *Génie du Christianisme* (*Œuvres*, XI, p. 181-2). Il est vrai que Byron avait montré aussi « le tigre expirant à côté de l'agneau » (*Heaven and Earth*, I, p. 221) — et c'est de quoi se demander dans quelle mesure Byron, le premier, s'est inspiré

« ... En vain les amis disputèrent aux *ours* effrayés la cime des chênes [1]... »

« ... Les dépouilles de l'*éléphant* des Indes s'entassèrent dans les régions de la Sibérie [2]... »

Laissons à Vigny ce qui appartient à Vigny : cet épisode — comme le précédent — lui a suggéré l'idée d'un développement pittoresque, brillant, dont son guide ne s'était pas avisé : il s'est plu à décrire la lutte de l'éléphant contre la vague meurtrière. Au reste, la filiation n'est pas douteuse.

Vigny, ayant de la sorte emprunté à Chateaubriand le commencement de sa description des effets du Déluge, lui en a aussi emprunté la fin.

> Enfin *le fléau* lent qui frappait les humains
> *Couvrit le dernier point* des œuvres de leurs mains.
> *Les montagnes*, bientôt par l'onde escaladées,
> Cachèrent dans son sein *leurs têtes* inondées.
> *Le volcan s'éteignit, et le feu périssant*
> Voulut en vain y rendre *un combat impuissant;*
> A l'*élément* vainqueur il céda le cratère
> Et sortit *en fumant* des veines de la terre [3].

Cf. Chateaubriand :

« *L'Océan...*, soulevant autour d'eux sa *menaçante* immensité, *fit disparaître* sous ses solitudes orageuses *le dernier point* de la terre [4]. »

« ... En vain les mères se sauvèrent avec leurs enfants sur *le sommet des montagnes... Les volcans s'éteignirent, en vomissant de tumultueuses fumées;* et l'un des quatre *éléments, le feu, périt avec la lumière* [5]. »

Au total, une vingtaine de vers du *Déluge* ont été directement inspirés à Vigny par le *Génie du Christianisme*.

*
* *

Y a-t-il lieu, du moins, de faire honneur à l'imagination du seul Vigny de la belle page où il décrit « l'effroi général des créatures »

de Chateaubriand — ici et ailleurs. La recherche serait intéressante et, je crois, fructueuse : elle contribuerait à prouver que bon nombre des idées empruntées par nos écrivains aux littératures étrangères n'ont fait, de la sorte, que rentrer dans leur pays d'origine.

1. *Génie* (*Œuvres*, XI, p. 181).
2. *Ibid.*, p. 182.
3. *Le Déluge*, II, 119-126.
4. *Génie* (*Œuvres*, XI, p. 182).
5. *Ibid.*, p. 181.

en présence du cataclysme? — On va voir que non. Cette fois encore c'est à Byron qu'il s'est adressé; seulement ce n'est plus le *Heaven and Earth* qui lui a fourni la matière de son développement : c'est un autre poème de Byron — si court, à la vérité (il n'a pas plus de 82 vers, trois pages dans la traduction de Pichot) qu'il passe aisément inaperçu. Vigny avait pourtant lu *Les Ténèbres*[1], et de fort près : le simple rapprochement des textes suffira à le prouver.

Vigny écrit :

> Dans l'effroi général de toute créature,
> *La plus féroce* même oubliait sa nature;
> *Les animaux n'osaient ni ramper ni courir.*
> . . . . . .
> Le péril confondit tous les êtres *tremblants.*
> L'homme seul se livrait à des projets *sanglants.*
> Quelques rares vaisseaux qui se faisaient *la guerre*
> Se disputaient longtemps les restes de la terre [2].

Cf. Byron :

« *Les animaux les plus féroces étaient devenus timides et tremblants...* Et bientôt *la guerre*, qui pour un moment avait cessé d'exister, exerça de nouvelles fureurs. Ce ne fut qu'avec *du sang* qu'on acheta sa nourriture [3]... »

Vigny :

> *La faim* de tous les cœurs *chassa les passions* :
> Les malheureux, vivants après leurs nations,
> *N'avaient qu'une pensée*, effroyable *torture*,
> *L'approche de la mort, la mort sans sépulture.*
> On vit sur un esquif, de mers en mers jeté,
> *L'œil affamé du fort sur le faible arrêté* [4].

Cf. Byron :

« *On ne connaissait plus l'amour;* toute la terre *n'avait plus qu'une pensée*, et c'était la pensée *de la mort, d'une mort prochaine* et sans gloire; *les tortures* de *la faim* déchirèrent toutes les entrailles. Les hommes mouraient, et leurs os restaient *sans sépulture* comme leurs

1. *Darkness.*
2. *Le Déluge*, II, 29-34 et 35-38.
3. Trad. Pichot, III, p. 116.
4. II, 43-48.

chairs. *Les cadavres amaigris étaient dévorés par des hommes également exténués* [1]... »

Vigny :

Cependant sous les flots montés également
Tout avait par degrés *disparu* lentement :
Les cités n'étaient plus, *rien ne vivait*, et l'onde
Ne donnait *qu'un aspect à la face du monde.*
Seulement quelquefois sur l'*élément profond*
Un palais englouti montrait l'or de son front [2].

Cf. Byron :

« *Le monde ne fut plus qu'un grand vide*; *les villes*, les contrées florissantes et populeuses ne formaient plus *qu'une masse confuse*... Les rivières, les lacs et l'*Océan* étaient calmes et muets; *rien ne troublait le silence* de leurs *profondeurs*; les navires sans matelots pourrissaient sur la mer [3]... »

Vigny :

Quelques dômes, pareils à de magiques îles,
Restaient pour attester la *splendeur* de leurs *villes.*
Là parurent encore un moment *deux mortels* :
L'un la honte d'un trône, et l'autre *des autels.*
. . . . . .
Tous deux jusqu'à la mort *s'accusèrent* en vain
De l'avoir attirée avec le flot divin [4].

Cf. Byron :

« Il ne *survécut* que deux habitants d'*une grande ville*; c'étaient *deux ennemis.* Ils *se rencontrèrent* auprès des tisons expirants *d'un autel* [5]... »

Vigny :

Quand la mer eut des monts *chassé tous les nuages*,
On vit se disperser l'épaisseur des orages.
. . . . . .
La vague était paisible. . . . . . .
. . . . . .
Les vents, sans résistance, étaient silencieux [6].

1. Trad. Pichot, p. 116-7. Pichot paraphrase. Il y a dans le texte :
The meagre by the meagre were devoured.
2. II, 63-68.
3. Trad. Pichot, III, p. 117-8.
4. II, 68-71, 73-74.
5. Trad. Pichot, III, p. 117.
6. III, 2 et suiv.

Cf. Byron :

« *Les vagues étaient mortes*, elles gisaient comme dans un tombeau... *Les vents s'étaient flétris dans l'air stagnant, les nuages s'étaient évanouis* [1]... »

C'en est assez pour nous persuader que, lorsqu'il a écrit *Le Déluge*, Vigny avait sous les yeux le petit poème de Byron intitulé *Les Ténèbres* — ou le savait à peu près par cœur. Est-il besoin d'ajouter que son imitation, là non plus, n'est pas un esclavage? Il n'a jamais perdu de vue la différence essentielle de son sujet et de celui de Byron : ici c'est l'univers enveloppé de ténèbres, là c'est la terre engloutie par les eaux : la plupart des différences partielles que présentent les deux descriptions viennent de là [2]. — De là aussi les différences d'exécution. Byron cherche à produire une impression d'horreur; aussi a-t-il multiplié les touches vigoureuses et terrifiantes [3]. Si celles de Vigny sont, en général, plus faibles, c'est peut-être que son goût est moins romantique; c'est aussi qu'il veut donner au lecteur — j'allais dire au spectateur — l'impression — également, mais autrement tragique — du calme morne, infini, qui s'étend, comme un suaire, sur la terre condamnée. — Enfin la description de Byron ne s'accompagne, cette fois, d'aucun commentaire : il ne dit pas que les ténèbres aient été envoyées aux hommes en punition de leurs crimes. Vigny, au contraire, n'oublie nulle part que le Déluge est le châtiment qu'un Dieu irrité suscite à la terre coupable, idée fortement marquée dès les premiers vers du poème :

Tout était pur encor. Mais l'homme était méchant.

De là ces « projets sanglants » auxquels, dans l'effroi général, l'homme est seul à se livrer; de là ces femmes qui « insultent la nature »,

L'athée épouvanté de voir Dieu triomphant,

1. Trad. Pichot, p. 118.

2. Par exemple, où Byron dit que la guerre exerce ses fureurs, Vigny parle de « vaisseaux » qui se font la guerre; plus loin, montrant, après Byron,

L'œil affamé du fort sur le faible arrêté,

il précise encore que la scène se passe en mer, sur un « esquif »; peut-être se souvient-il du *Radeau de la Méduse*, le grand succès du Salon de 1819.

3. Les oiseaux « épouvantés » poussent « d'horribles cris »; les hommes affamés « dévorent les cadavres »; les navires « pourrissent » sur la mer; les vagues sont « mortes », les vents sont « flétris »...

— le mauvais roi et le mauvais prêtre s'accusant l'un l'autre d'avoir attiré la colère divine. Ainsi sous les ressemblances de fait se maintient la différence des intentions et des goûts.

II

La Sauvage.

Il suffit de lire les premiers vers de la *Sauvage* pour y reconnaître la trace de Chateaubriand. Ces *solitudes* du *Nouveau Monde*, ces forêts vierges, ces *pins*, ces *cyprès qui soupirent*, éveillent immédiatement le souvenir d'*Atala* ou du *Voyage en Amérique*. Nous allons voir que Vigny doit à ces mêmes ouvrages plus d'un autre épisode et jusqu'à la contexture de son poème.

L'orage et ses signes précurseurs viennent d'*Atala*. C'est d'abord le grand silence et la stupeur de la nature.

> Votre nuit est bien *sombre*, et *le vent seul murmure* [1].

Cf. *Atala* :

« Le ciel commença à *se couvrir*. *Les voix* de la solitude *s'éteignirent* [2]... »

Mais enfin

> *L'orage sonne au loin*, *le bois* va *se courber* [3].

Atala :

« Bientôt *les roulements d'un tonnerre lointain*... *Les forêts plient*... [4] »

> *Le combat* se prépare et l'immense ravage
> Entre *la nue ardente* et *la forêt sauvage* [5].

« *La foudre* met le feu dans *les bois*...; des colonnes d'étincelles et des fumées *assiègent les nues* [6]... »

— Cependant une « pauvre Indienne » chemine, frissonnante, dans la forêt, l'un de ses deux enfants *au sein*, l'autre suspendu *à*

1. *La Sauvage*, I, 17.
2. *Atala* (*Œuvres complètes*, éd. 1826, XVI, p. 67).
3. *La Sauvage*, I, 23.
4. *Atala*, p. 67-68.
5. *La Sauvage*, I, 25-26.
6. *Atala*, p. 67.

son épaule comme un carquois[1]. (Telles ces Indiennes que Chateaubriand a vues, chargées de lourds fardeaux, « porter encore leurs petits enfants *à la mamelle* ou *sur leurs épaules* »[2].) — C'est une *Osage*[3] : Chateaubriand notait que « *quelques débris des Osages* se trouvent derrière les Sioux, en s'approchant du Nouveau-Mexique[4] ». — Elle fuit « l'Indien ennemi de sa race[5] », — tel le Natché Chactas fuyant les Muscogulges et les Séminoles[6], — elle fuit le Huron, « l'homme de la Peau Rouge », en cherchant la trace de ses pas :

> Après avoir longtemps *examiné les herbes*
> Et *la trace des pieds* sur leurs épaisses gerbes,
> . . . . . .
> Elle écoute, regarde et respire à la fois
> *La marche des Hurons* sur les feuilles des bois[7].

« Le chef [des Sauvages] — écrivait Chateaubriand — part avec les guerriers les plus expérimentés pour *examiner les traces*. Les Sauvages, qui entendent les sons à des distances infinies, reconnaissent des empreintes sur d'arides bruyères, sur des rochers nus où tout autre œil que le leur ne verrait rien. Non seulement ils découvrent ces vestiges, mais ils peuvent dire *quelle tribu indienne* les a laissés, et de quelle date ils sont... Si l'*herbe* est à peine foulée..., ce sont les traces fugitives *des Hurons*[8]... »

— Mais l'Indienne, effrayée par un cri lointain, s'enfonce par une route ouverte.

> Elle sait que les blancs, *par le fer et le feu*,
> Ont troué *ces grands bois* semés des mains de Dieu,
> Et, promenant au loin *la flamme qui calcine*,
> *Pour labourer la terre* ont brûlé *la racine*[9].

Vigny s'est souvenu d'une page d'*Atala*. « Partout », — dit Chactas, décrivant lui aussi l'œuvre accomplie par les blancs,

« Partout on voyait *les forêts livrées aux flammes* pousser de *grosses*

1. *La Sauvage*, II, 1 et suiv.
2. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, 1827, VII, p. 100).
3. II, 31.
4. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VII, p. 91).
5. II, 19.
6. *Atala* (*Œuvres*, XVI, p. 30 et suiv.).
7. *La Sauvage*, II, 11-12 et suiv., 21-22.
8. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VII, p. 24).
9. *La Sauvage*, II, 25-28.

fumées dans les airs, et *la charrue* se promener lentement entre les débris de leurs *racines* [1]. »

— Le *chemin large et droit* où s'engage l'Indienne de Vigny rappelle *l'avenue* de magnolias et de chênes-verts qui, dans *Atala*, conduit au village de la mission [2]. Il mène, lui, à « la maison de forme *britannique* »

> Où tout est clos et sain, où vient, blanche et luisante,
> S'unir à l'ordre froid *la propreté* décente [3].

Chateaubriand — dans le *Voyage en Amérique* — observe de même que quelques-unes des habitations construites par les planteurs américains sur les concessions de Génésée « rappelaient *la propreté* des fermes *anglaises* et hollandaises [4] ».

Nous entrerons tout à l'heure dans le cottage. Mais d'abord écoutons les deux fillettes qui, apercevant l'Indienne, accourent et, la caressant, la pressent de questions naïves :

> As-tu de beaux *colliers d'azaléa* pour nous?
> Ces *mocassins musqués*, si jolis et si doux
> Que ma mère à ses pieds ne veut d'autre *chaussure*?
> Et les *peaux de castor*, les a-t-on sans morsure?
> Vends-tu le *lait des noix* et la *sagamité* [5]?

Ici encore Vigny se souvient d'*Atala*: peut-être même a-t-il le livre sous les yeux. Chateaubriand montrait les femmes indiennes apportant à Chactas

« de la *crème de noix*, du sucre d'érable, de la *sagamité*, des jambons d'ours, des *peaux de castor*, des coquillages... et des mousses [6]. »

Atala elle-même brodait, pour en faire présent à Chactas,

« des *mocassines* de peau de rat *musqué*, avec du poil de porc-épic [7] »,

et Chactas, de son côté, faisait pour Atala « *des colliers* avec des graines rouges *d'azaléa* [8] ».

1. *Atala* (*Œuvres*, XVI, p. 86.)
2. *Ibid.*, p. 83.
3. *La Sauvage*, III, 2 et suiv.
4. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VI, p. 48).
5. *La Sauvage*, III, 21-25.
6. *Atala* (*Œuvres*, XVI, p. 32).
7. *Ibid.*, p. 58.
8. *Ibid.*

Vigny a laissé à Chateaubriand les jambons d'ours — peu portatifs — et le poil de porc-épic — peu moelleux —; mais il lui a emprunté avec plaisir les graines d'azaléa et la sagamité, pleines d'une saveur exotique. « Sagamité, sorte de *pâte de maïs* » — expliquait une note de Chateaubriand; — *pâte de maïs* — précise une note de Vigny. Une autre note de Chateaubriand fixait le sens du mot mocassine : « *chaussure* indienne ». Vigny (qui dit mocassin) le donne aussi, cette fois, dans le texte.

— Suit la description du « home » et le portrait du jeune maître, entouré de sa femme et de ses enfants [1]. Ici l'imitation est plus libre, et cette maison « puritaine » de

L'Anglais-Américain, nomade et protestant [2],

ne rappelle que de loin ces « demeures » où Chateaubriand avait trouvé, avec « une famille charmante », « tous les agréments et toutes les élégances de l'Europe : des meubles d'acajou, un piano, des tapis, des glaces [3]... »

En revanche, l'austérité du jeune maître — « pontife en sa maison » et lisant la Bible à sa famille et à ses serviteurs [4] — n'est pas sans quelque analogie avec la sévérité évangélique du P. Aubry « célébrant les mystères de sa religion » au milieu des Indiens ses néophytes [5], — et si l'on remarque dans sa chambre, précieusement conservé « sous un cristal pur »,

Un billet en dix mots qu'écrivit Washington [6],

ne serait-ce point parce que Chateaubriand, lorsqu'il s'avançait vers le Niagara, venait de s'asseoir à la table de Washington, et que, racontant plus tard son voyage en Amérique, il a consacré plusieurs pages à la louange de ce grand homme [7]?

— Cependant la sauvage Indienne a demandé asile au jeune maître [8]. Et c'est pour celui-ci l'occasion d'un long discours (j'allais dire d'un prêche) sur la sainteté du travail et de la « loi d'Europe [9] » — c'est-à-dire du droit de propriété. — Tes enfants — lui dit-il — apprendront de nous, travailleurs, que « la terre

1. *La Sauvage*, III, 37-66.
2. *Ibid.*, 45.
3. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VI, p. 48).
4. *La Sauvage*, III, 37-50.
5. *Atala* (*Œuvres*, XVI, p. 84-5).
6. *La Sauvage*, III, 58.
7. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VI, p. 47 et 24-32).
8. *La Sauvage*, IV, 1 et suiv.
9. *Ibid.*, 37.

Est sacrée et confère un droit héréditaire
A celui qui la sert de son bras endurci.
Caïn *le laboureur* a sa revanche ici,
Et *le chasseur* Abel va, dans ses forêts vides,
Voir *errer* et mourir ses *familles livides*,
Comme *des loups* perdus qui se mordent entre eux,
Aveuglés par la rage, *affamés*, *malheureux* [1].
. . . . . .

Nul doute que Vigny ne s'inspire ici — librement — de l'épisode des « *Laboureurs* » (que précède, dans *Atala*, celui des « *Chasseurs* ») et du récit du P. Aubry. Librement, car on se doute bien que le P. Aubry ne cherchait pas à réhabiliter Caïn aux dépens d'Abel! mais il rappelait que, lorsqu'il arriva aux lieux où s'est élevé depuis le village de la mission, il n'y trouva que « *des familles vagabondes*, dont les mœurs étaient *féroces* et la vie *fort misérable* [2] ». Or le travail a tout transformé. — « J'ai » — fait dire Vigny à son jeune Anglais —

... J'ai, tout au milieu des *forêts* inconnues,
Avec ce *fer de hache* ouvert des avenues [3].

Pareillement Chactas décrivait l'activité qui régnait au village de la mission :

« On entendait gronder des forges, et les coups de *la cognée* faisaient... mugir des échos, expirant eux-mêmes avec *les arbres* qui leur servaient d'asile [4]. »

— Tels sont les bienfaits — du christianisme, concluent le P. Aubry et Chactas [5], — de la « loi d'Europe », déclare le « jeune maître » anglais, loi « lourde, impassible et robuste », divine pourtant, parce qu' « au centre est le juste » et que son nom est Liberté.

Sur les deux bords des mers vois-tu de tout côté
S'établir lentement cette grave beauté?
Prudente fée, elle a, dans sa marche cyclique,
Sur chacun de ses pas mis une *république*.
Elle dit, en fondant chaque neuve cité :
Vous m'appelez la Loi, je suis *la Liberté*,

1. *La Sauvage*, III, 21 et suiv.
2. *Atala*, XVI, p. 78.
3. *La Sauvage*, IV, 53-4.
4. *Atala*, XVI, p. 86.
5. « Je leur ai fait entendre la parole de paix... » (*Atala*, p. 79.) « J'admirai de nouveau les miracles de la religion... J'admirais le triomphe du christianisme sur la vie sauvage... » (*Ibid.*, p. 86.)

la Liberté armée de la pique et coiffée du bonnet phrygien...

> Moi, simple pionnier, au nom *de la raison*
> J'ai planté cette pique au seuil de ma maison [1].
> . . . . . .

Cette fois nous voilà assez loin de l'onction du P. Aubry; mais sommes-nous si loin de Chateaubriand? N'est-ce pas l'auteur du *Voyage en Amérique* qui montre « ce que peut *la liberté* pour le bonheur et la dignité de l'homme, lorsqu'elle ne se sépare point des idées religieuses, qu'elle est à la fois intelligente et *sainte* [2] »? Voyez les États-Unis :

« La découverte de la *république* représentative aux États-Unis est un des plus grands événements politiques du monde : cet événement a prouvé... qu'il y a deux espèces de liberté praticables : l'une appartient à l'enfance des peuples, elle est fille des mœurs et de la vertu...; l'autre naît de la vieillesse des peuples, elle est fille des lumières et *de la raison* : c'est cette liberté des États-Unis qui remplace la liberté de l'Indien. Terre heureuse, qui, dans l'espace de moins de trois siècles, a passé de l'une à l'autre liberté presque sans effort [3] !... »

On voit les ressemblances — et les différences aussi. Chateaubriand admet que la liberté de l'Indien était « praticable » : à Vigny elle ne dit rien qui vaille; bien plus, il lui dénie le nom de liberté; il proclame, en revanche, les bienfaits de la « loi d'Europe », seule digne, à ses yeux, de ce beau nom : la *sainte loi*, dira-t-il plus loin. — D'où vient, de sa part, cette insistance? On le comprendra peut-être en lisant attentivement la fin de sa démonstration.

Celle-ci s'achève — comme elle avait commencé — par une affirmation énergique du droit de propriété. « La terre — disait le jeune maître dès ses premiers mots —

> Est sacrée et confère un droit héréditaire
> A celui qui la sert de son bras endurci. »

De même toute la fin de sa harangue tend à prouver que la loi d'Europe, en consacrant le droit de propriété, a fidèlement interprété « les cris de la nature [4] », — c'est-à-dire l'instinct paternel. Il faut avouer qu'ici ni *Atala* ni le *Voyage en Amérique* ne lui offrait le thème de son développement.

1. *La Sauvage*, VI, 37-52.
2. *Voyage en Amérique* (*Œuvres*, VII, p. 106).
3. *Ibid.*, p. 118-9.
4. *La Sauvage*, IV, 59.

« On va travailler dans les champs — disait le P. Aubry — et, si les propriétés sont divisées, afin que chacun puisse apprendre l'économie sociale, les moissons sont déposées dans des greniers communs, pour maintenir la charité fraternelle. Quatre vieillards distribuent avec égalité le produit du labeur [1]. »

Le P. Aubry et ses « enfants » sont à mi-chemin du communisme... Apparemment il n'avait pas semblé à Chateaubriand — en 1801 — que la « charité fraternelle » fût d'un dangereux exemple pour ses lecteurs. Que si Vigny, au contraire, soutient si vigoureusement le droit de propriété, ne serait-ce point que son poème est daté de 1843 et que, trois ans auparavant, Proudhon a publié sa fameuse brochure : « Qu'est-ce que la propriété? » On en connaît les principales formules :

« La propriété, c'est le vol [2]. — La loi, en constituant la propriété, n'a point été l'expression d'un fait psychologique, le *développement d'une loi de la nature*, l'application d'un principe moral : elle a, dans toute la force du mot, créé un droit en dehors de ses attributions [3]. — L'homme s'est trompé sur la constitution des sociétés, sur la nature du droit, sur l'application du *juste* [4]. — Il n'est pas vrai que la propriété soit *fille du travail* [5]. — (Au contraire) dans l'ordre de la justice le travail détruit la propriété [6]... »

A ces idées subversives beaucoup avaient déjà répondu, Blanqui entre autres, dans une fort belle lettre où il réfutait l'utopiste tout en rendant justice au penseur : « Vous voulez — lui écrivait-il — abolir le plus énergique levier qui fasse mouvoir l'intelligence humaine; vous attaquez le sentiment paternel dans ses plus douces illusions [7]... »

Est-il téméraire de penser que Vigny a voulu, lui aussi, dire son mot dans ce grave débat? Il l'a dit à sa manière, en mettant à profit ses souvenirs d'*Atala* et du *Voyage en Amérique*, mais en rajeunissant et modernisant Chactas et en laissant à son compte ce qui, dans son christianisme, eût pu sembler conduire aux idées de Proudhon.

M. Estève observe très justement que la pensée de Vigny est « livresque » : il faut qu'une création antérieure « la sollicite, la

1. *Atala*, XVI, p. 88.
2. Éd. 1848, p. 1-2.
3. *Ibid.*, p. 60-61.
4. *Ibid.*, p. 64.
5. *Ibid.*, p. 68.
6. *Ibid.*, p. 125.
7. *Ibid.*, p. XIV.

soutienne et la dirige[1] ». Ce qui précède en est, croyons-nous, une nouvelle preuve. Reconnaissons seulement que, là encore, ses emprunts portent son empreinte. Il a mis dans sa description du home anglais et dans son portrait du gentleman farmer ce qu'il y avait en lui-même de gravité raide et de « respectability » ; et le langage de son interprète est le fidèle reflet de son propre esprit, austère, hautain et distant, différent, comme eût dit Stendhal.

MAURICE LANGE.

1. *Byron et le romantisme français*, p. 369.

MÉLANGES

SEPT LETTRES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

Nous versons au dossier Sainte-Beuve sept lettres inédites. Ces lettres, dont cinq ne sont que de simples billets, appartiennent à un fonds qui a déjà été entamé en 1891 par une publication de M. Eugène Ritter : le fonds Reuchlin[1]. M. Ritter toutefois n'a publié que quatre lettres de Sainte-Beuve, espacées entre 1840 et 1865.

Celles que nous publions ici ont échappé à la vigilance du professeur de Genève. Ou peut-être lui ont elles semblé insuffisamment importantes. Nous avons pensé que par quelques détails sur Sainte-Beuve débutant et quelques réflexions de Sainte-Beuve arrivé, elles méritaient d'être retenues. La veuve d'Hermann Reuchlin, qui vit aujourd'hui à Stuttgart, nous les a généreusement livrées avec celles qu'elle avait laissé copier à M. Ritter. Nous les publions pour compléter et liquider ce chapitre des relations de Sainte-Beuve avec le savant allemand.

Hermann Reuchlin, qui est né en Wurtemberg en 1810, était, à l'époque où se place cette correspondance, un jeune pasteur. Arrière-neveu du Reuchlin de la Renaissance, fils de pasteur lui-même, Hermann Reuchlin semblait, une fois ses études théologiques terminées, avant de prendre une paroisse et vouloir voir le monde et se livrer à des travaux personnels. Il fut précepteur à Paris dans la famille de l'architecte Visconti, puis à Hambourg chez le premier syndic de la ville. Il revint ensuite à Paris où il passa l'hiver de 1838 à 1839.

C'est alors qu'il fit la connaissance de Sainte-Beuve. Le sujet qui les rapprocha fut Port-Royal. Le jeune Reuchlin avait publié, en 1837, le résultat de ses observations sur la vie religieuse en France sous le titre de *Le Christianisme en France dans l'Église et en dehors de l'Église*. Ses recherches l'avaient amené à Port-Royal et il s'était mis à en écrire l'histoire. Quand il arriva à Paris, à la fin de 1838, son livre était déjà assez avancé puisque le premier volume parut en 1839.

Or il y avait alors à Paris un homme qu'un étudiant du jansénisme ne pouvait se dispenser de voir : c'était Sainte-Beuve. Non seulement le critique portait-il ce sujet « dans sa tête » depuis dix ans, mais encore est-ce cette année même de 1838, au mois de juin, qu'il était revenu de Lausanne après avoir donné son fameux cours de six mois sur ces messieurs.

L'intermédiaire entre Reuchlin et Sainte-Beuve était un pasteur de l'église luthérienne de Paris, Édouard Verny, qui semble avoir été un homme de grande distinction intellectuelle et qui fut aussi un ami de Vinet et de Schérer. Dans une lettre à Reuchlin, datée du 3 juillet 1837, Verny écrit :

1. Correspondance de Sainte-Beuve avec Hermann Reuchlin, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, vol. XIII, fasc. 5.

« Sainte-Beuve, un critique fort goûté, s'occupe beaucoup de Port-Royal, et publiera bientôt un ouvrage en deux volumes sur ce sujet. »

D'autre part, le 19 décembre 1838, Sainte-Beuve écrit à ses amis Olivier : « Je sens un grand besoin de revenir à Port-Royal d'autant plus que je suis devancé : un Allemand, le docteur Hermann Reuchlin, fait une histoire de Port-Royal et du jansénisme, un premier gros volume va paraître en février à Hambourg; il est à Paris, lui, en ce moment, et je le vois. Je profiterai de sa théologie savante, et tâcherai qu'il profite à son tour, pour ses deux derniers volumes, des miens parus dans l'intervalle [1]. »

Cela nous permet de fixer la première lettre de Sainte-Beuve dans la première quinzaine de décembre. Car Sainte-Beuve ne date pas toutes ses lettres. Sur les sept missives deux seulement contiennent des indications suffisantes pour dispenser d'avoir recours à de petits tours de force de paléographie. Et c'est lui qui a écrit, en parlant de Mme de Staël : « Je n'ai jamais vu une aversion du chiffre et du millésime aussi complète que dans les lettres de cette femme supérieure. »

Il est assez piquant de noter la gradation des formules de politesse dans ces lettres qui marquent l'évolution d'une relation littéraire en amitié. Les trois premières commencent avec le cérémonieux Monsieur et se terminent par les « sentiments distingués » ou même « dévoués », avec, par hasard, un « Bien à vous ». Dans la quatrième lettre Sainte-Beuve va jusqu'au « Cher Monsieur », le « cher » ayant été visiblement ajouté pour adoucir la requête, toujours délicate, pour le retour d'un livre prêté. Dans les lettres postérieures « Mon cher ami » et « Très cher Monsieur et ami » indiquent le caractère plus affectueux des relations qui, vers la fin de leur vie, en 1865, après une longue interruption, reviennent, au « cher Monsieur ».

La première lettre est uniquement destinée à répondre à une visite ou une demande de rendez-vous faite par l'étranger de passage.

Ce Vendredi (décembre 1838).

Monsieur,

Bien occupé depuis plusieurs jours, j'ai trop tardé à vous exprimer le désir que j'aurais de vous rencontrer, de vous entendre sur un sujet qui nous est commun.

Si vous étiez chez vous dimanche par exemple vers sept heures du soir, ou mardi vers la même heure, j'aurais le plaisir de vous voir en passant. Un mot de vous par la petite poste [2] m'arriverait à temps pour m'indiquer si l'un de ces jours et si cette heure vous conviennent.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

SAINTE-BEUVE.

Rue Mont-Parnasse n° 1, *ter*.

Ce 24 décembre (1838).

Lequel des deux jours, vendredi ou samedi, voulez-vous, Monsieur, pour dîner ensemble? Vous auriez la complaisance de venir dans mon

1. *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 123.

2. La petite poste désignait le service de dépêches dans le ressort du bureau d'expédition. La lettre de Sainte-Beuve porte le cachet de décembre : la date exacte est illisible.

quartier rue de l'Ancienne-Comédie, au *restaurant de Pinson* [1] presque en face le café Procope : vers cinq heures et demie, vous me demanderiez au comptoir. Je serai arrivé déjà, ou du moins j'arriverai en même temps que vous.

Nous pourrions profiter du voisinage pour aller un moment chez Monsieur Toulouse, libraire.

Bien à vous, Monsieur,

SAINTE-BEUVE.

Rue Mont-Parnasse, n° 1 *ter*.

Il vaudrait la peine de savoir ce que représente, au juste, ce « dîner ensemble ». Vraisemblablement un simple rendez-vous et non une invitation à dîner. Sainte-Beuve ne tenait pas encore table ouverte. En revanche il commence à partager avec son confrère ses notes et ses « bouquins », comme l'indique la lettre suivante.

Ce 8 janvier 1839.

Monsieur,

Je n'ai pas oublié notre Port-Royal : comme il m'arrive trop souvent je retarde un peu. Mes livres n'arrivent que lentement de chez ma mère et mon établissement n'est pas encore achevé. Mais, si vous voulez, le Mardi 15 vers *dix heures et demie* et les jours qui suivront immédiatement prendre la peine de venir *Cour du Commerce*, n° 2, près la rue Saint-André-des-Arcs, vous diriez votre nom à la dame d'en bas, et on vous laisserait monter dans ma mansarde d'étudiant où vous trouveriez une petite table à votre service, et mes bouquins.

Recevez l'expression de tous mes sentiments distingués et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

Notons qu'ici Sainte-Beuve donne ses rendez-vous non dans la rue du Mont-Parnasse où vivait sa mère, mais à l'hôtel de Rouen, Cour du Commerce, où il avait émigré après 1830, pour avoir un endroit où il pût travailler tranquillement dans la journée et aussi, d'après V. Pavie, cité par M. Seché, pour échapper aux corvées de la garde nationale. Cette « mansarde d'étudiant » qu'il appellera plus tard, dans une lettre de 1845, son « galetas », était composée de deux chambres sur la cour au dernier étage de l'hôtel et représentait un loyer de 23 francs par mois [2].

La correspondance continue avec des lacunes et aussi des allusions, parfois obscures, à des faits mentionnés dans la conversation. Car ces billets par la « petite poste » s'échangent entre hommes habitant la même ville : Reuchlin résidait alors au 21, rue Saint-Lazare.

Ce mardi (février 1839).

Cher Monsieur,

Est-ce être indiscret que de vous prier de vouloir bien hâter un peu l'usage que vous avez à faire du manuscrit? Je commence moi-même à

1. Cf. J'ai vu depuis ma dernière M. de la Harpo... Je dîne ce soir avec lui chez Pinson en tête à tête... (Lettre où Mme Olivier, 19 décembre 1838.) « Je dîne chez Pinson ou en ville, car depuis un mois la bonne de ma mère a été assez gravement malade. » (*Id.*, 9 juin 1840.)

2. Souvenirs et Indiscrétions. Note confidentielle envoyée à Jean Reynaud le 31 mars 1848, p. 195.

avoir souvent besoin de mes sources; et je suis assez bizarre pour désirer de les avoir toutes sous ma main, même quand je n'ai pas affaire à toutes à la fois. Mon désir de vous être agréable est si vrai que je ne voudrais en rien abréger l'utilité réelle dont peut vous être le manuscrit : veuillez Monsieur, en hâtant un peu, concilier amicalement ma libéralité avec mon avarice, et surtout croyez bien à tous mes sentiments sincères et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

J'ai oublié l'autre fois de vous dire, à propos de Brienne, qu'il y a des *Mémoires* de lui imprimés, 2 volumes in-8° qui se trouvent dans la collection de M. Barrière : mais, bien qu'il y ait des détails sur le Jansénisme, ce ne sont pas les vrais et piquants mémoires dont nous ne savons que quelques phrases, et dont vous cherchiez la piste [1].

Ce lundi (avril 1839).

Cher Monsieur,

Il me survient pour mercredi un dîner qu'il m'est impossible de refuser : je n'aurai donc pas le plaisir de vous aller visiter ce soir-là et toucher de mes yeux et de mes mains les papiers précieux; mais je me donnerai dédommagement au premier soir de bonne heure.

J'ai parlé à Marmier de votre projet : il y abonde littérairement, mais il m'a fait la même objection que je vous avais d'abord exprimée sur la difficulté d'un libraire. Nous sommes misérables ici pour cela. Au reste, veuillez en causer avec lui-même : il demeure rue de l'Odéon, n° 35 (au coin de la place) et sera charmé de vous voir.

Mille amitiés.

SAINTE-BEUVE.

Nous ne savons rien du projet Reuchlin que Xavier Marmier devait discuter avec lui. Mais la plainte sur les éditeurs sonne étrangement familière.

Reuchlin retourna en Wurtemberg en septembre 1839. Pendant six mois aucune relation épistolaire. Puis, au mois de mars 1840, Reuchlin écrit une longue lettre que M. Ritter a publiée. Il y loue Sainte-Beuve de quelques articles lus dans la *Revue des Deux Mondes*, le met au courant de ses propres travaux et préoccupations. Enfin, après avoir rappelé que Sainte-Beuve depuis longtemps aime les poètes allemands, « nos Uhland, Gœthe, Kerner et Schwab », qu'il voudrait bien les « savoir lire et réciter dans leur langue », il lui fait part d'un grand projet. Que Sainte-Beuve vienne donc se fixer dans une ville du Wurtemberg, Stuttgart ou Tubingen; Reuchlin, étant tout à fait libre, passerait tous les jours quelques heures avec lui pour lui faire « comprendre et lire » les poètes. « Vous trouverez à Stuttgart les œuvres du grand docteur (Arnauld). Monsieur Uhland, surtout Monsieur Schwab... ont beaucoup d'amitié pour vous... »

1. Cet Henri-Louis Loménie de Brienne (1635-98) était le fils du secrétaire des affaires étrangères de Louis XIII. Il eut une vie aventureuse passée tour à tour dans la dissipation, les couvents et les abbayes; il laissa de nombreux écrits. Ses *Mémoires inédits*, furent publiés en 1828 (2 volumes). Les mémoires « piquants » dont parle Sainte-Beuve sont apparemment le « Roman véritable de l'histoire secrète du jansénisme », qui semble encore être inédit.

« Je pense que vous pourriez assez avancer dans quatre ou cinq mois, et que vous ne vous repentirez jamais de votre vie de l'emploi de votre temps, ni de votre argent. Vous m'avez déjà demandé combien vous devriez y mettre : je crois que vous devez compter par mois en tout, cent vingt à cent quarante francs, les petits voyages y compris. La manière de vivre est bien simple chez nous, mais convenable à la santé; j'espère que vous vous y habituerez assez facilement, excepté à l'heure du dîner, qui est celle de nos ancêtres : à midi et demi... »

En terminant il presse son correspondant de prendre la chose au sérieux « et de ne pas remettre à une autre année ce beau plan, s'il n'y a pas force majeure contre ».

Cette lettre cordiale et d'une touchante candeur amena la réponse suivante de Sainte-Beuve.

Mercredi (avril 1840).

Combien votre lettre me touche, mon cher ami, par tout ce qu'elle exprime de cordial et d'affectueux! Je voudrais dignement y répondre et ce serait en allant vers vous. Mais quelle vie est la nôtre ici, et petits ou grands, que nos liens sont forts! Depuis mon retour de Suisse, je n'ai cessé de labourer le matin et de me dissiper le soir. Port-Royal, sans être négligé, a été bien souvent offensé et forcé dans sa clôture. J'ai à grand'peine achevé d'imprimer mon premier volume (il y en aura quatre : je vais le faire paraître dans une quinzaine de jours; où et par quel canal pourrai-je vous le faire arriver? Vous y serez indulgent, et songerez à la difficulté et à l'exigence particulière de nos points de vue d'ici : il m'a fallu en tenir compte à chaque instant. Le pire ici, même dans les sujets semi-théologiques, serait d'ennuyer. C'est ce qui m'a détourné jusqu'ici de tâcher dans la *Revue des Deux Mondes* aucun portrait selon mon premier dessein; le directeur de la Revue ne s'en soucie pas trop et aime mieux de la critique actuelle, et moi-même je ne me sens pas là chez moi pour y parler au long de nos solitaires comme je le fais dans mon livre. Je me déciderai pourtant, après le premier volume paru, à donner quelques portraits dont les noms au moins soient déjà connus des lecteurs.

Mon ami Marmier, de retour depuis deux mois d'un long voyage dans le Nord, a en mains votre excellent volume dont il donnera une analyse dans la Revue. Je désirerais que cela parût vers le même temps que moi-même, et il me promet de ne pas tarder[1].

Bien des choses me retiennent ici : d'abord, la continuation obligée de ces volumes que je ne puis plus trop différer, ayant une fois donné le premier; puis, ces 140 ou 200 francs par mois à gagner et que je ne puis guère me procurer que sur les lieux et par des articles *à bout portant*; puis ma mère, fort vieillie [2] cette année et souffrante, que je ne pourrai guère quitter pour un long séjour si loin de sa portée; puis,

1. L'article de Xavier Marmier parut dans le numéro du 1er avril 1840. Il est très élogieux et occupe huit pages et demie. Le premier volume de S.-B. parut le 18 avril, chez Renduel.

2. Elle ne devait mourir qu'en 1850, le 17 novembre.

vous l'avouerai-je? quelques liens ébauchés à peine et qui deviendront je ne sais quoi [1], mais qui me sont chers dans leur délicatesse naissante et indécise. Ce serait pour un plus sage une raison suffisante de partir peut-être, mais je le suis bien peu et l'ombre de notre cloître ne m'a pas mûri.

Vous, cher ami, j'espère que vous serez heureux à votre gré bientôt, et que le toit et le seuil verdoyant du pasteur ne se feront pas trop attendre à vos modestes désirs. Si je puis vous être bon ici, pour quelque indication relative à nos études, usez de moi. Dites mes regrets, ma reconnaissance à vos amis poètes, MM. Schwab, Kerner, j'ose à peine aller jusqu'au grand et sauvage Uhland [2]! Sait-il donc mon nom et suis-je assez honoré pour avoir la moindre place en sa pensée? — Je les verrai certes et vous, — mais pas ce printemps encore. Avons-nous donc tant de printemps penserez-vous, pour ainsi ajourner les joies?

Adieu, cher ami, et tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

Un post-scriptum en partie détruit contient les mots suivants : « aux amis; mais Mme Olivier est souffrante un peu par suite de son état. J'ai eu le tort de ne pas voir M. Verny. »

La dernière de nos lettres est d'avril 1844. Reuchlin est en train de finir son deuxième volume qui paraîtra au commencement de 1845. Sainte-Beuve a fini deux des siens et, de plus, a été élu à l'Académie. Reuchlin, d'autre part, a pris une paroisse et s'est marié. Ils sont tous deux « arrivés ». Le ton est mélancolique. Les réflexions sur la situation politico-religieuse ne sont pas sans intérêt.

Ce 20 avril 1844.

Très cher Monsieur et ami,

J'ai reçu plus d'une marque de souvenir de vous : d'abord un très aimable article qu'on m'a traduit sur Port-Royal dans la *Gazette Universelle d'Iéna*; j'ai écrit pour vous en remercier par le canal de M. Brockhaus de Leipsik : avez-vous jamais reçu ce billet? J'ai reçu encore un volume de M. Romvart [3] sur des mms français de Rome et de Venise :

1. Ces « liens » se rapportent évidemment à Mlle Pelletier dont Sainte-Beuve était tombé amoureux alors qu'il fréquentait le salon du général. Il échoua toutefois. Le 1er septembre 1840 il écrit à Juste Olivier : « ... Je me flattais depuis quelques mois d'un bonheur charmant, et enfin d'un bonheur permis. Je croyais avoir trouvé, il me semblait qu'on me répondait... Eh bien! j'ai été refusé, avec grâce, mais je le crains, sans retour. » (*Correspondance inédite avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 235.)

2. Uhland est un des poètes allemands que Sainte-Beuve semble avoir le mieux connu. Dans le petit recueil *Un Dernier Rêve*, composé de poésies qui lui furent inspirées par ces « liens », le premier sonnet est une traduction d'Uhland. Le Kerner dont il parle ici n'est pas Théodore Kœrner auteur du *Schwertlied*, mais Justin Kerner qui mourut en 1862, et dont il a également imité un sonnet publié au tome II de ses *Poésies complètes*.

3. Romvart : Sainte-Beuve a pris ici le Pirée pour un homme. Ce titre Romvart (*Romfahrt*) signifie : Voyage à Rome. Le sous-titre est : *Beiträge zur Kunde mittelalterischer Dichtung aus italienischen Bibliotheken*. L'auteur de ce livre bien connu est Adelbert Keller. Le volume se compose de textes du moyen âge. Plus tard, le 3 février 1858, S.-B. écrire avec justesse à Reuchlin : « Je suis un ignorant en matière d'outre-Rhin. » (*Zeitschrift fur französische Sprache...* XIII, 5, p. 163.)

j'aurais voulu pouvoir faire moi-même quelque annonce de ce livre à la *Revue*, mais l'allemand qui sert de cadre et d'explication m'a tenu à l'écart, et je n'ai pu encore trouver une plume sûre qui puisse remplir l'office désiré.

Aujourd'hui, voilà mieux : ce sont de vraies et directes nouvelles de vous, des nouvelles très précises et sur vos travaux et sur votre bonheur domestique. Soyez-en félicité! Vous avez bien fait de ne pas m'attendre pour Port-Royal : j'en suis toujours à mes deux premiers volumes, et ne suis guère en mesure d'imprimer encore la suite. La vie que j'ai menée de candidature académique[1] et de monde, n'est guère propice au cloître; j'ai hâte d'y rentrer, mais il me faudra quelques mois encore. De plus tout cet ouragan de découvertes sur Pascal m'a retardé [2], je me suis tenu coi très prudemment et j'ai attendu qu'il y eût un terrain refait pour y mettre le pied. Enfin ce tapage théologique et les querelles recrudescentes m'ont paru aussi le contraire d'un à-propos : ce que j'aimais surtout de mon sujet, c'étaient les douces lueurs et les influences de fusion. J'ai pris encore le parti de laisser passer l'orage et s'écouler le torrent. — Il me faudrait, pour achever, six mois de solitude entière et parfaite; où les trouver? On ne recommence pas deux fois *Lausanne*. — Le mouvement religieux d'ici est en effet très curieux à étudier; il y a bien des folies et du bruit, mais aussi du sérieux là-dessous. Le Clergé catholique devient de plus en plus un *parti* : il se diminue par là tout en se faisant plus incommode et presque menaçant. Quoi qu'il en soit, le gros de la Société continue de lui échapper et, s'il parvenait par ses excès à la rendre hostile, il aurait de quoi se repentir.

On a été, somme toute, indulgent pour Port-Royal (au succès duquel vous êtes assez bon pour vous intéresser); les journaux catholiques ne m'ont pas trop dit d'injures, les évêques m'ont passé sous silence, je n'ai pas été mis encore à l'*Index* [3] à Rome. Je tâcherai, dans ma continuation, de me tenir de plus en plus en dehors des querelles du jour et d'être deux fois plus impartial pour les Jésuites. Après cela advienne que pourra!

Mme Reuchlin me paraît bien sévère pour Paris en ne voulant pas

1. Son élection eut lieu le 14 mars 1844.

2. La première édition des *Pensées* de Pascal, conforme au manuscrit, fut publiée par Faugère au commencement de 1844. Sainte-Beuve y consacra un article dans la *Revue des Deux Mondes* de juillet de la même année.

3. Le décret de la Congrégation de l'Index est du 13 janvier 1845. Le 18 juin suivant il écrit à son ami d'enfance, l'abbé Barbe, une lettre qu'il est curieux de rapprocher de celle qu'il adresse au pasteur. « Il est survenu une chose à laquelle tu as dû penser plus que tu ne m'en parles. Cela va m'obliger à redoubler de modération dans la suite de mon travail, ne fût-ce qu'au point de vue du goût et de la convenance, pour ne point faire chorus avec les loups. J'aurais bien mieux aimé que cet index-là n'eût pas eu lieu; et je n'avais pas cru y prêter, moi littérateur et amateur respectueux et non pas théologien. » *Nouvelle Correspondance*, p. 99. Par contre, dans un des volumes postérieurs de Port-Royal, écrit en 1846, il dit dans la préface : « Si jamais pareil honneur nous arrivait d'être mis à l'*Index*... » (T. III, p. 226, note.)

y projeter même de voyage; dites-lui bien que Paris ne ressemble pas trop à ce Port-Royal dont elle est jalouse, car c'est peut-être la raison pour laquelle elle en veut un peu à Paris.

Je n'ose, moi, rien projeter d'agréable ni de libre, je suis tenu et retenu. C'est à cela que servent toutes les belles distinctions et situations qu'on envie; à peine arrivé, on s'aperçoit qu'on en est tant soit peu esclave. Mais, à mesure qu'on est moins jeune, on comprend que mieux vaut être esclave avec de certains avantages commodes. Je regrette pourtant bien la petite chambre de la Cour du Commerce et le temps de vos visites du matin.

Ma mère vit assez pour jouir de ces avancements qui plaisent surtout aux mères : merci pour elle et pour moi de votre affectueuse pensée. Vos enfants vous la rendront.

A vous, cher Monsieur et ami, du fond du cœur, et aussi à Mme Reuchlin, mes hommages les plus respectueux,

SAINTE-BEUVE.

Pour compléter l'histoire de cette correspondance, il faudra lire, dans l'article de M. Ritter, les trois lettres de 1845, 1858 et 1865. Elles achèvent d'une façon touchante la physionomie de cette amitié littéraire née sous les auspices de Port-Royal.

OTHON GUERLAC.

UNE BÉVUE DU BIBLIOPHILE JACOB SUR JEHAN DE BRIE

Dans la biographie de Jehan de Brie que contient le prologue de l'édition de 1541 du *Bon Berger*, on relève le passage suivant, p. 27 :

Et en outre, quand led. de Brie eut esté ainsi licencié et maistre en ceste science de bergerie, et qu'il estoit digne de lire en la rue au feurre, aupres de la cresche aux vaulx, ou sous l'ombre d'ung ourmel ou tilleul derrière les brebis, lors vint demourer au Palais royal...

Dans sa préface (p. XX de l'éd. Liseux, 1879) le Bibliophile Jacob a cru devoir commenter gravement ces quelques lignes, et y découvrir d'intéressants renseignements sur la manière dont Jehan de Brie avait fait ses études (?). Il écrit en effet, de l'air le plus sérieux du monde :

Le seigneur du Tueil... sans doute, prit intérêt aux études de son intendant, et lui fournit les moyens de les continuer, en l'amenant à Paris, où Jehan de Brie suivit certainement les cours de l'Université. Jehan de Brie, « licencié et maistre en ceste science de bergerie », s'était rendu digne de lire en la rue au « Feurre » (rue au Fouarre, où étaient les écoles de l'Université)...

P. Lacroix, en écrivant cette phrase, ne s'est plus souvenu du sens particulier du mot *lire* dans la langue du XVIe siècle, sens analogue à celui de l'allemand *vorlesen*, et que l'on retrouve dans le titre des *lecteurs* et professeurs royaux. « Licencié et maistre », Jehan de Brie n'a plus besoin d'apprendre, il est en droit d'enseigner.

P. Lacroix n'a pas compris non plus l'espèce de calembour de l'auteur sur le nom de la rue au Fouarre. On avait oublié, en 1541, l'origine du nom de cette rue, « où étaient les écoles de l'Université ». L'auteur en rappelle plaisamment l'étymologie, et fait de son berger, au sens propre, un « lecteur en la rue au Foin ». Les images qui suivent, la crèche aux veaux, l'ormeau et le tilleul, les brebis, indiquent assez où se trouve l'Université qui compte Jehan de Brie parmi ses maîtres. On doit en chercher le site exact sur le territoire communal de Fouilly-aux-Oies.

Le *Prologue* nous renseigne d'ailleurs sur le sens que l'éditeur de 1541 attache aux mots de maître et de licencié. Bien des gens, dit-il, se parent indûment du titre de maître, « sous couleur de faire office de notaire ou de procureur... », comme « ung savetier qui fait soulliers vieux, et est appelé maistre Laurens ou maistre Guillaume, combien qu'il ne sache faire denrée de bon ouvrage ».

C'est en vain, on le voit, que les lecteurs de P. Lacroix iraient chercher sur les matricules des quatre Facultés le nom de Jehan de Brie, étudiant ès arts rustiques, licencié en science de bergerie.

Ajoutons que P. Lacroix, tout en constatant que les histoires de Charles V

ne font aucune mention du livre, n'en accepte pas moins, les yeux fermés, la fable en vertu de laquelle ce livre aurait été commandé à Jehan de Brie par ce roi. Il fait un joli contre-sens sur Vostre, le nom du premier éditeur du *Bon Berger*[1], et nous apprend que ce titre de *Vostre* « est justement celui que Jehan de Brie avait donné à son livre, tel qu'il fut présenté à Charles V en 1379 »[2]! Il ne signale pas que le texte est en pure langue du XVIe siècle, et parle toujours de Jehan comme d'un personnage historique.

Cette erreur était, au reste, partagée par Henri Martin, qui parle avec enthousiasme de ce livre, « écrit, par ordre du roi, pour l'usage du peuple, ...une des pensées qui font le plus d'honneur à Charles V; c'est déjà l'esprit de Sully et d'Olivier de Serres ». Je crois qu'il y a pour cela d'excellentes raisons; le *Bon Berger* n'est antérieur que de quelques dizaines d'années au *Théâtre d'agriculture*, et c'est pour donner à ce texte plus de prestige qu'on le fait remonter aux temps lointains du sage roi Charles.

HENRI HAUSER.

1. Lacroix signale 4 éditions au XVIe siècle : s. d. (avant 1522), Symon Vostre; s. d. (avant 1536), Vve Trepperel et Jehannot; 1542, Denys Janot; 1594, Louvain.

2. L. Delisle (*Librairie de Charles V*, t. I, p. 82) dit prudemment : « dont il existe plusieurs éditions gothiques et *qui se présente* comme une œuvre composée en 1379, sur l'ordre du roi ». En note : « l'édition qui paraît la plus ancienne... sortie de l'atelier parisien de Simon Vostre. »

NOTE
SUR UNE STROPHE DE L' « ESPRIT PUR » (VIGNY)

M. Georges Dalmeyda signalait ici-même (juillet-sept. 1910) une correction à apporter au texte généralement accepté du poème de Vigny. Cette correction, à laquelle j'avais songé, me paraît s'imposer, et je crois qu'on doit sans hésiter lire :

L'Écrit. . . . . .
Que tu graves au marbre ou traces sur le sable

au lieu de :

Que tu graves au marbre ou traînes sur le sable

que portent les diverses éditions.

J'ajouterai ici qu'il y aurait probablement plusieurs corrections analogues à faire dans le texte de Vigny, et qu'on diminuerait ainsi notablement le nombre des « taches », des « défaillances » qu'on s'habitue à rencontrer chez le poète.

Pour nous en tenir au même poème, je proposerai deux corrections nouvelles qui compléteront la note de M. Dalmeyda.

Elles se trouvent toutes deux dans la strophe qui précède celle à laquelle appartient le vers cité plus haut, et qui, dans toutes les éditions que je connais, me paraît bien obscure.

Tous sont morts en laissant leur nom sans auréole,
Mais *sur le disque d'or* voilà qu'il est écrit,
Disant : Ici passaient deux races de la Gaule
Dont le dernier vivant monte au temple et s'inscrit,
Non sur l'obscur amas des vieux noms inutiles,
Des orgueilleux méchants et des riches futiles,
Mais sur le pur tableau des *livres de l'*Esprit.

Deux difficultés ici doivent, ce semble, arrêter le lecteur. Quel est ce *disque d'or sur* lequel sont écrits les grands noms? Si rapprochée du mot auréole, cette expression doit-elle s'expliquer par lui, et le reprendre en quelque sorte? Mais si l'on conçoit aisément l'image présentée par un « nom sans auréole », on ne comprendrait point du tout l'image nouvelle : un nom écrit *sur* une auréole? Faut-il voir dans disque d'or, l'équivalent d'un mot comme tableau, table, et le poète songe-t-il, dès maintenant, à un mur où seraient gravés des noms illustres? Le mot disque paraît alors singulièrement mal choisi. Et si de tels noms méritent d'être gravés en lettres d'or, est-ce une raison pour faire retomber sur le disque tout entier, l'or qui fait briller l'inscription? Nous trouvons-nous donc une fois de plus en présence de l'expression malheureuse et impropre d'une image juste? Je ne crois

point, et je croirais volontiers que Vigny a employé ici la formule assez banale certes, mais claire, elle, et consacrée de *Livre d'or*; et que c'est le compositeur, dont l'esprit était peut-être hanté par l'image de l'auréole, qui aura mal lu l'écriture un peu tremblée du vieillard[1].

Plus loin mon affirmation sera plus formelle encore. L'expression des *livres de l'esprit* a dû, j'imagine, embarrasser plus d'un des fervents admirateurs de Vigny, et j'en suis un. On hésite à qualifier la phrase de galimatias, mais que dire pourtant de cette image incohérente? Un *vivant* qui monte au *temple* et s'inscrit au tableau des *livres de l'Esprit*? D'ailleurs qu'est-ce qu'un livre de l'Esprit?

Sans avoir vu le manuscrit, sans même avoir sous les yeux d'échantillons de l'écriture de Vigny, je crois pouvoir supposer qu'il faut lire : les *héros* de l'Esprit.

Les deux jambages du *h* séparés l'un de l'autre dans une écriture saccadée expliquent la lecture *li* par le compositeur. L'*e* et l'*r* réunis par un trait ont pu aisément être lus comme un *v* et un *r* accolés. L'accent du *e*, s'il existe, étant aisément pris pour le point de l'*i* précédent. Enfin *os* pris pour *es* s'explique sans commentaire : héros; l'imprimeur a mal lu : livres. Le mérite de Vigny n'était-il pas, en effet, d'avoir produit des livres? Ce n'est rien, assurément, il n'en faut pas plus pour défigurer une belle strophe, que je lirai donc ainsi, sans que rien puisse désormais nous y arrêter :

Tous sont morts en laissant leur nom sans auréole,
Mais sur le Livre d'or voilà qu'il est écrit,
Disant : Ici passaient deux races de la Gaule
Dont le dernier vivant monte au temple et s'inscrit,
Non sur l'obscur amas des vieux noms inutiles,
Des orgueilleux méchants et des riches futiles,
Mais sur le pur tableau des héros de l'Esprit.

Georges Ascoli.

1. On sait d'ailleurs que cette impression a été faite avec peu de soin. Notez aussi que le L majuscule qui commencerait le mot pourrait aisément se confondre avec un d minuscule (*écriture anglaise*).

NOTES SUR LE FRÈRE DE SÉBASTIEN MERCIER

On sait fort peu de chose sur le frère de Sébastien Mercier, ce Charles-André à qui l'unissait, dit M. Béclard, une tendre amitié. C'est à lui qu'il dédie, en 1773, son *Nouvel Essai sur l'Art dramatique*, « ce nouvel ouvrage où je me flatte avec une joie secrète que tu retrouveras plusieurs de tes idées... pour qu'il atteste à nos descendants combien nous nous sommes aimés et qu'il les invite à s'aimer comme nous ». Le biographe de Sébastien Mercier rappelle, d'après Desnoiresterres, que ce cadet du dramaturge tint l'hôtel des Trois-Villes, rue de Tournon, et signale « le titre bizarre dont on le voit paré dans un acte de 1789 » : Secrétaire de la Société littéraire d'Anspach[1].

Ce n'est là qu'un très faible indice du rôle inattendu qu'on voit jouer à ce petit bourgeois de Paris. Il tenait, à la satisfaction de ses clients, son hôtel de la rue de Tournon, le Foyot actuel, qui avait pris le titre d'*Hôtel de l'Empereur* après 1777; il semblait voué, ayant une femme et cinq enfants, à la vie la plus sédentaire, quand le hasard lui amena, pour une résidence assez longue, une aristocratique aventurière, la belle lady Craven et son plus jeune fils, de retour d'un voyage poussé jusqu'à Constantinople. L'hôtelier charma la noble Anglaise par sa courtoisie, sa conversation et surtout par son refus d'héberger les clients qui ne semblaient pas dignes à lady Craven d'habiter sous le même toit qu'elle-même. Quant à sa femme, « qui par son mérite et sa modestie, par son attachement à tous ses devoirs domestiques, avait bientôt attiré mon attention, elle devint bientôt l'objet de ma sollicitude [2] »... Lady Craven présente le couple sympathique au margrave d'Anspach, Charles-Alexandre, le neveu du grand Frédéric, grand voyageur, grand ami de la culture française, et « qui toujours prit plaisir à estimer le mérite où qu'il le découvrit ». Au printemps de 1785, l'Anglaise se décide à aller faire, à la cour d'Anspach, le séjour auquel la conviait depuis longtemps le margrave : elle y deviendra bientôt la favorite en titre du prince, l'étrangère toute-puissante que ses sujets détestent et que Charles-Alexandre épousera en 1791, après la mort de sa femme, maladive et languissante presque toute sa vie.

Une fois installée dans la petite résidence franconienne, lady Craven s'ingénie à fournir, à son ami et aux personnages cultivés de son entourage, d'autres distractions que la chasse, les chevaux et les divertissements officiels. Un théâtre est installé dans un manège abandonné : la pauvre Mlle Clairon, évincée décidément, en 1787, d'Anspach où elle a passé dix-sept ans, a dû souffrir de voir la grande tradition tragique céder la place à ce répertoire de société dont on publiera en 1789 deux volumes [3]. Puis c'est une « académie », cet instrument obligé de la vie intellectuelle au XVIIIe siècle, qui fait l'objet de la sollicitude de la favorite. « Une société pour l'encoura-

1. Léon Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps*, I, Paris, 1903, p. 5.

2. *Memoirs of the margravine of Anspach, formerly lady Craven, written by herself*, London, 1825, et Paris, 1826, t. I, p. 125.

3. *Nouveau Théâtre de Société d'Anspac et de Triesdorf*, publié par souscription en 1789 par le Français d'Assimont, maître de français des pages. Mercier est au nombre des acteurs mentionnés.

gement des arts et des sciences de tout genre était d'une réalisation fort désirable; et comme rien de cette nature n'avait été établi, nous nous proposâmes d'en fonder une. » Il va de soi que, pour une telle entreprise, les éléments littéraires ou scientifiques offerts par le milieu local, Uz, Glandorf, Rabe[1], n'étaient guère pris en considération par des amis des « belles-lettres » à la française. Et c'est ici que surgit André Mercier. « Il nous apparut aussitôt comme le personnage le mieux fait pour remplir les fonctions de secrétaire, et à cet effet je lui écrivis de venir à Anspach. Il répondit à notre désir et amena sa femme avec lui. La société fut fondée et se réunit chaque jeudi. »

Un an après la fondation de cette Académie, dont on aimerait à connaître les travaux, ou tout au moins les procès-verbaux, une autre création fut tentée à l'intention du couple Mercier : on décida d'ouvrir à quelque distance, à Deberndorf, une maison d'éducation modèle et d'en confier la direction à Mercier et sa femme. « Ils étaient ravis à l'idée que celle-ci allait être la cheville ouvrière de cette entreprise utile à la nature humaine; elle se rendait nettement compte qu'hommes et femmes, avant d'arriver à apprendre par les livres et par l'étude, doivent connaître les principes et l'ordre, qui leur sont appris pratiquement. » Hélas! personne ne vient peupler l'institut projeté, la défiance des habitants allant croissant à l'égard de ces étrangers que leur prince favorise : Mercier se retire avec sa femme et ses enfants, « gardant le poste de secrétaire de la société littéraire », et jusqu'à la fin de sa vie, à Chaillot, en avril 1823, lady Craven affirme qu'il reçut la modeste pension qui lui avait été attribuée par le margrave. On peut supposer que l'Anglaise, au moment de son départ d'Anspach, tenta de lui faire trouver dans son pays même une situation, et qu'il s'en fut alors, non à Paris, mais à Londres, avant de revenir en Allemagne.

Quelques faits ultérieurs de ce hasardeux *curriculum vitæ* sont en effet signalés par un document officiel assez imprévu. Le Sénat de Hambourg, fort inquiet, pendant tout le cours de la Révolution, des allées et venues des Français réfugiés dans la ville libre ou à Altona, procéda à plusieurs reprises à des enquêtes et à des descentes de police dont les archives de Hambourg ont gardé les traces documentaires[2]. L'effervescence jacobine dont pourraient se rendre coupables des domestiques d'émigrés, des libéraux du cru, des républicains avancés d'origine française préoccupent cette stable oligarchie de marchands — surtout lorsque la Russie s'inquiète de la diffusion des principes révolutionnaires dans le Nord de l'Allemagne.

Le libraire Pierre-François Fauche de Neuchâtel, le fils de l'imprimeur avec qui Sébastien Mercier avait été en relation, était particulièrement tenu en observation. Bourgeois de Hambourg, lié avec le milieu libéral du Dr Sieveking, il passait en 1792 et 1793 pour offrir l'hospitalité aux réunions d'un club jacobin auquel seraient affiliés des centaines de membres et qui disposerait de plusieurs millions : on est encore loin du temps où Fauche sera un agent secret de l'Émigration et où les fils des complots de la Restauration légitimiste sembleront passer par ses mains. Cependant un rapport du 19 octobre 1793, confirmé par un autre du 2 novembre, tranquillise le Sénat sur ce personnage, et c'est dans ces pièces qu'apparaît Charles-André Mercier, qui travaille pour Fauche. Il a cinquante ans[3], est né à Paris. Son frère a fait jadis imprimer en Suisse, par le père de Fauche, des « œuvres théâtrales[4] ». Lui-même s'occupe aussi de théâtre, dit-il; et il

1. J. Meyer, *Beiträge zur Geschichte der Anspacher und Bayreuther Lande*, Anspach, 1885, p. 207.

2. *Staatsarchiv* de Hambourg, Cl. I. Lit. Pb, vol. 8, fasc. 2, nos 3 et 4. Interrogatoire de Fauche.

3. Ceci est d'accord avec l'état civil indiqué par M. Béclard.

4. Non sans des contestations ultérieures au sujet d'une contrefaçon du *Tableau*

semble prendre à tâche d'atténuer les indices qui pourraient paraître suspects à l'autorité. Assurément, son frère appartient à la Convention nationale, mais il n'a pas gardé de rapports avec lui [1]. Il affecte même d'être devenu assez étranger aux choses de France : c'est en 1787 que le margrave d'Anspach l'a nommé « son bibliothécaire »; il a été ensuite à Londres; il ne connaît pas de Français à Hambourg, il appartient à la religion réformée et demeure chez le pasteur Sonnier [2].

Ces renseignements satisfirent sans doute le Sénat : Mercier ne figure pas au nombre des Français qu'il lui sembla bon d'éloigner. Plus tard, en 1798, quand de nouvelles initiative inquiètent l'autorité, son nom ne paraît plus à côté de Kerner, le secrétaire du ministre de France Reinhard, ou des autres membres en vue de la société française : il est vrai que Fauche est alors l'éditeur et le libraire officiel de l'Émigration royaliste, et que son officine du Jungfernstieg reçoit plutôt la visite des agents secrets de Louis XVIII ou des théoriciens de la contre-révolution que celle des partisans hambourgeois de la liberté.

Quoi qu'il en soit, la présence du frère cadet de Sébastien Mercier dans les pays germaniques a son importance pour un fait d'histoire littéraire qui n'a pas encore été suffisamment étudié, le succès des idées du dramaturge dans l'Allemagne effervescente du *Sturm und Drang* [3]. D'autre part, la visite de Louis Sébastien Mercier, « avocat au Parlement de Paris », pendant l'été de 1780, chez le brave Pfeffel de Colmar [4], surtout son voyage d'Allemagne en 1787, ne sont peut-être pas sans des rapports secrets avec la curiosité aventureuse de ce frère qu'on trouve ainsi à l'improviste dans les pays germaniques.

F. Baldensperger.

de Paris. Cf. Béclard, *ouv. cité*, p. 453. Les *Mémoires* de Fauche-Borel font de fréquentes allusions à ses bons rapports avec Sébastien Mercier.

1. Ceci semble assez vrai, en dépit de l'affection qu'avaient l'un pour l'autre les deux frères, et des lettres postérieures à la Révolution dont parle M. Béclard : Sébastien avait été emprisonné le 31 mai 1793, et André faisait sans doute état de ce fait qui pouvait témoigner d'opinions assez modérées chez son frère.

2. L'orthographe réelle est Saunier. Cf. Th. Barrelet, *L'Église réformée française de Hambourg*, notice historique, Lausanne (1902).

3. M. Denis se propose d'étudier avec précision la part qui revient à Mercier dans le mouvement révolutionnaire du théâtre allemand.

4. *Pfeffel's Fremdenbuch*, hrsg. von H. Pfannenschmid. Colmar, 1892, p. 204.

ROUSSEAU ET MORELLY

« La *Basiliade* de Morelly, Jean-Jacques ne l'a sans doute jamais lue », écrit M. Daniel Mornet dans la remarquable chronique rousseauiste qu'a publiée le dernier numéro de la *Revue* (p. 219). On serait, en effet, tenté de le croire : nous la lisons si peu aujourd'hui, la *Basiliade!* Mais M. Mornet sait mieux que personne, pour l'avoir fort bien mis en valeur à plusieurs reprises, que des livres, dont la réputation est aujourd'hui défunte, ont pu exercer autrefois séduction et influence. Quiconque a feuilleté, à la Bibliothèque de Neuchâtel, les cahiers d'extraits où Jean-Jacques enregistrait ses lectures au jour le jour, ne peut plus être surpris de le voir lire tel livre obscur, et de constater que des pages, parfois bien médiocres, l'ont fortement impressionné. C'est ce dont va témoigner la *Basiliade*. M. Mornet se rappelle certainement cette lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot, du 23 mars 1758, publiée par M. Hippolyte Buffenoir (*La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*, Paris, Leclerc, 1905, p. 249) : « Comme je n'ai point encore lu les *Iles flottantes*, vous m'obligerez de me les reprêter; si même vous voulez m'en faire présent, je les accepterai de bon cœur. » M. Mornet avait sans doute oublié le titre complet de la *Basiliade* : *Naufrage* | *des* | *Isles flottantes*, | *ou* | *Basiliade* | *du célèbre Pilpai.* | *Poëme* | *heroïque*, | *traduit de l'Indien par M. M******* | *A Messine* | *par une société de Libraires* | *MDCCLIII*, 2 vol. in-12. — Rousseau a donc lu la *Basiliade*, ou, du moins, il a voulu la lire. Faut-il conclure de ce texte que Rousseau ne l'avait pas encore lue en mars 1758? La conclusion paraît vraisemblable, quoique le désir de posséder l'ouvrage indique déjà une certaine estime, et, sinon une lecture intégrale, du moins, une certaine connaissance, soit directe, soit par ouï-dire. Ainsi M. Mornet semble avoir raison contre M. Dide, en ce qui concerne le *Discours sur l'Inégalité*; mais il serait imprudent de négliger l'œuvre de Morelly en étudiant les sources de l'*Émile* ou du *Contrat social*. Je ne veux pas essayer, dans cette courte note rectificative, de marquer l'influence que la *Basiliade* a pu exercer sur Rousseau. Je me bornerai à un seul rapprochement, mais qui me paraît décisif, et qui confirmera le témoignage de la lettre à Mme d'Houdetot.

Émile, Livre IV, édit. orig., t. III, p. 90-91.	*Basiliade*, Chant IX, t. II, p. 101-104.
Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. *Vous et vos erreurs, ô nations! êtes ses ministres...*	*Si la justice suprême se venge, vous et vos erreurs, ô Nations! êtes ses ministres...*
... *Où finissent nos besoins périssables, où cessent nos desirs insensés, doivent cesser aussi nos passions et nos crimes.* De quelle perversité de	... Où il ne subsiste plus d'erreurs, il ne peut plus subsister de vices; où il n'y a plus d'égarement, plus de punition... Où règne l'évidence, *où se terminent tous besoins*

purs esprits seroient-ils susceptibles? N'ayant besoin de rien, pourquoi seroient-ils méchans?... *et quiconque cesse d'être méchant, peut-il être à jamais miserable?*

passagers, cesse tout dessein criminel. Non, mon cher Fadhilah, *notre âme ne peut plus être méchante.* Hélas! *pourquoi seroit-elle malheureuse?*

Ce texte de Rousseau manque dans le plus ancien Brouillon de l'*Émile,* qui appartient à la famille Favre, de Genève, et qui semble bien avoir été rédigé, au moins pour la *Profession de foi,* avant le 23 mars 1758, date de la lettre de Mme d'Houdetot. Il apparaît pour la première fois dans le Manuscrit de la Chambre des Députés (n° 1428, f° 142 verso). Détail curieux, Rousseau a d'abord cherché à démarquer les formules de Morelly. Après avoir écrit : « Si la suprême justice se venge, c'est dès cette vie », il a modifié ainsi son texte : « La suprême justice ne se venge-t-elle pas dès cette vie? » (C'est aussi la leçon de la copie pour Moultou, Bibl. de Genève, Ms. f. 224, p. 34). De même, il n'a pas écrit du premier coup : « Vous et vos erreurs, ô Nations! êtes ses ministres »; il avait essayé de commencer sa phrase par : « c'est par vos passions »; et il avait ajouté à *ministres* : « contre vous de sa vengeance. » Mais il dut comprendre que la formule de Morelly, plus brève, était aussi plus expressive, et il s'y rallia.

Il est possible, ajouterai-je en finissant, que l'attention de Rousseau ait été attirée sur la *Basiliade* par le *Code de la Nature* (Par-tout, chez le Vrai Sage, MDCCLV, 1 vol. in-12). Dans une note de ce *Code* (p. 169-170), où il rappelle la question posée en 1749 par l'Académie de Dijon, Morelly prend assez vivement Rousseau à partie : « Je crois, dit-il, que ce corps célèbre a voulu se divertir en couronnant le hardi sophiste qui a soutenu la négative, et qu'il a voulu lui-même rire aux dépens de la Raison, en prenant pour corruption des mœurs le juste mépris que les Arts et les Sciences nous ont appris à faire de quantité de fadaises; il a pris pour corruption de mœurs des vices devenus moins grossiers, moins d'hypocrisie... Il n'a pas vu ou a négligé de voir », etc., etc. — Il est probable que ce texte aura été signalé à Rousseau, et lui aura fait lire tout l'ouvrage. Et le *Code de la Nature,* étant présenté, par Morelly lui-même, comme une transposition théorique de la *Basiliade* (cf. p. 10-11), on comprend que Rousseau ait pu être conduit de l'un à l'autre.

PIERRE-MAURICE MASSON.

CHRONOLOGIE
DES SONNETS DE JOSÉ-MARIA DE HEREDIA

Dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* de janvier-mars 1912, M. E. Bouvier a donné une note fort intéressante, mais si courte que cette brièveté même lui interdisait d'épuiser la question, sur : *La date de composition des Sonnets de Heredia.* Tel est le titre inscrit au haut de deux pages de texte : en réalité, M. Bouvier reconnaît qu'il est difficile, il pourrait dire impossible, de fixer la date de composition. Il ne s'agit donc que de la date de première publication. L'indice serait déjà suffisant pour mettre sur la voie d'une étude du développement du génie poétique de l'auteur des Trophées. Mais encore faudra-t-il, ayant le fil d'Ariane en mains, remonter aux leçons primitives, car il ne convient pas d'oublier que chaque sonnet a été repris, revu, remanié, parfois même, pour les plus anciens, entièrement refait, avant d'être mis en place dans le recueil. Ce que nous lisons aujourd'hui n'a souvent rien de ce qui fut écrit d'abord, ou, au mieux, une touche finale, une vigueur ajoutée, une lumière jetée çà et là, est venue donner, à l'œuvre jadis imparfaite, au dernier moment, la marque du Maître. Ce n'est donc encore pas sans une légère restriction que l'on peut enregistrer cette phrase : « ... les œuvres de jeunesse alternent avec les productions plus tardives du poète ».

M. Bouvier estime qu'il a daté 89 pièces sur 112, et renonce pour les 33 qui restent. Le calcul a été fait un peu vite et demande à être vérifié. Les Trophées comprennent 118 sonnets (117 en l'édition princeps, 118 dans les suivantes). Puis deux des sonnets du premier *Parnasse Contemporain* ne figurent pas dans Les Trophées. L'écart devrait donc être porté à 41 pièces. « Tel quel, ce dépouillement, conclut M. Bouvier, peut servir de base pour des recherches plus minutieuses. » Il semble qu'il lui ait échappé que ce travail de recherches minutieuses a, depuis longtemps, été fait, et parfaitement fait, par le savant bibliographe Georges Vicaire. A la suite d'un recueil d'études et d'oraisons funèbres consacrées au poète par MM. Gabriel Hanotaux, Albert Sorel, de Vogüé, et autres, sous ce titre : José-Maria de Heredia — In memoriam — MCMVI, M. Georges Vicaire a inséré une : *Bibliographie des œuvres de José-Maria de Heredia*, qui d'ailleurs a eu un tirage à part chez l'éditeur H. Leclerc. Et là, la première publication des Sonnets a été notée, de beaucoup plus près. Vicaire suit une autre marche que la chronologie absolue, mais de son travail il a été facile d'extraire, et cela sans avoir eu besoin de rectifier sur plus d'une dizaine de points, les tableaux que l'on va pouvoir consulter.

Il ne reste, après Vicaire, que douze sonnets, et en définitive il n'en reste que onze, que l'on ne rencontre pas imprimés en quelque revue, avant la réunion dans le volume. De nouvelles rencontres peuvent évidemment, sans préjudice de dates changées, réduire ce nombre d'une ou deux unités. Mais pourquoi ne pas admettre aussi que Les Trophées aient pu renfermer plusieurs morceaux inédits? A bien le prendre, les seize sonnets donnés en 1893 à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue Blanche*, à la *Nouvelle Revue*, à *l'Ermitage*, et cela dans le but d'annoncer le livre, ne doivent-ils pas également être considérés comme composant la partie inédite de l'édition princeps,

puisque, si elle ne parut en effet que le 16 février 1893, l'Achevé d'imprimer est du 29 décembre 1892?

1. — Les 118 Sonnets des TROPHÉES.

1863. MER MONTANTE (*La Conférence La Bruyère*) — ARIANE [LE TRIOMPHE D'IACCHOS], PAN (*Revue Française*).

1864. LA MORT DE L'AIGLE (*Revue de Paris*).

1866. FLEURS DE FEU, LA CONQUE, ARTÉMIS, LA CHASSE (*Le Parnasse Contemporain*, 1re série).

1867. LA DOGARESSE (*Revue des Lettres et des Arts*).

1868. SOLEIL COUCHANT (*Revue des Lettres et des Arts*) — A CLAUDIUS POPELIN, AR-MOR, LE PRISONNIER, LE VASE, LES FUNÉRAILLES (*L'Artiste*).

1869. LES CONQUÉRANTS (*Sonnets et Eaux-fortes*).

1872. VENDANGE, JASON ET MÉDÉE (*La Renaissance littéraire et artistique*).

1873. L'ANCÊTRE (*La Renaissance littéraire et artistique*).

1874. LA VISION DE KHÈM trois sonnets sur six portant ce titre : LA TERRE DE KHÈMI (*Revue du Monde Nouveau*). — LE RÉVEIL D'UN DIEU (*Le Livre des Sonnets*, dix dizains...).

1875. SUR LE PONT-VIEUX (*Le Livre des Sonnets*, quatorze dizains...).

1876. L'OUBLI (*La République des Lettres*) — BACCHANALE, LA MAGICIENNE, LE TEPIDARIUM, CAROLO QUINTO IMPERANTE, JOUVENCE, A UN FONDATEUR DE VILLE, BLASON CÉLESTE, LA SIESTE, FLEUR SÉCULAIRE, LA VIE DES MORTS, PLUS ULTRA (*Le Parnasse Contemporain*, 3e série).

1877. L'ÉPÉE (*La République des Lettres*).

1879. NYMPHÉE (*La Vie Moderne*).

1882. LE RÉCIF DE CORAIL, LE VIEIL ORFÈVRE (*Paris Moderne*) — LA SOURCE (*La Jeune France*) — A SEXTIUS (*La Vie Moderne*).

1883. SUR LE LIVRE DES AMOURS DE PIERRE DE RONSARD (*La Jeune France*).

1884. LE SAMOURAÏ (*Étrennes aux Dames*) — NÉMÉE (*La Jeune France*) — SUR UN MARBRE BRISÉ (C. Mendès, *La Légende du Parnasse...*) — ANTOINE ET CLÉOPATRE, I, II, III (*Le Monde Poétique*).

1885. PERSÉE ET ANDROMÈDE, I, II, III (*Revue des Deux Mondes*) — L'EXILÉE (*Revue Bleue*, article de J. Lemaître).

1886. LE VŒU, LE DIEU HÊTRE (*Les Lettres et les Arts*) — ÉPIPHANIE (*Paris-Noël*).

1887. LE LIT, LE HUCHIER DE NAZARETH (E. Bonnaffé, *Le Meuble en France...*) — A UNE VILLE MORTE (*La Revue Indépendante*) — BRETAGNE (*La Vie Moderne*).

1888. LE CHEVRIER, LES BERGERS, ÉPIGRAMME VOTIVE, ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE, POUR LE VAISSEAU DE VIRGILE, MÉDAILLE ANTIQUE, —

STYMPHALE, NESSUS, LA CENTAURESSE, CENTAURES ET LAPITHES, FUITE DE CENTAURES (*Revue des Deux Mondes*) — ÉMAIL (*Revue de Paris et de S. Petersbourg*) — MARIS STELLA (*Le Semeur*) — LE BAIN (*Revue Félibréenne*) — MARSYAS (*La Revue Libre*) — HORTORUM DEUS (*La Revue Indépendante*).

1889. SUR L'OTHRYS (*Le Temps*, article de J. Lemaître).

1890. LE BAIN DES NYMPHES, LA PRIÈRE DU MORT, LE LABOUREUR, LE COUREUR, VILLULA, LA FLUTE, LA TREBBIA, APRÈS CANNES, A UN TRIOMPHATEUR (*Revue des Deux Mondes*).

1891. LE TOMBEAU DU CONQUÉRANT (*La Conque*).

1892. HORTORUM DEUS, II, III, IV, V (*Mercure de France*).

1893. LE NAUFRAGÉ, LE COCHER, A HERMÈS CRIOPHORE (*Revue Blanche*) — REGILLA, AUX MONTAGNES DIVINES, L'ESTOC, LA BELLE VIOLE, ÉPITAPHE, VELIN DORÉ, MICHEL-ANGE (*Revue des Deux Mondes*) — L'ESCLAVE, TRANQUILLUS, MÉDAILLE, RÊVES D'ÉMAIL, LE THERMODON (*Nouvelle Revue*) — A UN FONDATEUR DE VILLE [AU MÊME] (*L'Ermitage*).

LA NAISSANCE D'APHRODITE, SPHINX, LA JEUNE MORTE, LUPERCUS, VITRAIL, SUIVANT PÉTRARQUE, LE DAÏMIO, UN PEINTRE, FLORIDUM MARE, BRISE MARINE, AU TRAGÉDIEN ROSSI (*Les Trophées*).

2. — Poèmes figurant dans LES TROPHÉES.

1871. LES CONQUÉRANTS DE L'OR (*Le Parnasse Contemporain*, 2e série) sous le titre : LA DÉTRESSE D'ATAHUALLPA, Prologue, LES CONQUÉRANTS DE L'OR.

1885. Romancero : LE SERREMENT DE MAINS, LA REVANCHE DE DIEGO LAYNEZ, LE TRIOMPHE DU CID (*Revue des Deux Mondes*).

Il va sans dire que chaque pièce n'est notée que la première fois qu'on la rencontre imprimée dans une revue ou publication quelconque. Les titres, pour simplifier, pour éviter toute confusion, sont ceux du volume : il n'y a eu d'ailleurs que peu de changements.

Certains sonnets ont eu plusieurs éditions personnelles, si l'on peut s'exprimer ainsi, généralement revues et corrigées, tantôt coup sur coup, tantôt à de longs intervalles. L'étude des variantes serait instructive.

La plus ancienne des pièces conservées par Heredia, MER MONTANTE, parut d'abord dans le recueil annuel que publiaient les membres d'une association littéraire, historique et philosophique, la Conférence La Bruyère. Elle reparut peu après dans la *Revue de Paris* du 4 décembre 1864. Mais combien différente est cette première forme de ce que nous offre la page 147 des éditions actuelles des TROPHÉES. Pourtant c'est bien la même pensée; et des mots, des détails d'idée se retrouvent, quoique en petit nombre. *Les goëlands vaincus par l'orage affolés Criaient, tourbillonnant sous le fouet des rafales*, est devenu : *Et seuls, contre le vent qui rebrousse leur plume, A travers la tempête errent les goëlands.* Au lieu de : *Les vagues redressant leurs fronts échevelés*, nous avons : *Les lames glauques sous leur crinière d'écume.* Un vers a presque subsisté : *Déceptions, regrets de forces dépensées*, qui est maintenant : *Rêves,*

espoirs, regrets de force dépensée. Tout le reste a été renouvelé. Les tercets se contentaient de faire suivre six vers à rimes plates.

ARIANE a son germe, en 1863, dans LE TRIOMPHE D'IACCHOS. Un germe seulement. Les cymbales (*Evohé! La cymbale a frappé les échos*), l'ambroisie (*De sa lèvre enivrée où flotte l'ambroisie*), les raisins (*le blond raisin*, au lieu des *noirs raisins*), y sont déjà; et le huitième vers (*Rit amoureusement au dompteur de l'Asie*) est déjà presque le vers final du poème définitif. Les quatrains sont bizarrement construits; ils sont sur deux rimes, mais qui se succèdent en rimes plates, — *aabb* — *aabb* —, et les tercets sont sur deux rimes seulement, — *cdd* — *cdc* —. Le sonnet reparut en 1876, d'abord dans le numéro du 1er janvier de la revue *Le Siècle littéraire*, puis dans *Le Parnasse contemporain*. Tel qu'il est alors, cinq retouches légères suffiront pour en faire ce qu'il est maintenant.

PAN a gardé à peu près les mêmes rimes qu'il avait en 1863. Mais, en passant à travers *La Renaissance littéraire et artistique*, en 1872, et *Le Parnasse contemporain* de 1876, deux vers seulement sont demeurés exactement ce qu'ils étaient.

LA MORT DE L'AIGLE, en 1864, croisait les rimes des quatrains. C'est le temps où Heredia ne voyait pas grand mal à s'accorder quelques licences. Comment il fut mis dans le droit chemin, il nous le raconte lui-même : « Théophile Gautier, avec sa bonhomie gouailleuse, paternelle et magistrale, daigna me dire : — Comment! Si jeune, et tu fais déjà des sonnets libertins! — Et c'est pourquoi je n'en fis et n'en ferai plus jamais de tels. » Tous les sonnets des TROPHÉES ont leurs quatrains régulièrement en rimes embrassées; la variété ne réside plus que dans l'entrelacement des rimes des tercets. Mais en suivant la chronologie approximative de composition ou de remaniement, il est aisé de constater que Heredia en arrive à ne plus reconnaître qu'une forme classique du sonnet, celle dont le schéma se figure ainsi : — *abba* — *abba* — *ccd* — *ede* —. Jusqu'en 1876 il admet, en quantités égales ou même supérieures, le croisement — *ccd* — *ecd* —; et, en quantités sensiblement égales, des croisements divers. A partir de 1888, c'est à peine au contraire s'il consent au second croisement une fois sur cinq, et il répudie à peu près tout autre.

Dès les sonnets du *Parnasse Contemporain* de 1866, Heredia est en possession de son art. Non que les textes originels ne fournissent encore force variantes. Les relever ne peut être que l'affaire d'une édition critique, qui est à souhaiter.

Il reste à mentionner qu'une trentaine de pièces diverses n'ont point trouvé leur place dans le recueil des poésies de José-Maria de Heredia.

3. — Vingt et un Sonnets ne figurant pas dans LES TROPHÉES.

1862. L'HÉLIOTROPE (*La Conférence La Bruyère*).
1863. LE LIS, I et II, VŒU (*Revue Française*).
1866. LES SCALIGER, PROMÉTHÉE (*Le Parnasse Contemporain*, 1re série).
1868. L'ÉCRAN (*L'Artiste*).
1874. LA TERRE DE KHÈMI, I, III, et IV (*Revue du Monde Nouveau*).
1892. LE COMBAT (*La Wallonie*).
1896. LA MESSE NOIRE (*La Plume*).
1905. L'ENLÈVEMENT D'ANTIOPE, LA VISION D'AJAX, LE KRATÈR, LA FILEUSE, LES FLEUVES D'OMBRE, LES ROSTRES, HORTORUM DEUS, SUR UN BUSTE DE PSYCHÉ (*Revue des Deux Mondes*).

1907. UN NOM (*Les Trophées*, édition Descamps-Scrive).

4. — Poèmes ne figurant pas dans LES TROPHÉES.

1873. MONUMENT (*Le Tombeau de Théophile Gautier*).
1879. REDONDILLAS (*La Vie Moderne*).
1884. MALAGUEÑA (*Le Monde Poétique*).
1896. SALUT A L'EMPEREUR (Lemerre, éditeur).
1901. LA FRANCE EN FLEURS (*Le Journal*).
1902. PÉGASE (*La Couronne Poétique de Victor Hugo*).
1903. LA MORT DU TAUREAU (*Minerva*).
1905. A UN POÈTE (*Revue des Deux Mondes*).

Il faudrait transcrire L'HÉLIOTROPE, les deux sonnets consacrés à magnifier LE LIS (*Splendide honneur de Mai, j'aime le Lis Royal! Sa tige est haute afin que rien ne la salisse...*), et VŒU (*J'aurais dû naître au temps où les femmes de Grèce Nourrissaient des héros dans leurs flancs ingénus...*). On aurait ainsi les véritables « œuvres de jeunesse ».

Voici du moins le premier Sonnet, écrit et publié — le poète était vers sa vingtième année — trente et un ans avant l'apparition des TROPHÉES :

L'HÉLIOTROPE

L'héliotrope entr'ouvre à l'orient sa fleur,
Où tremble en se jouant la lumière irisée,
Et sourit au travers de l'humide rosée
Comme un bel œil d'azur où se suspend un pleur.

Il est midi; la fleur, par le soleil baisée,
Aspire avidement son ardente chaleur;
Le flamboyant amant de sa lèvre embrasée
La brûle, et fait pâlir sa charmante couleur.

Enfin, toute flétrie, elle demande l'ombre,
Mais le Dieu la criblant de ses flèches sans nombre
Lui verse sans pitié son implacable jour.

C'est après ce destin que soupire mon âme,
Et dût-elle en mourir, oh! verse-lui ta flamme,
Soleil, ardent soleil, de l'invincible amour!

Le sonnet des SCALIGER a été sacrifié comme entaché d'actualité; celui de PROMÉTHÉE et celui de L'ÉCRAN, à cause sans doute de l'arrangement capricieux des quatrains. Pourtant l'un de ces deux sonnets est très beau et l'autre bien joli. N'importe! tout ce qui est antérieur à la publication des TROPHÉES doit rester condamné, selon la volonté de l'auteur.

Mais il est incompréhensible, inadmissible même, que l'on n'ait pas fait entrer dans les éditions nouvelles les huit sonnets publiés par la *Revue des Deux Mondes* au lendemain de la mort de José-Maria de Heredia. N'a-t-il

pas lui même indiqué leur place dans le livre? HORTORUM DEUS exige son sixième sonnet. La série ROME ET LES BARBARES est incomplète, puisqu'elle ne contient pas LES ROSTRES. L'ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE veut son pendant avec LA FILEUSE, et LA PRIÈRE DU MORT, avec LES FLEUVES D'OMBRE. Et ainsi de suite. Et aussi, en supposant que certains des poèmes inédits feraient disparate, du moins les chansons andalouses : REDONDILLAS et MALAGUEÑA, et LA MORT DU TAUREAU, créeraient à côté du ROMANCERO héroïque un romancero populaire. Et cela ne grossirait pas démesurément le volume!

M. Bouvier regrette, dans l'intérêt de l'étude des sources, la disparition des épigraphes de plusieurs Sonnets. En voici quelques-unes :

LE BAIN DES NYMPHES : Sic niger, in ripis errat quum forte Caystri,
Inter Ledæos ridetur corvus olores. *Martial.*

MARSYAS : Ton père Hyagnis ne t'aurait pas pleuré. *Antipater.*

ANDROMÈDE AU MONSTRE : Elle fut exposée au Monstre. *Apollodore.*
Le cavalier Persée. *Hésiode.*

PERSÉE ET ANDROMÈDE : Et Persée s'envola... *Hésiode.*

LE RAVISSEMENT D'ANDROMÈDE : Athènè la plaça parmi les astres. *Aratus.*
Elle fut, dit-on, mise au nombre des étoiles. *Hygin.*

LA PRIÈRE DU MORT : Au nom de Zeus hospitalier. *Damagète.*

LE LABOUREUR : Ces dons sont consacrés à la déesse. *Philippe de Thessalonique.*

REGILLA : (Inscription Triopéenne du Louvre).

LE COUREUR : (Sur une statue de Myron).

VILLULA : Ecquis vivit fortunatior? *Térence.*

LA FLUTE : Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula... *Virgile.*

A SEXTIUS : Solvitur acris hyems. *Horat. Ode IV.*

HORTORUM DEUS : Rustica conformata securi... *Catull. IX.*

LA TREBBIA : Recentis animi Sempronius, eoque ferocior. *Tite-Live.*

APRÈS CANNES : Augebant metum prodigia. *Tite-Live.*

A UN TRIOMPHATEUR : Bellorum exuviæ... victæque triremis
Aplustre... *Juvénal.*

LE CYDNUS : A ses côtés se tenaient les Éros. *Plutarque.*

SOIR DE BATAILLE : O Charmion, où crois-tu qu'il est maintenant? Est-il à pied ou à cheval?... O heureux cheval chargé du poids d'Antoine! *Shakespeare.*

ANTOINE ET CLÉOPATRE : Nous avons perdu en baisers des royaumes et des provinces. *Shakespeare.*

ÉPIPHANIE : Ecce Magi de Oriente venerunt. *S. Matth.*

L'ESTOC : (Inventaire du trésor de l'Alcazar de Ségovie).

JACQUES MADELEINE.

LETTRES INÉDITES DE PIERRE BAYLE

La collection d'autographes du château de Troussures renferme six lettres originales de Pierre Bayle, dont quatre adressées à l'abbé J.-B. Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, une à M. de Francastel, sous-bibliothécaire du collège des Quatre-Nations et une à M. Jannisson, protestant réfugié à Rotterdam. On y trouve en outre un certain nombre d'autres lettres du célèbre philosophe protestant copiées par l'abbé Dubos, ainsi que deux petits cahiers, d'une écriture du XVIIIe siècle, « contenant copie de 23 lettres de M. Bayle qui ne sont pas dans l'édition de Des Maizeaux de 1729 ». M. le comte de Troussures tient ces divers documents de son grand-père Louis-Lucien Le Caron de Troussures, qui les avait hérités lui-même de son oncle maternel, Gabriel-Claude Danse de Boulaines, chanoine de la cathédrale de Beauvais, fils d'Elisabeth Dubos, sœur de l'abbé Dubos. Il a bien voulu les mettre à mon entière disposition avec la plus généreuse bienveillance, et comme ils renferment, ainsi que la plupart des écrits de Bayle, une foule de renseignements sur l'histoire littéraire du temps, j'ai voulu augmenter la liste pourtant déjà bien longue des éditeurs de la correspondance de Bayle [1], en publiant tout ce qu'ils renfermaient d'inédit.

J'y ai joint les deux lettres originales datées de 1675, et deux copies de lettres qui se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal, ainsi que diverses

1. *Lettres de M. Bayle, publiées sur les originaux, avec des remarques, par M. des Maizeaux, membre de la Société Royale.* Amsterdam, 1729, 3 vol. in-12, formant un ensemble de XLIV-1125 pages, et comprenant 295 lettres. Dès 1714, des Maizeaux avait publié trois volumes de *Lettres choisies de M. Bayle*, avec des remarques supplémentaires de P. Marchand ; mais pour cette première édition il n'avait pas eu en mains les autographes

Nouvelles lettres de M. P. Bayle, professeur en philosophie et en histoire à Rotterdam, La Haye, 1739, 2 vol. in-12, CXII-428-435 p., contenant 150 lettres, toutes adressées à de proches parents.

Œuvres diverses de Bayle, La Haye, 1727-1731, 4 vol. in-fol. Le t. IV reproduit la plupart des lettres déjà publiées par Des Maizeaux.

Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou (1638-1711), publiés pour la Société de l'Histoire du protestantisme français, par Francis Waddington, Paris, 1857, 2 vol. in-8, XXVII-345-419 p. Six lettres de Bayle sont insérées dans les *Mémoires* et 26 sont données en appendice (t. II, p. 337-353), d'après l'édition des Maizeaux.

E. Caillemer, dans ses *Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise*, Lyon, 1885, in-8, a publié une des 21 lettres de Bayle à Nicaise du ms. fr. 9359 de la Bibl. Nat.

E. de Budé a donné, au tome Ier de ses *Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à J.-A. Turrettini, théologien genevois*, Genève, 1887, quatre nouvelles lettres de Bayle (20 août 1693, 13 septembre et 15 novembre 1700, et une sans date).

Emile Gigas donna en 1890 un *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle*, XXVIII-728 p. in-8, où l'on trouve 24 lettres de Bayle.

Dans les *Documents annotés, textes recueillis et publiés* par Léon-G. Pélissier, fasc. XI, se rencontrent deux lettres de Bayle à l'abbé Dubos, provenant de la Bibliothèque Laurentienne à Florence.

Signalons encore une lettre adressée de Rotterdam, le 3 août 1669, à Thomassin de Mazaugues, publiée par Ph. Tamizey de Larroque dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1894, t. I, p. 430, et une du 28 février 1666, écrite par Bayle à son père, publiée par Et. Charavay dans *L'amateur d'autographes* (Cf. *Revue d'Hist. litt. de la France*, V. 668).

pièces provenant du même dossier Troussures : deux lettres de Basnage de Beauval, qui continua à partir de mars 1687 les *Nouvelles de la République des lettres*, que Bayle rédigeait depuis trois ans, une de Pagès, ministre protestant à Oxford, une de l'abbé Renaudot, et enfin deux lettres de Destournelles à l'abbé Dubos sur la mort de Bayle.

Comme il s'agit uniquement ici de la publication de quelques lettres et non point d'une étude sur Bayle, son *Dictionnaire historique et critique*, ses querelles littéraires, ses correspondants ou les érudits de son temps, l'annotation de ces documents a été réduite au minimum indispensable, l'identification des personnages et les titres des ouvrages cités.

I. — *Bayle à un de ses amis de Montauban.*

Le Samedy 13 juillet 1675.

Je[1] ne doutte pas qu'un homme aussi curieux que vous, ne fut bien aise de recevoir souvent de mes lettres, si bien que ma plus forte passion étant celle de contribuer à vos plaisirs, vous avez lieu de penser que je vous ecrirai bien de fois. J'ai naturellement l'inclination portée à faire de longues lettres, et j'ay veu le tems que je ne croiois pas qu'on se peut lasser de cet exercice. Je suis revenu de cet erreur, neantmoins je suis toujours personnage à longues missives, et si je suis petit parleur, je suis en recompense prolixe ecrivain. Vous allez vous imaginer que je me suis fait violence pour devenir taciturne, et qu'en cela j'ay deferé à cette foule d'adages et de preceptes moraux que l'antiquité nous a laissez à la recommandation du silence. Ce n'est rien moins que cela. Je demeure d'accord qu'il faut se savoir taire en temps et lieu, mais à cela pres, je trouve tres heureux les grands parleurs, et malheureux ceux qui parlent peu. Car on ne connoit presque jamais bonne opinion d'un homme qui ne dit rien. *Ave muda non haze aguero*, dit l'Espagnol, un oiseau muet ne fait point d'augure. Que ceci soit dit pour vous temoigner que je voudrois avoir donné bonne chose, et etre grand discoureur, au lieu de faiseur de longues epitres.

Pour vous dire donc d'où vient que je ne parle guere (car il ne faut pas vous laisser en suspens la dessus) il faut savoir que c'est par la raison que Montagne allegue de ce qu'il n'importunoit pas le monde à force de causer à toute outrance. Cette raison, c'est le defaut de memoire, joint à beaucoup de paresse. Mais s'agissant de vous ecrire, je ne suis pas faché d'aimer à etre prolixe, car pour repondre à vos deux dernieres, il ne faut pas etre en possession de n'ecrire que des billets. Il est vrai que je pourrois presque me passer de vous repondre, puisque M. Martel[2] sait un si grand nombre de choses, que quoique je sois à Paris je ne suis qu'un petit filet d'eau en comparaison de la feconde et grande source qu'il fait voir en province. Il sera s'il luy plaît

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 7053. Lettre autographe.

2. André Martel, théologien protestant, né à Montauban en 1618, nommé en 1647 pasteur, puis recteur de l'académie réformée de cette ville, se retira à Berne à la révocation de l'Édit de Nantes, et y mourut. Il avait publié à Rouen en 1674 sa *Réponse à la méthode de M. le cardinal de Richelieu.*

mon chancellier pour cette fois, et vous dira amplement ce que je ne ferai que toucher en 2 mots.

C'est à l'Université d'Oxford que le chancelier Hide[1] qui mourut à Rouen l'hyver dernier, a remis le commentaire de M. Petit[2] sur Joseph. Cette Université celebre a publié une belle histoire de sa fondation, de ses progrez et de toutes ses avantures, où elle n'a pas manqué de consacrer la memoire de tous ses Mecenes[3]. Elle a aussi donné le catalogue de sa bibliotheque qui fait un gros in-folio[4] et pour temoigner sa gratitude envers celui qui donna commencement a ladite bibliotheque, lequel s'appelloit Bodlei, elle a fait voir le jour au catalogue sous le nom de *Bibliotheca Bodleiana*. Mais afin de n'oublier aucune partie de sa reconnoissance, elle a pris soin de marquer le nom de Seldenus[5] à chaque livre qui appartient à la bibliotheque que ce grand homme laissa à l'Université d'Oxford. Ce Seldenus dont il s'agit, et qui est si connu par ses ouvrages, et surtout par celui de *de Diis Syris*, si utile à ceux qui veulent bien connoître la nature des fausses divinitez dont l'Écriture fait mention, Seldenus, dit-il, a laissé 16 mille volumes pour augmenter la bibliotheque d'Oxford. Depuis le chevalier Digby[6] l'a enrichie de 6 000 manuscrits. M. Justel[7], a qui cet illustre corps a fait presenter un exemplaire de son catalogue accompagné d'un beau compliment, est pour imiter un jour le chevalier Digby, et peut etre meme Seldenus.

Je croi que vous avez receu la demi-douzaine de Journaux de Savans que j'ai fait partir. J'oubliai de marquer au sujet de M. Gallois, qu'il étoit à M. Sale[8] (precepteur de ses enfans, ou telle autre chose) du tems

1. Édouard Hyde, comte de Clarendon, né en 1608, mort exilé à Rouen le 9 décembre 1674, chancelier de l'Échiquier sous Charles Ier et membre du Conseil privé. Charles II le nomma grand chancelier d'Angleterre en 1657, et il devint en 1660 chancelier de l'Université d'Oxford.

2. Pierre Petit (1617-1687), littérateur français, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, précepteur des enfants du président de Lamoignon.

3. En 1651 avait paru à Londres l'ouvrage de Gér. Langraine, *The foundation of the university of Oxford, with a catalogue of the principall founders and speciall benefactors*, et le célèbre graveur David Loggan avait publié en 1675 les 40 planches in-folio de son *Oxonia illustrata*.

4. *Catalogus impressorum librorum bibliothecæ Bodleianæ in academia Oxoniensi*, a Tho. Hyde, Oxonii, 1674, 766 p. in-fol.

5. John Selden, jurisconsulte anglais (1584-1654).

6. Digby, naturaliste anglais (1603-1665).

7. Henri Justel, canoniste protestant, né à Paris en 1620, fut secrétaire et conseiller du roi de France. Il reçut le diplôme de docteur de l'Université d'Oxford peu de temps avant que la présente lettre fût écrite, le 23 juin 1675. Il devint plus tard garde de la bibliothèque royale de Saint-James. « J'espère, écrivait Bayle en 1684 dans ses *Nouvelles de la République des lettres*, que M. Justel, qui demeure présentement à Londres, et qui est si curieux, si savant, si instruit de tout ce qui regarde la république des lettres, et si enclin à contribuer à la satisfaction du public, nous apprendra bien des choses qui feront beaucoup d'honneur à notre entreprise. » Il mourut à Londres en 1693.

8. Denis de Sallo, conseiller au Parlement de Paris, créateur du *Journal des Savants*, dont le premier numéro parut le lundi 5 janvier 1665, sous le nom supposé du sieur d'Hédouville. Sur la dénonciation des Jésuites, le journal fut arrêté après trois mois d'existence ; mais Colbert chargea un de ses familiers, l'abbé Gallois,

que le Journal se debitoit sous le nom de M. de Hedouville, et je ne doutte pas qu'il ne fut de part à le composer avec son maitre.

Je suis bien aise que vous ayez veu les ouvrages de Palavicin. Ce miserable homme fut la victime de ses satyres, puisqu'à la fin elles l'ont fait pendre. Depuis sa mort on a donné les Veilles de son âme, et on m'ecrit de Geneve que les 2 qui restent de sept qu'on promettoit, sont sous la presse. On croit meme que la continuation de son Divorce celeste paroitra dans peu.[1].

Il y a dans cette Republique un nommé Leti[2], Italien converti, qui ecrit assez bien, mais trop flatteusement pour la Cour de Rome, ce qui fait qu'on le regarde plutot comme un transfuge que comme un proselyte. Il y a deux ans qu'il fit imprimer en 2 tomes in-12 *Il viaggio della corte di Roma*. Le 1er volume explique un prodigieux detail de ceremonies qui s'observent à la creation des Papes et des Cardinaux, à la tenue des Consistoires, Congregations, Chapelles, Conclaves, etc., à l'audience que les Papes ou le Sacré College donnent aux ambassadeurs, et en diverses autres rencontres. Il traitte de toutes les charges de la Cour de Rome, des legats a latere, des cardinaux patrons, des camerlingues, penitentiers, des auditeurs de rote, etc. Le 2e tome contient un abregé de l'histoire des Antipapes, et de tous les princes qui ont été excommuniez en divers tems. J'ai leu cet ouvrage avec quelque plaisir, car il m'a appris bien des choses que j'aurois long temps ignorées. Tout ce qui m'en desplaisoit, c'est qu'un homme qui vit à Geneve comme un rat en paille[3] soit si partial pour la Cour de Rome.

Je vous parlerai une autre fois du *Mercure françois*. En cas que la lettre qui accompagne les journaux n'explique pas asses distinctement ce qui regarde les memoires concernant les arts et les sciences, voici ce que j'y ajoute. M. Denys commencea de donner ces memoires le mois de mars 1672[4] et n'en donnoit que deux fois le mois. Il continua quelque tems sur ce pied, ensuitte il se contenta de communiquer au

l'un des collaborateurs de Sallo, de reprendre la publication, ce qui eut lieu le 4 janvier 1666. L'abbé Gallois garda le journal neuf ans, et fut remplacé en 1675 par l'abbé de La Roque.

1. *Il Divorzio celeste* ou *Il Divorzio di Christo con la Chiesa romana*, roman satirique laissé inachevé par Ferrante Pallavicino, parut, avec une continuation attribuée à Gregorio Leti, à Venise, 1679, in-12; il a été traduit en français par Brodeau d'Oiseville, conseiller au Parlement de Metz, Cologne, 1696, in-12.

2. Gregorio Leti, dont on vient de parler, historien et libelliste protestant italien (1630-1701).

3. Après s'être fixé longtemps à Genève, Leti passa en Angleterre où il devint historiographe de Charles II; il vint finir ses jours à Amsterdam.

4. Le titre exact de cet ouvrage du médecin français J.-B. Denis, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, médecin consultant ordinaire de Louis XIV, est *Recueil de mémoires et conférences sur les arts et les sciences, présenté à M. le Dauphin pendant l'année 1672*. Ces conférences commencèrent en 1664, et les *Mémoires* publiés par Denis pour suppléer au *Journal des Savants*, qui avait momentanément cessé de paraître, ont été recueillis dans le tome III de la réimpression de ce *Journal*, Amsterdam, 1678. E. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique française*, p. 28-31, a omis ces renseignements..

public les conferences de philosophie qui se tiennent chez luy les mecredys de chaque semaine. Il n'en a fait imprimer que 14. Elles sont tout à fait belles, il en est l'original, et ce n'est pas un extraict des experiences de Londres. Comme ces sortes d'ecrits n'ont à proprement parler aucune division, on ne peut pas dire qu'ils fassent tant ou tant de tomes. Chacun les fait relier comme il l'entend.

La question que vous me faites sur le *Schorus digestus* me met en defaut. La 1re pensée qui me vint fut que c'étoit peut etre l'abregé de quelque gros lexicon intitulé *Schorus* du nom de son autheur[1], et qu'à cause du bon ordre auquel on l'avoit mis, on disoit *Schorus digestus*, comme on dit *Chamierus contractus*[2]. Mais cette conjecture est fort imaginaire. Si j'avois quantité de livres, je pourrois deterrer cette affaire là, mais 10 ou 12 volumes sont toute ma bibliotheque. Ainsi je ne sai plus ou j'en suis. Nous autres gens de peu de memoire, nous sommes comme un aveugle qui a perdu son baton, des que nous sommes sans livres. Les libraires de la religion m'ont promis de chercher les livres que vous souhaittés. Quant aux Academiciens receus depuis M. Pelisson, voici a peu pres comme ils s'appellent. M. l'abbé de Chaumont, garde de la Bibliotheque du Louvre, et depuis 3 ans eveque de Dacqs. M. Cotin. M. le Cardinal d'Etrée, eveque de Laon. M. de Perefixe, precepteur du Roy, et archeveque de Paris finalement. M. Renouard, sieur de Villayer. M. Boileau, autre que celui qui a fait les Satyres. M. l'abbé Cassaigne qui a fait un poeme sur Henry 4, et traduit depuis peu les livres de Ciceron, de l'Orateur. M. Furetiere, abbé de Chalivoi. M. de Segrais qui a fait une belle traduction de l'Eneide. M. le Clerc, avocat en Parlement. M. le duc de St Aignan. Le Comte de Bussi Rabutin, si connu par les *Amours des Gaules*. L'abbé Testu. M. Tallemant, prieur de St Albin, autre que celui qui a traduit Plutarque. M. Boyer (on m'a dit que lui et M. Le Clerc sont d'Alby. Vous pouvez l'averer mieux que moi[3]). Monsieur Colbert. M. le Marquis d'Angeau, descendu par femmes du grand Du Plessis Mornay, et autrefois de la religion. M. l'Archeveque de Paris d'a présent, de la maison de Harlay. M. Bossuet, ancien eveque de Condom, et precepteur de M. le Dauphin. M. Perrault dont je vous ai parlé dans ma precedente. M. de Benserade. M. Gallois. M. Racine. M. Flechier, une des meilleures plumes de France, comme il paroit par sa traduction de la vie du Cardinal Commendon. J'ay leu de luy l'oraison funebre de feuë Madame de Montausier, si exaltée dans les ecrits de Voiture sous le

1. Antoine Schorus, né à Hoochstraten (Brabant), l'un des meilleurs grammairiens du XVIe siècle, qui contribua beaucoup à introduire la latinité de Cicéron dans les écoles. Il mourut à Lausanne en 1552.

2. Daniel Chamier publia la *Pantrastia catholique* ou la *Guerre de l'Éternel*, dont Frédéric Spanheim fit paraître à Genève en 1643 un abrégé sous le titre de *Chamierus contractus*, 1 vol. in-folio.

3. Claude Boyer et Michel Le Clerc étaient en effet tous deux d'Albi. La réflexion de Bayle, ainsi que la mention d'André Martel au commencement, prouve que cette lettre est adressée à un de ses coreligionnaires habitant cette portion de la France.

nom de Mademoiselle de Rambouillet. Et M. Huet dont j'ay a vous dire deux mots puisque vous le souhaittez. C'est un des plus savans hommes de France. Il a donné au public toutes les œuvres d'Origene, un beau livre latin de la maniere de bien traduire, avec un examen de presque toutes les traductions qui se sont faittes jamais, outre la savante lettre de l'origine des romans, de laquelle il me semble vous avoir autrefois parlé. Il est de Caen et non pas de Rouen; autrefois fort cheri de M. Bochart [1], mais ils se brouillerent enfin à peu pres comme Platon et Aristote. Il est sous-precepteur de M. le Dauphin.

Je salue la maison de M. Ynard de tout mon cœur.

II. — *Du même au même.*

Le dimanche 21 juillet 1675.

J'avois [2] dessein de vous faire un article sur les livres nouveaux dans ma derniere, mais mon stile long et diffus [3] m'ayant trop longtems retenu sur d'autres choses, je fus contraint de vous retrancher cette partie de mon tribut. Aujourd'hui je prendrai mieux mes mesures, car je commencerai ma lettre par là, et parce que les livres nouveaux ne me fourniroient pas assez de quoi vous entretenir, je ferai venir les vieux à mon secours de tems en tems.

On a imprimé en Hollande les remarques de feu M. Blondel [4] sur les Annales de Baronius. Vous connaissez M. Blondel; sa mémoire qui etoit prodigieuse (les Italiens l'appelleroient *una memoria diavolica*, car parmi eux cette epithete se prend en bonne part) avoit ce defaut surprenant, qu'elle ne pouvoit servir au recit d'un petit sermon. Si bien que les personnes qui connoissoient son grand talent pour l'histoire, luy ayant conseillé de s'attacher à ce parti, il trouva moyen de se faire etablir une pension par ordre du synode national d'Ales ou de Castres, pour travailler à la refutation de Baronius. Il s'etablit donc à Paris dechargé qu'il etoit des fonctions pastorales, et s'adonna à l'histoire. Sa memoire le distingua d'abord dans les conferences, et le fit connoitre à feu M. le Chancellier, qui luy fit donner des pensions pour travailler sur la genealogie de la Maison de France. Il trouva tant

1. Samuel Bochart (1599-1667), que Bayle considérait comme un des plus savants théologiens du temps, fut ministre protestant à Caen durant quarante-trois ans. Lorsque Christine de Suède le manda à Stockholm, il emmena avec lui son jeune disciple Huet, alors âgé de vingt-deux ans, lequel écrivit une relation en vers latins de leur voyage.

2. Bibl. de l'Arsenal. ms. 7053. Lettre autographe.

3. Les éditeurs des lettres de Bayle ont signalé à plusieurs reprises qu'elles sont écrites d'un style familier, sans étude, sans préparation, avec négligence; Bayle lui-même, toujours très sévère pour ses productions, ne se faisait pas illusion sur ce point : « Je puis vous assurer, écrivait-il à son frère aîné le 2 juillet 1672, que je compose mes lettres dans la dernière négligence, et selon que les mots me viennent, sans balancer un moment sur le choix ou sur l'arrangement des pensées ou des termes, et plus je vais en avant, plus j'apporte de négligence. »

4. David Blondel, théologien protestant et historien français, mort à Amsterdam en 1655.

de douceur à ecrire sur ces matieres, qu'il oublia ce qui devoit faire sa principale occupation, je veux dire la refutation de Baronius. Il a ecrit plusieurs volumes en faveur de la France contre les Espagnols, principalement contre Chifflet, la meilleure plume que la maison d'Autriche ait employée depuis long tems. Or parce que vous n'aimez pas à tomber dans la confusion que la conformité de nom apporte, je vous avertis que ce Chifflet s'appelloit Jean Jacques, qu'il etoit natif de Bezançon, medecin de son metier, et puis historiographe d'Espagne. Il est mort à Bruxelles fort âgé. Je ne vous saurois dire si le jesuite Chifflet [1], qui est un assez grand antiquaire, est son parent. Tant y a que M. Blondel a ecrit 2 volumes in folio contre Jean Jacques Chifflet *de Genealogia Galliæ* [2], outre 2 autres volumes de meme taille qu'il composa depuis sa vocation à Amsterdam pour succeder à Vossius [3], touchant les droits de cette couronne sur le duché de Bar [4]. En quoi je ne dois pas oublier que M. Seguier le creut propre par dessus tout autre à ecrire sur cette matiere, et qu'il l'en fit prier. M. Blondel accepta l'emploi quoiqu'il fut devenu aveugle, et s'en est tiré honnorablement. Il n'est pas besoin de vous avertir du peu d'edification que receurent nos Eglizes de voir M. Blondel qu'elles avoient dechargé de l'exercice de son ministere, employer son loisir ou inutilement pour nous, ou meme contre nous, car il affecta de refuter l'histoire de la papesse Jeanne [5]. Et ne croyez pas que les remarques qu'on vient d'imprimer sur Baronius ayent eté faittes en veuë de la commission que le synode lui avoit donnée. Ce sont des notes qu'on a trouvées à la marge de son Baronius, et que des personnes curieuses ont fait copier. Il en usoit ainsi de tous les livres qu'il lisoit, car pour si mechans qu'ils fussent, il remplissoit toutes les marges d'observations. Il n'est pas besoin non plus que je vous dise que son stile etoit insupportable, tant à cause de sa longueur qu'à cause de la multiplicité des parentheses. Il etoit d'ailleurs assez embrouillé et il s'abandonnoit si fort à sa memoire, qu'il faisoit plutot des tas de matieres, qu'il ne rangeoit de materiaux. A cela pres, on apprend beaucoup ches luy. Je n'ay leu que son traitté des Sybilles [6], où il s'inscrit en faux contre les predictions du Messie que l'on leur attribuoit des le deuxieme siecle et que l'on faisoit valoir contre les payens.

Il y a un petit livret de M. Louys du Moulin [7], professeur en histoire

1. Il y eut deux Jésuites du nom de Chifflet, tous deux frères de Jean-Jacques. L'antiquaire dont parle Bayle est le Père Pierre-François (1592-1682), qui fut conservateur du médaillier du roi.

2. Le titre exact est *Assertio genealogiæ francicæ*.

3. Comme professeur d'histoire.

4. *Barrum Campano-francicum, adversus Commentarium Lotharingicum J. J. Chifletii*, 1652.

5. *Familier éclaircissement de la question, Si une femme a été assise au siège papal de Rome?* Amsterdam, 1647, 1649, in-8.

6. *Des Sybilles célèbres*, Paris, 1649, in-4.

7. Louis du Moulin (1606-1683), fils du célèbre théologien protestant français Pierre du Moulin, occupa la chaire d'histoire à Oxford pendant le protectorat de Cromwell et fut destitué lors de la restauration.

en Angleterre, qu'il a intitulé *Morum characteres*. Il decrit en beau latin, selon sa coutume, et fort naïvement, les differentes humeurs des personnes, une coquete, un paresseux, etc. Theophraste parmi les anciens a fort joliment ecrit sur ce meme sujet, et Casaubon y a fait un excellent commentaire.

Je n'ay point trouvé l'epitaphe de M. Morus que vous me demandez, bien que j'aye parcouru un assez gros recueil de ses poesies latines[1], qui fait un in 4° raisonnable imprimé en 1669, si je ne me trompe.

J'ay leu depuis 2 jours un livre du P. Le Moine, imprimé depuis 5 ou 6 ans. Ce sont des dissertations sur la maniere de bien composer une histoire[2]. Il y a de tres bonnes choses et du beau stile. L'autheur est un peu trop decisif, et paroit avoir trop bonne opinion de son merite.

Je vous prie de me dire qu'est devenu l'ouvrage de M. Balthasar[3] contre Baronius, et si M. de Croï[4], ministre de Beziers, a laissé des heritiers savans, qui puissent profiter de ses ecrits. M. Bigot[5] de Rouën, l'un des savans hommes de France, m'a dit qu'il faisoit bien plus de cas des livres de M. de Croï que de ceux de M. Petit[6], et que le Chancelier d'Angleterre devoit acheter aussi bien les ecrits du premier que de l'autre, au cas qu'il y en eut. Je fus bien faché de ne pouvoir pas donner à ce savant homme l'eclaircissement qu'il me demandoit, concernant les ouvrages non imprimez de M. Croï, ses heritiers et choses semblables. Si vous en decouvrez quelque chose, je vous prie de m'en faire part.

Vous m'avez autrefois ecrit que vous aviez veu à Thoulouze *la Recherche de la vérité* par le P. Malabranche[7], pretre de l'Oratoire. C'est un tres excellent livre à ce qu'on m'a dit. Il en paroit depuis 3 ou 4 mois une critique que l'on attribue à l'abbé Fauché[8], natif de Dijon. Le P. Malabranche luy repondra sans doutte, se servant de l'occasion de la 2e partie de son ouvrage, à quoi il est occupé presentement.

Je ne vous parlerai pas de la vie de St Gregoire de Nazianze et de St Basile composées par M. Hermand, docteur de Sorbonne, parce que le *Journal des Savans*, qui se voit où vous êtes, en fait mention; mais je vous parlerai de l'histoire de Tertullien et d'Origene que Mrs de Port-

1. *Poemata* d'Alexandre More (1616-1670), publiés à Paris.

2. *De l'histoire*, par le R. P. Pierre Le Moyne, S. J. L'ouvrage parut chez Simon Bernard à Paris en 1670, 321 p. in-12.

3. Christophe Balthasar (1588-1670), conseiller d'État et intendant en Languedoc.

4. Jean de Croï, professeur à l'Académie protestante de Nîmes, mort à Uzès en 1659.

5. Emery Bigot (1626-1689).

6. Samuel Petit (1594-1643), savant orientaliste, ministre protestant à Nîmes.

7. Dans ses écrits, Bayle appelle constamment Malebranche « un des plus sublimes esprits, le plus grand métaphysicien de ce siècle ».

8. L'abbé Simon Faucher, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon (1644-1696), publia une *Dissertation sur la Recherche de la vérité ou apologie des Académiciens pour servir de réponse à la Critique de la Critique*, Paris, Étienne Michellet, 1687, in-12.

Royal viennent de publier. Je dis Mrs de Port Royal pour m'accommoder au stile courant qui attribue à ces Mrs en general tout ce qui paroit sous le nom de quelqu'un d'eux. Ce dernier ouvrage est de M. La Mothe [1], et il explique fort doctement toute l'histoire ecclesiastique et toutes les heresies qui ont eté du tems de ces 2 Peres, car ils sont trop melez dans l'histoire de leur siecle (chacun d'eux pouvant dire *Et quorum pars magna fui*) pour n'attirer pas sur le recit particulier de leurs avantures celui des affaires generales de l'Eglize et de l'Empire. Au reste le *Journal des Savans* coute 5 sols piece. Il pourra etre qu'on les imprimera tous à la fin de l'année, mais ce sera sous le nom d'un pays etranger, et c'est alors qu'on les debitera en differens tomes. Celui qui les imprime icy, ayant privilege et par consequent droit de les debiter seul, on prendra ses precautions dans les provinces pour les contrefaire. La demande que vous m'avez faitte du nom des Academiciens receus depuis M. Pelisson, me fait penser que vous n'avez pas leu la nouvelle edition de l'histoire de l'Academie française [2], où on a ajouté un panegyrique du Roy prononcé par M. Pelisson, et traduit en latin par M. Doujat [3], en italien, en espagnol et en anglois, par d'autres, avec le discours que le meme M. Pelisson fit au nom de l'Academie à M. l'Archeveque de Paris, quand il fut receu à leur corps; car cette nouvelle edition contient la liste de tous les Academiciens qui ont été receus depuis l'autre [4]. Au reste dites moi qui est M. de Fundamento auquel vous m'avez appris que l'ouvrage a eté dedié. Il y a peut etre un mois et demi que l'Academie françoise a tenu 2 assemblées publiques, pour donner audiance aux deputez des Academies Royales d'Arles et de Soissons, qui venoient pour ainsi dire se faire adopter par celle de Paris, et la reconnoitre pour l'Academie matrice. Ils debiterent de discours fort polis, ausquels M. de Segrais repondit fort eloquemment de la part de l'Academie françoise. Ensuitte on leut diverses pieces en vers et en prose, selon que MM. les Academiciens en avoient de pretes. J'ay seu que lorsque les deputez de Soissons furent admis, l'un des MM. Talleman prononça une tres belle et tres savante harangue sur l'institution des Academies, faisant la reveuë de toutes celles que l'antiquité a le plus celebrées, sur quoi il rapporta de choses et tres rares et tres ingenieuses. Je vous dis cela sur le jugement d'un de mes amis qui etoit present à cette assemblée. On va imprimer tous les discours qui se reciterent en cette occasion et toutes les pieces qui s'y leurent. Il y a 5 ou 6 ans que l'Academie

1. Pierre Thomas, seigneur du Fossé, publia son *Histoire de Tertullien et d'Origène*, Paris, 1675, in-8, sous le nom du sieur de la Motte. Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 17.

2. *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, augmentée de divers ouvrages du mesme auteur [Paul Pellisson-Fontanier], Paris, chez Pierre Le Petit, 1672, 618 p. in-12.

3. Jean Doujat, jurisconsulte et littérateur (1609-1688).

4. La première édition de cet ouvrage, qui valut a Pellisson son fauteuil à l'Académie, est de 1653. La seconde contient, p. 611-615, les noms et qualités des membres élus depuis la fin de 1652 jusqu'en janvier 1672.

Royalle d'Arles a eté erigée par lettres patentes du Roy. Celle de Soissons est de plus fraiche datte et n'a gueres plus d'un an. M. Le Pays[1] est membre de la premiere. Si j'apprens quelque chose de la ceremonie du 26 juillet, vous le saurez.

Je ne sai pas qu'aucun de nos ministres compose. Il y a deja long tems que M. Alix[2] a donné son traitté *de Trisagio*, et les remarques de M. Daillé[3] sur la Confession d'Alcuin accompagnées d'une docte preface. M. Claude faira peut etre imprimer dans quelque tems d'icy 5 ou 6 sermons qu'il a prononcez sur la parabole du Roy faisant les noces de son fils[4]. On est assez brouillé à Saumur pour la nomination d'un professeur en theologie. M. Paion n'a garde d'etre appellé quoique tres savant theologien, l'opinion particuliere qu'il a de l'efficace de la parole (vous savez toute l'affaire) luy ayant deja donné l'exclusion une fois. On croit que M. Merlat, ministre de Xaintes, y aura bonne part.

Avant que de passer à votre lettre du 10 courant, souffres M. T. C. F. que je vous remercie de votre ponctualité à me donner de vos nouvelles. Quoique j'eprouve partout les contretems les plus bizarres, je dois à ce coup faire quartier à ma mauvaise fortune, puisqu'elle souffre que dans la plus noire et mortelle affliction, je reçoive un lenitif aussi consolant que le sont vos lettres. Je continue d'asseurer de mes humbles respects les personnes à qui vous avez fait tenir mes lettres, sans oublier celui à qui je les adresse, que je remercie de ses obligeants souhaits, luy et les autres personnes de sa maison qui savent que je suis au monde. Asseurez les des vœux que je fais à retour pour leur prosperité. Bien vous soit des concions que vous avez (je fais allusion à la phrase latine *concionem habere*) dans un lieu celebre, et qui juge scavamment de votre capacité. Si vous éties en lieu où il n'y eut point de gens curieux, je vous entretiendrois au long des ceremonies qui ont eté observées à la descente de la chasse de Ste Genevieve. Les Parisiens consternez d'une pluye qui alloit le grand chemin à la ruine de tous les biens de la terre, ont eu recours au grand asyle de la superstition. C'est pourquoi on a procédé à la descente de ladite chasse. Il y a bien du mistere, et bien de facons à observer, et pour peu qu'on soit curieux, on se donne la peine d'en apprendre le detail. On en a fait deja de relations fort amples, le gazetier en promet un extraordinaire. Ainsi vous verrez cela à Montauban[5]. J'ay leu cela parce que dans ces sortes de relations il y entre de recherches historiques, qui font que l'on peut repondre aux questions que des provinciaux ignares et non lettrés vous peuvent faire. La procession s'en fit vendredy dernier avec une affluence du peuple inconcevable. La Reyne ni M. le Dauphin ne s'y trouverent

1. René Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, poète français (1636-1690).
2. Pierre Allix, théologien protestant, né à Alençon en 1631, mort réfugié à Londres en 1717.
3. Jean Daillé (1594-1670).
4. *La Parabole des noces et les fruits de la repentance, sermons.* Charenton, in-8.
5. Ces mots nous ont fait donner le destinataire de ces deux lettres comme habitant Montauban.

point, bien que l'on s'y attendit. Je ne sai si la proximité du retour du Roy que l'on attend aujourd'hui ou demain à Versailles en fut cause.

Quant à ce qui regarde Castellan[1], je ne puis vous dire sinon que je me suis trompé. Jamais homme n'avoua plus facilement ses meprises que je le fais. Ce qui a donné lieu à mon erreur est qu'il me semble avoir leu dans *Scaligerana* ce conte dans toutes les circonstances que je vous l'ai rapporté. Ensuitte etant un jour chez M. Bigot à Rouën, le discours ayant porté sur la vie de Castellan publiée par les soins de M. Baluze[2], on rapporta la repartie cavaliere dont est question, et on specifia que c'etoit au sujet de l'oraison funebre d'Henri 3. Sur la foi de ces 2 cautions, je vous ai debité un qui pro quo asses grossier. Quoi que je n'aye pas blanchi au service des Muses, je suis pourtant fort deffiant, et je trouve tous les jours que les plus grands hommes font tant de fautes dans le discours familier, et estropient si miserablement les circonstances d'un fait, que je ne m'en fie guere à leur memoire. Je demande si ce qu'ils ont dit est moulé, autrement la chose ne me persuade guere. Ainsi je suis etonné que je vous aye circonstancié mon conte sur la foi de 2 personnes qui ne paioient que de memoire. Car vous savez bien que le *Scaligerana* ne contient autre chose que des entretiens d'apres dinée, ou Scaliger disoit tout ce qui lui venoit en l'esprit sans se mettre trop en peine s'il disoit toujours les choses justement comme elles etoient. Au reste si quelqu'un de vos amis vous alloit soutenir que le bon mot de Castellan ne se trouve pas dans *Scaligerana*, vous n'avez qu'à luy dire que ce livre a passé par tant de mains, et a eté imprimé tant de fois toujours different de lui meme, qu'il ne fait pas bon de nier qu'une chose s'y trouve, car vous pourriez avoir leu 3 ou 4 editions de Scaligerana[3] sans y avoir remarqué un certain discours, qu'on ne laisseroit pas de vous montrer ce que vous n'y auriez pas veu. Ce livre a couru avec des additions et des gloses de M. le Feure[4]. Une autre fois M. Colomez[5] de La Rochelle le fit

1. Pierre du Chastel, Petrus Castellanus, évêque de Mâcon, puis d'Orléans, favori de François Ier et de Henri II, mort en 1552.

2. *Vita Castellani* de Galland, éditée par Baluze, 1674, in-8. On connait la vive repartie de Mendoza aux députés de la Sorbonne qui étaient allés à Saint-Germain se plaindre à Henri II que du Chastel, dans son éloge funèbre de François Ier, avait omis à dessein le purgatoire, en disant que l'âme du prince entrerait tout d'abord en paradis : « Messieurs, j'ai connu l'humeur du feu roi : il ne s'arrêtait guère en un même lieu, et s'il a passé par le purgatoire, ce n'a été que pour y boire le coup de l'étrier. »

3. Les conversations recueillies par Vertunien de 1574 à 1593 furent publiées à part à Saumur, 1669, in-8, par Tanneguy Lefebvre, et celles recueillies de 1603 à 1606 par les frères Vassan furent imprimées à La Haye, 1666, et à Rouen, 1667, in-8.

4. Tanneguy Lefebvre répondit aux critiques du *Journal des Savants* sur son édition par le *Journal du Journal, ou censure de la censure* et la *Seconde Journaline*, Utrecht, 1670, in-12.

5. Paul Colomiès, *Remarques sur les seconds Scaligerana*, Groningue, 1669, in-12. Ces divers recueils ont été réimprimés à Cologne en 1695 sous le titre : *Scaligerana, ou bons mots, rencontres agréables, etc., de J. Scaliger, avec des notes de T. Lefebvre et de P. Colomiès.*

marcher battu pour ainsi dire à son coin. M le Moine y fit aussi une preface et quelques corrections : enfin ce livre a paru sous un plus grand nombre de formes que Janus n'avoit de visages. Et à propos de M. Colomez, le *Journal des Savans* vous a appris sans doutte qu'il a composé en latin l'histoire des savans es langues orientales qui sont sortis de notre nation[1]. Il a fait aussi une espece de commentaire sur les œuvres de Balzac, qui sert à faire connoitre pour quelle occasion il a ecrit cecy ou cela, a peu pres comme M. Menage[2] a fait sur les poesies de Malherbe. M. Colomez a encore composé la Rome protestante[3], petit livre ou il a ramassé divers passages des plus celebres ecrivains de la Communion Romaine qui s'accordent avec notre doctrine. Enfin il est asses savant pour avoir merité que M. le Feure ait voulu pousser un coup d'estocade avec lui.

Or pour revenir à Castellanus qui m'échappe si souvent, je vous declare que je n'ai point leu sa vie, et que depuis avoir receu la nouvelle de la critique que l'on vous a faitte, je n'ai peu rien apprendre de precis sur ce fait. Je n'ay point de livres, et je n'ay pas le loisir de contracter des habitudes assez familieres pour en emprunter. Tout ce que j'ay fait, c'est d'appeler à mon secours la reminiscence et de bien examiner ce que je savois de Castellan. J'ay donc trouvé par mon calcul qu'il ne pouvoit pas etre de la Cour d'Henry 3 et par consequent que c'est de François Ier qu'il faut entendre ce qu'on en dit, d'autant plus que François Ier etoit d'une humeur prompte et brusque et non pas Henry III. Castellan a eté de la faveur pendant tout le regne de François Ier. C'est par ses conseils que ce prince attira les belles lettres en son royaume. Pour avoir ce credit, il faut avoir de l'age et de l'experience. Ainsi je conçois facilement que notre Eveque de Mâcon n'a pas eté en vie sous Henry 3. Vous voyex que je n'en parle que par raisonnement. Ainsi deffiez vous de moi. Ce qui suit, je vous le baille pour argent contant, a savoir que Castellan etoit de Langres, qu'apres avoir eté eveque de Mâcon, il le fut d'Orleans, et qu'il y mourut en prechant. Je tiens cela de Sainte Marthe dans l'eloge qu'il a fait de ce prelat, et qu'il a mis parmi les eloges des hommes illustres en savoir, qu'il a ecrits en tres beau latin, et fort en abbregé[4]. Pour l'autre point de la critique, je ne daignerois m'y arreter, car c'est le sort de tous les bons mots d'etre attribuez à plusieurs personnes ; ainsi on a pour le moins autant de droit de le donner au maitre, que d'en faire honneur à son domestique. Ce mot qui fut dit à l'Arioste sur le sujet de son Orlando furioso : Messer Ludovico dove diavolo haver pigliato tante coionnerie, M. de Scudery dans la

1. *Gallia orientalis*, La Haye, 1665, in-4.
2. *Observations sur les poésies de Malherbe*, Paris, 1666 et 1689, in-8.
3. *Rome protestante, ou témoignages de plusieurs catholiques romains en faveur de la créance et de la pratique des protestants*, Londres, 1675, in-8.
4. *Gallorum doctrina illustrium qui nostra patrumque memoria floruerunt elogia*, par Scévole de Sainte-Marthe, Poitiers, 1598, in-8.

preface de l'Illustre Bassa[1] l'attribue au Duc de Ferrare. M. Costar[2] le donne au Cardinal Hippolite d'Est, frere dudit duc. Et M. de Brieux[3] à un duc de Florence. On ne se fait point de procez la dessus à moins que d'etre un pointilleur achevé. Vous savez qui etoit M. de Brieux : c'etoit un bel esprit, grand poete latin et françois, profond humaniste, et avec tout cela fort galant. Il etoit de la religion, et avoit eté conseiller au parlement de Mets. Il a tenu pendant sa vie de conferences dans sa maison, où se trouvoient les plus beaux esprits de Caen, qui est la ville de France qui en produit en plus grand nombre. Il a laissé 2 fils, dont l'un est ministre, et s'est marié depuis peu avec une niece de M. Conrart. C'est un ministre qui a de quoi faire l'entendu, car il est riche de 40 à 50 mille ecus. Il est fort habile homme et grand predicateur, si ce n'est qu'il a embrassé la secte de M. Morus, qui est de s'amuser à des paradoxes, et à courir apres de petits traits de subtilité que Petronne appelleroit volontiers *fulgura ex vitro*. Je ne saurois souffrir les morismes, et je deteste de bon cœur, comme une heresie d'eloquence, inconnue à tous les grands et celebres orateurs, l'affectation qu'on a de precher comme ce grand homme. Et luy et ses semblables ont fait un tort irreparable à la belle maniere de prêcher, *pace vestra, magistri, vos primi omnem eloquentiam perdidistis*, pour me servir encore un coup des paroles de Petrone; mais j'admire le gout de notre peuple. Nous avons icy un ministre tres eloquent; parce qu'on ne croit pas qu'il ait du fonds, on ne l'estime point. Voyez un peu les delicats. Ils sont comme les dames, qui, quoique poltronnes, ne veulent point d'un galant s'il ne s'est etabli dans la reputation de brave et d'intrepide. C'est la remarque de M. de Scudery dans l'histoire de Brutus qui se trouve à ce que je pense au 3e tome de Clelie[4]. Le peuple aussi quoiqu'ignorant ne veut point d'un predicateur qui ne soit estimé savantissime.

Les Pseaumes de M. Conrart[5] s'impriment ; il a gardé la meme mesure de vers à ce qu'on m'a dit, et ils se chanteront sur le meme air que les autres. C'etoit un changement tout à fait de necessité, car de la maniere que nos Pseaumes sont batis, ils servent de jouet aux ennemis et de raillerie aux profanes d'entre nous. Il faut oter cette pierre d'achoppement aux uns et aux autres. Il faudroit aussi substituer de mots plus en usage à tant de termes barbares qui se trouvent semés dans tout le corps de l'Ecriture. Un conseiller de Sedan de la religion

1. *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, Paris, 1642, tragi-comédie d'après le roman en 4 volumes in-4 publié l'année précédente par Mlle de Scudéry.

2. Pierre Costar, littérateur français (1603-1660).

3. Jacques Moisant de Brieux (1614-1674), fondateur d'une société de beaux esprits qui est devenue l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

4. *Clélie, histoire romaine*, Paris, 1656, 10 vol. in-8, fut publié sous le nom de Georges de Scudéry, mais les contemporains eux-mêmes savaient que ce roman était de sa sœur.

5. *Psaumes retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot*, Charenton, 1677. Conrart ne traduisit que cinquante et un Psaumes.

romaine, fort honnête homme et fort savant, me contoit il y a environ un mois que M. l'Archeveque de Reims ayant envoyé quelques uns de son clergé à Sedan pour des affaires ecclesiastiques, ils furent curieus d'entendre precher M. Jurieu un jour d'imposition de mains. Ils furent fort satisfaits de sa science et de son langage en general, mais ils trouvoient des expressions insupportables, comme offrir les bouveaux de nos levres [1], guerroyer le bon combat [2], dont M. Jurieu se servoit souvent, aux memes mots qu'elles se trouvent dans nos versions. Ils le trouvoient incomprehensible, voyant d'un coté qu'il avoit un stile fort eloquent et de l'autre qu'il avoit de si mechantes phrases. Quelqu'un leur dit que c'etoit justement comme quand les Avocats inserent dans leurs plaidoyers beaux et bien peignez, quelque citation d'un vieux coutumier ou de quelque vieux parchemin. En un mot, on nous pourroit accuser de superstition, si nous faisions scrupule d'abandonner la vieille poesie de Clement Marot et de Theodore de Beze, outre que notre posterité tomberoit enfin dans l'erreur de prier en langue non connue du peuple, comme faisoient les Saliens du tems d'Auguste qui chantoient les memes vers qui furent composés du tems de Numa Pompilius pour etre chantez dans les processions de leur College, et n'y entendoient pas un mot. Je serois bien de votre gout au regard de la prosopografie des savans. C'a toujours eté une de mes passions, et si j'avois demeuré long temps à Geneve, je m'y serois avancé. Car la conversation de M. Bourlamachi [3] qui est une biblioteque vivante, et la plus forte memoire que j'aye jamais eprouvée, n'auroit mené où j'aurois voulu, joint que je m'etois mis sur le pied d'emprunter des livres à mes amis par corbeilles pleines. Mais la necessité m'ayant contraint de me mettre à la solde [4], je me suis veu reduit à une solitude de campagne, où je n'avois point de conversation docte, et jamais plus de 5 ou 6 livres à la fois. C'a eté la meme chose à Rouën, c'est encore la meme chose icy, de sorte que me voila fort en arriere. Comme à quelque chose malheur est bon, il arrivera de là que je ne ferai pas encherir le papier au grand prejudice de ceux qui voudroient de mes lettres, car que ne ferois je pas si je nageois en grande eau, et si j'avois de livres par dessus la tete, puisque n'en ayant point je ne couche pas moins de 5 ou 6 grandes pages. Pour la Somme de Theologie de Thomas d'Aquin, M. de Launoi [5] ne pretend pas que ce soit un plagiat dudit Thomas, mais que le veritable Autheur la voulant faire valoir davantage, l'a

1. Osée, XIV, 3.
2. II Timoth., IV, 7.
3. Fabrice Burlamaqui, le grand orientaliste genevois (1626-1693).
4. Bayle fut, après être retourné au protestantisme dix-sept mois après son abjuration, successivement précepteur dans la maison du syndic de Genève, dans celle du comte de Dohna à Coppet, dans celle d'un négociant de Rouen et dans celle de M. de Beringhen, à Paris, d'où il écrivait cette lettre.
5. L'ouvrage dans lequel Jean de Launoi prétendait que la *Somme théologique* n'est pas de saint Thomas parut à Paris en 1675 sous le titre : *Veneranda Romanæ Ecc'esiæ circa simoniam Traditio*, in-8. Le Père Noël Alexandre le réfuta et Launoi allait lui répondre lorsqu'il mourut.

supposée à un nom fort connu et fort illustre. Nous verrons comment M. de Launoi se tirera de cette querelle. L'*Apollon Charlatan*[1] est la premiere chose que j'ay leu en cette ville. On me dit que Coras[2] etoit piqué contre M. Racine parce qu'il avoit fait deffendre aux Comediens de la rue Guenegaud (M. Colbert luy ayant fait cette faveur) de representer l'Iphigenie de Coras. Neantmoins on m'a dit depuis que cette autre Iphigenie est de M. Le Clerc de l'Academie Françoise[3]. Je croi vous avoir marqué que permission ayant eté enfin donnée de la joüer, on ne l'a representée que 3 fois à cause du mauvais accueil qu'on luy fit. Je leus à Rouën les Dialogues d'Orasius Tubero[4] imprimés. Il y a bien de l'erudition, mais il y a encore plus d'impieté. Ce sont des coups de jeunesse, je l'avoüe, je ne sai pourtant pas si l'Autheur s'en est repenti, car toute sa vie il a ecrit à la deffense de Pirrhonisme d'une maniere qui ne sentoit pas son ame fort devote. Je tiens M. de la Mothe le Vayer et M. Naudé pour les 2 savans de ce siecle qui avoient le plus de lecture et l'esprit le plus epuré des sentimens populaires, mais parce qu'ils font trop les esprits forts, ils nous debitent bien souvent des doctrines qui ont de perilleuses consequences. M. Naudé dans son Apologie des grands hommes accusez de magie[5], conclut presque à nier toute sorte de sorcelerie, et cela iroit bien loin qui le voudroit pousser. Dans un autre livre qu'il a fait sur les coups d'Etat[6], il fait une longue liste de tous les fins politiques qui ont acquis du credit par la persuasion qu'on avoit qu'ils conferoient avec Dieu. Peu s'en faut qu'il ne mette notre Moïse à leur tete, et cela avec un adoucissement si mince en faveur de la foy, que les consciences timorées en crieroient volontiers au meurtre et au blaspheme. Dans ce livre il etablit les plus pernicieuses maximes de Machiavel, et il a raison de dire que tout le monde les condamne, mais que presque tous les souverains les pratiquent. Je vous asseure que ce livre n'est guere chretien,

1. *Apollon vendeur de Mithridate*, satire en vers irréguliers contre Racine, par Barbier d'Aucour, 1675, qui fut réimprimée par Richard Simon sous le titre d'*Apollon charlatan*.

2. Jacques de Coras, protestant converti et poète (1630-1677).

3. Quand l'*Iphigémie* de Le Clerc eut paru en 1675, Racine fit cette épigramme :

> Entre Le Clerc et son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie,
> N'a pas longtemps s'ourdirent grands-débats
> Sur le propos de leur *Iphigénie*.
> Coras lui dit : La pièce est de mon cru;
> Le Clerc répond : Elle est mienne, et non vôtre.
> Mais aussitôt que la pièce eut paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

4. François de La Mothe Le Vayer (1588-1672) publia à Rouen en 1606, sous le pseudonyme d'Orasius Tubero, les *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, in-4, qui ont été réimprimés à plusieurs reprises.

5. Gabriel Naudé (1600-1653) donna en 1623 la première édition de son *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, in-8. Il y eut d'autres éditions en 1652, 1669 et 1712.

6. *Considérations politiques sur les coups d'État*, Rome, 1639, in-4, ouvrage écrit sur la demande du cardinal Bagni.

et M Naudé a eu raison de mettre dans les premieres pages ces vers de Lucrece :

Illud in his rebus vereor, ne forte rearis
Impia te rationis inire elementa, viamque
Endogredi sceleris.

Il y a un petit livre par Mrs. du Port Royal, qui s'intitule Discours sur les considerations de M. Paschal[1]. On explique le dessein qu'il avoit de convaincre les athées, et on y pousse de tres beaux raisonnemens contre les profanes qui traittent la conduite de Moyse d'une imposture fine et adroitte.

Je vous baise tres humblement les mains et suis votre.

III. — *Lettre de Bayle, sans date, à Janiçon*[2].

J'ai trouvé toujours quelque chose de peu vraisemblable dans ce qu'a dit M. de Sponde sur l'ordre auquel les Centuries de Magdebourg parurent, la 4e avant les 3 autres. Vous m'avez communiqué un eclaircissement a quoi je crus qu'il falloit acquiescer. Vous m'avez marqué que les 3 premieres Centuries furent imprimées a Basle pour la premiere fois l'an 1564 en 1 vol. fol. et que la 4e avoit eté imprimée au meme lieu des le mois de septembre 1561; mais je viens de consulter un livre imprimé en Allemagne depuis deux ans composé par le Sr Sagittarius[3], et intitulé : *Introductio in historiam Ecclesiasticam, sive Notitia Scriptorum*, etc. Il y est parlé amplement de ces Centuries, de ceux qui les composerent, du temps, du lieu, de ceux à qui elles furent dediées : pas un mot de cette anticipation de la 4e. Cet auteur avoue qu'il ne scait pas combien de tomes on publia la 1re fois, mais il dit que son exemplaire des 3 premieres fut imprimé l'an 1562, et que Becman dans son *Catalogue de la foire de Francfort*, et Draudrius dans sa *Bibliotheca Classica*, marquent qu'elles furent imprimées l'an 1559. Il ajoute dans son exemplaire que la 4e Centurie est de l'an 1560, la 5e et la 6e de l'an 1562, la 7e et la 8e de l'an 1564, la 9e de l'an 1565, etc., par où l'on voit que son exemplaire est de diverses editions. Il est sûr que ce livre avoit un si grand debit, qu'on rimprimoit quasi tous les ans les 1ers volumes. Il y a des compilations assez utiles, quoiqu'en certaines choses elles ne soient pas exactes. Je tiens

1. Le *Discours sur les « Pensées » de Pascal*, qui devait servir de préface à la première édition et que Mme Périer fit écarter, parut pour la première fois en 1672, augmenté d'un autre *Discours sur les preuves des livres de Moïse*, et fut attribué à Du Bois de La Cour, membre du comité de publication. En réalité il est de Filleau de La Chaise. Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 386.

2. Collection Troussures, cahier de copies, n° 23.

3. Gaspard Sagittarius (1643-1694), historien saxon, né à Lunebourg, historiographe des ducs de Saxe en 1674. Il venait de mourir quand son livre parut à Iéna; la préface de l'éditeur, André Schmidt, porte la date du 30 avril 1694. Cette lettre de Bayle est donc de 1692.

qu'a Paris meme, ou il y a tant de belles biblioteques, il sera difficile de trouver la 1re edition des 1res Centuries, car des qu'il y a des editions revues et corrigées, on n'achete plus la 1re. La 4e Centurie fut dediée a la Reine Elisabeth; je ne sçais s'ils datterent l'Epitre dedicatoire, ou si leur preface faisoit mention des 3 precedentes. Au pis aller, je tiens pour convaincu d'erreur M. de Sponde[1] sur une autre chose qu'il dit là dessus. *Ratio et forma Tractationis* : V. Præfat. centuriatorum, pag. 7, 8, « Visum est commodissimum singula rerum factarum sæcula distribuere : eàque ratione quolibet libro centum annos, unde Centurias appellamus complecti. Nam tot annorum decursu plerumque maximæ in Ecclesia mutationes acciderumt. Reliquas vero res 15. Capitibus conati sumus comprehendere tamquam certis classibus, tum ut res ipsæ rectius narrari possent, nec facile nobis elaberetur, quod ad rem aliquid videretur facere : tum ut in quolibet libro idem ordo et eadem ratio observaretur, quæ non modo ad inquirendas res quascumque esset facillima, sed ad memoriae imprimendas, in eaque retinendas esset accommodatissima. Sunt autem ista capita hæc : 1° De loco et propagatione Ecclesiæ. 2° De persecutione et tranquillitate ejus, pœnisque persecutorum. 3° De Doctrina, ejusque inclinatione. 4° De Haeresibus. 5° De Caeremoniis diversis in locis 6° De Gubernatione Ecclesiæ. 7° De Schismaticis. 8° De Conciliis. 9° De Personis illustribus in Ecclesia. 10° De Haereticis. 11° De Martyribus. 12° De Miraculis. 13° De rebus Judaicis. 14° De Religionibus extra Ecclesiam. 15° De Mutationibus politicis imperiorum. hisce omnibus unam proponimus quod propositionem seu argumentum continet. »

IV. — *Extraits d'une lettre du 26 février 1693*[2].

Le ms. apologetique du P. Bouhours[3] m'a paru une piece tres delicatement et agreablement touchée, et, ce qui est le principal, decisive en sa faveur.

Supplement à l'histoire des Ecrivains Ecclesiastiques, du Docteur Cave[4].

L'impression de mon livre[5] ne commencera que l'eté prochain.

M. Oudin[6], cy devant de l'ordre de Prémontré, est à Hambourg depuis quelque tems.

1. Le continuateur de Baronius.

2. Collection Troussures, cahier de copies, n° 1. Dans ce cahier ont été retranscrites parfois des lettres entières, parfois de longs extraits mêlés de résumés, par fois aussi de courtes phrases détachées, comme c'est le cas ici.

3. A propos de sa querelle avec M. de Courtin au sujet des *Doutes* et *Remarques nouvelles sur la langue française*.

4. La première édition du *Scriptorum ecclesiasticorum historia literaria* de Guillaume Cave parut à Londres en 1688 et 1689, 2 vol. in-fol.

5. Le *Dictionnaire historique et critique* ne parut qu'en 1699 en 2 vol. in-fol.

6. Casimir Oudin (1638-1717) s'était échappé en 1692 de l'abbaye de Ressons, près Beauvais, où ses supérieurs l'avaient relégué. Il embrassa le calvinisme à Leyde.

M. de Leibnits fait un recueil tres ample des traittés de paix, mariage, etc., entre les potentats de l'Europe. Il sera plus ample que celui de Leonard, et mettra des pieces qu'on n'a osé y mettre [1].

V. — *Bayle à M. Delarroque* [2].

11 juin 1693.

J'ay leu avec beaucoup de plaisir le traitté qui vient de paroitre : *De vitâ et moribus Epicuri*, par M. du Rondel [3]. Il est tout plein d'erudition exquise, et il ne prouve pas trop mal qu'il a cru l'influence des Dieux sur les affaires humaines. Les deux lettres contre la vie de M. Descartes [4] m'ont paru fort polies et fort vives... M. Baillet est tombé là en de dangereuses mains; on pousse la raillerie cruellement. Je ne sçais si patience d'auteur fut jamais à l'epreuve de pareilles attaques.

Nouvelles remarques du P. Bouhours [5] reimprimées à Amsterdam. La bibliotheque universelle en parle : il me semble qu'il a raison dans quelques unes de ses censures mentionnées dans l'extrait, contre le Testament de Mons [6]. On dit qu'un Janseniste lui a repondu, et une personne qui a vu cette reponse m'a dit qu'elle l'avoit trouvée tres bonne.

Monsieur Drelincourt [7] vient de publier le tableau d'Achille. Ce n'est qu'un tissu de tout ce qui se trouve dans les livres touchant ce héros, en bien et en mal. Il ne rapporte pas les passages, il ne fait que les citer avec la derniere exactitude : le fait meme, je veux dire qu'Achille a eté tel ou tel, a fait ceci ou cela, est posé comme une these, et au bas sont les indications des preuves.

Il y a deux Entretiens d'un Abbé et d'un Jesuite [8], qui m'ont paru fort plats et froids; ils regardent une ordonnance de l'Archeveque de Malines contre les Jansenistes. Ceux cy ont en sa personne un grand

1. Sur le *Codex diplomaticus* de Leibniz et le *Recueil des Traitez de paix, etc.*, de Frédéric Leonard, premier imprimeur du roi, voir L. Davillé, *Leibniz historien*, Paris, 1909, p. 120 et suiv.

2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 2. Daniel Larroque (1660-1731), l'ancien collaborateur de Bayle pour les *Nouvelles de la Republique des Lettres* de 1687, s'était converti au catholicisme en 1690. Quelques semaines après cette lettre, il était emprisonné à Saumur où il resta jusqu'en 1698 pour avoir écrit la préface d'un pamphlet contre le gouvernement.

3. L'ouvrage de Jacques du Rondel parut à Amsterdam en 1693, in-12.

4. La *Vie de Descartes* par Adrien Baillet avait paru en 1691 en 2 vol. in-4 ; il en donna un abrégé en 1693, in-12.

5. *Suite des Remarques sur la langue française*, Amsterdam, 1692, in-12.

6. C'est pour l'opposer à celui de Mons que le P. Bonhours publia, en 1697, *Le Nouveau Testament traduit en français selon la Vulgate*.

7. Charles Drelincourt (1633-1697), fils du célèbre ministre protestant du même nom, et ancien recteur de l'Université de Leyde, publia dans cette ville, à la suite d'une longue série d'ouvrages de médecine, son *Homericus Achilles*, 80 p. in-4.

8. Pamphlets de Dom Gabriel Gerberon contre le Père Hazard, jésuite, en faveur des petits-neveux de Jansénius.

inquisiteur, à ce qu'ils pretendent, et cela fait qu'ils ne l'epargnent pas dans leurs livres.

Pour le procès de calomnie[1] intenté devant le public à l'auteur de je ne sçais quel placard où le jansenisme est representé comme une chose qui renverse toute religion et toute police, c'est un petit ecrit qui pourroit bien venir de M. Arnaud meme, et qui n'est pas grand chose.

Cumberband qui a ecrit autrefois un traitté *de Legibus naturæ* contre Hobbès, et qui est maintenant Eveque[2], vient de publier, mais en anglois, un traitté qui est curieux touchant Sanchoniaton, et les livres qu'il avoit faits[3].

On verra bientot un ouvrage de M. Hyde bibliothecaire d'Oxford, *De ludis Orientalium*[4] qui sera tout hérissé d'Arabe, mais plein de profondes recherches et surtout touchant le jeu des échecs.

VI. — *Lettre du 13 aout 1694*[5].

Je vous dirai, M. qu'avant que M. Abbadie ait songé au livre qu'on a contrefait en France[6], j'avois eu une querelle avec M. Arnaud qui n'est qu'assoupie au sujet des sensations. M. Arnaud a publié une belle dissertation contre moi sur le pretendu bonheur du plaisir des sens. C'est une reponse à l'apologie que j'avois publiée d'un article de mes Nouvelles de Republique des lettres dans lequel j'avois pris parti pour le P. Mallebranche contre M. Arnaud. J'avois soutenu que tous les plaisirs des sens sont un etre, ou une modification tout à fait spirituelle et incorporelle, et qu'il n'y a point de plaisir, quelque grossier qu'il soit, qui ne puisse etre par sa nature la modification de la plus pure de toutes les substances créées. De sorte que si presentement quelques plaisirs sont criminels, ce n'est que par accident et à cause des occasions où on les goûte, c'est-à-dire qu'ils sont une suite d'un acte de volonté que nous connoissons etre deffendu de Dieu. Voilà qui ne regarde point la nature meme des modifications de l'âme, mais qui est seulement un rapport accidentel ou *ex instituto* fondé sur les loix que Dieu a revelées à l'homme ou par sa parole ou par la raison. Il s'ensuit de là, je l'ai meme dit, ce me semble, que les plaisirs du goût, de la vue, et du toucher peuvent etre communiquez sans l'intervention d'un organe

1. *Procès de calomnie intenté devant le Pape et les Évêques, les Princes et les Magistrats, par les nommés dans le placard intitulé* : Jansenismus omnem destruens Religionem, *contre les auteurs, les approbateurs et les fauteurs de ce Placard*, recueil de cinq écrits d'Arnauld contre trois placards publiés en 1693.

2. Richard Cumberland, théologien anglican, évêque de Peterborough (1632-1718), avait publié en 1672 son *De legibus naturæ disquisitio philosophica*, in-4.

3. *Histoire Phénicienne de Sanchoniaton*, etc. Le P. Niceron, t. V, p. 334, n'en signale que la seconde édition, Londres, 1720, in-8.

4. Le *De ludis orientalibus* parut à Oxford en 1694, 2 vol. in-8.

5. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 3.

6. Jacques Abbadie, *L'Art de se connaître soi-même*, Lyon, 1693, in-12.

corporel, ou que l'œil peut etre indifferemment l'organe des plaisirs du gout et de l'ouïe comme il l'est *ex instituto* de ceux de la vue. J'etois malade quand M. Arnaud me refuta, et lorsque je fus gueri le monde avoit oublié le sujet de notre dispute, ainsy je n'ay pas repliqué jusqu'icy, mais je le ferai en tems et lieu et je montrerai qu'on ne scauroit tenir la spiritualité de notre âme sans admettre mon principe [1].

VII. — *Lettre du 21 avril 1695* [2].

On fait un nouveau journal à Hambourg, c'est la continuation de celui qui se faisoit à Amsterdam [3]; l'auteur s'est transporté à Hambourg, c'est la raison pour laquelle il a changé de titre. Il s'emporte de temps en temps contre les Jesuites, et contre d'autres gens, et il a fort maltraité Mlle de Scuderi, au sujet de quelques vers qu'elle fit sur le passage du Rhin du Prince Louis de Bade.

M. Graevius m'envoya hier l'oraison funebre qu'il a recitée de la feue Reine d'Angleterre. Vous scavez que c'est une des plus belles plumes du Nord [4]... On verra bientôt imprimées les deux qui furent recitées à

1. A la suite de cette lettre, nous reproduisons en note la copie d'une lettre datée de la Haye, septembre 1694, d'après le ms. 5448, fol. 147, de la bibliothèque de l'Arsenal. Une main ancienne a écrit en tête : « de Basnage, ou plutost je crois de Bayle » :

Il est vray que les divisions avec M. Jurieu se sont rallumées depuis quelque temps avec plus de violence que jamais. Je ne suis point l'autheur de la dénonciation de sa Morale; mais ceux que vous me dittes qui en ont esté scandalizez devroient l'estre de ce que M. J. a presché une morale si peu evangelique, bien plus que de ceux qui l'ont denoncée. C'est luy qui a rallumé le feu, et qui a recommencé à m'attaquer lorsque je ne songeois plus à luy. Vous aurez veu que je me suis engagé par ecrit à le reconnoistre d'estre un malhonneste homme devant son propre Consistoire, et il n'a ozé accepter le defi. Je luy offre tous les jours la meme chose, et je suis bien seur qu'il ne s'y hazardera pas. Le dernier synode nous avoit donné des commissaires pour terminer nos desmeslez, mais comme il sent bien qu'il ne remporteroit que de la confusion d'un eclaircissement en forme, il a pris pour pretexte de ne les point reconnoistre, qu'il y avoit du crime d'Estat. Pour le reduire de ce costé-là, MM. les commissaires se sont adressez à M. le grand pensionnaire pour scavoir si le pretendu crime d'Estat allegué par M. J. les devoit arrêter; il leur a repondu que non, et qu'il les exhortoit à executer leur commission. Malgré cela il s'est revolté et protesté contr'eux, et ils l'ont cité au prochain synode de Harlem comme rebelle. Pour se munir de pretexte affin de ne point reconnoistre de juges, il s'est advisé de se pourvoir devant les juges de police, et a exposé sans m'appeller que mes escrits contre luy estant sans nom d'autheur à imprimer devoient estre defendus aux termes des ordonnances du pays, ce qui luy a esté accordé sur son faux enoncé que je ne m'estois point nommé, quoyque je me sois nommé, comme vous l'aurez pu voir. C'est une mediocre ressource pour justifier la fuite et la frayeur où il est que l'on n'approfondisse la noirceur de ses calomnies. En voilà trop sur cet article, les escrits que je vous ay envoyez par M. Possuël vous en instruiront plus amplement.

2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 4.

3. La *Gazette d'Amsterdam* ou *Recueil des Nouvelles* fit paraître son dernier numéro le 22 octobre 1693. Les numéros suivants (26 octobre 1693-novembre 1703), dus à la plume de J.-P. Tronchin du Breuil, portent simplement en tête la mention : *Avec privilège de Nos Seigneurs des États de Hollande et de Westfrise.* Cf. Eugène Hatin, *ouvr. cit.*, p. 87.

4. Grævius habitait alors Utrecht, où il mourut en 1703.

Leyde, dont l'une par M. Perizonius [1] dura trois heures, et traitte amplement des droits des peuples sur les Rois, et de la supposition du Prince de Galles.

M. Heninius met en latin l'ouvrage de Bergier touchant les grands chemins [2]. On y joindra les pieces dont M. Nicaise [3] fait mention.

Nous avons environ 150 feuilles du Dictionnaire critique.

J'ai lu dans le *Mercure historique* [4] de janvier dernier une lettre de l'abbé Faidit [5] à M. le premier President qui est bien hardie et fort picquante. Mais le discours fait par M. l'abbé de Caumartin à M. l'Eveque de Noion [6] me paroit encore plus dur. On l'a inseré tout entier dans les *Lettres historiques* [7] du mois courant.

Il a paru plusieurs reponses à une epigramme latine, venue de France, sur la mort de la Reine d'Angleterre; mais je n'en ai vu qu'une où l'on mette en fait que cette epigramme est du P. Commire Jesuite [8].

On a réimprimé depuis peu à Amsterdam [9] les Ecrits de pieté du P. Rapin, comme on avoit fait en 1684 ceux de littérature [10].

On va nous donner à Oxford Pindare [11], Pausanias [12] et Thucidide [13].

M. Le Clerc vient de publier en latin un petit ecrit contenant l'explication des 18 premiers versets de l'Évangile de Saint-Jean, où il se declare pour l'orthodoxie contre les ennemis anciens et modernes de la divinité du Verbe [14].

Le 8e volume de la *Morale pratique* ne roule que sur la matiere des calomnies. Tous les factums contre le P. Hazart qui avoit dit que Jan-

1. Ancien élève de Grævius, il venait d'être nommé professeur d'histoire et de langue grecque à Leyde. L'autre oraison funèbre est du philologue hollandais Pierre Fransz et parut à Amsterdam en 1695.

2. L'ouvrage de Nicolas Bergier, traduit en latin, fut inséré au tome X du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius.

3. L'abbé Claude Nicaise (1623-1701).

4. Bayle collaborait à ce journal qui parut à la Haye de 1686 à 1782.

5. Pierre Faydit, mort en 1709, l'ex-Oratorien qu'on dut emprisonner, puis exiler à cause de sa manie d'écrire d'une manière grotesque sur des sujets sérieux.

6. Le jeune abbé Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, fils de l'ancien intendant de Champagne, chargé de recevoir Mgr de Clermont-Tonnerre, qui venait d'entrer à l'Académie française *de par le roi*, prononça un discours d'une ironie telle que Louis XIV ne permit pas de l'imprimer dans le recueil officiel et garda rancune de longues années au trop spirituel académicien.

7. Les *Lettres historiques* parurent à la Haye de janvier 1692 à juin 1728.

8. La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, qui dit sérieusement, en parlant du père Jean Commire (1625-1702), que « depuis le siècle d'Auguste personne n'a mieux pris le génie de la poésie lyrique » (t. V, p.144), ne mentionne pas cette épigramme.

9. Chez Pierre Mortier, 1695, 369 p. in-12.

10. L'édition de 1684 est de Paris, chez Muguet, 2 vol. in-4. Elle fut réimprimée à Amsterdam en 1686.

11. L'édition d'Oxford est de 1697.

12. On n'a d'édition de Pausanias en 1696 que celle de Leipzig. Brunet n'en cite pas d'Oxford à cette date.

13. Par Jean Hudson, Oxford, 1696, in-fol.

14. Cette explication de Jean Le Clerc fut réfutée par Van der Waeyen (Voir édit. des Maizeaux, p. 688, note 2).

senius etoit fils d'un calviniste, y seront inserez, et l'affaire de Bourgfontaine y est traittée fort prolixement[1].

Je n'ay vu personne qui n'admire le panegyrique de la Reine d'Angleterre par M. Abbadie [2]; pour moi qui ne l'ay point lû, je ne scay que ce qu'en disent les fins connoisseurs, et qui meme ne se plaisent pas à louer. Ils y trouvent un sublime et des grandeurs qui les enchantent.

M. Gronovius est retabli et s'est remis à l'etude apres une longue maladie. Il songe à une nouvelle edition d'Harpocration [3].

L'auteur de la Lettre des fideles captifs en Babylone qui sert de reponse à une pastorale du Sr. Jurieu [4], et qui nous est venue de Hambourg, avance que Mgr l'Éveque de Meaux a publié un nouvel Avertissement à l'occasion du livre que Saurin a publié contre les erreurs dudit Sr. Jurieu [5]. Cette lettre, et une autre signée Lefevre [6], sont deux pieces assés picquantes contre la meme pastorale.

Les theses de M. de Volder, professeur à Leyde et grand Cartesien, contre le livre de M. l'Eveque d'Avranches intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ* [7] ont été réimprimées contre le gré de l'auteur qui ne les avoit composées que pour l'usage de ses disciples, et sans se donner la peine de les ajuster, comme on fait les livres que l'on destine au public. Je n'ai pas trouvé en lisant le livre de M. Huet qu'il merite un si mauvais traittement, mais plustot des louanges, encor qu'il n'ait point traitté à fond les matieres. Ce n'etoit ni son but ni son intention.

On assure que les 3 derniers volumes de l'Histoire de l'Edit de Nantes [8], contenant ce qui s'est fait contre ceux de la Religion en France sous le present regne, seront une des plus incommodes satyres que l'on puisse faire contre le Clergé et la Cour de France, quoiqu'on n'y avance rien qui ne soit fondé sur des documents publics, c'est-à-dire sur les actes des procès et sur les arrets du Conseil intervenus en consequence, excepté les executions militaires de l'an 1685, sur lesquelles on ne produira point d'arret du Conseil, car il n'y en eut point. Ces 3 volumes paroîtront en fort peu de tems.

1. Antoine Arnauld inséra en effet, dans le 8e volume de sa *Morale pratique des Jésuites*, le premier factum de Dom Gabriel Gerberon « pour les petits-fils et héritiers de feu Jean Otto Acquoy, et petits-neveux de feu Illustrissime et Révérendissime Messire Cornelius Jansenius, évêque d'Ipre, demandeur, contre le P. Cornelius Hazart, prêtre jésuite à Anvers », 16 p. in-4, et les trois factums publiés par Arnauld lui-même sous le même titre en 16, 13 et 32 p. in-4. Le titre du second porte en outre ces mots : « Où l'on montre la fausseté du Roman diabolique de l'Assemblée de Bourg-Fontaine ».

2. *Panégyrique de Marie, reine d'Angleterre*, ouvrage d'une extrême rareté.

3. Elle parut à Leyde en 1696 sous le titre *Harpocrationis de Vocibus liber, cum J. Gronovii et Valesii notis*, in-4.

4. L'ouvrage de Jurieu avait pour titre : *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone*, Rotterdam, 1686, 1687, 3 vol. in-12.

5. *Examen de la théologie de Jurieu*, par Elie Saurin, la Haye, 1694, 2 vol. in-8.

6. Le controversiste Jacques Lefèvre, mort à Paris en 1716.

7. L'ouvrage de Daniel Huet avait paru en 1692, Paris, in-12.

8. Cette histoire fut publiée par Elie Benoist à Delft de 1693 à 1695 en 5 vol. in-4.

L'auteur du livre touchant l'Edit de Nantes se nomme M. Benoist, et son ouvrage sera en 5 volumes.

M. du Vidal, autrefois Ministre à Tours, vient de donner un assés gros traitté Des devoirs des Pasteurs ; il y agite la question de la fuite des Pasteurs [1]. On a imprimé en francois un traitté de l'Education des enfans par M. Looke [2], qui est de l'Academie Royale des Sciences.

Dans un mois M. Le Clerc donnera les 4 autres livres de la Genese [3].

M. de la Mothe la Bussiere a publié en françois son traitté de l'inspiration des Livres sacrés, qui avoit paru en anglois il y a quelques mois. Il y a aussi un Discours contre les Athées par Tillotson [4], le dernier Archeveque de Cantorbery.

Comme les Etats ont fait deffense à M. Jurieu et à M. Saurin d'escrire, on croit la guerre finie entre eux [5]. Cependant M. Jurieu sollicite pour faire cesser l'interruption des Lettres pastorales qui ont cessé depuis trois mois. Il y aura peut etre encore bien a combattre au Synode qui s'assemble à Haerlem le 27 de ce mois.

On demande s'il est vrai que Mrs de Duras et de Lorge [6] portent le deuil avec la permission de la Cour pour la mort de la Reine d'Angleterre. On a quelque peine à croire qu'ils aient eté assés de leur pays de Gascogne pour demander une telle permission. On croiroit plus aisement qu'ils l'ont obtenue.

Je tiens pour fort suspect de fausseté ce que Varillas [7], et tant d'autres auteurs debitent touchant le remede de sterilité de Catherine de Medicis. On pretend que le medecin Fernel lui procura ce remede et qu'il recevoit à chaque couche de Catherine un present de 12 mil ecus.

S'il etoit vrai que l'on presenta à François Ier une dissertation latine sur le remede que Fernel ordonna au Dauphin et à la Dauphine afin d'avoir des enfans, je ne serois plus en doute, je croirois le fait, mais je ne suis pas certain qu'il y ait eu une telle dissertation, encore que M. Varillas la cite en marge, et y renvoie son lecteur.

L'auteur des Galanteries des Rois de France [8] n'a fait que copier M. Varillas touchant le regne de François Ier et de Henry II, et il dit que

1. *Les Devoirs des pasteurs et des peuples par rapport à la persécution et au martyre*, Rotterdam, 1695, 2 vol. in-8. Sur Jacques du Vidal, voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. XLIV, p. 69 et suiv.

2. Le traité du grand philosophe anglais John Locke, publié à Londres en 1693, fut traduit par Coste sur la première édition dès 1695.

3. Les *Commentarii philologici et Paraphrases in Vet. Testam.* de Jean Leclerc parurent à Amsterdam de 1690 à 1731, 4 vol. in-fol.

4. John Tillotson (1630-1694).

5. Le synode de Leeuwarden défendit aux deux adversaires d'écrire l'un contre l'autre, sous peine d'excommunication, ce dont ils ne tinrent aucun compte.

6. Jacques Henri et son frère Gui-Alphonse de Durfort-Duras.

7. L'*Histoire de François Ier* d'Antoine Varillas fut publiée à Paris en 1685, 2 vol. in-4. Sur le médecin Jean Fernel, voir l'ouvrage récent et fortement documenté de M. Eugène Defrance, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens-envoûteurs*, Paris, 1911, p. 37 et suiv.

8. Cet ouvrage de Vanel parut pour la première fois à Bruxelles en 1694, 2 vol. in-8.

M. Varillas s'est tellement justifié contre ceux qui s'etoient plaints de lui comme d'un conteur de fables, au sujet de la Comtese de Chateaubriant, qu'il ne reste plus de difficulté. Je n'ai point vu cette reponse de Varillas au factum qui avoit paru contre lui à ce sujet.

VIII. — *Lettre du 28 août 1695* [1].

M. Matthœus [2] professeur en droit à Leyde vient de publier quelques lettres qui n'avoient jamais paru. La plus considerable est à la tete du receuil, elle est du fameux jurisconsulte Alciat [3], et contient plusieurs raisons pour dissuader de se faire moine. La piece est bonne et curieuse. M. Matthœus y joint quelques notes. Les autres lettres sont la pluspart de Bonhornius, et de Pontanus [4] professeur en Gueldre, et bon antiquaire. Il y en a quelques unes de Giphanius [5], de Tycho Brahé, etc.

On a publié depuis peu à La Haie une nouvelle edition des lettres de Bongars [6], le latin d'un côté, et le françois de l'autre. Cette edition est beaucoup meilleure que les precedentes [7], car outre qu'on a corrigé la version françoise en divers endroits ou elle etoit mauvaise, quoiqu'elle eût eté faite *in usum Delphini*, on y a joint des lettres françoises de l'auteur, et remis les endroits que le traducteur en avoit retranchez par principe de bigoterie ou de politique. Cent jolies choses que l'auteur disoit librement contre la Ligue, ou contre quelques theologiens avoient eté supprimées dans l'edition de Paris, on les restitue dans celle-cy.

M. Gronovius vient de publier le *Monumentum Ancyranum* [8] plus ample qu'il n'a jamais paru, et il y a joint des notes assés courtes, mais doctes, à son ordinaire. C'est un petit in-4.

M. Leidecker, professeur en theologie à Utrecht, vient de publier un livre latin qu'on peut appeler l'Histoire du Jansenisme [9]. Il y donne la vie de Jansenius et l'histoire de son *Augustinus*, à quoi il mêle beaucoup d'observations de controverse. Cela vaut la peine d'être lû.

M. Brenner fera bientot rimprimer son livre intitulé : *Thesaurus nummorum Sueco-Gothicorum vetustus studio indefesso 30 annorum spatio collectus, secundum seriem temporum dispositus*, dont on n'avoit fait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires. Il sera plus ample, avec un beau commentaire [10].

1. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 5.
2. Antoine Matthæus (1635-1710).
3. *Abus de la vie monastique*, par André Alciati, publié en 1553.
4. Jean-Isaac Pontanus (1571-1639).
5. Hubert van Giffen (1534-1604).
6. Jacques Bongars (1546-1612).
7. *Jacobi Bongarsii Epistolæ*, Leyde, 1641. Les écrivains de Port-Royal en publièrent une traduction sous le nom de Brianville (Cf. Sainte-Beuve, *ouvr. cit.*, III, p. 507), Paris, 1668, 1680, 2 vol. in-12.
8. *Memoria Cossoniana, id est Danielis Cossonis vita, cui annexa est nova editio Monumenti Ancyrani cum notis*, Leyde, 1695, in-4.
9. Melchior Leidecker, *De Historia Jansenismi*, in-8.
10. La première édition était de Stockholm, 1691, in-4.

IX. — *Analyse et extraits d'une lettre de Bayle à Janiçon* [1].

11 mars 1696.

M. Jurieu fait imprimer la seconde partie de sa reponse à M. Saurin [2]. Elle sera plus divertissante que la premiere, parce qu'elle sera pleine de faits personnels, et d'historiettes ramassées dans les rues, au lieu que la premiere n'est remplie que de raisonnements abstraits et souvent repetez sur l'obscurité de la foy, sur celle de l'Ecriture et sur les pernicieuses suites que peut avoir la doctrine de M. Saurin qui veut que la foy soit fondée sur l'evidence du temoignage, c'est-à-dire que quand le Saint-Esprit nous fait croire les mysteres, il nous revele clairement et evidemment que l'Ecriture les enseigne.

On a imprimé icy dans un recueil de pieces curieuses une lettre sur la vie d'Adam traduite de l'Italien du Loredani [3]. Cette lettre est bien hardie et bien libertine contre les Martyrologes. Auroit on souffert à Paris que l'on imprimât des observations si dangereuses? Voyez le Mercure galant.

... Du Pin, habile homme, Eveque de Rieux [4]. M. Catel [5] en dit peu de choses... Nous avons des parens communs (il parle de M. Baluze) : il y a bien 100 ans qu'un homme de la famille de M. Baluze, et de son nom, s'etablit au païs de Foix, et s'y maria avec une demoiselle d'ancienne maison, car elle etoit de l'une des branches de la maison de Comminges, de ces branches qui, partagées cent et cent fois, se trouvent reduites, si les charges de la Cour ou de la Province ne les soutiennent, à n'avoir pas plus de revenu que les Gentilshommes ordinaires. Le fils de ce M. Baluze a toujours paru, comme son pere, parmi les Gentilshommes du païs avec distinction; l'une de ses sœurs, qui vit encore, est veuve d'un frere de ma mere, en a beaucoup d'enfans. J'admire l'habileté de M. Baluze et sa diligence si heureuse à ramasser tout ce qui peut illustrer l'histoire, dans ses notes sur les vies des Papes d'Avignon [6], et ailleurs. Je suis sujet à des migraines frequentes qui m'emportent beaucoup de tems, et qui m'en emporteroient beaucoup davantage, si je ne quittois entierement le travail, des que je les sens venir. Cela me sert quelquefois à n'avoir point de mal de tete, mais c'est toujours du tems perdu. J'ai fort peu de distractions, je me mesle

1. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 6. François Janiçon, avocat au Conseil du roi, fut un des plus assidus correspondants littéraires de Bayle. Il fut exilé de Paris à Vierzon après la révocation de l'Édit de Nantes, se fit catholique, et mourut en 1705. Il est le père du littérateur François-Michel Janiçon.

2. *La religion des latitudinaires*, Rotterdam, 1696, et Utrecht, 1697, in-12.

3. *Vita di Adamo*, par Giovanni Francesco Loredano, Venise, 1640, in-12, traduite en français par le chevalier de Mailly, Paris, 1695, in-12, sur la huitième édition italienne.

4. Jean de Pins, évêque de Rieux de 1523 à 1537.

5. *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*, par Guillaume Catel, publiés par Catel neveu, Toulouse, 1633, in fol.

6. Cet ouvrage d'Etienne Baluze parut en 1693 en 2 vol. in-4.

peu d'affaires et icy on ne se visite que rarement, à moins que l'on n'y soit porté par une forte inclination.

X. — *Extrait d'une lettre du 2 avril 1696* [1].

Nous avons depuis peu une querelle latine qui fait grand bruit. Elle est entre M. Perizonius, professeur à Leyde, et M. Francius, professeur à Amsterdam. Ce dernier est fort connu en France où on l'estimoit pour ses beaux vers latins [2], mais ce pauvre homme, plein de sa reputation, et las de vivre tranquillement, s'est avisé d'attaquer un peu temerairement M. Perizonius [3], un des plus habiles hommes de ces Provinces, et qui ne reconnoit qu'à peine pour superieur le fameux M. Graevius dont il est l'eleve. D'abord ce n'ont eté qu'epigrammes qui ont volé de part et d'autre, mais enfin M. Perizonius, las de se voir traitté outragement par un homme qu'il n'avoit point offensé, a decoché sur lui une lettre latine d'une beauté achevée [4]. Francius y a repondu d'un air qui paroissoit triomphant; les lettres se sont multipliées jusqu'a ce que M. Perizonius en ait fait paroitre une où je crois pouvoir dire qu'il terrasse entierement son adversaire. Il epluche ses ouvrages avec un sçavoir profond et une critique extremement forte. Je ne sçais ce que pourra repondre M. Francius, mais il est constant qu'il est convaincu d'erreurs grossieres où tomberoient à peine de petits ecoliers.

XI. — *Bayle à l'abbé Du Bos* [5].

Le 19 d'avril 1696.

Vous me croirez, Monsieur, ennemi de mon bonheur, puisqu'aiant reçu si promptement une reponse remplie de tant de bonnes choses, et de curiositez litteraires, je laisse passer deux mois entiers sans vous en remercier pour me procurer encore un semblable tresor. Le peu de loisir que me laissent les imprimeurs n'est pas la seule raison de mon silence; la sterilité des nouvelles y contribue beaucoup plus : j'ai honte de vous ecrire lorsque je n'ai rien de curieux à vous mander, et je suis dans cette disette, soit parce qu'il paroit icy peu de bons livres, soit parce que je n'ay pas le tems de m'instruire exactement des nouveautez de ce genre là. Avant que de vous communiquer ce que j'en sai, je repondrai, Monsieur, à diverses choses qu'il vous a plu de m'ecrire. Je

1. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 7.

2. Les *Poemata* de Pierre Fransz furent publiés à Amsterdam en 1682, in-12.

3. *Epistola prima ad C. Valerium Accinctum, vero nomine Jacobum Perizonium, professorem Leydensem, qua vera causa obortæ nuper inter eos inimicitiæ, et nuda ac simplex facti narratio continetur.* Amsterdam, 1696, in-4.

4. *C. Valerii Accincti ad P. Francii Epistolam primam responsio, in qua origo et historia inimicitiæ et hujus jurgii verius enarratur, nullam Francio datam famosa Epigrammata condendi causam demonstratur, de Actione Oratorum uberius agitur, denique nova Barbariei exempla contra conjugationes et syntaxim linguæ latinæ ex illa Epistola proferuntur.* Leyde, 1696, in-4.

5. Coll. Troussures. Lettre autographe.

vous suis infiniment obligé d'avoir rafraichi mon idée à M. Perrault [1]. C'est une personne que j'estime et que j'honnore infiniment, et dont je lis les ouvrages avec une extreme satisfaction. Je ne puis encore vous rendre compte de la maniere dont il se trouve dans les ecrits de Mrs Francius et Perizonius, car les pieces qu'ils ont publiées l'un contre l'autre n'ont point paru chez les libraires de cette ville, et je n'ai trouvé personne qui pût me les preter. Je sai seulement que dans le premier ecrit de Perizonius, où il reproche à son adversaire de n'avoir pas repondu à une lettre publique de M. Perrault, il n'y a rien que d'obligeant pour ce dernier. M. Francius a fait trois lettres contre cet ecrit, que je n'ai point veues. Il a declaré qu'il en demeureroit là. M. Perizonius vient de repliquer; je n'ai point encore vu sa replique. Le sujet de leur querelle n'est pas l'epigramme dont vous me parlez. Les vers de M. Perizonius sur la prise de Namur remplissent une demi-feuille in-fol. J'ai scu que M. Perrault m'a fait l'honneur de me citer dans une de ses reponses à M. Despréaux, et j'ai prié autrefois M. Pinsson [2] de lui en temoigner ma reconnoissance, mais je n'ai pas vu l'ecrit ou j'ai reçu cet honneur. Il n'a point paru en ce pays cy. Je suis faché qu'un homme qui rend de si beaux services à la Republique des lettres ait l'age que vous me marquez. Je souhaitte, Monsieur, que vous vous y soiez trompé comme à celui de M. Dacier. Vous me marquez que M. Despréaux et lui passent la soixantaine. Souffrez, Monsieur, que je vous contredise à l'égard de M. Dacier [3]; je l'ai toujours cru un peu plus jeune que moi, et tout au plus il ne peut etre que de mon age, entre quarante-huit et cinquante ans. C'etoit, je vous l'avouë, une besogne assez rude pour ce nouvel Academicien que l'eloge de son predecesseur [4], et celui de la derniere campagne, et puis qu'il ne s'en est pas mal tiré, il faut qu'il soit de ceux dont Balzac a dit qu'ils savent danser sur la corde. Nous ne voions ici aucun des discours qui se prononcent ou qui se lisent dans l'Academie françoise. Les libraires ne les impriment point; ils ne vendroient pas cette marchandise, parce qu'elle paroitroit trop encensée pour des personnes qu'on n'aime pas. Nos nouvellistes raisonnans, je parle de ceux qui font chaque mois les *Lettres historiques* et le *Mercure historique*, ne s'avisent plus d'en inserer aucun. Ils insererent le discours de M. Pavillon [5] et n'en furent pas loüez. On rimprime ici quantité d'autres livres qui viennent de France. De ce nombre est le livre attribué à Saint-Evremont contre lequel vous m'apprenez que

1. Charles Perrault (1628-1703), le grand défenseur de la supériorité des modernes sur les anciens, et l'une des victimes de Boileau.

2. François Pinsson, avocat au Parlement de Paris, l'auteur des épitaphes de Vyon d'Hérouval et de Dom Jean Mabillon (*Bibl. Nat.*, Ln^{27}, 13105) et de la *Lettre sur les personnes illustres de la Congrégation de Saint-Maur*, qu'il ne faut pas confondre avec le jurisconsulte François Pinsson, mort en 1694.

3. André Dacier était né à Castres le 6 avril 1651 et n'avait donc que quarante-cinq ans à cette époque.

4. Dacier succéda en 1695 à Félibien à l'Académie des Inscriptions, et l'année suivante à François de Harlay, archevêque de Paris, à l'Académie française.

5. Étienne Pavillon avait obtenu le fauteuil de Benserade en 1691.

quelques dames se sont soulevées à cause de leur amitié pour cet auteur [1]. 2° l'histoire secrete du connetable de Bourbon [2]. 3° Furetieriana [3], un peu maltraité dans le *Mercure historique* de mars dernier. 4° détail de la France [4], ou on a changé le titre, car il paroit ici sous le titre de *la France ruinée sous le règne de Louis XIV, par qui et comment* [5]. Puisque vous lisez nos *Nouvelles raisonnées* [6], vous savez qu'on tire de ce livre là presque tous les faits divers nouveaux pour representer par le temoignage d'un auteur non suspect la misere de la France. On n'avoit garde en ce pays cy de laisser tomber ce livre. Je croi qu'on l'imprimera en toutes langues. J'ai apris avec beaucoup de plaisir ce que vous m'avez ecrit touchant la philosophie qui s'enseigne dans les colleges de Paris, au sujet du cours de M. Cally [7]. Je conois depuis long tems cet habile Cartesien. Le *Testament de M. Louvois* [8] est un ouvrage fait à Paris, par un catholique de naissance. Il pourroit etre que les libraires de ce pays cy qui l'ont fait imprimer ont fait mettre au titre la qualité de Premier Ministre d'Etat, mais je croi que dans tout le reste ils ont suivi fidelement la copie manuscrite de Paris, et je m'etonne qu'ils aient osé publier un ouvrage au fond si rempli d'eloges pour le Roi de France. Ils ont imprimé depuis peu les revolutions d'Angleterre [9] par le p. d'Orleans, je ne sai pas s'ils y ont oté ou changé quelques endroits. Avant que de passer à d'autres choses, je vous dirai Monsieur que j'ai vu dans Furetieriana avec surprise que le sonnet de l'Avorton [10] ait pour auteur un nom qui, ce me semble, n'est pas fort connu, et qui a eté le maître de feuë Madame Des Houlieres [11]. Elle est assez mal traitée dans cet ouvrage.

Ce que vous m'aprenez de la lettre contre les Gordiens [12] m'a fait songer à ces eblouissemens dont je trouve bien des exemples, et à ce

1. En 1696 parurent en deux vol. in-12 les *Mémoires de la vie du comte D*** avant sa retraite.... redigez par M. de Saint-Evremont*, qu'on attribue généralement à l'abbé de Villiers, et l'année suivante la *Défense des Dames*, ou *Mémoires de Madame la comtesse de ****.

2. Par Nic. Baudot de Juilly, Paris, 1696, in-12.

3. *Furetieriana*, ou les bons mots et les remarques d'histoire, de morale, de critique, de plaisanterie et d'érudition de M. de Furetière, mis au jour par les soins de Guy-Marais, Paris, 1696, in-12.

4. *Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, par Pierre Le Pesant de Boisguilbert, 1695, 215 p. in-8.

5. Cologne, 1696, 214 p. in-18.

6. Sur ce recueil rédigé par Saint-Glain, puis par de Versé et Fleurrois, voir ce que dit Eug. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique française*, p. 86. Saint-Glain était un capitaine angevin au service des États Généraux qui faisait, dans ses *Nouvelles*, une guerre très vive à la France.

7. Pierre Cally, qui le premier enseigna en France la philosophie cartésienne.

8. Par Gatien de Courtilz de Sandras (1644-1712).

9. *Révolutions d'Angleterre, depuis la mort du protecteur Olivier jusques au rétablissement du Roy*, par Ant. de Bordeaux, Paris, 1670 et 1689, 256 p. in-12.

10. Ce sonnet de l'*Avorton* est reproduit par la plupart des éditeurs du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, au chapitre xxvi.

11. Le poète Jean Hesnault, fils d'un boulanger de Paris, mort en 1682.

12. L'abbé Dubos avait publié l'année précédente son *Histoire des quatre Gordiens*, aussitôt réfutée dans plusieurs dissertations.

que disoit M. Dumet [1] contre M. Varillas, qu'un auteur doit avoir toujours sous les yeux de bonnes tables chronologiques. Tous ceux à qui j'ai communiqué votre ouvrage en sont tres contens et souhaitent qu'il paroisse souvent des ecrits si propres a eclairer l'ancienne histoire. M'imaginant que M. Pinsson vous aura montré ce que je lui ecrivis il y a un mois ou environ, je ne vous parlerai point des nouveautez litteraires dont je lui parlai; j'en cherche d'autres. Nous avons reçu depuis quelque tems d'Angleterre une edition de Lucrece qui est fort bonne. La paraphrase qui est aux marges, et les notes qui sont au-dessous du texte expliquent fort nettement cet auteur. M. Th. Creech [2] a fait cela. Il traite durement et avec beaucoup de mepris le Lucrece *in usum Delphini* [3], ce n'est point par haine ou par jalousie de nation, car il donne de grands eloges à Lambin [4], à Le Fevre de Saumur [5], pere de Madame Dacier, et surtout à Gassendi [6]. On attend du meme pays le Pausanias et le Thucydide que l'on y a imprimés. On attend d'Allemagne une autre edition de Pausanias avec les notes de Kuhnius [7], savant homme en grec qui enseigne dans Strasbourg. Nous aurons bientot le 4e et le 6e volume du *Thesaurus antiquitatum Romanarum*; on a deja les 3 premiers et le 5e. M. Graevius ajoute à chaque volume des Prolegomenes bien ecrits et doctes, et une pompeuse epître dedicatoire. On n'inserera pas dans ce gros recueil l'histoire des grands chemins [8]; ce sera un livre qu'on publiera à part traduit en latin par Henninius, homme assez bon Grec, qui est passé à l'Academie de Duisbourg, ayant eté avant cela recteur d'une ecole à Til en Gueldre. Il seroit à souhaiter qu'il eut les observations que vous avez faites sur cette histoire. M. Gronovius a publié une nouvelle edition de Pomponius Mela [9], où il maltraite Isaac Vossius encore plus que dans l'edition precedente [10]. Il a joint à celle-cy l'Anonymus Ravennas que le père Porcheron a publié à Paris [11], et comme il entend tres bien la geographie, mais plus l'ancienne que celle du moien tems, il a donné un avant goût dans la preface de notes critiques sur cet anonyme. M. Perizonius a sous la presse un Elien [12] qui sera meilleur que celui de Kuhnius [13]. Pour de

1. Peut-être l'historien Louis Dumay, mort en 1681.
2. L'édition parut à Oxford en 1695.
3. Édité par Michel Faye à Paris en 1680, in-4.
4. Denis Lambin (1516-1572) avait édité à Paris en 1563 le *De Natura rerum*.
5. L'humaniste Tanneguy Lefèvre (1615-1672) avait dédié son édition de *Lucrèce* à Pélisson, alors prisonnier à la Bastille.
6. Gassendi passait pour savoir tout *Lucrèce* par cœur.
7. Édition de Joachim Kuhn à Leipzig, 1696, in-fol.
8. L'ouvrage de Nicolas Bergier, nous l'avons vu déjà, trouva place dans le tome X de la collection de Grævius.
9. A Leyde en 1696, in-8.
10. Vossius avait répondu par *Observationum ad Pomp. Melam appendix*, Londres, 1686, in-4, et Gronovius avait répliqué par son *Epistola ad J. G. Grævium de Pallacopa ubi descriptio ejus ab Arriano facta liberatur ab Is. Vossii frustrationibus*, Leyde, 1686, in-8, et son *Epistola de argutiolis Is. Vossii*, ibid., 1687, in-8.
11. En 1688, chez Simon Langronne, in-8.
12. *Æliani sophistæ Varia historia*, qui ne parut qu'en 1701, à Leyde, 2 vol. in-8.
13. L'*Æliani variæ historiæ libri XIV* de Kuhn fut édité à Strasbourg en 1685, in-8

petits livres sur les matieres du tems, nous en avons à foison, mais qui plaisent peu aux gens de bon goût, et non passionnez. Nous avons le Marechal de Luxembourg prisonnier dans le chateau de Namur [1]; le contre-impromptu de Namur [2], comedie; l'histoire des amours de M. le Dauphin et de la Comtesse du Roure, etc. Le voiage du Roi Jaques à Calais va faire eclorre une legion de petits libelles; c'est une ample moisson pour nos nouvellistes reflexifs [3], la decouverte de la conspiration et la punition qu'on continuera de faire des assassins à Londres sera une matiere inepuisable tout le reste de cette année à nos ecrivains anonymes. On regarde cela comme un avantage pour le Roi Guillaume plus solide que le gain d'une bataille et la prise de Namur. On se confirme dans la pensée que depuis un ou deux ans son bonheur qui etoit un peu moindre que sa prudence, egale sa prudence, et que le concours de ce bonheur et de cette souveraine habileté le poussera au plus haut point de grandeur, de triomphes et de puissance qui se puisse imaginer.

Vous me croiez sans doute d'humeur à suivre à la trace les nouvelles des prodiges : vous ne serez donc pas surpris, Monsieur, que je vous supplie de vous informer d'une chose que j'avois negligée comme une invention de gazettier, mais que je ne traitte plus ainsi depuis que le père Coronelli [4] m'a fait voir une lettre qu'il a recuë de Venise. Ce Père Coronelli, grand auteur de globes et de cartes, est à la suite des ambassadeurs que la Republique de Venise envoie à Londres; on lui a ecrit de Venise que M. Erizzo [5], ambassadeur de la Republique à Paris, a envoié à Venise la copie d'une lettre ecrite par M. de Lavardin [6] au Roi son maître pour lui aprendre qu'on a vu en Bretagne trois armées en l'air, dont l'une paroissoit être un corps de reserve. Les deux autres etoient commandées chacune par un chef à taille gigantesque, l'une portoit la banniere blanche, l'autre la banniere rouge; elles se batirent long tems; enfin celle qui portoit la banniere

1. Brunet n'indique sous ce titre que : *Le maréchal de Boufflers, prisonnier dans le château de Namur, et les aventures secrettes qui lui sont arrivées pendant la campagne*, Leyde, 1696, 240 p. in-12. Le maréchal de Luxembourg étant mort à Versailles en janvier 1696, il est probable que Bayle a écrit par distraction Luxembourg au lieu de Boufflers.

2. Dans l'exemplaire de cette comédie qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, 11040 B. L., Amsterdam, J.-L. de Lorme et Estienne Roger, il est dit, à l'Avertissement, que comme les Français appelaient leur conquête de Namur un impromptu pour donner à entendre qu'ils avaient eu vite fait d'en venir à bout, et que les Alliés leur avaient repris cette place en assez peu de temps, on pouvait bien appeler cette comédie le *Contre-Impromptu*.

3. Nouveau nom donné par Bayle aux rédacteurs des *Nouvelles raisonnées* dont il a été parlé plus haut.

4. Marc-Vincent Coronelli, géographe vénitien (1650-1718). Il appartenait à l'Ordre des Mineurs conventuels.

5. Nicolò Erizzo, qui fut ambassadeur à Paris de 1694 à 1699. Cf. Armand Baschet, *Les archives de Venise, Histoire de la Chancellerie secrète*, Paris, 1870, in-8.

6. Le marquis de Lavardin, après avoir été ambassadeur extraordinaire à Rome à la suite de la fameuse affaire des franchises, avait repris ses fonctions de lieutenant général du roi au gouvernement de Bretagne.

blanche fut contrainte de s'enfuir. On sentit une odeur de soufre assez long tems depuis que ce prodige eut disparu. On m'avoit deja dit qu'une gazette d'Anvers avoit debité que M. de Lavardin, voiant la consternation ou ce prodige jettoit les peuples de Bretagne, avoit deffendu d'en parler, et qu'il avoit meme fait emprisonner des gens. Cette gazette disoit que l'une des deux armées etoit commandée par une figure de soleil et que ce fut celle qui fut batuë. Les histoires font mention de plusieurs telles apparitions; je ne dispute point l'existence de ces choses en plusieurs rencontres, mais je croi qu'il y a des gens mal intentionnez qui divulguent quelquefois ces bruits pour etonner un parti et pour remplir l'autre d'esperance. Je voudrois bien savoir s'il est vrai 1° que M. de Lavardin ait ecrit une telle lettre, 2° ce que les personnes moderées, qui ne se piquent ni d'esprit fort, ni de devotion, pensent sur la lettre qui a couru dans Paris, car puisque l'ambassadeur de Venise en a envoié une copie, il est seur qu'il a couru dans Paris une lettre vraie ou supposée de M. de Lavardin. S'il se trouvoit que cela fut chimerique, il y auroit bien des reflexions à faire qui plairoient aux philosophes.

J'ai oublié presque une nouvelle que l'on me dit l'autre jour. Les professeurs de la nouvelle Academie de Hall aux Etats de Brandebourg sont deja à couteaux tirez. Le professeur Thomasius [1] est fort inquieté par les professeurs en theologie sur les notes qu'il a faites en faisant rimprimer un ouvrage de M. Poiret *De superficiara falsa et solida eruditione* [2]. On le harcele autant parce qu'il enseigne qu'il y a deux ames dans l'homme substantiellement distinctes l'une de l'autre; l'une est spirituelle et raisonnable, l'autre est semblable à l'âme des bêtes. Je ne dois pas oublier que M. Le Clerc vient de donner au public un ouvrage qui merite d'être lu; il a pour titre *De l'incredulité* [3], dont il recherche les causes, et il montre que les incredules n'ont rien de solide à opposer à la religion chretienne. On a imprimé une traduction française de deux traittez du docteur Scharlock, anglois, l'un de la mort, et l'autre du jugement. On verra avec le tems ce qu'il a fait sur le paradis et l'enfer, et ainsi on aura un ouvrage complet sur les 4 fins dernieres, et on pourra voir s'il y a mieux reussi que M. Nicolle qui a traitté de ces 4 fins dans l'un des volumes de ses *Essais de morale*. Un Janseniste de ce pays cy vient de publier quelque chose contre l'histoire du jansenisme qu'un professeur d'Utrecht nommé Leidecker nous donna l'année passée. Le parti des Jansenistes se dissipe a peu pres dans le Pays bas: il est deja divisé en deux branches, en Jansenistes rigides et en Jansenistes mitigez. Les premiers sont mal satisfaits des dernieres années de M. Nicolle, et ne se sont point melez de fournir à nos nouvellistes de

1. Christian Thomasen (1655-1728) était à cette époque professeur de jurisprudence à l'Université de Halle.

2. La première édition du *De eruditione triplici solida, superficiaria et falsa libri III* de Pierre Poiret (1646-1719) avait paru à Amsterdam en 1692, in-12.

3. *Traité de l'Incrédulité*, Amsterdam, 1696, in-8.

quoi le loüer, comme ils leur fournissent soigneusement ce qui concerne les avantages que les Carmes ont obtenu sur les Jesuites à Tolede [1], et qu'il esperent obtenir aussi à Rome. Vous voiez, Monsieur, que nos nouvellistes ne s'occupent pas toujours à refuter M. Devizé [2]. Ils commencent à le traitter de haut en bas, et s'ils continuent sur ce ton là, et que le Bureau leur soit favorable comme il l'est depuis deux mois, ils le chagrineront terriblement.

Je vous prie de me dire qui est ce M. Perron dont il est parlé dans la suite du *Menagiana* comme d'un homme qui a etudié fort particulierement l'histoire de Jean de Montaigu dont le cadavre fut si long tems au gibet de Montfaucon [3]. M. l'abbé Nicaise me mande qu'il a revu le livre de M. Morel. J'ai remarqué dans votre ouvrage quelque chose qui se rapporte au demêlé de M. Spon [4] contre l'auteur d'*Athenes ancienne et nouvelle* [5], qui avoit un peu maltraitté les Antiquaires. Qu'est-il devenu, cet auteur-là? Depuis son *Mahomet II* [6], il me semble qu'il n'a rien produit. Vous aurez sujet de vous moquer de moi comme d'un homme *troppo interrogativo*. Je suis votre tres humble, etc.

A Monsieur l'abbé Du Bos à Beauvais.

Fr. Paul Denis m. b.

(A suivre.)

1. Bayle fait allusion à la condamnation qu'obtinrent les Carmes espagnols contre le père Papebrok, sous prétexte que les *Acta Sanctorum* portaient atteinte à l'honneur de leur Ordre et surtout à leur Père et *fondateur* saint Elie. Cf. Helyot, *Histoire des Ordres religieux*, t. Ier, p. 282 et suiv.

2. Donneau de Vizé (1640-1710), le fondateur du *Mercure galant*.

3. Voir le *Dictionnaire* de Bayle, à l'Article Montaigu, IV, 239. On y voit que ce Perron a publié un livre intitulé *L'Anastase de Marcoussy* ou Recherches curieuses de son origine, progrès et agrandissement. Le *Journal des savants* du 13 juin 1695, parle de cet ouvrage.

4. Jacob Spon avait publié en 1677 son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 3 vol. in-12, et deux ans plus tard une *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le* Voyage en Grèce, Lyon, in-12, ainsi que le Journal d'Angleterre *du sieur Vernon, et la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son* Athènes ancienne et nouvelle, Lyon, in-12, où il démontrait que son adversaire n'avait pas mis les pieds à Athènes.

5. Georges Guillet de Saint-Georges (1625-1705) avait publié cet ouvrage à Paris en 1675, in-12. Il répliqua aux attaques du *Voyage* de Spon par ses *Lettres écrites sur une Dissertation d'un voyage de Grèce, publiée par M. Spon...* Paris, 1679, in-12.

6. *La vie de Mahomet II*, Paris, 1681, in-12.

COMPTES RENDUS

PAUL BERRET. — **Le Moyen Age dans La Légende des Siècles et les Sources de Victor Hugo.** (*Henry Paulin, éd.*), 445 p.

M. Paul Berret vient d'enrichir la science de Victor Hugo d'un livre essentiel, d'un instrument de travail indispensable à tous ceux qui désormais s'occuperont de *La Légende des Siècles*. Je n'aurai guère qu'un reproche à lui faire, et, en vérité, il n'est pas bien grave. M. Paul Berret s'est trop défié de lui-même. Pour rester « impersonnel » et « objectif », il a laissé dans l'ombre, ou plutôt il a quelque peu dissimulé une part des dons qu'il a si pleinement révélés ailleurs. On connaît de lui, en effet, des vers faits de main d'ouvrier et de charmantes pages de folklore — Ici, les divisions et subdivisions de son livre, indiquées par des lettres, lui communiquent un aspect vraiment bien scolastique. Le scrupule d'être surtout documentaire fait qu'il reste documentaire presque uniquement. Il nous donne plutôt ce que promet la seconde partie de son titre que ce qu'annonce la première. Il nous montre quels éléments ont fourni à Victor Hugo son moyen âge, — mais il ne nous définit pas suffisamment ce moyen âge, et le travail d'imagination d'où il est sorti. Nous avons ici plutôt — et cela est infiniment précieux — les matériaux d'une mise en œuvre qu'un effort pour décrire la mise en œuvre elle-même. J'ose d'autant plus exprimer ce regret, que l'on sait M. Berret parfaitement capable de mener à bien la tâche dont je viens de parler.

J'ajouterai même que la disposition d'esprit dans laquelle M. Berret a poursuivi son travail l'a parfois mené à des conclusions un peu timidés. Par exemple, je lis à la page 42, comme un grief : « L'agglomération des légendes les plus diverses autour d'un seul nom, et même au prix de graves erreurs historiques, paraîtra à Victor Hugo une des lois de l'épopée. Il croira pouvoir élaborer à lui seul le travail de la tradition »; ou encore p. 65 : « Par la suite, il usera sans méthode de ses sources; il citera des faits vrais en eux-mêmes, mais il les déplacera à ce point dans le temps et l'espace qu'ils ne seront plus que des anachronismes déconcertants. » Ce sont là des appréciations qui reviennent souvent. De même, dans sa conclusion, M. Berret reproche (p. 393-395) à Victor Hugo d'avoir voulu consciemment faire de l'inconscient, systématiquement, au XIXe siècle, procéder comme il supposait, d'une manière erronée d'ailleurs, que les foules avaient opéré aux XIe et XIIe siècles. Je crois qu'ici M. Berret prête à Victor Hugo des méthodes trop concertées, des calculs froids et lucides qu'en vérité il a ignorés. Il faut, je crois, faire une distinction essentielle. L'esprit d'Hugo était très réfléchi très pratique même, lorsqu'il s'agissait du gouvernement de ses biens temporels et du choix de ses attitudes. Mais, dans le domaine de l'inspiration poétique, il était un homme du peuple, une foule à lui seul. Il constituait un anachronisme d'une trentaine de siècles. C'est ce qu'a vu admirablement Renouvier, si pénétrant et si profond critique du génie hugolien. Parlant de Jubinal, M. Berret s'exprime en ces termes (p. 25) : « Entraîné par une admiration qui ne s'offense d'aucune bévue, il formule, sans s'en douter,

à l'usage de Victor Hugo, la plus dangereuse des poétiques : « Les trouvères, écrit-il, ont beau confondre les lieux, les rois, les époques, ils rapportent si fidèlement les détails, que Pasquier, qui s'y connaissait, appelle leurs poèmes de *vraies images des mœurs qui lors étaient observées*, et que le roman de Lancelot était anciennement nommé le grand coutumier. » Quelle exacte image du trouvère va devenir, en ce sens, le disciple de Jubinal ! » Et je répondrai : « Tant mieux ! » Et je serai surpris quand je trouverai, à la fin du volume de M. Berret, un paragraphe ainsi résumé en son titre : « Victor Hugo est un travailleur documenté plus encore qu'un poète inspiré » (p. 388).

Non, Victor Hugo me semble un poète hanté de grandes visions élémentaires, hors d'un temps et d'un espace déterminés. Elles vont en se précisant peu à peu. Le jour où elles sont mûres pour l'expression, le poète leur donne corps en les situant vaguement dans un pays, dans un siècle. Il cherche, pour ses personnages, parmi des recueils historiques inattendus, des noms étranges et sonores, des crimes horrifiques, des exploits retentissants. Je ne puis guère donner ici que cette brève indication. Il me faudrait, pour m'expliquer entièrement à ce point de vue, dépasser les limites d'un compte rendu, et écrire une étude sur l'essence populaire du génie de Victor Hugo. Je ne renonce pas à m'y essayer quelque jour.

Aussi ne verrais-je pas tout à fait les limites du génie de Victor Hugo aux endroits où les place M. Berret. Il lui semble bien que la valeur des pièces de *La Légende* diminue à mesure que la documentation en est plus incertaine. Je n'en suis pas très sûr. Je ne sais pas si les pires endroits de *La Légende* ne sont pas ceux où le poète est le plus strictement préoccupé de politique contemporaine. — Eviradnus est un merveilleux conte de fées : tout s'y trouve, jeune fille innocente et persécutée, vilains gnomes, bon géant, charme du clair de lune, épouvantes nocturnes d'un vieux burg fantastique. Songez maintenant à cette effroyable et ingénue tirade de mécanicien penseur qu'Eviradnus inflige à Joss et à Zeno avant de les jeter à l'oubliette. Songez aux quatre jours d'Elciis, lequel mérite si bien le supplice final.

Il va sans dire que les réserves que je présente ici portent uniquement sur quelques points. La façon dont M. Berret a mené son enquête est au-dessus de tout éloge. Il a recherché soigneusement quels livres pouvaient être à la disposition de Victor Hugo ; il s'est livré à d'innombrables et rebutantes lectures. Certes, il ne mérite point ce glorieux éloge que j'entendais décerner un jour à un historien littéraire : « M. X... est un homme intelligent : il l'a prouvé ailleurs. Mais la méthode qu'il emploie est d'un fonctionnement si sûr et si parfait, d'un déclic si mathématiquement exact, que, s'il était un crétin, il serait arrivé à des résultats identiques. »

Rigueur méthodique, patience et ténacité ne suffisaient point pour mener à bonne fin un pareil travail. Il y fallait un goût passionné pour l'œuvre de Victor Hugo ; surtout un tact exquis et un sentiment de la mesure que je ne trouve jamais en défaut. Que de fois, en des études du même ordre, on se heurte à des rapprochements hasardeux, à de lourdes et gratuites assertions, à d'authentiques contre-vérités qui se donnent un vêtement scientifique ! Rien de tel chez M. Berret : il n'affirme qu'à bon escient. S'il a un peu trop sacrifié à « l'esprit géométrique » en ce qui concerne l'aspect, les cadres de son livre, l' « esprit de finesse » a pris sa revanche pour le contenu.

Je n'insisterai pas sur ce qu'il y a de curieux, de piquant, d'amusant même dans les trouvailles de M. Berret, sur ces personnages du IIe et du XVIe siècles, que balance, au XIVe, le gibet de Montfaucon (p. 75) ; sur l'étourdissante invention des « cinq de Santillane » et des « cinq d'Oviedo » dans le *Petit Roi de Galice* (p. 149 et suiv.), ou des conseillers de Ratbert (p. 211) ; sur ces villes d'Amérique qui deviennent des Rois ! (p. 163).

Je voudrais simplement signaler à M. Berret quelques rapprochements dont je lui laisse le soin d'apprécier la portée. N'y a-t-il pas dans la « Con-

versation des Infants » (*Petit Roi de Galice*, IV), un souvenir de la délibération des sept fils de Phayr, dans *La Chute d'un Ange*, lorsqu'il s'agit du sort de Cédar.

Victor Hugo (*loc. cit.*).

— La vie est un affront alors qu'on nous la laisse,
Dit Pacheco; qu'il vive et meure de vieillesse!
Tué, c'était le roi; vivant, c'est un bâtard.
Qu'il vive! Au couvent!...
.... Don Ruy, le chef des trahisons,
Froid se parle à lui-même et dit :
— Cette mesure
Aurait ceci de bon qu'elle serait très sûre.
— Laquelle? dit Ramon. Mais Ruy, sans se hâter :
— Je ne sais rien de mieux, dit-il, pour compléter
Les choses de l'État et de la politique,
Et les actes prudents qu'on fait et qu'on pratique
Et qui ne doivent pas du vulgaire être sus,
Qu'un puits profond, avec une pierre dessus...

Lamartine, *Chute d'un Ange*, Deuxième vision, éd. Hachette, p. 65-67.

Le second des enfants de Phayr dit : « Mes frères,
Cet homme et cette nuit sont remplis de mystères.
Notre premier devoir, c'est d'ôter le danger;
Souvenons-nous des lois, et tuons l'étranger. »
. . . . . .
... Saïd, en secret conseillé par Selma,
Prévoyant la tempête, en ces mots la calma :
« A qui parle de mort, honte sur sa pensée! »
. . . . . .
Libre il serait danger, et mort il serait crime.
Qu'il vive! mais de peur que sa main nous opprime,
Ou qu'il suive nos pas pour mieux les révéler,
Ou qu'au nôtre son sang ose un jour se mêler,
Qu'il vive, mais esclave au milieu des esclaves!

On sait comment Kanut tua son père, dans le *Parricide*.

Un jour, Kanut, à l'heure où l'assoupissement
Ferme partout les yeux sous l'obscur firmament,
Ayant pour seul témoin la nuit, l'aveugle immense,
Vit son père Swéno, vieillard presque en démence,
Qui dormait, sans un garde à ses pieds, sans un chien;
Il le tua, disant : Lui-même n'en sait rien,
Puis il fut un grand roi.

Je vois dans ce passage un souvenir de Shakespeare :

... Sleeping within my orchard,
My custom always in the afternoon,
Upon my secure hour thy uncle stole..., etc.
(*Hamlet*, I, v.)

Enfin, parmi les sources de l'*Aigle du Casque* je voudrais compter le *Féroce Chasseur* de Bürger, que Victor Hugo a pu lire dans la traduction de Gérard de Nerval. Tiphaine rencontre : 1° un vieil ermite, 2° des religieuses en procession, 3° une femme qui tient un enfant dans ses bras. Le féroce chasseur de son côté trouve sur son chemin : 1° un laboureur, 2° un

berger, 3° un ermite. Il y a grande analogie dans le mouvement des deux pièces [1].

M. Berret nous apprend qu'il prépare une édition de *La Légende des Siècles*. Il est à espérer que tous ceux qui ont étudié de près la grande œuvre de Victor Hugo se feront un devoir de lui communiquer les trouvailles qu'ils pourraient faire à ce sujet, et d'ajouter quelques épis à sa gerbe opulente.

HENRI POTEZ.

PAUL BERRET. **La philosophie de Victor Hugo (1854-1859) et deux mythes de La Légende des Siècles. Le Satyre. Pleine Mer. Plein Ciel.** 148 p. (*H. Paulin*, éditeur).

La thèse complémentaire de M. Berret constitue une étude extrêmement curieuse et attentive de la philosophie de Victor Hugo, et de deux applications de cette philosophie dans la première série de *La Légende des Siècles*. Nous trouvons ici moins un exposé dogmatique et un examen de ces théories qu'une exacte détermination de leur genèse et de leur évolution. M. Berret constate que, pas plus que Lamartine, Victor Hugo n'est original en philosophie (p. 44). Il montre combien le spiritisme eut de part à la formation de ce gnosticisme étrange qui se manifeste si souvent dans ses œuvres (p. 54 et suiv.).

Quant au *Satyre*, à *Pleine Mer*, *Plein Ciel*, donnés au public avant les vastes poèmes où Hugo expose ses spéculations, M. Berret y voit une façon habile de faire accepter aux lecteurs, sous forme de mythes, des idées qui les eussent rebutées sous des apparences abstraites. « Le public n'était pas mûr et l'auteur n'était point doué pour un poème analogue de la *Justice* et du *Bonheur* » (p. 64). Tant mieux, dirai-je encore ici. Qu'Apollon nous sauve des dissertations en vers! Schérer était prêt à donner toute la poésie philosophique de Sully Prudhomme pour le *Satyre*. Il avait bien raison.

« Le mythe, conclut M. Berret, s'il ne vise pas à être avec précision une allégorie philosophique ou une peinture historique, ne laisse pas de ressembler, dans sa formation et dans sa composition, à ce que sont les grandes fables de la mythologie populaire. » — C'est reconnaître l'éminente qualité de la poésie symbolique chez Victor Hugo.

HENRI POTEZ.

LOUIS THUASNE. **Villon et Rabelais. Notes et commentaires.** — *Paris, Fischbacher*, 1911, in-8 de VI-466 pages.

Ce volume se compose de huit chapitres distincts et de quatre appendices *François Villon et Jean de Mun, Rabelais et Villon, Rabelais et le Roman de la Rose, La lettre de Gargantua à Pantagruel, La lettre de Rabelais à Erasme, Sur une lettre autographe de Rabelais* (billet adressé le 6 février 1547 par Rabelais à Jean du Bellay), *Le Sylvius Ocreatus, La rime chez Villon, Les sources du Diomedès de Villon, Notes sur la Ballade des dames du temps jadis, Source d'un passage du chap.* XXII *du livre IVe de Pantagruel, Ame et asne.*

1. Quelques petites erreurs typographiques, p. 106 : Plongent leurs jambes roses = leur jambe rose. — P. 121 : *Recticulatum* est-il dans le texte de V. H.? Il eût fallu *sic*; la forme correcte est *reticulatum*. P. 264 : Hagueneau = Haguenau.

Comme on le voit, c'est la question des sources de Villon et de Rabelais qui occupe les trois quarts de ce livre. C'est évidemment celle qui intéresse le plus vivement M. Thuasne. On se souvient qu'il a déjà donné sur les sources monastiques du roman de Rabelais un volume de notes [1]. Il est servi dans les recherches de ce genre par une pratique assidue des ouvrages les plus divers de la littérature médiévale, tant latins que français. Elle nous a valu naguère un commentaire copieux des *Lettres* de Robert Gaguin [2]. Elle a fourni ces dernières études, d'une foule de textes latins et français qui ont quelque rapport avec certains passages des œuvres de Villon et de Rabelais. Le livre de M. Thuasne est une liasse de notes pour le commentaire de ces deux auteurs.

On n'y cherchera pas de conclusions sur l'invention chez Villon et chez Rabelais. M. Thuasne nous dit bien parfois que « l'imitation fait presque toujours chez Rabelais partie intégrante de la composition ». Ce n'est pas nous renseigner sur la composition chez Rabelais, puisqu'il resterait précisément à montrer comment il imite, quel goût ou quels principes ont présidé au choix et à l'arrangement des détails imités. Le plus souvent, M. Thuasne se borne à compiler des textes, à établir des rapprochements, abandonnant au lecteur le soin de tirer lui-même les conclusions que suggéreront ces rapprochements de textes. Or une compilation de ce genre peut être un précieux instrument de travail, pourvu qu'elle soit méthodiquement établie et facile à utiliser. Malheureusement le travail de M. Thuasne ne répond pas à ces conditions.

Tout d'abord, il n'est pas aisé de se reconnaître au milieu de cette multitude de commentaires et de digressions s'amorçant sur des notes d'intérêt secondaire. D'un mot, il manque à cet ouvrage un index des passages de Rabelais et de Villon cités et commentés.

En second lieu, le commentaire de M. Thuasne n'est plus au point. La plupart des articles qu'il réunit dans ce recueil ont paru dans la *Revue des Bibliothèques* de 1904 à 1907. Depuis, et même avant cette dernière date, les collaborateurs de la *Revue des Études Rabelaisiennes* ont publié sur quelques-unes des questions examinées par M. Thuasne des articles dont il eût pu profiter pour compléter, sinon pour corriger, son propre commentaire de Rabelais. On fera bien, après avoir lu (p. 185-188) ses recherches sur la définition de Dieu, sphère intellectuelle dont le centre est partout et la circonférence nulle part (*Pantagruel*, III, 12 et V, 48), de se reporter aux articles de M. Smith et de M. J. de la Perrière publiés par la *Revue des Études Rabelaisiennes* en 1905 et 1906. De même, il y aura lieu de compléter l'étude de M. Thuasne sur la lettre de Rabelais du 6 février 1547, par l'article publié dans la même revue par M. H. Clouzot : *Le véritable nom du Seigneur de Saint-Ayl* (1905, p. 351-366).

En outre, il se pourrait bien qu'il y eût dans l'énorme compilation de M. Thuasne plus de paille que de grain. On constatera facilement qu'une bonne part des rapprochements qu'il établit sont superficiels et vains Je me contenterai d'en citer trois exemples. P. 141 : « Parlant de Galien, dit M. Thuasne, Rabelais écrit : « Depuis l'an de son aage vingt et huitiesme » (Prologue de l'auteur, IV). Cette expression rappelle le début du *Grand Testament* de Villon :

En l'an trentiesme de mon aage..

qui semble être elle-même, quant à la tournure, une réminiscence de cet autre vers de Guillaume de Lorris :

1. *Études sur Rabelais*, Paris, E. Bouillon, 1904, in-8.
2. Voir dans la *Revue d'histoire littéraire* de 1904, p. 522, un compte rendu de ce travail par M. L. Delaruelle.

Ou vintiesme an de son aage.
(*Roman de la Rose*, t. I, p. 4, v. 20.)

Ainsi, d'après M. Thuasne, Rabelais n'aurait pas écrit cette phrase si simple : « l'an de son aage vingt et huitiesme » s'il n'avait jamais lu Villon ou Guillaume de Lorris! — Je note d'ailleurs que *tous* les textes de Villon que pouvait lire Rabelais portent non : En l'an trentiesme de mon aage, mais bien : En l'an de mon trentiesme aage et je renvoie pour l'explication de ce texte à la note de M. Longnon (Un ancien archiviste) dans l'édition de Villon de la *Collection des Classiques du Moyen Age* (1910). — Autre exemple, p. 170 : « Estre une fois cité par ces mastins chiquanous, pour le passe-temps d'un tel *gras prieur* » (IV, 13). — « Notons en passant, dit M. Thuasne, que cette expression « gras prieur » rappelle ce vers du *Roman de la Rose* : Plus *cras* qu'*abbés* ni que *priors*. » Qu'est-ce à dire? Rabelais était-il incapable, sans le secours d'autrui, d'associer ces deux concepts : *gras* et *prieurs*. — P. 172, à propos de la formule d'absolution dont se sert Jean Lemaire aux Enfers : Je vous absous de pain et de soupe (*Pant.*, II, 30). « Ce dernier trait, remarque M. Thuasne, qui est un travestissement de la formule de l'absolution : « Je vous absous de peine et de coulpe », rappelle les vers de la *Vieille* à l'*Acteur* du *Roman de la Rose*. (Il s'agit d'une femme trompée par son mari et qui veut se venger) :

Puisque vous m'aves faite *coupe*
Ge vous ferai d'autel pain soupe. »

J'avoue ne voir entre ces deux textes que des rapports d'homophonie dans les finales des mots et, à ce titre, la phrase que Rabelais prête à Jean Lemaire rappelle aussi bien tous les vers dont la rime est en -oupe [1]. — De tels rapprochements, trop nombreux dans l'ouvrage de M. Thuasne, sont parfaitement inutiles. Ils ont l'inconvénient d'encombrer le commentaire des auteurs et parfois de suggérer une interprétation inexacte du texte. Ainsi, p. 221, M. Thuasne voit dans la 5e phrase de la lettre de Gargantua à Pantagruel : « seront les elemens hors de leurs transmutations continues », une allusion à un passage du Phédon, de la traduction de Marsile Ficin, « signalé en manchette par cette mention : Humanæ animæ transmutatio ». Mais le rapport n'est que superficiel. Une étude du contexte aurait montré à M. Thuasne que dans Rabelais, les « transmutations continues » désignent les changements de la matière en voie d'élaboration perpétuelle, tandis que chez Marcile Ficin la « transmutatio humanæ animæ » s'applique aux migrations de l'âme dans la région des idées pures.

Enfin d'une simple analogie d'idées, voire d'une rencontre purement fortuite de termes semblables chez deux auteurs, on ne peut conclure que l'un a imité l'autre. Il faut des indices plus certains. Or, il n'apparaît pas que M. Thuasne se soit soucié de découvrir ces indices. Si Rabelais a lu le *Roman de la Rose*, comme il est vraisemblable, n'est-ce pas dans le texte qu'en avait donné Marot, son ami? C'était donc ce texte rapproché du texte de *Gargantua* ou de *Pantagruel* qui pouvait par certaines ressemblances de forme trahir l'imitation de Rabelais, et non le texte cité par M. Thuasne, texte du XIIIe siècle, réimprimé au XIXe par Méon, que certainement Rabelais a ignoré. De même pourquoi citer le texte de Budé d'après des éditions qui parurent après la mort de Rabelais? pourquoi rapprocher du texte de *Pantagruel* une lettre de Trithème qui ne fut imprimée que quelques années après la composition de ce roman?

Toutes ces réserves faites, il y a certes beaucoup à profiter à l'étude de

1. A moins que M. Thuasne ne prenne le mot *coupe* dans le texte du *Roman de la Rose* au sens de *coulpe* (culpa), alors qu'il est réellement le féminin de *cous* (cocu).

l'ouvrage de M. Thuasne. Il n'est pas sans intérêt, par exemple, d'apprendre que, vers 1533, toutes les idées exprimées dans la fameuse lettre de Gargantua à Pantagruel (l. II, ch. VIII) étaient dans l'air et qu'on peut les retrouver dans Érasme, Budé, Trithème, Henri-Corneille Agrippa. Mais une méthode rigoureuse ne permet pas d'affirmer que cette lettre n'est qu'un centon de phrases empruntées à ces divers auteurs. Sur beaucoup de points, il faudra trier dans la masse de fiches que nous apporte ce volume. Il est regrettable que M. Thuasne n'ait pas opéré lui-même un choix sévère dans ses notes : moins touffue, sa contribution au commentaire du texte de Villon et de Rabelais eût été plus précieuse.

JEAN PLATTARD.

GEORGES COLLAS. **Jean Chapelain (1595-1674). Étude historique et littéraire d'après des Documents inédits** (Thèse). *Librairie académique Perrin*, in-8, IX-525 pages.

GEORGES COLLAS. **Les sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du « Cid »**, d'après le manuscrit de la main de Chapelain conservé à la Bibliothèque nationale, avec les corrections, une introduction, et des notes (Thèse complémentaire). *Librairie A. Picard*, XI-91 pages.

« Que n'écrit-il en prose? » disait de Chapelain son impitoyable ennemi Boileau. Sa prose valait-elle donc mieux que ses vers? M. Collas qui a tout lu et relu, déchiffré et commenté, ne juge pas moins sévèrement le prosateur que le poète. Il ne s'est pourtant pas laissé rebuter par le mauvais goût de Chapelain ni par l'amas des œuvres en prose et en vers, tant imprimées que manuscrites, qu'il a dépouillées. L'importante bibliographie qu'il donne en appendice témoigne assez de son courageux labeur.

M. Collas ne s'est pas borné à raconter la vie de Chapelain dénaturée par la légende et à faire connaître ses œuvres dont beaucoup n'ont jamais été imprimées. Poète et critique, Chapelain a été surtout un théoricien ardent à instruire son temps et son pays des « fondements de l'art ». Il était donc intéressant de suivre, dans leur naissance et dans leur développement, ses tendances, ses idées essentielles et les principes directeurs d'un enseignement de quarante années, qui a laissé dans notre histoire littéraire « une ineffaçable trace ». Cette histoire de la vie et de l'œuvre de Chapelain, sa doctrine que la génération suivante a clarifiée, ordonnée et fixée, M. Collas a dû les chercher dans la confusion et le fatras de près de 2 400 lettres, d'une centaine de pièces de vers, d'une vingtaine d'œuvres en prose, qui sont hors de la portée du public. En cela il a fourni une contribution considérable et précieuse à l'histoire littéraire d'une époque dont Chapelain a été l'une des figures les plus représentatives.

M. Collas n'a apporté dans son ouvrage ni la révélation d'un génie méconnu ni tenté une réhabilitation impossible. Il s'est proposé d'établir principalement deux points : dans quelle mesure Chapelain s'est trouvé trente ans avant Boileau en possession des principes essentiels de la doctrine classique; et pour quelles raisons il est devenu la victime de ceux qui, sans le savoir, étaient ses héritiers. La réponse que M. Collas apporte à ces deux questions, il l'a demandée à l'histoire de la vie, des œuvres, et de l'influence de Chapelain; et c'est avec un soin scrupuleux que M. Collas a étudié Chapelain en sacrifiant la thèse et le paradoxe brillant au désir d'être exact et impartial.

La première partie, *Avant la Pucelle*, explique la formation intellectuelle de Chapelain et raconte ses débuts, avec la traduction de *Guzman d'Alfarache*;

dans la Préface de l'*Adone*, sa première œuvre originale, en 1623, Chapelain apparaît en possession des points essentiels de sa doctrine, c'est-à-dire, comme l'avait déjà montré M. E. Bovet, de beaucoup d'idées qui seront celles de Boileau. Un second chapitre le montre dans le train ordinaire de sa vie bourgeoise, résume ses idées religieuses, philosophiques et politiques, et expose comment il n'a tenu qu'à lui d'exercer sur un autre théâtre des talents très réels. On le voit ensuite (chap. III et IV) s'élever lentement jusqu'à une quasi-royauté littéraire, à laquelle il visait, semble-t-il, de longue main.

Son intervention dans la guerre des Unités, son rôle auprès de Richelieu et dans la fondation de l'Académie, l'affaire du *Cid* et les *Sentiments*, son existence de bourgeois de lettres reçu dans l'intimité de l'hôtel de Rambouillet, trônant chez Mlle de Scudéry, fêté chez le Coadjuteur, ont fourni à M. Collas l'occasion d'élucider ou de préciser plusieurs points importants. Cette première partie se termine par un coup d'œil sur les théories de Chapelain, déjà toutes classiques, et sur les causes qui préparèrent, dès avant *La Pucelle*, son échec final.

Dans la seconde partie, *La Pucelle*, un chapitre traite de la composition du poème, de ses sources, de sa valeur historique et littéraire; l'autre, du succès qu'il a d'abord obtenu et des discussions dont il a été l'objet ou l'occasion. — M. Collas montre que, comme poète, Chapelain est encore au-dessous de sa réputation. Son *Ode à Richelieu*, jadis fameuse, est d'un élève de Malherbe, intelligent sans doute, mais sans mérite poétique. Quant à *La Pucelle*, banale dans sa conception, médiocrement conduite, sans intérêt, sans vraie grandeur, sans émotion, elle est dans l'exécution d'une maladresse quasi-comique : son seul mérite est d'avoir respecté, à une époque où on ne le comprenait guère, le vrai caractère de Jeanne d'Arc.

Dans la troisième partie, *Après la Pucelle*, le chapitre VII expose la situation de Chapelain jusqu'à l'époque où Colbert fit de lui son principal agent et lui confia le soin de distribuer les gratifications royales, période pendant laquelle Chapelain a joui paisiblement de son prestige et exercé son autorité. Je signale en particulier ce que dit M. Collas des relations de Chapelain avec les savants de son temps, de son goût pour les études scientifiques et de la passion avec laquelle il a pris part aux querelles des Gassendistes et des Cartésiens : des faits précis et caractéristiques nous renseignent non seulement sur Chapelain, mais sur les préoccupations de la société aux environs de 1660.

Vient ensuite (chap. VIII et IX) l'histoire curieuse des rapports de Chapelain avec Colbert : M. Collas n'a pas exagéré, semble-t-il, la part de Chapelain dans les gratifications. Il a établi (p. 389 et suiv.), que l'idée de ces générosités appartient bien à Colbert, et que Chapelain ne fut rien de plus qu'un agent très actif et très intelligent. De plus, il serait faux de représenter Chapelain comme abusant de sa faveur pour favoriser ses amis et brimer ses ennemis. Dans le mémoire que lui demanda Colbert, il fit un grand effort d'impartialité; consulté pour l'établissement des premières listes, il a vu ses avis presque toujours suivis par le Ministre, sans être jamais tout-puissant. Au bout de dix-huit mois il a perdu à peu près toute son influence, en ce qui regardait les Français. En revanche pendant dix ans environ, il est resté entre les écrivains étrangers et Colbert l'intermédiaire pour ainsi dire officiel; et cela, même quand les gratifications étrangères sont devenues, par la complaisance des uns et la complicité des autres, quelque chose d'analogue aux fonds secrets pour payer des services qui n'intéressaient guère la littérature.

Un dernier chapitre, très utile, précise les phases et la chronologie de la guerre que pendant dix années se sont livrée Boileau et Chapelain, et dans laquelle celui-ci n'a succombé qu'à la longue, sous les coups impitoyables et inlassables de son adversaire.

Dans cet ouvrage très copieux et très étudié on regrette de ne pas trouver quelques pages sur Chapelain grammairien, sur son rôle dans la constitution de la langue classique, et sur ses relations avec les grammairiens contemporains : son influence à l'Académie et en dehors a été considérable, et ses avis, en matière de langage, faisaient autorité. M. Collas s'est contenté de donner sur le vocabulaire de Chapelain quelques brèves indications dans les notes des p. 299 et 300 : mais elles sont insuffisantes et devraient être contrôlées de près.

Du moins l'homme et le critique ont été étudiés avec soin. — Chapelain, comme le montre M. Collas, n'a été ni l'avare malpropre, vindicatif et méchant, ni la victime naïve et douce, l'espèce de béat sans nerfs et sans esprit, qu'on en a fait tour à tour. Avec quelques ridicules et une simplicité d'existence qui ne répondait peut-être pas à sa situation, il fut un « honnête homme » embarrassé de quelque lourdeur bourgeoise, courtois jusqu'à la cérémonie, indulgent jusqu'à la faiblesse, vertueux sans héroïsme, mais causeur affable et spirituel, recherché dans les salons les plus brillants et par des gens du goût le plus délicat.

Chapelain n'est décidément pas l'inventeur des Trois Unités : tout ce qu'ont raconté Segrais, d'Olivet et les autres de sa prétendue conférence chez Richelieu est pure légende. Mais il a le plus contribué à imposer ces unités au théâtre classique; il paraît bien qu'il a, dès la naissance de ce théâtre, trente-sept ans avant *Andromaque*, pressenti et presque déterminé ce qu'il serait dans son complet épanouissement.

M. Collas a publié, d'après le manuscrit autographe de Chapelain, les *Sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*, qui diffère notablement de l'édition imprimée en 1638 par Jean Camusat. L'idée était heureuse : c'était là le complément naturel de l'étude d'ensemble faite par M. Collas, et nul n'était mieux préparé que lui à démêler l'intérêt de ce manuscrit et les intentions de l'auteur.

Mais son édition appelle quelques réserves. — Il est regrettable que M. Collas n'ait pas reproduit avec le texte manuscrit le texte imprimé de Camusat : on aurait mieux vu les divergences. Il aurait fallu donner au moins, avec les références, les fragments caractéristiques de l'imprimé, auxquels de fréquentes allusions sont faites. De même on voudrait avoir sous les yeux, au lieu de citations trop brèves, les passages importants des *Observations* de Scudéry.

Je n'insiste pas sur quelques erreurs de lecture, de transcription ou d'impression [1]. Mais dans les variantes, on ne peut accepter le principe que M. Collas semble avoir adopté : il a considéré et relevé comme corrections les mots en interligne; or, l'encre et l'écriture le prouvent, ces mots sont souvent des oublis de la première rédaction. On ne peut pas dire en effet que le manuscrit soit « sans repentirs ni accidents de copie » (*Introd.*, p. VI). M. Collas a eu raison d'incorporer au texte le mot *tendre* (ligne 940) omis d'abord et ajouté en marge; il aurait dû incorporer de même beaucoup de mots surajoutés, non en marge, mais en interligne : ce ne sont pas des corrections.

Il faut du moins louer sans réserves le commentaire historique et littéraire qui accompagne cette édition. M. Collas y fait des rapprochements ingénieux et piquants qui éclairent d'une façon heureuse les intentions et les sentiments de Chapelain. En particulier, il a bien montré que dans l'af-

1. Je signale seulement, que, d'après le ms., ligne 187, il faut point-virgule après *Poétique*, et un point après *Diction*; l. 200 *le bon ou mauvais*; l. 203 *a le suyvre ne voulant pas luy donner*; l. 832 *une question qui se vuidera*; je n'ai pas fait d'ailleurs une collation complète du manuscrit.

faire du *Cid* Chapelain avait fait preuve d'une indépendance et d'une ténacité, qu'on ne saurait trop louer. Sans doute toutes les retouches faites au texte primitif ne sont pas favorables à Corneille (l. 1244 et 1284), mais Scudéry n'a pas toujours été ménagé (l. 187, 201, 355). Surtout M. Collas a bien montré que Chapelain ne s'est pas contenté de rédiger les idées des autres, mais qu'il a mis dans cette critique ses idées les plus chères et que « pour dire du *Cid* ce qu'il en a dit, il n'a pas eu à se faire violence ». Dans ce commentaire se retrouvent les mêmes qualités de savoir et de précision qui font le mérite de la thèse principale.

F. Gohin.

Georges Duhain. — **Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène** (1656-1714), *Paris, Champion*, 1910, in-8 de 274 p.

Jacques de Tourreil est ce « bourreau » qui, selon Racine « avait donné de l'esprit à Démosthène ». Par bonheur, le jugement cruel de Racine s'applique seulement à la première traduction que Tourreil fit des *Harangues* 1691). Les deux autres (1701 et 1721, posthume) eussent davantage satisfaite l'auteur de *Phèdre*. Et c'est à suivre dans le détail les progrès de Tourreil (dans « l'art de translater » que M. D. a consacré la partie la plus intéressant de sa thèse. Son examen consciencieux et savant aboutit à une « réhabilitation » de cet auteur bien oublié aujourd'hui, puisque M. Lanson ne l'a pas mentionné dans son *Manuel Bibliographique*. Nous savons désormais que Tourreil, bien différent de presque tous ses contemporains, vit dans la traduction autre chose qu'un exercice de style : ses préfaces en font foi. Et, à force de labeur, il a su à peu près réaliser son idéal de probité et d'exactitude. Il met même au service de son travail de réelles qualités d'érudit et de philologue; il n'hésite pas à recourir aux manuscrits pour éclairer plus d'un passage obscur. C'est plaisir de voir avec quelle conscience et, quelle minutie il se corrige. Peut-être M. D. aurait-il pu nous le montrer mieux encore, s'il avait voulu entrer un peu plus dans le détail, et adopter la méthode d'analyse très précise qui a si bien réussi à M. Sturel dans son *Amyot traducteur*. Mais peut-être Tourreil prêtait-il moins qu'Amyot à une investigation vraiment complète.

Tourreil, élevé chez les Jésuites de Toulouse, fut dans sa jeunesse un impeccable faiseur de vers latins, et dans son âge mûr un académicien modèle. Sa biographie, esquissée dans la première partie du livre de M. D., est intéressante; on y trouvera de ci, de là des détails à retenir sur la querelle des Anciens et des Modernes. — Le *Dictionnaire Historique* (de l'abbé Barral) attribue à Tourreil la traduction paraphrasée d'un écrit italien de l'abbé Fatinelli : *Réflexion sur les Cultes et les Cérémonies chinoises*. M. D. aurait-il pu nous renseigner sur cet autre aspect de la vie de Tourreil?

M. D. a voulu replacer Tourreil traducteur dans son milieu, et il a résumé l'histoire de la traduction en France. Une pareille histoire ne pourra s'écrire que du jour où nous aurons sur les principaux traducteurs de bonnes monographies. Ainsi cette partie du livre de M. D. reste vague et superficielle, surtout en ce qui concerne le XVIe siècle. Sur les autres traducteurs de Démosthène en particulier, M. D. aurait pu être moins bref. Par exemple, la traduction de Jean Lallement (1549) méritait plus qu'une simple mention. Il y aurait eu profit à en comparer certains passages aux passages correspondants de Tourreil. Pour les successeurs de Tourreil, ils sont expédiés en quelques pages, sans citations. Bref M. Duhain a manqué une belle occasion de nous donner, ou tout au moins d'esquisser une histoire de « Démosthène

en France », qu'il aurait certainement mieux traitée que la trop vaste histoire de la traduction.

M. D. fait grand cas des appréciations élogieuses que, en tête de l'édition de 1721, Massieu a données sur l'œuvre de Tourreil, dont il était l'exécuteur testamentaire. M. D. a raison, à première vue, de s'autoriser d'un homme qui a connu personnellement Tourreil. Mais les opinions de Massieu ne seraient-elles pas simples propos de « légataire universel »? Avant d'hériter de Tourreil, Massieu l'avait jugé sévèrement, et M. D., après avoir cité son jugement, ajoute (p. 191) : « Massieu ne prévoyait pas qu'il serait un jour l'exécuteur testamentaire de M. de Tourreil, et qu'il aurait à regretter la rigueur de ce premier jugement. » Évidemment; le cœur à ses raisons... Mais quand donc Massieu est-il sincère? Avant la mort de Tourreil, ou après? Que valent les affirmations d'un homme qu'un héritage fait changer d'opinion en matière de philologie?

Les Jésuites étaient-ils aussi bons professeurs de grec que le dit M. D.? Il ne le semble pas, à en juger par les plus illustres de leurs élèves, Descartes, Corneille, Molière, Voltaire et Diderot, tous cinq médiocres hellénistes. Rien ne dit que les programmes de la *Ratio studiorum* fussent suivis à la lettre.

P. 225, M. D. voulant prouver que les érudits du XVIIe siècle manquaient de critique, donne comme exemple, avec quelques autres, Mabillon. Les « hypocritiques » du XVIIIe siècle n'étaient pas de son avis.

Enfin, la *Bibliographie* qui termine le travail de M. D. n'est pas absolument conforme aux règles de l'art. Certaines indications sont trop vagues, et l'ensemble manque un peu de clarté. Il ne semble avoir connu ni le *Manuel bibliographique* de M. Lanson dont le premier fascicule a paru pourtant avant sa thèse, ni l'*Amyot* de M. Sturel, ni la thèse de l'abbé Urbain sur Coëffeteau.

Quoi qu'il en soit, M. Duhain a eu le mérite de remettre en lumière la figure intéressante d'un humaniste bien doué, et dont l'œuvre n'est point négligeable pour l'histoire littéraire [1].

LOUIS HOGU.

FRANÇOIS VILLON. — **Œuvres**, éditées par un ancien archiviste [Auguste Longnon] (coll. : *Les Classiques français du moyen âge*). *Paris*, Champion, 1911, 1 vol. pt. in-8 de XVI-124 p. Prix: 2 fr.

L'édition de Villon publiée en 1892 par M. Longnon est restée la base de tous les travaux postérieurs sur le texte et sur la biographie du poète. Mais elle est épuisée depuis plusieurs années, et les travailleurs n'avaient plus à leur disposition que la petite édition de M. Schneegans dans la *Bibliotheca Romanica*. Le texte de M. Schneegans reproduit celui de M. Longnon, en tenant compte des corrections proposées par M. Gaston Paris au tome XXX (1901) de la *Romania*; mais il n'est point accompagné de notice biographique; le glossaire et l'appareil critique sont très sommaires. Le directeur de la très utile collection des *Classiques français du moyen âge* a donc été bien inspiré en demandant à M. Longnon une réédition, portative et mise au courant, de son *editio major*.

Le texte a été établi « après une revision soigneuse de toutes les sources et un examen nouveau de toutes les variantes. » M. L. a pu, sur quelques points, apporter des précisions nouvelles. Des notes critiques assez développées (p. 100-108) permettent de se rendre compte des améliorations apportées. M. L. semble en particulier avoir étudié de plus près le ms. F. (ms. de Stock-

1. Ni sans doute aussi pour l'histoire de la langue. Mais de cela, M. D. ne nous dit pas un mot.

holm) et lui avoir, avec raison, accordé une plus grande autorité. D'autres améliorations seraient encore possibles : c'est l'avis de tous ceux qui ont participé à l'explication du *Grand Testament* à l'École des Hautes-Études, au cours de ces dernières années.

La biographie compacte et détaillée de 1892 est remplacée ici par une chronologie de la vie et des œuvres de Villon qui possède au moins le mérite de la clarté. La bibliographie critique n'omet rien d'essentiel. Le glossaire explique à peu près tous les termes difficiles et marque sur les précédents un progrès dans la précision. L'Index historique (séparé cette fois du glossaire) contient quelques inadvertances : par exemple, les articles *Margot* et *Grosse Margot* renvoient l'un à l'autre; mais, sous sa forme concise, il rendra de grands services. Est-ce à dire que tout soit clair désormais pour quiconque étudie Villon : hélas! non, qui donc nous donnera une édition commentée?

L. H.

Eugène Landry, docteur ès Lettres. — **La Théorie du rythme, et le rythme du français déclamé.** *Paris, Champion*, 1911, in-8, 427 p.

C'est une tentative d'un grand intérêt pour mettre sur pied une théorie du rythme aussi expérimentale que possible et pour expliquer ensuite, au moyen de cette théorie, le rythme du français déclamé.

M. L. part de ce principe limitatif que le style a toujours pour objet « un genre de *diction* déterminé et non point la lecture *in petto* ». Peut-être pourrait-on lui contester d'abord ce principe, Théophile Gautier, un styliste pourtant, a écrit : « Moi, je crois qu'il faut surtout dans la phrase un *rythme oculaire*... Un livre n'est pas fait pour être lu à haute voix [1]. » Et je crois me rappeler qu'il y a dans Victor Hugo des indications analogues.

Mais passons, et admettons qu'il ne s'agit que de la *déclamation artistique*. L'auteur a évidemment le droit de délimiter son sujet comme il l'entend. Cette délimitation a cependant ici l'inconvénient de restreindre ses recherches à quelque chose de plus particulièrement artificiel et conventionnel, où la découverte des lois doit présenter plus de difficultés que s'il avait envisagé des formes moins apprêtées de la lecture ou du langage.

Cela dit, le principal intérêt de ce travail, au service duquel l'auteur a mis d'excellentes ressources d'intelligence et d'ingéniosité, me paraît être l'effort tenté pour fonder une théorie sur l'observation scientifique au moyen d'appareils enregistreurs, dont M. L., avec une parfaite probité intellectuelle, ne se dissimule d'ailleurs pas l'insuffisance : « Ils ne suffisent pas, dit-il, à valoir à notre étude la qualification d'expérimentale. » (On regrette, soit dit en passant, l'absence de figures descriptives qui feraient mieux comprendre la disposition, le fonctionnement des appareils à ceux qui ne les ont jamais vus.)

M. L. a expérimenté sur trois sortes de sujets : des professeurs, des poètes (MM. Abel Bonnard et Maurice Bouchor), et des Comédiens (MM. Berr, P. Mounet, Silvain, Truffier, Mounet-Sully, Mmes Bartet, Moreno, Sarah Bernhardt), chaque catégorie présentant ses défauts et ses lacunes propres; enfin et surtout il a expérimenté sur lui-même. Il ne considère les illettrés comme intéressants qu'au point de vue de la déformation qu'ils font subir aux vers.

Il définit ainsi son objet : « Notre domaine propre, ce sont les faits artistiques. Et cet essai doit être pris comme une contribution à ce que j'appellerai l'étude d'un problème d'esthétique concrète et technique. Il aspire

1. Cf. Goncourt, *Journal*, 1862.

modestement à donner à la déclamation, du moins pour le rythme, la notation qui, depuis leur divorce, a été réservée à la musique. Et d'autre part il s'efforce de corriger, de compléter, et dans la mesure du possible de justifier cette notation... »

C'est donc une tentative, à notre connaissance, à peu près sans précédent, du moins en France, et dont il faut savoir à l'auteur beaucoup de gré.

Il est impossible d'entrer dans le détail d'une théorie du rythme d'ailleurs difficile à pénétrer et à exposer.

La deuxième partie comprend l'application de la théorie précédemment dégagée à la déclamation contemporaine du français.

La troisième partie est tout entière consacrée à l'étude d'un certain nombre d'exemples de déclamations étudiés suivant les principes mis au jour dans les deux parties antérieures.

Un tel ouvrage ne peut guère être que purement théorique. Pourtant il se termine par un curieux essai d'application de la méthode à l'enseignement de la déclamation pour un passage donné. (En l'espèce, le quatrain de Joad dans Athalie.

Celui qui met un frein à la fureur des flots...)

Mais il faut ajouter que l'auteur ne paraît pas s'illusionner sur la portée pratique des prescriptions qu'il déduit. Il va de soi qu'elles sont inapplicables à tout morceau un peu étendu; mais on ne peut même dire qu'elles soient propres à fixer scientifiquement ou seulement rationnellement la diction d'un passage quelconque. Elle ne font qu'enregistrer et noter l'interprétation des diseurs jugés les meilleurs et considérés comme faisant autorité. C'est le maître qui tire ensuite une sorte de moyenne, non selon l'arithmétique, mais selon les indications de son goût personnel.

M. L. paraît le reconnaître, car sa conclusion dernière est celle-ci :

« Il convient d'étudier le rythme et d'enregistrer la déclamation avec l'aide des deux appareils enregistreurs, et aussi, autant que faire se peut, avec ces instruments qui s'appellent la méthode, le raisonnement, la culture, et le goût. »

C'est bien notre avis, et en même temps on ne saurait mieux marquer le caractère mixte de ce très intéressant essai. Tel quel, il mérite vraiment d'ouvrir une voie qui, suivie prudemment, peut être féconde en résultats.

A. Cassagne.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Janvier 1912; P. B., *Remarques graphiques sur une Lettre de J. L. Guez de Balzac à Christine de Suède* (fac-similés hors texte). — *Quatre lettres de Victor de Laprade* (à propos de son centenaire). — Février; Adolphe Paupe, *Stendhal et ses contemporains : lettres inédites.* — P. B., *Les recueils lithographiés d'autographes publiés à Lyon par Alexis Rousset.* — Mars; Cl. Perroud, *Une lettre inédite de Mme Roland.* — *Le P. Hyacinthe et la mort de Victor Cousin* (lettre à Barthélemy-Saint-Hilaire). — Janvier et mars; *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Lefranc de Pompignan à Gabriel Legouvé).

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 janvier 1912; Ernest Jovy, *Quelques lettres inédites à Nicolas Thoynara conservées dans une collection de province.* — Frédéric Lachèvre, *La querelle des Anciens et des Modernes : une première attaque inconnue de Claude Garnier, le dernier tenant de Ronsard, contre Théophile de Viau* (fin). — 15 février; docteur Ludovic Bouland, *Livres aux armes de Mgr. de Saunhac-Belcastel.* — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (suite). — Abbé Eugène Griselle, *La seconde évasion de la Reine-Mère* (d'après Arnauld d'Andilly) (fin). — 15 mars-avril; Émile Picot, *De l'orgueil et présomption de l'empereur Jovinien, moralité du commencement du XVIe siècle.* — Max Egger, *Chateaubriand inédit : cinq lettres de 1820.* — Paul Cornu, *Les Mayeux, essai iconographique et bibliographique.* — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (suite). — Docteur L. Bouland, *Livres aux armes du cardinal J.-J.-X. d'Isoard.* — Janvier-février, mars-avril; Henri Boucher, *Iconographie générale de Théophile Gautier.*

Le Correspondant. — 10 février; Alexandre Braun, *La Belgique et Montalembert.* — Louis Léger, *Un poète russe : Alexis Koltsov.* — Amédée Britsch, *Sur Mme de Genlis.* — 25 février; cardinal Mercier, *Un hommage à Montalembert.* — Franck Levray, *Ceux d'aujourd'hui et de demain : M. Lenôtre.* — François Laurentie, *Les artistes et le droit d'auteur.* — J. Mantenay, *Les devanciers de M. Denys Cochin à l'Académie française.* — 10 mars; de Lanzac de Laborie, *Les petits théâtres de Paris sous le Consulat et l'Empire* (1799-1814). I. — Adolphe Boschot, *L'agonie d'un romantique : Berlioz* (*décembre 1863-8 mars 1869*), *d'après des documents inédits.* — 25 mars; François Rousseau, *Un « observateur secret » de Chateaubriand* (1820-1821). (Documents inédits.) — Henri Bremond, *Léonce Couture.* — 10 avril; Léon Séché, *Victor Hugo et Sainte-Beuve : de « Cromwell » à « Joseph Delorme ».* (Documents inédits.) — de Lanzac de Laborie, *Les petits théâtres de Paris sous le Consulat et l'Empire* (1799-1814). II (fin). — 25 avril; François Coppée, *Lettres à sa sœur Annette.* I. — Nelly Melin, *Le roman de Robert Browning et d'Élisabeth Barrett d'après leur correspondance.*

Documents d'histoire. — Décembre 1911; *Un parent de Bossuet réfugié à Genève en 1618.* — *Louis XIII et la comédie italienne en 1618.* — *Fénelon en Saintonge.* — *Voyage de Courtépée à Troyes en 1759.* — *Traités inédits composés pour l'éducation de Louis XVI, par le P. Berthier.* — *Lettres de Bernardin de Saint-Pierre.* — *Une lettre de Mme de Sèze à Bonald.* — *Flaubert.* — *A tra-*

vers les autographes. — Mars 1912; J. Gazin-Gossel, *Le collège des Godrans à Dijon de 1603 à 1611.* — *Une lettre de Descartes revisée* (1649). — *Un conte oublié de La Fontaine.* — *A travers la correspondance de Prosper Enfantin* (1845-1850).

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Janvier 1912; Georges Hardy, *A propos du monument de Bossuet.* — G. Vauthier, *Sainte-Beuve candidat à la licence ès lettres;* — *Armand Carrel et Frayssinous* — Février; Joseph Durieux, *L'abbaye de Sainte-Geneviève au mois de juillet 1789.* — Raymond Guyot, *Ginguené à Turin.* — Mars; Jacques Flach, *Journal du séjour à Berlin, en 1827, de Henri Schnitzler.* — Avril; René Maubert, *Rouget de Lisle et une chanson de Roland.* — Gabriel Vauthier, *Documents littéraires : Le petit ménage de Bernardin de Saint-Pierre; le bibliographe Barbier et les aigles des reliures; Chateaubriand historiographe du roi; Lamartine et Victor Hugo décorés; Victor Hugo et sa demande de souscription à Han d'Islande; Henri Martin et Luther; un billet d'Edgar Quinet.* — Arthur Chuquet, *Le père de Victor Hugo.*

Le Figaro. — 2 février; Robert de Flers, *Théâtres : Gymnase, « l'Assaut ».* — 3 février (supplément); *Salammbô et les documentations de Flaubert.* — 4 février; Fernand Vandérem, *Les enfants au Théâtre.* — 5 février; Francis Chevassu, *La vie littéraire : Pierre de Nolhac.* — 7 février; Ernest Daudet, *Un historien suédois* (M. de Heidenstam). — 8 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Esther, princesse d'Israël ».* — 9 février; André Beaunier, *A l'Académie française : réception de M. Henry Roujon.* — 10 février; Louis Chevreuse, *La mort du P. Hyacinthe.* — Supplément : Francis Chevassu, *La sagesse d'Alfred Capus.* — Sylvain Bonmariage, *Du dandysme.* — 12 février; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « les Frontières du cœur », par Victor Margueritte.* — 13 février; François Poncetton, *Les aïeux du marquis de Vogüé.* — de Beyre, *Mort du général Langlois.* — 13 et 14 février; Julien de Narfon, *Le centenaire de Montalembert à Bruxelles.* — 15 février; Femina, *Esther.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu, « le Mystère de la Chambre jaune ».* — 17 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « les Maris de Léontine »; Théâtre des Arts, « la Profession de Mme Warren.* — Supplément : Julien de Narfon, *Hyacinthe-Loyson.* — 18 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « l'Aigrette ».* — 19 février; Porel, *« Bel-Ami » au Vaudeville.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « le Chandelier ».* — 20 février; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Envers du décor », par Paul Bourget.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Antoine, « Futile », « la Visionnaire », « le Candidat Mâchefer ».* — 22 février; Henry Roujon, *Vieil Académicien* (Chapelain). — Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « le Cœur dispose ».* — 23 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville, « Bel-Ami ».* — 24 février (supplément); Jean Raymond, *Les premières adaptations de Gœthe.* — 25 février; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Près de lui ».* — 26 février; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Jerusalem », par le marquis de Vogüé; « l'Instant et le Souvenir », par Émile Henriot.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre des chefs-d'œuvre étrangers, « Puissance de roi »; Théâtre classique et moderne, « Bianca Capello ».* — 28 février; Francis Jammes, *A Eugénie de Guérin.* — 1er mars; André Beaunier, *Réception de M. Denys Cochin à l'Académie française.* — 4 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Renommée », par Gaston Rageot.* — 5 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina, « le Coup d'Etat ».* — 6 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Carmosine ».* — 9 mars; Gérard d'Houville, *Le pèlerin passionné* (Pierre Loti). — Supplément : Léopold Lacour, *Maurice Donnay et Molière.* — Léo Mouton, *Une héroïne de roman : la Dame de Montsoreau.* — 10 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « le Ménage de Molière ».* — 12 mars; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Neige sur les pas », par Henry Bordeaux.* — 16 mars (supplé-

ment : Georges de Porto-Riche, *Guy de Maupassant*. — E. de Morsier, *Les débuts de Mark Twain*. — Marcel Boulenger, *Les miracles de Rabelais*. — Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *l'Épée* », « *la Sentence* ». — 18 mars; Julien de Narfon, *Pascal et le temps présent*. — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Louve », par Maxime Formont; « Plutôt souffrir », par J. Delorme-Jules Simon*. — 19 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance*, « *En garde!* ». — 20 mars; Henry Roujon, *Petite marquise* (de Custine). — 22 mars; André Beaunier, *Les bons colporteurs* (les conférenciers). — Louis Chevreuse, *En l'honneur de Rabelais*. — Julien de Narfon, *Les prédicateurs de carême*. — 23 mars (supplément); Le Mazurier, *Le second ménage de Mlle Molière*. — Joseph Ferchat, *Le roman et la famille*. — 24 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Troïlus et Cressida* ». — 25 mars; Julien de Narfon, *Les prédicateurs de carême*. — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Amphisbène », par Henri de Régnier*. — 28 mars; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens*, « *Agnès, dame galante* ». — 30 mars (supplément); André Hallays, *Pierre de Nolhac*. — Paul Gaulot, *La première d' « Esther »*. — Firmin Roz, *Le roman anglais contemporain*.

Le Gaulois. — 2 février; Tout-Paris, *Que devient Henri Sienkiewicz?* — 4 février; Frédéric Masson, *L'Académie devant l'échafaud*. — 5 février; Mme Fernand Gregh, *Un précurseur* (Gérard de Nerval). — 7 février; Jean Morgan, *Discours académiques*. — 9 février; *Académie française : réception de M. Henry Roujon*. — 10 février; Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Frédérick Lemaître, Taillade*. — 12 février; Tout-Paris, *Le fétiche et la superstition au théâtre*. — 13 février; lieutenant-colonel Rousset, *Le général Langlois*. — 14 février; Tout-Paris, *Le rez-de-chaussée de la rue de l'Éperon* (chez Théodore de Banville). — 16 février; Tout-Paris, *Le répertoire d'Alfred de Musset*. — 19 février; René Doumic, *On demande une rue Meilhac*. — 20 février; Raymond Lécuyer, *Un critique de Chateaubriand : l'abbé Morellet*. — 24 février; Alfred de Sauvenière, *Les nouvelles inédites de Mark Twain*. — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Mounet-Sully*. — E. Herpin, *Les manoirs de Chateaubriand*. — 26 février; Frédéric Masson, *L'Académie à l'Église*. — 29 février; marquis de Ségur, *A propos d'une réception* (M. Denys Cochin). — 1er mars; Henri de Régnier, *Le premier salon de France* (Mme de Rambouillet). — *Académie française : réception de M. Denys Cochin*. — 3 mars; Maurice Talmeyr, *Une figure disparue* (Hyacinthe-Loyson). — 6 mars; René Morgan, *Le centenaire d'un ami : Charles Dickens*. — 7 mars; Edmond Jaloux, *Petites cours d'autrefois*. — 9 mars; André Hallays, *Le mystère d'Armande Béjart*. — Léo Archer, *Les prédicateurs du carême*. — Rochecray, *La veuve de Molière à Meudon*. — Émile Faguet, *Propos de théâtre : adopteurs et adapteurs*. — 14 mars; Frédéric Masson, *L'Académie à l'Église : la Saint-Louis*. — 16 mars; comte de Larègle, *La conférence Molé*. — 18 mars; Jean Morgan, *Les candidats à l'Académie : M. Paul Adam*. — 19 mars; Jean-Louis Vaudoyer, *La vie d'un poète* (Gérard de Nerval). — 22 mars; Camille Bellaigue, *Pages romantiques* (Liszt). — 23 mars; Jean Morgan, *Les candidats à l'Académie : M. Pierre de Nolhac*. — Louis Lambert, *Le Pèlerin de la Provence et de la Touraine* (M. André Hallays). — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : les deux Coquelin*. — Lucie Faure-Goyau, *Les femmes et le style*. — 24 mars; René Doumic, *L'aéroplane « Henri-Lavedan »*. — 25 mars; Jean Morgan, *Les candidats à l'Académie : M. André Hallays*. — 28 mars; Frédéric Masson, *Les élections à l'Académie : visites, approbation*. — Jean Morgan, *M. Adolphe Brisson*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1912; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Michel, « la Brebis », par Edmond Sée, « Peau neuve », par Étienne Rey*. — 3 janvier; Charles Samaran, *Blaise Pascal et les premiers omnibus parisiens*. — Maurice Muret, *Les fantaisies gothiques d'un romancier scandinave : Johannès V. Jensen*. — 4 janvier; Jean-Louis Vaudoyer, « *La ville inconnue* » (par Paul Adam). — 6 janvier; André Michel,

Eugène Lamy. — 8 janvier; S., *Alfred de Vigny* (par Ernest Dupuy). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : le théâtre en Allemagne.* — 11 janvier; Cl. Brunel, *L'art épistolaire.* — 14 janvier; Paul Bourget, *Eugène-Melchior de Vogüé.* — 15 janvier; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Logis de la Lune rousse, « Ailleurs », pièce d'ombres par Maurice Donnay; Théâtre d'Astrée, « La plus forte », par A. Lalia-Paternostro.* — 17 janvier; Paul Ginisty, *Frédéric II au théâtre.* — 19 janvier (supplément); *Académie française : réception de M. Henry de Régnier.* — Jean des Cognets, *Un témoin du « Voyage en Orient » de Lamartine.* — 20 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 22 janvier; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance, « Pour être heureux », par Yves Mirande et André Rivoire.* — 24 janvier; Pierre de Quirielle, *Chateaubriand marchand de bas.* — Augustin Filon, *Le centenaire de Dickens.* — 25 janvier; Z., « *Souvenirs d'un enfant de Paris* » (par Émile Bergerat). — 28 janvier; Z., « *D'Artagnan* » (par Charles Samaran). — 29 janvier; Émile Boutroux, *La vie et les œuvres de Descartes.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Antoine, « les Petits », par Lucien Népoty; Variétés, « le Bonheur sous la main », par Paul Gavault; Odéon, « le Redoutable », par Mlle Lenéru; Vaudeville, « Rue de la Paix », par Abel Hermant et Marc de Tolédo.* — 31 janvier; J. Bourdeau, *Le philosophe du romantisme* (Schopenhauer). — 2 février; J.-P.-B., *Voltaire et les Chinois.* — Paul Dupuy, *A propos de Jean Goujon.* — 3 février; Maurice Muret, *Un roman allemand sur l'Alsace.* — 5 février; S., « *Le seul amour* » (par Louis Lefebvre). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Gymnase, « l'Assaut », par Henry Bernstein; Comédie-Française, reprise d' « Alkestis », par M. Rivollet.* — 6 février; E. Halpérine Kaminski, *Les lettres de Tolstoï.* — 7 février; Joseph Aynard, « *La Horde* » *par V. Blasco Ibañez.* — 9 février (supplément); *Académie française : réception de M. Henry Roujon.* — 10 février; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 11 février; *Les lettres de Tolstoï.* — 12 février; S., *Souvenirs* (sur Fernand Drujon). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Esther, princesse d'Israël », par A. Dumas et S.-C. Leconte.* — 13 février; *Le général Langlois.* — Pierre de Quirielle, *M. Hyacinthe-Loyson.* — 14 février; Paul Ginisty, *Les régisseurs.* — Raymond Meunier, *Les rêveurs : ce qu'est le rêve.* — 17 février; Maurice Muret, *La « Consécration » de M. Bernard Shaw.* — 18 février; *Les lettres de Tolstoï.* — 19 février; S., « *La Renommée* » (par Gaston Rageot). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des Arts, « La profession de Mme Warren », par Bernard Shaw; Théâtre Réjane, « l'Aigrette », par Dario Nicodemi; Bouffes-Parisiens, reprise des « Maris de Léontine », par A. Capus; Ambigu, « le Mystère de la chambre jaune », par Gaston Leroux.* — 20 février; Augustin Filon, *Milton et les suffragistes.* — 21 février; Pierre de Nolhac, *Les ancêtres de Ronsart.* — 22 février; Z., « *Ce que je peux dire* » (par Arthur Meyer). — 23 février; André Hallays, *Bussy d'Amboise et Mme de Montsoreau.* — 25 février; Henri de Régnier, « *Au pays de la lumière* » (par Véga). — 26 février; S., *Gérard de Nerval.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Athénée : « le Cœur dispose », par Francis de Croisset; Vaudeville, « Bel-Ami », par Nozière, d'après Maupassant; Odéon, « Près de lui », par Denys Amiel.* — 28 février; Paul Ginisty, *Samson.* — Henri Welschinger, *Chateaubriand d'après sa correspondance.* — 1er mars; Michel Salomon, « *Pages choisies* » *d'Eugène-Melchior de Vogüé.* — Supplément : *Académie française : réception de M. Denys Cochin.* — 2 mars; *L'histoire politique et l'Académie.* — Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 4 mars; S., « *Le Tournant* » (par Jacques Morian). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « Carmosine », par Alfred de Musset; Athénée, « le Songe d'une nuit d'été », de Shakespeare; Odéon, « Près de lui », par Denys Amiel.* — 6 mars; Pierre de Quirielle, *Au cours de M. Bergson.* — Maurice Muret, *Les idées politiques de Dostoïevsky.* — 9 mars; Henry Bidou, *Lettres de Tolstoï.* — 11 mars; S., « *Les frontières du cœur* » (par Victor Margueritte). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des*

chefs-d'œuvre étrangers, « *Puissance de roi* », *de Karen Bramson; Théatre Femina*, « *le Coup d'état* », *par Maurice Vaucaire et de Croidelys; Théâtre Coppée;* « *Réveil* », *par Henri Guerlin.* — 12 mars; André Liesse, *Proudhon sociologue.* — 13 mars; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : le Tyrtée de la troisième Italie, M. Gabriel d'Annunzio.* — 14 mars; Michel Salomon, « *Un après-midi chez Julie de Lespinasse* » (par Georges Ellac). — 17 mars; M. S., *Stratégie littéraire.* — 18 mars; S., « *Celle qui défiait l'amour* » (par Mme Camille Marbo). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre-Français,* « *le Ménage de Molière* », *par Maurice Donnay; Théâtre Michel,* « *la Cage ouverte* », *par E. Bourdet; Porte-Saint-Martin,* « *A quoi rêvent les jeunes filles* », *par A. de Musset.* — 24 mars; Antoine Albalat, *Comment il faut lire Rabelais.* — 25 mars; S., « *Celle qui passe* » (par M. H. Rosier). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *Esther* », *de Racine; Renaissance,* « *En garde!* », *par A. Capus et J. Veber;* « *la Comédie de celui qui épousa une femme muette* », *par Anatole France.* — 26 mars; Augustin Filon, *Variations sur Bernard Shaw.* — 27 mars; Paul Ginisty, *Un roman comique.* — J. Bourdeau, *L'invasion des médecins dans l'histoire littéraire.*

Mercure de France. — 1er janvier 1912; docteur Guède, *Casanova et son évasion des plombs.* — Gustave Cohen, *La renaissance du théâtre breton et l'œuvre de l'abbé Le Bayon* (fin). — René Descharmes, *Autour d'un petit livre oublié : à l'occasion du centenaire de Franz Liszt.* — 16 janvier; Henri Dérieux, *L'œuvre de Léon Dierx.* — Docteur Guède, *Casanova et son évasion des plombs* (fin). — Ernest Raynaud, *Considérations sur Paul Verlaine.* — Léon Séché, *Le* « *Ronsard* » *de Victor Hugo.* — Émile Magne, *Notre-Dame des Amours et son temple* (*l'Intimité de Ninon de l'Enclos*). — 1er février; Paterne Berrichon, *Rimbaud blessé* (*le Mystère de son silence*). — Sir James Crichton Browne, *Froude et Carlyle.* — J.-Roger Charbonnel, *La philosophie de Lamartine* (*les Sources néo-platoniciennes du romantisme*). — Albert de Pouvourville, *L'expansion coloniale et les lettres françaises.* — 16 février; René Seguy, *H.-G. Wells et la pensée contemporaine.* — Chateaubriand, *Lettres inédites sur la Guerre d'Espagne* (publiées par Louis Thomas). — Fernand Caussy, *Voltaire au pays de Gex.* — Eugène Morel, *Le livre français et la production mondiale : essai de statistique des imprimés.* — 1er mars; A. Ferdinand Hérold, *Pierre Quillard.* — Octave Uzanne, *Mme de Pompadour intellectuelle, comédienne et organisatrice du théâtre intime : son influence sur les lettres; ses relations avec les littérateurs de son temps.* — René Martineau, *Les débuts de Léon Bloy.* — Frédéric Barbey, *A la cour du dernier roi de Pologne : Stanislas-Auguste et son lecteur.* — 16 mars; Francis Viélé-Griffin, *La délimitation du* « *Barrésisme* ». — Henri Coulon et René de Chavagne, *La séduction dans l'ancienne France.* — Pierre Lavedan, *Balzac et Moleri, ou le curieux dilemme.* — Jules Bois, *A propos du* « *Vaisseau des caresses* ». — 1er avril; Robert d'Humière, *Le cas Bernard Shaw.* — E. Herpin, *Chateaubriand et sa cousine Mère des Séraphins.* — H. Jelinek, *La renaissance tchèque et Jan Neruda.* — 16 avril; Léon Séché, *David d'Angers au cénacle de Joseph Delorme.* — Docteur Guède, *Les éditions des Mémoires de Casanova et le séjour en Espagne.* — Léon et Frédéric Saisset, *Un type de l'ancienne comédie : le capitan matamore.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril 1911; Charles Méré, *Molière et la comédie italienne.* — Marcel Frager, *La comédie intime au XVIIIe siècle.* — 1er et 15 avril; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 15 mai; Paul Lacour, *Les gaillardises de Mme de Sévigné.* — Paul Gayot, *Fortunée Hamelin.* — 1er et 15 mai; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er juin; Edmond About, *Lettres et souvenirs.* — Gustave Hue, *Le roman politique.* — 15 juin; Abel Faure, *La crise du français et la réforme universitaire.* — Abel Leger, *Les poètes lauréats de l'Académie.* — 1er et 15 juin; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er et 15 juillet; A. Tcherniaeff, *Tcherniaeff Mikhail Grigoriévitch.* — Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er août; A. Biovès, *Mme de Staël,*

Narbonne et leurs amis. — Roger Lévy, *L'art de la réclame sous la Révolution.* — 15 août; François Laurentie, *Barbey d'Aurevilly et M. Ernest Seillière.* — 1er et 15 août; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 15 août et 1er septembre; Pierre de Bouchaud, *La pastorale italienne.* — 1er septembre; Gaston Armelin, *Girard de Vienne.* — 15 septembre; A. de Monzie, *Le Parlement et les théâtres subventionnés.* — Pierre de Bouchaud, *Torquato Tasso et « l'Aminta ».* — 1er et 15 septembre; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er octobre; Gilbert Stenger, *Edmond Got.* — 15 octobre; Albert Delvallé, *Un manuscrit inédit de Racine.* — Jean Renault, *J.-H. Fabre.* — 1er et 15 octobre; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er novembre; Abel Léger, *Immortels d'autrefois.* — 15 novembre; Gilbert Stenger, *Un orateur sacré : Frayssinous.* — Laurent Tailhade, *Théophile Gautier.* — Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er décembre; Jules Bois, *Adolphe Brisson.* — 1er et 15 décembre; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er janvier 1912; Dr Rogues de Fursac, *Un mouvement mystique en Allemagne.* — Henry Guilbeaux, *La vie littéraire en Allemagne.* — 15 janvier; Henri de Curzon, *Le théâtre d'Echegaray.* — 1er et 15 janvier; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 15 février; R. Raqueni; *Mario Rapisardi.* — 1er et 15 février; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — 1er mars; Albert Gérard, *Le théâtre et la musique.* — Henri Guilbeaux, *La vie littéraire en Allemagne.* — 1er et 15 février, 1er et 15 mars; Henri de Curzon, *Le théâtre d'Echegaray.* — 15 mars; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 6 janvier 1912; Roger Lévy, *La vie et les idées politiques d'Alphonse Karr.* — Lucien Maury, *Les lettres : histoire et mémoires.* — Firmin Roz, *Théâtres : Gymnase; « Un bon petit diable », par Rosemonde Gérard et Maurice Rostand; Odéon, « les Frères Lambertier », par Charles Hell et Auguste Villeroy; Comédie-Française, « Gribouille », par André Avèze et Paul Souchon.* — 13 janvier; Lucien Maury, *Les lettres : une romancière, Mme Noëlle Roger.* — Jacques Lux, *Henri Heine et la critique anglaise.* — 20 et 27 janvier, 3 février; Emerson, *Journal inédit* (1838-1844), publié par Régis Michaud. — 20 janvier; Jacques Lux, *Chronique de l'étranger : le journalisme anglais; la propriété littéraire en Russie.* — 27 janvier; Lucien Maury, *Les lettres : littérature scandinave.* — Firmin Roz, *Théâtres : Renaissance, « Pour vivre heureux », par Yves Mirande et André Rivoire; Odéon, « le Redoutable », par Mlle Marie Lenéru; « l'Ane de Buridan », par Pierre Lafenestre.* — 3 février; Lucien Maury, *Les lettres : Voiture et Gaultier-Garguille.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « les Petits », par Lucien Népoty; Vaudeville), « Rue de la Paix », par Abel Hermant et Marc de Toledo.* — Jacques Lux, *Montaigne et la Boétie.* — 10 février; Eugène d'Eichthal, *L'Économie politique de Stendhal.* — Lucien Maury, *Les lettres : récits, contes et nouvelles.* — Jacques Lux, *Dickens et la musique.* — 17 février; Sully-Prudhomme, *La peinture italienne.* — C. Latreille, *Un témoin de la rupture de Lamennais avec l'Église : lettres inédites du marquis de Coriolis* (1832-1834). — Paul Flat, *Sous la coupole : impressions de séance.* — G. Cohen, *Un prince poète : Charles d'Orléans.* — Lucien Maury, *Les lettres : littérature coloniale.* — Firmin Roz, *Théâtres : l'Œuvre, « Anne ma sœur », par Jean Auzanet; « la Charité, s. v. p. », par William Speth; Gymnase, « l'Assaut », par Henry Bernstein.* — Jacques Lux, *Chronique de l'étranger : les dernières années de Casanova; à propos du centenaire de Dickens.* — 24 février; Jules Claretie, *Une comédienne au XIXe siècle* (Virginie Déjazet). — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Esther, princesse d'Israël », par André Dumas et Sébastien-Charles Leconte.* — 2, 9, 16, 23 et 30 mars; Joseph de Maistre, *Lettres inédites à G.-M. de Place* (publiées par C. Latreille). — 2 mars; C. Cestre, *L'amour dans le Théâtre de Bernard Shaw.* — Lucien Maury, *Les lettres : Romain Rolland.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Réjane, « l'Aigrette », par Dario Nicodemi; Théâtre des Arts, « la Profession de Mme Warren », par Bernard Shaw, traduction par A. et H. Hamon.*

— 9 mars; Lucien Maury, *Les lettres : un roman allemand.* — Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « Bel-Ami », par Nozière, d'après Maupassant; Odéon, « Près de lui », par Denys Amiel.* — Jacques Lux, *La critique anglaise et les Goncourt.* — 16 mars; G. Lafenestre, *Sully-Prudhomme à Rome.* — 16 et 23 mars; Louis Villat, *Une famille de « réfugiés » en France au XVIIIe siècle : les Jacobsen à Noirmoutier et leur œuvre colonisatrice.* — 16 mars; Lucien Maury, *Les lettres : Mme de Genlis.* — Jacques Lux, *Balzac et Schopenhauer; Littérature alsacienne.* — 23 mars; Ch. Bastide, *Les Français d'autrefois apprenaient-ils l'anglais?* — Lucien Maury, *Les lettres : romans.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « le Ménage de Molière », par Maurice Donnay.* — 30 mars; Ch. V. Langlois, *Souvenirs de Sorbonne.* — Antoine Albalat, *Le bi-centenaire de Rousseau : comment il faut lire J.-J. Rousseau.*

Revue Bossuet. — Supplément VIII, juin-décembre 1911. E. Levesque, *Premier écrit de Bossuet pour la défense des quatre articles de 1682.* — *Deux sermons de Bossuet.* — E. Levesque, *Correspondance de Bossuet.* — Notes et documents : 1° *Dédicaces de P. Janvier à Bossuet;* 2° *Établissement des Filles charitables à Meaux, Vareddes, Quincy, 1686;* 3° *Ode de Boutard;* 4° *Mandements;* 5° *Donation de Bossuet à son frère.* — *Variétés bibliographiques : Correspondance de Leibnitz et de Bossuet* (L. Canet); *Lettres à retrouver; Un panégyrique de Saint-Louis par Bossuet.* — *Table générale de la « Revue Bossuet ».*

La Revue critique des idées et des livres. — 10 janvier 1912; Henri Clouard, *Le témoignage de Sainte-Beuve.* — Pierre Gilbert, *Plaidoyer pour Emma Rouault, femme Bovary.* — 25 janvier; Pierre Gilbert, *Une correspondance de Chateaubriand.* — André Thérive, *La religion du progrès littéraire.* — Jean-Marc Bernard, *Saint-Amant.* — 10 février; Henri Clouard, *Les directions de notre poésie.* — Jean Herluison, *Chansons anciennes et chansons populaires.* — 25 février; André du Fresnois, *Une renaissance du journalisme.* — Jacques d'Anglejan, *Burke et les « Réflexions sur la Révolution française ».* — Pierre Gilbert, *Le juif dans le théâtre de M. Bernstein.* — 10 mars; Henri Clouard, *L'équivoque du moi en littérature.* — Mme d'Aulnoy, *Le pèlerin supposé ou les vaines amours de la marquise de Becarelli.* — 25 mars; Charles Benoit, *Racine à Uzès* (1661-1662). — Pierre Gilbert, *Une résurrection littéraire : Charles Pinot-Duclos.* — 10 avril; Paul Bourget, *L'enfance de Michelet.* — Henri Clouard, *Un poète de la Bretagne et de la mer : Tristan Corbière.* — 25 avril; Paul Bourget, *L'enfance de Henri Heine.* — Pierre Gilbert, *Les idées dramatiques et l'œuvre de M. Albert Guinon.*

Revue de Paris. — Chateaubriand, *Lettres au prince de Polignac.* — Constantin Photiadès, *M. Henri de Régnier.* — 15 février; Albert-Émile Sorel, *Albert Sorel, conteur et romancier.* I. — Georges Bengesco, *Voltaire et la Hollande.* — 1er mars; Louis Barthou, *En Marge des « Confidences ».* — Émile Haumant, *Les Français à Raguse.* — Albert-Émile Sorel, *Albert Sorel, conteur et romancier.* II. — 15 mars; Paul Acker, *Erckmann-Chatrian.* — Georges Cucuel, *Les dernières années de Mme de la Pouplinière.* — 15 mars et 1er avril; marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV.* — 1er avril; Léopold Lacour, *La vie passionnelle de Molière.* — Jean Dany, *La littérature militaire d'aujourd'hui.* — 15 avril; Émile Faguet, *M. Vielé-Griffin.* — Lucien Corpechot, *André Le Nôtre.* — Billaud-Varenne, *En Guyane.*

Revue des Deux Mondes. — 1er février; Édouard Le Roy, *Une philosophie nouvelle, M. Henri Bergson.* I. *La méthode.* — Eugène Fromentin, *Lettres et fragments inédits.* — 15 février; Édouard Le Roy, *Une philosophie nouvelle, M. Henri Bergson.* II. *La doctrine.* — Henri Welschinger, *Les « Souvenirs » de M. de Freycinet.* — René Doumic, *Revue dramatique : « l'Assaut », au Gymnase; « les Petits », au Théâtre-Antoine.* — T. de Wyzewa, *Les écrits posthumes du comte Tolstoï.* — 1er mars; Émile Faguet, *Nietzsche et les femmes.* — Alfred Fouillée, *La morale et la religion humanitaires.* — 15 mars; René Doumic, *Revue dramatique : « le Ménage de Molière », à la Comédie-Française; « le Cœur*

dispose », à l'Athénée. — T. de Wyzewa, *Le père Escobar et les « Lettres provinciales ».* — 1er avril; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : M. Jules Lemaître. I. La première incarnation.* — Émile Faguet, *Le réalisme des romantiques.* — 15 avril; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : M. Jules Lemaître. II. La seconde incarnation.* — Augustin Thierry, *Un amuseur oublié : Carmontelle* (1717-1806). — René Doumic, *Revue littéraire : dix années de la vie de George Sand.* — T. de Wyzewa, *A propos du centenaire de Sigismond Krasinski.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1912, 1er fascicule. L. Sainéan, *La cosmographie de Jean-Alfonse Saintongeois.* — Jean Plattard, *De l'authenticité de quelques « Poésies inédites de Clément Marot ».* — Henry Grimaud, *Les fouaciers de Lerné.* — Georges Baurain, *Le cabaret Guillot à Amiens au temps de Rabelais.* — Jean Plattard, M. Giraud-Mangin, *Notes pour le commentaire.* — Lucien Romier, *Notes critiques et documents sur le dernier voyage de Rabelais en Italie.* — Henri Hauser, *Rabelais et la liberté de conscience d'après un témoignage du XVIe siècle.*

Revue Fénelon. — Décembre 1911-mars 1912. — *Les Noailles et la princesse des Ursins contre le cardinal de Bouillon et Fénelon* (1698-1699). — *Jésuites correspondants de Fénelon.* — Capitaine Maurice Sautai, *Fénelon d'après Lefebvre d'Orval.* — *La parenté de Fénelon.* — *Minute d'une lettre de Villars à Fénelon en novembre 1911.* — *Le jugement de M. de Bernières sur Fénelon.* — *L'ancien diocèse de Fénelon.* — *Les premières notices nécrologiques sur Fénelon.* — Eugène Levesque, *Lettres de Mme Guyon.* — Eugène Griselle, *La conférence de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, sur Fénelon.*

Revue hebdomadaire. — 3 février; Jules Lemaître, *Chateaubriand. II. L'Essai sur les révolutions.* — Comte d'Haussonville, *Montalembert sous le second Empire.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 10 février; Jules Lemaître, *Chateaubriand. III. Les Natchez; Atala.* — Paul Adam, *L'œuvre de M. Henry Roujon.* — 17 février; Paul Bourget, *L'art de Sully-Prudhomme.* — Jules Lemaître, *Chateaubriand. IV. René.* — André Chaumeix, *Les idées de M. Henry Bordeaux.* — 24 février; Ernest Daudet, *La jeunesse d'Alphonse Daudet.* — Jules Lemaître, *Chateaubriand. V. Le Génie du christianisme.* — 2 mars; Louis Barthou, *Dédicaces, lettres et autographes.* — Fernand Laudet, *Les contes gascons.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 9 mars; Jules Lemaître, *Chateaubriand. VI. Les Martyrs.* — 16 mars; Jules Lemaître, *Chateaubriand. VII. L'Itinéraire de Paris à Jérusalem. Le dernier Abencérage.* — 23 mars; Jules Lemaître, *Chateaubriand. VIII. La vie politique.* — André Hallays, *Mérimée et les Tuileries.* — André Chaumeix, *M. Anatole France et l'Histoire.* — 30 mars; Frédéric Masson, *La princesse Mathilde après la guerre.* — Jules Lemaître, *Chateaubriand. IX. Les Mémoires d'outre-tombe.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 6 avril; Jules Lemaître, *Chateaubriand. X. Dernières années. Conclusions.* — Gaston Deschamps, *Le Boulevard sous le second Empire.* — François Mauriac et Charles Lebelle, *La jeunesse littéraire et universitaire.* — 13 avril; Jean Paulhan, Maurice Durand, *La jeunesse littéraire et universitaire.* — 20 avril; André Chaumeix, *Les idées de M. Émile Boutroux.*

Le Temps. — 1er février; J. G., *Autour d'une conférence* (*de M. Donnay*). — J. L., *Deux grands noms dans un petit théâtre* (Victor Hugo et G. de Porto-Riche). — 2 février; V. Goedorp, *Le roman des fiancés* (Adèle Foucher et Victor Hugo). — Jean Lefranc, *Avant « l'Assaut »* (par H. Bernstein). — 4 février; *Mgr. Duchesne et l'Index.* — Th. Lindenlaub, *Souvenirs de Gœthe, l'âme de Weimar.* — 5 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase, « l'Assaut », par Henry Bernstein; Comédie-Française, « Alkestis » (reprise), par Georges Rivollet; Comédie-Royale, « Zubiri », par G. de Porto-Riche, d'après Victor Hugo; « Pompette », par Pierre Veber et Pierre Montrel; « Un coup de canif », par Lahovary; « Champion de boxe », par Yves Mirande; l'Œuvre, « la Charité, s. v. p. », par W. Speth.* — P. S., *La fin des cafés littéraires.* —

J. L., *Historique des « Travailleurs de la mer »*. — 6 février; G. R., *La place des trois Dumas. — Pierre Quillard.* — 7 février; Paul Souday, *Les livres : « le Repentir », par Charles de Pomairols.* — 9 février; *A propos de la « Lépreuse », de M. Henry Bataille.* — E.-J. Bois, *On a parlé argot en Sorbonne à propos des Goncourt. — Académie française : réception de M. Henry Roujon.* — 10 février; Henri Robert, *A l'Académie française : réception de M. Henry Roujon.* — 11 février; Frédéric Passy, *Hyacinthe-Loyson.* — Rémy de Gourmont, *Promenades littéraires : les Dieux et le Parnasse.* — 12 février; G. D., *L'ambassadeur du romantisme* (Chateaubriand). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « Esther, reine d'Israël », par André Dumas et Sébastien-Charles Leconte.* — 13 février; A. Mézières, *Le général Langlois.* — Art Roë, *Le général Langlois et son œuvre.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Frontières du cœur », par Victor Margueritte.* — Jean Lefranc, *Une comédie de Bernard Shaw. — Le centenaire de Montalembert.* — 14 février; Paul Souday, *Les livres : « l'Œuvre d'Elémir Bourges », par Jean Variot.* — T. L., *Le centenaire de Dickens.* — 15 février; Jean Lefranc, *Un comédien auteur et une romancière comédienne* (Frédéric Febvre et Colette Willy). — 16 février; Jules Claretie, *Les enfants au théâtre.* — 18 février; E. M., *Le carnaval au grand siècle.* — Léon Lafage, *La bibliothèque du chancelier de France.* — 19 février; H. R., *En marge* (Clément Marot). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Ambigu, « le Mystère de la Chambre jaune », par Gaston Leroux; Théâtre Réjane, « l'Aigrette », par Dario Nicodemi; Théâtre Michel, « l'Imprévu », par Frédéric Febvre; « En camarade », par Colette Willy; « le Pas de porte », par Pierre Lenglé; « le Ricochet », par M. Clerc; Bouffes-Parisiens, « les Maris de Léontine » (reprise), par Alfred Capus; « Jolie occasion », par Pierre Veber et Mallet-Viéville.* — Émile Faguet, *Propos littéraires : « la Renommée », par Gaston Rageot.* — 20 février; A. Mézières, *La Condamine* (par l'abbé Le Sueur). — Gabriel Alphaud, *Une soirée chez les ânes* (le dîner du Moulin à sel). — 21 février; G. D., *Le héros littéraire* (Dickens). — Paul Souday, *Les livres : les poésies de Gabriel d'Annunzio.* — Georges Cain, *Les tombes de Rousseau et de Voltaire.* — 22 février; J. G., *Un amoureux de carrière* (le marquis de Lassay). — 23 février; G. D., *Le vieux français en Angleterre.* — 24 février; R. R., *Un voyage de Voltaire.* — Jules Troubat, *Deux amis littéraires : Sainte-Beuve et Charles Labitte.* — 25 février; Remy de Gourmont, *Promenades littéraires : sur les Goncourt. — Une discussion de philosophes sur Proudhon.* — 29 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Athénée, « le Cœur dispose », par Francis de Croisset; Vaudeville, « Bel-ami », par Nozière; Théâtre des chefs-d'œuvre, « Bianca Capello », par Le Senne et Guillot de Saix; Odéon, « Près de lui », par Amiel.* — Philippe Millet, *Dernier roman d'Henry James.* — 27 février; Gaston Deschamps, *Variétés : « Anne-Véronique »* (par H. G. Wells). — 28 février; Paul Souday, *Les livres : « le Pèlerin d'Angkor », par Pierre Loti.* — 29 février; J. G., *De l'humour. — Une visite à Gœthe.* — 1er mars; G. D., *En souvenir de Jules Renard.* — E.-J. Bois, *Mme de Noailles et l'Alsace.* — Jean Lefranc, *« Divertissements », de M. Remy de Gourmont. — Académie française : réception de M. Denys Cochin.* — 2 mars; Frédéric Masson, *L'éducation du petit-fils de Mme de Sévigné.* — Paul Souday, *Académie française : réception de M. Denys Cochin.* — 3 mars; *Le vrai J. K. Huysmans.* — 4 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre des Arts, « La profession de Mme Warren », par Bernard Shaw (traduction Hamon); « le Cœur dispose », de M. de Croisset, et « le Roman d'un jeune homme pauvre », d'Octave Feuillet.* — J. L., *Un petit cousin de Jean-Jacques.* — 6 mars; G. D., *Autour de Jean-Jacques.* — Paul Souday, *Les livres : « Greco » et les caractéristiques de l'œuvre de M. Barrès.* — 7 mars; Marcelle Tinayre, *« La puissance des autres », par Marguerite Comert.* — 8 mars; G. D., *Quelques normaliens.* — Émile Henriot, *La strophe dans la poésie française. — Le bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau.* — 9 mars; *M. Henri Poincaré et les théories atomistiques.* — 10 mars; Émile Faguet, *Variétés littéraires : Charles Guérin.* — 11 mars; Henry

Roujon, *En marge* (Saint-Amant). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Femina, « le Coup d'Etat », par M. Vaucaire et de Croixdelys; Théâtre Michel, « Jean III », par Sacha Guitry; « la Joie du sacrifice », par J.-J. Bernard; « les Visiteurs nocturnes », par Tristan Bernard; Comédie-Française, reprise de « Nicomède »; Théâtre Marigny, « Puissance du roi », par Mme Karen Bramson; Théâtre François-Coppée, « le Réveil », par Henri Guerlin.* — 12 mars; Georges Duruy, *L'École polytechnique.* — Gaston Deschamps, *Madeleine Béjart et M. de Modène.* — 13 mars; Paul Souday, *Les livres : « Davidée Birot », par René Bazin; « Luttes et problèmes », par Daniel Halévy; « la Mort de la Terre », par J.-H. Rosny aîné.* — 14 mars; *Le deuxième centenaire de J.-J. Rousseau.* — 16 mars; P. S., *La stratégie littéraire.* — 18 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « le Ménage de Molière », par Maurice Donnay; Variétés, « le Roi » (reprise); Apollo, « le Comte de Luxembourg », opérette de Franz Lehar.* — Jean Lefranc, *A propos d'une pièce nouvelle* (« *En garde* », par Alfred Capus). — 19 mars; Émile Henriot, *L'édition définitive de Rabelais. — Pascal et le temps présent.* — 20 mars; Paul Souday, *Les livres : « Souvenirs », par Ernest Lavisse.* — Jean Lefranc, *Une adaptation de Rabelais par M. Anatole France.* — 21 mars; Pierre Mille, *Le « problème » d' « Anne-Véronique »* (par G. H. Wells). — 22 mars; Jules Claretie, *A propos d' « Antony », d'Alexandre Dumas.* — 23 mars; *M. Anatole France au dîner des Rabelaisants.* — 24 mars; Remy de Gourmont, *Promenades littéraires : l'attitude d'Alfred de Vigny.* — 25 mars; H. R., *En marge* (J.-J. Rousseau). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Michel, « la Cage ouverte », par Edouard Bourdet; « les Sauveteurs », par Chézy; « Non! non! non! », par Alexandre Bisson; Renaissance, « En garde! » par Alfred Capus et Pierre Veber; Odéon, « la Sentence », par Barot-Fillière; « l'Épée », par Guy de Passillé.* — 26 mars; Gaston Deschamps, *Alphonse Daudet et Batisto Bonnet.* — 27 mars; Paul Souday, *Les livres : les poètes.* — 29 mars; G. D., *Shakespeare et la « Belle Hélène ».* — 31 mars; G. D., *La statue de Mimi.* — 1er avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « Troïlus et Cressida », de Shakespeare, traduction de M. Vedel; Bouffes-Parisiens, « Agnès, dame galante », par H. Cain et L. Payen; Théâtre François Coppée, « Inès de Castro », par A. Poizat.* — 2 avril; A. Mézières, *Autour de Saint-Simon.* — 3 avril; Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Blasco Ibañez.* — 5 avril; Léon Lafage, *Montesquieu gentleman-farmer et vigneron.* — 6 avril; R. R., *Les poètes de la mer.* — Émile Faguet, *Un poème de Louis Veuillot : « Cara ».* — Michel Delines, *Variétés littéraires : « la Cloche », d'Alexandre Herzen.* — 7 avril; Remy de Gourmont, *Variétés littéraires : Alfred de Vigny.* — Robert Rousseau, *Les cousins de Jean-Jacques Rousseau.* — 8 avril; H. R., *En marge* (Voltaire). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « Mioche », par Pierre Berton; « On naît esclave », par Tristan Bernard et Jean Schlumberger; l'Œuvre, « les Derniers masques », par M. Schnitzler; « Ariane blessée », par Maurice Allou.* — Hippolyte Parigot, *Lectures françaises : le réalisme du romantisme.* — 9 avril; *Une lettre inédite de Sainte-Beuve à Victor Hugo.* — Émile Henriot, *Le premier manuscrit de l' « Emile ».* — Ph. Millet, *Un poète abandonné : Achille Millien.* — 10 avril; Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Gustave Flaubert.* — 12 avril; Jules Claretie, *Les rêves d'un réfractaire : lettres inédites de Jules Vallès.* — Émile Faguet, *Gabriel Monod.* — 14 avril; Jean Carrère, *La chaire de littérature à Bologne et le refus de d'Annunzio.* — 15 avril; H. R., *En marge* (l'abbé de Saint-Pierre). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt, « La reine Elisabeth », par Émile Moreau; Odéon, « l'Étoile de Séville », de Lope de Vega.* — *Les cousins de Jean-Jacques Rousseau.* — 16 avril; Jules Troubat, *Mémoires contemporaines : Sainte-Beuve et Gustave Flaubert.* — 17 avril; Paul Souday, *Les livres : la « Première éducation sentimentale », de Gustave Flaubert.* — G. D., *Louis Chénier, consul au Maroc.* — Raoul Aubry, *Promenades et visites : l'Homme qui a regardé le fleuve* (Émile Verhaeren). — 22 avril; H. R., *En marge* (Billaud-

Varenne). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « l'Honneur japonais », par Paul Anthelme; Renaissance, « Divorçons! » (reprise); Cluny, « les Sœurs Zigoteau », par Moreau et Sonal.* — 23 avril; Emile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens :* I, *la Phalange;* II, *les Loups;* III, *les Paroxystes.* — Georges Beaume, *Molière Piscénois.* — 24 avril; Paul Souday, *Les livres : Francis Vielé-Griffin.* — Émile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens :* IV, *l'Unanimisme*; V, *l'École critique.* — 25 avril; G. A., *Verlaine entre deux eaux!* — 27 avril; P. S., *Le monument de Stendhal.* — Émile Faguet, *Le christianisme de Chateaubriand avant le « Génie du christianisme ».* — 28 avril; Édouard Lockroy, *Notes et souvenirs : Félix Pyat.* — 29 avril; H. R., *En marge* (Balzac). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Nouveau théâtre d'art, « Sans patrie », par A. Séché et J. Bertaut; Vaudeville, « Éducation de prince » (reprise); Ambigu, « le Coquelicot », par J.-Joseph Renaud; débuts à la Comédie-Française; le nouveau spectacle du théâtre Michel. — Lectures françaises : la « maladie » de Pascal.* — 30 avril; A. Mézières, *Chapelain.*

LIVRES NOUVEAUX

Alix (Abbé). — *Note sur un historien normand au XVIIIe siècle.* Michel Béziers, ses rapports sur l'abbé Expilly *Rouen, impr. Gy.* Grand in-8, de 8 p. (Extrait du Congrès du millénaire normand).

Anthologie *des humoristes français contemporains,* par Pierre MILLE. *Paris, Delagrave.* In-18, de XXI-478 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *des prosateurs français contemporains.* II. Historiens et mémorialistes, écrivains et orateurs politiques, journalistes, écrivains scientifiques (1850 à nos jours); par Georges PELLISSIER. *Paris, Delagrave.* In-18, de 564 p. Prix : 3 fr. 50.

Balmain (J.). — *Un oublié, Marc-Claude de Buttet.* Notes. *Paris, impr. J. Dangon.* In-16, de 24 p.

Balzac (Honoré de). — *Le Médecin de campagne. Paris, Larousse.* Petit in-8, de 223 p. avec portrait. Prix : 1 fr.

Banville (Théodore de). — *Choix de poésies.* Avec 3 portraits, d'après Auguste Préault, A. Dehodencq et Georges Rochegrosse. Préface par Charles MORICE. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de XX-325 p. Prix : 3 fr. 50

Baudrier. — *Bibliographie lyonnaise.* Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle. Publiées et continuées par J. BAUDRIER. 9e série, ornée de 160 reproductions en fac-similé et accompagnée d'une table générale des imprimeurs, libraires, correcteurs d'imprimerie, relieurs, fondeurs de lettres de Lyon, contenus dans les séries 1 à 9. *Paris, Picard.* Grand in-8, de 496 p.

Bernard (Cyprien). — *Notice historique et littéraire sur les quatre filles de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence et de Forcalquier. Digne, impr. Chaspoul.* In-8, de 22 p. (Extrait du « Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes »).

Bibliographie *annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France,* dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, par Robert de LASTEYRIE. Avec la collaboration d'Alexandre VIDIER. *Paris, Leroux.* In-4 à 2 col., de 211 p.

Bibliographie lorraine (1910-1911). *Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 156 p. (« Annales de l'Est » publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. 25e année, fascicule 3).

Boell (C.) et **Gillot** (A.). — *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique d'Autun. Autun, impr. Dejussieu et Demasy.* In-8, de 199 p. (Extrait des Mémoires de la Société éduenne (Nouvelle série. T. 39. Année 1911).

Bouëry-Veysseyre (René). — *Les Agences dramatiques et lyriques. Laval, impr. Barnéoud.* In-8, de 132 p.

Bovet (Ernest). — *Lyrisme, Epopée, Drame.* Une loi de l'histoire littéraire expliquée par l'évolution générale. *Paris, Colin.* Petit in-8, de X-312 p. Prix : 3 fr. 50.

Brun (P.). — *Les droits d'auteur sous les différents régimes matrimoniaux et la loi du 13 juillet 1907* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de 611 p.

Bucaille (Victor). — *Montalembert. Paris, Gabalda.* In-8, de 46 p. Prix 30 cent.

Catalogue général de la librairie française. *Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz.* (Période de 1840 à 1885 : 11 vol.) T. 22 (période de 1906 à 1909). Rédigé par D. Jordell. 1er fascicule : I. Monod. *Paris, D. Jordell.* In-8 à 2 col., de 240 p.

Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. — Auteurs. T. 47 : Elcan-Eschinardi. *Paris, Impr. nationale.* In-8, col. de 1 à 1210 p.

Cauvin (C.). — *Les Origines de la Bibliothèque de Digne. Digne, impr. Chaspoul.* In-8, de 28 p. (Extrait du « Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes »).

Cazals (F.-A.) et Gustave **Le Rouge**. — *Les Derniers Jours de Paul Verlaine.* Nombreux documents et dessins, avec une préface de Maurice Barrès. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de x-273 p.

Chanson (la) *de Roland.* Traduction nouvelle d'après les textes originaux. *Paris, Mignot.* In-16, de 149 p. (Tous les chefs-d'œuvre de la littérature française).

Chateaubriand. — *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée avec introduction, indication des sources, notes et tables doubles; par Louis Thomas. T. Ier. *Paris, Champion.* In-8, de xi-404 p. et un portrait inédit.

Clauzel (R.). — *Fanatiques. I. Maximilien Robespierre. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16 de xxviii-309 p.

Cohen (Gustave). — *La Cléopâtre Captive de Jodelle, reprise le 11 novembre 1911, par le théâtre des Chefs-d'Œuvre. Paris, Champion.* In-8, de 4 p. (Extrait de « la Revue des études rabelaisiennes », 9e année, 4e fascicule.)

Cohen (Gustave). — *La Renaissance du théâtre breton et l'œuvre de l'abbé Le Bayon. Poitiers, impr. Blais et Roy.* In-8, de 45 p. (Extrait du « Mercure de France ».)

Coquiot (Gustave). — *Le Vrai J. K. Huysmans* (avec un portrait nouveau par J. F. Raffaëlli). Préface de J. K. Kuysmans. Vignettes et ornements dessinés par Lucien Laforge. *Paris, Bosse.* In-16, de 251 p. Prix : 3 fr. 30.

Corbel (Henri). — *Martainville* (1777-1830). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 25 p. et 2 planches, figures du passé. (Extrait du « Bulletin de la Commission municipale, historique et artistique de Neuilly-sur-Seine », année 1910.)

Corneille. — *Théâtre choisi illustré.* Notices, annotations; par Henri Clouard. T. 3. *Paris, Larousse.* Petit in-8, 223 p. Prix : 1 p.

Croyn (A.). — *Le Lac d'Annecy dans « Amour d'automne », d'André Theuriet. Annecy impr. Abry.* Petit in-8, de 72 p.

Croze (Austin de). — *La Chanson populaire de l'Ile de Corse*; avec conclusion de M. Paul Fontana. *Paris, Champion.* In-16, de xv-188 p. avec musique.

Dauze (Pierre). — *Manuel de l'amateur d'éditions originales*, 1800-1911. *Paris, Durel.* In-8, de 169 p. avec grav.

Delbousquet (Emmanuel) (1874-1909). *Lille, impr. Vandroth-Fauconnier.* Petit in-8, de 77 p. et portrait.

Delplanque (abbé Albert). — *Les Femmes de Port-Royal. Paris, Lethielleux.* In-12, de 139 p. Prix : 60 cent.

Denis (Paul). — *Ligier Richier. L'Artiste et son œuvre* (Lettres). Avec 51 planches hors texte et 44 illustrations dans le texte. *Paris, Berger-Levrault.* In-4 de xxv-428 p.

Deraine (Emile). — *Au pays de Jean de la Fontaine.* Nouvelles notes d'histoire sur Château-Thierry du xvie au xixe siècle. Invasion de la Champagne et prise de Château-Thierry par Charles-Quint (1544). Siège de Château-Thierry par le duc de Mayenne (1591). Les Ducs de Bouillon, derniers seigneur de Château-Thierry. Récit de la conversion de La Fontaine. Réjouis-

sances à Château-Thierry à l'occasion de la paix de Riswick (1697). Mœurs administratives au XVIIe siècle. Un conflit d'attributions entre le bailliage et le maire de Château-Thierry en 1755. Un annuaire de 1783. Une petite commune pendant la Révolution. Les Russes à Château-Thierry en 1815. *Paris, Picard.* In-8, de VI-264 p.

Didier (Jean). — *Condillac. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion).

Du Buisson-Aubenay. — *Itinéraire de Normandie*; publié d'après le manuscrit original, avec notes et éclaircissements, par le chanoine PORÉE, avec la collaboration de MM. Louis RÉGNIER et Joseph DEPOIN. *Paris, Picard.* In-8, de XXII-295 p.

Du Fresnois (André). — *Une étape de la conversion de Huysmans*, d'après les lettres inédites à Mme de C...; avec un portrait de J. K. Huysmans. *Paris, Dorbon aîné.* In-16, de 61 p. Prix : 2 fr.

Dupuy (Ernest). — *Alfred de Vigny. Ses amitiés, son rôle littéraire.* II. Le Rôle littéraire. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 452 p. Prix : 3 fr. 50.

Duval (Frédéric). — *Les Livres qui s'imposent.* Vie chrétienne. Vie sociale. Vie civique. *Paris, Beauchesne.* In-8, de XXXIV-709 p.

Fabre des Essarts. — *Le Mysticisme en Savoie. Paris, impr. Dangon.* In-18 de 161 p. avec grav.

Fagniez (Gustave). — *Auguste Longnon, 1844-1911. Paris, Nouvelle Libr. nationale.* In-16, de 29 p. (Extrait de la « Revue critique des Idées et des Livres », du 25 octobre 1911).

Ferchat (Joseph). — *Le Roman de la famille française.* Essai sur l'œuvre de M. Henry Bordeaux. Préface de M. Paul BOURGET. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XXIV-459 p. avec un portrait. Prix : 3 fr. 50.

Fidao-Justiniani (J.-E.). — *Pierre Leroux* (1797-1871). *Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion).

Finzi (G). — *Histoire de la littérature italienne.* Traduite avec l'autorisation de l'auteur par Mme THIÉRARD-BAUDRILLART. Préface d'Henry COCHIN. *Paris, Perrin.* In-16, de XI-361 p. Prix : 3 fr. 50.

Flammarion (Camille). — *Mémoires biographiques et philosophiques d'un astronome. Paris, Flammarion.* In-16, de 560 p. avec grav. et portrait. Prix : 4 fr.

Fleury. — *Les Mœurs des israélites.* Extraits précédés d'une notice par Albert CHEREL. *Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse. Science et Religion).

Fliess (Selma). — *Wilhelm Raabe.* Etude en quatre parties : sa vie, œuvres de jeunesse, influences littéraires, philosophie. Thèse du doctorat d'Université présentée à la Faculté des lettres de Grenoble. *Grenoble, imp. Guirimand.* In-8, de 227 p.

Fonsegrive (George). — *Léon Ollé-Laprune. L'Homme et le Penseur. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion).

Forbes Leith (W.). — *Bibliographie des livres publiés à Paris et à Lyon par les savants écossais réfugiés en France au XVIe siècle. Paris, Champion.* In-8, de 32 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », n°s 7-9, juillet-septembre 1911).

Fromentin (Eugène). — *Correspondance et Fragments inédits.* Biographie et notes; par Pierre BLANCHON (Jacques-André Merys). *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-445 p. et portrait. Prix : 4 fr.

Fuchs (Max). — *Lexique du « Journal des Goncourt ».* Contribution à l'histoire de la langue française pendant la seconde moitié du XIXe siècle. *Paris, Cornély.* In-8, de XXXII-153 p. Prix : 5 fr.

Fuchs (Max). — *Théodore de Banville, 1823-1891. Paris, Cornély.* In-8, de XI-528 p. Prix : 10 fr.

Gebhart (Emile). — *Petits Mémoires. Paris, Bloud.* In-16, de VI-292 p.

Gillouin (René). — *La Philosophie de M. Henry Bergson. Paris, Grasset.* In-16, de VI-187 p. Prix : 3 fr. 50.

Griselle (Abbé Eugène). — *Profils de jésuites du XVIIe siècle.* I. Le P. Coton, le P. Arnoux, le P. Suffren et Louis XIII (1617-1620); II. Le P. Adam et les protestants (1608-1684). *Paris, Société Saint-Augustin.* In-8, de XIII-320 p.

Guépin (Alphonse). — *Dom Guéranger et Madame Durand.* Souvenirs monastiques d'après la correspondance de l'abbé de Solesmes. *Paris, Oudin.* In-8, de 86 p.

Guy-Grand (Georges). — *La Philosophie nationaliste. Paris, Grasset.* In-16, de VI-228 p. Prix : 2 fr.

Guy-Grand (Georges). — *La Philosophie syndicaliste. Paris, Grasset.* In-16, de VIII-240 p. Prix : 2 fr.

Harmand (Jean). — *Madame de Genlis, sa vie intime et politique*, 1746-1830, d'après des documents inédits. Préface d'Emile FAGUET. Ouvrage orné de 8 planches hors texte. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de XII-358 p.

Haussonville (comte d'). — *Femmes d'autrefois. Hommes d'aujourd'hui.* Ouvrage orné de 8 portraits. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de 479 p.

Hugo (Victor). — *Œuvres choisies* illustrées par LÉOPOLD-LACOUR. Préface de Gustave SIMON. Poésies et drames en vers. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 560 p. avec 36 gravures dont 24 hors texte. Prix : 5 fr.

Hume (David). — *Œuvres philosophiques choisies*, traduites de l'anglais; par Maxime DAVID. Préface de L. LÉVY-BRUHL. I. Essai sur l'entendement humain. Dialogues sur la religion naturelle. *Paris, F. Alcan.* In-8, de XXIX-309 p.

Huvelin (abbé). — *Bossuet, Fénelon, le Quiétisme. Paris, Gabalda.* 2 vol. in-18 jésus. T. 1er, de VIII-203 p.; t. 2, de 207 p. (Aux amis de l'abbé Huvelin. Souvenirs de la crypte de Saint-Augustin.)

Inauguration *du monument élevé à Madame de Sévigné, le 8 octobre 1911, à Vitré* (Ille-et-Vilaine), sous la présidence de M. Paul Deschanel. *Laval, Impr. moderne.* In-8, de 56 p. avec vignette et portrait.

Judith (Mme). — *Mémoires de Madame Judith, de la Comédie-Française*, et souvenirs sur ses contemporains, rédigés par Paul GSELL. Illustrations de Laurent Gsell. *Paris, Tallandier.* In-18 jésus, de 318 p. Prix : 3 fr. 50 (La vie d'une grande comédienne).

Kahn (Gustave). — *La Femme dans la caricature française.* Ouvrage orné de 450 illustrations et 60 suppléments en couleurs représentant l'histoire complète de la femme dans la caricature française d'après les plus célèbres dessinateurs et humoristes : Félicien Rops, Willette, Daumier, Abel Faivre, Legrand, Léandre, Steinlen, Louis Morin, etc., etc. Fascicule 1er. *Paris, Méricant.* In-4, p. 1 à 24. Un fascicule : 50 cent. L'ouvrage complet en 20 fascicules est, dès à présent, en vente au prix de 10 fr.

Karénine (Wladimir). — *George Sand. Sa vie et ses œuvres.* T. 3, 1838-1848. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de V-891 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Kersopoulоff (J. G.). — *Essai de bibliographie franco-bulgare* (1613-1910). *Paris, Champion.* In-8, de 67 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques » n°s 7-9, juillet septembre 1911).

Lacordaire (le P. Henri-Dominique). — *Notices et Panégyriques. Paris, de Gigord.* In-18 jésus, de 363 p. Prix : 1 fr. 25.

Lafont (Jean). — *Les Idées économiques de Turgot* (thèse). *Bordeaux, Cadoret.* In-8, de 217 p.

Lauvrière (Emile). — *Edgar Poë. Paris, Bloud.* In-16, de VIII-252 p. (Les Grands Ecrivains étrangers.)

Lecigne (C.). — *Madame de Lamartine. Paris, Lethielleux.* In-12 oblong, de 117 p. Prix : 60 cent.

Lecigne (C.). — *Madame de Sévigné. Paris, Lethielleux.* In-12, de 116 p. Prix : 60 cent.

Lecigne (C.). — *Madame de Staël. Paris, Lethielleux.* In-12, de 125 p.

Le Lieur (Jacques). — « *Le Livre enchaîné* » *ou Livre des fontaines de Rouen*, Manuscrit de la bibliothèque de Rouen, 1524-1525; par J. Le Lieur, seigneur de Bresmelot et du Bosc-Bénard-Commun, ancien échevin de Rouen, notaire et secrétaire du roi, prince des Palinods..., publié intégralement par Victor SANSON. Texte et planches. *Rouen, impr. Wolff.* In-fol. de 93 p.

Lemoisne (P. André). — *Eugène Lami, 1800-1890. Paris, Manzi.* Grand in-4, de 211 p. avec illustrations d'après les peintures et les dessins originaux et cinq planches fac-similé en coul. Prix : 200 fr.

Levi-Malvano (E.). — *Montesquieu e Machiavelli. Paris, Champion.* In-8, de 152 p. Bibliothèque de l'Institut français de Florence. Université de Grenoble (1re série. T. 2).

Lichtenberger (Henri). — *Novalis. Paris, Bloud.* In-16, de 268 p. (Les Grands Ecrivains étrangers.)

Longnon (Henri). — *Pierre de Ronsard.* Essai de biographie. Les Ancêtres. La Jeunesse. Avec un portrait hors texte. *Paris, Champion.* In-16, de XII-312 p.

Maire (Albert). — *L'Œuvre scientifique de Blaise Pascal.* Bibliographie critique et Analyse de tous les travaux qui s'y rapportent. Préface par Pierre DUHEM. *Paris, Hermann.* In-8 de XXVIII-192 p. et portrait.

Marmottan (Paul). — *Madame de Genlis et la Grande-Duchesse Elisa* (1811-1813). Lettres inédites suivies de l'ouvrage sur les « Mœurs de l'ancienne cour ». *Paris, Emile-Paul.* In-8, de 100 p. et portrait. Prix : 4 fr.

Marsollier (de). — *Vie de Saint François de Sales, évêque et prince de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie.* Nouvelle édition revue avec soin. *Tours, impr. Mame.* In-12, de 144 p. avec portrait.

Mérimée (Prosper). — *Carmen.* Compositions de Gaston Vuillier, gravées à l'eau forte par Eugène Decisy. *Paris, Ferroud.* In-16, de 157 p.

Montaigne. — *Extraits de Montaigne d'après le dernier texte publié par l'auteur* (édition de 1588) avec une introduction et des notes philosophiques, littéraires, grammaticales. Nouvelle édition, revue par l'abbé Félix KLEIN. *Paris, J. de Gigord.* In-18, de 388 p. Prix : 2 fr. 40.

Morienval (H.). — *Manuel théâtral des œuvres, patronages et pensionnats.* Ouvrage illustré de 7 planches, d'après les dessins de H. Charousset. *Paris, Klotz.* Petit in-8, de 298 p.

Mouton (Léo). — *Bussy d'Amboise et Madame de Montsoreau*, d'après des documents inédits; avec 4 planches hors texte et un fac-similé. *Paris, Hachette.* In-8, de VI-358 p. Prix : 7 fr. 50.

Napoléon-Bonaparte. — *Virilités; Maximes et Pensées de Napoléon Bonaparte.* Avec une introduction; par Jules BERTAUT. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 203 p. Prix : 1 fr. 60 cent.

Omont (Henri). — *Bibliothèque nationale. Nouvelles Acquisitions du département des manuscrits, pendant les années 1891-1910.* Répertoire alphabétique des manuscrits latins et français. *Paris, Leroux.* In-8 à 2 col., de CXXXIX-305 p.

Palante (Georges). — *La Philosophie du bovarysme, Jules de Gaultier.* Avec 1 portrait et 1 autographe. *Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 92 p. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées.)

Pellisson (Maurice). — *Les Hommes de lettres au XVIIIe siècle.* Les Hommes de lettres et la loi. Les Hommes de lettres et le pouvoir. Les Hommes de lettres et les libraires. Les Hommes de lettres et les comédiens. La Vie privée des hommes de lettres, etc. *Paris, Colin.* Petit in-8, de 315 p. Prix : 3 fr. 50.

Pérot. — *Les Romans et les Lois.* Discours prononcé à la séance de réouverture de la conférence des avocats stagiaires, le 13 janvier 1912. *Poitiers, impr. Roy.* In-8, de 39 p.

Persky (Serge). — *Les Maîtres du roman russe contemporain.* Tolstoï, Tchékhof, Korolenko, Veressaief, Gorki, Andréief, Mérejkowsky, Kouprine, etc.

Avec 8 portraits. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 355 p. Prix 3 fr. 50.

Philipot (Emmanuel). — *Notes sur quelques farces de la Renaissance. Paris, Champion.* In-8, de 60 p. (non mis dans le commerce). (Extrait de « la Revue des études rabelaisiennes » T. 9. 1911.)

Poisat (Lucien). — *Etude sur le droit de propriété des auteurs français d'œuvres dramatiques et littéraires en Hollande.* Rapport présenté au Comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales, par M. Georges HARMAND. *Paris, Imp. nationale.* In-8, de 11 p. (Extrait du « Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques », année 1909).

Prat (A.). — *Eugénie de Guérin. Paris, Lethielleux.* In-12, de 124 p. Prix : 60 cent.

Prévot-Leygonie. — *La jeunesse de Voltaire.* Conférence faite à Limoges, le 6 juin 1911. *Limoges, Impr. nouvelle.* Petit in-8, de 38 p.

Raynaud (Ernest). — *L'Assomption de Paul Verlaine.* Scène pastorale précédée de considérations sur Paul Verlaine. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 84 p. Prix : 1 fr.

Regnier (Mathurin). — *Œuvres complètes.* Revues sur les éditions originales. avec préface, notes et glossaire, par Pierre JANNET. *Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 304 p. Prix : 95 cent.

Rémond (A.) et Paul **Voivenel.** — *Le Génie littéraire. Paris, F. Alcan.* In-8, de 308 p.

Renaux (Pierre). — *Le P. Gratry. Sa vie et ses doctrines. Paris, Gabalda.* In-8, de 45 p. Prix : 30 cent.

Rochambeau (comte de). — *Bibliographie des œuvres de La Fontaine Paris, Rouquette.* In-8, de XIII-1665 à 1907 p. avec gravures. Prix : 25 fr.

Ronsard (P. de). — *Œuvres choisies.* Avec notice, notes et commentaires par C. A. SAINTE-BEUVE. Nouvelle édition, revue et augmentée par M. Louis MOLAND. *Paris, Garnier.* In-16, de LXXII-375 p.

Rouast (André). — *La Publicité frauduleuse et le Droit pénal. Paris, Larose.* In-8, de 29 p. (Université de Paris. Travaux de la Conférence de droit pénal de la Faculté de droit, n° 4).

Rousseau (J.-J.). — *Du Contrat social. Les Rêveries d'un promeneur solitaire. Paris, Mignot.* In-16, de 232 p. (Tous les chefs-d'œuvres de la littérature française).

Rousseau (J.-J). — *Emile. Paris, Gillequin.* 3 vol. in-16. T. 1, de 213 p.; t. 2, de 215 p.; t. 3, de 211 p. (Tous les chefs-d'œuvre de la littérature française).

Sainte-Beuve. — *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte* (1834-1845), avec une introduction et des notes; par Georges SANGNIER. *Paris, Champion.* In-8, de 79 p. (Extrait de « la Correspondance historique et archéologique », année 1911).

Saint-Hilaire. — (*Mémoires de Saint-Hilaire*, publiés pour la Société de l'histoire de France; par Léon LECESTRE. T. 4, 1704-1706. *Paris, Laurens,* In-8, de 410 p. Prix : 9 fr.

Saint-Pierre (Bernardin de). — *Études de la nature.* (Extraits.) *Paul et Virginie. Paris, Mignot.* In-16, de 233 p.

Saint-Simon. — *A la cour du grand roi* (Saint-Simon). *Paris, Emile-Paul.* In-18, de XXII-294 p. (Nouvelle Collection historique pour la jeunesse, publiée par Mme la comtesse C. d'Arjuzon).

Séché (L.). — *Les Amitiés de Lamartine.* 1re série : Louis de Vignet. Eléonore de Canonge. Marianne-Elisa Birch. Caroline Angebert (documents inédits). *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 408 p. Prix : 3 fr. 50 (Études d'histoire romantique).

Souza (Robert de). — *Du rythme en français. Paris, Welter.* In-8, de 103 p. Prix : 3 fr. 50.

Thévenin (Léon) et Georges **Lemierre**. — *Les Arts du livre*, III. Histoire du manuscrit. *Paris, Société des amis du livre moderne*. In-8, de 153 p. et planches.

Thomson (Valentine). — *Chérubin et l'Amour*. *Paris, Calmann-Lévy*. In-18 jésus, de 241 p. avec grav. Prix : 3 fr. 50.

Vaillat (Léandre). — *La société du XVIIIe siècle et ses peintres*. Ouvrage orné de 12 portraits hors texte. *Paris, Perrin*. Petit in-8, de IX-278 p.

Vareilles-Sommières (de). — *Madame Octave Feuillet*. *Paris, Lethielleux*. In-12, de 128 p.

Victor Hugo, *Waterloo, Napoléon*. Documents recueillis, publiés et annotés par Hector FLEISCHMANN. *Paris, Méricant*. In-18 jésus, de XVI-272 p. Prix : 3 fr. 50.

Vogüé (Vicomte E.-M. de). — *Pages choisies*. Préface de M. Paul BOURGET. *Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de XLI-404 p. Prix : 3 fr. 50.

Voizard (Francis). — *Sainte-Beuve, l'homme et l'œuvre*. Étude médico-psychologique (thèse). *Lyon, impr. Rey*. In-8, de III-113 p. et grav.

Yrondelle (Antoine). — *Histoire du collège d'Orange*, depuis sa fondation jusqu'à nos jours (1573-1909). *Paris, Champion*. In-8, de XV-352 p. avec grav.

CHRONIQUE

— Dans son article : *La querelle des anciens et des modernes, une première attaque inconnue de Claude Garnier, le dernier tenant de Ronsard, contre Théophile de Viau* (*Bulletin du bibliophile*, décembre 1911 et janvier 1912), M. Frédéric Lachèvre analyse un recueil, *Le Satyrique françois* (sans lieu, ni date, ni imprimeur) qui semble bien appartenir à Claude Garnier et qui contient deux pièces contre Théophile. Ces attaques datent de 1623 et ne durent pas peu contribuer à ôter des sympathies au poète libertin qu'on emprisonnait quelques mois après.

— A la suite de *Remarques graphiques sur une lettre de Guez de Balzac à la reine Christine de Suède, l'Amateur d'autographes* de janvier reproduit en quatres pages le fac-similé du début et de la fin de cette lettre, conservée dans les papiers de Conrart, et qui est un vrai monument de la calligraphie de l'épistolier. C'est une débauche d'ornements et de paraphes qui montre comment Balzac s'y prenait lorsqu'il voulait plaire à ses correspondants et aussi comment il employait des loisirs, qui devaient être longs assurément.

— Il ressort des documents notariés publiés par M. Charles Samaran dans son article sur *Blaise Pascal et les premiers omnibus parisiens* (*Journal des Débats*, du 3 janvier) que l'idée des carrosses à cinq sols appartient au duc de Roannez et à Pascal et que la société qu'ils formèrent pour exécuter leur projet se composa de Roannez pour la moitié et de Crenan, Pascal et Pomponne chacun pour un sixième.

— La Société de l'histoire du Théâtre offre un prix de 500 francs au chercheur qui expliquera la rareté des autographes de Molière et en déterminera la cause. Souhaitons qu'en outre d'une explication satisfaisante, cette enquête produise quelque bon résultat, tel que la mise au jour de documents inconnus émanant de Molière.

— Les *Quelques lettres inédites à Nicolas Thoynard conservées dans une collection de province* et publiées par M. Ernest Jovy dans *Le Bulletin du bibliophile* de janvier comprennent, entre autres, une lettre de Richelet, une de Mabillon et une de Bernard de Montfaucon.

— Le *Journal des savants* de mars reproduit, d'après la revue tchèque *Časopis pro moderni filologii*, une lettre de Voltaire au prince Wenzel Antoni Kaunitz, pour lui annoncer, de Ferney, le 25 novembre 1763, l'apparition prochaine de l'édition de Corneille que Voltaire publiait au profit d'une arrière-petite-nièce du poète tragique.

Le même recueil périodique signale, d'après la même source, trois lettres de Grimm au même personnage et datées, l'une du 3 janvier 1771, les deux autres du 23 juillet et du 12 septembre 1780 — cette dernière relative à la mort de l'impératrice Marie-Thérèse.

— La partie de la bibliothèque de feu Benjamin Delessert, vendue aux enchères du 22 au 25 janvier dernier, comprenait plusieurs pièces importantes émanant de Jean-Jacques Rousseau. C'était d'abord (n° 570) 42 lettres autographes inédites adressées, de 1766 à 1776, à Mme Boy de la Tour et à Mme Delessert, sa fille; puis douze lettres sur la Botanique à Mme Delessert, dont huit seulement ont été imprimées; enfin un herbier, dont Rousseau a écrit les noms et dressé les tables, pour Mlle Madeleine Delessert.

Ces précieux souvenirs ont été retirés de la vente aux enchères.

— M. Pierre-Maurice Masson a communiqué à l'Académie des Sciences morales, dans la séance du 2 mars, une étude sur le brouillon primitif de l'*Emile* de Rousseau, dont on connaît deux autres manuscrits, l'un à la bibliothèque de Genève, l'autre à celle de la Chambre des députés. Le brouillon initial provient des Moultou et appartient actuellement à M. Favre qui se propose de le faire connaître en entier. Il se compose de onze cahiers brochés formant ensemble 262 feuillets écrits au recto et au verso. Il contient d'importants morceaux inédits, en particulier une préface et une conclusion, sans parler des modifications au texte définitif, aujourd'hui connu.

— M. Max Egger publie cinq lettres inédites de Chateaubriand dans le *Bulletin du bibliophile* de mars-avril. Toutes datent de 1820. Quatre sont adressées au comte Anglès, préfet de police, et ont trait, en partie, à un prisonnier à Sainte-Pélagie, nommé de La Porterie. La cinquième lettre est consacrée par Chateaubriand, à recommander à un électeur d'Indre-et-Loire la canditature du comte de La Bourdonnaye.

— Dans son article sur *Chateaubriand et sa cousine, Mère des Séraphins* (*Mercure de France*, 1er avril), M. E. Herpin apporte des détails nouveaux et précis sur Marie-Anne-Renée de Chateaubriand, cousine germaine de l'écrivain, d'abord bénédictine à Saint-Malo, puis trappistine à Valenton, à Tréguier et à Mondaye. Par sa vie, cette religieuse, sœur d'Armand de Chateaubriand, n'eut guère de rapports avec François-René, qui, cependant, ne la perdit jamais de vue et l'aida toujours autant qu'il était en son pouvoir.

— M. J.-Roger Charbonnel examine, dans *Le Mercure de France* du 1er février, *la Philosophie de Lamartine, les sources néo-platoniciennes du romantisme*. Après une analyse minutieuse, il conclut que Lamartine, parvenu à une certaine époque de sa carrière poétique, a sensiblement accentué ce qu'on pourrait appeler son panthéisme latent. Mais, non content de flotter entre cette doctrine et la providentialisme traditionnel, il a cru éviter tout grief sérieux d'hétérodoxie en maintenant dans sa pensée et dans certaines de ses formules la distinction exprimée par Plotin évitant à la fois le manichéisme et le panthéisme.

— Sous ce titre : *Un témoin du « Voyage en Orient » de Lamartine*, M. Jean des Cognets signale, dans le *Journal des Débats* du 19 janvier (supplément) le livre qu'un médecin nommé Delaroière, qui accompagna le poète, publia quelques temps après l'apparition du *Voyage en Orient*, livre qui contient quelques détails bons à relever.

— Dans la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*) des 6 et 10 février, M. Eugène d'Eichthal examine l'*Économie politique de Stendhal*. C'est dans les *Mémoires d'un touriste* que Stendhal, tout en présentant une image vivante et nette de la France de 1837, émet quelques opinions sur les chemins de fer, sur les manufactures, sur le crédit qui sont très personnelles sinon très justes. Stendhal est mieux inspiré sur les douanes et l'adminis-

tration de la France, et, chose assez inattendue, on trouve en lui un partisan de l'impôt sur le revenu, avec des conditions assez particulières. C'est un jour intéressant sous lequel il est instructif de considérer cet esprit ingénieux et paradoxal.

— La conclusion de l'article de M. Jean Giraud sur *Une source des « Harmonies poétiques et religieuses » de Lamartine* (*Revue universitaire* du 15 novembre 1911) est confirmée par ce que M. Baldensperger a dit ici même (1911, p. 669). Les deux chercheurs, travaillant isolément, ont abouti au même résultat.

— M. Gustave Simon vient de publier dans *Les Annales politiques et littéraires* du 10 et 17 février la correspondance échangée par Victor Hugo et Adèle Foucher avant et pendant leurs fiançailles. Ils s'avouèrent leur amour le 26 avril 1819, alors que l'un venait d'avoir et l'autre allait avoir dix-sept ans. Leurs parents ne virent pas tout d'abord ces sentiments d'un bon œil; aussi les deux amoureux s'écrivirent secrètement, jusqu'à ce que la famille Foucher autorisât cette correspondance.

— En rééditant *Les Travailleurs de la mer* dans la collection des œuvres de Victor Hugo qui est en cours actuellement à l'Imprimerie nationale, on a mis au jour plusieurs pages inédites : une préface, deux chapitres entiers et divers autres passages. On a reproduit aussi, en les réduisant, les trente-six dessins dont Hugo a orné son manuscrit original, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

— Une maison d'édition parisienne a publié récemment une œuvre inédite de Balzac : *L'Amour masqué ou Imprudence et Bonheur*. Or, M. Pierre Lavedan a constaté de frappantes analogies entre cette œuvre et une autre nouvelle intitulée *Le Domino blanc*, qui parut en avril 1845, dans *Le Magasin littéraire*, sous la signature Moleri, qui était celle d'Hippolyte-Jules Demolière. Cette constation a été exposée, avec preuves à l'appui, dans *Le Mercure de France* du 16 avril, mais sans expliquer une concordance, qui ne peut être qu'un plagiat commis par l'un ou l'autre écrivain.

— M. Jean Giraud a consacré, dans *La Revue universitaire* de février, mars et avril, des *Notes sur quelques sources de « La Coupe et les Lèvres » d'Alfred de Musset*. La couleur locale semble avoir été fournie par un article de *La Revue de Paris* (deuxième livraison de 1832) quelques passages de *Manfred* et de *Guillaume Tell*, des descriptions d'Ossian et des pages d'André Chénier sur l'Helvétie et la liberté. Quant aux sources de l'inspiration, Musset s'est inspiré des *Brigands* de Schiller, de *Comme il vous plaira* de Shakespeare, de *La Nouvelle Héloïse* et même de *Marion Delorme*, en les adaptant à sa propre personnalité avec beaucoup de bonheur pour un jeune homme comme il l'était alors.

— Sous ce titre : *Stendhal et ses contemporains*, M. Adolphe Paupe publie, dans *L'Amateur d'autographes* de février, d'après des textes conservés par M. Casimir Stryienski, des lettres inédites de Victor Jacquemont, d'Eugène Delacroix à Beyle, de Mérimée, de Béranger et de Balzac à Romain Colomb, l'ami et l'exécuteur testamentaire de Beyle. C'est une utile contribution à l'enquête toujours ouverte sur la vie et les œuvres de Stendhal.

— Les lettres inédites de Victor de Laprade publiées dans *L'Amateur d'autographes* de janvier 1912, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du poète, se rapportent à toutes les parties de sa vie. La première, de 1844, raconte au poète imprimeur lyonnais Léon Boitel les impressions de

Laprade pendant un séjour à Paris. La seconde demande à Victor Cousin de l'aider à obtenir la dispense de la licence ès lettres; et la troisième sollicite, pour l'académicien, la faveur de voyager gratuitement sur la ligne Paris-Lyon, afin de pouvoir remplir ses devoirs académiques tout en restant en province. Les deux autres lettres, assez vives de ton, traitent de questions littéraires.

— Grâce aux versions un peu abrégées que M. Georges Hérelle a données de quelques-uns des romans de Blasco Ibañez, ce romancier espagnol est assez bien connu en France. C'est un roman de sa dernière manière, c'est-à-dire une œuvre de propagande anti-chrétienne et socialiste, que nous apporte un traducteur nouveau, Mlle Renée Lafont, en publiant l'*Intrus* (El Intruso). Cet intrus, c'est le prêtre ou plutôt le Jésuite, s'introduisant dans la famille, subjuguant la femme, et, en dépit de tout, asservissant par elle le mari. L'intrigue se déroule à Bilbao, entre le palais du propriétaire de mines, armateur multi-millionnaire, et les villages misérables de mineurs où fermentent déjà l'anarchie et l'insurrection contre la tyrannie immorale du capital. Tout ce qu'il y a de fougue, d'énergie et de rudesse dans le texte original est rendu par le traducteur, et c'est là bien plus qu'un mérite rare, c'est une nouveauté. Il est à souhaiter que d'autres œuvres suivent, et des œuvres d'autres écrivains.

— Sous la forme d'une œuvre d'imagination et sous ce titre : *Monsieur de Nugbo, philosophe*, M. Gonzague Truc aborde quelques-uns des problèmes de la pensée contemporaine et nous fait connaître son sentiment sur des sujets dont la plupart sont en dehors de notre programme. Mais d'autres, les livres et la méthode, par exemple, ne nous sont pas étrangers et l'ingéniosité d'esprit de l'auteur, en s'exerçant sur de pareilles matières, contribue à exciter nos propres réflexions à propos de ces opinions émises avec une bonne grâce souriante et un scepticisme malicieux.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« PRÉROMANTISME » ALLEMAND ET FRANÇAIS : HERDER ET CREUZÉ DE LESSER ADAPTATEURS DU « ROMANCERO DEL CID »

Ni la vie de ces deux hommes, ni l'œuvre de leur vie, ni l'espèce de leur esprit ne prêtent à l'ébauche d'un « parallèle ». Mais l'étude comparée des littératures a ses surprises et ses rencontres imprévues. Tous deux, vers la même époque, en deçà comme au delà du Rhin, la même idée littéraire les a sollicités, née d'une commune admiration. Le même fait littéraire, ancien déjà, en soi peut-être de faible importance, fut l'occasion de deux œuvres de même nom, proches parentes, et pourtant assez dissemblables.

*
* *

Quelle commune mesure, entre Herder et Creuzé de Lesser? — L'un et l'autre fut d'une fécondité littéraire qui étonne. C. de Lesser, au témoignage de ses éditeurs, se trouvait parfois « effrayé lui-même de sa prodigalité poétique[1] »; et quant à Herder, sans aucun doute le malheur de sa vie et de sa gloire fut d'avoir écrit trop tôt et trop tard, trop vite et trop.

Mais l'un des deux seul a compté dans l'histoire des idées

1. C. de Lesser, *La Chevalerie ou les Histoires du moyen âge*, Paris, 1839, in-4°, Introduction des Éditeurs, p. VI. — Cf. l'*Ancien Album*, t. I, p. 235 (1829); le département de l'Hérault mis en tête de nos départements poétiques, « rimailleurs, si vous l'aimez mieux », grâce à son préfet Creuzé de Lesser, et à Viennet, l'un de ses députés.

humaines et des échanges intellectuels entre nations. Ce ne pouvait guère être C. de Lesser, financier, homme politique, diplomate, administrateur, littérateur par surcroît, mais littérateur à ce point mêlé au monde et à la société, qu'il lui abandonna le plus clair de sa pensée. Ce ne pouvait être l'auteur de ces fantaisies, *M. Deschalumeaux*, *Le Déjeuner des Garçons*, *Le Magicien sans Magie*[1], ou encore *Les Français à Cythère* et *Le Marquis de Bièvre ou l'Abus de l'Esprit*, « calembour en vaudeville[2] » — ou tant d'autres, le plus souvent en un acte et même alors écrites en collaboration (la dernière eut onze auteurs!) — jouées au Vaudeville, au Théâtre des Troubadours, à la Comédie-Française, — ou non jouées, comme il advint d'un *Philopœmen*, d'un *Bélisaire* et d'un *Clodion*, plus importants et moins heureux[3].

Ce ne fut pas non plus sans doute l'auteur de *Ninon de Lenclos ou l'Épicuréisme*, ni de *Young ou la Vie*, biographies dramatisées comme l'époque les aima, souriantes ou mélancoliques[4]; ni l'auteur d'un *Roman des romans*, « parodie de l'influence que de telles lectures peuvent exercer sur l'imagination des jeunes personnes », — ou d'un « conte fort joli dans lequel il dit qu'avec un peu d'habitude [lire : d'étude] on apprendrait le chien comme on apprend le grec », — ou de *Vers sur la mythologie d'Ossian*, lus au Lycée de Paris, et d'une poésie *Sur les Femmes*, que l'Almanach des Muses accueille[5] :

> Que dans ses dons j'aime le Créateur
> Et que la femme est une idée heureuse!

Pouvait-ce être même le narrateur d'un *Voyage en Italie et en Sicile*[6], où Rousseau en personne se voyait traité de « sophiste dangereux »? Ou le rimeur inlassable d'une *Table Ronde* en vingt chants, son véritable titre à la renommée littéraire, assure

1. *Magasin Encyclop.*, 1806, II, 180; et *Nain Jaune*, 20 décembre 1814; *Esprit des Journaux*, 1806, XII, 295; *Alm. des Muses*, 1807 et 1812 (Notices littéraires). Sur l'invraisemblable succès de la première de ces pièces, voir *Laquiante*, Un hiver à Paris sous le Consulat, p. 94, note.

2. *Alm. des Muses*, 1799, p. 311, 1800, p. 314.

3. *Biographie universelle de Michaud*, 2e édition.

4. Michaud, *ib.*, *Le Mois*, t. II, 282, III, 69; *Magasin Encyclop.*, 1799, III, 552; *Alm. des Muses*, 1801, p. 328; voir Baldensperger, *Études*, I, 91.

5. Michaud, *ib.*, *Spectateur du Nord*, 1799, XII, 369, note (« le Chien Vice-Roi »). — Cf. *Veillées des Muses*, IV, 1798, 2e partie, p. 9; *Magasin Encyclop.*, 1802, I, 252; *Journal général de la littérature de France*, 1800, p. 350; *Alm. des Muses*, 1799, p. 163. — Voir encore, dans le *Magasin Encyclop.*, 1799, IV, 501, Épître du XVIIIe au XIXe siècle, 1813, III, 429, Stances sur la vie humaine, le Paradis de Sohédad, etc., etc.

6. *Esprit des Journaux*, 1806, VII, 50; *Journal général de la litt. de France*, 1806, p. 115; Pougens, *Bibl. fr.*, octobre 1805, p. 25, etc.

Michaud, bientôt suivie, hélas! d'un *Amadis* et d'un *Roland* de même envergure[1]? Ou enfin le traducteur des *Satyres* de Juvénal, et l'adaptateur des *Contes* de Perrault, en vers, du *Dernier Homme* de Grainville, du *Sceau Enlevé* de Tassoni, voire des *Voleurs* de Schiller[2]?

L'œuvre, peu grave, s'ingénie à paraître multiple, et l'auteur, semble-t-il, à flatter les goûts du jour. De toute sa vie, il n'est guère d'année où le citoyen Creuzé, puis le baron de Lesser, ait laissé ignorer aux feuilles littéraires son nom et ses vers. A telles *premières* de ses œuvres dramatiques, on demanda les auteurs. Plus d'une s'agrémenta de la musique de Nicolo; d'autres eurent les honneurs de la reprise. Assez généralement on se plut à louer en lui l'homme de goût, « auteur de plusieurs ouvrages charmans au théâtre », qui « ne manque pas une occasion de rendre hommage aux femmes » et, à vrai dire, « quelquefois abuse d'une brillante facilité », mais se le fait pardonner par tant d'esprit et de « couplets heureux[3] »!

Le *Pariséum* de Blanvillain le cite au nombre des principaux littérateurs français de 1803. Des candidats à la succession académique de Boufflers, il est le seul que ne maltraite pas la Chronique littéraire du *Nain Jaune*, le seul avec Baour Lormian qui avait connu déjà douze échecs. En 1818 l' « Ermite en province » qui envoie à la *Minerve française* des nouvelles du Midi, blâme tout du théâtre de Montpellier, sauf la salle, et ajoute, indigné : « Voilà ce qu'on trouve dans une ville dont le préfet, homme de lettres, est lui-même auteur de plusieurs jolis ouvrages dramatiques. » Enfin les historiens — sévères ou impartiaux? — de la Société française au temps du Directoire n'auront garde de l'oublier, parmi la « ventrée de tragédistes, de couplétiers et de traducteurs » qu'a « mise bas » ce temps selon eux pitoyable[4].

1. *Magasin Encycl.*, 1812, IV, 440; *Journal général de la litt. de France*, 1812 (3 articles), 1813, p. 186; *Journal des arts, des sc., de la litt.*, 1812 (30 juin, 25 décembre), 1813 (XII, 377, XIV, 97), 1814 (10 février); *Débats*, 19-21 février 1813; *Alm. des Muses* (Notices littéraires), 1813, 1814, 1815; *Esprit des Journaux*, mai et octobre 1813.

2. Juvénal (Paris, Didot, an IV-1796), voir *Magasin Encyclop.*, 1796, IV, 561; Perrault, Grainville, voir Michaud; Tassoni, voir *Esprit des Journaux*, 1796, juillet-août, p. 157, an X, brumaire, p. 82; *Soirées littéraires* (de Coupé), III, 283; Pougens, *Bibl. fr.*, 1801, IX, p. 21; *Journal littéraire*, 1797, II, 273; *Journal des arts, des sc. et de litt.*, an VIII, p. 139; *Alm. des Muses*, 1799, p. 282; Schiller (à Paris, chez la C. Toulon), par A. C. D. P., 1795, an III, introuvable.

3. *Soirées littéraires* (de Coupé), III, 283; *Veillées des Muses*, vendémiaire, an VIII; *Esprit des Journaux*, brumaire an X, p. 82; *Journal des arts*, 20 août 1814; *Alm. des Muses*, 1801, p. 328.

4. Blanvillain, *Pariséum ou Tableau de Paris*, 1809, in-12, p. 146; *Nain Jaune*, 10 février 1815, p. 172-175; *Minerve française* (août 1818), III, 72, signé « l'Ermite de la

Pauvre gloire et médiocre figure, pour être confrontées avec Herder, intelligence frémissante et que toute idée haute captiva, directeur d'âmes incomparable et, pendant un temps au moins, l'un des esprits directeurs de son époque. Herder, qui même avant d'être le *Stimmführer* de la féconde Période d'Orage s'était fait déjà, par un hasard bienheureux, le vrai maître d'un élève comme Gœthe : maître tel « que jamais il ne s'opéra, dans les tendances générales d'un homme, transformation plus radicale ». Herder, « Bahnbrecher » et « Zielzeiger », comme il s'en vit peu, « l'un des héros intellectuels de l'Allemagne qui eurent le plus de puissance et d'emprise » et qui, mieux que tout autre, « ouvrit des perspectives ». Herder, « præceptor Germaniæ », a pu dire M. Suphan à qui sa mémoire devra tant; enfin, pour un juge moins qualifié mais non moins enthousiaste, « astre parmi les astres[1] ».

Écoutons l'incorrigible Allemand que fut Heine redire aux Français, peu après l'appel retentissant du jeune Quinet, traducteur des *Ideen*, le nom de Herder alors oublié à demi dans sa patrie :

> L'histoire littéraire est la grande morgue où chacun vient chercher ses morts... Quand je vois là parmi tant de cadavres insignifiants Lessing ou Herder avec leurs nobles et grandes figures, le cœur me bat avec violence; il me serait impossible de passer outre, sans déposer un baiser sur leurs lèvres livides[2].

Creuzé de Lesser vivait encore[3], et sa réputation en somme tenait bon. Mais quels applaudissements, quels succès parisiens et mondains vaudraient l'étrange hommage de ce génie désenchanté, amer et prenant, inoubliable au cœur?

Guyane ». Creuzé administre l'Hérault à partir de 1817 (antérieurement la Charente). C'est le temps où il fait fermer le théâtre, les étudiants ayant osé siffler une pièce de lui (voir toute l'affaire, *Minerve française*, t. V, 72 et 150). E. et J. de Goncourt, p. 261 et p. 254. Noter qu'en 1898 M. G. Meunier, *Bilan littéraire du XIXe siècle*, croit devoir citer C. d. L. à côté de Fauriel (p. 29).

1. Haym, *Herder* I, 686, 324; Julian Schmidt, *Bibl. der dtsch. Nat. Litt.*, Bd. XV (Einleit, p. xvi, viii); Hettner, *Litgesch. des 18 Iahr.*, III, 3, p. 91; Suphan, *Revue germanique*, 1907 (mars-avril), p. 236 : « Meine Herders Ausgabe »; Jaro Pawel, *Ztschr. f. den dtsch. Unterricht*, 1904, 181.

2. *De l'Allemagne*, *Europe littéraire*, 1833, n° 1; *Revue des Deux Mondes*, 1834, édition 1860, M. Lévy, I, 205.

3. 2 octobre 1771, 14 août 1839. Encore dans l'*Avenir* de 1831 (15 août), notice assez favorable consacrée à son *Dernier homme*, d'après Grainville; et dans l'*Universel* de 1831 (III, 395), des éloges donnés à sa *Table Ronde*, à l'occasion de la 4e édition

*
* *

Si peu compatibles qu'apparaissent ces deux tempéraments littéraires, Creuzé a, tout comme Herder, fait une adaptation du *Romancero*, et la rencontre des dates a de quoi intéresser. *Le Cid* « chanté d'après des romances espagnoles », composé dans l'hiver 1802-1803 [1], ne parut en entier qu'en 1805, deux années après la mort de Herder; un tiers à peine avait été donné en deux fois, peu auparavant, dans une sorte de revue littéraire publiée par lui [2]. Creuzé de Lesser produit en 1814 seulement ses « romances espagnoles imitées en romances françaises [3] », mais il les gardait par devers lui depuis 1806 : « C'était dans le moment même où une tyrannie sans exemple obligeait la France à combattre une nation qu'elle estime... Rien ne me défendait d'écrire cet ouvrage, mais tout m'ordonnait de le garder en portefeuille [4]... » Et, de fait, sa préface d'*Amadis de Gaule* (mars 1813) mentionne *Les Romances du Cid*; dès 1810, le *Journal des arts, des sciences et de littérature* [5] annonce l'œuvre nouvelle; dès 1807 même, une Ode sur la paix de Tilsitt, insérée par Creuzé dans l'*Esprit des Journaux*, montrait le Cid « applaudissant au vainqueur » entre Duguesclin et Bélisaire, tous trois suivis de Frédéric, Annibal, Fabius « qui froidement écoute », César, Alexandre, et Marc Aurèle enfin [6].

Volontiers on se le demanderait : Creuzé n'a-t-il pu connaître les projets de Herder, ou l'œuvre récente, par son ami de

1. H. Lambel, *Deutsche Nat. Lit.*, Bd. 75, Einleit, LVII-LVIII, d'après les *Erinnerungen* de Caroline Herder. — Le titre donné à l'ouvrage par elle : voir R. Köhler, *Herders Cid*, Leipzig, 1867, p. 73.

2. Adrastea, V, 1 (mai 1803), et V, 2 (1804). H. meurt en décembre 1803.

3. C. de L., *Le Cid*, Paris, Delaunay, 1814. Michaud semble ignorer cette 1re édition; la 2e, anonyme (*Romances du Cid*, imitées de l'espagnol, nouvelle édition, Paris, Delaunay 1821), est introuvable; Barbier indique à tort la date de 1823; voir *Journal de la Librairie*, 1821, n° 720; la 3e (*les Romances du Cid*, odéide imitée de l'espagnol, 3e édition, augmentée d'*Héloïse* et des *Prisons de 1794*, pièces du même genre) est de 1836.

4. Édition 1814. En tête : *A l'Académie de Madrid*; cf. préface de la 3e édition, p. XXII : « *Romances écrites en 1806*, publiées en 1814 » et, en tête d'*Héloïse* : *Observations sur le genre et le nom de l'Odéide* : « Quand, il y a 30 ans, j'imitai les romances du Cid... »

5. Tome III, p. 260 (25 novembre) : « Un homme de lettres de la capitale, connu par plusieurs succès à différents théâtres, ainsi que par des poésies fugitives, des traductions en vers et un voyage, vient d'achever un poème épique en *romances*, dont le sujet est la vie du Cid. Il a composé sur le même plan et dans la même forme de romances deux autres poèmes, l'un sur la mythologie, et l'autre intitulé les *Chevaliers de la Table Ronde*. Les vrais amis des lettres ne peuvent que désirer vivement la prompte mise au jour de ces productions remarquables.

6. *Esprit des Journaux*, 1807, t. XII, p. 253-258.

Barante[1]? et Barante lui-même être informé par Mme de Staël à son retour d'Allemagne, ou par quelque hôte de Coppet, tel Jean de Müller qui procura l'édition posthume de Herder, ou Schlegel avec qui, dans l'été de 1804, il lui arrivait de discuter violemment à la table de la châtelaine[2]?

Mais les deux œuvres ne voisinent pas seulement par la date : le point d'origine est commun. C'est dans « les derniers volumes, très peu estimés, de la Bibliothèque universelle des Romans », « ce ne fut que dans une traduction en prose française » trouvée là « cachée et comme perdue », que C. de Lesser enthousiasmé prit l'idée de ses romances françaises. « Peu de livres, dit-il, m'ont fait une aussi vive impression. Elle le fut d'autant plus que je m'y attendais moins. J'étais comme un homme qui, en cherchant un coquillage, vient de découvrir un trésor[3]. » Et cette même *Bibliothèque universelle des Romans*[4], moins décriée peut-être que ne l'assure Creuzé, très haut prisée en tout cas par Herder[5], s'est trouvée inspirer directement son œuvre, et presque à elle seule. On ne s'en est douté qu'assez tard. Wieland, qui ne l'ignorait pas, la veuve de Herder qui le savait par lui, n'ont pas cru devoir le dire autour d'eux[6]. Et non seulement les juges contemporains, mais pendant longtemps poètes et critiques d'Allemagne ont loué de très bonne foi dans ce « prächtigen Cid », comme disait Knebel, une œuvre vraiment personnelle, une création toute animée de « deutschen Geist » ou d' « Humanitätsideal[7] ». Jusqu'à ce que, à la suite de Damas-Hinard et E. de Saint-Albin, un érudit alle-

1. De Barante, *Souvenirs*, I, p. 49. Peu après le 18 brumaire, Creuzé, secrétaire intime du 3e consul Lebrun, et en relations très suivies avec les Barante père et fils, s'emploie à la nomination du père comme préfet de l'Aude. Cf. I, 38 et II, 328 suiv.

2. Lady Blennerhassett, *Mme de Staël et son temps* (traduction française), III, 124-125. Sur la croisade que fit, en faveur de l'Espagne, l'opposition impériale, et dont Schlegel fut « le Tyrtée », voir Ph. Chasles, *Voyages d'un Critique*, II, 413-424 (C. d. L. n'est pas nommé). — Sur C. d. L. en relations avec Schweighäuser (encore un informateur possible?) au sujet de Humboldt, voir à la fin de cette étude, note 2.

3. *Le Cid*, préface de 1814, édition 1836, p. VII. *Les références seront données d'après cette 3e édition.*

4. Décembre 1782, p. 37-43, en note (1 romance); juillet 1783, 2e vol., p. 3-176; octobre 1784, 2e vol., p. 3-32.

5. En 1793, B. Constant la lit avec plaisir à Brunswick (Rudler, thèse, p. 482). Pour Herder, voir *Briefe zu Bef. der Hum.*, VIII, 92, et *Zerstr. Blätter*, V, IV (édition Suphan, XVIII, 78 et XVI, 217). Sur la popularité allemande de la B. d. R., voir Honegger, *Krit. Geschichte der fzös. Kultureinflüsse*. 320, 321, 331. — Plus tard, Saint-Marc Girardin y renverra : *Cours de litt. dramatique*, II, 381, note.

6. C'est par le *Nouveau Mercure allemand* de Wieland que Herder avait connu en 1792 l'adaptation de la B. des R. Voir Köhler, *H's Cid*, p. 13, et Lambel, Introduction citée, p. XXXIX. Billet de Wieland (9 mars 1805) à la veuve Herder, au t. XXVIII de l'édition Suphan (notes de Redlich), p. 565.

7. Köhler, p. 3-5 (et Lambel, LX-LXI), toute une liste, où figure Villemain.

mand eût substitué à une « chère illusion » cette « surprenante réalité » : le Cid de Herder, pour une très grande partie, « simple traduction métrique, tantôt plus, tantôt moins fidèle », de la Bibliothèque des Romans[1].

*
* *

Creuzé de Lesser a connu *Le Cid* de Herder, annoncé d'ailleurs en France dès 1804[2], mais il l'a connu peu avant la publication de ses « romances françaises », et seulement par la traduction partielle qu'en donna Sismondi[3].

Que lui devra-t-il, et lui devra-t-il rien?

Les deux œuvres, nées d'une même tentative antérieure, auront plus d'un point commun sans doute; mais qu'auront-elles de différent? Comment s'y révéleront des natures littéraires bien diverses?

L'idée, le reflet qu'elles donnent du poème espagnol original, par elles imité d'une imitation, apportent-ils une image fidèle? Si déformations il y a, quelles sont-elles, et paraissent-elles analogues, de l'un à l'autre *Cid*, ou tout autres?

Non pas pour nous peut-être, gens d'aujourd'hui, que hantent des visions lumineuses, et aux yeux de qui toute Espagne est un peu le pays de la Carmencita ou la terre du sang, de la volupté et de la mort — mais pour les hommes de 1815, l'Espagne de C. de Lesser a-t-elle paru espagnole? L'a-t-elle été autrement que ne sera celle d'Émile Deschamps, qui en vérité le fut trop? ou celle de V. Hugo, qui le fut parfois, mais de génie et, le plus souvent, en dehors de toute réalité[4]? L'Espagne longtemps oubliée, mais que le XIXe siècle crut découvrir à nouveau, a-t-elle ici déjà semblé revivre?

L'œuvre allemande a été l'objet d'une patiente recherche, souvent reprise[5]. *Le Cid* de Creuzé vaut-il la peine, au moins par con-

1. R. Köhler, *Ü's Cid. u. seine fzös. Quelle*, Leipzig, 1867, p. 6, 73, 5, den liebgewonnenen Wahn... überraschende Thatsache. D. Hinard, *Romancero général ou Recueil des chants populaires de l'Espagne*, Paris, Delahays, 1844 (2 vol.). Emm. de Saint-Albin, *La Légende du Cid*, comprenant le Poème du Cid, les Chroniques et les Romances, Paris, 1866 (2 vol.).

2. *Archives litt. de l'Europe*, 1804, t. I, p. LXV, t. II, p. VI.

3. Sismondi, *De la litt. du midi de l'Europe*, Paris, 1813, 4 vol., spécialement III, 114-198; voir Creuzé, préface 1814, p. XIII.

4. G. Lanson, *Em. Deschamps et le Romancero*, *R. H. litt. Fr.*, 1899, janvier-mars, p. 18; Morel Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, p. 94-96.

5. Les ouvrages de Köhler (1867), J. Schmidt (1868, avec annotations de Caroline Michaëlis) et Düntzer (1874) ont été ou seront cités en notes; de même l'introduction de Lambel, confuse parfois, mais qui présente un état complet de la question. Je

traste, qu'on l'étudie un peu en détail et qu'on mette en regard les procédés d'information et de travail des deux auteurs?

L'influence exercée par les deux œuvres fut inégale assurément. Indiquent-elles du moins, la française comme l'allemande, quelques apparences initiales d'un renouvellement littéraire, inauguré déjà en Allemagne, et en France très proche? Au moment où paraît le Cid de Herder, la *Romantik* allemande est toute une école vigoureuse; mais n'est-ce pas Herder lui-même qui « prépara la levée de boucliers des romantiques allemands » et fut leur « maître d'école [1] »? Creuzé donne ses *Romances du Cid* à une date où l'origine du mouvement romantique français est déjà lointaine, et ce mouvement obscur encore mais gros de puissance; l'œuvre nouvelle en naît-elle, le suit-elle, sciemment ou à son insu, ou veut-elle y résister? La poésie régénérée va-t-elle sinon y sourdre en chef-d'œuvre, du moins y affleurer, encore incertaine d'elle-même? Toutes réserves faites sur l'essentielle diversité des deux hommes et des deux nations, Creuzé de Lesser est-il ici, comme le fut Herder, un romantique avant la lettre, un préromantique? Ou verrons-nous l'auteur du premier Romancero français en vers se perdre en marge du courant nouveau, dans la foule dense des attardés que leur temps dépasse?

II

Pour nous renseigner sur l'origine et la préparation du *Cid* allemand, il a fallu le zèle de toute une génération de critiques, et l'examen patient des brouillons et copies [2]. Creuzé avait su prémunir ses lecteurs futurs contre toutes incertitudes de ce genre. Ses œuvres, et *Le Cid* en particulier, sont nanties de préfaces « soignées et étendues », dont l'abondance complaisante se renouvelle avec chaque édition, et qui « très sagement intercalées parmi tant de vers, sont elles-mêmes d'assez importants morceaux de littérature [3] ». Confidences ici, et là découvertes tardives, nous savons

n'ai pu consulter Mönnich, *H's Cid und die spanischen Romanzen*, Tübingen, 1854; et Niemeyer, *Ueber H's Cid*, Crefeld, 1857; l'un et l'autre d'ailleurs antérieurs aux révélations de Köhler. Mention spéciale doit être faite ici de la « polyglotte » de Vœgelin, *H's Cid, die franz. u. die span. Quelle* (Heilbronn, 1879), très utile en dépit des justes critiques de Redlich (Herder, édition Suphan, t. XXVIII, p. 565).

1. Lévy-Brühl, Les idées politiques de Herder, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1887 p. 922; Haym, *Herder*, I, 548 : « wie durchaus sie bei H. in die Schule gegangen ist ».

2. Lambel, *ibid.*, p. XL-XLII, *C. Redlich*, notes du t. XXVIII de l'édition Suphan, p. 565 et 567.

3. C. de Lesser, *La Chevalerie*, 1839 (*Table Ronde*, *Amadis*, *Roland*), introduction par les Éditeurs, p. VI.

que les conditions ne furent pas les mêmes pour les deux auteurs.

Par delà cette *Bibliothèque universelle des Romans* dont l'un et l'autre s'inspirait, ils ne pouvaient ignorer qu'il existât des modèles espagnols authentiques. Le journal de Wieland avait donné à Herder, comme à Creuzé la Bibliothèque des Romans elle-même[1], l'indication du modèle principal : *Romancero e historia del mui valeroso caballero El Cid Rui Diaz de Vibar*, de Juan de Escobar[2]. Le détail des recherches que Herder entreprit pour se le procurer, ferait une histoire presque émouvante. Dès 1793[3] et jusqu'à la veille de la publication dans l'*Adrastea*, — soit de Weimar, soit durant l'un des rares voyages qui suivirent son retour d'Italie hâtif et morose, et où il put oublier quelque peu ce Weimar pour lui sans joie — ce fut une chasse véritable aux textes espagnols du *Romancero*. Inlassablement, soit grâce à des amis obligeants, Heyne, Knebel, Einsiedel, soit lui-même, Herder mit à contribution et la bibliothèque de Weimar, et celles aussi de Göttingen, Nuremberg, Ansbach et Dresde[4]. Et, tandis que Creuzé paraît avoir eu, lui, peu de peine[5] à se procurer le précieux Escobar souvent réédité, la mort prit Herder avant qu'il ait pu le voir de ses yeux. *Cancionero de Romances*, *Cronica del Cid*, *Romancero general* ou *Romancero de Sepulveda* même, auxquels il recourut faute de mieux[6], ne devaient lui livrer que bien peu des matériaux dont la Bibliothèque des Romans avait disposé.

Ainsi Creuzé pouvait, beaucoup mieux que Herder, tenter le contrôle toujours nécessaire à qui traduit ou imite après autrui.

Et pourtant, c'est la Bibliothèque des Romans qui demeure pour lui le modèle d'élection; il se laisse conduire où le mène son guide; il le suit avec constance, souvent à la lettre, et de préférence au *Romancero;* en général, tout l'art de ces vers sera de calquer et versifier cette prose.

Des phrases entières passent telles quelles, majestueuses ou déclamatoires, et très fréquemment sans précédent espagnol[7]. Com-

1. Pour Herder, voir *Lambel*, p. XXXIX; pour Creuzé, *Bibl. des Romans*, juillet 1783, vol. II, p. 9, et dès le titre, p. 3.

2. *Les références seront données d'après l'édition de Madrid 1818* (pp. Reguero).

3. Köhler, p. 14, note. *Lambel*, p. XLI, LVII.

4. Köhler, p. 14-15, 73, note. Lambel, p. XLI.

5. C. de L., p. VIII (préface de 1814) : « Dans l'intervalle qui s'est passé entre le temps où j'ai connu les romances du Cid et celui où je les ai imitées, j'ai réussi à me procurer les romances originales. »

6. Köhler, 14, note, 73.

7. B. d. R., juillet 1783, p. 84-86, 81-83, 100-101; C. de L. (édition 1836), II, 8, II, 7, III, 4 :

La noble solitude d'un cloître.....
Honneur, talens, vertus, puissance.....
Silence au camp : le Cid [en] est parti!....

bien de fois un *car* ou un *mais* supprimés ont-ils donné un vers à Creuzé! Il *retourne* des vers, tout comme un bon élève, soulignant deux mots qui font rime, et sur cette assise solide bâtissant deux alexandrins[1]. On retrouve, naturalisé en poésie, tel mot à effet ou simplement curieux, qu'on chercherait en vain dans l'original : et l'apophtegme du Cid : « ou me prendre, ou le rendre », et le joli cri banal d'Urraca à la vue de Rodrigue : « Ah! le beau chevalier, ma mère[2]! » Pour faire un sort à telle expression qui ne le méritait guère, il transpose des termes, ou va sans remords jusqu'à la platitude :

> Loin, sur une terre étrangère
> *Pèlerine* j'irai pleurer mon sort premier,

dit à son père l'infante courroucée ; « en trage de peregrina » disait, il est vrai, le *Romancero*, mais à une autre place[3]. Et quand la même infante, éprise toujours du héros, reçoit chez elle les filles du Cid exilé,

> Bien qu'elle n'ait rien vu d'aussi beau sur la terre,
> Elles ont *quelque chose, oui quelque chose enfin*
> Qui gâte, dans son cœur, l'image de leur père :

Creuzé ne fait que reproduire la Bibliothèque des Romans, qui inventait[4]. Tel « finale », peu authentique, le séduit : le Cid mort, l'adaptateur en prose s'écriait : « Accompagnez l'âme du guerrier, la voilà partie » ; et Creuzé à l'unisson : « Accompagnez son âme, elle est partie[5] ». Du même élan — mais seul cette fois — il reprend au début de la pièce suivante :

> Non, non, elle n'est point partie
> L'âme du héros castillan.

Partout où il suit la prose, ce metteur en vers ne touche au modèle que d'une main respectueuse et discrète, pour draper

1. B. d. R., décembre 1782, p. 39 et suiv. (en note); le Cid partant pour la guerre fait ses recommandations à sa femme au sujet de leurs filles : « qu'elles ne couchent nulle part qu'à vos côtés, qu'elles ne descendent point au *verger* sans vous, ou du moins qu'elles soient partout sous vos yeux; car des filles sans leur mère, ce sont des brebis sans *berger* ». Cf. C. de L., IV, 12.

2. B. d. R., juillet 1783, p. 91-93, 53-54; C. d. L. II, 11, I, 9.

3. B. d. R., juillet 1783, p. 81-83; C. de L., II, 7; Escobar, p. 32 (Herder : *als Pilgrinn*); cf. au théâtre une « *Vénus pèlerine* » ; F. Gaiffe, thèse, p. 432.

4. C. d. L., IV, 4; B. de R., *ib.*, 125-127 : « Elle dit qu'elle n'a rien vu d'aussi beau sur la terre; ensuite il lui semble qu'*elles ont quelque chose*, les deux petites filles, *oui, quelque chose qui gâte* la vive *image de leur père*.

5. B. d. R., *ib.*, 160-163. C. de L., VI, 10.

mieux une attitude, arrondir un contour, et d'un simple mot changé, d'une épithète ou d'une brève apostrophe ajoutées, faire naître le nombre et l'élégance [1]. Il lui arrive de sauver les mots au prix du sens : à Chimène inquiète, Rodrigue jurait « sur la garde de son épée » de revenir mort ou vivant; le Rodrigue de Creuzé fait le même serment

en s'appuyant
Sur le pommeau de son épée

Qui ne voit que l'attitude est avantageuse, et plus sculpturale [2]?

Les exemples sont à foison Creuzé saisit avec empressement la moindre occasion où l'imitation antérieure de la Bibliothèque des Romans lui fournit, tout prêts ou peu s'en faut, un mot ou une rime, un vers ou une phrase entière. Il la suit de si bon cœur, qu'elle le conduit parfois en marge et même assez loin du *Romancero*.

Souvent, le prosateur français prenait avec son texte de menues libertés, déplaçant, reportant à sa fantaisie tel trait de détail : Creuzé déplace et reporte avec lui. Ici Rodrigue au nom de son père « âgé de quatre-vingt-quinze ans » défiait le comte et venait prendre sa tête :

Vengo per vuestra cabeza
Porque se le ha prometido.

Ailleurs, après avoir baisé la main royale pour obéir à son père, « le superbe Amant arrêta les yeux sur la malheureuse Chimène, pour écouter ce qu'elle allait dire ».

Des guerriers ce naissant effroi
Ce cavalier plein de rudesse
Trop altier même avec son roi
Fut tremblant devant sa maîtresse.

1. B. d. R., *ib.*, 71-74; C. de L., II, 1 : « Autant d'honneur Dieu nous a fait, autant il faut en conserver » (Rodrigue au roi Ferdinand).

Autant d'honneur Dieu *clément* nous a fait
Autant il faut *en* conserver, *mon maître*.

B. d. R., *ib.*, 94-95; C. de L., III, 1 : « L'armée qu'il y mène est innombrable comme ses pensées d'ambition » :

... Une armée innombrable,
Ainsi que les pensers de son ambition.

le *Romancero* disait plus simplement (Sepulveda, dans Escobar, p. 37) :

« Que haberla mucho queria. »

2. B. d. R., *ibid.*, 87-89; C. de L., II, 9.

La Bibliothèque des Romans avait supprimé le premier trait, au point correspondant de sa traduction, mais pour le reprendre plus loin; elle avait sauvé le second, d'une romance espagnole supprimée par elle comme faisant double emploi avec le début de celle qu'elle gardait : Creuzé n'en fait ni plus ni moins[1]. C'est, rajeuni, le procédé antique de la *contaminatio*. Usuel à la Bibliothèque des Romans, Creuzé l'adopte à son exemple; à lui seul le livre VI en ferait foi, par la plupart de ses romances[2].

Guidé toujours par son devancier français, Creuzé nomme « Boncar » le roi maure Bucar ou Boucar. Il donne à Minaya, non plus à Bermudo, la bannière du Cid à porter dans Alcocer; à Minaya encore, ou Fanez (de Minaya), et non plus à Martin Pelaez, l'armure et les chevaux du Cid mourant[3].

Le Cid espagnol, dans ses reproches au roi, lui disait « vous » tout du long; après la Bibliothèque des Romans, Creuzé croit pouvoir passer un instant du « vous » au « tu »[4]. Ailleurs, par contre, le roi réconcilié demande au Cid sa main simplement (B. d. R. : Votre main, bon Cid; C. de L. : Cid, votre main); les *Romances* avaient plus d'affection cordiale et moins de solennité[5] :

Ceñid los membrudos brazos
Al cuello. . . . . .
No rehuyais di abrazarme;

1. B. d. R., *ibid.*, 41-42, 44-46; C. de L., I, 3 (ajoutée en 1836), I, 5; Escobar, p. 5, *R° del Cid*; p. 9, *R° del Cid, Cancionero.*

2. VI, 2, B. d. R., octobre 1784, p. 23-24, le laboureur parle au roi, après avoir délivré les filles du Cid mises à mal par leurs maris les Carrion; 3 modèles espagnols, sinon davantage :

Escobar : p. 145, Elvira, soltá el puñal;
— p. 149, Años hace el rey Alfonso;
— p. 152, Reyes moros tengo amigos.

VI, 8; B. d. R., juillet 1783, p. 158-160, adieux du Cid avant la bataille; au moins deux modèles. Escobar, 130, *R° del Cid* : Si de mortales feridas, et pour le début (Sepulveda), Estando en Valencia el Cid, — Cf., entre autres exemples, I, 9, 10, 12; II, 9; III, 4; IV, 9, 11; V, I. Telle des romances « Zamoranes » espagnoles dédoublée, C. de L., III, 8 et 9, quitte à détacher la fin de la dernière pour en tirer une romance nouvelle, III, 10, mais non sans faire à d'autres romances divers emprunts de détail. Tout ceci d'après la B. des R., juillet 1783, p. 105-120.

Pour une autre romance (le Cid en campagne avec D. Sanche contre D. Alphonse) la B. d. R., juillet 1783, p. 91-93, prenait son début à la fin d'une romance antérieure, puis négligeant 47 vers du modèle y substituait une déclaration de son cru, puis revenait à son texte, de 12 vers en faisant 2, et, plus fidèle ensuite, finissait par une addition empruntée à la romance suivante. — Or il n'est pas une romance peut-être où Creuzé se soit davantage piqué de fidélité.

3. C. de L., V, 14, V, 1, VI, 10; B. d. R., octobre 1784, p. 18-19; juillet 1783, p. 145-148, 160-163.

4. C. de L., IV, 3, et B. d. R., *ibid.*, 124-5. Cf. Gormas à Rodrigue, C. de L., I, 3, et B. d. R., *ibid.*, 41-42.

5. C. de L., V, 9, B. d. R., octobre 1784, 2e vol., p. 7-9; Escobar, p. 119.

et même, un peu plus loin :

> Prended al cuello los brazos
> Que vuesos brazos bien pueden
> Prender en paz vueso Rey.

La Bibliothèque des Romans a pris sur elle de convertir en pauvreté l'opulence qu'admirait, naïve, l'ambassade persane chez le Cid. Et Damas-Hinard évoque plaisamment le souvenir de Cincinnatus. Creuzé suit la tradition nouvelle[1].

Sa fidélité s'éprouve encore et surtout aux changements les plus gros de conséquences lointaines. Sourdes inquiétudes du Cid avant la trahison lâche de ses gendres, recommandations au fidèle Ordoño qui devra suivre les Carrion emmenant leurs femmes dans leurs châteaux : Creuzé supprime le tout, comme avait fait déjà le traducteur en prose[2]. Comme lui encore, et nécessairement, il met en scène un laboureur, faute d'un Ordoño pour délivrer les jeunes femmes[3]. Et ce laboureur tient donc au roi le discours que le Cid du *Romancero* lui adressait en personne; ainsi la chaumière ou la cabane s'oppose au palais. Puis, quand vient pour les Carrion l'heure du châtiment, aux railleries sanglantes de Bermudo dans le *Tesoro Escondido* ou de Ordoño dans le *Romancero general*, au combat vengeur de *Sepulveda*, Creuzé après son devancier substitue la simple exposition des coupables en public[4]. Variations importantes, certes. Il semble que nulle part Creuzé n'ait imité avec autant de sobriété son modèle français.

Enfin, la Bibliothèque des Romans ne se faisait guère scrupule d'enlever ou d'ajouter aux *Romances*; à sa suite, Creuzé aussi ajoute ou supprime. Les héros du *Romancero* réfrènent leur éloquence. Le bon roi Ferdinand, répondant à la lettre de Chimène enceinte, badine moins complaisamment; Don Sanche sous Zamora abrège ses souvenirs, comme s'abrège l'énumération des cadeaux que le roi ferait à sa sœur en échange de Zamora. Le Gonzalo français, présentant ses quatre fils à l'infante assiégée, supplée par « une grande révérence » à toute sa péroraison. Le Cid même, à Saint-Pierre de Cardeña, oublie de remonter à Moïse

1. Damas Hinard, *R° general. Avis au lecteur*, p. LXVIII; C. de L., VI, 6; B. d. R., juillet 1783, p. 136-8; Escobar, p. 146-7.

2. Escobar, 137, *Cancionero*, et *R° del Cid*; B. d. R., octobre 1784, p. 19-21. C. de L., V, 15.

3. Escobar, 143, *R° del Cid*; B. d. R.; *ib.*, 21-23, C. de L., VI, 1. Dans Sepulveda (suivi par Herder), Ordoño agit seul; dans le *R° del Cid* (Escobar) il recourt à l'aide d'un paysan.

4. C. de L., VI, 2; B. d. R., *ibid.*, 23-24; *originaux espagnols contaminés*, voir Escobar, 145, 149, 152; Herder (*romance 61* suit la donnée de Sepulveda.

et Josué quand il réplique au frère Bermudo; dans Alcocer il tient de moins longs discours à son fidèle Minaya; il n'est pas jusqu'à ses filles trahies qui n'écourtent leurs plaintes [1].

La Bibliothèque des Romans effaçait plus d'un trait de caractère ou de mœurs, qu'on se prend à regretter. N'en demandons pas compte à Creuzé de Lesser, il semble les avoir ignorés tous. Posture imprévue où le traître Bellido a surpris et tué son roi :

El buen rey se habia apartado
Con voluntad de facer
Lo que à nadie es escusado.

Réplique mordante du Cid au roi qu'effraya le bruit de l'épée tombée à terre. Version tragique du *Romancero*, qui décrivait la décollation de Loçano-Gormaz (la cabeza del cuerpo En un punto ha dividiso), et la tête coupée d'où le sang dégoutte (vertiendo sangre) et la langue de l'ennemi mort :

Y esta lengua ya no es lengua.

Jadis le Cid, nouveau marié, arrivant tard au Conseil, se faisait expliquer le cas, prenait tout son temps pour réfléchir, homme de guerre plus que de pensée; mais le voilà devenu français :

. . . . . il vint,
Il entendit, et voici sa réponse.

Ordoño se bat contre les quatre Gonzalo : casques fendus, cervelles qui sautent, sang qui ruisselle, chairs meurtries, débris d'armes et fracas des palissades du champ clos : de tous ces détails épiques, combien peu arrivent jusqu'à nous à travers la prose française, puis les vers de Creuzé! nous entendons, en revanche, un discours du père, pleurant la mort de son quatrième enfant [2].

Il est vrai, on n'a là qu'un des innombrables cas où le *Romancero*, tronqué en un point, reçoit ailleurs une sorte d'accroissement par compensation. Faute de nous montrer la tête de Gormas, le Rodrigue de 1814

Imprime son respect sur la main paternelle,

1. C. de L., II, 6, III, 1, III, 9, IV, 5, V, 1, VI, 1; B. d. R., juillet, 1783, p. 79-81, 94-95, 105-120, 127-129, 145-8; octobre 1784, p. 21-23; Escobar, p. 27, 60, 72, 89-91, 143.

2. Escobar, 51 (*R° del Cid*), 9 (*Ibid.* et *Cancionero*); 5 (*R° del Cid*); Sepulveda : La silla del buen San Pedro. Escobar, p. 63, *R° del Cid*. — Cf. B. d. R., juillet 1783, p. 105, 44-46, 41-42, 71-74, 118-120; et C. de L., III, 7; I, 5; I, 3; II, 1; III, 10. Cf. encore Escobar 205; B. d. R., *ibid.*, 160-163, et C. d. L., VI, 10 (le Cid mourant se fait apporter tous les présents reçus jadis). B. d. R. arrange, ajoute, taille à plaisir dans la romance espagnole; C. de L. la suit sans défaillance à travers tous les détours de cette fantaisie.

comme celui de 1783 la baisait « révérencieusement ». Ici l'on invoque la Vierge, ailleurs les saints et les saintes du ciel ; l'infante Urraca s'appelle « la belle infante », et l'on nous montre le Cid mourant « plus faible qu'un enfant » ou « tel qu'un enfant débile » [1]. De tout cela rien dans le *Romancero*, non plus que de l'armure noire à croix d'or que le Cid porte en signe de son honneur paternel terni. Le *Romancero* n'avait point songé à montrer le bon cheval Babieça allant vers Zamora « à pas lents et la tête baissée », — « par un triste présage », explique Creuzé, — ou encore, avant la victoire dernière, baissant la tête à nouveau, et partant « aussi triste que Chimène » [2]. Le silence de D. Sanche, futur révolté, à la lecture du testament royal ; les larmes qui perlent aux yeux de l'infante à voir les cinq Gonzalo armés pour sa défense, et dont ces yeux semblent plus beaux encore ; l'épouvante des ambassadeurs persans, regards confus devant la haute stature du Cid ; les pleurs de Chimène et ses filles au lit de mort du héros : autant d'inventions du prosateur français, accueillies et recueillies par Creuzé [3].

Inventions encore, et jolies, ces deux scènes d'intérieur : pour venir en aide au Cid exilé et ruiné, Chimène apporte ses joyaux, les enfants pleurent, le père a un mot de bonhomie émue. Ailleurs le Cid est endormi ; du doigt Chimène qui brode fait signe à ses filles de respecter le sommeil du vieux soldat. Et Villemain de s'écrier : « Le grand capitaine ne dormait pas de jour. Rien de pareil dans l'original espagnol. » C'est à Herder que va son reproche ; si fondé qu'il soit, il s'égare — autant que s'il fût allé à Creuzé [4].

Après cela, comment s'étonner que des romances composées en 1783, de toutes pièces, aient passé entières chez Creuzé? douleur d'Urraca dans Zamora en deuil ou, précédemment, soupirs de son cœur à Coïmbra ; entretien nocturne de Rodrigue et Chimène,

1. C. de L., I, 4 ; V, 5 ; I, 3 ; II, 7 ; VI, 10 ; B. d. R., juillet 1783, p. 42-44, 151-3, 41-42, 81-83, 160-3. — Cf. C. de L., I, 7 et B. d. R., *ibid.*, 50-51. Creuzé, qui plus loin (I, 9) se fera scrupule de traduire comme B. d. R. « Moros de la Moreria » par « Maures de la Morisenaille », imite ici sans vigueur une ironie gratuite de B. d. R. ; les Maures « s'en retournent victorieux dans leurs payennes de terres ».

> Du Christ ces rivaux profanes
> ... Dans leurs terres musulmanes
> Revenaient victorieux.

2. C. de L., VI, 8 et III, 1 ; B. d. R., *ibid.*, 158-160, 94-95.
3. C. de L., II, 8 ; III, 9 ; VI, 6 ; VI, 10 ; B. d. R., *ibid.*, 84-86, 118-20, 156-8, 160-3.
4. C. de L., IV, 9 ; VI, 6 ; B. d. R., *ibid.*, p. 135-8, 156-8. Villemain, *Tableau de la littérature au Moyen Age en France, en Italie, en Espagne et en Angleterre*, 1830, t. II, p. 113.

visite chez l'infante des filles du Cid exilé, ou, plus tard, leurs plaintes dialoguées sur leur infortune conjugale[1]?

Comment s'étonner, surtout, que C. de Lesser avoue « tant d'obligations » au « traducteur anonyme » de la Bibliothèque des Romans[2]? Tout ce qu'il lui emprunte est pris tel quel. Ses plus grandes hardiesses sont de déplacer parfois un détail, d'une strophe à l'autre, d'une romance à une romance voisine[3]. Et si, à deux reprises, il ose faire une romance unique, de deux romances imitées de l'espagnol; s'il va jusqu'à supprimer plusieurs romances de son modèle, inventées ou authentiques : sans doute il y faudra des raisons d'importance[4].

Tous les tableaux du *Romancero* ne figurent pas chez lui, tant s'en faut; mais de ceux qu'on regrette, la tête coupée, l'insulte au roi, le lépreux et saint Lazare, la gracieuse venue de Chimène à la messe de relevailles, et d'autres encore, combien la Bibliothèque des Romans en avait-elle gardés?

Les caractères des héros de Creuzé sont à peu près tels qu'elle les lui a fournis. Déjà chez elle, Chimène était « troubadour[5] » et le Cid « un Cid galant, frère jumeau du beau Dunois ». C'est de sa fantaisie qu'est née cette infante mélancolique et victime, déjà fatale, réplique un peu ternie d'une Ériphile moins haineuse ou d'une Ophélie moins calme, à la Ducis. Et la « romance éplorée » où chantent ses langueurs :

Beau chevalier que la Castille honore...

1. C. de L., III, 2; I, 10; B. d. R., *ibid.*; 95-96, 54-57. [L'idée première peut se découvrir dans tel vers du R° ou des Mocedades de G. de Castro; voir Lambel, p. XXXVIII]; C. de L., I, 11; IV, 4; V, 13; B. d. R., *ibid.*, 62-66 (en vers), 125-7; octobre 1784, p. 15-17. Encore en 1874, Düntzer (*H's Cid*, p. 73) espérait qu'on découvrirait quelque jour les originaux dans une collection inconnue.

2. C. de L., *Le Cid*, p. XIII (préface de 1814).

3. Par exemple, C. de L., VI, 8, recommandations du Cid avant son dernier combat : 1° sa tombe, 2° son épée, à mettre à côté de lui, 3° taire sa mort. Dans B. d. R., ordre : 1, 3, 2.

IV, 12, recommandations du Cid à Chimène; strophes 10-11 interverties.

D'autre part, I, 7 (les ambassadeurs maures), le développement final sur le nom du Cid, qui manque ici dans B. d. R., a été repris sans doute par C. de L. de la romance en prose à laquelle correspondra II, 3 (les rois maures).

II, 9, autre transposition : C. de L. prête à Chimène, désolée de voir son mari toujours en campagne, les *vers* sur le bonheur de la simple pastourelle, que B. d. R. prêtait à l'infante assiégée (cf. C. de L., III, 2).

4. *Romances soudées* : C. de L., I, 6 : B. d. R., juil. 1783, p. 46-48 et 48-50; C. de L., VI, 3 : B. d. R., octobre 1784, p. 24-26, 26-27 (plaintes de Chimène orpheline; puis sa douleur après l'attentat des Carrion, et ses exhortations à la vengeance).

Romances supprimées : B. d. R., juillet 1783, p. 57-60 et 60-62; *ibid.*, p. 38-41, 41-42, 143-5; dialogue de Ferdinand et du Cid fiancé, au sujet des femmes (2 romances inventées); pensers de Rodrigue avant le duel, la rencontre, regrets du roi Alphonse après l'exil du Cid (toutes trois authentiques; la 1re rétablie dans la 3e édition, 1836).

5. G. Lanson, art. cité, *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1899, p. 6-7.

est « premier Empire », à n'en pas douter. Mais dans l'ensemble cette romance date de 1783 ; quelle preuve meilleure, et pourtant menue, qu'en poésie le goût Empire retardait de quelque trente ans?

En somme, la dette de Creuzé ne pouvait guère être plus complète. A moins qu'on n'eût une réédition pure et simple — en vers — de l'œuvre oubliée d'un inconnu[1]. Mais, cela, Creuzé ne le voulut pas. Non seulement il a réparti en six livres ses « romances françaises », alors que toute préoccupation d'ordonnance paraît avoir été étrangère à la Bibliothèque des Romans. Mais, malgré suppressions ou fusions, ses romances à lui sont égales d'abord (1814), puis même (1836) un peu supérieures en nombre aux adaptations de Couchut. Le guide semblait sûr. On s'est volontiers reposé sur lui de toute peine, ou presque, et l'on n'a guère vu que par ses yeux. Aux joies aisées de cette excursion en terre inconnue, on n'en veut pas moins ajouter la satisfaction personnelle d'avoir risqué seul quelques pas. Pour quatre ou cinq romances[2] de la Bibliothèque des Romans, que néglige Creuzé, il en a dix qu'elle ignorait. Que sera, que vaudra cet essai d'indépendance? Herder, ou le *Romancero* lui-même, y auront-ils aidé?

III

Mais entre l'œuvre allemande et *Le Cid* de Creuzé, ici déjà s'accusent des divergences significatives.

Il est vrai, Herder suit de très près, lui aussi, la Bibliothèque des Romans. Creuzé laisse de côté certaines romances, et « fusionne » parfois : Herder ne néglige rien, et même dédouble pour mettre mieux en valeur[3]. S'il a transformé telle romance d'invention française, comme la sérénade de Rodrigue, au point d'en faire une « création personnelle[4] », sans doute c'est qu'il a cru pouvoir en prendre à son aise avec un adaptateur qui là s'im-

1. Selon Abel Hugo, semble-t-il, *Romances historiques*, 1822, p. 101, le marquis de Paulmy. Selon d'autres, un certain Couchut, fort au courant des choses d'Espagne. Voir Farinelli, *Ztsch. f. vergl. Litgesch.*, V, 1892, p. 331. (*Spanien u. die span. Litt. im Lichte der deutschen Kritik u. Poesie*, 2e article ; la note renvoie à Romania, VIII.) Cf., dès 1857, le *Nouveau Manuel de Bibliographie universelle de Denis, Pinçon et Martonne*, Paris, Roret, p. 457, article Romancero.

2. 5 en 1814, 4 en 1836. B. d. R., 67 romances, C. de L., 67, puis 72.

3. B. d. R., juillet 1783, la 3e romance Zamorane et la romance p. 145-8 (C. de L., III, 9, et V, 1) dédoublées par Herder en romances 34 et 35, 49 et 50.

4. Düntzer, Köhler, Caroline Michaëlis, à propos de la romance 14 (en vers, dans B. d. R.)

provisait poète; mais d'autres romances de même origine sont par lui transcrites avec une fidélité plus grande et un égal bonheur; elles aussi ont passé longtemps pour ses œuvres propres[1]. Les trois premières parties du *Cid* allemand traduisent le texte français; si la dernière est moins fidèle, c'est que le modèle ordinaire faisait là brusquement défaut[2].

La plupart des exemples où se marquait le rapport étroit de Creuzé à la prose française, sont des exemples communs à Herder et à lui. Tout au plus constaterait-on chez Herder l'absence de tels détails oiseux (et postiches souvent) adoptés par Creuzé : le passage du « tu » au « vous », effet inutile; la banale comparaison du Cid mourant à un enfant débile; les Persans baissant les yeux devant le héros, reprise sans valeur d'un effet indiqué déjà dans la romance du lion déchaîné; plus de « superbe Amant » les yeux fixés sur « sa Maîtresse »; des larmes aux yeux d'Urraca, oui, mais sans que ces yeux en soient dits plus beaux. Enfin, pour un philosophe épris « d'Humanität », les Maures sont des hommes, il n'est plus question de leurs « payennes de terres »; et, par scrupule d'idéaliste ou de chrétien, soucieux de moralité dans l'art, Herder ne veut pas que le roi plaisante Chimène enceinte sur son tablier devenu trop court[3]. Ce sont là ses infidélités les plus graves.

Sauf quelques erreurs de lecture ou de sens, sauf de menues divergences qui pour la plupart datent de la rédaction dernière, tout ce qu'il a connu de la Bibliothèque des Romans semble avoir eu pour lui la valeur d'un modèle véritable[4]. Ce traducteur artiste cède parfois à un désir d'*Abrundung*; mais en plus d'un point ses critiques le déclarent « extraordinairement exact »; on constate, sans surprise, que souvent la Bibliothèque des Romans restait plus près que lui de l'original, mais aussi qu'il sait mieux rendre

1. Köhler (p. 26), à propos des romances 12 et 13 (le roi Ferdinand et le Cid fiancé, au sujet des femmes); B. d. R., juillet 1783, p. 57-62; C. de L. a supprimé.

2. Le *Neues Merkur* de 1792 renvoyait H. à la B. d. R. de 1783 seulement, qui déclarait négliger « entre autres » les romances sur les Carrion « et ce qui s'ensuit » (fin de l'article, p. 164-5). Grâce à un rappel fait par l'adaptateur français lui-même (p. 145, renvoi au numéro de décembre 1782), H. a pu enlever la romance donnée en 1782 (« Il est armé, le Cid, il parle à sa Chimène ») aux promiscuités d'une interminable histoire de courtisane sévillane. Mais il n'a pas su qu'on était revenu peu après sur l'indifférence de naguère, reconnaissant à l'histoire des Carrion (B. d. R., octobre 1784, p. 4) « un intérêt qui pût graduer avec celui qu'avait inspiré celle du Héros ». Le hasard lui a permis de recourir aux originaux espagnols pour toute l'affaire Carrion; mais ces 13 romances nouvelles de la B. d. R. lui sont demeurées inconnues, comme aussi les modèles espagnols de la plupart des autres romances françaises; voir Köhler, p. 16, note, Caroline Michaëlis (dans J. Schmidt, 1868), p. 128, et Lambel, p. XLIII.

3. Herder, romances, 3, 39, 67, 62, 5, 34, 8, 20.

4. Voir Köhler, p. 16-72, et Lambel, XLII-XLVI.

le *Ton der Darstellung*[1]. Et qui voudrait examiner lequel, de Herder ou de Creuzé, fut plus fidèle à sa devancière, sans doute encore serait-ce Herder.

Mais l'important est qu'il se trouva en ceci la dupe de hasards obstinément complices et rebelles. Faute des romances espagnoles en vain recherchées, il se décide enfin à faire confiance à la Bibliothèque des Romans; malgré quelques réserves instinctives d'un goût sûr, il la suit avec un soin pieux. Confiance abusée? piété idolâtre? peut-être; mais comment les lui reprocher? ne peut-on, ne doit-on pas en toute bonne foi se référer à la copie d'un vieux maître dont l'original est censé disparu? surtout quand on voit à la copie un air de vérité avenante qui peut plaire et séduire? Creuzé, lui, dispose du modèle espagnol complet, ou peu s'en faut. Quelques efforts lui assureraient la claire vision des beautés originales. Mais pour ce qui sera l'essentiel de son imitation, il s'en tient fort délibérément à une épreuve de seconde main. Par là, des dissemblances foncières se marquent de l'une à l'autre œuvre, dès qu'on veut examiner non plus seulement ce qui les compose, mais l'esprit aussi qui les a faites ce qu'elles sont. Et le « cas »[2] de Creuzé n'apparaît pas moins « grave » que le cas d'Émile Deschamps traducteur du *Romancero* de Rodrigue, ni peut-être moins « significatif ».

Lui sera-ce une excuse, que la misère des connaissances hispaniques dans la France de son temps? Après l' « hispanomanie » du XVIIIe siècle, morte avec Le Sage, l'indifférence était venue, puis comme un « divorce intellectuel », à la faveur duquel des préjugés tenaces avaient grandi. Sur le *Romancero*, oublié ou inconnu, à peine quelques mots peu explicites de l'abbé Goujet. La critique avait rabaissé l'Espagne avec « une sorte d'acharnement[3] ». Là contre ne pouvaient lutter ni le *Tableau de l'Espagne moderne* de Bourgoing, paru au début de l'orage révolutionnaire, ni les souvenirs gardés au vieux roman historique de Perez de Hita. Il faudra l'*Itinéraire* de Laborde[4], puis les traductions de Southey et de W. Scott[5], il faudra aussi la levée de l'Espagne contre

1. Caroline Michaëlis (dans Düntzer), p. 130; Düntzer, p. 85; Köhler, p. 22; Lambel, p. LIV.

2. G. Lanson, art. cité, p. 17.

3. J. Texte, L'Espagne et la critique française au XVIIIe siècle, *Revue des cours et conférences*, 13 février 1896, p. 605 et suiv. — Goujet, *Bibliographie française*, 1744, t. VIII, p. 149.

4. Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 1809, 3e édition, 1830-34. Une traduction de Perez de Hita est rééditée en 1809.

5. W. Scott, *La Vision de don Roderick*; Southey, *Roderick le dernier des Goths*; voir *Journal de la Librairie*, 1821, n°s 3653, 102, 5183. *Tablettes universelles*, 1821, livr. 4, p. 173. *Minerve littéraire*, II, (1821), p. 114 suiv.

l'Empire et les campagnes successives des armées françaises, pour ramener à ce pays méconnu la curiosité des imaginations. Alors, même hors de France, la langue espagnole sera pour la jeunesse la langue de la liberté[1]; puis, en France, l'expédition de 1823 s'accompagnera d'un étrange concert d'odes, poèmes, essais de poèmes, épîtres, messéniennes, chants guerriers, dithyrambes... et acrostiches, dont les choses ou les événements d'Espagne feront les frais[2]. L'année qui suivra, tout occupée de la mort de Louis XVIII ou de Byron, verra naître pourtant un « Cid français ou l'Espagne sauvée, poème historique en 8 chants, par un soldat[3] ».

Bientôt Ampère dira l'importance des Romances espagnoles pour l'étude des poésies primitives, Nodier en parlera « avec l'enthousiasme d'un bibliophile et d'un aficionado[4] », et un peintre « fort honorablement connu » représentera don Diègue liant les mains de ses fils[5].

Et déjà, surtout, Abel Hugo aura donné son *Romancero* et ses *Romances historiques*, Émile Deschamps sa fougueuse adaptation du *Poème de Rodrigue*, l'Espagnol J.-M. Maury deux volumes consacrés à l'*Espagne poétique*, et le chevalier Regnard ses *Romances du Cid*[6].

Mais *Le Cid* de Creuzé, conçu en 1806, est antérieur à tout ce revirement, que ses trois éditions encadrent.

Pour ce qui est des Romances, l'*Itinéraire* de Laborde (1809) s'en tenait à quelques détails historiques ou anecdotes; et la *Littérature* de Mme de Staël avait mentionné simplement *Le Cid* comme « roman » (I, x). Peu après, Malmontet croyait faire assez que de nommer le vieux *Poème*, donner un échantillon de sa « touchante naïveté » et, après quelques mots sur l'ancienne versi-

1. *Sammlung spanischer Romanzen aus der frühern Zeit.*, Aarau, 1821, p. 5 (Vorwort) « Sprache der Freiheit ».

2. *Journal de la Librairie*, 1823 (Poétique et Poésie).

3. *Ibid.*, 1824, p. 522. L' « auteur-soldat », p. 23, serait, selon Barbier (Anonymes) et Quérard (Supercheries), un certain Mauginet-Clémence; il s'inspire d'un fragment historique de Lacretelle (voir la préface, p. xv).

4. J.-J. Ampère, *Littérature et voyages* (1832), p. 27, 33, 78; Nodier : « Une collection complète et *princeps* de ces chants vaudrait la rançon d'un roi et je connais un homme qui ne l'échangerait pas contre la grandesse. » Cité par F. Wolf, *Üb. eine Sammlung span. Rom*, Wien, 1860, p. 3.

5. Voir Antony Rénal, le *R° du Cid*, Paris, 1842, t. I, p. 56 (Introduction).

6. Abel Hugo, *R° e historia del rey de España don Rodrigo*, Paris, 1821. — *Romances historiques*, traduites de l'espagnol, Paris, 1822. — E. Deschamps, *Romances sur Rodrigue*, dernier roi des Goths, imitées de l'espagnol, Paris, 1828 (dans les *Études françaises et étrangères*, 1828, p. 41-147). — Don Juan Maria Maury, *Espagne poétique*, choix de poésies castillanes depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, Paris, 1826-27. — Chev. Regnard, les *Romances du Cid*, traduction libre de l'espagnol, 2 vol., Paris, 1830.

fication espagnole, traduire l' « ode » des amours de Rodrigue et la Cava, puis celle du combat du Guadalete, attribuée à un contemporain de Garcilaso. Il comptait qu'au sortir d'un « long oubli » la littérature espagnole « en général peu connue et mal jugée » apparaîtrait parée du « charme de la nouveauté [1] ».

En 1812, le traducteur de Bouterwek note que « l'on ne convient pas de l'utilité d'une attention un peu suivie donnée à la littérature espagnole, aussi généralement qu'on reconnaît les avantages à retirer de celle de la plupart des autres peuples modernes »; et de ces deux volumes, bien peu de pages vont au *Romancero*, et spécialement aux *Romances du Cid* [2].

Pour Sismondi encore, la littérature espagnole « s'est manifestée à nous par quelques éclairs; on l'entrevoit un instant, et aussitôt elle retombe dans l'obscurité »; la langue est beaucoup moins connue que l'italienne, les livres espagnols « rares dans toute la France et très difficiles à se procurer; il n'y en a presque aucun de traduit ». Il déplore les insuffisances de la critique française relativement au *Cid* original, et, pour tout ce qui est littérature espagnole, se réfère à l'érudition allemande, « à Bouterwek, Dieze, Schlegel [3] ».

De fait, l'Espagne était depuis longtemps beaucoup plus familière à l'Allemagne qu'à la France. La langue espagnole y pouvait sembler encore, à plus d'un romantique, « gar zu spanisch [4] ». L'Espagne de *Don Carlos* pouvait n'être qu'une Espagne imaginaire, et son Aranjuez un autre Ludwigsburg. Gœthe pouvait ne connaître bien, parmi les grands de la littérature d'Espagne, que Cervantes et Calderon, et, les yeux et le cœur enchantés à jamais de visions d'Italie, ne garder à l'Espagne qu'une sympathie réelle, sans rien de passionné. Certains dramaturges allemands pouvaient n'user des noms espagnols que pour leurs sonorités, et Kleist substituer au dernier moment, dans une scène de tragédie,

1. Laborde (3e édition), I, XXVIII, 333; II, 241; IV, 364. La notice spéciale aux romances, VI, 272, est extraite de la *Revue européenne*, et de beaucoup postérieure à la 1re édition. — *Essai sur la littérature espagnole*, Paris, 1810 (194 p. in-8), par De Malmontet, publié par B. Lecouteulx de Canteleu, comte de Fresnelles (selon Barbier et Quérard), p. 35-37, 40 suiv., 94-97, 1-2.

2. (Du moins y révoque-t-on en doute le préjugé de leur haute antiquité; et quelques fragments, donnés en espagnol dans l'édition allemande, sont ici traduits en français.) *Histoire de la littérature espagnole*, traduite de l'allemand de M. Bouterwek, par le traducteur des lettres de Jean Muller. Paris, 1812, t. I, p. 4-5. — L'auteur de la traduction est Albert Stapfer. Voir lettres de Guizot à Fauriel, pp. P et V Glachant, *Nouvelle Revue*, XIII, 13.

3. Sismondi, *De la littérature du Midi de l'Europe*, Paris, 1813 (4 vol. in-8°), III, 102, 100, 169, note. Il se réfère à Jean de Müller aussi, III, 127, note.

4. Farinelli, Spanien und die span. Lit. im Lichte der deutschen Kritik u. Poesie, *Zeitsch. f. vergl. Litgesch.*, VIII, 1895, p. 350.

l'Espagne à l'Allemagne, sans en être plus gêné que son contemporain Klinger d'écrire tantôt Rodrigo, tantôt Roderico, pour le vers. Il n'en est pas moins certain que déjà l'Allemagne du XVIIIe siècle finissant est « entichée de l'Espagne ». Jean Paul élève un autel à Cervantes, et Dorothée Schlegel rêve à cet illustre mort. Les traductions allemandes du *Voyage* de Bourgoing et de voyages anglais, avaient éveillé cette curiosité; puis des relations de voyageurs allemands l'ont entretenue et développée. Ou encore des correspondances privées, comme celle de Humboldt parcourant l'Espagne à deux reprises, et d'abord avec femme et enfants[1]. Le même G. de Humboldt, « fontaine à plusieurs robinets », disait Gœthe, écrira en 1806 à Caroline de Wolzogen, avant d'avoir lu le poème de Herder : « *Le Cid* a toujours été mon livre favori », et saura juger en homme averti les tentatives incomplètes de Schlegel et de Tieck[2]. En 1806 encore, A. von Arnim adresse à Brentano, après lecture de Herder, et à la veille de publier le *Wunderhorn*, un billet d'un goût très fin et qui eût mérité de rester moins longtemps inédit[3].

Même au temps de l'influence espagnole, au temps où la Cour savait l'espagnol « on ne peut mieux[4] », connut-on jamais en France semblable enthousiasme, dispositions semblables, et aussi générales, à juger bien dès qu'on serait mieux informé? Rien de comparable, en tout cas, durant toute la fin de notre XVIIIe siècle et les vingt ou trente années qui suivirent[5].

Ainsi, par les tendances mêmes de son époque, et n'y eût-il pas tout le premier aidé, Herder devait être un adaptateur du Romancero infiniment plus autorisé que Creuzé. Au surplus, c'est un peu toute sa vie littéraire qui l'y préparait. Après une jeunesse curieuse déjà de littératures étrangères, le goût en avait été affermi chez Herder par l'exemple et les conseils de Hamann, le sibyllin Mage du Nord, dont l'influence en lui porta loin et dura. Quant à

1. Farinelli, *Revue hispanique*, V, 1898; *G. de Humboldt et l'Espagne*, p. 41, 71-75, 34, 85; *Ibid.*, *Gœthe et l'Espagne*, esquisse, 239, 250, 221; *Id.*, *Zeitsch. f. vergl. Litg.*, 1895, art. cité, p. 319, 327.

2. *Id.*, *Revue hispanique*, 1898, p. 215, et 199-200. Ph. Chasles, *Études sur l'All. au XIXe siècle*, p. 192, reporte à A. de Humboldt le même mot de Gœthe : « fontaine à mille jets ».

3. *Vierteljahrschrift f. Litgesch*, Weimar, 1892, V, 148, pp. Steig.

4. Damas-Hinard, *Romancero*, t. I, p. XLVII. — Cf. G. Lanson, Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVIIe siècle, 1600-1660, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1896, p. 57.

5. L'oubli de la littérature espagnole en France est constaté encore en 1810 par le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, t. I, p. 193 (25 mai, A propos de l'*Essai* de Malmontet); en 1812 par le *Journal général de la littérature de France*, t. XXV, p. 219 (A propos de la traduction de Bouterwek); etc.

l'Espagne même, faute d'avoir étudié la langue de bonne heure et à fond, il dut en rester longtemps à une connaissance indirecte de quelques chefs-d'œuvre, et à des sympathies très déclarées; mais déjà les *Volkslieder* faisaient la part assez belle au peuple espagnol; des romances du *Cancionero* qu'on y retrouve, aucune n'a paru indifférente[1]. Comme traducteur, on tenait depuis longtemps pour incomparable un talent qui s'était assoupli à passer d'Horace à Shakespeare, des poètes grecs au *Buch der Liebe* et aux chants nordiques. Enfin, par une longue pratique des textes populaires nationaux et locaux, de ces chansons et légendes recueillies avec une passion enthousiaste et dont il inspirait l'amour au jeune Gœthe, il était préparé admirablement à pressentir l'âme des peuples dans l'écho de leurs voix retrouvées.

*
* *

De tout cela, Creuzé n'eut rien, et ne sut pas grand'-chose.

Pour une autre nature, moins esclave d'habitudes d'esprit tout autres aussi, la connaissance partielle et tardive qu'il eut du *Cid* allemand aurait pu être un commencement de révélation, réformer peut-être l'œuvre déjà poussée assez loin, ou, si peu que ce fût, pallier une infériorité de naissance trop manifeste. Mais Creuzé doit bien peu à Herder. Le fond, l'âme de l'œuvre n'a pas été touché.

Le roi Alphonse prête serment à sainte Gadée de Burgos. Damas-Hinard traduit : « La formule est si terrible, qu'elle épouvante tout le monde. C'est sur une serrure de fer et une arbalète de bois » : symbole, ajoute-t-il, de prison et de mort. Le *Romancero* mettait dans la main du roi les Évangiles et un crucifix. La Bibliothèque des Romans traduit à contresens : « à genoux, *la main posée sur* une serrure de fer et une arbalète de bois » : Évangiles et crucifix disparaissent; ç'auraient été trop d'objets à tenir à la fois. Herder la suit dans son erreur; mais, des deux attributs omis par l'adaptateur français, il se trouve avoir repris l'un au moins, l'Évangile. Par zèle de croyant sans doute, puisqu'il ne put connaître le texte espagnol d'Escobar. Creuzé, lui, tout en gardant le contresens, supprime l'embarrassante serrure symbolique; mais, comme Herder, il recourt à l'Évan-

1. Haym, *passim.*; Farinelli, *Zeitsch. f. vergl. Litg.*, 1892, p. 326-8.

gile[1]. Y eut-il, ici encore, addition de convenance pieuse, d'où rencontre fortuite des deux auteurs? Ou bien Creuzé a-t-il emprunté ce détail caractéristique à Herder? ou plutôt a-t-il lu le texte espagnol donné en note par Sismondi, ou connu le rappel que fait plus tard de ce serment le roi courroucé?

Sobre los cuatros Evangelios
Y en balleston dorado
Teniendo el cuadrillo al pecho[2].

Il est malaisé d'en juger, et le détail a peu d'importance.

A la mort du Cid, Herder comme Creuzé, tous deux suivant l'inventive Bibliothèque des Romans, montrent Chimène et ses filles en larmes au chevet du héros. En outre, chez Creuzé comme chez Herder, le Cid, plus humain que celui du *Romancero* et que celui de 1783 même, pense à remercier la compagne de sa vie :

Chimène, grâce à toi, tant de lustres entiers
J'ai bravé le destin et ses rigueurs jalouses,
Et celui qu'on nomma le meilleur des guerriers
Eut la meilleure des épouses.

Les vers de Herder sont autres. Mais l'idée peut-être vient de lui[3].

C'est par Herder probablement qu'il a connu les fiançailles nouvelles des filles du Cid, abandonnées par leurs premiers maris. A la Bibliothèque des Romans, muette là-dessus, Herder ajoutait cette indication tirée de Sepulveda. Creuzé s'en tient au modèle français pour la romance qui y correspond, mais plus tard développe avec abondance, en une romance spéciale, le trait fourni par Herder-Sismondi[4].

1. Damas-Hinard, II, 108; Escobar, p. 71 (*R° del Cid*) :

Y con unos evangelios
Y un crucifijo en la mano.

B. d. R., juillet 1783, p. 123-4. Herder, rom. 38.

Vor'm Altare der Gadea
Knieend, seine Hand gelegt
Auf das Evangelium
Und ein Eisenschloss und eine Leimruth.
(Armbrust, proposé Vœgelin, p. 195.)

(Romance traduite par Sismondi, III, 185, avec texte espagnol en note). C. de L., IV, 2 :

A genoux, découvrant sa tête,
Sur l'Évangile ayant la main
Et le cœur sur une arbalète
Qui semblait lui percer le sein.

2. Escobar, p. 78 (*R° del Cid*); B. d. R., p. 130. Ce détail manquera dans la romance correspondante de Creuzé, IV, 7.

3. B. d. R., 158-160; C. de L., VI, 8; Herder, rom. 63, traduite par Sismondi, III, 190; Cf. Lambel, p. L.

4. C. de L., VI, 9; Herder, rom. 62, addition de la rédaction définitive, voir

L'exemple de Herder encore l'a-t-il décidé à donner en 1836 la romance du défi Rodrigue-Gormas, absente de la première édition? Ou plutôt, s'il s'enhardit alors à craindre moins le souvenir de Corneille, n'y fut-il pas encouragé par la traduction en prose de J.-M. Maury (1827), puis la traduction en vers (1830) du chevalier Regnard[1]?

Il est enfin deux romances entières de Creuzé pour lesquelles il a pu dès 1814 s'inspirer de Herder, la Bibliothèque des Romans faisant défaut. Pour l'une Sismondi lui donnait une version de la romance allemande, mais le modèle espagnol ne lui était pas accessible. Quant à l'autre, Escobar lui fournit l'original; mais, s'il imite Herder, il lui aura fallu aller au texte allemand, que Sismondi ne traduit pas.

La première conte cette invention magnifique et macabre, la victoire posthume du Cid : devant son cadavre hissé sur Babiéça, une fois encore l'ennemi s'enfuit épouvanté[2]. L'imitation, chez Creuzé, semble peu douteuse.

Tel détail de Sepulveda, un peu rude,

> Para salir à batalla
> Con Bucar ese rey moro
> Y contra la su canalla,

à dessein négligé par Herder, manque chez C. de Lesser aussi. Tel trait de Creuzé :

> De la peur les pâles vertiges
> Ont surpris ses rudes guerriers,

correspond à peu près à Herder « Furchterblasset stand Bukar », ou à Sismondi : « Bucar pâlit de terreur ». Or, le texte disait simplement :

> Y quedan maravillados
> En ver la gente cristiana.

Imitation peu servile, en vérité. Combien d'heureux détails,

Lambel, p. XLVIII, traduite par Sismondi, III, 188. — Cf. B. d. R., *Ibid.*, 156, et C. de L., VI, 6.

1. C. de L., I, 3, 1836; cf. B. d. R., *Ibid.*, 41; Herder, rom. 3, traduction Sismondi, III, 172; J.-M. Maury, *Espagne poétique*, II, 13 (l'original, p. 561). Regnard, I, p. 11-14.

2. C. de L., VI, 11; l'original dans le *R° del Cid* (mais non dans Escobar), et dans Sepulveda où l'a trouvé Herder. Voir le fac-similé de Sepulveda, New-York, 1903, avec table, p. 167 :

> Muerto es esse [yace ese] buen Cid
> Que de Vibar se llamava.

Herder, rom. 68; Sismondi, III, 195.

sauvés par Herder, se sont évanouis! Ainsi, la vision des yeux « clairs » du mort qu'on embaume, et de sa barbe blanche, fait place à une glose oratoire :

> ... par un prestige illusoire
> Ces parfums, hommage à sa gloire,
> En lui combattent le trépas.

Disparu, ce trait étrangement significatif, du corps tenu droit en selle par deux bonnes planches, une devant, une derrière. Plus d'armure noire et d'honneur en deuil, puisque antérieurement Creuzé a cru devoir nous dire que le Cid a remarié ses filles et laissé toute peine. Mais où sont les chausses noires et blanches, le casque « peint » de parchemin, la croix de couleur sur la poitrine du héros, et le porte-épée debout à côté du cadavre vêtu de fer? Qu'est devenue, plus loin, l'apparition de la vieille Mauresque lançant avec un arc « turc » des flèches empoisonnées, et que Fanez tue, comme après elle cent autres femmes noires, ses sœurs? Et les « setenta mil cavalleros » ou, comme dit Herder qui lut mal, sans doute, et multiplie,

> Wohl sechshundert tausend Ritter

que pensent voir, effrayés, Bucar et les siens? Exactement, nous contait l'espagnol, cent chevaliers autour du Cid, quatre cents en avant-garde, et six cents pour fermer la marche, avec Chimène : tous partis sans bruit comme s'ils eussent été vingt? Et les richesses trouvées dans les tentes par les gens du Cid, heureux de l'aubaine :

> Voll von Golde, voll von Silber
> (Con mucho oro y mucha plata)?

Creuzé, moins terre à terre, aime mieux finir sa romance (et son poème entier) sur une période antithétique et majestueuse, où meurt comme un écho lointain de quelque Chant du Départ[1].

Que le cheval de bataille soit guidé non plus par Gil Diaz, un

1.

> Et bientôt, parmi leurs alarmes,
> Devant un cortège si beau
> Le Cid, encore sous les armes,
> Franchit la pierre du tombeau.
> De ses jours couronnant la scène,
> Ce fut un beau vœu de Chimène,
> Ce fut un noble coup du sort,
> Que le guerrier digne d'envie,
> Qui triompha toute sa vie,
> Triomphât même après sa mort.

inconnu, et Geronymo — un évêque! — mais par « Autolinez » et « Martin Pelez »; que l'arrivée de « Boncar » suive de très près chez Creuzé l'achèvement des préparatifs funèbres, au lieu que le roi maure du *Romancero* et de Herder quittait son oriental repos, au bruit des funérailles guerrières, douze jours seulement après la mort du Cid[1] : ce sont là menues dérogations historiques, et nous avons vu plus fort. Mais voici bien autre chose vraiment. Non content d'avoir en 1814 montré Elvire et Sol en larmes :

Pleines du regret le plus juste
Dont un cœur puisse soupirer,

le baron de Lesser ajoute en 1836, pour la couronne[2],

Sol qui bientôt dans la Navarre
Va d'un héros si grand, si rare,
Propager le sang précieux;
Ce sang par qui l'on sait combattre
Et par qui plus tard Henri quatre
Rappelait un de ses aïeux.

De quoi ni Sepulveda, ni Herder, certes, ne s'étaient avisés.

Que reste-t-il de l'un et de l'autre, après tant de modifications? Peu de chose. Mais aux romances qu'avait fournies la bibliothèque des Romans, s'ajoute chez Creuzé une grandiose légende d'épopée, ignorée d'elle, ou omise avec d'autres, par éloignement rationaliste de tout élément légendaire[3]. Là précisément Herder avait deviné l'intérêt essentiel et spécial de la romance. Creuzé eut, sans plus, le bon goût de la trouver belle, à travers la traduction Sismondi[4], et digne de clore son poème. Il est juste que l'insuffisance ou les ridicules de son adaptation ne fassent pas oublier ce mérite premier.

L'imitation de Herder sera plus douteuse, et de beaucoup, pour la romance des Maures sous Valence investie : Chimène s'effraye, le Cid la rassure, et triomphe[5].

1.

Als zwölf Tage nun vergangen
Weckten auf den Maurenkönig...

2. Bien qu'il fût rentré dans la vie privée en 1830.

3. Lambel, p. XLIII.

4. Des romances ajoutées par Herder à celles de la B. d. R., 54, 55, 65, 66, 68, 69, 70, c'est la seule que traduise Sismondi.

5. C. de L., V, 7; Herder, rom. 54. L'*original*, dans Escobar, p. 111, *R° del Cid*, et dans Sepulveda où Herder l'a pris (fac-similé, 1903, p. 122).

Aquese famoso Cid
Con tan gran razon loado.

(Noter qu'il y a dans Escobar, comme chez Herder et chez Sepulveda, non pas

En réalité, Creuzé n'imite ni Herder, ni le *Romancero;* l'on n'a même pas la ressource de comparer deux adaptations directes de l'espagnol et de juger comment Creuzé et comment Herder se comportent, chacun seul à seul avec l'original. Exposition, tableaux de l'ennemi qui approche, ou des préparatifs de défense, ou de la bataille enfin, rien n'a, de l'un à l'autre, le même caractère. Les indications précises du *Romancero* se retrouvent presque toutes chez Herder : Creuzé n'en a aucune; des exclamations de Chimène apeurée en tiennent lieu, comme aussi les protestations d'un Cid galant et empressé, un peu vantard [1].

Tel détail original omis par Herder et qui reparaît chez Creuzé (rey *de Tunez* coronado... *De Tunis* vient vous assiéger) pourrait être un certificat d'origine espagnole : le seul, et bien imprécis. Mais la deuxième strophe qui l'enchâsse n'est pas antérieure à 1836. Et dès 1830 le chevalier Regnard avait chanté

De Tunis le fier souverain [2].

Pourquoi le chef ennemi est-il chez Creuzé, constamment, « Miramolin »? Herder, avec le *Romancero*, disait « Miramamolin ». Cette variante de nom propre a pu être fournie à Creuzé par une explication de Sismondi, relative au vieux *Poème* du *Cid* [3].

Un autre passage de Sismondi encore, toujours au sujet du *Poème*, se trouve éclairer à la fois une erreur de sens et une variante de Creuzé [4].

une, mais deux romances, et deux combats sous Valence; le premier mené par un lieutenant du Cid, qui se laisse prendre; le second par le Cid lui-même, qui délivre le prisonnier.)

1.

J'aime ce danger qui m'obsède,
Je vois tout ce que je possède
Et vais tout défendre à la fois.
... Oui, Dieu dans sa bonté profonde
Vous sauvera dans l'autre monde.
Moi, je m'en charge en celui-ci.
... Hormis Dieu, rien ne peut m'abattre
Et je suis sûr de mieux me battre
Quand je me battrai devant vous.

2. Regnard, I, 227. Cf. p. 226, le titre de cette 42e romance : Miramolin, *roi de Tunis*, assiège Valence.

3. Sismondi, III, 117. Le jeune Hescham el Mowajed, le dernier des Ommiades, était sur le point... d'être élevé sur le trône comme Emir al Mumenim (*Miramolin*) et Empereur d'Occident.

4. Sismondi, III, 127 : « A peine Chimène était-elle logée dans l'Alcazar, ou palais des rois maures, à Valence, que l'empereur du Maroc, Yousouf, débarqua sur le rivage ». Or Creuzé dit (strophe 11), en 1814, simplement : « Ce Miramolin redoutable » ; en 1836, avec plus de précision : « De Maroc l'émir redoutable ». — Et sur la foi de

Par ces indices divers, on arrive à l'origine véritable de cette romance, adaptation pure et simple — assez fidèle — d'un fragment du *Poema del Cid* traduit par Sismondi. Comme à son ordinaire, Creuzé a pris autant qu'il a pu d'expressions toutes prêtes. Il corse un peu le rôle de Chimène, par politesse; mais son Cid hâbleur se trouve être à peu près le Cid du Poema. « Grâces, s'écriait-il à la nouvelle que Yousouf approchait, *grâces soient rendues* à mon Créateur, au Père des Esprits; *tous les biens que je possède, je les ai sous mes yeux. J'ai conquis Valence avec fatigue*, et elle est devenue mon patrimoine; *il n'y a que la mort qui puisse me l'enlever. J'ai avec moi et mes filles et ma femme;* les *délices de la terre* sont venues pour moi auprès de la mer. Je revêtirai *mes armes*, sans être obligé de m'éloigner d'elles. Mes filles et ma femme *me verront combattre*, elles verront comment on acquiert une demeure dans ces terres étrangères; elles verront par leurs yeux comment on gagne pour elles du *pain* » [et de l'honneur, ajoute Creuzé]. Cependant sa femme et ses filles étaient montées à *la plus haute tour de l'Alcazar*; elles levèrent les yeux et virent *des tentes* plantées. « Qu'est ceci, ô Cid, s'écrièrent-elles; *que le Créateur vous sauve!* — Femme respectable, n'ayez point de souci; ce sont de grandes et merveilleuses *richesses* qui nous arrivent : il y a peu de temps que vous êtes venue me joindre, et l'on veut vous faire un présent; le Père des Esprits, pour marier nos filles, nous a préparé là *un trousseau*, etc.; *j'en aurai plus de courage*, avec la grâce de Dieu et de la Vierge Marie, *puisque je combattrai devant vous...* »

Pourquoi blâmer Creuzé de mêler et brouiller les textes et les siècles? Sa hardiesse ignore les scrupules, et toute matière à amplifier lui est bonne. Il a su lire de près Sismondi, et y trouver son bien, mais sans s'arrêter aux avertissements qu'il aurait pu y prendre.

De même, il n'a entrevu de Herder que ce que lui en montrait Sismondi. Et sa dette envers lui est minime : une indication pour le caractère de Chimène (VI, 8), invention de Herder qui en eut de plus heureuses; peut-être la notion d'un fait historique de la vie du Cid, par lui développée en une romance entière

Sismondi il prend pour un nom propre le nom commun du *Romancero, alcazar*;

En una torre mas alta
Que en l'alcazar se hallado.

Herder : auf des Schlosses höchsten Turm. C. de L. :

Chimène avait sa résidence
Au palais des rois de Valence
Qu'ils ont appelé l'Alcazar.

(VI, 9); enfin le modèle de sa romance finale, traitée en toute liberté, mais dont l'idée au moins est fort belle. L'ensemble, de la dernière heure.

On eût espéré mieux de l' « enthousiaste » traducteur de Schiller[1]. Mais alors déjà son enthousiasme naissait et se repaissait d'une traduction. Ses sympathies pour la littérature allemande semblent avoir été bien médiocres. Même à la fin de sa vie[2], il parle, en homme qui jamais ne se donna la peine de l'étudier, de « ballons gonflés », de « finesses ultra-métaphysiques, ultra-sublimes, si l'on veut ». Assuré sur ces ironies et sur les « traductions faites avec la meilleure volonté possible », il a bien l'air de s'en être tenu toujours à sa condescendante ignorance, même après les révélations de Mme de Staël et de ses devanciers.

Quant à Herder lui-même, voici comment il le juge et l'a connu. Doctement, il parle[3] d'une *édition* du *Romancero* publiée par Herder : comme si Herder avait pu donner jamais ce texte espagnol, vainement désiré. Soucieux d'établir les droits de priorité de sa nation, il oppose à cette *édition*, « du moins à ma connaissance... la plus complète jusqu'en 1814 », non seulement Escobar, mais la Bibliothèque des Romans aussi : on n'a pas attendu Herder pour ranger les romances « de manière à former une biographie complète du héros »; « ce travail était fait en France bien avant que Herder y eût pensé en Allemagne ».

Par deux fois, il croit trouver Herder inférieur à la Bibliothèque des Romans pour le « choix des variantes » et même le souci de l' « originalité étrangère ». Mais il n'eut garde de constater combien Herder doit à sa devancière, et que les romances françaises de 1784 lui ont échappé.

Il blâme Sismondi — à tort[4] — d'avoir faussement fait à Herder un mérite de l'ordonnance biographique des romances. Mais il adopte sans discussion tels autres jugements de Sismondi, fort discutables, sur l' « exactitude scrupuleuse » de Herder. Même il enchérit, parlant d'une « traduction littérale et vers pour vers de même mesure ». Il va jusqu'à lui emprunter, pour en faire état, un contresens assez étrange, mais très net, et qui aura toute une histoire[5].

1. Michaud, qui renvoie à la préface des introuvables *Voleurs*. Creuzé connaissait la pièce allemande par la traduction Bonneville.

2. 1838, 2e préface du *Roland* dans la *Chevalerie*, 1839, p. 301. La 1re préface, 1815, nommait « Wiéland », au sujet de Huon de Bordeaux.

3. Préface de 1814.

4. V. Sismondi, III, 168, note, à propos du *Tesoro Escondido*.

5. C. de L., préface de 1814, édition 1836, p. IX, oppose à la traduction du R^o^ par la B. des R. celle de Herder (romance 3, fin) par Sismondi : B. d. R. : Diègue

Libre à lui, de prodiguer les compliments au « poète si estimé », à son « ouvrage précieux », à l' « écrivain d'ailleurs si distingué », au « poète et philosophe allemand très célèbre ».

Par Sismondi, trop certainement, ce piètre germaniste s'est cru dispensé de lire Herder.

IV

Aura-t-il su, du moins, être mieux qu'un hispanisant d'occasion? Oui, si l'on veut l'en croire. « ... J'ai réussi à me procurer les romances originales, et je me suis convaincu que le traducteur français n'en avait point altéré la pensée. » A vrai dire, il trouve à cette traduction « plus d'élégance que de correction », mais la correction du style est seule en cause : « Le style n'en est pas parfait, à beaucoup près; mais c'est surtout du fond des idées qu'il s'agit ici[1]. »

Une telle quiétude étonne et alarme. Pouvons-nous oublier tant de preuves manifestes d'une fantaisie ingénieuse, mais souvent hardie? Le prosateur de 1782-84 a beau intercaler de loin en loin dans sa version quelques vers espagnols assez bien rendus, il ne traduit pas réellement en entier une seule des romances originales[2]. Soucieux de l'impression ou de l'effet d'ensemble, soucieux aussi de la continuité des caractères, affinant encore les âmes de ses héros que déjà les jeunes Romances avaient civilisés et adoucis, faisant du Cid lui-même un Cid à la française et très XVIIIe siècle, il nous donne un Romancero qu'envahit et déborde le mal d'amour. Cinq romances de sa création chantent ou pleurent l'amour. Non moins que la romanesque Urraca, Chimène

lie les mains à ses fils pour éprouver leur valeur; seul Rodrigue proteste. Herder-Sismondi : « tous joignent les mains ». C. de L. fait ici valoir son choix des variantes espagnoles, et conclut : « Il me semble évident que pour cette 3e romance Herder n'a pas bien cherché, ou qu'il a mal choisi. » Or, Herder s'était borné à traduire exactement :

Bindet ihrer aller Hände.

Le contresens vient de Sismondi, et n'a rien qui l'excuse... Il est adopté en 1830 par *Villemain* (comment blâmer Creuzé?), *Tableau de la Littérature au Moyen Age*, II, 96 : « faux coloris germanique »; — en 1838 par Monti, *R° del Cid, Discorso del Traduttore*, p. 34 : « Si noti la ommissione di quella viva circostanza... »; — en 1842 par Antony Rénal, I, Introduction, p. 56 suiv., qui proteste contre une « erreur » du peintre de cette scène (Leheman?) et contre une erreur des traducteurs (B. d. R., Sismondi, Herder, Delessert même et Regnard, tous ensemble), mais sans en voir l'origine. Il faut aller jusqu'à *Emm. de Saint-Albin*, 1866, t. II, p. 10-11, pour que cette légende ait une fin, et pour que justice soit rendue à Herder.

1. Préface de 1814, édition 1836, p. VIII, VII, IX.

2. Köhler, p. 12, *Caroline Michaëlis* (dans l'édition Julian Schmidt), p. 128-130, 141; Lambel, p. XXXI-XXXIX, XXI-XXIII.

est devenue personnage de premier plan : Chimène, jadis simple honnête femme, fougueuse à l'occasion, mais qui savait s'effacer.

Damas-Hinard déjà[1] condamnait — à regret — cette version « spirituelle, vive », et qui « trahit une plume habile », mais présente un Romancero « singulièrement travesti ». Et si Pietro Monti peu auparavant estime encore « condotta *con fedeltà* e non senza eleganza » cette traduction oubliée, ne serait-ce point qu'il ne l'a pas lue de près, et s'en remet au jugement d'un « anonimo traduttore », trop bien connu de nous[2]?

Pourtant Creuzé parle, sans hâte[3], non pas seulement d'Escobar, et de ce *Tesoro Escondido*[4] qu'a « fouillé » l'adaptateur de la Bibliothèque des Romans, mais d'autres éditions ou copies « même les plus récentes », mais du dernier Escobar, celui de Francfort; mais (sans spécifier davantage) d'autres romances encore, imitées par lui, et qui ne se trouvent pas même là; enfin, du « choix des matériaux » ou des « leçons ». C'est tout un apparat critique en réduction[5]. Or voici comment il use d'Escobar et autres originaux espagnols.

L'une de ses *Zamoranes* a pour refrain cette apostrophe aux trompettes qui sonnent les phases du combat :

> Sinistres instruments, fanfares, taisez-vous;
> Ne bouleversez pas les entrailles d'un père.

Lui-même, en note, « sollicite un peu d'indulgence » pour cette expression. « J'avais écrit d'abord : *Cessez de déchirer les entrailles d'un père.* Mais il m'a semblé qu'en voulant dire plus je disais trop, c'est-à-dire beaucoup moins. Je suis donc revenu à l'expression espagnole, qui m'a paru rendre mieux qu'aucune autre la plus horrible angoisse où un père se soit trouvé. Dans cette occasion et dans vingt autres, je me suis flatté qu'on ferait grâce à la singu-

1. Damas-Hinard, t. I, p. LXVIII. Cf. Wieland à la veuve de Herder, 9 mars 1805 : « von einer Meisterhand... », édition Suphan, XXVIII, 565.

2. Monti, *R° del Cid...* traduzione dallo spagnolo, Milano, 1838, p. 31, d'après la 2e édition (anonyme) de Creuzé. Cf *Milà y Fontanals.* Obr. compl., V, 564 : « una versión bastante libre... ».

3. Préface 1814, édition 1836, p. XIII, XII, XXIV, XIV, VIII.

4. *Tesoro Escondido...* por Francisco Meige, En Barcelona... 1626, *Bibliothèque nationale Inv.*, Yg., 2746.

5. Mais l'indication complète d'Escobar lui avait été donnée par la B. d. R., à deux reprises. Elle nommait d'autres originaux encore, dont la « Coronica ». Elle-même déclare avoir « fouillé » le *Tesoro Escondido*, B. d. R., juillet 1783, p. 3, 9 et 10, et Sismondi en parle à son tour, III, 168, note. Le mal n'est pas grand que C. de L. n'ait pas connu le *Tesoro*; ni Wolf, ni Duran n'ont pu consulter cette rareté bibliographique, et la B. d. R. ne lui devait que 9 romances. Voir Köhler, p. 11 et note. Mais vraiment, qu'il fût de Francfort ou de Madrid, le R° d'Escobar lui-même n'a été pour C. de L. ni un modèle indispensable, ni un auxiliaire utile.

larité en faveur de l'énergie. » Or l'*expression espagnole*, c'est ici la Bibliothèque des Romans qui la fournit. Dans les Romanceros connus, pas un mot de ce refrain « sinistre » et postiche. En cette occasion et dans vingt autres, Creuzé ne passa-t-il point les limites de la fidélité [1] ?

Parfois cependant il semble revenir tout de bon à l'original. Sans s'arrêter longtemps à des traces douteuses [2], on peut le voir aux prises avec deux romances espagnoles entières.

— Le Maure Adofir de Mudafar, allié au roi Alphonse, gardait pour l'Espagne le fort de Rueda, sa conquête. Mais Almofalax, autre Maure non allié, a repris le fort; Adofir appelle à l'aide; le Cid s'en va tirer vengeance d'Almofalax. Est-ce l'exemple du chevalier Regnard qui nous a valu pour la troisième édition de Creuzé cette romance nouvelle?

Au beau nom sonore et barbare qui emplissait le premier vers du *Romancero*, Creuzé substitue une exclamation prophétique :

Au roi dans ce moment quel regret se prépare!

Avec le nom d'Adofir, disparaissent les détails qu'on donnait sur le personnage. De même, certaines circonstances dont s'accompagnait l'envoi des infants Ramire et Garcie par le roi. Mais lorsqu'ils succombent dans le guet-apens où les attire Almofalax, Creuzé a soin d'ajouter qu'ils tombent « sans pouvoir se défendre »; et, quand le *Romancero* disait simplement « quitan la vida », il dit, lui, avec plus de noblesse :

Boivent la coupe de la mort.

1. C. de L., III, 10 (strophes 1re, 4e et dernière), édition 1836, p. 68, note.

2. Romance de la *Messe du Cid*, B. d. R., juillet 1783, p. 140, *Rº general* et *Rº del Cid* :

Ese buen Cid Campeador
Que Dios en salud mantenga.

Tesoro Escondido, p. 56-58. A l'introduction que la B. d. R. substituait à celle du Rº, Creuzé lui-même ajoute ce frontispice décoratif :

Sur une plage inhabitée
Sous l'ombrage de deux lauriers,
La messe du Cid fut chantée.

L'a-t-il pris d'une autre romance, et dans son Escobar (p. 87) :

Ya que acabó la vigilia
Aquel noble Cid honrado
Y dejó á doña Ximena
Y á su dos hijos llorando

á la vista de S. Pedro
en un espacioso llano
dejó con grande denuedo
á los que estan mirando.

Si les deux lauriers ne sont pas une invention de Creuzé, volontiers solennel, on peut craindre que le 6e vers espagnol n'ait donné le premier des siens, où *plage* serait un synonyme poétique et imprécis de *llano*; et que son vers 2 ne vienne du 4e vers espagnol, lu si vite qu'un seul mot en aurait été retenu, pour un contresens un peu fort.

En revanche, il omet de nous conter que le roi avait eu grand peur, malgré les assurances d'Almofalax, et que la mort des infants, par lui envoyés en son lieu et place, est pour le trône un déshonneur. La romance espagnole le déclarait sans ambages; il parle, lui, d' « affront » seulement.

Quand le Cid, « instruit de ce complot infâme », arrive « plein d'une noble flamme », on ne nous dit plus que le roi pardonne en hâte au banni qu'a rappelé sa peur

Cuando le vido el buen Rey
Su perdon le concedia

et bien vite lui expose les faits et lui demande assistance. On ne nous dit pas non plus que le Cid, en baisant les mains royales, déclare n'accepter le pardon qu'avec telle ou telle promesse, dont l'énoncé emplissait douze vers espagnols :

Todo lo promete el Rey.

La majesté royale sauvegardée à ce prix, voici que le rôle du Cid même est amoindri. Almofalax le brave; mais, invente Creuzé, le Cid avait un sortilège qui le faisait toujours vainqueur : belles victoires! « Blocus et famine », disait le *Romancero* :

Rodrigo el cerco ponia
... por gran fambre lo prendia

Creuzé ne sait parler que d'une « autre lice » ouverte par le Cid aux Maures assiégés. Il a beau lui faire, bien tard, les honneurs d'un dernier couplet louangeur de son cru : l'élément historique est faussé, les mœurs altérées, les rapports des personnages modifiés profondément[1].

Ailleurs « Boncar » fait sommation à Valence qu'il assiège; et le Cid lui répond. Ici encore, Creuzé n'a pour l'inspirer que le *Romancero* d'Escobar, ou le chevalier Regnard. Il les accommode à sa façon[2].

1. Escobar, 117, *R° del Cid* et *Sepulveda* :

Adofir de Mudafar
A Rueda en guarda tenia.

ni la B. d. R., ni Herder n'ont imité. C. de L., V, 8 (ajoutée en 1836). Regnard, rom. 43. Voir déjà II, 204, *Abrégé historique*, traduit de l'*Epitome historico* d'Escobar : Rueda, Adafir, Albofalax.

2. Escobar, p. 131, *R° del Cid* :

La venida del rey Bucar
A la ciudad de Valencia.

Regnard, II, 29 (romance 50); C. de L., VI, 7 (ajoutée en 1836).

Tout le début est supprimé : délibération du Cid et des *hombres de cuenta*, puis lâcheté des Carrion transis de peur (y ellos tiemblan de flaqueza); mais par compensation Creuzé ajoute quatre strophes qui sont bien à lui. Quand il revient au texte espagnol, c'est pour traduire le bruit joyeux de ces vers :

Con cajas, pifanos, trompos,
De como los Moros llegan,

en ceux-ci :

... leurs clameurs dont l'insolence
Trouble les échos d'alentour;

et cette sobre poésie :

Subiose el Cid con los suyos
à una torre tan soberbia
como los sus pensamientos
que igualan à las estrellas,

en cette amplification :

Le Cid, du palais de Valence
A gravi la plus haute tour.
Lorsque la nuit étend ses voiles
Cette tour, voisine des cieux,
Se confond avec les étoiles
Comme son maître glorieux [1].

De deux vers du *Romancero* il tire trois strophes (7, 8, 9) où s'étale complaisamment le tableau là-bas indiqué :

Miraba al Rey que ha llegado
con el ejercito y tiendas.

Toute la fin de la romance espagnole sera, comme le début, supprimée : couardise des Carrion, bataille, victoire du Cid,

1. Sans vouloir pousser trop loin le parallèle, on peut comparer ceci à Regnard :

Le Cid monte à la tour immense
Qui du palais si haut s'élance,
Que son faîte, à l'œil étonné,
Lorsque la nuit étend ses voiles
Se perd au milieu des étoiles,
Dont il se montre couronné.
Du héros image fidèle !
... De ses pensers l'élan sublime
Semble l'élever jusqu'aux cieux.

La romance de Creuzé, addition de 1836, ne serait-elle qu'une reprise et une adaptation de l'adaptation de Regnard (1830)?

y él, contento y muy alegre,
se va á ver á su Ximena.

Mais là encore, à titre de dédommagement l'on aura du Creuzé (strophes 15-16). Le reste, plus fidèlement rendu, laisse pourtant passer et perdre plus d'une nuance jolie. Le Cid descendait pour recevoir le héraut ennemi, « mais son courage ne descend pas »; et c'est sur un ton de bonhomie joyeuse qu'il répondait aux raisons de l'adversaire. Le Cid de Creuzé dira « mes preux » et non plus simplement « mis parientes y amigos », mais là où il ne sait dire que « Dieu », le poète avait des mots pénétrés :

la Infinita grandezza
que me otorgó la vittoria
en tan peligrosa guerra.

Seules les paroles des personnages sont rapportées avec quelque exactitude, sinon avec bonheur. Plus d'un fait historique, plus d'un détail précis est négligé délibérément, et l'effet moral très réduit. Suppressions de trop d'importance pour que des additions puissent les compenser, soit personnelles à Creuzé, soit faites de quelques vers espagnols étirés. Si vraiment le *Romancero* lui servit ici de modèle, vit-on jamais imitation plus lâche?

C'est là pourtant, à très peu près, tout ce que C. de Lesser a jugé bon d'y prendre : quelques détails peut être, saisis au vol d'une lecture superficielle, et probablement deux adaptations tardives dont l'œuvre cherche à se corser, sans grand profit[1]. Sommes-nous assez loin du soin joyeux que Herder apportait à glaner les rares romances fournies par Sepulveda? On a blâmé l'indépendance de ses imitations de l'espagnol[2] : au regard des procédés de Creuzé, elles semblent singulièrement soumises et précises.

*
* *

On comprend que le premier vrai traducteur français du *Romancero* ait tu, entre autres noms, le nom de Creuzé. Damas-Hinard[3] loue fort le seul Abel Hugo, en effet plus fidèle incomparablement,

1. Il semble qu'il ait voulu en 1836 remplacer par 4 pièces nouvelles (2 prises à Herder-Sismondi, et 2 au *Romancero* ou à Regnard) l'omission qu'il a faite de 4 romances de la B. d. R.

2. Voir Lambel, XLVII.

3. D. Hinard, *R° general*, t. I, p. LXX : « Depuis le commencement de ce siècle trois ou quatre imitations, soit en vers, soit en prose, dont nous demandons la permission de ne pas parler. » Cf. *ibid.*, LXXXII, note, et LXXXV.

mais qui par malheur n'a traduit aucune des *Romances du Cid*. Plus fidèle aussi était le chevalier Regnard, qu'il dédaigne : il avait connu le « Romancier », puis la collection d'Escobar, au cours de trois séjours en Espagne[1]; et ses honnêtes romances « divisées en sept livres et en trois parties », suivent Escobar de bout en bout, sans en excepter la préface de l'éditeur et son *Abrégé* final de la vie du Cid. Plus fidèle encore, sans doute, Monti qui prenait pour épigraphe le mot de Salvini : « più ne'ritratti la similitudine, che l'eleganza[2] ». Plus fidèle même Antony Rénal[3] dans sa maladroite pesanteur. Damas-Hinard le renvoie, sans égards, à son rudiment espagnol; mais il eut assez le sens de l'exactitude pour en juger Creuzé infiniment plus dépourvu que Regnard.

Il faut bien le dire pourtant, s'il n'avait manqué à Creuzé que le sens ou le génie de l'exactitude, il n'eût guère été plus blâmable que tant d'autres traducteurs de son temps ou de son pays. L'année même de son *Cid*[4], à propos d'un nouveau roman allemand traduit par l'éternelle Mme de Montolieu, on cite pour leur « vérité » ces vers de Lebrun :

> Qui suit pas à pas son auteur
> N'est qu'un valet qui suit son maître.

Quelque dix ans après, *Le Globe*[5] donne comme échantillon des « traductions par équivalents » le vers de Gœthe : « Oh Erd', oh Sonne, oh Glück, oh Licht! » devenu ceci : « Une volupté douce se répand dans l'atmosphère parfumée »; et Börne[6] raille plaisamment H. de Latouche, traducteur du *Roi des Aulnes*. Latouche a filtré le poème allemand de ses impuretés romantiques et n'en retient que l'eau claire la plus classique; mais en dépit du filtre la masse s'est accrue, et la traduction garde le volume de l'original.

Un peu plus tard encore Pierre Leroux et G. Sand[7] s'étonneront que l' « admirable » style de *Werther*, « type de la perfection classique », ait pu si longtemps être défiguré par les imitateurs en un

1. Regnard, *Les Romances du Cid*, t. I, préface.
2. Monti, *R° del Cid*, p. 2.
3. Ant. Rénal, le Lyonnais Claudius Billiet, selon Quérard. T. I, p. 65 : pour l'exactitude, il préfère, « sans hésiter », Regnard à C. de L.
4. *Journal des arts, des sciences, de la littérature*, 1814, n° 335 (5 décembre).
5. Cité par Breitinger, *Die Vermittler des deutschen Geistes in Frankreich* (1876), p. 16. (A propos de la traduction de la *Cloche* de Schiller, par Em. Deschamps.) Le traducteur incriminé est Mme Panckoucke, *Globe*, II, p. 520.
6. L. Börne, *Schilderungen aus Paris*, 1822-23, p. 67-69.
7. Pierre Leroux, *Considérations sur Werther*, en tête de l'édition de 1844, p. LII. La traduction est de 1829. — G. Sand, *ibid.*, préface, édition 1844, p. XIII.

style « monstrueux, aussi bizarre, aussi alambiqué que les sentiments en étaient étranges ». Et l'on parlera[1] des « merveilles d'impudente ignorance » que sont plusieurs essais français de traduction d'œuvres allemandes.

Un peu plus tôt, B. Constant « tête allemande et cœur français[2] » mutile *Wallstein*, pour confesser son erreur vingt ans après[3], et Villers gourmande l'infidélité des traducteurs français[4]. Michel Berr, louant bien haut son coreligionnaire Mendelssohn d'avoir consenti à traduire Job[5], indique tout ce que devrait être un traducteur véritable : paroles qui surprennent à cette époque, paroles à peu près perdues. De même un interprète de Burke prêche dans le désert; encore n'ose-t-il appliquer sa règle de traduction qu'aux ouvrages de raisonnement[6].

Jadis Le Sage, traduisant en artiste et en homme d'esprit la *comedia* espagnole, pouvait dire : « Je ne me suis pas fait une religion de traduire à la lettre », et la recette qu'il donne, paraître excellente à l'un des meilleurs juges d'aujourd'hui[7]. Mais, un siècle après, de combien d'infortunes n'aurait-on pas à plaindre la mémoire de Young ou le fantôme d'Ossian, la renommée de Kotzebue et la gloire de Shakespeare[8]!

Les fantaisies de Creuzé sur Schiller, *Tassoni* ou le *Romancero* ne sont qu'un moment dans l'histoire d'un courant d'habitudes acquises. L'infidélité française fut un fait littéraire traditionnel, presque un caractère ethnique. Les traductions françaises ont été

1. De Fabry, *Les Allemands jugés par un Français*, 1846, p. 77.

2. L. Börne, *Lettres de Paris*, traduction Guiran, p. 70 (à l'occasion de sa mort). — Cf. Chénedollé, cité par Sainte-Beuve, *Chateaubriand*, II, 192 : « C'est de l'enthousiasme allemand enté sur une base de glace géométrique ».

3. Opposer aux *Réflexions* en tête de *Walstein*, 1809, p. xxxiv et xv, et aux *Lettres* de 1807-08, Menos, 231, 243, 247, l'aveu des *Mélanges*, 1829, p. 255-298 et surtout 264.

4. *Villers à Schultz*, L. Wittmer, thèse, p. 172.

5. Michel Berr, *Notice... sur le livre de Job*, p. 26 (1806) : « Peut-être trouvera-t-on qu'un génie aussi supérieur que le sien ne devait pas s'abaisser jusqu'à la traduction, que quelques hommes regardent comme indigne d'occuper les moments d'un grand écrivain... »

6. Lagentie de Lavaïsse, trad. de Burke, *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées sur le Beau*, 1803. Avertissement : « On est souvent forcé de sacrifier l'élégance à la fidélité... Un seul mot peut quelquefois dénaturer la pensée de l'Auteur, et l'on est d'autant plus blâmable de ne pas la rendre avec exactitude, que cet auteur a plus de célébrité, et son ouvrage plus d'importance. Un traducteur qui, pensant embellir son original, ment à l'Auteur et au Lecteur, ne ressemble pas mal à l'interprète de deux souverains qui, pour faire preuve d'éloquence, altère le sens de leurs discours, dont il ne doit être que l'écho : il trahit à la fois deux puissances. »

7. Le Sage, 1700, préface du *Théâtre espagnol*, cité par J. Texte, *Revue des cours et conférences*, 1896, p. 609. Cf. Morel Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, p. 62.

8. Voir Baldensperger, *Études*, I, 103. — *Le Globe*, t. VII, p. 683 : Vigny, *Le More de Venise* : « Enfin voilà ce que nous avons tant désiré. Voilà une première pièce de Shakespeare, non plus imitée, défigurée, travestie, mais fidèlement traduite », 1829.

bien longtemps des Infidèles, un peu plus, un peu moins. On désignait d'un titre spécial celles qui se dérobaient à la loi du genre, comme cet *Essai de traduction littérale et énergique* que fit de Pope le marquis de Saint-Simon (Harlem, 1771), ou la « Traduction très littérale » d'une pièce anglaise sur la révolution suédoise, que donne le *Journal encyclopédique*[1]. Périlleux exercices, qui semblaient réservés aux documents diplomatiques ou aux raretés bibliographiques[2]. Même les ouvrages d'histoire ou de philosophie, souvent, étaient traités à la cavalière; telle la *Vie du baron de Trenck*, traduite à Metz en 1788, trois volumes allemands réduits à « deux très petits volumes français : le goût de notre nation exigeait ce léger sacrifice »; tels encore ces *Essais de Philosophie et de Morale* « en partie traduits librement, en partie imités de Plutarque[3] ».

Pour la poésie lyrique, le premier traducteur ou imitateur venu a liberté entière et tous les droits. On loue Du Saulx d'avoir, dans son *Juvénal* « évité partout le ton de copiste servile », l'abbé Aubert de ne s'être pas « astreint à copier servilement » la *Mort d'Abel* de Gessner, et Dorat d'avoir su n'être pas le « copiste rampant » du *Sélim et Sélima* de Wieland. A propos d'une *Ode à la Fortune*, traduite de l'allemand, on parle bien haut de « la liberté qu'exige la poésie, et surtout la poésie lyrique; on s'est permis de retrancher, de resserrer, d'altérer même le texte[4] ». La mode est à l'Allemagne; mais l'Allemagne souffre de la mode et s'en plaint : « Le traducteur... traite son original à peu près comme un maître qui corrige les thèmes de ses écoliers. Nous voulons bien n'être que des écoliers, mais nous voulons aussi des maîtres que nous puissions respecter[5]... » Les théoriciens qui hasardent un *Essai sur la traduction* font l'effet de rêveurs métaphysiques; les « antiquaires » qui se déclarent attentifs à « traduire

1. Décembre 1772, p. 240 et suiv.

2. *Le Bien Informé*, 12 janvier 1798. Traduction littérale d'une lettre du cardinal Doria, secrétaire d'État, à l'ambassadeur Buonaparte. 22 janvier 1798, Discours... par le président des États-Unis... Texte original, avec une traduction littérale. — *Esprit des Journaux*, mai 1786, p. 279. Traduction « presque littérale » d'un fragment d'une satyre de Lucilius, d'après un ms. de la Bibliothèque du Vatican, par le P. Léonard, Minime.

3. *Journal encyclopédique*, 1er mars 1788, p. 338 (par le baron de B***), et 15 mars 1772, p. 370 (par L. Castilhon, Bouillon, 1771).

4. *Journal encyclopédique*, 1er février 1770, p. 462. — *Année littéraire*, 1766, t. VI, p. 315; 1768, t. VIII, p. 360. — Arnaud et Suard, *Variétés littéraires*, 1768, t. I, p. 133 (se retrouve dans l'édition 1808).

5. *Journal encyclopédique*, 1er novembre 1771, p. 445. Protestation adressée au *Journal* par un groupe de fabulistes et poètes allemands, contre les traductions françaises en général, et spécialement celles de Boulanger de Rivery, « lieutenant particulier d'un bailliage de Picardie », et Barbe, « prêtre de la doctrine chrétienne ».

avec la plus scrupuleuse fidélité, afin de rendre les idées de chaque Auteur et de le montrer tel qu'il est », ne sont que des antiquaires[1].

Erreur de goût? Faiblesse de jugement? Vanité nationale, qui fait qu'on traduit par politesse autant que par curiosité, par complaisance condescendante beaucoup plus que par désir d'apprendre, en général à titre d'encouragement et sans ménager les conseils à l'auteur et à sa nation? Bien rares, au temps de Creuzé, ceux qui n'en étaient pas restés là[2]. On ne pouvait attendre de lui les difficiles vertus d'aujourd'hui que sont l'esprit critique, le respect de la valeur des textes, le souci de précise et réelle « objectivité » dans l'interprétation.

Mais voici le point fâcheux. Ses goûts, à l'ordinaire, enchérissent sur les déplorables habitudes de son temps. Elles s'épanouissent en ce théoricien attardé qui s'y complaît et les raisonne. Les autres vont par instinct, et lui par principes. Du moins il s'y applique. Et certes il ne serait pas plus vain de comparer Voss et Bitaubé traducteurs d'Homère, que d'opposer, relativement à la traduction, l'esthétique historique, la souple théorie « génétique » de Herder[3], et les recettes dogmatiques de Creuzé.

V

Non qu'il semble avoir tout ignoré des premiers débats de la science littéraire moderne. A propos du *Romancero*[4], il parle d'Homère et des rapsodes, de l'*Odyssée* et de ses « auteurs différents et inconnus » dont il fait « des Alcées et des Pindares ». L'expression fameuse « une *Iliade* qui n'a point d'Homère », envolée, dirait-on, de quelque *Prolegomenon*, et qui, recueillie par Em. Deschamps et Abel Hugo, reparaîtra dans l'autre Hugo sous

1. *Journal encyclopédique*, 1773, 15 janvier, 15 février, p. 219, p. 37. — *Recueil de pièces intéressantes concernant les antiquités*, t. I, 1787. Avertissement, p. VIII.

2. Font exception honorable, quelques traducteurs de philosophes ou historiens étrangers. Mais Winckelmann lui-même, un de ceux que l'on connut le moins mal en France, avait été d'abord la victime d'un traducteur à la mode commune, « un Welche barbare, qui avait imaginé de le traduire, ou plutôt de le travestir en français ». *Journal des sciences et des beaux-arts*, 1776, t. IV, p. 490. — Cf. *Tableau raisonné de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle*. Yverdon, octobre 1782, p. 21-29.

3. Voir par exemple, édition Suphan, XXVII, 275 (*Terpsichore*. Nachschrift), ou XXVI, 9 (traduction de Balde, et de l'*Anthologie*), comment il concilie la liberté et les scrupules historiques. — Et dès ses débuts, I, 274 (*Fragmente*) : — Wo ist ein Uebersezzer, der zugleich Philosoph, Dichter und Philolog ist... »; de même, III, 133 (*Kritische Wälder*), à propos d'Homère; V, 167, 175 (*Von deutscher Art und Kunst*), sur Ossian; ou encore, à propos de *Sakontala* traduit en anglais, XXIV, 579, etc.

4. C. de L., préface de 1814, édition 1836, p. XV, XVI, VII et note de 1836. Em. Deschamps, préface des *Études françaises et étrangères*. *Œuvres*, Lemerre, 1872, II, 294. Abel Hugo, *Romances historiques*, p. 32. Fouché Delbosc, L'Espagne dans *les Orientales* de V. Hugo, *Revue hispanique*, 1897, p. 88.

l'apparence fantastique d'une « Iliade arabe », Creuzé n'en décore pas seulement sa première préface; il l'a si bien faite sienne, qu'il pense l'avoir mise au monde, et reprochera plus tard à Dugaz-Montbel de l'attribuer (comme Abel Hugo déjà) à Lope de Vega, le vrai père. Enfin, il demande qu'on sache « ne pas juger ce recueil d'après les règles d'Aristote », et raille ceux qui ont prétendu, « depuis ce grand homme et peut-être même avant lui... que tous les ouvrages faits ou à faire jusqu'à la consommation des siècles, fussent taillés sur un seul et immuable patron, arrêté apparemment de toute éternité; mais il semble que la raison gagne tous les jours quelque chose, au moins sur ce point-là ».

Que ces protestations d'apparence anti-classique, que ce modernisme ou ce quasi romantisme de théorie, ne fassent pas illusion. Ici encore, Creuzé reprend en sous-ordre et en écho. Il redit ce qu'avaient exprimé déjà Sismondi, d'après Herder et les Allemands sans doute, et la Bibliothèque des Romans, aïeule accorte et avisée[1]. Creuzé a lu Sismondi, mais trop vite. Il a retenu à son usage un fragment traduit du vieux *Poema del Cid*, mais oublié la distinction formelle établie là entre le Cid primitif et les Romances « composées *plus d'un siècle* après cet antique poème ». Encore Sismondi était-il loin de compte. Creuzé, lui, fait des *Romances*, tout simplement, « un précieux fragment du moyen âge »... « On va reculer loin dans l'histoire et se trouver tout d'un coup à huit cents ans de nos jours et de nos mœurs. » Le Cid est un héros du XIe siècle; les *Romances* seront du XIe siècle aussi, quand elles ne seront pas « vieilles comme l'*Odyssée*[2] ». L'adaptation française du XVIIIe siècle finissant, qui lui tient lieu de Romancero, sera traitée comme un poème de l'an mil.

Les *Romances* ont « des beautés de toute espèce[3] ». Creuzé veut les offrir à sa patrie, il souhaite n'avoir pas été « indigne de reproduire pour la France les naïves et charmantes productions

1. Sismondi, III, 100 : « ... Rien ne serait plus injuste que de mesurer avec nos poétiques, que les Espagnols ne connaissent pas ou n'estiment pas, des ouvrages composés selon un système absolument différent du nôtre... » La littérature espagnole, « son esprit, sa pompe, le but qu'elle se propose, appartiennent à une autre sphère d'idées, à un autre monde ». B. d. R., juillet 1783, p. 5 : « ... Nous nous garderons bien de ramener à nos bienséances des faits et des discours qui ne choquaient apparemment point les bienséances de ce temps-là. » Puis, p. 33, à propos des comédies espagnoles : « Malheureusement la Poétique des Anciens qu'on prêcha bientôt, anéantit dans leurs germes les beautés qu'on devait espérer de ce genre original ».

2. Sismondi, III, 151, cf. 188. C. de L., préface de 1814 (1836, p. XV-XVI).

3. Cf. « Une série de beautés élevées et naïves, sorties sans effort mais non sans génie de l'âme espagnole, et qu'il était étonnant que la renommée eût oubliées longtemps, du moins hors de leur pays. » Préface de la 3e édition, p. XXII, XXI. — *Observations sur le genre et le nom de l'odéide*; en tête d'*Héloïse*, p. 3.

de l'antique Espagne ». Mais il n'en fait pas moins cette déclaration, noble et formelle : « Pour moi, je n'ai pas un moment eu la pensée de *traduire* ces romances. » Entre 1814 et 1836, deux traductions françaises ont paru, fidèles, trop fidèles[1] : « là, comme dans l'espagnol même, l'intérêt fléchit quelquefois »...

Sa dédicace à l'Académie de Madrid loue hautement ces « archives naïves »; mais il ne voudrait, pour rien au monde, qu'on pût « ne voir dans leur expression littérale qu'un livre d'archives, et non pas de littérature et encore moins de poésie[2] ».

Cette « admirable production de l'antique Ibérie », « production d'autant plus singulière qu'elle est le fruit de plusieurs siècles et le travail de plusieurs générations », il la range parmi les « ouvrages étonnans pour leur temps et faits pour plaire dans tous les autres ». Mais son ambition est de la « présenter » au public français « si difficile pour tout ce qui sort de ses habitudes », autrement dit de l' « améliorer[3] ».

« Singulière énergie et merveilleuse simplicité », « force et plénitude de sens qu'on ne trouve pas toujours dans des auteurs très célèbres », « intérêt et charme », « forme et physionomie si neuves » : il vante ces attraits des romances, et d'autres encore. Il s'y dit sensible. Mais il croit aussi et se fie avant tout à son « modeste talent... de présenter assez bien les choses du Moyen Age, tant qu'elles sont belles et intéressantes, et de les quitter juste au moment où elles allaient devenir fatigantes ou déplacées. On voit que ce talent n'est presque que du goût[5] ».

Déjà lorsqu'il parlait — et de quel air! — critique de textes et leçons, c'est au *goût* seul qu'il s'en remettait du choix désirable[4]. Le goût encore, le goût français, le goût de Creuzé, sera le dogme et la norme auxquels il soumettra l'œuvre étrangère, si caractéristique qu'il ait paru la juger. Comment ne pas songer à Herder, raillant dès sa jeunesse le « goût des bienséances » qu'il devine fatal aux lettres françaises contemporaines[6]?

1. Préface de 1814, 1836, p. VII, 3e édition, p. 155 (appendice), préface de 1836, p. XX : « Traductions... très fidèles et très estimables, ... conservent parfaitement le mérite d'histoire et d'antiquité; mais toutes deux, surtout celle qui est en vers, souffrent un peu de leur extrême fidélité au texte... »

2. Dédicace, 1814, préface de 1836, p. XXI.

3. *Observations sur l'odéide*, en tête d'*Héloïse*, p. 3, édition 1836; préface de 1814, *ibid.*, p. VII; préface de 1836, p. XXI-XXII.

4. Dédicace, 1814; Préface de 1814, édition 1836, p. XV, XVIII, etdébut; *Observations sur l'odéide*, p. 3 (il invoque le témoignage de Boufflers).

5. Préface de 1814, 1836, p. VIII... « Aucune autre autorité que le goût ne peut indiquer la leçon que l'on doit préférer. »

6. Voir, par exemple, *Reisejournal*, Suphan, IV, 431. « Mit diesem Geist des Wohlstandes, geht aber den Franzosen das meiste innere Gefühl weg... », etc.

Plus d'une fois, on l'a vu, 1836 corrige, accentue, aggrave 1814. Mais, sur ce point essentiel, Creuzé n'a guère varié. En 1814, il ne s'est pas aperçu encore que son *Cid* est une « odéide », il n'a pas « rencontré » ce genre nouveau, ni « découvert un matin » qu'il avait fait « une foule d'odes, sans s'en apercevoir »; il n'a pas déclaré qu'il n'est « pas décent qu'on dorme dans les intervalles d'un grand poème[1] ». Déjà pourtant il lui semble certain que le *Romancero*, ce long poème, n'est pas sans défauts. Tout ce qui en fait le « charme », la « couleur locale », le « naturel naïf », il faut l'aller chercher, selon lui, « au milieu de quelques exagérations et de beaucoup de choses inutiles ou même déplacées[2] ».

Dès 1814 on le voit résolu à « dégager cet or si pur du sable qui le cache quelquefois », à « dégager ces ouvrages étonnans... de ce qui est par trop empreint de la rouille de l'époque », à dégager enfin cette admirable production de l'antique Ibérie « des nuages qui pouvaient l'obscurcir ». Sans même avoir atteint la forme définitive d' « odéide », *Le Cid* de Creuzé est dès lors assez adéquat à son idéal : « un champ (dira-t-il), dont on supprime toutes les landes, un parterre dont on ne cueille que les plus belles fleurs ».

Voilà ce qu'il appelle[3] « épurer » le *Romancero* — lisons : la Bibliothèque des Romans — en l'imitant.

(*A suivre*). HENRI TRONCHON.

1. L'odéide « de l'essence, l'algèbre de la poésie, l'alliance la plus heureuse qui ait été proposée entre la haute poésie et la poésie familière ». — *Observations sur l'odéide*, 1836, p. 4, 16, 7. Cf. p. 6 : « Cette grande vie du Cid, qui fournirait à elle seule à beaucoup d'épopées et d'ouvrages dramatiques, se trouve ici renfermée tout entière dans un espace tel que, tout calculé, et surtout la différence des petits vers aux alexandrins, elle ne dépasse pas l'étendue des grands ouvrages dramatiques qui se lisent en 3 ou 4 heures. »

2. Préface de 1814, édition 1836, p. VIII. Cf. préf. de 1836, p. XX. : « Au milieu de beaucoup de traits remarquables et singulièrement élevés ou spirituels... beaucoup de détails et de longueurs qui répugnent absolument à la poésie ».

3. Préface 1814, p. VII. Préface 1836, p. XXI. — *Observations sur l'odéide*, p. 3, 5, préface 1836, p. XXIV. La première de ces expressions a paru à Monti assez typique pour être relevée (*Rom°*, p. 31). Quant à la seconde, Sismondi avait parlé déjà, III, 170, mais avec des sentiments bien autres, du charme qu'on éprouve à retrouver dans les premières *Romances du Cid*, « sous la rouille de leur respectable antiquité », les scènes les plus brillantes de Corneille.

LA MARIE DE RONSARD

I

Les derniers biographes de Ronsard, M. Laumonier et M. Longnon (à qui tous Ronsardisants doivent hommage), font de Marie une fille d'aubergiste. « C'était », dit M. Longnon, « la jeune, belle, honnête et gracieuse fille d'un hôtelier de Bourgueil, nommé Dupin, chez lequel, un soir, accompagné de Remy Belleau, il était descendu[1]. » — M. Laumonier écrit : « Ce n'était », « que la fille d'une hostellerie », « dit Belleau dans son *Commentaire* du second livre des *Amours* publié en 1560[2] ». Partant de ce fait qu'il tient pour avéré (car comment Belleau se serait-il trompé?) le même critique, dans sa précieuse édition de Binet, ajoute que si Ronsard appelle Marie le « pin de Bourgueil », ce n'est peut-être pas parce que son nom réel était Marie Dupin, mais parce que, vraisemblablement, « un grand pin existait tout près de l'hôtellerie tenue par ses parents... et que cette hôtellerie avait pour enseigne : Au pin de Bourgueil. D'où l'appellation populaire de Marie du Pin, si conforme aux usages des campagnards[3]. » En fait d'autorité pour ces assertions, M. Longnon, comme M. Laumonier renvoie à Belleau.

Dans la réalité, Belleau n'a jamais rien dit de pareil et le soi-disant texte de son *Commentaire* auquel le lecteur est renvoyé est celui qu'en donne Blanchemain (I, 220). Or Blanchemain, à qui beaucoup de reconnaissance est due pour avoir publié une édition de Ronsard non pas sans fautes, certes, mais qui est longtemps demeurée la seule accessible à tous, n'y regardait pas de si près. Il imprime en effet, à l'endroit indiqué, une note où on lit : « Il appert par cecy que sa Marie n'estoit pas de grande et riche famille (comme nous avons dit), car elle estoit fille d'une hostellerie (B.). »

Selon la liste dressée par M. Laumonier, il parut, de 1560 à 1629, quinze éditions collectives des œuvres de Ronsard, six données par lui, les autres posthumes. Le *Commentaire* de Belleau

1. *Pierre de Ronsard, essai de biographie*, 1912, p. 359.
2. *Ronsard poète lyrique*, 1909, p. 151.
3. *La Vie de P. de Ronsard de Claude Binet*, 1910, p. 128.

pour le second livre des *Amours* (Amours de Marie) parut pour la première fois dans l'édition de 1560 et fut reproduit avec maintes modifications dans les suivantes. A partir de la cinquième, c'est-à-dire celle de 1578, Belleau ne saurait être responsable des changements et additions introduits dans son texte, car il était mort en 1577. Or ni dans l'édition de 1560 ni dans celles de 1567, 1571, 1572, seules parues de son vivant, Belleau ne dit mot d'une hôtellerie à propos de la « belle, honeste et gratieuse » nouvelle maîtresse dont le poète fit la connaissance en Anjou, « un jour d'avril étant guidé d'un sien ami[1] ». Il n'en est dit mot non plus dans les éditions de 1578, 1584, 1587, 1592, 1599, 1604, ni dans les deux de 1609.

C'est dans l'édition de 1617 seulement, publiée quarante ans après la mort de Belleau, trente-deux ans après celle de Ronsard, que figure, pour la première fois, en commentaire sur le poème de la *Quenouille*, la note : « Il appert par cecy que sa Marie n'estoit pas de grande et riche famille (elle estoit fille d'une hostellerie); mais l'Amour qui n'a point d'yeux... » etc. (t. I, p. 392). L'édition de 1623 reproduit, en termes un peu différents, la même note; mais celle de 1629, dernière des éditions anciennes, la rejette. C'est le texte de 1623 que reproduit Blanchemain.

Il semble donc, en raison de ces faits et de ces dates, fort aventuré d'alléguer que Marie était « fille d'une hôtellerie ». Il est, en tout cas, certain que le témoignage de Belleau, ne peut être invoqué en faveur de cette hypothèse.

II

En s'amourachant de Marie, Ronsard se flattait qu'il serait plus heureux qu'avec Cassandre. Il ne fut pas long à s'apercevoir que le sort lui demeurait contraire. Il avait rencontré Marie en 1555; dès l'année suivante, faisant allusion à ses deux idoles, il écrivait :

S'il y a quelque fille, en toute une contrée,
Qui soit inexorable, inhumaine et cruelle,
Tousjours ell' est de moy pour dame rencontrée,
Et tousjours le malheur me faict serviteur d'elle.
Mais si quelcune est douce, honneste, amyable et belle,
La prise en est pour moy tousjours désespérée,
J'ay beau estre courtois, jeune, accord et fidelle,
Elle sera tousjours d'un sot enamourée[2].

1. Édition de 1560, I, fol. 7 et 8.
2. *Nouvelle Continuation des Amours*, 1556, fol. 8.

La jolie, douce et frivole Marie n'avait pas tardé, en effet, à montrer qu'elle préférait à un poète sourd et maladif, un jeune et brillant seigneur du voisinage, de l'espèce de ces professionnels de l'amour, épris de « dix mille beautés », disait Ronsard [1], être tout à fait insignifiant à ses yeux, mais pas du tout à ceux de Marie : « ce sot de jeune homme », disait le poète dépité [2].

Sur l'identité de ce personnage, les derniers biographes du poète ne manifestent aucun doute. « Ronsard fut très vivement épris de Marie », dit M. Laumonier; « à preuve la véritable jalousie que lui fit concevoir, dès l'année suivante, un rival plus beau, plus riche, partant plus heureux que lui, son ami et parent, Charles de Pisseleu, évêque de Condom et abbé de Bourgueil ». Il ajoute en note : « Mais Belleau a commis là une erreur (et Blanchemain également, VIII, 25) en affirmant que Charles de Pisseleu n'était pas encore évêque en 1556 [3] ». M. Laumonier prouve qu'il l'était. Cet amoureux mitré serait le « sot de jeune homme » à qui Marie aurait réservé ses faveurs.

M. Longnon s'écrie : « Pauvre poète!... Cette fourbe de Marie lui avait refusé ses faveurs, non par vertu, comme il avait tenu à se l'imaginer, mais tout simplement pour en combler un autre. Et cet autre, désastre cuisant pour l'amour-propre de Pierre... était son cousin, Charles de Pisseleu, évêque de Condom, frère de la duchesse d'Étampes [4]. »

Comme précédemment, pour M. Laumonier et pour M. Longnon, l'autorité est Belleau : et c'est *a priori* une autorité bien surprenante pour une aussi singulière identification. Ronsard, Marie, peut-être Pisseleu même (mort en tout cas quatre ans après la première publication du *Commentaire* de Belleau) auraient été encore vivants et, par une annotation publiée avec ses œuvres, le poète aurait rendu publics, laissant nommer son rival par son nom, les amours de son soi-disant cousin l'évêque avec la prétendue fille d'auberge. Il aurait traité, par surcroît, de sot jeune homme cet important personnage, apparemment plus âgé que lui, qu'il qualifie ailleurs de « docte Prélat », à la critique de qui il soumettait ses vers :

Vous faisant de mon écriture
La lecture,

1. *Nouvelle Continuation des Amours*, 1556; Bl., I, 149.
2. *Œuvres*, 1560; Bl., I, 229.
3. *Ronsard poète lyrique*, p. 153.
4. *Pierre de Ronsard*, p. 365.

et qu'il avait jugé digne de la confidence enchâssée dans le vers magnifique :

L'honneur sans plus de verd laurier m'agrée[1].

Qu'il l'eût détesté au cas de jalousie amoureuse, bien; mais que, même en un tel cas, il l'eût appelé « ce sot de jeune homme », non.

Dans la réalité, il n'est pas seulement invraisemblable, il est inexact que Belleau ait prêté son autorité à de telles assertions. Ici encore M. Laumonier et M. Longnon renvoient non pas au Commentaire de Belleau, mais à la citation que Blanchemain en a faite, et il en est de celle-ci comme de la première. Blanchemain accompagne le texte de la chanson : « Petite pucelle angevine », de la note : « Il se plaint en ceste chanson des rigueurs de sa dame, et d'un seigneur qui luy fait l'amour. C'estoit Charles de Pisseleu, qui fust depuis evesque de Condon, sien parent, de la maison des ducs d'Estampes » (I, 148). C'est dans cette note que Belleau se serait rendu coupable de l'erreur, peu vraisemblable de sa part, étant donné ses relations avec Ronsard et la proximité des dates, de parler de Pisseleu comme n'étant pas encore évêque au moment des « Amours de Marie ». Il n'est en réalité pour rien dans tout cela.

Comme dans le cas précédent, aucune des éditions publiées du vivant de Belleau et même bien des années après ne renferme ce texte ni rien qui y ressemble. On trouve seulement le nom de Pisseleu dans les deux mêmes éditions que la mention de l'hôtellerie, c'est-à-dire celles de 1617 et de 1623; comme dans le cas précédent cette interpolation disparaît de l'édition de 1629; de même enfin le texte n'est pas identique dans les deux éditions. Celui de 1623 insère l'interpolation entre crochets comme pour rappeler que Belleau n'en est pas l'auteur. On y lit que Ronsard « amoindrit le service de ce seigneur pour rendre le sien plus recommandable. [C'estoit Charles de Pisseleu qui fut depuis en âge plus meur Evesque de Condon, sien parent, de la maison des ducs d'Estampes]. » Le texte de 1617 spécifiait avec raison que Pisseleu était, dès l'époque des Amours de Marie, « Evesq. de Condon ».

On voit que les raisons de croire que ce prédécesseur de Bossuet fut le rival heureux de Ronsard sont des plus faibles. Dans ce cas encore, en toute hypothèse, Belleau ne peut être cité à l'appui. La prétendue parenté du poète et du prélat que rien ne décèle, ni

1. Odes de 1550; Bl., II, 450, 418, 223.

dans les écrits de Ronsard, ni dans le texte vrai du *Commentaire* de Belleau, n'est pas plus solidement établie.

III

Dans son article *Du nouveau sur Ronsard* (*Annales Fléchoises*, mai-juin 1912, p. 137) M. Hugues Vaganay s'applique à démontrer que Marie devait s'appeler Guiet et non Dupin.

Il se fonde sur un passage du *Commentaire* de Belleau qui, à propos de la mention du Port Guiet dans le *Voyage de Tours*, écrit : « C'est une maison qui appartient à sa mie ainsi nommée. » Dans l'édition de 1578, une virgule, que n'a pu ajouter Belleau, mort l'année d'avant, sépare « mie » de « ainsi nommée » — « C'est une maison qui appartient à s'amie, ainsi nommée », — ce qui tendrait à montrer que « ainsi nommée » se rapporterait à « maison » et non à « mie ». Mais l'édition de 1560 où parut d'abord le *Commentaire* et celle de 1571 (il eût pu ajouter celles de 1567 et de 1572) n'ont pas de virgule : donc, conclut M. Vaganay, nous connaissons ainsi, au vrai, le nom de Marie, et il « réclame pour Marie Guiet une place entre Cassandre Salviati et Hélène de Surgères ».

Avec tout le respect dû au savant critique, beaucoup, je crois, garderont des doutes. Même sans virgule, on ne saurait avoir certitude que les mots « ainsi nommée » ne se rapportent pas à « maison ». L'omission de la virgule peut fort bien, de plus, avoir été accidentelle : de pires omissions sont commises, et l'étaient encore bien plus au XVIe siècle, par les plus consciencieux correcteurs d'épreuves. En 1578, sans doute, lorsque parut la virgule, dans une édition fortement remaniée et augmentée, Belleau était mort, mais Ronsard était vivant; sans approcher de la perfection, il donnait à ses textes un soin peu commun de son temps et il n'est pas invraisemblable que cet « ami de Ronsard » dont parle M. Vaganay, cet inconnu à qui serait dû le signe de ponctuation, était Ronsard lui-même. Dans l'édition suivante, du reste, celle de 1584, préparée avec tant de soin par le poète et la dernière qu'il publia, les mots « ainsi nommée » sont supprimés.

A cela il faut ajouter surtout qu'il était tout à fait contraire aux habitudes du poète de donner, ou de laisser donner, tel quel, au lecteur, le nom de famille de ses aimées. Les commentaires explicatifs accompagnant ses œuvres étaient rédigés, comme leurs auteurs le proclament, avec sa collaboration; mais par ce motif même ses interprètes disaient ou taisaient exactement ce qu'il

souhaitait. Nul doute que Muret ne sût parfaitement, et tout aussi parfaitement que d'Aubigné lui-même, qui était Cassandre; Belleau de même pour la même Cassandre, pour Marie, pour l'autre Marie et pour Sinope. Mais sur aucune ni l'un ni l'autre n'ajoutent quoi que ce soit à ce qu'il a plu au poète de nous en dire ou laisser deviner, lui seul demeurant juge du point jusqu'où il lui convenait d'aller.

Or ce point extrême consistait à donner le vrai nom de baptême et à jouer, par allusions plus ou moins obscures ou transparentes, sur le nom de famille[1]. C'est ainsi que, pour Cassandre, il donne le vrai prénom et parle en outre « d'un pré »,

Où sans espoir [ses] espérances paissent,

ce qui ne pouvait mener bien loin la masse des lecteurs ignorant que son idole était, comme on ne l'a su pour sûr de nos jours qu'après les travaux de M. Longnon, Cassandre Salviati, femme de Jean de Peigné, seigneur du Pray.

Pour Marie le vers bien connu : « J'aime un pin de Bourgueil » et les autres allusions au pin à propos d'elle, offrent un parallélisme complet avec l'exemple de Cassandre. C'était ainsi, du reste, que les poètes d'alors désignaient d'ordinaire les dames de leurs pensées, et il faudrait de bien fortes raisons, absentes à mon sens dans le cas actuel, pour pouvoir admettre que le « J'aime un pin de Bourgueil » fût chez Ronsard simple façon de parler, sans signification spéciale. C'est de même manière que Baïf donne dans ses vers le vrai prénom, en diminutif, de sa maîtresse : Francine pour Françoise; quant à son nom, il était tel que les allusions ne pouvaient être que transparentes : « Rien que genne et tourment », disait-il à propos de son amour pour Francine, en réalité Françoise de Gennes.

Étant donnée la règle que Ronsard s'était faite, rien de plus invraisemblable que la déclaration attribuée aujourd'hui à Belleau informant sans ambages le lecteur que Marie se serait appelée Marie Guiet.

Mais il y a mieux et Belleau a pris la peine de préciser pour notre édification que, si bien instruit qu'il fût des secrets du poète, il ne fallait attendre de lui aucune indiscrétion. « L'auteur, écrit-il, pour l'amitié qu'il me porte, m'a tousjours familièrement descouvert ses plus secrettes passions. » Il n'en ignore donc quoi

1. L'exemple d'Hélène de Surgères ne saurait être cité comme faisant exception ; il s'agissait là d'un sentiment tout différent, avoué, public, connu de tous, officiel même pour ainsi dire.

que ce soit. Mais Ronsard a sur ce point des règles qu'il entend suivre et imposer à ses commentateurs. Ce sont celles indiquées plus haut et que, à propos de Sinope, trop illustre et trop en vue pour que le poète publiât même son vrai prénom, Belleau résume ainsi :

> Il est vraisemblable que cette Sinope de laquelle parle le poète ès quatorze sonnets ensuivans, fut de plus illustre parenté que les premières[1], dont au paravant il a fait mention : car aiant nommé les autres (à ce que je puis conjecturer) de leur nom propre, il a par révérence celé sous le nom de Sinope cette-cy... La manière de déguiser les noms des femmes ausquelles on porte amitié a tousjours esté aprouvée par les poètes[2].

On sent assez que Belleau, assisté comme il l'était de Ronsard, et ayant été confident et parfois témoin de ses amours, « conjecture » à coup sûr et ne qualifie de « vraisemblable » que ce qu'il sait être certainement vrai. Mais on sent aussi qu'il n'est pas homme à aller au delà de ce que souhaite son ami. On aura remarqué, de plus, qu'il parle ici, à l'occasion de Cassandre et Marie, de « noms propres » donnés au vrai et plus loin de « noms déguisés », tandis que, pour Sinope, tout demeure « celé ». Pour les premières, en effet, Ronsard a donné au vrai leurs noms de baptême, ce qui n'est pas très compromettant. Mais si Belleau, généralisant et étendant sa remarque à l'ensemble « des femmes ausquelles on porte amitié » (ce qui ne saurait exclure les deux premières aimées), peut parler aussi de « noms déguisés », c'est nécessairement, pour Marie et Cassandre, de leurs noms de famille qu'il s'agit, puisque les autres sont fournis tels quels. Le poète a, comme on sait, déguisé celui de Cassandre en parlant de ce « pré » où ses espérances paissent. Quant à Marie, comme on ne saurait trouver dans les vers de son admirateur aucune allusion au nom de Guiet, ce ne peut être que lorsqu'il fait mention, avec une insistance marquée du « pin » de Bourgueil, que Ronsard déguisa le nom de sa seconde maîtresse.

Selon mon sentiment, Marie, ou plutôt ses parents avaient à Port Guiet une maison ainsi appelée du nom d'un précédent propriétaire, comme c'est si souvent le cas dans nos campagnes. Et il convient de continuer à réclamer pour Marie Dupin « une place entre Cassandre Salviati et Hélène de Surgères ».

JUSSERAND.

1. Cassandre n'était plus, par son mariage, que la femme d'un simple écuyer. Belleau néanmoins remplaça dès l'éd. suivante, 1567, *les premières* par *la première*, indiquant qu'il visait seulement Marie, sujet général du Livre.
2. *Œuvres*, 1560, I, fol. 69 et 57.

MADAME DE STAËL ET HENRY CRABB ROBINSON D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

H. C. Robinson, l'ami de Wordsworth et le plus actif champion de la littérature allemande en Angleterre[1] était étudiant à Iéna, lorsque Mme de Staël arriva à Weimar où devait la rejoindre Benjamin Constant[2]. C'est en janvier 1804 que le jeune Anglais, épris de philosophie kantienne et disciple de Schelling, fut présenté à la célèbre voyageuse. Désirant vivement accroître ses connaissances en littérature et surtout en philosophie allemande, Mme de Staël avait besoin d'un guide. Gœthe était convalescent et défiant[3], Schiller timide et réservé. Elle s'adressa à Bœttiger, et cet homme aimable et bavard mit aussitôt ses amis à contribution. Il lui procura d'abord les cahiers de notes de Robinson sur le cours de Schelling.

Le 14 janvier Robinson reçut de Bœttiger le billet suivant que j'ai retrouvé dans les papiers de la Dr Williams's Library[4].

Die Frau von Staël, von deren Lippen Geist und Honigrede strömt (sic) *wünscht Ihre Bekanntschaft, mein teuerster Herr und Freund! Sie sehnt sich nach einer philosophischen Unterredung mit Ihnen und beschäftigt sich jetzt mit den Cahiers über Schellings Aesthetik, die ich, dank Ihrer Güte, besitze. Sie hat sogar einiges davon mit bewundernswürdiger Kunst ins Französische übersetzt.*

Ces cahiers, dont Mme de Staël traduisit des passages, se trouvent encore, en partie, dans les paperasses, jusqu'à présent non cataloguées, de H. C. Robinson[5]. Le premier renferme l'Esthétique générale, en 100 paragraphes. Le second (du paragraphe 100 au paragraphe 120) traite de la peinture et contient un appendice sur l'art chrétien et le paganisme. Robinson avait joint à ses notes

1. Cf. mes articles de la *Revue Germanique*, janvier et juillet 1912.

2. Cf. Mémoires de Mme de Staël, *Dix années d'exil*, édit. Charpentier, I, ch. XII, p. 261. D'après E. Ritter (*Notes sur Madame de Staël*, Genève 1899), p. 63, B. Constant serait arrivé avec Mme de Staël vers le 15 décembre, et non pas seul, le 22 janvier.

3. Cf. F. Baldensperger, *Goethe en France*, Paris, 1904, p. 60 et suiv.

4. Correspondance ms. de H. C. Robinson, *Letters*, 1804, Dr Williams's Library, Londres.

5. Dr Williams's Library. Cf. aussi L. L. Mackall. *Euphorion*, XI, 103 et *Gœthe-Jahrbuch*, X, 128.

sur Schelling, probablement aussi pour Mme de Staël, une classification synoptique des beaux-arts, imprimée à l'usage des étudiants d'Iéna[1], et des tableaux de psychologie[2] qui établissent une hiérarchie des facultés (*Stufe der Vernunft*; *Stufe des Verstandes*; *Stufe der Vorstellungen*) et des disciplines correspondantes (Philosophie; droit, art et poésie; sciences de la nature).

Le 26 janvier, Bœttiger transmet à Robinson une invitation de Mme de Staël pour le samedi suivant et lui annonce, en post-scriptum, qu'elle a l'intention de l'interroger sur la nouvelle philosophie.

Hofft Frau von Staël vergebenst auf einige Ansichten der Schellingschen Naturphilosophie durch Ihr erleuchtendes Medium?

Robinson fit visite à Mme de Staël le 28 janvier. A son grand étonnement, il fut introduit dans la chambre à coucher de la baronne. Elle était assise sur son lit « *most decorously* » et occupée à écrire. Elle avait un bonnet de nuit et était encore en toilette du matin. Si le spectacle n'était pas captivant, dit l'Anglais[3], la réception fut, en revanche, très cordiale, et il vit dans ses grands yeux noirs une expression de bienveillance souriante. Elle se dit heureuse de faire sa connaissance et le convoqua pour l'après-midi, à trois heures. A son retour, il trouva une personne tout à fait différente, une Française accomplie, une mondaine entourée d'admirateurs. Les hommes les plus distingués de Weimar, et le vieux Wieland lui-même, se pressaient autour d'elle. Il n'y avait qu'une dame, parmi les invités, la romanesque Mme de Kalb[4], et la baronne de Staël ne cachait pas sa préférence pour la société du sexe masculin.

Ce premier dîner fut suivi de cinq autres auxquels Robinson fut invité régulièrement. Dans son *Diary* partiellement publié[5], Robinson rassemble, pêle-mêle, ses souvenirs de Mme de Staël, sans souci des dates. Il nous la montre déclamant contre Buonaparte qui, par ses persécutions, la jeta sur la route de l'exil s'intéressant à Gœthe, sans toutefois pouvoir comprendre ses épigrammes les plus exquises[6], parlant de tout, interprétant

1. *Systematische Eintheilung der schönen Künste.*
2. *Schelling's Tables.*
3. *Diary, Reminiscences and Correspondence of H. C. Robinson*, 3e édit., London, 1872, I, 92, cité dans la suite : H. C. R. Cf. aussi Lady Blennerhasset, *Madame de Staël*, London, 1889. L'auteur résume et cite le journal de Robinson.
4. La « *Titanide* » amoureuse de Jean-Paul Richter.
5. H. C. R., I, 92 et suiv.
6. Sur Goethe et Mme de Staël, Cf. F. Baldensperger, *Goethe en France*, 1904, p. 60-63; *Bibliographie de Goethe en France*, 1907, p. 26-27.

tout, transformant tout, blessant les uns et enthousiasmant les autres. Elle s'attacha vraiment à Robinson et elle lui avoua : « L'esprit anglais tient le milieu entre l'esprit allemand et l'esprit français, et est un moyen de communication entre les deux. Je vous comprends mieux qu'aucun Allemand. » Un jour Robinson lui cita la belle parole de Kant. « Il y a deux choses qui, plus je les contemple, me remplissent d'admiration : les cieux étoilés au-dessus de moi et la loi morale en moi. » Elle sauta en l'air et s'écria : « Ah! que cela est beau. Il faut que je l'écrive. » Et plus tard, l'honnête Robinson s'étonne de retrouver sa citation, ainsi modifiée, dans *De l'Allemagne*. « Car comme un philosophe célèbre a très bien dit : pour les cœurs sensibles, il y a deux choses... etc. » Le grave penseur de Königsberg transformé en un « cœur sensible! » Un autre jour, elle parlait irrévérencieusement de la *Fille naturelle* qu'elle appelait « un noble ennui ». « Madame, lui dit Robinson impatienté, vous n'avez pas compris Gœthe et vous ne le comprendrez jamais. » Alors « l'œil enflammé, et étendant son beau bras nu dont elle était justement fière », elle lui fit cette sèche réplique, déjà citée par M. Baldensperger. « Monsieur, je comprends tout ce qui mérite d'être compris; ce que je ne comprends pas n'est rien. » Souvent d'ailleurs, avec la même spontanéité, elle appréciait la franchise de l'Anglais. Comme elle lisait à ses amis sa traduction de la *Fiancée de Corinthe* de Gœthe, Robinson garda seul le silence, au milieu des applaudissements les plus flatteurs. « Et vous, Robinson, vous ne dites rien. — Madame, je me demande si vous avez compris le véritable sens des mots ». Et il lut, en l'accentuant, un passage du poème. Bœttiger s'exclama. « Madame a parfaitement rendu le vers! » Mais la baronne répliqua, après un moment de réflexion. « Vous m'avez tous louée; Robinson seul m'a corrigée. Robinson, je vous remercie. » Fière de son Anglais, Mme de Staël le présenta un jour au duc Charles-Auguste de Weimar. « J'ai voulu connaître la philosophie allemande; j'ai frappé à la porte de tout le monde; Robinson seul me l'a ouverte. »

Dans une lettre inédite à son frère, fin janvier 1804 [1], Robinson décrit ses premières entrevues avec la célèbre Française, et son impression, au fond, n'est pas très favorable. L'amabilité de la baronne lui semble inspirée par des raisons très utilitaires, et il ne se dissimule pas qu'il sert surtout de dictionnaire philosophique.

1. Correspondance ms. de H. C. R, *Letters from Germany*, 1804, p. 302, Dr Williams's Library.

« *I was invited to her in order to be interrogated on the new philosophy, and saw clearly enough that I was used. I did not suffer myself to be deceived by her compliments or discontented by her railleries, but had the pure pleasure of seing thro' aud understanding the comedy she was playing. It is true I could not resist her blandishments and have committed myself so far as to draw up in English (which she speaks exceedingly well) some account of the new philosophy which she will employ unquestionably against this same philosophy in a work she is now writing. Mad. de Stahl* (sic) *is one of those persons who with a most acute understanding and elegant wit has nothing else. She has not the least sense for poetry and is absolutely incapable of thinking a philosophical thought. Her philosophy is only a mass of observations connected together by a loose logic and poetry is for her... only rhetoric in verses; she cannot preserve anything in poetry more than fine passages!!! « Mais, monsieur Robinson, dites-moi, said she, what does Schelling mean when he says that architecture is frozen music? » ; and then not waiting for an answer, but declaiming on the frivolity or false wit of the parallel, she at least appealed to me if she was not right. « Sans doute, Madame, said I, vous nous avez démontré que votre esprit du moins n'est pas gelé ». — « Fort bien dit, said Mons. le Duc. And he also laughed at a conceit of mine which I wont repeat, as it was not worth being laughed at by any other than a Duke... »*

Robinson tenait en estime Benjamin Constant. Dans la même lettre, il en parle avec sympathie. « *He is the « bon ami » or the house friend of Mad. de Stahl, and the way he conversed with her added to my respect for both. He never submitted to her on any one point and contradicted her without ceremony on all topics.* » Chose curieuse, c'est Benjamin Constant qui présenta officiellement Robinson à Gœthe, un soir, au théâtre[1], et de cette rencontre datent les relations durables du grand poète et de l'étudiant.

Vers la fin de février, Mme de Staël se prépara à partir à Berlin où elle devait être reçue à la Cour[2]. La veille du départ, à table, elle fit apporter la toilette de soirée qu'elle se proposait de revêtir pour l'anniversaire de la naissance du roi. Grande admiration parmi ses hôtes. Mutisme de Robinson. « Et vous, Robinson, vous ne dites rien. — Madame, vous êtes un peu exigeante. Je ne puis pas vous admirer, vous et votre robe au même temps. — Ah! que vous êtes aimable, fit-elle, évidemment surprise par la galanterie inaccoutumée de son ami[3].

1. H. C. R. I, 99. — Sur Benjamin Constant à Weimar, cf. F. Baldensperger, *Goethe en France*, p. 63, 64, *Bibliographie*, p. 27. Cf. surtout Benjamin Constant, *Journal intime*, commencé en 1804, Paris, 1895.
2. Cf. *Dix années d'exil*, I, ch. XIII, p. 263.
3. H. C. R. I, 95.

Mais leurs entretiens n'étaient pas souvent aussi frivoles. J'ai retrouvé, parmi les papiers non catalogués de Robinson, cette lettre de Mme de Staël qui atteste des préoccupations toutes philosophiques.

Ce 24 février. Weimar.

Des nouvelles que j'attends de mon père[1] *qui est indisposé, my dear Sir, font que je ne quitterai pas Weimar encore cette semaine. Vous devriez venir diner chez moi samedi ou dimanche à votre choix, en m'en prévenant par un mot. Si vous aviez un moment de loisir pour m'écrire quelque chose sur Kant, vous augmenteriez mes richesses morales, car je n'entends rien qu'à travers vos idées. Si vous voulez amener Prayer, je le recevrai volontiers.*

Croyez, je vous prie, à ma reconnaissance et à mon attachement.

N(ecker) Stael de H. (olstein).

Mme de Staël partit pour Berlin en mars, emportant avec elle quatre dissertations sur la nouvelle philosophie allemande que le bon Robinson écrivit *ad usum amicæ*. Voici un passage d'une lettre inédite de Robinson à son frère, fin mars, 1804.

She forced me (you know how easy it is for such a woman as Mad. de Stahl to command, and that persons like me are too willing to be compelled and commanded) to draw up for her 4 Dissertations on the new philosophy and paid me for the trouble in loud praise, and promises or threatens me (which you will) with incorporating them in her great work on the German nation and literature she is now writing...

Que Mme de Staël ait traduit et incorporé dans son *Allemagne* les résumés de son ami, sans en mentionner l'origine, c'est moins que probable : Auguste-Guillaume Schlegel eut, somme toute, une plus grande influence sur la composition du livre. Il n'en est pas moins vrai que, dans les quatre chapitres sur la philosophie allemande[2] (Observations générales — Kant — Des philosophes allemands avant et après Kant. — Influence de la nouvelle philosophie), l'auteur s'est certainement souvenu des exposés de Robinson. Si Schlegel l'aida à mieux comprendre Gœthe[3] et la grande littérature allemande, Robinson l'initia le premier à la philosophie des Kantiens. Grâce à lui, Mme de Staël acquit des connaissances

1. Necker, malade à Coppet, mourut pendant le séjour de Mme de Staël à Berlin, le 9 avril 1804.
2. *De l'Allemagne*, édit. Firmin Didot, III, ch. v, vi, vii, viii-xi, pp. 408-464.
3. Cf. F. Baldensperger, *Gœthe en France*, p. 62.

précieuses, sinon définitives, surtout sur Kant et Schelling. Elle devait faire visite à Schelling à Munich en 1807.

Dans ses *Dissertations*, Robinson consacra quelques pages aux Schlegel, et son appréciation intéressa tellement Mme de Staël qu'elle voulut voir à Berlin le traducteur de Shakespeare. Le 27 mars, elle écrivit à Robinson la lettre suivante [1].

A Monsieur Robinson, gentilhomme anglais, à Yéna (sic).

Berlin, ce 27 mars.

Fichte ne va point à Hall (sic). *Il recommence ses cours ici dans quatre semaines. Il faut donc que vous veniez ici ou que vous restiez à Yéna. Je passerai par Hall, le 4 juin, me rendant à Weimar. Vous ne pouvez éviter de me revoir, my dear Sir, et j'espère que vous aurez un peu de plaisir à causer avec moi, puisque je m'en fais une fête.*

A propos, moi aussi, je suis tombée dans les Schlegel. Wilhelm me donne des leçons de littérature allemande et son esprit me charme. Adieu. Écrivez-moi que parmi tous vos enthousiasmes il y a un peu d'amitié pour moi.

N. Stael de H.

Robinson se rendit à Weimar pour un certain temps, tout en se défendant, dans une lettre inédite à son frère du 3 juin 1804 [2], de subir l'attrait de la séduisante Française.

Mad. de Staël may have formerly turned the brains of half a score striplings, but besides that I am not so much disposed to be an inamorato, she is now somewhat too advanced in life to excite strong passion. My acquaintance with her has been a pleasing adventure and will never be more.

Mais cette *plaisante aventure* n'en suffit pas moins pour éveiller la jalousie de la très fidèle amie de Robinson, Charlotte Servière, de Francfort. Elle lui écrivit dans une lettre du 8 mai [3]. « *Mme de Staël hat in Weimar gesagt : Um glücklich zu sein, müsse man in Frankreich wohnen und einen Engelländer zum Liebhaber haben. Sind Sie die glückliche Hälfte dieses Erfahrungssatzes?* »

Mme de Staël revint de Berlin accompagnée de Guillaume Schlegel, au grand étonnement de Robinson, et elle n'apprit qu'à Weimar la mort de Necker. Elle se hâta aussitôt vers Coppet, le

1. Correspondance inédite de H. C. R., *Lettre ms. du 27 mars*, 1804. Dr Williams's Library.

2. Correspondance de H. C. R., *Letters from Germany*, ms., 1804, p. 321, Dr Williams's Library.

3. Correspondance ms., vol. I; *ibid.*

1er mai, avec le futur précepteur de son fils, et c'est pourquoi elle ne put consacrer que peu de temps à ses amis. Elle devait revoir Robinson sept ans plus tard, à Londres.

Lorsqu'elle vint en Angleterre en 1813 avec son fils et sa fille, Robinson se fit aimablement son intermédiaire auprès de l'éditeur Murray pour la publication de son livre *De l'Allemagne*. C'est lui qui, en sa qualité de juriste, rédigea le contrat qui rapporta 1 500 guinées à l'auteur[1]. Il fut un de ses hôtes les plus assidus. Lors d'une de ses visites, le 24 juin 1813, elle lui dit toute sa reconnaissance envers la *Revue d'Edimbourg* et envers Jeffrey qui consacra un article à son livre, toute sa sympathie pour Sir Henry Davy et pour sa femme qu'elle déclara — rare condescendance — très intelligente, toute son admiration pour Guillaume Schlegel qui était alors secrétaire du prince royal de Suède, et dont elle semblait apprécier l' « âpre critique[2] ». Un autre jour[3], au cours d'un dîner où elle réunit Godwin, Murray et d'autres libéraux, elle parla de la rudesse de Buonaparte, de son manque d'usage et de galanterie. « *Pourtant, il affecte*, dit-elle, *un attachement pour son impératrice. Elle doit être d'ailleurs à son goût, puisqu'elle n'a pas de talents. Elle ne sait même pas parler.* (!) » C'est à cette époque que Mme de Staël reçut la visite de Coleridge. Quand Robinson, ami personnel du poète, demanda à la baronne quelle était son impression, elle lui répondit, avec beaucoup de justesse et un peu de ressentiment. « *He is very great in monologue, but he has no idea of dialogue*[4]. » Le 15 novembre, Robinson lui parla de son *Allemagne* et, lorsqu'il lui dit, à propos du *Triomphe de la sensibilité* de Gœthe, qu'elle n'avait pas saisi l'intrigue, elle répliqua avec son habituelle audace : « Perhaps I thought it better as I stated it. » Elle avoua aussi qu'elle avait été surtout guidée, dans son choix d'ouvrages à citer et à analyser, par Auguste-Guillaume Schlegel. D'ailleurs, depuis la publication de son livre, son intérêt pour la littérature allemande n'était plus aussi vif; elle se tourna vers la politique et l'histoire des constitutions. Elle préparait déjà ses *Considérations sur la Révolution Française* qui devaient paraître après sa mort, en 1818. Robinson était devenu avocat. Si Gœthe et les écrivains allemands ne les rapprochaient plus autant, ils avaient encore en commun la haine de Bonaparte.

Pourtant, lorsque Robinson vint à Paris en automne 1814 et

1. H. C. R., I, 218, 221. Cf. aussi Lady Blennerhasset, *loc. cit.*
2. *Reminiscences ms.*, II, 108, *ibid.*
3. *Ibid.*, 18 octobre 1813.
4. *Ibid.*, I, p. 111. Cf. aussi P. Usteri et E. Ritter. *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister et à Guillaume Schlegel.* Paris, 1903, p. 265.

retrouva, chez la baronne de Staël, Schlegel et Benjamin Constant, on se remit à discuter sur la littérature allemande. Benjamin Constant fit l'éloge de *Dichtung und Wahrheit*, au grand scandale de son hôtesse, beaucoup trop emphatique et trop conventionnelle, dit l'Anglais, pour apprécier la naïveté des confessions gœthéennes où la dignité est sans cesse sacrifiée à la vérité. Auguste-Guillaume Schlegel parla de Tieck, de Fichte et du poète Arndt, mais ne fut, sur aucun point, remarquable[1].

Six ans après la mort de Mme de Staël, Robinson rencontra de nouveau Schlegel à Londres. Le 10 novembre 1823, lors d'un déjeuner chez le sculpteur Flaxman, le critique allemand que l'on considérait toujours comme l'unique auxiliaire de Mme de Staël, tint à remettre les choses au point. « C'est Robinson, dit-il, qui le premier mentionna mon nom à l'auteur de l'*Allemagne* et qui l'initia vraiment à la littérature allemande[2]. » Ainsi notre Anglais eut le double mérite de découvrir à la célèbre Française les grandes avenues de la pensée germanique et de lui indiquer, en lui nommant Guillaume Schlegel, son meilleur guide et son plus actif collaborateur. L'aveu même du critique confirme les lettres inédites de Bœttiger, de Mme de Staël et de Robinson.

Jean-Marie Carré.

1. H. C. R., I, 236, 29 septembre et 14 octobre.
2. *Ibid.*, I, 399. Sur le rôle de Schlegel et son influence sur l'*Allemagne*. Cf. O. Walzel (*Forschungen z. n. Lit. Weimar 1898*) et E. G. Jaeck (*Journal of English and Germanic philology*, 1911), deux études dont les conclusions sont tout à fait opposées.

L'INFLUENCE DE L'ESPRIT MONDAIN SUR LA TRAGÉDIE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Les mondains sont gens satisfaits d'eux-mêmes et dédaigneux de tout autre qu'eux. Hors de la ville où ils règnent, de l'époque qu'ils régentent, de la société qu'ils fréquentent, point de salut! A tort et à travers ils imposent des lois, décernent des certificats de génie ou de stupidité, et jugent sans appel, en maîtres absolus, les causes qu'ils n'entendent point.

Ils considèrent ce qui *est* et méconnaissent ce qui *devrait être*; ils préfèrent à l'*action*, qui suppose un effort, donc le désir du mieux, la *contemplation* qui implique une satisfaction stagnante. Au lieu de lutter contre la nature et de la dominer, l'esprit mondain s'accommode à la réalité présente, en tire adroitement parti, contourne les obstacles sans les renverser et se soumet aux conditions établies, en vue du moindre effort.

En art il s'attache à la forme des choses sans les pénétrer; il ne pressent pas l'âme qui palpite sous la forme impassible, car l'âme d'un objet, c'est la partie secrète et intime de nous-mêmes que nous communiquons à cet objet, et l'esprit mondain appartient à une foule. Aussi, délaissant la poursuite de la beauté pure, idéale, inconsistante, s'attache-t-il à la réalité manifestée à tous; il en reproduit les traits généraux, que des individualités diverses peuvent apprécier en commun. L'art mondain recherche l'effet sûr, direct, momentané, le plaisir rapide, ressenti sans effort; le style mondain sera noble afin d'agréer aux gens bien élevés, facile et banal afin d'être goûté par la masse.

Or la tragédie étant, par excellence, l'œuvre de beauté pure où s'exprime grandiosement, par l'harmonie des formes, notre idéal le plus élevé, l'œuvre où notre esprit tente de réaliser le rêve de sa divinité tombée, elle devait succomber, au XVIIIe siècle, sous l'esprit mondain, l'esprit de salon. Après s'être égarée dans le domaine luxueux et charmant de l'opéra, elle tomba dans les bas-fonds du drame bourgeois, vaniteux et mesquin : elle y mourut.

L'art mondain s'inspirera naturellement du sentiment le plus répandu : l'amour, sentiment commun au philosophe et à la cail-

lette, — du moins le nom est semblable sinon la nature de l'émotion, — au cœur noble et au cœur vil, — du moins l'intensité est égale sinon la beauté. L'amour est, fut ou doit être notre maître à tous; chacun, en traitant de l'amour, se trouve sur son propre terrain, s'étudie soi-même, juge les autres par soi-même, et, volontiers, croit inégalable la violence de la passion qu'il ressent et inspire. Voltaire expliquait ainsi le triomphe de *Zaïre* et le peu de succès de *Rome sauvée* : « Tout le monde aime et personne ne conspire ».

Corneille ni Racine ne plaisaient parfaitement à la société essentiellement mondaine de la Régence, pour laquelle l'amour était une exquise distraction, un passe-temps auquel on sacrifiait toute autre affaire, un sentiment auquel on se prêtait tout entier — sans jamais se donner. — Chez Corneille, auquel il sera beaucoup pardonné pour avoir « créé la tragédie dans un siècle barbare[1] », l'amour est une vertu, une raison d'agir que le héros puise dans la connaissance raisonnée du bien et du mal; il n'a point l'arome du péché, le goût savoureux du fruit défendu; aimer ou être aimé est la récompense de ceux qui obéissent à l'honneur et au devoir. Chimène demande la tête de Rodrigue; fière d'aimer Rodrigue, elle se croirait indigne de lui en ne le poursuivant pas; sans s'inquiéter d'un bien-être matériel et momentané, son amour surhumain, qu'aucun lien charnel ne rattache à la terre, s'épanouira dans un au-delà, où les âmes victorieuses de la nature se confondront par la réalisation de leur commun idéal.

A vouloir imiter ces êtres surnaturels, on risquait de lâcher la proie pour l'ombre, et de ne point jouir des biens terrestres pour avoir trop discuté des joies célestes. En 1652, à la chute de *Pertharite*, Corneille retardait sur son époque. Son frère Thomas, plus intelligent, plus souple, peignait aussi des guerriers incomparables, mais se gardait de les prendre au sérieux. Le galant et follement héroïque *Timocrate* amuse comme un personnage de conte de fées, et ne s'impose point à l'admiration des spectateurs.

Après s'être mis à l'école du grand Corneille pour lutter contre le genre romanesque, Racine peignit l'amour de tous les temps et de tous les lieux, ses fureurs, ses emportements, ses haines; l'amour qui tue, enivre, désespère, en dépit des bienséances et du bon ton; l'amour plus ardent chez Mithridate que la haine contre Rome, plus puissant chez la fille de Minos que la crainte des enfers; l'amour qui n'humilie pas, mais qui confond; Racine

1. Voltaire, Lettre à Vauvenargues, 15 avril 1743.

considère, dans leurs effets relatifs à l'individu, des sentiments qui appartiennent au cœur humain dans toutes les conditions, et ne sont dignes de la tragédie que par l'élévation de ceux qui en sont possédés. Les grands intérêts de l'humanité disparaissent derrière l'intérêt du sentiment individuel : la tristesse plaintive de Bérénice nous touche plus profondément que les combats de Titus et le sort des Romains.

L'amour est ici une faiblesse, une abdication de la volonté; les personnages ne luttent ni ne raisonnent : Phèdre « malgré soi perfide, incestueuse », arrive déjà vaincue sur la scène; nous plaignons sa « douleur vertueuse », sans douter de sa défaite. Le théâtre de Racine est essentiellement féminin, la faiblesse étant, dit-on, le propre de la femme. Parce qu'il est féminin, il ne dédaigne pas d'exposer les manèges, les feintes de la coquetterie, et de recourir à cette comédie amoureuse qui, dans la société mondaine où l'on ne juge des sentiments que par leur manifestation, remplace la réalité. La Harpe, un des derniers critiques fidèles à la pure tragédie classique, reproche à Racine de s'être trop laissé aller au plaisir de peindre les délicatesses de l'amour qu'il entendait si bien, et ces petites choses qui tiennent une si grande place dans le cœur des amants.

Cependant, en ce théâtre même, il se mène parfois bien grand vacarme : les rugissements d'Hermione ou de Roxane déchirent les frêles oreilles des héroïnes de Versailles. On plaint ironiquement le pauvre diable, objet ou victime de ces passions furieuses; les égrillards ricanent en sourdine : Tudieu! quel tempérament! les délicats font la grimace. D'ailleurs aucun de ces personnages ne suit délibérément la bonne loi naturelle qui ordonne d'aimer et de jouir de la vie; ils se croient soumis à la fatalité, ne trouvent avec Vénus aucun accommodement et supportent leur amour comme une maladie incurable.

Enfin Quinault vint! Celui-ci, auditeur à la Chambre des comptes, homme du meilleur monde, aimable, galant, illustre à vingt-cinq ans, accouchait sans travail de deux pièces par an. Chez Quinault, l'amour harmonieux, invariable, parfait, pleura de douces larmes vite séchées par un joli sourire : amour lavé et poli par le bon goût comme un galet par les flots purs d'un ruisseau; des petits vers limpides et fluides murmurèrent ses plaintes aux échos attendris. Les amants s'abandonnent à la douceur d'aimer, veulent aimer et ne sauraient vouloir autre chose; ils le disent, le répètent, le chantent; et s'ils se taisent, c'est pour ouïr le chœur des divinités qui les berce :

Ne craignez rien, parfaits amants,
Les plaisirs suivront vos tourments.

Voilà comme il fallait exprimer et peindre l'amour!

Tout sentiment revêt, dans le langage mondain, une forme admise, consacrée par la mode et les bienséances, à laquelle, blanc, jaune ou noir, l'individu doit se soumettre, sous peine d'être renvoyé aux champs. Chaque expression du « jargon amoureux » est cataloguée, étiquetée : *Les feux de la passion, la flamme qu'allume en mon âme votre vertu, mon cœur percé de traits, l'alarme de mes sens éperdus*, autant d'entraves aux élans spontanés, cris du cœur, jaillissements imprévus de la nature comprimée. Cet amour, étant parfait, n'admet ni revirements, ni hésitations; en toutes les tragédies, semblables expositions, aveux, développements : Le héros, vis-à-vis d'un confident patient, soupire et rougit : « Ah, Seigneur, s'écrie le confident, que je crains de vous trop bien entendre! Juste ciel! Eh quoi! vous aimez? » — Récit du héros : Un jour, de loin, il a vu ce que de plus parfait firent naître les dieux : une femme adorable, dont le seul aspect fit tressaillir son âme et frémir ses sens. Jamais plus noble visage, jamais port plus majestueux ne frappèrent ses regards : « Que te dirai-je, ami? Depuis ce jour fatal et béni, son image en tous lieux me poursuit... » Le confident patient hasarde quelques objections, quelques conseils : « Que dira le peuple? Craignez le courroux de Bellone; l'ennemi nous menace; il est beau de se vaincre; montrez-vous digne d'un sang dont vous êtes issu. — C'en est fait, s'écrie le héros subitement résolu, je l'oublie à jamais; une dernière fois, pourtant, je veux la voir[1]... »

Force est de recourir, pour alimenter la pièce, aux incidents romanesques, indépendants de la volonté des héros. Afin de fixer immédiatement l'attention de spectateurs las, blasés, soi-disant connaisseurs, dont il n'aura raison qu'en les étourdissant de coups de théâtre violemment assénés, l'auteur multiplie les incidents extérieurs : « Dans la multiplicité des incidents l'esprit et le cœur sont émus à tout moment par des tableaux sensiblement variés, et ainsi et la curiosité et la passion sont à la fois et plus sûrement satisfaites[2] ». Selon Voltaire, « tout doit être action dans la tragédie[3] ».

1. *Marius* de De Caux, *Andronic* de Campistron, *Idoménée* de Crébillon, *Didon* de Lefranc, *Gustave Wasa* de Piron, etc.
2. La Motte, Discours à l'occasion de *Romulus*.
3. Commentaire sur *Horace*.

La tragédie française, après le siècle de Louis XIV, subit la même évolution que la tragédie grecque après le siècle de Périclès; elle tend au pathétique et au réalisme. Plus leur genre de vie est confortable et leur existence protégée par la société, plus les hommes, pour exercer leur faculté d'émotion, aiment, — platoniquement, bien entendu — les chocs violents, les secousses, l'angoisse même; plus ils s'approchent avec curiosité du spectacle des souffrances et du désespoir d'autrui. Lorsqu'on est à l'abri, rien de si beau qu'une tempête; voir couler des larmes, entendre des gémissements, donne des charmes à la plus banale quiétude.

Les auteurs dénichent dans l'histoire ou la mythologie des actions violentes, extraordinaires, prétextes à situations théâtrales; actions qui n'offrent encore aucun intérêt général; — jamais spectatrice ne se croira Briséis, Iphigénie en Tauride ou Hypermnestre — mais qui frappent vivement l'imagination. Cependant les actions historiques ou mythologiques, même les plus pathétiques, manquaient d'imprévu. Le besoin d'émotion était satisfait, mais point l'intérêt de la curiosité, « l'âme même de la tragédie[1] », plaisir essentiellement mondain, qui ne demande aucune préparation, aucun effort, simplement un peu d'attention. Le spectateur ne paie point de sa personne; il se donne le souci de l'incertitude pour éprouver le plaisir du soulagement par la connaissance; la curiosité étant satisfaite, le calme revient et l'existence reprend son cours normal, comme si rien ne s'était passé.

Il fallait donc rénover ces sujets connus, les accommoder à une sauce qui en relevât le goût. « Le sujet d'*Électre* est si simple de lui-même que je ne crois pas qu'on puisse le traiter avec quelque espérance de succès en le dénuant d'épisodes... J'aime mieux avoir chargé mon sujet d'épisodes que de déclamations. D'ailleurs notre théâtre soutient malaisément cette simplicité si chère aux anciens, *non qu'elle ne soit bonne, mais on n'est pas toujours sûr de plaire en s'y attachant exactement*[2]. » Humbles esclaves du public, les auteurs recourent à tous les moyens pour intéresser momentanément : incognitos, reconnaissances prévues, suivies de coups de théâtre imprévus; les personnages se présentent sous des noms d'emprunt, ou ignorent leur nom véritable; quelques-uns dissimulent leur identité — Jarbe, dans la *Didon* de Lefranc de Pompignan — sans le moindre motif. Souvent un héros passe pour son propre assassin, ainsi le Marius de De Caux, auprès de Hiempsal, roi de Numidie, le Sésostris de Lagrange

1. Voltaire, commentaire sur *Ariane*.
2. Crébillon, préface d'*Électre*.

Chancel, auprès de l'usurpateur Amasis; le Gustave Wasa de Piron assure au tyran Christierne qu'il a en sa puissance la tête de Gustave Wasa; Mérope croit voir en Égisthe le meurtrier de son fils. Un ami zélé, accourant pour punir le pseudo-assassin, amène une reconnaissance pathétique, qui provoque la catastrophe.

La situation est traitée de façon à produire le maximum d'émotion; le spectateur n'en perd pas une bouchée. Vient-on chercher les bourgeois de Calais pour les mener au supplice? Tous les assistants sanglotent, même les officiers anglais; Aurèle, fils de Saint-Pierre, demande la grâce de mourir avant son père; Harcourt, de mourir à la place d'Aurèle[1]. Dans *Iphigénie en Tauride*[2], Oreste ou Pylade doivent être sacrifiés; mais lequel des deux? Alternative d'autant plus terrible que leur plus grand désir à tous deux, serait de s'enfuir de compagnie; la joie de mourir pour sauver un ami est moins forte que l'horreur de mourir avec ou sans lui. Rappelez-vous le superbe combat de générosité et d'amitié des deux princes, dans *Héraclius!*

La situation, l'aventure, objet de curiosité et non de réflexions, sont sans signification ni portée. En cette époque orgueilleuse, où l'on proclame la toute-puissance de l'intelligence et de la raison, on détourne la tête devant le mystère des destinées humaines; n'est-on pas à l'abri des malheurs qui menacent et terrassent ces pauvres hères de l'antiquité? Le drame, comme un *fait divers* intéressant, n'inspire que le désir d'avancer, d'être renseigné. Une fois au fait, on ne reviendra pas à un ouvrage dans lequel l'imagination n'a rencontré rien qu'on désire retrouver. Les personnages s'affalent piteusement dès que la situation ne les soutient plus.

Dans l'opéra, chaque scène offrait une *situation*, c'est-à-dire une occasion de chanter un grand air. De même la tragédie consiste en une suite de situations qui permettent au soliste de s'avancer au bord de la rampe pour dévider tirades, récits ou invocations. La *Zelmire* de De Belloy, tirée de l'opéra italien d'*Hypsipile*, présente le type achevé de cette sorte de pièces où manque avant tout un personnage dominant qui, par l'originalité persistante de son caractère, rétablisse l'unité en ramenant à soi les incidents multiples. Qu'on en juge :

Zelmire, après avoir sauvé son père Polydore, roi de Lesbos, des fureurs d'Anténor, prince du sang éloigné du trône, l'a caché dans un tombeau, l'a nourri de son lait, et passe auprès du peuple

1. *Le Siège de Calais*, IV, 5, 6, 7, 8.
2. III, 5, 6, 7.

de Lesbos pour l'avoir tué. Tableau touchant : Polydore sortant de son tombeau appuyé sur sa fille (renouvelé d'Œdipe) : Duo de bénédictions et lamentations.

Polydore cherche à fuir auprès d'Ilus, époux de Zelmire. Zelmire le suivra-t-elle, abandonnant son fils aux mains d'Anténor? Lutte sans issue entre l'amour filial et l'amour maternel, tous deux honorables et touchants : Stances.

Ilus survenant, Anténor lui annonce que Zelmire a tué Polydore. Celle-ci, pour sauver son père, convient du crime et encourt, victime innocente, les reproches de son époux indigné : situation affligeante, navrante erreur d'un mari, trémolos à l'orchestre.

Anténor, à pas de loups, se glisse derrière Ilus et va le frapper; Zelmire le surprend et lui arrache son poignard; Ilus se retournant et voyant sa femme un poignard à la main, Anténor déclare qu'il vient de prévenir un nouveau crime de Zelmire; maudite par son époux l'infortunée n'ose se disculper, situation de plus en plus angoissante. Et voici le grand effet : la porte du tombeau s'ouvre : un vieillard majestueux paraît devant Ilus abasourdi. Ciel! c'est Polydore! Coup de théâtre : Zelmire est donc innocente? Remords et douces larmes : Ariette.

La retraite de Polydore étant découverte, on arrache le malheureux père des bras de sa fille : scène pathétique de gémissements et vaines supplications : Duo et chœur.

Le supplice ordonné par Anténor pour Polydore et Zelmire s'apprête en grande pompe. Les victimes, devant tout le peuple assemblé, invoquent les dieux avec une noble douleur. Le sacrificateur Rhamnès, créature d'Anténor, lève son énorme coutelas, et — second coup de théâtre — frappe le traître Anténor. Le peuple sanglote de joie, les soldats thraces ne rougissent pas de se trouver sensibles à la vertu récompensée et au vice puni : Apothéose, danses et ballets.

L'émotion, de plus en plus intense, se mue en une angoisse subitement dissipée par le coup libérateur d'un héros *ex machina*. On trouve en *Zelmire* pour la première fois, croyons-nous, un procédé mélodramatique d'un effet immanquable : Faire passer pour traître un personnage (Rhamnès en l'occurence), qui, lorsque tout espoir est perdu, jette bas son masque et se révèle comme le vengeur du crime; on s'enthousiasme pour lui d'autant qu'on l'a plus chargé d'imprécations. De même, faire encourir à la vertueuse Zelmire les reproches de son époux, redouble l'impatience de voir enfin justifiée l'innocente victime.

Pour frapper vivement l'esprit et faire rendre d'un seul coup à la situation pathétique tout son contenu d'émotion, on *représente*, au lieu de raconter. En une seconde le spectacle d'un événement en dit plus long aux esprits positifs que la plus éloquente narration. Les spectres, dragons, coups de tonnerre, tout le bric-à-brac des songes et des combats, étaient trop inoffensifs dans les récits. Le public veut se rendre compte des choses par lui-même, et ne croit que ce qu'il voit. L'effet est bien plus vif et rapide si les accessoires donnent l'illusion de la réalité; si, sur la scène, le poignard brille furtivement, que cherche à dissimuler le traître, les flammes dévorent la charpente du palais croulant, le sang s'étale en larges flaques sur les dalles. « On ne peut décider d'une pièce qu'à la voir jouer[1]. »

L'opéra, qui traitait les mêmes sujets que la tragédie, mais en offrant aux yeux ce qu'elle se bornait à décrire, avait perfectionné la machinerie; à la foire, les changements à vue, apothéoses, ballets aériens et autres merveilles, formaient le principal attrait. La richesse de la mise en scène flatte les goûts de luxe et de décoration de l'époque. Permis à Voltaire de se moquer des ariettes sur la destruction d'une ville, des danses autour d'un tombeau, et des héros qui meurent en chantant à tue-tête; le public y voit le prétexte d'un déploiement de spectacle et de somptueux divertissements plus amusants que les délibérations d'Auguste ou les homélies de Joad.

Esther offrait déjà quelques parties d'opéra, et surtout *Athalie*, où l'on voit un enfant sur un trône, sa nourrice et des prêtres qui l'environnent, une reine qui commande à ses soldats de le massacrer, des lévites armés qui accourent pour le défendre, des scènes de tableaux et de fresques décoratives, tandis que les chœurs interrompent l'action. En 1694, Médée, dans la tragédie de Longepierre, s'envolait, aux applaudissements unanimes, dans un char de feu traîné par des dragons[2]. En 1721, La Motte déplore que des événements importants se passent derrière le théâtre et que les pièces consistent en dialogues et en récits. « Combien d'actions qu'on dérobe au spectateur, sous prétexte de règles, pour ne les remplacer que par des récits insipides en comparaison des actions mêmes. Mettez les actions à la place des récits; la seule présence des personnages va faire plus pour l'impression que le récit le plus soigné n'en pourrait faire[3]. » Diderot demande « un théâtre

1. Voltaire, Lettre à M. de Chabanon, 4 décembre 1765.
2. V, 4.
3. Discours à l'occasion de la tragédie de *Romulus*.

étendu où l'on montre, si le sujet l'exige, une place avec des édifices adjacents, tels que le péristyle d'un palais, l'entrée d'un temple, différents endroits distribués de manière que le spectateur voie toute l'action et qu'il y en ait une partie de cachée pour les acteurs[1] ». Toute bonne tragédie doit fournir au moins une scène où s'agitent en rutilants et bariolés costumes les figurants, soldats, peuple, pontifes.

Les jeux de scène, indiqués avec précision, remplacent bientôt le dialogue. Voyez la scène finale de *Pierre le Cruel*. Dom Pèdre feint de se réconcilier avec son frère Henri de Transtamare, vient à lui, et lui saisit subrepticement son poignard; Édouard se précipite sur le traître; Henri, surpris, tire son épée; pendant qu'Édouard tire également la sienne, Dom Pèdre se précipite contre Henri sur l'épée duquel il s'enferre[2]. Le véritable auteur est ici le metteur en scène.

En perfectionnant la mise en scène, on tâche à la rendre évocatrice et, peu à peu, réaliste, car tout progrès tend vers l'imitation de la réalité; Marmontel n'admettait pas que Gustave Wasa sortît des cavernes de Dalécarlie avec un habit bleu céleste à parements d'hermine[3]. On produit aussi des effets de couleur locale, en transportant la scène en Turquie, en Amérique, Afrique ou Asie, prétexte à parer les acteurs de pompons, d'aigrettes, d'étoffes chatoyantes; couleur locale conventionnelle, sans doute, mais dont la recherche indique un souci grandissant de la réalité. Les caractères mêmes des divers peuples sont esquissés : de Belloy s'applique à rendre Édouard, prince anglais, plus flegmatique que Duguesclin, connétable de France[4].

L'intrigue et la décoration se développent aux dépens de l'étude psychologique; les moyens extérieurs de l'action empêchent l'épanouissement des individualités. Impuissant contre les événements, le personnage n'intéresse que comme victime; sa volonté faiblit d'autant plus qu'il est moins responsable de ses actes; luttant contre lui-même il peut être également vainqueur ou vaincu; mais si les incidents déjouent invariablement ses prévisions, il ne peut que courber la tête, ouvrir son parapluie, et attendre que l'orage soit passé. Il ressemble à la petite princesse au baptême de laquelle on a négligé d'inviter la méchante fée. En vain se débat-il dans les réseaux tissés par la fatalité : que pèse la

1. *Dorval et moi*, 2e entretien.
2. *Pierre le Cruel*, tragédie de De Belloy, V, 8.
3. *Encyclopédie*, Art. Décoration.
4. *Pierre le Cruel*.

volonté humaine dans un univers dont un dieu ou une magicienne changent les lois à leur guise?

Dans *Iphigénie*, Agamemnon obéit aux dieux; Phèdre est une victime de Vénus; la toute-puissance divine dirige les personnages d'*Esther* et d'*Athalie*. Mais, au moins, l'ordre naturel de l'univers n'étant pas bouleversé, chacun pouvait se croire maître de sa destinée et libre de ses actes; tandis que Jason, paralysé par Médée d'un coup de baguette magique [1], est un pauvre diable dont les grandiloquentes tirades et les vaines imprécations font hausser les épaules à sa sorcière de femme.

Aussi relègue-t-on à l'arrière-plan les conflits entre le devoir et la passion. Peu importe dans la tragédie de *Pénélope* [2] que Télémaque, amant de la fille d'un des prétendants, fasse son petit Rodrigue et hésite à tuer son futur beau-père : seule, la reconnaissance d'Ulysse et Pénélope nous préoccupe; les autres personnages se débrouilleront comme ils pourront. Chacun agit au mieux de ses intérêts : Arthénice, dans l'*Amasis* de Lagrange-Chancel, apprenant que Sésostris, son amant, est le fils d'un tyran abhorré, déplore infiniment un si fâcheux contretemps, mais elle sauve Sésostris sans aucun remords, parce qu'elle l'aime, raison sans réplique.

Des personnages raciniens, esclaves de leur passion, se débattant dans des intrigues cornéliennes, extraordinaires, invraisemblables, telle est la matière de la tragédie au XVIIIe siècle. Elle n'imite, chez l'un et l'autre modèle, que la condition de leurs drames. Aux héros cornéliens qui, forts de leur libre arbitre, de leur ambition, du respect de leur gloire, luttent victorieusement contre les circonstances, l'intrigue doit opposer des obstacles dignes de leur vaillance. La lutte du héros contre ces incidents extraordinaires, et non les incidents eux-mêmes, forme le drame. Les personnages raciniens doivent, au contraire, évoluer dans une intrigue simple — parfois une simple situation — qui ne les cahote pas d'un événement à l'autre, mais motive uniquement, mette en lumière leurs divers états d'âme, sans distraire le spectateur, et expose successivement les sensations ou sentiments intimes, inconscients, qui les font agir.

En un drame mouvementé et compliqué, ces personnages font tout juste fonction d'écriteaux forains; ils sont les truchemans des situations qu'ils préparent, subissent et résument. L'action violente, rapide, interdit le développement de caractères complexes

1. *Médée* de Longepierre, V, 4.
2. Tragédie de l'abbé Genest, 1684.

qui compliqueraient le drame au lieu de le servir. Limité au rôle qu'il joue, le personnage ne varie pas : infortuné, il geint sans répit ; amoureux, il aime d'un amour éternel et immuable ; tyran infâme, il accumule crime sur crime ; héros invaincu, il fera seul fuir une armée. Dufresny n'estimait point le caractère de Rhadamiste propre au théâtre, « parce qu'il est bizarrement composé de grands remords et de grands crimes » ; chacun, dès son entrée en scène, est rangé dans une catégorie et montre son numéro d'ordre : « Tu sais quel monstre je suis... tu sais quel orgueil me dévore... tu sais que la mort seule empêchera ce cœur de battre pour elle... » (Ainsi, dans la société mondaine, chacun, dès l'abord, est catalogué dans l'opinion générale sous une rubrique.) Parfois, concession obligatoire à la vraisemblance traditionnelle, un personnage fait un pas en arrière, se frappe le front, envisage avec effroi le résultat de son action : « Mais quoi ! souffrir cette infamie ! Moi ! vouloir ce crime ! » Le spectateur, qui connaît son homme, sait fort bien que ce revirement ne changera rien à l'affaire.

Les personnages tragiques sont ou admirables, ou terribles, ou pitoyables.

Le personnage admirable, bien connu de l'antiquité, disparaît peu à peu : on n'y croit plus. Qu'on en montre donc un à la ville ! Les mondains, comme des badauds devant un géant, se moquent, un peu effrayés, de ces êtres incommensurables qui sacrifient à un devoir imaginaire, à une gloire problématique, parfois à une pure folie, les plus douces joies terrestres. A-t-on jamais vu une mère demander une mort cruelle pour ses sept enfants, comme la faveur la plus marquée[1] ? « L'admiration n'émeut guère l'âme, ne la trouble point, c'est de tous les sentiments celui qui se refroidit le plus vite[2]. » En vain quelques retardataires, De Caux avec son *Marius*, La Motte avec *Les Macchabées*, Piron avec *Callisthène*, Voltaire avec *Arthémise* qui tomba (on ne l'y reprit plus, à imiter Corneille), essaient de ressusciter le sublime cornélien, en badigeonnant leurs personnages de couleurs héroïques ; ceux-ci claironnent leur gloire, invoquent à grand fracas la postérité ; nul ne leur est comparable ; mais ils le savent trop bien, ils récitent et ne ressentent rien ; leurs mots, leurs « qu'il mourût », soigneusement préparés, sont péniblement amenés, traînés par dix ou vingt vers tarabiscotés. D'ailleurs les bienséances paralysent tout élan : qu'un guerrier ensanglante les coulisses et pourfende des ennemis dans la cour, c'est bien ; mais, sur scène, il doit se pré-

1. *Les Macchabées*, tragédie de La Motte.
2. Voltaire, commentaire sur *Nicomède*.

senter les mains propres, et plaire aux dames en ne gardant que la bonne grâce de sa bravoure.

Un auteur mondain, de Belloy, après la chute d'un banal *Titus* à la Romaine, comprit que leur éloignement nuisait aux héros de l'antiquité, et recourut adroitement, comme l'auteur de *Zaïre* et d'*Adélaïde*, aux héros français, plus humains, plus proches de nous, plus flatteurs, qui luttent, non contre eux-mêmes, mais contre les ennemis de la France, — ce qui, au théâtre, est bien plus facile, — et se laissent entraîner par la gloriole de leur vaillance, de leur amour et de leur générosité. Ils ne ressemblent pas à ces modèles d'endurance et de modestie, exposés par Corneille à une hauteur inatteignable, à ces simples d'esprit qui, défiants de leurs propres forces, appelaient les dieux à leur secours; ils n'excitent point une admiration humiliante, amoindrissante, puisque leur gloire rejaillit sur tous les Français; — la grandeur antique, étrangère, nous rapetisse, tandis que nous nous croyons grands en admirant la grandeur d'un Français; — ils n'excitent pas non plus une admiration active, élan de l'âme vers la beauté morale; ils ne donnent pas l'exemple d'actes que tout homme, en n'importe quelle condition sociale, pourrait un jour se trouver dans l'obligation d'accomplir, tels que le sacrifice de son amour, de son plaisir, de son bien-être, à son honneur, sa patrie ou sa religion. Leur héroïsme, leur générosité, leur amour, loin d'écraser le spectateur, lui donnent à penser que lui aussi, à l'occasion, prouverait sa valeur, et flattent un instinct chevaleresque qui ne risque guère de devoir manifester ses velléités peu compromettantes de courage et de dévouement. Bien assis au parterre, le bourgeois de 1765 se disait : Ah ! si j'avais été à Calais en 1347, comme je vous aurais arraché tripes et boyaux aux Anglais! et, relevant la tête, il regardait ses voisins en face, et, chez lui, le verbe haut, demandait ses pantoufles sans craindre quiconque : la tragédie éveillait doucement les sentiments héroïques qui sommeillaient en lui, et n'exigeait rien d'eux.

Le sentiment de la terreur est plus vif, plus aigu que celui de l'admiration; on a bon marché d'un spectateur tremblant, qui ne discute et ne raisonne plus; malheureusement, après la chute du rideau, ce spectateur retrouve la sécurité et le sens critique, et, honteux de sa terreur, se venge de l'auteur en le bafouant.

Du fond de son repaire enfumé, le brusque et sauvage Crébillon accumulait à foison meurtres, incognitos, amours extraordinaires et situations pathétiques. Mais il oublia, pour ne les pas assez fréquenter, que ses contemporains étaient effarouchables et délicats

autant que blasés et avides d'émotions vives. Son *Atrée et Thyeste* fit mal au cœur à de fort belles dames : « Je vois bien, écrit-il mélancoliquement, que j'ai eu tort de concevoir trop fortement la tragédie comme une action funeste qui devait être présentée aux yeux des spectateurs sous des images intéressantes, qui doit les conduire à la pitié par la terreur : mais avec des mouvements et des traits qui ne blessent ni leur délicatesse ni les bienséances[1]. » De même le dénouement en action de la première *Mariamne* de l'entreprenant Arouet, choqua infiniment.

L'auteur qui sait son monde exploitera une *situation dramatique* de façon qu'elle excite non point l'angoisse, mais l'émotion douce et pénétrante, le frisson confortable qu'on éprouve, par exemple, à entendre le soir, dans un vieux château, une histoire de revenants au milieu d'une nombreuse société d'amis. La Motte ne suit point Camoëns qui fait percer de coups Inès de Castro sous les yeux du roi ; le poison donne un résultat semblable par un procédé moins dégoûtant. Le spectateur voit bien le vase qui contient le cœur de Coucy[2], mais ce vase « est fait de façon que le spectateur ne voit rien ». Celui-ci est ému sans dégoût : il *frémit en songeant*. Que Melpomène, « dans la terreur fasse trouver des charmes[3] ». Terroriser un public délicat et nerveux est un plaisir de rustre. Sans esquiver les situations pathétiques, — le public s'endormirait — il n'en faut pas faire sentir crûment l'horreur, — on s'évanouirait. — Ainsi l'homme du monde habile atteint les confins du domaine autorisé, — sinon il passerait pour timide — et s'arrête à la limite exacte, — sinon il serait un malotru ; pas en deçà, pas au delà ; et malgré la difficulté de rester en équilibre sur une si petite surface, il faut dissimuler sa gêne et garder le sourire aux lèvres. Comme les auteurs se comportent en galants hommes, aucun invité ne peut se plaindre, et l'on passe une charmante soirée.

Mais plus la vie devient facile, luxueuse, attrayante, plus se développe la sensibilité, tribut payé par le bonheur égoïste aux misères d'autrui. Débilités par la mollesse de la vie mondaine, les spectateurs s'attendrissent avec délices. Aussi les auteurs avisés cherchent-ils à exciter la *pitié*, à parler au cœur plutôt qu'à l'esprit et à la raison. On contemplait auparavant du point de vue moral, à titre d'exemple, la lutte d'un héros contre lui-même ou contre les circonstances ; maintenant, c'est du point de vue utilitaire de la récompense ou du châtiment, de l'échec ou de la

1. *Atrée et Thyeste*, Préface.
2. *Gabrielle de Vergy* de de Belloy, V. 9.
3. La Chaussée, *Epître à Clio*.

réussite. Le dénouement seul importe; on ne se demande pas : Dom Pèdre obéira-t-il à son amour ou à son devoir[1], et pourquoi sacrifiera-t-il celui-ci à celui-là, mais bien : Dom Pèdre sera-t-il condamné ou absous? Mourra-t-il ou règnera-t-il? Le spectateur s'identifie avec le personnage qui devient un objet de sympathie ou d'antipathie, aimé s'il est bon, haï s'il est méchant.

Les femmes, toutes-puissantes dans les salons, préfèrent le pitoyable et le tendre au terrible et au grand; ce vieux galantin de Fontenelle leur donne raison[2]. La pitié, sentiment honorable, indice d'une belle âme (en réalité, simple effet de la crainte vague de souffrir soi-même une fois), dévoile les riches facultés naturelles, « ouvre les trésors du cœur humain[3] », et concède à peu de frais des brevets d'honnêteté et de vertu; moins humiliante que l'admiration, moins éprouvante que la terreur, elle touche profondément, en vous mettant en pensée, — mais en pensée seulement — à la place de l'acteur.

De par le relâchement des mœurs, le public s'intéresse aux êtres faibles, sensibles, qui suivent le choix de leur cœur, écoutent la voix de la nature et du sang; à ceux qui pleurent, fussent-ils coupables, à ceux qui aiment, parce que l'amour est le premier des droits et le plus sacré des devoirs.

> Que me promettre, hélas, de ma faible raison,
> Moi, qui ne puis sans trouble entendre votre nom[4]!

Nous voici loin de l'*amour-estime* du précédent siècle! La passion renverse les barrières élevées par le patriotisme et la religion. Cette pauvre Zaïre, que n'écoute-t-elle son amour, au lieu de prêter l'oreille aux sermons de son vieux chrétien de père! « Si Zaïre n'avait été que convertie elle aurait peu intéressé; mais elle est amoureuse de la meilleure foi du monde, et voilà ce qui a fait sa fortune[5]! » Crébillon se félicite d'avoir rendu son Électre amoureuse, et par conséquent « tout à fait à plaindre », tandis qu'Eschyle, Sophocle, Euripide, n'en ont fait qu'une grossière héroïne et une fille dénaturée. Les hommes ont droit au bonheur et tremblent de le perdre; leurs craintes, leurs souffrances médiocres, apanage de l'humanité aux époques de luxe et de civilisation outrée, voilà ce qui allume et attise la pitié. Pour produire

1. *Inès de Castro.*
2. Fontenelle, *Préface de la tragédie et des six comédies.*
3. Mercier, *Du Théâtre* (Introduction).
4. *Inès de Castro*, I, 6.
5. Voltaire, *Épître à Falkener.*

son effet dramatique, l'événement doit atteindre des personnages faibles, lâches, pleurards, qui ne peuvent vaincre leurs nerfs, se roulent sans pudeur aux pieds de leur tyran, supplient en sanglotant, comme Thamar[1], qu'on leur laisse la vie. A la bonne heure, voilà qui est pathétique, encore qu'un peu violent... mais bah! nous sommes au théâtre, et il n'y a plus de tyrans sanguinaires au XVIIIe siècle!

Ces grands hommes de l'antiquité n'étaient-ils pas, après tout, formés du même limon que nous? l'éloignement les embellit, mais nous avons progressé depuis eux, nous sommes plus intelligents, plus civilisés. Bornons-nous à les représenter comme des hommes semblables à nous, égoïstes, mesquins, bourgeoisement timorés : ils intéresseront infiniment plus; foin de ces sentiments gigantesques qui n'ont plus cours, dont on pare, sous prétexte de vraisemblance, des êtres à nous inconnus. Et voilà pourquoi les rois de tragédie, comme des marchands subitement élevés au trône, s'empêtrent dans leurs somptueux costumes, ont le vertige, craignent d'être grugés, se défient de leurs courtisans, de leur peuple, et aspirent à la retraite, au repos. Où est la hauteur, la possession de soi-même, la plénitude, la royauté de gestes et d'allures du grand siècle?

Chez les Grecs, le héros tragique, personnification d'un état moral, faisait le bien pour le bien, le mal pour le mal; les hommes de Corneille agissaient en virtuoses, pour se prouver à eux-mêmes leur force et leur liberté, pour l'honneur de leur nom et leur satisfaction intime. Maintenant seul est en jeu quelque intérêt individuel, mesquin, quelque amour prosaïque, servi à point nommé par les incidents. Si Pyrrhus défend Philoctète, ce n'est point par compassion pour l'infortuné qui se confie à lui, c'est parce qu'il aime la fille de celui-ci[2]. Ne croyez pas que Fernand Cortez conquière le Mexique par amour pour sa patrie ou par désir de gloire; non, il veut jouer au preux chevalier devant sa dulcinée Elvire[3]. Sans la fille du consul Valérius, une certaine Valérie dont il est amoureux, Servilius n'eût pas trahi la confiance de Manlius Capitolinus, Manlius eût renversé le sénat, et toute l'histoire romaine eût été bouleversée[4]. L'Oreste d'Eschyle tuait sa mère, poussé par la fatalité; celui de Sophocle, par le sentiment de son devoir, celui d'Euripide, par sa haine; au

1. *Absalon*, tragédie de Duché, V, 2, 3, 4.
2. *Philoctète* de Chateaubrun.
3. *Fernand Cortez* de Piron.
4. *Manlius Capitolinus* de La Fosse.

XVIIIe siècle, fatalité, devoir, sont mots vides de sens, et un fils bien né ne hait pas sa mère : Oreste tuera donc la sienne par mégarde[1].

Il faut cependant bien suivre les grandes lignes de l'histoire ou de la légende. Or, ces personnages sensibles, raisonnables, timorés, sont incapables d'agir comme la vérité historique le demande. La sensibilité ne gouverne pas le monde, elle paralyse l'action. Je défierais bien le Spartacus de Saurin, sorte de Caton, philosophe qui n'a d'autre passion que l'amour de l'humanité et de la vertu, de mettre à feu et à sang l'Italie. Régulus ne peut décemment rester à Rome; il doit, au dénouement, retourner à Carthage pour subir les supplices les plus effroyables; mais le Régulus de Dorat, si doux, si tendre, n'aura jamais le cœur de quitter son foyer, sa femme et son fils; et si tous les Carthaginois, qu'il représente, ressemblent à ce gentilhomme d'Amilcar, si sensé et noblement pitoyable, ils ne sauraient couper les paupières au pauvre Régulus. Cependant, la tragédie ne peut aboutir à une réconciliation générale des Romains et des Carthaginois! Un Oreste qui pleure de ne point être immédiatement reconnu d'Électre, un Oreste qui ne ferait pas de mal à une mouche, ne tuera jamais sa mère, même par mégarde; cependant le parricide doit être accompli. Voilà de bien importunes obligations.

En outre, les sentiments qui flattent notre humaine faiblesse ne conviennent point à ces anciens, caparaçonnés de leur stoïque fierté, ces barbares qui versaient des flots de sang, ne rêvaient que plaies et bosses, et dont les passions violentes n'étaient réprimées ni par l'éducation ni par l'usage du monde. Que Néron, dont le nom est symbole de cruauté, fureur, orgueil, se cache comme un Frontin derrière une tapisserie pour surprendre les discours de son rival et de sa maîtresse; que Jugurtha[2], l'artificieux et féroce Africain oublie les Romains pour l'amour d'on ne sait quelle Artémise, cela est bien invraisemblable!

Enfin, de par leur état, les rois, les héros obéissent à des raisons, des devoirs à nous inconnus; ils ignorent certaines obligations bourgeoises ou mondaines; certains scrupules nous retiennent, dont ils font fi. Nous ne pouvons donc trouver en eux la représentation véridique de nos sentiments, de nos craintes, de nos désirs. Il nous faut donc d'autres sujets et d'autres personnages, et à toutes ces raisons, d'ordre dramatique, s'en ajoute une autre, d'ordre pratique.

1. *Oreste* de Voltaire.
2. *Jugurtha* de Lagrange-Chancel.

Bien que le plaisir d'autrui, c'est-à-dire son propre succès, soit son unique but, le mondain se pique de faire œuvre *sérieuse*, accessible à tous, mais digne de l'élite intellectuelle. Il ne dédaigne pas le pédantisme habilement dosé qui donne de la considération; il croit à son influence personnelle sur l'humanité, humanité bornée au petit cercle dans lequel il évolue. En même temps qu'elle se popularise, la tragédie, à l'instar de la comédie, tend de plus en plus à faire la leçon aux hommes : *castigat flendo mores*.

Dans la comédie les personnages sympathiques triomphent; dans la tragédie ils sont victimes; mais, dans la tragédie comme dans la comédie, sont sympathiques les personnages qui suivent la loi naturelle. L'auteur de *Gabrielle de Vergy*, en bafouant cette vieille ganache de Fayel, mari gêneur comme un barbon de Molière, montre le mal que causent la morale, les scrupules religieux et l'obéissance à des préceptes contre nature.

C'était, avant la Renaissance déjà, un caractère du théâtre français que la prétention didascalique. Selon Voltaire et les derniers auteurs fidèles à la tragédie classique (qui, sans s'en douter, mènent la tragédie au drame), des questions générales peuvent être traitées dramatiquement, lorsque la situation prête à un développement oratoire, par l'organe des héros, champions de la raison. Sans doute, tout hors-d'œuvre est proscrit, où l'auteur, se substituant au personnage, fait office de poète; mais ici le poète n'exprime point ses sentiments individuels, il est le porte-parole de la foule, il agit sur elle; il ne tire rien de son propre fond, et représente l'opinion générale. Hé quoi! toujours des poèmes divisés en deux mille alexandrins dociles, se suivant à petit pas, l'un tirant l'autre, cortège monotone, sans heurt, sans défaillance, sans imprévu, qui ne se mêle jamais à la foule des spectateurs? Toute œuvre, pour être utile, doit s'adapter au public, traiter les questions actuelles, être une cause de progrès. Peu importent les intérêts des peuples anciens, unis à une histoire d'amour privée. La vraie tragédie, selon Mercier, aura un rapport intime avec les affaires politiques actuelles, et, tenant lieu de la tribune aux harangues, éclairera le peuple sur ses véritables intérêts[1].

De sujets anciens ou imaginaires, les auteurs essaient de tirer des leçons, des préceptes d'humanité et de tolérance; ils montrent des personnages qui, agissant selon la nature et le bon sens, se trouvent, de par les mœurs, lois et superstitions barbares, avoir

1. *Du Théâtre*, III.

commis des crimes (*Inès de Castro*, *Zaïre*) ou devoir en commettre (*Iphigénie en Tauride*). Les dernières tragédies de Voltaire, *Les Guèbres*, *Les Lois de Minos*, exposent, par la bouche de personnages fictifs, les idées philosophiques de l'auteur : « tout y conspire à rendre les mœurs plus douces, les peuples plus sages, les souverains plus compatissants, la religion plus conforme à la volonté divine [1] ». Dans sa *Zelmire*, de Belloy proclame la valeur de tout homme, même du plus obscur, en tant qu'homme [2]; le mérite et le courage ne se mesurent pas à la noblesse de la naissance. Vis-à-vis des superstitions des anciens, les porte-drapeaux de la raison, du bon sens et de la libre pensée ont la partie belle :

Cesse de faire enfin des dieux à ton image,
Et d'ériger le meurtre et le crime en hommage [3].
. . . . . .
La loi de la nature est donc la loi des cieux [4].
. . . . . .
Ces crédules humains,
Qu'on mène au sacrilège avec le nom des dieux [5].

Les oracles prouvent victorieusement qu'en religion tout est fausseté et mensonge :

L'interprète des dieux n'est qu'un vil imposteur [6].
. . . . . .
Peuple, écoutez par quel art odieux,
En trompant les mortels on outrage les dieux.
Jusqu'au pied des autels redoutons l'imposture,
Et pour premier oracle écoutons la nature [7].

Le mal est que les auteurs, pérorant pour se faire valoir, discutent, comme dans un salon, à propos de tout et de rien, pour la seule satisfaction de s'entendre parler. Souvent un personnage, au moment où il devrait songer à tout autre chose, agrémente à loisir ses discours d'amplifications de rhétorique, constatations prud'hommesques, maximes cent fois répétées. Écoutez cette fiancée que l'on arrache des bras de l'homme qu'elle aime :

1. *Les Guèbres*, Discours historique et critique.
2. II, 6.
3. *Iphigénie en Tauride*, V, 6.
4. *Id.*, V, 9.
5. *Zelmire*, V, 3.
6. *Les Héraclides*, tragédie de Marmontel, IV, 3.
7. *Id.*, V, 5.

Qui n'eût cru que les dieux, dans nos cœurs,
En nous les inspirant, épuraient nos ardeurs?
Peut-être était-ce ainsi lorsque, roi de lui-même,
L'homme n'obéissait qu'à leur pouvoir suprême.
Mais dès que, pour ces murs il eût quitté les bois[1]... etc...

Zaïre, cette tendre victime du fanatisme, démêle fort bien qu'elle eût été chrétienne dans Paris, et adoratrice des faux dieux près du Gange. Ces réflexions plaquées pour donner du poids au personnage ne font pas corps avec lui; et ces héros antiques qui débitent les théories de Voltaire ou de Rousseau, cet Égisthe qui explique que « dans les songes nos sens ont bien plus de part que les dieux[2] », sont bien avancés pour leur époque.

Pourquoi donc emprunter des sujets à l'histoire ancienne et représenter des individus qui ont cru aux songes, aux oracles, aux miracles? Comment ces ignorants superstitieux énonceraient-ils de nobles idées d'humanité, de justice et de liberté? Leur soumission à la fatalité, c'est-à-dire à des maux immérités — et tous les maux sont immérités — est le comble de l'injustice, de l'horreur et de la servilité.

Eh bien! si l'on représente, comme le demande le public, comme le voudraient les auteurs, des personnages faits à notre image, humains, polis, sensés, raisonnables, il ne faut plus les affubler de noms carnavalesques et les changer en « espèces d'hippogriphes qui, avec leurs mouvements, leurs allures et leurs cris, feraient éclater de rire dans un cercle ou une autre assemblée de la société[3] ».

Puisque les héros et les rois ne gardaient, en définitive, de tout leur passé, que leur nom, puisqu'ils étaient placés dans des situations où n'influaient ni leur titre, ni leur volonté, ni leur courage, ni le destin de leur peuple, ni l'intérêt de leur état, que ne leur enlevait-on leur nom avec le reste! « Les rois m'intéressent comme hommes et non comme rois. En mettant bas sceptre et couronne ils ne m'en deviendront que plus chers[4]. » Le public s'inquiète peu du sort d'un peuple : il veut être touché individuellement; l'individu seul intéresse, l'être semblable à chacun de nous, mais non la foule, le peuple, qui ne représente aucun de nous personnellement. Un danger menaçant des milliers d'êtres qu'on ne voit ni n'entend, n'attache point.

1. *Manco Capac*, tragédie de Leblanc, II, 5.
2. *Electre* de Crébillon.
3. Diderot, *Paradoxe sur le Comédien*.
4. Mercier, *Du Théâtre*, III, 42.

Et puis, comme le dit l'ironique horloger Beaumarchais : « Que me font à moi, sujet paisible d'un état monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions d'Athènes et de Rome? Il n'y a, dans tout cela, rien à voir pour moi, aucune moralité qui me convienne[1]. » Combien plus impressionnantes, parce que plus vraies, des situations où seraient engagés des personnages modernes, policés, éduqués, vivant de la vie commune, dans un salon, à la ville; non plus tyrans ou héros, mais bien pères de famille, jeunes gens capricieux et fougueux, magistrats honorables, voire même, mon Dieu! marchands enrichis. Paris serait le lieu de la scène; les traverses et catastrophes du drame seraient de la nature de celles qui nous menacent, afin que nous en tirions une utile leçon; les morts fabuleuses de tyrans du Péloponèse, les jeunes vierges immolées aux dieux grecs, qu'est-ce que cela prouve? Et tout se terminerait, si possible, à la satisfaction générale, afin de ne point troubler la digestion des gens sensibles.

L'aristocratie perdait du terrain; le tiers état s'enrichissait de la ruine de la noblesse, et, prenant conscience de ses droits, réclamait pour le bourgeois auparavant toujours bafoué, le respect accordé jusqu'alors aux grands de ce monde. Ceux-ci, n'étant pas la majorité, ne peuvent représenter l'humanité. C'est un préjugé ridicule, lorsqu'on montre une épouse trahie, une mère éplorée, un amant malheureux, un fils maudit, que de leur supposer un beau royaume dans un archipel, ou cent mille livres de rente à Paris. Voltaire, qui reprochait aux historiens de sacrifier le genre humain à un seul homme et de ne s'intéresser qu'aux rois[2], introduit, un peu craintivement[3], des laboureurs et des pasteurs dans les *Scythes*, et mêle les mœurs champêtres à celles des cours. De Belloy fonde tout l'intérêt d'une tragédie sur de simples citoyens qui se dévouent pour leur patrie et leur roi[4]. Mercier demande qu'un auteur ait le courage de dénoncer à la nation les vertus d'un homme obscur, fût-il né dans le rang le plus bas[5].

Ainsi la tragédie, où s'épanouissaient les volontés et les passions en leur type absolu, s'embourgeoise, se sensibilise et n'exprime plus que la réalité facile à saisir, momentanée, superficielle, à l'usage des spectateurs présents. D'autre part, la comédie qui montrait des types particuliers, contemporains, imprégnée du même esprit mondain, s'aristocratise, délaisse les types grossiers,

1. *Essai sur le genre dramatique sérieux.*
2. *Introduction à l'Abrégé de l'Histoire Universelle.*
3. *Les Scythes*, Préface.
4. *Le Siège de Calais.*
5. *Du Théâtre*, VIII.

trop spéciaux, et s'adresse, elle aussi, au cœur plutôt qu'à l'esprit. La tragédie s'abaissant, la comédie s'élevant, les deux genres opposés se rapprochent et fusionnent. Le *drame* représente désormais la bourgeoisie sensible, satisfaite, digne et confiante en sa valeur.

Pour atteindre à l'imitation parfaite de la nature, on sape à tort et à travers règles et leçons (le naturalisme aussi, par les mêmes moyens, a pensé obtenir le même résultat). « Le cœur n'est point l'esclave des règles que l'esprit a imaginées sans son aveu[1]. » Pourquoi borner la durée d'une intrigue? L'action d'*Alceste*, celle d'*Armide*, s'étendent bien au delà des vingt-quatre heures. On change souvent le lieu de la scène dans les opéras; l'action en paraît-elle moins vraie et l'imagination s'avise-t-elle d'en être blessée[2]? Quelle méprise que de faire prévaloir, contre l'intérêt du plaisir, des règles inventées pour le plaisir même! Plus intelligents que nos ancêtres, nous ne pouvons trouver notre plaisir où ils cherchaient le leur. Le respect de la tradition est l'apanage des cuistres. Ainsi la tradition exige qu'une tragédie soit versifiée. Songerions-nous, lorsque la moindre parole imprudente nous peut coûter la vie, à resserrer nos exclamations ou nos gémissements dans la forme du vers, et à charmer l'oreille par le retour de sons semblables? L'expression manque aux êtres qu'écrase un malheur imprévu; qu'ils pleurent et soupirent, sans réduire leurs plaintes à douze syllabes partagées par une césure! La belle affaire qu'un homme qui m'enthousiasme commette un hiatus! A la place de Théramène, après avoir vu périr un ami chéri, quel homme réciterait impeccablement un discours circonstancié de soixante vers, et reprendrait haleine en racontant la catastrophe? La situation serait poignante si Théramène balbutiait, sanglotait et s'évanouissait[3]. Toute l'attention du spectateur se concentre sur la *situation*, le *cas*; « ce n'est pas le langage des dieux, mais le langage des hommes qu'il faut produire sur le théâtre[4] ». Le rôle unique de la forme, de l'expression, est de contribuer à l'effet produit par la situation; or les passions sont d'autant mieux imitées qu'on leur fait parler leur vrai langage; donc, abolissons les vers, et que les héros « ne mugissent plus par la sarbacane des poètes[5] »; qu'ils paraissent « sous un tel aspect qu'ils aient à

1. La Motte, Discours à l'Occasion des *Macchabées*.
2. *Id.*
3. Fontenelle, *Lettre sur les occupations de l'Académie*.
4. Mercier, *Du Théâtre*, XXVI.
5. *Id.*, II, 23.

peine besoin de parler pour intéresser[1] ». Un tel spectacle plaira même au sauvage des *Bijoux Indiscrets*.

On se glorifie d'appartenir au siècle du bon sens, de juger sainement et de n'être point dupe; le besoin de précision, de clarté, exclut les pompeuses expressions tragiques, les phrases qui ne tendent pas directement au dénouement, les mots qui ne correspondent pas à un objet tangible ou visible. Les éléments épiques et lyriques, si importants dans la tragédie grecque, un peu délaissés au XVIIe siècle, disparaissent; La Harpe reproche aux narrations des tragédies grecques de « ne produire rien »; Dorat appelait *Athalie* « la plus belle des tragédies ennuyeuses ».

On daube sur les monologues : « Où trouverait-on, dans la nature, des hommes raisonnables qui pensassent ainsi tout haut, qui prononçassent distinctement et avec ordre tout ce qui se passe dans leur cœur? Si quelqu'un était surpris à tenir tout seul des discours si passionnés et si continus, ne serait-il pas légitimement suspect de folie[2]? »

Les acteurs supprimaient hardiment les monologues de Corneille; eux aussi, avaient leur mot à dire et voulaient que la forme, en s'accommodant à la situation, aidât à leur jeu.

Désormais, une femme que l'émotion étreint, ne dira plus : « *Je perds en cet instant l'usage de la voix*[3] »; elle restera atterrée, pas un son ne sortira de sa gorge. Un guerrier furieux, au lieu de s'écrier : « *Suivons le courroux qui m'entraîne*[4] », frappera sans rien entendre. L'acteur, communiquant sa personnalité au personnage qu'il représente, arrangera même le texte à sa guise; il répétera un mot important, supprimera, dans le feu de l'action, une phrase terne ou déplacée qu'il ne sent pas; il approchera ainsi de la réalité et donnera le maximum d'illusion.

De la *nature* qu'ils s'efforçaient de reproduire, les mondains n'ont pas deviné le sens intime et profond; pour eux, la nature est : en art, la plate réalité apparente et momentanée; en morale, l'assouvissement de leurs désirs naturels; dans le domaine du théâtre, ce qui exprime leur époque, supérieure de par le progrès à toutes les précédentes, et ce qui les satisfait eux-mêmes en flattant leur médiocrité. Leur orgueil, leur inintelligence, leur prosaïsme, leur cachèrent le principe de vie et de beauté de la tragédie, et cette unité intérieure qui lui donne une existence propre.

1. Beaumarchais, *Essai sur le Genre dramatique sérieux*.
2. La Motte, Discours à l'occasion de la tragédie d'*Inès*.
3. *Pénélope*, IV, 7.
4. *Didon*, II, 6.

La construction matérielle de l'œuvre frappe seule leurs regards ; les détails de la forme classique les choquaient, pour n'être plus à la mode. Leur jugement ne porte que sur l'aspect, dont chacun peut juger du premier coup d'œil ; la mode ne réside qu'en un changement de détails, et le mondain ne juge que de ces détails. En Shakespeare, qui l'avait enthousiasmé, Voltaire ne goûta guère le naturel énergique, l'admirable connaissance du cœur humain, mais uniquement la grandeur du spectacle, les libertés du dialogue, les trucs, les fantômes, tout l'appareil nouveau pour lui.

Ils furent si fiers, ces gracieux et impertinents mondains, de ne plus être dupes des rêveries de leurs ancêtres, d'avoir chassé ces vieux raisonneurs, ignorants des douceurs de la vie, qui proscrivaient le luxe et les joies terrestres. Ne voyant plus sur la scène qu'eux seuls, rois de la terre et maîtres de leurs plaisirs, les bourgeois enrichis se rengorgèrent, s'aimèrent pour l'intérêt qu'ils excitaient; les nobles s'émurent de la noblesse de leurs larmes et de la magnanimité de leur cœur; et tous applaudissaient à des œuvres qui ne les exhortaient point à lutter contre eux-mêmes, mais qui, en flattant leurs intérêts communs, les baignaient dans l'orgueil satisfait de leur propre valeur, et, au lieu de leur donner un élan pour les soulever de terre, les laissaient se recroqueviller dans la douce torpeur de leur égoïsme insouciant. Le ciel immense où se perdent les idéals inatteignables, leur était enfin caché; ils se crurent parvenus aux sommets les plus hauts, et, naïvement attendris, ils regardaient à leurs pieds leurs ancêtres. La tragédie était morte.

Elle ressuscita lorsque, le voile s'étant déchiré, redressés par des coups imprévus, les mondains relevèrent la tête et trouvèrent, dans le sang de ces ancêtres qu'ils raillaient, la force de mourir avec grandeur. Mais alors il y avait plus de héros que de spectateurs, car « la tragédie courait les rues ».

Paul Chaponnière.

LE CAS RACINE[1]

III

La Solution

I

A deux extrémités de son histoire, et parmi les siens, Racine a dû subir deux étranges biographes. L'un, son fils, l'autre un descendant, pour des raisons diverses et dans un esprit opposé, nous en offrent un portrait également caricatural et de cette sorte de caricature qui n'exagère pas pour mieux souligner, mais déforme, renseigne seulement sur le parti pris ou la malignité des auteurs, et ne perd rien pour demeurer ici involontaire.

Je ne me donnerai pas le facile avantage de confondre Louis Racine. La simple lecture de ses « Mémoires » justifie toutes les réserves qu'on a faites à leur égard. Il les a composés dans un but d'apologétique familiale, sans utiliser de souvenirs personnels, puisqu'il n'avait pas sept ans à la mort de son père, et a pris enfin dans la tradition orale, ou à des documents plus que suspects, une matière qu'il devait arranger à son gré, peu soucieux d'aucune critique. Il n'a pas dû s'enrichir beaucoup pour utiliser les notes de son frère, si toutefois, rien ne le prouve, il s'en est servi. M. Masson Forestier tient en grande considération le travail inconnu de Racine aîné. « D'abord, Jean-Baptiste », dit-il, « de quinze ans plus âgé que Louis, un peu plus intelligent (sa figure est plus fine que celle de Louis), avait préparé une vie de son père que Louis l'empêcha de publier, et l'on sait ce qui divisait les deux frères : Jean-Baptiste voulait montrer un Racine vrai[2]. » Il y a dans ces quelques lignes autant d'erreurs que de propositions. Du fait que Jean est plus intelligent que Louis (nous en tenons d'autres preuves que sa figure), je n'ai vu nulle part qu'on l'empêcha jamais de publier quoi que ce soit, et la légère tension

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1910, juillet-septembre 1911.

2. Masson-Forestier, *Autour d'un Racine ignoré*, Paris, 1911, p. 197.

qui se manifesta un moment entre les deux frères provient plutôt de l'appréciation très libre et très sévère que Jean-Baptiste fait des œuvres de son cadet[1]. Il faut savoir de plus ce que signifie le « Racine vrai ». « Je veux y dire la vérité », écrit simplement Jean-Baptiste en parlant de la « Vie » ébauchée, et il n'entend rien par là de général, mais tout simplement sa décision de « faire connaître l'infidèle ami qu'il (Racine) eut dans Valincour[2] ». Veut-on savoir combien, au fond, sur cette « Vie » il s'entendait avec Louis? Si celui-ci prétend mettre devant les yeux de son fils « celui qui pour la piété, pour l'amour de l'étude et pour toutes les qualités du cœur doit être (son) modèle[3] », son frère déclare : « Je n'aurais envie de parler de mon père que pour instruire le public de la piété dans laquelle il est mort et nous a tous élevés[4]. » Voilà sur quoi l'on peut compter avec les fils de Racine. La biographie de leur père leur doit d'être rendue un peu plus difficile par les mensonges édifiants dont ils l'ont obscurcie.

Il ne faut point cependant accabler Louis. Il se rend compte de ce qu'il fait. Il élimine, choisit, atténue, tant que le fond lui manque et que pour étoffer son récit il se rejette sur Boileau dont les gestes tiennent bien autant de place que ceux du héros principal. Il dénature et fausse avec préméditation. Mais je pense qu'il se trompe tout en nous trompant. Il cultive de son père l'idée qu'il veut nous en donner. C'est pour rendre la réalité conforme à son idéal, ou plutôt parce que la réalité se moule sur son idéal, qu'il la déforme. C'était un fils, c'était un chrétien, par ses écrits d'apologétique profane une manière de chrétien militant, c'était un honnête homme d'un esprit aussi fleuri qu'étroit et banal. Rien dans sa condition, rien dans sa mentalité ne lui permettait de comprendre Racine autrement qu'il ne l'a compris. Il justifie donc par beaucoup d'excuses son infidélité de mémorialiste.

M. Masson-Forestier n'en a pas, que je sache. Partant d'une intention juste qui le poussait à réagir contre les béates platitudes où une critique officielle confisait Racine, il a cru bon de verser dans l'excès contraire et d'imaginer un système où son auteur devient un pur scélérat. Pour étayer ce système, rien ne lui coûte : ni les faux sens, ni les à peu près, ni les raisons les plus saugrenues, ni le bric-à-brac de l'érudition la moins digérée. On vient de voir comment il traite un texte fort clair de Jean-Baptiste

1. Voir la *Correspondance* dans l'édition Mesnard, t. VII.
2. *Ibid.*, p. 336-8, lettre du 6 novembre 1742.
3. Louis Racine, *Œuvres*, édition Le Normant, t. V, p. 1.
4. *Loc. cit.*

Racine. Il parcourt les tragédies de Racine et l'y rencontre sous les traits des « monstres » mis en scène. Comme les Racine sont gens timorés et les Sconin processifs, ardents et terribles, il le rattache à ceux-ci en vertu des lois de l'hérédité croisée. S'il avait lu d'un peu plus près M. Ribot qu'il cite, il aurait pu voir les réserves de ce maître sur une hypothèses tirée du folk-lore philosophique et depuis longtemps abandonnée. — Et tout cela, moyennant les réserves que comportent de tels éléments d'information s'excuserait presque si l'on ne sentait dans l'étude, à travers une brutalité voulue, une idée fixe, fruit d'une généralisation incomplète et outrancière, à laquelle les données les plus indifférentes ou les plus contradictoires doivent se plier. C'est un système enfin, et de la sorte la plus déplorable des systèmes, de celle que fondent l'entêtement ou la passion. Louis Racine pour voir son père à travers lui-même en avait fait... un homme bien simple. J'ignore à travers qui M. Masson-Forestier a vu Racine. Mais son livre est tel que je recule devant la sévérité des termes dont je devrais me servir pour l'apprécier. On comprendra dès lors que je n'en fasse nul usage pas plus que des « Mémoires ». Il suffit à leur gloire qu'on doive déclarer bien haut dès qu'on vient de s'en occuper que Racine ne fut ni un monstre ni un imbécile.

La critique littéraire n'a touché qu'accessoirement à l'homme. Elle a parfaitement discerné chez les maîtres, et avant M. Masson-Forestier, que l'auteur du récit de Théramène dépassait l'ordinaire d'un professeur d'éloquence, et dissipé les faciles équivoques sur le mot « tendre », mais des données biographiques précaires ont soutenu ces trouvailles plus qu'un examen de l'œuvre. Nous ne ferons pas appel même à d'aussi respectables autorités. Nous voudrions, avec la simplicité des grandes ambitions, instituer une expérience personnelle, très délicate et pour laquelle nous demandons indulgence. C'est, puisque tout se dérobe de Racine ou se dissimule sous le parti pris, de le chercher dans ses tragédies, si peu personnelles qu'elles puissent paraître. Un chef-d'œuvre ne se justifie jamais par la facture ou par l'artifice et le commentaire d'Edgar Poë sur son merveilleux poème *Le Corbeau* ne dépasse pas le sérieux d'une ingénieuse plaisanterie. Au contraire, Schopenhauer a raison de dire : « C'est dans ses livres qu'on apprend le plus vite à connaître un écrivain comme homme. » Il se pourrait que le Racine enseveli dans *Phèdre* révélât mieux le vrai Racine que celui plus complaisamment, quoique parcimonieusement découvert dans les lettres à Boileau ou à son fils. Il s'agit de le trouver et pour cela non pas d'entreprendre une critique nouvelle

de ses pièces, mais d'y retrouver, en éliminant la part du technicien et de l'artiste, ce qu'il y apporte de fond propre et d'expérience personnelle, en un mot la part de l'homme.

II

Dès la *Thébaïde*, alors que Racine n'a nullement formulé ni ne s'est nullement formulé son système dramatique, apparaissent des traits qui dénotent et un maître nouveau pour la scène, et un tempérament original d'auteur. C'est, dans la forme et de l'extérieur, un sens exact et aigu des convenances, une extrême habileté à doser l'odieux des personnages, la science parfaite de ce que peut supporter le spectateur. Étéocle, par exemple, ne veut pas garder le pouvoir par pure tyrannie, c'est Thèbes elle-même qui le lui impose.

> « Non, Madame, à l'empire il ne doit plus prétendre ;
> Thèbes à cet arrêt n'a pas voulu se rendre (I, 3). »

Pas de méchant enfin dont la méchanceté reste gratuite, qui ne puisse alléguer quelque excuse pour ses crimes, je pense de loin à Narcisse et je me dis : Ne serait-ce que son mauvais naturel, rien qui nous répugne, qui nous éloigne enfin et, donc, qui détache notre intérêt. L'infériorité de ce début vient plutôt du style, peu sûr encore, que du fond déjà richement manié.

Ce fond, en majeure partie d'initiation, doit précisément à ce caractère de laisser percevoir les apports rares, mais significatifs, de l'écrivain. Des traits soulignant la psychologie des personnages se marquent ici dont nous ne retrouvons pas trace dans les modèles, la compréhension de l'ensemble oriente la matière dans une voie caractéristique. Remarquez d'abord à quel point déjà la pièce s'affirme racinienne. Si l'amour n'en donne point la dominante, il ne le cède qu'à la haine, et l'on sait les affinités des contraires. Le sujet, politique chez Euripide, et dans Rotrou prétexte à tableaux dramatiques, devient nettement *passionnel*. Les destinées de Thèbes, l'ambition de Créon passent au second plan, seul importe l'état sentimental des deux frères. Racine voit très bien qu'une passion les gouverne au point d'exclure en eux toute autre passion. « Et quelle apparence, dit-il, de leur donner d'autres intérêts que cette fameuse haine qui les occupait tout entiers. » (Préface.) Ils se rangent les premiers parmi la troupe de ces for-

cenés lucides qui marchent sous le fouet d'un seul désir vers les hontes ou les catastrophes et ne conservent de clairvoyance que pour raisonner leur mal, sans pouvoir ni vouloir le guérir. Ce sont deux frères ennemis et c'est leur haine qu'on expose. Avec quelle acuité ce débutant ne pénètre-t-il pas une telle horreur et n'en cherche-t-il pas l'origine la plus lointaine et la plus intime. Euripide disait simplement : « Ah! malheureux que je suis! Combien les haines domestiques sont cruelles, ma mère, combien elles sont difficiles à éteindre! » (*Les Phéniciennes.*) Écoutez Racine :

Les autres ennemis n'ont que de courtes haines,
Mais quand de la nature on a brisé les chaînes,
Cher Attale, il n'est rien qui puisse réunir
Ceux que des nœuds si forts n'ont pas su retenir.
L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère (III, 6).

Dans *Euripide*, Étéocle ne consent à l'injustice que pour le trône et s'exprime en ces propres termes : « S'il faut violer la justice, c'est pour régner qu'il est beau surtout d'être injuste, pour tout le reste il faut pratiquer la pitié (*id.*). » L'Étéocle de Racine, par un mot terrible et qui va loin, répond à Polynice qui lui dit : « Tu sais qu'injustement tu remplis cette place » :

L'injustice me plaît *pourvu que* je t'en chasse (IV, 3).

Et Racine pour ce sentiment qu'il approfondit en l'isolant et dont il fait comme une manie violente et douloureuse où se perçoit l'économie morale de ses héros, invente, invente, dis-je, car je n'en retrouve pas ailleurs l'équivalent, cette explication et ces premiers effets :

Triste et fatal effet d'un sang incestueux!
Pendant qu'un même sein nous renfermait tous deux
Dans *les flancs de ma mère une guerre intestine*
De nos divisions lui marqua l'origine... (IV, 1).

L'amour, Racine le déclare, tient peu de place dans cette tragédie. Il en tient encore trop. Mais pour y être accessoire et parfois incongru nous ne le voyons point affadi, ni de pure convention. Un père, sans nécessité, se découvre le rival de son fils, une fille expérimentée sait que toute affection profonde vit principalement de douleur :

Oui, je l'avais bien cru qu'une âme si fidèle
Trouverait dans l'absence une peine cruelle;
Et si mes sentiments se doivent découvrir,
Je souhaitais, Hémon qu'elle vous fît souffrir,
Et, qu'étant loin de moi, quelque ombre d'amertume
Vous fît trouver les jours plus longs que de coutume (II, 1).

Les mêmes symptômes percent dans l'*Alexandre* où l'auteur, moins imparfait, réduit par contre à l'extrême son originalité. L'inspiration cornélienne tenait la pièce sur le mode héroïque, le nom d'Alexandre, en dehors des romans, semblait défier toute galanterie, la grandeur d'âme de Porus trônait au centre de l'action. Or, l'héroïsme de Pyrrhus, en fait, reste épisodique, Alexandre ne conquiert le monde que pour le mettre aux pieds de Cléofile, et les autres personnages se meuvent et s'entre-croisent animés ou déchirés par l'amour ou par lui, comme Taxile, voués aux pires désastres. Oui, cet amour par quoi le théâtre et, au moment où elle fut le plus elle-même, la vie de Racine prirent leur pleine valeur, en des œuvres de début où il devait se limiter ou s'exclure, déborde pour ainsi dire l'auteur, l'envahit malgré lui, le pénètre, en tire des accents qui préludent à d'immortelles fureurs. Si quelque chose nous intéresse enfin dans la *Thébaïde* et dans *Alexandre* ce n'est pas le travail du bon écolier, ce sont les aptitudes et les éclairs qui découvrent le maître futur.

Avec *Andromaque*, Racine illustre par un chef-d'œuvre un nouveau système dramatique. Ce système, bien qu'il ne le réduise pas en formules ni ne l'accompagne de commentaires, je crois qu'il en est parfaitement conscient : Les rares fois où il dut en parler, il le fit dans les termes les plus précis : qu'on se rappelle la première préface de *Britannicus*. Pour tout ce qui concerne la technique même de son théâtre, d'ailleurs, il se montre le bon ouvrier à qui rien n'échappe et dont la science consommée prévoit jusqu'au détail le moins accessible au profane. C'est que la conduite même des pièces ressortit à son intelligence, une intelligence aiguë, profonde, sensible comme une balance de précision, servie par un tempérament original, passionné, un cœur qui vibre à la moindre émotion avec force et à sa mode, tout ce qui fait le génie enfin. L'esprit, sûr de lui, n'a qu'à recueillir les fruits de la science, de l'expérience, et à les ordonner. L'œuvre entière de Racine nous prouve cette souveraine maîtrise. Il faut regretter surtout, dans la perte ou la pieuse et sacrilège destruction de tout ce qui concerna la période la plus intéressante de sa vie, les papiers qui nous eussent découvert l'économie de sa besogne

d'auteur, sa façon de choisir et d'ordonner ses sujets avant d'en tracer le plan scène par scène en quelques pages de prose. Nous ignorons tout de son vrai travail et quelques données extérieures et toutes matérielles ne sauraient nous satisfaire. Nous savons qu'il méditait ses sujets. Nous pouvons discerner qu'il les choisissait avec un soin diligent et ne négligeait pas d'en suivre les destins chez les historiens ou parmi ses prédécesseurs. Nous imaginons avec quel soin et quelle minutieuse adresse il devait noter puis disposer les fluctuations sentimentales des personnages, nous croyons deviner enfin, à travers la limpidité du résultat, la sagacité de la recherche, l'infaillibilité du coup d'œil psychologique. Mais rien de précis n'étaye ces conjectures et, pour les dégager du terme et de l'ensemble de l'œuvre, nous ne les voyons pas ressortir dans l'élaboration de l'œuvre. A notre tour nous systématisons d'après l'aboutissant d'un système.

Du reste, nous avons tort de parler de système à propos d'un auteur aussi vivant que Racine et ce mot peut prêter aux pires confusions. Un système est une méthode abstraite qui joue pour l'esprit le rôle d'utilité, renferme ou classe les idées et parfois les sentiments. Il figure assez bien un cadre ou un receptacle. Il arrive, et les philosophes le savent, qu'il hypnotise le regard, cache le fond et fait prendre le contenant pour le contenu, le squelette pour l'être vivant. Il arrive, et Voltaire, tragique, l'éprouve, qu'il donne une formule de laquelle sortent des créations dont rien n'atténue la froideur que nul artifice ne peut animer. Il arrive enfin qu'il suscite des élèves. Le système de Racine ne se détache pas ainsi de lui. Il est l'expression agissante et vivante de sa personnalité d'auteur, le mouvement même de son cœur dans le cœur de ses héros. Il agit et souffre en eux et il sait le dire. En un mot, je dois me contenter de cette affirmation qui, je l'espère, va se justifier et s'éclaircir, il n'y a pas un système dramatique de Racine, il y a un théâtre de Racine.

C'est un théâtre de psychologue et il faut encore s'entendre sur ce mot, c'est un théâtre de psychologue et ce n'est pas un théâtre d'analyse. Une psychologie de cabinet, louable dans ses intentions, fertile parfois en résultats, étudie, dissèque, analyse enfin les sentiments, mais n'opère que dans l'abstrait et sur le mort! Elle quitte d'ailleurs volontiers le domaine du spécialiste pour celui des arts littéraires et, entre mille noms, le nom de M. Paul Bourget vous vient à la bouche. Elle fleurit alors en des œuvres intéressantes et froides, tout intellectuelles et tout artificielles, où la curiosité se porte sur la matière et les données du

problème, où les personnages vivent à peu près autant que les pions de l'échiquier malgré la somptuosité de leur parure, où l'on voit à jour, avec plaisir, les ressorts d'un mécanisme spécial. Rien de méprisable toutefois dans cette littérature et rien de plus difficile, si l'on en juge par le nombre de gens qui n'y triomphent pas.

Il y a pourtant une autre psychologie, plus ample, plus profonde, plus vivante bien que nul terme technique ne s'y mêle, que le mot même n'en soit pas écrit, bien plus instructive, moins scientifique et plus savante infiniment, celle de Montaigne, celle de Pascal, celle de Racine. Et je soutiens que vous en savez plus sur l'amour si vous avez entendu *Phèdre* que si vous avez lu les copieux traités de Mantegazza. Je me rappelle quelques pages de Rodenbach, la *Sœur aux scrupules*, qui me causèrent le plus vif saisissement et me firent pénétrer dans cette étrange maladie du scrupule bien mieux que n'y ont réussi les sermonnaires eux-mêmes, et bien mieux à plus forte raison que n'y réussiront jamais les théologiens et les critiques. Car cette psychologie, c'est la vie éclairant la vie.

C'est celle de Racine. Nulle part, dans le drame racinien, l'action ne s'arrête, et s'il arrive que le développement oratoire penche vers le hors-d'œuvre elle ne perd pas ses droits pour cela. Ce mouvement continu se perçoit même, et peut-être surtout, dans les monologues. Les personnages de Corneille semblent parfois s'abstraire de leur passion pour la discuter. Le point de vue de la morale où ils se placent les favorise dans leurs digressions casuistiques par l'élément intellectuel et général qu'il comporte toujours. Ils se font et ils nous font la leçon, sans y oublier, de trop nombreuses fois, le désintéressement professoral. Si bien qu'ils s'y prennent, ils pérorent enfin. Cela n'arrive jamais chez Racine où Joad même, dont c'est le métier, ne prêche pas.

Peut-être faudrait-il ajouter qu'il s'agit moins de passions que de cas passionnels. La distinction est importante. L'examen d'une manière d'être, propre à l'individu peut s'étendre sur tout le cours de la vie, affecter selon les circonstances des formes diverses, donner lieu à des drames enfin pouvant embrasser des années. C'est le cas du théâtre espagnol, de Shakespeare, d'Ibsen. Seule même cette conception dramatique plus générale crée des types. Et l'on va m'objecter Molière. Mais précisément dans Molière *nulle pièce ne finit*, toutes pourraient recommencer sur nouveaux frais, le personnage ne s'épuise pas pour agir durant vingt-quatre heures, l'on sent bien qu'il se prolonge dans l'avenir ou le passé et qu'on ne l'a saisi qu'à propos d'une manifestation épiso-

dique. Or, il n'y a pas de type dans Racine et vous y chercheriez en vain l'*amoureux*, ou l'*ambitieux*, ou le *cruel*, mais on y trouve Oreste et Phèdre, Joad et Agrippine, Narcisse et Néron. Nous nous intéressons aux situations et fort indirectement aux vertus, aux vices et même aux êtres.

Aussi, le cas passionnel consiste-t-il principalement en une crise, une crise qui nous prend et nous entraîne dans son déchaînement fatal, et ne nous permet guère d'étendre ni de moraliser. C'est pourquoi même, le théâtre de Racine trop concentré, en quelque sorte trop palpitant, d'un point de vue didactique du moins, donne à nos instincts moraux un aliment moindre qu'un autre. S'il instruit autant, s'il fait aller aussi profond, en réalité plus profond peut-être, dans la connaissance de l'homme c'est qu'il pénètre au vif du sentiment le plus humain et que la vie restera toujours le meilleur enseignement pour la vie.

Le drame de Racine dessine donc la ligne que suit indéfectiblement, malgré des retours et des détours variés, une évolution sentimentale parvenue à son paroxysme. Il prend le sentiment au moment où le sentiment tourne en maladie et où la question de vie et de mort se pose pour le malade. C'est de la psychologie, ai-je dit, pour employer un terme de la technologie philosophique, j'ajouterai que c'est de la *psychologie dynamique*. Une force interne agit en chacun des personnages et le détermine, dont nous voyons les manifestations dans une série de catastrophes qui se dénouent par la catastrophe finale, dont nous suivons la trace en de pauvres cœurs torturés qui se rebellent en vain. Là, plus que partout ailleurs, et plus terriblement que partout ailleurs, l'être « est agi ».

D'où le caractère de fatalité, de fatalité réaliste accusé par ces tragédies. Dans un livre un peu vieux mais fort suggestif encore [1], M. Janet montre qu'on les peut interpréter mathématiquement et pose ce qu'on appellerait volontiers l'équation d'*Andromaque*, une équation dont les termes varient selon les fluctuations de l'inconnue, dans l'espèce, le sort d'Astyanax. Ce jeu, d'abord, allégorise une vérité, puis illustre la stupéfiante adresse de Racine. Ce qui donne à ce théâtre une impression d'accablante beauté, c'est, en effet, que toutes les « scènes à faire » y sont faites, qu'on ne voit même que celles-là et qu'on n'en rencontre pas de médiocres et d'accessoires où prendre le temps de respirer. L'auteur se meut avec une infaillible sûreté de main dans des ensembles à peu près irréprochables, et prodigue dans les détails les trouvailles

1. Janet, *La Passion et les Caractères dans la littérature du XVIIe siècle.*

discrètes et saisissantes qu'on attendait. Or, on n'apprend pas à être ainsi parfait.

Malgré cette perfection, si l'on veut me permettre une métaphore usagée, la lyre de Racine ne laisse pas d'être monocorde et de mettre en œuvre à peu près les seules passions de l'amour. Si l'on considère qu'à beaucoup d'égards, même comme il aurait dit « pour les sentiments » la meilleure de ses tragédies se prive totalement de ces mêmes passions et qu'il a su peindre et l'ambition et même la vertu on pourra s'étonner. L'hypothèse par quoi s'explique ce fait et que la suite va, je pense, appuyer apporte le plus sérieux appoint à notre propre thèse.

Remarquez en effet, et ce n'est pas merveille, que la période de production pour Racine coïncide exactement avec la période mondaine de sa vie, cette époque dont nous pouvons tout supposer, commence et finit avec, je dirai plus, s'y calque et la reflète. Or, nous avons vu les soins qui agitèrent l'homme durant ces tumultueuses années. Il ne cesse, je le rappelle, d'être amoureux et de quelle manière, nous le savons. D'autre part, il ne travaille pas « de chic ». Son œuvre traduit si vivement les impressions d'une expérience consommée qu'on se refuse à croire qu'il en ait cherché le fond ailleurs que dans sa vie propre. Non qu'il ait éprouvé toutes les furies et toutes les exaspérations qu'il a décrites, mais il les a pu déduire sans effort d'un sentiment où il ne se connaissait que trop. On peut donc dire en un certain sens, avec Mme de Sévigné que Racine fit des tragédies pour la Champmeslé et parce qu'il était amoureux : cependant, et pour cette raison même, il écrivait « pour les siècles à venir » ; car il puisait avec génie dans son émotion et dans le plein de l'actualité personnelle la meilleure des actualités. Et l'on va m'objecter encore *Athalie*. Mon Dieu! Si M. Masson-Forestier avait raison!

Je ne le crois pas. L'économie passionnelle d'*Athalie* diffère de l'organisation intime des autres pièces de Racine et j'entends par là que la passion n'en constitue pas l'essence. Qu'on ne l'oublie pas, c'est au fond le chef-d'œuvre des drames historiques et il ne faut pas dire trop de mal du drame historique, le seul à peu près qu'aient connu les Grecs, et le seul qui soit possible, car où il n'y a pas histoire il y a thèse et l'on sait alors où l'on va[1]. Quoi qu'il en soit il suffisait ici que la psychologie des personnages se conformât à leur situation au lieu de la créer d'abord. Pour rester par-

1. Je ne peux insister sur ce point. Mais qu'on prenne garde que l'histoire, la légende et la simple invention, se confondent dans le poème dramatique quant à l'usage qu'on veut en faire.

faite elle n'était plus le principal. L'auteur ne devait s'en servir que pour colorer le tableau. Si déjà l'expression d'une passion ne dévoilait pas le mécanisme de beaucoup d'autres, son intelligence seule y aurait pourvu.

Le fond de l'homme se découvre dans sa manière de comprendre les idées et d'éprouver les sentiments. N'entreverrons-nous pas déjà Racine dans les conceptions que son théâtre révèle qu'il se faisait de l'amour? La tâche paraît facile : il y faut cependant de la circonspection. Il semble, quand on veut rejoindre l'individu par l'œuvre, qu'on n'ait qu'à suivre une pente facile. Rappelons-nous que la route, indirecte, ménage souvent des perspectives séduisantes qui par leur facilité même nous perdent au loin dans les terres illusoires des hypothèses et des systèmes.

Le théâtre de Racine montre l'amour dans toute sa force, dans toute sa plénitude, dans son apparence complexe, dans sa réelle et terrible simplicité d'instinct élémentaire. Je n'insisterai ni sur une part de galanterie à la mode ni sur une perfection de style qui semblent affadir ou atténuer les sentiments : le défaut, de tout temps, fut d'ailleurs exagéré par une piètre malice et, pour faire un grief de la qualité, il faut vivre en un temps déshabitué de la discrétion dans les moyens dramatiques. Si même, en de certains couples, la passion ternit et s'éloigne, c'est moins à cause de sa froideur que parce que les comparses pâlissent dans la redoutable compagnie des protagonistes. Et que valent en effet Hippolyte et son amante devant les transports de Phèdre, Monime même et Xipharès, contre la jalouse fureur de Mithridate.

Mais à regarder de près et comme face à face les sombres drames on s'effraye. L'amour s'y déploie dans toute sa rigueur et ne laisse que des ruines parmi lesquelles errent de rares bonheurs éplorés : Monime et Xipharès encore, Iphigénie retournant triste et confiante vers Argos, Andromaque étreignant pleine d'horreur Astyanax. Partout du sang. Orste passe d'une passion de monomane, au crime d'abord, puis à la folie. Pyrrhus erre désemparé de sa fiancée à sa captive pour échouer, au gré de son désir, sous le couteau, Néron se retrouve, Titus et Bérénice consomment le pire des suicides, celui où l'on se survit, Ériphile succombe à la rage autant qu'au sacrifice, Phèdre tue et se tue, le « comble des horreurs » s'atteint par la « sanglante hécatombe » de Bajazet dans la raison de laquelle, quoi qu'en dise Mme de Sévigné, nous n'entrons que trop... Et nul de ces malades, à la gloire de Racine, ne choque par rien de morbide ou de romantique, nul ne dépasse la commune mesure de l'homme. Ce sont des infortunés qui aiment,

des malheureux sur lesquels s'éprouve un instinct qui s'avère impitoyable pour devenir une force morale.

Racine prend-il nettement conscience de cette affreuse idée de l'amour qui le rejoint par la meilleure voie, l'observation et la vie, à la métaphysique du plus désenchanté des philosophes? Non; encore ici, surtout ici, il *connaît* et ne *sait* pas. Mais voyez d'abord à quel point il pénètre dans le détail, anime son propre système.

Ici tout serait à citer et c'est pourquoi nous ne citerons presque pas. Rien, ai-je dit, qui ne tourne à l'action dans ce théâtre, fût-ce la plus oratoire des périodes, fût-ce le récit de Théramène! Et par là je n'entends point une action extérieure, mais bien une manière de suite « émotive » qui se déroule dans l'âme du personnage parallèlement aux faits extérieurs, se traduit d'abord par les paroles les mieux appropriées, encore, et surtout, par des transitions sentimentales qui, non exprimées, frappent cependant l'esprit de l'auditeur. Le fait se rend en particulier sensible dans les monologues qui, loin de ralentir le mouvement, le précipitent et le marquent le mieux. Je n'en veux pour exemple que celui de Mithridate au IVe acte et celui d'Agamemnon à la scène VIII du IVe acte également.

Mithridate, après le refus de Monime offensée, délibère s'il doit pardonner ou punir. Les motifs s'appellent, se combattent, se détruisent dans son esprit et il demeure sans rien résoudre après avoir pris trois ou quatre résolutions successives. Il s'emporte, il s'attendrit, il se plaint, en quels termes, relisez! Mais surtout remarquez combien un mot suffit à susciter toute une série d'images qui le mettent hors de lui. « Je brûle, je l'adore, et loin de la bannir... », dit-il de Monime, et cet amour qu'il rappelle à sa mémoire lui montre si vivement les conséquences de la proposition qu'il vient à peine d'émettre : la céder à son fils, qu'il bondit : « Ah! c'est un crime encore dont je la veux punir. » Ce n'est plus une analyse, c'est une photographie d'âme et c'est là tout Racine.

Je m'en veux de toucher à des choses si délicates, mais il faut mettre en relief le procédé, si toutefois ces géniales trouvailles admettent le nom de procédés. Agamemnon vient d'appeler ses gardes pour faire saisir Iphigénie, et recule devant sa décision. Qui va-t-il livrer? — Pourquoi — Non! — Mais Achille vient de le braver! — Mais Iphigénie doit-elle en répondre? — Allons, le sang triomphe, et pour donner une pâture à l'emportement qui gênait sa pitié il se propose de rompre les fiançailles et d'humilier ainsi un téméraire.

Idées et sentiments flottent, se dispersent, reparaissent, dans l'âme des personnages, au vent irrésistible des passions. Nous connaissons tous, par expérience, le phénomène qu'on dénomme en psychologie substitution de motif et qui consiste à se donner pour une action des raisons tout autres que les raisons réelles. Ériphile pense à précipiter en le dénonçant le destin d'Iphigénie. Une jalouse rage l'anime seule. Elle se persuade pourtant qu'elle peut s'autoriser d'un sentiment patriotique :

> ... Ah Dieu quelle joie,
> Que d'encens brûlerait dans le temple de Troie,
> Si troublant tous les Grecs et vengeant ma prison,
> Je pouvais contre Achille armer Agamemnon! (IV, 1).

Nous colorons ainsi nos actes, et cependant, au fond, les désirs inavouables nous mènent.

Quelle ample moisson ne fournit pas Racine de ces traits qui sous des paroles indifférentes ou contradictoires découvrent le travail secret des cœurs, la marche ténébreuse des instincts. On n'a qu'à prendre au hasard. Dans le rôle entier d'Oreste et d'Hermione, l'amour côtoie la haine, s'y mêle, s'affirme et se nie avec fureur et les deux malheureux paraissent submergés par un sentiment dont ils éprouvent la ténacité mortelle et dont ils ignorent la nature. Hermione demande Oreste qu'on appelle. « Ah je ne croyais pas qu'il fût si près d'ici », s'écrie-t-elle. Il fait allusion à l'abandon de Pyrrhus et s'attire cette réponse sanglante et si tragique dans sa situation. « Peut-être d'autres yeux me sont plus favorables. » Hermione mande enfin Cléone à Pyrrhus :

> Chère Cléone, cours, ma vengeance est perdue
> S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue...

C'est par de tels vers que se marque la perfection psychologique.

Il se rencontre parfois une méchanceté gratuite, je dirai presque une méchanceté d'auteur et ceci nous permet, dans un cœur qui se garde jalousement, un coup de sonde suggestif. Pyrrhus n'a pas de raison d'en vouloir à Oreste. Il paraît cependant savourer une vengeance en lui annonçant qu'il présidera les noces d'Hermione :

> ... Il semblait qu'un spectacle si doux
> N'attendît en ces lieux qu'un témoins tel que vous...

Or rien, dans le caractère de Pyrrhus, ne justifie un tel propos.

Nulle donnée ne nous permet de le supposer cruel à froid. Mais l'effet moral est admirable et l'on comprend qu'Oreste bondisse. Pour ménager un effet d'émotion, pour faire palpiter sous une effroyable et fine torture une âme brisée, Racine n'hésite pas à contredire l'économie d'un caractère.

Nous retrouvons surtout dans Bérénice, ces mouvements et ces fluctuations sentimentales qui marquent, avons-nous dit, la plupart des monologues et les rendent si dramatiques. Voyez ici (II, 4) comment un mot seul, une expression répétée, suscite d'élans :

Il craint peut-être, il craint d'épouser une reine!
Hélas, s'il était vrai... Mais non il a *cent fois*
Rassuré mon amour contre leurs dures lois
Cent fois... Ah, qu'il m'explique un silence si rude...

Rejoignez enfin la situation de Titus (IV, 4) aux hésitations de Mithridate et voyez, sous d'autres aspects, la même perfection dans la même manière

Racine dut être particulièrement heureux qu'on lui fournisse le sujet de *Bajazet*. Toute sa férocité psychologique put s'y déployer et, là où il doit tout inventer, il montre comment il sait inventer dans l'ordre des situations morales. Quelle unique position que celle d'Atalide poussant tour à tour son amant vers une autre et redoutant qu'il ne lui obéisse trop bien. Même alors qu'elle s'immole le plus, quelle vigilance en elle de la passion : qu'on ne la consulte pas au moins sur les paroles qu'il faudra dire (II, 5). Et le « Vous vous perdrez » de Roxane rompant toute transition dans les discours, et ce vers monstrueux d'Atalide elle-même :

Votre mort, pardonnez aux fureurs des amants,
Ne me paraissait plus le plus grand des tourments...

Mais pour l'étude sentimentale l'œuvre de l'œuvre reste *Phèdre*. L'amour y dépassant une limite respectée, sauf dans le cas d'Oreste, jusque-là, tombe nettement dans le morbide. Phèdre, à la lettre, meurt d'amour. Sans que rien ne sorte de l'art tous les caractères et tous les ravages du mal sont notés, même, et avec, quel tact, dans leurs manifestations physiologiques. Déjà Théramène peut dire à Hippolyte :

Chargés d'un feu secret vos yeux *s'appesantissent*...

Il suffit de se rappeler la troisième scène du premier acte, cette merveille du théâtre de tous les âges, pour se persuader que nul

écrivain et pas même Shakespeare n'a pénétré plus avant dans les eaux troubles du cœur. Phèdre arrive, incertaine et dolente, contradictoire en ses désirs comme en ses moindres actions. Tous ses propos se rapportent à l'idée fixe qu'elle ne veut pas encore dévoiler et dès lors une longue hallucination amoureuse s'accuse : « Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!... Elle se laisse arracher son secret, mais c'est moins un aveu qu'une longue plainte qu'elle brame. Et enfin quand elle se décide à parler, sa plaie comme celle d'un malade s'étale à nos yeux. Nous observons avant le trouble de son esprit, le trouble de son corps :

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue,
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler
Je sentis tout mon corps et transir et brûler...

Et j'en connais qui s'armant d'un traité de physiologie médicale prouveraient que ces vers correspondent mot pour mot à la description des troubles organiques, variations de température, constriction vaso-motrice, etc., provoqués par le seul désir physique, je me contente de faire appel à l'expérience de chacun.

Ce qui suit, plus intime est plus significatif encore. La malheureuse, frappée, s'étonne, s'effare cherche l'oubli, la diversion, implore les dieux, simule la haine. Toujours elle retrouve en elle le même désir, la même image qui prend corps et la domine dans une déclaration où elle passe affolée du père au fils. Car, chose remarquable, cette déclaration et celle d'Hippolyte sont également involontaires et les deux personnages ne parlent que poussés par une force incoercible.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée...

De Vénus nous suivons les œuvres suppliciantes. L'expression peut s'appliquer à toutes les victimes de Racine et ce théâtre unique nous offre un groupe, oserai-je le dire, « d'écorchés » psychologiques, où nous pouvons suivre les jeux terribles de la passion comme les étudiants sur des « écorchés » physiologiques, mais inertes, suivent le jeu des tendons et des muscles.

III

Par cette analyse des caractères de l'œuvre racinienne, nous pouvons entrevoir les traits principaux de la personnalité qui l'a

conçue. Racine, d'abord, déploie dans la technique du théâtre une habileté qui suffirait à illustrer plusieurs dramaturges. Je dirais qu'il compose comme Scribe, si je ne distinguais l'acrobatie de l'art, si je ne savais que sa manière sort du fond même de l'action et ne consiste pas à encadrer simplement des faits, avec quelque habileté que ce soit. Ce choix, ou plutôt cet ordre des situations dans lequel la nature semble seule agir, cette mesure dans le discours, ce dosage de l'émotion, qui pourtant n'en laisse rien, cette souveraine maîtrise du métier enfin qui supprime toute trace de métier, dénotent la plus fine, la plus vive, la plus experte des intelligences. Il demeure hors de doute que l'auteur agit ici en pleine connaissance de cause. Il dresse avec son esprit le plan d'une tragédie; dans l'exécution d'ailleurs ou tout au moins dans la disposition, l'artiste reste toujours conscient. Si riche que se révèle le fond qu'il travaille il ne laisse pas de le façonner avec la plus notoire clairvoyance. Si, d'autre part, nous pensons aux qualités de même ordre qui marquent tel écrit accessoire et par exemple les réponses à Nicole ou certains coins de la correspondance et qui lui servent à si bien ménager sa fortune, son intelligence littéraire et pratique nous apparaîtra dans une supériorité peu contestable et nous conclurons avec Louis XIV qui s'y connaissait : « Racine a bien de l'esprit. » Ah, oui! Racine a bien de l'esprit.

Le fond consiste en la psychologie de quelques passions de l'amour, je ne dis pas en une psychologie de l'amour, tant rien d'abstrait ni de général ne s'y montre et je dis déjà en une psychologie toute pratique et tout intuitive. Les trouvailles de Racine, nous l'avons vu, ne ressortissent point ici à l'intellect. Il parle d'abondance et d'expérience. Or, si l'on peut juger de la cause par des effets très lointains, car il y a toujours loin de la vie au livre, que ne pensera-t-on point de son âme. Il a connu cet amour qu'il dépeint si bien et nous avons vu ce qu'a fait de lui l'âge des passions. Sous une forme à laquelle on a pu reprocher l'excès de développement littéraire, le sentiment ne tient en rien à la littérature et reste tout de l'homme et du réel. C'est de l'amour, de l'amour sans phrase qu'il s'agit, tel que nous en ressentons chaque jour les conséquences. Alors qu'il se dit toute tendresse, cet amour, il se montre toute cruauté parce qu'il revêt au fond un appétit contrarié. La cruauté même lui sied à ce point que les scènes, où heureux il s'épanche, paraissent ternes et sans goût auprès de celles où il menace et rugit. Britannicus s'attendrit avec Junie. Ils roucoulent presque. Néron paraît : comme le ton change

et la vigueur reparaît, comme l'émotion, un moment délaissée, s'intensifie! (III, 7-8.)

On ne peut pas démontrer cela comme un théorème, on ne peut pas faire intervenir le document décisif, mais ne sent-on pas à quel point cette richesse psychologique, cette sûre connaissance du caractère et des effets inéluctables des passions plonge dans le réel d'un individu peut-être encore lui-même en pleine crise. Racine n'a eu qu'à s'écouter pour trouver des accents qui nous font frémir à deux siècles de distance. A travers ses personnages, son cœur montait naturellement à ses lèvres, c'est encore sa vie, qui s'agitait avec leur destin. Et maintenant, essayez de vous figurer un auteur animant Oreste et Roxane tout en restant froid et compassé, réalisant Phèdre dans la pure fiction morale, sans y mêler du sien, sans autre secours que l'imagination, sans descendre à la réalité, non à la réalité de fait, mais tout au moins à la réalité spécifique.

Or la réalité s'impose et ne s'apprend point. Elle nous mène et nous n'allons pas la chercher. Nous nous démenons en vain où elle ne nous soutient plus. C'est que dans l'homme voisinent, se différencient et s'opposent, les claires conceptions de l'intelligence et ces forces obscures du sentiment qui peu à peu construisent le moi, c'est que, dans l'ordre moral, à côté du *vouloir* se dresse le *désir*. Dans ces deux modes de l'activité ni les méthodes, ni les résultats ne se ressemblent. L'intellect forme de lumineuses images, ordonne d'impeccables syllogismes et, restant sans action sur la spéculation comme sur la conduite, ne fait qu'éclairer plus vivement les connaissances acquises par ailleurs, la vie sentimentale seule, par des intuitions successives, nous révèle à nous-mêmes et nous apporte les matériaux sur lesquels travaille avec un zèle parfois indiscret la raison. Et il arrive, quand nous parlons du fond et du meilleur de nous, que la raison elle-même se taise sans dommage, que l'œuvre soudain s'ordonne sans que nous soyons intervenus avec pleine conscience. La matière dans les choses de l'esprit vient en un mot, non pas selon l'ordre logique de l'intelligence, mais par des intuitions plus ou moins conscientes et plus ou moins involontaires, de l'amas confus des tendances et des modes sensitifs qui constituent notre réelle personnalité.

Si tout être ressent à sa manière les émotions de la vie et possède, par le fait même d'être, une part d'originalité, on voit peu souvent se manifester cette marque personnelle et, soit faute de moyens d'expression, soit qu'elle ne dépasse pas une certaine mesure d'intensité, le banal au contraire semble la loi commune.

C'est pourquoi les hommes de génie sont rares et c'est pourquoi Racine est un homme de génie. Il apporta les trésors de la plus riche organisation sentimentale, de la sensibilité la plus aiguë, à la plus vive, la plus mesurée, la plus impitoyablement sûre des intelligences. Il n'avait déjà qu'à puiser en lui pour se révéler tout entier au dehors. Mais pas plus à propos de lui que de son théâtre on ne devrait parler d'analyse. L'analyse psychologique, telle qu'on la comprenait de son temps, reste quelque chose de clair, de sec, de malicieux, sans suc et sans substance ; telle qu'on l'entend du nôtre, une monographie sans vie ou une exaltation poétique. *Racine n'analyse pas : il transcrit.* Il retrouve naturellement en lui les mouvements qu'il manifeste au dehors, il apporte dans les choses de l'amour cette divination que d'autres apportèrent dans le domaine des sciences, cette divination des amoureux, presque infaillible, qui saisit les intentions du geste, du regard, pour en tirer la douleur ou la joie.

Dans cet ordre principal d'idées je ne crois pas qu'il fût pleinement conscient. La sûreté de l'instinct le guide et l'on sait qu'elle ne s'accompagne pas d'une clairvoyance rigoureuse. La perfection et le naturel dans la perfection atteints alors nous garantissent que la source inspiratrice coule du sentiment et ne fait que passer par l'esprit. La sincérité, la chaleur, le jaillissement ininterrompu des trouvailles psychologiques, parfaitement appropriées aux situations, nous persuadent enfin que l'œuvre ne peut pas ressortir entière à l'artifice et, par le fond, découvre avant tout l'expansion spontanée, sous une forme très objective, d'une puissante individualité. Et tous ces traits, la connaissance trop parfaite des travaux uniquement dus à l'intelligence et à la manière, des livres où l'esprit se montre seul, la découverte de cette part d'inconscient et d'inconnu qui se mêlent au vrai génie nous permettent d'affirmer, je crois, que *le théâtre de Racine est un théâtre d'intuition comme lui-même est un être d'intuition.*

Gonzague Truc.

ALEXANDRE DUVAL

Lettres et documents inédits.

La Bretagne n'a pas été ingrate pour Alexandre Duval. Le premier, en 1893, A. de la Borderie publiait une esquisse, rapide, mais assez complète et judicieuse, de la vie et du théâtre de son compatriote[1]. Douze ans plus tard, M. Bellier-Dumaine, poussant plus avant le tableau, traçait un portrait poussé d'Alexandre Duval et étudiait à fond son œuvre dramatique[2]. Enfin, récemment, en 1908, dans un recueil posthume de René Kerviler sur *La Bretagne à l'Académie française au XIXe siècle*, Alexandre Duval avait sa place, entre Chateaubriand et Mgr de Quélen[3]. Toutes ces pages, diverses de ton et d'ampleur, font connaître suffisamment l'écrivain dramatique pour qu'il eût été inutile de revenir sur son sujet, si des lettres inédites n'en fournissaient l'occasion et ne permettaient pas de préciser quelques points de sa carrière et de son humeur.

L'une et l'autre sont connues, et si la carrière fut aventureuse, l'humeur se montra toujours vive, souvent pointilleuse et difficile. Né le 6 avril 1767, — un an avant Chateaubriand, — Alexandre Duval-Pineu débuta, comme lui, par un voyage en Amérique, en qualité de volontaire dans l'escadre de M. de Grasse. Rentré en France dix-huit mois plus tard, après avoir voyagé et s'être battu, il était admis comme élève ingénieur dans les bureaux des ponts et chaussées de Bretagne et se mêla à tous les ébats des étudiants de Rennes, à cette époque, en compagnie du futur général Moreau et du chanteur Elleviou. Puis, le jeune Alexandre entrait dans les bureaux de l'architecture des domaines du roi à Versailles, et s'y trouvait encore quand la Révolution l'en chassa. Ce fut alors la vie ingénieuse d'un homme qui ne veut pas mourir de faim : d'abord dessinateur de portraits de députés à la Constituante, il se décide à se faire acteur au théâtre des Variétés-Amusantes et y débute le 3 novembre 1791. Mais, en même temps qu'il joue des pièces, il

1. *Alexandre Duval, de l'Académie française, et son théâtre*, Rennes, Caillière, 1893.
2. *Alexandre Duval et son œuvre dramatique*. Étude suivie de notes et de documents inédits. Paris, Hachette; Rennes, Plihon et Hommay, 1905.
3. P. 146 à 256.

en compose, et il en fut de même pendant les dix années qu'il passa au théâtre de la République, non sans avoir été, dans l'intervalle, volontaire aux armées et détenu comme suspect.

Quand Alexandre Duval écrivit à son beau-frère Guézou, la première lettre qu'on va lire, il était déjà connu et applaudi. Plusieurs de ses pièces avaient été jouées, et quelques-unes avec un succès incontesté, ce qui mettait leur auteur dans une situation favorable, dont il avait profité pour faire un voyage à Rennes.

Le 22 floréal an VII (12 mai 1799).

Je ne sais comment te demander pardon, mon cher Guézou. Je suis un ingrat d'avoir été aussi long à te remercier de toutes les bontés que tu as eues pour moi pendant mon séjour chez toi. Tu m'excuseras sans doute quand tu sauras tous les motifs qui peuvent *m'excuser*. — A mon arrivée je n'ai trouvé *rien de fait* pour ce qui concerne notre Théâtre. Les artistes nommés commissaires pendant mon absence ont été joués par des intrigants qui ont mis tous les obstacles imaginables à la réunion des artistes des deux Théâtres. Joins à cela les nouvelles désastreuses qui ont dû refroidir le gouvernement à notre égard. Enfin, tout s'est réuni contre nous. Mes camarades, espérant beaucoup de mon zèle et du peu de réputation dont je jouis, m'ont nommé commissaire. Cette dignité m'a contraint de mettre au moins pour quelque temps ma paresse de côté, de faire des courses sans nombre, d'aller, de venir, de courir, d'attendre et le plus souvent inutilement. Enfin, malgré les obstacles, j'espère voir rouvrir le Théâtre-Français peut-être le 1er prairial. Ce commissariat serait peut-être pour *me faire indulgent* une excuse assez forte; mais je veux me servir de tous mes moyens de défense.

Tu m'as sans doute entendu parler à Rennes d'une pièce qui devait se jouer à mon arrivée. Cet ouvrage a pour titre *Le Trente et Quarante*. Eh! bien, mon ami, *Le Trente et Quarante* est joué; mais ce n'est pas sans peine que j'ai gagné la partie. Trois semaines avant la représentation, toutes les loges étaient louées. On avait prôné *à tort* cette pièce dans toutes les sociétés. Elle ne vaut pas mes autres ouvrages; mais il y a du comique, et du vrai comique. Nos caillettes et nos élégants du jour, qui n'ont d'autre esprit que de savoir débiter un conte obscène, ou répéter un calembour indécent, ont trouvé *du mauvais ton* qu'un valet parlât comme un valet. De là, grands murmures! De là, injures dans les journaux! etc., etc., etc. Elleviou, qui jouait un principal rôle, a fait tête à l'orage. Grâce à son grand talent, à son amitié pour moi, la pièce a été applaudie malgré les mécontents. On a demandé les auteurs, et à sa manière de prononcer mon nom et mes ouvrages précédents, il semblait dire au public (avec colère) : Vous n'avez pas le sens commun; c'est l'auteur de tel, tel et tel ouvrage. Aussi, *malgré les bons amis*, la pièce a fini par avoir un beau succès. Elle est maintenant à la sixième représentation, et le peuple qui n'est pas du bon ton y rit et y rira, j'espère,

longtemps. — Cependant je ne suis pas très content de moi et je ferai mieux, j'en suis certain. Ce qui me déplaît surtout dans cet ouvrage, c'est qu'il n'a pas un but assez moral. — Mais j'ai eu le malheur de te parler comédie et voilà que je n'en puis sortir. Un dernier mot : c'est que les répétitions, les premières répétitions, jointes à mon commissariat, m'ont empêché de t'écrire.

C'est assez parler de moi. J'imagine que tout le monde se porte bien chez toi. Tu embrasseras d'abord ta femme pour moi, ma bonne Nannon et mes bons parents. Buvez au premier décadi un verre de vin à ma santé; cela fera peut-être du bien à mon œil qui est toujours malade. Je suis pourtant dans les mains du médecin *Tant Mieux*, qui me fait prendre le plus gaiement du monde les plus détestables médecines. Ma femme attend le moment d'accoucher, ma fille se porte bien. Mes frères vous embrassent tous. Mon voyage a fait plus de dix fois la conversation de nos soirées. Ils désirent bien te voir et je les ai flattés de l'espoir de te voir à Paris avec ta femme. Malgré mes grandes occupations et mes chagrins domestiques, je n'ai pas oublié que je t'ai promis du tabac; mais il faut me croire et je te demande quelques jours. *Je veux aller moi-même* à la ferme pour le goûter, mes femmes n'entendraient rien à cela.

Tu diras à Thérèse que la dernière lettre de change entraîne *dix jours de vue* et qu'aussitôt que j'aurai reçu l'argent, je le lui ferai passer *sans oublier sa commission*. Ne manque pas non plus de lui dire qu'elle fera un grand plaisir *à ma femme*, si les ordres de son mari l'amènent de notre côté. Je ne lui parle pas de moi, elle me connaît assez pour savoir ce que je pense à ce sujet.

Notre cousin Beauvais est à Paris depuis un mois. Il y est venu chercher une place. Je souhaite qu'il l'obtienne. J'ai fait des courses à ce sujet; je crains bien qu'elles ne soient infructueuses. — Je te dis, *entre nous*, de nos parents ce n'est pas le plus aimable. A son sujet je ne t'en dirai pas davantage.

Adieu, mon cher Guézou; à mon style, à mon écriture tu dois voir que je n'aime pas à écrire une lettre, et pourtant le ciel sait si personne au monde aime plus sa famille que je vous aime tous.

Mille et mille tendres amitiés à mes excellents parents. Dis-leur bien que leur bon accueil, leurs bontés, *si franches*, *si tendres*, ne sortiront jamais de ma mémoire. Je ne suis pas très dévot de mon naturel et je me surpris vingt fois à prier le ciel de nous les conserver. Qu'ils vivent! Qu'ils soient heureux, que nous le soyons tous de leur bonheur! *Ainsi soit-il!*

Écris-moi relativement à ce que j'avais demandé à ta femme (les 100 fr. de rente). Je suis en état de les avoir. Écris-moi encore relativement à mon père, *pour la petite acquisition*. Si mon théâtre ne rouvre pas, je ne prendrai que l'un de ces objets; s'il rouvre, je les prendrai tous les deux.

Par la suite, la production dramatique d'Alexandre Duval

augmenta d'autant plus qu'il renonça au métier d'acteur, le 1er frimaire an XI (22 novembre 1802). Il n'est pas besoin d'énumérer ici ses nombreuses pièces ou d'en rappeler les fortunes diverses. Donnons plutôt le texte d'une consultation dramatique de Duval, au sujet des *Frondeurs hypocrites*, une comédie en cinq actes et en vers de Maugenet, qui, jouée à l'Odéon le 10 août 1810, n'en fut pas moins, en dépit de tous ces conseils, sifflée outrageusement par le public.

M. Duval a l'honneur de saluer l'auteur de cet ouvrage qu'il regrette de ne pas connaître. Il se trouve forcé de le prier de faire encore de nouvelles corrections.

L'ouvrage a été lu au Comité; et tout en rendant justice au talent qui s'y trouve, le Comité a décidé *à l'unanimité* qu'il serait dangereux de jouer la pièce telle qu'elle est. Les deux premiers actes surtout ont paru trop vides d'action; comme il est impossible d'y ajouter, on engage l'acteur à les réduire le plus qu'il pourra. On indiquera plus bas les endroits où les coupures paraissent le plus nécessaires.

Le directeur du Théâtre de l'Impératrice, par le vif intérêt qu'il porte à l'auteur de cet ouvrage, le prie de ne pas se décourager. Il persiste dans son intention d'ouvrir le Théâtre de l'Odéon par *Le Frondeur* (qu'il croit devoir appeler *Le Frondeur par hypocrisie*), afin de prouver aux universités que le Théâtre veut adopter le bon genre de la comédie.

Nota. — Un ami du directeur joindra quelques observations à celles déjà faites. On prie l'auteur de vouloir bien également s'y conformer autant qu'il en sentira la justesse.

1er Acte. — Le premier a 478 vers; il faut le réduire à 380 au plus. Ce premier acte n'étant qu'une exposition, il faut marcher promptement, ne dire que ce qui est nécessaire pour établir tous les caractères, éviter surtout les répétitions qui sont en grand nombre dans l'ouvrage.

Germon ramène trop peut-être ces synonymes; il faut être économe des traits comiques qui sont toujours les mêmes.

Il faut changer l'exposition du caractère de Noirval. On le présente comme un homme trop odieux. Le public prévenu de l'atrocité de son caractère ne pourrait le supposer. Un récit fait souvent sur le public plus d'effet que l'action même. La situation d'un personnage fait souvent excuser une mauvaise action. D'ailleurs il faut mettre ce malheureux dans la nécessité d'agir contre son cousin qu'il a connu autrefois, qui l'a privé de l'amitié de son oncle. Il faut que dès son entrée Noirval ne puisse cacher la haine qu'il a contre Salmon. Il faut que Salmon, qui paraît avant lui, raconte à Germon les motifs que Noirval croit avoir de le haïr (motifs à chercher). Il faut en général que tous les personnages de la pièce n'aient que des soupçons sur le vrai caractère de Noirval.

J'indiquerai dans le courant de chaque acte les endroits que l'on peut

couper, mais sans gêner pourtant les idées de l'auteur. Les traits de crayon servent à indiquer non les coupures, mais les endroits où je désire les coupures. L'auteur doit chercher dans les grandes tirades celles où l'on peut sans nuire à ses idées couper quatre vers. L'expérience m'a prouvé qu'au Théâtre l'on en disait toujours trop. Salmon revient trop sur ses créanciers, Germon sur sa manie, etc.

2e Acte. — Le second acte a près de 450 vers; il faut le réduire à 300. Il ne fait point avancer l'action. Il faut conserver les jolis détails et supprimer tout ce qui ne sert pas à l'exposition. Cet acte n'amène enfin que l'arrivée de Noirval et l'engouement de la mère.

3e Acte. — Supprimer tout à fait la scène de Noirval et de la soubrette. Outre qu'il n'est pas vraisemblable qu'un scélérat se dévoile ainsi, le public ne supporterait pas le ton graveleux de la scène. Nous ne sommes plus au temps de Molière.

4e Acte. — Les coupures sont indiquées.

5e Acte. — *Idem*. Que l'auteur dans son ouvrage ne laisse pas plus de 600 vers à ses deux premiers actes, moins s'il le peut. Que les trois actes ne contiennent pas plus de 1 050 ou 1 100 vers. Qu'il évite les répétitions de mots; qu'il ne revienne pas sur les mêmes sujets de satire; qu'il motive bien la haine de Noirval contre Salmon, et je lui réponds du succès.

Il voudra bien ne pas mettre plus de quatre ou cinq jours à ces corrections, qui ne sont du reste que des coupures; qu'il ne craigne pas de raturer son manuscrit et de le *cartonner*, on le fera copier aussitôt qu'il l'aura rendu.

C'est en qualité de directeur de l'Odéon, que Duval donne ainsi ses inutiles conseils. Les hasards de la carrière l'avaient — pour son malheur — porté à l'administration de ce théâtre, qui comprenait alors non seulement une troupe de comédiens, mais aussi une troupe de chanteurs pour l'opéra italien. De ce fait, la situation de Duval était assez délicate. Elle se dénoua brusquement, après les Cent-Jours, par la destitution du directeur et son remplacement par le poète comique Picard. C'est à tous ces événements qu'il est fait allusion dans les deux lettres suivantes, adressées par Duval à son *alter ego* Dumaniant, ci-devant secrétaire général de l'Odéon et tombé dans la disgrâce de l'administration.

Paris, le 30 novembre 1815.

Je t'aurais répondu plus tôt, mon cher ami, sans la triste nouvelle que j'ai reçue de Mme Droz. Au moment où je me préparais à t'écrire, elle m'a dit que tu étais très dangereusement malade. Tu ne peux concevoir combien cette nouvelle nous a tous affligés à la maison. Ce n'est pas assez d'être obligé de s'exiler, de quitter ses habitudes, ses amis; il faut

encore souffrir du changement d'air et du nouvel aspect des objets. Car sois bien convaincu, malgré le plaisir que tu as de revoir un bon frère, la différence de ta vie actuelle à ta vie passée a beaucoup influé sur ta santé. Dans la perspective d'un changement de vie, nous ne voyons point assez cette monotonie qui accompagne la solitude. Notre imagination toujours prompte à nous flatter nous fait voir les objets sous un tout autre point de vue. Le temps seul nous habitue à cette indolente inaction qui nous rend ensuite le mouvement des villes insupportable. Mais il faut en venir là et ce changement dans notre existence ne s'opère jamais sans quelque crise. D'après ce que l'on m'a dit, la tienne est passée, et c'est ce qui m'encourage à te parler de celle qui me menace sans doute. Car moi aussi, *malgré les obstacles que j'éprouve*, je compte vivre dans ma retraite champêtre, si je puis la conserver. O mon cher Dumaniant, qu'il m'eût été doux de t'avoir auprès de moi, dans mon voisinage! Tu vois combien de bons sentiments nous rapprochent. Sans vanité, je crois que nous ne sommes pas de notre temps. Plus j'avance dans la vie, plus je m'aperçois qu'une seule vertu, que je crois la base de toutes les autres, peut être nuisible à l'homme. Je veux parler de la franchise du caractère. Toi et moi nous en avons été victimes, et nous pouvons nous flatter de n'avoir été dupés que par des sots et des intrigants. Je ne me plaindrais point de ce qu'un voleur, au coin d'un bois, m'eût pris ma bourse; dès qu'il la possède, c'est qu'il a été le plus fort et il a risqué sa vie. Mais qu'un homme que j'ai appelé vingt ans mon ami n'ait pas craint de se déshonorer pour m'enlever ce que je possédais légitimement, qu'il m'ait fait dénoncer, qu'il m'ait calomnié, qu'il se soit enfin déclaré publiquement un fourbe et un lâche, voilà ce que je ne puis concevoir. Oui, mon ami, M. Picard vient de mettre le comble à sa bassesse en se faisant nommer *Directeur-sociétaire de l'Odéon*. Tu avais parfaitement deviné le but de ses intrigues. *M. Fillette-Loreau, le rédacteur de la dénonciation*, est nommé par le gouvernement *secrétaire général*; il a la place, et sans doute voilà le motif de la grande haine de M. Picard et de tous les articles épouvantables qui pleuvaient sur toi la dernière année.

Cependant, mon cher ami, tous nos intrigants ne sont pas tranquilles: ils savent que je viens de finir un mémoire dans lequel je démasque ouvertement et sans ménagement notre bonhomme. — Mon frère Amaury ne le trouve pas mal; il prétend que le *facit indignatio* s'y fait sentir. — Le bon Picard, qui commence à craindre de voir tomber son masque, se donne beaucoup de peine pour me faire avoir une pension; il écrit, il court de tous les côtés. Moi, je ne me dérange pas. J'ai annoncé que j'aurais une satisfaction et je te promets que je l'aurai. Mon mémoire est écrit de sorte et il est si fort de faits qu'on ne peut s'empêcher de voir M. Picard *ce qu'il est en effet*, le seul moteur de notre spoliation. Plusieurs de ses amis, jaloux d'empêcher un éclat, ont voulu se rendre médiateurs; mais après la lecture du mémoire dont l'attaque ouverte les a effrayés, ils sont convenus que mes droits étaient si

clairs et si positifs, que la spoliation était si manifeste que le gouvernement seul pouvait terminer cette affaire. La seule grâce qu'ils m'ont prié de leur accorder, c'est de ne pas faire paraître ce mémoire avant d'avoir fait de nouveaux efforts auprès du ministre pour obtenir la justice qui nous est due. J'y ai consenti et, sous une douzaine de jours, je pourrai présenter au premier ministre une copie de notre mémoire. Cette déférence à l'autorité me rendra plus fort si je suis obligé d'en venir à un éclat. Mais, en attendant que le temps ait amené une solution à cette cruelle affaire, je suis *personnellement* accablé de papier timbré pour payer les dettes du compte *de clerc à maître*. Tu peux juger d'après cela de ma situation.

Quant à Messieurs les comédiens, ils font moins d'argent que jamais. Je crois que Messieurs les sociétaires n'ont pas touché un sou depuis quatre mois. M. Picard, qui *les dirige déjà*, annonce dans les journaux qu'il va donner de petits opéras-comiques et qu'il fera des abonnements dans le quartier. Il fait aussi mettre force petits articles sur ses talents et le mérite de ses pièces. Mais cela n'empêche pas que lorsqu'on les joue il n'y ait pas un chat. Non, jamais je ne vis aussi peu de monde à ce théâtre; mais l'espoir soutient les acteurs, qui, au reste, d'après leur nouvelle constitution, doivent avoir des pensions de retraite.

Je t'ai donné tous ces détails, mon cher ami, parce que je les crois intéressants pour toi. Cependant tu dois être sans inquiétude pour ce que le théâtre te doit, car je suis certain que le gouvernement soutiendra ce théâtre et, quant à ce que Gobert te doit, si j'obtiens justice du gouvernement et que l'on nous rembourse comme on le doit, il faudra bien qu'il te paye comme moi, car, autant que je puis me le rappeler, tu n'as point fait avec lui de transaction.

Adieu, mon cher ami, embrasse bien pour moi ta bonne et excellente femme. Dis-lui que dans le petit comité de famille nous parlons souvent d'elle, et que c'est toujours lorsqu'il est question des qualités essentielles et aimables qui distinguent les femmes. Ne m'oublie pas auprès de ton frère, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que je suis bien disposé à aimer par ses bonnes qualités que souvent tu as citées devant moi et par le tendre attachement qui vous unit tous deux. Mille amitiés de la part de la famille.

DUVAL.

Je rouvre ma lettre pour te dire que mon frère ne t'oubliera pas auprès de Gail, qui, dit-on, branle dans le manche.

Suscription : A Monsieur monsieur Bourlin Disors, curé, pour remettre à M. Damaniant, à Beauregard-Rendon, par Riom, département du Puy-de-Dôme.

Paris, le 27 janvier 1816.

Je ne m'excuse plus, mon cher ami, de ma paresse. Tu me connais. Mais tu sais aussi que, tout paresseux que je suis, je conserve à mes

vrais amis le plus doux souvenir. Nous avions trop le désir et l'habitude d'être ensemble pour que, vivant encore aux mêmes lieux, je ne trouve pas dans les objets qui m'environnent des motifs de regretter mon bon et franc Dumaniant. Cependant, mon cher ami, depuis à peu près un mois, il s'est fait un grand changement dans mon existence, non pas sous le rapport de ma fortune, mais sous le rapport de mes affections. Je viens de marier ma bonne Adèle à un bon garçon. Ma fille est maintenant Mme Clément, femme d'un capitaine au corps royal des Ingénieurs-géographes. J'attendais le dénouement de la pièce pour t'apprendre son succès. Avant-hier, tout était sens dessus dessous dans la rue de Corneille, et s'il en a coûté bon au papa *Dolibau*, il a fait *florès* au moins un petit moment. En cas d'événement, voilà au moins un chef pour la famille, et cette idée tranquillisante pour un père me rajeunit au moins de dix ans. Mes enfants seront heureux, tout me l'annonce. C'est un vieil ami à moi qui a fait le mariage et qui connaît mon gendre depuis quatorze ans.

Tu sais que le Roi m'a accordé une pension de 2000 fr. Je dois en être reconnaissant puisque c'est la première faveur que j'aie obtenue d'un gouvernement. C'est M. Picard qui m'en a envoyé l'annonce par Droz, voulant faire croire par là que c'était à ses bons offices que je devais cette faveur. L'expression de ma reconnaissance, si Droz la lui a rapportée telle qu'elle s'est échappée de mon cœur, n'a pas dû lui faire plaisir. J'ai dit à Droz que je recevrais des mains de M. Picard cent mille francs de rente que je ne l'en mépriserais pas moins; et, pour le lui prouver, j'ai redoublé mes sollications pour ramener l'attention du gouvernement sur l'affaire de l'Odéon. Le hasard m'a mieux secondé que toutes mes démarches. Un comte russe que j'avais connu à Saint-Pétersbourg est venu me voir, m'a témoigné beaucoup d'amitié et, comme sa femme est éprise de littérature, j'ai payé par quelques complaisances l'accueil aimable que l'on m'a fait. Le hasard m'a fait rencontrer dans cette maison le duc de Richelieu et, par le moyen de ma bonne comtesse, je suis parvenu à lui conter toutes mes petites affaires. O miracle de protection! Ce que nos lettres, nos réclamations n'avaient pu m'obtenir du ministère de la maison du Roi, un mot de Son Excellence a levé tous les obstacles. Il faut convenir à la vérité que le ministre, qui est aussi recommandable par son esprit supérieur que par son désir de faire le bien, s'est informé de la nature de mes réclamations; et, quand il a su que je ne demandais que des juges, il s'est empressé de me les faire donner. Oui, mon cher Dumaniant, une ordonnance du Roi me nomme trois conseillers d'État et trois maîtres des requêtes pour reviser totalement mon affaire de l'Odéon. Grâce à cette ordonnance, je ne serai point obligé d'attaquer M. Picard publiquement, et je puis espérer une justice quelconque sans me livrer au caquet des salons, au scandale des journaux, et même à la pitié humiliante de certaines personnes. Je crois bien que cette revision ne me donnera point un résultat tout à fait satisfaisant, c'est-à-dire qu'elle ne me rendra

pas mon privilège; mais au moins elle me sauvera une partie de ce que je possède et me fera peut-être rentrer dans les sommes que j'ai déboursées. Cependant je ne te cache pas que je ferai tout au monde pour rentrer sur mon territoire. Et qui sait si la bienveillance que me témoigne cet excellent duc ne me fera pas triompher des intrigants! L'article des circonstances est si étendu et M. Picard commence à être si bien connu que je ne désespère pas de ravoir ma propriété. Oh! qu'il me serait doux de t'écrire : *Reviens! reviens vite!* Quelle jouissance de pouvoir mettre à la porte ce Fillette-Loreau, le grand conseiller du grand intrigant!... Mais il faut encore du temps. Cependant je ne désespère de rien, et je ne sais pourquoi je suis poursuivi de l'idée que cette année sera plus heureuse que la dernière.

Et toi, mon pauvre ami, tu t'ennuies donc beaucoup? Je le crois facilement. Tu étais habitué depuis trop longtemps à un genre de vie qui, sans être très dissipé, te mettait en relation avec beaucoup de monde. Du courage! Le printemps arrive et la vue de tes belles campagnes t'aura bientôt fait oublier la solitude de ton hiver.

Donne-moi des nouvelles de Mme Dumaniant. Je crois bien qu'elle a trouvé dans son esprit et dans son bon caractère des ressources pour supporter votre exil volontaire; cependant je la plains encore plus que toi de se trouver loin de ses amies. A propos d'amie, je te le dis en confidence, ma femme n'est pas fâchée; mais elle est affligée de l'espèce d'oubli de ton excellente femme. Elle l'est d'autant plus que Mme Dufraisse vient de lui donner de ses nouvelles. Et par l'amitié que ma femme porte à la tienne, elle se croyait des droits certains à son souvenir. Que ce petit reproche ne l'affecte pas : elle a trop d'esprit pour ne pas savoir que l'amitié a ses jalousies comme l'amour, et que si on ne l'aimait pas autant, on ne tiendrait pas autant aux preuves matérielles de son existence. Embrasse-la bien pour moi. Écris-moi le plus souvent que tu pourras, seulement ne compte pas les lettres; mais compte bien certainement sur le sentiment vrai de ton vieil ami.

AL. DUVAL.

Suscription : A Monsieur monsieur Dumaniant, homme de lettres, chez M. Bourlin, curé à Beauregard-Rendon, par Riom, département du Puy-de-Dôme, Riom.

La lettre qui suit, adressée sans doute au vicomte Lainé, ministre de l'Intérieur, a trait aux pires tribulations de Duval et fut écrite au moment le plus difficile de sa mésaventure. On voulait lui laisser toutes les dettes de sa direction à payer; aussi le pauvre auteur fait flèche de tout bois pour se soustraire à une pareille contrainte, en plaidant lui-même sa cause auprès de tous ceux qui peuvent le servir.

Paris, le 30 janvier 1817.

Monseigneur, je n'ai d'autres droits à la bienveillance de Votre Excellence que le titre de son confrère; cependant j'ose la réclamer.

Je me vois, tout à coup, privé, par des malheurs que je n'ai point mérités, du fruit d'une industrie honorable, du faible produit de vingt ans de travaux littéraires, seul patrimoine de mes enfants.

Voici les faits. J'étais depuis sept ans directeur de l'Odéon, une intrigue et des dénonciations me nuisirent près du Ministre, et le Roi, en m'ôtant le privilège de ce théâtre, me laissa les dettes à payer.

Il était de mon devoir de réclamer au nom des administrateurs dont j'étais l'associé. Le célèbre jurisconsulte M. Bellart devint notre conseil et dirigea nos premières démarches. L'arrivée de Bonaparte interrompit nos réclamations; mais lui-même, ne pouvant exécuter ses conventions, établit avec nous un compte *de clerc à maître* qui dura jusqu'à l'heureux retour du Roi.

Dès l'arrivée de Louis XVIII, je m'empressai d'écrire au ministère de la maison du Roi la position singulière de l'administration; il ne me fut fait aucune réponse. Mes supplications durèrent plusieurs mois; les acteurs, fatigués du silence du gouvernement, nous poursuivirent devant les tribunaux et, malgré toutes les preuves du compte de clerc à maître, nous fûmes condamnés à payer. Ce n'est qu'à la veille d'être jetés dans les prisons qu'on nous proposa une transaction qui nous délivrait des acteurs en faveur de Mme Catalani, mais qui laissait à notre charge toutes les anciennes dettes matérielles et celles du compte de clerc à maître.

Ah! Monseigneur, si j'entrais dans les détails de cette transaction, si je vous faisais connaître les moyens employés pour nous amener à ce fâcheux, mais indispensable résultat, vous y verriez... Mais ce n'est pas ici le moment des récriminations; je ne veux que solliciter votre intérêt en faveur d'un infortuné.

Ne sachant quel moyen employer pour obtenir justice, je sollicitai de la bonté de M. le duc de Richelieu une commission d'arbitres; elle me fut accordée. Au lieu d'opposer une discussion modérée au langage de la vérité, M. l'avocat de la liste civile m'insulta dans un mémoire *imprimé*. Je lui répondis *malheureusement* par un mémoire en vers; et enfin, après un an d'attente et de tourments, la commission, en rejetant mes justes demandes, me livre, seul, à l'impatiente avidité des créanciers du compte de clerc à maître. Je dis seul, car presque tous les intéressés sont dispersés ou insolvables, et le malheureux directeur qui n'avait qu'un dixième dans l'entreprise, n'a désormais pour perspective que la ruine ou la prison.

Ayant appris nouvellement de la bouche même du rapporteur de la commission que sa décision était à la signature des ministres, je me suis empressé d'écrire à M. le duc de Richelieu en le suppliant de ne

prendre aucune détermination avant que Votre Excellence n'ait été instruite des détails de cette affaire.

Je suis loin de croire, Monseigneur, que la commission ait voulu me punir de quelques épigrammes. Elle a trouvé peut-être dans les détails de ce procès des causes que j'ignore, qui ont pu motiver son jugement, auxquelles il doit m'être permis de répondre. Si les formes des lois me sont contraires, certes le fond doit être pour moi. Plus le danger me menace, plus ma ruine est prochaine, plus je sens toute la force de mon bon droit. Sur le point d'être seul victime de cette décision, en butte à des saisies, à des prises de corps, je crierai du fond de la prison à laquelle je ne puis échapper, qu'il est injuste, en me dépouillant de mon privilège, de me faire payer les dettes de Bonaparte.

Vous pouvez juger, Monseigneur, de la situation d'un pauvre auteur comique, dont la vie, toujours paisible, n'a connu que les orages d'un parterre. Elle est cruelle! insupportable, quand je songe surtout que ce fatigant procès n'aura jamais de terme, si Votre Excellence ne m'accorde l'honneur de la voir et la possibilité de la convaincre de la justice de mes réclamations.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Alexandre Duval.

Au contraire, la lettre qui suit est moins triste. Les déboires, les luttes, loin d'abattre l'énergie de Duval, stimulaient son obstination bretonne et, quand quelque ouvrage lui faisait défaut, il se retournait aussitôt d'un autre côté avec l'espoir d'être plus heureux. Puisque les comédies et les drames historiques semblent, pour le moment, lui être défavorables, il songe à l'opéra-comique et c'est là qu'il essaie de trouver quelque revanche. Mais il ne semble pas que les acteurs de ce théâtre aient accepté la proposition qui leur était faite ci-dessous.

Paris, le 29 octobre 1817.

Messieurs, je suis reconnaissant de la manière prompte et aimable dont vous avez bien voulu accueillir une simple proposition verbale. Votre empressement flatte tellement mon amour-propre que je tremble maintenant de ne pas remplir autant que je le désire les nouvelles obligations qui me sont imposées.

Ces obligations, Messieurs, dont vous avez la délicatesse de ne pas parler, sont néanmoins très importantes pour vous et pour moi, et il est de mon devoir de vous les faire connaître d'une façon claire et précise.

Voici d'abord les raisons qui m'ont engagé à vous proposer un arrangement qui peut nous être utile à tous.

Éloigné depuis longtemps du genre de l'opéra-comique, j'ai craint de ne rentrer dans la lice que pour éprouver un revers. Ce revers m'en eût éloigné pour le reste de ma vie. Si, au contraire, je me trouve forcé de guerroyer pendant quelque temps, il n'est pas présumable que je sois toujours le vaincu. J'ai caressé cette idée avec d'autant plus de plaisir, qu'ayant aux Français plusieurs grandes pièces reçues, j'ai tout le temps de me livrer à mes nouveaux essais. Je prends avec vous, Messieurs, l'engagement *de vous lire chaque année* DEUX OUVRAGES. Je n'ai pas besoin de vous dire que si je manquais à cette condition, je renoncerais à l'instant même à l'engagement que vous prenez avec moi.

Si je ne m'oblige à vous lire que deux ouvrages, c'est que je crains un peu d'être vieilli pour le genre aimable de l'opéra-comique. Mais si j'ai le bonheur de rencontrer quelques bonnes idées, si je puis espérer de retrouver la mine que j'ai, autrefois, fouillée avec avantage, je pourrai bien me permettre d'accoucher trois ou quatre fois par an. Cette abondance ne vous sera pas nuisible, si vous ne craignez pas de me parler avec sincérité, si vous n'admettez mes nouvelles productions qu'autant qu'elles vous paraîtront dignes de votre théâtre et de moi. Vous devez bien penser, Messieurs, que votre sincérité ne pourra me déplaire, mon intention ne pouvant être *de me faire siffler périodiquement.*

Voilà ma profession de foi telle que je l'ai faite à Martin. Quant à l'exécution de ma promesse, j'espère l'avoir remplie *complètement* avant Pâques; et si, l'été prochain, le Saint-Esprit veut m'éclairer, je pourrai... Mais n'allons pas plus avant; qu'il vous suffise de savoir que je vais tourner toutes mes idées SUR VOUS SEULS. Puissé-je réussir et retrouver dans l'automne de ma vie tous les succès de ma jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec une considération très distinguée votre humble serviteur.

ALEXANDRE DUVAL.

Suscription : A Messieurs messieurs les membres composant le Comité de l'Opéra-Comique, Théâtre Feydeau.

La lettre qui suit, postérieure de près de sept ans, montre Alexandre Duval sous un jour assez différent. Il y est moins question de théâtre que de voyage et de santé. Duval était très préoccupé de son état physique et assez hypocondriaque de nature, s'analysant longuement et se plaignant volontiers. Il est donc fort naturel qu'il se laisse aller, avec son médecin, à sa manie dominante, d'autant que celui qui le soignait était un vieil ami, presque un allié, car le docteur Louis-René Villermé avait épousé l'une des filles du sculpteur Houdon dont une autre était la femme d'Henri Duval, le frère d'Alexandre. C'est ce même docteur

Villermé qui, chirurgien militaire sous le premier Empire, pratiqua la médecine jusqu'en 1832 et s'occupa ensuite de recherches de statistique et d'économie politique qui le conduisirent à l'Académie des sciences morales. Alexandre Duval, pour toutes ces raisons, devait se trouver en confiance avec son médecin et il est naturel qu'il s'abandonne, aussi longuement qu'il le fait, à tous les détails ci-dessous.

Loèche, le 30 juillet 1824.

J'ai attendu à vous écrire, mon cher ami, afin de pouvoir vous parler de l'effet des eaux sur ma santé. Je puis vous assurer que j'ai suivi les ordonnances de la faculté suisse avec tout le respect que les malades portent à ceux qui doivent les délivrer de leurs maux. J'ai passé par gradation, en commençant par une heure, jusqu'à sept heures dans le bain. Je me suis injecté des eaux dans les narines; je me suis fait donner, sur l'os du nez, des petites douches d'eau thermale; enfin j'ai tout fait pour me délivrer de mon ennemi. Si cette fois je ne réussis pas, comme je dois encore en avoir la crainte, il faudra bien que je me résigne à supporter mes maux. Le tableau que j'ai devant les yeux contribue à me donner un peu de philosophie. En me comparant au plus grand nombre des malades qui m'environnent, je dois presque me trouver heureux; du moins mon mal est intérieur et, jusqu'à présent du moins, je ne fais pas horreur. Tel est pourtant l'égoïsme caché au fond de notre cœur que nous ne nous trouvons passablement qu'autant que les autres sont plus mal que nous. Mais à quoi bon cette réflexion connue de tout le monde? Dois-je donc m'occuper de raisonner quand je n'ai que peu d'espace à remplir pour causer avec un ami? Revenons donc à moi, d'abord, parce que je sais que c'est un moyen de vous intéresser, et puis, qu'il faut bien que je vous mette au courant de la situation de votre malade, d'un malade que vous avez si souvent aidé des secours de votre art, mais plus souvent encore par les charmes d'une amitié réelle.

Parlons donc de ma vilaine face qui me déplaît cependant un peu moins depuis que j'ai vu celle de plusieurs autres malades. Je ne peux pas vous dire encore, cher docteur, si j'ai l'espoir de guérir. Ce lavage continuel du mal intérieur a empêché les croûtes qui s'attachaient aux ailes du nez de se former; quant à celui qui se trouve encore plus avant dans les sinus frontaux, la chaleur que j'y éprouvais ne me semble pas aussi considérable et le mucus qui en découle me paraît aussi un peu moins abondant. Mais comme ce ne peut être que le temps seul qui pourra décider de la cure, ce n'est qu'à Paris que nous pourrons juger si je n'ai pas fait en pure perte un long voyage. Cependant, pendant mon traitement, j'ai pu m'apercevoir que de petites douches ascendantes me faisaient quelque bien. Une Mlle Visconti, de Milan, m'a prêté un petit instrument qu'elle a fait faire pour se doucher les yeux, et qui me paraît parfaitement convenir à mon nez. N'allez pas songer à

mal, parce que je me suis servi quelquefois du petit instrument de ma voisine. Pour que vous n'y entendiez pas malice, je vais vous l'expliquer. On remplit d'une pinte d'eau thermale un vase de cuivre dans lequel, par le moyen d'une pompe, on comprime l'air. Cet air, en cherchant à s'échapper, fait jaillir avec une certaine force un filet d'eau qui vient frapper la partie malade. Voilà l'instrument de ma ci-devant belle voisine.

Quant à la vertu des eaux si renommées, beaucoup de malades qui y sont pour la troisième fois se louent de leur effet; et cependant, en regardant leur visage et leurs mains, j'ai de la peine à croire à leur guérison. Vous savez que l'on nous a parlé beaucoup d'une certaine *poussée*, que, par parenthèse, j'ai à peine aperçue. Elle m'a paru une chose simple. On reste cinq, six, sept heures dans l'eau, et il n'est pas étonnant qu'il se manifeste une petite rougeur qui ressemble à des coups d'orties. Moi, je n'ai vu dans toutes ces rougeurs dont on fait tant de bruit qu'un degré de cuisson plus ou moins fort, puisqu'on prend un bain à 28, 29 et quelquefois 30 degrés. La seule chose qui m'étonne, c'est qu'en prenant des bains d'une chaleur si excessive, on ne soit pas atteint par une apoplexie. Nous étions tous rouges comme des coqs et cependant il n'est pas arrivé d'accident. On a encore un autre usage, dans ce pays, qui me paraît bien en contradiction avec les ordonnances de la faculté de Paris. Par exemple, à Loèche, on se met dans le bain dès deux à trois heures après avoir mangé, et personne n'en est incommodé. Pour mon compte, je le craignais beaucoup; car au moindre dégoût, MM. les médecins vous administrent l'émétique; mais, grâce à mon bon appétit et au peu d'effet qu'ont produit les eaux sur ma peau, j'ai échappé aux remèdes et aux médecins.

En voilà bien assez, mon vieil ami, sur votre malade et sa maladie. Il est bien temps, je crois, de parler d'autre chose, ne fût-ce que pour notre bonne Angéline que j'aime encore plus depuis que nous avons couru le monde ensemble. Cependant quelque plaisir que j'éprouve à me trouver avec elle en voyage, je la plaindrais si la nécessité l'eût contrainte à m'accompagner encore. Quoique nous soyons élevés à quatre ou cinq mille pieds du niveau de la mer, nous sommes enfermés dans un rempart de rochers de deux mille pieds de hauteur et de montagnes couvertes de neige. Ce lieu étonnant *quand on ne fait que le traverser*, vous force à l'admiration par sa grandeur sauvage; mais si l'on est obligé d'y rester quelque temps, il vous semble bientôt une horrible prison qui vous porte à la mélancolie. Heureusement que, dans cette prison de rochers, nous nous sommes trouvés là une douzaine de Français, et comme chacun de nous y a mis du sien pour charmer nos mutuels ennuis, nous avons assez agréablement supporté notre exil passager. Je ne peux vous exprimer combien mes compatriotes m'ont montré d'intérêt, de prévenances, de soins. Les attentions des Français dans l'étranger sont telles pour moi que, si quelque chose pouvait remplacer mes enfants, je pourrais me croire dans ma famille. Oh! mon

ami, ces marques d'intérêt qui me sont accordées par des individus isolés me donnent une satisfaction plus grande que celle qu'a produite souvent sur mes sens le bruit des applaudissements. Ces attentions me flattent d'autant plus qu'elles paraissent être le fruit de l'estime pour mon caractère. Oui, mon vieil ami, j'ai, cette année surtout, éprouvé de si douces impressions que je pourrais quitter la vie doucement en emportant la récompense de mes travaux. Aussi je n'ai pu refuser à mon tour de payer ma dette à la société par un acte de complaisance. Avant que je vous le dise, vous devinez qu'on m'a fait lire. On a su par le domestique des bains que j'avais des papiers sur la table. (Dans ce pays, il n'est pas question d'un meuble qui ferme.) On m'en a parlé, on m'a prié, et je vous le dis franchement, je ne me suis point fait presser parce qu'il m'était doux de leur prouver ma reconnaissance pour toutes les politesses dont j'avais été l'objet. Quand mes compatriotes ont su que je leur lirais *Ourika*, ils ont imaginé de faire une fête de ce jour de lecture. Que le mot fête ne vous effraye pas. Sa description vous amuserait peut-être ; mais je n'ai pas le temps de la faire. Il me suffira de vous dire qu'à un grand nombre de chandelles on avait joint deux bougies apportées de Paris, et c'est un genre de luxe qui n'était point encore connu à Loèche. Le nombre de mes auditeurs se montait à plus de cinquante personnes, anglais, espagnols, italiens, russes, bernois, bavarois, etc. Il ne m'appartient pas de vous dire que j'ai obtenu le plus grand succès ; il est vrai de dire que j'ai passablement lu. Il me paraissait si singulier de m'être formé dans ce désert horrible, aux pieds de la Gemmy, un cercle d'auditeurs si singulièrement composé, et de faire répandre des larmes à des étrangers de tous les pays sur les malheurs de ma petite négresse, que j'ai éprouvé moi-même un grand plaisir à lire mon petit drame. Si le temps me permet d'augmenter mon bagage d'un volume, je trouverai dans cette lecture à Loèche un cadre de notices qui pourra être très piquant par le genre et la qualité de mes auditeurs. Et vous le croirez facilement quand je vous en citerai deux qui n'ont pas marché sous la même enseigne : le général Degadi, aide de camp de Monsieur, et le général Rothen, le compagnon de Minna, le terrible défenseur de Barcelone.

Adieu, mon cher ami, embrassez pour moi votre bonne Angéline, acceptez mes vœux sincères pour votre santé et la sienne et ne cessez jamais de croire à la constance des sentiments de votre vieil ami.

ALEXANDRE DUVAL.

Comme vous verrez mes enfants et ma femme, je n'en doute pas, dites-leur que je serai quinze jours sans leur écrire. Je quitte les eaux dans cinq jours et je fais une petite tournée que je ne dirai qu'à mon retour *à Aix-les-Bains en Savoie*, où il faut m'adresser mes lettres poste restante. Mme Amiot m'a écrit qu'elle y attendait Fenières à peu près vers le même temps où j'y arriverai. J'embrasse encore tout le monde.

Il ne pouvait pas ne pas être question du théâtre dans une lettre d'Alexandre Duval, et ceci nous ramène naturellement aux tribulations dramatiques qui devaient marquer de plus en plus les dernières années de sa vie. On va voir comment l'obstiné Breton ne consentait pas à céder la scène à d'autres et comment il luttait âprement contre le goût du public et le manque de complaisance des comédiens. Le voici tout d'abord aux prises avec le baron Taylor, commissaire royal près du Théâtre-Français, et le ton prouve bien vite que Duval était malhabile à solliciter comme à se défendre.

Ce 3 mars 1827.

Monsieur le Baron, au milieu des tribulations que m'ont causées les répétitions du *Tasse*, j'ai demandé comme droit, comme justice, que l'on reprît *La Princesse des Ursins*. On n'a tenu aucun compte d'une démarche si raisonnable. Je devais m'attendre à ce désappointement. Je donnais un ouvrage nouveau : depuis longtemps je sais que c'est le moyen d'en faire abandonner un autre. — Mais aussi, c'est ma faute. Pourquoi me trouvai-je en mesure d'en offrir un tous les ans au public? Pourquoi en ai-je tant fait? Et pourquoi en fais-je encore? — Oh! bienheureux les auteurs qui, comme moi, n'ont pas une nombreuse famille, et qui, n'étant pères que de deux ou trois enfants, peuvent à l'aide d'un bon parrain toujours les mettre en évidence! — Ou bien, que n'ai-je à ma disposition un bon petit journal qui me permette de solliciter, les armes à la main! Prier alors, c'est menacer et c'est le seul moyen d'obtenir... J'avais toujours cru que l'intrigue ne servait à rien, que les hommes loyaux devaient en triompher; mais depuis quelque temps j'ai changé d'opinion; et si je ne change pas de conduite, c'est que j'aime encore mieux être victime d'un sot orgueil que d'avoir à rougir de certaines petites actions dramatiques qui ressemblent beaucoup à de petites bassesses. Je mets au nombre les faits et gestes de certain compétiteur. Comme tous les journalistes ses confrères, il a à sa disposition de la boue et des trompettes, et, par un noble calcul, il jette de la boue à ses maîtres et sonne des fanfares en son honneur et gloire. — Mais revenons à l'objet de ma demande. La Comédie-Française consentira-t-elle à jouer *La Princesse des Ursins* et à reprendre *La Manie des grandeurs*? Voilà la question. Vous pensez bien comme moi, monsieur le Baron, que ces pièces ne sont pas indignes du répertoire et qu'elles ne peuvent nuire à la recette. Cependant, si l'on se refusait à ma juste demande, je vous prie de me le dire très clairement. Ce refus me déciderait à prendre un parti sur lequel j'hésite encore. Le malheur qui a frappé ma famille a apporté de tels changements dans ma position, que si, en ne me tenant aucun compte de mes travaux présents, on abandonnait les ouvrages anciens dont j'ai le droit de demander la reprise, je quitterais pour toujours la carrière dramatique; et j'irais,

dans l'intérêt de mes enfants, chercher dans la vie économique de la province et dans un nouveau genre de travaux littéraires, un dédommagement à l'injustice, à l'ingratitude des comédiens.

Je suis, monsieur le Baron, avec les sentiments d'estime et de considération que je vous ai voués pour la vie, votre humble serviteur.

ALEXANDRE DUVAL.

Suscription : A monsieur le Baron, monsieur le Baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français, rue de Richelieu, au Théâtre.

Monsieur le Baron, je suis désolé que, depuis mon épouvantable malheur, la première relation que vous ayez avec moi soit le résultat d'une lettre pleine de reproches et de menaces, très polis à la vérité.

Je répondrai peu de choses à l'article des billets. Vous concevez facilement que depuis trois semaines, je ne m'en sois pas mêlé. Hier seulement, j'en ai donné à peu près une vingtaine aux acteurs qui jouaient dans la pièce et je ne conçois pas comment il a pu se trouver aux comptes soixante et quinze places aux entrées. J'ai parlé de cette différence à mon gendre qui ne peut lui-même l'expliquer. Il faut que l'on ait imité ma signature ou peut-être que l'on ait gardé des billets des représentations précédentes; et en effet M. Clément se rappelle qu'à la quatrième représentation, encore tout troublé des tristes affaires qui l'occupaient, il a pu donner des billets sans date.

Dans tous les cas cet événement est un bien petit malheur et qui aurait pu motiver l'indulgence de l'administration, surtout dans une représentation comme celle d'hier. J'ignore même si la Comédie est en droit de me faire de grands reproches sur une munificence de ce genre; je ne suis pas tellement étranger à ce qui se passe intérieurement au Théâtre-Français que je ne sache très bien que de tous les auteurs je suis celui qui donne le moins de billets, et que je suis aussi celui qui aurait peut-être le plus de droit à en donner. Mais au reste je suis tout à fait de votre avis sur cette profusion ridicule d'entrées. Limitez en le nombre et que la loi soit générale. Que les auteurs et les acteurs se présentent devant le public sans cet appui qui n'en est plus un aux yeux des gens raisonnables. Mais, je le répète encore, que cette loi soit générale; car si vous avez des auteurs privilégiés comme vous les avez pour toutes les représentations de pièces nouvelles, vous n'atteindrez pas le but que vous vous proposez.

Quant à la retenue de mes faibles honoraires que je puis encourir pour avoir donné des billets aux acteurs qui les exigent, j'en subirai la chance. Je suis arrivé à un âge et j'ai éprouvé des malheurs qui me donnent une résignation tout angélique. Ce que je regrette le plus dans cette grave affaire d'intérêt, c'est que, sans le savoir et sans le vouloir, je me suis attiré des reproches que pourtant je crois avoir

beaucoup moins mérités qu'aucun des auteurs qui écrivent pour le Théâtre-Français.

Agréez, monsieur le Baron, les assurances sincères de mon estime et de ma considération.

ALEXANDRE DUVAL.

Aurez-vous la bonté de faire écrire à M. Cartigny de ma part qu'il veuille bien se tenir prêt au rôle du gouverneur dans *Le Tasse?*

Suscription : A Monsieur monsieur le baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français au Théâtre-Français.

La lettre qui suit contient, elle aussi, quelques récriminations sans indulgence, mais elles ne se produisent pas à l'occasion d'une pièce d'Alexandre Duval. Elles ont pour prétexte un opéra-comique de Rouget de Lisle, qui, dans sa retraite de Choisy-le-Roi, s'occupait à une littérature assez anodine après avoir chanté plus heureusement l'hymne guerrier des bataillons de Marseille. Déjà on a publié, dans le *Journal des Débats* du 8 décembre 1896, deux lettres de remerciements de Rouget de Lisle à Alexandre Duval. Celle qui va suivre, écrite par ce dernier, achèvera de faire bien connaître les relations des deux hommes.

Paris, ce 22 février (1829).

Je vous remercie, mon cher de Lisle, de tout l'intérêt que vous prenez à ma santé. Si je ne puis vous dire que je me porte mieux, je crois au moins ne pas me porter plus mal; les yeux, la tête, les étourdissements, voilà toujours ce qui trouble et ce qui troublera le reste de ma vie. — Mais laissons là mes vieux débris pour parler de vos affaires.

Andrieux vous a renvoyé vers moi pour causer de votre opéra. Je n'avais pas besoin de sa recommandation pour le juger avec l'intérêt que vous m'inspirez. Si je ne suis pas entré avec vous dans de grands détails sur votre œuvre dramatique, c'est que, tout en rendant justice au talent qui s'y trouve répandu, je ne puis me dissimuler les difficultés que vos amis éprouveront à la faire recevoir. Comme je vous l'ai dit, ce refus ne tiendra point à la manière dont l'opéra est traité; on vous reprochera avec raison d'avoir perdu beaucoup de talent à reproduire un sujet usé sur tous les théâtres et dans lequel Rossini a déployé toute l'étendue de son génie, toutes les ressources de son art. Quel est maintenant le compositeur qui après lui voudrait s'exposer aux dangers de la comparaison? — On voit bien, mon cher ami, que vous vivez complètement dans la retraite et que vous ignorez l'état actuel de notre littérature dramatique. La raison, le bon goût n'ont plus de droits sur le public; il ne lui faut plus que de l'extraordinaire, du bizarre.

Mais je n'entrerai pas dans le détail de nos extravagances drama-

tiques. J'aurais trop à parler et ma vue et ma tête ne s'arrangeraient pas d'une discussion qui ne pourrait être que très longue. Quand vous reviendrez à Paris, nous causerons de votre ouvrage, de certaines corrections que je crois nécessaires et surtout d'une certaine diplomatie indispensable auprès de M. Lubbert. Pour arriver à notre but, il faut d'abord le convaincre que Rossini ne doit pas fermer la carrière, je ne dirai pas à ses rivaux, car dans l'opinion publique depuis longtemps il n'en a plus, mais à nos compositeurs français qui peuvent aussi valoir quelque chose.

Agréez, cher de Lisle, mes amitiés bien sincères.

ALEXANDRE DUVAL.

Suscription : A Monsieur monsieur Rouget de Lisle, homme de lettres, chez M. le général Blein, à Choisy-le-Roi. — Timbre de la poste : 24 février 1829.

La monarchie de Juillet avait fait d'Alexandre Duval l'administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, où Nodier se trouvait déjà. Cette situation le mettait un peu à l'abri du besoin et lui permettrait d'envisager la vieillesse avec moins de crainte. Mais Alexandre Duval portait en lui son acrimonie et tout réussissait à l'exciter, comme on le verra par la prochaine lettre écrite à son petit-neveu Edgar Gourio de Refuge, petit-fils du frère de Mme Alexandre Duval, lettre dans laquelle les événements politiques suffisent pour échauffer la bile du vieil auteur dramatique.

Paris, ce 13 juin (1832).

Je suis bien reconnaissant, mon cher neveu, de votre bon souvenir. Vous étiez, à la vérité, certain de me faire un grand plaisir en me donnant des nouvelles de vous, de votre charmante femme et de votre bonne et aimable famille. — Je vous approuve beaucoup d'avoir accepté le poste que vous occupez maintenant. Vous méritez bien mieux sans doute; mais ce n'est pas la première fois que le mérite trouve des obstacles : avec le temps il parvient à les surmonter. Ah! si une cruelle maladie ne m'eût retenu tout l'hiver cloué sur mon fauteuil, peut-être à force de démarches aurais-je pu parvenir à obtenir, je ne dirai pas ce qu'on m'a promis, car je mentirais, mais ce qu'on m'a fait entrevoir comme possible. J'espérais à présent que je commence à sortir en voiture (vous savez que je ne puis plus marcher) renouveler mes sollicitations, lorsque la guerre civile avec toutes les horreurs a éclaté tout à coup dans la capitale. Je ne vous donnerai pas des détails sur ce qui s'est passé, vous les connaissez aussi bien que moi. Malgré la différence qui se trouve dans les relations qui ont paru dans les journaux, votre bon esprit aura distingué la vérité de tous les mensonges créés par

l'esprit de parti. Le fait est qu'une poignée audacieuse de républicains, aidée de quelques misérables, rebut de la population, ont voulu changer la forme du gouvernement, et pour parvenir à son but, elle a commencé par assassiner, en nous laissant en perspective les agréments de la terreur et les charmes de la guillotine. Grâce au courage de nos braves soldats et de la garde nationale, nous avons encore échappé. Puissions-nous être toujours aussi heureux!

Voilà donc la Vendée déclarée. A Paris, nous espérons que cette levée de boucliers n'aura de résultats fâcheux que pour les meneurs du parti blanc et qu'ils ne seront pas mieux traités que ceux du parti rouge. Ainsi soit-il! — Je ne sais pas vraiment où nous allons, et soit chez moi effet de l'âge, soit affaiblissement de mes facultés intellectuelles, tous les hommes me paraissent depuis quelques années des fous ou des méchants. Car enfin que veulent-ils? De la liberté? Eh! mordieu, nous en avons plus que nous n'en pouvons porter... Non, ce que veulent ces meneurs, ces intrigants, ces ambitieux, c'est de l'argent, des places et des honneurs. Les insensés! Ils ne savent donc pas qu'une fois l'équilibre de la machine dérangé, il faut un demi-siècle pour la remettre en mouvement, et ces partisans de despotisme, et ces charlatans de république seront barbons avant de voir leurs utopies couronnées par le succès. Mais, au temps où nous vivons, est-ce que la raison est de quelque poids? Nous avons, il est vrai, des raisonneurs, des écrivassiers, des ergoteurs de toute espèce; mais des hommes de bon sens, vous n'en trouverez nulle part, si ce n'est dans le peuple de Paris pourtant, qui, cette fois, a mieux compris sa position que cette opposition factieuse à laquelle on a le droit de reprocher tous les malheurs qui désolent notre belle patrie.

Mais où me laissai-je entraîner! Tout vieux, tout souffrant que je suis, je trouve encore des forces pour parler, pour écrire contre cette minorité d'intrigants politiques, qui, je l'espère, finira par mériter l'indignation et le mépris public. Ces intrigants, quelque cruels qu'ils soient dans leurs projets de révolution, m'inspirent peu de crainte à moi. Je suis arrivé à cet âge où l'on a peu de mérite à braver les événements, car enfin quelques malheurs qu'ils nous préparent, j'ai pour me défendre contre eux la meilleure des barricades, c'est-à-dire le tombeau auquel je touche; mais je laisse après moi de bons enfants, une bonne famille, de bons amis et leur avenir me fait trembler. Cependant à de pareils désastres que puis-je opposer? Que puis-je faire? Ce que fait le marin sans espoir : se résigner en s'abandonnant à la tempête.

A propos de tempête, par le poste que vous occupez, il me semble que vous en êtes à l'abri et ce doit être un grand bonheur pour votre chère femme et vos parents. Si votre ambition souffre de ce repos, au moins la guerre et ses fléaux, la mer et ses naufrages ne sont pas là pour effrayer vos amis... Tenez, mon cher neveu, la guerre, je l'ai faite quand j'étais jeune; cette forme de gloire dont on l'environne me

paraîssait superbe. Maintenant... Je n'en dirai pas plus : mon style ne vous paraitrait pas français. — Il est vrai que, jusqu'au 5 juin, je n'avais connu la guerre que dans les parages des Antilles et dans les plaines de Champagne ; mais depuis que je l'ai vue à ma porte, atroce, stupide, féroce, je ne puis plus la concevoir. J'ai vu assassiner presque sous mes yeux par des enfants de quinze ou seize ans les braves officiers de dragons au moment où ils avaient le sabre dans le fourreau. Colonel, lieutenant-colonel, chef d'escadrons, capitaine, tous ont été atteints, indignement assassinés! J'ai vu l'instant où ma bibliothèque allait subir un siège et toutes nos richesses littéraires devenir la proie de jeunes barbares, qui auraient détruit dans leur rage, comme ils l'ont fait à l'archevêché, pour des millions de valeur. Et toutes ces horreurs auraient été commises pour le plus grand avantage de leur horrible république. Oui, je le répète, les barbares sont dans la capitale.

Mais je me laisse trop aller au plaisir de causer avec vous et je sens à la pesanteur de ma tête que je ne suis encore qu'un convalescent. Il est si doux d'ouvrir son cœur aux personnes qu'on aime, de leur parler comme on parlerait à son fils, à son plus intime ami, que, pour être plus longtemps avec vous, en brave podagre, je n'ai pas reculé devant la crainte d'augmenter mes maux et mes étourdissements. Cependant, comme vous seriez le premier à me rappeler la défense du médecin qui m'interdit pour le moment tout travail, je finis par vous dire adieu et par vous prier d'embrasser pour moi votre femme aussitôt que vous la reverrez et de manière à lui prouver combien je vous suis à tous tendrement attaché.

Votre oncle ou plutôt votre ami.

Al. Duval.

Toute ma famille se porte bien, grâce au ciel, et vous présente ses amitiés.

Suscription : A Monsieur monsieur Gourio de Refuge, lieutenant de vaisseau dans la marine royale, rade de Saint-Nazaire, à bord du brick la *Capricieuse*, à Saint-Nazaire. — Timbre de la poste : 13 juin 1832.

Pour occuper son activité, qui, depuis quelques années, trouvait difficilement à s'employer au théâtre, Duval, arrivé à l'Arsenal, compose et publie un roman, le *Misanthrope du Marais*, qui n'était pas autre chose qu'une satire assez malveillante contre l'exagération politique et le romantisme. Ce dernier, et surtout son chef, étaient, en effet, fort mal vus de Duval, qui ne perdait pas une occasion de les poursuivre de son ironie pesante. En rendant compte du *Misanthrope*, la *Revue de Paris* (1832, t. XXXVI, p. 195) fait remarquer à Duval que les raisons de sa mauvaise

humeur n'étaient pas bien sérieuses et on le félicitait « d'administrer, entre autres consolations, la bibliothèque de l'Arsenal, même avec Jean Sbogar, le romantique Jean Sbogar, pour voisin ».

Mais ce roman n'était qu'une passade dans les occupations de Duval. Ses regards se tournaient toujours vers la scène et sa plume ne travaillait que pour elle. S'il ne put désormais faire représenter, jusqu'à sa mort, qu'une seule pièce nouvelle, *Le Testament*, en 1836, ce ne fut vraiment pas la faute de sa ténacité. Elle s'employa sans défaillance à emporter de vive force ce qu'on s'obstinait à ne pas lui accorder. La première lettre qui suit, adressée au comédien Joseph-Isidore Samson, est un premier écho de cette lutte incessante. Il s'agissait de la représentation d'une pièce intitulée *Ourika*, dont Duval avait fait jadis la lecture à Loèche, mais qui ne put jamais voir les feux de la rampe. C'est d'elle qu'il sera question amplement ci-dessous.

Du château de Ville d'Avray, ce 8 juillet (1833).

Vous allez être tout surpris, mon jeune confrère, de recevoir une lettre de votre doyen; mais comme la question que j'y traite ne peut vous être étrangère, cette raison me détermine à vous prier de m'aider à la résoudre.

Avant d'entrer en matière, je dois vous engager à vous dépouiller de tout intérêt de sociétaire. Ce n'est point au Comédien Français que je m'adresse; c'est à l'homme de lettres, c'est à l'auteur comique.

Vous avez été présent à ma lecture, vous avez dû remarquer la physionomie de mes auditeurs, le calme imposant et froid de cette réunion si singulièrement composée que si, comme à la cour d'assises, il m'eût été permis de récuser mes juges, de tout le tribunal je n'aurais conservé que trois ou quatre personnes.

Cependant je rends justice à la politesse des comédiens, s'il est vrai qu'ils aient dit, comme me l'a répété M. Jouslin, que *ce n'était point à eux à me juger et que le public seul devait prononcer sur le mérite de ma pièce*. Cette phrase polie et prudente est un adroit avertissement, dont, dans toute autre circonstance, je ferais mon profit. C'est une manière indirecte de me dire : « Votre pièce ne nous a pas fait plaisir; nous l'avons écoutée avec attention, mais vous avez dû voir à notre gravité que vous aviez complètement échoué dans toute la partie comique et épigrammatique. »

Au reste, le résultat de cette lecture ne m'a point étonné. A la fin de mon prologue, j'ai deviné à la figure de mes auditeurs quel serait l'effet de ma pièce. Aussi, lorsque le directeur m'a dit que les comédiens me trouvaient d'une audace extrême envers les romantiques, les députés, les journalistes, etc., il m'a donné le mot de l'énigme. — Je me suis

rappelé alors que les comédiens avaient, avec empressement, sacrifié au dieu de Bâal, que je leur en avais fait un vif reproche dans une lettre à Victor Hugo, et qu'enfin j'avais eu grand tort de prendre pour juges ceux qui s'étaient dévoués aux bourreaux de l'art dramatique. Si en religion comme en politique on ne convertit personne, dois-je m'étonner maintenant du peu de succès que j'ai obtenu auprès de ceux qui se sont prosternés devant *Hernani*, *Le Roi s'amuse*, etc., etc., etc.

Cependant cette pièce, qu'ils ont écoutée avec un si beau sang-froid, a été entendue et jugée par les hommes de lettres les plus respectables et une société très éclairée. Plus tard, comme seconde épreuve, une autre lecture en a été faite à la campagne, en présence de jeunes gens qui cultivent les lettres et d'une vingtaine de femmes qui, sans raisonner leur plaisir, aiment et suivent le théâtre. Eh ! bien, jamais, dans aucun temps, je n'ai lu une comédie qui ait excité plus vivement la curiosité, la gaîté et l'intérêt. Quel est celui de mes trois petits publics qui s'est trompé? Voilà la question que je vous soumets.

Si j'en crois mon amour-propre littéraire et la conscience d'un auteur qui a calculé pendant quarante ans des plans et des effets dramatiques, je dois croire que mon dernier aréopage, trop imbu des nouvelles doctrines, a bien pu se fourvoyer. Il a tout à fait perdu de vue qu'une comédie doit être la satire des manières du temps, et qu'il est du devoir d'un auteur comique de combattre les ridicules et de châtier les vices. — Mais le raisonnement ne détruit point les affections, et le vieil auteur classique devait avoir tort en osant attaquer de jeunes romantiques qui avaient excité si souvent l'admiration de son tribunal.

Certes, si les mêmes affections influent toujours sur les comédiens juges, s'ils dédaignent les armes qui peuvent les faire triompher des folies du temps, ç'en est fait, je ne dirai pas du genre classique, mais du genre raisonnable. Déjà les journaux de la coterie gourmandent le gouvernement sur son projet de rétablir un Théâtre Français, et ils prétendent même que, par un traité souscrit avec les comédiens, on sera obligé de rendre *Hernani* à l'admiration publique.

Poussé par le seul amour de la vérité et par l'intime conviction que le Romantisme n'est que le résultat d'une audacieuse intrigue, si j'ai consenti à descendre encore dans l'arène, c'est que j'ai cru le moment favorable pour combattre un ennemi qui, par son triomphe, entraînerait la perte du bon goût, des mœurs et du Théâtre-Français. Cependant je vous avoue que, depuis ma lecture aux comédiens, je commence à m'effrayer de mon courage. Que dois-je attendre de ma tentative, si ceux qui doivent être mes soutiens reculent à l'aspect du danger? — Avant de prendre un parti qui serait celui de la retraite, je désire savoir ce que vous pensez, *vous personnellement*, de ma comédie et ce qu'on en pense généralement. Si je compte les suffrages de la société, des femmes, des gens de lettres qui l'ont précédemment jugée, je dois la croire bonne. Si je me rappelle les figures froides de mon dernier auditoire, je dois trembler à l'idée de l'offrir au public.

Tachez de me guider, mon jeune confrère, dans la marche que je dois suivre. Je veux bien me dévouer à la bonne cause, m'exposer à toute la fureur d'un parti qui dans nos jeux scéniques a porté la passion jusqu'à la férocité; mais je veux au moins, pour prix de son dévouement, avoir l'espoir d'un succès. — Puis-je l'obtenir? — Mes amis, les femmes, les gens de lettres se sont-ils donné le mot pour me tromper?

C'est sans doute abuser de votre complaisance que de vous prier de répondre catégoriquement à toutes mes questions. Mais l'aimable intérêt que vous m'avez toujours témoigné m'encourage à vous demander ce service. Je n'ai pas besoin de vous promettre que tout ce que vous me direz de relatif à ma lecture ne peut être que confidentiel, et qu'il ne peut en résulter pour vous que le plaisir de m'avoir obligé.

Agréez, cher confrère, l'assurance de la considération et des sentiments affectueux de votre doyen.

ALEXANDRE DUVAL.

Suscription : A Monsieur Sanson (*sic*), acteur sociétaire du Théâtre-Français, au Théâtre-Français. — Timbre de la poste du 9 juillet 1833 et mention : Porté rue Thibotodé n° 11 (aujourd'hui rue des Bourdonnais).

On l'a vu, Duval, alors qu'il n'aurait dû s'en prendre qu'à lui-même, accusait les romantiques, et tout spécialement Victor Hugo, d'être la cause du mauvais vouloir des acteurs pour le théâtre de l'auteur d'*Édouard en Écosse*. Il venait, en effet, de faire imprimer une lettre violente, à l'adresse de Victor Hugo, sur la littérature romantique. Mais cette fougueuse boutade n'avait pas eu toute la portée que Duval lui prêtait. Il est toujours délicat de plaider sa cause, et celui-ci n'eut jamais l'art de parler de soi-même avec convenance et discrétion. On le verra encore dans les deux lettres suivantes, adressées à Jouslin de Lasalle, qui dirigeait alors le Théâtre-Français et qui a écrit le brouillon de sa réponse au verso de l'une d'elles. Toujours tendu, toujours âpre, Duval s'exprime, sur les autres et sur lui-même, avec cette raideur désagréable qui paraît ne jamais l'avoir abandonné, du moins dans les dernières années de sa vie, et qui donne à sa correspondance un air si déplaisant et si rogue.

Paris, ce 25 janvier 1834.

Monsieur, l'homme qui vit longtemps doit avoir appris à supporter toutes les contrariétés de la vie; mais, si j'en juge par moi, il ne se résignera jamais à des humiliations. Je viens au fait.

Je ne me croyais plus d'âge à être berné et cependant, depuis trois mois, je me vois en butte à tous les désagréments d'une mystification dont je n'aurais jamais dû être l'objet.

J'ai demandé que l'on mît en répétition un petit drame dont j'ai le droit d'exiger la représentation. Après vingt courses, je suis parvenu à obtenir une lecture, les rôles à la main. Six semaines après, j'apprends que deux acteurs ont renvoyé leurs rôles sans un seul mot qui pût justifier leur conduite auprès de l'auteur. Cela est-il convenable? Car enfin, si je n'ai pas de droits à leur complaisance, je dois au moins en avoir à leurs égards, à leur politesse.

Comme je ne puis deviner le motif du refus de deux rôles qui ne sont au-dessous du talent de personne, je me plais à l'attribuer à un excès de modestie de leur part.

Autre grief! — J'étais en répétition et l'on substitue à ma pièce *La Favorite*. Ce nouvel outrage que l'on fait au vieillard en faveur de deux jeunes auteurs, tout en prouvant le mépris que l'on a pour son talent, prouve en même temps que la Comédie-Française n'a ni chef, ni règlements, ni justice.

Cet éloignement que l'on montre pour mes ouvrages l'ai-je mérité par des compositions ridicules, par d'immorales absurdités? Non, cent fois non. Mes derniers ouvrages, depuis *La Fille d'honneur*, sont *La Princesse des Ursins*, *Le Tasse* et *Le Complot de famille*. Il n'y a pas là de quoi rougir. J'en appelle au public, à tous les gens de lettres, à tous les critiques.

Combien est grande la distance qui sépare l'ancien Théâtre-Français de celui de nos jours! — De mon temps, on tenait compte à un auteur de ses travaux passés, de l'estime dont il jouissait dans le public, de son caractère honorable, éloigné de toute intrigue... Aujourd'hui il en est autrement. On méprise le vieil auteur par cela seul qu'il est vieux, qu'il a conservé son franc parler et qu'il dédaigne d'appartenir aux coteries régnantes.

On assure que l'on veut rétablir le Théâtre-Français. Je n'en crois rien, car il faut pour un théâtre, comme pour un gouvernement, un chef, des lois, des règlements.

Deux doctrines divisent la littérature. L'une parle aux sens, aux mauvaises passions; l'autre aux sentiments nobles, à l'esprit, à la raison. De ces deux doctrines le Théâtre-Français ne peut en adopter qu'une seule, ou il cesse d'être le Théâtre-Français.

Il n'existe donc qu'une seule voie à suivre, c'est celle qui conduit à la morale. Anathème sur le théâtre où l'on craindra de conduire sa femme, sa fille ou sa sœur.

Mais où m'entraînent mes idées! — Ce n'est pas devant les Comédiens-Français que je dois développer des principes qu'ils ne veulent pas comprendre. C'est à l'autorité, au gouvernement seul que je dois les soumettre. De nombreux travaux et quarante ans d'expérience me donnent bien le droit de songer à l'avenir de notre littérature dramatique.

Je reviens au refus que l'on fait de jouer mes nouveaux ouvrages. Je suis trop fier pour renouveler ma demande, et trop vieux pour

attendre une grâce. Je n'aurai point non plus recours aux tribunaux. On n'obtient point un succès par un arrêt de tribunal. La représentation d'une pièce doit être, entre les acteurs et l'auteur, un échange de bons procédés, de confiance et d'amitié... Les bons procédés n'existent plus pour moi. Je me retire et je me tais. Je laisse au temps à me venger de cette dernière injure.

J'ai l'honneur d'être avec considération votre dévoué serviteur.

ALEXANDRE DUVAL.

Monsieur, habitué à des relations de convenance et de politesse qui n'excluent cependant point la franchise, je ne répondrai qu'à un seul paragraphe de l'étrange lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Vous m'avez demandé la mise à l'étude d'un drame dont vous pouvez exiger la représentation : ce drame porte le titre d'*Ourika*.

Je me suis empressé, d'après vos désirs, de lire cet ouvrage, et la seule réponse qu'il me fût permis de donner, après l'avoir lu, fut : « La pièce a été reçue, l'auteur en demande la mise en scène, elle doit être jouée. »

Vous fîtes la distribution, monsieur, et j'annonçai aux acteurs une lecture qui eut lieu peu de jours ensuite; d'après cette première audition, plusieurs acteurs ont cru qu'il leur était permis de discuter sur l'opportunité d'un ouvrage reçu par leurs devanciers, ouvrage fait, il y a dix ans, sur le sujet d'un roman et qui, alors, pouvait avoir le mérite de l'à-propos. Ils ont pensé, monsieur, que des observations étaient difficiles à émettre près de vous, votre lettre me l'a prouvé, et ils ont préféré renoncer à jouer dans une pièce dont ils auraient craint de compromettre le succès. C'est de la modestie peut-être de leur part; mais c'est aussi une conséquence des *règlements* du Théâtre.

Dans cette position, je vous ai offert, monsieur, de distribuer autrement les rôles; je n'ai reçu depuis qu'une lettre de vous, et je ne crois pas devoir en garder le souvenir.

Quant aux Comédiens-Français qui ne méritent peut-être point le cas que vous en faites, ils agiront comme moi, monsieur, et ne se souviendront jamais que de deux choses : des titres que vous avez à leur estime comme ancien camarade, et à leur considération comme l'un des auteurs les plus distingués de leur théâtre.

Veuillez agréer, etc.

Paris, ce 23 mars 1834.

Monsieur, je suis enchanté de savoir que MM. les Comédiens-Français tiennent beaucoup à l'exécution de leurs règlements, et que c'est afin de s'y conformer qu'ils ne craignent point de se montrer injustes, ingrats aux yeux du public, comme ils le sont aux miens.

Depuis l'arrivée de M. Taylor au Théâtre-Français, les comédiens

n'ont jamais tenu compte des droits de qui que ce soit. C'est pour avoir manqué à leurs règlements qu'ils m'ont forcé de retirer tous mes ouvrages de leur répertoire, et dernièrement encore... Mais il serait trop long dans ce moment de prouver par des faits que les comédiens n'ont jamais administré que selon leur bon plaisir.

S'ils sont si exacts observateurs de leurs règlements, pourquoi donc mes pièces anciennement reçues ne sont-elles pas jouées? Pourquoi, malgré mes réclamations, a-t-on fait passer d'autres auteurs avant moi qui n'avaient aucun droit à cette préférence? Pourquoi a-t-on substitué, à des ouvrages reçus à l'unanimité, *des horreurs et des inepties?* Et pourquoi enfin n'a-t-on recours aujourd'hui à ces règlements que pour faire du mal à celui qui n'a jamais fait que du bien?

Dans la discussion publique qui va s'engager entre nous, je ferai mon possible pour ne pas me livrer à la juste indignation que m'inspire la conduite du comité à mon égard. J'en suis malade. — Mais quelles que soient, monsieur, mes récriminations contre la Comédie-Française, je vous rendrai toute la justice que vous méritez. Je dirai que par votre politesse et votre bienveillance vous m'auriez peut-être fait oublier l'ingratitude des comédiens si les atteintes portées à l'amour-propre pouvaient s'oublier.

Je me vois forcé de rappeler cette lecture où, plein de confiance dans mon travail et le suffrage de quelques gens de goût, je vins échouer contre la haute sagesse des sept ou huit personnes qui, dans leurs qualités de *jurés littéraires*, ont disposé du repos de mes dernières années. — Neuf personnes, juger un auteur qui ne s'est presque jamais trompé! Et qui, en supposant qu'il eût fait une mauvaise pièce, avait bien acquis le droit d'appeler du jugement du Comité au jugement du Public. — Et pourtant ce n'est qu'hier que j'ai appris pour la première fois que ma pièce a été complètement refusée... Mais pourquoi, au lieu d'enregistrer ce refus et de me le signifier, êtes-vous venu me dire *que le Public avait seul le droit de me juger!*

Et pourquoi, quelque temps après, à ma lettre que j'avais écrite à M. Samson, ai-je reçu pour réponse ces propres mots : « M. Jouslin ne vous a point trompé en vous annonçant que nous avions reconnu qu'au Public seul appartenait le droit d'émettre un vote dont nous nous sommes respectueusement abstenus. Nul doute que, *si vous l'exigez*, chacun de nous ne se fasse un devoir de concourir à la représentation de votre ouvrage, etc., etc. »

Et c'est un membre du Comité qui m'écrit de la sorte! Et c'est le Directeur qui me dit la même chose! Et l'on m'écrit hier, par ordre du Comité, que ma pièce a subi un refus que par égard pour moi on n'avait pas voulu enregistrer!... Quelle défaite puérile! ridicule! Et tout cela pour cacher une intrigue secrète que l'on n'ose me révéler.

Mais alors, monsieur, si vous avez cru ma pièce refusée, pourquoi donc *venir chez moi, me la demander, me promettre une prompte représentation, faire copier les rôles*?... N'était-ce que pour offrir aux comé-

diens l'occasion de venir poser leur *veto* sur mes répétitions? Mais pardon, monsieur, de ce reproche. Loin de vous croire capable d'avoir voulu ajouter aux mystifications dont je suis victime, je suis certain au contraire que vous avez tout fait pour les empêcher.

Pour conserver l'honneur du Théâtre-Français, vous n'avez pas voulu que l'auteur sorti de son sein, qu'un vieil académicien presque septuagénaire fut humilié aux yeux de tout Paris par les Comédiens-Français, par les successeurs de ceux-là mêmes dont il a fait pendant quarante ans la gloire et la fortune.

Au reste, monsieur, notre querelle aura peut-être un résultat heureux tant pour les auteurs que pour les comédiens et le public. Il est impossible que le récit naïf de ma position actuelle, le tableau des mystifications qu'on m'a fait éprouver ne frappe pas le public de quelque étonnement et n'amène de la part du gouvernement et des chambres, *dans l'intérêt de l'art dramatique*, des réformes au Théâtre-Français. Il ne me sera pas permis sans doute de jouir de ces réformes, mais au milieu de mes chagrins j'emporterai du moins au tombeau la certitude d'y avoir contribué.

Agréez, monsieur, l'assurance de la considération de votre dévoué serviteur.

ALEXANDRE DUVAL.

Avec la haine de Victor Hugo, Alexandre Duval eut une autre antipathie, plus inattendue, sinon moins violente, celle d'Eugène Scribe. Tandis que le premier sentiment pouvait se parer de quelques faux-semblants de raisons littéraires, le second n'est que la mauvaise humeur d'un écrivain qui ne connaît plus le succès contre celui qui en profite. Duval et Scribe avaient trop d'analogies dans le caractère et dans le talent pour que les défauts de l'un ne fussent pas beaucoup ceux de l'autre et pour que l'aîné pût se voiler la face aux bonnes fortunes dramatiques du cadet. En dépit des mobiles invoqués et de toutes les considérations littéraires mises en avant, la conduite de Duval paraît ici sous un jour moins favorable encore que dans son opposition au romantisme triomphant, non pas que les réserves qu'il fait ne soient justes pour la plupart, mais parce qu'elles viennent de celui qui pouvait le moins les faire, surtout avec l'acharnement qu'il y avait mis. Cette opposition ne fut pas publique et c'est seulement lors de l'élection de Scribe à l'Académie française qu'elle se manifesta sans contrainte. M. Bellier-Dumaine a retrouvé et publié un discours ironique et frondeur que Duval imaginait avoir à prononcer en accueillant son nouveau confrère sous la coupole. Voici deux autres preuves de l'animosité de Duval contre Scribe. C'est d'abord une lettre de l'académicien Roger à Nodier pour prémunir

Duval contre l'effet déplorable de sa mauvaise humeur. La seconde lettre est une lettre de Duval lui-même à Pierre Lebrun, dans laquelle il expose longuement ses griefs contre Scribe et laisse couler sa bile à loisir.

Mon cher ami, j'ai été bien désolé de ne pas vous voir avant mon départ. Je vous aurais prié de venir avec moi chez Duval. Je le connais mieux qu'il ne se connaît lui-même. Il est impossible que son cœur et son esprit qui sont également justes et bons résistent longtemps à mes instances, si vous voulez y joindre les vôtres. D'où vient son éloignement pour M. Scribe? Y a-t-il là quelque chose de personnel? en quoi M. Scribe lui a-t-il manqué? et, à moins d'une offense grave, que, j'en suis sûr, Duval pardonnerait encore, quelle raison a-t-il de se prononcer contre le choix d'un homme d'esprit et de talent, de l'auteur de *Bertrand et Raton*? En bonne conscience littéraire est-ce M. Casimir Bonjour que nous pouvons lui préférer? Je n'ai, moi, d'éloignement pour personne, mais je crois devoir des préférences au candidat qui a le plus de talent. Si Duval croit que c'est M. Bonjour, je respecte son jugement, mais que du moins il ne soit pas hostile à M. Scribe plus que je ne le suis à M. Bonjour. Mon cher ami, voyez Duval, lisez-lui ma lettre si vous voulez et obtenez du moins de lui qu'il reste neutre.

ROGER.

A Villecresnes, ce 29 septembre 1834.

Paris, le 12 novembre 1834.

Cher confrère, l'intérêt que vous avez paru me témoigner, jeudi dernier, au moment où j'ai dit que l'arrivée de M. Scribe à l'Académie me forcerait de renoncer au plaisir d'assister à ses séances, m'a touché vivement, et m'engage à vous donner quelques explications sur ma conduite, qui n'est qu'une conséquence de mon caractère.

Pour bien vous faire comprendre quel est ce caractère, qui vous paraît peut-être bizarre, je vous dois quelques mots sur ma vie. Après avoir été le jouet des événements d'une révolution qui a ruiné ma famille, j'ai été contraint de céder au secret instinct qui me portait vers le théâtre. Encouragé par le public, je suis devenu auteur dramatique presque malgré moi; mais, une fois entré dans la carrière, je me suis pénétré de la noble mission qui m'était imposée par le hasard : l'homme de lettres, me suis-je dit, doit joindre au talent toutes les qualités qui peuvent lui mériter la considération publique; pour parvenir à cette récompense il faut qu'il obtienne ses succès sans intrigue, il faut pour arriver à l'Académie qu'il écrive ses comédies en vers, il faut que, dans ses écrits, il ne blesse ni le bon goût ni la morale, il faut enfin qu'on n'ait à lui reprocher ni une mauvaise action ni un ouvrage dangereux.

engagement pris avec moi-même, je crois l'avoir rempli. J'ai

imprimé dix volumes et telle est la constance de mes principes, de mes opinions, qu'il n'est pas une phrase que je voulusse en effacer.

M. Scribe, que dans plusieurs de mes notices j'ai signalé comme la cause de la perte de la littérature par ses plagiats et son commerce, en se mettant au nombre des candidats, a dû me rappeler tous les griefs que je lui avais reprochés poliment, tout en rendant justice à son talent.

Confiant dans les sévères principes de nos prédécesseurs qui jadis avaient repoussé indirectement de l'Académie Beaumarchais et Lesage parce qu'ils n'avaient point écrit en vers, je me suis peu inquiété d'abord des prétentions de M. Scribe; mais quand j'ai su qu'il était appuyé vivement par ceux-là mêmes qui par le genre de leur talent auraient dû lui refuser leur voix, j'ai dit, emporté peut-être par le dépit et mes convictions, que M. Scribe avait avili les lettres, qu'elles n'avaient jamais été pour lui qu'un commerce, qu'il avait pillé effrontément les vivants et les morts, qu'il était encore en ce moment à la tête d'une fabrique de pièces, soutenue par vingt collaborateurs et alimentée par tous les produits de la province. J'allais encore plus loin en assurant que l'appât du gain lui avait fait exploiter tous les scandales et tremper sa plume dans la plus sale fange romantique. Voilà ce que j'ai dit, ce que je dis encore, ce que je dirai toujours, parce que c'est la vérité.

En y réfléchissant, j'ai senti trop tard que j'avais eu tort de parler de la sorte, que de nos jours l'argent donnait la considération, que mes confrères, entraînés par le goût du siècle, ne feraient aucun cas de mes récriminations, et que j'aurais la honte d'avoir fait une levée de boucliers qui tournerait contre moi : la chose est à peu près arrivée. Que dois-je faire maintenant? Venir siéger auprès d'un auteur contre lequel (en comparant ma vie à la sienne et d'après l'idée que je me suis faite, sans doute à tort, de la délicatesse de l'homme de lettres) j'ai témoigné le plus grand mépris? — Non, cela ne se peut pas, et dès que la majorité de mes confrères l'aura trouvé digne d'elle, moi, je dois me trouver indigne de la majorité, et m'abstenir de reparaître à nos séances.

Si j'avais mis cet acharnement qu'on me reproche, si j'avais voulu ouvertement lutter contre ce candidat, qui représente à lui seul vingt personnes, j'aurais pu, en employant l'arme du ridicule, mettre les rieurs de mon côté. Dans une pareille discussion, j'aurais eu pour moi tous les jeunes littérateurs qui ne tiennent point encore aux maisons de commerce dramatique; mais qui peut-être y tiendront bientôt, puisque l'association sera désormais un chemin pour arriver à l'Académie. — Cependant j'ai gardé le silence. En écrivant j'aurais manqué à la promesse que j'avais faite à l'un de mes amis de ne rien faire imprimer. Ainsi retenu par ma promesse, ne pouvant pas engager le combat, je dois être vaincu. Mais comme la vue d'un triomphateur n'est jamais agréable pour celui qui succombe, le parti le plus prudent

pour moi est de cacher ma honte dans le sein de ma bonne famille, qui m'a toujours consolé de tous mes chagrins. Puisse ses consolations me faire oublier encore que la majorité de l'Académie n'aura pas craint de sacrifier au riche plagiaire, à l'insatiable commerçant, au créateur de la race des claqueurs, au marchand de ses billets d'auteur, à l'*exploitateur* de tous les scandales, à l'immoral auteur de *Dix ans de la vie d'une femme*, un homme qui ose se dire irréprochable, qui appartient à l'Académie depuis vingt-trois ans et qui depuis près de quarante a honoré le théâtre par de grands et nobles ouvrages, pleins de raison, de philosophie, et qui, en dépit du romantisme et de l'immense pacotille des vaudevilles de M. Scribe, n'ont point encore abandonné la scène française.

Je vous devais cette explication et je vous l'envoie avec tous les sentiments d'estime et de considération du plus dévoué de vos confrères.

ALEXANDRE DUVAL.

Pour achever de donner au lecteur les quelques documents qui l'intéressent encore et qui concernent Duval, nous reproduisons sans commentaire diverses pièces qui s'entendent parfaitement d'elles-mêmes. Les deux premières sont des lettres de Duval à Samson, au sujet du *Testament*, la dernière pièce de lui dont la Comédie-Française ait eu la primeur. La troisième lettre, toujours de Duval, est adressée à Vedel, qui avait succédé, le 1er mai 1837, à Jouslin de Lasalle, comme directeur du Théâtre-Français; elle a trait encore à des déboires dramatiques et sollicite une avance de fonds.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Paris, le mercredi 6 (janvier) 1835.

Vous allez être tout surpris, mon cher Samson, d'entendre encore parler de moi. Du fond de ma Thébaïde je rappelle à votre souvenir l'auteur et la comédie du *Testament* si peu considérée par le Théâtre-Français. Vous ne devez pas avoir tout à fait oublié ma lecture, l'impression que fit sur moi l'accueil que reçut ma pièce, la demande que je vous fis de votre opinion particulière?... Vous répondîtes à ma demande que la pièce vous avait paru longue. Cette réponse, qu'aucun intérêt personnel ne pouvait dicter, me donna beaucoup à réfléchir. Après quelques luttes avec mon amour-propre, je me suis décidé à mettre ma comédie en trois actes. Votre opinion seule a déterminé cette réduction, et je suis curieux maintenant de savoir ce que vous pensez de mon ouvrage sous sa nouvelle forme.

Mes confrères Le Brun et Casimir La Vigne (*sic*) m'ont promis d'accepter un dîner de famille. Soyez assez aimable pour en faire partie. Quelques amis intimes et les habitants de mon Arsenal me composeront

un petit public, qui, par la manière dont il m'écoutera, m'aura bientôt appris si j'ai tort de croire ma pièce bonne par une conception nouvelle et par des détails vrais et piquants.

Au reste, si l'amour-propre d'auteur et l'entêtement du Breton ont le dessous dans cette dernière épreuve, je m'en consolerai d'autant plus facilement que je n'aurai pas à me plaindre de la Comédie-Française. Le dernier outrage que j'ai reçu pour *Ourika* a détruit toutes mes illusions. Le Théâtre-Français est désormais pour moi au niveau de tous les théâtres, et si j'ai éprouvé quelque chagrin au moment où l'insulte m'a été faite, c'est que je me suis beaucoup trop rappelé ce qu'étaient autrefois pour moi les Comédiens-Français et ce qu'ils sont aujourd'hui. Certes, au temps où je me suis lié à leur sort, un auteur né dans leur sein, qui pendant plus de trente ans avait par ses travaux honoré et enrichi souvent la scène française, aurait dû espérer de jouir parmi leurs successeurs de quelque considération. Avant de refuser de jouer ses ouvrages, ils auraient dû attendre au moins que le public les repoussât; il n'en a pas été de même, puisque Messieurs les Comédiens m'ont dit avant le parterre : *Ta carrière est finie.* Je me le tiens pour dit, et si je travaille encore, c'est pour me distraire des ennuis de la vieillesse. Je veux vous en offrir le tribut, dussiez-vous être ma victime. En attendant, agréez, mon cher confrère, les assurances sincères de mon estime et de ma considération.

ALEXANDRE DUVAL.

Nous dînerons à six heures, la lecture commencera à huit heures et demie et finira à un peu plus de dix heures.

Suscription : A Monsieur Samson, comédien sociétaire du Théâtre-Français, au Théâtre. (Ajouté :) rue de Chartres, n° 8.

Ce 29 janvier 1835.

Mon cher Samson, il faut que je sois bien étourdi, bien maladroit pour avoir oublié de vous indiquer le jour de notre réunion à l'Arsenal. J'ai d'autant plus regretté ma sottise que vous étiez la cause principale de ma lecture. Vous connaissez l'ouvrage, vous m'avez dit avec sincérité ce que vous en pensiez et votre dernière opinion me devenait précieuse, indispensable.

Ne vous voyant pas arriver à l'heure du dîner, une singulière idée m'est venue. J'ai craint que mes récriminations contre le Théâtre-Français qui, malgré moi, soit en parlant, soit en écrivant, se trouvent dans ma bouche ou sous ma plume, ne vous eussent offensé. Cependant, me disais-je, il ne peut être blessé de mes plaintes, puisqu'il sait depuis longtemps combien j'estime sa personne et ses talents, et que d'ailleurs les reproches qu'on adresse à une compagnie, à une société, ne peuvent jamais atteindre l'individu qui en fait partie.

Si je me suis montré si sensible à la conduite des comédiens à mon

égard, c'est qu'elle a été tout à la fois cruelle et outrageante pour moi. Ce sentiment qui m'oppresse depuis si longtemps va me forcer d'entrer dans des détails qui vous ennuieront peut-être, mais qui sont importants puisqu'ils doivent nous conduire à un résultat qui touche de près mes intérêts et ceux de votre société.

Avant de rappeler les griefs qui m'ont affecté si profondément, je crois nécessaire de jeter un coup d'œil sur le passé : non par excès d'amour-propre; mais pour vous prouver que j'avais droit à plus d'égards, à plus de considération de la part de votre administration.

Dans un espace de trente ans j'ai fait représenter sur la scène française vingt et un ouvrages, dont huit en cinq actes, sur lesquels je compte dix-huit succès, qui ont contribué longtemps, j'ose le dire, à la fortune et à la gloire du Théâtre.

Depuis dix ans que le Romantisme s'est emparé de ce Théâtre, j'ai cessé de travailler. Que pouvais-je faire? Mes idées sur l'art dramatique, conformes à celles de nos grands maîtres, me montraient dans toutes les nouvelles pièces, à quelques expressions près, la grossièreté et l'extravagance.

Le moment vint enfin où la Comédie me parut vouloir rentrer dans une voie plus noble et plus décente, et c'est alors que je vins vous lire, *brute encore*, ma comédie du *Testament*.

Si à l'âge de soixante-sept ans j'osai reprendre la plume, c'est que le sujet que je voulais traiter me semblait original et digne de fixer l'attention publique. Je me livrai avec d'autant plus de confiance à l'espoir d'obtenir un succès que le public ne m'avait point encore repoussé de la scène, puisque les deux derniers ouvrages que j'avais fait représenter étaient *Le Tasse* et *Le Complot de famille*. Cette dernière pièce, jouée pendant les plus grandes chaleurs de l'été, ne fit point d'argent, j'en conviens de bonne foi; mais elle a obtenu dans toutes les grandes villes où l'on joue encore la haute comédie un succès d'enthousiasme. J'en appelle aux villes de Rouen, de Bruxelles, de Nantes, etc.

Pardonnez-moi cette digression et revenons à la lecture du *Testament*. Certes, j'aurais tort de me plaindre de l'accueil que firent à mon ouvrage les Comédiens-Français. Ils étaient mes juges et je n'avais pas le droit de leur commander l'admiration pour une pièce qu'ils ne trouvèrent pas digne d'eux. Mais ils mirent tant de politesse dans leur refus, en me disant que le public avait seul le droit d'être mon juge, que je n'ai sur ce sujet aucun reproche à leur faire.

D'après ce refus poli, craignant de m'être trompé dans la composition de mon ouvrage, je pris du temps pour y réfléchir. Mais en attendant que j'eusse pris un parti sur le sort de cette comédie et pour une autre qui occupe encore mes loisirs de l'Arsenal, je désirai faire jouer mon petit drame d'*Ourika* reçu depuis douze ans à l'unanimité. Ce petit drame, rempli d'un intérêt puissant, qui n'a jamais manqué son effet à la lecture, à sa seconde répétition fut repoussé du Théâtre avec

mépris. Deux rôles me furent renvoyés sans qu'on prît même la peine de m'adresser un mot d'excuse.

Une telle conduite envers un homme qui pendant plus de quarante ans avait contribué à l'éclat du Théâtre, qui depuis vingt-trois ans avait mérité par ses travaux littéraires l'honneur d'être membre de l'un des premiers corps de l'État, devait offenser celui qui se croyait des droits à plus d'égards, plus de considération de la part des successeurs de ses anciens amis, de ses anciens camarades.

La Comédie-Française en a jugé autrement. Je n'ai point réclamé contre ses mépris. Je me suis retiré.

Mais tout en dévorant mes chagrins au fond de ma solitude, j'ai relu cet ouvrage qui n'avait inspiré aucun intérêt au comité de lecture, et malgré toutes les préventions, j'en suis revenu à croire qu'il y avait dans ma pièce brute une bonne comédie. Seulement je fis la réflexion que son action resserrée dans trois actes pouvait avoir un plus grand effet. Je crus même me rappeler que vous m'en aviez donné le conseil. Animé par un nouvel espoir, je remaniai ma pièce, plutôt pour me distraire de l'ennui de mes vieux ans que pressé du désir de la faire jouer. Ma pièce réduite en trois actes, j'ai cru devoir en faire une lecture, dont, en dépit de moi, ma gaucherie vous a écarté. Quel a été mon étonnement ou plutôt ma joie en voyant l'effet qu'a produit cette lecture sur une réunion d'hommes choisis parmi tout ce que la littérature offre de plus recommandable! Ce ne sont pas les compliments de mon auditoire qui m'ont rendu ma première opinion; c'est son silence, sa curiosité excitée, son rire provoqué. Enfin mon succès a été tel que ma famille et mes plus intimes amis, qui désirent le plus m'épargner des chagrins, me conseillent maintenant de rentrer en lice. — Mais le puis-je? Repoussé du Théâtre-Français pour *Ourika*, refusé de fait pour mon *Testament*, puis-je venir humblement... Non, je ne le ferai pas.

Déjà j'aurais porté mes nouveaux ouvrages à un autre théâtre, *quel qu'il fût* (maintenant il n'y a plus de genre, plus de spécialité, la Comédie-Française se trouve partout), sans un article de mon traité avec les comédiens qui dit ces mots :

« Art. 3. — M. Duval s'engage à ne faire représenter pendant sa vie sur aucun théâtre autre que le Théâtre-Français tous autres ouvrages dramatiques de sa composition. »

Mais cet article ne dit pas, et ne peut pas dire que si les Comédiens ne jouent pas mes pièces ils aient le droit d'en priver le public. Ainsi, ou ma pièce du *Testament est refusée* ou *elle est reçue*. Si elle est reçue, ils doivent la jouer; si elle est refusée, j'ai le droit de la porter ailleurs.

Que la Comédie-Française s'explique franchement, loyalement; voilà tout ce que je lui demande.

En voilà bien long sur ce sujet : mais je vous devais ces explications pour vous prouver que les torts ne sont pas de mon côté. Je ne vous cache pas, cher confrère, que je désire avoir une réponse prompte. Je suis vieux, je n'ai plus le temps d'attendre et je désire voir la conclusion

de cette affaire avant que la mort ne m'ait conduit à la dernière de toutes.

L'estime que j'ai pour vous, l'intérêt que vous inspirez à tous les hommes de lettres par votre caractère et vos talents, m'ont fait prendre la liberté de vous choisir pour intermédiaire entre les Comédiens et moi. Pressez-les de me donner une réponse catégorique; *qu'ils jouent ma pièce* ou *qu'ils la refusent*, il est de leur probité de me donner une solution prompte qui m'enlève la crainte d'un procès ou me donne l'espoir de savoir ce que deviendra, lancé dans le monde, l'un des derniers enfants de ma vieillesse.

Agréez, mon cher Samson, les sentiments d'estime et d'amitié de votre doyen.

ALEXANDRE DUVAL.

P.-S. — Que de pâtés qui ne sont pas aux foies gras! Cette réflexion me rappelle le dîner que vous me devez, ou plutôt que je vous dois. J'espère bien le réorganiser d'une manière qui pourra me dédommager de la privation que je me suis si sottement imposée.

Paris, ce 31 octobre (1837).

En vous écrivant, mon cher Vedel, je n'ai nullement l'intention de vous faire un reproche. Tout en acceptant, il y a sept mois, l'offre amicale de votre bienveillance, j'ai peu compté sur un résultat qui me devint favorable. Tel est l'effet de l'âge : plus on connaît les hommes, plus il faut douter de tout.

Cependant, toutes faibles que devaient être mes espérances, je ne m'attendais pas à ce qui vient de m'arriver, c'est-à-dire à l'abandon complet d'un ouvrage que vous seul avez désiré de remettre au répertoire. Comme je suis certain que vous n'avez pas eu le projet de m'exposer à une humiliation, j'ai le droit de vous demander une explication sur les motifs qui vous font abandonner ma pièce.

J'aurais à vous parler de bien d'autres choses, mais les infirmités, qui me retiennent cloué sur mon fauteuil, m'empêchent d'entrer dans des détails qui concernent peut-être la Comédie-Française beaucoup plus que moi. — Je conçois vos embarras, je conçois votre position et j'y compâtis si bien que, par convenance pour moi-même, je n'ai pas voulu me jeter dans ce pêle-mêle d'auteurs avides qui par leur nombre réduiront à bien peu de chose la proie qu'ils se disputent avec tant d'acharnement. Comme eux pourtant j'ai des droits, comme eux je pourrais exiger la représentation de plusieurs pièces *par arrêt de la cour*.

Mais non. Je suis vieux, et quoique mon esprit et mon cœur ne soient pas aussi vieux, aussi faibles que mon corps, je veux dans ce conflit d'intérêts particuliers me résigner à une nullité absolue. La seule chose que je désire c'est de contribuer à la restauration du grand théâtre, non par intérêt pour moi, mais par amour de l'art, par intérêt pour le public.

On ne peut plus se le dissimuler. Le Théâtre-Français penche vers sa ruine. Le commerce littéraire, le mauvais goût, les fausses doctrines, l'absence d'une saine et juste critique l'ont déjà presque anéanti. Le Boulevard et le Vaudeville l'ayant envahi, le véritable art dramatique se trouve partout et nulle part. Ce sont des faits qui sont prouvés par le genre même de votre administration, par vos billets vendus à vil prix. — Je ne vous dirai pas *qu'alliez-vous faire dans cette maudite galère?* mais je vous dirai, en termes de mon ancien métier, que vous avez pris le commandement d'un vaisseau démâté, qui fait eau de tous côtés et qui coulera bas, si vous n'êtes remorqué complètement par le gouvernement.

J'ai là-dessus des idées que dans ma triste situation de vétéran littéraire j'ai le droit d'offrir au ministère, à la Chambre, à toute la France dramatique. Si ces idées auxquelles j'ai mûrement réfléchi, si le tableau fortement tracé de ce que j'ai vu jadis *et de ce que je vois maintenant* peut faire impression sur le ministère et la Chambre, je ne désespère pas que le Théâtre-Français, ce dépôt de tous les ouvrages des grands maîtres de la scène, ne reprenne *un jour* son ancienne splendeur. Je mourrais heureux si je pouvais voir l'aurore d'un tel jour.

Ce vœu que je fais pour le Théâtre-Français, les efforts que je vais faire pour lui rendre son éclat, sont bien désintéressés. J'en appelle sur ce point à ma vie entière. Les Comédiens-Français savent bien que j'ai toujours préféré aux éloges des journaux, aux bravos des claqueurs, au bénéfice des billets d'auteur vendus, *à l'argent enfin*, l'estime de moi-même et la gloire d'un succès mérité.

En finissant ma lettre, je ne vous dis point *au revoir*, car c'est un espoir que je n'ai plus, puisque malgré la promesse que vous m'aviez faite de vous-même de venir quelquefois visiter un solitaire souffrant, je n'ai eu le plaisir de vous recevoir qu'une seule fois dans un espace de sept mois. Agréez donc, mon cher Vedel, mes compliments et mes adieux.

ALEXANDRE DUVAL.

P.-S. — Je vous prie de donner l'ordre à votre caissier de remettre aujourd'hui sur son reçu à mon gendre Clément deux mille francs dont je tiendrai compte lorsque ma santé me permettra d'aller compter au Théâtre.

Enfin, au risque d'abuser, nous citerons encore deux documents non datés, mais qui doivent se rapporter à l'année 1830. Duval avait composé, sous la Restauration, une pièce intitulée *L'Orateur anglais ou l'école des Députés*, que la censure avait arrêtée. A l'avènement de Louis-Philippe, l'auteur put croire le moment venu de faire représenter son œuvre. Mais la pièce n'était pas seulement subversive; elle manquait d'intérêt, et, pour cette raison,

les Comédiens-Français ne la voulurent pas jouer. Duval eut beau échanger des lettres : il n'y réussit pas. M. Bellier-Dumaine en a publié une d'après les archives de la Comédie-Française; on en trouvera ci-dessous une autre qui ne provient pas du même dépôt, ce qui signifierait qu'elle ne fut pas expédiée à son adresse, mais qui expose les choses abondamment et sans faiblesse. A cette lettre on a joint une note, destinée sans doute aux journaux, qui montre comment Duval envisageait sa rupture avec la Comédie-Française, à laquelle le liait pourtant un traité avantageux. Au surplus, les choses restèrent en l'état et Duval ne fut pas plus joué par l'Odéon que par la Comédie.

Messieurs, à une certaine époque d'où l'on peut faire dater la décadence du Théâtre-Français, vous avez cessé d'accueillir avec bienveillance mes productions, vous avez cessé d'avoir de la confiance dans le plus fécond et le plus heureux de vos auteurs. Tel a été votre mépris pour mes derniers ouvrages qu'au moment de jouer *Le Tasse*, je me suis vu forcé de vous en faire une seconde lecture afin d'en obtenir la représentation. Depuis, que de peines, de lettres, de démarches, de pièces ne m'a-t-il pas fallu employer pour faire jouer dans les plus grandes chaleurs de l'été mon *Complot de famille*. Cette comédie, complètement abandonnée par vous, que j'ai le droit de placer au rang de mes meilleurs ouvrages par le grand succès qu'elle a obtenu dans toutes les villes où elle a été représentée, me donne l'assurance que ce vieux genre de la haute comédie n'est pas encore tout à fait perdu, au moins pour la province.

Vous pardonnerez, messieurs, ce petit mouvement d'amour-propre à un vétéran de l'art dramatique, à l'auteur qui survit à l'envahissement de la barbarie littéraire. Que ce mot de barbarie ne vous révolte pas : je ne vois pas de terme plus convenable pour peindre l'état actuel du Théâtre. Eh! quoi, ces novateurs qui ont voulu détruire les monuments qui portaient notre gloire chez les étrangers, qui faisaient votre orgueil et votre fortune, ne sont-ils donc pas des barbares? Que vous ont-ils laissé à la place de toutes vos grandes richesses? La barbarie de leur langage, la rudesse de leurs mœurs et la pauvreté qui les accompagne. Comment se sont-ils emparés de vos propriétés, même de vos personnes? Par la terreur et par l'intrigue. Quel a été le résultat de leur domination sur vos mœurs et sur vos habitudes? L'oubli de vos droits, l'incertitude de votre existence et le découragement qui suit le mépris de toutes les règles, de tous les principes.

N'a-t-on pas vu les chefs de cette troupe barbare, escortés de leurs flatteurs, vous imposer des lois et vous forcer à l'obéissance? Ne vous a-t-on pas vu subir l'ignominie de leurs prétendus succès, et presque sacrifier vos anciens dieux à leurs fétiches du moment, à leur rage de destruction? Quel a été le résultat de leurs grandes conquêtes? La

fuite du public et le malheur pour vous. Que deviendra donc ce beau Théâtre-Français? Vos efforts, le zèle de l'administrateur qui vous dirige pourront-ils lui rendre son éclat premier? C'est une grande question que l'avenir seul peut résoudre. En attendant, je vous conseille de ne pas trop quitter la route ancienne ou d'entrer au moins dans une route où la raison soit le guide inséparable du talent.

Je sais trop bien qu'il est passé ce temps où, pour captiver le public, il suffisait de l'éloquence de l'auteur et du talent d'un acteur qui par un geste, un coup d'œil, un mot finement lancé s'attirait tous les bravos d'un parterre éclairé. Mais ce parterre où existe-t-il maintenant? Il est allé se perdre dans tous les repaires de l'art dramatique. Cependant peut-être un jour il pourra se retrouver encore. Il commence à se fatiguer des bagnes et des tribunaux. Avec le temps il a exécuté tous les grands voleurs. Les diables ne lui font plus autant de peur. Il a tristement enterré *les lépreux* et *les poitrinaires*, et je doute qu'il accorde une longue existence aux mortes vivantes et aux mortes violées. Les bêtes féroces seules ont maintenant quelque attrait pour lui ; mais je garantis que si avant peu on ne leur donne quelques victimes bien vivantes à dévorer, il renverra dans leur tanière ces épouvantables acteurs.

Il est donc possible qu'avec le temps vous rappeliez vers vous ce public dépravé et que, comme un malade fatigué de ses excès, il se remette peut-être avec plaisir au régime salutaire et calmant du Théâtre-Français. C'est dans cet espoir, messieurs, que j'ose vous présenter une seconde fois mon *Orateur anglais*. En vous le lisant je ne sollicite point une grâce. Pour sa représentation je pourrais faire valoir des droits constatés par vos promesses écrites; mais je ne veux pas d'un avantage que vous pourriez croire nuisible à vos intérêts. Ce que je vous demande, messieurs, c'est un peu de complaisance, c'est de m'écouter avec attention. Si vous trouvez de la témérité dans le projet que j'ai de vous faire accepter une seconde fois une comédie en 5 actes et en vers, vous pouvez vous opposer poliment à mes orgueilleuses prétentions. Vous n'aurez pour cela qu'à me dire : « Malgré toute l'amitié que nous avons pour vous, tout l'intérêt que vous nous inspirez par vos précédents succès, votre ouvrage ne convient plus au genre de notre théâtre. Dans votre pièce vous n'offrez à la curiosité du public ni décorations, ni costumes, ni poignards, ni fioles, ni boulettes, ni guillotines en perspective. Votre action est simple et c'est un grand tort; vos caractères bien développés et ce n'est plus un mérite; vos plaisanteries sont de bons ton et la mode en est passée; vos idées sont très nobles, très élevés, mais vous les avez habillées en vieux style; enfin la raison ornée qui brille dans votre poésie de nos jours n'a pas le sens commun. Ainsi quelqu'admirable que soit à nos yeux votre ouvrage, nous le refusons à l'unanimité. »

Quelque rigoureux que pourra me paraître cet arrêt, j'en reconnaîtrai la justice et je me retirerai le cœur plein de reconnaissance pour

votre franchise et l'aimable complaisance que vous aurez mise à m'écouter.

Si je ne réponds pas positivement aux journaux qui ont parlé de ma scission avec le Théâtre-Français, c'est que la cause qui m'a déterminé à lui retirer mes ouvrages, pour les porter à l'Odéon, aurait fort peu d'importance aux yeux du public. En effet, des querelles de coulisses, des préférences d'actrice, des amours-propres d'auteur ne peuvent guère intéresser des spectateurs, qui, les yeux fixés sur un immense théâtre, jugent les acteurs d'un bien plus grand drame, dont le dénouement, on l'espère au moins, sera satisfaisant pour tout le monde.

Je me tairai donc sur les motifs qui m'ont forcé d'abandonner l'arène où si souvent j'ai brigué d'honorables couronnes. Si les Comédiens-Français ont secondé mes efforts pour les mériter, si je n'ai pas oublié qu'ils ont contribué à me les faire obtenir, ils auraient dû se rappeler également que, depuis trente-six ans, mes pièces, en ajoutant à leur réputation, n'ont pas nui à la prospérité de leur théâtre. Cet oubli outrageant, dont je pourrais offrir des preuves irrécusables, m'a fait chercher ailleurs de la justice et des égards. Ce qu'on m'a refusé rue de Richelieu, je l'ai trouvé au Faubourg Saint-Germain. M. le directeur de l'Odéon, dont l'activité éclairée veut satisfaire au désir des auteurs en leur offrant un autre Théâtre-Français, s'est empressé d'adopter mes nombreux enfants. S'ils perdent en s'exilant l'appui d'une grande protectrice, ils sont au moins certains, en arrivant dans leur nouvelle patrie, d'être reçus avec l'intérêt le plus vif, d'être soutenus par le zèle infatigable du talent qui commence.

Le grand acteur formé par le temps peut assurer, j'en conviens, le succès d'un ouvrage ; mais il est aussi tel ouvrage dans lequel un acteur nouveau, presque inconnu, trouve une occasion favorable de déployer des talents ignorés jusque-là et de se faire une réputation. J'en ai fait l'expérience même au Théâtre-Français. Ne puis-je dans de nouvelles comédies obtenir le même résultat à l'Odéon? Si la première pièce que je dois y faire représenter est accueillie avec bienveillance, je me trouverai bien heureux, à la fin de ma longue carrière, d'avoir pu contribuer à la stabilité d'un théâtre qui, par les avantages qu'il présente aux gens de lettres et par sa position sur la rive gauche de la Seine, où l'on chercherait en vain un autre grand spectacle, mérite tout l'intérêt du public et du gouvernement[1].

Sur la fin de ses jours, Duval songeait à un ouvrage, livre ou série d'articles, qu'il ne paraît pas avoir publié, du moins sous

1. J'ai eu en main le projet autographe d'une cession sous seing privé, entre Alexandre Duval et Sauvage, directeur de l'Odéon, daté du 21 février 1828, pour l'abandon à ce théâtre de tout le répertoire de Duval (17 pièces), moyennant une mensualité de 400 fr., plus des droits d'auteur sur les ouvrages nouveaux. L'acte est seulement signé de Duval. Le mauvais état des finances de Sauvage, qui faisait faillite le 2 octobre suivant, en empêcha la ratification.

cette forme, mais dont il avait tracé le plan qu'on va lire. Dans le premier volume du *Musée des familles* (juillet 1834, p. 297), il avait consacré à l'Arsenal un article où il est question de bien des choses étrangères à un sujet que Duval, quoi qu'il en dise, connaissait assez peu. Il semble qu'il ait voulu poursuivre cette causerie, et y rattacher à la fois des souvenirs et des rancunes. On en jugera :

Loisirs de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le motif qui m'engage à écrire.

Réflexions comiques sur le genre de mes occupations. Mes études en bibliographie. Ridicules des bibliophiles. Les points sur les *i* des manuscrits. Les fautes des éditions qui sont un mérite. Le nombre d'exemplaires, etc.

Pourquoi je ne m'occupe plus de la littérature. État de sa situation présente. M. Victor Hugo. M. de Sainte-Beuve. Camaraderie. Tableau de la société où le Romantique prit naissance. Comment il a surgi tout à coup. Il a suffi d'un inspiré qui n'ayant pu par les moyens ordinaires appeler sur lui l'attention a eu recours à la bizarrerie. *Caractère aimable et singulier du créateur de ce nouveau genre.* Ce qu'il me dit dans l'intimité relativement à ses articles de journaux. Sa prudence au milieu des écarts généraux. L'indignation que j'ai éprouvée en étant le témoin des moyens d'intrigue des partisans de ce genre. Première représentation d'*Hernani*. La *Lettre au chiffonnier* misérable calomnie. Ce qui se passe chez l'auteur. L'un de ses amis de bonne foi dans ses récits me raconte leur manière de vivre. Dispute d'un Romantique avec des femmes, chez moi. Sa fureur. Mes tentatives pour combattre leurs ridicules doctrines. Je compose le *Petit voyage d'un romantique*. Ils sont maîtres des journaux. Leurs partisans sont si insolents que je redoute de faire paraître mon petit ouvrage. Je ne veux pas troubler ma tranquillité.

M. de Chateaubriand. Son ouvrage sur l'histoire paraît. Mon étonnement sur les noms qu'il cherche à immortaliser. Mérimée, Dubois, Latouche, etc. Les ouvrages appréciés. Son oubli des hommes qui se sont distingués en Bretagne. Ma conversation à ce sujet avec l'un de ses amis. Notre rendez-vous à l'Institut. J'avais fait ma lettre. J'en suspends l'impression. Je donne ma lettre.

Le Théâtre pris en général. Sa situation au moment où j'écris. Le Théâtre-Français, le public, les auteurs. L'Opéra-Comique. Vaudeville ; en s'emparant de force de toutes les idées, il a tout conquis. Exemples. M. Scribe. Plagiat. Société qu'il a peinte. J'abandonne pour toujours le théâtre. Temps heureux où il était si florissant.

Souvenirs politiques. Hommes de la Révolution que j'ai connus. Fabre d'Églantine. Camille Desmoulins. Les Girondins. Champfort après son suicide. Ma garde à la section Marat. La chute de Robespierre. La nuit

à la section. Discours du membre de la Commune Warmé. L'impression, l'auditoire. Picard et moi allant lire une comédie chez Couthon. Notre peur, etc.

Temps de mon voyage en Russie. Souvenirs à ce sujet. J'avais le projet de faire un voyage. J'en ai dit quelque chose dans mes notices. Je craindrais de me répéter. J'aime mieux le compléter par des souvenirs. La grande Catherine. Mémoires du prince de Ligne. M. de Ségur, nos soupers chez lui. Conversation sur le même sujet. Consulter mes notes et terminer le volume.

Après les souvenirs de Russie. Le prince Soutzo. A Aix. Hospodar de Valachie. Sa famille.

En somme, ces pages n'auraient pas contenu des choses nouvelles et Duval a dit maintes fois, ici ou là, tout ce qu'il se proposait d'y mettre. Sa confiance en lui-même s'y serait exprimée encore avec sa rudesse coutumière. Mais on ne juge pas un homme sur ce qu'il dit de lui. On s'en rapporte plutôt à ceux qui le connaissent et le jugement de ceux-ci est moins favorable à Duval que sa propre opinion. Son attitude irréductible se fût comprise de la part d'un talent autre que le sien et l'obstination n'est pas la fermeté. D'autant que Duval n'apportait pas dans sa conduite l'intransigeance qu'il prônait dans ses écrits. Une anecdote en fournira la preuve, qui, toute significative qu'elle soit, a été ignorée pourtant des biographes de Duval. C'est Jouslin de Lasalle qui parle en parfaite connaissance de l'homme dont il est question.

« En attendant, eut lieu la première représentation de *Rochester*, drame en trois actes de Benjamin Antier, joué par Frédérick, Gobert et Mme Dorval. Cette pièce avait une grande analogie avec une comédie d'Alexandre Duval représentée aux Français, *La Jeunesse de Richelieu*. Je crus devoir une visite de politesse à M. Duval; je l'engageai à assister à une répétition générale, à me dire franchement ce qu'il penserait de l'ouvrage, et, s'il y voyait des ressemblances trop frappantes avec le sien, je l'assurai qu'il me trouverait prêt à les faire disparaître. La répétition finie, M. Duval me fait l'éloge de la pièce, et me dit qu'à part quelques ressemblances dans le sujet, elle n'a aucun rapport avec la sienne; il ajoute gracieusement que ma susceptibilité littéraire a été beaucoup trop loin. On joue *Rochester*, et j'apprends que, pendant les entr'actes, M. Duval se plaint qu'on lui a volé sa pièce; et le lendemain, Moreau, en parlant de *Rochester* dans *Le Courrier français*, dit que l'auteur a tout bonnement pris *La Jeunesse de Richelieu* de M. Duval.

Charles Nodier entrait chez moi au moment où je finissais de lire le journal.

— Tu dois savoir, lui dis-je, après lui avoir lu l'article, où M. Duval a trouvé le sujet de *La Jeunesse de Richelieu*?

— Oui, répondit Nodier, et voici à ce propos une anecdote assez curieuse. En 1782, un jeune poète espagnol, homme de goût et d'esprit, le marquis de Lara, avait publié un petit recueil de poésies intitulé *La Violette*, et fort rare aujourd'hui. C'est précisément dans ce livre que se trouve le sujet de *La Jeunesse de Richelieu*. A cette époque, le marquis vint à Paris, comme attaché à l'ambassade d'Espagne; il se lia étroitement avec Monvel, de la Comédie-Française, et lui confia un jour le manuscrit d'un drame qu'il avait fait avec un sujet tiré de son recueil : c'était *La Jeunesse de Richelieu*. Plusieurs années se passèrent, il ne fut plus question de la pièce du marquis; il retourna en Espagne, où il mourut. Ce ne fut que longtemps après, que, retrouvant ce manuscrit, Monvel le remit à Duval, qui en fit une comédie, un peu différente, d'après les exigences et les goûts de l'époque (c'était en 1796), et il la fit jouer au Théâtre-Français, sous les noms d'Alexandre Duval et Monvel.

— En es-tu sûr?...

— Le recueil des vers du marquis est encore à la Bibliothèque royale.

J'écris aussitôt au *Courrier français*, je lui raconte l'anecdote, et j'ajoute que, s'il y a quelqu'un de volé, c'est l'auteur de *La Violette*.

Duval, qui était administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, en parle à Nodier qui en était le bibliothécaire. Nodier lui confirme l'histoire, et *Rochester* poursuivit tranquillement sa carrière [1].

Ce serait, en effet, un chapitre curieux à écrire que celui des rapports de Nodier et de Duval, mais il nous conduirait trop loin, car ce serait un véritable chapitre de l'histoire du romantisme naissant, accueilli dans le vieil Arsenal, à deux pas du logis de Duval, acariâtre et rageur. Ce pourrait être le sujet d'un autre article, *si fata volent*. Disons seulement que la vieillesse de Duval fut attristée par la gêne. Je ne sais pour quelle cause, mais le fait est certain et le billet suivant en fait foi. Il est adressé par Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, au poète Pierre Lebrun qui lui avait signalé la situation de Duval.

Mon cher ami, malgré quelques préoccupations pénibles, je ne pouvais être inattentif à la bonté que vous avez eue, ni prendre mon parti facilement de votre visite inutile. Je compte aller bientôt m'en excuser et vous en remercier. Je savais notre confrère M. Duval toujours très malade, mais je n'aurais pas supposé qu'il eût besoin d'être aidé dans sa position. Je vais faire avec empressement tout ce qui est possible. Vous savez, mon cher ami, combien ce fonds est faible et envahi d'avance, puisqu'il m'a fallu subvenir à 600 00 (*sic*) de pensionnaires reportés de l'Intérieur, et cela avec une subvention de 30 000. Mais la

1. Jouslin de Lasalle, *Souvenirs dramatiques : Théâtre de la Porte-Saint-Martin*, dans *Revue française*, t. XIII, 1858, p. 560.

position de M. Duval me navre, et je dois faire plus que je ne puis. Je voudrais ensuite lui offrir cette modique indemnité d'une manière qui ne lui déplût pas. Pardon, mon cher ami, de ce retard et de ces détails.

Tout à vous.

VILLEMAIN.

Ce 3 avril (1841).

Si la gêne n'excuse pas l'humeur chagrine et trop souvent injuste de Duval, elle explique pourquoi le vieillard, loin de s'adoucir avec l'âge, devint au contraire de plus en plus morose et irascible jusqu'à la fin de sa vie.

PAUL BONNEFON.

MÉLANGES

DOCUMENTS SUR LE SÉJOUR A ATHÈNES DE CHATEAUBRIAND

Les affirmations de Chateaubriand voyageur méritent une minutieuse vérification, qui nous permette à la fois de ne pas le croire aveuglément et de rassurer, s'il y a lieu, tel ou tel critique trop enclin à le considérer comme un menteur. On connaît l'intérêt de cette enquête en ce qui concerne le voyage en Amérique. Pour l'*Itinéraire*, le journal de Julien nous renseigne sur la valeur de la plupart des récits du pèlerinage en Terre-Sainte. Mais ce contrôle n'est possible que pour une partie du voyage. Julien n'a point suivi son maître pas à pas : il l'a quitté le 10 août à Modon pour se rendre directement à Smyrne, où il l'a retrouvé le 2 septembre. Ainsi, sur la partie la plus intéressante peut-être de l'*Itinéraire*, celle où Chateaubriand raconte avec l'enthousiasme que l'on sait ses courses à travers l'Attique, le journal de Julien ne nous dit rien [1].

Les quelques documents qui suivent permettent de suppléer en quelque mesure au silence de Julien.

*
* *

Chateaubriand fut en effet reçu dans la ville de Périclès par le consul de France, bien connu des archéologues, Fauvel, dont il a loué à plusieurs reprises la courtoisie et l'érudition. Or la Bibliothèque Nationale conserve (Mss f. fr. 22870-22879) les papiers et la correspondance du consul. Ces dossiers ont été utilisés par M. Ph. Legrand dans un travail qu'il a consacré à Fauvel [2]. On y trouve de nombreuses minutes de lettres, parmi lesquelles deux, adressées l'une à Talleyrand, l'autre à Choiseul, ont trait au séjour de Chateaubriand à Athènes. M. Legrand n'en a cité que quelques mots; elles n'ont, semble-t-il, jamais été publiées intégralement [3].

[B. N., mss f. fr. 22871, f° 13, brouillon.]

Athènes, le 30 [4] septembre [1806].

Au Ministre de France [5].

M. de Ch. Briand m'a remis le 19 août [6] la lettre par laquelle votre

1. Pour Argos, nous avons le témoignage, peu favorable, d'Avramiotti. (Cf. Aulard, Les illusions grecques de Chateaubriand, *Revue*, 1er octobre 1910.)

2. *Revue archéologique*, 1897.

3. M. Lovinesco, dans sa thèse sur les *Voyageurs français en Grèce au XIX*e *siècle* (1909) parle, p. 32, n. 2, de Fauvel d'après M. Legrand, mais ne mentionne pas les lettres relatives à Chateaubriand.

4. *29*, biffé.

5. Talleyrand; cf. *Itinéraire*, 1re édit., t. I, p. 173. Chateaubriand était porteur d'une lettre de lui pour Fauvel; cf. *ibid.*, p. 37.

6. *Itinéraire*, t. I, p. 165, Chateaubriand dit être entré à Athènes le 23.

excellence me fait l'honneur de me le recommander. J'ai tâché de rendre à cet illustre voyageur[1] le court séjour qu'il a fait ici le plus agréable et le plus utile à ses vues qu'il m'a été possible. Je me suis fait un vrai plaisir de lui communiquer les connoissances qu'un long séjour m'a mis dans le cas d'acquérir. J'ai regreté de voir partir si tôt M. de Chateaubriand[2] qui n'est resté que trois jours. Il est parti le 23[3] pour l'île de Zea où il croyait trouver son bâtiment. Je l'ai recommandé de manière qu'on lui a procuré un bon bateau[4] qui l'a porté à Tine[5] et de là à Scio où il a jetté l'ancre un instant sans s'y débarquer. Je ne doute pas qu'il ne soit arrivé à Smirne, mais je n'en ai point encore de certitude. M. de Choiseul avoit bien raison de me dire que c'étoit[6] de ces bonnes fortunes rares auxquelles il me conseilloit de ne pas m'accoutumer. Je me ferai toujours un devoir de bien accueillir [les] personnes que votre ex[cellen]ce me recommandra. Mais ce sera un vrai plaisir quand elles auront le mérite de M. de Chateau-Briand.

*
* *

Le second document est plus explicite :

[B N., mss fr. p. 22871, f° 14, brouillon.]

Le 30 septembre 1806.

M. de Choiseul.

Comme il se pouroit bien que M. de Chateau Briant ne voyageât pas toujours avec la même célérité vous pourriez bien recevoir cette lettre cy avant celle dont il a voulu être le porteur[7]. Cet illustre et aimable voyageur est venu en trente jours[8] de Paris à Coron. Il est arrivé ici le 19 août[9] par mer, venant d'Épidaure où il s'est embarqué après avoir traversé la Morée, il a touché à Égine[10]. Son séjour ici n'a pas été aussi long que je le désirois, il était si pressé[11] de se rendre à son bâtiment

1. Ici : *les trois jours qu'il a passé* (sic) *à Athènes*, biffé.
2. Entre l'*i* et l'*a* deux *l*, biffés.
3. D'après l'*Itinéraire* (t. I, p. 244), Chateaubriand est parti dans la nuit du 26 au 27.
4. Ceci confirme le récit de Chateaubriand, t. I, p. 253.
5. Ténos.
6. Ici : *une*, biffé.
7. Chateaubriand dit en effet s'être chargé d'une lettre pour M. de Choiseul (*Itinéraire*, t. I, p. 244).
8. Parti de Paris le 13 juillet (*Itin.*, t. I, p. 3; *Mém. O.-T.*, t. V, p. 106) il était arrivé à Coron le 11 août (*Itin.*, t. I, p. 31).
9. Comme on le voit, Fauvel tient à cette date qui n'est pas celle de Chateaubriand.
10. Sur tout ceci l'*Itinéraire* est en désaccord avec Fauvel. On y voit Chateaubriand parti de Corinthe pour Mégare le 21 (p. 144) par terre (cf. p. 141, n.) et de Mégare pour Athènes le 22 par terre également. L'arrivée à Athènes s'effectue le 23 au matin après une nuit passée dans une cabane. Il n'est point question d'Épidaure.
11. *Et si inquiet*, biffé. Julien a noté cette inquiétude perpétuelle de Chateaubriand voyageur.

qui lui avait donné rendez-vous à Zea [1] aussi le plaisir qu'il goûtoit à voir Athènes étoit empoisonné par l'inquiétude. Les grandes chaleurs [2] n'ont pas permis non plus de mettre à profit le court séjour qu'il a fait [3]; il n'a pu faire aucune excursion hors du territoire d'Athènes [4]. Cependant je lui ai fait voir les ruines du temple de Vénus aux jardins que l'on me conteste, pour qu'il puisse un jour attester ce qu'il a vu [5] : la caverne où l'on déposoit les corbeilles mystérieuses, les ruines du temple, des colonnes, des chapiteaux ioniques, un puits et des myrtes antiques, aux côtés de l'entrée de cette enceinte, sacrée encore aujourd'hui où la Vierge Marie a remplacé Vénus. M. de Chateaubriand a vu aussi avec moi le Pirée [6], ses ports, le tombeau de Thémistocle, découverte contestée avec aussi peu de raison que celle de Vénus. L'aimable auteur d'Attala (*sic*) s'est rendu à l'évidence. Je lui ai fait remarquer le tombeau de Conon qui a eu l'honneur de la sépulture près de Thémistocle pour avoir relevé les murs du Pirée et s'être distingué comme lui par des victoires navales. Ce tombeau ressemble aux autres. Il n'[y] a point de caisse en pierre dans le tombeau creusé dans le rocher, sous le niveau de la mer. Ce sont les seuls tombeaux sur les caps de la presqu'île de Munichie que [je?] crois pouvoir [?]... Alcime et non celui de la carte d'Anacharsis, qui ne fait point promont[oire?] [7]. Nous n'avons pas eu le temps d'aller à Marathon ni à Éleusis [8] et je n'ai pas joui longtemps de la bonne fortune que vous m'avez procuré (*sic*). J'ai regreté M. de Chateau Briand qui est parti d'Athènes le 23 pour se rendre à Zea.

Comme on le voit, le témoignage de Fauvel confirme, dans l'ensemble, le récit de Chateaubriand. Sans doute Fauvel n'énumère pas toutes les promenades que son hôte dit avoir faites en sa compagnie, mais il n'était pas tenu à nous fournir un procès-verbal. Il n'y a de divergence sérieuse que sur deux points :

1° *Les dates.* — Chateaubriand était médiocre chronologiste. Dans d'autres parties de *l'Itinéraire* on constate des différences sensibles, pour les dates, entre les diverses éditions. Fauvel, au contraire, écrit ses lettres quelques jours seulement après les événements. Peut-être est-ce lui qui a raison. Mais alors il faut reviser toute la chronologie de la partie antérieure du voyage. Si Chateaubriand est arrivé le 11 août à Coron (t. I, p. 31) et le 19 à Athènes,

1. Mots biffés : *et le temps est passé.*
2. Chateaubriand parle de ces chaleurs, t. I, p. 175 et 249.
3. Je rétablis la ponctuation et les accents, omis sur le brouillon de Fauvel.
4. Effectivement notre voyageur n'a vu qu'Athènes et ses environs immédiats.
5. Chateaubriand raconte cette visite, qui a lieu le soir du 25 juillet (t. I, p. 222). Mais il ne semble pas prendre au sérieux les opinions de Fauvel sur l'emplacement du temple de Vénus. — Sur la « découverte » du temple d'Aphrodite aux jardins, cf. S. Reinach, *Bull. de corr. hellénique*, 1892, p. 415-416.
6. Cette visite eut lieu le 25 au matin (t. I, p. 214-216).
7. Les trois lignes qui précèdent, écrites en bas de page d'une écriture abrégée, en style « télégraphique », sont presque indéchiffrables et incompréhensibles. Il s'agit sans doute de l'identification par Fauvel du « cap Alcime » dont parle Plutarque. Cf. *Itinéraire*, t. I, p. 217, il faut peut être lire *le cap* et non *les caps*.
8. Chateaubriand s'était arrêté à Éleusis, nous dit-il, dans la journée du 22, la veille de son entrée à Athènes (t. I. p. 159).

y a-t-il place en huit jours, pour tous les événements racontés par lui dans le récit de son séjour en Morée?

2° *La question de l'arrivée à Athènes par mer.* — Il semble difficile de donner raison a l'affirmation tout incidente de Fauvel contre les récits détaillés que Chateaubriand nous fait de son voyage d'Argos à Athènes. Et cependant? M. Aulard (*art. cité*, p. 38) en est amené à se demander « si Chateaubriand a vraiment été à Corinthe ». Ces deux doutes ne se confirmeraient-ils pas?

Dans le même volume d'où nous avons extrait les deux lettres précédentes, se trouve une lettre de Fauvel à Chateaubriand, mais bien postérieure. Elle est datée du 17 (?) mars 1823 [1]. Elle débute ainsi [2] :

Permettez à votre hôte d'Athènes, après environ 15 ans, de se rappeler à votre souvenir et vous demander un moment d'audience. Vous vous souviendrez peut-être d'une maison française vis-à-vis de la fenêtre d'où vous aviez tant de plaisir à contempler l'Acropole.

Nous connaissons cette fenêtre par l'*Itinéraire* (t. I, p. 276) : « Je courais à toutes les fenêtres pour découvrir au moins quelque chose dans les rues; mais c'était inutilement. On apercevoit pourtant entre les toits de quelques maisons voisines, un petit coin de la citadelle; je me tenois collé à la fenêtre qui donnait de ce côté, comme un écolier dont l'heure de récréation n'est pas encore arrivée. » Voilà donc confirmé un petit détail qui, au premier abord, pouvait sembler suspect.

La suite de la lettre confirme un autre dire de Chateaubriand. Fauvel parle du malheur des temps, des familles ruinées par la guerre : « De ce nombre est la famille Roque que vous aviez sous vos fenêtres. Vous avez connu cette honnête famille; le chef est mort [3] », et elle est dans la misère. Or, Chateaubriand nous a parlé de M. Roque, dans l'*Itinéraire* (t. I, p. 179). C'est en faveur de la famille de ce commerçant français d'Athènes que Fauvel écrit à Chateaubriand [4].

Dans le même recueil, f° 84, Fauvel écrit au comte de Beaurepaire, après lui avoir exposé une affaire d'argent concernant un tiers : « J'ai l'honneur d'informer de tout cela M. de Chateaubriand. » Cette lettre est datée de décembre 1823.

Louis Hogu.

1. Chateaubriand était alors ministre des Affaires Étrangères et Fauvel se trouvait être son subordonné.
2. F. fr. 22871, f° 71.
3. En 1815. Cf. Legrand, *Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 387.
4. Une autre lettre du 1er décembre 1823 est également adressée à Chateaubriand. Fauvel y raconte ses tribulations.

« L'ORPHELIN DE LA CHINE » EN TROIS ACTES

Nous savons par les lettres de Voltaire que la première rédaction de l'*Orphelin de la Chine* ne contenait que trois actes, le sujet n'ayant pas paru assez étoffé pour en faire cinq. Au commencement, Voltaire était content de son œuvre; mais, peu à peu, des doutes lui vinrent : soit crainte que ses ennemis littéraires ne vissent en cette absence des deux actes un signe de stérilité, soit habitude et respect pour la forme classique, il se mit en 1755 à refaire la pièce. C'est cette seconde rédaction qui, plusieurs fois corrigée et changée, au moins pour certaines scènes, est restée définitive.

En 1907, M. Virgile Pinot a publiée dans cette *Revue*[1] une étude intéressante consacrée aux *Sources de l'Orphelin de la Chine*. L'auteur pose deux séries de questions touchant cette première rédaction de l'*Orphelin*. Il constate que Voltaire, après avoir fini ses cinq actes, n'a pas été content. Il ne paraît pas satisfait du tout du dénouement, de la « Clémence de Gengis »; et alors M. Pinot se demande : « Faut-il conclure de là que le coup de théâtre du Ve acte, le pardon que Gengis-Kan accorde généreusement à Zamti et à Idamé aurait été ajouté dans la deuxième rédaction de l'*Orphelin de la Chine*? Il serait peut-être hasardeux de l'affirmer. »

En second lieu, M. Pinot traite la question du réalisme historique dans cette pièce. Voltaire a indiqué dans ses lettres et dans sa préface l'intention de tracer dans l'*Orphelin* un tableau d'après nature. Or, l'édition définitive ne présentant qu'un ensemble d'un réalisme modéré, on se demande si la rédaction antérieure n'était pas moins académique et plus chinoise. Citons les termes mêmes de M. Pinot : « Il serait curieux de savoir », dit-il à la page 648 de la revue « si c'était réellement ce tableau de la conquête de la Chine que nous traçait Voltaire dans la première rédaction de sa tragédie. Mais il n'en reste pas moins que dans la tragédie en cinq actes que nous possédons il y a un essai d'adaptation dramatique des faits historiques. »

Ayant découvert il y a quelques mois à la *Bibliothèque de l'État* à Munich un manuscrit authentique de cette rédaction primitive, perdue jusqu'ici, je suis à même de répondre à ces deux questions. Quant à la première, la solution est facile puisque l'ancienne rédaction finit par la même action de la part de Gengis, avec les mêmes mots : *Vos Vertus* qui prêtèrent à tant de critiques et qui furent si vivement défendus par Voltaire dans ses lettres à ses amis et aux comédiens.

La seconde question est plus compliquée. Ce qui est sûr, c'est que les caractères des principaux personnages sont beaucoup plus clairs, plus simples, peut-être plus barbares, dans l'ancienne rédaction. Il n'y a qu'une seule entrevue entre Gengis-Kan et Idamé. Il n'y a donc ni hésitation, ni faiblesse d'un côté ni de l'autre. Ni Zamti, ni Asséli ne peuvent conseiller le divorce dans des scènes que présente seule la version définitive et qui furent vivement attaquées par les comédiens et même par d'Argental. C'est à celui-ci que Voltaire avait écrit le 8 septembre 1754 : « Dès qu'un homme comme notre conquérant tartare a dit : *J'aime*, il n'y a plus pour lui de nuances; il y en a encore moins pour Idamé, qui ne doit pas combattre un moment; et la situation d'un homme à qui on veut ôter sa femme a quelque

1. T. XIV, p. 462.

chose de si avilissant pour lui, qu'il ne faut pas qu'il paraisse[1]. » Il est curieux que Voltaire ait négligé ces principes pour pouvoir accorder sa pièce avec la forme usuelle. En créant deux entrevues entre Gengis-Kan et Idamé, il les laisse indécis dans l'intervalle. Il fait dire à Gengis le mot impossible qui finit le troisième acte :

Je frémis, et j'ignore encore ce que je veux.

Il fait dire à Idamé :

Il me faut donc choisir leur perte où l'infamie.

Et il fait paraître le mari pour conseiller le divorce. Tout cela simplement pour allonger la pièce; car il avait bien reconnu auparavant que les caractères de Gengis et d'Idamé, pas plus que la délicatesse, ne supporteraient ces longueurs. C'est dans ce sens-là que l'ancienne rédaction est plus réaliste, plus barbare et infiniment meilleure sous tous les rapports que la rédaction en cinq actes. Il y a là, en effet, un conquérant qui nous fait songer à Napoléon; il n'y a que la fin qui détonne, mais qui, tout de même, a ses charmes. Quant au « tableau de la conquête de la Chine », il n'est pas plus chinois dans une rédaction que dans l'autre. Sur la scène, il y a le costume, mais, à part cela, le tout pourrait, sans grand changement, se passer n'importe où, ce qui, du reste, n'est pas surprenant. Les études de Voltaire ni de tout son siècle, non plus que leur conception historique de l'homme, n'étaient pas encore assez profondes pour leur permettre d'atteindre à un réalisme artistique tel que le rêva et le réalisa Flaubert dans sa *Salammbô*.

Voltaire sait parfaitement lui-même que ses *magots de la Chine* sont arrangés à la française, qu'un réalisme exotique ne pourrait être compris ni goûté à Paris; il n'oserait dans une pièce quelconque, s'éloigner trop de ce qui plaît dans la capitale, de ce qui plaît à la cour. Il a dit tout cela dans une lettre à d'Argental, datée du 17 septembre (1755), une des plus intéressantes que je connaisse : « Comptez que je suis très affligé de ne m'être pas livré à tout ce qu'un tel sujet pouvait me fournir; *c'était une occasion de dompter l'esprit de préjugé, qui rend parmi nous l'art dramatique encore bien faible.* Nos mœurs sont trop molles. J'aurais dû peindre avec des traits plus caractérisés, la fierté des Tartares et la morale des Chinois. Il fallait que la scène fût dans une salle de Confucius, que Zamti fût un descendant de ce législateur, qu'il parlât comme Confucius même, que tout fût neuf et hardi, *que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises, et de ces petitesses d'un peuple qui est assez ignorant et assez fou pour vouloir qu'on pense à Pékin comme à Paris.* » Comparez le mot de Cyrano sur « le vulgaire qui ne peut souffrir la pensée des choses où il n'est point accoutumé »; le célèbre mot de Montesquieu : « Ah! monsieur est Persan!... Comment peut-on être Persan »? C'est une vraie confession que cette lettre; et, en même temps, comme une vision d'un art futur, qui ne se réalisera qu'un siècle plus tard. Vision quelque peu tragique, parce que Voltaire comprend bien qu'il n'est pas en son pouvoir de réaliser cet idéal qui n'est pas encore de son temps. Il conclut : « J'aurais accoutumé peut-être la nation à voir, sans s'étonner, des mœurs plus fortes que les siennes; j'aurais préparé les esprits à un ouvrage plus fort que je médite *L'Essai sur les mœurs*, et que je ne pourrai problablement exécuter. Il faudra me réduire à planter des marronniers et des pêchers;

1. On a voulu conclure de ces dernières lignes que Zamti ne paraissait pas dans l'ancienne rédaction (Voyez par ex. l'édition Garnier, t. V, p. 345, note). Cette conclusion est fausse. Seulement Zamti ne paraît qu'au commencement de la pièce et puis à l'avant-dernière scène, la scène du poignard.

cela est plus aisé, et n'est pas sujet aux revers que les talents attirent. Il répéta, du reste, ces idées dans deux ou trois lettres.

Après avoir répondu aux questions de M. Virgile Pinot, il me reste à analyser le manuscrit de l'*Orphelin* en trois actes. Ce manuscrit est coté : n° 24 (*Gall. 426*) du septième volume de notre catalogue[1]. Le numéro suivant (25, *Gall. 427*) contient la version définitive en cinq actes, avec quelques variantes, assez intéressantes pour une scène. Les deux manuscrits, provenant visiblement d'une source commune sont reliés soigneusement, et même avec luxe. Ils proviennent toux deux de la bibliothèque palatine de Mannheim, qui a été transférée à Munich, mais dont le catalogue n'existe plus, malheureusement.

Il s'agit de prouver l'authenticité du manuscrit n° 24. Les copies apocryphes et défigurées des œuvres de Voltaire n'étaient pas rares aux XVIIIe siècle et se vendaient à des prix assez élevés. Voltaire parle de mauvaises copies de l'*Orphelin de la Chine*, en cinq actes bien entendu, dans une lettre à d'Argental du 17 septembre 1755 : « On vend déjà dans Paris, en manuscrit, l'*Orphelin* comme *La Pucelle*, et tout aussi défiguré ». Mais la question n'est pas la même pour l'ancienne rédaction de l'*Orphelin*, qui n'avait été envoyé en manuscrit qu'aux intimes du poète. D'après la correspondance, il n'y aurait que d'Argental et sa famille, ainsi que Mme de Fontaine qui eussent été mis au courant. Il faut ajouter l'Électeur palatin, Charles-Théodore, grand ami de Voltaire, et qui lui resta toujours fidèle; il l'avait reçu à Schwetzingen, après l'affaire de Francfort, et avait fait jouer quatre tragédies du poète sur son théâtre. Voltaire a eu pendant cette période, l'habitude de lui envoyer ses œuvres manuscrites, avant l'impression, et c'est ainsi que l'Électeur possédait « l'ancien manuscrit » de l'*Essai sur l'histoire universelle* (Lettre de Voltaire à Richelieu du 6 août 1754); il reçut en manuscrit la rédaction de l'année 1754, les deux rédactions de l'*Orphelin de la Chine* et *Tancrède*, corrigés en partie, de la main de l'auteur. Ces constatations peuvent être faites à l'aide de lettres de remerciements de l'Électeur, qui se trouvent toutes imprimées depuis longtemps dans la correspondance du poète. Celle qui atteste l'envoi de l'*Orphelin* en trois actes, contemporaine des envois destinés à Paris, commence ainsi :

Schwetzingen, le 17 septembre (1755).

J'ai relu jusqu'à trois fois, monsieur, la tragédie que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. J'y ai toujours trouvé de nouvelles beautés. Enfin je suis enchanté, et suis bien empressé de la faire jouer.

Plus tard, quand il reçoit la version définitive en manuscrit, il écrit au poète.

Manheim, le 17 août (1755).

S'il était aussi facile, monsieur, de faire un bel édifice, qu'il vous est aisé de faire une belle tragédie, je ne serais pas en peine de la réussite des bâtiments que j'ai commencés. Les deux ailes que vous avez ajoutées aux vôtres n'ont fait que donner de nouveaux ornements à votre ouvrage... Vous me feriez, entre temps, un vrai plaisir de me mander quelle sorte d'habillement vous trouvez le plus convenable pour les

1. *Catalogus codicum Manu Scriptorum Bibliothecæ Regiæ Monacensis* (München 1858).

acteurs. Je m'imagine que vous ne voulez pas une tête et une moustache chinoise pour Zamti, ni de petites pantoufles de métal pour sa femme, quoique ce ne soit pas ce à quoi l'on prendrait garde, en écoutant de si beaux vers.

Il est presque inutile de continuer. Nous possédons autant de lettres de remerciement de la part de l'Électeur que de manuscrits voltairiens. Il ne manque que celui d'*Olympie*. Mais Voltaire avait donné la permission de l'éditer à Colini, son ancien secrétaire, et, depuis, secrétaire de l'Électeur Palatin. Et c'est ainsi que le manuscrit a quitté la bibliothèque palatine pour ne plus reparaître.

Le manuscrit de *Tancrède* contient enfin, pour fixer la provenance à tout jamais, une critique de la pièce, faite par un des comédiens de l'Électeur et dédiée à celui-ci.

Il n'y a que notre précieux manuscrit de la *Pucelle* en douze chants pour lequel on ne possède pas de lettre de remerciements. Nous ne savons pas si l'Électeur le tenait de Voltaire directement ou de Colini, ou s'il se l'était procuré de la même manière que d'autres cours allemandes, en payant un des secrétaires du poète. Mais, en tout cas, nous tenons, en ce manuscrit, la forme qui était répandue dans les cours allemandes, le livre de chevet de princes et même de princesses.

Tous ces manuscrits, antérieurs aux éditions, sont d'une grande valeur pour l'établissement du texte de la *Pucelle*, de l'*Essai*, des deux tragédies. Le manuscrit de l'*Orphelin* en trois actes est inédit. C'est le premier qui paraîtra. Et cette découverte n'est pas seulement intéressante pour la philologie voltairienne, elle explique l'existence de tant de manuscrits français à notre bibliothèque [1]. Ils constituaient autrefois la collection d'un prince amateur des belles-lettres et nous permettent ainsi de retracer l'histoire intellectuelle d'une cour allemande au XVIIIe siècle.

Je profite de l'occasion pour corriger une erreur de M. Bengesco, dans sa *Bibliographie de Voltaire* (I, 1882, p. 52, 53) quant à la succession des éditeurs de l'*Orphelin* : La première édition serait celle de Michel Lambert, Paris, avec approbation du 19 septembre 1755 (n° 213 de Bengesco). L'édition de Genève, *s. l. n. n. n. d.*, imprimée sous les yeux de l'auteur par les frères Cramer, serait la seconde (n° 214 de Bengesco). Mais on n'a qu'à jeter un coup d'œil dans la correspondance de Voltaire, septembre 1755, pour voir que l'édition de Genève est la plus ancienne. Elles étaient destinées à paraître ensemble. Voir la lettre à d'Argental du 10 septembre 1755 : « J'ai envoyé à Lambert les trois premiers actes un peu corrigés. Il aura incessamment le reste, avec l'*Épître* à M. de Richelieu, et une à Jean-Jacques. Les Cramer ont la pièce pour les pays étrangers, Lambert l'a pour Paris. Je leur en fais présent à ces conditions, etc.

Le 12 septembre une de ces éditions a paru. Laquelle? Voltaire envoie « le premier exemplaire qui sort de la presse » à M. Bertrand et à d'autres personnages influents de Genève. Il en envoie de même au duc de Richelieu, « parrain » de l'Orphelin. Ce ne peut être l'édition de Paris dont l'approbation n'est que du 19 septembre et qui aurait fait le voyage de Paris à Genève pour revenir à Paris.

Je tiens la preuve de ce que j'avance dans la lettre, écrite ce même jour à d'Argental sur l'édition de Lambert, *qui, elle, n'est pas encore prête* : « Je vous ai déjà mandé, mon cher ange, que j'ai envoyé la pièce à Lambert... Si la pièce était malheureusement imprimée de la manière dont les comédiens la jouent, elle me ferait d'autant plus de peine que les copies en

1. J'ai déjà édité, d'après l'un d'eux, le *Voyage à la Lune* de Cyrano.

seraient très incorrectes, et c'est ce que j'ai craint...; mais, au nom de Dieu, que mon ouvrage soit imprimé comme je l'ai fait. » — Donc, il ne l'était pas encore, le 12 septembre 1755, et c'est l'édition de Cramer qui a paru la première. La fin de cette même lettre le dit expressément. « Je vous envoie, par M. de Malesherbes même, l'*édition de Genève*. Prault n'aura rien, Lambert aura la France, les comédiens auront mon travail. Il ne me reste que les tracasseries. »

Ainsi, l'édition de Genève n'est pas seulement la plus authentique, ayant paru sous les yeux de l'auteur, corrigée de sa main, distribuée aux amis le 12 septembre 1755, mais encore c'est la plus ancienne. C'est elle qui, avec les variantes du manuscrit de Munich, écrit au mois d'août 1755, doit former la base de toute édition de l'*Orphelin de la Chine* en cinq actes.

On trouvera des analyses et des renseignements plus étendus dans les *Münchener Neueste Nachrichten* du mercredi 11 octobre 1911, numéro du matin, et dans l'*Archiv für das Studium der Neueren Sprachen* CXXVII (1911), p. 336.

Léo Jordan.

SUR LES SOURCES DE ROUSSEAU

Je réunis sous ce titre quelques brèves indications sur deux livres, d'importance diverse, qui ont été lus par Jean-Jacques et utilisés par lui. Ces notes fragmentaires seraient peut-être mieux à leur place dans une étude d'ensemble sur la formation intellectuelle de Rousseau; mais, puisque les problèmes auxquels elles se rattachent ont été posés dans les derniers numéros de cette *Revue*, il m'a paru plus opportun de les annexer immédiatement à ces récentes études.

I

Rousseau et Saint-Aubin.

M. Delaruelle me permettra-t-il d'ajouter un paragraphe à son intéressant article sur *Les Sources principales de J.-J. Rousseau dans le Premier Discours à l'Académie de Dijon*[1]? Il y a un livre que Rousseau lisait aux Charmettes, qu'il avait encore sur sa table de travail en composant *Émile*, et dont on peut dire que toutes ses œuvres lui doivent quelque chose : c'est le *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*. L'ouvrage parut anonyme en 1733 : Paris, Osmont et De Bure, 6 vol. in-12. L'auteur était Gilbert-Charles Legendre, marquis de Saint-Aubin (1686-1741). Le *Traité de l'opinion* eut grand succès, et fut plusieurs fois réimprimé au XVIIIe siècle, avec le nom de l'auteur : 1735, 2e édit., 6 in-12; 1741, 3e édit., 7 in-12; 1758, 4e édit., 9 in-12. Rousseau se servait de la première édition, comme on peut s'en rendre compte par les références qu'il a jointes à ses extraits de Saint-Aubin : Cf., dans les cahiers de brouillons de la Bibliothèque de Neuchâtel, le n° 7842, f° 36 r°. Il est probable qu'il avait acheté l'ouvrage peu après son apparition. Du moins, dans le *Verger des Charmettes*, dont la première édition est de 1739, il en parle comme un de ses auteurs préférés :

> Dans mes loisirs aussi vous trouverez votre place,
> Claville, *Saint-Aubin*, Plutarque, Mézeray,
> Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclay[2].

Et, en effet, dans les notes sur la *Chronologie universelle*, qui datent vraisemblablement de 1737, nous le voyons emprunter au *Traité de l'opinion* un passage « qui sert comme de récapitulation à tout ce qu'il vient de dire sur ce sujet[3] ». Je me suis assuré, par une lecture méthodique de l'ouvrage entier, que ce ne fut pas là le seul emprunt de Rousseau à Saint-Aubin. Peut-être montrerai-je un jour tout ce qu'il doit à ce compilateur oublié. En attendant, on trouvera dans mon édition de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, actuellement sous presse, des rapprochements décisifs, et, par

1. Cf. la *Revue* d'avril-juin 1912, p. 245-271.
2. *Verger des Charmettes*, dans les *Œuvres*, édit. Hachette, VI, 6.
3. *Pages inédites*, p. par Th. Dufour, *Annales J.-J. Rousseau*, 1905, I, 218.

exemple, une note sur Jullius Camillus et les « petits hommes » de l'alchimie, qui est prise textuellement au *Traité de l'opinion* [1].

Le premier *Discours* de Jean-Jacques, on va le voir, atteste déjà cette utilisation.

L'œuvre de Saint-Aubin est une revue générale de toutes les opinions humaines, religieuses, philosophiques, scientifiques ou sociales. Et ce tableau n'est pas très réconfortant : il met surtout en valeur les contradictions des systèmes, et la niaiserie de la plupart. De cette énumération de toutes les insanités qui ont été proclamées par les savants, les philosophes et les lettrés de tous les temps, il ne se dégage certes pas une impression favorable à la culture intellectuelle. Dans le chapitre intitulé *De l'usage de la Science*, où il en montre tous les périls, Saint-Aubin pose déjà en principe, ce qui est par avance une maxime de Rousseau : « Soyons bien persuadés que l'humble connaissance de nous-mêmes est préférable à toute la profondeur de la science humaine [2]. » Ailleurs, faisant allusion à la fable de Prométhée, il écrit ces quelques lignes, qui ont pu suggérer à Roussseau le frontispice allégorique de son *Discours* [3] : « Les poètes ont feint que Prométhée, dont le nom signifie prévoyance, avait été livré par des dieux jaloux à des maux rigoureux pour avoir procuré au genre humain de trop grands avantages; ils devaient plutôt mettre Prométhée à la tête des génies malfaisants, comme ayant attiré aux hommes les calamités les plus funestes [4]. » C'est qu'aussi bien Saint-Aubin partage pleinement l'idéal du premier *Discours*. Il n'a pas sans doute l'accent et la flamme de Jean-Jacques; les paroles sont plus molles, mais la doctrine est la même. Et cette constatation, par parenthèse, achèverait de réfuter, s'il en était besoin, les racontars de Marmontel. En soutenant la thèse de son *Discours*, Rousseau n'a pas obéi à une suggestion de Diderot, et n'a pas développé un paradoxe sans racine dans son esprit : il a soutenu la thèse que lui conseillaient ses auteurs familiers. Voici donc ce que disait Saint-Aubin : « Les anciens Romains avaient pour maxime de ne pas faire consister la grandeur à posséder les richesses, mais à commander à ceux qui les possédaient. Strabon rapporte que tout était commun entre les Scythes, excepté les armes et les pots. Dans la Panachaïe, les laboureurs apportaient les blés en commun pour être distribués également. Les anciens habitants d'Italie n'avaient rien en propre; et c'est pour rappeler cette ancienne égalité que la fête des Saturnales fut instituée. Ces peuples heureux n'ont plus d'imitateurs que parmi quelques sauvages peut-être, dont la simplicité est méprisée. Les siècles de fer, dans lesquels les hommes vivent depuis longtemps, sont véritablement des siècles d'or », etc. Et, en note, Saint-Aubin rappelait le texte du *De Senectute* : « Curio ad focum sedenti, magnum auri pondus Samnites cum attulissent, repudiati ab eo sunt. Non enim aurum habere præclarum sibi videri dixit, sed iis qui haberent aurum imperare [5]. » Rousseau a traduit ainsi la phrase de Cicéron : « Curius, refusant les présents des Samnites, disait qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en avoir lui-même [6]. »

Il trouvait aussi dans Saint-Aubin des précédents historiques, qui devaient lui donner confiance, et lui montrer qu'il continuait une tradition. « C'est de tout temps, disait Saint-Aubin, qu'on a fait la guerre aux livres, comme aux hommes et aux sciences. Les Romains ont brûlé les livres des juifs, des chrétiens et des philosophes, les juifs ont brûlé les livres des chrétiens et des

1. Cf. *Émile*, II, 246-247, et *Traité de l'opinion*, Livre IV, chap. v, t. III, p. 519. Je cite Saint-Aubin d'après la première édition, dont j'ai rappelé que Rousseau se servait.
2. I, II, t. I, p. 25.
3. Cf. la note 1 de la p. 10.
4. III, III, t. II, p. 197.
5. VI, I, t. V, p. 75-76.
6. *Réponse à M. Bordes*, I, 58, note.

païens, les chrétiens ont brûlé les livres des païens et des juifs. » Et, arrivant à l'histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie, il fournissait les détails suivants : « Le général des Sarrasins eut quelque dessein de la conserver, à la prière de Jean le Grammairien, sectateur d'Aristote; il en écrivit à Omar caliphe, qui lui fit réponse que, si tous ces livres ne contenaient que les mêmes choses que l'Alcoran, ils devaient être brûlés comme inutiles, parce que l'Alcoran suffisait, comme rempli de toutes les vérités qu'il importait de savoir; que, s'ils contenaient des choses contraires, il était encore plus nécessaire de les brûler. Sur cette décision, ce prodigieux assemblage d'auteurs fut livré aux flammes et servirent pendant six mois à chauffer les bains publics d'Alexandrie [1]. » On sait que Rousseau a rappelé cette anecdote dans une note de son *Discours* [2]. Quand il raille « l'impertinente doctrine de Raymond Lulle [3] », soyons sûrs qu'il se souvenait de l'exposé de Saint-Aubin : « La logique de Raymond Lulle n'est qu'un jargon, un arrangement de mots, dans un ordre arbitraire, qui n'a rien de réel [4] », etc. — M. Delaruelle se demande (p. 269, note 4) « où Rousseau a pris *le mot impie d'Alphonse X* ». C'est encore dans Saint-Aubin : « Ce sont tous ces embarras et ces confusions d'épicycles et d'excentricités [dans le système de Ptolémée], qui ont fait proférer à Alphonse X, roi de Castille et de Léon, cette parole téméraire et impie, que, si Dieu l'eût appelé à son conseil, lorsqu'il créa le monde, il lui eût donné de bons avis pour y faire bien des changements, et le construire d'une manière plus simple et plus entendue [5]. » M. Delaruelle me dira — et je suis de son avis — que ce renseignement isolé « importe peu ». Mais, puisqu'il s'intéresserait plus volontiers « au passage où l'auteur énumère divers peuples de l'antiquité dont les mœurs ont été réglées par des législateurs (p. 54, dans la *Réponse à M. Bordes*) », je suis heureux que Saint-Aubin lui devienne ici de quelque aide. Je crois bien, il est vrai, que Saint-Aubin ignore « Ochus, législateur des Phéniciens »; mais il connaît Zamolxis, « législateur des Thraces », et cet Atlas, dont « se défiait » M. Delaruelle, Atlas, que les anciens philosophes de la Libye « reconnaissaient pour leur chef [6] ».

Ces quelques rapprochements suffiront provisoirement. On n'aurait point de peine à les poursuivre à travers toute l'œuvre de Rousseau; et je crois pouvoir conseiller à ceux qui veulent étudier de près un texte de Jean-Jacques, d'avoir, comme lui, le *Traité de l'opinion* sur leur table. Il ne s'agit point de faire de Saint-Aubin un des maîtres de la pensée de Rousseau; mais il ne faut pas oublier que c'est dans ce copieux répertoire, plus encore que dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert, qu'il a pris bien des exemples et des faits dont il a étayé sa doctrine.

II

Nouvelles recherches sur la polémique de Rousseau contre Helvetius

(Documents inédits.)

Dans mon article *Rousseau contre Helvetius*, paru ici même (n° de janvier-mars 1911), j'avais essayé de montrer que la *Profession de foi du Vicaire*

1. I, III, t. I, p. 55.
2. I, 18.
3. *Lettre sur un académicien de Dijon*, I, 69.
4. II, IV, t. I, p. 406-407; cf. encore t. III, p. 516, 532, 535-536.
5. IV, III, t. III, p. 235. Cf. Rousseau, *Réponse au roi de Pologne*, I, 34.
6. II, I, t. I, p. 326-327.

Savoyard, dans son état actuel, était toute pleine de ripostes à Helvetius, ripostes anonymes en apparence, mais parfaitement claires pour un lecteur averti ; et que, d'autre part, toutes ces ripostes faisant défaut dans la rédaction primitive de la *Profession*, l'ensemble du morceau avait été rédigé par Rousseau avant la lecture du livre *De L'Esprit*, c'est-à-dire, sans doute, avant l'automne de 1758. Depuis lors le premier Brouillon de l'*Émile*, qui m'avait été si précieux pour ma démonstration, et où j'avais été autorisé à copier la *Profession de foi*, m'a été libéralement communiqué en son entier. J'ai eu l'occasion d'examiner de près d'autres manuscrits de Rousseau; et je puis ainsi apporter quelques documents nouveaux, qui permettront de mieux comprendre quelle importance prit aux yeux de Rousseau la réfutation du livre *De L'Esprit*. Je publie d'abord ces textes, tous inédits : je dégagerai ensuite les conclusions qu'ils me paraissent impliquer.

***

Manuscrit de la « Nouvelle Héloïse ». *Bibliothèque de la Chambre des Députés, nos 1495-1496* (Ce n'est pas un manuscrit intégral de la *Julie*. Il contient seulement les IVe, Ve et VIe parties. En commençant cette copie, Rousseau a cru écrire la rédaction définitive; mais les additions et corrections ultérieures ont été si nombreuses, que cette copie est encore devenue une manière de brouillon, et n'a pu être envoyée à l'impression. Pendant l'impression même, de nouvelles retouches y furent apportées; et, pour ne pas les oublier, quand il aurait à corriger les épreuves, Rousseau dressa en tête de chaque Lettre, le tableau de ces dernières modifications; si bien que la copie pour la Maréchale de Luxembourg, quoique postérieure à l'envoi du manuscrit destiné à l'imprimeur, représente souvent une version plus ancienne [1]. Il existe à la même bibliothèque [n° 1494] un recueil fragmentaire de brouillons de la *Julie*, mais la Lettre à laquelle j'emprunte le texte suivant manque dans ce recueil.) N° 1496, Lettre III, de la Ve partie, f° 43 r°. C'est une lettre de Saint-Preux à Milord Édouard. Saint-Preux y rapporte les propos de Wolmar sur l'éducation (édit. Hachette, IV, 394)[r] : « Outre la constitution commune à l'espèce, chacun apporte en naissant un tempérament particulier qui détermine son génie et son caractère * et qu'il ne s'agit de changer ni de contraindre, mais de former et de perfectionner. Selon M. de Wolmar, tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes; il n'y a point, dit-il, d'erreurs dans la Nature. » Cet astérisque commande une note (f° 42 v°), qui a disparu à l'impression : « Si l'auteur du livre de l'esprit eût considéré la question par ce côté, je doute qu'il eût avancé cette proposition insoutenable que tous les esprits sont égaux par eux-mêmes et ne tirent leur difference que de l'éducation, il prouve en détail que la difference d'organes ne fait point ceci ou cela [2], mais [3] s'il prétend que l'éducation fait tout il doit prouver que c'est elle aussi qui fait la différence des temperamens des teints des statures, car tout cela se tient, mais par une chaîne que nous ne voyons pas [4] et les différences sensibles [5] et naturelles nous montrent qu'il y a d'autres différences non moins naturelles qu'on n'apperçoit que peu leurs effets. » Cette note, qui avait déjà été ajoutée à

1. M. Daniel Mornet (cf. dans les *Annales J.-J. Rousseau* de 1909, t. V, p. 24-28 de son étude sur *Le Texte de la « Nouvelle Héloïse »*), a fait cette vérification pour les Lettres XI et XVII de la IVe partie. Je l'ai faite pour plusieurs autres, et notamment pour la Lettre III de la Ve partie.

2. Le membre de phrase « mais... tout il » est dans l'interligne. Au-dessous, et barré : *il prouve trop car il s'ensuivroit de là que ce n'est que par accident qu'un.*

3. Après *mais*, et barré : *prétend-il aussi que.*

4. Rousseau a barré, puis repris : *mais par une chaine que nous ne voyons pas.*

5. Rousseau avait d'abord écrit : *physi*[*ques*].

une revision de la copie [1], a donc disparu du texte définitif [2]; mais Rousseau l'a remplacée, dans une certaine mesure, par le long développement qu'il a ajouté au verso blanc de sa copie (f°s 42 v°, 43 v°, 44 v°), et qui se lit aujourd'hui dans toutes les éditions (édit. Hachette, IV, 395-396) : c'est la discussion de Saint-Preux et de Wolmar sur l'inégalité naturelle des esprits : Saint-Preux fait mine un instant de soutenir la théorie d'Helvetius; il cite même les propres termes du livre *De L'Esprit*, et précisément ceux que Rousseau a relevés sur son exemplaire [3]; Wolmar lui riposte, en lui prouvant la diversité originelle des esprits, fondée sur la diversité primitive des tempéraments et des caractères : « D'ailleurs, me suis-je pressé d'ajouter, voyant qu'il alloit m'interrompre, vous supposez toujours que cette diversité d'esprits et de génies qui distingue les individus est un don de la nature... Quant aux autres, qui se développent moins vite, vouloir former leur esprit avant que de le connoitre c'est s'exposer à gâter le bien que la nature a fait et à faire plus mal à sa place. » Dans la copie pour la Maréchale de Luxembourg (Bibliothèque de la Chambre des députés, n° 1437, p. 106-108), non seulement la note manque, comme, d'ailleurs, y manquent presque toutes les autres notes, mais le texte néglige complètement les additions du verso, et reste fidèle, sauf quelques menues variantes, à la rédaction primitive : « Corriger la nature avant que la connoitre! a dit Wolmar, n'est-ce pas s'exposer à gâter le bien qu'elle a fait et à faire plus mal à sa place? Etudiez la durant l'enfance et puis vous la corrigerez si vous pouvez. Mais ignorez vous que tout le savoir humain, toute la philosophie n'ont jamais tiré d'une ame que ce que la nature y avoit mis, comme toutes les opérations chymiques n'ont jamais tiré d'aucun mixte qu'autant d'or qu'il en contenoit déjà. Pour changer un caractére, il faudroit », etc.

*
* *

Premier Brouillon de l' « Émile ». (Ce manuscrit appartient à la famille Favre, de Genève), f° 81 r°. C'est la première rédaction d'un paragraphe qui a subsisté en partie, et dont voici le texte définitif (Livre II, édit. Hachette, II, 76) : « Quoique la mémoire et le raisonnement soient deux facultés essentiellement différentes, cependant l'une ne se développe véritablement qu'avec l'autre. Avant l'âge de raison l'enfant ne reçoit pas des idées, mais des images, et il y a cette différence entre les uns et les autres que les images ne sont que des peintures absolues des objets sensibles et que les idées sont des notions des objets, déterminées par des rapports. Une image peut être seule dans l'esprit qui se la représente; mais toute idée en suppose d'autres. Quand on imagine, on ne fait que voir; quand on conçoit, on compare. Nos sensations sont purements passives, au lieu que toutes nos

1. On s'en rend compte parce qu'elle chevauche sur la petite note qui a subsisté : *Cette doctrine me* (*paroit étrange* barré) *surprend dans M. de Wolmar, et l'on verra bientôt pourquoi.*

2. Une autre note a disparu, qui, d'ailleurs, dépendait des additions du verso : En voici le texte (*je néglige les ratures et donne la dernière rédaction*) : « Quoi tous mes sentimens me viendroient de moi? Toutes mes idées seroient innées? Ceci ressemble assés aux réminiscences de Platon et ne s'accorde guere avec les autres opinions de M. de Wolmar, à moins qu'il n'eut une metaphysique assés obscure, plus bizarre que lumineuse. L'ami Saint-Preux pourroit bien avoir changé les termes et fait ici quelque quiproquo ».

3. Dans cette phrase de Saint-Preux : « Si les esprits sont différents, ils sont inégaux; et, si la nature les a rendus inégaux, c'est *en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire ou de capacité d'attention* », les mots en italiques sont d'Helvetius (*De l'Esprit*, édit. orig., p. 256) : cf., dans la *Revue* de janvier 1911, p. 111-112, mon article *Rousseau contre Helvetius*.

perceptions ou idées naissent d'un principe actif qui juge. Cela sera démontré ci-après ». Au lieu de terminer le paragraphe par ce renvoi à la *Profession du Vicaire*, Rousseau avait d'abord écrit : « Si l'auteur du livre de l'esprit eut fait ces distinctions, il n'eut pas réduit[1] au seul sentiment toutes les opérations de l'entendement humain. »

*
* *

Même Brouillon, f° 151 r°. Le texte que je vais publier fait partie d'un grand développement entièrement inédit sur la genèse de l'idée de substance. A ce développement qui prenait place dans le Livre IV, peu avant la *Profession de foi*, Rousseau a substitué, dans le manuscrit de la Chambre des députés et dans les rédactions suivantes, deux paragraphes beaucoup plus courts (édit. Hachette, II, 227-228) : « Le sentiment de notre action... ces deux qualités appartiennent. » On trouvera, aux *Appendices* de mon édition de la *Profession de foi*, qui va bientôt paraître, le texte complet de cette dissertation sur la substance. Mais voici la note qui concerne le livre *De l'Esprit*. Elle est écrite en marge : « NB. Citation dHelvetius : Si d'abord on eut fixé la signification de ce mot matiére, on eut reconnu que les hommes étoient, si je l'ose dire, les créateurs de la matiére, que la matiére n'est pas un être, qu'il n'y avoit dans la nature que des individus auxquels on avoit donné le nom de corps et qu'on ne pouvoit entendre par ce mot de matiére que la collection des propriétés communes à tous les corps. La signification de ce mot ainsi déterminée, il ne s'agissoit plus que de savoir si l'étendüe, la solidité, l'impénétrabilité étoient les seules proprietés communes à tous les corps, et si la découverte d'une force telle par exemple que l'attraction ne pouvoit pas faire soupçonner * que les corps eussent encore quelques proprietés inconnües, telle que la faculté de sentir qui ne se manifestant que dans les corps organisés des animaux pouvoit être commune à tous les individus. *De l'Esprit* p. 32 ». La citation se trouve, en effet, à cette page dans l'édition originale *De l'Esprit*. En dessous de cette citation, Rousseau a écrit : « NB. à bien examiner »; puis, les rattachant par un astérisque au mot *soupçonner*, il a ajouté les deux réflexions suivantes : « *Soupçonner à la bonne heure; mais de ce soupçon conclure comme une chose démontrée, que la matiére sent et qu'il n'y a point d'ame. — Locke le métoit en doute et nos sceptiques l'affirment : je ne connois personne de si dogmatique que les sceptiques d'aujourdui. »

*
* *

Même Brouillon, Livre IV, f° 184 v°. A la page correspondante de l'édition Hachette (p. 310), se trouve citée et commentée l'anecdote empruntée à Helvetius (*De l'Esprit*, II, 1) sur le danseur Marcel. Ces deux paragraphes, qui sont ajoutés au verso du folio 244 dans le Manuscrit de la Chambre des députés (tome II) font défaut dans le Premier Brouillon.

De ces textes et de ces constatations, quelques conclusions paraissent se dégager. La première, c'est que Rousseau a été beaucoup plus profondément impressionné par le livre *De l'Esprit* qu'on pouvait le soupçonner. L'exemplaire qu'il a annoté, les allusions que révèle la *Profession de foi* à un lecteur attentif, en témoignaient déjà. Ces textes inédits achèvent de le prouver; et, grâce à eux, en particulier, une lettre philosophique de la

1. Texte de la première rédaction. En surcharge : *je ne crois pas, je doute qu'il eut.*

Nouvelle Héloïse retrouve son actualité. La copie pour la Maréchale de Luxembourg fut écrite de novembre 1759 à octobre 1760. Il est vraisemblable que la Ve Partie a été copiée en septembre. A ce moment donc l'addition du Manuscrit 1496 n'avait pas encore été rédigée. Elle ne le fut, semble-t-il, que dans les derniers mois de l'année. Ainsi Rousseau, qui avait lu sans doute le livre *De l'Esprit* à la fin de 1758, le relisait et le discutait encore à la fin de 1760.

Mais cette date même nous permet une autre conclusion, relative, cette fois, à la chronologie de l'*Émile*. La Lettre de la *Nouvelle Héloïse*, telle que Rousseau l'a remaniée à la fin de 1760, contient une longue réfutation de la théorie d'Helvetius sur l'inégalité des esprits. Or, dans les notes qu'il a mises sur son exemplaire *De l'Esprit*, Rousseau s'est refusé pareillement à souscrire à cette théorie, et il a renvoyé lui-même à la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, où le principe fondamental de la thèse d'Helvetius se trouve réfuté [1]. S'il avait déjà inséré dans la *Nouvelle Héloïse* la réfutation d'Helvetius qu'on y lit aujourd'hui, il est évident qu'il y aurait fait aussi allusion dans cette note. On peut donc en conclure que cette note et le second manuscrit de la *Profession de foi* (celui du Palais-Bourbon) sont antérieurs à la fin de 1760.

Les textes inédits de l'*Émile* ne laissent point d'être instructifs, eux aussi. Il n'y a pas, je crois, à faire état de la lacune du Livre V. L'anecdote racontée par Helvetius était un détail sans portée générale, dont le souvenir ne devait pas s'imposer nécessairement à Rousseau lors d'une première rédaction. Au contraire, on ne peut imaginer Rousseau, — ayant déjà lu le livre *De l'Esprit*, et discutant la théorie de la sensation, du jugement, de la liberté, — sans faire allusion au matérialisme d'Helvetius. La première rédaction de la *Profession*, d'où la pensée d'Helvetius est absente, paraît donc bien antérieure à la lecture *De l'Esprit* par Jean-Jacques, c'est-à-dire vraisemblablement à l'automne ou l'hiver de 1758. Il ne semble pas qu'il en soit de même pour l'*Émile* proprement dit. Sans doute on ne peut rien conclure de la note marginale du Livre IV, qui a pu être ajoutée à une revision ultérieure, comme a été ajouté en marge de la *Profession* le renvoi à la page d'Helvetius sur la liberté; mais le paragraphe sur l'activité du jugement fait partie du corps même du texte et appartient au fond primitif de l'*Émile* [2] : la brève réponse, que Rousseau y oppose à Helvetius, implique déjà, conçue et formulée, toute la théorie du jugement, que le Vicaire exposera en détail dès le second manuscrit de la *Profession*, et qui n'est pas encore amorcée dans celui-ci. Je me crois en droit d'en conclure que le texte de la *Profession*, tel qu'on le lit aujourd'hui dans ce premier Brouillon, est antérieur au texte de l'*Émile*, tel qu'on le lit dans ce même Brouillon : je veux dire qu'antérieurement à ce Brouillon complet de l'*Émile*, on est invité à supposer une Rédaction, — peut-être fragmentaire, mais déjà cohérente, — de la *Profession de foi*. Rousseau l'aura insérée dans son *Traité d'Éducation*, en y faisant des retouches de détail, mais sans en modifier la doctrine; et c'est à une nouvelle lecture qu'il a cru nécessaire d'y introduire la réfutation d'Helvetius, qu'il avait déjà présentée au Livre II, mais trop sommairement.

PIERRE-MAURICE MASSON.

1. Cf. mon article déjà cité, p. 112.

2. Il faut reconnaître que, dans ce premier Brouillon, le paragraphe : « Quoique la mémoire... toutes les opérations de l'entendement humain » est séparé du précédent et du suivant par un intervalle de quelques lignes, comme s'il avait été inséré dans un espace d'abord laissé en blanc; mais toute l'écriture du folio paraît d'une seule et même venue; en tout cas, ce paragraphe n'a pas été écrit en marge, lors d'une revision ultérieure; s'il a été ajouté, ce fut, en quelque sorte, du premier coup, et il n'en fait pas moins partie du fond primitif du texte.

ENCORE « LE SATYRE » ET LA PHILOSOPHIE DE VICTOR HUGO

Les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* se rappellent-ils deux articles publiés, l'un : *la Signification du « Satyre » et la philosophie de Victor Hugo de 1854 à 1859* dans le numéro de janvier à mars 1912, l'autre : *le « Satyre » et le panthéisme de Victor Hugo* dans le numéro d'avril à juin? Ce dernier était une réponse de M. Berret à des remarques faites par moi à propos de sa thèse sur *La Philosophie de Victor Hugo (1854-1859) et deux mythes de la Légende des siècles : Le Satyre — Pleine Mer-Plein Ciel.*

La méthode de M. Berret est singulière.

Préparant la moitié d'une thèse sur le mythe hugolien du *Satyre*, il lit sur le même sujet un article des *Mélanges Chabaneau* et le juge « intéressant [1] ». Mais en quoi cet article a-t-il pu l'intéresser? C'est ce qu'on ne voit guère, car, des deux propositions qui le composent, l'une, qui n'est pas nouvelle, sur la portée historique ou, si l'on aime mieux, épique du mythe, est par lui repoussée presque dédaigneusement; et quant à l'autre, plus originale, sur la portée philosophique du poème, il la passe si bien sous silence que c'est tout comme s'il ne l'avait pas lue.

Là-dessus le collaborateur des *Mélanges Chabaneau* insiste. Persuadé que *le Satyre* n'est pas un des moindres joyaux de notre trésor poétique national, il ne juge pas indifférent que cette œuvre soit, ou non, dépouillée de toute signification un peu haute. Il maintient sa position en ce qui touche à la portée historique; il la maintient en ce qui touche à la portée philosophique, et, subsidiairement, il est amené à s'expliquer sur la métaphysique, déiste ou panthéiste, de Victor Hugo.

Réplique de M. Berret, et réplique sous ce titre prometteur : *Le « Satyre » et le panthéisme de Victor Hugo.* Sans doute on va savoir si ce qui lui a été dit du symbole historique dans *Le Satyre* suscite en lui le même dédain! surtout on va savoir s'il trouve juste ou faux ce qui lui a été dit deux fois de la portée philosophique du mythe! — Plus ou moins heureusement, l'article s'explique sur le panthéisme du poète; du *Satyre* il ne souffle mot.

Résignons-nous, et lisons au moins ce qu'on nous offre.

***

J'aurais beaucoup à dire sur le détail de l'argumentation, et l'épluchage de l'article pourrait être amusant. Sans parler d'une citation de Schopenhauer, que M. Berret m'emprunte pour s'en servir contre moi, mais qu'il commence par estropier jusqu'à la rendre inintelligible (p. 381), on y verrait une phrase étrange (p. 378, début), où je suis censé reprocher à mon contradicteur de m'avoir attribué une théorie, que j'ai au contraire revendiquée avec insistance, et où une citation (inexacte, il est vrai) des *Mélanges Chabaneau* devient une citation, faite à mes dépens, de la thèse de M. Berret. On y verrait que, lorsque j'ai montré le déisme foncier des passages mêmes de *Dieu* où

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, p. 376.

M. Berret trouvait le panthéisme de Victor Hugo, cela s'appelle, pour M. Berret, « triompher... après avoir cité *ses* propres textes ayant rapport au déisme du poète » (p. 378). On y verrait... Mais le temps de nos lecteurs est précieux. Je ne donnerai donc qu'un spécimen des observations que je pourrais multiplier.

M. Berret me reproche comme une « erreur matérielle » ce que j'ai écrit d'Hennequin, « dont le poète disait que les ouvrages étaient « entachés de folie ». « Et il se peut bien que ma phrase soit inexacte, en effet, car je n'ai pas institué de recherches pour savoir ce que Victor Hugo avait dit de son correspondant. J'avais lu dans la thèse de M. Berret (p. 46) cette ligne : « Hugo déclare que les livres d'Hennequin sont entachés de folie. Le reproche est justifié »; et, sans même me prévaloir de l'assentiment de M. Berret, je l'avais tout naïvement reproduite. Quand un critique a admiré (comme je l'ai fait dans la *Revue des langues romanes*) le labeur imposant et essentiellement utile d'un érudit, il croit pouvoir en profiter et en faire profiter ceux qui le lisent. Et s'il lui arrive de commettre une erreur après et d'après son guide, il mérite sans doute l'indulgence, — surtout l'indulgence de celui qu'il a suivi.

*
* *

Est-ce à dire que, dans l'article de M. Berret, tout m'a paru également réjouissant?

Quand je l'ai reçu, j'étais loin de ma bibliothèque, et je n'avais aucun livre à ma disposition. Aussi ai-je été d'abord étourdi par le coup que, sans pitié, m'assénait la dernière phrase :

« M. Renouvier était un philosophe, qui avait bien quelque compétence, et qui croyait voir dans la conclusion de *Dieu, un développement poétique de la conception panthéiste.* »

Ainsi, moi qui contestais le panthéisme de Victor Hugo au temps du poème *Dieu*, je me trouvais en contradiction avec Renouvier, que je savais, en effet, plus philosophe que moi! Il y avait de quoi être confus.

Quand j'ai pu comparer la citation de M. Berret au texte même de Renouvier, ma confusion a disparu. Renouvier n'avait pas dit : « La conclusion du poème *Dieu* est un développement poétique de la conception panthéiste »; il avait écrit textuellement : « Les passages suivants sont un développement poétique de la conception panthéiste [1]. » Et *les passages suivants* ne sont pas, et pour cause, empruntés à la *conclusion* du poème; ce sont des vers, d'une interprétation difficile et, en tout cas, isolés, détachés de la section *la Lumière*. Ce pourrait être ce que j'ai appelé des *imprudences d'expression.*

« Les expressions panthéistes (dit le philosophe Renouvier lui-même [2]) ne doivent point se prendre au pied de la lettre chez les poètes, non plus d'ailleurs que chez les grands théologiens, qui en ont si librement usé, — après qu'ils se sont prononcés nettement, avec réflexion, pour la doctrine de la personnalité divine. C'est ce que Victor Hugo a fait. »

On pourrait ajouter que, le poème *Dieu* n'ayant été ni revu, ni publié par Victor Hugo, les inadvertances y sont plus naturelles qu'ailleurs. Mais ce qu'il faut remarquer surtout, c'est le caractère spécial de cette section *la Lumière*, où le poète, qui tout à l'heure faisait exposer sa doctrine propre par *l'Ange* et qui bientôt verra dans la mort la seule porte qui introduise à la connaissance de Dieu, essaie, avant d'en venir là, de deviner quel pas nouveau pourrait faire l'humanité dans sa recherche du divin. Il s'efforce

1. *Victor Hugo le philosophe*, p. 346.
2. *Id.*, p. 256-7.

de nommer *Ce qui n'a pas encore de nom*; il s'efforce de concevoir une doctrine non encore conçue. « Et après avoir assez décrit Dieu, faute de nom, par des désignations où tout ce qu'il y a de positif au monde doit entrer, il le définit par des négations qui en détruisent jusqu'à l'idée [1]. » Dans cette métaphysique de rêve, dans cette métaphysique à tâtons, comment des apparences de panthéisme ne se seraient-elles pas glissées?

Supposé cependant qu'il y ait — là où ailleurs — plus que des expressions hasardées et qu'il y faille voir comme des bouffées brusques de panthéisme, ce n'est certes pas dans une atmosphère panthéiste qu'elles soufflent; et, ici encore, je ne puis, quelque bonne volonté que j'y mette, trouver que j'ai contre moi Renouvier.

Voici, en effet, ce qu'il dit dans son jugement général sur le songeur ou le philosophe Victor Hugo [2] :

« Il a affirmé, nous l'avons vu, sa croyance dans l'immortalité de la personne et dans l'existence du Moi de Dieu, en termes assez catégoriques et assez forts pour ne pouvoir être infirmés ni par les grandes amplifications panthéistes, ni par les déclarations d'absoluité divine où il s'est complu en d'autres endroits. Ce ne sont, en effet, là tout au plus que des négations indirectes de la personnalité, et le poète n'a pas dû directement et formellement les vouloir. »

N'est-ce pas suffisamment net? Et trouve-t-on que les réserves de Renouvier sont encore assez fortes? Voici, deux pages plus haut, qui atténue singulièrement l'une d'elles :

« La plus importante des contradictions que l'on ait à relever dans les poèmes philosophiques de Victor Hugo est celle-là même que le logicien, s'il est de bonne foi, est obligé de constater chez les métaphysiciens de l'École, dans la théologie orthodoxe et dans la plupart des doctrines théistes, où le songeur a dû en prendre la tradition. C'est celle qui consiste à unir, dans l'idée de Dieu, les attributs infinis à la personnalité. »

Quant aux « grandes amplifications panthéistes », nous allons voir tout à l'heure si Renouvier les attribue vraiment à la philosophie personnelle de Victor Hugo.

* * *

Mais voici le moment de soulager ma conscience. Car, si rien ne rafraîchit le sang comme d'avoir su éviter une sottise, rien ne le calme, une fois la sottise faite, comme de la confesser sans détours. Ayant commis une faute, je me hâte d'en convenir.

Non que je me croie coupable autant que le voudrait M. Berret. « Je regrette, dit-il p. 378, que M. Rigal n'ait point aperçu que j'avais précisément écrit mon livre sur *la Philosophie de Victor Hugo en 1854-1859* pour faire apparaître la coexistence singulière et l'alliance hybride des deux croyances chez le poète philosophe. » Et moi, je proteste hardiment contre la façon dont l'auteur calomnie ici son livre, lequel, vu sous cet angle, serait aussi vide de vraie substance qu'encombré d'éléments étrangers; dont la préface, la table des matières et le titre même (*La Philosophie de Victor Hugo... et deux mythes de la « Légende des siècles »*) seraient, en ce cas, on ne peut plus trompeurs.

Mais enfin, et quel que soit le dessein du livre, il est très vrai que M. Berret a signalé dans la philosophie de Victor Hugo de 1854 à 1859 ce *mystère* ou cette *naïveté* d'un mélange de panthéisme et de déisme, tandis que j'ai paru croire qu'après n'avoir trouvé dans cette philosophie que du

1. Renouvier, *Victor Hugo le philosophe*, p. 347.
2. *Victor Hugo le philosophe*, p. 368.

déisme avant ou après ces dates, il n'y trouvait dans cette courte période que du panthéisme.

Je dis : « j'ai paru croire »; car j'avais lu avec assez de soin les deux thèses de M. Berret pour avoir remarqué le passage qu'il a transcrit dans son article [1]. Mais je me suis laissé aller ensuite à n'en pas tenir compte, et je crois bien voir pour quelles raisons :

1° parce que ce passage est un peu noyé dans l'ensemble de l'ouvrage, et parce que, partout ailleurs, c'est au panthéisme de Victor Hugo que l'auteur paraît s'attacher, au point même de le dénoncer là où il n'y a que du pythagorisme ou d'autres doctrines différentes;

2° parce que là où un vers panthéiste — imprudence d'expression ou non — est perdu dans un contexte déiste, le vers panthéiste est signalé, non le contexte;

3° parce qu'enfin (et ceci est capital) il a bien fallu que M. Berret crût Victor Hugo essentiellement, uniquement panthéiste pour se refuser à admettre qu'en dépit de la section de *La Légende* où il figure, en dépit des titres expressifs que Victor Hugo a successivement cherchés pour lui, en dépit de ce qu'il a de vraiment propre à symboliser la Renaissance et le XVIe siècle, en dépit même des vers théistes qui, selon moi, lui donnent sa vraie signification philosophique, le poème du *Satyre*, en son dénouement panthéiste, représentât autre chose que la doctrine personnelle du poète.

*
* *

Ici encore Renouvier est loin d'être d'accord avec les théories de M. Berret. J'ai scrupule à le citer toujours; mais qu'on lise son livre sur *Victor Hugo le poète* à la page 66, et l'on verra comme il évite de confondre avec la conclusion du *Satyre* « la pensée du poète lui-même ». Qu'on lise surtout *Victor Hugo le philosophe* aux pages 326-330. Occupé à analyser le poème *Dieu*, Renouvier signale dans la section du *Vautour* le plus éloquent « tableau du monde du point de vue du paganisme et de ses aboutissants naturalistes et panthéistes ». Il y trouve « la forme matérialiste la plus accusée, donnée par le poète au panthéisme issu des croyances païennes, et un violent anathème jeté sur la matière, en tant que substance des dieux et de l'univers, qui absorberait les essences individuelles ». Et à ce propos, faisant un retour sur *Le Satyre* :

« La conclusion philosophique du *Satyre* — dit-il — semblait être le panthéisme. Là « tout le mal » était dit venir « de la forme des dieux », et le poème se terminait par la métamorphose de l'Ægypan en un dieu universel, sans forme et revêtant toutes les formes, symbole de la nature. L'injure jetée à la face des Immortels olympiens, avec la prophétie de leur destitution et de leur mort, pouvait donc se prendre pour le jugement du poète lui-même; il était d'accord avec la transformation, historiquement avérée, de l'état d'esprit qui produit le polythéisme en celui qui produit le panthéisme, quand la réflexion s'attache aux vieilles croyances anthropomorphiques spontanées pour y découvrir une doctrine purement naturaliste. Nous ne devons y voir maintenant que l'explication logique du paganisme et de sa fin nécessaire, par un lecteur du *Prométhée* d'Eschyle, écrivant *La Légende des siècles*, dont la pièce du *Satyre* fait partie. »

Je n'ai plus besoin sans doute, après avoir cité ces lignes, de discuter pour mon compte l'argument de M. Berret, que, Victor Hugo n'ayant nulle part réfuté le panthéisme, il fallait bien que cette doctrine fût la sienne. Il y a un panthéisme historique et matérialiste, que Victor Hugo a exposé magnifi-

1. *La Philosophie de Victor Hugo*, p. 25-26 et 31-32; article, p. 378.

quement dans *Le Satyre*, qu'il a non moins magnifiquement exposé et maudit dans *Le Vautour* du poème *Dieu*. Et quant au panthéisme plus abstrus de Spinoza et de ses adeptes, fera-t-on une grande injure à un poète, dont l'intuition certes était plus merveilleuse que l'érudition, en répétant qu'il ne le connaissait guère et qu'il ne songeait ni à le critiquer ni à le célébrer[1] ?

Si Renouvier, qui n'est malheureusement plus là pour qu'on le consulte et auquel j'aurais soumis mon explication avec une respectueuse déférence, si Renouvier avait remarqué les vers que j'ai signalés du *Satyre* et les avait rapprochés d'autres vers du *Vautour* et du *Titan*, il aurait sans doute montré mieux que moi que le panthéisme mythologique et matérialiste n'avait pas été seulement, avec une incomparable puissance, représenté et flétri par le poète, mais par lui incliné devant un Dieu personnel et ineffable. Après avoir dit l'essentiel sur la signification historique du *Satyre*, il aurait tout dit sur sa signification philosophique.

*
* *

Qu'on me permette une dernière remarque.

M. Berret veut[2] que tout dans *Le Satyre* soit « moderne avec fureur », et « avec une fureur intentionnelle », parce que *Le Satyre* et, en général, les mythes de *La Légende* étaient faits pour préparer le public aux apocalypses de *La Fin de Satan* et de *Dieu*. Mais (outre que de ces apocalypses mêmes se détachaient des tableaux historico-épiques : *Le Vautour*, *Le Glaive*, *Le Gibet*) est-ce que Victor Hugo, s'il tenait à paraître un songeur en philosophie, ne tenait pas aussi à paraître en histoire un visionnaire? N'est-ce pas d'une *Vision* digne de Pathmos, celle du « Mur des Siècles », qu'est sortie « l'épopée humaine, âpre, immense » et cette collection des « empreintes successives du profil humain de date en date[3] », où figure à sa place *Le Satyre*?

M. Berret veut encore que tout dans *Le Satyre* soit moderne, parce que, « sauf un cadre virgilien[4] », tout dans *Le Satyre* est emprunté à des auteurs modernes ou contemporains. Accordons, sans en être toujours sûr, que ces emprunts sont indiscutables : pourquoi le poète n'aurait-il pas jeté dans son creuset mille matériaux divers dont il aurait fait un composé original? Pourquoi l'œuvre n'aurait-elle pas une couleur tout autre que les éléments dont elle est formée?

Quand on a bien établi les petits calculs et les multiples emprunts d'un poète, ne faut-il pas se dire aussi que tout cela pesait bien peu aux heures où soufflait l'inspiration et où émergeait du fond de l'âme ce que Hugo eût appelé le *quid divinum* du génie?

Certes la recherche des sources en littérature a rendu et rendra encore d'éminents services, et il faut se féliciter de ce qu'elle occupe tant de travailleurs. Mais elle ne demande pas seulement de la patience et de l'ingéniosité; impérieusement elle réclame du goût et de la largeur d'esprit. Si, à force d'examiner les sources, on perdait de vue le fleuve même; si en étiquetant les arbres, on devenait myope pour contempler la forêt; si on écrasait les grandes œuvres sous les renseignements plus ou moins menus dont on apporterait des brassées, ceux qui aiment les lettres en seraient réduits à pousser un cri d'alarme et à demander qu'on les ramenât à la critique, moins informée, mais plus compréhensive, d'autrefois.

1. Sur les principales différences entre la doctrine de Spinoza et celle de Hugo on peut voir Renouvier, *Victor Hugo le philosophe*, p. 261.
2. Voir *La Philosophie de Victor Hugo*, p. 20, 97 et *passim*.
3. Voir, dans *La Légende, la Vision d'où est sortie ce titre* et la préface de 1859.
4. *La Philosophie de Victor Hugo*, p. 96.

Ces dernières lignes, d'ailleurs, ne sont pas précisément écrites pour M. Berret. Il a fait sur *La Légende des siècles* de très méritoires trouvailles; certaines des conclusions générales où il est arrivé ne devront jamais être oubliées par ceux qui étudieront Victor Hugo, et, puisqu'il prépare une édition commentée de *La Légende*, on a le droit d'attendre beaucoup de son érudition. Mais qu'il se méfie : le mauvais génie des chercheurs de sources le guette. Il serait déplorable que tant de bonne volonté et de connaissances aboutît à émousser, à fausser l'impression profonde que produisait et que doit produire le chef-d'œuvre.

Eugène Rigal.

QUELQUES NOTES
SUR LA « CORRESPONDANCE » DE VOLTAIRE

(*Suite* [1]).

Tome XXXVI, p. 1, *à Mlle Quinault, 6 janvier 1741*, dernière ligne : « l'autre dont vous daignâtes vous charger » : *Zulime*, jouée le 8 juin 1740; cf. 4 février 1740, à Mlle Quinault, t. XXXV, p. 379.

P. 5, *à Moussinot, 8 janvier 1741* : « j'ai reçu le livre imprimé par la veuve » : peut-être la veuve Duchesne, libraire, cf. p. 49 (« chez la veuve Alex... ») et p. 69 (« les livres que je dois acheter chez la veuve »).

P. 21, *à d'Argental, 25 février 1741*, dern. ligne : « la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à M. de Pont-de-Veyle ». Note de Moland : « c'est la lettre 1315 ». Si c'est la lettre 1315 (11 juillet 1740), il faut dans le texte : « que j'ai eu l'honneur »; si le texte est exact, il s'agit d'une lettre perdue, voisine du 25 février 1741.

P. 36, n. 1, ajouter : v. p. 40, à Thieriot, 6 avril 1741.

P. 37, *à d'Argental*. « *Prométhée* », ou *Pandore* : v. 5 janvier 1740 et 19 janvier 1740, à Helvétius. Cette lettre a-t-elle bien été écrite à Bruxelles? Elle me paraît se placer, non en 1741 ni en 1742, mais en 1744, entre le 28 avril (à d'Argental, 2e alinéa) et le 14 septembre (à Hénault, avant-dernier alinéa).

P. 44, *à M. L. C., 15 avril 1741*, lettre imprimée de nouveau t. XLVI, p. 202, avec la date du 23 décembre 1768. Cf. Bengesco (qui ne signale pas le double emploi), t. III, p. 406, et p. 530, n°s 1429 et 7428.

P. 47, *n. de Clogenson*. — D'après le *Catalogue des manuscrits* de la Bibliothèque de Lille (Paris, Plon, 1897), n° 395, p. 270, la première représentation de *Mahomet* fut donnée à Lille le 26 avril 1741. Ce catalogue renvoie à « *La Semaine musicale*, 1893 à 1895, Voltaire à Lille, par L [éon] L [efebvre]. »

P. 59, avant-dernière ligne, « au bout au compte »; lisez : « au bout du compte ».

P. 62, *à St Gravesande, Cirey, 1er juin 1741*. Cf. Bengesco, I, 35, fin : « On trouve à la suite de *Mahomet* (Amsterdam, Ledet, 1743, pp. 106-112) une lettre de l'auteur à M. de S*** (S'Gravesande) datée de Cirey, le 1er de juin 1741. » Voltaire a eu là une distraction. Le 29 mai 1741, Mme du Châtelet et lui étaient à Bruxelles (v. Desnoiresterres, *Voltaire*

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1912.

à Cirey, p. 320, n. 2). Voltaire écrit le 5 juin de Bruxelles à d'Argental. Il ne quitta Bruxelles qu'au commencement de novembre (« octobre » est un lapsus dans Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 324), pour Paris, puis Cirey. Cf. à Cideville, 28 octobre 1741, p. 103.

P. 75, *de Frédéric, 25 juin 1741*. M. Fernand Caussy a publié dans *Le Correspondant* du 25 août 1911, p. 654-656, la lettre de Voltaire, en date du 1er juin, à laquelle répond celle-ci. On y lit : « Je serais pourtant bien fâché de mourir avant d'avoir fait encore ma cour à Votre Majesté et avant d'avoir achevé ce siècle que vous honorez. J'ai élargi un peu mes idées sur ce sujet. Continuez, Sire, à me donner de la matière, et l'ouvrage ne sera plus, je vous en réponds, intitulé *Le Siècle de Louis XIV*. Dans quelques mois, si Votre Majesté peut avoir du loisir, et si j'ai de la santé, je lui enverrai une partie de cet ouvrage, que je veux achever en secret et écrire avec liberté afin de ne le point donner sous mon nom. » Voltaire annonce ici une extension de son plan primitif, et, semble-t-il à première vue, une *continuation* de son *Siècle*, qu'il avait déjà communiqué à Frédéric en 1737-1738 (v. Moland, t. XXXIV, p. 240, 295, 447). Et pourtant, c'est une *Introduction* monumentale au *Siècle de Louis XIV* qui l'occupait alors. Répondant le 29 juin à une lettre de Frédéric du 2 juin, il dit : « Je suis actuellement enfoncé dans l'histoire; elle devient tous les jours plus chère pour moi, depuis que je vois le rang illustre que vous y tiendrez... MM. de la Croze et Jourdan, prêtez-moi vos vieux livres et vos lumières nouvelles pour les antiques vérités que je cherche. » Beuchot (t. LIV, p. 371) et Moland (p. 78), dans leurs notes à ce passage, ont bien vu qu'il était ici question de l'*Essai sur les mœurs* (cf. encore une lettre d'avril 1742, à Frédéric, p. 123). Mais, dans sa note, Moland s'exprime ainsi : « C'est en 1740 et années suivantes que Voltaire composa son grand ouvrage historique connu sous le nom d'*Essai sur les mœurs*, etc. » Moland répète une indication donnée par Voltaire dans l'Avant-Propos de l'*Essai* et ailleurs : par exemple dans le procès-verbal du 22 février 1754 (Moland, t. I, p. 330). Mais la *Correspondance*, jusqu'en juin 1741, ne contient aucune allusion au futur *Essai sur les mœurs* (v. une note sur la p. 383 du t. XXXIV). En réalité c'est en mai 1741, à son retour de Lille, que Voltaire a commencé de consacrer son activité à la préparation de l'*Essai*. Voyez la lettre à Helvétius, 20 juin 1741 : « j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois que j'osais à peine vous parler de vers ». La prose, pour les uns, c'est la physique : mais la lettre à M. Pitot de Launai, 19 juin, montre qu'il n'en est rien; pour les autres, il s'agit du procès de Mme du Châtelet, mais, dans la même lettre à Pitot, nous lisons (p. 70) que « Mme du Châtelet est assez heureuse pour n'avoir rien à présent qui la détourne de la physique ». Ce n'est évidemment pas le moment que choisira Voltaire pour se couvrir de la poussière des dossiers. Aussi bien, même quand elle est tracassée par la chicane, Voltaire ne semble pas s'y plonger avec elle : « votre ami, qui n'a point de procès, se charge de vous répondre sur

les bontés de M. d'Aumont pour La Noue » (Mme du Châtelet à d'Argental, 18 mai 1741, éd. Asse). La poussière dont parle Voltaire à Helvétius le 20 juin 1741, c'est celle des vieilles chartes. Les lectures que fait alors Voltaire, les livres qu'il demande à César de Missy le 18 juillet 1741 (p. 83-84) ne laissent pas douter qu'il ne travaille en ce moment à la partie de l'*Essai* qui précède Louis XIV. Mais il avait dès lors conçu le plan d'ensemble de son travail et voulait dépasser le siècle de Louis XIV pour arriver jusqu'aux événements les plus récents : c'est ce que montrent bien les lettres à Frédéric du 2 et du 29 juin 1741. Seulement Voltaire, en bon courtisan, y laisse dans l'ombre ce qui n'intéresse pas directement son royal correspondant. D'ailleurs, s'il ne travaillait pas alors même à la suite du *Siècle*, il avait des matériaux tout prêts dans ses notes sur Charles XII, sur Pierre le Grand, sur les faits enfin dont il avait été le contemporain ou même le témoin attentif. — En 1750, au moment du départ pour Berlin, l'*Essai sur les Révolutions du monde* comprenait deux volumes in-4° manuscrits, l'un de 663 pages, l'autre de 591, et finissait « au temps de Philippe second » (Procès-verbal du 22 février 1754, dans Moland, t. I, p. 329). L'intervalle entre cette fin et le commencement du *Siècle de Louis XIV* fut comblé de 1754 à 1756, en même temps que Voltaire reprenait, corrigeait et augmentait son premier travail, et qu'il poussait le récit jusqu'au commencement même de la guerre de sept ans. Il avait d'ailleurs en portefeuille une narration plus détaillée des événements récents, et même une partie lui en avait échappé en 1755 : c'est l'*Histoire de la guerre de 1741*, publiée en 1755, ébauche du futur *Précis du siècle de Louis XV*.

Ce que Beuchot, dans son Avertissement (t. XV de son édition), Moland après lui (t. XI), Desnoiresterres (*Voltaire aux Délices*, p. 11 et suiv.), M. Bengesco (I, 330), M. Maurice Fallex (préface de son édition du *Siècle de Louis XV*, A. Colin) ont écrit sur la composition et la publication de l'*Essai* se trouve mêlé d'erreurs que la *Correspondance* permet d'écarter. — Cf. t. XXXVI, p. 467; t. XXXVIII, p. 156.

P. 83, n. 3, « Pancirole » : cf. p. 172, n. 1, à César de Missy, 20 octobre 1742.

P. 87, *à Frédéric, 3 août 1741*; lettre très incomplète : v. la *Zeitschrift* de 1885, p. 85-86.

P. 105, *à Frédéric, 21 décembre 1741*. Cette lettre est du 21 décembre; le texte a été altéré et tronqué : v. la *Zeitschrift* de 1885, p. 87.

P. 135, *à du Resnel, juin 1742*, 11e ligne : « qui nous font l'honneur »; lire : « qui nous font honneur. »

P. 137, n. 1 : cf. p. 496, n. 2.

P. 140, *à Frédéric, juillet 1742*. Voltaire dit (p. 144, à Frédéric, juillet, dernier alinéa) avoir écrit vers la fin de juin cette lettre (n° 1516) qui fit scandale à Paris. La note 2 de Moland, p. 144, est erronée. Cf. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 330.

P. 145, *de Frédéric, 25 juillet 1742*, 4e alinéa : « le tort de grand homme »; lire : « de ce grand homme ».

P. 150, n. 2. Cf. à César de Missy, 7 novembre 1742, 2e alinéa.

P. 151, *de Frédéric, 26 août 1742*. On a confondu cette lettre n° 1525 avec le n° 1528, mal daté du 1er septembre. C'est le n° 1528 qu'envoie Voltaire à Fleury le 10 sept. C'est le 1528 qui a été écrit par Frédéric le 26 août et daté par mégarde du 26 septembre, puis faussement daté par les éditeurs du 1er septembre. Voltaire répond le 29 août (p. 151) à la lettre du 26 (n° 1528), et Frédéric le 2 septembre (p. 159) à celle du 29 août. Le 1528 est évidemment une lettre demandée par Voltaire à Frédéric pour être communiquée à Fleury. Si le 1528 a été écrit le jour même de l'arrivée à Aix, les mots « nous sommes arrivés hier » dans le 1525 sembleraient donner pour cette dernière lettre la date du 27 août.

P. 154, n. 2, « *la Police de Paris dévoilée* »; ajouter : ouvrage de Manuel, 1791; cf. p. 173.

P. 159, n. 1. Corriger ainsi : C'est la lettre 1528, dans laquelle il est question de la lettre 1516, qui avait été cause du scandale. — La note même de Moland confirme la justesse de la correction de date proposée plus haut.

P. 159, n. 2. Corriger ainsi : c'était la lettre 1516, qui courut en juillet; v. Hénault à Mme du Deffand, 12 juillet 1742, dans Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 330; cf. ibid., p. 333, n. 3.

P. 172, *à Fleury, 20 octobre 1742*, « découvrir les éditeurs de *Mahomet* » : Voltaire soupçonnait Prault; cf. p. 180, à d'Argental, novembre.

P. 176, *à César de Missy, 7 novembre 1742*, « une espèce d'épître dédicatoire au roi de Prusse »; cf. p. 180, n., où il faut corriger 1391 en 1389 (décembre 1740).

P. 177, v. dans la *Zeitschrift für neufr. Spr. u. Litt.*, 1885, p. 89, une lettre inédite à Frédéric, Bruxelles, 14 novembre 1742.

P. 181, *de Frédéric, 5 décembre 1742*. Cette lettre semble bien être la réponse à la lettre 1553, écrite par Voltaire à Paris en décembre 1742, et par conséquent ne pouvoir être du 5 décembre.

P. 190, *à M****, sans doute à Languet de Gergy; cf. p. 209, de Frédéric, 21 mai 1743, 1er alinéa; 211 fin. Sur l'abbé de Rothelin, cf. t. XXXVI, p. 297 et 307. V. Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 369.

P. 196, *à M***, 27 mars 1743*, peut-être au Mis d'Argenson : cf. p. 316, au Mis d'Argenson, 8 ou 9 d'août 1744 : « vous ne soupez point, je ne dîne point, etc. »

P. 201. Moland reproduit la note de Gilbert. Mais les mots « c'est par la même raison » veulent dire : « cela se produit par la même raison ». Si l'on supprimait « et », le sens serait très clair sans doute, mais tout à fait différent de celui qu'avait en vue Vauvenargues.

P. 202, 5e ligne : « dépendant moins des choses que la vitesse », lire : « que de la vitesse ».

P. 211, n. 2; lire 1744 au lieu de 1774.

P. 211, n. 3; cf. p. 252, à Amelot, 5 octobre, et p. 237, de Frédéric, 20 août, avant-dernier alinéa.

P. 221, *au Cte d'Argenson, 5 juillet 1743*, 5e ligne : « l'idée où l'on est... d'avoir remporté une victoire complète ». La note de Moland : « ce fut au contraire une défaite » [celle de Dettingen], suppose qu'il entend par « on » les Français. Mais ce sont les Anglais et les Hollandais : cf. p. 220; p. 222 et 223 : les Anglais « s'enivrant sur le Mein de succès fort légers ».

P. 225, *au Cte d'Argenson, 23 juillet 1743*, 2e alinéa : « Les gardes à cheval... »; erreur de copie? lapsus? Voltaire avait dit deux fois, p. 224, 15 et 18 juillet, au Cte d'Argenson, « les gardes à pied ».

P. 226, n. 2. La lettre du 21 juillet à M. Amelot a été retrouvée, et est imprimée t. LII, p. 556. V. dans ce tome LII toute une série de lettres à Amelot, 1743-44; cf. dans la *Grande Revue*, 10 et 25 février 1911, un article de M. F. Caussy et des lettres inédites sur la mission diplomatique de Voltaire.

P. 227, *à Amelot, 3 août 1743*, fin du 2e alinéa : Moland et Avenel impriment : « des idées avantageuses ». Le sens exige : « des idées désavantageuses ».

P. 240, *à Amelot, 3 septembre 1743*, 5e alinéa : « au mois de mai dernier ». On trouve « mars » p. 248 (à Amelot, 13 sept., 2e alinéa), et « mai » p. 249 (à Amelot, 3 octobre, 3e alinéa). C'est sans doute « mai » qu'il faut lire partout.

P. 273, *à de la Martinière, 3 janvier 1744*, 3e ligne : « vous donner mon carrosse ». C'est celui que Voltaire a demandé la permission d'acheter, à la fin de la lettre du 3 octobre 1743, à Amelot, p. 251.

P. 294, n. 2, sur Mannory; ajouter : cf. t. XXXVI, p. 477 et 479.

P. 305, *à Richelieu, 8 juin 1744*, 2e vers : « le bâtard de Rochebrune ». Les écrivains hostiles à Voltaire ont tiré beau parti de cette expression, où il a signé, d'après eux, le déshonneur de sa mère. En 1872, dans la *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis*, p. 106, Courtat a cité et réfuté le passage où l'abbé Maynard utilise le quatrain à Richelieu et un ancien sixain à Duché. Mais Brunetière dans son article de mai 1878 contre Voltaire, est revenu à la charge (*Études critiques*, 4e éd., 1896, p. 202), citant le même quatrain, le même sixain. Il dit n'avoir pas de renseignements sur Rochebrune, mais la note de Kehl, citée par Beuchot, en donnait un très précis et facile à vérifier. Rochebrune « fit les paroles de la cantate d'Orphée, qui devint le triomphe du musicien Clérambault ». Remarquez qu'il s'agit de *La Princesse de Navarre*, dont Voltaire est précisément le parolier, et que lui-même il ne prise guère. Cela seul détermine le sens du quatrain. Et Desnoiresterres, Courtat et après eux M. Georges Delahache dans un article de la *Revue Blanche*, 15 octobre 1898, l'ont bien vu. Mais il faut ajouter que nous avons affaire ici à un véritable tic de style, et l'on s'en serait aperçu si on lisait plus ou mieux la correspondance, avant de s'en

servir contre son auteur. Voltaire n'est pas seulement le bâtard de Rochebrune, il est encore le « bâtard de l'Arioste » (à Thieriot, 4 août 1755, t. XXXVIII, p. 424). Dans les *Cabales* (1772, t. X, p. 178), Clément de Dijon est « des bâtards de Zoïle imbécile instrument ». L'auteur du *Parallèle des Romains* est « un bâtard de M. de Montesquieu » (à Hénault, 2 mars 1740, t. XXXV, p. 392). « Ravaillac a laissé des bâtards », dont Damiens (à Vernes, 13 janvier 1757, t. XXXIX, p. 159). J.-J. Rousseau est indifféremment le « singe de Diogène » (à de Julh, 1768, t. LVI, p. 54), ou « le bâtard du chien de Diogène » (à Tronchin, 1765, dans Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 348). A la bonne heure, voilà une naissance horrifique! En vérité, n'y a-t-il pas assez de choses exactes à dire contre Voltaire pour qu'on se dispense de le calomnier à la légère? La bonne foi de Brunetière n'est pas en cause, mais la haine, dans cet article où il célèbre à sa façon le centenaire du patriarche, lui a singulièrement obscurci la vue. Et ne se plaint-il pas dans *La Direction de la librairie sous Malesherbes*, 1er février 1882 (*Ét. crit.*, 2e série, 7e éd., 1908, p. 203) que « nous jugions encore aujourd'hui Voltaire sur le témoignage de sa *Correspondance*, et Rousseau sur ce qu'il a bien voulu lui-même nous dire de lui dans ses *Confessions* »? On demeure stupéfait, quand on voit mettre sur le même rang, pour la valeur biographique, les *Confessions* et la *Correspondance*. Comme si ce n'était pas elle qui eût servi à étayer tous les réquisitoires! Comme si Voltaire avait écrit pour le public, à loisir et après coup, les lettres à Moussinot, à d'Argental ou à Damilaville, à d'Alembert ou à Condorcet! Et comme si ce n'était pas assez de quelque dix mille lettres, les plus intimes, les plus secrètes souvent que jamais homme ait laissées, pour le juger d'ensemble en connaissance de cause! La partialité contre le XVIIIe siècle marquait dès lors Brunetière pour cette conversion finale, dont la logique prouve assurément la sincérité [1].

1. Brunetière s'est montré plus équitable dans son *Voltaire* inachevé de 1886 qu'a publié la *Revue des Deux Mondes* des 1er nov., 15 novembre et 1er décembre 1910. Il va jusqu'à concéder, sur le XVIIIe siècle, que « nul autre n'a plus fait pour la cause de la justice et de la vérité », et, sur Voltaire, que « nous avons beau dire, adversaires ou ennemis, nous serions fâchés, pour l'honneur de la race, qu'un tel homme n'eût pas existé » (t. LX, 1910, p. 6 et 7). Le mot décisif est dit quelques lignes plus loin, quand Brunetière ajoute : « On a trouvé généralement la victoire [remportée par Voltaire] assez belle et d'un assez grand prix pour n'en vouloir pas rendre un seul des avantages, — et cela peut suffire à la gloire d'un homme. » — Mais plus tard Brunetière converti a écrit de nouveau sur Voltaire quelques énormités, celle-ci, par exemple, p. 349 du *Manuel de l'Histoire de la littérature française* : « Il n'a d'ailleurs pas vu qu'il n'y a pas de « religion naturelle »;... — toutes les vérités qu'enseigne la religion naturelle lui venant d'une autre source qu'elle-même; — et n'étant qu'une « laïcisation » des enseignements de quelque religion « révélée ». On croirait vraiment que pour un catholique orthodoxe il peut y avoir des religions révélées à la douzaine. Passe pour deux, la juive et la chrétienne, mais les autres? Si elles sont révélées au même titre et dans le même sens du mot que les deux premières, pourquoi leurs fidèles les abandonneraient-ils, ou seraient-ils traités de païens? Le privilège exclusif du christianisme et du judaïsme s'évanouit. A moins qu'on n'en revienne à croire, comme le XVIIe siècle, que les Socrate, les

P. 311, *à d'Argental, 11 juillet 1744*, dernier alinéa : « En voici bien d'un autre »; il faut sans doute lire : « d'une autre ». Qu'est-ce que l'infâme édition que ce fripon de Prault a fait faire à Trévoux? Une lettre de 1748 au Lieutenant de police, t. XXXVI, p. 515, pourrait faire douter que cet alinéa soit de 1744. A moins qu'il ne s'agisse d'une contrefaçon de l'édition Arckstée et Merkus (t. V, Amsterdam, 1744; v. Bengesco, IV, 10 et 11), hypothèse que confirmerait assez la lettre à M. de Marville du 22 octobre 1744, t. L, p. 409.

P. 317, *à d'Argental, août 1744* : « l'ode de Mme Bienvenu »; cf. t. L, p. 408. La veuve Bienvenu était libraire.

P. 327, voir dans la *Zeitschrift für neufr. Spr. u. Litt.*, 1885, p. 90, une lettre inédite à Frédéric du 2 novembre 1744.

Platon, les Aristote ont eu communication des vérités révélées à Moïse et que les Juifs ont enseigné toutes les nations. Cette opinion paraissait un peu surannée. Il y a évidemment chez Brunetière équivoque sur le mot « révélée ». Équivoque encore sur le sens du mot « mystère » dans la quatrième leçon de 1905 sur *Les Origines de l'esprit encyclopédique*. Brunetière cite un passage où Voltaire combat Pascal déclarant la nature humaine inexplicable sans *le mystère du péché originel* (v. les *Études sur le XVIIIe siècle*, 1911, p. 262 et 263). Mais autre chose est *un mystère*, au sens théologique du mot, comme le mystère du péché originel, celui de l'Incarnation, celui de la Rédemption, celui de la Trinité, etc., autre chose *le mystère* dont le savant le plus libre penseur conviendra que nous sommes entourés. Voltaire a précisément répété sans cesse que ce mystère nous enveloppe (il faut n'avoir pas lu cinquante pages de suite du *Dictionnaire philosophique*, ou les avoir oubliées, pour l'ignorer), et s'il a péché, c'est par timidité, car il déclare souvent inexplicables à tout jamais bien des choses que les savants modernes ont parfaitement expliquées. Voyez encore les Dialogues entre Lucrèce et Posidonius, 1756, premier entretien, t. XXIV, p. 63 : « *Posidonius* : Concevez donc qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée. — *Lucrèce* : Quoi! Il me faudrait renoncer aux dogmes d'Épicure? — *Posidonius* : Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison. » Et tout le second entretien. Sur la question des causes finales, Brunetière oppose (p. 263) à « nos demi-savants » (parmi lesquels il vient de ranger Voltaire), Leibniz et Newton, et justement Voltaire se trouve être l'un des plus obstinés cause-finaliers qui aient jamais existé. Brunetière ajoute (p. 265) que « les grandes questions, les questions capitales vont en quelque sorte s'évanouir à l'horizon intellectuel », et Voltaire les ramène inlassablement sous le regard du lecteur dans les 2 500 pages du *Dictionnaire* et des *Questions sur l'Encyclopédie*. Etc.

Brunetière mérite le respect, et même l'admiration, par la noblesse de sa vie, par le désintéressement de ses convictions successives, bref, parce qu'il avait une flamme intérieure; mais ce respect ne doit pas s'étendre à ses affirmations et condamnations sommaires et tranchantes. Quant à Voltaire, à moins d'être fanatique, on ne peut l'aimer qu'à correction, si j'ose dire, et c'est ce que faisaient déjà les d'Alembert et les Condorcet, dont il acceptait parfaitement d'être morigéné; on le souhaiterait souvent autre qu'il ne fut, mais enfin, tel qu'il fut, son incessante recherche du vrai, son ardeur d'humanité, sa passion du bien public, cette flamme qu'il a nourrie, lui aussi, jusqu'à son dernier jour, valent bien qu'on mette à sa charge uniquement les fautes prouvées. Notez surtout l'impartialité de son intelligence. Sa raison n'est pas corrompue par son intérêt; sa doctrine politique s'opposera par exemple à sa pratique de seigneur féodal, et il aimera mieux se condamner implicitement lui-même que de ne pas voir clair et raisonner juste. Très rare exemple d'une vertu presque tout intellectuelle, il est vrai, précieuse quand même. Les ennemis des idées de Voltaire se doivent à eux-mêmes d'abord de ne pas lui prêter des idées qu'il n'a point eues, ensuite de lui reconnaître toutes celles qu'il a eues, et enfin de ne pas accueillir et répéter beaucoup de vieilles calomnies sur sa personne. Ils sont souvent encore assez loin de remplir ce programme.

P. 327, *à Amelot, 16 novembre 1744*, lettre adressée en réalité au Mis d'Argenson. Pourquoi Voltaire écrirait-il « à une heure après minuit », après l'avoir cherché trois fois de suite, à M. Amelot, disgracié depuis le 26 avril, et qu'il n'était pas question de rappeler aux affaires? Ce qui a trompé, c'est l'expression « votre ancien attaché »; mais elle se retrouve dans la lettre suivante au Mis d'Argenson, 19 novembre, et non pas 29 novembre. Avenel a corrigé mal à propos 19 en 29 d'après une erreur de la notice sur le Mis d'Argenson, dans l'édition Jannet des Mémoires, et Moland a suivi Avenel. M. Rathery, dans l'avant-propos de son édition, t. I, p. II, dit aussi que le marquis fut nommé ministre le 28, mais le texte même, t. IV, p. 112 à 115, ne laisse subsister aucun doute. Le Mis avait assisté le 15 novembre à un dîner offert au roi à l'Hôtel de Ville de Paris. « Le général Schmettau, qui est ici, de la part du roi de Prusse, a mangé à la table où j'étais » (p. 114). Et, p. 115, 18 novembre, « le Roi m'a nommé ce soir ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères ». Cf. une lettre de Voltaire à Podewils « ce 19 » novembre 1744 (et non « janvier 1745 », comme l'a ajouté après coup Podewils), dans la *Grande Revue* du 25 février 1911. — Sur l'expression « votre ancien attaché », cf. encore p. 520, au Cte d'Argenson, 19 juillet 1748, avant-dernier alinéa.

P. 328, *au Mis d'Argenson, 29 novembre 1744*, 19 novembre : v. la note précédente.

P. 354, *au Mis de Valori, 1er mai 1745*, fin : « M. de Borcke », cf. p. 440, n° 1.

P. 359, *au Cte d'Alion, n° 1721*. La lettre est du 16 juin 1745. Voyez-la au complet dans *Le Correspondant* du 25 août 1911.

P. 365, *au Mis d'Argenson, 29 mai 1745*, 2e alinéa : « Aunillon », envoyé à Rome vers 1746, dit M. Ch. Aubertin (Lettres choisies de Voltaire, p. 157) avec une mission secrète.

P. 373, *à Hénault, 13, 14 et 15 juin 1745*, 4e ligne : « la septième de Lille », chez Panckoucke. V. t. L, p. 411, 24 mai 1745, à Joseph Panckoucke.

P. 379, *au Mis d'Argenson, 25 juin 1745*, fin : « Bentinck », cf. t. LII, p. 568, à M. Amelot, 30 déc. 1743; p. 571, 2e ligne, à M. Amelot, 13 janvier 1744.

P. 385, n. 3, « 1778 ». Il semble qu'il faut lire « 1878 ».

P. 392, traduction. Elle est exacte mot à mot, mais peu claire en français (après le mot « seigneur », « elle », « la », « lui » ne se rapportent à rien). En italien, « ella » = la sua Eminenza, en français « Votre Éminence ». De même, « la supplico », « le bacio le mani » = « je supplie Votre Éminence », « je baise les mains à Votre Éminence ».

P. 414, *à Bourgeois, 20 janvier 1746*, « à Saint-Loup », sur la Thouet, Deux-Sèvres.

P. 422, n. 1. La note de M. René d'Argenson est erronée. Pâques en 1746 tombait le 10 avril, et d'ailleurs jamais Pâques ne tombe en mai.

P. 423, *à Thieriot 18 mars 1746* : « jusqu'à la prise de Gand », 15 juillet 1745; v. Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XVI.

P. 432, n. 2. Sur le *Discours prononcé à la porte de l'Académie*, v. une note de Beuchot, t. XXIII, p. 205, Moland; cf. t. XXXVI, p. 330, n. 3.

P. 432, *à Cerati, 6 avril 1746*. V. dans la note 3 les doutes exprimés par Beuchot sur la date. La lettre est bien de 1746, à cause de la mention du *Saggio* en italien. D'autre part une lettre du 1er juin 1746 au cardinal Querini (p. 448) parle encore de l'excommunication des comédiens.

P. 437, traduction : « espérer à d'autres honneurs »; lire « aspirer ».

P. 437, *au Mis d'Argenson, 15 avril 1744* : « la sentence de Comines », cf. p. 456, au Mis d'Argenson, 23 juin 1744.

P. 439, *à Vauvenargues, ce samedi, avril 1746* : 30 avril (cf. p. 442, lundi 9 mai). La descente de police avait eu lieu le 29 (p. 438, note).

P. 451, *à M***, juin 1746*, 2e ligne : « signera avec le roi de Sardaigne un traité » : cf. p. 416, n. 1, et H. Carré, dans Lavisse, *Hist. de France*, t. VIII, 2e partie, p. 151.

P. 453, n. 1 : « la *Bibliographie universelle* »; lire « *Biographie* » (Michaud).

P. 456, *au Mis d'Argenson, 24 juin 1746* : « car cettuy-là », etc. : sans doute extrait de la sentence de Comines, cf. p. 437.

P. 456, *à Muller, 28 junii 1746*, 3e ligne, lire : « afferrent ». — P. 457, vers la fin, « Berelonini », lire « Berolini ».

P. 464, n. 3. Ajouter : cf. p. 369, n. 2, et p. 379, à Algarotti, 27 juin 1745, « i vostri Sassoni ».

P. 467, n. 2. Moland renvoie à son avertissement et à l'avertissement de Beuchot pour l'*Essai sur les Mœurs*. Mais il devrait profiter de l'occasion pour rectifier l'erreur qu'il a empruntée à Beuchot et qu'a commise aussi Desnoiresterres (*Voltaire aux Délices*, p. 12 et suiv.). Comme on le voit ici, et comme le confirment les lettres de Frédéric du 18 décembre 1746 et du 16 mars 1754, ce n'est pas le ms. de l'*Histoire universelle*, mais celui du *Siècle de Louis XIV*, qui avait été pris à la bataille de Sorr, le 30 sept. 1745. En 1753, les souvenirs de Voltaire (21 décembre, à d'Argental, t. XXXVIII, p. 149) étaient inexacts sur ce point. Il se rappelait qu'un valet de chambre du prince Charles de Lorraine avait entre les mains une copie de l'*Histoire universelle*. Devaux, le lecteur du roi Stanislas, l'en avait averti en 1752 (Volt. à Devaux, 7 octobre 1752, t. XXXVII, p. 499). Or c'est le prince Charles que Frédéric avait en face de lui à Sorr; d'où la confusion qui s'est faite dans l'esprit de Voltaire. Il a rectifié son erreur, après avoir reçu la lettre du 16 mars 1754, dans la curieuse préface de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, édition Walther, Dresde, 1754. (Cette préface, de 12 pages, n'a pas été recueillie par Beuchot ni Moland. Voyez-la à la Bibl. Nat., Z. Beuchot, 286). — Cf. encore, sur le rôle du valet de chambre, la lettre à Gamond le fils, 25 octobre 1755, t. XXXVIII, p. 489.

P. 469, n. 1 : « Longchamp, qui fut au service de Voltaire de 1746 à

1754. » Voltaire le renvoya en 1751 ou en 1752, à cause d'un nouveau vol de manuscrits; v. la lettre de Longchamp du 30 mars 1752, t. XXXVII, p. 395. — Sur sa complicité avec la Desvignes en 1746, cf. t. XXXVI, p. 567.

P. 469, *au M^al de Belle-Isle, 27 octobre 1746*. Cf. *Précis du siècle de Louis XV*, chap. xx.

P. 470. Longchamp (*Mémoires de Longchamp et Wagnière*, 1826, t. II, p. 133) place en effet la scène en oct. 1746, mais cf. p. 501, n. 1. Longchamp a confondu 1746 et 1747, cf. à Hénault, février 1747, p. 506.

P. 471, *à Algarotti, 13 novembre 1746*, fin du 1er alinéa : « un volume scritto in Germania, venti anni fa, da un Francese. » Il s'agit sans doute de la *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome*, par Louis de Beaufort, Utrecht, 1738[1]. (La mémoire de Voltaire le trompe facilement sur les dates.) Noter l'étendue des lectures historiques de Voltaire, même sur ce point particulier des origines romaines, et bien qu'il n'ait eu à en traiter nommément dans aucun ouvrage. — Sur Beaufort, v. Taine, *Essai sur Tite-Live*, chap. III. — *P. 471*, 2e alinéa de la même lettre : « tria regna tenens » : cf. p. 399 à Cideville, 6 octobre 1745.

P. 479, *à Richelieu, 24 décembre 1746*, avant-dernier alinéa : « M. de Mirepoix ». Ne faut-il pas lire « M. de Maillebois »? v. *Précis du siècle de Louis XV*, fin du ch. XIX et ch. XX.

P. 479, *à M. Moreau, 4 janv. 1747*. Le père de l'avocat du roi était procureur du roi : v. p. 483, à M. Moreau, 11 janvier 1747.

P. 491 en note, dans la traduction : « manderò quanto prima il tomo della Henriade » doit se traduire par : « je vous enverrai bientôt le volume de la Henriade. » Cf. p. 517, au lieutenant de police.

P. 495, n. 3. La lettre prétendue inédite est imprimée p. 499 : à Walther, 23 sept. 1747.

P. 495, n. 4. Ajouter que c'est Voltaire qui envoya cette préface historique : à Walther, Fontainebleau, 1747, p. 500; cf. ici la remarque sur la p. 560 du t. XXXVII.

P. 496, n. 1, cf. p. 515 fin.

P. 503, n. 2, ajouter : cf. p. 513, 11 juin 1748, à Clément, et p. 570, février 1749, au lieutenant de police.

P. 515, *au Lieutenant de police*, juin 1748 : « une édition en six volumes faite à Trévoux », pour Prault le Père? cf. p. 311.

P. 527, *d'Argental au Lieutenant de police, 27 septembre 1748* : « depuis l'interdiction de l'opéra-comique, les parodies ont été absolument proscrites »; cf. au Lieut^t de police, 20 octobre 1748 : « il y a environ cinq ans » (p. 536).

P. 536, *au Lieut^t de police, 20 octobre 1748* : « une de mes nièces est prête à se marier à un homme de condition. » Le Mis de Ximénès? v. Voltaire à Darget, 4 janv. 1751, t. XXXVII, p. 224.

1. Ailleurs Voltaire donne aussi la Hollande pour une partie de l'Allemagne.

P. 540, *à d'Argental, 24 oct. 1748* : « et qu'il écrive Mme de Pompadour »; lire : « à Mme de Pompadour ».

P. 545, *à Falkener, 5 novembre 1748* : « Excepto quod, etc. » Horace, *Ep.* I, x, 50.

P. 549, note; lire « 26 » au lieu de « 29 ».

P. 554, n. 2 : « un des quatre gentilshommes de la chambre »; lire : « un des quatre premiers gentilshommes. » Les trois autres étaient les ducs de Fleury, d'Aumont et de Gesvres.

P. 557, *à Querini, 3 janvier 1749*, 1re ligne, lire : « riconoscimento »; 2e ligne, lire « vostra ».

P. 570, *au Lieutenant de police*, « édition en douze volumes », cf. p. 513.

P. 572, n. 1 : Frédéric n'a pas fait confusion. Il se souvient de la *Courte réponse aux longs discours d'un docteur allemand* (1744) : t. XXIII, p. 194 : « j'ai depuis osé percer quelques-uns de ces ballons de la métaphysique et j'ai vu qu'il n'en est sorti que du vent ».

Tome XXXVII. p. 76, n. 1 : « voici l'affiche ». Elle est rapportée par erreur à l'année 1751 dans le t. I (1883), p. 319.

P. 78, *à Frédéric, 10 novembre 1749*, fin du 2e alinéa : cf. p. 120.

P. 89, *de la princesse Ulrique, décembre 1749*, 3e ligne : « qui ne veux rien faire ». On doit lire, semble-t-il : « qui ne peux rien faire ».

P. 132, n. 2. Le 22 juin 1750 était un lundi.

P. 135, *à la duchesse du Maine, juin, ce mercredi*, fin du 1er alinéa, lire : « que j'ose résister à vos bontés ».

P. 159, *de Frédéric, 23 août 1750* : « mais vous êtes philosophe, je le suis de même » : cf. p. 543, à Mme Denis, 18 décembre 1752.

P. 254, n. 2 : « Charlotte-Sophie d'Oldembourg ». Moland a dit : « d'Altembourg », p. 21, n. 1.

P. 275, *à la duchesse de Saxe-Gotha, 23 mai 1751*. La réponse, du 2 juin, est dans l'*Archiv* de Herrig, 1893, p. 414 (B. N. Z, 37 219, t. 91). L'*Archiv* de 1893 et 1894 a publié toute une série de lettres de la duchesse à Voltaire, de 1751 à 1758. La correspondance retrouvée va jusqu'en 1767.

P. 351, *à d'Argental, 25 décembre 1751* : « parce que des compagnons imprimeurs sont des exemplaires »; lire : « ont des exemplaires ».

P. 395, *de Longchamp, 30 mars 1752*, cf. p. 266, le mémoire de Mme Denis.

P. 396, 2e alinéa : « M. le comte de Raesfeld », cf. p. 131 n. 1.

P. 397, 2e alinéa : « et tout a été brûlé », cf. p. 421, 2e alinéa (Potsdam, 3 mai 1752, à d'Argental).

P. 407 *à un membre de l'Académie de Berlin, 17 avril 1752*, cf. p. 425, n. 1.

P. 432, *au rédacteur de la Bibliothèque impartiale, 5 juin 1752*, 2e alinéa : « depuis Philippe second et ses contemporains jusqu'à Louis XV »; lire « Louis XIV », cf. p. 422 à Formey : « depuis François Ier jusqu'au siècle de Louis XIV ».

P. 434. V. une lettre du 10 juin 1752 à l'éditeur de Leipzig du *Siècle de Louis XIV* dans la *Zeitschrift* de 1885, p. 93.

P. 463, *à d'Argental, 5 août 1752*, vers la fin : « voici un petit mot pour le chevalier de Mouhy », cf. p. 460, 2e ligne (au Mal de Belle-Isle, 4 août 1752).

P. 497, *de Frédéric (octobre 1752)*, n° 2443. Voltaire avait envoyé l'article *Baptême* du *Dictionnaire philosophique* avec la *Défense* de *Milord Bolingbroke* (qui parut en novembre) et une lettre qu'a publiée la *Zeitschrift* de 1885, p. 92.

P. 501, *à M. Roques*, cf. p. 518, à Walher, 18 novembre 1752.

P 506, *de Frédéric, octobre 1752* : « et dont la profession et de se connaître »; lisez : « est de se connaître ».

P. 525, n. 2. C'est bien l'Université, dont faisait partie la Sorbonne, et non pas l'Académie française, que Voltaire désigne ici. On sait que le cardinal de Richelieu fut le bienfaiteur de la Sorbonne. V. l'article Richelieu du *Catalogue des Écrivains*, dans le *Siècle de Louis XIV*.

P. 550, n. 1 : « Mort en octobre 1755 », lire : « 1785 »; cf. t. XLIX, p. 405, n. 1.

P. 564, *à Walther, 1er février 1753*. Le *Supplément du Siècle de Louis XIV*, parfaitement avoué de Voltaire, contenait encore *Catilina ou Rome sauvée* (V. Bengesco, I, 52 et 360). Aussi, quand Voltaire se plaint à Lambert, les 12 et 17 septembre 1755 (*Revue d'Hist. litt. de la France*, 1909, p. 815) que *Rome sauvée* ait été imprimée « furtivement », il ne veut pas dire, comme le croit M. F. Caussy (*ibid.*, p. 798) qu'elle ne l'ait jamais été jusque-là de son aveu; il fait simplement allusion aux deux éditions publiées en 1752 à Paris et en Hollande : v. Bengesco, I, 52.

P. 564. Sur l' « avertissement », cf. p. 551, n. 2. V. dans *Voltairiana inedita* de W. Mangold, Berlin, 1901 (B. N, Ln 27, 49236) diverses lettres et pièces relatives à la querelle de Voltaire et de Frédéric (avec d'autres lettres et des poésies inédites) [1].

Tome XXXVIII, p. 7, n. 1. Voir, p. 18, note de la *Gazette d'Utrecht* du 20 avril 1753, dernière ligne.

1. A propos de cette querelle, je note un ou deux traits du caractère de Frédéric. Si l'on veut savoir quelle était sa franchise et sa sincérité dès l'âge de vingt ans, qu'on lise les lettres de 1732 à Grumbkow publiées par M. Reinhold Koser (v. *Le Temps* du 29 janvier 1912). Et comme plus tard, après avoir accepté leurs services, il n'a pas plus payé Grimm que Thieriot de leur prose, Edmond Scherer a constaté chez Grimm, pourtant respectueux des puissances, en bon Allemand qu'il était, « l'indignation mal contenue contre l'indélicatesse d'un prince qui n'acquittait pas même ses dettes ». (*Melchior Grimm*, p. 196; cf. p. 92.) Cependant Guillaume II vient de célébrer en lui, et tout le monde reconnaît « son parfait contrôle de soi-même, son ardeur au travail, son haut sentiment du devoir, son dévouement à la patrie. » (Rescrit au chancelier; v. *Le Temps* du 1er février 1912.) Puisque de si grandes et de si vilaines qualités peuvent voisiner ainsi dans la même âme, ne saurions-nous admettre tous également chez Voltaire, à côté de ses défauts, ou, si vous voulez, de ses vices bien constatés, ces vertus nobles et désintéressées qui ont tant de fois inspiré son action? Exalter ou condamner en bloc n'est pas seulement injuste; c'est surtout d'une psychologie sommaire. Les « héros », comme dit Carlyle, ou les *representative men*, comme parle Emerson, sont rarement des saints.

P. 34, *à d'Argental, 4 juin 1753* : cf. ici la note sur la p. 181.

P. 46, *de Milord Maréchal à Mme Denis*, 3e ligne « le contrat », le contrat d'engagement : v. p. 49 (de Mme Denis à Frédéric, 11 juin 1753), et p. 57, 4e ligne (de Mme Denis à l'abbé de Prades, 18 juin).

P. 52, n. 1 : v. p. 72, traduction, 4e alinéa de la note.

P. 81, traduction. Noter dans le rapport du 26 juin de Freytag, « serviteur *pro re nata* », ce délicieux jugement : « il ne peut pas être commis un plus grand crime envers son maître que d'échapper aux arrêts infligés ».

P. 91, n. 2, « James de Lacour »; cf. p. 47, à d'Argental, juin 1753, dernier alinéa.

P. 103, *au Cte de Stadion, 14 juillet 1753*, 4e alinéa : « une gargote qui sert de prison » : la *Corne de Bouc*, v. p. 74, en note, premier alinéa (traduction). — « ... il leur aurait fait tirer un coup de pistolet dans la tête sur les terres de Mayence ». Voltaire n'invente pas : v. p. 95. traduction du rapport du 6 juillet, 6e alinéa : « je ne sais pas si je ne lui aurais pas envoyé une balle à travers la tête, tant les lettres et manuscrits du roi me tenaient à cœur ».

P. 115, n. 3; cf. p. 123, n. 3.

P. 118, *à Mme la duchesse de Lutzelbourg, 2 sept. 1753*, lire : « à Mme la comtesse ».

P. 120, *à Mme la comtesse de Saxe-Gotha.*, lire : « à Mme la duchesse... » — 5e ligne avant la fin de la page : « de graves professeurs... » : Schœpflin et Lorentz; v. Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, Paris, 1807.

P. 123, n. 2. Le baron d'Hattstatt, cf. p. 134 et 145, 14 oct. et 4 décembre 1753, à Mme de Lutzelbourg.

P. 146, *à Mme Denis, Colmar, 20 décembre 1753*. Voltaire venait sans doute de recevoir la lettre qui l' « effaroucha » (cf. p. 299, de Mme Denis à M. Tronchin, 14 décembre 1754), c'est-à-dire une lettre qui lui annonçait les poursuites contre l'édition parisienne de l'*Abrégé de l'Histoire Universelle*, saisie le lendemain 21 décembre par d'Hémery.

P. 147, *à d'Argental, 21 décembre 1753* : « de la grande ville de Colmar ». Ironique, cela va de soi; cf. p. 281, à d'Argental, 29 octobre 1754. — « Les mains de Jean Néaulme... » cf. t. XXIV, p. 32, et t. I, p. 327, n. 2. Ce jour même on saisissait chez Le Prieur l'édition parisienne de l'*Abrégé* : cf. ici la note sur la p. 156. — « Qui aurait cru... bataille de Sohr. » Voltaire a rectifié son erreur dans la Préface de l'édition Walther de l'*Essai sur l'Histoire Universelle*, 1754 (v. ici la n. sur la p. 160), écrite après qu'il eut reçu la lettre de Frédéric du 16 (ou 18) mars 1754. — *P. 150* : « la cuisse de ma nièce » : cf. à Richelieu, 27 octobre 1754, p. 280, 1re ligne.

P. 150, *à M. de Malesherbes, 25 décembre 1753* : « les feuilles ci-jointes », des exemplaires de la *Lettre à M. de ***, professeur en histoire*, t. XXIV, p. 29; cf. ici p. 154, à Malesherbes, 30 décembre 1753.

P. 151, *à Jean Néaulme, 28 décembre 1753*. M. Louis-D. Petit, de

Leyde, a publié dans *Le Livre* du 10 novembre 1882 le P.-S. de cette lettre : « Je serai mis en prison pour votre ouvrage, voilà l'obligation que je vous aurai. » V. t. I (1883), p. XXXVI. La lettre est imprimée, dans le *Mercure* de février 1754, page 86 (et non 56). Elle fut aussi imprimée, avec la même date du 28 décembre 1753, sur feuille volante. V. la note de la p. 171.

P. 153, *à Richelieu, 30 décembre 1753.* « J'ai supplié très instamment M. de Malesherbes », cf. p. 162, à d'Argental, 7 février 1754.

P. 155, *à la Dᵉˢˢᵉ de Saxe-Gotha, 12 janvier 1754*, dernier alinéa : « un vieux baron de Lorraine », M. de Beaufremont, v. p. 158, vers la fin.

P. 156, *à Walther, 13 janvier 1754.* 2ᵉ alinéa : « dont on a fait deux éditions à Paris. » Cf. Bengesco, I, 329. Le rapport de d'Hémery à Berryer, 21 décembre 1753, sur la saisie faite chez Le Prieur, est dans Fr. Ravaisson, *Archives de la Bataille*, t. XII (1881), p. 410. Les volumes saisis furent déposés à la Bastille, et rendus à Le Prieur en octobre 1754 (Berryer à Chevalier, major de la Bastille, 6 oct. 1754, *ibid.*, p. 418). — Cf., sur la même perquisition et saisie, Campardon, *Documents inédits sur Voltaire*, 1880, nº XLVIII, p. 169. — La première édition parisienne, saisie le 21 décembre, doit être celle qui porte l'adresse de J. Neaulme, à la Haye, 1753. Dans la protestation du 28 février 1754 que donne Luchet, t. IV, p. 77, Voltaire dit : « une prétendue histoire universelle imprimée sous mon nom à la Haye chez J. Néaulme et à Paris chez Duchêne ». C'est sans doute Duchesne qui a fait la contrefaçon mise sous le nom de J. Nourse, à Londres, 1753.

P. 160. Une lettre à Walther du 1ᵉʳ février 1754 est citée dans la Préface de l'*Essai sur l'Histoire Universelle*, Bâle et Dresde, Walther, 1754, B. N., Z Beuchot, 286. Cette préface de 12 pages, non recueillie par Beuchot ni Moland, est évidemment de Voltaire lui-même, et contient des détails très intéressants sur le rôle joué par Rousset de Missy dans la publication de l'*Abrégé de l'Histoire Universelle*.

P. 160, *à Jacob Vernet, 1ᵉʳ février 1754.* Vernet donne des renseignements sur la part qu'il a prise à l'édition Philibert, et sur ses relations avec Voltaire à ce propos, dans une lettre à Formey, 27 avril 1754 : *Nouvelle Bibliothèque germanique*, Amsterdam, t. XIV, 2ᵉ partie (avril, mai et juin 1754), p. 437. Cf. Voltaire à Neaulme, 13 mars 1754, t. L, p. 484; à Polier de Bottens, 19 mars 1754, t. XXXVIII, p. 195. V. encore t. XXIV, p. 138 second des *Dialogues chrétiens*; t. XXV, p. 494, la *Lettre curieuse de M. Robert Covelle*, et, p. 499, la *Déclaration* du 23 août 1766.

P. 171, *au comte d'Argenson, 20 février 1754.* A la première ligne, ajouter un mot : « votre bibliothèque souffrira-t-elle encore ce rogaton? » Cf t. L, p. 413, n. 1. Pour M. E. Muller (*Le Livre*, 1882, p. 241 et suiv.), ce rogaton, c'est un texte imprimé du procès-verbal qu'on trouve dans Moland, t. I, p. 327. Ce petit cahier est en effet placé, dans l'exemplaire de *l'Abrégé de l'Histoire universelle* que possède l'Arsenal (cote

H, réserve 1753) « entre l'introduction et le 1er chapitre, avec la lettre autographe du poète[1] et la copie imprimée d'une lettre adressée par lui à Jean Néaulme[2], à qui il dit durement son fait ». Mais le procès-verbal a été écrit le 22 février seulement, après-midi, et imprimé sans doute le lendemain (cf p. 174). D'autre part, l'exemplaire n'a été relié que plus tard, pour le marquis de Paulmy, dont il porte les armes. Et enfin si le 2e alinéa de la lettre du 12 février 1754 au comte d'Argenson, t. L, p. 412, peut faire croire que Voltaire lui envoyait l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, la réponse du Comte d'Argenson montre (t. L, p. 413, qu'il recevait alors de Voltaire les *Annales de l'Empire*. Donc le rogaton ou la Préface dont il est question, c'est la *Lettre à M. de ***, professeur en histoire*, qui avait été imprimée à part, et qui sert en effet de préface au t. I des *Annales*. C'est ce tome I que Voltaire priait le Comte d'Argenson de donner au président Hénault. Il envoya de même le 16 mars (t. L, p. 414) deux exemplaires du second tome des *Annales*, l'un pour le comte, l'autre pour le président. Moland croit que le rogaton ou préface est la préface du tome III de l'*Essai sur l'Histoire universelle*. Mais le tome III ne fut envoyé à Malesherbes que le 6 juin 1754 (t. XXXVIII p. 225) et la préface le 6 juillet (p. 235). La lettre d'envoi au comte d'Argenson est du « 13 aoust » et se trouve en autographe dans l'exemplaire de l'Arsenal. — *P. 172* « Le roi a dit à Mme de Pompadour... » Cf. p. 152 et t. L, p. 483.

P. 175, *à Malesherbes, 24 février 1754*. « P. S. » V. Bengesco, I, 362, n. 2.

P. 177, *à Malesherbes, 28 février 1754*; v. la réponse de Malesherbes (mars 1754) t. I (1883), p. 330; cf. t. XXXVIII, p. 202.

P. 178, 3e ligne : « charger les journaux et les gazettes ». Le texte, assez long, de cette protestation envoyée aux gazettes, et non recueillie par Beuchot ni Moland, est donné par Luchet, *Histoire littéraire de M. de Voltaire*, 1781, t. IV, p. 77. Je l'ai retrouvé dans le *Supplément* à la *Gazette d'Utrecht* du mardi 19 mars 1754 (Bibl. Ste. Geneviève, Æ 347) où il est précédé des lignes suivantes : « Extrait d'une lettre reçue de Colmar de la part de M. de Voltaire :

« Je vous prie instamment, *Monsieur,* de vouloir bien donner place dans votre Gazette à cet avertissement que j'ai cru absolument nécessaire. J'attends cette grâce de vous, et le triste état où je suis est un nouveau motif propre à vous y engager. » Vient ensuite le texte reproduit par Luchet. « Ce n'est ni la persécution, etc... il suffit de l'indignation du public et je n'ai pas besoin d'y joindre la mienne.

« Fait à Colmar le 28 février 1754.

« Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, de l'Académie française, de celles de Rome, de Toscane, de Boulogne (*sic*), de Londres, d'Edimbourg, de Pétersbourg et autres. »

La même *Gazette*, dans son numéro du mardi 8 janvier 1754, avait

1. 20 février 1754.
2. 28 décembre 1753.

donné la nouvelle suivante : « de Paris, le 31 décembre : quelques lettres d'Alsace disent que M. de Voltaire est mort à Belfort, dans le Sundgau, le 19 du mois dernier, dans la 59e année de son âge ». Le numéro du vendredi 11 janvier rectifiait ainsi : « De Paris, le 4 janvier : « La nouvelle de la mort de M. de Voltaire, annoncée dans des lettres d'Alsace, se trouve contredite par d'autres lettres de la même province, qui marquent que le célèbre poète avait été dangereusement malade à Colmar, mais qu'il se portait bien mieux. »

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que la langue du XVIIIe siècle appelle journal ce que nous appelons revue ou magasin, et gazette ce que nous appelons journal. Les « journalistes » sont nos publicistes, et les « gazetiers » nos journalistes.

P. 179, n. 1; ajouter : v. p. 186, à d'Argental, 10 mars.

P. 181, *à Frédéric, février 1754?* Si la lettre est bien de 1754, elle est incomplète, Voltaire ayant envoyé à Frédéric en février 1754 les *Annales de l'Empire*, ce dont Frédéric le remercie le 16 mars, p. 193. Ce qui a fait placer ici cette lettre sans date, c'est que Frédéric dit, p. 194 : « je n'ai jamais cru que vous fussiez l'auteur de ces libelles qui ont paru ». Mais j'avoue que la lettre de la p. 181 me paraîtrait mieux placée en 1753 : cf t. XXXVIII, p. 34, à d'Argental, 4 juin 1753; p. 36, à Kœnig, juin 1753. V. aussi Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 429 et 310, n. 1.

P. 187, *à d'Argental, 10 mars 1754*, 8e ligne : « me déterrer quelque commissionnaire »; cf p. 163 et 179 (à d'Argental, 7 et 28 février).

P. 193, *à Frédéric, 16 mars 1754*. Voltaire dit « 18 mars » dans la Préface de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, Walther, 1754; v. ici p. 160, note.

P. 197, n. 1; lire : t. XXIV, p. 51.

P. 226, n. « En 1751 (et non 1752). » Collini dit lui-même (*Mon séjour auprès de Voltaire*, 1807, p. 27) être arrivé à Potsdam auprès de Voltaire le 10 avril 1752 (après le renvoi de Tinois). Cf. t. XXXVIII, p. 269, n.

P. 228, *à d'Argental, 20 juin 1754*, 7e ligne, lire : « me voici à moitié chemin ».

P. 230, *à Colini, 23 juin 1754* : « les deux fautes essentielles » sur la fin du second volume; cf p. 236, à Colini, 6 juillet.

P. 232, *à Colini, 2 juillet 1754*. « Je le crois trop sensé » : cf. à Malesherbes, 6 juillet, p. 235, et 7 juillet, p. 237. — « Quatre mille exemplaires » : à eux deux, Walther et Schœpflin avaient tiré 6000 exemplaires, d'après la lettre à Malesherbes, 6 juillet, p. 236. V. dans la *Revue d'Hist. litt. de la France*, 1909, p. 807, plusieurs lettres de juillet 1754 au libraire Lambert (l'une est faussement datée de Plombières, 1er juin, et doit être du 4 juillet); cf. p. 800, une lettre du 19 juillet 1754 de Mme Denis à Lambert, lettre mise à tort en 1751. Mme Denis rejoignit son oncle à Plombières le 6 juillet 1754 (v. p. 235, Moland). Dans la lettre inexactement datée du 1er juin, il s'agit non des

Annales de l'Empire, comme le dit la note de la p. 807, mais du 3e volume de l'*Histoire Universelle*. La lettre de Mme Denis, 18 août, p. 800, est de 1754 et non de 1751; cf. p. 808, 810.

P. 236, La note 2 est erronée. Il s'agit de la préface du tome III de l'*Essai sur l'Histoire universelle* que Voltaire envoie le jour même, 6 juillet, à Malesherbes, p. 235.

P. 247, *à d'Argental, 3 août 1754 1er alinéa.* « La Noue a assez l'air d'un littré chinois »; lisez « lettré ».

P. 288, n. 1 : « 10 000 livres ». Voltaire dit « vingt mille », p. 236, à Malesherbes, 6 juillet 1754.

P. 296, *à Dupont, le 6 décembre 1754*, vers la fin : « Les jésuites sont ci moins craints »; lire : « ici ». « Le roi de Prusse vient de me reprocher le crucifix que j'avais dans ma chambre; comment l'a-t-il su? » Je crois que Voltaire, hanté de l'idée d'une surveillance exercée sur lui par Frédéric, n'a pas compris le sens tout métaphorique de la phrase de l'abbé de Prades. Notez d'ailleurs qu'il la dénature en la rappelant. De Prades avait écrit pour le roi : « M. de Maupertuis va à la messe, mais il n'a point de crucifix pendu à sa ceinture. » (14 novembre 1754, p. 287.) Frédéric faisait allusion au séjour de Voltaire à Senones (cf. « les conférences que vous avez eues avec dom Calmet à Senones ») et imaginait plaisamment Voltaire métamorphosé en moine, un crucifix à la ceinture. Desnoiresterres (*Voltaire à Cirey*, p. 36-37), me paraît s'être trompé à la suite de Voltaire.

P. 313, *à Dupont, 3 janvier 1755* : « M. de Monconseil »; cf p. 320, fin, de Dupont, 14 janvier.

P. 332, *à M. de Brenles, 31 janvier 1755*, 1re ligne : « D'un grand tiers au-dessous de sa valeur au moins »; de même dans Avenel; les « mais » qui suivent prouvent qu'il faut lire « au-dessus »; cf. d'ailleurs p. 341, à de Brenles, 9 février : « cela est très cher, mais très agréable et commode. »

P. 338, *à d'Argental, 6 février 1755*, « Mlle du Thil », cf. p. 374 et n. 2.

P. 339, « si Dupleix est roi, je suis presque ruiné » : cf. p. 344 fin, à M. Guiger, 12 février 1755.

P. 340, n. de Clogenson sur *Les Délices* : « lettres du 1er et du 10 février 1765 à Damilaville »; lire : « du 1er, du 15 et du 20 février 1765. » Cf. 20 mars 1765, à Tronchin de Lyon : « Je viens de consommer la rétrocession des *Délices*. » C'est à François Tronchin, conseiller d'État à Genève, frère du médecin et du banquier de Lyon, que Voltaire vendit *Les Délices*, d'après une lettre s. d. (1767) à Mme Gabriel Cramer, t. XLV, p. 79. (V. sur François Tronchin le livre de M. Henry Tronchin, 1895). V. t. XLV, p. 19 (à Pezay, 5 janvier 1767), le compte de l'achat des *Délices*, établi par Tronchin de Lyon. D'après le résumé, donné par le *Journal de Genève*, d'une communication de M. Eug. Ritter (6 avril 1911), à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, ce compte renferme lui-même des inexactitudes. Ce n'est donc pas à propos de Voltaire seul qu'il faut parler de mauvaise foi en cette affaire. La maison des Délices

appartient actuellement à une Française. La terrasse, plantée de six magnifiques marronniers, est intacte, mais le jardin, qui jadis s'étendait jusqu'au Rhône, est très entamé et va l'être encore par le percement d'une rue nouvelle.

P. 348, *à de Brenles, 18 février 1755*. Sur cette lettre, dont l'autographe est conservé à la Bibliothèque de Lausanne, où l'on a bien voulu me la communiquer, voir le début du présent article. De cet autographe, je tire quelques additions, peu importantes du reste. Après « l'honneur de me parler », Voltaire fait une croix, et met en marge : « cela vient par le carosse public » (*sic*). — « Acquérir la jolie maison : » Voltaire avait écrit « belle », qu'il a biffé; ici, croix, et, en marge : « elle n'est point belle. » — « pour me rapprocher de vous »; ms. : « pour m'approcher de vous ». — Le second alinéa commence dans le ms. à « Monriond sera le séjour » et va jusqu'à « la chose comme faite » (3e alinéa, de : « ma détestable santé » à « m'avez fait faire »). — « Mme Goll »; ms. : « madame Goll. » — Ajoutons, pour les phonétistes, que Voltaire écrit « filosofie » et « philosofe. »

Le volume donné « comme un manuscrit et une esquisse » est à la Bibliothèque de Lausanne. Il contient de très nombreuses additions et corrections, les unes autographes, les autres de la main de Collini, qui ont passé presque toutes dans l'édition de 1756. Je compte les publier dans une édition critique des chap. LXXXI à CXXI de l'*Essai sur les mœurs*, chapitres dont le contenu correspond à celui du volume de 1754.

P. 352, *à Thieriot, 27 février 1755* : « Mme la duchesse d'Aiguillon ». Elle lui avait commandé quatre vers pour Montesquieu : cf. p. 375, à Thieriot, 9 mai.

P 397, *à la Dsse de Saxe-Gotha, 16 juin 1755* : « par des voies qui n'étaient pas trop légitimes »; cf. à Thieriot, 19 juin, p. 399.

P. 422, n. 1, lisez « lettre 2991 », 23 août 1755, à Mme de Fontaine.

P. 440, *à Mme de Fontaine, 23 août 1755* : « un manuscrit volé chez l'un ou chez l'autre »; cf. p. 437, à Richelieu, 13 août.

P. 446, *à J.-J. Rousseau, 30 août 1755*. « Dans l'ouvrage intitulé *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, Paris, Lévy, 1865, t. I, p. 263, M. Streckeisen-Moultou a donné (d'après l'autographe qui est conservé avec les autres papiers de Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel) le vrai texte de la lettre de Voltaire, telle qu'elle avait été écrite aux *Délices*, et reçue par le philosophe de Genève. » (E. Ritter[1].)

P. 446, n. 1 : « s'arrêter au texte de 1755 », lisez « de 1775 ». — Voir dans la *Revue d'Hist. litt. de la France*, 1909, p. 815-816, la lettre du

1. Pour le dire en passant, la correspondance de Rousseau, dans l'ouvrage de M. Streckeisen-Moultou, est parfois défigurée, elle aussi, par de fausses lectures, dont Edmond Scherer a donné quelques exemples, *Études sur le XVIIIe siècle* (1891), p. 253, n. Cf. ce qui est dit ici, dans l'Avant-propos, des correspondances de Victor Hugo et de Proudhon. M. Edouard Droz, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 8e série, t. V, 1910, tirage à part, Besançon, 1911, p. 12 à 14, a signalé un certain nombre des bourdes involontaires et altérations voulues à mettre au compte de Langlois et des autres éditeurs du Proudhon de 1875.

20 septembre à Lambert, qui imprima la lettre à J.-J. Rousseau dans son édition de l'*Orphelin de la Chine* (et non séparément).

P. 467, *à d'Argental, 17 septembre 1755*, 3e alinéa : « nos mœurs sont trop molles »; cf. p. 482, à Dumarsais, 12 octobre 1755, 2e alinéa.

P. 477, *à Bertrand 30 septembre 1755* : « Dulce est decipere », lire « desipere ».

P. 489, *à Gamond le fils, 24 octobre 1755*. Cf. ici la note sur la p. 160. — « que la honte avec laquelle vous m'en informez aujourd'hui ». Ne faudrait-il pas lire : « que la bonté »? cf. p. 490 : « vous prier d'ajouter une bonté à l'attention que vous avez eue de m'écrire. » Il conviendra de revoir le ms. à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

P. 498, *de Saint-Sauveur à Berryer*, 2e ligne, les lettres L. B. doivent désigner La Beaumelle.

P. 523, n. 4 : « le 28 avril 1778 » ; faute d'impression, lire « 1728 »; voir Bengesco, III, 186.

P. 542, *à M. de Gauffecourt, 1er février 1756*. « Je serais bien fâché qu'on perdît du monde à Cassel pour la religion. » Ne faut-il pas lire : « qu'on pendît »? demande M. E. Ritter : « A quoi Voltaire fait-il allusion? C'est aux érudits de Cassel à nous le dire. »

P. 543, *à d'Argental, février 1756* : « et que sera une des trompettes »; lisez : « et qui sera ».

Tome XXXIX. — P. 5, *à Thieriot, 12 mars 1756*, 5e alinéa, lire « potier » au lieu de « portier ».

P. 7, *à Bertrand, 18 mars 1756*, fin : « île Cassérides »; lire « Cassitérides », mais la faute est peut-être de Voltaire. M. F. Caussy a publié cette lettre, comme inédite, avec la date du 7 juillet [1756], dans *Le Correspondant* du 25 août 1911.

P. 37, *à Thieriot, 30 avril 1756*, vers la fin : « Savoir mauvais gré à l'éditeur » : Thieriot lui-même; cf. p. 38, à d'Argental, 3 mai : « j'ai écrit aussitôt à Thieriot l'éditeur. »

P. 87, *de J.-J. Rousseau, 18 août 1756*; cf. le P.-S. de la lettre à Thieriot, 4 juin 1756.

P. 100, *à Tronchin de Lyon, 21 août 1756*, dernière ligne : « quand le dernier des Autrichiens aura tué »; lisez « aurait tué », cf. p. 119, à Tronchin, 14 oct. 1756.

P. 124, *à d'Argental, 1er novembre 1756*. M. E. Ritter corrige ainsi la n. 3 de Moland : « celui qui avait rendu le livre de *poésie* et qui était libre, mais sans armée et sans argent, c'était l'électeur de Saxe, roi de Pologne » (après Lowositz, 1er octobre, et la capitulation des Saxons à Pirna, quinze jours plus tard).

P. 159, n. de Beuchot : — on avait trouvé dans la poche de Damiens « un Nouveau Testament in-12, d'une jolie édition » (le Cte d'Argenson à Voltaire, 6 janvier 1757, p. 152, dernière ligne). Voltaire invente donc beaucoup moins que ne dit Beuchot. En lisant de suite toute la Correspondance, j'ai constaté que Voltaire était bien plus souvent véri-

dique qu'on ne le prétend d'ordinaire. Il faut excepter, bien entendu, les cas où sa tranquillité est directement en jeu, par suite de ses publications. Mais, là même, on se trompe fréquemment, en supposant pour commencer qu'il ne dit pas la vérité. J'ai vérifié notamment que lorsqu'il cite à l'un de ses correspondants les paroles d'un autre correspondant ou leur sens, il est en général très exact[1].

P. 194, n.; cf. p. 318, à d'Alembert, 6 déc. 1757, avant-dernier alinéa.

P. 195, n. 1; cf. à d'Alembert, 19 janvier 1758, p. 370, 2e alinéa.

P. 199, n. 6 (de Clogenson). C'était la religion, et non les jésuites, que voulait protéger le Parlement, en grande majorité janséniste et anti-jésuite autant qu'anti-philosophe.

P. 218, *à Richelieu, 4 juin 1757*, fin du 1er alinéa : « un cothurne tout », lisez : « tout entier ».

P. 221, *à Mme de Fontaine, juin 1757*, 2e alinéa : « comme vous avez orné des *Délices*; lisez : « celle des *Délices* ».

P. 232, n. C'est Wagnière qui paraît avoir raison dans son explication du surnom de *Luc*; cf. à d'Alembert, 12 décembre 1757 : « à l'égard de Luc, tantôt mordant, tantôt mordu », p. 327.

P. 317, *à d'Alembert, 6 décembre 1757*. « Des misérables ont été assez du VIe siècle »; lisez : « du XVIe siècle ».

P. 325, *à Darget, 10 décembre 1757*, dernière ligne : « au laborieux mortel à qui je dois de belles tulipes » : Pâris-Duverney, cf p. 200, à Pâris-Duverney, 27 mars 1757.

P. 339, *à Vernes, 29 décembre 1757*, 1re ligne : « oui, je vous tiens, mon ami, et, tout jeune que vous êtes, je vous fais mon prêtre ». De même dans Avenel. Il faut, me semble-t-il, supprimer la virgule après « tiens ». « Je vous tiens mon ami » = je vous considère comme mon ami.

P. 347, *de la margrave de Baireuth*, lettres des pandours au frère Suisse; cf. à la duchesse de Saxe-Gotha, 4 janvier 1758, p. 346. La duchesse était intermédiaire entre Voltaire et la Margrave.

P. 376, *à Diderot, janvier 1758*, à la fin : « et qu'on ne souffre dans le *Dictionnaire* rien de ce qu'on a dit dans l'article en question ». De même dans Avenel. Le sens de la lettre entière me paraît exiger : « qu'on ne supprime dans le *Dictionnaire* rien... »; cf. p. 375 : « on vous engage à demander une rétractation à M. d'Alembert. Il se déshonorerait à jamais, lui et le *Dictionnaire*. »

P. 450, *à Jean Schouvalow, 1er juin 1758*, 7e ligne, au lieu de « cours », lire « secours ».

P. 466, n. 2; étourderie de Moland. Mme du Boccage avait visité

1. Les lettres de Choiseul à Voltaire, publiées par M. Pierre Calmettes en 1902, et que j'ai lues depuis cette note écrite, confirment tout à fait ce que j'avançais ici. — Noter d'ailleurs qu'au XVIIIe siècle l'autorité encourage les auteurs à mentir. S'ils publient à visage découvert quelque chose d'un peu hardi, on leur fait des reproches en leur disant : « Ne pouviez-vous au moins ne pas mettre votre nom? » Et l'anonymat ou le pseudonymat était souvent la condition d'une permission tacite du directeur de la librairie. — Cf. M. Pellisson, *Les Hommes de lettres au XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1911.

Voltaire aux *Délices*. Le théâtre hors d'un faubourg dont elle parle, est celui de Châtelaine. — D'ailleurs, à Lausanne, Voltaire faisait jouer ses pièces à Monrepos, chez la M^ise de Gentil, et non dans sa maison de la rue du Grand-Chêne (Maison démolie en 1912).

P. 466 *à Saint-Lambert 9 juillet 1758*. La lettre doit être du 19 juillet : « Je suis depuis quelques jours chez l'électeur palatin », dit Voltaire; cf. à la duchesse de Saxe-Gotha, 16 juillet, p. 468 : « je n'arrive que dans ce moment à Schwetzingen, ayant été assez malade en chemin. » Desnoiresterres, qui ne rectifie pas la date du 9 juillet (*Voltaire aux Délices*, p. 291, n. 1), dit (p. 289) que Voltaire partit dans la première moitié de juillet.

P. 467. « Fontenoy m'a paru tout propre à faire mon salut, attendu qu'il me rapporte dix mille livres de rente. » A moins d'un lapsus de Voltaire, il faut ou : « qu'il me rapporterait », ou : « qu'il rapporte »; cf. p. 500, 20 sept. 1758, à Mme de Lutzelbourg.

P. 527, n. 3, ajouter : cf. p. 562.

P. 546, *Bail à vie*. Bail à vie, et non vente à vie; v. t. XLI p. 518.

Tome XL. — P. 1, *à de Brosses, janvier 1759*. « Et mihi delphica, etc. » Horace, *Od.* III, 30, 15, a écrit : et mihi Delphica Lauro cinge volens, Melpomene, comam. — *P. 2* : « Hic gelidi fontes », Virg., *Buc.*, X, 42.

P. 5, *à M****, peut-être M. Vernes, que Voltaire appelle souvent : « mon cher philosophe ».

P. 10, *à de Ruffey* : « namque sub, etc. » *Georg.*, IV, 125. — « Libertas... » *Buc.*, I, 28.

P. 23, *à de Brosses, février 1759*. V. sur des lettres perdues de Voltaire et du président de Brosses, antérieures à celles-ci et relatives aux bois coupés et vendus, le t. XL, p. 461 (30 sept. 1761, à M. deRuffey)[1].

P. 28, *à Mme de Lutzelbourg, 2 février 1759* : « dans la vengeance de la mort d'une femme ». Je crois qu'il faut lire : « de l'amour d'une femme. » Il s'agit de la comtesse Ataïde d'Atouguia, qui passait pour avoir été la maîtresse du roi de Portugal, et qui n'était pas morte. V. le *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXXVIII.

P. 37, *à Bertrand, 16 février 1759* : « examinateurs de l'Académie, dont un membre est associé avec Grasset » : Darnay, cf. p. 21, 42 et 43, 30 janvier et 20 février 1759, à Bertrand, à de Brenles et à Bertrand.

P. 44, *à la D^sse de Saxe-Gotha, 21 février 1759* : « la guerre de 1754 », chiffre erroné. Il faut sans doute lire : « la guerre de 1741 » (terminée en 1748 par la paix d'Aix-la-Chapelle), ou « la guerre de 1745 » (date de la bataille de Fontenoy).

1. V. sur la querelle entre Voltaire et le président de Brosses, le spirituel et solide article de M. Fernand Caussy, *Revue de Paris*, 1er juillet 1908, avec lettres et pièces inédites (cf., du même, *Voltaire seigneur féodal, Ferney, R. de Paris*, 1er août 1907). M. Caussy réduit à sa valeur « la publication tendancieuse » de Th. Foisset, qui a trompé Sainte-Beuve (*Lundis*, t. VII) et bien d'autres. — Voir encore le livre définitif de M. Caussy : *Voltaire seigneur de village*, 1912.

P. 49, n. 1 : « lettre 3779 » ; plutôt lettre 3790.

P. 56, *de Mme Denis à l'abbé* ***, 6 mars 1759. « Il a paru une certaine lettre dans le *Mercure* que j'aurais autant aimé qu'il eût supprimée. » Elle n'a pas été recueillie par Beuchot ni Moland[1].

P. 59, n. 5 : « les jésuites ». Peut-être s'agit-il plutôt des gens de guerre.

P. 70, n. 2; erronée : v. p. 49, le dernier alinéa : « j'en viens à l'article qui semble vous toucher le plus... et de vous satisfaire » ; et cf. p. 48 : « à l'égard des brimborions... »

P. 71, *à Bertrand, 30 mars 1759* : « c'est un M. Demad, homme de beaucoup d'esprit, qui a fait *Candide ou l'Optimisme.* » Cf. p. 139, à Pierre Rousseau, 11 juillet 1759. Demad et Desmal ne font qu'un, et c'est Demad qu'il faut lire; cf. t. XXIV, p. 91. Il est d'ailleurs possible que Voltaire, le 11 juillet, ait estropié lui-même le nom du personnage tout imaginaire auquel il attribuait *Candide.*

P. 79, *de Frédéric, 18 avril 1759* : « si les vers que je vous ai envoyés paraissent ». Il s'agit de l'*Ode au prince Ferdinand de Brunswick* : cf. p. 70 et 101, à Frédéric, 27 mars et 19 mai 1759.

P. 101, n. 3. Frédéric n'avait pas fait allusion à *une* lettre de Voltaire où il y avait des duretés ; il avait dit (18 avril 1759, p. 79) : « toutes les choses que vous avez dites ou fait imprimer contre moi, qui sont fortes, dures, et en grand nombre ».

P. 102, n. 3. La date du 5 mai est erronée; lisez 3 juin 1759. Sur la question des lods et ventes, Voltaire avait pris ses précautions avant l'achat, v. sa lettre à de Brosses, 18 novembre 1758, t. XXXIX, p. 534, et la réponse du président, 27 novembre 1758, p. 538 : après avoir proposé, pour lever les difficultés fiscales sur les lods, un bail à ferme apparent, suivi d'une vente réelle, il ajoutait : « N'ayez pas peur pour votre acquisition. Je vous puis assurer que vous ne risquez rien. D'ailleurs il ne me serait pas possible d'adopter aucune formule publique qui pût mettre en risque les franchises de ma terre, qui se perdraient par aliénation à un Français; et vous avez à ceci le même intérêt que moi. » Quand, le 11 décembre (t. XXXIX, p. 546) le président signait un bail à vie (et non une vente à vie, v. t. XLI, p. 518), c'était précisément pour ne pas mettre en risque les franchises de sa terre et sa phrase : « je puis vous assurer que vous ne risquez rien » prenait aux yeux de Voltaire sa pleine valeur. Aussi, dès le 13 décembre 1758 (p. 548), Voltaire écrit à Tronchin de Lyon : « J'ai tellement arrangé l'achat de Tournay que je jouis pleinement et sans partage de tous les droits seigneuriaux et de tous les privilèges de l'ancien dénombrement. » Voltaire était donc de bonne foi dans son mémoire envoyé aux fermes générales le 26 mars 1759 (t. XL, p. 68), 3° et 4°, dans cette lettre du 20 mai à de Brosses, et dans celle du 3 juin à d'Argental. Cf. encore p. 107, à de Brosses, 23 mai ; et, dans *Le Correspondant* du 25 août 1911, une lettre inédite du 3 juin 1759, à M. de Courteilles.

1. Je l'ai cherchée d'ailleurs sans la trouver.

P. 107. Ajouter à la note de Foisset (très antivoltairien), que Voltaire n'aurait pu, dans une lettre à de Brosses, donner comme écrite tout récemment par de Brosses, et citer textuellement une lettre imaginée par lui Voltaire. Quant au demi-droit de mutation dû « comme pour un achat d'usufruit », le président disait dans sa lettre du 27 novembre (t. XXXIX, p. 538) : « Concluez de là que les princes, à qui vous êtes las de faire des libéralités, ne manqueront pas de prétexte pour vous demander, et que vous aurez à leur répondre que vous n'avez rien à leur offrir, *puisque ce n'est qu'une vente d'usufruit, où il manque translatio dominii et proprietatis.* » Rien, ce n'est pas demi-droit. D'ailleurs, le président conseillait d'éviter le litige en faisant un contrat apparent, un bail à vie. — Voltaire se résigna finalement à payer le centième denier : p. 169, mais obtint remise de moitié : p. 301, 321 ; v. encore 326, 330, 345.

P. 110, *à M. Jean Schouvalow, 29 mai 1759.* « Athènes au lieu d'Athenoi » : Voltaire n'était pas grand grec et l'avouait. Mais il pourrait bien tout de même avoir écrit Athenai. Cependant cf. p. 301.

P. 119, *à Mme de Fontaine, 11 juin 1759.* « Il faudra charger d'Hornoy de cette affaire quand il aurait fait son droit » ; lire : « quand il aura fait ».

P. 124, *à Thieriot, 18 juin 1759* : « mandez-moi si vous êtes heureux » : lisez : « assez heureux ».

P. 127, *à G. Keate, 20 juin 1759* : « le mémoire contre les Hollandais » : cf. 26 mai, à Florian, p. 108.

P. 137, *de Frédéric, 2 juillet 1759*, n. 1 : « sans doute le drame de *Socrate* ». Douteux : v. p. 141 : « on dit que vous mettez Socrate en tragédie. J'ai de la peine à le croire. » Cf. p. 224.

P. 137, *à Le Bault, 3 juillet 1759.* « Dî melius fecere », Horace, *Sat.* II, 6, 4.

P. 139, *à Pierre Rousseau, 11 juillet 1759.* « M. Desmal. » C'est le même homme que M. Demad, cf. p. 71 et t. XXIV, p. 91. — Le *Journal encyclopédique* de P. Rousseau venait de publier ou allait publier le *Précis de l'Ecclésiaste* : v. p. 144, Charles-Théodore à Voltaire, 20 juillet 1759 (indication omise par M. Bengesco, I, 175).

P. 143, n. 3. Cf. p. 150, le billet n° 3900.

P. 145, *à Ruffey, 21 juillet 1759* : « Libertas.... » Virg., *Buc.* I, 28.

P. 147, *de Tressan, 29 juillet 1759* : « voir votre ancienne amie » : Mme de Boufflers.

P. 151, *à Tronchin de Lyon, 10 août 1759* ; cf. p. 421, t. L.

P. 154, *à Tronchin de Lyon, 15 août 1759* ; cf. p. 422, t. L.

P. 171, *à Mme du Deffand, 17 septembre 1759* : « à l'égard du genre dont vous me parlez » : le roman, v. p. 184 (de Mme du Deffand à Volt., 1er oct. 1759) et p. 190.

P. 175, n. 1. Ajouter que la lettre de Voltaire au roi avait été insérée dans une lettre du 1er septembre à la D^sse^ de Saxe-Gotha : v. p. 161 et p. 164, à la D^sse^ de Saxe-Gotha, 1er et 4 sept. 1759.

P. 188, n. 2. Ajouter : v. p. 184.

P. 189, n. 4. Au risque de passer pour un vilain, je ne pense pas que Voltaire ait eu si tort de se réserver le vin de M. Le Bault. Se faire verser du meilleur cru sans en offrir à ses convives, quand on donne à diner, oui, cela est d'un ladre; mais Voltaire n'était vraiment pas tenu d'arroser de Corton le palais de tous ces Suisses, Anglais, Russes, Allemands, qui de Genève venaient s'asseoir à la table où très souvent ne paraissait même pas le patriarche. Ils n'étaient pas trop à plaindre avec « d'assez bon vin de Beaujolais » dont à peine eussent-ils distingué le noble Corton. Mais M. Le Bault, qui n'était pas un vilain, eût volontiers vendu à Voltaire quelques barriques de plus.

P. 196, *à Mme d'Epinai, octobre 1759* : « Oolla et Ooliba » : Ézéchiel, XXIII, 4. Cf. p. 172.

P. 213, *à Tronchin de Lyon, 5 novembre 1759* : « des révérends pères qu'on va pendre », en Portugal : v. p. 232.

P. 213, n. 2. D'après Perey et Maugras, il faut lire « la marquise de Muy et non Mme de Robecq : v. t. LI, Moland, p. II.

P. 215, n. 1; sur le prêt à Bétems, v. la lettre du 7 novembre 1750, à M. de Chauvelin et l'article de M. Caussy 1er juillet 1908.

P. 219, *du président de Brosses à Girod, novembre 1759* : « les moules de bois... » Sur ces moules de bois sec, origine de la grande querelle entre Voltaire et de Brosses, v. la lettre à de Brosses fév. 1759, p. 23, et la lettre du président, janvier 1761, t. XLI, p. 173. Cf. encore t. XLI, p. 461.

P. 220, *à Jean Schouvalow, 11 novembre 1759*, « quelques-uns de nos savants de Paris » : allusion à de Guignes, cf. à Mairan, 9 août 1760. V. Alfred Maury, *L'Ancienne Académie des Inscriptions*, p. 261.

P. 241, n. 2 : « fixait le prix qui en serait donné » : 56 francs le marc, d'après la lettre à Mme d'Epinai, 26 novembre, p. 243.

P. 254, *à Algarotti, décembre 1759* : « parvique Bononia Reni », Silius Italicus, VIII, 601.

P. 264, n. 1; lire : « le 9 octobre 1759.

P. 273, *à Mme d'Épinai, 7 janvier 1760* : « trois ou quatre des Soixante » : ce sont les Fermiers généraux.

P. 285, n.; ajouter : cf. le P.-S. de la lettre du 20 mai 1760 à Thibouville.

P. 288, n. 1; ajouter : v. p. 298, 3°, et p. 311.

P. 295, n. 2; ajouter : et les lettres 3971 et 3983.

P. 307, *de Hennin, février 1760* : « un de vos amis que je vois souvent » : Thieriot, v. p. 305.

P. 315, *de Frédéric, 24 février 1760* : « je ne sais quel est ce Bredow », cf. p. p. 283, à la duchesse de Saxe-Gotha, 15 janvier 1760.

P. 321, *à de Brosses : 5 mars 1760*, « M. Jalabert », v. p. 325, n. 4.

P. 330, n. 1; lisez : « 1 500 000 livres ». Voltaire dit en effet dans la lettre à d'Argental, 17 mars, p. 331 : « Est-il vrai que les jésuites ont

fait pour quinze cent mille francs de lettres de change qu'ils ne paient point ? »

P. 333, *de Frédéric, 20 mars 1760* : « quant aux propos de paix dont vous parlez » ; v. p. 343 (de Frédéric, 3 avril); 353; 375.

P. 345, *à de Brosses, 9 avril 1760* : sur l'affaire Panchaud, v. p. 377, et, t. XLI, p. 530, n. 3, une lettre du président à Voltaire, mai 1760.

P. 377 n. 3 ; lire « 1759 » et non 1758, cf. p. 401.

P. 404, *à Tronchin, 2 juin 1760.* Le premier alinéa doit être de 1759 (Silhouette n'était plus contrôleur général depuis le 21 novembre 1759) ; le second alinéa, de 1761 : v. Desnoiresterres, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, p. 63 sq.

P. 407, *à d'Argental, 4 juin 1760* : « *Paris*, que veux-tu de moi... » Quinault dit dans son *Amadis* : « Amour, que veux-tu de moi, etc. »

P. 422, n. 1. Le catéchisme newtonien qu'attend d'Alembert, ce sont bien les *Éléments de la Philosophie de Newton*, que Voltaire voudrait faire approuver par l'Académie des Sciences : p. 397, à d'Alembert, 26 mai 1760.

P. 427, *à M. Fyot de la Marche, 20 juin 1760* : « plus la manière dont elles me sont dites m'en font sentir le prix » ; lisez « fait ». Peut-être y a-t-il ici une distraction de Voltaire.

P. 428, *à M. le baron de Monthon, 20 juin 1760.* Il faut bien lire Monthon, cf. 15 auguste 1768, de Voltaire à Hennin, et de Hennin à Voltaire; et 18 auguste 1768, de Voltaire à Hennin, t. XLVI, p. 93, 94, 96.

P. 458, n. 5. La p. 9 dont il est question ne serait-elle pas celle du *Discours* de Pompignan à l'Académie (10 mars 1760) ou du *Mémoire présenté au roi par M. de Pompignan* le 11 mai 1760 (in-4° de 17 pages)? V. Moland, t. XXIV, p. 111 et 131 (et non 135, comme il est dit p. 111 et 112).

P. 464, n. : « comme il le fera plus tard » : v. t. XLI p. 464 et 481; 513, n. 2. Cette lettre du 16 juillet est, selon Foisset (v. t. XLVI, p. 98, n. 3), la réponse à une lettre du président citée t. XLI, p. 519.

P. 473, *de Mme du Deffand, 23 juillet 1760* : « crime d'Ananie et de Saphire », *Actes des Apôtres*, V, 1-11.

P. 531, *au Dr Tronchin, 7 septembre 1760* « dire qu'un fripon est un fripon ». Ce fripon, c'est Vernet : cf. p. 528, à Bordes, 5 septembre.

P. 535, *to Lord Lyttelton* : « and if my king as been pleased » ; lisez : « has been pleased ».

Tome XLI. — P. 5, *au Dr Tronchin*; « votre ambasseur », lisez : « ambassadeur ».

P. 20, n. Ajouter à la note de Clogenson : cf. p. 500 : « je ne vous demande plus d'échafaud; je sais et je respecte toute la répugnance que vous y avez » (de d'Alembert, 31 octobre 1761).

P. 36, *à Turgot, 26 octobre 1760* : « atque humiles habitare casas », Virg., *Buc.* II, 29. — « Omitte mirari, etc. » : Horace, *Od.* III, 29, 12.

P. 83. Cf. t. L, p. 424, la lettre réimprimée d'après l'autographe, avec additions et corrections.

P. 86, *à Thieriot, 8 décembre 1760* « et à monsieur l'*Oracle* des philosophes ». Il faudrait mettre entre guillemets ou en italique l'expression entière, « A monsieur l'Oracle des Philosophes ».

P. 131, n. 1. La date de 1693 doit être remplacée par 1695 d'après le *Dictionn. de la noblesse* de la Chenaye-Desbois et Badier, édition de 1863, I. p. 423.

P. 135, *à Fyot de la Marche (fils), 3 janvier 1761* ; v. un article de M. Caussy sur *Voltaire et ses curés* dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1909. La même livraison et celle du 1er août donnent des lettres inédites de Voltaire sur les dîmes inféodées, qu'il faut rapprocher des lettres publiées par M. Ritter dans la *Revue d'Hist. littér. de la France* de 1901 ; cf. ici la note sur la p. 539 du t. XLII.

P. 173, *du président de Brosses janvier 1761* ; « me parlant en conversation ». C'était vers le 12 décembre 1758, suivant Mme Denis : p. 513.

P. 199, n. 3 « 4426 » ; chiffre erroné ; v. le commencement de la lettre 4289.

P. 245, n. 2 : « sans doute la lettre 4432 ». Non, mais la lettre 4387, v. Bengesco, I, 59 : « à la suite de *Tancrède*, on trouve dans l'édition de Genève une lettre de Voltaire (du 23 décembre 1760) au marquis Albergati Capacelli, sénateur de Bologne (pp. 93 à 110). »

P. 310, n. 4, Ajouter : Voltaire parle de Stanley dans la lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 26 juin 1761, p. 344.

P. 451, n. : « Saint-Hilaire » ; lisez : « Sainte-Aulaire ».

P. 461, *à Ruffey, 30 septembre 1761* : « ne contient pas 40 arpents ». Voltaire a dit 43 et demi, t. XL, p. 464, à de Brosses, 16 juillet 1760. Cf. sur les bois coupés et vendus par de Brosses le t. XL, p. 23 (à de Brosses, février 1759). — *P. 462* : « l'acquéreur, manquant de bois de chauffage... » v. la version du président, p. 173 (janvier 1761) ; cf. encore p. 481 et 513.

P. 481, n. : « l'acte dit *à un tonnelier* ». Il y a ici une confusion. Ce sont 8 chênes *sur pied* que l'acte du 14 décembre 1758 (t. XXXIX, p. 547) dit vendus à un tonnelier. Il ne dit pas à qui ont été vendus les bois *coupés*.

P. 485, *à M. Fyot de la Marche (fils), 20 octobre 1761* : « son auri sacra fames » : p. 461.

P. 519, n. 2. Foisset (v. t. XLVI, p. 98) croit que la lettre du 12 juillet de Voltaire (t. XL, p. 464, 16 et non 12 juillet) est la réponse à ce fragment de juillet du président de Brosses. — Il faut que Foisset ait écrit dans cette note « 90 poses » et non pas « 20 poses », autrement, tout son raisonnement s'effondre. Cf. t. XLVI, p. 98. Il y a pourtant bien « et que 20 poses donneraient 24 hectares 30 centiares » dans le livre de Foisset, 1858, p. 179.

P. 533, n., *à Bouret, 20 novembre 1761* : « tuèrent un guide ». De même Avenel. Il faut sans doute lire « garde ».

Tome XLII. — P. 7, *à Damilaville, 9 janvier 1762* ; « rétablissant une pension » : de 2 000 livres; v. p. 315, à M***. — *Ibid.* « ce pédant de Crévier « ; cf. p. 493, à La Chalotais, 9 juin 1763, et une note de la satire *Les Chevaux et les Anes ou Étrennes aux Sots.*

P. 16, *à Thibouville, 26 janvier 1762* : « vous n'avez pas, depuis *le Grondeur* » de Brueys et Palaprat, 1691.

P. 34, *à d'Argental, 6 février 1762* : « maître Gonin »; cf. t. XLV, p. 457, n. 1 (à Thibouville, 16 décembre 1767).

P. 66, *à Jean Schouvalow, 5 mars 1762* : « accepter le témoignage public » : cf. p. 4 : « il y a une personne au bout du monde qui a la rage d'avoir une dédicace. » C'est la dédicace d'*Olympie* : v. t XLI, p. 527.

P. 83, *à Moultou.* Il est fort douteux que cette lettre soit de mars ou avril 1762. La lettre du 2 janvier 1763, bien plus cérémonieuse, date sans doute des débuts de la correspondance entre Voltaire et Moultou. La familiarité ne commence à apparaître, avec réserve encore, qu'à la fin de la lettre du 9 janvier 1763; cf. encore p. 381-382 (mardi 15 février).

P. 84, n. 2; erronée. V. Bengesco, II, 108. Probablement il s'agit de l'*Éloge de Crébillon*, v. 4 juin, à Damilaville, p. 126. Noter que Voltaire envoie ce petit ouvrage à Paris pour qu'on l'y imprime. Or l'une au moins des deux premières éditions de l'*Éloge* est de Paris : v. Bengesco, II, 105.

P. 109, n. Cf. p. 238, 18 septembre 1762, à Damilaville.

P. 116, *à Jean Schouvalow, 21 mai 1762* : « par monsieur le grand-maître d'artillerie » : Pierre Schouvalow, mort le 16 janvier 1762; cf. p. 61, n. 2.

P. 121, *à Moultou, dimanche (mai 1762)*. L'attribution de la date est erronée. Voltaire dit : « j'attends avec impatience la lettre de Rousseau à l'archevêque de Paris ». Or le mandement de Christophe de Beaumont est du 20 août 1762. La *Lettre* de Rousseau est de mars 1763. Cette lettre à Moultou est de mars ou avril 1763 et postérieure au 25 mars 1763 (p. 438, à d'Argental : « on dit que Jean-Jacques a écrit une lettre à l'Archevêque de Paris »); cf. p. 440, 446, 449, 455, 460. — D'autre part, c'est la première fois que nous trouvons mention du *Traité sur la Tolérance*, et Voltaire parle de la manière dont il voudrait le *finir*. Or c'est le 28 novembre 1762 qu'on rencontre par ailleurs (dans une lettre à Damilaville) la première allusion au futur traité, et c'est le 2 janvier 1763 qu'il en envoie l'*esquisse* à Moultou. Cf. encore p. 402 (25 février 1763, à Moultou).

P. 126, *à Jean Schouvalow, 4 juin 1762* : « on prétend qu'il en prison à Paris »; lisez : « qu'il est en prison à Paris.... »

P. 142, *à M. Debrus (juin 1762)*; date douteuse. La tentative dont il est question ici semble bien être celle qui fut faite par l'intermédiaire du duc de la Vallière, ce qui placerait la lettre entre le 8 juillet (p. 158) et le 14 juillet (p. 171 : « Mme de Pompadour parlera »). On voit p. 209 que Tronchin écrivit en juillet 1762 à Mme de Pompadour et

p. 264 (17 octobre, à Debrus), que Mme de Pompadour ne fit aucune réponse à Tronchin. P. 142, Voltaire dit : « je peux assurer que les ministres sont très bien intentionnés ». Or je lis, p. 170, 14 juillet, à d'Argental : « Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse et est très bien disposé. Monsieur le Chancelier est déjà instruit par M. de Nicolaï et par M. d'Auriac. S'il y a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. » Cf. p. 200 : « L'homme du monde le mieux disposé est monsieur le contrôleur général, j'en ai des preuves certaines » (août 1762).

P. 143, *à M. Debrus* (*juin 1762*). Date erronée. « Avant que le parlement de Toulouse ait envoyé ses procédures et ses motifs » : c'est le lundi 7 mars 1763 (à Ribotte, 12 mars 1763, p. 422) qu'il fut ordonné par le conseil d'État « que le parlement de Toulouse enverrait toute la procédure au conseil; de plus, qu'il serait tenu d'envoyer les motifs de son jugement. » Cf. p. 425, 14 mars 1763 à Vernes : « j'ai bien peur que tout ne soit détruit par les *Lettres Toulousaines*, composées, dit-on, par M. de Court, et imprimées à Lausanne, sous le nom d'Edimbourg » ; p. 440, à Damilaville, 28 mars 1763 : « Le livre sur la tolérance dont il a paru quelques exemplaires en Suisse et à Genève est intitulé les *Lettres Toulousaines*. Ce livre est d'un bon parpaillot nommé de Court, fils d'un prédicant... ; l'auteur le supprime de bonne grâce jusqu'à ce que le parlement toulousain ait envoyé ses procédures et ses motifs. » P. 451, à Végobre, 4 avril 1763 : « il n'y aura rien ni à craindre ni à espérer de ce livre, et pourvu qu'il ne paraisse qu'après l'envoi des procédures de Toulouse, il n'y aura rien du tout à craindre ». P. 501, à M. Debrus (mise par Moland après le 15 juin 1763, mais la date paraît cette fois trop avancée) : « M. de Court s'est certainement mis à la raison... Si on est toujours à Genève dans l'intention de récompenser par un petit présent la docilité de M. de Court, je prie M. Debrus de me permettre d'y contribuer. » Notre lettre de la p. 143 est donc certainement postérieure au 14 mars 1763, et voisine sans doute du 28 mars.

P. 183, n. 2. Le *Mémoire* de Donat Calas est daté du 22 juillet 1762.

P. 196, *à d'Argental*, *4 auguste 1762* : « Mes anges sont adroits ; ils ont gagné le coadjateur » : l'abbé de Chauvelin, conseiller au parlement de Paris.

P. 201, *à M. Debrus* (*août 1762*). Cette lettre, comme celle de la p. 143, est mal datée, et antérieure à cette dernière, antérieure aussi à la lettre du 14 mars 1763 à Vernes, p. 425. P. 202 : « J'écris de mon côté et je fais écrire à Lausanne; p. 426 : « On a écrit à Lausanne pour faire prier l'auteur des *Lettres Toulousaines* de suspendre le débit de son livre jusqu'à la définition du procès des Calas. » En raison du début, et de cette phrase : « L'auteur doit absolument supprimer le débit de son livre jusqu'à ce que nous ayons un arrêt qui condamne entièrement celui du parlement de Toulouse », la lettre de la p. 201 me paraît antérieure de très peu au 12 mars 1763, jour où Voltaire apprit l'arrêt du conseil (p. 422).

P. 212, *à Pierre Rousseau, 10 auguste 1762* : « des archives de Grub-Street ». « Grub-Street, rue de Londres, habitée autrefois, comme la rue de la Harpe à Paris, par des écrivassiers ou par des écrivains pauvres. » (Elwall, *Dictionnaire Anglais-Français.*) — Cf. une note de Voltaire lui-même sur le chap. IX de l'Examen important de milord Bolingbroke, t. XXVI, 217.

P. 214, *à M. Debrus, mercredi.* C'est le 23 août qui était un mercredi. — « On craint qu'à Toulouse les copies ne soient falsifiées. » Cf. la n. 1 de la p. 486. — Le 2e alinéa au moins de ce billet est mal placé et postérieur à la nomination du rapporteur Thiroux de Crosne. Voltaire ignore son nom p. 420, 424, et 233 (14 septembre 1762); il le cite le 23 janvier 1763 (p. 354). Cf., quant à l'ambassadeur d'Angleterre (Bedford), la p. 242 (21 septembre).

P. 228, *à Fyot de la Marche, 20 septembre 1762* : « Sincerum est nisi vas... » Horace, *Ep.* I, 2, 54.

P. 242, n. 2; erronée. Le duc de Bedford venait reprendre les négociations pour la paix, entamées sans résultat l'année précédente par M. Stanley : v. t. XLI, p. 310 et 344.

P. 252, *de Diderot, 29 septembre 1762* : « qu'ils disposent de mon temps et de mon talent, et que je les secours »; lisez : « secoure ».

P. 255, *de d'Alembert, 2 octobre 1762*; « plus d'agilité qu'un février »; lisez : « lévrier ».

P. 259, *à Damilaville, 10 octobre 1762* : « le brave libraire qui imprime des factums en faveur de l'innocence » : Merlin.

P. 262, *à Fyot de la Marche, 12 octobre 1762*; « à croire qu'un parlement aie toujours raison »; lisez : « ait ».

P. 275, n. 3. Cf. p. 329, n. 4; cf. t. XXIV, p. 366, n° III.

P. 276, *à d'Alembert, 1er novembre 1762* : « le grade de lieutenant-colonel à un de mes amis », même un peu son parent; Marchand de la Houlière : cf. p. 282, au Cte de Choiseul, 10 novembre 1762. Sur les relations de Voltaire et de Choiseul, v. le livre de M. Pierre Calmettes, Paris, Plon, 1902 (fait d'après les lettres inédites du duc à Voltaire). V. notamment p. 156-162.

P. 277, n. 3, cf. p. 286, n. 4.

P. 298, n. 2; erronée. Le petit enfant n'est pas Daumart, à qui cette désignation ne convient pas, et qui n'est pas la personne à qui s'intéresse Damilaville. Le passage même auquel renvoie Moland, p. 291, montre que Damilaville demandait à Tronchin d'essayer de guérir de loin.

P. 309, *à Debrus, lundi au soir* (*25 décembre 1762*), cf. n. 3. Le 25 décembre 1762 était un samedi et non un lundi.

P. 309, n. 4. « Voltaire prêta sa maison des Délices à Mme d'Enville. » Inexact.

P. 314, *à M****. V. la note. Cette lettre doit être postérieure au 6 février 1763, les lettres auxquelles Voltaire répond ne pouvant être du 6 décembre 1761 et du 6 février 1762. L'auteur y parlait en effet de l'*Éloge du Crébillon*, qui est d'août 1762.

P. 317, *à Ribotte, 2 janvier 1763* : « le benêt qui allait prier sur la tombe de Marc-Antoine »; cf. p. 327, à Moultou, 8 janvier 1763 : « on a mandé de Toulouse... »

P. 327, *de Louis-Eugène de Wurtemberg, 8 janvier 1763*, Renan; aujourd'hui Renens, près Lausanne.

P. 329, *à Moultou, 9 janvier 1763* : « Voici, monsieur, un mémoire qu'on m'envoie. » C'était Lavaysse qui l'avait envoyé : p. 347, à Debrus.

P. 335, *à Moultou, janvier 1763* : date erronée. Le rapprochement avec la lettre de la p. 143, et la date mise par Voltaire : « Lundi soir », me font croire que notre lettre de la p. 335 est précisément du même jour que la lettre à Vernes (p. 425) : lundi soir 14 mars 1763. Cf. p. 335 : « Vous écrivez sans doute à Lausanne et à Vevey. » —; p. 202 : « J'écris de mon côté et je fais écrire à Lausanne »; et p. 426 : « on a écrit à Lausanne pour faire prier... »

P. 343, *à Algarotti, 17 janvier 1763*. Algarotti est alors à Pise.

P. 347, *à Debrus, jeudi soir*. Cette lettre pourrait bien être du jeudi 13 janvier et non du jeudi 20 janvier : cf. p. 329, lettre du (dimanche) 9 janvier.

P. 353, *à d'Argental, 23 janvier 1763* : « en un mot tous les trois sont fort bons »; les trois mémoires de Mariette, de Loyseau, et d'Élie de Beaumont.

P. 354, *à Debrus, 23 janvier 1763* : « Pour M. de Crosne », rapporteur devant le conseil : cf. p. 233 : « je ne connais ni le nom du rapporteur, ni celui des juges » (14 sept. 1762), et 365, à Thiroux de Crosne; son rapport est du 7 mars 1763 : p. 422.

P. 354, n. 3, ajouter : sauf Saint-Florentin, v, p. 425. Les mots « grand conseil » dans cette note et p. 366, n. 3, font équivoque. C'est le Conseil d'État, et non le Grand-Conseil qui jugea l'affaire.

P. 360, *n° 5165, à M. Debrus*. Le 30 janvier était un dimanche. Cela concorde assez avec la date : « vendredi soir ».

P. 376, *à Debrus*. « J'ai l'honneur de renvoyer à M. Debrus la lettre à M. Dumas, et j'ai pris la liberté d'ajouter quelques mots. » Peut-être cette lettre de Debrus à M. Dumas répond-elle à la lettre de Dumas que Debrus avait communiquée à Voltaire (p. 143, mars 1763). Dumas écrivit à Voltaire une lettre qui fut reçue à la mi-mai : p. 477.

P. 379, n. « Voltaire aura été désappointé par un de ces délais... » L'affaire devait être rapportée le 8 février : p. 330 (à Moultou, 9 janvier 1763); cf. p. 400 (à Debrus, 22 février).

P. 380, *à Fyot de la Marche, 12 février 1763* : « nous marions demain Mlle Corneille »; mais p. 388, 13 février, « ce fut hier que le mariage fut consommé ». Le 13 est un dimanche, et la lettre à Fyot de la Marche doit être du vendredi 11 février.

P. 381, *à Moultou, mardi matin* (v. p. 382). C'est le 8 ou le 15 février, plutôt le 8 (« le sacrement de mariage dont je suis occupé »).

P. 390. *à Debrus, 14 février 1763* : « Vous avez appris... que M. de Crosne a rapporté pendant trois ou quatre heures notre grande affaire. »

Cf. p. 330 et p. 393. Mais il s'agissait d'une répétition seulement : p. 397.

P. 406, n.: « comme membres du grand conseil »; grand conseil, expression équivoque, employée par Voltaire lui-même (p. 425) dans le sens de « conseil extraordinaire, tenu par le Conseil d'État du roi : tous les ministres d'État, tous les conseillers d'État, tous les maîtres des requêtes ». (V. p. 414 « conseil d'État »; p. 415 : « conseil du roi ».) Sur la différence entre le Conseil d'État du roi et le Grand-Conseil (que Voltaire écrit ordinairement « grand conseil » sans majuscules ni trait d'union, p. 487 et 501 par ex.), v. Gasquet, *Précis des Institutions politiques de l'Ancienne France*, t. I, p. 88 et 94.

P. 414, *à la D^esse de Saxe-Gotha, 7 mars 1763*; date douteuse. Voltaire dit dans cette lettre, p. 415 : « Les Calas obtiennent enfin justice, et le conseil du roi ordonne qu'on revoie leur procès. » Or le 11 mars (p. 422), Voltaire ne sait pas encore ce qui a été résolu. Le 12 mars, il est renseigné. La lettre à la D^esse de Saxe-Gotha doit être postérieure au 11 mars, à moins que Voltaire n'ait annoncé de confiance la décision.

P. 434, *à Debrus (après le 21 mars 1763)*; mal placée. Le premier alinéa montre que la lettre est nécessairement antérieure au 7 mars. La lettre de M. de Crosne dont il est question ici a été reçue par Voltaire entre le 14 février (p. 390) et le 22 (p. 400). Sur le voyage de la servante de Mme Calas, v. les p. 366, 377 et 501 (lettres placées par Moland en janvier et février). Enfin, le 14 mars Voltaire demande à Debrus (p. 424) si l'on a donné sa lettre au Mis de Gouvernet. Notre lettre de la p. 434 doit être du dernier tiers de février.

P. 446, *à Helvétius, mars 1763;* mal datée. Voltaire y apprécie la *Lettre à Christophe de Beaumont*, qu'il ne semble pas encore avoir lue le 13 avril (p. 455, à d'Argental). La lettre à Helvétius paraît être des environs du 25 avril (cf p. 460, à d'Argental, 25 avril).

P. 449, n. 1. La lettre 5103 est à Damilaville, et parle d'un chapitre de l'*Histoire générale*. Mais dans la lettre 5185 (mardi 8 ou 15 février 1763, p. 382), Voltaire dit à Moultou : « J'ai envoyé à votre ami l'arien [c'est-à-dire Vernes] un petit chapitre tout à fait édifiant... » Cela me fait croire qu'Avenel a eu tort de placer le n° 5260 au 2 avril. Il doit être antérieur au n° 5185. La fin, sur la *Lettre à Christophe*, doit être postérieure au 25 mars (v. p. 438), mais peut-être cette fin appartient-elle à une autre lettre. De tels mélanges ne sont pas rares.

P. 451, *à Végobre, 4 avril 1763* : « trois ministres d'État » — : les deux Choiseul et le contrôleur général : p. 402 (à Moultou, 25 février 1763): « un contre nous »; Saint-Florentin : p. 425 (à Vernes, 14 mars 1763).

P. 455, n. 2; ajouter : Voltaire lui-même s'est rectifié p. 460 (25 avril, à d'Argental).

P. 467, n. 3; v. p. 472 (à Damilaville, 9 mai).

P. 477, *à Debrus, 16 mai.* Est peut-être du 16 mars. Les exemples d'une confusion entre ces deux mois sont nombreux. Dumas semble

avoir demandé s'il fallait laisser paraître les *Lettres Toulousaines*; or elles ont paru en mars 1763 : v. la note sur la p. 143, et la lettre du 14 mars, p. 425.

P. 486, *à Vernes, 24 mai 1763* : « à l'égard de son abdication »; des droits de citoyen de Genève, 12 mai 1763, à cause de la défense qui fut faite d'imprimer à Genève la lettre à Christophe de Beaumont. V. la lettre de J.-J. Rousseau au syndic Favre. — P. 486 : « la tolérance ne servira de rien ». Écrire : « la *Tolérance* » : c'est le titre du *Traité*.

P. 487, *à Vernes, 24 mai 1763* : « Nous espérons que l'affaire sera jugée au grand conseil. » Il s'agit ici du Grand-Conseil, cour souveraine, cf. p. 406, n. — *P. 487*, « manigoldi » = bourreaux.

P. 493, *à Debrus (après le 9 juin 1763)*. Cette lettre doit être un peu antérieure à la lettre du 24 mai à d'Argental, où se retrouve la plaisanterie sur le Parlement qui « roue le père et écorche la mère ».

P. 501, *à d'Argental, 15 juin 1763*: « si vous voulez me voir jouer *Trissotin*, vous n'avez qu'à partir. » Cf. p. 510, de Louis-Eugène de Wurtemberg : « *Trissotin* représenté par vous, les *Femmes savantes* deviennent nécessairement une fort mauvaise pièce... »

P. 501, *à Debrus (après le 15 juin 1763)*. Lettre en réalité un peu postérieure à la lettre de la p. 143 que nous avons vu être de la fin de mars. — *P. 501* : « la revision en grand conseil ». Il s'agit du Grand-Conseil, cour souveraine, cf. p. 406, n., et p. 487.

P. 509, *à Colini, 28 juin 1763*. Sur Jules III, v. la liste des papes, dans les *Annales de l'Empire*, t. XIII, p. 205 : « Jules III, Ghiocchi, 1550; c'est lui qui fit cardinal son porte-singe, qu'on appela le cardinal Simia : il passait pour fort voluptueux. » — « il suo ragazzo... » = « le bâtard qu'il eut de sa guenon ».

P. 507, *à Debrus, 12 juillet 1763* : « on me mande, monsieur, que les pièces du procès sont arrivées »; c'était une erreur : cf. 6 auguste 1763, à Debrus, p. 534.

P. 522, *à Ruffey, 23 juillet 1763* : « Quid te exempta... » Horace, *Epist.* II, 2, 212. — « Le petit singe » : c'est le président de Brosses, très petit de corps (v. Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 123), auteur de l'*Histoire des navigations aux terres australes*, 2 vol. in-4°, 1756.

P. 529, *à Damilaville, 29 juillet*: « frère H[1] ». La note est tombée au tirage; il s'agit d'Helvétius.

P. 530, n. 1. Ajouter : « les roués », c'était autrefois *Rome Sauvée*.

P. 537, n. 4; ajouter : la lettre est bien adressée à Thieriot, comme le prouve ce passage : « j'ai demandé aussi à frère Thieriot la lettre de Jean-Jacques » (à Damilaville, 12 auguste, p. 540). Cf. p. 538 : « Tâchez, pour Dieu, de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. » Cf. encore p. 553 (à Thieriot, 23 auguste) et 574 (à d'Argental, 18 septembre), à propos de l'inscription pour la statue de Louis XV.

P. 539, *à Damilaville, 12 auguste 1763* : « le gros paquet ci-joint pour le conseil ». Il s'agit des dîmes inféodées : v. une lettre de M. de Budé à M. Favre, 1er syndic de Genève (12 août 1763), publiée avec des lettres inédites de Voltaire par M. Ritter dans la *R. d'Hist. littér. de la France*, 1901, p. 144.

P. 540, n. 2 : « la lettre à Thieriot est perdue ». Étrange distraction : la lettre à Thieriot est tout au long p. 537-538 (10 auguste).

P. 548, avant-dernière ligne, lisez : « je me mets à l'ombre de vos ailes ».

P. 550, *à Damilaville, 21 auguste 1763* : « pour la troisième fois, protester en faveur de Jean-Jacques » : les trois protestations eurent lieu le 18 juin, le 8 août, le 20 août.

P. 552, n. 4. Au lieu de « VIII et 156 pages », M. Bengesco pense qu'il faut lire : « VI et 136 pages. V. son t. I, p. 65.

P. 565, n. 4. Ajouter : cf. ici p. 569 à d'Argental, 11 sept. 1763.

Tome XLIII. — P. 25, n. 2; erronée. Il s'agit, non du *Traité sur la Tolérance*, mais d'une lettre pour M. Mariette, relative à l'affaire des dîmes : cf. p. 27 et la n. 1 (7 novembre 1763, à d'Argental), p. 33 et la n. 1 (17 novembre 1763, à Damilaville).

P. 28, *à Damilaville, 9 novembre 1763* : « en Marc-Antoine », lisez en « Marc-Antonin » (Marc-Aurèle) : cf. p. 218, à Marmontel, 21 mai 1764 : « Saint Marc-Antonin ».

P. 105, *à Mme du Deffant, 27 janvier 1764*. « Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien... » Quel ministre? Sans doute le duc de Praslin, dont l'enveloppe a servi plus tard pour envoyer le *Dictionnaire philosophique* à d'Argental (30 oct. 1764, p. 334). D'Alembert, 15 janvier 1764 (p. 87), nous éclaire sur les motifs de la réserve gardée par le duc : « La vérité est que ceux qui ont lu le livre [le *Traité sur la Tolérance*] ne se soucient guère qu'on le lise... » Cf. la lettre de Choiseul, 27 juillet 1763, dans Pierre Calmettes, *Choiseul et Voltaire*, p. 176; cf. p. 180, n. 1.

P. 137, n. 1; ajouter : cf. p. 145, à d'Alembert, 1er mars : « entre quinze-vingts il faut se pardonner bien des choses ».

P. 305, n. 1; cf. p. 371, 9 novembre 1764, à d'Alembert : « que dites-vous du nouveau roi de Pologne, qui m'invite à l'aller voir, comme on va passer quinze jours à la campagne? »

P. 341, n. 1; Beuchot se trompe : v. les lettres à Mme du Deffant du 1er juillet 1764 (p. 262) et du 20 juin 1764 (p. 246).

P. 373, *12 novembre 1764, à d'Argence de Dirac* : « Je ne sais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de Grécourt... » Voltaire avait parlé en vers du même pupitre dans sa lettre à Cideville du 20 septembre 1735. Il était tout jeune, il est vrai, n'ayant guère dépassé la quarantaine.

P. 384, *à Marin, 24 novembre 1764*. Voltaire avait vu Marin une seule fois, rue Traversière, à l'occasion de quelques vers qu'il avait

hasardés pour Mme du Châtelet : v. dans le *Mercure de France* du 16 avril 1908 la lettre de Marin à Voltaire du 5 février 1777, p. 651.

P. 431, *à la maréchale de Luxembourg, 9 janvier 1765*. Mme de Luxembourg ne répondit pas à cette lettre; v. t. XLIV, p. 86, 16 octobre 1765, à Mme du Deffant.

P. 445, n. 2; il faut ajouter que Voltaire a consigné ses remords et sa pénitence dans l'errata du t. II de l'édition de 1761 : « L'auteur s'était trompé sur cet article en ne s'apercevant pas que l'ode sur la fontaine de Vaucluse est rimée, et que les rimes croisées sont très éloignées les unes des autres. » Dans l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Besançon, l'errata suit la p. 406. Mais il y a des exemplaires sans errata (j'en possède un) : voilà sans doute pourquoi ni l'abbé de Sade, ni les éditeurs de la Correspondance n'ont vu les remords et la pénitence de Voltaire.

P. 457, *à d'Alembert, 5 février 1765* : « Gabriel Cramer enverra bientôt à frère Bourgelat... » de Lyon, chargé de l'entrée des livres (cf. p. 48).

P. 457, n. 5; les prénoms empruntés à la Bible, Élie, Élisée, etc., sont très fréquents, aujourd'hui encore, chez les protestants. Et Voltaire pensait qu'Élie de Beaumont était sans doute d'une famille huguenote.

P. 478, n. 3; cf. t. XLIV, p. 414.

P. 514, n. 1; c'était d'Argence de Dirac qui avait converti M. de la Haye à la philosophie : p. 522, 6 avril 1765, à d'Argence de Dirac.

P. 519, *à d'Alembert, 5 avril, 1765*. Moland, t. LI, p. III, admet pour cette lettre la date du 5 avril 1766.

P. 538, *à Nougaret, 29 avril 1765*. Nougaret était en prison quand il reçut cette lettre; v. les lettres inédites de Marin à Voltaire publiées par M. Caussy dans le *Mercure de France* du 16 avril 1908.

P. 549, *à Damilaville, 4 mai 1765*. « Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de M. Gaudet. » Il contenait la *Philosophie de l'histoire*, cf. p. 561 (à Damilaville, 20 mai) et 568 (à Damilaville, 27 mai).

P. 564, *à Damilaville, 22 mai 1765* : « à Gabriel Cramer ni à G. » Gaudet? cf. p. 568, n. 3.

Tome XLIV. — P. 3, *à Damilaville, 7 juin 1765* : « beaucoup d'éloges du sermon de M. l'archevêque de Toulouse »; cf. p. 13, à Villette, juin : « ce que vous me dites du prélat harangueur... »

P. 3, n. 3 : « il eût fallu ajouter que *le Siège de Calais*, par de Belloy, tragédie tirée de l'Histoire de France et jouée pour la première fois le 13 février 1765, venait d'obtenir le plus grand succès ». (E. Ritter.)

P. 7, *à Damilaville, 22 juin 1765* : « à qui le public rend justice et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû l'ont rendue si peu. » La pension disponible par la mort de Clairaut n'avait pas été attribuée à d'Alembert : cf. t. XLIII, p. 566.

P. 18, *Catherine II, 1765*. Cette lettre est de la fin de 1767. Cf. la phrase : « ... c'est que ce Nord ait aussi supérieurement raison que M. Bourdillon, professeur de Bâle, vient de le démontrer », avec la p. 466 du t. XXVI : « Le système de la tolérance a fait des progrès rapides dans le Nord depuis le Rhin jusqu'à la mer glaciale, parce que la raison y a été écoutée, parce qu'il est permis de penser et de lire. » (*Essai sur les Dissensions des Églises de Pologne*, par Joseph Bourdillon, professeur en droit public. A Bâle [Genève], 1767). Dans cet *Essai*, Voltaire cite (p. 464, Moland) un fait du 20 mars 1767. Il est question de l'ouvrage à la date du 15 septembre 1767 dans la *Correspondance* de Grimm, et il est annoncé le 18 octobre par les *Mémoires secrets*. Cf. 6 décembre 1767, à Poniatowski. — « La traduction française des principes qui doivent servir de base à nos nouvelles lois » (t. XLIV, p. 19) est envoyée à Voltaire en manuscrit, sitôt terminée, le 6-17 décembre 1768 (t. XLVI, p. 192). Catherine commence cette dernière lettre en ces termes : « ... je vous ai prié, *il y a environ un an*, de m'envoyer tout ce qui jamais a été écrit par l'auteur dont j'aime le mieux à lire les ouvrages; j'ai reçu au mois de mai passé le ballot que j'ai désiré. » Cf. ici, p. 18 : « Monsieur, je ne connais point le neveu de l'abbé, mais si vous parvenez à le déterrer et à le persuader de m'envoyer tous ses écrits anciens et nouveaux bien complètement... »

P. 44, *à d'Argental, 22 auguste 1765* : « ce que c'est qu'un M. Barreau ». C'est M. de Barrau, c'est-à-dire le chevalier de Taulès.

P. 62, n. 2; ajouter : v. p. 130, à d'Argental, 2 décembre 1765.

P. 87, *à d'Alembert, 16 octobre 1765* : « la brochure dont Voltaire, au 3e alinéa de cette lettre, cite la p. 95, est la *Lettre à M*** relative à J.-J. Rousseau. Avec la réfutation de ce libelle*, par le prof. de Montmollin, s. l., 1765, 198 p. in-8° » (E. Ritter).

P. 102, *à Mme de Florian, 7 novembre 1765* : « dans la rivière d'Inn », lisez « d'Ain » (E. Ritter).

P. 110, lire ainsi la note de Beuchot : « ... le nomme Bastian, et se plaint d'avoir été volé par lui ».

P. 114, *à Mme du Deffant, 20 novembre 1765* : « un assez gros paquet pour vous ». Ce paquet contenait la *Philosophie de l'Histoire*, et une lettre philosophique pour la marquise et pour Hénault, v. p. 155. C'est de la lettre 6158 que parle Voltaire à Damilaville, p. 166.

P. 117, *à Damilaville, 25 novembre 1765* : « elle attend les boîtes de confitures », cf. p. 101, n. 4.

P. 119, n. 1; ajouter : cf. ici p. 145 (signature de la lettre du 20 décembre à Damilaville), et p. 170, n. 2.

P. 137, *à Tabareau, décembre 1765*. Cette lettre est certainement postérieure à la lettre du 4 janvier 1766 au Mis de Villette (cf. p. 137 : « j'ai retiré autant que j'ai pu tous les exemplaires [de l'*Épître à Henri IV*] qu'on avait imprimés à mon insu », et p. 167 : « de plus il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on

les publie »), postérieure même à la lettre du 7 janvier à Hennin (p. 171 : « Les Genevois... ont imprimé ce rogaton... Je vous demande en grâce, Monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice »). Cf. encore p. 189, à d'Argental, 20 janvier : « je vous envoie les plats vers dont vous me parlez... J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver... » De plus, la même plaisanterie sur Ste Geneviève se retrouve à peu près dans les mêmes termes et p. 157 et p. 189. Or c'est une habitude de Voltaire de se répéter ainsi, quand il écrit le même jour deux lettres sur le même sujet. Je croirais donc la lettre à Tabareau du 20 janvier 1766.

P. 158, n. 2; ajouter la date de ce combat du Finistère : 16 mai 1747.

P. 163, n. 2; ajouter : cf. p. 119.

P. 165, *à d'Argental, 3 janvier 1766*. Les deux alinéas : « voici des vers, mes divins anges », et : « je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin », ne semblent pas pouvoir appartenir à la même lettre. C'est probablement le 2e qui n'est pas ici à sa place. On a sans doute cousu à la lettre un billet postérieur. De tels mélanges sont très fréquents; cf. p. 163, n. 2.

P. 166. La note de Beuchot est à rectifier. D'abord, la correction : « prétendue » me paraît excellente. C'est le mot qu'emploie constamment Voltaire quand on fait courir de lui un ouvrage tant soit peu dénaturé ou qu'il veut donner pour tel. Ensuite, la lettre à Mme du Deffant dont il est question ici est une lettre sur Moncrif (p. 183, de Mme du Deffant, 14 janvier 1766). C'est donc celle du 20 novembre 1765, p. 114.

P. 198, n. 2; sans doute à corriger. Voltaire avait « ouvert son cœur » à Mme du Deffant non dans la lettre du 20 novembre 1765, mais dans une lettre antérieure (perdue pour nous), jointe au paquet qu'il lui faisait tenir par la duchesse d'Enville : v. p. 114. Mais il avait dû l'ouvrir de nouveau dans une lettre (perdue également) qu'il appelle ici « ma dernière », et qui répondait sans doute aux lettres écrites le 28 décembre par le président et par la marquise (p. 153 et 155). C'est de cette réponse que le président avait été fort content (de Mme du Deffant, 14 janvier 1766, p. 183).

P. 203, n. 2 : « on venait de brûler [à Berne : p. 401] l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury* [par l'abbé de Prades] ». Cette note de Moland n'est pas à sa place ici; on devra la transporter p. 309, à la fin de la lettre du 13 juin, à d'Alembert. — *P. 203*, les mots : « en voici d'autres » et la suite indiquent manifestement que Voltaire adresse à Frédéric d'autres « aventures de Neufchâtel », c'est-à-dire d'autres *Lettres sur les miracles* faisant suite à la 14e (v. p. 172, n. 1). Les 16e et 18e lettres sont de « M. Beaudinet, citoyen de Neufchâtel, à M. Covelle, citoyen de Genève », la 20e de M. Beaudinet à Mlle Ferbot [1].

1. M. Eug. Ritter a déjà vu que la note de Moland est erronée; voir la *Zeitschrift*, p. 216. Mais la lettre qui porte actuellement le n° 15 était la 19e dans toutes les

P. 205, *à Damilaville, 2 février 1766* (*n° 6255*) : « Je vous enverrai le billet de Merlin » ; cf. p. 181 (13 janvier à Damilaville) : « un billet de cinq cents livres dudit Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière ».

P. 215, *de M. Gaillard, 11 février 1766*. Gaillard, 1726-1806, de l'Académie française en 1771.

P. 228, *à Choiseul, n° 6277*. Répond à une lettre de Choiseul du 12 mai. V. Pierre Calmettes, *Choiseul et Voltaire*, 1902, p. 200 et 272.

P. 241, *à d'Alembert, 12 mars 1766* : « c'est assurément un grand malendu » ; lisez : « malentendu ».

P. 243, *à Damilaville, 12 mars 1766* : « ces lettres que Changuion a imprimées », à Amsterdam. V. la lettre de Marin à Voltaire, 3 mars 1766, dans le *Mercure de France* du 16 avril 1908, p. 642.

P. 274, *à Damilaville, 28 avril 1766* : « ce sont actuellement les Sirven seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien. » « Se passer », ici, est absurde. Je lis : « se presser ».

P. 285, n. 3 ; inadvertance de Moland. V. le début même de la lettre 6327, p. 275.

P. 303, n. 3. Ces « deux petits volumes », c'est la nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique* : cf. p. 283, à Lacombe, 5 mai.

P. 305, *à Villevieille, 2 juin 1766* : « je vais écrire au premier secrétaire » (de l'intendance de Besançon, M. Ethis : v. p. 309, à Villevieille, 14 juin).

P. 306, n. 3 ; sans doute erronée. Le dernier alinéa semble bien appartenir à la lettre. Il peut faire froid en juin à Ferney, comme en Scythie, et « où êtes-vous » se lie très naturellement à « où étais-tu? »

P. 320, *à Damilaville, 26 juin 1766* : « J'avoue que le livre [l'*Examen critique des Apologistes*, mis sous le nom de Fréret, par Lévesque de Burigny] est sage et modéré : tout critique doit l'être ; mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord Bolingbroke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable, etc. » Ce passage, que ne cite pas M. Bengesco (II, 195), me paraît prouver que l'*Examen important de milord Bolingbroke* avait été dès lors communiqué en manuscrit à Damilaville. Et le 25 août 1766 Voltaire l'offrait, imprimé, au landgrave de Hesse-Cassel. Moland n'est donc pas assez affirmatif, p. 371, n. 1.

P. 330, n. 2. D'après ce qui vient d'être dit, l' « opuscule » que Voltaire pensait à faire passer sous le nom de Chénelart ne serait-il pas l'examen important de milord Bolingbroke?

P. 332, *de Catherine II, 9 juillet 1766*, reçue le 4 octobre, voir p. 461.

P. 350, *à Villevieille : 18 juillet 1766* ; « ces dix paquets de la poudre des chartreux » ; il doit falloir lire : « six » : cf. p. 304, n° 6360 : « les six prises que vous avez la bonté de m'adresser », et p. 309 (à Villevieille,

éditions antérieures à celle de Kehl, et dans la lettre 17 (la 16e en 1765), il n'est pas question de Neufchâtel.

14 juin) : « Ces six exemplaires dont vous m'avez gratifié. » La poudre des chartreux, c'est donc l'*Examen critique des Apologistes*, mis sous le nom de Fréret.

P. 369, *de Diderot*. Cette lettre très importante a été mise à tort par Moland à la fin de juillet et doit être de fin septembre ou du début d'octobre. Elle a été reçue le 7 novembre (p. 492, à Damilaville) dans un paquet longtemps égaré. Voltaire avait recommandé à ses amis de faire les envois par la diligence de Lyon à Meyrin : « tout arrive sûrement par cette voie, presque aussi promptement que par la poste » (p. 368, à Thieriot, 31 juillet). Mais il y eut un malentendu, qui est expliqué p. 492 et p. 496. Voltaire attendait le paquet dès le 15 octobre (p. 465) : « M. Boursier attend le mémoire de M. Tonpla [Platon-Diderot], qui probablement arrivera par le coche. » Même note le 24 octobre, p. 470 : « Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin »; le 28 octobre, p. 478 : « point de nouvelles de Meyrin ». Le paquet avait donc probablement été confié à la messagerie, à Paris, dans la première huitaine d'octobre. — Mais quand Diderot avait-il écrit? Il répondait à une lettre du 23 juillet (p. 358), Moland l'a bien vu. Dès le 11 août, Voltaire, recevant une lettre de Damilaville, datée du 5, se plaint du silence de Diderot (p. 382) : « on ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla ». Le 16 (p. 388), le 18 (p. 389), le 20 (p. 394), le 25 (p. 398), nouvelles plaintes de plus en plus vives. Puis le ton change, le 31 août (p. 407). C'est évidemment qu'entre le 25 et le 31 Voltaire a pu enfin connaître les sentiments de Diderot. Mais rien ne vient indiquer qu'il ait reçu une lettre, et c'est Damilaville qui a servi de truchement. En septembre, Voltaire se borne à espérer quelque temps un voyage de Tonpla, et, sans plus récriminer, attend qu'il se décide à lui répondre. Damilaville annonce enfin, vers le début d'octobre, que Diderot a écrit, et, le 15, Voltaire compte voir arriver bientôt « le mémoire de M. Tonpla ». Non seulement il ne garde pas rancune à Diderot de son peu d'empressement (assez habituel, il faut le dire, quand son correspondant était Voltaire), mais il est attendri (p. 496), il verse des larmes en lisant la lettre enfin parvenue, « il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus » (p. 492). « J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla (dit-il encore le 17 novembre) : elle serre mon cœur et m'entraîne vers le sien » (p. 500). Tel a été Voltaire pour Diderot.

On voit maintenant ce qu'il faut penser du petit roman inventé par Naigeon dans une note que cite l'éditeur Brière[1], et qui se trouve encore dans les très bons *Extraits de Diderot* publiés par Joseph Texte (1897), comme dans l'excellente édition de Diderot de M. Maurice Tourneux. Cessons de regretter la perte de « cette lettre en forme de mémoire que Voltaire fit remettre par une voie indirecte », et que Naigeon analyse avec complaisance, imaginant le contenu d'après la

1. L'édition de Diderot par Naigeon est de 1798; celle de Brière a paru en 1821; le dernier volume seulement, contenant le *Neveu de Rameau*, est de 1823.

lettre même de Diderot. Celle-ci ne répond qu'à la lettre du 23 juillet. (Cf. p. 358 : « on ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate ... » et p. 371 : « Si j'avais le sort de Socrate... »)

P. 369, la « bête féroce » qui a trempé sa langue dans le sang humain, c'est le parlement, qui a fait périr le chevalier de la Barre. — *P. 370* : « je sais bien qu'un d'entre eux a l'atrocité de dire qu'on n'avancera rien tant qu'on ne brûlera que des livres » : c'était le conseiller Pasquier, cf p. 330 (à Morellet, 7 juillet), le bœuf-tigre (p. 345, 356, n. 2.). — *P. 371*, n. 1; voir p. 320. — *P. 371* : « nos entours sont si doux et c'est une perte si difficile à réparer ». Dès le 9 août (à Damilaville, p. 380), Voltaire sait par Damilaville ou devine une partie des motifs qui retiennent Diderot à Paris, et il les condamne avec une énergie de vieux célibataire... veuf : « Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères. » L'*infâme* ne se doutait pas qu'elle eût tant d'obligation à Sophie Volland. Mlle de Lespinasse était, elle aussi, quelque peu Mère de l'Église, en retenant d'Alembert à Paris. Peut-être à son corps défendant : c'est vers ce temps en effet qu'elle connut le marquis de Mora : V. sa lettre du 19 décembre 1766.

P. 374, *à Targe, 4 auguste 1766* : « combat naval donné fort près du pont »; je propose de lire du : « port » (Mahon), à Minorque. Richelieu était débarqué dans l'île et assiégeait Mahon. Voir le *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XXXI.

P. 375, *à Damilaville, 6 auguste 1766*. « Le mémoire que vous m'avez envoyé. » C'est celui de la Chalotais, voir p. 377, n. 2. — « Il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations » ; cf p. 398, à Damilaville, 2 auguste : « cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité ».

P. 412, *à Damilaville, 5 septembre 1766, n° 6485* : « il faudrait, par représailles, mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices ». C'est peut-être, non Mme de la Tour-Franqueville, comme le pense Beuchot, mais la maréchale de Luxembourg, à qui Voltaire avait écrit le 9 janvier 1765 (t. XLIII, p. 431), une lettre demeurée sans réponse : ce dont Voltaire se plaint à Mme du Deffand le 16 octobre 1765 (t. XLIV, p. 86).

P. 412, *à Damilaville, 5 septembre 1766, n° 6486* : « pon pain de Gonesse fait par ce poulangir ». Est-ce l'*Antiquité dévoilée*, de Boulanger? cf. p. 446, à Damilaville, 24 septembre 1766.

P. 413, *à Damilaville, 8 septembre 1766* : « Robinet, qu'on dit être l'auteur de *La Nature* »; cf. p. 432, et t. XLI, p. 547, n. 3.

P. 442 *à Christin, 22 septembre 1766* : « vous m'avez envoyé un singulier monument » : ce doit être l'arrêt condamnant Claude Guillon; cf. p. 129 (à Christin, 2 décembre 1765) et p. 410 (à Le Riche, 5 septembre 1766).

P. 442, *à M. ***, 22 septembre 1766*. M.*** me paraît bien être Blin de Sainmore. La lettre à Blin du 9 septembre n'est nullement

en contradiction avec celle-ci, qui me semble justement être la réponse à une lettre que dut écrire Blin, au reçu de la lettre 6493.

P. 451, *à Mme d'Épinai, 26 septembre 1766* : « votre petit Mazar »; c'est Mozart : cf. p. 493, n. 1 (à Damilaville, 7 novembre 1766). Voltaire a sans doute écrit : « Mozar ».

P. 496, n. 4; erronée. Le polisson, ici, ce n'est pas La Beaumelle, qui a imprimé à Avignon (cf. p. 466 et la n. 3), mais celui qui a imprimé à Amsterdam, sous le titre de Genève (p. 431, à Damilaville, 16 septembre 1766) chez Mac-Michel Rey (p. 487) ou chez Schneider (p. 515). C'est l'auteur des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, Robinet, que Voltaire nommait dès le 8 septembre, à Damilaville, p. 413. Voir l'*Appel au public*, t. XXV, p. 579. Il est vrai que Voltaire, le 28 novembre 1766 (à d'Argental, p. 515), soupçonnait bien La Beaumelle d'avoir envoyé ses prétendues lettres à Schneider. — Sur les publications de Robinet, voir Bengesco, III, 81 et suiv.

P. 492, *à Damilaville, 7 novembre 1766* : « le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami ». C'est la lettre de Diderot imprimée p. 369.

P. 526, n. 1. Voltaire reparle déjà de la lettre à M. le Comte de Périgord dans la lettre à d'Argence de Dirac, du 17 janvier 1767 (t. XLV, p. 54).

P. 545, *à d'Alembert, 20 décembre 1766*. Moland (t. LI, p. III) admet pour cette lettre la date du 2 décembre 1766 [1].

(*A suivre.*) CH. CHARROT.

1. NOTE ADDITIONNELLE à la p. 75 du t. XXXVI (ici p. 665.) M. Leo Jordan a retrouvé en 1911 à la *Staatsbibliothek* de Munich deux mss. de l'*Essay sur les Révolutions du monde*, offerts tous deux à l'Électeur palatin Charles-Théodore, l'un (gall. 102, 103, in-4°) avant la publication de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, l'autre (gall. 100, 101, in-4°) avec additions et corrections autographes, en 1754. M. Leo Jordan m'a donné avec une parfaite obligeance des renseignements sur ces deux mss., et la *Staatsbibliothek* avec une libéralité dont je suis heureux de la remercier ici, m'a envoyé le plus précieux des deux, que je viens de collationner entièrement en août et septembre 1912. J'en donnerai toutes les leçons dans une édition critique de l'*Essai*, que je prépare en ce moment.

COMPTES RENDUS

MAURICE PELLISSON. **Les Hommes de lettres au XVIIIe siècle**. *Paris, Colin*, 1911, 1 vol. in-12.

Le livre de M. Pellisson est assurément un modèle. Il ne révèle rien qui soit pleinement inattendu; il n'assemble pas de bibliographie méticuleuse; il ne poursuit pas des problèmes philosophiques ou esthétiques propices aux profondeurs d'analyse et séductions d'éloquence. Mais il remplit avec sûreté, autorité et élégance la fin qu'il se propose et cette fin était essentielle.

C'est un livre de synthèse. Sur les hommes de lettres au XVIIIe siècle nous savions bien des choses et parfois fort précises. Mais cette science était malaisée et pour le moins dispersée à travers des centaines de *Mémoires*, *Correspondances* ou études critiques. Elle était assurée parfois par des livres solides, incertaine aussi bien souvent. Les plus familiers avec l'histoire littéraire du siècle s'égaraient ainsi parmi des images confuses et des suggestions périlleuses. Or M. Pellisson a raison. Il importe que cette destinée des hommes de lettres soit clairement connue; elle est l'histoire même de la pensée; elle suit, à travers les hostilités de l'orgueil et des préjugés, la lutte de l'intelligence et le lent progrès de son prestige. Il fallait seulement pour la raconter une érudition avisée et patiente; M. Pellisson l'a poursuivie avec une très exacte diligence, à travers un siècle de querelles, pamphlets et journaux. Il a choisi avec un sens critique très ingénieux les faits et les documents qui nous donnent les plus justes lumières. Il a débrouillé et ordonné une réalité mouvante et confuse avec une aisance qui nous mène par des chemins lumineux et sûrs. Il a fait plus. On ne saurait assembler et résumer si l'on n'a pas soi-même découvert et approfondi. La synthèse n'est robuste qu'aux mains de ceux qui ont su manier l'analyse. Au cours de ses enquêtes, M. Pellisson a rencontré des provinces mal connues. Il a su découvrir pour nous guider des documents essentiels et des inédits décisifs. Sur « les hommes de lettres et la loi, le pouvoir, les libraires », on trouvera chez lui les enseignements de Mémoires, règlements, traités, correspondances restés inconnus et inédits et qui décident heureusement de bien des problèmes.

La critique de ces livres de synthèse est un divertissement toujours facile. « Rien de trop et rien de manque » est une formule élégante mais vaine; car ce superflu et ce nécessaire relèvent trop souvent du jugement personnel et non des exigences du sujet. Nous renoncerons donc à critiquer. Voici seulement quelques remarques, toutes de détail. Les lecteurs de M. Pellisson les retiendront ou les négligeront à leur guise.

Il n'y a presque jamais de synthèse définitive. Le livre de M. Pellisson ne dispensera pas de poursuivre les recherches qu'il ne pouvait se proposer d'approfondir. M. Delafarge vient d'étudier, par exemple, l'affaire de l'abbé Morellet. Elle révèle des anecdotes pittoresques et dont la portée est singulière : Malesherbes apprend de Morellet qu'il est l'auteur de la *Vision de Charles Palissot*, mais comme directeur de la librairie il prétend ignorer la confession qu'il a reçue comme homme privé, etc... Il conviendra de même qu'on éclaire scrupuleusement les intrigues qui firent condamner les *Mœurs*

de Toussaint, livre inoffensif, la thèse de l'abbé de Prades, le *Bélisaire*, etc... M. Pellisson a dispersé l'histoire des « affaires » les mieux connues selon les exigences de ses chapitres. Peut-être aurait-il fallu résumer l'une d'entre elles en récit suivi, celle de la *Nouvelle-Héloïse*, ou de l'*Émile*, ou de l'*Esprit*, etc... Car la bataille philosophique importe par ses conclusions et sa tactique d'ensemble, mais aussi par la confusion et comme le grouillement des sévérités, indulgences, et artifices qui mêlent les préjugés, les audaces et les hypocrisies en remous déconcertants.

Les études sur « les hommes de lettres et la loi, les hommes de lettres et le pouvoir » étaient capitales. M. Pellisson les a précisées avec bonheur. Elles nous laissent encore ignorer les chemins couverts par où les hardiesses nouvelles se sont diffusées. M. Lanson a commencé, dans cette *Revue*, l'histoire des copies manuscrites distribuées sous le manteau. Il nous manque une étude sur le colportage qui suivra les livres condamnés depuis les arrière-boutiques des Robin ou des autres jusqu'à Toulouse ou Zotinghem, non sans péril pour les vendeurs qui payaient leur commerce de la marque et des galères; nous aurons bientôt cette étude. Nous aurions besoin également d'une histoire des impressions à l'étranger. M. Perroud nous apprend, dans ses *Correspondance et Papiers* de Brissot, qu'à la demande du gouvernement, on expédiait à Neuchâtel les ouvrages imprimés en France avec permission tacite, pour qu'ils pussent repasser « secrètement » la frontière. Il y aurait bien d'autres élégances administratives, ou subterfuges illicites à préciser. (P. 39, l. 1 : 1761, lire 1791.) L'étude sur « les hommes de lettres et les libraires » est de moindre portée pour l'histoire des idées; on n'y ajoutera sans doute par la suite que des anecdotes. M. Pellisson aurait pu dresser peut-être le tableau complet des ressources que Rousseau tira de ses livres. Il vécut pour la meilleure part de ses droits ou pensions d'auteurs; nous savons très exactement les écus qu'ils lui valurent; et par là nous aurions vu clairement ce qu'un écrivain pouvait espérer de son génie. M. Pellisson indique excellemment ce qu'étaient les privilèges et contrefaçons. En fait, le plus clair du profit d'un livre allait aux contrefacteurs. La loi pouvait contre eux quelque chose lorsqu'il y avait approbation et privilège; elle ne pouvait rien, il importait de le préciser, lorsque l'ouvrage était imprimé ou censé imprimé à l'étranger, et tout libraire de France pouvait imprimer et vendre à son profit la *Lettre à d'Alembert* par exemple. Sur « les hommes de lettres et les comédiens » le chapitre enseigne ou résume tout ce qu'il importe de savoir. (P. 147, note 2 : *Dhannetaire*, lire *d'Hannetaire*.) Les « hommes de lettres dans la vie privée » nous seront parfaitement connus au fur et à mesure que les études biographiques s'achèveront. Il importerait, croyons-nous, de préciser ce que M. Pellisson indique d'ailleurs fort heureusement, que le métier littéraire commence à devenir une « carrière » reluisante et qu'elle s'auréole de prestiges. Rousseau fut celui qui décida surtout de ces destins; car il était fils de gens de peu, il avait couru l'aventure, et il avait la gloire et les faveurs des puissants du monde. Les lettres de ses correspondants, en grande partie inédites (à Neuchâtel) montrent qu'il fut le glorieux modèle des jeunes gens pauvres d'argent et riches de vanité. Sur le chap. VI (« Rapports des hommes de lettres entre eux »), les *Papiers et Correspondance* de Brissot, publiés depuis par M. Perroud, ajoutent à ce qu'indique M. Pellisson les très curieux procès-verbaux de la Société gallo-américaine. (P. 195, note 2 : 1771, lire 1761.) Chap. VII (« Les hommes de lettres et le monde »). M. Masson, que M. Pellisson connaît d'ailleurs et qu'il cite, ne serait pas d'accord sans doute sur l'accueil fait par Mme de Tencin aux gens de lettres. Il y avait des mardis officiels où les Fontenelle et les Marmontel pouvaient faire figure de « professionnels », mais il y avait des réunions intimes où ils étaient réellement « chez eux ». Chap. IX (« Les journalistes »). Vaste sujet et dont l'histoire n'est pas faite. Hatin ne nous a donné que

l'histoire extérieure, et d'ailleurs fort précieuse, des journaux. L'histoire « organique » de leur développement et de leur influence demande encore toutes sortes d'enquêtes. M. Pellisson résume avec précision ce que l'on sait et ce que l'on peut savoir; il reste à résoudre bien des problèmes. Quel était leur public? Nous avons eu l'occasion d'étudier dans le *Bulletin* de la Société d'histoire moderne une liste d'abonnés du *Mercure*. M. Baldensperger nous a signalé une liste analogue dans le *Journal étranger* (avril 1755). Nous ignorons tout pour les autres. Quelles influences précises dirigeaient leurs rédactions? Ont-ils évolué? etc... (On trouvera sur les journaux et en général sur les gens de lettres des renseignements intéressants et peu connus dans La Dixmerie : *Les deux âges du goût et du génie français sous Louis XIV et sous Louis XV*. Amsterdam, 1770, pp. 332, 382 et *passim*. Il y a également des indications pittoresques dans les *Lettres parisiennes* du chevalier de Mouhy. (Tome II, p. 128-130.)

D. Mornet.

J.-P. Brissot. **Correspondance et papiers**, précédés d'un avertissement et d'une notice sur sa vie, par Cl. Perroud. Paris, Picard, 1912, 1 vol. in-8.

A partir du moment où Brissot se présente à la députation il appartient à l'histoire et cesse d'intéresser cette *Revue*. Mais jusqu'en 1789 il est homme de lettres autant qu'il est politicien. Sa littérature est médiocre assurément et ce n'est ni l'élégance de son style ni le pittoresque ou la vigueur de ses idées qui prolongent son souvenir. La *Correspondance* n'est pas plus éclatante que ses brochures ou ses traités. On y trouvera maints documents historiques riches d'enseignements ou de curiosités; on y cherchera vainement des pages qui puissent s'inscrire dans les anthologies. Mais ce n'est pas pour nous révéler ni un écrivain ni une âme profonde que M. Perroud, après 2 tomes de *Mémoires*, a publié ce volume de 500 pages.

Brissot est l'image fidèle et vivante des hommes de lettres et des plébéiens tels qu'un siècle de luttes, de critique philosophique, de progrès politique et moral les a suscités dans les masses profondes de la nation. Fils d'un cuisinier de Chartres, pacifique, et d'une mère dévote, il s'évade de la dévotion et de la rôtisserie paternelle pour mener la vie d'un Jérôme Coignard, moins l'ironie et la paresse. Il est homme de lettres c'est-à-dire aventurier, dupé par les libraires, traqué par la police; il mène entre Paris, Neuchâtel et Londres l'existence subtile et hasardeuse de ceux qui font glisser les livres, les pamphlets et leur personne entre les sévérités ou les tolérances de la police et les lettres de cachet. Il est philosophe, c'est-à-dire qu'il écrit et bataille contre les abus de la justice ou contre ceux du « fanatisme ». Il est économiste c'est-à-dire qu'il organise abondamment les plans d'une société future et qu'il en poursuit la chimère jusqu'aux rivages de l'Amérique. Cette destinée vaut assurément qu'on la connaisse et qu'on la précise. Les *Mémoires* publiés par M. Perroud avec le scrupule et la science que nous avons dits, nous la révèlent clairement. Mais des Mémoires sont toujours suspects; ils peuvent mentir, altérer ou se taire. Ils traînent invinciblement avec eux la défiance. Ces *Correspondance et papiers* valent avant tout comme contrôle rigoureux des Mémoires.

M. Perroud les a poursuivis et réunis avec une diligence et une érudition dont il n'y a plus à faire l'éloge. 246 pièces dont 129 inédites ont été recueillies dans les publications dispersées, bibliothèques, archives publiques et privées, classées et annotées avec la curiosité avertie et la science profonde qui font des publications de M. Perroud des modèles. Les résultats de l'enquête ont été résumés par M. Perroud dans les 60 pages d'une Vie de

Brissot, élégante et sobre, et définitive. Brissot en sort clairement connu, à son honneur.

Remercions M. Perroud. C'est grâce à lui que nous pouvons évoquer les justes images de Mme Roland et de Brissot. Mme Roland et Brissot, c'est à peu près le meilleur et le plus profond de ces âmes lentement façonnées par le XVIIIe siècle et qui ont fait toute la noblesse et les plus généreuses destinées de la Révolution.

D. MORNET.

EUGÈNE RIGAL. **De Jodelle à Molière : Tragédie, Comédie, Tragi-Comédie.** *Hachette*, 1911, in-18, 302 p.

M. Rigal a réuni dans ce volume huit essais, dont le plus ancien date de 1893, le plus récent de 1905. Les trois premiers : *Les personnages conventionnels dans les comédies du XVIe siècle* (1897), *La mise en scène dans les tragédies du XVIe siècle* (1905), *Les trois éditions de* LA SOPHONISBE *de Montchrestien et la question de la mise en scène dans les tragédies du XVIe siècle* (1905), « complètent ou corrigent » ce que M. Rigal avait dit dans ses ouvrages antérieurs. Le second est de beaucoup le plus important. On sait que M. Rigal dispose d'une science abondante, rigoureuse, et qu'il la met en œuvre avec autant d'agrément que de probité. Son étude est un modèle d'érudition solide et claire. La multitude des exemples analysés, la souplesse pénétrante de la critique font que d'un bout à l'autre on suit avec plaisir l'investigation de M. Rigal, à travers une matière souvent épineuse. Il établit que Jodelle, en 1552, prenant résolument le contre-pied de l'art dramatique populaire, a voulu ajouter, à la règle déjà formulée de l'unité de temps, celle de l'unité de lieu; que depuis lors les poètes de la même école ne l'ont pas, à beaucoup près, appliquée toujours de la même façon; que la présence continuelle du chœur suffit dans la plupart des tragédies à ramener à l'unité les lieux les plus différents; que d'ailleurs, souvent, l'auteur ne s'inquiète pas des contradictions de son texte, et qu'imitant à droite et à gauche, préoccupé d'effets oratoires ou poétiques à reproduire, il reproduit en même temps, sans y prendre garde, des indications scéniques inconciliables; qu'enfin l'action se meut à l'ordinaire dans un milieu irréel : si bien que la plupart des tragédies portées sur le théâtre au temps de la Renaissance n'ont pu y être que récitées.

Corneille et l'évolution de la tragédie (1895), *Le Cid et la formation de la tragédie idéaliste* (1897), *Polyeucte et l'achèvement de la tragédie Cornélienne* (1893), et DON SANCHE D'ARAGON, *un retour offensif de la tragi-comédie*, sont plus qu'une contribution essentielle à l'histoire des rapports de la tragi-comédie et de la tragédie dans la première moitié du XVIIe siècle. Tous les faits maîtres sont marqués. M. Rigal n'est point un systématique, il se méfie depuis longtemps de la théorie de l'évolution; les scrupules de son goût ne l'empêchent d'ailleurs pas de rechercher les origines et les influences partout où elles sont, et il ne croit pas compromettre les chefs-d'œuvre en montrant comment ils sont nés non du « néant », mais du « chaos ». On comprend mieux, après l'avoir lu, le mérite qu'a eu Corneille à créer dans la tragédie cet idéalisme classique, pressenti par les dramaturges du XVIe siècle.

Quant au dernier essai : L'*Étourdi de Molière et le Parasite de Tristan l'Hermite* (1903), il forme un appendice aux deux beaux volumes de M. Rigal sur *Molière*. Le *Parasite* de Tristan est une source de l'*Étourdi*. Il est d'ailleurs vraisemblable que Molière ait connu le *Parasite*; en 1644, Tristan donnait à l'Illustre théâtre la *Mort de Sénèque* et la *Mort de Crispe*. En 1653, Molière,

étant en province, n'a pu voir jouer le *Parasite*; il dut le lire lors de sa publication, en 1654; s'il est vrai qu'il l'a imité, il faut conclure que l'*Étourdi* n'est pas de 1653, comme on l'a dit quelquefois, mais plutôt, selon l'affirmation de Lagrange, de 1655.

Il faut remercier M. Rigal d'avoir groupé ces études, qui sont d'un homme de goût, d'un historien sagace, et d'un véritable amant des lettres.

JOACHIM MERLANT.

MARIA CHIARINI. **Un Adversaire de l'influence italienne en France : Nicolas Boileau-Despréaux.** *Imola*, 1911, 92 p., in-16.

Cette étude, écrite dans un français correct et facile, a le mérite d'attirer l'attention sur un très beau sujet; d'indiquer clairement les principaux points à développer; et de fournir une liste des éditions et traductions italiennes de Boileau qui rendra des services. Au reste, ce n'est qu'un essai; et sans parler du détail, qui voudrait être repris, la conclusion semble prématurée.

La conclusion, en effet, est que Boileau a eu sur le développement de la littérature italienne une grande influence. Or, examinons les œuvres qu'on nous en donne comme preuve. Il ne faut tenir aucun compte, au point de vue des idées, de l'édition des *Œuvres poétiques* donnée à Parme, chez Bodoni, en 1814. C'est une pure curiosité bibliographique; les Français, maîtres de l'Italie, mettaient une certaine coquetterie à faire imprimer les livres de leurs auteurs classiques par le plus illustre des typographes italiens; point de visiteur de marque qui traversât le département du Taro sans commander un souvenir de ce genre. L'édition de l'*Art poétique* exécutée à Gênes en 1812 s'explique par des raisons du même ordre (chez Frugoni, 56 pp. in-16; elle a échappé à Mlle Chiarini); la conquête l'impose; elle a un caractère administratif. L'édition de 1822, dans la collection de poèmes didactiques originaux et traduits; celle de 1864, dans la *Bibliothèque des classiques français;* celle de 1884, à l'usage des écoles supérieures, ne prouvent rien pour le cas de Boileau; ce sont des livres scolaires, qui concernent la culture française en général, ou même la pédagogie. Remarquons qu'elles sont toutes d'une date bien postérieure à l'action possible de Boileau sur la littérature. Il en va de même pour les traductions. Celle de Salvini n'a pas été achevée; celle de Buttura (1806) qui est la plus importante, et dont nous signalons à Mlle Chiarini la troisième édition, en 1826, a été entreprise sous l'Empire, et imprimée à Paris, chez Didot : elle est plutôt faite pour offrir aux Français un texte italien, qu'aux Italiens des idées sur l'épopée ou sur la tragédie. Il faut que nous passions aux Satires pour trouver une traduction imprimée au XVIIIe siècle, celle de Gozzi — qui d'ailleurs traduisait indifféremment, pour vivre, toutes les œuvres étrangères de quelque renommée qui lui tombaient sous la main. Le Discours au roi et les deux premières Satires, 1810; la première, la troisième, la quatrième et la septième Satires, traduites en 1856 par le professeur Baravalle, sous le nom d'Anastasio Bonsenso; les Satires et les Épîtres, traduites en 1863, n'ont pas pu avoir d'action, vu leurs dates. Restent les traductions du Lutrin, qui sont nombreuses, mais qui ne concernent notre sujet que très indirectement, puisque cette fantaisie de Boileau procède elle-même de la tradition héroï-comique italienne. — Il est vrai que dans un pays aussi constamment ouvert aux livres français que l'Italie, les traductions, ou même les éditions locales, ne sont pas la mesure exacte de l'influence. On demande alors des textes prouvant des modifications immédiates de la

pensée italienne, chez les grands écrivains; ou bien prouvant l'infiltration obscure, à travers les auteurs médiocres : et ces textes, nous ne les voyons pas.

Ainsi, dans les relations intellectuelles entre la France et l'Italie aux XVIIe et XVIIIe siècles, rien, jusqu'à plus ample informé, ne nous autorise à conclure à l'influence spéciale de Boileau. Mais au contraire, lors que l'esprit italien, soucieux de retrouver sa propre originalité, revendique ses droits contre l'esprit français, Boileau attire tous les coups. Non point à cause de ses théories littéraires. Mais il à parlé du mauvais goût italien, des concetti italiens; il a écrit surtout un vers-formule, sur le clinquant du Tasse : cela suffit. On ne cessera plus de lui reprocher ce vers malencontreux; on l'accablera de critiques, voire d'injures posthumes. Voyez, pendant la conquête française, les journaux qui s'efforcent de provoquer un nationalisme littéraire, précurseur de l'unité italienne; voyez Monti, dans le discours qu'il prononce au début de son cours à l'université de Pavie; voyez, en 1811, dans sa *Vie de Gui d'Arezzo*, cet Angeloni qui écrit « Boaló », pour ne pas souiller sa plume par une orthographe française. Angeloni ne connaît pas très bien les règles de notre métrique; il est peu probable qu'il ait lu Boileau dans le texte, étant donnée la façon dont il le cite :

Évitons ces excès,
Laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants
L'éclatante folie :

Mais le sentiment patriotique l'anime, et le force à s'en prendre à l'auteur qui a mal parlé de son pays. On multiplierait aisément les exemples de ce genre; et on en trouverait à des dates plus proches qu'on ne se figure communément de la période contemporaine. Il y a, dans cette transformation de Boileau en un monstre symbolique, un de ces phénomènes curieux qu'on peut observer quelquefois dans la psychologie comparée des peuples.

PAUL HAZARD.

MAX. FUCHS. **Théodore de Banville (1823-1891)**. *Paris, E. Cornély*, 1912, 1 vol. in-8 de XII-528 pp. — **Lexique du « Journal des Goncourt »**, Contribution à l'Histoire de la Langue française pendant la seconde moitié du XIXe siècle. *Paris, E. Cornély*, 1912, 1 vol. in-8 de XXXII-152 pp.

Parmi les poètes venus à la suite des Romantiques, et naguère encore nos contemporains, combien sont-ils, jusqu'ici, qui aient obtenu le franc et formel accueil en la vieille maison où les œuvres maintenant accomplies sont proposées à l'étude des naissantes générations intellectuelles? Un, ou deux? Plusieurs des Poèmes de Leconte de Lisle deviennent ainsi comme classiques, ou sont en passe de le devenir. Mais surtout José-Maria de Heredia s'est imposé. Il le doit à la riche sobriété de son unique recueil, strict, précis en son éclat, peu complexe, exempt d'hétérodoxies, et par suite d'une explication aisée et fructueuse. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelles raisons contraires l'on aurait de douter qu'une semblable fortune, et si enviable, soit réservée dans un délai quelconque à Théodore de Banville. Aussi bien M. Fuchs nous aidera-t-il tantôt à en voir, tantôt à en entrevoir quelques-unes. Cependant un premier pas a été fait; et c'est à M. Fuchs qu'on le devra. Il faut lui savoir gré d'avoir choisi pour sujet de sa principale thèse de doctorat : Théodore de Banville. La tentative était sur bien des points

méritoire, et la tâche ne laissait pas que d'être assez ardue. Était-elle au-dessus des forces de M. Fuchs? Je m'empresse de dire que non, et le dis en toute sincérité. Si, le livre une fois fermé, quelque insatisfaction reste, c'est uniquement que son auteur a péché par défiance de lui-même, par modestie. La modestie est un sentiment extérieur, qu'il est loisible d'arborer, mais l'éprouver en réalité ne sert qu'à se casser les bras d'avance. M. Fuchs s'est arrêté à maintes considérations préalables qui l'ont empêché de se mettre bravement et tout bonnement à la besogne. Il se défend, dans son Introduction, d'avoir voulu autre chose que fournir des matériaux à un futur constructeur plus hardi. Que n'a-t-il bâti lui-même? Il se contente, s'il faut employer avec lui le langage de l'école, d'apporter une « contribution ». « Le travail qu'on va lire, dit-il, est donc moins une étude d'ensemble qu'une suite de monographies. » J'entends bien que ce n'est, en quelque sorte, que façon de parler; et il n'est pas niable que la figure du poète ne finisse par ressortir assez nettement de tous ces petits essais, divers, mais non pas sans liaison. Il est permis de regretter qu'elle ne se dresse pas, décisive, d'un seul bloc. Pour cela, il aurait fallu un chapitre de plus, une cinquantaine ou une centaine de pages, où auraient été groupés tous les faits biographiques dont on est réduit à rechercher, à de longs intervalles, un bref énoncé, plutôt même sous forme d'allusion. Et ils sont tellement rares qu'ils équivalent presque à rien. La date de la naissance, tout au commencement, et, tout au bout, celle de la mort; une dizaine de noms, sans plus prononcés; la mention d'une maladie grave vers 1860, du séjour à Meudon, à Bellevue, à Nice; des passages d'un journal à un autre; deux ou trois incidents. Il eût été bon de multiplier ces données, dans la mesure du possible et sauf le respect de la vie privée ; il fallait les extraire de force, non sans choix ni contrôle, des livres du poète et de ceux de ses compagnons d'armes, voire de ses adversaires, faire appel aux témoignages et aux souvenirs, mettre tout cela en œuvre, et créer l'atmosphère ambiante Je n'oublie pas que Banville a dit dans une note : « Un poète n'a pas d'autre biographie que ses œuvres... » mais pour ajouter tout aussitôt : « encore est-il nécessaire que ces œuvres aient pour explication et pour commentaire... » N'allons pas nous enquérir de quels commentaires, de quelles explications il s'agit. La réalité, c'est que nous avons droit à tous. M. Fuchs le sait si bien qu'il a pris pour but d'une longue investigation la détermination des atavismes, normands ou bourbonnais, du poète. Il s'est attaché de même à supputer l'influence des milieux originels, dans la première enfance et l'extrême jeunesse. Il s'est arrêté là. Certes l'ascendance paternelle et maternelle est en ceci d'une importance extrême, mais est-elle moindre, l'importance des fréquentations de vie et d'école, au cours de toute une existence? Dans la dédicace de l'édition princeps des *Cariatides*, il est question d'un petit cénacle composé de Victor Perrot, Michel Carré, Jules Adenis, Ludger Berton. Au nom de Victor Perrot, se joint indissolublement ici celui d'Armand du Mesnil. On aimerait à avoir quelques indications sur chacune de ces personnalités. Puis vint le temps de Philoxène Boyer, celui du trio Amédée Rolland, Charles Bataille et Jean Du Boys, l'époque du journal *Le Boulevard* et celle de *La Sainte Bohême*. M. Gustave Lanson, qui présidait le jury à la Sorbonne, fit le juste reproche de cette abstention. Si, dans *Les Aventures de mademoiselle Mariette*, de Champfleury, De Villers est Banville, Champfleury lui-même est Gérard, et il semble que Champfleury ait encore plus maltraité Gérard que De Villers, cela volontairement ou non. Champfleury, de nature, voit bas. Il n'y avait qu'à écarter les malveillances haineuses et absurdes, ou à mettre en regard le fier témoignage des Goncourt : le Boisroger de *Charles Demailly*. Puis, c'est le grand Baudelaire. Puis, la rencontre du premier groupe parnassien, Catulle Mendès, et le fidèle, le fanatique Albert Glatigny. Je crois que Glatigny est à peine nommé. Enfin les dernières années de sérénité, et

le petit jardin de la rue de l'Éperon... N'y avait-il pas quelque intérêt à nous montrer Banville dans ces entourages successifs, en tenant compte de tout ce qu'il a donné et de ce qu'il n'a pas pu ne pas recevoir? Un homme ne se meut pas isolé.

Mais nous tombons dans le travers singulier de demander aux gens précisément autre chose que ce qu'ils ont voulu faire? M. Fuchs s'est proposé d'exécuter tour à tour la « monographie » de chaque œuvre. Le plus simple est de le suivre sur le terrain qu'il s'est choisi.

Le chapitre qu'il consacre au volume de début de Théodore de Banville s'ouvre, comme le feront tous les autres, par une Bibliographie, que je ne saurais — et malheureusement on verra que le cas n'est pas unique — trouver exacte ni complète. En voici le résumé : « *Les Cariatides*. Première édition, Pilout, 1842. Deuxième édition : *Poésies Complètes*, Poulet-Malassis, 1857 ; le recueil est divisé en six livres, *Les Cariatides* forment les trois premiers. Troisième édition : *Les Cariatides*, I. *Les Cariatides*, II. *Yseult*, III. *Érato*, IV. *Les Stalactites*, V. *Odelettes*, VI. *Le Sang de la Coupe, la Malédiction de Vénus, etc., etc.*, Tardieu, 1864; c'est la reproduction de l'édition de 1857. *Les Cariatides* ont été réimprimées dans la collection Lemerre en 1877 et en 1889, dans la collection Charpentier en 1891. » Il valait mieux ne pas alléguer comme troisième édition le volume qui porte le nom de l'éditeur Tardieu. Ce n'est pas une reproduction de l'édition de 1857, c'est le restant de cette édition : on s'est borné à rajeunir d'un nouveau titre et d'une couverture nouvelle un certain nombre d'exemplaires invendus des *Poésies Complètes* sorties des presses de Poulet-Malassis à Alençon. Il résulte qu'il ne peut s'y rencontrer une différence même d'une virgule. Il y avait donc à noter cette forme, mais sans lui constituer une individualité à laquelle elle n'a aucun droit; cela n'est bon qu'à amener de l'embarras et de la confusion. Ce qui est plus grave, c'est que M. Fuchs néglige, après l'édition Lemerre 1877, une édition Charpentier 1879. Celle-là pourtant est de toute importance. C'est d'elle que date, dans *Les Cariatides*, l'introduction des *XXIV dizains à la manière de Clément Marot : Les Caprices*. C'est à ce moment que l'un des numéros du *Songe d'hiver* (cela se retrouvera) est modifié, et que les 54 premiers vers de *La Voie lactée* de 1842 sont remplacés par 54 autres vers. — « Pourquoi, dit M. Fuchs, le poème sur les trois âges de la poésie est-il intitulé *La Voie lactée* ? Dans l'édition de 1877, les 24 premiers vers donnent une raison, satisfaisante cette fois : la voie lactée, c'est la Poésie... Mais ce début a été refait après coup : de 1842 à 1864, le poème débute par une invocation à la Muse, dans laquelle il n'est nullement question du titre. » Que M. Fuchs veuille bien rouvrir le volume de Lemerre, 1877, il y trouvera encore l'exorde de 1842-1857 (ne parlons pas de 1864). Il ne rencontrera le texte substitué qu'en 1879-1889-1891. Il cite précédemment onze vers : *Lorsqu'au jeune univers alorda l'homme vierge...* et les prétend supprimés en 1877. Mais non! ils y sont encore : ils font partie de ces vers d'ouverture remplacés en 1879. Des remaniements assurément ont été exécutés dès 1877; mais d'autres, ceux qu'il dénonce comme suit : « Dans l'édition de 1877, Banville a pris le soin de nommer les disciples, les continuateurs de chacun des grands maîtres; au contraire, dans la version de 1842, il était dit expressément que ni Orphée ni Homère n'avait eu de successeur. » Il tombe juste ici; mais il est impossible de ne pas constater que, plus haut, il a quelque peu embrouillé les choses. Et cela n'est pas sans être fâcheux. Les indications données, même les moindres, se devraient d'être d'une absolue précision, d'une infaillible certitude. M. Fuchs court le risque, sans cela, d'égarer les étudiants, ou les simples curieux. Ne s'égare-t-il pas tout le premier, trop souvent? Page 46, pour ce vers : *Où tout semble aller de travers*, il note : « Variante jusqu'en 1877 — *Dont le dessin va de travers.* » Erreur! *Où tout semble...* est le texte de 1842-1857-1877-1879; *Dont le dessin...*, la correction de 1889-1891.

Il mélange indifféremment la leçon originelle à la leçon définitive. Sa citation de la page 46 : *Ma Muse à moi...* appartient à 1889-1891; sa citation de la page 49 : *Oh! lorsqu'incessamment...*, appartient à 1842. Trouble général. Il semble qu'il aurait évité cet inconvénient en ne lisant à la fois qu'une des deux éditions : la première, quand il lui semblait utile de le faire pour éclaircir un point de biographie, ou bien pour noter la pensée, le sentiment, l'esthétique, l'état de développement du talent, chez le poète à vingt ans; s'il avait à porter un jugement ferme sur l'œuvre en elle-même, la dernière édition s'imposait, le texte y offrant le degré de perfectionnement où Banville a cru à propos de l'arrêter. En procédant comme il procède, voyez ce qui arrive à M. Fuchs. Pages 51-52, il transcrit quatorze vers commençant par celui-ci : *O vous que j'appelais mon âme, vous, Madame...* Et il se demande : « Ces vers s'adressent-ils à l'Yseult qui inspira les vers amoureux des *Cariatides*? » Il n'en douterait nullement si, au lieu de consulter cette fois par malechance l'édition de 1891, il avait ouvert celle de 1842, car il aurait lu : *Vous en souvenez-vous, Yseult, la grande dame?...* et, immédiatement après, le récit de l'idylle au jardin du Luxembourg. Et il viendrait de rencontrer ce qu'il ne rencontrera plus en 1891 : *Peut-être ai-je moi-même... Maudit une Judith qui s'appelait Yseult.* Un peu de lumière en aurait été apporté dans les ténèbres où il se débat, sans grande utilité, je le crains, au sujet de « l'amourette de collégien » de Théodore de Banville. M. Fuchs alléguera qu'il a estimé intéressant d'opposer les différents états de la première œuvre. Soit ! mais une distinction méticuleuse était alors exigible. Page 50, je découvre ce renvoi : « *Conseils à Jeanne*, str. 10, éd. de 1842. Cette strophe a été supprimée en 1857 et la pièce entière en 1877. » Page 59, cet autre : « *Conseils à Jeanne*, 1857 ; *A M. E. C.*, 1842, supprimé en 1877. » Je me vois obligé de proposer cette rédaction, qui seule est la bonne, à ne s'y pas tromper : — *A M. E. C.*, 1842, 43 str.; *Conseils à Jeanne*, 1857, 42 str.; *A une jeune fille*, 1877, 42 str.; pièce remplacée en 1879 et éditions suivantes par un sonnet : *Conseil.*

Rien que de minime, si l'on veut, jusqu'ici. Mais où ma stupéfaction est grande, c'est page 57 : « La dame ne demande pas mieux que d'égratigner *Le papier qu'a noirci par un affreux mystère Hymenaeus, dieu jaune en habit de notaire* (Var. — *Hymen, ce dieu qui porte un habit de notaire* — 1877). » Je ne sais en vérité sur quels exemplaires a pu travailler M. Fuchs! Je jure que j'ai devant moi sur ma table les six, les sept volumes. Si j'ouvre l'édition de Pilout, 1842, je ne puis que lire, à la page 95 : *Mais un ancien amour permet d'égratigner Le parchemin jauni des clauses conjugales, Sans blesser les vertus les plus théologales.* Page 55 de celle de Poulet-Malassis, 1857, pas une syllabe n'a bougé. Page 55 de celle de Tardieu, 1864, pas une non plus, et pour cause. Page 67 de l'édition de Lemerre, 1877, je lis :... *Le papier qu'a noirci, par un affreux mystère, Hymen, ce dieu qui porte un habit de notaire.* Et de même dans les volumes de 1879-1889-1891. — Où diable M. Fuchs a-t-il vu : *Hymenaeus, dieu jaune en habit de notaire...*? Car il paraît bien qu'il l'a vu, et dès l'entrée, puisqu'il affirme (en sa page 65) que « le dieu jaune de l'hyménée a disparu dès la seconde édition (1857)... » Assertion qui d'ailleurs ne concorde pas parfaitement avec la précédente, à savoir que la variante datait de 1877; ou c'était à entendre plus spécifiquement : « dès après la seconde édition », s'il est enfin décidé que celle de 1877 est la troisième. Le non moins curieux, c'est que M. Fuchs connaît aussi la formule : *le parchemin jauni des clauses conjugales*; il la note en sa page 185, mais où l'a-t-il relevée, puisque ce n'est pas, à l'en croire, dans la première édition? — Jusqu'à ce qu'il m'ait mis sous les yeux, dans des *Cariatides* de quelque date que ce soit, le vers qui cause mon émoi, j'hésiterai à attribuer à Banville ce dieu jaune, qui (ce n'est pas un dieu chinois) ne peut être jaune, puisqu'il est noir de par l'habit.

Toujours au même chapitre, M. Fuchs donne une excellente analyse mélo-

dique du *Songe d'Hiver* : «... Le poète fait entendre au milieu du récitatif deux chants d'un caractère absolument opposé. Le premier, c'est l'invocation aux Don Juan écrite en terze rime... Le second chant est l'hymne de la volupté... que Banville a refait en 1857. La correction s'imposait, mais au point de vue rythmique elle n'est pas heureuse... » L'ennui, car cela infirme légèrement la valeur de l'analyse, c'est que l'invocation aux Don Juan est également une correction, datant de 1879. De 1842 à 1877 inclus, ce n'est pas une terze rime qui fait sa partie d'orchestre, ou du moins c'est une terze rime retournée, où le vers isolé est au commencement et non à la fin. Cela peut s'arranger, à la rigueur; mais enfin il y a méprise sur le morceau en vue. Méprise, et surprise, causée encore par l'incertitude dans le maniement des éditions successives. En faut-il une dernière? Page 59, les vers : *Et dans ses colères la Vie...* paraissent être attribués à 1842, tandis qu'ils sont de 1877.

Je serais désireux d'en finir vite avec ces chicanes, que pourtant je ne puis reconnaître futiles, si je les avoue aisément fastidieuses. Il faut que je signale ce que je crois défectueux, sans souci de l'agrément d'un lecteur, mais afin que l'auteur de ce travail si remarquable puisse, dans la mesure qu'il appréciera, s'aider de mes critiques. La bibliographie est ici le point faible, — le seul vrai point faible. A quoi tient? A ce que M. Fuchs n'eut pas en sa possession toutes les éditions de toutes les œuvres. Il en a compulsé tout ce qu'il a pu, et tout ce qu'il en a connu, dans les bibliothèques publiques; et il a pris des notes. Plusieurs de ces notes se sont mêlées à son insu. S'il l'avait soupçonné, il aurait vérifié. Cela lui a joué plus d'un tour. La Bibliographie est une science ingrate, mais une science exacte.

Pour *Les Stalactites*, le relevé de M. Fuchs n'est qu'à peu près conforme. Les éditions cataloguées sont celles-ci : « Paulier, 1846, réimprimé la même année chez Michel Lévy ». Réimprimé n'est pas le terme juste : comme il s'est produit déjà pour *Les Cariatides*, il s'agit d'un restant d'édition sous nouveau titre à la marque d'un autre éditeur. — « Poulet-Malassis, 1857. Lemerre, 1873, in-18 (lire : in-12 elz.) et 1889, in-8 (lire encore : in-12 elz.). Charpentier, 1891. » Puisqu'elle a été ignorée à propos des *Cariatides*, il n'y a pas à s'étonner que l'édition de Charpentier : *Théodore de Banville, Poésies Complètes, Les Cariatides, Les Stalactites, Le Sang de la Coupe, Roses de Noël*, 1879, in-18, demeure ignorée de même qu'elle continuera à l'être à l'article du *Sang de la Coupe*.

« *Le Festin des Titans*, paru en feuilleton dans *Le Corsaire* a été réédité dans les *Esquisses Parisiennes*, chez Poulet-Malassis (1859, in-12) et dans la Bibliothèque Charpentier (1876, in-12). » — « *Les Pauvres Saltimbanques* n'ont eu, à ma connaissance, qu'une édition chez Michel Lévy, en septembre 1853, dans la Bibliothèque des Voyageurs, in-18 ». — « *Les Esquisses Parisiennes* n'eurent que deux éditions, en 1859, chez Poulet-Malassis, et en 1874, dans la Bibliothèque Charpentier. » Il faut, de toute nécessité, pour ce groupe d'œuvres en prose, rectifier ainsi, chronologiquement : *Les Pauvres Saltimbanques*, Michel Lévy, septembre 1853; ce petit volume contient en tout onze nouvelles ou fantaisies. — *La Vie d'une Comédienne* (*Minette*), Michel Lévy, 1855, Bibliothèque des Voyageurs, in-32, comme le précédent; c'est une nouvelle de 95 pages, que suit *Le Festin des Titans, scène de la vie transcendante*. — *Esquisses Parisiennes*, Poulet-Malassis, 1859; un restant d'édition a été remis en vente par Tardieu en 1864; le volume comprend *Les Parisiennes de Paris*, et six contes ou fantaisies, dont *La Mort de Minette* et *Le Festin des Titans*. — *Les Parisiennes de Paris*, Michel Lévy, 1866; même composition que le précédent, avec deux contes en plus. — *Esquisses Parisiennes*, Bibliothèque Charpentier, 1876; même composition que le précédent de 1866, avec un conte en plus : *Eudore Cléaz*, qui avait eu une édition à part, chez Lemerre, en 1870. — *La Vie d'une Comédienne*, Michel Lévy, 1877, in-18; ce volume

réunit les deux de la Bibliothèque des Voyageurs, c'est-à-dire contient aussi *Les Pauvres Saltimbanques* et *Le Festin des Titans*.

« *Odelettes*, deux éditions consécutives chez Michel Lévy, 1856, in-18. Poulet-Malassis, 1857. Charpentier, 1874, avec *Les Exilés*, et Lemerre, avec *Les Stalactites* et *Le Forgeron*, 1889. » — Les éditions Michel Lévy ne sont pas de même format. Il n'y a pas eu d'édition de Poésies chez Charpentier en 1874. Édition Lemerre en 1873, avec *Les Stalactites* et *Améthystes*. Puis, Charpentier, dans le volume des *Exilés*, 1878. Enfin, Lemerre, 1889. — Pour *Les Exilés*, après l'édition Lemerre 1867, cette mention seule est faite : « *Les Exilés, les Princesses, Améthystes,* ont formé le tome II des *Poésies Complètes* (Charpentier, 1874) avec les *Odelettes*, les *Rimes dorées*, les *Rondels* et les *Ballades*. » — On a déjà remarqué que la date de cette édition Charpentier est réellement 1878. Mais il y a, en outre : *Les Exilés*, *Les Princesses*, Lemerre, 1875 et 1890.

Au sujet des *Trente-six Ballades Joyeuses*, les fiches de M. Fuchs se retrouvent valables puisqu'elles mettent en 1878 le tome des *Poésies Complètes* de Charpentier, égaré par deux fois précédemment, à la date de 1874; ce qui démontre que M. Fuchs a été la victime de son procédé de travail. Au surplus, il n'y a là rien que de compréhensible; ces œuvres et ces éditions multipliées et multipliantes finissent par créer de l'inextricable. — *Idylles prussiennes* : après l'édition Lemerre, 1871, omise l'édition Lemerre, 1891, avec *Riquet à la Houppe*. — *Petit Traité de Poésie française* : omission également de l'édition Lemerre, 1891. — *La Perle* fait suite aux *Occidentales*, *Rimes dorées*, *Rondels*, dans le volume de Lemerre, 1891, qui manque aux bibliographies des *Occidentales* et des *Rimes dorées*. — Parmi les *Scènes de la vie*, un oubli : *Madame Robert*, Maurice Dreyfous, 1887, in-18 ; c'est une sorte de roman en réduction qui occupe les pages 1-71 ; vingt-cinq *scènes* complètent le volume de 334 pages.

Il est évident que M. Fuchs n'a jamais formulé l'intention de dresser la bibliographie complète de Théodore de Banville, et que cela ne pouvait entrer dans son dessein. Aussi serait-il abusif d'exiger de lui, et hors de tout propos de lui vouloir insinuer la description de telle ou telle plaquette introuvable ou rarissime. Mais enfin insisterait-il avec tant de complaisance (pages 300-302) sur les colères des *Occidentales* à propos des « embellissements de Paris » par le baron Haussmann, en inférerait-il surtout tant de visées sociales et politiques, s'il avait présent à l'esprit : *Paris et le Nouveau Louvre*, *Ode*, par Théodore de Banville, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, juin 1857, in-16 de 32 pages en tout, impression en italiques; et s'il y lisait : *L'ignorance en ruine croule, Les masures peuvent tomber!...* ou bien : *Apparais, cité reine! ouvrez-vous, longues rues!...* ou encore : *Au sein des larges voies, Vivez où sommeillaient les vieux bouges détruits!...*

Cette fois, c'est fini, et nous pourrons revenir à l'étude elle-même de M. Fuchs. Par malheur cette grande discussion d'infiniment petits, qui m'a paru indispensable, a pris trop de place, et force sera d'aller désormais un peu plus vite.

J'ai eu à signaler un habile examen rythmique du *Songe d'Hiver* des *Cariatides*. Il y en a d'autres, qui ne le cèdent en rien, des *Stalactites*, du *Jugement de Paris*, dans *Le Sang de la Coupe*; de savantes analyses des différentes manières funambulesques, des *Odes Funambulesques* aux *Occidentales*. Je ne sais s'il est fait assez attention à *La Mer de Nice*, un mince volume qu'il faut regretter de ne pas voir en circulation courante. C'est, à coup sûr, le chef-d'œuvre en prose de Théodore de Banville que ces *lettres*, d'une inestimable magnificence de style, d'une exubérance follement extasiée. Il faut les compléter par les quelques pièces écrites également sur la côte de Nice, des *Exilés*, et des *Améthystes*, qui sont peut-être un peu négligées ici. Quant aux *Exilés*, n'est-il pas à craindre que M. Fuchs n'ait été troublé par

la spéculation assidue qu'il concentre sur la forme, l'on pourrait dire embryonnaire, de 1867. La forme définitive fait éclater en toute sa splendeur le radieux ensemble, assigne sa place maîtresse dans l'œuvre entière à ce recueil épique et lyrique où le poète disait avoir mis le plus de lui-même et de son âme et auquel il souhaitait par-dessus les autres de rester et de durer. Et, en effet, n'est-ce pas là qu'un incomparable épanouissement de poésie et de musique, une apothéose de lumière claire, la pureté fière de l'inspiration, doivent appeler infailliblement la consécration suprême! Irai-je reprocher à M. Fuchs de ne pas, tant qu'il admire, manifester à mon gré assez d'admiration? Il m'est de beaucoup plus précieux que l'un des membres du jury, M. Strowski, ait pris ce soin, en Sorbonne même, et, pour tout Banville, avec une déterminée et indéniable conviction. Et c'est le meilleur signe! Sans doute aussi M. Fuchs a-t-il désiré se garder d'un travers commun aux auteurs de thèses. Au lieu de s'exclamer à chaque tournant, il a préféré s'attacher à comprendre et à faire comprendre. Cette méthode vaut bien l'autre. Il a fait preuve de talent et d'intelligence, au sens premier et le plus favorable du mot. Ce qu'il écrit sur *L'Exil des Dieux* est d'une pénétrante critique. Il y démêle fort justement un souvenir de Henri Heine, un voisinage avec Victor de Laprade, flatteur pour celui-ci. Peut-être est-il encore une « source » non moins proche : *Au Printemps, ou Des Fables Antiques*, de Giacomo Leopardi. « Jadis les rivages étaient la demeure et les fontaines le miroir des nymphes blanches. Les pieds des immortels ébranlaient de leurs danses mystérieuses les cimes périlleuses et les âpres forêts... Les fleurs et les herbes étaient vivantes, les bois étaient vivants. Les brises, les nuages, la lampe titanienne connaissaient la race humaine... » Sur la versification des *Exilés* M. Fuchs a d'ingénieuses idées; il nous invite discrètement à sourire avec lui du « Reimskala », ou Échelle des Rimes, d'un Allemand assez épais, M. Grein, qui les traite, ces rimes, anthropométriquement, qui les évalue sur ses doigts sans tenir nul compte de l'amplitude du son, ni de la rareté, ni de la qualité, essentielle ou de position, du mot lui-même, et qui finit par en établir d'étonnantes statistiques.

Contre ce même docteur Grein, M. Fuchs défend les *Idylles Prussiennes*. Il les juge cependant d'une « faiblesse relative ». C'est affaire d'appréciation! Quant on songe à ce que la poésie patriotique vibrante a produit après 1870, on ne saurait faire un grief à Banville de s'en être tenu à cette ironie dont les blessures sont les plus cuisantes de toutes, s'il faut s'en rapporter aux ires soulevées hier par le caricaturiste Hansi. — Le chapitre sur les pièces de théâtre est fort bien mené, encore qu'il appuie un peu sur la question de l'immoralité(si indifférente!) des personnages des comédies fantaisistes telles que *Le Beau Léandre*. Je m'étonne qu'il n'y ait rien sur *Riquet à la Houppe*, mais je suis frappé de la rencontre qui se produit ici entre M. Fuchs et M. Charles Morice. Dans la préface très remarquable du *Choix de Poésies de Théodore de Banville* qu'il vient de publier, Charles Morice considère *Le Forgeron* comme le chef-d'œuvre dramatique de notre poète; M. Fuchs ne paraît pas loin de voir son chef-d'œuvre, d'une manière absolue, en ce même *Forgeron*. Je ne nierai pas que ce soit une très belle et très admirable chose. Pour ne point quitter le théâtre, il faut féliciter M. Fuchs d'avoir réuni de nombreux extraits des feuilletons dramatiques parus dans *Le National*. Ils sont des plus curieux et éminemment instructifs, sauf le danger de codification.

Le chapitre sur le *Petit Traité de Poésie française* emploie une grande finesse, et très avertie, à interpréter les modes elliptiques dont Banville aimait à envelopper son bon sens et son sens supérieur. Ce qui n'est peut-être pas suffisamment envisagé, c'est que Banville avait en somme la mission d'enseigner la poésie à des jeunes filles, en quelques leçons, et que la recette qu'il leur donne en toute candeur est, à n'en pas douter, la bonne. La malice commence où commence la difficulté, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de se servir de cette

« recette »! Je ne crois pas, contrairement à M. Fuchs, que le passage ajouté à la deuxième édition soit dirigé contre les nouvelles écoles. Oui, certes, en 1881, Verlaine et Mallarmé étaient déjà « connus ». Mais Mallarmé, de sa vie, n'a subtilisé qu'en syntaxe et dans le sens de la pensée, et il est toujours demeuré le plus régulier des prosodistes. Verlaine non plus n'a jamais rompu complètement avec la métrique ancienne. En tout cas, son *Art poétique*, qui fut une déterminante, ne parut qu'en novembre 1882, dans une revue de jeunes, qui ne songeait pas à mal. Quant aux Décadents, Symbolistes, et autres, leurs premiers recueils, à cette époque, étaient aussi parnassiens de forme, que leurs derniers, pour plusieurs, le sont redevenus. Et le vers-librisme ne s'était pas encore manifesté nulle part. Le texte d'ailleurs échappe à l'application supposée. Puis, ce n'est pas bien loin de là que Banville énumère les trois sortes de vers libres qu'il connaît, celui de La Fontaine, celui de Molière et celui de Musset : est-ce qu'il n'aurait pas, là de préférence, donné carrière à sa petite irritation, s'il avait pu déjà la concevoir?

Je crains que M. Fuchs ne passe un peu rapidement sur *Dans la fournaise*, ne dégage pas assez de la foule des vers amusants et charmants des « derniers recueils » les vingt-huit poèmes que seuls le Maître groupait sous la rubrique ardente, et auxquels il a fallu ajouter tout ce qui restait inédit pour former le volume posthume. Il dit cependant l'essentiel lorsqu'il en note le caractère de lyrisme, lorsqu'il les montre soucieux des misères et des tares de la vie, et qu'il les rattache aux *Exilés*. Si Théodore de Banville avait duré quelques années encore, il nous léguait un suprême chef-d'œuvre, tout frémissant d'humanité, et digne de contrebalancer dans notre admiration le chef-d'œuvre de sa maturité.

Nous voici parvenus à la conclusion de l'ouvrage de M. Fuchs. Applaudissons à la belle vaillance qu'il met à attaquer le jugement sommaire, dont il nous donne la formule catégorique en sa reproduction d'un extrait du *Journal de Genève* du 22 mars 1891. On y lit tout à trac la fameuse incrimination de : poésie sans idée. M. Fuchs, en maint endroit, s'est employé à démontrer la fausseté de ce dire. Et même, à mon sens, il l'a trop fait. Il serait tentant de prendre la chose tout autrement, et de demander au journal suisse, et non moins aux français, s'ils ne savent pas ce que c'est qu'une idée de peintre et qu'une idée musicale? N'a-t-on pas reproché justement à un Paul Delaroche, par exemple, de faire de la peinture littéraire? Exige-t-on du compositeur d'une symphonie que sa symphonie exprime une opinion politique ou tranche un problème moral? Mais l'idée de loger la poésie en dehors de tout le reste qui est littérature n'entrera jamais dans le cerveau d'un compatriote de Voltaire, et ne paraîtra jamais qu'un paradoxe à froid ou une imagination ridicule. Les Anglais, notamment, n'ont pas tout à fait la même conception, ce qui fait qu'il possèdent une poésie lyrique qui vaut bien la nôtre, dit-on. Quant à nous, nous resterons perpétuellement dupes d'une apparente ressemblance, usurpée de quel côté? — Mais la démonstration entraînerait trop loin. Il vaut mieux s'en tenir à la généreuse tentative de M. Fuchs (il s'entend de l'ensemble de sa thèse), le remercier de s'y être consacré tout entier, et constater le grand et légitime succès professionnel, et mieux encore que cela, qui a récompensé son effort.

Dans sa seconde thèse, M. Max. Fuchs s'était proposé d'étudier la langue si curieuse et si nouvelle d'Edmond et Jules de Goncourt. Et pour exécuter ce projet il s'est adressé, non point à une de leurs œuvres littéraires, mais à une production plus spontanée, bien qu'elle ne le soit pas absolument, à cet ample recueil du *Journal*, entassement de notations et d'impressions au jour le jour, écho, également, « du parler d'un groupe important d'artistes et de lettrés, pendant presque un demi-siècle ». Mais, comme il s'est trouvé

en présence d'une œuvre beaucoup plus réfléchie, dans plusieurs de ses parties, qu'il ne le semblait tout d'abord, M. Fuchs a été amené à faire ses réserves sur la réalisation de son intention première; en revanche, il s'est trouvé à même de suivre pas à pas le labeur des deux écrivains en vue de se créer une langue originale, fort tourmentée, mais expressive de mille nuances de sensation et de vision. Et il a dressé un vocabulaire de douze cents néologismes, archaïsmes, provincialismes, mots empruntés aux technologies, au langage familier ou populaire, mots créés de toutes pièces ou détournés de leur acception reçue. — A la séance en Sorbonne, il est arrivé que la discussion de cette thèse a pris une bonne part du temps dont on disposait, et n'en a plus guère laissé à Théodore de Banville. Par un retour des choses, il devient impossible d'entrer ici dans quelque détail sur le *Lexique du Journal des Goncourt*; mais il suffira de remarquer que la si longue attention accordée par MM. Brunot, Thomas et Huguet au travail de M. Fuchs a prouvé quelle importance ils y attachaient. C'est le premier de ce genre qui ait été exécuté, et il a été donné comme exemple, et comme modèle à suivre.

JACQUES MADELEINE.

ERNEST DUPUY. **Alfred de Vigny : Ses amitiés, son rôle littéraire**. II, Le rôle littéraire. *Paris, Soc. franç. d'imprimerie et de librairie*, 1912, in-18, 448 p.

La plupart des documents que M. E. Dupuy a réunis dans ce second volume sont postérieurs à 1830. Il ne s'agit plus ici des amis d'enfance, de collège ou de régiment, ces amis que l'on ne choisit pas, que l'on doit au hasard de la vie. L'admiration est le principe de ces amitiés de l'âge mûr. Auprès de l'auteur d'*Eloa*, des *Poèmes* et de *Cinq-Mars*, des disciples fervents viennent se grouper : un cénacle encore, mais qui ne ressemble guère au cénacle de la rue Notre-Dame-des-Champs. Beaucoup plus d'intimité et de discrétion. Vigny ne voudrait pas de ces amitiés expansives, de ce cabotinage d'enthousiasme. Tous les jeunes gens qui estiment que la poésie a besoin de calme et de recueillement, ceux que les manifestations bruyantes des *Hernanistes* écartent du *foyer dévasté* de Hugo trouvent en lui le maître de leur choix.

Une page de Brizeux indique cela très nettement : « Je ne puis guère, en lisant nos poètes, ne pas me reporter aux premiers jours du christianisme... Sous les portiques et dans les thermes, des poètes venus de Grèce et des Gaules, pleins d'images, de figures, de retentissement, récitaient à haute voix des vers sur la conquête de la Toison d'or ou les noces de Pélée; et les jeunes gens n'avaient pas assez d'yeux pour voir l'improvisateur, d'oreilles pour ses hexamètres, de voix pour les redire; enfin, dans un jardin retiré de la ville, sous de frais platanes, où conversaient en marchant quelques Néo-Platoniciens, était un poète à la robe blanche, à la lyre douce et d'ivoire, craignant, comme ses frères, la place publique et le bruit, et ne chantant que pour eux... » Plus brutal, Henri Reeve n'hésite pas devant des injustices de ce genre : « Hugo est tombé assez bas, et il est si fou, si puéril, si goujat que toutes ses relations l'ont quitté, ou lui elles ! »... Et sans doute, ce n'est qu'une boutade. Il ne faudrait pas croire que Reeve traduise ici l'opinion courante des fidèles de Vigny. Mais ce qui est certain, c'est que ces jeunes poètes n'écrivent à peu près rien qui ne soit une protestation contre le romantisme officiel. Le succès de *Marie* est un succès de réaction : il semble qu'après les folles débauches d'imagination renaisse la poésie spontanée et sincère. Dans sa *Melpomène* de 1832, Barbier dénonce avec une indignation fougueuse le cynisme du drame nouveau :

Ô Muse, qu'as-tu fait de ta blanche tunique !...

A son tour, Vigny voit venir à lui cette clientèle provinciale à laquelle Hugo avait attaché tant de prix. En 1832, la revue de L. Boitel fulmine contre les injustices de l'académie à son égard et V. de Laprade lui porte l'hommage du cénacle lyonnais. Les esprits les plus divers cèdent à ce pouvoir d'attraction : le lyrique Boulay-Paty, le voyageur Xavier Marmier, le politicien Esquiros... Lui-même, d'ailleurs, ne se contente pas de respirer l'encens de ses admirateurs. Rien ne montre mieux que ces correspondances la sottise des développements ordinaires sur son impassibilité sereine. Presque à chaque page, ce sont des preuves nouvelles de sa bonté délicate, empressée. Il s'entremet en faveur de Mickiewicz, d'Andersen et de Mazzini; il est de ces amis que Berlioz appelle à son aide aux moments critiques de sa vie. — En une série d'études précises, élégantes, harmonieuses, M. E. Dupuy fait revivre à nos yeux toute la famille intellectuelle de Vigny. Il le suit dans les divers milieux qu'il a fréquentés, à l'Académie, dans le monde des journaux, des théâtres et des ateliers...

Il faut mettre tout à fait à part les trois chapitres qui couronnent le volume. Ils nous montrent l'attitude du poète en face de l'amour, de la nature et de la mort. Ici, nous touchons aux sources mêmes de son inspiration. L'enquête est menée avec autant de pénétration que de tact. On a parlé souvent des amours de Vigny; mais M. Dupuy s'est placé au-dessus des curiosités banales; il ne s'est pas appesanti sur les épisodes romanesques ou équivoques. Avec une délicatesse infinie, il a suivi les étapes de sa vie sentimentale, il a marqué toutes ces nuances d'affection, depuis la passion brutale qu'inspira Marie Dorval jusqu'à cette tendresse si fine, si joliment paternelle pour la fille de Busoni... Plus émouvantes encore, les pages relatives à l'idée de la mort. C'est là l'idée essentielle, celle qui s'imposa toujours avec une obstination farouche et qui donne à l'œuvre sa profondeur tragique. Pour nous entr'ouvrir ainsi le *sanctuaire* de ce cœur si tendre, de ce *cœur offensé*, il ne suffisait pas d'un érudit et d'un homme de goût : il fallait un poète.

Jules Marsan

Fernand Baldensperger. **Alfred de Vigny, contribution à sa biographie intellectuelle.** *Paris, Hachette*, 1912, 1 vol., in-16 de VII-220 pp.

L'année 1912 est décidément pour Alfred de Vigny une année heureuse. Tandis que la publication, par les soins de M. Fernand Gregh, d'une *Consultation* inédite *du Docteur Noir* s'annonce comme un événement littéraire, une critique informée et pénétrante fait justice des légendes qui, par une simplification excessive, altéraient la physionomie du grand poète. Le dernier livre de M. Ernest Dupuy, si richement documenté, a ouvert de larges fenêtres dans cette fameuse *tour d'ivoire* où, passé 1835, on avait pris l'habitude de murer l'auteur de *Chatterton*; et, pour réduire à leur juste part dans la genèse de son œuvre les incidents de son existence intime, il n'est que de parcourir le récent volume dont M. Baldensperger a parfaitement défini l'objet et caractérisé l'esprit en le présentant comme une « contribution à sa biographie intellectuelle ».

Les dix études qu'il a réunies sous ce titre sont indépendantes les unes des autres. « Elles procèdent, nous dit-il, de méthodes assez diverses, qui vont de la recherche des influences littéraires à la synthèse sur un sujet donné. » Les unes nous apportent sur les sources de Vigny des documents, des aperçus, des suggestions qui tantôt précisent, tantôt élargissent d'une

manière parfois inattendue, l'idée que nous nous faisions de ses origines littéraires ou morales. Les autres s'attachent à dégager les lois de sa pensée ou de son art. Toutes ont ceci de commun, que partant du ferme terrain de la réalité historique, elles nous élèvent dans cette région des idées ou le poète a voulu nous conduire et où il nous faut le suivre, si nous voulons vivre de sa vie, nous mouvoir dans le même plan que lui et respirer le même air.

Parmi les recherches de sources, il faut mettre en première ligne l'article où M. B. évalue la dette contractée envers l'auteur des *Amours des Anges* par le poète du *Déluge* et d'*Eloa*. Signalée par de clairvoyants contemporains, par de Latouche et par Sainte-Beuve, elle avait été, par la critique postérieure, réduite au minimum. En ce qui concerne le *Déluge*, il semble bien en effet qu'elle soit insignifiante. Il n'en va pas de même pour *Eloa*. Une comparaison serrée du texte avec celui de la traduction de Moore donnée en 1823 par Mme Belloc [1], et de nombreux rapprochements de détail [2] permettent à M. B. de l'affirmer avec certitude. Si l'action des deux poèmes n'offre guère de coïncidences, en revanche, pour tout ce qui touche aux mystères des mondes supérieurs, aux fonctions des anges, et à ce que M. B. appelle joliment « l'économie du ciel », Vigny est largement tributaire du poète anglais. Il ne faudrait pas cependant faire à celui-ci la part trop belle. Soit directement, soit par l'intermédiaire de Chateaubriand ou de Moore lui-même, c'est en définitive aux conceptions miltoniennes que se rattachent les imaginations d'Alfred de Vigny. La donnée essentielle de l'affabulation (dualité de sexe des anges, et possibilité entre eux d'unions plus ou moins analogues aux amours humaines) est fournie par un épisode du *Paradis Perdu* (chant VIII, *in fine*), auquel renvoie de la façon la plus expresse un distique d'*Eloa* [3]; et d'autre part, si on lit attentivement le IIIe chant, entre autres, du poème de Milton, on y retrouvera la plupart des traits dont Vigny s'est servi pour dresser sa topographie céleste. Mais on accordera volontiers à M. B. que pour l'éclairage « azuré ou nacré », « le coloris brillanté », « la

1. Mme Belloc a donné en 1841 dans la *Bibliothèque d'élite*, publiée par la librairie Gosselin, une réimpression de cet ouvrage. Il n'est pas sans intérêt de remarquer en passant que le texte, revu et corrigé, de cette seconde édition offre avec celui d'*Eloa* des analogies de style beaucoup moins frappantes; et l'on pourrait se demander si, dans ce que Vigny doit à Moore, il ne faudrait pas encore distinguer ce qu'il doit à Moore interprété par Mme Belloc.

2. Certaines de ces ressemblances sont fugitives; en voici une qui n'est pas justifiée. M. B. rapproche de ce passage de Moore : « la rose confiante et sans tache qui a reçu toute la nuit les baisers de la mouche de feu », ces trois vers d'*Eloa* :

> Comme le papillon sur ses ailes poudreuses
> Porte aux gazons émus des peuplades de fleurs,
> Et leur fait des amours sans périls et sans pleurs.

Ils viennent directement du *Génie du Christianisme* (première partie, livre V, chap. XI) : « Le narcisse livre aux ruisseaux sa race virginale, la violette confie aux zéphyrs sa modeste postérité, une abeille cueille du miel de fleurs en fleurs, et, sans le savoir, *féconde toute une prairie*; *un papillon porte un peuple entier sur son aile*. Cependant les amours des plantes ne sont pas également tranquilles; il en est d'orageuses comme celles des hommes, etc. »

3. Chant I, vers 71-72 :

> L'archange Raphaël, lorsqu'il vint sur la terre,
> Sous le berceau d'Éden conta ce doux mystère.

« Ces esprits célestes n'aiment-ils pas? » demande Adam à Raphaël dans Milton. « Et comment expriment-ils leur amour? » A quoi l'archange répond : « Qu'il te suffise de savoir que nous sommes heureux, et que sans l'amour il n'est point de bonheur.., Plus aisément que l'air avec l'air, si les esprits s'embrassent, ils se mêlent totalement, désirant l'union du pur avec le pur. »

suave frivolité » et, d'une manière générale, « la tonalité du tableau », Vigny a trouvé en Moore un modèle d'autant plus séduisant et dangereux qu'il flattait un penchant inné chez lui à la joliesse maniérée et à une certaine élégance de Keepsake.

Si, dès la première heure, on avait apparenté *Eloa* aux *Amours des Anges*, jamais, à ma connaissance, on n'avait songé à établir la moindre relation entre le poème de Vigny et la région géographique où l'auteur a tenu à en situer la composition : « Écrit en 1823, dans les Vosges ». M. B. donne de cette mention l'exégèse la plus ingénieuse. Il n'est pas invraisemblable d'admettre avec lui que si l'œuvre a été, comme nous le savons, ébauchée ici et là et terminée à Bordeaux, elle a été rêvée et conçue dans les montagnes lorraines, que Vigny traversa avec son régiment au mois de mai 1823. « Tonalité légère », « fraîcheur sans tristesse », « jeux d'ombres mouvants », ces grâces de la nature printanière dans un paysage que M. B. connaît bien, se reflètent, à son avis, sur quelques pages d'*Eloa* [1], et c'en est assez pour justifier le poète d'avoir, « par une inexactitude plus vraie que la vérité même », daté rétrospectivement l'œuvre entière du lieu où le premier germe en avait tressailli en lui.

Au même ordre de recherches circonscrites et minutieuses se rapporte l'article sur le *Songe de Jean-Paul dans le Romantisme français*. Comment cette fiction apocalytique, insérée par Mme de Staël dans son *Allemagne*, traduite à plusieurs reprises en prose et en vers, a-t-elle, après 1830, hanté l'imagination de nos écrivains, et quelle trace a-t-elle laissée dans le *Mont des Oliviers*, il valait la peine de l'exposer en détail, si nous saisissons ainsi l'artifice poétique et, pour ainsi dire, le joint par lequel l'auteur des *Destinées* a inséré dans le récit évangélique le développement de son agnosticisme douloureux et hautain.

Ces rencontres avec Jean-Paul ou avec Moore ne sont, en quelque sorte, que des passades, des accords fortuitement noués et promptement rompus. Il faut attribuer une tout autre importance à l'action exercée sur le poète par tel contemporain obscur, comme cet Antoine-André Bruguière, baron de Sorsum, dont M. B. nous esquisse une rapide, mais suggestive biographie. A cet allié de famille, ancien conseiller d'état du roi Jérôme, orientaliste à ses heures et grand amateur de littérature étrangère, voire exotique, traducteur de Shakespeare, de Byron, de Southey et de *Sakontala*, il semble bien que Vigny ait dû son initiation à la poésie anglaise et à la sagesse asiatique. Mais où M. B. me paraît vraiment avoir touché un point essentiel, c'est quand il signale l'antagonisme, ouvert ou latent, qui, des *Poèmes* aux *Destinées*, met Vigny aux prises avec Joseph de Maistre. Reversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables, divinisation de la guerre, déchéance expiatoire des races sauvages, les théories émises en aphorismes

1. Selon M. B., « le second chant débute par un tableau qui peut avoir eu son modèle réel :

> Souvent parmi les monts qui dominent la terre
> S'ouvre un puits naturel, profond et solitaire ;
> L'eau qui tombe du ciel s'y garde, obscur miroir
> Où, dans le jour, on voit les étoiles du soir... »

Il me paraît avoir eu beaucoup plus sûrement son modèle littéraire dans ce passage du *Génie du christianisme* (première partie, livre V, chap. X) : « On trouve au pied des monts Apalaches, dans les Florides, des fontaines qu'on appelle *puits naturels*. Chaque puits est creusé au centre d'un monticule planté d'orangers, de chênes-verts et de catalpas... Les arbres, en s'inclinant sur la fontaine, rendent sa surface toute noire au-dessous; mais à l'endroit où le courant d'eau s'échappe de la base du cône, un rayon du jour, pénétrant par le lit du canal, tombe sur un seul point du miroir de la fontaine, qui imite l'effet de la glace dans la chambre obscure du peintre. »

agressifs et tranchants dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* ont été pour sa pensée le plus énergique des réactifs. Là même où il ne les réprouve pas nommément on sent qu'elles ont orienté sa réflexion et obsédé sa conscience. M. B. a grandement raison de noter comme le signe d'une étroite dépendance intellectuelle ce retour invincible à l'examen des mêmes problèmes, posés en termes identiques, et il sera désormais impossible d'exposer la genèse des idées de Vigny sans tenir compte de la vigoureuse étude où il a mis ce fait capital dans tout son jour.

Les « divergences » entre Victor Hugo et Vigny n'ont pas évidemment la même valeur explicative. Elles n'étaient pas moins intéressantes à relever. De l'un à l'autre poète, M. B. a beau jeu à énumérer les antinomies. Ni sur l'interprétation de la nature, ni sur la conception du progrès humain, ni sur la confiance à faire à la démocratie, ni sur d'autres points encore, les deux « frères d'armes » de la mêlée romantique ne se sont mis à l'unisson. M. B., poussant à fond le parallèle, montre ce désaccord jusque dans leur nature la plus intime, dans « le rythme de leur être » et « l'intonation de leur personnalité ». Il fait toucher du doigt les raisons profondes qui devaient fatalement les écarter l'un de l'autre, quand personne ne s'en serait mêlé, et en dépit des circonstances extérieures qui semblaient pouvoir les unir.

Les autres articles examinent certains aspects généraux de l'œuvre ou du génie d'Alfred de Vigny. La mer et les marins tiennent une assez grande place dans cette œuvre. Ni l'ascendance du « chef d'escadre » de Baraudin, ni la médiocre connaissance que Vigny avait des choses maritimes n'expliquent cette prédilection. L'océan n'est pas pour lui ce qu'il a été pour les romantiques en général, un thème à tirades descriptives, à mouvements lyriques, à effusions sentimentales. C'est un des éléments de sa symbolique. Il figure à ses yeux « les puissances fatales déchaînées contre le vouloir humain », tout comme le marin incarne sa conception de l'héroïsme, fidélité au devoir et culte de l'honneur. Et rien n'est plus curieux ni plus révélateur des procédés de travail d'Alfred de Vigny que l'art avec lequel il extrait de la biographie et de la correspondance authentique de l'amiral Collingwood les détails qui peuvent servir à son dessein, excluant tous ceux qui ont un air trop national et trop particulier, et ne gardant de la réalité individuelle que le minimum indispensable, et comme l'armature nécessaire à l'édification de son idéal.

Ce goût du symbole est un des caractères éminents du génie d'Alfred de Vigny. Il répond à une double tendance de sa nature intellectuelle : le penchant à la rêverie méditative, et l'impossibilité de prolonger cette rêverie sans l'appuyer à des objets concrets. Mais ce symbolisme ne se confond ni avec le mysticisme de Novalis, ni avec le spiritualisme de Wordsworth, ni avec le matérialisme poétique de Victor Hugo, ni avec ces « correspondances » subtilement perçues par Baudelaire entre des sensations d'ordre différent. Il se rapprocherait plutôt, selon M. B., de l'idéo-réalisme d'un Gœthe, avec cette différence que Vigny, sauf de très rares exceptions, emprunte aux scènes, aux souvenirs, aux gestes de l'humanité et de l'histoire les figurations de sa pensée. On peut regretter sans doute qu'il n'ait pas rencontré sur son chemin, aux alentours de 1835, la riche et significative donnée traditionnelle, le Don Juan ou le Faust, en qui il aurait pu réincarner ses inquiétudes et ses rêves. L'aurait-il trouvée dans ce Julien l'Apostat dont, toute sa vie, l'énigmatique figure l'a hanté? M. B. essaye, sur les rares et vagues indications fournies par le *Journal*, de montrer le parti que Vigny aurait tiré d'une telle matière. Si ingénieuses que soient ses hypothèses, elles sont viciées pour une erreur initiale sur l'une des données essentielles du sujet, et il vaut mieux ne pas y insister davantage, puisque nous avons la bonne fortune de lire désormais dans sa teneur intégrale le roman de *Daphné*.

M. B. est sur un terrain bien plus solide, quand il entreprend de ramener à deux idées maîtresses, imposées de bonne heure à la méditation du poète, perpétuellement tournées et retournées dans ses heures de solitude, la philosophie d'Alfred de Vigny. Dans l'ordre moral et religieux, la souffrance de l'innocent, dans l'ordre social et pratique, la faillite des aristocraties, voilà « les deux tristesses » dont il a porté le poids, les deux sources où s'est abreuvé son pessimisme, et où « il se trouvait en suspens assez de fiel pour que sa bouche pût en savourer longuement l'amertume ». Sans nier la répercussion qu'ont pu avoir sur la pensée de Vigny son héritage physique et les événements de sa vie, ils ne suffisent pas à rendre raison d'une doctrine aussi ferme, cohérente et logique que la sienne. Il faut savoir gré à M. B. d'avoir écarté délibérément des explications trop simples, difficilement vérifiables et toujours incomplètes, et d'avoir restitué le poète dans sa dignité de penseur.

Là, dans cette trempe supérieure du caractère et de l'intelligence, est le secret de l'admiration et de la sympathie qui vont toujours croissant autour de son nom. C'est par là que son œuvre dure, et durera plus longtemps peut-être que d'autres dont l'éclatant succès l'avait offusquée à sa naissance. En dépit de ses dimensions exiguës, elle surplombe assez haut, elle a des substructions assez larges, des « dessous » assez profonds, pour offrir aux « flots d'amis renaissants » prévus par le poète, un peu à l'écart des voies suivies par la foule, un asile mystérieux et enchanté, et comme une demeure de l'âme. Ils y entendent l'écho des choses éternelles; ils y démêlent des résonances en harmonie avec les préoccupations du jour, comme celles que M. B. a si finement notées dans le chapitre terminal où il énumère avec autant de clairvoyance que de force, les raisons de l'indéniable « actualité » d'Alfred de Vigny.

On voit combien ce live est neuf, varié et plein. Une rapide analyse ne saurait en épuiser le contenu. C'est à peine si elle peut dresser un inventaire approximatif des richesses qu'il renferme. Faits, idées, rapprochements imprévus, aperçus originaux se pressent, et débordent de la façon la plus heureuse le cadre que l'auteur s'était tracé. De ces dix articles, il n'en est pour ainsi dire pas un seul qui n'apporte, en même temps que son appoint à la « biographie intellectuelle » de Vigny, sa contribution à l'étude du mouvement littéraire et du mouvement des idées en France, depuis le début du dernier siècle jusqu'à l'heure présente. Il suffira d'ajouter que ces questions complexes et délicates sont traitées avec l'ampleur d'information, la sûreté de méthode, la clarté d'exposition et la hauteur de vues qui ont mis l'auteur de *Gœthe en France* au premier rang des historiens de la littérature européenne.

EDMOND ESTÈVE.

Mémoires du président Hénault. Nouvelle édition complétée, corrigée et annotée par FRANÇOIS ROUSSEAU. *Paris, Hachette et Cie*, 1911, in-8° de XX-458 p.

Les mémoires d'Hénault sont un des textes les plus caractéristiques du XVIIIe siècle. D'autres souvenirs sont plus spirituels ou plus profonds; aucuns ne nous instruisent davantage sur la personnalité de l'auteur et sur sa société, sur sa propre humeur comme sur celle des hommes et des femmes qu'il fréquenta. Moins avisé que Bernis, moins fat que Marmontel, Hénault, à la fois vaniteux et sincère, porte sur lui-même et sur son temps un témoignage, qu'il ne faut pas accepter à l'aveuglette, comme tous les

témoignages, mais qui est plus vrai que beaucoup d'autres et non moins intéressant.

Raison de plus pour en posséder un texte bien établi. On sait comment le baron de Vigan, qui, le premier, fit connaître l'œuvre, s'était tiré de cette besogne. Sainte-Beuve l'a dit, non sans vivacité. Mais depuis lors le manuscrit autographe n'a pu être retrouvé. Le nouvel éditeur a dû s'en passer et essayer de corriger le précédent à l'aide de son esprit critique et par l'étude minutieuse du récit d'Hénault. Il a réussi, pour la plus grande part, à dissiper les erreurs et les obscurités qui ornaient l'édition de 1855. Hénault, prolixe et bavard le plus souvent, a besoin d'un commentaire continuel, qui, maintenant, ne lui fait plus défaut. M. François Rousseau suit le texte pas à pas pour en expliquer toutes les assertions, surtout au point de vue généalogique et biographique, qui tient une large place dans les souvenirs d'Hénault.

M. François Rousseau a joint également des morceaux inédits du président qui, après avoir figuré dans diverses collections particulières, sont conservés actuellement dans la bibliothèque municipale de la Ferté-Macé. Ce sont des pages fort intéressantes, sur l'exil du parlement à Pontoise, l'affaire du duc de La Force, la disgrâce de Villeroy, celle du duc de Bourbon, la faveur de Fleury, etc. Tous ces morceaux, qui étaient plus ou moins ignorés, contiennent des pages personnelles, très soignées pour la plupart, et qui font bien connaître le rôle et les sentiments d'Hénault.

Tous ces fragments divers complètent l'ensemble et l'achèvent heureusement. On y voit un homme sympathique, mais assez vain, manquant de vigueur, mais fort honnête, qui reflète assez naturellement les travers de son temps et l'incarne assez bien. Ses jugements sont personnels, moins nets et moins tranchants que d'autres, mais plus équitables; c'est, en somme, un bon témoin à entendre, maintenant surtout que ses dires sont éclairés et corrigés d'une manière aussi satisfaisante que possible.

P. B.

Charles Collé. — **Journal historique inédit pour les années 1761 et 1762**, publié sur le manuscrit original et annoté par Ad. Van Bever avec la collaboration de G. Boissy. *Paris, Mercure de France*. S. d. [1911], in-8°, 396 p.

Il y avait une double lacune dans les vingt-quatre années dont se compose le journal de Collé (août 1748-octobre 1772) : les années 1752-1753 et 1761-1762 manquent. Grâce à la présente publication, cette lacune est comblée en partie, car les années 1761-1762 voient ici le jour, d'après l'original même de Collé, retrouvé par un heureux hasard chez un bouquiniste de Compiègne et désormais publié.

Il est imprimé intégralement, et non pas avec des suppressions ou des altérations, comme l'ont été, paraît-il, les autres années. Comme dans les précédents journaux, Collé s'occupe beaucoup du théâtre de société du duc d'Orléans et des pièces qu'on y représente. Ce n'est pas le plus intéressant de ses notices. Mais il consacre aussi des passages critiques aux autres pièces de théâtre, *Le Père de famille*, *Tancrède*, *Les Trois sultanes*, *Zulime*, etc., et ceci est d'un intérêt plus général. Collé parle aussi volontiers des élections et des réceptions académiques, et ce temps fut particulièrement fertile en décès et en nominations d'académiciens.

Bref, ces pages, comme celles qui ont déjà été mises au jour et qu'elles complètent si heureusement, nous donnent un tableau piquant de la vie

d'un homme aimable, trop occupé sans doute de ses petites affaires littéraires et trop soucieux de ses succès dans un monde assez étroit, mais sachant aussi s'intéresser à d'autres manifestations intellectuelles et disant sans malveillance son sentiment sur tous les sujets.

Ce fragment égaré des journaux de Collé complète heureusement ce qu'on en connaissait déjà, et il serait à souhaiter que le fragment qui manque encore soit retrouvé et tombe aux mains de deux annotateurs aussi diligents que ceux qui viennent de nous donner ce curieux volume.

P. B.

Vies et œuvres d'autrefois, classiques et romantiques, par Lucien Maury. *Paris, librairie académique Perrin*, 1912, in-18, de 360 p.

Ce volume est composé d'articles publiés dans la *Revue bleue* où M. Lucien Maury occupe avec distinction, depuis quelques années, la fonction de critique littéraire. Un précédent volume a été consacré aux écrivains contemporains, français ou étrangers; celui-ci l'est aux auteurs du passé, et ces appréciations rétrospectives sont motivées, le plus souvent, par le jugement de quelque ouvrage récent.

M. Maury considère le passé et le présent avec une égale compétence. Bien informé de ce qui fût, il sait y joindre et y rattacher, sans le surfaire, tout ce que des recherches ou des études nouvelles viennent ajouter d'inconnu à ce qu'on savait déjà. Au XVIIe siècle, Fénelon et Mme Guyon, Pavillon, Mme de la Suze lui ont fourni l'occasion de pages très personnelles, où sa mentalité s'affirme.

Le XVIIIe siècle n'a pas été négligé et de Jean-Jacques à Cambacérès, en passant par Casanova et Saint-Just, quelques aspects intéressants en sont examinés avec attention. Mais, comme il fallait s'y attendre, c'est le XIXe siècle qui retient le plus M. Maury et qui pique davantage sa curiosité. Ce temps dont nous sommes si voisins nous attire si fortement et inspire tant de livres qu'il suffit au critique de les regarder paraître, pour ainsi dire, pour voir passer sous ses yeux, pour suivre le mouvement intellectuel de cette époque.

Les plus grands noms de la littérature du XIXe siècle ne figurent pas dans le livre de M. Maury, ou plutôt, s'ils y figurent, c'est de biais et non de face, entrevus plutôt que vus en entier. Mais l'actualité, en guidant M. Maury, l'a conduit vers des personnages bien curieux à divers titres, et dont les physionomies variées lui inspirent de subtiles remarques. Paul-Louis Courier, Tocqueville, Sénancour, Maurice de Guérin, la duchesse de Duras, Marceline Desbordes-Valmore y sont fort habilement étudiés et jugés avec une équité intelligente qui donne un prix très réel à l'opinion de M. Maury sur ces représentants du passé et sur les travaux dont ils firent récemment l'objet.

P. B.

Gérard de Nerval. — **Correspondance** (1830-1855), avec une introduction et des notices par Jules Marsan. *Paris. Mercure de France*, 1911, in-12, de 346 p.

M. Jules Marsan a groupé ici avec une piété délicate et mis en valeur avec une précision bien informée tout ce qu'il a pu rassembler des lettres de

l'infortuné Gérard. Celui-ci ne sera jamais un témoin de son temps, un de ces écrivains épistolaires auxquels on demande des renseignements sur les gens qu'ils approchèrent et sur les années où ils vécurent. Sa correspondance est pleine de lui-même, de ses illusions, de ses aventures, et c'est ce qui la rend précieuse aux admirateurs de son âme naïve et charmante et à tous ceux qui, sans s'abandonner plus qu'il ne faut à cette grâce mélancolique, savent que cet illuminé gardera dans les lettres françaises une place mieux assurée que celle de bien des contemporains plus prétentieux. A ces lettres douloureuses et naturelles, commentées avec un savoir si discret, M. Marsan a mis une introduction tout imprégnée de goût et de commisération affectueuse, digne portique de ce monument consacré au génie inquiet et malheureux.

P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril; C. Perroud, *Roland et Mme de Lafayette* (automne de 1792). — R. B., *Une demande de début au Théâtre-Français en l'an IX.* — Mai; *Henri IV protecteur des lettres.* — Juin; *Les musiciens et la romance de « Modeste Mignon »* (*lettre inédite de Balzac*). — *La reprise d' « Antony » en 1867* (*lettre inédite d'Alexandre Dumas*). — M. Duparchy-Jeannez, *Chateaubriand d'après son écriture.* — Léon Galle, *Causerie d'un bibliophile pour servir de complément à la notice sur les recueils lithographiés d'autographes d'Alexis Rousset.* — *Lettre de Pétrus Borel à son frère.* — Avril et juillet; *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Gabriel Legouvé à Marié dit Legrand).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Mai, juin et juillet; Émile Picot, *De l'orgueil et présomption de l'empereur Jovinien, moralité du commencement du XVIe siècle* (suite). — Henry Boucher, *Iconographie générale de Théophile Gautier* (suite). — Mai; Ernest Jovy, *Domat poète latin malheureux, étude péripascalienne.* — Juin et juillet; Jacques Boulenger, *Paris dans le théâtre de Corneille.* — Louis Morin, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (suite). — Juin; Ludovic Bouland, *L'ex-libris de J.-F. Parguez, prêtre familier.* Félix Meunié, *Les Mayeux, essai iconographique et bibliographique* (suite).

Le Correspondant. — 10 mai; Augustin Filon, *Les Saint-Cricq et les Théis : à propos du nouveau prix triennal de poésie à l'Académie française.* — 25 mai; P. Thureau-Dangin, *Mgr. d'Hulst et l'Apostolat intellectuel.* — Fortunat Strowski, *Marceline Desbordes-Valmore, la femme et le poète.* — 10 juin; François Coppée, *Lettres à sa sœur Annette* (publiées par Jean Monval). — 25 juin; de Lanzac de Laborie, *Deux émigrés : le comte Roger de Damas et le comte d'Espinchal.* — Louis Proal, *La psychologie de Jean-Jacques Rousseau : les larmes et la bile.* — Armand Praviel, *Une amie d'Eugénie de Guérin : Coraly de Gaïx.* — Étienne Lamy, *Le Congrès du parler français au Canada.* — 10 juillet; marquis de Vogüé, *Falloux, discours prononcé à l'inauguration de sa statue.* — Gaston Charlier, *La genèse de « Graziella ».* — Maurice de Guérin, *Quelques lettres inédites* (publiées par M. Barthès). — 25 juillet; Firmin Roz, *Le Silence d'Alfred de Vigny.* — Eugénie de Guérin, *Lettres inédites à M. Philibert de Roquefeuil* (publiées par François Laurentin). — Jacques des Gachons, *La bonne et la mauvaise humeur de nos humoristes.* — Henri Bremond, *Michel Salomon.*

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Mai; Achille Biovès, *Jean-Jacques Rousseau et le latin.* — Eugène Welvert, *La destitution de Daunou.* — L.-G. Pélissier, *Le marquis de Cussy gastronome.* — Cuvillier-Fleury et le duc d'Aumale, *Prévost-Paradol en 1860, « la Presse » et le « Journal des débats ».* — Roger Lévy, *Une troisième défaite d'Alphonse Karr.* — Juillet; Albert Grün, *Les châteaux royaux pendant la Révolution.* I. *Fontainebleau.* — Joseph Durieux, *Le gendarme de Mme de Staël.* — *Les sobriquets de Mirabeau.* — *Royer-Collard et Danton.* — Août; Théodore de Lameth, *Mémoires.* I. *La journée du 10 août.* - Albert Grün, *Les châteaux royaux pendant la Révolution.* II. *Choisy-le-Roi.* — *Mirabeau, comte de Provence.*

Le Figaro. — 1er avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire : les souvenirs*

d'Ernest Lavisse. — 2 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : l'Œuvre*, « *Ariane blessée* », *par Maurice Allou;* « *les Derniers masques* », *par A. Schnitzler.* — 3 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre François-Coppée*, « *Inès de Castro* », *par A. Poizat.* — 5 avril; Gérard Harry, *Maeterlinck à Nice : une visite aux* « *Abeilles* ». — Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville*, « *Mioche* », *par P. Berton*, « *On naît esclave* », *par Tristan Bernard et J. Schlumberger.* — 6 avril (supplément); Jacques de Biez, *Le secret de Balzac.* — 7 avril; Georges Cain, *La maison natale d'Alfred de Musset.* — 8 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Ceux qui montent* », *par Léon Daudet;* « *Souvenirs d'un enfant de Paris* », *par Émile Bergerat.* — 11 avril; André Beaunier, *Le maître de la méthode : Gabriel Monod.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina*, « *Les fils Touffe sont à Paris* », *par Rip et Bousquet.* — 12 avril; Gabriel Hanotaux, *Comment s'est formé le goût français.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *la Reine Élisabeth* », *par E. Moreau.* — 13 avril (supplément); Léopold Lacour, *Les grands amoureux de la belle Du Parc.* — Martine Rémusat, *Comédiens français à la cour de Suède.* — 14 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *la Mère confidente* », *de Marivaux.* — 15 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Frisson sacré* », *par Jean Bertheroy.* — 16 avril; Abel Bonnard, *Les vieux livres.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *l'Honneur japonais* », *par P. Anthelme.* — 19 avril; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtres des Arts*, « *1912* », *par C. Muller et R. Gignoux.* — 20 avril (supplément); Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : les chansons de Bilitis.* — 22 avril; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Dieudonat* », *par Edmond Haraucourt;* « *Poupée japonaise* », *par Félicien Champsaur.* — 23 avril; G.-A. de Caillavet, *A propos de la Comédie-Française.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville*, « *Education de prince* » (reprise). — 24 avril; Francis Chevassu, *Balzac et les balzaciens.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu*, « *le Coquelicot* », *par J.-J. Renaud.* — 27 avril; Ernest Daudet, *Une histoire de la Révolution* (par L. Madelin). — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Michel*, « *l'Avocate* », *par Michel Missof;* « *Madame en aura un* », *par Jean Pellerin;* « *On purge bébé* » (reprise); « *le Tiers Porteur* », *par J. Kolb et A. de Fouquières.* — Supplément : Henry Kermor, *La découverte de Chactas.* — 4 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Porte-Saint Martin*, « *la Crise* ». — 5 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Sapho* ». — 6 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *la Jeune fille bien élevée* », *par René Boylesve;* « *l'Élève Gilles* », *par René Lafon.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Châtelet*, « *Hélène de Sparte* ». — 7 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens*, « *la Cote d'amour* ». — 9 mai; Femina, *L'état littéraire.* — Robert de Flers, *Théâtres : Théâtre Réjane*, « *Ames sauvages* ». — 10 mai; Henry Roujon, *Devant un buste* (Helvétius). — 11 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Variétés*, « *Orphée aux enfers* ». — 12 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : l'Œuvre*, « *Dernière heure* ». — 13 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Greco ou le secret de Tolède* », *par Maurice Barrès.* — 15 mai; André Nède, *Strindberg.* — 18 mai (supplément); Péladan, *De la morale dans le roman.* — 20 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *En flânant* » (*Provence-Touraine*), *par André Hallays;* « *Parmi les cyprès et les lauriers* », *par le marquis de Ségur.* — 21 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance*, « *le Feu de la Saint-Jean* ». — 23 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Poil de carotte* », « *Iphigénie* ». — 25 mai (supplément); Alexandre Mavroudis, *Moréas en Grèce.* — Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : le Molière inédit de M. de Calonne.* — Martine Rémusat, *Strindberg et le théâtre.* — 27 mai; Robert de Flers, *Les Théâtres : l'Œuvre*, « *Morituri* », « *Grégoire* ». — 28 mai; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Chateaubriand* », *par Jules Lemaître.* — 30 mai; Henry Roujon, *Une idylle parlementaire* (Lamartine député). — 31 mai; Fernand Vandérem, *Quarante ans après* (Verlaine). — 1er juin (supplément); Dauphin Meunier

Après « le Mariage de Figaro ». — 3 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Marché aux Fleurs », par Marcel Boulenger; « la Nuit », par Laurent Evrard.* — 10 juin; Régis Gignoux, *Devant la porte de Mallarmé.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « Jusqu'au dernier souffle ».* — 11 juin; André Beaunier, *Apologie pour le doute* (Montaigne). — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Art et démocratie », par J. Paul-Boncour.* — 12 juin; André Beaunier, *La mort d'un olympien* (Léon Dierx). — 13 juin; Victor Margueritte, *Stéphane Mallarmé.* — Louis Chevreuse, *Frédéric Passy.* — 14 juin; Julien de Narfon, *Mort du R. P. Maumus.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Comediante ».* — 17 juin; André Beaunier, *Anatole Leroy-Beaulieu.* — 18 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Au delà du bonheur », par Léon Barry; « la Cité des Lampes », par Claude Silva; « le Ressac », par Camille Mallarmé.* — 19 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « Andromaque ».* — 22 juin; Henry Roujon, *Les mémoires d'un vaincu* (Auguste Chambolle). — Supplément : Fernand Caussy, *Voltaire et l'affaire Jean-Jacques Rousseau.* — 24 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « les Dieux ont soif », par Anatole France.* — 29 juin; Maurice Leudet, *En l'honneur de Rousseau.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Antony ».* — Supplément; Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : un Shakespeare en boutique.* — Harold Hoffding, *J.-J. Rousseau et « les Confessions ».* — 1er juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Missette », par Marcel Prévost.* — *Le bi-centenaire de Rousseau.* — 3 juillet; Léo Dessa, *Une fête à Rochefort : le protéisme de Pierre Loti.* — Robert de Flers, *Les concours du Conservatoire : tragédie.* — 4 juillet; Femina, *Henri Franck.* — Robert de Flers, *Les concours du Conservatoire : comédie.* — 6 juillet; Serge Basset, *En l'honneur de Mounet-Sully.* — Supplément : Grimod, *Les débuts de Mounet-Sully.* — 8 juillet; Julien de Narfon, *L'inauguration du monument de M. de Falloux au Bourg-d'Iré.* — 9 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Fresque de Pompéi », par Gilbert Augustin-Thierry.* — 10 juillet; Mirepoix, *Les livres précieux de la comtesse de Béarn.* — 11 juillet; André Beaunier, *Une pensée interrompue* (Laurent Evrard). — 13 juillet (supplément); Valère Fanet, *Jean-Jacques Rousseau rue Plâtrière.* — 15 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Histoire de Martine amoureuse », par Jean Portalès; « Spectacles et reflets », par L. Félix-Faure-Goyau.* — 16 juillet; Tancrède Martel, *Le musée Alfred de Musset.* — 17 juillet; Gustave de Lapanouse, *En l'honneur des Guérin.* — André Beaunier, *Alfred Fouillée.* — 18 juillet; André Beaunier, *Henri Poincaré.* — 19 juillet; Maurice Leudet, *A la mémoire de Lamartine.* — 20 juillet (supplément); André Delacour, *La vieillesse de Lamartine.* — 21 juillet; Georges Cain, *Le Mont-Louis de Jean-Jacques Rousseau.* — 22 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Maîtresse et l'Amie », par Jean-Louis Vaudoyer.* — 27 juillet (supplément); André Beaunier, *Son Excellence M. de Chateaubriand.* — Stanislas Rzewuski, *Boleslas Prus.* — 29 juillet; André Beaunier, *Après la distribution des prix du Conservatoire.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : Émile Faguet et Jean-Jacques Rousseau.* — 31 juillet; Ernest Daudet, *Les étapes du génie* (Chateaubriand).

Le Gaulois. — 5 avril; Jean Dornis, *Gabriele d'Annunzio spiritualiste.* — 6 avril; Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Sophie Croizette.* — Fernand Caussy, *Voltaire horloger.* — 9 avril; Frédéric Masson, *Les élections à l'Académie.* II. *Le serment des académiciens.* — 11 avril; Henri de Régnier, *Le chemin de Tolède* (M. Barrès). — 12 avril; Tout-Paris, *Le père de Guignol* (Laurent Mourguet). — 16 avril; marquis de Ségur, *Une femme sensible* (Delphine de Sabran). — 18 avril; Frédéric Masson, *Les élections à l'Académie.* III. *Le scrutin.* — 19 avril; comte d'Haussonville, *A propos d'une vie de Mgr. d'Hulst.* — 20 avril; Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Edmond Got.* — P. Contamine de Latour, *Le dossier militaire de Stendhal.* — 24 avril; Tout-Paris, *La bibliothèque de Henry Houssaye.* — 3 mai; Tout-Paris, *A*

l'Académie française : « l'Élève Gilles » (par André Lafon). — 4 mai; Émile Blavet, « *Sapho* » *à la Comédie-Française.* — Émile Faguet, *Propos de théâtre : e goût de l'argent signe de décadence?* — 7 mai; G. de Maizières, *Un philosophe moderne : M. Bergson.* — 10 mai; Frédéric Masson, *Les réceptions à l'Académie.* — Félix Duquesnel, *Ombres parisiennes : Au temps d'* « *Orphée aux enfers* ». — 11 mai; Émile Faguet, *Chateaubriand et Lamartine.* — 13 mai; Edmond Jaloux, *Un pèlerin* (Pierre Loti). — 18 mai; Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Clémentine Joussain.* — 26 mai; Frédéric Masson, *Les officiers de l'Académie : le Directeur.* — 30 mai; Émile Faguet, *Mœurs littéraires.* — 1er juin; Jules Bertaut, *La jeunesse d'aujourd'hui : opinions de MM. Paul Bourget et Maurice Barrès.* — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Saint-Germain.* — 7 juin; Maurice Talmeyr, *La statue de Richelieu.* — 10 juin; Tout-Paris, *Les réceptions de Jacques Offenbach.* — 11 juin; marquis de Ségur, *Le bonhomme Chapelain.* — 12 juin; Frédéric Masson, *Les officiers de l'Académie : le chancelier.* — Tout-Paris, *Mort de Léon Dierx.* — 15 juin; Jules Bertaut, *La jeunesse d'aujourd'hui : réponses de MM. Brieux, Bergson et Mgr. Baudrillart.* — André Hallays, *Un disciple de Jean-Jacques* (le marquis de Girardin). — Léon Gosset, *Une lettre inédite de Sainte-Beuve à Louis Ratisbonne.* — Émile Faguet, *Propos de théâtre : à quoi tiennent les destinées d'une belle pièce.* — 17 juin; René Doumic, *Souvenirs du concours général.* — 20 juin; Tout-Paris, *Jean-Jacques Rousseau musicien.* — 21 juin; Henri de Régnier, *Portrait d'amie* (Laurent Evrard, la comtesse de la Beaume). — 25 juin; G. de Lamarzelle, *J.-J. Rousseau devant le Sénat.* — 27 juin; Tout-Paris, « *Antony* ». — 28 juin; Frédéric Masson, *Les officiers de l'Académie : le secrétaire perpétuel.* — 29 juin; Jules Delafosse, *J.-J. Rousseau.* — Grimod, *Un bénédictin : M. Emile Picot.* — Léon Barracand, *Léon Dierx.* — Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Madeleine Brohan.* — André Hallays, *Mme de Sévigné à la Seilleraye.* — 3 juillet; René Maizeroy, *Maupassant à Sartrouville.* — 8 juillet; Léo Archer, *Le monument de M. de Falloux.* — 9 juillet; marquis de Ségur, *Un épisode de la vie de J.-J. Rousseau.* — 11 juillet; Émile Faguet, *Quarante ans de théâtre* (Mounet-Sully). — 13 juillet; Valère Fanet, *Une lettre inédite de Victorien Sardou.* — 14 juillet; Tout-Paris, *Une œuvre inédite d'Henry Becque.* — 15 juillet; Henry Dupuy-Mazuel, *La fête d'Eugénie de Guérin.* — 18 juillet; Tout-Paris, *Deux morts : Henri Poincaré; Alfred Fouillée.* — Félix Duquesnel, *Le roi des mimes : Deburau.* — 20 juillet; Tout-Paris, *Un paquet de lettres inédites de Lamartine.* — 22 juillet; René Maizeroy, *Le pèlerinage du Cayla.* — 27 juillet; Félix Duquesnel, *Silhouettes de comédiens : Delaunay.* — 30 juillet; Emile Blavet, *L'ami des roses : Alphonse Karr.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er avril; S., *Souvenirs* (d'Ernest Lavisse). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon,* « *Troïlus et Cressida* », *de Shakespeare, traduit par E. Vedel; Bouffes-Parisiens,* « *Agnès, dame galante* », *par H. Cain et L. Payen.* — 2 avril; Maurice Muret, *La morale d'* « *Anne-Véronique* ». — 3 avril; G. Dupont-Ferrier, *Une nouvelle histoire de France* (sous la direction d'E. Lavisse). — 5 avril; André Hallays, *Le centenaire d'André Lenôtre.* — 6 avril; Joseph Aynard, *Robert Herrick* (p. F. Delattre). — 8 avril; S., *Eugène Fromentin.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville,* « *Mioche* », *par P. Berton;* « *On naît esclave* », *par Tristan Bernard; l'Œuvre,* « *Ariane blessée* », *par M. Allou;* « *Les derniers masques* », *par A. Schnitzler, traduit par Rémon et Valentin.* — 9 avril; Paul Marion, *La* « *source* » *de* « *Ruy Blas* ». — 10 avril; Maurice Muret, *Le poète Giovanni Pascoli.* — 11 avril; Michel Salomon, « *La neige sur les pas* » (par Henry Bordeaux). — A. Albert-Petit, *Gabriel Monod.* — J.-P. Belin, *La marquise de Custine.* — 15 avril; S., « *La bague d'opale* » (par René de Saint-Chéron). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *la Reine Elisabeth* », *par E. Moreau; Théâtre Femina,* « *Les fils Touffe sont à Paris* », *par*

Rip et Bousquet. — 19 avril; André Hallays, *Jean de La Quintinie.* I. — 22 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « l'Honneur japonais », par P. Anthelme; « l'Étoile de Séville », de Lope de Vega, traduction de C. Le Senne et Guillot de Saix; Théâtre des Arts, « 1912 », par Charles Muller et Régis Gigoux; Nouveautés, reprise de « Divorçons ».* — 23 avril; F. C., *La bibliothèque d'Henry Houssaye.* — 24 avril; Paul Ginisty, *Spectacles d'exportation.* — Michel Salomon, *Un tableau de la littérature française au XIXe siècle.* — 26 avril; André Hallays, *Jean de la Quintinie.* II. — 29 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Nouveau Théâtre d'art, « Un sans-patrie », par A. Séché et J. Bertaut; Ambigu, « le Coquelicot », par J.-J. Renaud.* — 30 avril; Augustin Filon, *Shakespeare était-il un snob?* — 3 mai; Charles de Pomairols, « *Le Sortilège* » (par H. Vacaresco). — 4 mai; Michel Salomon, « *L'Élève Gilles* », *par André Lafon.* — Maurice Muret, *Documents nouveaux sur Mark Twain.* — 6 mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « la Crise », par Paul Bourget et André Beaunier; Châtelet, « Hélène de Sparte », par Émile Verhaeren.* — 8 mai; Ernest Seillière, *Aux origines du mysticisme romantique.* — 13 mai; S., *Pensées* (par Jules Tannery). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Réjane, « Ames sauvages », par Séverin Mars et Mme Clermont; Bouffes-Parisiens, « la Cote d'Amour », par Romain Coolus; Théâtre Français, « Sapho », reprise; Variétés, « Orphée aux enfers », reprise. — Fromentin, Banville et Dumas.* — 14 mai; Augustin Filon, *Othello à His Majesty's Theatre.* — 16 mai; Michel Salomon, *Auguste Strindberg.* — 20 mai; S., « *Au delà du bonheur* » (par Léon Barry). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Antoine, « Impressions d'Afrique », par Raymond Roussel; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Lorenzaccio » (reprise); Cluny, « la Voleuse d'amour », par de Valmonca.* — 24 mai; André Chaumeix, « *Marie de Sainte-Heureuse* » (par Henry Bidou). — André Hallays, *Le « petit Lyré » de Joachim du Bellay.* — 26 mai; Henry Toulouse, *Menendez y Pelayo.* — 27 mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Iphigénie », par Jean Moréas; « Poil de Carotte », par Jules Renard.* — 29 mai; Henri Welschinger, *L'œuvre de Charles Malo.* — Jacques de Coussange, *Strindberg et la Suède.* — André Liesse, *Les débuts du saint-simonisme : Saint-Simon et Auguste Comte* (par Alfred Pereire). — 30 mai; L., *Les héros de romans.* — Michel Salomon, *Trois villes saintes* (par Émile Baumann). — 3 juin; Henry Bidou, *Le semaine dramatique : Odéon, « La Foi », par Brieux; Théâtre de l'Œuvre, « Dernière heure », par J.-J. Frappa; « Morituri » par Prozor; « Grégoire », par Falk.* — 4 juin; Clément-Janin, *Un maître éditeur : Edouard Pelletan.* — 7 juin; A.-A-P., *R. Jalliffier. — Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* — 8 juin; G. Dupont-Ferrier, *Scarron et Saint-Gervais.* — Pierre de Nolhac, *La princesse des humanistes : Isabelle d'Este-Gonzague.* — 9 juin; Henry Prunières, *La noblesse de Lully.* — Philippe Godet, *Charles Secrétan.* — 10 juin; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Châtelet, « l'Après-midi d'un faune »; Renaissance, « Les feux de la Saint-Jean », par Fonson et Wicheler; Théâtre Michel, « Un change », par G. de Buysieulx; « la Maritza », par P. Bail.* — S., « *La Nuit* » (par Laurent Evrard). — 11 juin; Albert Vogt, *L'exposition « Rousseau » à Genève.* — 13 juin; A. L., *Frédéric Passy.* — 14 juin; Henri Chantavoine, *Léon Dierx* (1838-1912). — Antoine Albalat, *Comment il faut lire Montesquieu.* — 15 juin; Paul Ginisty, *Camoëns en France.* — 16 juin; André Chaumeix, *M. Anatole France et la Révolution.* — 17 juin; Christian Schefer, *Anatole Leroy-Beaulieu.* — S., « *Dieudonat* » (par E. Haraucourt). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Comediante », par Maurice Magre; Escholiers, « Jusqu'au dernier souffle », par G. Sabatier.* — 19 juin; Paul Ginisty, *Le boulevard.* — 20 juin; Z., « *Lamartine et la Flandre* » (par Henry Cochin). — 22 juin; A. C., *Notes de littérature : M. Marcel Boulenger.* — 24 juin; *Le monument Henri de Bornier.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Variétés, « les Amours*

d'Ovide », *par Mouezy Eon, Auzanet et Faral.* — 25 juin; A. Albert-Petit. *La défense du français au Canada.* — Henry Bidou, « *Histoire de Martine amoureuse* » (par Jean Portalès). — 26 juin; Pierre de Quirielle, *Chez les poètes.* — Augustin Filon, *Justin Mac Carthy.* — 28 juin; André Hallays, *Epinal et ses images.* — Michel Salomon, *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps.* — 29 juin; Émile Boutroux, *Rousseau et les philosophes.* — 30 juin; J. Bourdeau, *Le vrai Jean-Jacques.* — 1er juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, reprise d'* « *Antony* »; *Nouveau Théâtre d'art,* « *les Amants de Pontoise* », *par A. de Riberolles;* « *le Cachet rouge* », *par M. R. Lenormant, d'après Alfred de Vigny;* « *le Valeureux poltron* », *par H. Dargel, d'après Plaute.* — 2 juillet; *Michel Salomon.* — Henri Lebasteur, *Jean-Jacques vu par le prince de Ligne.* — Maurice Muret, *L'humour de Mark Twain.* — 3 juillet; Paul Ginisty, *Jules Favre.* — Joseph Aynard, *Le journal de Samuel Pepys.* — A. C., *Notes de littérature :* « *le Veau gras* » (par Henri Duvernois). — 6 juillet; Anatole Le Braz, *Autour d'Eugénie et de Maurice de Guérin.* — 7 juillet; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : femmes de lettres suédoises.* — 8 juillet; S., « *Lettres à Françoise mariée* » (par Marcel Prévost). — Pierre de Quirielle, *Le comte de Falloux et son monument.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de tragédie.* — 10 juillet; A. C., *Notes de littérature :* « *Louise et Barnavaux* » (par Pierre Mille). — 12 juillet; Z., *Souvenirs de cinquante années* (*par Maurice Dreyfous*). — J. A., *Notes de littérature :* « *les Amants de Pise* » (par Péladan). — 12 juillet; Z., *M. France en Afrique.* — 13 juillet; Abel Lefranc, *Eugénie de Guérin et Mme de Maistre* (lettres inédites). — 14 juillet; Henri de Régnier, *Choses d'hier et de jadis* (Stéphane Mallarmé). — 16 juillet; S., « *Toiles et bronzes* » (par Fernand Lame). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Conservatoire, le concours de comédie.* — 18 juillet; A. Albert-Petit. *Alfred Fouillée.* — André Varagnac, *Chateaubriand rédacteur au* « *Journal des débats* ». — 19 juillet; V., *Henri Poincaré.* — 20 juillet; Antoine Albalat, *Comment il faut juger le romantisme.* — 22 juillet; S., *Le romantisme au XVIIIe siècle* (par Daniel Mornet). — Antoine Albalat, *Alphonse Karr.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : après la saison finie.* — 23 juillet; Anatole Le Braz, *Aux fêtes du Cayla.* — 27 juillet; Z., *Le château de Maisons.* — L. V., *L'évasion du cardinal de Retz.* — 28 juillet; Maurice Spronck, *Lachaud et l'affaire Lafarge.* — 29 juillet; S., *Balzac* (par Joachim Merlant). — Henry Bidou, *La semaine dramatique :* « *l'Art théâtral* », *poème en huit chants, par Samson.* — 30 juillet; J.-P. Belin, *Querelle de philosophe* (l'abbé Morellet). — André Varagnac, *Chateaubriand rédacteur au* « *Journal des débats* ». II. — 31 juillet; J. Bourdeau, *La philosophie de M. Fouillée.*

Mercure de France. — 1er mai; Pierre-Paul Plan, *J.-J. Rousseau et Malesherbes* (documents inédits). — Henri Clouard et Jean-Marc Bernard, *L'équivoque du* « *Barrésisme* ». — Joseph de Smet, *Joseph Conrad.* — Léon et Frédéric Seisset, *Un type de l'ancienne comédie : le Capitaine Matamore* (fin). — 16 mai; Archibald Henderson, *Le nouveau drame en Angleterre : M. Granville-Barker.* — Marius-Ary Leblond, *Le sang des rois* (*les romanciers des rois*). — Docteur Guède, *Pourquoi la suite des Mémoires de Casanova n'existe pas.* — 1er juin; Jean de Gourmont, *L'art et la morale.* — Henri Albert, *Auguste Strindberg.* — A. Schinz, *La notion de vertu dans le premier Discours de J.-J. Rousseau.* — 16 juin; Albert Bazaillas, *Rousseau créateur : les sources intérieures de son génie.* — Georges Le Cardonnel, *Louis Dumur.* — Marcel Coulon, *Les théories transformistes et J.-H. Fabre.* — André Fontainas, *L'Iphigénie de Moréas.* — 1er juillet; André Fontainas, *Hommage à Léon Dierx.* — Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et Houdon.* — 16 juillet; René Dumesnil, *Flaubert et le théâtre.* — Louis Guimbaud, *J.-J. Rousseau à Londres et à Wootton.* — Christian Beck, *Le voyage de Montaigne et l'évolution du sentiment du paysage* (essai de psychologie sociale).

— 1er et 16 juillet; Camille Pitollet, *Correspondance inédite de Jean Reboul et de Théodore Aubanel, suivie de la correspondance de Théodore Aubanel avec J. Canonge.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 6 avril; P.-F. Dubois, *Le maréchal Bugeaud et son duel avec le député Dulong.* — Lucien Maury, *Les lettres : histoire.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Troïlus et Cressida », de Shakespeare, traduction d'Émile Vedel; « l'Épée », par Guy de Passille; « la Sentence », par Barot-Forlière; Renaissance, « En garde », par Alfred Capus et Pierre Veber.* — 6 et 13 avril; Edmond Pilon, *Un consul de France au Maroc au XVIIIe siècle : Louis Chénier.* — 13 avril; Émile Faguet, *Molière féministe.* — René Kerdyk, *Quelques considérations sur l'âge des amoureuses.* — 13 et 20 avril; Lucien Maury, *Les Lettres : poètes.* — Firmin Roz, *Théâtres : l'Œuvre, « les Derniers masques », par A. Schnitzler, traduction de Rémon et Valentin; « Ariane blessée », par Maurice Allou; Vaudeville, « Mioche », par Pierre Berton; « On naît esclave », par Tristan Bernard et Jean Schlumberger.* — 27 avril; Paul Gaultier, *Le mouvement philosophique : William James.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « l'Honneur japonais », par Paul Anthelme; Théâtre des Arts, « 1912 », par Charles Muller et Régis Gignoux.* — 4 mai; Henri de Régnier, *Laclos.* — A. Bossert, *Un des derniers classiques allemands : Edouard Mœrike.* — Lucien Maury, *Les Lettres : littératures étrangères.* — 11 et 18 mai; Hector Berlioz, *Lettres inédites.* — 11 mai; Lucien Maury, *Les Lettres : à propos de critique.* — 18 mai; Firmin Roz, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Sapho », par Alphonse Daudet et Adolphe Belot; Athénée, « les Joyeuses commères de Windsor », de Shakespeare, traduction de Camille de Sainte-Croix; Théâtre Réjane, « Ames sauvages », par Séverin Mars et Camille Clermont.* — 25 mai et 1er juin; Rachel, *Lettres inédites* (publiées par P.-A. Cheramy). — 25 mai; Gustave Le Bon, *Psychologie de la Révolution française.* — Gustave Lanson, *Les échanges universitaires avec les États-Unis.* — Paul Gaultier, *Le mouvement philosophique : Proudhon.* — 1er juin; Frédéric Böök, *Auguste Strindberg.* — Ernest Seillière, *Un commentateur allemand de Stendhal.* — Lucien Maury, *Les Lettres : le « Greco » de Maurice Barrès; Stendhal.* — Firmin Roz, *Théâtres : l'Œuvre, « Dernière heure », par J.-J. Frappa; « Grégoire » par Henri Falck; « Morituri », par Maurice Prozor; Renaissance, « le Feu de la Saint-Jean », par Fonson et Wicheler.* — 8 juin; Paul Hervieu, *Le télescope sur les souvenirs.* — Edmond Gosse, *Fragments d'autobiographie.* — Lucien Maury, *Les Lettres : cinquante ans de critique.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre des Arts, « Jeannine », par Pierre Grasset; Comédie-Française, « Iphigénie », par Jean Moréas; « Poil de Carotte », par Jules Renard.* — 15 juin; A. Joussain, *L'expansion du bergsonisme et la psychologie musicale.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Lamartine et la politique.* — 22 et 29 juin; X. Doudan, *Lettres inédites de jeunesse* (1824-1828) (publiées par Paul Bonnefon). — Frederika Macdonald, *La légende des enfants de Rousseau.* — 22 juin; Lucien Maury, *Les Lettres : à propos de littérature régionaliste.* — Jacques Lux, *L'autobiographie de Mark Twain; Frédéric Melchior Grimm.* — 29 juin; Firmin Roz, *Théâtres : les Escholiers, « Jusqu'au dernier souffle », par Guillaume Sabatier; Odéon, « Andromaque », d'Euripide, traduction de Silvain et E. Jaubert.* — 6 et 13 juillet; X. Doudan, *Lettres inédites* (suite et fin). — Arthur Bauer, *La culture morale dans l'enseignement primaire.* — 6 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : un roman* (« *Au delà du bonheur* », *par Léon Barry*). — Jacques Lux, *Les débuts du théâtre allemand.* — 13 juillet; Julien Roshem, *Rousseau et l'hygiène de la première enfance.* — Lucien Maury, *Les Lettres : poètes.* — 20 juillet; Théodore Reinach, *Les satyres limiers* (un nouveau drame inconnu de Sophocle). — Lucien Maury, *Les Lettres : Voltaire et Palissot.* — Jacques Lux, *Chronique de l'étranger : une interview de Strindberg; un curieux cas de prophétie littéraire; lectures interdites.* — 27 juillet; Amédée de Pastoret, *Souvenirs inédits de la campagne de 1812.* — Paul

Gaultier, *Le mouvement philosophique.* — Jacques Lux, *Chronique des livres.*

Revue critique des idées et des livres. — 10 mai; Pierre du Colombier et André Thérive, *De l'idéal et des idéalistes.* — Jean-Marc Bernard, *Pages politiques des poètes français.* — 25 mai; Charles Benoit, *Une visite à Mistral.* — 10 juin; Henri Clouard, *Hommage à Louis Le Cardonnel.* — 25 juin; Paul Bourget, *Sur Jean-Jacques Rousseau.* — Charles Maurras, *Sur les idées de Rousseau.* — Pierre Gilbert, *Le culte embarrassant.* — Henri Clouard, *Remarques sur l'écrivain.* — André du Fresnois, *Julie ou la Nouvelle Héloïse.* — Pierre Lalo, *Rousseau musicien.* — 10 juillet; Henri Clouard, *Le renouveau français, précision pour la littérature.* — 25 juillet; Gilbert Maire, *Le romantisme scientifique.* — 10 août; Henri Clouard, *La sagesse d'Anatole France.* — Gilbert Maire, *Henri Poincaré : la dépréciation de la science.*

Revue de Paris. — 1er mai; Auguste Chambolle, *A la veille de la révolution de février.* — 15 mai; Léon Séché, *D' « Amy Robsart » à « Hernani ».* — 15 juin; Fernand Gregh, *Un roman inédit d'Alfred de Vigny.* — Léon Cahen, *Rousseau et la Révolution française.* — Fernand Baldensperger, *L'émigration du chevalier de Boufflers.* — Albert Samain, *Lettres inédites.* I. — 15 juin, 1er et 15 juillet; Alfred de Vigny, *Daphné* (roman inédit).

Revue des Deux Mondes. — 15 mai; René Doumic, *Revue dramatique : « la Crise » à la Porte-Saint-Martin; « l'Honneur japonais » à l'Odéon; reprise de « Sapho » à la Comédie-Française.* — 1er juin; Louis Bertrand, *Le cinquantenaire de « Salammbô ».* — T. de Wyzewa,, *La vie et l'œuvre d'un romancier anglais : George Borrow.* — 15 juin; André Beaunier, *Le conseiller de Françoise* (Marcel Prévost). — Pierre-Maurice Masson, *Comment connaître Jean-Jacques? A l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance.* — Emile Faguet, *Romans psychologiques.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Iphigénie », « Poil de Carotte »; à la Comédie-Française; « Esther, princesse d'Israël », « la Foi », à l'Odéon.* — 1er juillet; Paul Hazard, *Giovanni Pascoli.* — Ernest Seillière, *Un témoin de la vie parisienne au temps de Louis XV : les mémoires du peintre J. C. de Manlich.* — 15 juillet; Alfred Mézières, *Le duc d'Aumale en exil.* — Victor Giraud, *Chateaubriand et ses récents historiens.* — Gustave Fagniez, *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle : la femme dans la famille.* — René Doumic, *Revue littéraire : un roman sur la Révolution* (« *les Dieux ont soif* », par Anatole France). — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : à propos d'un recueil de lettres de William Cowper.*

Revue hebdomadaire. — 27 avril; André May, Charles-Maurice Chenu, *Les avocats* (enquête sur la jeunesse). — Henry Cochin, *Lamartine et sa politique.* — Jean Dornis, *La conception de la nature dans la poésie nouvelle.* — 4 mai; Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 25 mai; H. Limbourg, *La candidature du duc d'Aumale au trône de Grèce.* — Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 1er juin; comte d'Antioche, *Chateaubriand ambassadeur à Londres.* — 15 juin; André Chaumeix, *Le mouvement des idées : le sang des races.* — 22 juin; Georges Fonsegrive, *Jean-Jacques Rousseau* (à l'occasion du bi-centenaire). — G. Lacour-Gayet, *Un nouvel historien de la Révolution française : M. Louis Madelin.* — René du Roure, *La langue française au Canada.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 29 juin; Hugues Le Roux, *La culture de la force et la jeunesse d'aujourd'hui.* — Dom L. Pastourel, *Le voyage en Grèce de Charles Demange.* — Germain Lefèvre-Pontalis, *Le domaine de Jean-Jacques.* — François Le Grix, *Les livres.* — 6 juillet; Tancrède Martel, *Le monument de Richelieu.* — 13 juillet; Guizot, *Lettres inédites à la duchesse Decazes.* — Pierre de Quirielle, *Anatole Leroy-Beaulieu.* — J. Calvet, *Un collège parisien pendant les deux sièges* (1870-1871). — 20 juillet; Émile Faguet, *L'enquête sur la jeunesse de la « Revue hebdomadaire ».* — Comte M. Prozor, *Joachim Nabuco et la culture brésilienne.* —

Georges Maze-Sensier, *Méditation sur une vie de femme : Eugénie de Guérin.* — André Chaumeix, *Le mouvement des idées : M. Marcel Prévost éducateur.* — 27 juillet; Henri Welschinger, *Frédéric II et Mirabeau.* — 3 août; René Doumic, *Le rétablissement du Concours général.* — Baron Ludovic de Contenson, *Un écrivain chasseur : le marquis de Foudras* (1800-1872).

Le Temps. — 1er mai; Paul Souday, *Les Livres : « Mathilde et ses mitaines », de Tristan Bernard; « le Plaisir », de Binet-Valmer.* — 2 mai; E.-J. Bois, *Confidences pessimistes d'une femme de lettres.* — 3 mai; E.-J. Bois, *M. Paul Adam part pour le Brésil.* — 4 mai; Gabriel Alphaud, *Une visite aux Charmettes.* — 5 mai; Rémy de Gourmont, *L'art des jardins.* — 6 mai; H. R., *En marge* (le général Alexandre Dumas). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin, « la Crise », par Paul Bourget et André Beaunier; Théâtre Antoine, « Gaspard de Besse », par Henri Sauvaire et Julien de Nus.* — 7 mai; Émile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens.* VI. *Indépendants et réguliers.* — 8 mai; Paul Souday, *Les Livres : « Chateaubriand », de Jules Lemaître.* — 10 mai; Jules Claretie, *La comtesse de Castiglione, Adèle d'Hervey, « Antony » et Alexandre Dumas.* — 11 mai; Victor Gœdorp, *Le musée des trois Dumas.* — 13 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Châtelet, « Hélène de Sparte », par Émile Verhaeren; Bouffes-Parisiens, « la Cote d'amour », par Romain Coolus; Théâtre Réjane, « Ames sauvages », par Séverin-Mars et Camille Clermont; Comédie-Française, « Sapho » (reprise); Palais-Royal, « Dernière heure », par José Frappa.* — Émile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens.* VII. *Indépendants et réguliers.* — 14 mai; Virgile Pinot, *Un disciple de Rousseau : Jean-Gabriel Oxenstiern.* — 15 mai; Paul Souday, *Les Livres : Pierre Mille, « Louise et Barnavaux »; Henry Bidou, « Marie de Sainte-Heureuse »; Camille Mallarmé, « le Ressac ».* — 16 mai; Léonie Bernardini-Sjœstedt, *Auguste Strindberg.* — 17 mai; E.-J. Bois, *M. Frédéric Masson et « Napoléon à Sainte-Hélène ».* — Émile Faguet, *« Dieudonat », de M. Edmond Haraucourt.* — 18 mai; Marc Varenne, *La Savoie et saint François de Sales.* — 19 mai; Rémy de Gourmont, *Le style et l'art de Stendhal.* — Raoul Aubry, *Ce que M. Anatole France pense du Maroc.* — 20 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Variétés, « Orphée aux enfers » (reprise); l'Œuvre, « la Dernière heure », par J.-J. Frappa.* — 22 mai; Paul Souday, *Les Livres : Paul Bourget, « Pages de critique et de doctrine »; Jean Moréas, « Réflexions sur quelques poètes ».* — 23 mai; Raoul Aubry, *Au village de « Poil de Carotte ».* — 24 mai; G. D., *L'écharpe de Jean Richepin.* — E.-J. Bois, *M. Marcel Prévost éducateur.* — 27 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Iphigénie », par Jean Moréas; « Poil de Carotte », par Jules Renard; Renaissance, « le Feu de la Saint-Jean », par Fonson et Wicheler; Odéon, « la Foi », par Brieux; Vaudeville, représentations de la compagnie Reinhardt.* — Emile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens.* VIII. *Indépendants et réguliers.* — 28 mai; A. Mézières, *Mme de Maintenon.* — 29 mai; Paul Souday, *Les Livres : Francis Jammes, « les Géorgiques chrétiennes ».* — 31 mai; G. D., *Stéphane Mallarmé et la danse.* — 2 juin; Rémy de Gourmont, *Grandeur et décadence de Béranger.* — 3 juin; H. R., *En marge* (les amis de Montaigne). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « Sumurun »; l'Œuvre, « Morituri », par M. Prozor; « Grégoire », par Henri Falk; Théâtre des Arts, « Jeannine », par Pierre Grasset.* — Léon Séché, *La dame des sonnets de Joseph Delorme.* — 4 juin; Émile Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens.* VII. *Les critiques. Conclusion.* — 5 juin; Paul Souday, *Les livres : « Missette », par Marcel Prévost; « Madeleine jeune femme », par René Boylesve; « le Marché aux fleurs », par Marcel Boulenger.* — 7 juin; Raoul Aubry, *La conversion de M. Maurice Barrès.* — 8 juin; Jean Lefranc, *Chez Stéphane Mallarmé.* — 10 juin; H. R., *En marge* (Ninon de Lenclos). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « les Mystères de Paris ».* — *Le dîner des Amis de Montaigne : discours de M. Anatole France.* — *A la mémoire de Louis Ratisbonne : discours de MM. Alfred Mézières et Gustave Rivet.* — *Devant la*

demeure de Mallarmé : discours de M. Henri de Régnier. — 12 juin; Gaston Deschamps, *Léon Dierx.* — Paul Souday, *Les livres : « Les Dieux ont soif », par Anatole France.* — 13 juin; Paul Delombre, *Frédéric Passy.* — Georges Cain, *Notes et souvenirs : Chez Sainte-Beuve.* — 15 juin; R. R., *Rousseau en Angleterre. — Les souvenirs de M. Émile Ollivier.* — 16 juin; Rémy de Gourmont, *Maurice de Guérin.* — 17 juin; H. R., *En marge* (les persécuteurs de Ninon de Lenclos). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre de George Sand.* — 18 juin; Gaston Deschamps, *Laurent Evrard.* — 19 juin; A. T., *Un grand libéral* (Anatole Leroy-Beaulieu). — Paul Souday, *Les livres : « Isabelle d'Este », par Julia Cartwright; « Autour des lacs italiens », par Gabriel Faure; « le Charme de Florence », par Maurice Brillant; « Quinze jours à Naples », par André Maurel.* — 22 juin; P. S., *Le prince des poètes.* — 23 juin; G. D., *Quelques disciples de Jean-Jacques.* — Jean Lefranc, *Un romanesque centenaire de Jean-Jacques.* — 24 juin; H. R., *En marge* (« Daphné », d'Alfred de Vigny). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « Andromaque », par Silvain et Jaubert; Variétés, « La Loi de l'homme », par Paul Hervieu; Arènes de Lutèce, « César et Cléopâtre », par Paul Souchon; « le Jeu du Pathelin », par C. Le Senne et G. de Saix. — A la mémoire de Henri de Bornier.* — 25 juin; R. R., *Le forgeron Fernand* (Lame). — 26 juin; G. D., *Le curé d'Ermenonville.* — Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Louis Bertrand.* — 27 juin; Julien Tiersot, *Un opéra inconnu de J.-J. Rousseau.* — 28 juin; Louis Barthou, *Jules Favre.* — 30 juin; G. D., *Le pèlerinage de Croisset.* — Émile Faguet, *Variétés littéraires : Georges Cain.* — 1er juillet; H. R., *En marge* (Gérard de Nerval). — *Le deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Antony ».* — Raoul Aubry, *Les princes lointains : Francis Jammes.* — 2 juillet; *Les restes de Jean-Jacques.* — Gaston Deschamps, *Variétés : « la Cité des lampes »* (par Claude Silve). — *Mme de Warens légataire de Jean-Jacques.* — 3 juillet; *Amitiés littéraires* (Vigny et Brizeux). — Paul Souday, *Les livres : « Vivre en Dieu », par Paul Fort; « les Blés mouvants », par Émile Verhaeren; « la Danse devant l'arche », par Henri Franck.* — 5 juillet; E.-J. Bois, *L'amitié de François de Sales et de Jeanne de Chantal.* — 6 juillet; *En l'honneur de M. Mounet-Sully.* — 7 juillet; G. D., *Le monument de Richelieu.* — 8 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les concours du Conservatoire. — Deux lettres inédites de Thiers. — A la mémoire d'Alfred de Falloux.* — Hippolyte Parigot, *Variétés littéraires : « Lettres à Françoise mariée »* (par Marcel Prévost). — 9 juillet; *J.-J. Rousseau et M. Joseph Fabre.* — 10 juillet; *Le congrès de Québec.* — T. G., *La petite histoire : Harel.* — Paul Souday, *Les livres : « la Fête arabe », par Jérôme et Jean Tharaud; « l'Impossible aveu », par Mme Pierre de Bouchaud; « la Maîtresse et l'Amie », par Jean-Louis Vaudoyer.* — 13 juillet; *Les manuscrits de J.-J. Rousseau et l'académie de Dijon.* — 14 juillet; Rémy de Gourmont, *Le règne de Boileau. — Voltaire biologiste.* — 16 juillet; H. R., *En marge* (les *Mémoires* du président Hénault). — E.-J. Bois, *M. Etienne Lamy revient enthousiaste du Canada.* — 17 juillet; Paul Souday, *Les livres : l'œuvre de Paul Claudel.* — 18 juillet; Paul Painlevé, *Henri Poincaré.* — Émile Faguet, *La mort d'Alfred Fouillée.* — 19 juillet; E.-J. Bois, *La mésaventure poétique d'un grand jurisconsulte* (Domat). — *Une cérémonie en l'honneur de Lamartine.* — 20 juillet; *J.-J. Rousseau amateur d'estampes. — A la mémoire de Lamartine.* — 22 juillet; H. R., *En marge* (Casanova). — Frantz Fonson et Fernand Wicheler, *Chronique théâtrale : l'année théâtrale en Belgique.* — Raoul Aubry, *Le vigneron dans sa vigne* (Marcel Prévost). — 23 juillet; A. Mézières, *Delphine de Sabran, marquise de Custine.* — Jules Troubat, *Le dernier manuscrit de Barbey d'Aurevilly.* — 24 juillet; Roland de Marès, *Le centenaire de Henri Conscience.* — Paul Souday, *Les livres : « Napoléon à Sainte-Hélène », par Frédéric Masson.* — E. J. B., *Un monument à Flaubert.* — 26 juillet; *Le pèlerinage de Beblenheim.* — 27 juillet; Émile Faguet,

Montaigne, Locke, Rousseau (par Pierre Villey). — 28 juillet; G. D., *Voltaire au couvent.* — Gabriel Alphaud, *Pèlerinages littéraires : l'âme des cloîtres.* — 29 juillet; H. R., *En marge* (les lettres de Poussin). — Jean Carrère, *Chronique théâtrale : le théâtre en Italie.* — *Le monument de Jean Lorrain.* — 30 juillet; Gaston Deschamps, *Quelques historiens de la Lorraine.* — Pierre Lalo, *J.-J. Rousseau et la musique.* — 31 juillet; Paul Souday, *Les livres : les chroniqueurs.*

LIVRES NOUVEAUX

Adam le Bossu. — *Adam le Bossu, trouvère artésien du XIIIe siècle. Le Jeu de La Feuillée*, édité par Ernest LANGLOIS. *Paris, Champion.* In-16, de XII-78 p. Prix : 2 fr.

Aumale (duc d') et **Cuvillier-Fleury.** — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* Introduction par René VALLERY-RADOT. III (1859-1864). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XLI-494 p. avec un portrait. Prix : 7 fr. 50.

Bastide (Ch.). — *Anglais et Français du XVIIe siècle. Paris, Alcan.* In-16, de XII-398 p. Prix : 4 fr.

Baudrillart (Mgr Alfred). — *Vie de Mgr d'Hulst.* T. I. *Paris, J. de Gigord.* Petit in-8, de 586 p.

Bayle (Pierre). - *Pensées diverses sur la comète.* Édition critique avec une introduction et des notes, publiée par A. PRAT. T. I. *Paris, Cornély.* In-16, de XXXII-371 p. (Société des textes français modernes).

Baunard (Mgr). — *Frédéric Ozanam, d'après sa correspondance. Paris, J. de Gigord.* Petit in-8, de XX-510 p. et portraits.

Baye (baron de) et le marquis de **Girardin.** — *Karamzin et Jean-Jacques Rousseau. Paris, Leclerc.* In-8 carré, de 47 p. avec grav. et portr. (A propos du bi-centenaire).

Bellanger (Justin). — *Les Dessous d'une séance de réception à l'Académie française.* Souvenirs littéraires sur l'éloge du poète briard Pierre Lebrun, suivis de 5 lettres inédites d'Alexandre Dumas fils, du comte d'Haussonville et de Mme Lebrun. *Reims, Impr. coopérative.* In-8, de 8 p. (Extrait de la « Revue de Champagne ». Janvier-février 1912. Publication historique, archéologique, artistique et littéraire).

Benoist (A.). — *Le Théâtre d'aujourd'hui.* 2e série. Le théâtre de Capus. Le théâtre de Mæterlinck. Le théâtre de Rostand. Coup d'œil d'ensemble. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 353 p.

Berrichon (Paterne). — *Jean-Arthur Rimbaud, le Poète* (1854-1873). Poèmes, lettres et documents inédits, portrait en héliogravure et autographe. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 311 p.

Bersaucourt (Albert de). — *Charles Guérin.* Préface de Francis JAMMES. *Paris, Bibliothèque du temps présent, Ch. F. Caillard, édit.* In-16, de VIII-168 p. avec portrait et fac-similé. Prix : 3 fr. 50.

Bersaucourt (Albert de). — *Conférence sur François Coppée. Ligugé* (*Vienne*) *impr. E. Aubin.* In-16, de 78 p. et portrait.

Bonnet (Batisto). — *Le « Baïle » Alphonse Daudet.* Souvenirs, traduits par Joseph LOUBET. *Paris, Flammarion,* In-16, de 464 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiées avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. V. (Janvier 1692-septembre 1693). *Paris, Hachette.* In-8, de 565 p. (Les Grands Écrivains de la France : nouvelles éditions publiées sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions avec variantes, notes, notices, portraits, etc.).

Bouglé (C.). — *La sociologie de Proudhon. Paris, Colin.* In-16, de XVIII-335 p. Prix : 3 fr. 50.

Boulen (A.-G.). — *Les Idées solidaristes de Proudhon* (thèse). *Paris, Marchal et Godde.* In-8, de 223 p.

Bourdeau (J.). — *La Philosophie affective* (Nouveaux courants et nouveaux problèmes dans la philosophie contemporaine). Descartes et Schopenhauer, William James et M. Bergson, M. Th. Ribot, M. Alfred Fouillée, Tolstoï et Léopardi. *Paris, Alcan.* In-16, de 185 p.

Bourget (Paul). — *Pages de critique et de doctrine*, T. I. : Notes de rhétorique contemporaine; II, Notes de critique psychologique; T. II : III, Thèses traditionalistes; IV, Quelques exemples. *Paris, Plon-Nourrit.* 2 vol. in-16, t. I, de VIII-338 p., t. II, de 332 p. Prix : 3 fr. 50, chaque.

Bréhier (Émile). — *Schelling. Paris, Alcan.* In-8, de VIII-314 p. Prix : 6 fr. (Les Grands Philosophes).

Brun (Charles). — *Renée Vivien. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 36 p. (Documents d'histoire littéraire).

Cadet de Gassicourt (F.). — *Une visite à l'exposition Théophile Gautier* (vestibule d'honneur de la Bibliothèque nationale). *Paris, Leclerc.* In-8, de 23 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile »).

Catalogue *de la collection Audéoud* (éditions d'amateur et reliures modernes), rédigé par W. VIENNOT, avec une préface par A. VIDIER. *Paris, Champion.* In-8, de XXXV-58 p.

Catalogue *des ouvrages d'Erasme conservés à la Bibliothèque nationale* (Département des imprimés). Extrait du t. 47 du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 136 col.

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (période de 1840 à 1885, 11 vol.). T. XXII (période de 1906 à 1909). Rédigé par D. JORDELL, 2e fascicule : Monod-Zyromski. *Paris, D. Jordell.* In-8, à 2 vol. de 241 à 626 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs, 48 : Eschine-Ezziâni. *Paris, Impr. nationale.* In-8, à 2 col., col. de 1 à 1210 p.

Caussy (Fernand). — *Voltaire, seigneur de village.* Ouvrage illustré de 3 portraits de Voltaire et de 4 cartes. *Paris, Hachette.* In-16, de XI-356 p. Prix : 3 fr. 50.

Chabert (Samuel). — *La Maison natale de Stendhal. Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 7 p. (Extrait du « Mercure de France »).

Chambolle (A.). — *Retours sur la vie.* Appréciations et confidences sur les hommes de mon temps. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VIII-544 p. avec un portrait. Prix : 7 fr. 50.

Champion (Pierre). — *Un inventaire des papiers de Charles d'Orléans* (1444). *Paris, Champion.* In-8, de 55 p. (Extrait de la « Correspondance historique et archéologique », années 1911-1912).

Chantavoine (Jean). — *Musiciens et poètes.* Gœthe musicien, le neveu de Beethoven, la Ballade allemande et Carl Lœwe, le Don Sanche de Liszt, Liszt et Heine, l'Italianisme de Chopin, Schumann. *Paris. Alcan.* In-16, de 224 p. Prix : 3 fr. 50.

Charbonnel (J.-R.). — *La Philosophie de Lamartine.* Les Sources néo-platoniciennes du romantisme. *Paris. « Mercure de France ».* In-8, de 35 p. (Extrait du « Mercure de France ».)

Claretie (Léo). — *Histoire de la littérature françai e* (900-1910). T. V. : Les Contemporains (1900-1910). *Paris, Ollendorff.* In-8, de 638 p.

Clérembray (Félix). — *Flaubertisme et Bovarysme.* I, Mme Bovary et la critique. II, Le Champenois Nicolas Flaubert. III, Les Fleuriot, d'Argences. IV, Cambremer, Naveron et Boveri. V, Bovary, de Saint-Maclou de Rouen. VI, M. et Mme Canivet, de Neufchâtel. VII, M. Homais, de Forges. Causeries documentées, lues en des réunions privées à X.... en Bray (Haute-Nor-

mandie), en janvier 1912. *Rouen, impr. du « Journal de Rouen »*. In-8, de 77 p.

Cochin (Henry). — *Lamartine et la Flandre. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXVIII-444 p. avec 8 grav. hors texte. Prix : 5 fr.

Comte (Auguste). — *La Philosophie positive d'Auguste Comte.* Résumé; par Émile RIGOLAGE (Jules Rig). T. III : Sociologie, temps anciens. T. IV : Sociologie, temps modernes. *Paris, Flammarion*, 2 vol. in-18 jésus. T. 3, de 309 p.; t. 4, de 354 p. Chaque volume : 95 cent. (Les Meilleurs auteurs classiques français et étrangers).

Courbet (Ernest). — *Deux poètes professeurs d'écriture au XVIe siècle :* J. Lemoyne, P. Habert. *Paris, Leclerc.* In-8, de 35 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile » tiré à 50 exemplaires.)

Crémieux (Albert). — *La Censure en 1820 et 1821.* Étude sur la presse politique et la résistance libérale. *Paris, Cornély.* In-8, de III-100 p.

Damas (comte Roger de). — *Mémoires du comte Roger de Damas.* I : Russie, Valmy et Armée de Condé, Naples (1787-1806), publiés et annotés par Jacques RAMBAUD. Introduction par Léonce PINGAUD. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VIII-487 p. avec un portrait en couleurs, un portrait en noir et une carte. Prix : 7 fr. 50.

Douady (Jules). — *La Mer et Poètes anglais. Paris, Hachette.* In-18 jésus, de 387 p.

Doyon (René-Louis). — *Conférence sur Anatole France*, atticiste, historien et philosophe, donnée à la salle des Beaux-Arts, le 29 avril 1912. *Alger, Impr. algérienne.* In-8, de 20 p. Prix : 50 cent.

Drouet (Joseph). — *L'Abbé de Saint-Pierre.* L'Homme et l'Œuvre, *Paris, Champion.* In-8, de VIII-399 p. et portrait.

Du Bellay (M. et G.). — *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'histoire de France; par V.-L. BOURRILLY et F. VINDRY. T. 3 (livres VI, VII et VIII, 1536-1540). *Paris, Laurens.* In-8, de 466 p. Prix : 9 fr.

Emmanuel (Maurice). — *Histoire de la langue musicale.* Renaissance. Époque moderne. Époque contemporaine. T. II. *Paris, Laurens.* In-8, 333 à 679 p. avec fig.

Faguet (Émile). — *Ce que disent les livres. Paris, Hachette.* Grand in-8, à 2 col., de 116 p. avec grav. Prix : 1 fr.

Faguet (Émile). — *Les Amies de Rousseau. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 433 p. Prix : 3 fr. 50.

Faguet (Émile). — *Rousseau contre Molière. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 349 p. Prix : 3 fr. 50.

Fortin (Pierre). — *Brunetière et Besançon.* Les Étapes de son évolution religieuse. Avec préface de Gorges GOYAU, et les discours prononcés à Besançon en 1911, par MM. Denys COCHIN et Étienne LAMY. *Besançon, impr. Jacques et Demontrond.* Petit in-8, de XXVIII-236 p. et portrait.

Fosseyeux. — *Les Écoles de charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première partie du XIXe siècle. Nogent-le-Rotrou. impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 148 p. (Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XXIX.)

Garçon (le) **et l'Aveugle.** Jeu du XIIIe siècle, édité par Mario ROQUES. *Paris, Champion.* In-16, de XI-18 p.

Gélis (F. de). — *Histoire critique des jeux floraux, depuis leur origine jusqu'à leur transformation en académie* (1323-1694). *Toulouse, impr. Douladoure-Privat.* In-8, de 436 p. (Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. 2e série, t. 15.)

Gillouin (René). — *La Philosophie de M. Henri Bergson. Paris, Bernard Grasset.* In-16, de VI-187 p.

Guérin (Eugénie de). — *Eugénie de Guérin* (1805-1848). *Extraits du journal et Lettres choisies*, par Madeleine MARION. *Paris, Hatier.* In-16, de 248 p.

Guérin (Eugénie de). — *Journal d'Eugénie de Guérin.* Édition illustrée de 18 grav. *Isle* (*Haute-Vienne*), *impr. T. Ardant.* In-4, de 221 p.

Guy (Henry). — *Histoire de la poésie française au XVIe siècle.* T. Ier. L'École des rhétoriqueurs. *Paris, Champion.* In-8, de 390 p. (Bibliothèque littéraire de la Renaissance. Nouvelle série. T. 4.)

Herbet. (Félix). — *Auguste Luchet* (1805-1872). Étude biobibliographique. *Fontainebleau, impr. Bourges.* In-8, de 79 p. et de 2 portraits.

Héros (Eugène). — *Le Théâtre anecdotique.* Petites Histoires de théâtre. Avec une préface de M. Paul GAVAULT. Première année, 1911. *Paris, Jorel.* In-16, de IX-185 p. Prix : 3 fr. 50.

Houry (Victor). — *Jean Moréas.* Lecture faite à la séance solennelle d'ouverture des conférences du stage des avocats de Grenoble, le 16 décembre 1911. *Grenoble, impr. Aubert.* In-8, de 32 p.

Huszar (Guillaume). — *L'Influence de l'Espagne sur le théâtre français des XVIIIe et XIXe siècles. Paris, Champion.* In-16, de 191 p.

Jelinek (H.). — *La Littérature tchèque contemporaine.* Cours professé à la Sorbonne en 1910. Avec une préface de Ernest DENIS. *Paris,* « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 367 p. Prix : 3 fr. 50.

Jovy (E.). — *Une Exhortation à Jacqueline Pascal. Paris, Leclerc.* In-8, de 12 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

La Bruyère. — *Les Caractères.* Notices et annotations, par René PICHON. T. I et II. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8, de 192 p. chaque, 4 gravures hors texte. Prix : 1 fr. le volume.

Lachèvre (Frédéric). — *La Querelle des anciens et des modernes.* Une première attaque inconnue de Claude Garnier, le dernier tenant de Ronsard, contre Théophile de Viau. *Paris, Leclerc.* In-8, de 31 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile », tiré à 50 exemplaires.)

Lacordaire. — *Les Meilleures pages de Lacordaire.* Introduction de Paul AGNUS. *Paris, Amat.* In-16, de XXXIV-442 p. Prix : 3 fr. 50.

La Fontaine — *Œuvres choisies,* avec introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires; par G. LE BIDOIS. *Paris, Hatier.* In-18 jésus, de X-549 p. avec grav. et portraits.

Landre (Jeanne). — *Gavarni. Paris, Louis-Michaud.* Prix : 2 fr. 60. (Les Écrits et la Vie anecdotique et pittoresque des grands artistes [peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens].

Lanquine (Clément). — *La Malibran. Paris, Louis Michaud.* In-16, de 191 p. illustré de 33 gravures et portraits. Prix : 2 fr. 50 (Les Écrits et la Vie anecdotique et pittoresque des grands artistes [peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens].

Lardeur (F.-J.). — *La Vérité psychologique et morale dans les romans de M. Paul Bourget. Paris, Fontemoing.* In-16, de 140 p.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre **Vidier.** — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France,* dressée sous les auspices du ministère de l'instruction publique. T. V. 4e livraison (n° 100 818 à 106 181). *Paris, Impr. nationale.* In-4 à 2 col., p. 601 à 835. La livraison, 4 fr.

Laurentie (François). — *Sur Barbey d'Aurevilly.* Études et fragments. *Paris, Émile Paul.* Petit in-8, de II-350 p.

Lavalley (Gaston). — *Catalogue des ouvrages normands de la bibliothèque municipale de Caen.* III : Ville de Caen et suppléments. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 564 p.

Le Cacheux (Paul). — *Léopold Delisle et le Pays de Valognes.* Notice lue à l'assemblée générale annuelle de l'Association amicale des anciens élèves du collège de Valognes et de l'école Saint-Paul de Cherbourg, le 23 août 1910. *Cherbourg, impr. de la Dépêche de Cherbourg.* In-8, de 14 p. et portrait.

Lecestre (Léon). — *Table alphabétique des mémoires du marquis de Sourches. Chartres, impr. Garnier.* In-8 à 2 col., de 259 p.

Lecomte (L.-Henri). — *Histoire des théâtres de Paris.* Les Fantaisies-Parisiennes; l'Athénée; le Théâtre Scribe; l'Athénée-Comique, 1856-1911. *Paris, Daragon.* Petit in-8, de 231 p. Prix : 8 fr.

Lecomte (L.-Henry). — *Napoléon et le Monde dramatique.* Étude nouvelle d'après des documents inédits. (Avant le pouvoir, pendant le Consulat, pendant l'Empire, les Cent-Jours, Jugements et Anecdotes, Conclusion.) Ouvrage orné d'un frontispice gravé et de planches hors texte. *Paris, Daragon.* In-8, de IV-503 p. Prix : 15 fr.

Leguay (Pierre). — *Universitaires d'aujourd'hui.* Ernest Lavisse, Gustave Lanson, Charles Seignobos, Henri Lichtenberger, Charles-Victor Langlois, Émile Durkheim. *Paris, Grasset.* In-16, de 344 p. Prix : 3 fr. 50.

Lemaître (Jules). — *Chateaubriand. Paris, Calmann-Lévy.* In-18, de 350 p. Prix : 3 fr. 50.

Lœwengard (Paul). — *Le Génie hébraïque et Victor Hugo. Paris, Vitte.* In-8, de 15 p. Prix : 50 cent. (Extrait de l' « Université catholique ».)

Magne (Émile). — *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, 1597-1635. Portraits et documents inédits. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 322 p. Prix : 3 fr. 50.

Magne (Émile). — *Voiture et les années de gloire de l'hôtel de Rambouillet*, 1635-1648. Portraits et documents inédits. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 444 p. Prix : 3 fr. 50.

Maigron (Louis). — *Le Roman historique à l'époque romantique.* Essai sur l'influence de Walter Scott. Nouvelle édition. *Paris, Champion.* In-8, de VII-348 p.

Mansuy (Abel). — *Le Monde slave et les classiques français au XVIe-XVIIe siècles.* Préface de Ch. DIEHL. *Paris, Champion.* In-8, de VIII-495 p. Prix : 10 fr.

Mariel (Jean). — *L'œuvre de Jean Lahor. Niort, impr. Clouzot. Édition du Divan.* In-16, de 46 p. et portrait.

Marot (Clément). — *Les Œuvres de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy*, augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles par ci-devant non imprimées. T. Ier : C'est la vie de Clément Marot. Édition Georges GUIFFREY, mise à jour d'après les papiers posthumes de l'éditeur avec des commentaires et des notes par Robert YVE-PLESSIS. *Paris, Schemit.* In-8, de XV-574 p. et portrait et grav. Prix : 50 fr. le vol.

Martinon (P.). — *Les Strophes.* Étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France, depuis la Renaissance, avec une bibliographie chronologique et un répertoire général. *Paris, Champion.* In-8, de XX-616 p.

Mélia (Jean). — *Stendhal et ses commentateurs. Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 417 p. Prix : 3 fr. 50.

Meunier (Jean-Marie). — *Atlas linguistique et Tableaux des pronoms personnels du Nivernais.* Supplément de l'étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais. *Paris, Champion.* In-folio, de 8 p. et cartes. Prix : 25 fr.

Meunier (Jean-Marie). — *Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais*; avec une carte. *Paris, Champion.* In-8, de XVIII-122 p. Prix : 15 fr.

Meunier (Jean-Marie). — *Monographie phonétique du parler de Chaulgnes, canton de la Charité-sur-Loire*; avec une carte et 21 planches, hors texte (fig. réduites de 1/8e). *Paris, Champion.* In-8, de XX-221 p. Prix : 15 fr.

Mirabeau. — *Œuvres de Mirabeau.* Les Écrits. Avec une introduction et des notes; par Louis LUMET. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de XV-557 p. Prix : 3 fr. 50.

Moréas (Jean). — *Réflexions sur quelques poètes. Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 304 p. Prix : 3 fr. 50.

Muset (Colin). — *Les Chansons de Colin Muset*, éditées par Joseph Bédier, avec la transcription des mélodies. *Paris, Champion.* In-16, de XIII-45 p. Prix : 1 fr. 50. (Les Classiques français au moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques).

Napoléon Ier. — *Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux archives de la guerre.* Publiée par Ernest Picard et Louis Tuetey. T. Ier : 1804-1807. *Paris, Charles-Lavauzelle.* In-8, de XXII-724 p.

Niceforo (Alfredo). — *Le Génie de l'argot.* Essai sur les langages spéciaux, les argots et les parlers magiques. *Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 280 p. Prix : 3 fr. 50.

Nolhac (Pierre de). — *Mme Vigée-Le Brun, peintre de Marie-Antoinette. Paris, Manzi.* In-8, de 286 p., illustré de 28 grav. hors texte. Prix : 20 fr.

Pellissier (Georges). — *Le Réalisme du romantisme. Paris, Hachette.* In-16, de 319 p. Prix : 3 fr. 50.

Pons (Alexandre). — *L'Expérience religieuse de Chateaubriand. Paris, Lethielleux.* In-16, de XXXIX-261 p.

⁂ **Prat** (A.). — *Mlle de Lespinasse. Paris, Lethielleux.* In-12, de 154 p. Prix : 60 cent.

⁂ **Rabelais** (François). — *Œuvres de François Rabelais.* Édition critique publiée par Abel Lefranc, Jacques Boulenger, Henri Clouzot, Paul Dorveaux, Jean Plattard et Lazare Sainéan. T. I : Gargantua. Prologue. Chapitres I-XXII. Avec une introduction, 1 carte et 1 portrait. *Paris, Champion.* In-4, de VIII-CLVI-214 p.

Rey (Auguste). — *La famille Hugo dans la vallée de Montmorency. Rennes, impr. F. Simon.* In-8, de 68 p.

Rivière (Jacques). — *Études.* Baudelaire, Paul Claudel, André Gide, Rameau, Bach, Franck, Wagner, Moussorgsky, Debussy, Ingres, Cézanne, Gauguin. *Paris, Rivière.* In-16, de 272 p. Prix : 3 fr. 50.

Roques (P.). — *Hegel, sa vie et ses œuvres. Paris, Alcan.* In-8, de 362 p. Prix : 6 fr. (Collection historique des grands philosophes.)

Roz (Firmin). — *Le Roman anglais contemporain.* (Georges Meredith; Thomas Hardy; Mme Humphrey Ward; Rudyard Kipling; H. G. Wells). *Paris, Hachette.* In 16, de XX-284 p. Prix : 3 fr. 50.

⁂ **Saint-Pierre** (abbé de). — *Annales politiques* (1658-1740). Nouvelle édition, collationnée sur les exemplaires manuscrits et imprimés, avec une introduction et des notes, par Joseph Drouet. *Paris, Champion.* In-8, de XXXVI-405 p. et portrait.

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle, avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. T. XXIV. *Paris, Hachette.* In-8, de 575 p. (Les Grands Écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut.

Samaran (Charles). — *D'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi.* Histoire véridique d'un héros de roman. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 357 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Séché (Léon). — *Le Cénacle de Joseph Delorme* (1827-1830). I, Victor Hugo et les Poètes, de Cromwell à Hernani (documents inédits). Portraits et planches diverses. — II, Victor Hugo et les Artistes : David d'Angers, les Deveria, Louis Boulanger, Charles Robelin, Paul Huet, Eugène Delacroix, les Johannot, Célestin Nanteuil (documents inédits). Portraits et planches diverses. *Paris*, « *Mercure de France* ». 2 vol. in-8. I, de 402 p.; II, de 303 p. Les deux vol., 15 fr.

Sévigné (chevalier de) et **Christine de France.** — *Correspondance du*

chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie. Publiée pour la Société de France, par Jean LEMOINE et Frédéric SAULNIER. *Paris, Laurens.* In-8, de LVII-357 p.

Soubies (Albert) et Henri de **Curzon**. — *Documents inédits sur le Faust, de Gounod. Paris, Fischbacher.* Grand in-8, de 71 p. avec grav. Prix : 3 fr.

Touchet (Mgr). — *Fénelon.* L'Aristocratie de Fénelon. Conférence prononcée dans la grande salle de la Société de géographie le 12 mars 1912. *Paris, Lethielleux.* In-8, de 24 p.

Tournoux (Georges A.). — *Bibliographie verlainienne.* Contribution critique à l'étude des littératures étrangères et comparées. Préface de F. PIQUET. *Leipzig, impr. W. Drugulin.* In-16, de XVI-172 p.

Vaganay (Hugues). — *Pour l'édition critique des odes de Ronsard. Paris, Champion.* In-8, de 61 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », nos 1-3. Janvier-mars 1912).

Van Tieghem (P.). — *Le Mouvement romantique.* Ouvrage illustré de 4 gravures. *Paris, Hachette.* Petit in-8, de VIII-119 p. Prix : 2 fr.

Vindry (Fleury). — *Les Parlementaires français au XVIe siècle.* T. 2, fasc. 2. Parlement de Toulouse. *Paris, Champion.* In-8, p. 135 à 284.

Vulliod (A.). — *La Femme docteur. Mme Gottsched et son modèle français* Bougeant ou Jansénisme et Piétisme. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 329 p. Prix : 6 fr. (Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série. II, Droit, Lettres. — Fascicule 23).

Vulliod (A.). — *Pierre Rosegger. L'Homme et l'Œuvre. Paris, Alcan.* In-8, de XII-522 p. Prix : 10 fr. (Bibliothèque de philosophie et de littérature moderne).

CHRONIQUE

— M. Jean Plattard a disserté, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1912, p. 68) et dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1912, p. 278) : *De l'authenticité de quelques « poésies inédites de Clément Marot »*, publiées par M. R. Fromage. La pièce intitulée : *D'ung monstre nouvellement baptisé* n'est pas de Marot sans qu'on puisse en indiquer l'auteur, ni le *Sermon notable sur le jour de la Dédicace*. Quant aux dizains et huitains publiés, tous ne sont pas de Marot, ce qui ne fait pas disparaître l'intérêt de la publication de M. Fromage, mais le limite et le précise.

— Dans le *Bibliographe moderne*, du mois d'octobre 1911, M. A. Pidoux publie une *Bibliographie historique des œuvres de Gilbert Cousin*, le célèbre humaniste comtois qui composa tant d'ouvrages et si divers. L'énumération comprend 78 numéros, que complètent et achèvent les descriptions des trois portraits connus de Cousin.

— Contrairement à Blanchemain qui a choisi le texte de 1560 pour réimprimer Ronsard et à Marty-Laveaux qui a préféré celui de 1584, M. Hugues Vaganay a adopté, comme on le sait, celui de 1578, dans son édition des *Amours*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la légitimité de ce choix, mais seulement de signaler les arguments et les exemples en faveur de son opinion que M. Vaganay a réunis dans un article de la *Revue des bibliothèques* (janvier-mars 1912) : *Pour l'édition critique des Odes de Ronsard.*

— Les *Deux poètes professeurs d'écriture au XVIe siècle* auxquels M. Ernest Courbet vient de consacrer un article dans le *Bulletin du bibliophile* (mars, avril et septembre 1911) sont Jean Lemoyne et Pierre Habert. Le premier a publié une *Instruction de bien et parfaitement écrire* que le second a largement pillée dans son *Miroir de vertu*, ouvrage assez indigeste et qui n'a pas même le mérite de l'originalité.

— Sous ce titre un peu trop vaste : *Henri IV protecteur des lettres, l'Amateur d'autographes* de mai publie un document intéressant. C'est un brevet daté de Nérac, le 13 mars 1583, par lequel Henri IV, alors simple roi de Navarre, accorde à Guillaume Salluste, sieur du Bartas « tous et chacuns les biens d'un nommé Guisardie, condamné à Villefranche-de-Rouergue à cause de plusieurs crimes et excès », pour « lui donner moyen de parachever avec plus d'aisance et commodité les œuvres françaises auxquelles il travaille ».

— Sous le titre : *Two lost Plays by Alexandre Hardy*, M. H. Carrington Lancaster a publié dans les *Modern Language Notes* de mai 1912 un article qui ajoute aux renseignements donnés par la thèse de M. Eugène Rigal sur diverses pièces de Hardy, dont seuls nous étaient connus les titres et la décoration, indiqués dans le *Mémoire de Mahelot*.

Pour *Parténie*, pièce en deux journées, M. Carrington Lancaster ne donne, il est vrai, qu'une simple hypothèse, en signalant comme sujet possible

l'assassinat de Domitien par le « Chambellan » Parthénius. Mais pour *Leucosie*, il ne paraît guère douteux que la source en soit le roman grec, déjà traduit en français au temps de Hardy, d'Achille Tatius : *Leucippe et Clitophon*. Ce roman se divise en huit livres et l'action s'en déroule en Phénicie, sur mer, en Égypte et à Éphèse; il a été utilisé par du Ryer dans un *Clitophon*, dont Mahelot nous fait aussi connaître la mise en scène. Mais Hardy, choisissant un sujet plus restreint que celui de du Ryer, n'a, semble-t-il, fait d'emprunts qu'aux livres III, IV et V de Tatius; il n'a promené ses héros qu'en Égypte et sur la mer en vue des côtes d'Égypte. Est-il vrai qu'il a changé le dénouement du romancier et qu'il a fait périr Leucosie, c'est-à-dire Leucippe, sur le vaisseau des *Turcs*, c'est-à-dire des pirates? On a quelque peine à la croire, et on admettrait plutôt qu'il a de beaucoup avancé le dénouement du récit grec et l'union des deux amants. C'est pour une fausse Leucosie, comme dans Tatius, que servirait la curieuse mise en scène suivante : « ... Le vaisseau des Turcs paraît au quatrième acte, où l'on tranche une teste. Il faut aussi un brancart de deuil où l'on porte une femme sans teste. »

— Nous avons signalé, dans notre précédent fascicule, et donné le sommaire du supplément VIII qui clôt la publication de la *Revue Bossuet*. En outre des documents sur Bossuet que contient ce supplément, il renferme une notice biographique de M. Eugène Levesque sur François Ledieu, secrétaire de Bossuet (avec portrait) et aussi la table générale de ce qu'a publié la *Revue Bossuet* et ses suppléments. Il sera facile désormais de retrouver ce qui a été inséré dans cette précieuse collection.

— On a vendu, le 21 juin dernier, à la suite d'une collection de livres, les autographes conservés jusque-là au château de Troussures et qui se composaient principalement de lettres adressées à l'abbé Du Bos.

Nous citerons les prix des principaux articles que nous empruntons à *L'Amateur d'autographes* : 6 lettres autographes de Pierre Bayle, dont une seule signée, 155 fr.; 6 lettres autographes signées de Bossuet, de 175 à 330 fr.; deux lettres de Bourdaloue l'une 200 et l'autre 300 fr.; 15 lettres de l'abbé Du Bos, 150 fr.; 4 lettres de Fénelon, de 200 à 245 fr. chaque; une lettre de Galland, 165 fr.; une de Mabillon, 80 fr.; une de Ménage, 135 fr.; 17 lettres de l'abbé de Rancé, 150 fr.; une lettre de Mme de Sablé, 400 fr.; une de Saint-Evremond, 72 fr.; etc.

On assure que la correspondance de l'abbé Du Bos, si intéressante pour l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, a été acquise en son entier par un amateur qui la gardera groupée comme elle l'a été jusqu'ici, et que nous croyons être M. le baron Henri de Rothschild.

— Dans *Le Pays lorrain et le Pays messin* (1911, p. 193-205), M. Georges Mangeot publie et commente une lettre inédite de Voltaire à Mme de Graffigny, dans laquelle celui-ci indique comment se sont nouées ses relations avec Saint-Lambert, qui lui présenta des vers sous les auspices de Mme de Graffigny. Cette lettre est datée du 5 avril 1736.

— On a célébré, cette année, le deuxième centenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau par des fêtes officielles ou privées dont tous les journaux ont donné, à sa date, le détail. Le dimanche 30 juin, on a inauguré au Panthéon un tombeau de Jean-Jacques Rousseau, œuvre du sculpteur Barthelomé. Et cette commémoration fut le prétexte de très nombreux articles dans les périodiques dont on trouvera l'indication ailleurs.

La ville de Dijon, elle aussi, dont une question de son académie provoqua le fameux discours de Rousseau, n'a pas cru devoir se désintéresser de cette

commémoration qui a donné lieu à une conférence alerte et vivante de M. Émile Roy.

Nous signalerons seulement ici l'important article publié par M. Pierre-Maurice Masson dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin : *Comment connaître Jean-Jacques, à l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance*; article qui condense d'une façon très personnelle les résultats des derniers travaux sur ce sujet.

Les hommages collectifs ne manquèrent pas à Rousseau. Cet hiver l'École des Hautes Études sociales lui a consacré une série de dix conférences, faites par des spécialistes. La *Revue de métaphysique et de morale* a groupé dans un fascicule très important des études où des historiens de la philosophie déterminent et apprécient les idées et la doctrine de Rousseau et en montrent l'influence. Enfin, à un tout autre point de vue, qui n'est pas celui de la critique bienveillante, la *Revue critique des idées et des livres* a dirigé son numéro du 25 juin *Contre la glorification de Rousseau* et réuni tous les griefs qu'on peut adresser à ses doctrines.

Parmi les publications faites sur Rousseau à l'étranger, nous mentionnerons la petite édition des *Rêveries du promeneur solitaire* publiée récemment avec introduction de M. T. Ed. Schneegans dans la *Bibliotheca romanica*, l'étude très bien informée de M. Eugène Ritter sur *la Parenté de Rousseau en 1912* et le discours sobre et vigoureux de M. Ernest Bovet sur Rousseau, prononcé le 29 juin au Lesekirkel de Holtingen à Zurich.

— A la question que M. le docteur Guède examine dans le *Mercure de France* du 16 mai, *Pourquoi la suite des Mémoires de Casanova n'existe pas*, il répond que c'est la mort qui empêcha le mémorialiste d'achever ses souvenirs. Casanova travaillait à son huitième volume quand la fin le surprit et interrompit une entreprise qu'il se proposait de pousser plus loin.

— L'article que M. Anatole Feugère a inséré dans la *Revue de Belgique* sur l'*Abbé Raynal et les Pays-Bas* comprend deux parties distinctes. Dans la première, l'auteur étudie les conditions de publication et la portée de l'*Histoire du Stathoudérat* de Raynal. La seconde partie est plus particulièrement biographique et concerne l'exil de Raynal à Spa (1781), où il mena assez douce existence en compagnie du prince Henri de Prusse.

— Dans la *Revue du mois* du 10 juillet, M. Henri Tronchon étudie *Une science à ses débuts en France : l'Esthétique*, et, en faisant l'histoire du mot, trace celle d'une idée. Venu du grec en passant par l'Allemagne, ce mot servit, en France, à désigner non pas tant une science nouvelle qu'une science renouvelée et, en outre de la valeur historique qu'il a pour nous maintenant, il contribua à marquer la substitution d'une théorie nouvelle et vivante à une théorie peu consistante et périmée.

— Les lettres inédites de X. Doudan publiées par M. P. Bonnefon dans la *Revue bleue* (22 et 29 juin, 6 et 13 juillet) datent de la jeunesse de leur auteur de 1824 à 1828, et sont adressées à un compagnon de cette jeunesse, Jacques Daure, qui sut inspirer à Doudan confiance et sympathie. Ces lettres sont plus vives, plus franches d'allures que celles qu'on connaît déjà et Doudan s'y montre sous un jour plus net. Si son langage a déjà la forme précise qu'il devait garder, il a aussi une liberté d'expression qui devait disparaître avec l'âge.

— On a mis au jour récemment quelques lettres inédites de Guizot. M. A. Auzoux a publié dans la *Revue des études historiques* (mars-avril 1912) les lettres de Guizot à son arrière-grand-père qui était un électeur normand

important. Les lettres inédites de Guizot à la duchesse Decazes, insérées dans la *Revue hebdomadaire* du 13 juillet, sont plus intéressantes et, sans apporter de révélations sensationnelles, montrent l'homme sous un jour d'intimité qui lui est favorable.

— La *Correspondance inédite de Jean Reboul et de Théodore Aubanel, suivie de la correspondance de Théodore Aubanel avec Jules Canonge*, que publie M. Camille Pitollet dans le *Mercure de France* (1er et 16 juillet) est une utile contribution à l'étude du mouvement littéraire méridional. Les lettres de Reboul à Aubanel sont au nombre de 42, et s'étendent du 15 décembre 1852 au 1er juin 1860. Celles d'Aubanel à Canonge, qui débutent à quatre jours de distance, s'arrêtent le 9 avril 1864, et sont au nombre de dix-neuf. Toutes ces lettres, quand elles ne contiennent pas de renseignements nouveaux, portent d'intéressants témoignages sur les sentiments de ceux qui les écrivirent.

— Prenant prétexte des lettres de Sainte-Beuve au poète Pierre Lebrun, mises au jour dans *La Revue* du 15 février et du 1er mars, un article du *Journal des savants* d'avril examine et précise le rôle que Sainte-Beuve tint dans ses colonnes (*Sainte-Beuve et le Journal des savants.*) A la vérité, il n'y collabora qu'assez peu, quoiqu'il ait fait partie de sa rédaction pendant trois ans, et il composa quelques autres articles, qui, bien que destinés à ce recueil, n'y parurent point.

— La lettre qu'Alexandre Dumas écrivit, le 4 octobre 1867, à l'acteur Laferrière qui venait de jouer *Antony* et de le rendre avec moins de fougue et de passion que l'auteur n'en avait mis dans son personnage, est curieuse par la façon dont Dumas vieilli juge l'œuvre de sa jeunesse, mais aussi par le besoin qu'il montre toujours d'une littérature violente et qui secoue l'émotion des spectateurs. Ce morceau a été publié par l'*Amateur d'autographes* de juin.

— Par la nature des questions qu'elle soulève et par la façon dont elle les résout, l'importante étude que M. Albert Schinz a publiée d'abord dans la *Revue de philologie française* et ensuite fait tirer à part, sur *les Accents dans l'écriture française, étude critique de leurs diverses fonctions dans le passé et dans le présent*, mérite plus et mieux que la brève mention que nous pouvons en faire ici. Aussi, sans entrer dans l'examen de ce travail, qui sera sans doute analysé et apprécié quelque jour comme il convient, nous nous bornons à le signaler ici en attendant.

— Cette année les *Annales de l'Est* poursuivent l'ingénieuse idée qui avait été mise en pratique l'an passé et publient une *Bibliographie lorraine* (1910-1911), *revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région.* L'histoire littéraire y est traitée, comme précédemment, par MM. Albert Collignon et Edmond Estève qui ont présenté un tableau judicieux et vrai des productions des littérateurs lorrains. M. Collignon a tracé une esquisse d'ensemble et M. Estève, dans quelques analyses des œuvres les plus caractéristiques, en a dégagé le sens et les éléments essentiels

— M. Gustave Cohen a analysé et expliqué dans deux articles du *Mercure de France* qui ont été tirés à part, sur la *Renaissance du théâtre breton et l'œuvre de l'abbé Le Bayon*, comment l'instinct dramatique de ce prêtre a réussi à restaurer le mystère religieux et à constituer un théâtre populaire. C'est un phénomène fort curieux, ainsi que la physionomie de celui qui le provoqua, et tous deux méritaient d'être étudiés avec le soin apporté dans l'article que nous mentionnons.

— Les *Quelques notes de bibliographie normande, — l'année du millénaire, 1911-1912* — publiées par M. Sevestre rassemblent et font connaître tout le travail historique provoqué par la commémoration de cette date. L'histoire littéraire y a sa place, moindre, à la vérité, que celle de l'histoire sociale ou de l'histoire pure, mais qui ne rend pas moins assez utile ce résumé diligent.

— On a inauguré le 28 juillet, au cimetière d'Andillac (Tarn), un double médaillon de Maurice et Eugénie de Guérin, à l'occasion du cinquantenaire de la publication de leurs œuvres. Cette cérémonie fut le prétexte à une pieuse manifestation autour de la tombe du frère et de la sœur et aussi à la mise au jour de quelques inédits de l'un ou de l'autre, parmi lesquels nous signalerons ici les quelques lettres de Maurice de Guérin communiquées par M. E. Barthès au *Correspondant* du 10 juillet. Elles sont au nombre de cinq et toutes apportent des éléments nouveaux à la psychologie de l'auteur du *Centaure*. Il y faut joindre les trois longues lettres d'Eugénie de Guérin à son cousin Philibert de Roquefeuil, insérées par M. François Laurentie dans le même recueil (*Correspondant*, du 25 juillet), lettres pleines de sensibilité et d'une facilité charmante qui prête de l'agrément à ce qu'elles disent.

— Dans la *Revue des Bibliothèques* d'avril-juin, M. Henri Omont publie *Deux lettres de Michelet à Daunou sur les archives et bibliothèques de Belgique et Hollande* en 1837. Michelet faisait un véritable voyage d'exploration dans les dépôts documentaires du Nord et les indications qu'il transmet à ce sujet au garde général des Archives du royaume sont intéressantes à connaître pour la bibliographie et l'histoire littéraire.

— Pour expliquer *la Genèse de « Graziella »*, qui reste, malgré tout, incertaine et obscure sur certains points, M. Gaston Charlier s'est avisé (*Le Correspondant*, 12 juillet) d'éclairer le roman à l'aide des indications que Lamartine lui-même fournit dans ses *Confidences* ou dans ses *Mémoires*. Il en résulte que l'aventure, magnifiée et idéalisée par le conteur, fut une aventure assez ordinaire qui n'eut ni la durée ni l'ampleur de la fiction. Il est bien possible que, pour orner son anecdote, Lamartine se soit souvenu, quoique d'assez loin, d'un roman du comte de Forbin, *Charles Barimore*, publié en 1810, et qui offre avec *Graziella* de curieuses analogies.

— Dans son article sur *Victor Hugo, correcteur d'épreuves* (*Revue hebdomadaire* du 10 août), M. Louis Barthou publie des lettres inédites du poète, à propos des *Contemplations*, qui montrent bien, avec des fac-similés à l'appui, combien il soignait minutieusement la correction de ses œuvres. Elles sont adressées à Noël Parfait qui veillait, à Bruxelles, sur l'impression des vers de l'exilé de Jersey et pleines de recommandations, d'instructions nombreuses, précises, bien significatives de ce puissant esprit auquel n'échappait aucun détail et que rien ne rebutait pour exprimer congrûment sa pensée.

— Sous ce titre : *Chateaubriand ambassadeur à Berlin*, le *Journal des Débats* du 16 août a publié plusieurs lettres qui doivent figurer dans la correspondance générale actuellement en cours de publication et qui concernent la mission diplomatique de Chateaubriand en Prusse, en 1821. Ce sont d'importantes lettres à la duchesse de Duras et au baron Pasquier, écrites dans les premiers mois de l'année et qui montrent bien pour quel motif Chateaubriand ne demeura pas à son poste plus tard que le milieu d'avril.

A ces documents il faut joindre les trois autres lettres que M. Max Egger a mises au jour dans le *Gaulois* du 10 août, en les commentant judicieusement, et qui se rapportent à la même période de la vie de Chateau-

briand. La première et la troisième sont adressées à un correspondant inconnu, la seconde était destinée à la comtesse de Pisieux.

— Sur *Chateaubriand ambassadeur à Londres*, M. le comte d'ANTIOCHE, qui a publié tout un volume sur ce sujet, en a fait paraître un chapitre détaché dans la *Revue hebdomadaire* du 1er juin. Ce sont des pages qui résument les ambitions de l'ambassadeur et la manière dont il essaya de les réaliser.

— Le supplément littéraire du *Figaro* du 3 août publie une assez ample collection de lettres de Mme Victor Hugo qui donnent des détails circonstanciés sur l'installation de son mari à Jersey. Elles s'étendent d'août 1852 au mois de novembre 1855 et sont adressées par Mme Victor Hugo à sa sœur Julie, qui fut la femme du graveur Chenay et qui était alors dame à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. En outre des renseignements qu'elles apportent sur l'intimité du poète, ces lettres montrent le talent épistolaire de celle qui les écrivit.

— Dans son article sur *Flaubert et le Théâtre* (*Mercure de France* du 15 juillet), M. René DUMESNIL résume et dégage les idées de Flaubert sur l'art dramatique, qu'il semblait exécrer et auquel il s'essaya pourtant à maintes reprises. On sait à quels échecs retentissants aboutirent ces tentatives; malgré tout, Flaubert ne se rebuta jamais, composa toujours des pièces, et si son théâtre n'a qu'une importance secondaire dans son œuvre, il serait injuste de le négliger complètement.

— En dépit de son abondante production littéraire, le marquis de Foudras est aujourd'hui un écrivain assez ignoré. Le baron Ludovic de CONTENSON lui a consacré un article dans la *Revue hebdomadaire* du 3 août, sous ce titre : *Un écrivain chasseur, le marquis de Foudras* (1800-1872). Ce sont en effet les souvenirs cynégétiques de celui-ci qui méritent le plus d'être lus et qui donnent à sa physionomie littéraire un caractère particulier.

— Poursuivant de divers côtés la publication des papiers les plus intéressants de son grand-oncle François Coppée, M. Jean MONVAL a inséré dans le *Correspondant* (25 avril, 10 juin et 10 août) les lettres que Coppée écrivit durant ses absences à sa sœur Annette, et dans la *Revue hebdomadaire* du 31 août, un article sur *François Coppée et les Parnassiens*, qui contient, en outre des premiers vers que Coppée lut à ses amis du Parnasse, une lettre de Sainte-Beuve et une autre de Sully Prudhomme qui montrent comment ces deux esprits si différents apprécièrent sainement les débuts de l'auteur du *Reliquaire*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Flaubert et la critique de « Mme Bovary ». — Dans une étude récente sur *Mme Bovary et son temps*[1], M. René Dumesnil cite nombre d'articles parus lors de la publication de ce roman. Il y en eut pourtant deux qu'il ne mentionne pas, et qu'il aurait été particulièrement intéressant de connaître.

Laissant de côté un article de Duranty et un autre de Gustave Planche (lequel, à mon sens, ne visait point directement le roman de Flaubert), M. Dumesnil affirme (p. 466) que « le premier article de critique sur *Mme Bovary* fut publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai, par Charles de Mazade ». Or ce ne fut point l'avis de Flaubert. Écrivant à Maurice Schlésinger vers la fin de mars 1857, il dit :

« On commence même à me démolir et j'ai présentement sur ma table un bel éreintement de mon roman, publié par un monsieur dont j'ignorais complètement l'existence[2]. »

Quel fut ce critique inconnu, peut-être le premier des « éreinteurs » de « la *Bovary* »? Ce ne peut guère être Louis Duranty, fondateur du *Réalisme*, ardent défenseur des doctrines littéraires de Champfleury, et dont Flaubert (qui venait de passer l'hiver dans le tourbillon littéraire de Paris) ne pouvait « ignorer complètement l'existence ».

Autre problème, plus compliqué. Vers le milieu de mai 1857, Flaubert demande à Duplan :

« Avez-vous lu le ré-éreintement[3] de la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 courant, signé Deschamps? Ils y tiennent, ils écument! Est-ce bête? Pourquoi tout cela[4] »?

Or, la *Revue des Deux Mondes* de 1857 ne contient aucun article sur *Mme Bovary* « signé Deschamps ». Flaubert paraît donc s'être trompé sur le nom de la *Revue*. Voir, pourtant, la suite de la même lettre :

« Que dit le grand pontife *Planche*? D'où vient l'acharnement de *Buloz* contre votre ami? »

Même association de noms, aussi, lorsqu'il écrit à Duplan quelques jours plus tard :

« Que l'on me confonde tant que l'on voudra avec Barrière et le jeune Dumas, cela ne me blesse nullement, pas plus que les prétendues fautes de français relevées par ce bon M. Deschamps. Seulement, je prie Gleyre d'inonder *Buloz* de *traits* piquants[5]. »

Que Flaubert eût sur le cœur ces « prétendues fautes de français », nous en avons la preuve dans une lettre à Mlle Leroyer de Chantepie, datée du 2 juillet 1857 :

« Tous ces gens-là sont des sots. Aucun n'a dit *contre* mon livre ce qu'il

1. *Mercure de France*, 16 novembre et 1er décembre 1911.
2. *Correspondance*, t. III, éd. Conard, p. 115; éd. Charpentier, p. 82.
3. Le premier « éreintement » fut, sans doute, l'article de Mazade mentionné par M. Dumesnil.
4. *Correspondance*, t. III, éd. Conard, p. 143; éd. Charpentier, p. 113.
5. *Ibid.*, éd. Conard, p. 141; éd. Charpentier, p. 110.

y avait à en dire. J'en sais plus long qu'eux tous là-dessus. Ainsi, on m'a reproché (dans la *Revue des Deux Mondes*[1] entre autres) des fautes de français qui n'en sont point, tandis qu'il y en avait une, une grossière, palpable, évidente, une vraie faute de grammaire, et qui se trouvait au début, dans la dédicace[2]. *Pas un* ne l'a vue[3]. »

De même dans une lettre à Feydeau, qui est évidemment de la même époque :

« Je déclare, du reste, que tous ces braves gens-là (de l'*Univers*, de la *Revue des Deux Mondes*, des *Débats*, etc.) sont des imbéciles qui ne savent pas leur métier. Il y avait à dire contre mon livre bien mieux et plus. Un jour, que nous serons seuls chez moi et les portes barricadées, je te coulerai dans le tuyau de l'oreille mes opinions secrètes sur la *Bovary*. J'en connais mieux que personne les défauts et les vraies fautes. Ainsi il y avait tout au commencement une monstruosité grammaticale dont aucun, bien entendu, ne s'est aperçu[4]. »

Où donc se trouve ce « ré-éreintement » (du 15 mai 1857, paraît-il) « signé Deschamps », et qui a piqué Flaubert au vif, en attaquant son « sacro-saint style »?

FREDERICK A. BLOSSOM.

The Johns Hopkins University, Baltimore, Maryland.

1. Charles de Mazade, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1857 (p. 218), reproche à Flaubert ses « néologismes étranges et bizarres », sans pourtant citer d'exemples que Flaubert aurait pu contester.

2. Dans la première édition la dédicace se termine ainsi : « Acceptez donc ici l'hommage de ma gratitude qui, si grande qu'elle puisse être, ne sera jamais à la hauteur de votre éloquence *ni* de votre dévouement. » Il existe à la Bibliothèque municipale de Grenoble un exemplaire, daté de 1857, où ce *ni* est remplacé par *et*; serait-ce là cette « monstruosité grammaticale »?

3. *Correspondance*, t. III, éd. Conard, p. 133. (*Inédite.*)

4. *Ibid.*, éd. Conard, p. 126; éd. Charpentier, p. 98.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA QUESTION DU « CONTRAT SOCIAL »

Nouvelle contribution sur les rapports de J.-J. Rousseau avec les Encylopédistes.

L'article que j'ai publié dans la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1910 sur la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et le livre *De l'Esprit* nous a valu de la part de M. Masson (*ibidem*, janvier-mars 1911) la révélation d'un document important (le texte authentique et complet des notes de Rousseau sur le livre d'Helvétius). Le même M. Masson a pu, par sa connaissance du manuscrit d'une première ébauche de l'*Émile* vérifier et conformer absolument l'une des thèses principales de mon travail (l'introduction après coup dans le corps de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* d'une réfutation des théories de la connaissance adoptées par les philosophes sensualistes [1]). Je voudrais revenir — pendant

1. J'accepte avec l'humilité qui convient au chercheur les rectifications de faits que M. Masson a pu apporter à certains passages de mon étude. Il est des erreurs (la date du séjour aux Charmettes, 1736 au lieu de 1738, était un simple *lapsus calami*) qu'il est difficile d'éviter quand on travaille à une distance si considérable (Philadelphie) des bases d'opération (Paris et Genève); je relèverai cependant deux points : le premier, c'est que je m'étais bien aperçu qu'il y avait d'autres passages dans l'*Émile* où Helvétius était visé (j'avais même des notes à ce sujet), mais pour le caractère plutôt critique et philosophique que devait avoir mon étude, il me paraissait inopportun de sortir du morceau analysé. Et si j'avais étendu mon travail ç'aurait été pour montrer combien Rousseau et Helvétius se rencontrent dans leurs idées quand il s'agit de questions de pratique ou de morale. C'est un des plus beaux cas de cette occurrence fréquente (mise en relief par Paul Janet, et plus récemment par M. Lévy-Bruhl), que les principes philosophiques les plus divergents peuvent servir de base aux préceptes de vie les plus parfaitement semblables: les passages à mettre en parallèle sont extrêmement frappants, surtout dans la *Nouvelle Héloïse* et *De l'Esprit*. Cependant je me propose de

qu'elle est présente peut-être encore à l'esprit de quelques lecteurs — sur la question des rapports de Rousseau avec les Encyclopédistes, et ajouter un autre chapitre sur ce sujet si intéressant et si vaguement étudié jusqu'ici. Il s'agit de signaler une évolution, ou plutôt révolution de pensée chez Rousseau qui est parallèle à celle que nous avons étudiée dans la *Profession de foi*, mais beaucoup plus curieuse encore, et beaucoup plus révélatrice de l'état d'âme de Rousseau dans les années précédant sa « conversion » ou son « reniement » — on l'appellera comme on voudra. Dans le grand morceau intercalé dans la *Profession de foi* nous avons vu Rousseau se défendant d'être « philosophe »; ici nous pourrons mesurer jusqu'à quel point Rousseau *avait été* « philosophe » à un moment de sa carrière.

Rappelons en deux mots l'interprétation des faits telle que nous l'avions suggérée : Rousseau s'était laissé enrôler dans les rangs des « philosophes » par amitié, et sans réfléchir aux conséquences. Il n'avait collaboré d'abord à l'*Encyclopédie* que comme théoricien de la musique, sujet assez indifférent en lui-même; mais en suite du bruit fait par son *premier Discours* en 1750 il s'était enfoncé de nouveau — de nouveau, car il pensait aux *Institutions politiques* depuis 1743-4 — dans les questions sociales et politiques, et il avait consenti à écrire pour Diderot l'article *Économie politique*

revenir sur ce sujet ailleurs, dans un travail à base plus large et où la simple confrontation de passages doit être subordonnée à une explication philosophique de cet aspect de la morale de Rousseau. — Le deuxième point à relever est celui-ci : M. Masson entre dans une très longue discussion sur la question de la date où Rousseau a dû lire le livre *De l'Esprit*, et celle de la date où Rousseau a écrit le morceau introduit après coup dans la profession de foi; et il pense que je tiens énormément à mon essai d'explication. Mais non. Le morceau *est* introduit, c'est le fait (vérifié par le manuscrit d'une rédaction antérieure); et dès lors il doit y avoir une explication : laquelle? — Voilà ce que nous ne savons pas et qui est d'importance relative. J'y suis allé de mon hypothèse (que Rousseau avait dû faire son annotation du premier livre *De l'Esprit*, au commencement d'août) qui offre cette difficulté, dit M. Masson, que Rousseau écrit le 22 octobre à Vernes : « Je n'ai point lu le livre *De l'Esprit* ». Et M. Masson y va à son tour de la sienne, qui, il le reconnaît, n'est pas sans difficultés non plus. Il cite en outre, lui-même, un mot de Rousseau qui semble annuler son objection à mon hypothèse : « Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux », et qui est du 3 octobre. Alors M. Masson explique que Rousseau a pu déclarer le livre dangereux sans le lire. Soit, il est des cas où il convient de ne pas prendre les textes trop au pied de la lettre (cela arrive parfois à M. Masson); mais je demande la même latitude quand il s'agit de mon hypothèse, à propos du : « Je n'ai pas lu le livre *De l'Esprit* ». On sait le mystère dont s'entourait Rousseau quand il s'agissait de ses écrits; toute la correspondance de Rey et Rousseau témoigne de ce souci de dissimulation, et on sait comment il entreprit à pied un grand voyage pour se rencontrer avec les bourgeois de Genève et discuter la réponse à faire aux *Lettres de la campagne*... et il ne souffla mot de la réponse qu'il préparait lui-même (les *Lettres de la Montagne*). Qui sait les raisons qui ont pu l'engager à la prudence vis-à-vis de Vernes quand il écrivit. « Je n'ai pas lu le livre de l'Esprit » entendant peut-être : « Je ne l'ai pas lu tout entier »?

(1755); et alors le public lettré l'avait classé « philosophe ». C'était en 1756 que, retiré à l'Ermitage et repassant dans sa mémoire les événements des dernières années, il avait enfin ouvert les yeux. Faisant un examen de conscience, il était arrivé à voir que si, comme les Encyclopédistes, il n'était pas partisan de l'ordre social fondé sur la tradition théologique de l'Église (l'homme est foncièrement pécheur et mauvais, et il faut réprimer par conséquent tout penchant de la nature), il n'était pas du tout pour cela un de ces « philosophes » prétendant que la morale est un mensonge inventé par les prêtres pour exploiter l'humanité, et que l'homme sage est celui qui ne cède qu'à sa raison mise au service de ses désirs. Frappé dès lors du malentendu qui faisait de lui un représentant d'une cause qu'il détestait, choqué d'y avoir contribué, ne fût-ce que par son silence et son aveuglement, il veut maintenant signifier clairement qu'il n'a rien de commun avec ceux qui, à ses yeux, sapent les fondements de l'ordre social, la religion et la morale. Dès le 18 août, quelques semaines après son arrivée à l'Ermitage, il écrit la fameuse *Lettre à Voltaire*, déclaration de principes spiritualistes si nette et si franche; *La Morale sensitive et le matérialisme du sage* était projetée exactement dans le même esprit et aurait été écrite peut-être sans la fuite forcée de Montmorency; la *Lettre sur les Spectacles* fut écrite, et reste parmi les écrits généralement connus de Rousseau, l'acte officiel de rupture, si nous osons ainsi parler; la *Profession de foi* et surtout le morceau de réfutation d'Helvétius, objet de notre article précédent, a le même but : souligner la divergence de principes d'avec les « philosophes ». Or maintenant, en examinant de près le *Contrat Social*, on trouve une autre manifestation encore de cette préoccupation de Rousseau, mais ce qu'il y a de surtout intéressant, c'est ceci : tandis que la *Profession de foi*, écrite déjà dans un esprit anti-philosophique, est simplement modifiée dans le même sens par une déclaration plus explicite des vrais principes de l'auteur, tandis que le changement apporté à la rédaction originale consiste seulement dans l'addition de l'élément polémique au simple exposé, ici nous avons un ouvrage écrit originairement dans un esprit entièrement « philosophique » et qui est, autant que cela a paru faisable à Rousseau, modifié ensuite pour en faire un ouvrage « anti-philosophique ». Un examen attentif du *Manuscrit de Genève* contenant une rédaction originale du *Contrat social* révèle ce fait si curieux.

* * *

Et, avant d'aller plus loin, rappelons ici que depuis longtemps le *Contrat social* est une pierre d'achoppement pour la critique des idées de Rousseau. Il en est qui déclarent bien nettement qu'il y a deux tendances contradictoires dans l'œuvre de Rousseau, l'une défavorable à l'état social en tant qu'opposé à l'état de nature, l'autre favorable; il en est au contraire qui défendent avec conviction contre les premiers l'unité de l'œuvre de Rousseau. Et toujours le débat se concentre autour du *Contrat social* : cet écrit est-il logiquement d'accord avec les données de la bonté naturelle de l'homme social dans le *deuxième Discours* et dans l'*Émile*, ou bien, par le fait que Rousseau consent à exposer sa façon de concevoir une organisation sociale sur des bases politiques, renie-t-il sa thèse que l'état social est mauvais pour l'homme? et son explication quelque peu confuse (fin du *deuxième Discours* et tels passages du *Contrat social*) qu'il considère l'état social politique seulement comme un mal devenu nécessaire, est-elle valable?

Parmi ceux qui nient que le *Contrat* soit conçu dans le même esprit que les autres grands écrits de Rousseau, il y a des hommes comme M. Morley : les théories du *Contrat* reviennent à « un abandon à peu près complet des principales thèses du *deuxième Discours*... c'est [le *Contrat*] une enquête sur les principes de justice et l'organisation la plus appropriée de cette même société que les *Discours* avaient montrée basée sur l'injustice... » (*Rousseau*, vol. II, chap. III, p. 121); comme M. Chuquet : « Le *Contrat social* est en désaccord avec l'œuvre entière de Rousseau » (*J.-J. Rousseau*, p. 147); comme M. Faguet : « Les idées politiques de Rousseau me paraissent, je le dis franchement, ne pas tenir à l'ensemble de ses idées ». « Oui, le *Contrat social* a l'air comme isolé dans l'œuvre de Rousseau. » (*Le XVIIIe siècle* « Rousseau », chap. VIII, p. 383 et suiv.) Et il en est bien d'autres : M. Ducros (*J.-J. Rousseau de Genève à l'Ermitage*, 1902, p. 283, note); M. Beaudouin (*Vie et Œuvres*, I, p. 326-7); M. E. Champion, dans ses diverses publications, etc.

Parmi ceux qui affirment l'unité parfaite de l'œuvre, il y a des noms également fort importants, et avant tout M. Lanson dans l'admirable chapitre Rousseau de son *Histoire de la Littérature française*; il commence par citer la page de ses Dialogues où Rousseau résume l'unité de son système, page « qui lève les difficultés qu'on a parfois trouvées dans la liaison des divers écrits

qui la composent » (p. 781), et puis il démontre que Rousseau n'a pas pensé qu'il faille retourner à l'état de nature, mais « restaurer », dans « l'être perfectionné » de l'humanité intellectuelle, « la bonté, la liberté, le bonheur qui furent les attributs naturels de l'homme primitif » ; et, systématiquement, Rousseau suggère la « restauration de l'individu » dans l'*Émile*, la « restauration de la famille » dans la *Nouvelle Héloïse* et la « restauration de la société » dans le *Contrat*. Mentionnons aussi le critique si sévère de Rousseau, M. Nourrisson : « Il n'y a pas un seul écrit de Rousseau, que cet écrit soit antérieur ou postérieur à la publication du *Contrat*, qui ne gravite autour de cette composition et ne s'y rapporte comme à son centre » (*J.-J. Rousseau et le Rousseauisme* (1908), p. 303-4). Mentionnons encore M. Dreyfus-Brisac, dont l'opinion est particulièrement intéressante puisqu'il a fait du *Contrat social* une grande édition scientifique; il combat ceux qui veulent isoler le *Contrat* dans l'œuvre de Rousseau, admettant seulement ceci : « Mais, si clair, si lumineux qu'ait été Rousseau, il n'a pas tout dit, ou plutôt il n'a pu tout dire » (*Contrat social*, 1896 p. XXII-XXV. Voir aussi *Revue intern. de l'enseignement*, décembre 1895, *Le système de J.-J. Rousseau*). D'autres partisans de l'unité de système sont M. Beaulavon (édition du *Contrat social*, 1503, p. 5, note et p. 57-8); M. Lintilhac (*Nouvelle Revue*, mars 1892, *Le vrai système de J.-J. Rousseau*); M. Windenberg (*Essai sur le système de politique étrangère de Rousseau*, 1900, p. 44); M. Lassudrie-Duchêne (*J.-J. Rousseau et le droit des gens*, 1906, p. 447); etc.

Il est à remarquer de plus que trois auteurs ont abordé ce problème en s'appuyant partiellement sur le ms. de Genève; et nous allons reparler d'eux; disons seulement que le premier, M. Bertrand, base sur l'examen de ce manuscrit une théorie de désaccord du *Contrat* et du *deuxième Discours*; le second, M. Alexeieff, s'appuie sur ce même ms. pour prouver l'accord avec le *deuxième Discours*, et le *troisième*, M. Espinas, veut que la première partie soit favorable à l'accord et la seconde défavorable.

On voit qu'outre une contribution nouvelle à l'histoire des rapports de Rousseau avec les Encyclopédistes, nous espérons offrir ici, par un examen attentif du manuscrit de Genève, une solution du plus discuté des problèmes fondamentaux de la philosophie de Rousseau; — aussi bien aurions-nous indiqué ce dernier aspect de la question avant l'autre, si ce n'avait été notre désir de rattacher cette étude à celle sur la *Profession de foi du Vicaire savoyard*.

*
* *

Le manuscrit de Genève est loin d'être ignoré des savants. Il était la propriété de Mme Streckeisen-Moultou qui mourut en 1879; il passa ensuite à la bibliothèque de Genève, et il fut signalé pour la première fois par M. Ritter dans le *Journal de Genève* du 14 avril 1882. Il comprend 72 feuillets, s'arrête abruptement au milieu du chap. I du Livre III. Il est de la belle écriture de Rousseau, celle qu'il emploie pour ses copies finales — ce qui signifie que l'auteur considérait ses idées comme arrêtées sur ce sujet. Plus tard néanmoins le texte subit des modifications; il y a des suppressions; et des additions quelquefois dans la copie même, quelquefois au dos des feuilles, — « d'une écriture différente du manuscrit et qui paraissent d'une date postérieure », dit M. Dreyfus-Brisac (édition du *Contrat social*, Alcan, 1896, p. IX); en note le même auteur ajoute : « Presque tous ces fragments ont passé sans changement dans le texte définitif du *Contrat*, ce qui semble bien indiquer qu'ils ont été ajoutés au moment de la refonte ou pendant la correction des épreuves. »

Le texte a été publié intégralement deux fois : par M. A.-C. Alexeieff[1], professeur à l'université de Moscou, en appendice au second volume de ses *Etudes sur J.-J. Rousseau*, *Les rapports de la doctrine politique de J.-J. Rousseau avec l'état de Genève* (Moscou, Wassilieff, éditeur) en 1887, et par M. Dreyfus-Brisac, en appendice de son édition du *Contrat social* que nous venons de citer (Paris, Alcan), en 1896.

Une étude d'ensemble sur le manuscrit a été tentée par M. Alexis Bertrand, dans un travail lu à l'Académie des Sciences morales et politiques, *Le texte primitif du Contrat social* (publié dans les *Compte-rendus* de la Société (t. CXXXV, p. 850-884), et en brochure séparée chez Alph. Picard, 1891.

Les thèses de M. Bertrand, nous ne pouvons le cacher, sont quelque peu bizarres. Il considère le *Contrat social* et l'état social idéal (il ne distingue pas trop entre les deux) comme « la raison s'ajoutant à la nature pour la réformer et la perfectionner » (860). Le *Contrat social*, « ce n'est pas un point de départ, mais un point d'arrivée; c'est l'idéal vers lequel gravitent les sociétés en marche » (858). Et M. Bertrand, considérant cela comme la façon la plus intelligente d'aborder les problèmes du droit naturel, est bien sûr

1. Le texte de l'ouvrage est en russe; mais les pièces inédites de Rousseau, ou d'autres documents, figurent dans la langue originale.

que Rousseau doit le croire aussi. Cette manière de voir si commode se heurte cependant à une grosse objection que M. Bertrand ne peut ignorer : « Je sais bien qu'on lui fait dire que l'état de nature est un âge d'or antérieur à l'état social » (855), et que dès lors la meilleure organisation sociale serait seulement un mal nécessaire et non un idéal, et que la raison (si elle est libre) devrait viser à se débarrasser de tout ce qui rappelle une organisation sociale et un contrat social. Mais c'est que, assure M. Bertrand, on se trompe sur la vraie pensée de Rousseau : celui-ci a bien dit dans son second discours quelque chose comme cela sur l'excellence de l'état de nature et l'infériorité de l'état social, mais il n'y croyait pas; c'étaient là « simples boutades »; et précisément le manuscrit de Genève nous permet de renverser cette « erreur d'interprétation plus que séculaire » que Rousseau avait quelque sympathie pour l'état de nature : ce manuscrit où Rousseau parle de « l'homme stupide des premiers temps », et où il dit que « l'âge d'or fut toujours un état étranger à la nature humaine », nous le montre en désaccord avec le Rousseau du *deuxième Discours* — et M. Bertrand adopte sans plus de formalité et *a priori* que, des deux opinions qui semblent en effet, à première vue, peu conciliables, c'est celle du *deuxième Discours* qui n'est pas celle de Rousseau, et celle du premier *Contrat social* qui l'est.

On pourrait objecter à M. Bertrand qu'il est curieux que Rousseau ait alors enlevé de la rédaction originale de son *Contrat social* justement ce qu'il croit, et n'ait laissé dans son livre que ce qui souffre une interprétation contraire; qu'il ait transformé même ce qui restait en sorte de dissimuler sa vraie pensée. Cela revient tout simplement à dire que Rousseau aurait pour l'impression revisé son *Contrat social* de telle façon que le public fût sûrement trompé. Nous savons bien qu'on a parfois accusé Rousseau de mauvaise foi dans ses écrits, et on pourrait penser que M. Bertrand se sent peu de sympathie pour le philosophe de Genève et cherche à le dénigrer; mais non : M. Bertrand prétend au contraire réhabiliter Rousseau aux yeux de la postérité; seulement il pense le faire en assurant que l'auteur du *deuxième Discours* croyait à la supériorité du système social sur le système nature — la seule opinion intelligente d'après M. Bertrand.

1. Cela se complique du reste d'une autre théorie encore de M. Bertrand exposée en termes assez peu clairs. Il trouve dans le *Contrat* actuel une double tendance qui ne se trouvait pas dans le manuscrit original. En faisant sa première rédaction Rousseau concevait la société comme un organisme vivant [comparaison reprise et conservée dans l'article *Économie politique*], c'est-à-dire qui, pour arriver à la fin au contrat social de la société idéale, va se développant, se perfectionnant peu à

Pour le but que nous nous proposons nous n'avons pas à examiner du point de vue critique cette thèse de M. Bertrand. Il fallait cependant la mentionner; voici pourquoi : elle repose sur cette prémisse qu'il y a divergence entre certaines idées du *deuxième Discours* et certaines idées qui avaient été exprimées dans le premier *Contrat* et puis avaient été supprimées dans la version définitive, c'est-à-dire entre Rousseau louant l'état de nature ici (*deuxième Discours*) et le blâmant là. Et M. Bertrand a réussi à entraîner et à concentrer la discussion du manuscrit de Genève sur ce point; sur ce point elle est restée confinée. A vrai dire on peut affirmer en même temps qu'elle est terminée, car on a été unanime à ne pas trouver d'écart fondamental entre les deux écrits en question *en ce qui concerne les points soulevés par M. Bertrand*; il n'y a pas contradiction du tout, il y a simplement manque de mise au point. C'est l'opinion de MM. Dreyfus-Brisac, Beaulavon, Rodet, Faguet, sans compter Alexeieff, qui s'en était occupé avant M. Bertrand. En deux mots, et pour qu'on ne puisse nous accuser d'invoquer des autorités seulement et pas de raisons, le malentendu revient à ceci : Le terme homme naturel a vraiment deux sens chez Rousseau : 1° l'homme primitif, innocent et heureux, sans besoins que les besoins naturels; 2° l'homme suffisamment développé pour avoir des besoins supérieurs à ceux de l'homme primitif, qui a acquis l'idée de propriété, qui affirme ses aspirations aux dépens des plus faibles, bref est « méchant », *mais* ne s'est pas encore organisé en société par contrat (explicite ou tacite); l'âge d'or donc où l'homme moral (innocent et bon) et l'homme social (intellectuel) sont tous deux développés n'a pas existé, quoique l'âge d'or purement moral ait existé. Nous ne disons pas, et les auteurs sus-mentionnés ne disent pas nécessairement que cette conception des choses écarte toute difficulté et contradiction ailleurs, mais les contradictions spécifiques indiquées par Bertrand n'existent pas; la terminologie de Rousseau peut induire en erreur, mais ne devrait pas égarer un lecteur conscien-

peu, bref susceptible de modifier ses principes selon les circonstances; mais ensuite Rousseau aurait rêvé de rédiger des principes d'organisation sociale et de politique absolument rigides, c'est-à-dire indépendants de circonstances variables de temps, de lieu et de milieu, et dès lors susceptibles d'être exprimés en termes d'une exactitude mathématique; bref il aspirait à fonder une « mécanique sociale » formulant en quelque sorte des théorèmes basés sur des axiomes politiques. Préoccupé de cette idée, mais croyant *au fond* toujours à la théorie de la société-organisme vivant, il corrigea son manuscrit, et il en résulterait ici encore que Rousseau, à mesure qu'il se « corrige » dit toujours moins ce qu'il veut réellement dire. « Rousseau est bien coupable; il a travaillé à se rendre laborieusement inintelligible » (p. 564). — N'est-il pas regrettable que M. Bertrand insiste à réhabiliter Rousseau en lui décernant des brevets de sottise?

cieux du *deuxième Discours* (voir surtout les passages où Rousseau discute les idées de Hobbes)[1].

1. Il nous faut, après avoir exposé les thèses auxquelles aboutit M. Bertrand en partant du *ms. de Genève*, citer au moins en note une autre hypothèse ou série d'hypothèses bien plus extraordinaires encore et où le *ms. de Genève* joue un rôle fort important, nous voulons parler des articles déconcertants de M. Espinas, dans la *Revue internationale d'enseignement* d'octobre et novembre 1895. Ils ont pour titre *Le système de J.-J. Rousseau*. Pour M. Espinas, Rousseau est une simple girouette tournant à tous les vents. Ses ouvrages au sens propre de ce terme n'existent pas du reste, ce sont de simples « morceaux » écrits sous quelque inspiration, et « qu'il mettait ensuite artistement bout à bout » par « d'adroits artifices » et « des raccords laborieux » (p. 326). Pourtant M. Espinas finit par distinguer quatre phases dans la pensée de Rousseau : 1° la période de la croyance à l'âge d'or, idée qui le rapproche de l'Église, laquelle voyait, dans le péché, la cause des maux qui suivirent le séjour au paradis, et qui le rapproche aussi de Diderot et d'Holbach lesquels voyaient dans l'organisation sociale la cause de tous nos maux (p. 329). On ne peut pas retourner en arrière; il faut donc s'aimer les uns les autres, et suivre la voix de Dieu (p. 377-8); 2° Rousseau voit peu à peu que la société est bonne et l'état de nature mauvais, il abandonne donc ses premières vues; le changement est accusé nettement dans l'*Essai sur l'origine du langage*, et s'affirme complètement dans l'article *Economie politique* (p. 353); 3° quant au *Contrat social*, les premiers chapitres (*ms. de Genève*) sont encore plutôt dans le sens du deuxième *Discours*, mais le point de vue de la bonté de l'état social, de l'excellence de la propriété, l'emporte, et il finit par écrire son *Contrat* « fondé sur la raison et la volonté » (p. 345-50), tandis que la religion n'a plus « qu'une place subordonnée » (p. 355-6); 4° (deuxième article). Rousseau cependant, avant qu'il ait publié ces écrits, se voit tout à coup célèbre par ses premiers *Discours*; on cherche en lui l'homme de ses idées; il accepte ce rôle, « il lui devient impossible de changer de livrée ». L'article *Économie politique* ne l'inquiète pas, peu le liront; mais il ne publiera pas son *Essai sur les langues*; il remet en portefeuille le *Contrat*; puis il écrit l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse* (p. 437) et attrape le monde par son « grand système », mais « un système cela? C'est une mystification prolongée. Dirons-nous que Rousseau ment? Plus exactement, il feint » (p. 442). Pourtant Rousseau publie le *Contrat social*? Parfaitement Rousseau après l'*Émile* et l'*Héloïse* était fatigué, « mais Rousseau était auteur, et n'avait qu'un souci, le succès, c'est-à-dire la réputation et l'argent »; il amende alors son *Contrat*. « L'*Émile* et le *Contrat* corrigé étaient à point pour plaire au public... » (p. 457). Ce n'est pas tout : Rousseau *était* arrivé à un vrai système, « conception grandiose de l'harmonie générale du genre humain » (p. 452), la suite des idées qu'il développait quand il était devenu le personnage de ses Discours. Il écrivit ce système, mais il ne le publia pas, il le sacrifia au succès. On le trouve dans le quatrième livre de l'*Émile* [et on nous avait dit que Rousseau n'avait pas publié ses idées], dans des fragments des *Institutions politiques* (publiés après sa mort) et évidemment [?] contemporains de ce quatrième livre, enfin « l'incomparable première *lettre de la Vertu et le Bonheur* qui devrait figurer dans tous nos recueils de morceaux choisis du XVIIIe siècle » (p. 445). Et voilà. Pour notre part nous croyons qu'on peut écarter *a priori* toute appréciation — quand du moins il s'agit d'un écrivain admis au panthéon de l'humanité, — qui repose sur la parfaite imbécillité du monde intellectuel, sauf un homme excepté; que Rousseau ait réussi à tromper de la sorte — et par quels procédés plus naïfs encore que mesquins! — des générations d'hommes d'une curiosité intellectuelle intense, et que seul M. Espinas ait vu clair, c'est trop difficile à admettre; ou, comme on l'a dit, le génie qu'il faudrait pour mystifier le monde ainsi serait plus remarquable que celui d'avoir fait un système acceptable. Comme l'a bien montré M. Dreyfus-Brisac (*Revue intern. de l'enseignement*, décembre 1855), cela ne se réfute pas, parce que cela ne se discute pas; tout cet échafaudage repose sur quelques spéculations toutes subjectives. Non seulement il n'y a pas de preuves pour ce qu'on avance, mais la façon d'écarter les difficultés accumulées par ces théories est inouïe : Rousseau écrit des livres qui ne semblent pas à M. Espinas être l'expression de sa pensée : « il feint »; quand un écrit ne paraît pas au moment prescrit par le système Espinas, c'est que Rousseau a besoin d'argent; quand tel ouvrage contient des passages qui ne s'accordent pas avec la

D'autre part la conclusion du monde savant, après avoir écarté ces divergences spéciales signalées par M. Bertrand, semble être que le *ms. de Genève* n'est pas un document de première importance, et qu'il ne révèle rien d'essentiel sur la pensée de Rousseau. Nous ne pouvons partager cette manière de voir non plus ; car laissant de côté toute comparaison avec le *deuxième Discours*, nous allons signaler un désaccord foncier de pensée entre le texte du premier *Contrat social* (*ms. de Genève*) et celui qui fut publié par Rousseau (et il va de soi qu'il ne s'agit pas seulement de cette différence dans la formule de rédaction amenée par ce que l'on a appelé — Bertrand et d'autres — la conception mécanique et la conception organique du *Contrat*, et qui du reste est d'importance secondaire). S'il est resté insoupçonné — du moins nous ne l'avons vu signalé ni chez Alexeieff, ni chez Dreyfus-Brisac, ni chez Beaulavon, ni chez Espinas, ni chez Rodet, ni même chez le clairvoyant Faguet, ni chez aucun de ceux qui à notre connaissance, ont discuté le *ms. de Genève* — cela doit être attribué non seulement à ce que la discussion des points soulevés par M. Bertrand a absorbé toute l'attention de ces savants, mais surtout à cette circonstance que personne ne s'est trouvé étudier le manuscrit du point de vue auquel nous nous sommes placé : l'histoire des rapports de Rousseau et des encyclopédistes. Car alors sa signification apparaît frappante.

théorie, c'est que Rousseau, oubliant les indications de son commentateur, a des « distractions » !

Il y a cependant quelque chose à tirer pour nous de ce travail, le voici : M. Espinas s'accorde avec M. Bertrand que Rousseau a d'abord été anti-social et puis a modifié sa croyance ; et tous les deux se servent du *ms. de Genève* et du *Contrat* pour en tirer des arguments. Mais ce qu'il y a de remarquable c'est qu'ils en tirent chacun des arguments juste opposés, ainsi : 1° dans un chapitre abandonné du *ms. de Genève*, M. Bertrand cherche des preuves que le *Contrat* original était en désaccord avec le deuxième *Discours* (p. 856-7) tandis que M. Espinas y cherche des preuves que le *Contrat* original était encore en accord dans ses premiers chapitres avec le deuxième *Discours* (p. 348-9) ; 2° M. Bertrand voit dans le *Contrat* l'écrit par excellence favorable au point de vue social, tandis que M. Espinas y voit un ouvrage dont Rousseau a enlevé, avant de le publier, son caractère social (p. 453-457) ; 3° tous les deux signalent un mélange entre la conception mécanique des principes politiques et la conception de la société comme un organisme vivant, mais M. Bertrand pense que Rousseau a substitué le premier point de vue au second (p. 863) tandis que M. Espinas prétend que c'est le contraire (p. 352-453). N'y a-t-il pas là des preuves que ces deux auteurs voulant prouver la même chose, voyant dans le *ms. de Genève* un document intermédiaire entre deux opinions, et l'interprétant l'un dans un sens et l'autre dans l'autre, n'y a-t-il pas, dis-je, des preuves, d'abord qu'ils demandent à ce manuscrit des arguments qui sont plus subjectifs qu'objectifs, (puisqu'ils l'ont fait dire tantôt blanc, tantôt noir), et ensuite qu'ils se sont placés à un point de vue qui n'est peut-être pas fondamental pour faire ressortir le caractère équivoque du *Contrat social*? D'autre part, qu'ils aient discerné ou non le point essentiel, leurs efforts font ressortir une fois de plus qu'il y a réellement quelque problème à expliquer à propos du *Contrat*.

*
* *

Deux morceaux du manuscrit nous intéressent particulièrement: un chapitre omis dans le *Contrat social* définitif et intitulé là (Livre I, chap. II) : *De la société générale du genre humain*, et un chapitre ajouté et intitulé dans l'œuvre imprimée (Livre IV, chap. VIII) : *De la religion civile*.

Le chapitre omis.

M. Alexeieff en parle comme suit :

Ce chapitre, qui ne paraît pas à la rédaction finale du *C. S.*, désarme tous les arguments des critiques de Rousseau qui s'obstinent à voir dans son traité politique la négation des principes qu'il a développés dans le *Discours sur l'Inégalité* : Morley, t. II, p. 119 et suiv. ; Tchitchérine, *Hist. des Doctrines politiques*, t. III, p. 135. Cependant ce chapitre développe des vues qui à elles seules pourraient trouver une place importante dans une thèse séparée, et il démontre d'une façon très claire la voie qu'a suivie Rousseau en partant des principes développés dans le *Discours sur l'Inégalité* pour se rencontrer avec le problème qu'il a résolu dans le *Contrat social* (p. VII de l'Appendice).

Nous ne savons ce que M. Alexeieff entend par cette dernière phrase, et — à notre savoir — il ne s'est pas expliqué. Mais il semble certain que Rousseau ne devait pas considérer qu'il y eût dans ce chapitre une transition « très claire » entre le *deuxième Discours* et le *Contrat*, — sans cela pourquoi aurait-il supprimé ces pages? Toutefois M. Alexeieff a bien entrevu vaguement l'importance du chapitre, et il est possible qu'en l'étudiant de près il aurait découvert que l'intérêt n'en était pas dans la direction qu'il supposait d'abord.

Nous citons aussi textuellement M. Dreyfus-Brisac, le second éditeur du manuscrit de Genève, pour être sûr de ne pas trahir sa pensée.

Nous avons déjà dit dans notre Introduction — écrit-il en matière de Préface au texte — qu'en somme le ms. de Genève ne nous apprend rien de neuf sur la politique de Rousseau; c'est une ébauche, et dont toutes les idées maîtresses sans exception ont été conservées dans le *Contrat* ou d'autres écrits de l'auteur. Le peu d'inédit qui s'y trouve ce sont des redites, des phrases mal venues, des développements prolixes

ou obscurs qui ont été conservés ailleurs en meilleurs termes, avec plus de correction et de netteté. Le lecteur jugera dans le détail de la valeur de notre assertion (p. 243)...

Et quant à notre chapitre en particulier, il ne se donne pas trop la peine de chercher pourquoi il manque dans l'ouvrage définitif, ou plutôt il se débarrasse de la question ainsi :

Le seul énoncé de ce titre [*De la Société générale du genre humain*] montre qu'il s'agit ici de développements philosophiques qui ne pouvaient trouver place dans le *Contrat*. La lecture du chapitre confirme pleinement cette prévision et fait voir, d'ailleurs, que si dans la forme il est décousu, redondant, parfois même incorrect et mal digéré, il ne renferme dans le fond aucune idée qui n'ait été mieux exprimée soit dans l'*Inégalité*, soit dans l'*Émile*, soit dans l'*Encyclopédie* (p. 243).

On peut abandonner à M. Dreyfus-Brisac la responsabilité de l'argument du mauvais style. Quant au fond, deux remarques s'imposent : 1° on se rendra compte, pensons-nous, d'après ce qui suit, que l'idée centrale de ce chapitre n'est exprimée nulle part ailleurs, — du moins dans aucune des œuvres livrées par Rousseau à la publicité; pour la correspondance ou les manuscrits inédits je n'ose rien affirmer; 2° sans doute, en un sens, les questions philosophiques abordées dans ce chapitre sont étrangères à la discussion du *Contrat social* au sens étroit de ce mot; on peut exprimer des idées sur l'esclavage, sur la guerre, sur l'élection des magistrats et même sur le pacte fondamental sans avoir préalablement discuté la société générale du genre humain, mais en somme toute philosophie, sociale ou politique, et toute opinion dans ces domaines, présuppose, ou, si on veut, implique toujours une conception plus générale des choses; en d'autres termes une philosophie sociale ou politique n'est toujours qu'une partie d'un système philosophique complet. Par exemple, un homme qui croit à l'existence de Dieu et à une Providence aura nécessairement des opinions politiques différentes de celui qui ne croit qu'au hasard ou professe le déisme; un homme qui croit à l'existence d'un droit naturel égal pour tous concevra un pacte fondamental bien différent de celui qui ne croit qu'au droit du plus fort — c'est trop évident pour qu'on y insiste. Et l'on sait assez, d'ailleurs, que toutes les discussions sur le droit naturel aux XVIIe et XVIIIe siècles — celles du *Contrat social* après tant d'autres — étaient dues précisément à ceci que la philosophie scolastique, avec sa théorie du droit divin des rois, avait été ébranlée, et que de nouvelles méta-

physiques appelaient de nouvelles conceptions de la morale et de la politique. Ainsi un chapitre d'introduction générale au *Contrat social* était parfaitement en place; un auteur tiendra naturellement, s'il est systématique, à expliquer à ses lecteurs les rapports de sa philosophie sociale avec sa philosophie générale, et à donner ainsi la clef de ses opinions politiques : autrement tout reste suspendu dans les airs; dès lors le fait que dans le *Contrat social* définitif Rousseau ait fait simplement abstraction d'introduction — lui justement qui prétendait aller au fond des choses, lui qui préparait à la même époque sa *Profession de foi* dans l'*Émile* — n'aurait-il pas dû faire réfléchir M. Dreyfus-Brisac? Rousseau, en ne nous donnant pas d'introduction générale à son *Contrat* définitif, forçait tout étudiant consciencieux à subvenir à ce manque, et nous savons déjà s'ils ont été embarrassés d'établir, nous ne disons pas seulement *la* relation, mais souvent une relation quelconque entre le *Contrat social* et les autres écrits de Rousseau[1].

Donc il vaut la peine de poser la question : Pourquoi Rousseau supprime-t-il ce chapitre de philosophie générale ou impliquant un système de philosophie? — On peut présumer que c'est parce que ce morceau ne répond plus à sa pensée au moment où il publie le *Contrat*.

Mais cela suppose changement de vues, et justement Dreyfus-Brisac partait de cette idée que les écrits de Rousseau se tenaient par des liens logiques, qu'il y avait simplement un développement graduel de principes, toujours les mêmes, et que telle partie du système avait été développée après telle autre, car l'auteur ne pouvait écrire tout à la fois. C'est l'opinion courante, du reste, et quand on ne maintenait pas qu'il y eût accord fondamental entre les idées (comme Lanson), ou bien on accusait Rousseau de contradiction et incohérence (Morley, Faguet), ou bien on ne considérait certaines opinions qui ne s'accordaient pas avec telle interprétation comme des boutades (Champion, Bertrand). A notre avis, cette façon d'aborder Rousseau n'est pas la bonne; elle est responsable de presque tous les malentendus concernant sa philosophie; nous sommes arrivés à la conviction qu'il y a réellement changement de principes dont on peut retrouver nettement les traces, et que dès lors les accusations de contradiction aussi bien que les efforts pour trouver l'unité dans l'œuvre sont vains; il y a chez

1. « J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet », dit Rousseau. C'est très habile; mais il n'est pas question d'*importance* du sujet; et Rousseau le sait bien, car ce n'est pas cela non plus qu'il avait discuté dans le chapitre omis, comme nous l'allons voir.

Rousseau des façons de penser successives, inconciliables entre elles peut-être, mais qui ne se sont point heurtées dans un système de philosophie rousseauiste. Une étude nouvelle des écrits du philosophe de Genève est à faire; elle consisterait à prendre les principales questions abordées par lui et à en suivre les aspects dans les écrits successifs; on renouvellerait ainsi, et établirait enfin sur des données solides la critique de Rousseau. Le fait que Rousseau a cherché avec soin à effacer ces divergences (soit qu'il les vît nettement, soit qu'il ne s'en rendît compte qu'obscurément lui-même) rendrait la tâche difficile, car il était habile écrivain; néanmoins elle n'est pas impossible; elle exige quelque sens de critique philosophique, et surtout beaucoup d'érudition et de patience[1]. Ce travail se fera certainement peu à peu — car il s'impose — et par le concours de divers chercheurs. On trouvera dans notre étude sur la *Profession de foi du Vicaire savoyard* une preuve que Rousseau a commencé par adopter les principes de philosophie sensualiste de son ami Condillac, puis les a abandonnés. On verra ici en politique un phénomène analogue. Mais n'anticipons pas. Demandons seulement au lecteur de nous permettre de partir, à titre d'hypothèse, de cette idée qu'il y aurait chez Rousseau deux ou plusieurs systèmes philosophiques successifs. Nous pourrons néanmoins rattacher notre travail à ceux de nos devanciers et apprécier la valeur de leurs recherches. Nous pensons que les problèmes se simplifient singulièrement avec notre hypothèse.

*
* *

Et d'abord voyons la question de date du *Manuscrit de Genève*, que nous n'avons pas encore abordée, et qui est toujours importante dans des études de ce genre. Nous croyons pouvoir la résoudre précisément au moyen de ce chapitre omis dans le *Contrat* définitif.

M. Bertrand adopte 1754, c'est-à-dire avant l'article sur l'*Économie politique* qui paraît dans l'*Encyclopédie* en novembre 1755 et dont certains passages sont empruntés à notre manuscrit (p. 851, note), et après le *deuxième Discours*, qui est de 1753.

Cette seconde affirmation en tout cas est sujette à caution. Notons que M. Bertrand ne donne aucune raison pour mettre le manuscrit après plutôt qu'avant 1753; il affirme donc simplement que les choses se sont passées ainsi : selon lui, Rousseau, nous

1. C'est de ces dernières qualités — érudition et patience — qu'a manqué complètement M. Espinas. Voir note ci-dessus.

l'avons dit, ne croit pas du tout que l'état social soit une « déchéance » de l'état de nature, c'est « le progrès même » (p. 856); mais un jour il a un moment d'humeur, et devient paradoxal, déclarant l'état de nature supérieur à l'état social, c'est alors qu'il écrit le *deuxième Discours* (1753); cet accès passé, il revient à ses idées réelles, et il écrit alors (1754) son premier manuscrit du *Contrat social* : — et le chapitre omis qui nous occupe, montrait justement que Rousseau, en dépit du *deuxième Discours* en 1753, croyait bien à la supériorité de l'état social; maintenant pourquoi, dans ces conditions, n'a-t-il pas livré ce chapitre à la publicité? Réponse : parce que, s'il ne l'avait pas omis, il aurait imprimé une chose en contradiction absolue avec une autre publication (le *deuxième Discours*) où l'état social est déclaré inférieur, et ses ennemis s'en seraient servi pour l'accuser de contradiction.

Il faut citer au moins quelques phrases de ce curieux passage, car on pourrait douter que nous ayons résumé fidèlement : « Cette noble page [montrant que si l'homme était resté à l'état de nature nous n'aurions jamais connu « la vie », il n'y aurait « ni bonté dans nos cœurs, ni moralité dans nos actions, et nous n'aurions jamais goûté le plus délicieux sentiment de l'âme qui est l'amour de la vérité », *ms.*, p. 4] rachète assurément bien des accès de misanthropie et ne rappelle que par le contraste la boutade célèbre : « L'homme qui médite est un animal dépravé ». Mais pourquoi Rousseau l'a-t-il effacée de son texte définitif? La raison en est trop claire : elle jure avec la doctrine du *Discours sur l'Inégalité* qu'il ne dépendait plus de l'auteur d'anéantir... on comprendra qu'une telle page l'eût trop manifestement mis en contradiction avec lui-même... Il faut être plus équitable envers lui que lui-même et prendre le *Discours* pour ce qu'il est, une déclaration d'apparat écrite dans une heure de misanthropie farouche » (p. 857). M. Bertrand est bien indulgent pour Rousseau, mais cette manière de voir ne tient pas debout : 1° il faudrait prouver qu'il y a bien contradiction entre le *deuxième Discours* et le premier ms. du *Contrat* sur les points indiqués par M. Bertrand; après examen les savants se sont prononcés contre cette théorie (voir plus haut); 2° du reste, supposez qu'il y eût réellement incompatibilité d'idées sur ces points-là, puisque la première rédaction du *Contrat* est de 1754, Rousseau savait déjà en l'écrivant n'être pas d'accord avec le *deuxième Discours* rédigé en 1753 : pourquoi alors se donne-t-il la peine de l'écrire? 3° si les idées du *deuxième Discours* sont de « simples boutades » (p. 855), que Rousseau aurait voulu n'avoir

pas commises, qu'il avait même démenties en manuscrit dans le *Contrat*, comment expliquer qu'il prépare en même temps que le *Contrat* un ouvrage plus considérable encore et où il reprend en y insistant les idées du *deuxième Discours*, un ouvrage qu'il dépendait donc bien de lui d' « anéantir » avant la publication, voire de n'écrire point : l'*Émile* publié en même temps que le *Contrat*, — et où il renvoie expressément à son *Discours de l'Inégalité* — ne serait-il aussi que « simples boutades »? Le morceau est un peu gros à avaler, même servi par un conférencier à l'Institut. Et que fait M. Bertrand de la lettre à M. de Malesherbes, du 12 janvier 1762, où Rousseau dit que « dans les trois principaux de mes écrits, savoir, le *premier Discours*, celui de l'*Inégalité*, et le *Traité de l'éducation* », il a voulu « démontrer que l'homme est bon naturellement et que c'est par ces institutions [sociales] seules que les hommes deviennent méchants » (*Œuvres*, Hachette, x, p. 301-2)[1]; et enfin, 4° il faudrait admettre cette chose bizarre que Rousseau, pour ne pas être en contradiction avec une œuvre antérieure qui n'était pas l'expression de sa pensée vraie, a enlevé d'une œuvre postérieure ce qui, dans cette œuvre, était plus que toute autre chose son opinion réelle.

Non décidément cela ne va pas. Combien plus simple et probablement plus près de la vérité ce serait, si, à ces subtilités indignes d'un écrivain de l'envergure de Rousseau, — reposant du reste sur des arguments d'un ordre purement subjectif, — on substituait la supposition parfaitement normale que Rousseau a réellement et tout bonnement changé d'opinion? Alors Rousseau aurait écrit d'abord — avant le *deuxième Discours* — le *premier Contrat* où il croit à la supériorité de l'état social; puis étant arrivé à sa théorie que l'état de nature est réellement supérieur moralement à l'état social, il écrivit son *deuxième Discours*; et alors, enlevant, le jour

1. M. Faguet va même beaucoup plus loin que nous, qui ne voulons invoquer que le témoignage de l'*Émile*. Il admet qu'il y a entre le *Contrat social* et le *Discours sur l'inégalité* désaccord (quoique pas sur les points mentionnés par M. Bertrand), mais il ne voit pas comment on peut dire que le *Contrat* représente le vrai Rousseau, et le *deuxième Discours* ne le représente pas. Réfutant M. Champion, qui dans son livre sur l'*Esprit de la Révolution* [et depuis dans son volume sur *J.-J. Rousseau et la Révolution*] se rencontre avec M. Bertrand pour ne voir qu'une boutade dans le *deuxième Discours*, M. Faguet écrit : « S'il n'y avait que l'*Inégalité* d'un côté et le *Contrat* de l'autre, je dirais que Rousseau a eu deux idées générales si différentes qu'elles sont contraires, et je m'arrêterais là. Mais l'idée de l'*Inégalité*, l'idée anti-sociale.... elle n'est point que dans l'*Inégalité*. Elle est, seulement, et sans la mettre où elle n'est pas, dans le *Discours sur les Lettres*, dans l'*Inégalité*, dans la *Lettre sur les spectacles*, dans l'*Émile*, dans la *Nouvelle Héloïse* et dans la *Lettre à Mgr de Beaumont....* » (*XVIIIe siècle*, 1901, p. 384-5.) Le critère anti-social n'est pas celui dont nous nous servirons pour distinguer les deux tendances dans les écrits de Rousseau, c'est pourquoi nous nous bornons à mentionner ici l'*Émile*.

où il reprit son *Contrat* pour le public, les pages où il avait exprimé des vues aujourd'hui abandonnées.

Espinas, dont nous avons parlé dans une note, partage l'opinion de Bertrand et se base sur des arguments semblables : 1° le *manuscrit de Genève* doit être de 1754, et pas après, puisque l'article *Économie politique*, de 1755, en contient des fragments ; 2° il doit être de 1754 et pas avant, car il y a des corrections d'idées au *deuxième Discours* : — ce qui est une pure pétition de principes ; il faut prouver justement : que c'est l'article qui reproduit le manuscrit et non le contraire ; et que c'est le *deuxième Discours* qui corrige le *Contrat* original, et que ce n'est pas le contraire. Il est vrai qu'Espinas dit encore : et parce que Rousseau n'avait à cette époque que des idées politiques « tout à fait embryonnaires » (p. 343) ; mais sur quoi se fonde-t-il pour dire cela? Sur ce que Rousseau a menti en nous faisant croire qu'il travaillait à ses *Institutions politiques* depuis 1751 ; et sur quoi enfin se base cette assertion que Rousseau a menti? nous ne voyons rien d'autre que ceci : cela s'accorde mieux avec l'échafaudage si problématique de M. Espinas.

Quant à M. Dreyfus-Brisac, il préfère en somme se récuser sur la question de date. Il ne voit pas qu'on puisse rien opposer formellement à celle de 1754 ; cependant il la considérerait seulement comme signifiant « avant 1755 », et on pourrait remonter aussi haut que 1751, époque où Rousseau dit dans les *Confessions* avoir conçu l'esquisse des *Institutions politiques* (p. xx) : « De ce que certains passages ont passé dans le *Discours sur l'Économie politique* on pourrait être tenté de conclure qu'il est [le *ms. de Genève*] d'une date antérieure à ce dernier ouvrage, et que nous nous trouvons en présence d'un travail commencé en 1751 et continué plus tard en 1754 [toujours selon les *Confessions*, et se fondant sur certains termes tels que « *nos* concitoyens », cf. par exemple, p. 255, note] après l'achèvement du *Discoure sur l'Inégalité* (p. xi). Mais après tout, se reprend-il presque aussitôt, on pourrait aussi bien faire une hypothèse qui rapprocherait la première rédaction de la date de publication du *Contrat* ; à savoir que les passages que l'on retrouve dans l'art. *Économie politique* seraient non pas copiés du *premier Contrat*, mais au contraire seraient les originaux de notre manuscrit ; c'est à-dire que Rousseau aurait songé, à un moment donné, à refondre ses différents travaux sur la politique, qu'il aurait alors écrit le *ms. de Genève*, reproduisant tels beaux passages de l'*Économie politique* qui avaient paru du reste dans un ouvrage ne circulant pas dans le

grand public, l'*Encyclopédie*. C'est là une supposition toute gratuite, M. Dreyfus-Brisac le reconnaît : « Cette conjecture en vaut une autre, mais ce n'est qu'une conjecture... » (p. XII). Et il ajoute : « Il est d'autant moins possible de formuler une appréciation sinon certaine, du moins vraisemblable sur la date où le ms. de Genève a été rédigé que ce document tel que nous le connaissons, étant incomplet, ne nous donne pas une idée exacte de l'état d'achèvement du *Contrat social* au moment de sa mise au net » (p. XII). A quoi nous répondons : Sans doute, si le manuscrit était complet nous pourrions mieux juger encore, mais peut-être que cela n'ajouterait qu'au nombre de nos preuves, et non pas à leur qualité. La véritable raison de l'embarras de Dreyfus-Brisac, c'est qu'il manque d'un critère pour opérer sa comparaison; et, en effet, d'où l'aurait-il puisqu'il considère que la pensée de Rousseau n'a pas varié, ou infiniment peu; il admet des obscurités, mais inévitables (« si clair, si lumineux qu'ait été Rousseau, il n'a pas tout dit, ou plutôt il n'a pu tout dire », p. XXIV), et des contradictions, mais dans les termes seulement (« il ne les a pas présentées [ses conclusions] avec la rigueur d'un syllogisme », p. XXV), — c'est tout. Alors naturellement il ne peut voir que des redites dans ce chapitre — qui ne cherche rien, ne trouve rien! — et il ne lui reste qu'à recourir à l'argument du mauvais style pour en expliquer l'abandon par Rousseau. Mais reprenons notre hypothèse que Rousseau est arrivé à ses idées non pas tout d'un coup, mais après en avoir d'abord essayé d'autres; il paraît évident, si elle est juste, premièrement qu'un fragment aussi considérable que celui du *ms. de Genève* devrait suffire à nous donner au moins quelques indications à un examen attentif, et ensuite que si nous avions le chapitre d'introduction générale, nous aurions beaucoup plus de chance encore d'y trouver quelque chose de précis et de décisif. Or nous avons justement ce chapitre. Étudions-le.

La première rédaction du *Contrat* est évidemment postérieure au *premier Discours* (1749), car, d'une part, Rousseau y exprime déjà la conviction que la civilisation nuit à la société; et d'autre part, il renvoie en quelque sorte au *premier Discours*, dans des phrases comme : « Les mêmes causes qui nous rendent méchants, nous rendent encore esclaves et nous asservissent en nous dépravant » (p. 2 du *ms.*). Mais elle appartient à une époque antérieure à celle du *deuxième Discours*, car l'idée de la bonté naturelle n'y est point encore dégagée comme elle le sera dans ce dernier. Il y a du reste des passages où Rousseau semble bien près de la formuler : « La douce voix de la nature n'est plus pour nous un guide infail-

lible » (p. 3); cette phrase cependant ne doit pas nous tromper; elle n'a pas le sens qu'elle aurait dans un contexte après le *deuxième Discours*, puisque l'auteur dit positivement ici que l'âge d'or « fut toujours un état étranger à la race humaine » (p. 4); l'homme primitif, anté-social, est innocent, pas bon; et son bonheur est tout négatif, il consiste simplement à ne pas connaître les misères de l'état social, mais cela ne dit point que l'homme n'en connaisse pas d'autres. Rousseau — et ceci est d'importance capitale — ne songe point encore à opposer l'homme naturel à l'homme social; il avait opposé dans le *premier Discours* l'homme moins « civilisé » des républiques antiques, à l'homme plus civilisé des nations de l'Europe moderne, — ce qui est tout autre chose; en ce qui concerne l'homme anté-social, il prenait simplement pour accordé qu'il avait existé, mais il n'avait aucun intérêt pour lui, il l'abandonnait à ceux qui, comme Buffon, étudiaient l'histoire naturelle. L'idée de l'homme naturel était courante au XVIIIe siècle; et aussi cette autre idée qu'il était supérieur à l'homme civilisé avait été exprimée mainte fois; mais tandis que Rousseau devait la prendre à son actif dans le *deuxième Discours*, ici il ignore encore la question de comparaison : tout ce qu'on peut dire c'est que ses théories du *premier Discours* le prédisposeront favorablement pour l'homme naturel, le jour où il se posera la question; on peut même aller jusqu'à dire que la thèse de la supériorité du sauvage est impliquée déjà dans la thèse de la supériorité du moins civilisé. « Les principes que j'avais établis en orateur dans mon *Discours sur les sciences*, je les ai examinés en philosophe dans mon *Discours sur l'inégalité* » (*Corresp. de M. Rousseau avec Ustéri*, publiée par Ritter et Usteri, Genève, 1910, p. 165). Mais Rousseau n'en était pas encore venu à ce problème.

Nous sommes donc au point de vue de l'époque, avec le *manuscrit de Genève* entre le *premier* et le *deuxième Discours*, c'est-à-dire au moment où Rousseau n'a pas encore l'idée d'opposer l'homme naturel à l'homme social, mais où on voit bien qu'il va y être amené. Ce chapitre omis l'indique clairement.

Telle est en tout cas la chronologie *logique*, et il nous faut insister ici quelque peu au risque d'allonger notre travail; ce problème est aussi délicat qu'il est important et il est nécessaire de tenir compte de tout sous peine de laisser le doute ou l'obscurité chez le lecteur. Nous disons telle est la chronologie logique, mais nous savons que la chronologie réelle en diffère quelquefois. Nous sommes dans une phase de transition, ou même, si l'on

veut, de formation d'idées chez Rousseau et cette phase a duré plusieurs années : pour être plus précis, il est concevable que Rousseau ait écrit le premier *Contrat* concurremment avec le *deuxième Discours*, et ne se soit pas rendu compte tout de suite que les idées maintenant acceptées de la supériorité morale de l'homme naturelle devait entraîner, dans ses idées politiques, une revision importante, tout absorbé qu'il était tour à tour dans un courant d'idées, puis dans un autre. C'est là un phénomène fréquent chez les penseurs. La question du chiffre ne nous paraît pas être la première en importance, en tout cas pas la seule à considérer; au contraire, même si par hasard des découvertes ultérieures établissaient formellement que le *ms. de Genève* a été rédigé après le *deuxième Discours*, on ne pourra jamais annuler ce fait, seul essentiel après tout, qu'il appartient logiquement à une période antérieure.

Il y a du reste des indications qui nous paraissent assez nettes que le *ms. de Genève* n'a pas seulement été conçu dans un esprit antérieur à celui du *deuxième Discours*, mais a aussi été écrit avant. Nous en mentionnons rapidement trois.

Qu'on lise *Contrat social*, Livre I, chap. I, le fameux premier alinéa : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers... Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question. » Soulignons ces mots : *Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore.* Il publiait cela en 1762, et il avait publié en 1753 le *deuxième Discours* qui disait exactement et longuement comme cela avait dû « se faire ». Que signifie alors *je l'ignore?* Cela signifie qu'il avait écrit ces mots avant de savoir, quand il « ignorait » encore, et puis comme ils se trouvaient dans une partie du ms. de Genève qui entrait telle quelle dans le *Contrat* (avec seulement quelques modifications de style [1]), il avait oublié de les effacer. Qu'il ait oublié d'effacer cette phrase de 1753 en 1760 ou 1761 (d'autant plus qu'il admettait toujours qu'il ne prétendait pas décrire absolument historiquement les faits), cela se conçoit chez un étourdi comme Rousseau; mais qu'il l'ait écrite en même temps ou immédiatement après le *deuxième Discours*, ce serait trop monumental.

Autre fait. Dans le *Contrat*, Livre III, chap. VIII, il parle de

1. Dans le *ms. de Genève*, le passage se lit : L'homme est né libre et cependant il est partout dans les fers.... Comment ce changement s'est-il fait? On n'en sait rien. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Il n'est pas impossible de le dire... (chap. III, et livre I).

régime végétarien pour le blâmer, en France du moins; car, dit-il, les fruits « ne sont nourris que d'eau, ils ne nourrissent point, et sont presque comptés pour rien sur les tables... » (*Œuvres*, III, 353). Dans le *deuxième Discours*, sans toucher spécialement la question d'alimentation (sauf peut-être, *note j*, *Œuvres*. I, p. 139), il parle partout de l'homme vivant des fruits de la terre et grâce à ce régime indiqué par la nature, étant meilleur, plus doux sans être en moins bonne santé. Dans l'*Émile* d'ailleurs, qui continue le *deuxième Discours*, lorsque le sujet l'amène à la discussion de la nourriture, il décrit dans l'homme naturel un végétarien. Outre le passage connu sur « le goût de la viande (qui) n'est pas naturel à l'homme » (*Œuvres*, II, p. 125), il y a celui sur les nourrices : « Les paysannes mangent moins de viande et plus de légumes que les femmes de la ville ; ce régime végétal paraît plus favorable que contraire à elles et à leurs enfants » (p. 25). C'est, comme dans le cas précédent, un passage qui se trouvait dans le *ms. de Genève* et qui passa tel quel dans l'œuvre imprimée, parce que Rousseau oublia de le modifier.

Relevons un troisième indice encore. Lorsque Rousseau parle dans le *Contrat* (III, xv) des peuples qui ont leurs assemblées populaires et votent leurs lois sans représentants, c'est Sparte et Rome qu'il mentionne, et pas les cantons suisses — ce qu'il aurait presque sûrement fait s'il avait écrit après 1754. Mais évidemment Rousseau n'était pas encore arrivé à ce que nous pourrions appeler la « période suisse », il en était encore aux souvenirs du *premier Discours*, quand les républiques antiques lui fournissaient ses exemples. Genève et la Suisse entrent en ligne seulement depuis juin 1754 (voyage de Genève) et après qu'il eut écrit sa *Dédicace* du *deuxième Discours*[1]. La Suisse seule est citée une fois dans le *ms. de Genève* (II, iii), avec la Hollande, et Rome et Sparte, à propos de l'expulsion des tyrans.

Nous avons trouvé un seul passage qui paraîtrait indiquer une rédaction du *ms. de Gevève* contemporaine ou postérieure au *deuxième Discours*. Nous nous faisons un devoir de l'indiquer. On trouve en effet dans le « chapitre omis » une reproduction d'une phrase qui est citée dans l'*Encyclopédie*, article *Droit naturel*

1. Nous n'oublions pas que l'on a voulu parfois faire du *Contrat social* un livre inspiré à peu près entièrement par l'organisation politique de Genève. A notre sens, on a indûment exploité des ressemblances d'idées pures et simples. Rousseau a groupé, dans son *Contrat*, des théories qu'on retrouvait éparses un peu partout au XVIIIe siècle. Nous allons citer plus bas, par exemple, un article de l'*Encyclopédie* où on retrouvera les idées de la « souveraineté populaire » du *Contrat* (idées qui sont surtout en cause), de façon au moins aussi frappante sinon plus, que dans les documents genevois invoqués.

(*Morale*), non signé, mais toujours attribué à Diderot. Voici cette phrase : « Je sens que je porte l'épouvante et le trouble au milieu de l'espèce humaine, dit l'homme indépendant que le sage étouffe, mais il faut que je sois malheureux ou que je fasse le malheur des autres et personne ne m'est plus cher que moi » (« que je ne me le suis à moi-même », dit le texte original). S'il s'agissait d'une citation de tout autre que Diderot, ce passage devrait être sérieusement considéré; mais le directeur de l'*Encyclopédie* et Rousseau se voyaient journellement dans ces années 1751-3. Et jusqu'au voyage à Genève, 1754, Rousseau, que Diderot avait encouragé et, en quelque mesure, guidé dans son *premier Discours*, se considérait un peu comme un élève vis-à-vis d'un maître, « dont, dit-il dans sa lettre du 26 février 1770, j'étudiais particulièrement la diction lorsque je commençais d'écrire et qui a même mis dans mes ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste... » C'est dans cette même lettre que Rousseau lui attribue formellement le passage du « philosophe qui s'argumente en s'enfonçant son bonnet sur les oreilles » (*Œuvres*, I, p. 98-100). Diderot était un peu le collaborateur de tout le monde; la part qu'il prendra au *Système de la nature* d'Holbach est considérable; il ne fut pas étranger, semble-t-il, au livre *De l'Esprit* d'Helvétius; et Rousseau — de son propre aveu — profita tout d'abord de cette générosité. Diderot était très prime-sautier, et dans son esprit les doctrines les plus diverses faisaient fort bon ménage. En ces années, les deux amis considéraient en quelque sorte que les idées de l'un appartenaient à l'autre, ou en tout cas ils se communiquaient leurs pensées et leurs écrits. De cette façon Rousseau a fort bien pu connaître, longtemps avant l'insertion dans l'*Encyclopédie*, l'article *Droit naturel* dont est tirée cette citation; puisque Rousseau écrivait sur ce sujet, c'était double raison pour que Diderot lui montrât son article; la façon même, un peu mystérieuse, dont Rousseau cite sa phrase (sans nom d'auteur et sans provenance), suggérerait presque à elle seule qu'il s'agissait encore d'une confidence. A moins que — on peut bien se le demander — Rousseau lui-même ne soit pas tout à fait étranger à l'article anonyme dont il accepte toutes les idées; ce serait aussi une façon d'affirmer sa solidarité ici avec le ton de l'*Encyclopédie*.

Et l'article devait être écrit depuis longtemps. Nous savons en effet que le privilège de la nouvelle *Encyclopédie* avait été obtenu dès 1745, et scellé le 21 janvier 1746; qu'en 1749 « l'impression était décidée, les rôles distribués, les matériaux en grande partie rassemblés, lorsque Diderot fut... enfermé à Vincennes »

(Diderot, *Œuvres*, éd. Garnier, vol. XIII, p. 110). La quantité de matériaux accumulés était telle, disent les libraires dans la lettre du 7 septembre 1749 au comte d'Argenson, pour faire relâcher Diderot, qu'il y avait « de quoi remplir une chambre avec les manuscrits ». Nous savons aussi que les articles qui manquaient encore, étaient principalement ceux relatifs aux arts mécaniques. La difficulté n'est donc pas insurmontable. Du reste, si on voulait absolument, — et en se basant sur cet argument douteux que l'article *Droit naturel* a été *imprimé* en 1754, — considérer cette citation comme une preuve que le *ms. de Genève* doit être reculé après 1754, alors pour un passage en apparence expliqué il en surgit tout de suite beaucoup d'autres qui ne s'expliquent plus du tout [1]. Mais encore un coup, la date en chiffres est après tout secondaire.

Et maintenant, après ces encombrants préliminaires, venons-en enfin à notre problème.

*
* *

Puisque nous n'avons pas l'opposition de l'homme naturel et de l'homme social (qui ne viendra qu'avec le *deuxième Discours*), de quelle conception de l'homme Rousseau voulait-il parler dans le *ms. de Genève*? C'est ce que nous révèle le « chapitre omis ». L'homme prêt à s'organiser socialement ou politiquement intéresse seul Rousseau, et il formule ainsi son idée : « Nos besoins nous rapprochent [l'homme dépassant l'état de nature « ses besoins augmentent »] à mesure que nos passions nous divisent, et plus nous devenons ennemis de nos semblables, moins nous pouvons nous passer d'eux » (p. 2). Rousseau est hobbésien. Pas dans le sens de *homo homini lupus* (Hobbes lui-même n'était pas hobbésien dans ce sens), mais enfin partant nettement de l'idée que l'organisation sociale n'a pas d'autre but que de limiter les égoïsmes : la société a été voulue *par les faibles* pour lutter contre les forts, soit en s'associant entre eux, soit en s'associant à un fort contre d'autres forts; et *par les forts*, soit pour garantir leurs privilèges ou leur propriété légalement contre les efforts réunis des faibles, soit pour se garantir légalement contre d'autres forts, soit encore pour s'associer avec tous les autres forts contre tous les faibles. Il est vrai que Rousseau fait explicitement ses réserves à la fin de notre chapitre omis, à propos de Hobbes :

1. Et, soit dit en passant, la date 1754 toujours donnée pour l'article *Economie politique* de Rousseau, *parce qu'imprimé en 1755*, n'est pas inattaquable non plus.

« L'erreur de Hobbes n'est donc pas d'avoir établi l'état de guerre entre les hommes indépendants et devenus sociables, mais d'avoir supposé cet état naturel à l'espèce et de l'avoir donné pour cause aux vices dont il est l'effet » (p. 10). Mais cette réserve n'a aucune portée à cette période de sa pensée, puisqu'il ne songe pas encore à opposer l'homme naturel à l'homme social; le passage est intéressant en ce qu'il trahit l'idée qui le hante déjà inconsciemment; il formulera le problème clairement seulement dans le *deuxième Discours* et alors il reprendra cette distinction pour y insister et la faire valoir : « Il paraît d'abord que les hommes dans cet état [naturel] n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvaient être bons ni méchants, et n'avaient ni vices ni vertus... » (éd. Hachette, I, p. 97) ; et puis : « N'allons pas surtout conclure avec Hobbes que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant; qu'il soit vicieux parce qu'il ne connaît pas la vertu... » (*ibid.*); c'est qu'il ne s'agit pas tant, comme Hobbes le veut, d'être bon ou méchant, mais d'être heureux ou malheureux, et pour Rousseau, qui est pragmatiste avant l'heure, être heureux c'est être meilleur (cf. aussi, I, p. 109)[1].

Du reste aucune possibilité de doute sur la position de Rousseau avec des passages comme le suivant :

> Il est faux que dans l'état d'indépendance [c'est-à-dire quand l'homme n'était pas formellement organisé en société, était indépendant du contrat social] la raison nous porte à concourir au bien commun par la vue de notre propre intérêt; loin que l'intérêt particulier s'allie au bien général, ils s'excluent l'un l'autre dans l'ordre naturel des choses et les lois sociales sont un joug que chacun veut bien imposer aux autres, mais non pas s'en charger lui-même (p. 5).

Suit cet assez long soliloque de l'homme tel qu'il pense naturellement :

> « *Je sens que je porte l'épouvante et le trouble au milieu de l'espèce humaine*, dit l'homme indépendant que le sage étouffe, *mais il faut que je sois malheureux ou que je fasse le malheur des autres et personne ne m'est plus cher que moi.* » « C'est vainement, pourra-t-il ajouter, que je

1. Rousseau n'a jamais réussi à se mettre au clair sur Hobbes. Voir dans l'éd. du *Contrat* de Dreyfus-Brisac, p. 304-16, (l'appendice II), un fragment trouvé en ms. à Neuchâtel et intitulé : *Que l'état de guerre naît de l'état social.* Rousseau se débat désespérément entre ces deux thèses : d'une part, l'égoïsme ou méchanceté naturelle de l'homme, sans laquelle il ne peut rendre compte de la société politique établie pour contre-balancer cette méchanceté; d'autre part, la non-méchanceté de l'homme naturel à laquelle il ne peut s'empêcher de croire.

voudrais concilier mon intérêt avec celui d'autrui : tout ce que vous me dites des avantages de la loi sociale pourrait être bon, si tandis que je l'observerais scrupuleusement envers les autres, j'étais sûr qu'ils l'observeraient envers moi; mais quelle sûreté pouvez-vous me donner là-dessus?... Vous avez beau me dire qu'en renonçant aux devoirs que m'impose la loi naturelle je me prive en même temps de ses droits et que mes violences autoriseront toutes celles dont on voudra user envers moi : j'y consens d'autant plus volontiers que je ne vois point comment ma modération pourrait m'en garantir. Au surplus, ce sera mon affaire de mettre les forts dans mes intérêts en partageant avec eux les dépouilles des faibles : cela vaudra mieux que la justice pour mon avantage et ma sûreté. » « La preuve que c'est ainsi qu'eût raisonné l'homme éclairé et indépendant est que c'est ainsi que raisonne toute société souveraine qui ne rend compte de sa conduite qu'à elle-même. » (p. 6).

Ici nous nous arrêtons un instant. Nous avons parlé de Hobbes comme représentant de cette conception de l'homme; oui, mais ailleurs aussi nous avions entendu ce langage. Où donc? Tout près du Rousseau de 1751-1755, chez ceux qui lui apprirent pour ainsi dire à manier la plume. Ouvrons le tome V de l'*Encyclopédie* à l'article Droit naturel. *Morale* (auquel renvoie l'article *Économie politique* de Rousseau), qui n'est pas signé, mais généralement attribué à Diderot. Il suffit de quelques mots de citation pour montrer que Rousseau n'emprunte pas seulement aux « philosophes » leur façon de poser le problème social, mais jusqu'à leurs termes : Il semble, est-t-il dit là, qu'il n'y ait rien de plus facile que de dire ce qu'est le *Droit naturel*; et cependant dès qu'on demande de le définir, l'homme en général se retranche derrière le « tribunal de la conscience », tandis que l'homme réfléchi se rend compte que « de toutes les notions de la morale, celle du droit naturel est une des plus importantes et des plus difficiles à déterminer ». Nous voulons être heureux; or supposons qu'un homme qui ne le soit pas et qui pourrait l'être, décide qu'il veut l'être :

« Que lui répondons-nous s'il dit intrépidement : Je sens que je porte l'épouvante et le trouble au milieu de l'espèce humaine; mais il faut ou que je sois malheureux ou que je fasse le malheur des autres, et personne ne m'est plus cher que je ne me le suis à moi-même. Qu'on ne me reproche point cette adominable prédilection, elle n'est pas libre. C'est la voix de la nature qui ne s'explique jamais plus fortement en moi que quand elle me parle en ma faveur... Quel est celui d'entre vous qui sur le point de mourir ne rachèterait pas sa vie aux dépens de

la plus grande partie du genre humain, s'il était sûr de l'impunité du secret? Mais, continuera-t-il, si je suis équitable et sincère, si mon bonheur demande que je me défasse de toutes les existences qui me seront importunes, il faut aussi qu'un individu quel qu'il soit puisse se défaire de la mienne s'il en est importuné. La raison le veut et j'y souscris. Je ne suis pas assez injuste pour exiger d'un autre un sacrifice que je ne veux point lui faire. »

Ajoutons encore quelques mots montrant la façon dont l'auteur de l'article va orienter son lecteur :

« Que répondrons-nous donc à notre raisonneur violent avant de l'étouffer?... [Réponse] : que la question du droit naturel est beaucoup plus compliquée qu'elle ne lui paraît, qu'il se constitue juge et partie et que son tribunal pourrait bien n'avoir pas la compétence dans cette affaire. »

Revenons à Rousseau. Le problème maintenant c'est d'organiser une société « où l'homme indépendant et éclairé » ne raisonne plus ainsi. Comment le « sage » peut-il l' « étouffer », cette théorie du fort écrasant le faible?

Rousseau est assez prolixe dans son chapitre d'introduction, et n'a pas nettement séparé et ordonné les théories discutées. Faisons pour lui de l'ordre dans ses idées. Il se trouve, comme les penseurs de son époque, en face de trois solutions qui se disputaient alors les suffrages. Ce qui engage le fort à se contraindre vis-à-vis du faible ce peut être : 1° la morale ou plus exactement la voix de la conscience; 2° la religion ou l'obéissance à la volonté d'un Dieu tout-puissant; 3° un pacte social qui lie le fort comme le faible. On sait bien que la solution finalement adoptée par Rousseau devait être la solution de la voix de la conscience, s'appuyant elle-même sur une conception rationaliste de la divinité; mais ces deux solutions, morale et religion, *il les écarte ici* pour celle qui s'oppose à chacune en particulier, celle du Contrat social.

Et d'abord celle de la conscience morale. « Que fera l'homme, demande-t-il à la page 8, pour se garantir de l'erreur [il appelle « erreur » : se laisser guider par le raisonnement de « l'homme éclairé et indépendant » qui fait valoir sa force aux dépens de la faiblesse des autres[1]]. Écoutera-t-il la voix intérieure? Mais cette voix n'est, dit-on, formée que par l'habitude de juger et de sentir dans le sein de la société et selon ses lois; elles ne peuvent donc

1. Le terme est mauvais, car la pensée n'est pas serrée d'assez près; Rousseau n'a pas le droit d'appeler ce raisonnement « erreur » avant d'avoir établi que c'en est une.

servir à les établir. » Ainsi l'idée de la conscience morale, qui semblerait devoir être si profondément ancrée au cœur du Genevois est singulièrement vacillante au vent de ses amitiés d'alors. Et écoutez la note à ce passage[1] : elle trahit peut-être mieux encore combien peu, à ce moment, le souvenir de sa première éducation dominait en lui, tout en trahissant que ce souvenir n'est pas tout à fait mort non plus : « Et puis il faudrait qu'il ne se fût élevé dans son cœur aucune de ces passions qui parlant plus haut que la conscience couvrent sa timide voix et font soutenir aux philosophes que cette voix n'existe pas. » Tout cela rappelle, bien plutôt que le *deuxième Discours* ou l'*Émile*, l'article *Conscience morale* de l'*Encyclopédie* où le chevalier de Jaucourt, après avoir résumé les idées des esprits éclairés de l'époque sur ce sujet d'après Barbeyrac (le traducteur de Pufendorf) que Rousseau connaissait fort bien, aboutit à une exhortation à la tolérance en matière de conscience morale : tolérance basée tout entière sur la difficulté de savoir ce que la conscience doit vouloir; il y a toute une hiérarchie de consciences, depuis la plus fréquente, la « conscience erronée », jusqu'à la plus rare, la « conscience décisive » (qui se divise du reste en « démonstrative » et « probable »), et en passant par la « scrupuleuse », l' « irrésolue » et la « douteuse ».

Et la religion? Il semble que l'autorité de Dieu imposant sa volonté pourrait retenir l'homme fort, éclairé et indépendant; en effet « que répondre à de pareils discours [ceux que nous avons cités : « personne ne m'est plus cher que moi »] si l'on ne veut amener la religion à l'aide de la morale, et faire intervenir immédiatement la volonté de Dieu pour lier la société des hommes » (p. 6-7). Ici encore le souvenir de Genève, et aussi le souvenir du séjour de Mme de Warens, garantissent Rousseau de la négation radicale et violente; au fond cependant vous reconnaissez dans l'homme qui écarte cette suggestion comme il avait écarté celle de la conscience morale, celui qui a pris l'habitude de raisonner a-métaphysiquement. Admirez le subtil compromis :

« Mais les notions sublimes du Dieu des sages, les douces lois de la fraternité qu'il nous impose, les vertus sociales des âmes pures qui sont le vrai culte qu'il veut de nous, échapperont toujours à la multitude. On lui fera toujours des dieux insensés comme elle, auxquels elle sacrifiera de légères commodités pour se livrer en leur honneur à mille passions horribles et destructives. La terre entière regorgerait de sang

1. Dreyfus-Brisac introduit dans le texte même cette note du manuscrit; nous croyons qu'il a raison et que Rousseau l'entendait ainsi quand il ajouta ces mots en se relisant.

et le genre humain périrait bientôt si la philosophie et les lois ne retenaient les fureurs du fanatisme et si la voix des hommes n'était plus forte que celle des dieux » (p. 7).

Et sans doute nous ne contestons point qu'ici déjà ses sentiments, à lui, Genevois, vis-à-vis de l'Eglise catholique, mère de l'Inquisition et persécutrice des Protestants, aient pu contribuer à faire accepter à Rousseau cette façon de juger; ce n'en est pas moins parfaitement l'argumentation « philosophique » que représente ce chapitre omis du *Contrat social*, argumentation qui est si nettement l'opposé de celle du Rousseau qui a passé à la postérité dans les écrits publiés avec la volonté de l'auteur!

Qu'on compare le passage ci-dessus du *ms. de Genève* avec la conclusion du *Système de la Nature* du baron d'Holbach.

Telle est la somme des vérités que renferme le code de la nature, tels sont les dogmes que peut annoncer son disciple : ils sont préférables, sans doute, à ceux de cette religion surnaturelle qui ne fit jamais que du mal au genre humain... L'ami des hommes ne peut être l'ami des dieux qui furent dans tous les âges les vrais fléaux de la terre... il sait que le bonheur du genre humain exige que l'on détruise de fond en comble l'édifice ténébreux et chancelant de la superstition pour élever à la nature, à la paix, à la vertu, le temple qui leur convient. Il sait que ce n'est qu'en extirpant jusqu'aux racines l'arbre empoisonné qui depuis tant de siècles obombre l'univers que les yeux des habitants du monde apercevront la lumière propre à les éclairer, à les guider, à réchauffer leurs âmes... (Diderot, *Œuvres*, éd. Garnier, vol. III, p. 115 et 116).

Pour ne laisser aucun doute sur la différence des points de vue — car c'est l'objet de cette partie de notre travail de la souligner, — et pour nous résumer, mettons en regard deux passages fondamentaux appartenant à des Rousseau de deux différentes périodes.

Le premier, du *ms. de Genève*, montre l'attitude négative de Rousseau vis-à-vis de la religion et de la conscience morale.

Si les notions du Grand Être et de la loi naturelle étaient innées dans tous les cœurs, ce fut un soin bien superflu d'enseigner expressément l'un et l'autre : c'était nous apprendre ce que nous savions déjà et la manière dont on s'y est pris eût été bien plus propre à nous les faire oublier. Si elles ne l'étaient pas, tous ceux à qui Dieu ne les a point données sont dispensés de les savoir : dès qu'il a fallu pour cela des instructions particulières, chaque peuple a les siennes qu'on lui prouve

être les seules bonnes et d'où dérivent plus souvent le carnage et les meurtres que la concorde et la paix (p. 7).

Le second nous montre l'attitude affirmative de Rousseau vis-à-vis de la religion et de la morale; il se trouve dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* :

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : « Erreur de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. » Ils font plus, cet accord évident et universel de toutes les nations ils l'osent rejeter; et contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls; comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien... (*Œuvres*, éd. Hachette, vol. II, p. 260.)

C'était en 1747 que Burlamaqui avait publié ses *Principes de droit naturel*. Rousseau les connaissait. Pour le juriste genevois la conscience morale c'est la loi naturelle mise au cœur des hommes et que ceux-ci connaissent immédiatement; quant à l'autorité de ces lois, elle vient en partie de ce qu'elles font naturellement le bonheur de la société qui les observe; cependant cela ne suffit point à convaincre les hommes à observer la vertu; il faut autre chose, à savoir la religion; et dans la religion le dogme fondamental est celui de l'immortalité de l'âme, grâce à laquelle la justice finale sera réalisée; c'est la croyance en Dieu qui, à son tour, nous garantit cette réalisation : ainsi en dernier ressort la base de l'état politique est dans la religion. On voit que Rousseau se range du côté des Encyclopédistes, et contre la politique genevoise dans sa première ébauche du *Contrat social*. Il valait la peine de constater ce fait, et que l'on trouve dans le « chapitre omis » autre chose que ce que Dreyfus-Brisac appelle un « péché d'écolier » (p. x)[1].

1. Un lecteur vérifiant dans Dreyfus-Brisac le texte du *ms. de Genève* auquel nous venons de renvoyer (p. 251) fera remarquer sans doute que, dans la phrase initiale, Rousseau avait d'abord écrit, puis effacé ces mots : *comme je le crois* (« si, comme je le crois, les notions du Grand Être et de la loi naturelle étaient inutiles... »), et qu'on doit en inférer que l'auteur croyait bien déjà alors ce qu'il affirmera dans l'*Émile*, l'infaillibilité de la conscience morale. En effet, ces mots

Et la conclusion du chapitre omis du *ms. de Genève* :

Laissons donc à part les préceptes sacrés des religions diverses, dont l'abus cause autant de crimes que leur usage en peut épargner, et rendons au philosophe l'examen d'une question que le théologien n'a jamais traitée qu'au préjudice du genre humain (p. 7).

Après cela il ne nous reste qu'à indiquer dans quel sens Rousseau a écrit son premier *Contrat social*, après avoir rejeté la religion comme base de l'état.

A cette question : « Comment l'intérêt personnel [de l'homme indépendant] exige qu'il se soumette à la volonté générale? » (p. 8), comment « d'un brigand féroce qu'il voulait être » il devient « le plus ferme appui d'une société bien ordonné » (*ibid.*)[1], Rousseau cherche la réponse dans le pacte social, appelé ici « pacte fondamental » fondé sur la volonté générale. Cette notion de pacte social, Rousseau ne peut prétendre l'inventer, mais seulement la développer d'une façon plus philosophique que ne l'ont fait de précédents auteurs, Grotius, Hobbes[2], etc.

effacés sont très curieux; ils montrent pleinement que, comme nous l'avons déjà dit plus haut (et comme maints autres traits du *ms. de Genève* l'indiquent), Rousseau était déjà en réalité dans une période de transition quant à ses idées. Son argumentation ici consistait en ceci : Je cherche une base pour la société; la conscience morale qui pourrait en être une, est incertaine; la religion qui pourrait en être une autre, égare l'homme; il faut chercher ailleurs. Or pendant même qu'il écrivait cela, il commençait déjà à revenir à une philosophie basée sur la morale et la religion (comme le montrent précisément ces mots « comme je le crois » qu'il commença par écrire); mais il est trop évident qu'il ne *devait* pas y « croire », avec la théorie du Contrat social qu'il allait exposer (puisque alors il aurait eu une base de la Société et il était inutile d'en chercher une autre), et en se relisant il s'en rendit compte et effaça les mots indiqués; de cette façon le lecteur croirait que Rousseau ne croyait pas à la conscience morale, et le livre restait debout. Est-il besoin de dire que c'est là un arrangement boiteux; et il y avait là une raison suffisante déjà (s'il n'y en avait pas eu d'autres) pour omettre le chapitre entier; car de cette façon Rousseau ne dirait pas ce qu'il ne pense plus (que la loi morale ne suffit pas pour établir la Société), et il ne laisserait pas le public croire non plus qu'il pensait autre chose que ce qu'indique le texte. Naturellement le livre même qui impliquait que Rousseau ne croyait pas à la conscience morale et à la religion comme bases sociales subsistait toujours, et pour être logique jusqu'au bout il eût fallu le supprimer aussi — ce à quoi Rousseau ne peut se résoudre. Mais n'anticipons pas.

1. Au verso du feuillet 7 Rousseau a ajouté : « Il ne s'agit pas de m'apprendre ce que c'est que justice, il s'agit de me montrer quel intérêt j'ai d'être juste. »

2. Grotius, par exemple, le « père du droit naturel », en 1625 dans son *De Jure belli et pacis* formule une théorie de l'origine de la société politique que Rousseau n'a guère changée : l'homme en se développant, et par la famille, accroît ses besoins, et l'idée de propriété naît, ensuite de quoi s'établit le Contrat social. Mais la question non résolue est toujours celle-ci : Le contrat oblige-t-il et comment? Grotius répond : il oblige car il est selon l'ordre naturel, c'est-à-dire au fond il oblige parce qu'il oblige. Cette réponse est d'autant plus faible que Grotius veut bien que le Contrat lie l'individu et l'État par *droit naturel*, mais n'accepte pas que les contrats de nation à nation obligent et ne voit là qu'une question de *fait* (ou de force). C'est ce point faible que Rousseau entend corriger par la raison

Montrons-lui [à l'homme indépendant] dans l'art perfectionné la réparation des maux que l'art commencé fit à la nature. Montrons-lui toute la misère de l'état qu'il croyait heureux, tout le faux raisonnement qu'il croyait solide... Éclairons sa raison de nouvelles lumières... Si mon zèle ne m'aveugle pas dans cette entreprise, ne doutons point qu'avec une âme forte et un sens droit, cet ennemi du genre humain n'abjure enfin sa haine avec ses erreurs ; que la raison, qui l'égarait, ne le ramène à l'humanité (p. 14)...

C'est donc bien simplement une question de « raison ». Nous n'avons pas maintenant à résumer le livre même de Rousseau qui la résout, ni à apprécier la valeur philosophique du Contrat social qui prétend, uniquement par la « raison », convertir à la justice l'homme fort et réfléchi et indépendant (« justice » signifiant renonciation de ses droits du plus fort en faveur du plus faible) ; si même la notion du pacte social purement « raisonnable » n'est pas formulée par Rousseau, celui-ci affirme qu'elle peut être formulée : — et voilà pour nous l'essentiel.

Toutefois, pour montrer une fois de plus d'où venait à l'époque du *ms. de Genève* (et du *Contrat social* du reste dès qu'on n'en limite pas la conception aux années précédant immédiatement la publication en 1762) l'inspiration de Rousseau, ajoutons ceci : Nous avons vu que la question des principes du droit naturel était posée chez lui dans les mêmes termes que chez les Encyclopédistes. Les passages suivants, empruntés à l'article *Droit naturel* (*Morale*) du vol. V de l'*Encyclopédie*, vont nous convaincre que la réponse elle-même était formulée dans le même esprit.

Mais si nous ôtons à l'individu [toujours l'homme indépendant et fort] le droit de décider de la nature du juste et de l'injuste, où porterons-nous cette grande question? où? Devant le genre humain : c'est à lui seul qu'il appartient de le décider, parce que le bien de tous est la seule passion qu'il ait.

seule. Spinoza, dans sa conception de contrat, veut que la raison suffise à montrer à l'homme en société que c'est toujours son avantage d'observer le contrat ; a-t-il réussi, ceci ne nous regarde pas ici, mais c'est le même problème que se pose Rousseau aux yeux duquel évidemment Spinoza a échoué. Quant à Hobbes, Rousseau n'en veut pas non plus, et en somme, croyons-nous, surtout parce qu'il a été choqué par la façon dont Hobbes a formulé ses idées du droit naturel. Ce serait un travail aussi utile que facile de montrer que réellement Rousseau et Hobbes ont professé exactement les mêmes vues, malgré les apparences les plus contraires. Voir ce que Rousseau a à dire de Hobbes au livre V de l'*Émile* (*Œuvres*, éd. Hachette, II, p. 429-30). Mais dans le chapitre d'introduction du *ms. de Genève* Rousseau qu'il ait eu ou non conscience après coup qu'il n'avait pas dépassé Hobbes, espérait faire mieux. C'est son programme que nous examinons ici, pas la réalisation de ce programme.

Et voici venir le terme cher à Rousseau :

Les volontés particulières sont suspectes; elles peuvent être bonnes ou méchantes, mais la *volonté générale* est toujours bonne; elle n'a jamais trompé, elle ne trompera jamais... C'est à la volonté générale que l'individu doit s'adresser pour savoir jusqu'où il doit être homme, citoyen, sujet, père, enfant, et quand il lui convient de vivre ou de mourir.

Mais, me direz-vous, où est le dépôt de cette volonté générale? Où pourrai-je le consulter?... Dans les principes du droit écrit de toutes les nations policées, dans les actions sociales des peuples sauvages et barbares; dans les conventions tacites des ennemis du genre humain entre eux...

Et que sont ces « conventions faciles », sinon des « pactes fondamentaux », des « contrats sociaux »?

Cette volonté générale opposée aux volontés particulières est encore décrite ·

« ... Que la volonté générale est dans chaque individu un acte pur de l'entendement »; ... « que, puisque des deux volontés, l'une générale, l'autre particulière, la volonté générale n'erre jamais, il n'est pas difficile de voir à laquelle il faudrait, pour le bonheur du genre humain, que la puissance législative appartînt... »; « que quand on supposerait la notion des espèces dans un flux perpétuel, la nature du *droit naturel* ne changerait pas, parce qu'elle serait toujours relative à la volonté générale et au désir commun de l'espèce entière. »

Tout cela ce ne sont pas seulement quelques pensées rappelant le *Contrat social* de Rousseau, c'est le *Contrat social* même en résumé. Cela est évident, on ne nous demandera pas de le démontrer. Qu'on relise seulement Livre I, chap. VI, *Du pacte social*, et chap. VII, *Du Souverain* (« Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être »); Livre II, chap. III, *Si la volonté générale peut errer*; Livre IV, chap. I, *La volonté générale est indestructible*. Lequel des deux hommes de Rousseau ou de Diderot, a traité le sujet ainsi le premier ; lequel des deux écrits, le *Contrat social* de Genève ou l'article *Droit naturel*, a la priorité sur l'autre? nous ne sommes pas pour le moment prêt à répondre. Mais peu importe la réponse : l'auteur de l'article de l'*Encyclopédie* pensait comme Rousseau, et *Rousseau pensait comme l'auteur de l'article de l'Encyclopédie* : — *quod erat demonstrandum!*

Et c'est une notion du *Contrat social* différente, qu'on y prenne garde, de celle des penseurs encore restés à demi traditionnels

dans la conception du leur, nous voulons dire des philosophes protestants et genevois du droit naturel qu'on mentionne si souvent ici (et avec lesquels Rousseau sera peut-être un jour, plus tard, d'accord), les Grotius, les Barbeyrac, les Burlamaqui revenant par un détour à la religion. Ces philosophes-là, dans le *ms. de Genève*, Rousseau les ignore, il écarte implicitement leurs idées en même temps que celles des théologiens catholiques et tous ceux qui recourent à la religion pour forcer l'homme indépendant à observer le pacte social. Pour lui le pacte social se base sur la raison seule, le pacte social se suffit à lui-même.

Nous croyons pouvoir conclure de l'examen du « chapitre omis » : Le *Contrat social* (*ms. de Genève*) est une œuvre purement encyclopédique, ou « philosophique ».

Passons au « chapitre ajouté ».

Le chapitre ajouté.

Il se trouve avec le premier *Contrat social*. C'est un des nombreux morceaux, mais de beaucoup le plus long et le plus important, ajoutés par Rousseau à son *Manuscrit de Genève* ; après l'avoir abandonné pendant quelques années, il le reprit pour le publier selon ses nouvelles idées [1].

De ces morceaux en général Dreyfus-Brisac, l'éditeur consciencieux du *ms.*, dit : « Les versos de la plupart des feuillets renferment des passages additionnels d'une écriture différente du ms. et qui paraissent d'une date postérieure. »

Et en note :

« Presque tous ces fragments ont passé sans changement dans le texte définitif du *Contrat*, ce qui semble bien indiquer qu'ils ont été ajoutés au moment de la refonte ou pendant la correction des épreuves. »

Des renvois indiquent presque toujours la place où ces passages doivent s'intercaler dans le texte ou l'accompagner sous forme de notes.

Et quant à notre chapitre spécial mentionné encore à part,

1. A Montmorency, après la *Lettre à d'Alembert*, l'*Héloïse* et l'*Émile* : « J'avais encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier était mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre et je trouvai qu'il demandait encore plusieurs années de travail... Je résolus d'en tirer ce qui pouvait se détacher, puis de brûler tout le reste, et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux années, la dernière main au *Contrat social*. » *Confessions*, X (*Œuvres*, éd. Hachette, VIII, p. 370).

Dreyfus-Brisac dit : « Le verso des feuillets 46-51 est entièrement couvert par un texte d'une écriture plus serrée et qui déborde même sur les rectos. Ce texte renferme le brouillon du chapitre sur la Religion civile, mais il ne porte pas de titre. On y remarque de nombreuses corrections » (p. IX). Il faudra nous souvenir de chacun de ces détails. Pour le moment, soulignons ceci : Dreyfus-Brisac considère très nettement ce chapitre comme ayant été ajouté après coup, comme les autres passages placés au verso des feuillets. Il nous semble avoir entièrement raison de prêter attention à ces circonstances extérieures, tout à fait ignorées, par exemple, par Bertrand. Celui-ci déclare tranquillement que ce chapitre « forme la suite naturelle » des idées du *Contrat* : il ne se pose pas même la question de savoir pourquoi Rousseau aurait tout à coup écrit un chapitre qu'il aurait considéré comme appartenant naturellement à son ouvrage, sur le dos d'un autre chapitre, et pas à la suite du livre [1]. A la page 294, Dreyfus-Brisac répète une fois encore sa conviction que ce chapitre est « ajouté à une époque ultérieure », c'est-à-dire laisse à entendre que son contenu ne fait pas partie de la conception originale du *Contrat*. Il suggère même dans la note à p. XI, de descendre peut-être jusqu'à l'époque de la refonte et de la correction des épreuves. Nous croyons pouvoir suggérer une date plus précise.

Si l'on compare les termes du *Contrat social* à ceux de certains passages de la longue et fameuse Lettre à Voltaire, du 18 août 1756, à propos des poèmes sur le *Désastre de Lisbonne* et sur *La loi naturelle*, il est bien difficile de ne pas penser que les deux morceaux soient de la même époque, tant la façon de concevoir et de formuler l'idée centrale de la « religion civile » est pareille. On pourrait penser, sans doute, que Rousseau a repris en 1759 le brouillon de sa lettre à Voltaire pour écrire son chapitre du *Con-*

1. L'idée de ce chapitre d'après Bertrand — et d'autres du reste — est la suivante : C'est un « plaidoyer en faveur de la tolérance religieuse » (p. 876); et il veut appuyer cette manière de voir, en signalant le fait que Rousseau a abandonné dans le texte définitif les passages où dans le *ms. de Genève* il s'était élevé très fort contre le catholicisme intolérant, pour le protestantisme qui a besoin de tolérance en France, et où en outre il démontre que le protestantisme seul peut, en restant conséquent avec lui-même, accorder la tolérance religieuse. Ce plaidoyer *pro domo*, pense-t-il, Rousseau ne pouvait le laisser subsister. Nous ne nous proposons pas de discuter ces théories de Bertrand; nous renverrons simplement à Dreyfus-Brisac qui, p. 295 et 301-302, déclare que tout ce passage sur l'Édit de Nantes, et sur les protestants et catholiques, est « un autre fragment » et n'appartient pas proprement au chapitre sur la religion civile. Il fait cette remarque à propos de l'arrangement du texte du *ms. de Genève* par Alexeieff, mais naturellement cela s'applique à Bertrand aussi et ruine la thèse du « plaidoyer pour la tolérance ». Bertrand écrivait son étude à une époque où le texte du *ms. de Genève* publié par Alexeieff était seul accessible.

trat, mais alors pourquoi n'avoir pas écrit son chapitre sur une feuille de papier blanc? Ces pages aux versos des feuilles 46-51 semblent bien plutôt une de ces notes qu'on commence avec l'idée de jeter quelques mots sur le papier, et puis l'inspiration aidant on écrit encore, et la note devient un morceau important prêt à entrer tel quel à peu près dans l'œuvre finale. Il nous semble voir Rousseau, après avoir écrit le passage qui termine la lettre à Voltaire et qui avait été amené naturellement par la discussion de certaines idées, s'en allant, un sourire sur les lèvres qui signifiait « j'ai trouvé quelque chose de bon », sortant de quelque tiroir son manuscrit délaissé du *Contrat*, et rédigeant hâtivement sur le dos de tel feuillet son futur chapitre sur la religion civile... Nous n'osons insister, tout ceci n'est évidemment qu'hypothèse; mais nous reproduisons quelques lignes de la lettre de Voltaire que le lecteur pourra comparer avec les passages à citer plus bas. Que le rapport étroit que nous suggérons existe ou non, le rapprochement mérite en tout cas d'être signalé [1].

« Ainsi, j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit et damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui... » D'autre part : « Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer; mais, hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'État. De ces dogmes à proscrire, l'intolérance est sans difficulté le plus odieux... Je voudrais donc qu'on eût dans chaque État un code moral ou une espèce de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourrait s'accorder avec le code serait admise; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite, et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin, serait, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterais passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage et l'embellir de votre poésie... » (*Œuvres*, éd. Hachette, vol. X, p. 132.)

Cela dit, allons dans le chapitre sur la *Religion civile* (IV, VIII),

1. Dreyfus-Brisac, p. 328-9, Liepman, *Rousseau's Rechtsphilosophie* (1898, p. 137-8), et surtout Faguet, *Polit. comparée* (p. 186-8), ont vu qu'il y avait un rapprochement à faire, sans cependant dégager spécialement l'idée qui nous a frappé.

droit à la thèse, péniblement amenée du reste, et qui se trouve vers la fin.

« Il y a donc une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion mais comme sentiments de sociabilité *sans lesquels il est impossible d'être Concitoyen, ni sujet fidèle*[1]... »

Personne ne peut être forcé d'accepter ces dogmes, mais « que si quelqu'un après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort : il a commis le plus grand des crimes; il a menti devant la loi » (*Œuvres*, éd. Hachette, III, p. 388).

C'est l'inverse exactement de ce qu'il avait dit dans le « chapitre omis », servant d'introduction au *Contrat social* original. Là, en effet, il insistait qu'on pouvait, qu'on devait élaborer une théorie sociale en faisant abstraction de la religion : car si l'on peut, comme son ouvrage avait la prétention de le faire, élaborer une théorie sociale dont la religion soit absente — celle du pacte fondamental liant les citoyens par la « raison » seule de leur intérêt — cela signifie, n'est-ce pas, que la religion est inutile? Or, ici, Rousseau affirme que, sans la religion pour le faire observer, le pacte social ne sera pas observé, c'est-à-dire le pacte social purement « raisonnable » ou « philosophique » sera inutile; car il ne résout pas la question fondamentale : faire observer la « justice » au fort, éclairé et indépendant[2]. Et cette religion civile, malgré la phrase évasive de plus haut : « pas précisément comme dogmes de religion », *a* parfaitement des dogmes arrêtés : « L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur du juste, le châtiment du méchant, *la sainteté du contrat social et des lois*[3], voilà les dogmes positifs. » Qu'ils soient « en petit nombre » (il y en a pourtant une dizaine), ne fait rien à l'affaire, ce *sont* des dogmes. Et, qui plus est, la fin de l'alinéa : « Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul, c'est l' intolérance », tout simplement contredit le commencement. Cela rappelle la plaisanterie du Valet de Gascogne de Marot :

1. C'est nous qui soulignons.
2. Naturellement il s'agit ici du *contrat* tel que Rousseau le peut concevoir. Ce n'est pas notre affaire de décider si un pacte social autrement compris ne pourrait pas être en existence indépendamment de la religion. Nous exposons seulement les vues différentes que Rousseau a successivement présentées.
3. C'est nous qui soulignons.

. . . . . .

Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.

Et Rousseau dit encore : « Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables »; d'où il résulte bien qu'un homme qui n'a pas foi aux dogmes positifs que Rousseau vient d'énumérer, puisqu'il n'a aucun motif pour observer le contrat, fondement de l'État, ne peut être toléré dans aucun État; un pacte social pour un tel homme n'existe pas. Nous savons bien que Rousseau pense, en écrivant sa phrase, à ceux qui professent des dogmes autres que ceux de *sa* religion civile, mais il est évident qu'il ne peut logiquement différencier entre ses dogmes à lui et ceux des autres : ses dogmes, dit-il, sont ceux indispensables pour faire respecter le Contrat, par conséquent *dans tout État* (puisque tout État repose sur le contrat) ils sont indispensables; et nulle part on ne peut tolérer un citoyen qui ne les accepte pas.

Il lui est si bien impossible maintenant de ne pas considérer toute cette question de religion comme une question politique, c'est-à-dire que le contrat social n'est pas viable sans religion, qu'il écrit en 1762, l'année de publication du livre, à un certain M. Marcet, en discutant la condamnation de ses écrits à Genève :

« A l'égard du *Contrat social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un État. Ce sentiment peut bien déplaire au poète Voltaire, au jongleur Tronchin et à leurs satellites, mais ce n'est pas par là qu'ils oseront attaquer le livre en public... » (*Œuvres*, X, p. 354.)

Et si la religion qu'il propose n'est pas celle du Christianisme tel que conçu alors à Genève ou ailleurs[1], si Rousseau *en cela* s'est « trompé, il aura fait une erreur politique, car il n'est pas ici question d'autre chose » (*ibid.*, p. 355)[2].

Désirant ne pas surcharger notre travail de détails, nous avons fait reposer notre argumentation sur l'opposition du « chapitre omis » et du « chapitre ajouté ». Pour ne pas paraître ignorer systématiquement les autres modifications du texte de la deuxième rédaction, nous attirerons du moins l'attention du lecteur sur un passage important plus important que tous les autres. Il se trouve

1. « Monseigneur, écrit-il à M. de Beaumont, je suis chrétien, et sincèrement chrétien, selon la doctrine de l'Évangile. Je suis chrétien non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. » (*Œuvres*, III, p. 82.)

maintenant au Livre II, chapitre VI, au début du chapitre *De la loi* (*Œuvres*, III, p. 325); à l'origine c'était une note, probablement contemporaine du fragment sur la religion civile. Alexeieff le reproduit en note du Livre IV, ch. IV du *manuscrit de Genève* (p. LXIV), tandis que Dreyfus-Brisac l'introduit dans le texte (p. 287). D'abord Rousseau dit : « Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement, ni de lois .» Plus bas on lit : « A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines entre les hommes, elles ne feraient donc que le profit du méchant et la charge [le *mal* — dit le Contrat] du juste quand celui-ci les observerait avec tous les hommes sans qu'aucun d'eux les observe avec lui. » Ce qui signifie que par nature l'homme social n'observerait pas la justice. Comment le forcer? Rousseau essaie de répondre : par les lois : « Il faut donc des conventions et des lois... » Mais il s'apercevra que les lois peuvent ordonner et défendre telle action, et décréter des peines contre les délinquants, mais qu'elles n'ont aucune autorité pour faire observer les lois par ceux qui accepteraient ces conséquences ou qui pourraient s'y soustraire. Il ne restera alors pour l'obligation *morale* que la solution proposée au début, Dieu : « Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source. » Et s'il introduit dans son livre cette thèse, qui cependant supplanterait celle du contrat social, c'était qu'il acceptait à part lui cette défaite — comme il l'acceptait en introduisant son chapitre de la religion civile.

Donc il reste bien établi que Rousseau a changé d'opinion : Le pacte fondamental repose sur sa propre valeur, il porte en lui-même un élément d'obligation qui lie rationnellement, pas seulement légalement les citoyens — a dit Rousseau d'abord. Le pacte fondamental — a-t-il dit ensuite — n'a pas force de conviction pour le citoyen si celui-ci ne professe pas tels dogmes religieux, dogmes qui moralement agissent sur lui, qui garantissent qu'il observera la loi non pas légalement seulement, mais moralement. Ou, pour employer les termes dont il s'est servi : Rousseau a affirmé avant 1756 dans le chapitre omis, d'accord avec les « philosophes », qu'on peut fonder une société politique en faisant abstraction de la religion, et après 1756 dans le chapitre ajouté il l'a nié, déclarant que la société civile n'est stable que si elle s'appuie sur des croyances religieuses.

*
* *

La question se pose alors : Le corps de l'ouvrage le *Contrat social* est-il d'accord avec le « chapitre omis » de l'*Introduction*, ou avec le « chapitre ajouté » de *La religion civile?*

Évidemment avec le premier, et point avec ce dernier.

En effet, nous venons de le voir, si c'est sur la religion que se base la société (l'homme fort et indépendant obéit à la loi sociale de l'égalité des droits [1], même quand celle-ci est contraire à son intérêt, car il croit que Dieu le veut ainsi), le contrat social est inutile; les lois peuvent exister fort bien (établies, peu importe du reste, comment et par qui) et être observées fort bien, même si l'homme fort et indépendant ne « veut » les observer que parce que Dieu veut qu'il veuille. Dès lors par le fait seul que Rousseau fait imprimer un ouvrage où il développe l'idée du contrat social, cet ouvrage est forcément en désaccord de principe avec le chapitre sur *La religion civile*, en tant que ce chapitre nie la suffisance du contrat social pour persuader l'homme indépendant et fort, et y substitue la religion [2]. Il fallait se décider pour l'une ou l'autre conception : les institutions politiques fondées sur la religion (la loi morale, mise au cœur de l'homme par Dieu qui en ordonne l'observation), ou les institutions politiques fondées sur le contrat social (un arrangement purement rationnel) : or Rousseau admet la première de ces théories, mais n'abandonne pas l'autre. La position que Rousseau a maintenant adoptée est « anti-philosophique » : que l'athée ne saurait être désintéressé (s'il est intelligent), c'est le point de vue de Platon qui dans les *Lois* condamne à cinq ans de prison celui qui refuse sa foi aux dieux de l'État et la mort s'il s'obstine; c'est le point de vue de Plutarque déclarant que l'on bâtirait plutôt une ville dans les airs que de fonder un État sans religion; c'est le point de vue de Cicéron développant dans son *De Legibus* qu'il y a un droit naturel indépendant de la volonté humaine, à savoir celui qui a son origine dans la volonté divine; et c'est le point de vue traditionnel à la fois calviniste et

1. Nous évitons le mot « justice » employé généralement ici, car ce terme tel qu'en usage de nos jours suppose résolue la question en débat : en effet il s'agit justement de savoir si c'*est* la justice que les faibles aient des droits égaux aux forts en cas de conflit; aujourd'hui « justice » signifie réellement « droit du plus faible ».

2. Nous ne disons pas que dans un ouvrage partant d'un contrat social purement laïque, il ne puisse (et ne doive) pas y avoir un chapitre sur les rapports de la religion et de l'État; mais seulement qu'il ne saurait y avoir un chapitre dont la thèse soit que la religion seule rende le contrat efficace — car alors le contrat politique, ne remplissant plus sa fonction, n'a plus de sens.

catholique. Ce point de vue Rousseau s'y tiendra, comme on le voit dans l'*Émile*, les *Lettres de la Montagne*, et la *Correspondance*.

Dans ces circonstances la seule chose à faire pour Rousseau, cela est évident, c'était de refaire son ouvrage des institutions politiques (ou le fragment qu'il en voulait publier) de ce nouveau point de vue.

Il ne le fait point. Pourquoi? C'est le dernier point qu'il nous reste à examiner.

*
* *

Deux explications sont possibles : Rousseau n'aurait pas voulu sacrifier l'idée du pacte fondamental, ou Rousseau ne se serait jamais réellement rendu compte du dilemme devant lequel il s'était lui-même placé [1].

Il est possible, d'abord, disons-nous, que Rousseau, tout en comprenant les difficultés de sa position, n'ait pas cru devoir abandonner l'idée du contrat social; admettant à part lui que sa conception du pacte fondamental réclamant pour être solide l'élément étranger de la religion ne résolvait pas plus le problème que les variétés de contrats sociaux imaginés par ses précurseurs, il a pu cependant croire en même temps que le problème n'était pas désespéré : qu'il existait une conception viable du contrat, seulement qu'elle restait à trouver. Il a pu se dire aussi, ayant, jusqu'à la fin, donné son ouvrage comme un fragment des *Institutions politiques* projetées, que s'il avait réalisé l'œuvre entier, la contradiction aurait été levée et qu'il serait arrivé à réconcilier les théories paraissant maintenant inconciliables.

Mais, les arguments ne manqueraient pas non plus à ceux qui voudraient prouver que Rousseau ne s'est pas aperçu de la contradiction entre l'idée du Contrat social d'une part et l'idée du chapitre sur la religion civile d'autre part; pas par incapacité du reste, mais par une sorte de paresse intellectuelle qu'il se reprochait souvent lui-même. Il est avant tout un remueur d'idées, sans être un philosophe bien rigoureux; M. Faguet dit tout rondement qu'il n'est « jamais précis » (*Pol. comp.*, p. 94). Ce qui, plus que toute autre chose, nous ferait penser que décidement Rousseau ne s'est jamais compris lui-même sur ce point, c'est que des *Institutions politiques* projetées, il ait publié justement cette partie, ou du moins il ait souligné justement, en y rattachant les thèses qu'il voulait

1. Nous ne discutons pas l'idée que Rousseau voulait gagner argent ou renommée (Espinas); si nous croyions cela nous n'aurions pas entrepris cette étude.

discuter, cette partie qui est foncièrement incompatible avec sa philosophie définitive. Il n'est pas besoin de le prouver, en effet, chacun peut le voir facilement, les différentes théories politiques de l'ouvrage ne sont pas en rapport absolument organique avec le principe laïque du pacte fondamental. Rousseau aurait pu, sans partir d'un pacte fondamental et en partant de l'idée que l'on retrouve dans son œuvre subséquente *Dieu a voulu les hommes moralement égaux*, arriver aux mêmes conclusions dans les questions les plus importantes, telles que : la souveraineté appartient-elle aux peuples ou aux princes? si le prince viole son contrat (qui n'est pas le contrat social) avec son peuple, ce dernier a-t-il le droit de se révolter? les questions de la meilleure forme de gouvernement, des représentants du peuple, du droit de la guerre, etc. Et ce sont ces questions-là qui ont été agitées au temps de la Révolution, et au sujet desquelles on a invoqué l'autorité de Rousseau; tandis que la question précise et fondamentale du *Contrat social* a été parfaitement ignorée. Cette question précise, il faut toujours le répéter, était celle indiquée au chapitre omis d'*Introduction* : est-ce qu'un homme n'ayant pas, pour l'y obliger, la loi morale que le Dieu Tout-Puissant veut avoir observée, peut être amené par des arguments purement rationnels à observer la loi civile lorsque celle-ci va contre son intérêt et qu'il peut la violer impunément? Toutes les discussions de la Révolution avaient pour base tacite : « La société existe et doit exister », qu'elle soit du reste d'institution divine ou humaine. Et si l'on voulait se demander absolument ce que la Révolution a affirmé par le fait, on verrait qu'elle n'a affirmé que le droit du plus fort : d'abord le peuple avait fait valoir ce droit contre le roi, et puis Bonaparte l'avait fait valoir contre le peuple. Nous concluons de tout cela que Rousseau aurait pu, tout simplement en retranchant ses chapitres sur la question spéciale du Contrat social laïque et quelques modifications en somme légères d'ici et de là, publier ses opinions des *Institutions politiques* qu'il croyait avoir suffisamment mûries en les mettant complètement en accord avec sa philosophie spiritualiste. S'il ne l'a pas fait, le plus naturel est d'admettre qu'il n'a pas discerné bien clairement la situation. Tout nous semble indiquer que Rousseau a cru, à un moment donné, tenir dans l'idée du Contrat social laïque une réponse au problème fondamental du droit naturel (pourquoi l'homme fort et indépendant obéirait-il aux lois civiles non pas légalement seulement, mais moralement?), alors qu'en réalité ce qu'il tenait ce n'était pas la réponse à ce problème, mais le problème seulement. Et c'était

énorme; c'était beaucoup plus que nos théoriciens les plus modernes n'ont encore appris à faire.

Malheureusement Rousseau, gêné maintenant dans sa réflexion par l'idée du Contrat social qu'il ne veut plus lâcher, — quand bien même il en nie implicitement et si nettement la suffisance dans son chapitre sur la Religion civile, — n'atteint jamais plus sur ce sujet la clarté de vue qu'il avait eue le jour où il avait écrit son chapitre d'introduction. S'il l'avait eue une fois encore, cette clarté de vision, il n'aurait eu aucune peine à mettre de l'ordre dans ses idées politiques; la réponse au problème fondamental était fort simple, puisqu'il renonçait à l'obligation rationnelle du citoyen d'observer la loi civile, pour revenir à l'obligation par la voix divine de la conscience.

M. Faguet a justement observé qu' « il y a un peu de flottement dans le *Contrat* et que tout n'y est pas lié... On y trouve un peu de bien des choses que Rousseau prétend combattre, mais le fond du *Contrat social* est nettement et formellement antilibéral » (*XVIIIe siècle*, p. 386). Par antilibéral, M. Faguet entend que la souveraineté populaire telle que défendue par Rousseau est un régime de despotisme populaire très décidé; ceci ne nous concerne point ici. Mais l'idée du « flottement » *dans* le *Contrat social* est ce que nous voulons relever, et nous avons voulu aussi en chercher le principe. En effet, ce n'est pas tant, comme l'ont pensé la plupart des critiques que nous avons cités, entre le *Contrat* et les autres œuvres de Rousseau qu'il y a désaccord, c'est dans le *Contrat* lui-même, entre la rédaction du ms. de Genève et la seconde rédaction. Le *Contrat* tel que nous l'avons est à la fois d'accord et pas d'accord avec la philosophie générale de Rousseau : d'accord avec son spiritualisme dans tout ce qui est ajouté à la rédaction originale dans l'édition imprimée par Rousseau, et pas d'accord avec tout ce qui dans l'édition imprimée reste de la conception du manuscrit de Genève — et il reste précisément la doctrine même du pacte fondamental.

*
* *

Si nous penchons à croire que Rousseau n'a pas eu pleine conscience de ses inconséquences, nous avons d'autre part des preuves irrécusables de l'embarras dans lequel celles-ci le jettent parfois. Le problème avait sollicité son attention, en passant, dans la lettre à Voltaire déjà citée, 18 août 1756, puisqu'il applaudit des deux mains quand Voltaire prêche la tolérance (vol. X, p. 131), mais

tout de suite reprend la question sous un autre aspect dans la page qui commence : « Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois doivent imposer... » (p. 132). Il devait dans la préparation du manuscrit définitif du *Contrat* dépenser quelque ingéniosité à estomper la contradiction entre l'idée du chapitre omis — laquelle restait à peu près omni-présente dans le corps même de l'ouvrage qui la développait — et l'idée du chapitre ajouté. Il estompa autant pour calmer les cris de sa propre conscience scientifique, que pour ne pas éveiller l'attention du lecteur. Et d'abord le seul fait qu'il reprenait pour le refondre un ouvrage qui, nous l'avons vu, était prêt pour l'impression, trahit bien qu'il n'en pouvait être satisfait. Il serait fastidieux d'étudier, dans les détails, les modifications apportées soit dans la rédaction du texte, soit dans l'arrangement des matières. Un bon exemple de chaque cas suffira.

Le fragment sur la *Religion civile*, peu altéré en somme dans le corps du chapitre, le fut de façon très significative au début. Rousseau dans sa première rédaction avait rondement exposé son idée. Il commençait ainsi :

> Sitôt que les hommes vivent en société, il leur faut une religion qui les y maintienne. Jamais peuple n'a subsisté, ni ne subsistera sans religion, et si on ne lui en donnait point, il s'en ferait une ou serait bientôt détruit...

Après cela seulement venaient certaines réserves : sans doute il faut une religion qui ne menace pas l'existence de la société civile, et cela impose certains dogmes ou plutôt en écarte; il ne faut pas, par exemple, une religion faisant si grand cas de la vie à venir, que celle-là « puisse engager un fanatique à mépriser cette vie ». Mais ceci ne nous concerne plus; le fait est là exprimé sans ambages : aucun contrat social purement philosophique ou rationnel ne tiendra s'il n'est pas appuyé par la religion. Dans la rédaction définitive, cette même façon de voir se retrouve, comme nous l'avons vu, mais exprimée de façon très atténuée. La contradiction apparaîtrait trop et, supprimant les mots d'introduction que nous venons de citer, Rousseau commence ainsi : « Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux... » (*Œuvres*, III, 382), suggérant adroitement l'idée que le premier système politique a été religieux, et donc que l'histoire même démontre en quelque sorte la fondation nécessaire de la société civile sur une base religieuse. Les développements sur la distinction entre dogmes indispensables et dogmes nuisibles, — les pre-

miers entraînant l'intolérance, les seconds la tolérance, — sont conservés d'ailleurs.

Ce même chapitre de la *Religion civile* est encore très intéressant à considérer du point de vue de l'arrangement des matières dans le *Contrat social* définitif.

Il l'a relégué tout à la fin.

Or, 1° ce chapitre n'allait logiquement nulle part puisque le contrat, s'il est ce qu'il prétend être, doit être purement rationnel et contenir en lui-même les raisons de son observance volontaire par tous. Mais, 2° s'il était là, ce chapitre devait être au début du livre; puisqu'en effet, prouvant l'invalidité d'un Contrat social purement rationnel, il déclarait que la base du Contrat était religieuse, — sans elle « il est impossible d'être bon citoyen »; si le livre est incomplet sans ce chapitre, si le livre n'existe pas sans ce chapitre, sa place doit être la place d'honneur, celle qu'occupe actuellement le chapitre *Du pacte social*.

Donc nous sommes forcés de conclure ainsi : 1° le fait que ce chapitre de la Religion civile n'allait réellement nulle part dans le *Contrat social*, y a été cependant introduit, comme de force, montre que Rousseau y tenait absolument; 2° le fait que ce chapitre, qui, s'il avait réellement sa place marquée dans le Contrat social, devait figurer à la place d'honneur, est relégué au contraire tout à la fin, et on peut dire en quelque sorte en dehors du *Contrat social*, montre que Rousseau a dû se rendre vaguement compte au moins de la fausse position dans laquelle il se trouvait; il a senti que s'il mettait le chapitre fondamental de la religion civile en tête de son livre, cela revenait à peu près à dire : « L'idée du Contrat social philosophique n'est pas viable, étudions donc comment la société politique est basée sur ce contrat social. » Et si nous en désirions une autre preuve nous la trouverions en ceci : lorsque Rousseau avait d'abord rédigé son fragment (qu'il ne considérait pas encore alors comme devant devenir un de ses chapitres du Contrat définitif), c'était au dos de son chapitre *Du législateur*. — C'est ce qui ressort des indications de Dreyfus-Brisac sur le *Manuscrit* de Genève. Indice précieux, trahissant que Rousseau avait un moment espéré résoudre la question du droit naturel par la loi et le législateur[1], disant : La loi fera observer le *Contrat*; et il avait écrit ces

1. Son chap. IV (livre II) *De la loi*, commence ainsi : « Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. *Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver.* » (*Œuvres*, III, p. 325; correspond au livre II, ch. I du *ms. de Genève*). C'est nous qui soulignons.

deux chapitres *De la loi* et *Du législateur* (II, VI, VII) qui sont parmi les plus obscurs du livre. Mais il avait été obligé de s'avouer, que la loi ne sanctionnerait pas aux yeux de l'homme indépendant et fort la valeur du Contrat, pas plus que le Contrat ne s'imposait par sa propre rationalité. En effet le législateur peut bien décréter une loi, et les peines qu'on fera subir à celui qui sera convaincu de ne l'avoir pas observée, mais le législateur est impuissant à faire observer la loi par l'homme indépendant et fort[1]. Alors le jour où Rousseau pense qu'il a trouvé la réponse à la question de s'assurer l'observation non seulement légale mais morale de la loi issue du contrat, il l'écrit au dos de la feuille contenant le chapitre sur le législateur : cette solution c'est la « Religion civile ». Cette critique — car cela revenait à cela — de son propre système du *contrat* et de la *loi* était bien en place à cet endroit; comme toutefois Rousseau n'était point disposé à abandonner ses premières idées, tout en croyant sa religion civile indispensable, il relègue celle-ci ailleurs; si loin (à 30 chapitres de distance), la contradiction n'apparaîtra pas au lecteur, et la conciliation des deux points de vue est moins impérative. Il est difficile de se défendre de l'idée que Rousseau a joué le jeu éternel de l'autruche, c'est-à-dire ne se posant pas clairement devant le dilemme pour n'avoir pas besoin de le résoudre, car il pressentait des conséquences fatales pour son œuvre, n'importe dans quel sens il se déciderait.

*
* *

D'après tout ce qui précède, on voit bien quelle était la véritable orientation de l'évolution des idées de Rousseau, à savoir l'abandon du droit naturel « philosophique », et l'adoption du spiritualisme. Et dès la première rédaction du Contrat il est des passages qui trahissent la difficulté à ne pas quitter le rationalisme pour passer à la métaphysique. Dans le chapitre même *du Législateur*, on lit, par exemple :

Celui qui se croit capable de former un peuple doit se sentir en état, pour ainsi dire, de changer la nature humaine. Il faut qu'il transforme chaque individu...; qu'il mutile en quelque sorte la constitution de l'homme pour la renforcer; qu'il substitue une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut en un mot qu'il ôte à l'homme toutes

1. Du reste c'est un cercle; Rousseau avait dit : C'est en vertu du Contrat que le citoyen observera les lois; comment maintenant dire : C'est en vertu des lois que les citoyens observeront le Contrat?

ses forces propres et innées pour lui en donner qui lui soient étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui... (édition du *Contrat* de Dreyfus-Brisac, p. 276).

Encore un peu et nous aurions la doctrine de la grâce, janséniste ou calviniste. Et plus bas :

« Je vois donc à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui semblent s'exclure mutuellement : une entreprise au-dessus de toute force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien » (*Ibid.*, p. 279). « Cette raison sublime qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour subjuguer par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine. » (*Ibid.*, p. 279.)

Inutile de dire que ces passages ont passé dans le *Contrat social* définitif, avec des changements insignifiants.

Rousseau ne devant jamais renoncer à l'idée du Contrat philosophique, ne devait donc jamais non plus pouvoir s'entendre avec lui-même puisqu'il professait des croyances incompatibles avec elle. Mais à chaque fois qu'il rencontrait de nouveau la question de principe du droit naturel, il trébuchait.

Prenons d'abord son rapide résumé du *Contrat social* dans la VIe *Lettre de la Montagne*. Il n'avait d'ailleurs là pas l'occasion de reprendre la question sous un nouvel aspect; il s'agissait simplement de se justifier de ce qui *était* écrit :

Qu'est-ce qui fait que l'État est un? C'est l'union de ses membres. Et d'où naît l'union de ses membres? De l'obligation qui les lie. Tout est d'accord jusqu'ici. Mais quel est le fondement de cette obligation? Voilà où les auteurs se divisent. Selon les uns, c'est la force; selon d'autres, l'autorité paternelle; selon d'autres, la volonté de Dieu. Chacun établit son principe et attaque celui des autres : je n'ai pas moi-même fait autrement; et suivant la plus saine partie de ceux qui ont discuté ces matières, j'ai posé, pour fondement du corps politique, la convention de ses membres... On peut disputer tout autre principe; on ne saurait disputer celui-là. (*Œuvres*, III, p. 202.)

Le voici donc déterminé à ne pas abandonner l'idée du contrat, mais en note à cette phrase « on peut disputer tout autre principe », il se sent obligé d'ajouter :

Même celui de la volonté de Dieu, du moins quant à l'application. Car bien qu'il soit clair que ce que Dieu veut l'homme doit le vouloir, il n'est pas clair que Dieu veuille qu'on préfère tel gouvernement à tel

autre ni qu'on obéisse à Jacques plutôt qu'à Guillaume. Or voilà de quoi il s'agit. (*Ibid.*, note.)

Pas du tout, il ne s'agit pas de cela. Il vient de le dire lui-même, il s'agit du *fondement de l'obligation qui lie les membres* du corps social; c'est-à-dire qui les lie à l'obéissance du gouvernement une fois choisi, Jacques ou Guillaume, république, aristocratie ou monarchie, et à l'observation des lois une fois décrétées par le peuple ou le prince. Notons-le donc : cette réserve, que le principe de la volonté de Dieu peut être disputé *du moins quant à l'application*, signifie qu'il ne peut pas être disputé *quant au principe*; ainsi nous sommes toujours ramené au même dilemme : puisque la volonté divine est le principe de l'obligation morale de l'homme indépendant et fort (le seul où il y ait difficulté) vis-à-vis de l'État, et pas le pacte fondamental (puisqu'un homme qui s'engagerait ou resterait engagé contre son intérêt serait un naïf), c'est que Rousseau a, de fait, abandonné la théorie du « contrat social ».

Mais Rousseau ne peut donner *ouvertement* à la volonté de Dieu la place à laquelle au fond, dans son idée, elle a droit comme base de l'obligation morale politique, tant qu'il y maintient l'obligation par contrat à laquelle au fond il ne croit plus.

Dans l'*Émile*, il reprend (Livre V), pour l'exposer à son élève, la question du droit naturel. Il n'est pas ici obligé de défendre un ouvrage, il est libre, s'il le veut, de modifier ou d'apprécier ses opinions politiques d'ailleurs. On a souvent appelé ces pages un abrégé du *Contrat*; on n'a pas eu tort; il y a cependant des nuances. Là, plus que n'importe ailleurs, on voit Rousseau très incertain dès qu'il s'agit des principes du *Contrat*. Voici comment il introduit le sujet :

> Le droit politique est encore à naître, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais. Grotius, le maître de tous nos savants en cette partie, n'est qu'un enfant.... Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu. Mais il eut garde de traiter les principes du droit politique... (*Œuvres*, II, p. 420-430.)

On ne peut interpréter cela en disant que Rousseau ayant retouché son *Contrat social* après avoir écrit l'*Émile* entendait annoncer que lui devait réaliser le grand œuvre. Il travaillait concurremment aux deux ouvrages; sa notion du Contrat social passa telle quelle du *ms. de Genève* dans l'ouvrage définitif; l'exposé des doctrines politiques du maître d'*Émile* est tout fait d'extraits du *Contrat*, reliés par des résumés rapides des chapitres

omis; Rousseau aurait pu effacer ces mots en corrigeant les épreuves d'*Émile* en même temps que celles du *Contrat*, ou dans des éditions postérieures; enfin l'expression : « il est à présumer qu'il [le droit politique] ne naîtra jamais », ne s'expliquerait en aucun cas[1]. Il faut simplement admettre que Rousseau a compris que son ouvrage politique n'était pas inattaquable. Voici du reste son propre témoignage : « Ces questions et propositions — dit-il en note de la page 434 — sont la plupart extraites du *Traité du Contrat social*, extrait lui-même d'un plus grand ouvrage, entrepris sans consulter mes forces, et abandonné depuis longtemps. Le petit traité que j'en ai détaché, et dont c'est ici le sommaire, sera publié à part. » Le Rousseau de l'*Émile* juge donc le Rousseau du *Contrat*. On retrouve, avec peut-être plus de précision que dans le *Contrat*, et plus franchement exprimés, les mêmes embarras aux points délicats; par exemple, c'est de nouveau la question des lois qui amène la perplexité la plus grande : ces lois, comment les faire observer?

> Puisque rien n'oblige les sujets que la volonté générale, nous rechercherons comment se manifeste cette volonté, à quels signes on est sûr de la reconnaître, *ce que c'est qu'une loi et quels sont les vrais caractères de la loi, le sujet est tout neuf : la définition de la loi est encore à faire.* [C'est nous qui soulignons] (p. 433-4).

On le voit bien, la question qui l'embarrasse lorsqu'il se demande : « Qu'est-ce que la loi? » c'est : « Pourquoi obéissons-nous à la loi? » question que le *Contrat social* n'a pas résolue puisqu'elle se représente ici. Et c'est une nouvelle preuve, puisqu'il pose la question ainsi (la définition de la loi est encore à faire), qu'il n'est pas satisfait de ses chapitres *De la loi* et *Du législateur* dans le *Contrat*; une preuve qui s'ajoute à celle que nous avions tirée du fait, que c'est au revers des feuilles d'un de ces chapitres qu'il avait écrit le fragment de la « religion civile », — seule solution qui lui parût finalement acceptable. Enfin citons un passage encore :

> L'essence de la souveraineté consistant dans la volonté générale, on ne voit point non plus comment on peut assurer qu'une volonté particulière sera toujours d'accord avec cette volonté générale. On doit plutôt présumer qu'elle y sera souvent contraire; car l'intérêt privé tend toujours aux préférences et l'intérêt public à l'égalité, et quand

1. Sans compter qu'il répète cette affirmation quelques années après, dans une lettre au marquis de Mirabeau, du 26 juillet 1767. (*Œuvres*, XII, 25.)

cet accord serait possible, il suffirait qu'il ne fût pas nécessaire et indestructible pour que le droit souverain n'en pût résulter. (*Ibid.*, p. 434-5.)

Voilà, admirablement posé, le problème; admirablement exposée la difficulté à le résoudre. Et que fait Rousseau ici? Il laisse la question ouverte, nous faisant ainsi comprendre toujours et encore que sa notion du contrat social n'y répond point; et quant à la réponse qui serait la sienne (la volonté de Dieu manifestée par la voix de la conscience), il la tait toujours. Il fait un alinéa, et passe sans transition à un nouveau sujet : les chefs du peuple peuvent-ils jamais être autre chose que les officiers du peuple? (p. 435).

Cinq ans après la publication du *Contrat*, Mercier de la Rivière publia son livre : *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.* A ce propos Rousseau écrit au marquis de Mirabeau (26 juillet 1767) :

> Le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie et à celui des longitudes en astronomie : *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.* (*Œuvres*, XII, p. 25.)

En réitérant une fois de plus, et très nettement, ses doutes sur la valeur de la doctrine d'un contrat social purement philosophique, il oubliait cependant qu'il avait accepté une solution du problème; celle-ci, si elle n'était pas originale, ni neuve, l'avait cependant satisfait. En disant *Dieu le veut*, il mettait « la loi au-dessus de l'homme ». Mais il résulte de ce passage que, cinq ans après la publication du *Contrat social*, Rousseau n'était pas encore au clair avec lui-même sur le sens du chapitre *De la religion civile* qu'il avait ajouté à son livre [1].

Une dizaine d'années après, pas bien longtemps avant sa mort, il disait à Dusaulx la fameuse parole : « Quant au *Contrat social*, ceux qui se vanteront de l'entendre tout entier, sont plus habiles que moi. C'est un livre à refaire; mais je n'en ai plus ni la force,

1. Le passage de la lettre à M. de Mirabeau sur Mercier de la Rivière continuait ainsi : « Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et *j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas* [C'est nous qui soulignons], mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire, et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote pût être Dieu. » Fallait-il que Rousseau fût féru de son idée de contrat social pour qu'en disant : « Je voudrais que le despote pût être Dieu », il ne se souvint pas qu'il avait mis Dieu à la place du despote. Au lieu de cela il s'écrie : « Mais les Caligula, les Néron, les Tibère!... Mon Dieu!... je me roule par terre et je gémis d'être homme. »

ni le temps. » (*De mes rapports avec J.-J. Rousseau*, 1798, p. 102.) Cette parole, on l'a quelquefois mise en doute. Nous ne croyons pas, pour toutes sortes de raisons, que Dusaulx l'aurait inventée. Mais nous osons croire avoir expliqué ce qui l'eût fait prononcer à Rousseau. Elle s'explique du reste en admettant soit l'une, soit l'autre des deux hypothèses que nous avons données comme possibles : que Rousseau ait vu nettement un jour la contradiction de principe qui existe entre la théorie du contrat social et son chapitre sur la religion civile, ou que le véritable point du débat ne lui soit jamais nettement et consciemment apparu.

Albert Schinz.

CHATEAUBRIAND THÉORICIEN DE LA TRADUCTION[1]

En même temps que sa version du *Paradis perdu*, Chateaubriand a publié un certain nombre de remarques liminaires destinées, comme quelques paragraphes de l'Avertissement à l'*Essai sur la Littérature anglaise*[2], à édifier les lecteurs sur la valeur de son système de traduction. Il s'y propose subsidiairement de nous éclairer sur le succès qu'il pense avoir atteint dans sa laborieuse entreprise.

Il n'entre pas dans nos vues de discuter avec lui ce dernier point. Au reste il a été élucidé par M. Dick[3] dans une appréciation qui ne paraît sévère que parce qu'elle est juste, et dans laquelle ce critique a signalé dans le détail, — car cette étude détaillée est surtout une étude de détails, — les difficultés sur lesquelles Chateaubriand a trébuché. Malgré un réquisitoire que l'auteur se contraint à réduire à une douzaine de pages, il conclut ainsi : « La traduction du *Paradis perdu* par Chateaubriand peut donc supporter, et honorablement, la comparaison avec les traductions de Taine », et ce n'est pas là un mince éloge. En effet, à première vue, la règle équitable pour donner une idée exacte du mérite, sinon de la valeur d'un traducteur, semble être de le rapprocher de ses devanciers plutôt que de ses successeurs, mais il y a dans la violation même de cette règle un compliment à l'adresse de Chateaubriand qui n'échappera à aucun de ceux qui savent avec quel scrupule M. Dick se garde de tout excès de bienveillance[4].

Ainsi le bonheur de cette traduction ayant été une fois déjà établi et reconnu, il ne reste plus qu'à étudier les procédés de travail de Chateaubriand et à nous rendre compte de ce que fut chez lui le théoricien.

Ce n'est pas en effet aller trop loin que de le considérer comme un spécialiste. Sans doute, envisagée dans l'ensemble imposant de

1. L'édition à laquelle nous renvoyons dans ces notes est l'édition Garnier : *Œuvres complètes de Chateaubriand*. Nouvelle édition précédée d'une étude de M. Sainte-Beuve, t. XI.

2. P. 482 et suiv.

3. La traduction du Paradis perdu de Chateaubriand, E. Dick, *Revue d'Histoire littéraire*, 1908, p. 750.

4. Cf. *Plagiats de Chateaubriand*, Ernst Dick, Berne, 1905.

son œuvre, sa traduction de Milton n'apparaît que comme une fraction négligeable ou presque. Aux yeux du grand public, elle n'ajoute ni ne retranche rien à sa gloire, mais jugée en soi, c'est un travail considérable.

L'importance littéraire de l'original, la longueur matérielle du poème, 10 467 vers, le temps que le traducteur y a consacré[1], les peines qu'il a prises[2], et sur lesquelles il se plaît naturellement à revenir[3], le cas qu'il fait de Milton[4], l'influence que les œuvres du poète anglais ont exercée sur son propre génie et qui indique justement à quel point il s'était pénétré de son sujet, le souci qu'il a de voir sa traduction bien reçue et l'ardeur qu'il met à la défendre, tout cela indique assez le prix qu'il attachait lui-même à cette partie de son œuvre. Il nous plaît, à son exemple, de ne point la négliger et de démentir courtoisement ses prévisions pessimistes : « Qu'importe tout cela aux lecteurs et aux auteurs d'aujourd'hui? Qui lira mes commentaires? Qui s'en souciera[5]? »

C'est Chateaubriand qui prononce lui-même le mot de système, mais en vérité le terme ne correspond dans son esprit à rien de bien systématique. Le décousu, la nature incomplète de ses idées intéressantes jusque par leurs lacunes, nous convainc que de système, au sens rigoureusement exact du mot, il n'en avait pas. Ces idées, nettes, très tranchées, voire assez tranchantes, semblent avoir jailli dans son esprit au hasard des heurts de l'expérience journalière, du contact avec les aspérités du texte. Elles font l'effet de notes marginales cousues bout à bout. Elles ne constituent point pour nous le développement d'un principe général né d'une longue et froide préméditation. S'il en était autrement, amoureux de la composition comme il l'était, il n'eût point manqué de mieux coordonner ses vues et c'est cette préface, cet avertissement qui lui offraient la meilleure occasion de les exposer. Au contraire, il semble s'être jeté dans la traduction sans avoir mûrement réfléchi à son entreprise, et paraît s'être mis à l'œuvre pour filer ces 10 467 vers sans avoir conjecturé la peine que lui donnerait ce pensum[6].

Même si l'idée de compléter, de développer, d'organiser ces

1. « Je pourrais dire que ce travail est l'ouvrage entier de ma vie, car il y a trente ans que je lis, relis et traduit Milton », p. 482.
2. ... « avoir pâli autour d'une phrase des journées entières », p. 485.
3. Rem., p. 13 : « je refais vingt fois la même page ».
4. « Au reste, je parle fort au long de Milton dans l'Essai sur la Littérature anglaise puisque je n'ai écrit cet Essai qu'à l'occasion du *Paradis perdu* », p. 485.
5. Remarques, p. 5.
6. « ... tâche que je ne me serais jamais imposée si je l'eusse d'abord mieux comprise ».

remarques a plus d'une fois traversé son esprit, il ne pouvait guère s'y arrêter, car c'est la gêne[1] qui le poussa à publier sa traduction et le moment était peu propice pour échafauder des théories et pour philosopher. Il eût craint d'ailleurs d'écrire en vain. La foule des lecteurs que sa détresse l'obligeait à respecter, sinon à circonvenir, se passionne peu pour ce genre de discussions.

Pourtant, si ces remarques ne sont, comme nous l'avons dit, que des notules jetées en marge de la traduction, à mesure qu'elle se poursuivait et glanées dans la suite pour former une gerbe assez irrégulière, il n'est peut-être pas légitime de prendre Chateaubriand au pied de la lettre quand il parle de système et sans doute nous n'avons pas le droit de dégager de ses observations toute une théorie. N'est-ce pas fausser la portée de ce système que de chercher à l'agrandir?

C'est Chateaubriand lui-même qui répond à notre question[2] : « Me serait-il permis d'espérer que si mon essai n'est pas trop malheureux, il pourra amener quelque jour une révolution dans la manière de traduire. » Telle est, dans sa modestie ingénument optimiste, la confiance qu'il accordait à ce système. Et c'est très suffisant pour prétendre justement que la portée de sa théorie dépassait de beaucoup dans sa pensée l'application au seul *Paradis perdu*.

Mais nous admettons fort bien qu'arrivé à ce point notre lecteur puisse encore se demander avec raison quel peut être pour nous l'intérêt général de ces remarques et si ce n'est point forcer l'importance des choses que de leur consacrer même cette minime étude. Nous ne le croyons pas.

Le rayon que l'on peut ainsi projeter sur une petite facette du caractère et du génie de Chateaubriand réflète sur l'ensemble du personnage une lumière atténuée sans doute, mais plus diffuse et plus large d'autant, et qui contribue pour sa part à éclairer cette grande figure.

Si les principes d'un traducteur ne donnent que jusqu'à un certain degré la mesure de sa conscience littéraire, du moins ils nous permettent d'estimer avec précision celle qu'il voudrait qu'on lui suppose. (We are not all the finest Parian!)

Cherchons à définir ce système :

Chateaubriand dit quelque part dans ses remarques[3] : « Si les

1. On le verra plus loin, quand le besoin sera trop pressant, s'atteler à d'ingrates besognes; vieux et cassé par l'âge, il traduira pour un libraire le *Paradis perdu*, *Mémoires d'Outre-tombe*, Ed. Biré, t. X.

2. Remarques, p. 12.

3. *Id.*

nouveaux traducteurs ont suivi mon système, ils reproduiront à peu près ma traduction. S'ils ont pris le système de la traduction libre, le mot à mot de mon humble travail sera comme le germe de la belle fleur qu'ils auront habilement développée. » Nous ne nous arrêtons pas à la dernière partie de cette citation où, se laissant apparemment entraîner par le désir de ne pas sacrifier une image gracieuse qui se présentait à son esprit, il contredit sa pensée véritable plus fidèlement exprimée ailleurs. Observons simplement que le système dont il parle, sans être synthétisé nulle part dans les remarques, trouve ici sa définition négative par opposition à la traduction libre. C'est là un point capital. Cette renonciation spontanée à la liberté équivaut chez le traducteur à un serment de fidélité, et la fidélité est la meilleure preuve qu'il puisse donner de sa conscience littéraire[1]. Or il se trouve justement que la conscience littéraire de Chateaubriand est l'un des éléments de son caractère dont la critique pendant ces dernières années s'est le plus occupée. Fréquemment on a obligé les œuvres de René à témoigner sur ce sujet contre leur auteur et l'on a plus d'une fois tenté de mesurer l'écart qui existe entre la conscience dont il fait profession et celle dont il fait preuve.

Il prêtait d'ailleurs le flanc aux attaques, les provoquait même par la complaisance avec laquelle il insiste sur cette conscience littéraire. Insistance superflue, dont on lui a su mauvais gré, à bon droit sans doute, et qui explique qu'on lui fasse un grief particulier de faiblesses qu'on remet assez allégrement à d'autres écrivains.

La fidélité, telle est donc l'idée dominante de Chateaubriand, celle qu'on suit à travers ses remarques. « C'est, dit-il de son œuvre, une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sous leurs yeux[2]. » Plus loin : « J'ai calqué le poème de Milton à la vitre[3] », et l'image emprunte sa jolie transparence au procédé même qu'elle évoque.

Sans doute ce principe de fidélité n'a de nos jours rien de subversif, c'est presque une banalité, mais à l'époque où parut le *Paradis perdu*, si la fidélité ne passait pas précisément pour un préjugé, le mot était du moins un terme vague et élastique dont chacun, à son goût, étirait la signification et l'on ne savait point

1. Remarques, p. 3 et 5.
2. *Id.*, p. 3.
3. *Id.*, p. 5.

consentir de gaîté de cœur aux sacrifices qu'elle exige. Voici qui en témoigne : « Tout le monde a, je le sais, la prétention d'exactitude : je ressemble peut-être à ce bon abbé Leroy, *curé de Saint-Herbland de Rouen et prédicateur du Roi* : lui aussi a traduit Milton, et en vers! Il dit : « Pour ce qui est de notre traduction, son principal mérite, comme nous l'avons dit, *c'est d'être fidèle.* »

« Or voici comme il est fidèle, de son propre aveu. Dans les notes du septième chant, on lit :

« J'ai substitué ceci à la fable de Bellérophon, m'étant proposé d'en purger cet ouvrage... J'ai adapté au reste les plaintes de Milton, de façon qu'elles puissent convenir encore plus à un homme de mérite... Ici j'ai changé ou retranché un long récit de l'aventure d'Orphée, mis à mort par les Bacchantes sur le mont Rhodope.

« *Changer* ou *retrancher* l'admirable passage où Milton se compare à Orphée déchiré par ses ennemis!

« La Muse ne put défendre son fils! »

Le mérite de Chateaubriand, c'est d'avoir précisé par l'usage qu'il en a fait le sens de ce mot : *fidélité*. Chez lui la fidélité est une intention scrupuleusement sincère. Sa traduction n'est jamais délibérément, jamais consciemment infidèle. S'il lui arrive de donner d'assez nombreux coups de canif dans le contrat tacite qu'il a passé avec Milton, c'est involontairement. Il est pardonnable, car chez lui, c'est l'application qui est défectueuse, non le principe, et c'est ce qui nous importe ici. En outre, en matière de traduction, je ne dis pas ailleurs, les infidélités ne sont pas l'infidélité.

Cette fidélité, voyons comment il l'entend. Quand il parle de « traduction littérale dans toute la force du terme » il ne faut pas le prendre lui-même littéralement. Tout est relatif. Il ne songe qu'à dénoncer vigoureusement les systèmes contraires au sien, ceux de ses prédécesseurs. Mais bien qu'il n'ait pas voulu faire une traduction élégante, selon l'interprétation de Dupré de Saint-Maur [1], il n'est pas servilement littéral, il a le souci de « dérouler une longue phrase d'une manière lucide, sans hacher le style [2] ». L'élégance, il ne la proscrit pas, certes, mais elle n'est pas son but, elle n'est pour lui qu'un moyen, un moyen de plus d'être fidèle au bon endroit.

Briser l'os pour aller jusqu'à la moelle, être en parfaite communion de pensée avec Milton, « faire de l'original un portrait ressemblant », voilà ce qu'il cherche. Pour y atteindre, il ne

1. Remarques, p. 6.
2. *Id.*, p. 3.

reculera pas devant un véritable exercice d'explication littéraire lorsque survient quelque obscurité[1]. Puis, le sens trouvé, il lui faut condenser, polir ses phrases en restant soucieux toutefois, quand besoin est, de laisser sentir le grain du style, de suivre sans les accuser les âpres reliefs, les brusques saillies de l'original. On se représente aisément ce vieillard en ce travail de méditation intense, curieuse et active, creusant péniblement son texte comme un laboureur la terre, rencontrant parfois des rocailles qui l'arrêtent, et l'on devine quelle joie est la sienne lorsque le soc de sa charrue met en lumière dans ce sol plein de riches surprises quelque pépite d'une beauté inconnue à qui ne sait qu'effleurer la surface. C'est alors qu'il résiste consciencieusement, victorieusement à l'élan fougueux de son imagination désireuse à tout instant, on s'en doute, de parer et d'embellir. Il marque en effet un souci très minutieux d'arriver à l'identité d'impression d'ensemble et de détail, et c'est la pleine conscience de sa responsabilité littéraire envers Milton qui le soutient dans l'application de ses principes de probité intellectuelle.

Aussi bien, il n'a pas songé à alléger une tâche aride et ardue en traitant avec plus d'indulgence pour lui-même, avec un soin moins jaloux les endroits où son auteur sommeille : « Il faut suivre l'écrivain, non seulement à travers ses beautés, mais encore à travers ses défauts, ses négligences et ses lassitudes[2]. »

Si le traducteur est pour l'auteur un ami véritable, il doit l'être en toute rencontre, et c'est justement dans la traversée des passages malheureux qu'il doit prouver son respect pour le génie. « Le respect pour le génie, dit-il, a vaincu l'ennui du labeur : tout m'a paru sacré dans le texte : parenthèses, points, virgules[3]. » Ainsi, pour lui, aucun détail n'est sans importance ou, pour mieux dire, il n'y a pas de détails. Tous les traits sont nécessaires au dessin, toutes les couleurs indispensables au tableau.

Quel labeur une telle méthode a entraîné, il nous l'avoue : « J'ai refondu trois fois la traduction sur le manuscrit et le placard, je l'ai remaniée quatre fois d'un bout à l'autre sur les épreuves[4]. »

Mais n'est-il pas à craindre qu'une application si uniformément soutenue, si intense et si minutieuse ne restreigne la liberté minima du traducteur et partant ne compromette la justesse de son jugement? Ne faut-il pas redouter qu'à concentrer son regard

1. Remarques, p. 4.
2. Avertissement, p. 483
3. *Id.*, p. 484.
4. Remarques, p. 3.

sur le texte il ne perde de vue ce qu'il écrit lui-même et le respect intransigeant de l'original ne peut-il point aveugler sur les exigences légitimes de la version française? A la vérité, c'est exactement ce qui s'est produit chez Chateaubriand. Nous lisons : « Je n'ai pas craint de changer le régime des verbes lorsqu'en restant plus *français* j'aurais fait perdre à l'original quelque chose de sa précision, de son originalité ou de son énergie : cela se comprendra mieux par des exemples :

« Le poète décrit le palais infernal, il dit :

many a row
Of starry lamps. . . . . .
yielded light
As from a sky.

« J'ai traduit : « Plusieurs rangs de lampes étoilées... émanent la « lumière comme un firmament. » Or je sais qu'*émaner* en français n'est pas un verbe actif : un firmament *n'émane pas de la lumière*, la lumière *émane d'un firmament*; mais traduisez ainsi, que devient l'image? Du moins le lecteur pénètre ici dans le génie de la langue anglaise, il apprend la différence qui existe entre les régimes des verbes dans cette langue et dans la nôtre[1]. »

Révérence parler, le lecteur n'apprend rien du tout, et les choses sont mieux ainsi. Montrer que l'occasion de cette sortie inopinée n'existe que dans l'esprit de son auteur n'est que trop aisé. *To yield* employé avec un complément direct est une construction tout ordinaire et il était facile de concilier sur le premier verbe venu : *émettre*, par exemple, la fidélité et la correction qui sont ici inséparables. La traduction est d'autant plus fidèle qu'elle est fidèle à la correction du texte, et le génie de la langue anglaise intervient ici bien gratuitement.

1. Remarques, p. 5. — Chateaubriand ne répugnait pas à franciser des mots anglais. Cf. *Mémoires d'Outre-tombe*, vol. I, éd. Biré : « les riches abbayes qu'elle avait fondées et qui entombaient ses aïeux ». « Ici, dit M. Biré, il a francisé un vers de Shakspeare qui a dit dans un de ses sonnets :

When you entombed, in men's eyes, shall lie
Your monument shall be my gentle verse.

Pour nous, il nous paraît plus probable que ce mot soit un souvenir de Milton lui-même :

For when each thing bad thou hast entombed.
On Time.

Bien entendu quand Chateaubriand exprime ses idées personnelles, nous ne songeons pas à suivre Morellet et à lui refuser le droit au néologisme, mais ici il en va différemment.

Mais ce qui est déconcertant, c'est le principe dont part Chateaubriand et le droit qu'il s'arroge de ne pas parler français. C'est là, il me semble, faire trop bon marché du postulat fondamental de la traduction, Les Anglais sont les Anglais et nous sommes les gens de chez nous. Il en va de même des langues. Hors de là point de salut pour le traducteur. Nier ce principe essentiel, c'est du même coup ouvrir la porte à toutes les licences, c'est entrer en plein arbitraire. D'ailleurs Chateaubriand s'est bien aperçu qu'on pouvait aller trop loin et que la fidélité qui dégénérait en esclavage cessait d'être vertu. Aussi refuse-t-il à Luneau de Boisgermain cette excessive liberté dont il use lui-même avec plus de bonheur, nous en convenons : « Je ne crois pas néanmoins qu'il faille aller jusqu'à cette précision de Luneau de Boisgermain : « ne pas avoir besoin de répétition, comme qui serait non de pouvoir d'un seul coup[1]. »

Il va de soi que si un auteur étranger donne l'exemple et se permet de forger un mot, le devoir strict du traducteur, c'est de l'imiter, de prendre le marteau en main et d'en forger un à son tour. Ce n'est qu'en étant hardi lui-même qu'il peut donner l'impression de la hardiesse de son original... Mais c'est trahir, non plus traduire que de nous donner du jargon contre de bon anglais. Ce n'est pas là faire un portrait ressemblant et nous prétendons qu'on eût senti le Dieu même à travers Vaugelas[2].

Chateaubriand sans doute savait bien l'anglais : « He said so and he ought to know. » Et pourtant la théorie qu'implique la prise de semblables libertés aussi bien que les remarques que nous allons citer montrent qu'il ne se rendait qu'imparfaitement compte de ces mille particularités de détail dont le tissu constitue le génie d'une langue. Ces remarques, il est vrai, ne sont que des critiques adressées à ses prédécesseurs et le ton peut faire croire qu'elles lui ont été suggérées par la mauvaise humeur qu'il éprouvait à constater leur parti pris d'infidélité. Son erreur a été de mal discerner les causes de cette infidélité. « Ils ont, dit-il, une singulière monomanie, ils changent les pluriels en singuliers, les adjectifs en substantifs, les articles en pronoms, les pronoms en articles. Si Milton dit le vent, l'arbre, la fleur, la tempête, etc., ils mettent les vents, les arbres, les fleurs, les tempêtes, etc.; s'il dit un esprit doux, ils écrivent la douceur de l'esprit; s'il dit sa voix, ils traduisent la voix; etc. Ce sont là de très petites choses sans doute, cependant il arrive, on ne sait comment, que de tels

1. Remarques, p. 7.
2. Cf. Remarques, p. 5.

changements répétés produisent à la fin du poème une prodigieuse altération : ces changements donnent au génie de Milton cet air de lieu commun qui s'attache à une phraséologie banale[1]. »

Chateaubriand ne confond-il pas les particularités de l'anglais avec celles de Milton? Ce n'est pas traduire littéralement : « These gentlemen came in with their hats in their hands » que de dire : « Ces messieurs sont entrés *avec leurs chapeaux dans leurs mains* » (le chapeau à la main); c'est montrer qu'on ne se rend pas compte des exigences respectives de l'usage dans les deux langues. Si on *calque à la vitre* tous ces détails d'expression, on retirera sans doute au génie de Milton cet air de lieu commun qui s'attache à une phraséologie banale, mais plus sûrement encore on lui fera produire sur des oreilles françaises une impression de gêne et de bizarrerie qu'il ne produit aucunement sur des lecteurs anglais. Ces soi-disant particularités ne sont des particularités que pour les Français.

D'ailleurs ce malentendu repose sur la définition fondamentale de la traduction. Une traduction doit-elle se lire comme si l'ouvrage avait été écrit en français, comme si c'était une production spontanée dans cette langue; doit-elle, au contraire, nous instruire sur la nationalité de l'auteur, au risque de produire sur nous un effet d'étrangeté exotique qu'elle n'a naturellement pas sur ses compatriotes? Y a-t-il plutôt des compromis entre ces deux extrêmes, sont-ils à conseiller ou, pour mieux dire, ne sont-ils pas indispensables? Question ardue, insoluble à notre avis, et sur laquelle Chateaubriand est resté muet. Ceux qui s'y intéressent trouveront leur compte dans l'article que Matthew Arnold a consacré à la traduction d'Homère[2].

Comment concilier cette intransigeance de scrupules dont nous venons de donner la preuve au regard des idiotismes dont Milton n'est pas responsable avec les libertés que Chateaubriand se croit autorisé à prendre touchant les particularités qui sont du fait même de son auteur? Le poète, dit-il, commence une phrase au singulier et l'achève au pluriel, inadvertance qu'il n'aurait jamais commise s'il avait pu voir les épreuves[3]. Il est charitable de préjuger le purisme de Milton, cela part d'un bon naturel, mais l'affaire du traducteur est de rendre la pensée telle qu'elle est exprimée, et non telle qu'elle aurait pu l'être. Ici même Chateaubriand méconnaît les ressources du français. Pour n'en pas donner

1. Remarques, p. 8.
2. On translating Homer, *Essays Literary and Critical*, p. 211, J. M. Dent, London.
3. Remarques, p. 8.

d'autres exemples la syllepse d'Athalie si souvent citée est classique et personne n'y voit une répréhensible licence.

Devant les difficultés qui lui paraissent insurmontables, l'attitude de notre traducteur est intéressante : « Pour trouver, dit-il, un sens un peu clair à ses descriptions, il aurait fallu en retrancher la moitié; j'ai exprimé le tout par un rigoureux mot à mot, laissant le champ libre à l'interprétation des nouveaux Swedenborg qui entendront cela couramment[1]. » La boutade est sans doute spirituelle, mais on se demande ce que peut signifier le mot à mot d'un passage qu'on ne comprend pas. Hélas! nos souvenirs de collège nous renseignent suffisamment. Cependant il faut avouer qu'on aurait quelque peine à suggérer au traducteur une méthode pratique lorsqu'il se trouve complètement arrêté par le sens.

Quant aux autres traducteurs, Chateaubriand se borne parfois à les juger en homme du monde. Il le fait alors avec l'indulgence cruellement dédaigneuse du grand seigneur : « Il existe en prose et en vers une douzaine de traductions françaises et une quarantaine d'imitations du poète, toutes très bonnes; après moi viendront d'autres traducteurs, tous excellents[2]. » On ne saurait voir là autre chose que de l'ironie. Mais lorsqu'il juge ces mêmes traducteurs au point de vue théorique et pratique, sa clairvoyance se fait plus judicieuse et plus sévère : « Jusqu'ici, dit-il, les traductions de ce chef-d'œuvre ont été moins de véritables traductions que des épitomés ou des amplifications paraphrasées, dans lesquelles le sens général s'aperçoit à peine, à travers une foule d'idées et d'images dont il n'y a pas un mot dans le texte[3]. »

Telles sont, avec les réserves qu'elles nous ont suggérées, les idées principales qu'expose Chauteaubriand dans ses Remarques. Ajoutons que ce serait donner à ces réserves une importance démesurée que de les juger uniquement par la place que nous leur avons accordée. Il faut, pour remettre les choses au point, ne considérer que leur valeur intrinsèque. Sans doute, elles ne sont pas « de pures chicanes de langue », et s'en prennent aux principes mêmes, mais nous croyons que Chateaubriand là-dessus eût passé condamnation.

Cependant, si nous voulons le juger comme théoricien de la traduction avec la largeur de vues et la sympathie d'esprit indispensables à la critique saine et juste, nous contenterons-nous de rechercher ses principes dans les Remarques et dans l'Avertisse-

1. Remarques, p. 3.
2. Avertissement, p. 482.
3. Remarques, p. 8.

ment? Assurément non! C'est à sa pratique même que nous demanderons de compléter les lacunes en fournissant le complément indispensable à sa théorie et en nous éclairant définitivement.

Il sied et il importe que le traducteur connaisse non seulement l'œuvre qu'il traduit, mais l'auteur, intimement, sa vie, ses œuvres, leurs alentours, tous ces détails qui sont comme autant de rayons qui viennent éclairer le modèle par l'extérieur. C'est cette connaissance qui lui permet de dénouer toutes les difficultés d'interprétation, souvent même de reconnaître celles qui, autrement, demeureraient insoupçonnées. La traduction devient presque une œuvre spontanée grâce à cette communion d'esprit, d'âme, et dans ce cas de génie. C'est là, certes, la plus belle et la plus large forme de la fidélité, celle dont Chateaubriand ne parle guère et qu'il pratique si bien.

La traduction, si elle est une discipline excellente pour l'intelligence, n'offre que de médiocres et peu satisfaisantes ressources pour qui aime à se laisser emporter par le souffle de l'inspiration, pour ceux que passionne la joie frémissante de créer.

Il faut ici suivre le vol d'un autre et, d'après les siens, rythmer ses coups d'aile.

Certes, afin de réussir, il faut un coup d'œil d'une impeccable justesse, la perception nette des différences de plan, et pour tenir la balance égale entre les deux idiomes une main parfaitement sûre que ne doit pas faire trembler la fièvre de la production spontanée, un sens critique aussi, capable de juger simultanément l'ensemble du texte et ses moindres détails, simultanément encore, l'original et la copie. Il faut tout cela, disons-nous, mais surtout, pour être le truchement d'un autre, il faut consentir à l'effacement de sa propre personnalité, il faut avoir le courage de réprimer en son cœur cette complaisance qui ne cesse de nous ramener à nous-mêmes.

Eh bien, cette discipline, Chateaubriand, montrant une conscience supérieure à sa destinée, se l'est imposée et de cette abnégation intellectuelle il nous a donné l'exemple en un temps où cet exemple était rare et méritoire. Il est aisé de conjecturer ce qu'un tel sacrifice a coûté à l'impatience de son génie. Ceux mêmes qui dénoncent son orgueil en seront assurément les meilleurs juges. Quand la traduction du *Paradis perdu* ne servirait qu'à nous prouver qu'il savait s'inquiéter de perfection plus que de gloire, elle ne serait pas une œuvre vaine.

F. Boillot.

UNE SOURCE INCONNUE D'UN ESSAI DE MONTAIGNE

Il nous faut nous habituer à cette idée que la part des emprunts dans les *Essais* de Montaigne est considérable, que, au moins pour les premiers en date, tant que nous n'avons pas trouvé une source qui explique dans une large mesure l'érudition apparente que Montaigne y déploie volontiers, qui nous offre la plupart des exemples et sentences par lui entassés, l'enquête doit être considérée comme toujours ouverte. On cite souvent le chapitre *De la force de l'imagination* qui est si troublant par la crédulité dont il semble faire preuve chez un rationaliste aussi hardi que Montaigne. Je viens d'en retrouver presque toute la documentation dans un ouvrage de Corneille Agrippa, qui eut, semble-t-il, quelque succès en son temps, les trois livres du *De occulta philosophia*. Une rapide comparaison des deux textes nous permettra de mesurer la dette de Montaigne.

Je cite, bien entendu, le texte de Montaigne dans l'édition de 1580, car c'est avant 1580 seulement qu'il a fait des emprunts à Corneille Agrippa. En voici les principaux passages, d'après la reproduction qu'en ont donnée MM. Dézeimeris et Barckhausen.

Fortis imaginatio generat casum, disent les clercs. Je suis de ceux qui sentent tres-grand effort de l'apprehention, chacun en est feru, mais aucuns en sont trans-formez. Gallus Vibius banda si bien son ame, et la tendit a comprendre et imaginer l'essence et les mouvements de la folie qu'il emporta son jugement mesme hors de son siege, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre; et se pouvoit venter d'estre devenu fol par discours. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau; et celuy qu'on débandoit pour luy lire sa grace se trouva roide mort sur l'échafaut, du seul coup de son imagination. Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons et rougissons aux secousses de nos imaginations, et, renversés dans la plume, nous sentons notre corps agité à leur bransle, quelques fois jusques à la mort. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant, en son harnois tout endormie, qu'elle assouvit en songe ses amoureux desirs.

Ut, quasi transactis sæpe omnibus rebus, profundant
Fluminis ingentes fluctus, vestemque cruentent.

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuict des cornes a tel qui ne les avoit pas en se couchant, toutes fois l'evenement de Cyppus, Roy d'Italie, est memorable; lequel, pour avoir assisté le jour, avec grande affection, au combat des taureaux, et avoir eu en songe toute la nuict des cornes en la teste, les produit en son front par la force de l'imagination. La passion donna au filz de Crœsus la voix que nature lui avoit refusée. Et Antigonus print la fièvre de la beauté de Stratonicé trop vivement empreinte en son ame. Pline dict avoir veu Lucius Cossitius de femme changé en homme, le jour de ses nopces. Pontanus et d'autres racontent pareilles metamorphoses advenues en Italie ces siècles passés. Et, par vehement desir de luy et de sa mere.

Vota puer solvit quæ fœmina voverat Iphis.

Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du Roy Dagobert et de sainct François. On dict que les corps s'en enlevent telle fois de leur place; et Celsus recite d'un prestre, qui ravissoit son ame en telle extase que le corps en demeuroit longue espace sans respiration et sans sentiment.

Il est vray semblable que le principal credit des miracles, des visions, des enchantemens, et de tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les ames du vulgaire, ou il y a moins de resistance. On leur a si fort saisi la creance, qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voient pas.

Je suis encore de cete opinion, que ces plaisantes liaisons des mariages, dequoy le monde se voit si plein qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont des impressions de l'aprehention et de la crainte... Pourquoy praticquent les médecins avant main la creance de leur patient, avec tant de faulces promesses de sa guerison, si ce n'est affin que l'effect de l'imagination supplisse l'imposture de leur aposime? Ils sçavent qu'un des maistres de ce mestier leur a laissé par escrit qu'il s'est trouvé des hommes a qui la seule veue de la médecine faisoit l'opération; et tout ce caprice m'est tombé presentement en main sur le conte que me faisoit un apoticaire de feu mon père, homme simple et Souysse, nation peu vaine et mensongiere, d'avoir connu long-temps un marchand a Toulouse, maladif et subject a la pierre, qui avoit souvent besoing de clisteres, et se les faisoit diversement ordonner aus medecins, selon l'occurrence de son mal; apportez qu'ils estoient, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées; souvent il tastoit s'ils estoient trop chauds; le voilà couché, renversé, et toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit nulle injection. L'apotiquaire retiré apres cete ceremonie, le patient accommodé comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en sentoit pareil effect à ceux qui les prennent; et, si le medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres de mesme forme. Mon tesmoing jure que, pour espargner la despence (car il les payoit comme s'il les eut

receus), la femme de ce malade ayant quelque fois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect en descouvrit la fourbe, et, pour avoir trouvé ceux-la inutiles, qu'il fausist revenir à la premiere façon.

... Les bestes mesmes se voyent, comme nous, subjectes a la force de l'imagination : tesmoing les chiens, qui se laissent mourir de deuil de la perte de leurs maistres; nous les voyons aussi japper et tremousser en songe; hannir les chevaulx et se debatre. Mais tout cecy se peut rapporter a l'estroite couture de l'esprit et du corps, s'entrecommuniquant leurs fortunes.

Mais c'est bien autre chose que l'imagination agisse quelque fois, non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autruy, et tout ainsi qu'un corps rejette son mal a son voisin, comme il se voit en la peste, en la verolle et au mal des yeux, qui se chargent de l'un a l'autre :

Dum spectant oculi læsos læduntur et ipsi
Multaque corporibus transitione nocent,

pareillement l'imagination esbranlée avecques vehemence, eslance des traitz qui puissent offencer l'object estrangier. L'ancieneté a tenu de certaines femmes en Scythie, que, animées et courroussées contre quelqu'un, elles le tuoyent du seul regard. Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule veüe; c'est signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et, quant aus sourciers, on les dit avoir des yeux offansifs et nuisans :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Mais ce sont pour moy mauvais respondans que magitiens. Tant y a que nous voyons par experience les femmes envoyer aus corps des enfans qu'elles portent au vantre, des merques de leurs fantaisies, tesmoing celle qui engendra le More. Et il fut presenté à Charles, Roy de Boheme et Empereur, une fille d'aupres de Pise, toute velue et herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceue a cause d'un' image de sainct Jean Baptiste pendue en son lit.

Des animaux, il en est de mesmes : tesmoing les brebis de Jacob, et les perdris et les lievres que la neige blanchit aux montaignes.

Pour abréger, j'ai dû supprimer quelques développements. Le premier est relatif à la question des nouements d'aiguillettes, les deux autres à des exemples pris de toute évidence par Montaigne dans son expérience personnelle. Nous aurons occasion d'y revenir.

Bien que ces développements modifient un peu l'équilibre du chapitre, des faits allégués le divisent nettement en deux parties.

Les premiers nous montrent les effets de l'imagination sur les organes du sujet qui en est travaillé; avec les seconds nous la voyons agir jusque sur les corps étrangers, et Montaigne marque fortement la transition des uns aux autres. Or ces deux parties correspondent exactement aux deux chapitres d'Agrippa que Montaigne a présents à l'esprit. L'un s'intitule : *Comment les passions de l'âme changent le corps par la ressemblance; de la transformation et translation des hommes et les forces qu'a la vertu imaginative ou l'imagination non seulement sur le corps, mais même sur l'âme.* L'autre : *Comment les passions de l'âme opèrent hors de soi sur un autre.* Il ne sera pas inutile de les reproduire tous les deux presque intégralement. On verra de la sorte et les exemples que Montaigne emprunte, et ceux qu'il néglige. Nous soulignerons les premiers, afin de les mettre en évidence.

De occulta philosophia.
(Liber I, caput LXIV.)

Quomodo passiones animi immutant corpus per modum imitationis a similitudine. Item de transformatione ac translatione hominum, et quas vires vis imaginativa no solum in corpus, sed etiam in animam obtineat.

Passiones supradictæ quandoque alterant corpus per modum imitationis, propter virtutem quam habet similitudo rei ad transmutandum, quam vehemens movet imaginatio, sicut in stupore et congelatione dentium ex visu vel auditu aliquo, vel quia videmus vel imaginamur alium comedere res acres. Sic videns alium oscitare etiam oscitat, et aliqui cum audiunt acida nominare, lingua acescit. Molestia etiam tetri alicujus spectaculi gustum inficit, et provocat nauseam. Quidam sanguinis humani aspectu syncopantur. Nonnulli cum alicui amarum cibum afferri vident, sentiunt in ore salivam amaram. *Et narrat Gulielmus Parisiensis se vidisse hominem qui solo aspectu medicinæ movebatur quoties opus erat motu expurgationis, cum tamen nec substantia medicinæ, nec sapor nec odor ipsius ad ipsum pervenisset, sed sola similitudo apprehensa. Hac ratione somniantes se ardere, vel esse in igne, quandoque cruciantur intolerabiliter, tanquam si vere ardeant, cum tamen veritas et substantia ignis apud eos non est, sed sola similitudo per imaginationem apprehensa.* Nonnunquam etiam ipsa humana corpora transformantur transfiguranturque et *transportantur, sæpe quidem in somniis, nonnunquam etiam in vigilia. Sic Cyppus qui postea electus est rex Italiæ dum taurorum pugnam victoriamque vehementius admirans meditatur, in illa cura obdormiens noctem, mane*

corniger repertus est non aliunde quam virtute vegetativa vehementi imaginatione stimulata, corniferos humores in caput elevante, et cornua producente. Vehemens enim cogitatio, dum species vehementer movet, in illis rei cogitatæ figuram depingit, quam illi in sanguine effingunt, ille nutritis a se imprimit membris, cum propriis, tum aliquando etiam alienis; sicut imaginatio pragnantis in fœtum imprimit rei desideratæ notam, et imaginatio morsi a cane rabido in urinam imprimit imaginationes canum. Sic multi subito canescunt; alius e puero, unius noctis somnio, in virum perfectum excrevit. *Huc multi etiam Dagoberti regis cicatrices, et Francisci stigmata referre volunt, dum ille corruptionem vehementer timet, alter Christi vulnera vehementius contemplatur. Sic multi etiam transportantur de loco ad locum transeuntes flumina, et ignes, et loca inaccessa, quando videlicet vehementis alicujus concupiscentiæ, aut timoris, vel audaciæ species spiritibus impressæ, vaporibus permixtæ movent organum tactus in sua origine, una cum phantasia, quæ motus localis principium est.* Unde concitantur membra et organa motus ad motum, moventurque sine errore ad locum imaginatum, non quidem ex visu, sed ex phantasia interiore. Tanta est vis animæ in corpus, ut quorsum ipsa imaginatur et somniat, ipsum corpus simul attollat atque traducat. Legimus alia pleraque exempla quibus vis animæ in corpus cum admiratione explicatur, quale illud scribit Avicenna de quodam, qui cum vellet, corpus suum paralysi oblædebat. *Narratur de Gallo Vibio, cui hoc accidit uni, ut in insaniam non casu incideret, sed judicio perveniret : nam dum insanos imitatur, dum ingenii lenocinium furorem putat, quam adsimulabat insaniam, ad veram redegit.* Et Augustinus refert quosdam qui aures pro arbitrio moverent, et qui immoto capite verticem totam deponerent ad frontem, revocarentque cum vellent : et alium quendam solitum sudare ubi vellet. Notum quoque est aliquos flere cum volunt, et ubertim lachrymas profundere; quosdam etiam repertos, qui eorum quæ deglutissent, varia paulatim tanquam de sacculo, quod placuisset, proferrent. Et hodie adhuc videmus plures, qui avium, pecorum, canum hominumque quorunque voces sic imitantur exprimuntque, ut discerni omnino non possint. *Jam vero et fœminas in mares mutatas fuisse, multis exemplis narrat Plinius; similia et suo tempore accidisse testatur Pontanus, de quadam muliercula Caietana, et altera quadam Æmilia, quæ cum utraque nupta, post plures annos in viros mutatæ sunt.* Quantum autem ipsa imaginatio possit in animam, nemo ignorat : est enim substantiæ animæ vicinior quam sensus, quare etiam plus agit in animam quam sensus. Sic mulieres per introductas certis magicis artificiis fortes imaginationes, somnia, suggestiones, sæpissime ligantur in amorem alicujus arctissimum. Sic perhibent Medeam ex solo somnio exarsisse in amorem Jasonis. *Sic anima nonnunquam per vehementem imaginationem vel speculationem a corpore omnino abstrahitur, quemadmodum Celsus narrat de quodam presbytero, qui quoties collibuisset auferebat se a sensibus, et jacebat similis mortuo, ut cum pungeretur et ureretur, non sentiret ullum*

dolorem, jecebatque immotus et sine anhelitu; hominum tamen voces, si altius inclamassent, tanquam ex longinquo se audisse postea referebat. Verum de his abstractionibus latius in posterioribus disseremus.

Liber I, caput LXV.

Quomodo passiones animi etiam operantur extra se in corpus alienum.

Passiones animæ quæ phantasiam sequuntur, quando vehementissimæ sunt, non solum possunt immutare corpus proprium, verumetiam possunt transcendere ad operandum in corpus alienum, ita, quod admirabiles quædam impressiones inde producantur in elementis et rebus extrinsecis, atque etiam morbos quosdam animi sive corporis, sic possent auferre vel inferre : nam passiones animæ sunt potissima causa temperamenti corporis proprii. *Sic anima fortiter elevata et vehementi imaginatione accensa, immittit sanitatem vel ægritudinem, non solum in corpore proprio, sed etiam in corporibus alienis.* Sic putat Avicenna, quod ad imaginationem alicujus cadat camelus. Sic qui morsus a cane rabido in rabiem incidit, apparent in urina ejus figuræ canum. Sic prægnantis mulieris cupiditas in corpus alienum agit, quando inficit fœtum in alvo, rei desideratæ nota. *Sic multæ monstrosæ generationes prodeunt ex monstrosis prægnantium imaginibus, ceu qualem refert Marcus Damascenus apud Petram sanctam, oppidum in Pisanis confinibus situm, Carolo Boëmiæ regi et Imperatori oblatam puellam, toto corpore feræ instar hirsutam et villosam, quam mater religioso quodam horrore, in imaginem divi Joannis Baptistæ, quæ ad lectulum erat, dum conciperet affecta, talem postea progeneravit. Atque id non solum in hominibus, sed etiam in brutis animantibus fieri spectamus. Sic legimus Jacobum patriarcham, virgis in aquam projectis, discolorasse oves Laban.* Sic pavonum aliarumque volucrum cubantium imaginariæ vires, pennis colorem imprimunt : unde albos producimus pavones, cubantium habitacula albis linteis circumpendentes. Jamque his exemplis patet, quomodo phantasiæ affectus, ubi vehementius se intenderint, non modo corpus proprium, sed et alienum afficiunt. *Sic etiam maleficorum nocendi cupiditas, fixis obtutibus quam perniciosissime homines fascinat.* Assentiuntur istis Avicenna, Aristoteles, Algazel et Galenus. Manifestum enim est corpus a vapore alterius corporis morbidi facillime infici, quod in peste et lepra palam videmus. Rursus in vaporibus oculorum tanta vis est, quod possunt proximum fascinare atque inficere, sicut regulus et catablepa aspectu suo homines interimunt : *et fœminæ quædam in Scythia, apud Illyricos et Triballos, quem iratæ aspexerant, interimebant.* Nemo ergo miretur, corpus atque animam unius, ab animo alterius posse similiter affici, cum sit animus longe potentior, fortior, ferventior,

motuque valentior, quam vapores ex corporibus exhalantes, nec etiam desunt media, per quæ operetur : neque præterea minus subjicitur corpus alieno animo, quam alieno corpori. Hoc modo ferunt hominem solo affectu atque habitu agere in alterum : ideoque præcipiunt philosophi, consortium malorum atque infelicium hominum procul fugiendum, horum siquidem anima noxiorum plena radiorum, calamitosa contagione propinquos inficit : contra, bonorum ac felicium consortia præcipiunt appetenda, quoniam sua propinquitate multum nobis prosunt.

Presque tous les exemples fabuleux allégués par Montaigne dans cet essai, ceux qui nous font incriminer sa crédulité, lui viennent donc de Corneille Agrippa : l'histoire de Cyppus, les changements de sexe avec allégation des mêmes autorités de Pline et de Pontano, les corps qui se déplacent, les femmes scythes qui tuaient d'un seul regard, les sorciers dont on redoute le mauvais œil, la femme de Pise qui enfante un nègre parce qu'un saint Jean orne le mur de sa chambre, l'anecdote des brebis de Jacob. Il lui en doit aussi où la science moderne acceptera sans peine de voir des effets ou de l'imagination exaltée, ou de quelques troubles de la personnalité : le cas de Gallus Vibius, celui du prêtre de Celse, celui que raconte Guillaume de Paris sur les opérations des médicaments. Agrippa lui en fournit même un d'une singulière hardiesse : n'était-il pas audacieux de chercher une explication naturelle aux stigmates de saint François?

Montaigne n'ajoute guère que quatre à cinq faits curieux, en dehors de ceux que lui fournit son expérience personnelle : le cas de ce condamné qui meurt de terreur au moment où on le débande pour lui apprendre sa grâce ; les exemples de Crésus, d'Antigonus, les chiens qui meurent de douleur, et les autruches qui couvent leurs œufs de leurs seuls regards. Encore convient-il d'ajouter que de ces cinq faits, trois se trouvent réunis dans un chapitre de la *Philosophie occulte*, précisément le chapitre qui précède immédiatement ceux que nous venons de transcrire.

De occulta philosophia.
Liber I, chap. lxiii.

Quo modo passionnes animi mutant corpus proprium permutando accidentia, et movendo spiritum.

Passionum animæ quando sensualem apprehensionem sequuntur, vim regitivam habet phantasia, seu virtus imaginativa. Hæc enim de

sua potentia juxta passionum diversitatem primo diverso modo alterat et transmutat corpus proprium transmutatione sensibili, mutando accidentia in corpore, et movendo spiritum sursum vel deorsum, ad extra vel ad intra, et diversas qualitates producendo in membris... Anxietas inducit siccitatem, et nigredinem, quantos etiam colores cupido amoris concitet, in hepate et in pulsus noscunt medici, eo judicio nomen amatæ in passione heroica deprehendentes. Sic Naustratus cognovit Antiochum amore Stratonicæ captum.... Quid etiam tristitia possit, omnibus notum est. Scimus etiam canes nimia tristitia de morte dominorum suorum sæpe mortuos fuisse.... Sic singultus, febres, morbi comitiales quandoque sequuntur, quandoque vero recedunt, quandoque mirabiles quidam effectus proveniunt, ut in Crœsi filio, quem genitrix mutum ediderat metus vehemens aviditasque vocem excussit, quam natura diu negaverat.

Il est bien vrai que, tandis qu'Agrippa écrit *Antiochus* conformément au récit de Lucien, Montaigne attribue à *Antigonus* l'amour de Stratonice, mais c'est là un lapsus que nul ne s'étonnera de rencontrer sous sa plume [1], et qui ne nous oblige point du tout à supposer une source différente. Il est vrai encore que tandis qu'Agrippa nous parle en termes généraux et sans citer aucun nom des exemples de changements de sexe allégués par Pline, Montaigne apporte une précision de plus et nomme Lucius Cossitius auquel, d'après Pline, un pareil accident est arrivé. Mais il n'y a rien de surprenant à ce que Montaigne qui lisait Pline, qui l'admirait ait pu ajouter ce détail au récit d'Agrippa. Le nom de Lucius Cossitius paraît d'ailleurs chez de nombreux compilateurs du XVIe siècle, qui se seraient chargés de le rappeler à Montaigne au cas où il l'eût oublié. Le parallélisme des deux textes est trop constant pour que des divergences aussi légères méritent d'être prises en considération et pour que nous puissions douter de la dette de Montaigne. Des allusions mêmes que Montaigne ne prend pas la peine de développer s'éclaircissent quand on se reporte au texte d'Agrippa. Quand il nous dit, par exemple, que les secousses de nos imaginations nous agitent « quelque fois jusqu'à la mort », n'a-t-il pas présent à l'esprit le passage d'Agrippa que voici, et que j'extrais du même chapitre où nous venons de lire les exemples d'Antiochus et du fils de Crésus?

Manifestum præterea est passiones ejusmodi quando vehementissimæ sunt, posse mortem inferre et hoc apud vulgus palam est, nimia lætitia, tristitia, amore, odio, interdum mori homines, sæpe etiam

1. Il le corrigera seulement après 1588 dans le manuscrit de Bordeaux.

morbo levari. Sic legimus Sophoclem et Dionysium Siciliæ tyrannum, utrunque accepto tragicæ victoriæ nuntio, subito mortuos. Sic mater viso filio e Cannensi prælio redeunte repente obiit[1].

Les habitudes de plagiat sont si répandues au XVIe siècle qu'on peut s'attendre à tout[2] : il n'est pas impossible que quelque jours nous rencontrions chez un obscur écrivain une transcription quasi littérale de ces chapitres d'Agrippa, peut-être même avec addition de certains détails tels que le nom de Cossitius, et que l'ouvrage de cet impudent transcripteur ne se trouve être la source directe de Montaigne. Cela toutefois est bien peu vraisemblable, et suivant toujours apparence c'est bien le *De occulta philosophia* d'Agrippa que Montaigne a mis au pillage. Au reste ceci surtout nous importe que Montaigne a trouvé dans un livre, quel que soit d'ailleurs ce livre, la majeure partie de sa documentation réunie par les soins d'un autre, qu'il n'a eu, sans se livrer à aucune recherche et sans faire un grand effort de mémoire, qu'à la verser purement et simplement dans son essai.

Une pareille constatation ne laisse pas d'être piquante quand on songe que Montaigne aimerait à laisser entendre qu'il écrit sans secours étranger. « Me meslant de parler indifferemment de tout ce qui se presente à ma fantaisie et *n'y employant que mes propres et naturelz moyens*, s'il m'avient, comme il faict a tous coups, de rencontrer de fortune dans les bons autheurs ces mesmes lieus que j'ay entrepris de traiter, comme je viens de faire chez Plutarque tout presentement son discours de la force de l'imagination, a me reconnoistre, au prix de ces gens-la, si foible et si chetif, si poisant et si endormy, je me fay pitié ou desdain à moy mesmes. Si me gratifie-je de cecy, que mes opinions ont cet honneur de rencontrer aux leurs, et dequoy aussi j'ay au moins cela, qu'un chacun n'a pas, de connoistre l'extreme difference d'entre eux et moy, et laisse, ce neantmoins, courir mes inventions ainsi foibles et basses, comme je les ay produites, sans en replastrer et resouder les defaus que cete comparaison m'a descouvers. »

Je sais tout ce que l'on peut dire pour justifier une pareille

1. Ces trois exemples se retrouvent dans l'essai I, II, *De la Tristesse*. A noter encore que l'essai I, XXIII, *De la Coustume*, semble présenter un autre emprunt à Agrippa, « la fille qu'Albert récite s'estre accoutumée à vivre d'araignes ». Agrippa écrit en effet : « Refert Albertus se in Agrippina Colonia vidisse puellam, quæ araneas in escam venabatur, eoque cibi genere oblectata, insigniter aleretur ».

(*De occulta philosophia*, I, XIX.)

2. Bon nombre des exemples que nous venons de retrouver chez Agrippa avaient été réunis par Rhodigin dans ses *Antiquarum lectionum libri triginta*. A leur tour Messie, Bouaystuau, Paré et quelques autres ont pillé Rhodigin et Agrippa.

assertion : d'abord Montaigne se défend d'imiter non un Agrippa, mais un Plutarque, qui unit si merveilleusement le jugement à la science. Et puis à prendre ses mots à la lettre, il déclare, non qu'il ne profite pas très largement en composant de ses lectures antérieures, mais seulement qu'il ne « replâtre » pas ses compositions lorsqu'une lecture ultérieure lui en a révélé les insuffisances. Enfin cette phrase est probablement de plusieurs années postérieure à l'époque où il a écrit l'essai *De la force de l'imagination,* et les secours dont il a profité au moment où il l'écrivait peuvent bien n'être plus présents à sa mémoire défectueuse. Tout cela n'empêche pas qu'un malaise subsiste dans l'esprit de son lecteur. En dépit de la faculté d'oubli dont les débiteurs semblent doués, il est difficile d'admettre qu'il ait oublié une dette aussi importante, et tout le passage, commandé par cette idée que son livre est « l'essai de ses facultés naturelles », semble bien être un plaidoyer pour l'originalité de ce livre dans le sens le plus large du terme.

La vérité, je crois, est que, à l'époque où il insère cette phrase dans l'*Institution des enfans*, vers 1579, Montaigne écrit vraiment des essais originaux, qu'il a le droit alors de faire profession d'originalité. Il en fait hautement profession. Une preuve se présente à son esprit : je viens de rencontrer dans Plutarque son traité *De la force de l'imagination*, je pouvais y puiser largement, je n'ai pas replâtré mon essai avec les dépouilles de celui de Plutarque. Mais les deux idées étaient trop voisines pour ne pas se confondre, et bien que Montaigne n'ait peut-être formellement revendiqué pour l'essai *De la force de l'imagination* d'autre originalité que celle de n'avoir pas été replâtré, par suite du contexte il a paru en faire l'un de ces essais où se montrent à nu ses « facultés naturelles ». Il s'est trouvé ainsi étendre au passé une conception de son œuvre qui était vraie en 1579, et qui ne l'était pas quelques années plus tôt.

Quoi que l'on veuille penser de cette explication, un peu subtile peut-être, mais exacte, je crois, il reste que Montaigne, s'il n'a pas eu l'intention arrêtée de nous tromper, s'est peu soucié que nous nous trompions « en lui », comme il dit quelque part. Il n'a rien fait pour prévenir notre erreur. Au moins au moment où il écrivait ces lignes (car il s'est repris et contredit plusieurs fois sur ce sujet), il n'aurait pas été fâché que nous prissions tous ses essais en bloc comme également à lui, l'essai *De la force de l'imagination* aussi bien que l'essai *De l'institution des enfans*, par exemple. On l'eût gêné sans doute, lui qui déclarait n'être rien moins que

faiseur de livres, si, dans ce temps-là, on lui eût demandé une confession formelle à ce sujet.

Mais plus peut-être que par cette déclaration inattendue, nous sommes surpris par la pensée que Montaigne a pu faire si largement usage d'un ouvrage tel que la *Philosophie occulte* de Corneille Agrippa. Il y a là quelque chose qui, à première vue, nous déconcerte absolument. Cette *Philosophie occulte* est, en effet, l'un des livres où l'imagination déchaînée du XVIe siècle s'abandonne avec la désinvolture la plus échevelée à ses orgies de conceptions fantasques, à ses bacchanales d'idées folles. Là semblent s'être donné rendez-vous tous les rêves mystiques, astrologiques, magiques, alchimiques dont se berçaient les esprits les plus aventureux du temps. C'est un véritable pot pourri de toutes les légendes saugrenues, des anecdotes fabuleuses, des superstitions les plus absurdes que l'auteur a pu rencontrer dans les traditions orales ou écrites des magiciens qui l'avaient précédé. Parmi les anciens, les seuls ou à peu près dont il allègue l'autorité en matière de phénomènes physiques ou naturels, sont Pline, Solin et Apulée, et il ne leur demande, bien entendu, que les billevesées et les récits abracadabrants auxquels leur puérile crédulité s'est laissé surprendre. S'il lui arrive de faire un emprunt à Tite-Live, ce sera quelque légende ou quelque superstition que l'historien rapporte sans y croire. Ses vrais maîtres sont les magiciens, les Guillaume de Paris, les Rabbi Moyse, les Damascène, les Proclus, les Giber dans *La Somme d'Alchimie*, les Lazarelle dans *La Coupe de Hermès*, etc. Voici un échantillon de cette science admirable dans laquelle Agrippa se complaît avec une inaltérable sérénité.

Livre I, chap. LI.

De certaines observations qui produisent des effets merveilleux.

Il y a des observations et de certaines actions qu'on dit qui ont une certaine force naturelle qu'on croit qu'elles peuvent donner et guérir de certaines maladies : ainsi l'on dit qu'on guérit la fièvre quarte en attachant les rognures des ongles d'un malade au col d'une anguille dans un petit linge laissant retourner l'anguille à l'eau. Et Pline dit qu'en mêlant des rognures ou raclures d'ongles des pieds ou des mains d'un malade avec de la cire, on guérit de la fièvre tierce et continue, et si on les attache avant le lever du soleil à une porte voisine, elles guérissent des mêmes maladies. De même en les mettant aux cavernes des fourmis celle qui en a pris la première en étant corrompue, il n'y

a qu'à l'attacher au col du malade, et elle guérit sa maladie. On dit qu'en prenant du bois qui a été frappé de la foudre, et mettant les mains derrière le dos, cela guérit d'une maladie, et pour la fièvre quarte un clou d'un gibet, enveloppé de laine attaché au col; ou ayant caché une pièce de gibet dans un trou, dans une fosse ou une caverne où le soleil ne va point, en guérit pareillement. De même qu'en faisant toucher au gosier la main des gens morts subitement on guérit des écrouelles et parotides. On dit encore qu'on délivre les femmes qui ont de la peine à accoucher, en mettant dans leur lit une pierre ou une flèche dont trois sortes d'animaux ont été tués, savoir un homme, un sanglier, et un ours à chaque coup. Et qu'une hallebarde tirée du corps d'un homme sans qu'elle ait touché à terre, font le même effet; étant mises dans un lit, rendent amoureux. L'on dit que le mal caduc se guérit en mangeant de la chair de bête sauvage, tuée de la même arme dont on a tué un homme. On est préservé du mal des yeux et de la chassie, en frottant trois fois ses yeux de l'eau dont on s'est lavé les pieds. Il y en a qui guérissent avec des boyaux, en les attachant avec sept et neuf nœuds, et nommant à chaque nœud quelque veuve. De même en prenant la rate d'une bête, et l'étendant sur la rate de celui qui en est malade, le malade disant qu'il fait un remède pour son mal de rate, ensuite de quoi il faut cacher ces choses dans la muraille ou le toit du dortoir, et le serrer d'un anneau et dire des paroles trois et neuf fois, on guérit. L'urine d'une laisarde verte guérit pareillement de ce mal, étant pendue dans une marmite devant la chambre où est couché le malade, de sorte que le malade en sortant ou revenant la puisse atteindre de sa main. De même ayant tué une laisarde dans de l'urine d'un veau, on tient que la concupiscence de celui qui le fait s'arrête; et l'on tient qu'en mettant de son urine dans celle d'un chien on devient plus lent à l'œuvre de Vénus, et que l'on sent une longueur dans les reins. On dit qu'en jetant ou faisant couler de son urine sur un pied tous les matins, elle sert beaucoup contre tous les mauvais remèdes. Il y a une petite grenouille qui monte sur les arbres, laquelle, après lui avoir craché dans la bouche, la laissant aller on se guérit de la toux.

L'énumération se poursuit indéfiniment sur ce ton, et combien en est-il dans ce singulier ouvrage qui ne sont pas moins édifiantes! Quelques titres de chapitres encore ne seront pas médiocrement instructifs : « Comment on peut connaître de quelles étoiles les choses naturelles dépendent, et celles qui sont soumises au soleil... Des choses qui dépendent de la lune... Des choses qui dépendent de Saturne... Comme on peut attirer les influences des corps célestes, et leurs vertus, par les choses naturelles... La composition de certains parfums accommodés aux planètes... De la sorcellerie et de son artifice... Des devinations et des augures...

Comment les auspices se vérifient par la lumière des sens de la nature, et des règles pour en faire l'expérience... De la manière de faire revivre les morts, du long dormir, et de l'inédit ou de la manière de se passer de manger... Des noms de Dieu et de leur puissance et vertu... De l'écoulement de la vertu des noms de Dieu sur les créatures de ce bas monde par des médions singuliers... Des membres de Dieu et de leur écoulement sur les nôtres... Du langage des anges et de leur parler tant entre eux qu'avec nous... Comment il faut tirer les noms des esprits et des génies de la disposition des corps célestes...

Le troisième livre nous emmène ainsi et nous retient longuement au milieu de Dieu, de ses membres, des dieux secondaires, des esprits, des génies bons et mauvais, nous enseigne à les nommer, à les comprendre, à enchaîner leur puissance à notre profit ou à détourner loin de nous leur mauvais vouloir, et toutes sortes de secrets encore fort admirables. Quel profit Montaigne pouvait-il tirer de pareilles recettes?

Si nous avions simplement trouvé un exemplaire de la *Philosophie occulte* comme tant d'autres de ses livres muni de sa signature, il n'y aurait pas de problème à se poser. On ne peut rien conclure de la présence d'un livre dans une bibliothèque. Mais ici nous avons la preuve que Montaigne a pris la *Philosophie occulte* sur les rayons de sa « librairie », qu'il l'a étudiée, qu'il y a fait des emprunts. Et cela ne laisse pas d'être déconcertant.

Mais cela est encore instructif. Incontestablement voilà une preuve nouvelle, et de toutes la plus péremptoire peut-être, de l'incurie avec laquelle Montaigne néglige de contrôler et de critiquer ses sources, de se demander quel degré de confiance méritent les auteurs auxquels il fait des emprunts. Il a beau savoir que la question doit être posée, et nous déclarer fort doctement que si Plutarque et Tite-Live lui content quelque récit merveilleux il sera bien obligé de les en croire, tandis qu'il ne prêtera pas foi aux mêmes récits lorsqu'il les rencontrera chez Froissart ou chez Guillaume Bouchet[1], en fait il oublie bien souvent de résoudre ce problème critique. S'il s'en était toujours soucié d'ailleurs, peut-être n'aurait-il pas été fort heureux dans ses choix, lui qui s'abandonne si aveuglément à l'autorité de son cher Plutarque. En tout cas, pour Agrippa de longues hésitations n'étaient pas de mise : il n'est pas de ceux auxquels un esprit comme celui de Montaigne doit se fier, et quand tous les exemples qu'il lui a fournis seraient

1. Voir essai I, xxvii. *C'est follie de rapporter le vray et le faux a nostre suffisance.*

reconnus authentiques par la science moderne, le procès n'en serait pas changé. Ils devaient être suspects *a priori*.

Mais qu'on veuille bien noter ceci : à la *Philosophie occulte*, qui regorge d'exemples merveilleux, Montaigne n'emprunte pas un seul exemple proprement merveilleux, je veux dire pas un seul exemple qui s'explique, de l'aveu d'Agrippa, par quelque intervention surnaturelle. Il va droit aux trois chapitres qui se donnent comme purement humains, aux trois chapitres dont tous les prodiges ont pour causes exclusivement des forces psychologiques. Montaigne ne croit pas au merveilleux. C'est là sa forme de rationalisme à lui. Mais si vous lui parlez de cas purement humains, sa raison lui interdit de décider où s'arrête le domaine des possibles, et où commence celui de l'impossible. Il ne saurait avec ses seules lumières distinguer le vrai du faux.

Agrippa lui conte l'anecdote de ce malade, cité par Guillaume de Paris, auquel point n'était besoin de donner des médicaments; il suffisait de lui faire croire qu'il les prenait, et le résultat souhaité était obtenu. Cela est incroyable, sans doute, et les gens de sain entendement sont tentés de rire. Mais quoi! il se trouve qu'un apothicaire de son père, un Suisse, un homme tout à fait digne de foi, a fait à Montaigne un récit tout semblable. Et n'a-t-il pas connu lui-même cette femme qui, pensant avoir avalé une épingle, souffrait des douleurs abominables, et qu'on ne put sauver qu'en lui faisant accroire qu'elle avait rendu son épingle? Ne sait-il point qu'une « demoiselle » mourut empoisonnée parce que son hôte, par plaisanterie, se vantait de lui avoir fait manger du chat? Et pareillement Agrippa nous dit des choses bien surprenantes quand il nous parle de ces femmes scythes dont le regard seul était mortel. Mais dans son propre jardin Montaigne a vu un chat, au pied d'un arbre, fixer de ses yeux perçants un oiseau perché dans les branches, puis l'oiseau fasciné s'abattre comme mort entre les pattes du chat. Si un regard de chat a la force d'attirer un oiseau à trois mètres de distance, qui donc assurera que jamais un œil assez puissant n'a existé pour tuer un homme? Par son expérience personnelle Montaigne a appris que la vie est chose mystérieuse, que le cerveau des hommes et des animaux est le siège de rouages complexes, prodigieux, dont le jeu échappe à nos intelligences. Et dès lors, tout reposant sur l'anecdote de son Suisse et sur l'observation de son chat qu'il sait fondées celles-là, de fil en aiguille toutes les histoires d'Agrippa y passeront l'une après l'autre. Qui donc pourrait indiquer à Montaigne devant quelle anecdote il doit s'arrêter, quel génie lui dirait : Cet exemple-ci est encore vrai,

mais celui-là ne l'est plus? Puisque nous avons commencé, allons jusqu'au bout. Nous en serons quitte pour ne pas assumer la responsabilité de nos histoires, et la laisser tout entière à leur auteur.

Montaigne ira donc jusqu'au bout. Sa crédulité pourtant a ses limites. Si Agrippa vient à lui parler de sorciers, il objectera : « Mais ce sont pour moy mauvais respondans que magitiens ». — Ceux-là prétendent ne pas se contenter de ces forces mystérieuses dont nous ne savons rien, ils se font forts de disposer de puisances surnaturelles. Montaigne ne les en croit pas. Il nous dira encore qu'il ne croit guère aux miracles, et précisément les prétendus miracles dont on parle tant ne s'expliqueraient-ils pas tout simplement, du moins en bonne partie, par cette puissance de l'imagination que nul n'a mesurée? Pour les nouements d'aiguillettes, en tout cas, il est bien persuadé que les choses se passent ainsi. Ce sont là des cas non point de sorcellerie, mais d'illusion. Et dès 1580 Montaigne amorce cette belle négation de tous ces prodiges de sorcellerie qui terrifiaient, avec un Jean Bodin, jusqu'aux meilleurs esprits du temps, négation qui se fortifiera par la suite, qui se développera, qui s'amplifiera d'édition en édition, qui deviendra le centre de cet essai et en fera l'un de ceux que les rationalistes modernes admirent le plus. Dans l'édition de 1580, si l'on ne tient pas compte de quelques citations latines, parure toujours chère à son cœur d'humaniste, Montaigne n'ajoute aux faits que lui fournit Agrippa que quelques exemples de son expérience personnelle et sa profession d'incrédulité aux prétendues pratiques de la sorcellerie. Les premiers servent comme de points d'appui et de passeport aux anecdotes empruntées, tandis que la seconde nous montre la réaction de notre auteur contre les billevesées qu'Agrippa veut lui donner à croire.

Ainsi le mélange curieux de crédulité et d'effort critique que présente l'essai *De la force de l'imagination* éclaire l'attitude intellectuelle de Montaigne en face de ces cas étranges que la littérature du XVIe siècle recherchait avec une telle avidité. S'il s'agit de faits purement humains, qui semblent pouvoir s'expliquer par le jeu des forces naturelles et dont le mystère paraisse se confondre avec le mystère même de la vie, l'imagination de Montaigne les accepte avec une souplesse extrême. Elle est aussi largement réceptive qu'on la voudra supposer, et elle l'est par scepticisme, par défiance pour tous les faux semblants par lesquels notre vaine raison prétend démêler le vrai du faux. La conséquence logique d'une telle attitude devrait être d'accepter au moins provisoirement

les cas étranges qui sont témoignés par des auteurs dignes de foi, et de rejeter tous les autres. Telle est bien, en effet, la règle critique qu'en théorie Montaigne adopte, mais en pratique il ne s'y tient guère. Il conserve quelque chose de la coupable complaisance qu'ont ses contemporains pour les singularités déconcertantes. Il penche vers la crédulité. Et voilà pourquoi il écoute jusqu'aux récits d'Agrippa, qui devraient lui être si suspects, pourquoi même beaucoup plus tard il croira si facilement tous les récits de Gomara.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'interventions surnaturelles, *a priori* il se tient sur la réserve. On en parle trop de par le monde sans jamais nous en faire voir une seule. Et c'est ainsi que, après avoir si largement mis au pillage les deux chapitres qu'Agrippa consacre aux prodiges que causent parfois les passions, il ferme le livre et n'emprunte rien aux nombreux chapitres qui traitent de la magie et des sujets connexes. Empiriste d'instinct, et prêt à accepter toutes les données de l'expérience sans réserve, il n'a pas, et il n'aura jamais une idée claire, de la méthode qui permettra à l'homme de faire le tour de son expérience.

Pierre Villey.

LA RUPTURE DE MICHELET ET DE QUINET

(Documents inédits).

Mme Quinet n'admet pas qu'il y ait eu, vers la fin de l'Empire, une rupture entre les deux amis de 1825, frères d'armes du Collège de France et de la seconde République. Elle proteste, non sans âpreté, contre ceux qui ont fait du nuage une montagne, d'un malentendu une « dissidence profonde ». Mais que dit-elle ensuite? « Le point de vue de l'exil, l'attitude irréconciliable des proscrits, leur langage irrité différaient trop des espérances que l'Empire libéral faisait naître chez les meilleurs patriotes. La forme de leur revendication n'était pas véhémente comme celle des Français de l'extérieur. Cette explication, la seule vraie, suffit[1]. » Elle ne saurait suffire, et voici pourquoi.

En premier lieu, Quinet, proscrit volontaire depuis l'amnistie du 16 août 1859, n'a aucunement blâmé ceux de ses compagnons de lutte et d'exil qui ont cru pouvoir l'accepter. Il y a plus : il n'a pas tenu rigueur à Désiré Bancel, ex-représentant du peuple, comme lui-même, et combattant de décembre 1851, d'avoir consenti, pour être candidat aux Corps législatif, à passer sous les fourches caudines du serment politique. Mme Quinet a bien senti l'objection, et a essayé d'y répondre en notant que Bancel n'était pas, comme par exemple Hippolyte Carnot, un nom consacré par la Révolution de 1848[2]. C'est une erreur. Bancel était un nom consacré par son discours du 26 novembre 1851[3], et (huit jours

1. Edgar Quinet depuis l'exil, Paris, 1889, in-18, p. 242. Comp. *Cinquante ans d'amitié*, p. 243-244, 246-247, 257, 299, et surtout p. 321-322, lettre de Michelet à Quinet, 9 sept. 1868, à laquelle Quinet fit la réponse du 18 (*Lettres d'exil*, t. IV, p. 5 à 8), principal texte que nous cherchons à élucider. — Voir sur ce sujet un compte rendu de M. James Guillaume. (*La Révolution française*, revue mensuelle, 14 janvier 1900.) Ce critique croit à une « divergence profonde sur un point capital, la question religieuse ». Mais que de fois n'a-t-elle pas été mise en avant par les peuples, les partis, les familles, les particuliers, pour couvrir plus ou moins sincèrement de tout autres motifs de discorde ou de luttes ! Lorsque l'on n'est pas dévot fanatique, on ne rompt pas avec ses amis en l'honneur de l'au-delà. Aussi ne puis-je me résoudre à voir dans les derniers rapports de Quinet et de Michelet « un beau spectacle ». (*Ibid.*, p. 92.) Ni par le protestantisme auquel il fit des avances dont on exagère la portée, ni par le spiritualisme lui-même, le libre esprit de Quinet ne s'est laissé accaparer.

2. *Cinquante Ans d'amitié*, p. 250.

3. Dans cette séance, à laquelle le *Dictionnaire des parlementaires* ne fait pas allu-

après) par la défense d'une barricade, rue Pagevin, en compagnie de Plouvier et de Victor Versigny[1].

Intransigeant pour lui-même, non pour les autres, sur la question de retour en France et du serment, de quel droit Quinet aurait-il blâmé moralement l'optimisme de Michelet? Celui-ci n'avait pas fait ni voulu faire figure de personnage politique. Le professeur de la duchesse de Parme, puis de la princesse Clémentine n'avait rompu en visière ni avec les Bourbons, ni avec le Gouvernement de juillet. Il avait, comme tant d'autres, salué dans la Révolution de février le signal de l'affranchissement des peuples, de *son* Allemagne, de *son* Italie, de *sa* Pologne[2]. Mais il n'était pas sorti de sa spécialité. Les Archives, l'Histoire de la Révolution, c'étaient sa vie; la Chaire du Collège de France, c'était sa tribune. Lorsqu'un groupe de citoyens vint lui parler d'un siège à la Constituante il répondit bravement : Prenez Dumesnil! Prenez mon gendre!

Quinet s'étant fait élire à la Constituante, puis à la Législative, par l'Ain, son département natal, c'est précisément le gendre de Michelet, Albert Dumesnil qu'il choisit et fit agréer comme son suppléant au Collège de France. Des deux amis, Michelet fut le premier frappé par la réaction : le 13 mars 1851, son cours était suspendu. S'il ne fut pas proscrit au 2 décembre, n'ayant pas eu à prendre place parmi les combattants, il fut exclu en 1852 et de l'enseignement, et des Archives[3]. Bref, ni Quinet à Michelet, ni Michelet à Quinet n'avaient rien à envier en fait d'honneur et de disgrâces. Tous deux, sans trop le proclamer, accusaient les utopies socialistes de la défaite républicaine : c'est de juin 1848 qu'ils la faisaient dater. Ils se réfugièrent (Michelet plus obstinément et plus naïvement que Quinet) dans une autre utopie : celle des États-Unis d'Europe, de cette patrie alors « constituée par la souffrance, l'exil, l'émigration[4] ».

C'est seulement en 1868, si l'on se reporte aux *Lettres d'exil*, que Quinet commence à se plaindre de la froideur de son ami. Il

sion, Bancel protesta contre la déportation à Nouka-Hiva des « conspirateurs » du Sud-Est, dont l'ex-constituant Alphonse Gent. Bancel dit notamment : « Les conspirations qui sautent aux yeux... je les trouve dans le mépris des lois à chaque instant pratiqué par le gouvernement. Je les ai rencontrées, hier, dans un discours factieux de M. le président de la République, l'homme de Strasbourg et de Boulogne. » Il fut fait deux tirages à part de ce discours; BIBL. NAT., *Le 75 164* et *Le 75 164 bis*.

1. Voir H. Monin, *François-Désiré Bancel d'après ses lettres inédites*; Paris, Cornély, 1911, in-8, p. 7 et note.

2. G. Monod, *Jules Michelet*, p. 25-26.

3. Albert Dumesnil subit le contre-coup de la suppression du cours de Quinet.

4. G. Monod, *loc. cit.*, p. 33-35, d'après le *Journal* de Michelet, 4 avril 1854.

lui écrit le 11 mars : « Vos lettres sont des billets, les miennes sont des volumes[1]. » Cinq mois après, non sans exagération, il mande à Paillotet : « Il y a un an que je n'ai de son écriture[2]. » Michelet, en vacances à Glion, avoue que « si le cœur reste le même, le commerce est extrêmement difficile » (9 septembre). C'est à Paris qu'il reçoit la réponse de Quinet, du 18 septembre.

Michelet avait invoqué, comme excuse, la politique[3]. Quinet lui réplique : « Vous réprouvez, comme moi, le régime actuel. Laissons donc les nuances, s'il y en a. Elles se concilieront demain. »

Et la religion[4]? Quinet est déiste. Michelet a incliné au panthéisme; le sentiment religieux ne va pas, chez lui, sans mysticisme sensuel. Est-il, par l'influence de sa deuxième femme et sous le coup de deuils répétés, revenu à l'idée d'un Dieu personnel? C'est ce que pensait un excellent juge, et le mieux informé de tous, Gabriel Monod. Mais ce n'est point là une question de textes. La métaphysique de Michelet est journalière, névropathique, barométrique. En tout cas, sur ce point, Quinet pouvait lui répondre en 1868 : « La religion de la nature est bien vaste : elle a plus d'une chapelle. » Comment Quinet aurait-il dit anathème à cette forme du sentiment religieux? Il avait traduit Herder; il avait écrit le *Génie des Religions*, il méditait la *Création*, où n'apparaît guère le Créateur. L'essentiel d'ailleurs, au point de vue pratique, est qu'ils n'avaient fait et n'entendaient faire aucune concession à l'Église, complice du Césarisme.

Si Quinet passe très rapidement sur les prétendus griefs ou politiques ou religieux, en revanche il s'est attaché à réfuter un reproche très précis de Michelet. Voici le passage :

Pour en revenir à cette pauvre *Révolution* (je parle de mon livre), il faut se replacer au moment où elle a paru. J'ai voulu chercher la vérité indépendamment de toute opinion établie; pour cela, j'ai suivi un peu la méthode cartésienne. [Je me suis abstenu de relire les ouvrages qui m'avaient devancé. Quant à votre admirable livre, je craignais principalement *que, si je le relisais, il ne me décourageât et ne me dégoûtât du mien.* Et pourtant, je croyais avoir des choses importantes à dire. Je me suis donc abstenu systématiquement de relire ce que personne n'admire plus que moi[5].] Quand mon livre parut, j'étais convaincu qu'il serait

1. *Lettres d'exil*, III, p. 358.
2. *Ibid.*, p. 443, 17 août 1868.
3. « Nous nous sommes trouvés écartés pour ces points où nos ennemis se sont armés de votre livre, disant, comme Renan : La Révolution est une affaire avortée. » (L. de Michelet, 9 sept. 1868, dans *Cinquante Ans d'amitié*, p. 321.)
4. « Dans ma Révolution et dans ma petite *Bible*, j'ai suivi une ligne religieuse qui n'est pas la vôtre. » (*Ibid.*)
5. Mme Quinet a réimprimé cette lettre dans *Cinquante Ans d'amitié*, p. 322. Mais

déchiré, comme il l'a été en effet. Il m'eût semblé peu convenable de vous associer à cette campagne et de me couvrir de vos opinions, quand je ne savais pas du tout ce que vous penseriez de leurs résultats et des vues où je m'aventurais sans guide. Je pensai qu'il était de devoir strict de me présenter seul aux adversaires qui devaient ne pas me manquer. Si j'ai péché, je devais supporter seul le poids de mon péché. Cela me semblait élémentaire. Il est vrai que je n'ai fait qu'une note sur votre grand livre. Mais votre livre est le seul que je cite; le seul dont je proclame la valeur et l'autorité. J'ai pensé que cette exception était très significative, et que beaucoup de paroles n'en diraient pas davantage. Voyez, cher ami : dans la *Bible de l'Humanité*, vous avez aussi été réduit à ne mettre qu'une note de deux lignes sur le *Génie des Religions*; et je vous assure que j'ai été touché et reconnaissant de cette note; elle m'a paru amplement suffire. Comment donc ce qui m'a semblé très aimable, très bon, très satisfaisant de votre part, vous a-t-il mécontenté de la mienne?

Cette apologie paraît au premier abord décisive; et rien ne vient contredire l'argumentation de Quinet, si l'on parcourt les *Lettres d'exil* de décembre 1865 à septembre 1868. *La Révolution*, en effet, fut mise en vente le 17 novembre 1865, et Michelet s'était empressé d'adhérer aux conclusions générales de son émule; il avait applaudi de tout cœur à cette alliance de la morale et de l'histoire contre le régime impérial. Il n'avait pas cru devoir attendre que le public, républicain ou non, se fût prononcé pour l'auteur, contre les terroristes de parade qui abusaient du grand nom de Robespierre. Dès le 28 décembre 1865, éclate la gratitude de l'exilé : « Vos lettres sont venues d'abord, et, comme toujours, la première joie m'est arrivée de vous. Puis, le public s'est mis de mon côté [1]. » Il est vrai qu'en 1866, Michelet ne rendit pas visite à Quinet. Mais, l'année suivante, il s'installait dans une maison voisine, avec sa femme. Le jour même de son arrivée, Quinet écrivait à E. Naville : « Nous voilà retenus à Veytaux pendant un mois. » Et, de fait, du 4 mai au 6 juin, les deux couples se virent tous les jours [2].

elle ne cite pas les quatre phrases ci-dessus, que nous plaçons entre crochets. Au reste, par la lettre du 6 février 1862, on constate qu'à cette époque, Quinet avait « repris » l'*Histoire de la Révolution* de son ami, bien supérieure, dit-il, à l'ouvrage plus récent de Louis Blanc. Il s'excuse d'avance de revenir sur un tel sujet après son ami. Son point de vue ne sera pas le même : il écrit « en pleine ruine ». Quinet, en 1868, avait oublié sa lettre de 1862.

1. Dans *Cinquante Ans d'amitié* (p. 295-301), Mme Michelet donne quatre autres lettres de Michelet à Quinet, et deux de Michelet à elle-même (20 février, 30 mars, 30 octobre, 11 novembre, 26 novembre, 3 décembre) pour 1865 : ce qui fait sept. Or elle vient de dire, p. 294, qu'elle ne trouve, « pour toute l'année 1865, qu'une seule lettre de Quinet, et une seule lettre de Michelet ».

2. *Lettres d'exil*, t. III, p. 229 et p. 243.

Comment donc aurait-il fallu deux ou trois ans à Michelet pour s'apercevoir et pour se fâcher de l'insuffisance de la *Note* qui le concernait? En voici le texte :

> Écoutons les Révolutionnaires sur la Terreur officielle et légale. Instruits par l'événement, ils la jugent avec sévérité : *Ce fut une grande faute d'établir le gouvernement révolutionnaire par une loi. L'arbitraire ne peut avoir de règle* (Baudot). Dans son histoire si humaine, si pathétique, si ouverte à la pitié, où le système n'a jamais étouffé la nature, M. Michelet a devancé bien des fois ce que l'expérience confirme ici.

Peut-être aurait-il fallu écrire : « a deviné ce que l'aveu même des acteurs est venu confirmer ». Mais, l'appréciation de l'*Histoire de la Révolution* est vraiment digne et du génie de Michelet, et de cette vieille amitié dont elle consacrait l'inaltérable caractère.

Cependant la « Note à la p. 181 » du second volume constituait une singularité typographique qui ne put manquer de frapper Michelet, fils d'imprimeur et même apprenti, dans sa triste jeunesse. La *Note* se détache en petits caractères, au milieu d'une page blanche, la dernière avant la Table. C'est la forme d'un *Erratum*. Si ce n'en est pas un, c'est toujours un regret, un repentir, la réparation un peu tardive d'un silence prémédité (nous avons vu pour quelles raisons), mais dont l'idée parut insupportable à l'auteur, son ouvrage achevé. J'en donne la preuve, par les extraits suivants de deux lettres inédites de Mme Quinet à Chassin, le « lieutenant », l'intermédiaire de tous les jours entre Veytaux et la rue Saint-Benoît, où s'imprimait, chez Claye, *La Révolution*. La première de ces lettres est datée du lundi 13 novembre 1865, neuf heures du matin : « Le cher maître a envoyé ce matin une petite *Note* à placer à la fin du volume sur la page blanche; mais il n'en demande pas d'épreuve. Il vous prie de la revoir, et de veiller à ce qu'il ne s'y glisse pas de faute. » La deuxième lettre est du mercredi matin 15 novembre, donc de deux jours seulement avant la publication : « A-t-on pu, demande Mme Quinet, ajouter la petite note pour M. Michelet? Bien entendu, rien[1] ne doit plus retarder ta mise en vente. »

Ainsi, la petite *Note* a tenu à un fil; mettons à deux fils. Premièrement, le hasard a laissé comme un reproche une page vierge à la fin de la dernière feuille du texte. En second lieu, si précipitée que fût l'opération du tirage à cause de la saison, avancée déjà pour lancer un tel livre, cependant il a été possible

1. Le mot « rien » est souligné deux fois.

d'insérer ce salut *in extremis*. Mais si la chose eût souffert des difficultés ou occasionné un véritable retard, l'auteur et sa femme se seraient consolés de ce contretemps.

Eh bien! n'hésitons pas à le déclarer. C'est à la première page du premier volume que la postérité, de même qu'il y a un demi-siècle les vrais amis de la liberté, auraient aimé à voir flamboyer le nom du frère d'armes, de celui qui le premier, soulevant la masse et vivifiant la poussière des vieux papiers, avait dit à la Révolution : « Lève-toi et marche! » Cette dédicace eût été le pendant de celle de Michelet à Quinet, au frontispice de son beau livre de 1846 : *Le Peuple*.

« Il se peut, continue Quinet, qu'il y ait des gens dans le monde qui cherchent à nous diviser. » Il se peut! Ce n'était que trop réel, et de longue date. On sait d'ailleurs quel joint avaient rencontré la médisance et la perfidie.

Le second mariage de Michelet, cinquantenaire, avec une jeune fille de vingt-trois ans, Mlle Mialaret, avait étonné, contristé ses meilleurs amis. Lorsque eut succombé sa fille du premier lit, Adèle, Mme Albert Dumesnil, le gendre cessa bientôt d'être considéré comme un fils d'adoption, et, n'ayant point d'enfant, il devait y perdre à tout point de vue. Or Albert Dumesnil avait rendu d'éminents services à Quinet, dans le désarroi de 1852. Il avait sauvé des griffes de la censure la dernière partie des *Révolutions d'Italie*, alors sous presse. Il s'était ensuite vaillamment dévoué, avec Auguste Marie, à la publication des *Œuvres complètes* en dix volumes, chez Pagnerre. Quinet n'était pas un ingrat. Jamais homme, au contraire, n'a mieux senti et pratiqué le devoir de reconnaissance. Que d'esprits supérieurs sont sur ce chapitre des êtres médiocres, persuadés que tout leur est dû, orgueilleux plutôt que fiers, et qui libèrent leur conscience au moyen de belles phrases ou d'aimables sourires! Quinet aurait voulu pouvoir rendre au centuple tout service reçu. Or la voie était ici d'appuyer le gendre auprès du beau-père, de le mettre en valeur, de prévoir, d'empêcher un désaccord imminent, une rupture presque fatale. L'adversaire qu'il s'agissait ou de combattre ou d'amadouer, c'était la jeune dame Michelet. Elle devait l'emporter.

En effet, dans ce qu'il convient d'appeler sa seconde jeunesse, Michelet, contrairement aux présomptions, ne fut ni ridicule, ni malheureux. Sa deuxième femme fut son bon génie. Privé de traitement par le coup d'État, généreux pour les siens, il vécut d'abord étroitement de ses économies et du maigre produit de ses ouvrages : *La Révolution française* elle-même, terminée en 1854,

n'eut sa seconde édition qu'en 1869, chez Lacroix. Ce qui mit le ménage à flot, ce furent de petits livres qui allaient droit au grand public, et qui s'enlevèrent. Mettons à part *La Sorcière* (1862), qui fut presque un succès de scandale [1], et la *Bible de l'Humanité* (1864) qui, dans l'évolution religieuse, supprimait le christianisme, tout simplement. Dans *L'Amour* (1858), *La Femme* (1859), comme dans *L'Oiseau* (1856), *L'Insecte* (1857), *La Mer* (1860), *La Montagne* (1867), si la magie du style, l'enthousiasme, la subtilité de l'observation, l'imprévu des rapprochements appartiennent en propre à Michelet, il dut l'idée première, bien des matériaux, et, sinon l'inspiration, du moins l'excitation, à cette Muse du foyer, à cette compagne des voyages de vacances, qui lui insufflait une vie nouvelle et qui avait orienté sur le tard, vers les sciences de la nature, sa merveilleuse sensibilité. Avec les éditeurs, la Muse se transformait en un homme d'affaires des plus déliés. Elle ne négligeait pas le monde, ce monde où l'on s'ennuie sans doute, lorsqu'on s'y enlize, mais qui, pris de haut ou de biais, est amusant et utile. Causeur incomparable, le vieux professeur connut la monnaie de la gloire, dans les deux sens du mot. Et pourquoi les Immortels la mépriseraient-ils? Ils savent, eux aussi, qu'ils mourront. Le ménage donna, rue de l'Ouest, des dîners de quinzaine, et, je ne sais à quel mardi-gras, l'amphitryon se déguisa en Franklin. Il faudrait être pédant pour lui en faire un crime. Parmi ces distractions — et les petits livres à bons rapports n'étaient eux-mêmes guère autre chose pour l'infatigable écrivain, — après les vacances aux plages de France, en Suisse, en Italie, continuait à grandir, année par année, le monument de l'Histoire de France, non sans mélange de styles, il est vrai, ni sans lignes brisées; mais, enfin, il s'achevait : aux yeux du public, il bénéficiait des défauts acquis autant et plus que des qualités premières et fondamentales. L'argent n'a pas grisé Michelet; mais le succès l'a plus étroitement attaché à sa femme; et, quand la vraie vieillesse le glaça, quand se multiplièrent les coups de la maladie, il se sentit pénétré d'une infinie reconnaissance pour les soins qu'elle prenait de lui, et pour ce renouveau d'une gloire qu'il voulut commune à tous deux.

Quinet dut aussi beaucoup à sa seconde femme. Mais, dans son cas, que de différences, que de contrastes!

La fille du patriote romain Georges Asaky, épouse en premières noces d'un « prince » Mourouzi, avait obtenu le divorce contre un

1. G. Monod, *loc. cit.*, p. 383, n. 1.

mari brutal et perverti : le jugement lui avait confié son fils Georges. Passionnée pour la France, pour les idées françaises, elle était venue s'établir à Paris en 1845. Elle y avait suivi les leçons du Collège de France[1]. Elle s'était liée avec cette « adorable allemande » (c'est son mot)[2], née Minna Moré, qui fut la première femme de Quinet. Cette fleur des bords du Rhin, et qui ne s'en était détachée qu'à grand'peine, fut fauchée au bout de six ans de mariage (11 mars 1851). Quinet demeurait seul, sans enfant, il put dire bientôt sans famille : car sa sœur Blanche, Mme Ducrot, confinée dans la petite ville de Charolles, y subit ce vent de réaction qui flétrissait tout ce qu'il n'avait pas brisé. Ne se mit-elle pas à moraliser le proscrit, c'est-à-dire à le contrister, à l'exaspérer? C'est dans cette agonie morale qu'il connut les sentiments et les intentions de Mme Asaky (elle avait repris son nom de jeune fille). Après avoir mis en sûreté chez Michelet, alors aux Ternes, les manuscrits et papiers de Quinet, sauf le plan de *Spartacus* qu'elle emporta, la noble femme se rendit à Bruxelles avec son fils (31 décembre 1851). Quinet fit sa demande aux parents. Elle fut agréée malgré le décret du 12 avril 1852 qui révoquait définitivement le professeur du Collège de France, en compagnie de Michelet et de Mickiéwicz. Le mariage fut célébré le 21 juillet. Mme Quinet, qui avait alors la trentaine, perdit son fils Georges en 1856, et n'en eut pas du second lit. Sans elle, sans les quelques revenus personnels dont elle disposait, l'exilé eût été réduit, comme tant d'autres, à donner des leçons dans les pensionnats belges. A Genève, s'il avait accepté la chaire qu'on lui offrit, toutes ses paroles auraient été surveillées, et son temps gaspillé. Il put continuer à produire, dans la solitude, il est vrai, mais en homme libre, sans l'amer souci du jour et du lendemain[3].

A l'étranger, il eut la faculté de donner sa pensée tout entière, à ses risques et périls; en France, de la défendre pied à pied contre les corrections des éditeurs, obligés eux-mêmes de compter avec l'abominable régime de la presse : timbre, cautionnement, avertissements, suspensions, suppressions, poursuites, saisies

1. Voir ses impressions, encore si vives en 1899, *Cinquante Ans d'amitié*, p. 143.

2. Lettre inédite de Mme veuve Quinet à Ch.-L. Chassin, 27 mai 1883 (*Bib. de la Ville de Paris*. Pap. Chassin).

3. Quinet a proclamé sa reconnaissance en termes touchants dans une lettre intime à sa nièce, 3 juin 1867. *Lettres d'exil*, t. III, p. 243. A cette époque, on lui savait gré de son exil, de son dernier ouvrage, *La Révolution* : « Mais celle qui partage tout avec moi... n'est-il pas injuste que son nom ne soit pas prononcé autant que le mien? Toi, chère Marie, qui nous connais, tu retabliras la justice : tu diras et tu répéteras que ton oncle n'aurait rien pu faire, s'il n'eût pas toujours eu à ses côtés cet autre lui-même qui a doublé ses forces. »

judiciaires, saisies administratives. Dès lors, tous ses ouvrages eurent pour objet, poursuivi plus ou moins ouvertement, de remonter le courant de servitude. Le *crescendo* est manifeste. Qu'on prenne *Spartacus* (surtout la *Préface*), *Marnix*, *La Philosophie de l'histoire de France*, *La Campagne de 1815*, *La Révolution*, quelle que soit la matière, quelle que soit la forme, la Muse inspiratrice ne se laisse pas longtemps oublier. Mais ce n'est point, comme celle de Michelet, une jeune femme souriante. C'est une sanglante image, c'est la Nuit de décembre 1851, qui dans le passé donne la main à la Terreur de 1793, à la Saint-Barthélemy. Plus l'Empire décline, s'affaiblit, prétend se libéraliser, plus gronde et éclate le chœur des inexpiables journées. Sans doute il y manque celles de juin 1848 : mais nous savons pourquoi, et Quinet n'en a pas fait mystère.

Si dans son *Mémorial* inédit[1], dans ses *Mémoires* fragmentaires, Mme Quinet a rassemblé pour elle-même et pour nous les fleurs de la proscription, il est certain que pas un instant son mari ne perdait de vue cette pensée : écraser le césarisme et le cléricalisme, relever la République. C'est un perpétuel *Dies iræ* que sa correspondance. Sur le but, les deux époux étaient d'accord. Sans doute, dans l'intimité, la femme s'efforce à calmer de trop violentes colères. Sans excuser les individus de leur complicité ou de leur bassesse, il lui plaisait d'innocenter la France, comme personne mineure, inconsciente, irresponsable. Mais de toute son âme elle aide, non sans le consoler, le champion de la liberté et de la morale publiques dans cette lutte de la plume contre la force.

Elle y eut d'autant plus de mérite que les œuvres les plus fortes, les plus directes, *La Situation religieuse et morale de l'Europe au XIXe siècle*, — *L'Expédition du Mexique*[2], étaient impitoyablement arrêtées à la frontière. C'est elle qui copie et recopie, non seulement les manuscrits des livres, des articles, mais ces lettres qui par centaines s'envolent de Bruxelles, puis de Veytaux, et vont réveiller les cœurs endormis, dénoncer les hypocrisies, stigmatiser la corruption, noter les fautes et prédire la ruine d'un régime exécrable. Elle-même assume une très grande partie de cette correspondance, lettres d'affaires, commissions, publicité littéraire.

Or les résultats visibles sont loin de répondre à de tels efforts, si bien concertés. On sème pour l'avenir. Mais le présent! Ce ne

1. Légué par Mme Quinet à M. Albert Valès, dont les obligeantes communications nous ont, comme toujours, été précieuses.

2. Londres (W. Jeffs), 1862, in-12 de 39 p. La brochure originale est rarissime.

sont que contestations sur les phrases, mots, points et virgules avec le prudent Buloz[1], qui mit trois ans à oser publier *La Campagne de 1815*, parce que l'ouvrage de Charras sur ce sujet était interdit en France, et que Thiers n'avait pas dit son dernier mot. C'est *Merlin l'Enchanteur*, qui est refusé par Hachette, à cause des regrets et souvenirs qu'il serait dangereux de réveiller; qui ensuite, édité par Michel Lévy, n'est presque compris de personne. C'est l'*Histoire de mes idées*, ce joyau, qui va se perdre au tome X des Œuvres complètes d'où avait été proscrite au dernier moment, par la loi du plus fort et du plus sot, la réimpression projetée de *L'Enseignement du peuple*. Bref, ni à Bruxelles ni à Veytaux, de 1852 à novembre 1865, l'on ne put se réjouir d'aucun succès littéraire comparable aux lauriers d'or qui couronnaient la tête de Michelet. Celle de Quinet ne connaîtrait-elle donc que le chêne civique? « Malheur aux absents! » écrivait-il tristement à son ami.

*
* *

Qu'il fût homme à travailler sans espoir d'une immédiate récompense, n'en doutez pas. Mais, à ses côtés, une femme le plaignait. Elle jugeait — et n'était pas seule à juger — que les succès les plus éclatants du frère d'armes n'étaient pas toujours dignes de lui; que son passé, sa situation, que les circonstances lui commandaient des gestes plus hardis, une attitude plus sévère et plus militante à l'encontre du Deux-Décembre. Les visiteurs, de plus en plus nombreux à Veytaux pendant la saison d'été, déploraient de voir Michelet, cet apôtre de la Révolution, épris de physiologie[2], d'histoire naturelle (comme on disait encore), céder même parfois à la curiosité morbide des époques de décadence, et s'occuper de vieilles ou jeunes sorcières quand pesait, sur la grande nation, le sortilège des trois plébiscites. Par une pente naturelle, les lettres de Paris continuaient les conversations des bords du Léman. Ceci n'est pas une hypothèse. J'ai parcouru un assez grand nombre de missives, à partir de 1859, où Michelet n'est guère ménagé et qui ne tarissent pas sur l'influence néfaste, débilitante, attribuée à Mme Michelet. Aucune de ces lettres n'est

1. Nous sommes loin de blâmer cette prudence, qui s'alliait au courage. Buloz se sentait à tel point menacé, qu'il avait pris toutes ses dispositions pour s'expatrier à Bruxelles, lui et sa revue. Aussi considérons-nous comme injustes, bien que naturels, les reproches de Quinet à son adresse. *Amicus Plato....*

2. Mme Quinet trace le portrait d'un Michelet aimable, gamin, faisant des calembours (été de 1865). « D'autres fois, il vous faisait frémir par ses descriptions anatomiques », etc. (*Cinquante Ans d'amitié*, p. 298.)

adressée à Quinet personnellement; elles le sont toutes à sa femme, mais il est évident que celle-ci ne les cachait pas[1].

La meilleure plume (ou la pire) est celle de Mme Aglaé Didier, infatigable écho, presque jusqu'à son dernier souffle, des salons parisiens, et surtout du sien, qui passait pour « jacobin ». Un seul extrait suffira :

Mme Michelet dit de notre spirituel historien que c'est un *bon vieillard*. Un vieillard! quel mot! Et se peut-il qu'on l'applique à cette vie même? La personne qui me l'a répété en était scandalisée. J'ai fait là-dessus mille réflexions que vous ferez peut-être aussi. C'est que la pénétration de M. Michelet, que je ne me lasse pas d'admirer — et particulièrement sur le chapitre des femmes, — ne le met pas toujours dans le secret de la sienne[2]. Il sait mieux Mme Guyon, la Maisonfort, Mme de Maintenon qu'il ne sait la compagne de sa vie. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je n'en déciderai pas. Il me paraît heureux, et personne ne pouvait mieux se plier à ses goûts et à ses habitudes que Mme Michelet... Elle gouverne fort bien... Elle juge à froid (19 juin 1861[3]).

Mme Didier, elle, met toute la chaleur de son amitié pour les proscrits, et toute la verve de sa malice, à les renseigner sur tout ce qu'elle sait ou devine des Michelet. Elle s'excuse de ses bavardages, puis recommence, et va fort loin. Ses « pages bleues », spirituelles et anecdotiques, tranchaient heureusement sur le fond noir de la correspondance politique. « Elles illuminaient, dit Mme Quinet, la sombre maison surplombée de murs neigeux. Aussi nos promenades hygiéniques avaient toujours pour but le bureau de poste de Vernex. Qui aurait eu la patience d'attendre que le facteur rural eût fait son tour[4]? »

Mme Didier écrivait par goût, par désœuvrement de millionnaire, de femme entre deux âges. Que lui répondait Mme Quinet? On l'ignore. Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne la décourageait pas, et le mari ne voulut sans doute pas priver sa femme d'un amusement qui rompait la monotonie des hivers, Mais l'indiscrétion fait tache

1. En décembre 1859, Quinet écrit à Saint-René-Taillandier : « Habiter une île que j'appellerais volontiers l'île de Justice, cela vaut bien une des rues étroites et *médisantes* de Paris. » Je souligne le mot.

2. « Mariée à un homme débordant de passion et de vie, Mme Michelet avait subi dans sa jeunesse des épreuves de santé qui l'empêchaient de connaître d'autres passions et d'autres joies que celles de l'âme. » G. Monod, *loc. cit.*, p. 263 (note 1).

3. *Bibl. nat. Ms.* N. A. F., 20 785, Lettres de Mme Didier, à la date.

4. *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 171. — Cet empressement, il est vrai, s'applique aussi aux lettres de Théophile Dufour (publiées partiellement par Mme veuve Quinet, en 1883). Effet de contraste. Le noble solitaire de Saint-Quentin ne dit jamais de mal que *du* « Bonaparte ».

d'huile. Du paquet de lettres lues et relues, la médisance s'échappe un beau jour, et court le monde. Mme Michelet était capable de rendre coup pour coup, et, chose plus rare, de se taire, de se garder, d'attendre le moment.

Quelqu'un survint, bel esprit du journalisme, qui, à l'esquif branlant d'une trop vieille amitié littéraire, donna le faux coup de main. Louis Ulbach servait la liberté en tirailleur tantôt prudent, tantôt maladroit. Il cultivait l'à peu près, le calembour à la mode, et faisait profession d'admirer Quinet. Il s'avisa d'imprimer ce qui se murmurait. Voici à quel propos.

Mme Michelet avait donné au public (1866) les *Mémoires d'une enfant*. Prise d'une belle émulation, Mme Quinet résolut de tirer de son Journal intime les pages les plus susceptibles d'être éditées en France, sous le titre de *Mémoires d'exil*. Son mari ne paraît être pour rien dans la composition, dans la forme de cet ouvrage, qui est plein de lui. Léon Renault voulut bien se charger d'en élaguer ce qui aurait pu provoquer la saisie ou la suppression du volume. Il s'en acquitta sans doute avec trop de zèle, pour l'an de grâce 1868, où les lisières se relâchaient.

Ulbach eut connaissance, à la suite de confidences ou d'indiscrétions, des futurs *Mémoires d'exil*, et, sans crier gare, il les annonça bon premier, cinq ou six mois avant leur apparition, dans l'*Indépendance belge*, Courrier de Paris du 19 mars, numéro du 20 mars 1868. Il eut le malheur, ce jour-là, de ne pas se répéter à lui-même *L'Ours et l'amateur des jardins*. A le lire, c'est à supposer qu'il croyait n'écrire que pour le pays de Flandre :

> J'aurais dû, quand je parlais des autobiographies qui se publient, mentionner une des plus curieuses à coup sûr, une des plus émouvantes et des plus belles. Ce sont les *Mémoires de l'exil* (*sic*) écrits par Mme Edgard[1] Quinet. Ils commencent à l'arrivée en Belgique[2], ils se terminent par le séjour en Suisse. Sont-ils achevés? J'ai parcouru les sommaires des chapitres, et je ne doute pas d'un succès de plusieurs sortes, mais à ce propos j'ai été frappé d'une découverte.
>
> Les noms de Quinet et de Michelet sont inséparables. La génération qui a précédé 1848 ne peut pas consentir à parler d'un de ces initiateurs sans mentionner l'autre. Mais, avec des talents différents et une foi commune, comme les deux natures se sont singulièrement modifiées!
>
> M. Michelet, attendri par la réflexion, au sortir de la lutte, se

1. On sait que Quinet exigeait que l'on écrivît *Edgar*, selon l'étymologie, et bien que son acte de naissance, les bulletins de vote de 1848 où se trouve son nom, etc., portent un *d*.

2. Ils ne soufflent mot du séjour en Belgique.

complaît dans les épanchements de la nature ; il écoute le chant de la mer, il regarde les amours des fleurs sur la montagne. Son âme (et je dis cela sans critique, avec l'amour que j'ai pour l'écrivain), son âme se féminise ; il devient le collaborateur de sa femme, en subissant son influence.

M. Quinet s'élève à la sérénité par une voie tout opposée. C'est lui qui communique le courage au lieu de le recevoir, et l'on verra par ces Mémoires de Mme Quinet qu'elle s'est pour ainsi dire virilisée, au lieu d'avoir féminisé son mari.

(Ici, je vois le chroniqueur qui se dit : « C'est tout de même un peu fort. Atténuons, enveloppons. » Il arrondit son pavé, qui n'en devient pas plus léger :)

Ce contraste continue l'harmonie entre les deux maîtres ; ni l'un ni l'autre ne peuvent être blâmés. Cette absorption faite par la vie du ménage est une loi qui tourne à l'honneur des unions humaines.

Heureux les couples qui s'aiment ainsi, qui s'allègent réciproquement avec cette vaillance le fardeau quotidien ! Je ferai peut-être sourire avec ma réflexion : mais je veux être, en ce cas, ridicule d'une façon préméditée, car je jure que je pense très sérieusement ce que je dis, et que le plus grand enseignement à donner, après celui des livres et des principes, est celui de cette fusion parfaite de deux consciences en une seule. La sainteté du ménage[1], le respect de la famille, la solidarité du pacte social tiennent précisément à ces sentimentalités.

Mme Quinet a conservé un exemplaire de ce numéro de journal. En tête du feuilleton qui annonçait son entrée dans la République des lettres, elle a écrit au crayon rouge : « n° 1. ». Dans *Edgar Quinet depuis l'exil*[2], elle se plaint rétrospectivement des lenteurs de l'impression, sans lesquelles ses Mémoires d'exil auraient vu le jour « avant *Le Coup d'État* de M. Ténot. Pourtant, ajoute-t-elle, ils prirent date par un compte rendu dans *l'Indépendance belge* (mars 1868). M. Louis Ulbach avait lu en épreuves ce livre. »

Non, il ne l'avait pas lu, et je n'en veux pour preuve que la lettre de remerciements de Quinet qui, tout en l'accablant de fleurs, relève, sans avoir l'air d'y toucher, les inévitables erreurs d'un compte rendu avant lecture. Je souligne les passages caractéristiques :

Cher Monsieur et ami,

Que de cœur et d'esprit, et de délicatesse, dans le souvenir que vous avez donné à deux solitaires qui pouvaient se croire oubliés et perdus

1. Du « mariage », sans doute.
2. P. 334.

au pied de leur rocher! L'impression a été bien vive, je vous jure. Vous auriez été, je crois, content d'assister à ce coup de scène. *Surprise*, émotion, reconnaissance, rien n'y a manqué, pas même la crainte, car ma femme a maintenant horriblement peur de rester trop au-dessous de *votre attente. Elle n'a pu commencer son récit par ce qui eût été trop périlleux et presque impossible*[2]. Elle a choisi, pour essayer le terrain, une des années les moins redoutables... Il fallait que ce livre fût écrit... Je ne puis le juger; il est trop près de moi. Vous m'avez rassuré par vos paroles *de bon augure*; elles sont là bien profondément dans mon cœur[2].

Lorsque Louis Ulbach, en septembre, en octobre, put faire de vrais comptes rendus, Quinet le remercie encore, mais il n'oublie pas, il accepte pleinement le premier article :

Mon très cher monsieur et ami,

Il est bien tard pour vous remercier de tout ce que vous avez fait pour les *Mémoires d'exil*. Vous n'avez pu douter, pourtant, de nos sentiments de reconnaissance... Vous avez porté bonheur à ce livre de liberté et de vérité.

Toute la presse libérale et démocratique l'accueille avec une sympathie qui me touche au dernier point. Mais vous avez parlé le premier. Vous avez fêté le nouveau venu même avant son apparition. C'est un lien bien fort entre nous. Que vous dirai-je de *La Cloche*? Elle a ici de grands échos dans nos Alpes », etc.

La formule qui clôt la lettre n'est point banale :

« Permettez-moi de vous serrer la main et de vous embrasser[3]. »

Pour Quinet, Ulbach n'était donc pas au nombre de ces gens qui cherchaient à le brouiller avec Michelet. Sans le chercher, disons qu'il y a réussi, ou tout au moins fortement contribué. Ce parallèle entre les deux couples, où la balance penchait sensiblement du côté de Veytaux, l'officieux journaliste le donnait comme une « découverte ». L'avait-il faite à lui tout seul? N'était-ce pas plutôt un écho de ce qui se disait ou se chuchotait entre républicains! Il est possible, il est même assez probable que L. Ulbach ne garda pas pour lui les effusions des exilés en l'honneur de son merveilleux article. Dès lors, entre les deux femmes, la mesure fut comble. Pour toute la vie, elles demeurèrent l'une à l'égard de

1. La fuite de décembre, les années de Belgique. Or L. Ulbach avait supposé que le livre commençait... par le commencement.
2. *Lettres d'exil*, t. III, p. 390, 7 avril 1868.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 14, 23 octobre 1868.

l'autre sur le qui-vive, et s'attribuèrent réciproquement les premiers torts. Aux yeux des époux, ni l'une ni l'autre n'en avait. Mme Quinet les eut tous selon Michelet, et Mme Michelet selon Quinet : c'est la règle [1].

Après les longues explications de Quinet en septembre 1868, les relations par lettres, les envois d'auteur, les félicitations reprennent leur cours entre les deux amis. Mais Quinet n'écrit plus le nom de Mme Michelet, ou se borne à des formules banales de politesse [2] : celle-ci, à la mort de son mari, reçut en tout sept lignes [3] !

Dans une lettre de 1869 à Charles Bergeron, Quinet s'était plaint non sans vivacité des « vipères de Paris ». Bergeron avait bien compris de quelle personne il s'agissait : de celle qui dix ans auparavant était le pinson, l'oiseau bleu, etc., pour ses amis de Veytaux. Cependant, dit Bergeron, comme elle n'était pas désignée par son nom, il s'est permis de donner la lettre à une miss de ses parentes, pour son album d'autographes. Il n'a pas ajouté de commentaire à son cadeau, et on ne lui en a pas demandé [4]. Voilà un correspondant discret, et un album qu'il serait curieux de retrouver.

Les deux amis de 1825 ont dominé du mieux qu'ils le pouvaient ces orages domestiques. Les veuves n'ont pas mêlé leurs larmes. Du moins ont-elles été réservées dans leurs confidences au public. Celle qui survécut, Mme Quinet, a, dans *Cinquante Ans d'amitié*, jeté un voile épais sur toutes ces misères.

Pourquoi donc l'avoir soulevé ? Est-ce pour conclure qu'un

1. Les amis communs évitèrent de se partager entre Michelet et Quinet. Un ancien auditeur de Quinet, A. Dessus, écrit à son très cher maître : « Les Michelet m'ont parlé de la rupture impossible. Je refuse d'y croire et de l'admettre à aucun degré. Je ne leur ai dit qu'un mot : C'est impossible ! Il y a là un malheur public que nous ne devons pas avoir à déplorer. Je ne crois pas m'abuser en vous disant que M. Michelet vous reste tout en se laissant entraîner. Madame est prise de je nè sais quelle humeur trônante.... Passons en vous demandant grâce et miséricorde pour ces terribles jeux de femme enfantine » (Bib. nat. Ms. F. N. A. 20 785, folios 248-249, 30 déc 1868). — Auguste Dufour, le frère survivant de Théophile, avait écrit dès le 7 novembre à Mme Quinet : « J'avais, il y a quelques jours, en mon for intérieur, comme un pressentiment de ce qui arrive, et je me disais tout bas, en voyant grandir le succès de vos *Mémoires d'exil* : Madame M. n'en sera pas heureuse. D'où me venait cette *étrange* idée, cette idée si contraire à la nature de vos relations avec elle ? Je ne sais : d'un instinct, et de l'impression que m'avait laissée quelques-uns de ses écrits. Pauvre femme ! qui pour de misérables petitesses d'amour-propre, trahit de vieilles affections, et oublie, d'un seul coup, tout ce que l'exil ainsi pratiqué, a de grand et de sacré ! Affligez-vous, chère Madame, de cette désertion, mais sans vous en tourmenter outre mesure et sans que votre courage en soit atteint » (Saint-Quentin, 7 nov. 1868. — *Ibid.*, F. N. A. 20 786, folios 74 verso et 75).

2. *Lettre d'exil*, t. IV, p. 154, 171, 348, 378.

3. *Ibid.*, p. 446.

4. *Bib. nat. ms.* A. F. N., 20 783, Lettres de Bergeron à Quinet, 10 février 1869, 3e alinéa ; du 24 février, 1er alinéa, dernière phrase.

amour trop impérieux, chez la femme, est souvent jaloux des viriles amitiés. L'observation est de tous les jours; et ce ne serait là qu'un cas de plus. Est-ce pour constater que le génie ne met pas à l'abri des embûches du sentiment? Les médiocres ne le savent que trop, et même ils en tirent, assez sottement, avantage. Cette étude de mœurs a un autre genre d'intérêt. Elle jette un jour nouveau sur la *Préface* que rédigea Michelet, pour la seconde édition de son *Histoire de la Révolution*.

*
* *

Cette *Préface* a un sens général, littéral, qui se passe d'analyse et d'explications. Mais elle a aussi un sens caché, que le lecteur non prévenu, que le public de la fin de l'Empire ne pouvait deviner : à plus forte raison, le public d'aujourd'hui. Par sa date même, 1er octobre (date vraisemblablement arbitraire), elle constitue une réponse indirecte à la lettre de Quinet du 18 septembre. Plaçons-la sous cet angle. On nous permettra, comme premier commentaire, de souligner les expressions caractéristiques.

Cette œuvre laborieuse, qui a *rempli* huit années de ma vie[1], n'a pas eu la *bonne fortune* des *improvisations venues en temps paisible*. Elle a été écrite *en plein événement*, deux volumes en février 1848; trois, après des « faits cruels », en pleine réaction, en 1850; la fin, après le 2 décembre, près Nantes, où « je n'avais emporté que les matériaux de mes derniers volumes », pour toute fortune. (*Analyse.*)

L'intention de Michelet nous paraît assez claire. Ces conditions de travail, pourquoi les rappeler? C'est qu'elles furent au fond plus étroites, plus dures, plus sérieuses aussi que l'exil de Veytaux. Quinet affirme bien avoir pensé à *La Révolution* dès 1854, l'année même où son ami écrivait le mot : « fin ». Mais, de 1854 à 1865, il avait donné *Marnix*, *Merlin*, *La Campagne de 1815*, *L'Histoire de mes idées*. Michelet, au contraire, n'était pas sorti de son œuvre : autant au moins que son enseignement magistral, elle lui a valu la suspension et la suppression de son cours. Elle aurait d'un bout à l'autre grandi au sein des Archives, si le coup d'État ne l'en eût chassé.

1. Comp. la lettre du 9 à Quinet : « Seul, dans ce travail de sept ans, j'avais exhumé la *Révolution des Archives*. Je ne dis pas cela par sotte vanité, mais pour marquer ce (*votre*) surprenant oubli de celui qui avait frayé les voies. » Et, trois ans avant : « Je ne vois que gens qui appellent impatiemment votre livre. Personne plus que moi, car je veux *vous citer*, *vous voler* tout ce que je pourrai. » Quinet ne voulut pas comprendre les mots que je souligne.

La *bonne fortune des improvisations* fait penser sans doute aux *Girondins* de Lamartine, mais non moins à *La Révolution* de Quinet, lequel n'a consulté, comme source nouvelle, que les Notes du conventionnel Baudot, dont il s'est un peu engoué.

Michelet a écrit « en plein événement ». C'est pourquoi son ouvrage n'a pu être, comme celui de Quinet, « un événement ». Quel livre d'histoire aurait pu balancer le drame de février, la tragédie de juin, la terreur de décembre? Si les beaux et grands ouvrages, nés sous une mauvaise étoile, accumulent longtemps chez l'éditeur leurs piles monumentales, il est de petits volumes qui, d'accès plus facile et plus aimable, se glissent dans toutes les poches et courent de main en main. Michelet ne fait pas allusion à cette heureuse expérience, à cette juste compensation. Qu'on lui pardonne donc des succès faciles, ou qui passent pour tels!

Quant à la politique du jour, Michelet témoigne, à moins qu'il n'affecte, une certaine sérénité. « Contenons notre cœur! » — C'est le conseil que la mère de Quinet avait eu souvent l'occasion de donner à son fils : « Calme tes colères, tes mépris! » Il ne le suivait guère, mais il se le répétait[1].

« La dureté des temps a brisé bien des choses, mais elle a aussi profité... » — On était moins conciliant à Veytaux; l'on n'y admettait pas cette évolution lente, ce progrès fatal.

« Nous avons compris à la longue ce qu'on démêlait peu en 48... Nous nous exagérions les nuances qui nous divisaient. Un grand progrès s'est fait... Enfants divers de la Révolution, nous concordons en elle, nous nous rapprochons de l'unité. » — Quand Michelet dit « Nous », s'agit-il de la masse des Français qui continuait à voter, avec moins d'entrain il est vrai, pour les candidats officiels? Non sans doute : il parle des Républicains. Or Quinet voyait son parti en pleine désagrégation, et ne se gênait pas pour le dire.

Entre les deux historiens, l'accord est parfait sur deux points : 1° l'anti-cléricalisme; 2° l'anti-socialisme, c'est-à-dire la subordination des problèmes économiques à la question politique. Mais, en politique extérieure, lorsque Michelet proclame que la France est « ravie de voir une Italie, une Allemagne », qu'elle les salue de cœur, que « des deux côtés les vaillants dédaignent la guerre », il était en contradiction absolue avec les sentiments et les pronostics de l'exilé volontaire.

Passionné pour l'Italie comme son ami, Quinet n'en avait pas moins voulu à Victor-Emmanuel de son alliance avec « le Deux-

1. *Lettres d'exil*, t. II, p. 82 (à Chassin, 15 avril 1861).

Décembre », aux Italiens de la désinvolture avec laquelle ils reléguèrent alors au second plan leurs vieux amis de France, les Républicains de 48. S'il leur a rendu son cœur, c'est quand l'Empire leur eut retiré sa main. C'est surtout en l'honneur du glorieux blessé d'Aspromonte, du glorieux vaincu de Mentana, qu'il leur a pardonné[1].

Quant à l'Allemagne, il n'avait pas attendu Sadowa pour annoncer ce que pourraient être, à notre péril, les résultats de l'hégémonie et du militarisme prussiens. Dès 1831, il avait entrevu cet avenir, disant qu'à la Prusse il ne manquait qu'un homme. Il n'avait pas oublié l'alerte de 1840 : lui aussi avait alors répondu au *Rhin allemand* de Becker. Enfin, dans trois célèbres articles du *Temps*, il avait, en janvier 1867, jeté un dernier cri d'alarme[2].

Étrangement optimiste, Michelet ne voulait voir que les conséquences immédiates de la victoire prussienne : l'Autriche exclue de l'Allemagne; l'Italie à Venise.

Il revient à l'histoire de la Révolution :

> Ce qui pourra sembler bizarre à l'avenir, c'est que nos dissidences de 48, les plus âpres peut-être, étaient relatives au passé, historiques, archéologiques... L'un était Mirabeau, Vergniaud, Danton, l'autre Robespierre. Nous les jugeons mieux; nous les voyons ensemble... Si quelques-uns de nous s'acharnent à ces débats, en revanche, une grande France, née depuis 48, un demi-million d'hommes qui lisent, pensent, et sont l'avenir, regardent tout cela comme chose curieuse, mais hors de toute application, avec des circonstances tellement différentes.

Or, rappelons-nous quels combats les républicains, les libéraux de tout bord venaient de se livrer entre eux à propos de *La Révolution* d'Edgar Quinet. La polémique, qui reprit en mars 1867 lorsqu'il donna *La Critique de la Révolution* durait encore en mai 1868, deux ans et demi après « l'événement », c'est-à-dire la mise en vente des deux volumes. Était-ce archéologie? Non, pas plus qu'en 1848, pas plus qu'aujourd'hui. Par leurs opinions diverses sur les hommes et les faits de la Révolution, les partis se disent entre eux leurs vérités. C'est aussi une de leurs façons de se

1. Voir H. Monin, *L'Unité italienne et l'opinion républicaine*, dans le *Bulletin* de la Société d'histoire de 1848, avril-mai 1911.

2. Sur l'historique de *France et Allemagne*, je me permets de renvoyer à un précédent article : *Ferry et Quinet d'après leur correspondance originale*, dans la *Grande Revue*, 10 juillet 1907. — Voir aussi la lettre de Bancel du 16 janvier 1867, que j'ai donnée dans *François-Désiré Bancel*, Paris, Cornély, 1911, p. 121. — J'abuse : mais, après tout, ce sont là des textes, des documents.

calomnier réciproquement. C'est leur truchement favori, en dehors des questions du jour, pour émettre leurs idées sur le présent, sur l'avenir : sans compter que les passions et les tempéraments des individus y trouvent leur compte et leur jeu[1]. Parmi les journalistes de la fin de l'Empire, était un futur homme d'État, Jules Ferry. Eh bien! après le siège de Paris, après la Commune, il se félicitait d'avoir vu clair dans la bagarre soi-disant historique de 1865 et années suivantes, de ne pas s'être classé, alors, parmi les prédicants de la Terreur et de la Démagogie. Retenons donc ceci, qu'en dépit de son apparence rétrospective, la polémique de ce temps a, d'une part, dissipé l'illusion de ceux qui croyaient à l'unité morale d'un grand parti républicain; que, d'autre part, elle a opéré, pour un avenir tout proche, une première sélection d'hommes et d'idées; mais surtout, qu'elle n'a pas nui à la future République, bien au contraire, et qu'en définitive elle a épuré, non divisé le parti. Louis Blanc, A. Peyrat, les plus véhéments adversaires de Quinet théoricien, ne sont-ils pas devenus et ses alliés politiques, et même ses amis intimes à l'assemblée de Versailles? C'est pourquoi *La Révolution* fut bien un événement — quelle que soit sa valeur intrinsèque, — et mérita d'être un événement.

Michelet reprend ses avantages sur le terrain de l'histoire pure. Loin de lui cette hautaine attitude de Quinet, qui, sous le prétexte de ne compromettre personne à ses côtés, s'est fait une règle de ne citer, louer, critiquer aucun historien contemporain. Michelet, qui expose, qui raconte (c'est aussi une façon d'agir), fait à chacun sa part, dans le progrès des connaissances historiques. Il note d'un mot ce qu'elles ont pu gagner depuis la première édition de son ouvrage : mémoires de Lacoste, de Baudot, de Buzot surtout (1866); mémoires sur Carnot par son fils; défense de Danton, par Villiaumé, Esquiros, et surtout par les actes (Bougeart, Robinet). Les derniers Montagnards « reparaissent en un livre qui l'a fait frissonner, celui de Claretie, si brûlant, cruellement vrai ». Il n'oublie pas les cahiers de 89, « si bien résumés par Chassin ». Il loue le livre de Despois (*Le Vandalisme révolutionnaire*), « qui inaugure admirablement pour cet âge une histoire nouvelle, celle de ses créations ». Il ne croit donc pas avoir tout dit, tout révélé.

Quant au nom de Quinet, il ne l'écrit qu'une seule fois (p. VI) : « Dans mon premier volume (1847), j'avais indiqué à quel point

1. En ce moment même (octobre 1912) on peut le constater, non à propos de Danton ou de Robespierre, mais à l'occasion des projets de Réforme électorale, pour ou contre lesquels on invoque de tous côtés, à tort et à travers, les « précédents » de l'histoire révolutionnaire.

les idées d'intérêt, de bien-être, qui ne peuvent manquer en nulle Révolution, en la nôtre pourtant sont restées secondaires, combien il faut la tordre, la fausser, pour y trouver les systèmes d'aujourd'hui. Sur ce point, le beau livre de Quinet confirme le mien. » — Deux pages après, sans le désigner, il s'attaque assez vivement à une de ses principales conceptions, qu'il exagère un peu : « La Révolution, dit-on, a eu un tort. Contre le fanatisme vendéen et la réaction catholique, elle devait s'armer d'un credo de secte chrétienne, se réclamer de Luther et de Calvin. Je réponds : elle eût abdiqué. Elle n'adopta aucune Église. Pourquoi? C'est qu'elle était une Église elle-même. » Les rites, les symboles, viendront à leur heure, s'ils viennent.

Si l'ouvrage de Quinet est né, selon son mot, dans le désert[1], Michelet avait le premier, grâce aux pièces d'archives, « jugé le *Moniteur* ». Avec raison, il accuse Thiers, Lamartine, Louis Blanc de suivre trop aveuglément ce journal, « arrangé, corrigé chaque soir par les puissants du jour ». Mais le *Moniteur* est aussi la grande autorité de Quinet : il y a tellement confiance qu'il garde, quelque temps après la publication de son ouvrage, l'exemplaire qui lui avait été prêté, afin d'y puiser des preuves, si on l'attaque sur les faits[2] : précaution d'ailleurs inutile, car il n'eut à soutenir qu'une polémique d'idées[3]. Le reproche que Michelet adresse à ses prédécesseurs (Thiers, Lamartine), à son rival auprès du public (Louis Blanc), atteint à plus forte raison l'écrivain qui le dernier est entré dans la carrière, celui qu'il ne nomme qu'une fois, mais auquel il ne cesse guère de penser.

Sans fausse modestie, Michelet se donne à lui-même ce juste témoignage, qu'il n'a pas laissé son récit « flotter dans de vagues généralités »; que ses personnages ne sont pas « des idées, des ombres politiques », mais des individus en chair et en os. C'est aux Archives, en suivant à la trace leurs actes et leurs pensées, qu'il s'est fait leur contemporain. — Or si Michelet oppose sa conception de l'histoire et sa méthode de travail à celles de Thiers, de Lamartine, de Louis Blanc, qu'il désigne, tout lecteur informé complétera de lui-même l'énumération.

La moitié de la Préface de 1868[4] est une réponse aux critiques

1. *Lettres d'exil*, t. II, p. 428, à Michelet, 15 août 1864.

2. *Id.*, t. III, p. 132; à M. Saladin, 16 juillet 1866 : Sans ces quatre volumes, dit-il, c'est-à-dire sans le *Moniteur*, de 1793 et 1794, « la composition de mon ouvrage eût été impossible; et après l'avoir terminé, j'ai conservé près de moi le *Moniteur*, qui contenait les preuves et la justification ».

3. Quinet dit : « de lieux communs » (même lettre).

4. P. XIV à XXIII.

de Louis Blanc, ou pour mieux dire une attaque à fond de train contre son esprit de système, ses fautes de méthode, l'incertitude et la pauvreté de ses sources, que ne compensent point la minutie du dépouillement et la multitude des références[1]. Il semblerait naturel que sur la tête de l'historien socialiste, du proscrit de juin, Michelet, après avoir suffisamment averti le proscrit de décembre, lui donnât enfin la poignée de main de la réconciliation. Louis Blanc ne venait-il pas lui-même, en 1866, de s'attaquer très vivement à *La Révolution* de Quinet? Contre un adversaire commun, les deux frères d'armes ne pouvaient que marcher de concert.

Sans doute, et cette vraisemblance est bien confirmée par l'impression générale. Mais, dans le détail, que de choses Quinet peut encore prendre pour lui, parmi les critiques adressées, en apparence, au seul Louis Blanc!

Louis Blanc l'a en quelque sorte (remarque-t-il d'abord) harcelé de remarques de plus en plus désobligeantes, en bas de ses pages, pendant une dizaine d'années (1853-1862); il n'a pas voulu lui répondre un mot, avant d'avoir terminé son *Louis XVI*; bref sa patience a duré quinze ans. Or c'est au bout de quinze mois que Quinet avait publié (mars 1867) l'apologie de son ouvrage, *La Critique de la Révolution*. Michelet, pour sa part, eût volontiers adhéré à ce pacte fédératif proposé par Camille Desmoulins aux écrivains amis de la Révolution. Il a fallu qu'il fût poussé à bout pour sortir de ses habitudes pacifiques, car il « n'aime pas à rompre l'unité de la grande Église ». Scrupule bien superflu depuis que, déchirant les voiles, *La Révolution* de Quinet avait exposé à la risée de l'ennemi les dissentiments et les travers des petites chapelles.

Cette « philosophie », cette synthèse morale et pratique de l'histoire révolutionnaire, les deux amis, et Quinet en premier lieu, y avaient pensé au moment où Michelet achevait son œuvre narrative[2], c'est-à-dire en 1853. Quinze ans après, Michelet ne consi-

1. Disons, pour être juste, que personne, si Louis Blanc ne l'avait fait, ne serait allé à Londres consacrer plusieurs années à étudier la collection vraiment curieuse et utile du *British Museum*. — En outre, Louis Blanc a le premier abordé le détail de la réaction thermidorienne, de la Terreur blanche. Il répondait à un désir que Quinet lui-même avait exprimé à Michelet, en son nom et en celui de Marc Dufraisse, *Lettres d'exil*, 5 et 25 octobre 1853. Michelet y avait songé, *Cinquante Ans d'amitié*, p. 209, lettre du 23 octobre; il préféra reprendre et achever son *Histoire de France* interrompue en 1847. Il est à croire que l'état de l'opinion publique ne fut pas étranger à cette décision. — Dans sa lettre du 9 sept. 1868, Michelet avait écrit : « Thiers, Lamartine n'ont fait aucune recherche. Louis Blanc, avec sa petite collection de Londres, n'a pu même me combattre qu'en me copiant. »

2. *Lettre d'exil* du 17 septembre 1853, et réponse de Michelet, le 20.

dère nullement qu'elle ait été réalisée par Quinet. Au tome VI et dernier de sa seconde édition, immédiatement avant la table, donc au même endroit que la petite *note* du deuxième volume de Quinet, figure sans titre particulier un appendice où on lit : « La conclusion de ce livre est elle-même un livre... Il sera publié à part, dans une forme libre qui permettra, à travers le passé, d'anticiper l'avenir. » Michelet voulait demander à « une appréciation plus générale des événements » le moyen de rendre à tous les grands hommes de la Révolution « tout ce qui leur est dû ». L'année terrible donna si douloureusement tort au fatalisme conciliant et à l'optimisme rétrospectif de Michelet, qu'il préféra écrire *Nos Fils*. Mais son intention en 1869 était de refaire, à sa façon, *La Révolution* de son émule, et, si l'on veut bien nous pardonner une expression vulgaire, de lui rendre la monnaie de sa pièce. Revenons à la *Préface*.

Quand Louis Blanc partit pour l'exil, dit encore Michelet, « s'il n'avait pas été aveuglé par la passion, avant de reprendre son ouvrage interrompu, il aurait dû se demander : *Peut-on à Londres écrire l'histoire du Paris révolutionnaire?* Cela ne se peut qu'à Paris. » — Encore bien moins le pouvait-on sur les bords du Léman ! Et, de fait, Quinet est bien moins narratif que Louis Blanc, où les petits faits, les descriptions, les anecdotes, les curiosités et les mystères[1] occupent une place surabondante. C'est donc bien à l'encontre des deux exilés, celui de décembre comme celui de juin, que Michelet triomphe d'avoir pu travailler à Paris, aux trois grands dépôts d'archives, dont deux ont péri en 1871, et de plus à Nantes, aux portes de la Vendée. Mais la Révolution n'était-elle pas le seul refuge des historiens proscrits? C'est la lumière du lendemain qu'ils y cherchaient, non les ombres du passé.

Il est vrai que, selon Michelet, il eût été facile à son ami de concilier les nécessités du travail historique et les devoirs de l'homme public. Quelle faute aurait-il donc commise en se résignant comme tant d'autres à l'amnistie, honorable et inconditionnée, du 16 août 1859? Le retour en France lui aurait permis de reprendre contact avec les faits, avec les textes, de retremper aux sources vives une pensée trop longtemps solitaire, aigrie par l'exil, obsédée par l'idée fixe du Deux-Décembre. L'induction nous ramène ainsi au premier reproche que Michelet ait eu à faire à son ami, personnellement, au seul même qui fût digne d'une si ancienne et si noble amitié. En 1864, de tout son cœur, il avait

1. Louis Blanc est encore aujourd'hui — seul de tous les historiens qui comptent — le cheval de bataille de l'imposture naundorffiste.

voulu faciliter le retour du frère d'armes, au moyen d'une *Adresse* collective, pour laquelle il avait pu réunir une trentaine de signatures. Il en avait avisé Quinet, préalablement; il avait eu toute raison de croire que sa démarche était approuvée. Or, au dernier moment, Quinet avait renouvelé sa *Protestation* de 1859 contre l'acte impérial. L'on s'était souvenu de lui, des proscrits volontaires : c'est là tout ce qu'il avait voulu. Michelet passa nécessairement pour avoir fait un pas de clerc[1].

Dans sa lettre du 15 septembre 1868 (on s'en souvient), Quinet affirme que, de peur de perdre courage, il s'était abstenu de relire les volumes de son ami. En tant que publiciste, tout entier à l'usage civique qu'il entendait faire de l'histoire, l'on ne peut que lui donner raison. Il eut tort comme historien, car l'Histoire n'est pas la toile de Pénélope. Peut-être Michelet a-t-il pensé à cette précaution prise par Quinet contre lui-même lorsque, relevant dans Louis Blanc maintes erreurs de fait, il continue ainsi : « Rien n'était plus facile que de voir mes copies (de pièces d'archives). On s'entend entre gens de lettres. » Il cite des services de ce genre qui lui ont été rendus. « Quand je fis mon *Vico*, un de mes concurrents m'aida en me fournissant un livre rare. Tout récemment un savant suisse m'a envoyé ses propres notes sur un sujet que nous traitions tous les deux. » — Vico rappelle Herder, à l'origine de la grande amitié. Quel était le savant suisse? Je ne l'ai pas recherché. Mais on peut croire qu'à l'appel de Quinet, les « copies » de Michelet seraient parties plus volontiers encore pour la libre Helvétie que, pour la libre Angleterre, à la requête de Louis Blanc.

*
* *

Rapprochée, comme nous avons essayé de le faire, de l'historique d'une brouille dont les secrets motifs étaient peu élevés, la *Préface de 1868* perd quelque chose de son caractère magistral. Mais n'est-elle pas merveilleuse d'esprit, de finesse, disant tout sans appuyer, parlant face au public, et dans la coulisse, ne laissant rien ignorer de ses griefs au principal intéressé? Avons-nous

1. Voir, pour plus de détails, mon article de la *Revue bleue*, 3 et 10 février 1906, sur *L'Exil volontaire d'Edgar Quinet*. Toutefois, en 1860, Mme Didier écrivait à Quinet, après lui avoir conseillé le retour : « Michelet, lui, vous envie l'exil. Il gémit de la nécessité qui le condamne à sacrifier son sentiment à des devoirs de famille, au gagne-pain. Sa place, sa vraie place serait hors de France. Voilà la première fois que je lui entends formuler ce regret » (*lettre inédite*, 9 déc. 1860). Mais, pour employer la métaphore de Sainte-Beuve dans son article « Les Regrets », si la montre de Quinet s'était arrêtée au 2 décembre, Michelet, depuis cette époque, avait tenu la sienne à l'heure.

forcé le trait de quelques-uns de ces sous-entendus? Avons-nous imaginé trop de choses entre les lignes? C'est possible. Mais, somme toute, il y a gros à parier que Louis Blanc, ignoré, épargné trois lustres durant, a largement payé pour Edgar Quinet.

Dans l'intérêt de la grande Église et en souvenir du passé, Edgar Quinet passa condamnation, et laissa tomber de sa plume ces simples mots : « J'ai eu la joie de me trouver absolument d'accord avec vous dans votre nouvelle préface de la Révolution[1]. » Mais Michelet n'était pas homme à croire, pour autant, que son effet eût été manqué. Si, d'autre part, après l'effondrement de l'Empire, après le siège de Paris et la Commune, Quinet a tendu la main, dans la première Union républicaine, au Robespierriste Louis Blanc, le souvenir de la *Préface* de 1868 y fut vraisemblablement pour quelque chose.

H. Monin.

1. *Lettres d'exil*, t. IV, p. 131, 26 juin 1869.

LA SIGNIFICATION ET LES SOURCES DE LA PIÈCE « DU CÈDRE[1] »

La pièce intitulée *Le Cèdre* fait partie, dans la *Légende des Siècles* de 1859, d'une série de poèmes qui portent pour titre *l'Islam*.

Le sujet du *Cèdre*, à cause même de son originalité, est connu de tous les lecteurs de V. Hugo : le Sheik Omer, prêtre de Mahomet, ordonne à un cèdre de Djeddah en Arabie de traverser « le désert, l'Égypte et la Judée » et d'aller couvrir de son ombre, à Pathmos, saint Jean endormi là au soleil depuis cinq siècles et demi. L'arbre, après trois sommations, se déracine, traverse l'espace et vient s'abattre auprès de saint Jean. Saint Jean se réveille, s'étonne de la présence du Cèdre et l'interroge. Le Cèdre répond qu'il est venu sur l'ordre d'Omer :

> Alors Jean, oublié par Dieu chez les vivants,
> Se tourna vers le Sud, et cria dans les vents,
> Par-dessus le rivage austère de son île :
> « Nouveaux venus, laissez la nature tranquille! »

A plus d'un lecteur le sens et les sources de cette pièce ont paru énigmatiques. « La pièce du *Cèdre*, écrivait en 1904 M. Arnould, est une véritable énigme : histoire étrange où V. Hugo a voulu symboliser une rencontre de l'Islamisme avec le Christianisme[2]. »

En réalité, la pièce du *Cèdre* n'échappe pas aux procédés de composition dont V. Hugo est coutumier.

Elle est l'expression d'une idée générale empruntée à sa philosophie et encadrée dans un décor de légendes musulmanes et chrétiennes, et, comme d'ordinaire, cette idée générale et ce décor ne se sont point formés sans qu'il y ait eu contamination de sources.

En effet, d'une part, V. Hugo agrège ici au Christianisme

1. La pièce intitulée *Le Cèdre* a été composée du 20 au 24 octobre 1858 et publiée dans la première *Légende des Siècles* (III, 3).

2. *Bulletin des Conférences et des Cours de la faculté des lettres de Poitiers*, n° 5, avril 1904. — M. Arnould : *la Première Légende des Siècles de V. Hugo*, p. 194. — L'année suivante (février 1905), dans ce même *Bulletin*, un élève de M. Arnould, M. l'abbé Bernier tenta de donner une solution de l'énigme et fit d'heureux rapprochements de détail entre les vers de Hugo et certains versets de la Bible, sans pouvoir d'ailleurs arriver à une explication d'ensemble.

l'expression d'une idée sur la nature qui, dans le reste de son œuvre, fait corps ordinairement avec l'exposé de ses théories panthéistiques [1], et, d'autre part, pour créer le décor, il amalgame des fables orales, des textes littéraires et des traditions historiques d'origines très diverses, il juxtapose des légendes qui appartiennent à des époques différentes.

Le tout n'aboutit point à une confrontation d'ensemble de l'Islamisme et du Christianisme, mais établit seulement leur antagonisme sur un point de détail déterminé.

I

Le respect de la Nature. — L'idée générale vers l'expression de laquelle la pensée de V. Hugo est en marche dans la pièce du *Cèdre* est celle du respect dû à la nature : elle dérive directement de la philosophie du *Satyre*, et cette philosophie n'est elle-même en certains points que la résultante de conceptions depuis longtemps familières au poète.

L'une de ces plus anciennes conceptions est celle du caractère sacré, divin et inviolable de l'arbre. C'est de préférence dans l'arbre que V. Hugo aperçoit l'âme divine de la nature :

> Et maintenant, ô Dieux, écoutez ce mot : l'âme!
> Sous *l'arbre* qui bruit, près du monstre qui brâme,
> Quelqu'un parle : c'est l'Ame!
>
> (*Le Satyre*, vers 422 et suiv.)

L'attitude majestueuse des chênes « au front pensif » hante de bonne heure son imagination. Dans la pièce des *Voix Intérieures* adressée à Albert Dürer (20 avril 1837), il s'écriait déjà :

1. Puisque nous avons encore ici l'occasion de parler du panthéisme de V. Hugo, qu'on nous permette une dernière remarque sur le précédent article de M. Rigal. (*Revue d'Hist. litt.*, juillet-septembre 1912, p. 348.) « M. Renouvier, avais-je dit (*Revue d'Hist. litt.*, avril-juin 1912, p. 381), était un philosophe qui avait bien quelque compétence et qui croyait voir, dans la *conclusion de Dieu, un développement poétique de la conception panthéiste.* » Là-dessus, M. Rigal « étourdi par le coup » imagine une scène amusante : émoi, recours au texte, découverte (par M. Rigal) que M. Renouvier a emprunté les citations qualifiées de *Conception panthéiste*, non pas à la *Conclusion de Dieu*, mais à la section : *Lumière*; soupir et soulagement! — Les choses sont présentées de si ingénieuse façon par M. Rigal qu'un lecteur non averti, s'il pouvait s'en rencontrer un parmi les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire*, pourrait croire que *Lumière* n'est pas la *conclusion de Dieu*. Il suffit d'ouvrir le poème de V. Hugo pour s'en convaincre : **Lumière est la conclusion de Dieu.** Nous n'insisterons pas.

O végétation : esprit! matière! force!...
... Aux bois je n'ai jamais erré
Sans voir tressaillir l'herbe, et, par le vent bercées,
Pendre à tous les rameaux de confuses pensées.
J'ai senti, moi qu'échauffe une secrète flamme,
Comme moi palpiter et vivre avec une âme,
Et rire, et se parler dans l'ombre à demi-voix,
Les chênes monstrueux qui remplissent les bois.

(*Voix Intérieures*, A Albert Dürer.)

L'homme manque de respect à l'arbre, lorsqu'il l'abat pour de mauvaises destinations : l'arbre, être moral et religieux, se refuse à devenir gibet, et c'est d'un geste de révolte, analogue à celui de saint Jean, qu'il chasse ses profanateurs :

J'appartiens à la vie, à la vie indignée...
Laissez-moi ma racine et laissez-moi mes branches;
Allez-vous-en! Laissez l'arbre dans ses déserts!

(*Contemplations*, III, XXIX. *La Nature*, 12 janvier 1854.)

Dans l'échelle ascendante des êtres, telle que la conçoit la philosophie hugolienne et,

qui va du roc à l'arbre et de l'arbre à la bête,

l'arbre est devenu le type le plus parfait de la vie, de la conscience et de la moralité végétales :

... Quand tu vois des arbres,
Parles-tu quelquefois à ces *religieux*?

(*Contemplations*, VI, XXVI. *Ce que dit la bouche d'ombre*, vers 128-129.)

Il est impossible de ne pas être frappé de l'étroite parenté qui existe entre les idées développées dans *Le Satyre*, où V. Hugo montre :

Le rut religieux du grand cèdre cynique
Et, dans l'âcre épaisseur des branchages flottants,
La palpitation sauvage du printemps.

où il fait dire à son « faune énigmatique » :

Tout l'abîme est sous l'arbre énorme comme une urne.
La terre, sous la plante, ouvre son puits nocturne
Plein de feuilles, de fleurs et de l'amas mouvant
Des rameaux que plus tard soulèvera le vent,

Et dit : — Vivez! Prenez. C'est à vous. Prends, brin d'herbe!
Prends, sapin! La forêt surgit; l'arbre superbe
Fouille le globe avec une hydre sous ses pieds;
La racine effrayante aux longs cous repliés,
Aux mille becs béants dans la profondeur noire,
Descend, plonge, atteint l'ombre et tâche de la boire.

(*Légende des Siècles. Le Satyre*, vers 312-324, 17 avril 1859.)

et l'exposé de ces mêmes idées contenu dans *Le Cèdre* écrit six mois auparavant :

Arbre, que fais-tu là? Pourquoi t'es-tu hâté
De sourdre, de germer, de grandir dans une heure?
Pourquoi donner de l'ombre au roc où je demeure?
L'ordre éternel n'a point de ces rapidités;
Jehovah, dont les yeux s'ouvrent de tous côtés,
Veut que l'œuvre soit lente et que l'arbre se fonde
Sur un pied fort, scellé dans l'argile profonde;
Pendant qu'un arbre naît, bien des hommes mourront;
La pluie est sa servante, et, par le bois du tronc,
La racine aux rameaux frissonnants distribue
L'eau qui se change en sève aussitôt qu'elle est bue.
Dieu le nourrit de terre, et, l'en rassasiant,
Veut que l'arbre soit dur, solide et patient,
Pour qu'il brave, à travers sa rude carapace,
Les coups de fouet du vent tumultueux qui passe,
Pour qu'il porte le temps comme l'âne son bât,
Et qu'on puisse compter, quand la hache l'abat,
Les ans de sa durée aux anneaux de sa sève.

(*Le Cèdre*, vers 72-89, 20-24 octobre 1858.)

Il n'y a donc pas à en douter, l'idée générale du *Cèdre* est issue directement des théories de la philosophie hugolienne.

Mais V. Hugo pouvait-il avec quelque vraisemblance appuyer ces théories sur l'autorité de la religion chrétienne, en opposant le respect qu'auraient eu les apôtres chrétiens pour les lois de la nature, à l'irrévérence avec laquelle elles sont traitées par les magiciens et faux prophètes de l'Islamisme?

Constatons tout d'abord, avant de discuter la question de vraisemblance, qu'en ce sens la pièce du *Cèdre* complète la comparaison que V. Hugo s'est proposé de faire, dans le livre de *L'Islam*, entre la religion chrétienne et la religion musulmane.

Nous avons dit ailleurs[1] comment, aux environs des années

1. P. Berret, *Les Sources du Moyen âge européen de la Légende des siècles*, p. 368-370.

1855-1856, à l'époque de l'antagonisme de la Russie et de la Turquie, cette comparaison devint un thème général dans la littérature. Nous nous bornerons à citer ici le passage caractéristique d'un livre que possédait et que lisait V. Hugo à Guernesey, quand il composait la *Légende des siècles* : il s'agit de *l'Islam des Sultans* de J. Vaillant.

L'Évangile, écrit Vaillant, n'est que la parabole de la vérité, l'allégorie de la science, la révoilation (*sic*) de l'évidente harmonie du monde par la fiction mystique de la morale sociale, le mythe de la perfection de l'intelligence de l'homme, calqué sur la réalité de la *perfection de la lumière* du soleil, type ostensible de l'intelligence de Dieu, ostensoir évident de la vertu divine, tandis que le Coran est la sincérité de cette vérité, la mise à nu de cette science, la dévoilation de cette évidente harmonie du monde par le fait réel de la parole qui, pour fonder la morale humaine, a mesuré et pesé tout ce qui est des hommes et de la terre sur ce qui est du ciel et de Dieu, et a pris pour étalon la nature entière, type infini et multiple de toute vérité, de la loi des astres et de la loi des hommes, de l'astronomie et de la sociomie. — Oui, tandis que l'Évangile n'est que le mythe, la fiction, la révoilation, la parabole morale de ce que la lumière du soleil, vérité de Dieu et verbe du ciel, a réellement de bon et de beau, de pur et de parfait, de droit et de juste, d'infini et d'absolu dans son harmonie et de ce que, conséquemment, le ciel et la terre ont de plus évident, de plus réel et de plus certain, le Coran est l'évidence, le positif, la réalité et la certitude de ce que le jour et la nuit, le ciel et la terre, la femme et l'homme ont de beau et de mal, de parfait et d'imparfait, de faux et de droit. De là parfois les voix identiques de l'Évangile et du Coran, la *douce persuasion* d'abord, et ensuite la *cruelle contrainte*.

(*L'Islam des Sultans devant l'orthodoxie des Tczars*, par J.-A. Vaillant, Paris, Dentu, 1855, p. 89-90.)

On reconnaît facilement l'écho du livre de Vaillant dans *L'An neuf de l'Hégire*, première pièce de *L'Islam* de *La Légende des Siècles*. Hugo a déblayé l'encombrement verbal du régent de collège de Bucarest, mais il a retenu les idées et les images principales du développement :

J'ai complété d'Issa la lumière imparfaite.
Je suis la *force* enfant : Jésus fut la *douceur*.
Le soleil a toujours l'aube pour précurseur;
Jésus m'a précédé, mais il n'est pas la cause.

La comparaison contenue dans *L'An neuf de l'Hégire* ne com-

porte aucune critique de l'Islamisme : elle est un exposé favorable à la doctrine et sympathique à la personne de Mahomet.

Mais

> Le divin Mahomet enfourchait tour à tour
> Son mulet Daïdol et son âne Yafour,
> Car le sage lui-même a, selon l'occurrence,
> Son jour d'entêtement et son jour d'ignorance,

dit le quatrain de *La Légende des Siècles*, intitulé *Mahomet*, qui précède immédiatement la pièce du *Cèdre* et paraît lui servir d'introduction, et *Le Cèdre* est, lui aussi, une manière de contre-partie de *L'An neuf de l'Hégire* : V. Hugo a tout d'abord fait ressortir la beauté et la grandeur de certaines doctrines de Mahomet; il montre dans *Le Cèdre* par où ont péché les successeurs du Prophète.

V. Hugo ne leur pardonne pas d'avoir été des magiciens qui ont troublé la vie de la nature. Et il était, somme toute, très vraisemblable d'opposer sur ce point la religion chrétienne et la religion musulmane. Sans doute le Christ accomplit des miracles, mais ces miracles ne troublent pas l'ordre de la création et ne contreviennent pas aux lois qui président à la genèse des êtres. Il ressuscite Lazare, mais cette résurrection ne fait que reculer l'échéance normale de la mort, et Lazare mourra comme les autres hommes. Il n'y a là qu'une guérison momentanée, et la loi de la mort qui s'impose à tous, s'imposera fatalement à Lazare. La multiplication des pains dans les corbeilles et du vin dans les urnes est un miracle exercé, pour ainsi dire hors de la nature, à propos d'objets fabriqués par l'industrie de l'homme.

D'ailleurs, le miracle chrétien n'a rien de commun avec l'œuvre de magie; il est avant tout une conséquence de l'ardeur et de l'exaltation de la foi. C'est grâce à la foi et pour prouver la puissance de la foi que le Christ marche sur les eaux du lac de Génésareth, et ce prodige lui-même ne s'apparente pas, dans son essence, aux pratiques des thaumaturges païens. Il n'est point de miracle chrétien qui soit acte de forfanterie et œuvre inutile. Qui donc imaginerait le Christ fendant la lune en deux pour montrer sa puissance personnelle, ainsi que le fit Mahomet, et que le rapporte Scherf-Eddin Elboussiri dans ses *Louanges du Prophète?* Bien au contraire, dans la Bible elle-même, la puissance exercée par Dieu sur la nature apparaît minutieusement déférente aux moindres lois qui règlent la croissance des êtres. Puisqu'il s'agit ici d'un cèdre, voyez avec quelle conscience et quel respect des règles

de la nature, Dieu procède pour transporter la sève du cèdre condamné par lui dans un cèdre élu :

> Je couperai du haut des branches du plus grand cèdre une greffe tendre et la planterai sur une montagne haute et élevée. Je la planterai sur la haute montagne d'Israël : elle poussera un rejeton, elle portera du fruit et deviendra un grand cèdre... Et tous les arbres de cette terre sauront que c'est moi, qui suis le seigneur, qui ai humilié le grand arbre et qui ai élevé l'arbre bas et faible, qui ai séché l'arbre vert et qui ai fait reverdir l'arbre sec.
>
> (*Ézéchiel*, XVI, 32-24. Traduction Le Maistre de Sacy, 1702.)

On peut donc conclure que le dieu biblique est respectueux des lois qu'il a lui-même données à la nature, et que le miracle chrétien n'a pas contrevenu à ces lois.

Il faut ajouter que les traditions chrétiennes offraient à Victor Hugo un exemple frappant du dédain qu'ont professé les apôtres pour les magiciens. Les Évangiles apocryphes nous racontent comment saint Pierre confondit devant Néron le magicien Simon qui prétendait, grâce à son art, s'élever dans les airs. Le récit de cette anecdote se rencontre dans le sixième livre des *Constitutions apostoliques* de saint Clément (*Patrologie gréco-latine* de Migne, 1856, t. I, p. 930), dans les *Acta SS. Pauli et Petri* (*Bibliotheca maxima patrum* : de la Bigne, t. II, p. 67-73; Bollandus : *Acta Sanctorum Junii*, 1709, t. V), et dans un livre du Pseudo-Marcellus : *Marcelli quem discipulum Petri Apostoli ferunt de mirificis rebus et actibus beatorum Petri et Pauli et de magicis artibus Simonis magi.* (*Codex apocryphus Novi Testamenti*, Hambourg, 1703, p. 632-653; Thilo, *Acta Petri et Pauli*, Halle, 1837.) Il ne nous paraît pas que Hugo ait eu recours à ces sources [1].

Mais à Guernesey même Victor Hugo pouvait lire l'histoire de Simon, s'envolant au ciel, dans son trésor d'érudition favori, dans le Moreri de 1683 :

1. M. l'abbé Bernier me signale que l'attention de V. Hugo a pu être attirée indirectement sur l'antagonisme de saint Pierre et de Simon le Mage par la découverte faite en 1851 des *Philosophoumena* qui donne un récit différent de la mort de Simon. Un débat s'éleva en 1853 entre quelques érudits qui attribuaient les *Philosophoumena* à des auteurs divers. Ce débat eut son écho dans quelques revues. Mais, d'une part, il ne nous semble pas que la mort de Simon le Magicien ait pris dans la discussion une réelle importance : c'est à peine si elle est mentionnée dans les livres (thèses de l'abbé Cruice et de l'abbé Jallabert, 1850), et dans les Revues (*Le Correspondant*, 10 février 1853; *Revue de Dublin*, avril 1853 et janvier 1854) que j'ai lues sur l'obligeante indication de M. Bernier; d'autre part, il ne me paraît pas vraisemblable qu'aucun de ces livres et de ces articles ait pu pénétrer jusqu'à l'exilé de Guernesey ou, même dans ce cas improbable, solliciter son intérêt.

La magie et ses prestiges rendirent Simon cher à Néron qui aimoit les illusions de ces noires sciences : aussi Simon passa dans son esprit pour un Dieu ou pour être plus qu'un homme; mais sa mort fit bientôt connoître qu'il n'étoit qu'un méchant et qu'un fourbe. Il dit à l'Empereur qu'à un certain jour il s'envoleroit au Ciel. Tout le monde accourut à ce spectacle et déjà il prenoit l'essor dans les nuës par l'assistance des démons qui le portoient quand, à la prière de saint Pierre, il tomba à terre et se rompit les jambes. La douleur de sa chûte et la honte d'avoir reçû un affront si public causèrent bientôt sa mort et délivrèrent l'Église d'un très redoutable ennemy. Ce fut l'an 66 ou 67 de Salut.

Ainsi V. Hugo a pu trouver soit dans des réflexions sur le miracle chrétien, soit dans la Bible, soit dans l'histoire des Saints, des raisons d'opposer le prodige au miracle, la religion musulmane à la religion chrétienne, le respect qu'avaient pour la nature les disciples du Christ à l'irrévérence avec laquelle la traitaient les sorciers hérésiarques.

II

Le cadre anecdotique. — Les anecdotes qui ont servi de cadre au développement de cette opposition ne sont pas imaginaires.

L'histoire du cèdre qui traverse les déserts rappelle les chevauchées ordinaires à travers l'espace des objets mus par la volonté des bons et des mauvais génies. Le cercueil de plomb de Mahomet ne s'est-il pas envolé de lui-même au faîte intérieur du temple de la Kaaba? L'oiseau *rokh*, dont les exploits préoccupaient déjà le docte Buffon, n'emporte-t-il pas, pour de mystérieux voyages aériens, les personnes, les animaux et les choses? Qui ne connaît le tapis enchanté d'Aladin et l'histoire du palais transporté tour à tour d'Afrique en Chine et de Chine en Afrique? L'on peut dire que ces transports d'objets dans l'espace sont le thème banal du merveilleux des *Mille et une Nuits*.

Mais l'histoire du Cèdre a de plus une source précise. Je tiens de M. Casanova, professeur d'arabe au Collège de France, l'indication suivante :

« Au Caire, dans la partie appelée Misr-el-Ahka (qu'on traduit improprement par le vieux Caire), dans la mosquée de Amrou est une colonne portant une trace oblique que la légende populaire veut être celle d'un coup de cravache. Voici le récit : Amrou conquiert l'Égypte et élève une mosquée ; il lui faut une belle colonne et il demande au Khalife Omar de lui en envoyer une de Médine. Omar avise une belle colonne, lui com-

mande d'aller à la place désignée; comme elle ne bronche pas, il la cingle d'un vigoureux coup de cravache et celle-ci se décide. »

Les guides actuels du Caire contiennent une histoire analogue :

La mosquée d'Amr, à l'est du vieux Caire, tire son nom d'Amr-ibn'el'As, général du calife Omar. La colonne à l'est du Mihrab est entourée d'un grillage. On raconte qu'elle a été envoyée de la Mecque par le Prophète pour subvenir à la détresse du constructeur : on y voit une veine que les Arabes considèrent comme la trace du kourbach de Mahomet.

(Joanne, *Le Caire et ses environs*, Hachette, p. 120.)

Il n'est pas impossible que Victor Hugo, à l'époque où Fouinet lui révélait les légendes orientales, ait entendu parler de cette tradition, mais pour *Le Cèdre* il a puisé directement l'anecdote dans un livre qu'il a plus d'une fois utilisé au temps de *La Légende des Siècles*, pour ce qui concerne l'Orient. Il s'agit des *Livres sacrés de l'Orient*, publiés par G. Pauthier dans la collection du Panthéon littéraire, en 1841 [1].

A la suite du Koran, Pauthier donne la traduction d'un poème intitulé *Le Borda* : *Le Borda* | poème | à la louange de Mahomet, traduit de l'arabe de Scherf-Eddin Elboussiri | par M. le baron Silvestre de Sacy.

Parmi les prodiges accomplis par Mahomet, Scherf Eddin cite celui-ci :

A l'ordre de Mahomet, les arbres sont venus se prosterner devant lui : sans pieds et portés seulement sur leur tige, ils s'avançaient vers le Prophète. De même que le crayon trace sur le papier la ligne qui doit servir de règle à l'écrivain, ainsi leur tronc semblait, en marchant, décrire une ligne droite, sur laquelle leurs branches, en sillonnant la poussière, devaient tracer au milieu de la route une écriture merveilleuse. Semblables dans leur obéissance à ce nuage officieux qui suivait l'apôtre de Dieu, en quelque endroit qu'il portât ses pas, pour le défendre des feux du soleil dans la plus grande chaleur du jour. (p. 749, col. 2.)

En puisant à la fois dans la tradition de la mosquée d'Amrou et

1. J'ai déjà signalé tout le profit que V. Hugo avait tiré de ce livre pour les pièces de *Sultan Mourad* et de *Suprématie* (*Le moyen âge européen dans la Légende des Siècles*, p. 382-386. Paris, Paulin, avril 1911). Il arrive quelquefois à V. Hugo de découvrir, dans Pauthier comme dans Moreri, des fragments de vers qu'il utilise tels quels. C'est ainsi que Pauthier raconte que les houris sont cachées *par des pavillons faits de perles creuses*. Chaque houri, écrit Hugo,

Habite un pavillon fait d'une perle creuse.

(*An neuf de l'Hégyre*, vers 122.)

dans le poème du *Borda*, on retrouve tous les éléments du récit de Hugo : déplacement miraculeux d'un objet tout d'abord rebelle, cravaché là-bas, ici bâtonné; promenade d'arbres marchant ou volant d'Arabie en Égypte; hommage de ces arbres à un homme divin, prophète ou apôtre :

Omer, le puissant prêtre, aux prophètes pareil,
Aperçut tout auprès de la mer Rouge, à l'ombre
D'un santon, un vieux cèdre au grand feuillage sombre
Croissant dans un rocher qui bordait le chemin;
Scheck Omer étendit à l'horizon sa main
Vers le nord habité par les aigles rapaces,
Et, montrant au vieux cèdre, au delà des espaces,
La mer Egée, et Jean endormi dans Pathmos,
Il poussa du doigt l'arbre et prononça ces mots :

— Va, cèdre, va couvrir de ton ombre cet homme!

Le blanc spectre de sel qui regarde Sodome
N'est pas plus immobile au bord du lac amer
Que ne le fut le cèdre à qui parlait Omer;
Plus rétif que l'onagre à la voix de son maître,
L'arbre n'agita pas une branche. Le prêtre
Dit : Va donc! et frappa l'arbre de son bâton.
Le cèdre, enraciné sous le mur du santon,
N'eut pas même un frisson et demeura paisible.

Le scheik alors tourna ses yeux vers l'invisible,
Fit trois pas, puis, ouvrant sa droite et la levant :
— Va! cria-t-il, va, cèdre, au nom du dieu vivant!

Que n'as-tu prononcé ce nom plus tôt? dit l'arbre.
Et, frissonnant, brisant le dur rocher de marbre,
Dressant ses bras ainsi qu'un vaisseau ses agrès,
Fendant la vieille terre aïeule des forêts,
Le grand cèdre, arrachant aux profondes crevasses
Son tronc et sa racine et ses ongles vivaces,
S'envola comme un sombre et formidable oiseau.

(*Le Cèdre*, vers 28 à 55.)

Ajoutons que le personnage d'Omer pourrait bien être historique. Bien que Victor Hugo ne le qualifie que du terme général de *Scheik*, il semble bien qu'il s'agisse du khalife Omar Ier (Abou-Hafsa-Ibn-el-Khattab), cousin de Mahomet et successeur d'Abou Bekr. Hugo semble le désigner assez précisément en disant :

Omer, scheik de l'Islam et de la *loi nouvelle*
Que Mahomet ajoute à ce qu'Issa révèle...

Cet Omar était en effet un célèbre thaumaturge, et, jusque dans les œuvres de vulgarisation historique parues vers 1850, on rencontre la trace de la puissance de sa magie :

L'année qui suivit la conquête (celle de l'Égypte par Amrou — c'est également l'année de l'histoire de la colonne), la crue du Nil n'était pas assez forte et Amrou refusa aux Coptes l'autorisation de jeter dans le Nil une belle jeune fille parée comme une fiancée — c'était la coutume. Il rendit compte des événements au khalife Omar qui envoya un billet avec ordre de le jeter dans le fleuve. Le billet contenait ces mots : « *Au nom du Dieu clément et miséricordieux*, de la part d'Omar, fils de Kattab, au Nil béni d'Égypte : si ton cours n'a jusqu'à présent dépendu que de ta propre volonté, suspens-le! Mais s'il a dépendu des ordres du Dieu très haut, nous supplions ce Dieu de lui donner sa crue complète. »

Le billet fut jeté dans le fleuve, et le Nil monta dans la nuit même à la hauteur de seize coudées.

(*L'Univers pittoresque : l'Égypte moderne*, 1848, par J.-J. Maral et A. Ryme, p. 19.)

On remarquera que la formule d'adjuration que prête Victor Hugo à Omar, est analogue à celle que la légende fait prononcer au Khalife Omar :

Va, cria-t-il au cèdre, au nom du Dieu vivant.

Et le cèdre obéit comme le Nil :

Que n'as-tu prononcé ce nom plus tôt, dit l'arbre,
Et frissonnant,... etc., etc.

Il apparaît donc bien que Victor Hugo a consciemment utilisé, dans *Le Cèdre*, des rites attribués par la tradition à la thaumaturgie musulmane.

A ces récits et à ces rites, Hugo a juxtaposé assez singulièrement l'histoire de la survivance de saint Jean, et il semble que ce soit là une idée qui lui soit venue après une excursion au hasard dans Moreri, comme il aimait à en faire.

Sans aucun doute, Victor Hugo a connu de bonne heure l'histoire de saint Jean endormi dans son tombeau : les romantiques apparentent volontiers la survivance de saint Jean à celle de Frédéric Barberousse, et je lis cette curieuse note dans *La Littérature danoise* de Xavier Marmier :

Comparer les traditions d'Arthur, Charlemagne, Frédéric Barberousse, Tell et de saint Jean. Saint Augustin dit qu'à Éphèse, où saint

Jean était enterré, on ne croyait pas que ce saint fût mort. On le regardait comme endormi, attendant la deuxième apparition du Seigneur. La preuve qu'il n'était pas mort, c'est que l'on voyait la terre qui couvrait sa tombe remuer de temps en temps et suivre le mouvement de sa respiration.

(X. Marnier, *Histoire de la Littérature en Danemark*, p. 71.)

On pourrait donc se contenter de croire que Victor Hugo a utilisé une légende banale et sans recourir à des sources précises, si l'on ne constatait qu'il a versifié d'une façon fort ingénieuse les trois premières lignes d'un paragraphe consacré par Moreri à la survivance de saint Jean; et il n'est plus douteux que, là encore, Moreri ne soit sa source particulière :

Les auteurs, dit Moreri dans son article : JEAN, *apôtre*, sont en peine de savoir si ce saint apôtre est mort ou si Dieu le réserve avec Enoc et Elie pour combattre l'Anté-Christ.

Car saint Jean n'est pas mort, l'effrayant solitaire,
Dieu le tient en réserve : il reste sous la terre,
Ainsi qu'Enoch le juste et, comme il est écrit,
Ainsi qu'Elie afin de vaincre l'Ante-Christ.

(*Le Cèdre*, vers 13-16.)

C'est également à Moreri que Victor Hugo doit, en grande partie, la nomenclature, étonnante au premier abord, des villes au-dessus desquelles s'exécute le vol du Cèdre :

Il passa le mont Gour, posé comme un boisseau
Sur la rouge lueur des forgerons d'Erèbe;
Laissa derrière lui Gophna, Jéricho, Thèbe,
L'Égypte aux dieux sans nombre, informe panthéon,
Le Nil, fleuve d'Eden, qu'Adam nommait Gehon,
Le champ de Galgala plein de couteaux de pierre,
Ur, d'où vint Abraham, Bethsad, où naquit Pierre,
Et, quittant le désert d'où sortent les fléaux,
Traversa Chanaan d'Arphac à Barcéos;
Là, retrouvant la mer, vaste, obscure, sublime,
Il plongea dans la nue énorme de l'abîme,
Et, franchissant les flots, sombre gouffre ennemi,
Vint s'abattre à Pathmos près de Jean endormi.

(*Le Cèdre*, vers 56 à 68.)

Le Nil, nommé Géhon, provient de la Bible par l'intermédiaire de l'article *Nil* de Moreri.

Arphac et Borceos, introuvables ailleurs, sont donnés comme limites de la Judée, dans l'article *Judée*, et sont, ainsi que Gophna, des noms de toparchies cités par Moreri.

*
* *

Ainsi les éléments les plus disparates : contes orientaux sur les objets transportés dans l'espace, tradition sur la puissance magique d'Amrou, légende empruntée au *Borda* en lisant Pauthier ou à l'hagiographie et à la géographie chrétiennes en lisant Moreri, ont été amalgamés par Victor Hugo pour constituer le cadre anecdotique du *Cèdre*.

*
* *

Toutes ces sources de détail ne doivent pas nous masquer le dessein primitif de Victor Hugo.

Le dessein de Victor Hugo, dans *Le Cèdre*, a été de compléter la comparaison, ébauchée dans *L'An neuf de l'Hégire*, entre la religion chrétienne et la religion musulmane.

Cette comparaison avait d'abord, dans *L'An neuf de l'Hégire*, opposé des doctrines morales et des conceptions dissemblables de la vie future : elle oppose dans *Le Cèdre* le surnaturel et le merveilleux de deux thaumaturgies essentiellement différentes dans leurs principes et leur application. Elle réserve à la religion chrétienne, et non sans quelque vraisemblance, la louange d'avoir su respecter l'âme et la vie de la nature.

Elle a de plus le mérite de compléter le tableau poétique que Victor Hugo a voulu nous tracer de l'Islam.

Dans cette pièce du *Cèdre*, Victor Hugo montre, une fois de plus, comment, même en contaminant les légendes de la façon la plus inattendue, il est capable d'évoquer, avec une incontestable puissance de vérité et de couleur, non seulement le décor, mais encore les mœurs et l'état d'esprit des civilisations les plus lointaines et les moins connues. Le lecteur s'aperçoit que ce qui lui avait paru le plus étrange est souvent, en fin de compte, chez le poète, ce qu'il y a de plus précis et de plus vrai.

Paul Berret.

« PRÉROMANTISME » ALLEMAND ET FRANÇAIS : HERDER ET CREUZÉ DE LESSER ADAPTATEURS DU « ROMANCERO DEL CID »

(*Suite*[1])

Ce sont les *mœurs* d'abord qu'il épure, en donnant la chasse aux « détails barbares ». Il élimine ce « tableau hideux », la tête coupée de Gormas[2], et fait proférer par Gonzalo père le cri « féroce » d'Ordoño : « un autre! » disait-il après avoir tué sous Zamora le premier des fils Gonzalo[3].

Le Cid revient de la guerre harassé, confesse Chimène (II, 5) :

> Et dans mes bras s'endort si vite
> Que c'est pitié.

On sourit; mais la Chimène de jadis ne plaisantait pas : « C'est pitié comme il me revient, souillé de sang jusqu'aux pieds de son cheval Babieça. »

Creuzé en appelle à « ceux qui connaissent bien les romances[4] ». Elles nommaient les choses par leur nom. Il les plie à la décence. « Que nulle femme en nous ne mette son amour », déclarent ses deux Zamorans dans leur défi aux gens de Castille; jadis ils consentaient, s'ils ne triomphaient pas, à n'être « jamais caressés de femmes ». Le Cid exilé disait sans ambages :

> Yo non uso mugeres
> Sinon la mia natural,

et la Bibliothèque des Romans, fidèle à une addition près : « Je ne me sers point de femme, sinon de la mienne légitime, quand je le puis. »

Herder, habile :

> Eine nur *ist* meine Gattin
> Eine, meine echte Frau.

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de juillet-septembre, 1912.
2. Préface 1814, édition 1836, p. XIV.
3. C. de L., III, 10, édition 1836, p. 69, note : « Dans la bouche d'un père, il m'a semblé que c'était un cri héroïque et attendrissant. »
4. Préface 1814, *ibid.*

Creuzé, vertueux :

> Je n'aspirai jamais à la femme d'autrui
> Et *parle* seulement, quand je puis, à la mienne.

Les Carrion, fuyant épouvantés devant le lion en rupture de chaîne, vont se cacher, dit Creuzé, l'un sous un lit, l'autre dans la cheminée d'où il sort tout noirci. La Bibliothèque des Romans les découvrait, l'un accroupi sous la chaise du Cid « pour voir si le lion est mâle ou femelle; et vous conviendrez que la posture est favorable », dit Bermudo qui raille; — l'autre, « où le diable ne se mettrait pas.... on ne peut approcher de lui sans un encensoir[1] ». — Les personnages sont tenus de mettre une sourdine à leur spontanéité primitive, d'atténuer l'expression de leurs sentiments.

Non seulement le célèbre : « Afuera, afuera, Rodrigo », devient un pauvre refrain mélancolique. Mais le laboureur qui découvre les filles du Cid liées aux arbres,

> Frémit de cette audace infâme,

au lieu que jadis il « fit un cri et se déchira la face[2] ».

Il n'est plus question de « Césars de la ruelle du maître », comme disait le Cid banni, ni de « couards », comme disait Chimène, ou encore Ordoño raillant les Zamorans « couards, parjures et traîtres » (fementidos y traidores). Les Castillans qui répondent à son défi « crièrent », sans « rugir comme des lions ». L'infante Urraca se borne à déplorer

> ... tous les vœux de *son* frère insensé

sans l'accuser comme jadis d'avoir « jeté » son autre frère Garcie « dans la prison, où il gémit encore[3] ». Le Cid ne « crève » plus de colère contre ses gendres, ni Chimène contre le roi qui exile le Cid[4]. Quand, à travers ses larmes, elle excite son mari à venger ses filles comme il a jadis vengé son père, elle n'ose plus lui demander, emportée, s'il ne se croit pas leur père. Et déjà dans

1. C. de L., III, 5; V, 5; V, 11 (on le notera, plus loin, le texte de V, 5 est une variante de 1836).
2. C. de L., III, 3 (Le Cid n'est plus le Cid, son éclat est passé) et VI, 1. Cf. : la cara se está arañando mesaba los sus cabellos.
3. C. de L., V, 5; VI, 3; III, 8, 5, 3.
4. C. de L., V, 12; IV, 9, et II, 9.

sa plainte d'orpheline au roi Ferdinand, plus rien ne subsistait des injures pathétiques de la vraie Chimène contre le vrai Cid[1].

La fougue de cette colère est si bien domptée et tombée, qu'ici et là deux romances de 1783-84 en font une seule[2].

L'amour même, ou le dépit amoureux, adopte un autre langage. Si « éplorée » qu'elle fût déjà, la romance en prose d'Urraca laissait entendre plus d'un cri d'orgueil et de jalousie. Sauf un, Herder les a tous repris. Creuzé les étouffe; l'infante dolente mais hautaine de l'inventive Bibliothèque des Romans s'est assagie[3].

Chimène privée de son mari ne va plus jusqu'à « maudire » sa vie. Ses transports de Méridionale amoureuse se réduisent à ceci :

Faut-il ainsi
Changer en un lion terrible
Mon bel ami![4]

et son beau cri passionné, qui éclate et s'humilie : « Llorando vos lo pedí », à travers une infidélité première de la Bibliothèque des Romans (Je l'ai reçu en pleurant de plaisir) est devenu :

Étouffant ma douleur amère.

A tous, les convenances imposent leur loi. Auprès du roi mourant, l'infante récrimine avec moins d'âpreté, et son père ne lui dit plus : « Que vous soyez ma fille, je le pense; mais ... je ne pensais qu'à la vanité quand je vous fis. » Chimène n'ose plus parler de la vieille belle-mère qu'elle a, au lieu d'un homme jeune, à ses côtés la nuit[5]. Zamora qu'entoure le Duero, Zamora « la pucelle », devient « une vierge altière » (III, 1). Même l'innocente habitude qu'avaient les héros de la prose française — plus encore

1. C. de L., VI, 3 :

Et qui vengea trop son père
Ne venge point ses enfants!

I, 6, (Y tu, matador rabioso... B. d. R. : Ingrat, bête furieuse, Rodrigue...)

2. C. de L., I, 6; B. d. R., juillet 1783, p. 46-48, p. 48-50; C. de L., VI, 3; B. d. R. octobre 1784, p. 24-26, p. 26-27.

3. C. de L., I, 10. (Beau chevalier...); B. d. R., juillet, 1783, p. 54.

Le trait supprimé par Herder (rom. 11) est celui-ci : « Souvenez-vous que le lion est respectable pour les animaux vulgaires, et non pas pour ses pareils. »

4. C. de L., II, 5. — Cf. B. d. R., *ibid.*, p. 76.

... « transformer en un lion qui fait peur à toute la terre, un garçon tendre, poli, aimable, que le Ciel avait fait naître pour enchanter... vous le traînez comme en lesse... »

5. C. de L., II, 7 et 8, II, 5. Chimène ne parle plus de son neuvième mois de grossesse (que en nueve meses he entrado) ni de « se délivrer » durant l'absence de son mari, « comme une fille dont l'enfant n'aurait pas de père ». C. de L. : mon enfant naîtra sans son père Pour l'embrasser. Il est vrai, Herder lui-même atténue : « vaterlos ».

que ceux du Romancero — de prendre leur barbe à témoin, il faut qu'ils y renoncent. « Miente, miente, por la barba » (« Il ment, il ment, et son mensonge s'arrête à sa barbe ») devient :

Par la *gorge* il en a menti.

Ailleurs : « mon ardeur m'abusait » équivaut pour Creuzé à : « j'avais à peine de la barbe quand je vous offensai [1] ».

Creuzé se choque ou s'effraie de toute expression énergique. On ne voit plus chez lui « le grand Ferdinand, abandonné comme une proie de la mort »; et le corps de Don Sanche n'est plus « un misérable reste de terre », mais « un vain néant » [2].

Au moins une fois, l'amour de la vraisemblance décente le mène droit au ridicule. Quand le Cid mourant demande à voir une fois encore son fidèle Babieça : « Il vient, le noble coursier du Héros; on le fit entrer », disait la prose (Entró el cavallo). Creuzé recourt à ce stratagème :

Le coursier peut s'approcher du héros.
Le lui montrant, la fenêtre l'arrête,
Mais elle s'ouvre; et, levant ses naseaux,
Devers le Cid il tend sa noble tête (VI, 10).

D'étranges scrupules monarchiques et religieux vont brochant sur le tout. Que nous disait donc Creuzé? « On va voir le règne féodal dans toute son âpreté, et des temps où les rois et les sujets n'avaient guère que le nom de commun avec les rois et les sujets de celui-ci [3]. » Son roi n'est plus celui du Romancero ni même de la Bibliothèque des Romans, bon homme, volontiers badin, même en présence de la reine, et à qui Chimène pouvait librement dire ses peines. L'étiquette règne à la Cour; il « tenait par la main » Bellido; cette main, voici qu'il « daigne » la tenir. Il ne dit même plus, comme inventait la prose française : « Je n'ai pas peur que mes courtisans sourient en me voyant » : l'oseraient-ils? Il n'a plus de faiblesses, et n'a donc plus à s'en « mordre les lèvres de colère ». Nul ne lui fait plus de leçons, ni le Cid exilé, ni Chimène, ni le laboureur même qui a délivré les filles du Cid [4].

Et sans doute c'est pour n'avoir pas à l'humilier, que Creuzé

1. C. de L., III, 9; V, 9. — Cf. ailleurs, II, 5 : « avant qu'il eût de la barbe, il avait dompté 5 rois »; III, 5 : un Zamoran ne fait pas plus cas de deux adversaires « que d'un poil de sa barbe » : (C. de L., en braverait deux). (V. 11), Bermudo au Cid : « maudite vieille barbe ». (V. 1), Alvar Fanez : « Autant valait nous peler la barbe dans nos terres que de venir la peler ici ». — Herder en général traduit.
2. C. de L., II, 8; III, 8.
3. Préface 1814, édition 1836, p. XV-XVI.
4. C. de L., III, 7; V, 9; IV, 8; I, 5; VI, 2.

néglige d'adapter la romance où on le voyait tout contrit d'avoir banni le grand Cid[1].

De même, le Soudan de Perse garde pour lui ses serments « par Mahomet »; à Burgos la foule n'adresse plus « au Diable », plaisamment, Rodrigue vainqueur de Gormas et en quête de défis; au monastère de San Pedro de Cardeña, le Cid n'ose plus railler le frère Bermudo sur son habit plus taché d'huile que de sang, et Autolinez remplacera l'évêque Geronymo à la tête du cheval du héros défunt et combattant encore[2].

En vérité, Creuzé a toute la vigilance intransigeante d'un censeur impérial. Là même où il suivrait le plus volontiers le modèle en prose, ses scrupules suppriment encore. Il accueille avec joie tout ce que la Bibliothèque des Romans ajoutait de galant aux romances, où déjà l'élément galant s'était singulièrement développé[3]; mais il ménage résolument la pudeur de ses lecteurs. Toute galanterie trop osée disparaît, comme aussi tout ce qui n'est pas à l'avantage des dames : jugement sévère du roi sur les colères de femmes; plaisanterie un peu trop militaire du Cid : « On ne m'a jamais vu d'autre femelle à mon côté que la Tizonade que voici »; et la rondeur de ce père à qui l'on propose des maris pour ses filles : « Toutes filles sont toujours bien mariées quand elles sont élevées à n'avoir aucune volonté. Je regarde comme superflu de choisir, quand il est question de donner un homme à une fille. »

> Prince, répond le héros magnanime,
> ... Ce n'est pas moi qui marierai mes filles :
> Je vous les donne à marier, Seigneur[4].

1. B. d. R., juillet 1783, p. 143, Herder, romance 47.
2. C. de L., VI, 6; I, 5; I, 9; IV, 5; VI, 11.
3. Voir Düntzer, p. 60, et Lambel, p. XXIII. — C. de L., I, 10 : sur le monologue précieux d'Urraca (Et de quel droit attaques-tu mon cœur?) les vers enchérissent :

> Si tu pensais à l'attaquer, encore!
> Mais non, Chimène a charmé ta valeur.

I, 12. A cette réflexion : « Quand l'amour pardonne, tout est oublié », Creuzé fait cette addition, non sans esprit :

> *Hors l'amour*, tout est oublié.

III, 10. Quand le vieillard Zamoran dit à son fils, avant l'entrée au champ clos : « Vois-tu bien, garçon, comme les femmes et les filles nous regardent, etc. » Creuzé reproduit avec une élégance qu'on devine heureuse de se mettre en frais.
IV, 12. Dans les adieux du Cid à Chimène, un seul trait lui a plu, et il est d'origine française : « Adieu, ma femme, un seul baiser, je n'en veux qu'un pour t'en rapporter mille du milieu des batailles. »
VI, 1. Quand Sol et Elvire sont attachées nues à des chênes, Creuzé ajoute cette fadeur :

> Sans vêtements, et non sans charmes.

4. C. de L., II, 8; V, 9; IV, 5. (Herder, tout en traduisant, affaiblit : « Weibsbild »), V, 10.

Si bien que deux romances entières de la Bibliothèque des Romans sont encore abandonnées. Les femmes se trouvaient fort malmenées, dans ce dialogue du Cid avec son roi, peu avant les épousailles : « Elles veulent régner toutes, disait Ferdinand pour éprouver le fiancé, et règnent véritablement sur l'univers... La science des femmes,... science qui déconcerte toutes les autres, a son principe caché dans des abymes... La force des femmes sur nous, c'est le secret... L'homme n'a pas d'armes contre elles, qui éludent toujours... Elles se ressemblent entre elles, comme un œuf à un autre œuf. » A quoi le bon Rodrigue répondait, chevaleresque et résolu à épouser : « Tous les œufs se ressemblent, toutes les femmes sont mauvaises, mais chacune est bonne si son mari est bon[1]. » En Espagne, au moyen âge, on n'était pas si avancé, déclare Damas-Hinard[2]. Creuzé, plus chevaleresque encore que Rodrigue, a tout supprimé.

Comment « ce travail » n'aurait-il pas « laissé une trace et un souvenir dans l'esprit de beaucoup d'hommes et dans le cœur de beaucoup de femmes[3] »?

*
* *

Tant de zèle n'est pas assez. Dans l'intérêt de la morale et du bon goût, il s'est perdu beaucoup de la vigueur originelle qu'avaient su conserver les romances françaises en prose. D'autres sacrifices s'imposent encore. C'est, maintenant, un peu toute la vie, tout le pittoresque chatoyant et divers du Romancero, ou de la Bibliothèque des Romans, qui s'évanouit et meurt.

Soleil « clair et vermeil », lumière allègre et qui dore, rayons qui vibrent et vivent, joie du cœur, joie des yeux, joie des choses,

Domingo por la mañana,
Cuando el claro sol salió
Mas alegro que otras veces
Per gozar de la ocasion...

ne sont plus qu'un soleil de clinquant et de chansonnette, tout piteux de brouillard allégorique :

1. B. d. R., juillet 1783, p. 57-62 Herder reproduit ces deux romances (12 et 13) avec bonheur, voir Köhler, 26. — Elles sont d'origine française; mais Creuzé, qui les délaisse, reproduit celle qui les précède et celle qui les suit, tout aussi peu authentiques l'une et l'autre.
2. D. Hinard, *R° general*, I, p. LXXXI, note.
3. C. de L., *Observations sur l'odéïde* (en tête d'*Héloïse*), 1836, p. 3.

L'astre heureux que l'aurore amène
Paraît au bout de l'horizon (I, 12).

Et ce n'est pas seulement la fête nuptiale de Rodrigue et Chimène qui s'assombrit sous un ciel de convention, mais, pour nous, toute l'œuvre qui pâlit, crépusculaire. — Les sons eux aussi se voilent :

Alarma, alarma, sonavan
Los pifanos y atambores :

ce vacarme joyeux, tout exubérant de vie fougueuse et juvénile, s'assagit en une sonnerie de cour de quartier, sèche et grêle :

Encor des combats et du sang,
Disait le cri retentissant
Du clairon et de la trompette [1].

Combien de traits s'émoussent, telles ces terribles flèches « sans fer et sans pointe » (ohne Spitz'und Eisen) que le Cid emportait au cœur après avoir revu l'infante sous Zamora, maintenant devenues trop subjectives pour lui faire grand mal :

Des invisibles traits qui déchirent le cœur (III, 3).

Combien, à ce jeu, l'on voit de sève se perdre, de coloris vigoureux ou adorables passer, et de vie primesautière s'en aller, réduite, assourdie, estompée!

« J'ai fait à ces romances, nous dit Creuzé lui-même [2], tous les changements que j'ai cru leur être avantageux... retranché ou abrégé tout ce qui m'a paru inutile ou insignifiant... C'était à un siècle moderne qu'il appartenait de faire le départ de tant de beautés d'avec tant de défauts. » Il s'étonne que nul avant lui n'ait songé à entreprendre « ce travail » sur le Romancero. Qu'on ne lui parle pas de Herder : « Herder, qui l'a traduit en allemand, n'en a pas demandé davantage, non plus qu'aucun des traducteurs que je connais. »

Se peut-il aveu plus naïf et contresens plus obstiné? Et quelle idée plus que celle-là eût indigné le « poète-philosophe », comme une dérisoire profanation?

1. C. de L., II, 9. — La *Bibliothèque des Romans*, au moins, tâchait de porter le son et de tenir l'écho — et le prolongeait même : « Alarme! des batailles, des feux, du sang, et jamais de paix en Castille; c'est ce que disaient les voix formidables des clairons et des tambours. » Juillet, 1783, p. 87. Ce rapprochement paraît avoir échappé à Voegelin.

2. Préface 1814, édition 1836, p. xiv.

Le Romancero — tout un monde — fourmillait de noms propres : le nombre s'en réduit ici pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur plus que ne ferait une pièce à personnel limité. Raquel et Vidas, les Juifs créanciers du Cid et qu'il joue d'une malice innocente, devenus en 1783 Israël et Benjamin — moins hispano-moresques et plus israélites, — tombent dans l'anonymat : « mes Hébreux ». Diègue et Fernand, mauvais maris de Sol et d'Elvire, perdent le peu qu'ils pouvaient avoir de sang espagnol, et sont rebaptisés Paul et Albert : ainsi les dames françaises auront plus de plaisir sans doute à les maudire[1].

Les précisions de temps ou de lieu, de géographie et d'histoire sont proscrites[2]; de même ces noms retentissants de gentilshommes ou de seigneuries dont résonnent bien des vers des romances, bien des vers de Herder. Si d'aventure Creuzé retient un nom, de tout un développement historique qu'il supprime, c'est pour en peupler ce vers, digne assurément d'une « Iliade arabe » :

Ali Maymon, Nestor des Musulmans[3].

Adieu les énumérations et dénombrements, pompeux, divers et amusés : cadeaux du Cid au roi Alphonse, du Soudan au Cid, des rois maures au Cid : esclaves, riches étoffes, parfums, chevaux, chameaux même font place à des « coursiers agiles » et à une « caisse embaumée ». On nous tait le plaisant détail des engagements que le roi prenait, par contrat, envers l'enfant à naître de Chimène, selon qu'il serait fille ou garçon.

L'équipement guerrier des Zamorans qui vont défier et combattre, ou des 300 gentilshommes qui suivent le Cid en exil, ailleurs encore, du Cid lui-même, est réduit à néant[4] : nous ne sommes plus à l'âge puéril où ces choses intéressaient. Pour composer la toilette de Sol et Elvire en visite chez l'infante, la Bibliothèque des Romans, qui inventait, avait des mots charmants :

1. De même, le pape Victor et l'empereur Henri contre qui le roi Ferdinand doit lutter, sont anonymes; le Suero (Alvar Fanez, pour la B. d. R. et Herder) qui plaisantait à la noce de Chimène, devient « un certain plaisant ». Ailleurs, suppressions des noms de Layn Calvo, Bermudo, Pelaez, etc. V, 5; II, 1; V, 13; I, 12; V, 12; VI, 3.

2. A combien de lieues le Cid fait escorte à ses filles mariées, ou le roi repentant va au-devant du Cid; chiffre de la dette du Cid, heure à laquelle le roi se met en devoir d'écrire à Chimène, ou le Cid fait son entrée au palais de Burgos, etc. V, 15; III, 6; V, 5; II, 6.

3. IV, 1. Cf. IV, 7; I, 12; I, 7; II, 1; I, 10. « Les noms retentissants de l'espagnol, ces noms qui ne peuvent être prononcés sans que déjà l'imagination croie voir les orangers du royaume de Grenade et les palais des rois maures. » Ainsi parle Mme de Staël (*Allemagne*, II, xxxi), après avoir entendu le cours de Schlegel à Vienne.

4. C. de L., V, 6; VI, 6; II, 3. (Cf. II, 1; III, 3;) III, 5; IV, 3; I, 5. Herder commet quelques erreurs de sens sur les « écus orlés de gueules », ou les « lévriers » qu'il prend pour des lièvres; mais il ne laisse rien échapper.

« bavolets de fin lin, sursemés de fleurs de soie... » Creuzé ne sait que dire :

En voulant les parer
Pour la première fois Chimène fut coquette (IV, 4).

Aux noces de Chimène et Rodrigue, que reste-t-il de tous les détails de costume prodigués par les romances, accueillis presque tous par la prose française et recueillis par Herder? « chausses vallonnes, souliers grenés en écarlate de bon cuir de vache... collet de cuir tailladé... jazeline joliment frangée... aux épaules pend une hongreline tudesque peluchée de soie... » Pour Rodrigue seul, le *Tesoro Escondido* en avait deux pleines romances; on voyait jusqu'à la fidèle Tizonade, « suspendue à des pendons de velours noir (de quatre cuartos, ajoutait l'original)... et à un ceinturon de cuir ciselé auquel pend aussi un mouchoir fin plié en double[1] »...

Chimène écrivant au roi Ferdinand débutait par une formule respectueuse de six beaux vers sonores; Creuzé condense en deux mots[2]. La lettre de son Cid au roi qui l'a banni, supprime ou affaiblit la plupart des traits de mœurs qui, jusque dans la prose française, abondaient : « le Cid soumis à son roi comme sa Chimène lui est soumise, frappe de son épée, jamais de sa plume ni de sa langue... il donne un soupir à sa femme abandonnée comme une tourterelle... » Plus de détails domestiques ou familiers, escabelles (escodilla) sur lesquelles s'asseyaient le Cid et Pelaez à table, compte des 22 maravédis par jour que le Cid absent laissait à Chimène ménagère[3]...

A quoi bon recenser images tristes ou riantes, métaphores et comparaisons descriptives, amoureusement reproduites par Herder, et supprimées par l'insensible Creuzé? C'est une suite d'hécatombes.

*
* *

En revanche le Romancero va devenir, grâce à Creuzé, ce qu'il n'était guère : une œuvre mesurée, homogène, sans solutions de

1. C. de L., I, 12. Cf. B. d. R., juillet 1783, p. 66-69. Herder, romance 15.
2. C. de L., II, 5 : « roi sage et grand ». Escobar, p. 24 (*R*[o] *del Cid*) Tesoro, p. 22.

A vos, mi señor, el rey,
El bueno, el aventurado
El magno, el conqueridor,
El agradecido, el sabio,
La vuesa serva Ximena
Fijo del conde Loçano.

B. d. R., *ibid.*, p. 76, et Herder, romance 19, traduisaient tout, sauf « agradecido ». Il est vrai, dans la pièce suivante, la B. d. R. supprimait les compliments de réponse :

A vos, Ximena la noble...

3. C. de L., V, 1; V, 4; IV, 12.

continuité. « J'ai aussi[1], pour remplir plusieurs lacunes, été forcé d'ajouter plusieurs romances; je n'ai garde de les indiquer, et je serais bien fâché qu'on les devinât. » N'était la confrontation des modèles divers, on pourrait hésiter à les discerner, tant l'œuvre entière est faite en trompe-l'œil.

Son art ainsi lui dicte sept romances[2]. Qu'elles datent de 1814 ou de 1836, leur valeur littéraire n'a rien qui mérite un examen particulier.

Les unes sont bâties sur une donnée historique. Ainsi la romance des nouvelles fiançailles de Sol et Elvire; l'idée première vient de Herder-Sismondi. Ou la romance des regrets du Cid sur son fils mort; ou même une sorte de chant guerrier des compagnons du Cid[3]. Ou enfin la romance qui met en action la magnanimité du Cid. Vainqueur d'Alfagib et Berenguel, il les renvoie sans rançons. Aucun modèle espagnol, pas même les fragments du vieux *Poema* traduits par Sismondi, n'a pu mettre Creuzé sur la voie de cette histoire où le Cid paraît en beau jour. Il est allé la prendre dans l'*Epitome historico de la vida historica de R. D. de Bivar*, qui termine l'édition Escobar; et s'il s'en avise en 1836 seulement, sans doute c'est qu'en 1830 le chevalier Regnard eut l'honnêteté de traduire *in extenso* l'Abrégé avec le reste. La matière historique ainsi fournie est élaguée, condensée, réduite à sa plus simple expression; la narration du fait est chose secondaire, et toute description absente; l'essentiel est la préparation, l'explication de l'acte lui-même; tout l'art de Creuzé poète se dépense en considérations morales et en abstractions[4].

1. Préface 1814, édition 1836, p. xiv.

2. Jointes aux cinq autres qu'il a retenues des inventions de la B. d. R., c'est un sixième environ du *Cid* de C. de L., où le Romancero n'a rien à voir, de près ni de loin.

3. VI, 9; V, 2; II, 4. Pour ce fils du Cid, *Damas Hinard*, Poème du Cid, 4°, 1858, p. 266. « Diègue Rodriguez, lequel mourut très jeune encore dans l'affaire de Consuegra, en 1083. »

4. C. de L., V, 3 (de 1836, comme précédemment), II, 4. — *Sepulveda* et le *R° del Cid* ont une romance (Ese buen Cid Campeador — De Zaragoza partia) dont le sujet est analogue; mais les personnages maures n'y sont pas nommés.

Regnard, II, 200, nomme déjà Berenguel et Alfagib; II, 220, un autre Alfagib, roi de Tortose, lie partie contre le Cid avec un autre Berenguel, comte de Barcelone, et Armingal, comte d'Urgel. Défis réciproques et répétés, victoire du Cid, humiliation du vaincu, chiffre de sa rançon, tous ces détails de l'*Abrégé* sont supprimés par Creuzé. — Mais il excuse le Cid d'avoir dû « vivre de son courage » et chercher « la gloire utile ». Il n'oublie pas son pays :

> ... Fiers encor de leur puissance,
> Ces Musulmans, de Dieu maudits,
> Demeuraient voisins de la France
> Qu'ils avaient cru prendre jadis.

Le seul fait qu'il retienne est celui-ci : « Tous s'en furent contents dans leur patrie, d'où beaucoup, au terme prescrit, vinrent se présenter à Rodrigue avec un trésor considérable... Quelques-uns, dans l'impossibilité où ils étaient de payer, lui

D'autres romances de lui, où l'histoire n'entre pour rien, se font émouvantes simplement, attendrissantes, ou galantes. L'une montre Rodrigue sur la tombe de son père, non sans un début à la Pompignan :

> Tandis que, comme un astre éclatant de lumière,
> Rodrigue poursuivait son cours victorieux,
> Astre éclipsé, don Diègue au bout de sa carrière
> Est allé revoir ses aïeux (II, 2).

Ailleurs Creuzé chante les scrupules de Chimène, sur son amour pour un page (I, 2), ou la mort d'Urraca et ses adieux au Cid toujours aimé (IV, 6), ou les confidences de Sol et Elvire sur leurs misères conjugales (VI, 9).

Les unes et les autres ont avant tout pour objet de donner à l'œuvre entière cette « liaison secrète », à quoi Creuzé tient plus qu'à tout. « Les Espagnols sont les génies de la romance[1]... Mais enfin, ni eux, ni personne n'avait encore pensé à choisir ces romances..., à en ajouter quand il le fallait, à les coordonner, pour en faire un ensemble susceptible d'intérêt et d'effet, où toutes se suivent, se fassent valoir par leur enchaînement et quelquefois par leur contraste. » Non content d'assurer la liaison entre les romances, il l'établit encore entre les « parties incohérentes de ces romances ». On compterait celles où il n'a pas réussi à glisser une strophe, un couplet, une tirade, une allusion, un mot, qui doive être une transition, ou une annonce, une préparation savante à ce qui suivra, un rappel oratoire, ou didactique, ou pathétique de choses anciennes ou récentes. Telle romance de son cru n'est qu'un amalgame d'artifices de cette sorte[2].

amenèrent leurs pères et mères et toutes leurs familles en otage, avec promesse de s'acquitter par la suite; mais le Cid fut tellement touché de leur fidélité à remplir leurs engagements, qu'il les renvoya libres, en les tenant quittes de ce qu'ils lui devaient. »

1. Préface de 1836, p. XXIII. Note à la romance I, 2 (édition 1836, p. 4), la seule addition qu'il avoue : « Il n'échappera, je crois, à personne que j'ajoute tout naturellement beaucoup à l'intérêt de la très belle romance qui suit. »

2. C. de L., VI, 9 (Sol, avec Elvire, Dansait à pas lents). — La joie feinte des filles du Cid prépare au spectacle d'un Cid vieilli par le malheur et l'inhumaine trahison de ses gendres. La peine du héros, par contre, à jouir mieux de sa joie prochaine. L'annonce des fiançailles nouvelles s'accompagne d'une conclusion morale où est rappelée sa « disgrâce » ancienne, et aussi d'une sorte de prophétie de sa mort (romance suivante). — Cf. à la fin des noces de Rodrigue et Chimène, Creuzé fait mention de D. Diègue : deux romances encore, et nous verrons Rodrigue sur la tombe de son père, II, 2. — Pour clore la romance IV, 4 (les filles du Cid en visite chez l'infante), une strophe de Creuzé annonce à la fois le prochain rappel du Cid exilé, et la visite du Cid avec le roi au monastère de Cardeña; et Creuzé ne peut retenir un « Prions Dieu qu'il y reste », qui prépare au nouvel exil du héros. — Fin de II, 11, et du livre II, une *clausule* de 10 alexandrins sur l'ambition, à propos de D. Sanche : préparation à la trahison de Bellido, etc.

L'œuvre personnelle de Creuzé est là. Là est son triomphe. L'*art* faisait défaut aux romances : Herder qui l'a cru, les en a admirées et aimées; Creuzé, à qui Sismondi, J.-M. Maury et d'autres l'ont dit ou redit, s'est fait un devoir de combler cette lacune. Pour Herder, *art* et *poésie* s'opposent. Au goût de Creuzé, l'un ne va pas sans l'autre; de l'absence d' « art » ou d'artifice il conclut que la poésie aussi manque aux Romances; et, à cela encore, ce poète a pourvu. « Le problème à résoudre pour moi a été de conserver cette précieuse simplicité en y mettant un peu plus d'art et de poésie... » « J'ai visé, autant qu'il m'a été possible, à l'effet poétique[1]. »

Pour y atteindre, les souvenirs de Corneille étaient-ils un moyen bien certain? Ils hantent le début de l'œuvre, et se trahissent jusque dans les dernières pièces : « Vous allez à la Cour, moi je reste à la gloire (VI, 5). — De la vieillesse inhumaine Enfin le Cid se ressent (VI, 3). — Vaincu du temps... (VI, 10). »

Quelques *onc*, *lors*, ou *devers*, d'autres emprunts naïfs au langage de l'âge féodal ou chevaleresque pouvaient-ils mieux y réussir? Creuzé l'a pensé : les salles du palais de Chimène (En los solares de Burgos) deviennent un *manoir*, les seigneurs de Castille sont les *preux* de D. Sanche, Gormas et Rodrigue se rencontrent non plus sur la place du palais (paseando), mais sous la *tour*; une tour encore, une tour « menaçante », élève à Zamora son « antique sommet », pour que l'infante puisse à l'aise y gémir de son infortune[2].

— Tout un attirail de périphrases conventionnelles et de métaphores « à effet » tente de suppléer le nombre infini de vives images qui ont laissé place nette[3]. Quand l'Urraca de 1783 disait :

1. Sismondi, III, 150... enfance de la versification, de la poésie, de la langue (mais il parle du *Cid* primitif). — J.-M. Maury, cité par Creuzé, *Observations sur l'odéide*, p. 7 : « Rien n'y décèle l'art, on peut même dire qu'il n'y en a pas ». — Voir Creuzé, préface de 1814, p. xv; de 1836, p. xxiii; *Observations sur l'odéide*, p. 7.

2. C. de L., II, 5; III, 6; I, 3; III, 2.

3. La table est un banquet, la lance et l'épée sont des glaives, et le clairon, l'instrument du guerrier. On ne dit plus : la bataille, la guerre, une guerre interminable, mais : le champ des combats, les champs de la guerre, un cercle de combats. Que deux épées s'entre-choquent, ce n'est plus une étincelle qui jaillit, mais la foudre. L'autel de Saint-Pierre est « l'autel qui des cieux voit saint Pierre interprète ». La calomnie lance, au choix, poisons amers (1814) ou venins pervers (1836); les méchants oppriment les bons d'un « sceptre d'acier ». Si des gens causent de bagatelles « la gaîté suspend ses grelots »; mais on ne se contente plus de verser des larmes, elles « voilent » le visage. Une odieuse affaire devient « une trame noire » et des crêpes de deuil sont des « ombres flottantes »; les églises ont-elles encore leurs tentures funèbres? « les temples gardaient la couleur du cercueil ». Enfin la nuit est l'heure vouée à l'ombre, la propice nuit, et l'on n'a garde d'oublier son voile sombre.

« la Chimène lui apporta de l'argent », quand celle du Romancero expliquait, sans ambages :

Por que, si la renta es buena,
Muy major es el estado,

l' « effet poétique » veut qu'on nous dise avec plus de noblesse (III, 3) :

On a vu tous les droits d'un indigne métal.

Par grand hasard, pour éviter de dire simplement « une grande chênée » (entre los robledos), on dira, non sans quelque grâce vieillotte (V, 14) :

... un bois où les ombres jalouses
Laissent à peine au jour un regard incertain.

Mais aussi, pour pouvoir appeler « neveux » de simples descendants, on acceptera d'être absurde. « Traîtres, disait la Bibliothèque des Romans (qui inventait), vous, vos ancêtres et vos descendants, l'eau que vous buvez et le pain que vous mangez. » Creuzé n'est pas en reste (III, 8) :

Vous l'êtes tous, vos pères, vos neveux,
Vos serviteurs et tout ce qui vous touche,
Et votre pain, *et même vos cheveux*
Et jusqu'à l'air qui sort de votre bouche.

— Les épithètes s'accumulent; et pas une qui sache *peindre*. « La fleur de ses guerriers entoure le corps [*sanglant*], pas un ne parle », disait la prose; à l'image proscrite, Creuzé substitue cette paraphrase (III, 8) :

De ses guerriers la plus vaillante fleur
Près de son corps resta pâle, abattue;
Tous se taisaient; tous glacés, gémissants,
De leurs respects donnaient la juste marque[1].

1. De même, pour remplacer un beau mot énergique, et supprimé comme tel, les gloses abondent, oratoires et vaines : B. d. R. : « Je veux rendre mon âme *sous les pieds* des chevaux, plutôt que... »
C. de L., V, 4 :

Dans le combat je veux rendre mon âme
Sous les guerriers et les chevaux païens,
Plutôt qu'en proie à l'opprobre du blâme...

D'un simple adverbe, tout moral et abstrait, sans rien d'évocateur, Creuzé tire 3 vers :
B. d. R. : « Le roi fit écrire au Cid par ses ministres, qui lui demandèrent *orgueilleusement* un compte de sa conduite. »
C. de L., V, 1 :

Alphonse, déployant son âme impétueuse,
Par ses ministres, fiers d'un aveugle crédit,
Fit écrire à Rodrigue une lettre orgueilleuse.

— Faute de spontanéité puissante et créatrice dans l'expression des sentiments, tout passe à l'emphase vaine. Quand le Cid se repose, ce n'est plus « à la suite du déjeuner » (acabando de yantar), mais « au déclin de l'année » (VI, 4). Quand Bermudo raille les Carrion épouvantés par le lion, il n'a plus d'ironie mordante et bonhomme (« Et quand le lion vous aurait tiré quelques gouttes de sang, quand il vous aurait dévorés? »), mais une grandiloquence d'assez mauvais aloi :

> Et quand ce lion destructeur
> Eût imprégné sur vous sa dent inexorable?
> Quand il vous eût mangé le cœur?

A-t-on seulement la ressource de songer à Boccace?

Un père ne dit plus à sa fille : « Simple que vous êtes! » ou à ses gendres qui ont manqué de crânerie : « Et c'est vous qui avez osé me demander mes filles! »

Mais (II, 8) :

> Quelle erreur vous séduit! quel regret vous dévore!

Et (V, 12) :

> Plutôt il fallait s'effrayer
> Quand un vœu téméraire est entré dans vos âmes.

Ni une femme à son mari trop placide : « Comment êtes-vous si tranquille sur cet outrage? » mais (VI, 3) :

> Et vous laissez sur la terre
> Ces attentats triomphans!

Et c'est une vraie surprise, de trouver une réponse toute simple : « J'ai de quoi vous répliquer, Sire! » développée en deux grands vers, mais d'un ton juste et assez bien frappés (IV, 8) :

> Sire, sur quelque droit que cet ordre se fonde,
> Je n'ai point, pour me taire, un courage assez bas.

Mais comment ceux-là et quelques autres feraient-ils saillie sur une poésie qu' « avant tout[1] » Creuzé a voulue « aussi facile à lire que de la prose »? Ses éditeurs vanteront « la facilité vraie et native d'un homme qui, renforcé encore par un long exercice, a

1. Préface de 1836, p. XXIII.

fini, comme certains pianistes, par se jouer des difficultés d'exécution, et par parler la langue des vers à peu près comme une langue usuelle[1]. »

Tout l'effort de cet imitateur poète porte, non pas sur la mise en relief des rares images, idées ou faits qui aient trouvé grâce devant sa pudeur ou ses partis pris théoriques, mais bien sur des fantaisies de rythme et des exercices de virtuosité.

Il s'est imposé cette règle : « ne jamais présenter deux pièces de suite qui offrent la même mesure de vers ou du moins le même arrangement de rimes[2] ». Herder, lui, s'en tient au tétramètre trochaïque, comme au rythme le plus voisin du rythme espagnol; il avait songé à procéder par strophes, pour éviter la monotonie, mais il y renonce, comme il renonce à la rime. Pour lui, l'âme de l'œuvre, l'intérêt de l'adaptation est ailleurs que dans la parure extérieure[3]. Creuzé se pique de mêler savamment à ses octosyllabes et alexandrins, qui dominent, les pièces en vers de 6 et 10 syllabes, parfois de 4 et de 5; ses strophes sont de systèmes divers et souvent complexes; quand il les donne tout unies, c'est le nombre de vers ou l'entrelacement différent des rimes, qui d'une romance à l'autre les fait diverses encore.

Virtuosité parfois heureuse, mais là seulement où le rythme adopté s'est trouvé proche du rythme espagnol ordinaire et, même alors, virtuosité toute étayée de *chevilles*[4].

Virtuosité souvent à contre sens, et néfaste à n'en pas douter. Mais ce poète n'entend pas avoir l'air d'un traducteur. Dès 1814, il voudrait qu'on excusât des passages qui paraîtront défectueux, sur « la difficulté qu'a *dû* présenter une si longue suite de romances, dont la coupe, toujours la même dans chaque romance, est toujours variée d'une romance à l'autre ». — « *Au contraire*,

1. C. de L., *La Chevalerie*. Introduction des éditeurs, p. VI. On nous confie que le roi Louis XVIII admirait beaucoup cette facilité.

2. *Observations sur l'odéide*, p. 7.

3. Lambel, p. LV, et déjà Düntzer, p. 86.

4. C. de L. vante lui-même la fidélité de ses romances II, 5 et 6, et donne le texte en appendice, édition 1836, p. 155 et suiv. Dans ce début de II, 5, on a souligné les mots parasites :

Dans son *manoir* Chimène, *atteinte*
D'un noir regret,
Ne pouvait être plus enceinte
Qu'elle l'était.
— Elle attendait, *de loin chérie*
Par son époux,
Le plus dur moment de sa vie
Et le plus doux.
— Un matin, redoublant d'alarmes,
Le cœur marri,
Elle écrivit *avec* ses larmes
A son mari.

elle est toujours la même dans les romances espagnoles[1] », ajoute-t-il, fier d'avoir surmonté une difficulté que rien ne lui imposait.

Devant tant d'orgueil ou de candeur, le moyen de n'être pas désarmé?

VI

« J'ai tâché surtout, disait-il, de perfectionner ces romances; mais je pourrais bien les avoir gâtées. C'est ce qui sera immanquablement arrivé si elles ne plaisent pas[2]. » Hélas! même « perfectionnées », ses romances auraient pu déplaire, et le vrai Romancero ne pas se trouver le moins du monde engagé dans cet insuccès. « Perfectionnées » à la Creuzé, elles ont plu.

Elles ont eu trois éditions. Le général Foy, le seul jour que Creuzé l'ait vu, l'a félicité de cette « imitation très fidèle »; il y trouvait « tout ce qu'il aimait de ces romances qu'il avait connues et admirées en Espagne »; et ces éloges ont ravi l'auteur presque autant que l'attention donnée par le roi en personne à sa *Chevalerie*. D'autres suffrages sont allés à l'œuvre, « des suffrages flatteurs en France, plus flatteurs en Espagne[3] ». Un Espagnol, « placé plusieurs fois au premier rang de son pays », a vanté, dit Creuzé lui-même, « la souplesse avec laquelle j'ai saisi, traduit, conservé, augmenté le texte original[4] ». Et Raynouard lui-même a, pour l'œuvre, quelques mots bienveillants[5].

Les *Romances historiques* d'Abel Hugo louent au même titre, et les « excellentes imitations » de la Bibliothèque des Romans, et les « imitations de ces mêmes imitations », publiées par Creuzé. A des critiques aimables, et qui toutes ont trait à l'extérieur de l'œuvre, Émile Deschamps mêle beaucoup d'éloges choisis; à propos de l'Espagne, « vers laquelle M. Creuzé a si agréablement détourné notre attention », il signale l'ouvrage d'Abel Hugo comme un « complément aussi agréable que nécessaire » du Cid

1. Préface, p. XIV. C'est nous qui soulignons. Cf. *Observations sur l'odéide*, 1836, p. 7; C. de L. ose parler du « lit de Procuste » qu'est pour tous les mots, toutes les pensées d'un poème, une forme unique de versification.

2. Fin de la préface de 1814.

3. Préface de la 3e édition, p. XXII, XXI, XIX. — 2e préface de *Roland*, La Chevalerie, p. 300... « Louis XVIII, qui à un voyage à Saint-Cloud ne voulut emporter que mes quatre volumes de chevalerie. » — Sur l'opinion espagnole, voir pourtant à la fin de cette étude, note 3e.

4. Peut-être s'agit-il du duc de Frias : Creuzé s'adressa à lui pour des renseignements divers sur la langue espagnole. Voir 3e édition, p. 161, note.

5. *Esprit des journaux*, février 1818, article de Raynouard sur le *Lope* de lord Holland, p. 137, après avoir parlé des analyses, traductions ou imitations données par la B. des Romans et Sismondi (sans nommer Herder) : « M. C. de Lesser, dont l'ouvrage offre souvent la grâce et la facilité que ce genre exige. »

de Creuzé, et annonce du même Abel Hugo une traduction des Romances « en prose très fidèle ». Une pointe d'ironie peut-être à l'adresse du devancier, mais respectueuse, comme il convient envers une œuvre que le succès a consacrée[1].

L'Espagnol Juan Maria Maury, traducteur admirable selon M. Menendez Pidal, regrette que l'imitation de Creuzé soit en vers, mais ne lui ménage pas les louanges. Le bon chevalier Regnard, pour n'être pas distrait d'un modèle qu'il veut copier fidèlement, résiste au désir de lire cette « traduction... d'un homme de talent ». — Il est vrai, l'Italien Monti a plus de sévérité; l'imitation de Creuzé lui paraît libre au point de n'avoir souvent aucun rapport avec le texte; il lui reproche d'avoir habillé le vieil Homère « in abito attillato da Parigino moderno »; mais Monti est un homme à part : il a passé par Coppet, et connaît Schlegel. — Il est vrai encore, Antony Rénal, sans adresse, accuse Creuzé d'avoir acheté « les mille voix... les mille tribunes et les mille plumes » de la presse parisienne; il loue pesamment la fidélité plus grande de Regnard, inférieur à Creuzé « sous le seul rapport littéraire »; mais il appelle cependant Creuzé « le célèbre antagoniste » de Regnard, le « spirituel imitateur des romances du Cid »; il parle du livre comme d'une « publication importante », qui a obtenu « tant de retentissement dans le monde intellectuel », au lieu que le Cid de Regnard « est à peine connu des bibliophiles et des littérateurs versés dans l'étude des langues étrangères »[2].

Le *Cid d'Andalousie* de Lebrun, inspiré par Lope de Vega et lord Holland, semble ne devoir rien aux romances de Creuzé. Ni le *Comte Julien* de Guiraud, où revit, après Southey, W. Scott et Abel Hugo, la tragique infortune de la Cava. Mais Casimir Delavigne, dans sa *Fille du Cid*, compose toute une lettre d'Alvar au roi, sur le rythme d'un refrain décasyllabique emprunté à Creuzé :

« Où le Cid n'est pas, c'est moi qui le suis[3]. »

1. Abel Hugo, *Romances historiques*, p. 101. — Ém. Deschamps, article sur la 2e édition du *Cid*, dans la *Muse française*, 1823-24, édition critique J. Marsan, t. I, p. 242 : « charmante production », comptée parmi « les plus heureuses imitations des littératures étrangères ». — « Charmant poète », qui « pourrait facilement consacrer sa lyre à des chants de l'ordre le plus élevé ». « Heureuse flexibilité de talent... excellente préface »... On loue jusqu'à « l'instinct perfectionneur » de Creuzé.

2. Menendez Pidal, *Ob. compl.*, VII, 36. — J.-M. Maury, *L'Espagne poétique*, 1826-27, II, 11. — Regnard, *Romances du Cid*, 1830, t. I, p. VIII, préface. — Pietro Monti, *Romancero*, 1838, p. 31. F. Schlegel cité p. 20. — Ant. Rénal, *Rom. du Cid*, 1842, I, 72, 12, 65, 56, 60.

3. Pierre Lebrun, *Œuvres*, 1844, in-8, t. I, *Le Cid*, 1er mars 1825, préface, p. 249 : H. R. lord Holland, Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega, Carpio, London, 1806. — A. Guiraud, *Le Comte Julien ou l'Expiation*, 2 avril 1823, Odéon. — C. Delavigne, *La Fille du Cid*, tragédie en 3 actes, Paris, 1840 (Renaissance,

Enfin, Adolphe de Puibusque mentionne et cite le « spirituel Creuzé de Lesser, heureux imitateur des romances du Cid » ; et peu avant la muette condamnation de Damas-Hinard, Depping encore nomme Creuzé en compagnie de Southey et de Herder[1]. Ainsi, par le grand public, Creuzé arrive jusqu'au seuil de la notoriété scientifique.

Ainsi, nées de la même origine, mais isolément, conçues de manières qu'on ne saurait imaginer plus diverses, et inégales au point que toute comparaison littéraire semble entre elles impossible, les deux œuvres de Herder et Creuzé tendent à se rejoindre si l'on veut juger l'effet produit et l'action exercée. Là encore, il ne saurait être question d'établir une égalité. Dans l'accueil généralement aimable qu'on fit aux romances de Creuzé, rien qui rappelle les enthousiasmes provoqués en Allemagne par le Cid herdérien, et cette longue popularité qui survécut aux réserves des historiens, s'affirma au temps même où le reste de l'œuvre allait presque à l'oubli, dure encore malgré les révélations tardives des critiques[2], et fait de ce livre « un livre capital dans les annales de la littérature allemande »[3]. Pourtant Creuzé fut presque, lui aussi, l'initiateur d'un mouvement littéraire. Il s'en avise sur le tard, mais il en a de la fierté. Et, devant témoignages et faits, toute protestation serait vaine. « J'ai du moins senti, dit-il, et, je crois, le premier en poésie, que notre belle et admirable littérature pouvait cependant faire résonner quelques cordes de plus[4]... » — Un travail d'agrément, un passe-temps honnête, auquel l'auteur a pris, il est vrai, grand plaisir, un badinage élégant parfois, à l'usage des dames, mais où les gens graves n'ont trouvé rien à blâmer[5], aura fait presque la même œuvre, qu'une tentative consciencieuse et enthousiaste, où se résumait non seulement toute une vie littéraire, mais la vie d'un cœur généreux. Là toute une âme s'est donnée; de lointains souvenirs d'amour surgissent, et font écho; du *Silbernes Buch* d'autrefois, cette anthologie pour une

15 décembre 1839), acte I, sc. II, p. 24-25. — Creuzé, V, 6, notait lui-même : « *phrase très expressive* », etc.

1. A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, Paris, Dentu, 1843, 2 in-8°, I, 408. — G. B. Depping, *Romancero castellano*, Leipzig, Brockhaus, 1844, t. I, p. XXXII. — Böhl de Faber, 1821-25; Duran, Jac. Grimm, 1831; E. de Ochoa, 1838; Lockhart, 1841; Huber, 1844; Wolf, 1856, et Rosseeuw Saint-Hilaire, thèse sur *La Langue et les romances espagnoles*, 1838, ne font aucune allusion à Creuzé.

2. Voir Sammlung spanischer Romanzen, Aarau, 1821, Vorwort, p. 6-7. — Jul. Schmidt, 1868. Introduction au t. XV de la *Bibl. der deutschen Nat. Lit.*, p. v. — Farinelli, *Zeitschrift f. vergl. Litgesch.*, 1892, p. 331.

3. Menéndez y Pelayo, *Antología de poetas líricos castellanos*, 1903, I, 345.

4. Préface 1836, p. XXII.

5. Préface 1814, p. XVII : « Du moins les hommes sévères n'auront qu'à se louer de la décence qui règne dans cet ouvrage. »

fiancée, jusqu'au « chant du cygne » qu'est le Cid allemand[1], une même source d'émotions vraies a murmuré sans jamais tarir. Ici, un trésor tombe aux mains d'un chercheur de coquillages : accident heureux dans la vie intellectuelle de l'auteur; du moins, simple épisode de l'âge où il assure avoir été lui-même « jeune-France », où il exploitait la « mine féconde » de la poésie chevaleresque, rendait hommage aux « brillans travaux » de M. de Tressan, et s'occupait à « recueillir les perles et les diamans qu'il croyait avoir reconnus dans le torrent desséché de nos siècles oubliés et dédaignés[2] ». Tant pis si le rapport d'hérédité de Roland au Cid n'est qu'un rapport éloigné[3] : Creuzé a traité le Romancero comme un vulgaire poème de chevalerie. « Voici, dit-il, de la chevalerie *historique*, et non plus de la chevalerie *romanesque* »; voici, dirons-nous, un roman de chevalerie romancé.

Information de seconde main, hâtive, erronée et mal interprétée; la vérité historique... « idéalisée[4] »; la vérité littéraire prise à contresens; la vérité des mœurs, bien oubliée : après avoir vu l'auteur à l'œuvre, on parlerait presque de contrefaçon, s'il n'était de bonne foi.

*
* *

Mais les gens d'aujourd'hui sont malaisément juges de ces sortes de choses.

Il faut prendre ces romances pour ce qu'elles voulaient être, pour ce qu'elles pouvaient être, mises en vers par un tel poète et pour de tels lecteurs. C'est au monde des salons et des réunions littéraires qu'elles étaient destinées, c'est par lui qu'elles ont agi. Elles allaient au public des amateurs, hommes et femmes, qui dès les premiers beaux jours du Directoire avaient peuplé Lycées, Académies, Sociétés particulières. L'*Almanach des Muses*, les *Étrennes d'Apollon*, le *Chansonnier des Grâces*, étaient sa nourriture poétique d'une année. La *fable* avait tous les honneurs; souvent la lecture d'un conte terminait les séances de l'Institut[5]. Feuilles

1. Redlich, dans l'édition Suphan, t. XXVIII, p. VII. — Voir aussi Lambel, p. LVII, d'après les *Erinnerungen* de Caroline Herder.

2. C. de L., préface de la 2e édition du *Roland*, 1838, dans la *Chevalerie*, p. 298. — *Amadis de Gaule*, 1813, préface. — *La Table ronde*, 1811, préface.

Pour Tressan, voir encore C. de L., préface d'*Amadis*, dans la *Chevalerie*, p. 144, et introduction de la *Chevalerie*, par les éditeurs, p. v.

3. Voir Léon de Monge, *Roland et le Cid*, Muséon, II, 1883, p. 508 suiv.

4. C. de L., préface 1836, p. XXIV.

5. *L'Historien*, n° 233 (23 messidor an IV), p. 110 : « Le Cit. Andrieux s'établit dans la profession de terminer les séances de l'Institut national par un conte... » (p. 115, deux autres lectures ont dû être supprimées, faute de temps). — Cf. n° 365, t. IX; n° 625, t. XII. *L'Historien*, assez peu ouvert cependant aux choses littéraires, donne des extraits.

littéraires, quotidiens même, apportaient à une élite friande et accommodante, son régal de « petits vers » et de « poésies fugitives » ou « détachées ». Quel lyrisme, et quels sujets! Élégie sur un serin mort en répétant un air de sa jeune maîtresse; vers d'un abbé au nom d'un jeune enfant pour la fête de sa mère; d'un mari à sa femme, pour un anniversaire, après une maladie; conseils d'un père mourant à ses enfants; une mère mourante à sa fille qui vient de naître (romance); épître aux Mânes de mon père[1]... Fadeurs niaises ou douleurs d'une vie, anacréontisme désuet ou sentiments intimes et parfaitement insignifiants pour autrui, sont versifiés du même ton, avec une complaisance ou une impudeur qui déconcerte. Tout est bon à mettre en vers, à publier en vers; tout ce qui, en prose, serait de nul intérêt, passe à la Muse.

Et que dire des Recueils! Déjà le *Spectateur du Nord* s'indignait[2] : « Quand j'achète des volumes qui prennent fièrement le titre de *Poésies*, et où je ne trouve que des chansonnettes, des madrigaux et autres fadaises en prose rimée... Quelle monotonie dans tous ces recueils de poésies diverses... Mais la nation des rimeurs est incorrigible[3]... » Entre 1770 et 1815, est-il rien qui présage, en vers, un renouvellement prochain, une lassitude féconde? On s'attarde à Young, Ossian ou Gessner, mais sans grand profit. Et, Chénier mort, ce n'est pas la « mode à l'Antique », ou l' « Antiquomanie[4] » qui a pu réveiller cette douce torpeur, apporter parmi ces ombres un peu de ton, de couleur et de vie.

Si invraisemblable que cela soit pour nous, les romances de Creuzé en ont paru chargées. Ni la Bibliothèque des Romans, ni lui-même n'ont pu tout supprimer de ce qui donnait aux Romances leur caractère : Sismondi ne disait-il pas avec admiration : « Elles sont remplies de détail[5] »? Le peu qu'en gardait Creuzé a tiré l'œil ou frappé l'oreille, ravi ceux que mécontentait leur temps, scandalisé les autres, et presque effrayé l'auteur.

1. *Journal des arts, des sciences, de littérature, de politique*, 1, 2 juillet 1809. — *Magasin encyclopédique*, 1813, III, 140, etc., etc.

2. *Spectateur du Nord*, 1801, xx-207.

3. Dussaulx parlera, *Débats*, 25 juillet 1814, du « gros volume de romances » de Creuzé. Et c'est un volume de poche.

4. Voir *Journal de Peltier*, XXX, 1801, p. 556; *Almanach des Muses*, 1800, p. 322; et 1804, *Recueil d'opusc. divers, en vers et en prose* :

> L'antique est aujourd'hui seule règle de goût.
> Aussi nous place-t-on de l'antique partout.
> Etc...

5. Sismondi, III, 151.

Nous nous demandons si Creuzé se moque, lorsqu'il déclare : « Jamais aucun Espagnol ne respectera avec plus de superstition que je n'en ai montré ici tout ce qui tient aux vieilles mœurs et à l'héroïque simplicité de l'antique Espagne. » — On a entendu ses héros dégénérés, mais grandiloquents, et voici qu'il nous dit, sur le ton de la plus entière bonne foi : « Mes héros et même mes rois, d'ailleurs très fiers, détestent l'emphase. » Lui qui s'est ingénié à ne laisser rien au hasard, à tout préparer comme en un drame bien réglé, il loue, s'excusant de l'avoir respecté, « l'intervalle un peu heurté » qu'on trouvera parfois d'une romance à l'autre : « il me semble que cette ellipse n'est pas toujours sans grâce, ni sans avantage ». Et, à son tour, ce destructeur fait l'éloge des « détails, sans lesquels il n'y a plus de poésie ». Cet homme, à qui scrupules ou préjugés ont fait commettre tant de menus méfaits, se vanterait volontiers de n'avoir pas connu « cette horreur du mot propre, qui fait quelquefois de la poésie une énigme si ennuyeuse »; il se disculpe d'avoir « laissé bien des choses hasardées pour la délicatesse française », invoque « pour les mots la même indulgence que pour les choses », et entend bien que ses hardiesses forcées retombent sur le Romancero, non sur lui : « En général, tout ce qui paraîtra ici singulier comme mœurs et comme opinion est tiré *textuellement* des anciennes romances... Dans un recueil dont le caractère est la plus antique simplicité jointe aux plus héroïques vertus, on a dû conserver certaines expressions familières, comme *tablier*, *trousseau; dessert*, etc., etc., avec autant de soin qu'on en aurait mis à les éviter ailleurs. » Il a le front de dire : « Dans un tel livre, il eût été d'un très mauvais goût d'en avoir tant, et de ne pas laisser quelques traces des idées et des défauts du siècle[1]. »

Quelques « expressions familières » ont bien passé, en se faisant petites, avec des romances qui en étaient pleines. Mais ces « traces » légères d'heureux « défauts » nous échapperaient presque, sous la masse de souvenirs trop précis qu'en vain nous demandions à Creuzé d'évoquer à notre mémoire. Ses grandes hardiesses nous semblent trop chèrement payées pour qu'on en puisse faire état. C'est que notre goût moderne est un goût blasé.

Si l'on songe qu'en 1821 encore « à mains jointes » on pria Lebrun[2] de renoncer à des mots aussi choquants et dangereux que

1. Préface 1814, p. XIV, XVI-XVII, XV, XI, édition 1836, p. 155, note; préface 1836 p. XXI, 1814, p. XV.

2. Lebrun, préface du *Cid d'Andalousie*, p. 239. Au 5e acte, il consentit à écrire « tissu... embelli »; on trouva, dit-il, ce *tissu* infiniment préférable.

« mouchoir brodé », comment s'étonner que l'infante de Creuzé n'ait repris l'aiguille (*Fuhr sie fort mit ihrer Nadel*, dit Herder) que pour avoir en mains une « écharpe galante » et des « tissus délicats »? (I, 10.) A tragédie prude, lyrisme pudibond : pour être resté simple en contant la légende de Thulé ou le repentir de Rodrigue, Émile Deschamps fut assez malmené : en 1828, une critique aussi amie du progrès que celle du *Progresseur*[1] raille « cette incroyable naïveté, que l'auteur défend avec tant d'ardeur sans doute par reconnaissance de la facilité qu'il y trouve à se tirer d'affaires ». Voudrait-on qu'en 1814 Creuzé, osant parler des poules de Chimène, eût dit autrement que « la poule craintive[2] »? Ou que son Cid recommandant à Chimène encore de coucher, en son absence, dans la même chambre que leurs filles, eût donné ce conseil tout crûment, et n'eût pas eu plutôt l'héroïsme d'être burlesque?

« La *nuit*, rapprochez-les de votre *œil* tutélaire » (IV 12).

Creuzé lui-même expose dans la préface de son *Roland* (1815) comment « les craintes de plusieurs littérateurs pleins de goût » l'ont amené à supprimer cette expression : « Durandal entre de deux doigts dans la tête de Roger. » Ailleurs[3] il se fait gloire d'avoir connu les « anathèmes » des ennemis du naturel, et subi les attaques furieuses de ce Dussaulx qui traitait « Shakespeare de barbare, Gœthe de fou, Mme de Staël d'écrivain sans goût, la littérature allemande de fumier où il y a quelques perles[4] ».

A vrai dire, Dussaulx en veut moins à Creuzé qu'aux Romances, et à tout ce qui fait mine de folklore et de littérature populaire et spontanée. « Chansons informes et grossières... ces espèces de *pont-neufs* ne sont ni des titres glorieux pour la littérature espagnole, ni des monumens dignes du guerrier dont ils retracent les principales actions ; et pourtant voilà ce que les partisans de la littérature *romantique* voudraient mettre en parallèle avec l'*Iliade* et l'*Odyssée*, voilà ce que l'Allemand Herder, et ce que son très

1. P. 356 suiv. (à propos des *Études françaises et étrangères*) : « Quelque admirateur qu'on soit du naïf, on avouera que les citations suivantes passent la permission ». Même critique dans l'*Ancien Album*, 1828, t. I, p. 57 : « Je pourrais citer vingt pages de cette force; mais en voilà assez, en voilà même trop. »

2. Dussaulx, lui-même, l'en raille. Voir plus loin.

3. C. de L., *Observations sur l'odéide*, p. 4, préface de la 3e édition, p. XXI. — Il avait pourtant fait hommage à Dussaulx, en 1796, de ses *Satyres* traduites de Juvénal.

4. Il convient de le noter, D. parle du « fumier de la littérature allemande, » *Débats*, 21 juin 1814, 2e article sur l'*Allemagne* de Mme de Staël, en citant Virgile et le fumier d'Ennius. — Sur la xénophobie littéraire de Dussaulx, voir Et. Delécluze, *Souvenirs de 60 Années*, p. 79, 370.

humble traducteur, M. Simonde de Sismondi, opposent aux poèmes d'Homère et de Virgile; voilà ce que M. de Schlegel, ce que Mme de Staël nous recommandent dans leurs volumineuses poétiques, comme des modèles égaux pour le moins à ceux que nous a laissés l'antiquité. »

Plus tard quelqu'un dira, sur l'Acropole : « Il y a de la poésie dans le Strymon glacé et dans l'ivresse du Thrace. » Mais Dussaulx estime ces romances du Cid tout juste autant que les « plus misérables rapsodies qu'*ils* découvrent sur les bords de la Baltique ou de l'Adriatique ou du détroit de Gibraltar », ou dans « quelque patois du XIIIe siècle, dans quelque jargon slave, scandinave, calédonien ou espagnol, dans quelque dialecte bien grossier de la Picardie, de la Basse-Bretagne ou de la Provence, dans la langue d'oc ou dans la langue d'oïl[1] ».

A Creuzé lui-même, que reproche-t-il? Moins encore sa pauvreté poétique[2], moins ses « fautes de grammaire et de français », que « son désir de conserver la platitude des chansonniers originaux », et la « candide exactitude » de sa traduction[3]. Tablier trop court de Chimène enceinte, ou déjà grains de blé lancés au vol dans la joie de la fête nuptiale et que le roi lui-même prenait dans la gorgerette de la mariée confuse, ces rares vestiges du Romancero ont blessé le goût de ce classique à tous crins : il ne saurait blâmer assez Creuzé d'avoir « respecté des traits qu'on supporterait tout au plus dans nos chansons des rues ».

Qu'il ait pris plaisir à voir ces *romances* former par leur rapprochement « une suite, un ensemble, une sorte de poème », soit : Dussaulx l'excuse de cette infidélité à l'original, et l'en louerait presque. Mais « cette considération n'aurait pas dû... empêcher l'imitateur de corriger un peu quelques-uns de ses modèles; puisqu'il ne vouloit, ni ne devoit peut-être rien retrancher dans la masse de plus de 60 *romances* qui composent son recueil, il pouvoit au moins faire quelques suppressions ou quelques changements dans un assez grand nombre de détails;

1. *Débats*, 25 juillet 1814, article sur le *Cid* de Creuzé, partiellement reproduit dans l'*Esprit des Journaux*, juillet 1814.

Cf., dans l'article cité sur Mme de Staël : « Quelque dégoût que puisse nous inspirer l'affectation avec laquelle on nous vante aujourd'hui les littératures calédonienne, islandoise, illyrienne, teutonique, romantique, etc. »

Cf. encore, dans la *France catholique* de 1826, t. IV, p. 133 (article non signé sur la *Religion* de B. Constant), le ton sur lequel on parlera des « brouillards des théogonies scandinave, calédonienne, teutonique et celtique ».

2. « Il écrit souvent en homme d'esprit, presque jamais en poète, presque jamais en homme de goût... la correction, l'harmonie, le coloris, tout lui manque. »

3. Voir plus loin (en note) : « Il n'auroit pu faire une traduction plus terriblement exacte... »

mais, à ce qu'il paraît, M. de Lesser s'est piqué de la fidélité la plus scrupuleuse... » Tant d'intransigeance littéraire peut-elle s'accommoder d'autant de crédulité!

Pour un autre anti-romantique, moins notoire mais aussi peu informé [1], Creuzé « semble avoir voulu ajouter encore à l'extrême et naïve simplicité des poésies originales qu'il imite ». Et dans cette « espèce de poème (assez peu poétique) », on note, en faisant la moue, certains traits de la lettre de Chimène au roi, et de la réponse royale : « Si l'on en juge par les vers de M. Creuzé, les rois de ce temps-là étaient bien niais. »

Des juges contemporains qui furent moins forcenés ou plus favorables, l'un ne sait que recommander cette « mine excellente » aux compositeurs [2]. Un autre veut bien admettre la plaisanterie du roi sur le tablier trop court de Chimène [3] : « elle pouvait paraître une plaisanterie passable dans un temps où l'on n'était pas difficile sur ce point ». Mais il juge « un peu trop naïve » la peinture du Cid vêtu, pour ses noces, du pourpoint que son père *usa* tant soit peu [4]. Et les passages qu'il détache pour un éloge spécial sont précisément, sauf un (apprêts de départ du Cid lors de son second exil), parmi ceux dont les vraies romances n'avaient pas un mot : ces vers « énergiques », pure *clausule* à la Creuzé :

> L'Ambition aux cieux élèverait sa tête
> Qu'elle demanderait : N'est-il rien par delà?

et « la lettre de l'infante au Cid avant de mourir », et tout le rôle de l'infante, et « les confidences que se font les deux filles du héros ».

Le *Mercure de France* [5], tout éloges, s'applaudit de voir tiré de la poussière des bibliothèques « le manuscrit dans lequel M. Creuzé a puisé... » Il recommande le recueil au poète « qui le revendiquera comme son domaine » ; à l' « esprit plus grave », épris d'histoire ; au musicien : « sa lyre pourra cesser un instant de nous entretenir de

1. Mellinet, dans l'*Esprit des Journaux* de janvier 1818, p. 164-174, en appendice à un article sur la collection de romances de Depping. — (L'article est nourri d'emprunts faits à Creuzé, notamment pour ce qui est dit de Herder.)

2. *Almanach des Muses*, 1815, p. 292.

3. *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, 20 août 1814, p. 220-223 (signé T.). — De même les détails que Chimène donne au roi sur les tristesses de sa vie conjugale (Et dans mes bras s'endort si vite, Que c'est pitié), « on les pardonnerait difficilement à l'épouse dans ce siècle de dissimulation et de décence extérieure ».

4. De tout le détail du costume nuptial, c'est à peu près le seul trait conservé par Creuzé. Trait caractéristique, il est vrai, bien qu'atténué déjà par les romances en prose : Su patre lo habia *sudado*, disait le Romancero.

5. Juillet 1814, p. 50-57 (signé Th. de V.).

ces infortunés troubadours qui forment depuis de longues années presque le seul aliment de ses chants »; au « peintre de genres » enfin, à qui il indique plus d'un sujet de tableau. Presque autant que le caractère du Cid Campeador, il loue celui de l'infante, « fort bien tracé, et qui excite vivement l'intérêt du lecteur ». Lui du moins, en même temps que l'art des transitions[1], a su apprécier les « détails de mœurs qu'on trouve répandus dans ces romances ». Et après avoir cité la réponse du Cid :

Sire, sur quelque droit que cet ordre se fonde,

il donne cet avis, trop sincère pour qu'on ose en sourire, et qui dut être l'avis général : « Il me semble que, sans connaître l'original, on remarquera que cette imitation doit être très fidèle, de même que souvent on trouve un portrait frappant de ressemblance, sans connaître celui qu'il représente. »

Creuzé connaissait son public. Il fallait versifier, hélas! pour être lu, comme il avait fallu naguère que Mounier, par exemple, mît en roman la politique de son *Adolphe*, ou Charles Villers le messmérisme de son *Magnétiseur Amoureux*; l'oubli prochain attendait un *Cid* français en prose : l'exemple de la Bibliothèque des Romans ne suffisait-il pas à le prouver? Il fallait, surtout, adoucir encore l'imitation qu'elle avait présentée de l'original, affaiblie déjà, mais trop corsée pour le goût du temps[2].

Du Romancero, ces gens ne connaissaient rien de rien. L'Espagne, terre d'héroïsme et de récente gloire, n'était à leurs yeux qu'une terre vierge, aux perspectives obscures et que les événements seuls faisaient merveilleuses. Ils étaient prêts à toute illusion. D'autant que le Cid vivait dans les mémoires, le Cid de Corneille, poète favori de l'époque impériale. Le plus jeune, le plus cher des héros cornéliens reparaissait là, soudainement campé en toute une série d'attitudes avantageuses et nouvelles[3]. Légende

1. « Je citerais beaucoup si je ne craignais, en isolant des passages, d'ôter une grande partie de leur mérite aux traits les plus saillans, qui consistent en réflexions amenées par ce qui les précède, ou en répliques pour lesquelles il devient indispensable de connaître ce qui les amène. »

2. Le fidèle Regnard lui-même (1830), plus d'une fois a « cru devoir supprimer »; ou n'a « pas osé traduire », ou a « dû se conformer à la délicatesse française », t. I, p. 71, note; t. II, p. 17.

Lui aussi (1839) Ferdinand Denis abrégera les « interminables récits » des *Chroniques espagnoles*. Voir *Chroniques chevaleresques*, t. I, p. III.

3. *Mercure de France*, juillet 1814, article cité. « M. C. de L. a enrichi à la fois la poésie d'un recueil de romances qu'on pourra citer dans ce genre de littérature, et l'histoire de la vie d'un héros que nous ne connaissions guère, jusqu'à présent, que d'après les vers du grand Corneille. Une fois l'esprit en repos sur son mariage avec Chimène, nous ne nous étions point occupés de connaître le reste de ses aventures, et cependant la vie du Cid fut remplie d'événemens... »

ou histoire, romances authentiques ou inventées ou fabriquées, que leur importait? Ce Cid, cette Espagne furent pour eux la vraie Espagne du vrai Cid.

Le peu que les romances de Creuzé se sont trouvées conserver du Romancero, pouvait suffire à des novices. Telles qu'elles, elles pouvaient réussir à éveiller des curiosités, et Creuzé, digne ou non, faire école. Davantage eût été beaucoup trop sans doute. Ce qui nous paraît le faible ou le ridicule de l'œuvre n'est pas ce qui l'a servie le moins. Combien d'initiations littéraires furent ainsi des sortes de compromis!

*
* *

Malgré tout, Creuzé ne sut être initiateur qu'à demi. Avant lui, Boufflers et d'autres avaient foré le terrain poudreux de la chevalerie et, dans leur maladresse, eux aussi retrouvé quelques sources fraîches. Sans faire peut-être comme lui du *Cid* une autre *Chevalerie*, plus d'un, l'ouvrage de Sismondi paru, se serait trouvé prêt à tenter ce qu'il a tenté de lui-même. Dès 1814, l'*Almanach des Muses* ne donne-t-il pas une romance du Cid[1]?

Le hasard d'un sujet rencontré avait fait de lui un préromantique. Un moment, le sujet aidant, il faillit avoir la mine d'un romantique, et Dussaulx manqua l'enrôler dans la confrérie détestée[2]. Certains contemporains s'y trompèrent, Creuzé s'y trompa.

Mais, d'instincts, il était classique, et l'œuvre entière en est

1. *Almanach des Muses*, 1814, p. 177 : La Mort du Cid, imitation d'une ancienne romance espagnole par F. Delcroix. Reproduit dans les *Poésies* de Fidèle Delcroix, éditions de 1823 (p. 93) et 1829 (p. 179; des modifications assez importantes; mais 2 vers de C. de L. en épigraphe).

2. Dussaulx, article cité : « Je ne range point l'auteur... parmi les romantiques; il n'est pas, ce me semble, de la confrairie; il fait des vers, et non pas des systèmes; il compose des poèmes, il rime des romances, et ne rêve point des théories. Il est vrai que ses poèmes et ses *romances* appartiennent, par le fonds et par le sujet, à l'école romantique; mais il est permis au talent de chercher partout des sujets. » — En somme, le *romantisme* de Creuzé parut à Dussaulx trop brutal et trop cru pour n'être pas équivoque : « J'aime... à supposer que l'admiration qu'il témoigne, en général, pour toutes les chansons qu'il a traduites, n'est qu'une admiration de traducteur; cet enthousiasme un peu risible... etc. » — « Au reste, ce sont positivement ces endroits que j'indique, et que M. de Lesser n'a pris soin, ni d'effacer, ni de farder et d'embellir, qui l'absolvent à mon sens de toute complicité et de toute intelligence avec les nouveaux faiseurs de systèmes. Le zèle des religions nouvelles et fausses n'admet tant de candeur et de bonne foi que dans les esprits absolument bornés. » Pour un peu Creuzé mériterait la reconnaissance des classiques résolus : « Quand il aurait voulu jouer un mauvais tour à l'école *romantique*, il n'aurait pu faire une traduction plus terriblement exacte, et lancer au milieu des débats... un ouvrage plus capable de déconcerter la hardiesse et l'intrépidité des novateurs. »

marquée. Classique, peut-être, cette soigneuse division en six livres, faute de pouvoir accommoder le poème en 12 ou 24 chants. Classique assurément, cet esprit d'exclusion qui ne s'intéresse à quelque nouveauté littéraire, que pour la juger relativement à soi-même, s'en effrayer bientôt ou la corriger sans faiblesse. Classique enfin, plutôt post-classique, parée d'un peu d'esprit et rebelle à tout avis comme à tout exemple, cette inintelligence souriante d'une race et d'une poésie étrangères, d'une âme toute neuve et toute vive.

Émile Deschamps, un romantique, lui, semble n'avoir guère traité les romances de Rodrigue autrement que Creuzé celles du Cid. « J'en ai traduit quelques-unes, dit-il, j'en ai développé et inventé entièrement quelques autres... J'ai conservé la forme lyrique de ces romances en ayant soin de varier continuellement les rythmes comme les tons, et j'ai tâché de coordonner tous ces matériaux, de manière à présenter un intérêt suivi, une espèce d'action dramatique ayant son exposition, son nœud et sa catastrophe[1]. » C'est à croire que le succès de Creuzé l'a induit à mal. Mais, exécutée selon des procédés analogues, son adaptation fut tout autre. L'esprit, l'âme était autre aussi.

Non seulement science et conscience ont fait défaut à Creuzé, qui ne sait emprunter, aux gens informés, que des mots. Ni l'une ni l'autre ne furent brevets de romantisme[2]. Il lui a manqué autre chose. La très louable curiosité qui l'a intéressé à sa découverte inopinée des Romances, n'était encore qu'une curiosité de l'esprit. Avec Deschamps déjà, s'affirme l'amour, la superstition, le fanatisme de la *couleur*[3], admirée et cherchée pour elle-même, sans tant de souci des convenances de mœurs ou de langage, et d'assez bonne foi pour que les romantiques aient longtemps donné le change sur toutes leurs ignorances. Creuzé n'en est pas là, ni son époque; et si différent qu'il soit de Herder, si différentes que soient

1. Ém. Deschamps, préface des *Études françaises et étrangères*. Œuvres complètes, Lemerre, II, 294. — M. Lanson (article cité, p. 19-20) montre comment le romantisme, en paraissant combattre le XVIIIe siècle, le continue et le développe : vision subjective substituée à une conception idéale. — Les douze romances de Deschamps « *sur Rodrigue, dernier roi des Goths* » n'ont d'ailleurs rien de commun avec Herder (ni la B. d. R.). quoi qu'en ait dit par exemple W. Reymond, *Corneille, Shakespeare et Gœthe* (1864), p. 154.

2. Voir Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, p. 77-78. — Voir Le Gentil, *Bulletin hispanique*, 1899, p. 149 et suiv. (*V. Hugo et la littérature espagnole*). — Par delà même les romantiques, pour Leconte de Lisle, voir Léon de Monge, *Études morales et littéraires*, II, 264.

3. Creuzé, préface 1814, p. XXII, parle de « cette couleur locale, cette originalité étrangère que l'Allemagne nous reproche de dédaigner ». Mais il ne fait qu'en parler. Et s'il blâme Herder d'y avoir été infidèle, c'est, on l'a vu, sur la foi d'un contresens de Sismondi (les fils de Don Diègue joignant les mains).

les deux œuvres, les deux préromantismes qui y correspondent ne le sont guère moins.

Homme de goût peut-être, homme d'esprit si l'on veut, ingénieux parfois et souvent adroit, Creuzé a délavé le Romancero, que Deschamps enluminera. Il n'eut rien d'un artiste.

Par là ce précurseur fut un précurseur de rencontre, et d'étoffe insuffisante. Son *Cid*, tel qu'il est, paru dans le temps qui fut le sien, a pu hâter la connaissance du Romancero, qu'en somme pourtant il ignore. Mais son romantisme n'est qu'un romantisme de technicien, et se limite proprement au vocabulaire[1].

Romantisme craintif, et qui varia[2]. Romantisme bientôt pénitent, et qui retarda vite. « Le siècle a marché, comme on dit, la littérature aussi; au point que l'homme trop hardi alors pourrait bien paraître trop timide aujourd'hui. » Ce romantique manqué se déclare « fort dépassé aujourd'hui à cet égard, et n'étant pas toujours fâché de l'être ». Aux pieds des « censeurs les plus austères et les plus classiques », il fait le *mea culpa* de ses pauvres erreurs de jeunesse, et se nomme « l'homme qui est le plus près d'être de leur avis, quand il n'en est pas tout à fait » (préface de 1836).

Voici, de trente à cinquante ans antérieure, une déclaration d'un romantisme moins circonspect, et qui sonne plus haut et plus fier. Le lyrisme ou l'art de Creuzé et de son temps avait là, d'avance, sa condamnation expresse. Mais Creuzé lut-il seulement une page qui ne lui offrait ni une romance toute prête ou une idée de romance, ni une phrase d'apparence érudite dont il pût, sans pleinement la comprendre, faire son bien?

« Les règles classiques sont de mauvais vents qui flétrissent toutes les fleurs. Nous n'avons pas une bonne pièce lyrique dans notre langue, et les morceaux de poésie qui font le plus d'honneur au sentiment, sont abandonnés aux livres du Peuple. L'esprit est le plus funeste don de la Nature : il combine tout, épuise tout, dégoûte de tout. Maudit soit donc le XVIIIe siècle qu'il a barbouillé de son fard!

1. Préface 1814, p. XVI : « l'horreur du mot propre »; voir *supra*. — Cf. préface de Roland, 1815 : se bornant, pour lui, à se « révolter quelquefois, tout doucement », il souhaiterait « que des jeunes gens pleins d'un talent énergique se déclarassent enfin franchement contre cette *pauvreté digne* à laquelle on veut réduire notre poésie ».

2. Dans sa préface de 1836 il déclare conserver malgré tout « quelques expressions qui ont été critiquées », p. XXIV. Mais la plupart des variantes de 1836 indiquent un recul. Par exemple, V, 5, strophe 2 (le Cid) :

Je n'aspirai jamais à la femme d'autrui,
Et *me sers* (1814) / Et *parle* (1836) seulement, quand je puis *de* / *à* la mienne.

Nous ne savons seulement plus définir la naïveté... La naïveté est l'expression simple, naturelle, lyrique (tous ces mots sont synonymes) de nos divers sentiments, et il ne faut pas pour cela supposer l'absence des idées, le mépris des ornemens. Les idées sont nées du cœur; celles qui naissent d'ailleurs sont bâtardes; l'ornement des grâces est leur nudité. Ce que nous appelons fleurir notre style n'est que le broder... »

On songerait à Herder — en vérité il n'eût pas mieux dit — si l'on ne sentait passer peut-être un peu de l'âme de son premier maître Rousseau.

C'est l'humble, l'obscure *Bibliothèque des Romans*[1] qui parle ainsi. Ne faut-il pas regretter qu'une voix aussi forte et aussi juste n'ait pu se faire entendre, à son heure?

HENRI TRONCHON.

Notes postérieures au dépôt du manuscrit.

1° On trouvera quelques détails biographiques complémentaires dans Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire* (1833), I, 91 et 94. (C. de L., parmi les hommes remarquables sortis du collège de Juilly.)

2° M. Laquiante a publié en Appendice aux *Lettres* de G. de Humboldt à G. Schweighäuser (p. 218) une lettre de Creuzé à Schweighäuser (28 septembre 1808), qu'il donne comme un « intéressant spécimen de critique suivant Laharpe ». Cette appréciation d'une élégie de Humboldt (*Rom*) n'a rien qui doive ajouter à la réputation de Creuzé, ni corriger l'impression qu'on a pu avoir de son goût littéraire.

3° Dans la *Minerve littéraire* de 1820 (I, 351-361) l'Espagnol L. Rincovedro (?) donne quelques *Notes* sur la littérature de son pays :

P. 351. « J'ai appris, depuis que le sort m'a amené en France, que notre littérature était *romantique*... Elle est extrêmement riche, bien plus que vous autres tous ne le pensez. »

P. 354. Les Romances, leur mètre uniforme, leur rime assonante.

P. 357 : « ... il n'y a rien qui ressemble à des couplets. Aussi ai-je été étonné que M. C. de L., qui avait très sagement fait de traduire le *Tassoni* en octaves, ait traduit en stances le R° du Cid. Il a voulu faire pour ces poésies ce que Macpherson a fait pour les *songs* écossais... mais le nom de *romance*, qui est le même dans les deux langues, paraît l'avoir trompé... La coupe qu'il a adoptée l'a obligé de mettre dans ses couplets beaucoup plus d'esprit qu'il n'y en a dans nos anciens auteurs. Il était en fonds pour cela; mais il n'en a pas moins fait comme celui qui voudrait danser le *fandango* sur l'air de la *bourrée d'Auvergne*... » — C'était voir les choses sous un jour un peu spécial, mais juger assez net.

1. Octobre 1784, 2e vol., p. 5-6 (en tête de la 3e série de *Romances du Cid*).

MÉLANGES

« FÆNESTE » ET « LA CHRONIQUE DU RÈGNE DE CHARLES IX »

Je venais de lire un assez grand nombre de mémoires et de pamphlets relatifs à la fin du XVIe siècle. J'ai voulu faire un extrait de mes lectures, et cet extrait, le voici.

C'est par ces lignes que Mérimée présente au lecteur sa *Chronique du règne de Charles IX*; et il a la prévenance

Aux Saumaises futurs *d'épargner* les tortures

en mentionnant lui-même l'indication de ses sources :

« Ce n'est point dans Mézeray, mais dans Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La Noue, etc., que l'on se fait une idée du *Français* au XVIe siècle. »

On a cru qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher quel était exactement le montant de la dette de *La Chronique* aux *Aventures du baron de Fæneste* dont Mérimée publia lui-même une édition en 1855, près de vingt-cinq ans après la publication de son livre. Dans plusieurs cas l'inspiration est *authentiquée* par une note de Mérimée ou bien de Le Duchat reproduite par Mérimée.

D'Aubigné, né en 1550, avait un peu plus de vingt ans à l'époque où se passent les événements de *La Chronique*, mais son *Fæneste* (1617-30) est une œuvre de sa vieillesse et il satirise les mœurs et les coutumes et surtout les manières des cours de Henri IV et de la Régence de Marie de Médicis, bien plus que celles du temps des Valois. De là des anachronismes dans *La Chronique,* lesquels sont à la charge d'un auteur qui prétend *refaire* des caractères et *ressusciter*[1] les gens.

Quoi qu'il en soit, les passages parallèles qui suivent ne seront pas de vains rapprochements s'ils laissent entrevoir la façon dont l'écrivain transformait sa *matière*; et c'est ce qu'il importe surtout de se rappeler quand on relève les sources auxquelles a puisé un maître. On ne saurait trop le dire.

Dès les premières pages de *La Chronique* (14-18), on voit le parti que Mérimée sait tirer d'un incident de vie militaire raconté par Cherbonnière (*Fæneste*, p. 483)[2] :

1. Préface de *la Chronique* (1829).

2. Le texte de *Fæneste* est celui de l'édition des *Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux* par Eug. Réaume et de Caussade. Paris, Lemerre, 1877.

Enay : Vraiment, mon ami, je te remercie, et comment me connois-sois-tu?

Cherbonnière : J'ai porté la pique à quatre cornes (en note : la hallebarde, édit. Mérimée, p. 129) dans la compagnie du capitaine Bourdeaux, votre Sergent major. Je me souviens bien quand vous pendistes de vos mains Patavast et ses quatre compagnons auprés de Barbezieux, parce qu'ils vouloient que l'hostesse... : mais vous leur fistes coupper la corde pourtant par le capitaine Fonsalmois, que nous cachasmes plus de dix jours dans le bagage et au logis, pour ce que vous faisiez semblant de le vouloir tuer.

Dans *La Chronique* ce n'est plus le *laqué du varon* qui conte une mésaventure de soldats quelconques, c'est un capitaine de reitres qui narre sa propre pendaison, ordonnée non par le *bon homme* Enay, mais par un chef qui n'est rien moins que Coligny, et cela, non pour quelque proposition obscène faite par des soudards ivres, mais pour un couvent brûlé... avant que les moines n'en fussent sortis. L'incident croît donc en importance. Il croît aussi en relief parce que le récit se fait drame : c'est la victime qui parle et les témoins ou complices qui soulignent, interviennent et complètent. Et après le mouvement, le pittoresque y entre avec les détails, les réminiscences et les touches réalistes. De plus, tout cela sert à poser un personnage, Dietrich Hornstein, que l'on regrette de voir demeurer au second plan avec les figures un peu pâles de Mila, de Trudchen et du cornette. Voici le passage dans ses lignes principales, — il vaut la peine d'être cité.

C'est Hornstein qui parle :

Bah! chaque homme a ses défauts; et, quoiqu'il m'ait fait pendre, buvons à la santé de M. l'Amiral. — L'Amiral vous a fait pendre! s'écria Mergy; vous êtes bien gaillard pour un pendu. — Oui, *sacrement*! il m'a fait pendre; mais je ne suis pas rancunier, et buvons à sa santé... Mergy reprit : Pourquoi donc avez-vous été pendu, capitaine? — Pour une bagatelle : un méchant couvent de Saintonge pillé, puis brûlé par hasard. — Oui, mais tous les moines n'étaient pas sortis, interrompit le cornette en riant à gorge déployée de sa plaisanterie. — Eh! qu'importe que pareille canaille brûle un peu plus tôt ou un peu plus tard? Cependant l'Amiral, le croiriez-vous, monsieur de Mergy? l'Amiral s'en fâcha tout de bon; il me fit arrêter, et, sans plus de cérémonie, son grand prévôt jeta son dévolu sur moi. Alors tous ses gentilshommes et tous les seigneurs qui l'entouraient, jusqu'à M. de Lanoue, qui, comme on le sait, n'est pas tendre pour le soldat (car Lanoue, disent-ils, noue et ne dénoue pas), tous les capitaines le prièrent de me pardonner, mais lui refusa tout net. Ventre de loup! comme il était en colère! il mâchait son cure-dent de rage; et vous savez le proverbe : *Dieu nous garde des patenôtres de M. de Montmorency et du cure-dent de M. l'Amiral.* — Dieu m'absolve! disait-il, il faut tuer la picorée tandis qu'elle n'est encore que petite fille : si nous la laissons devenir grande dame, c'est elle qui nous tuera. Là-dessus arrive le ministre, son livre sous le bras; on nous mène tous deux sous un certain chêne... il me semble que je le

vois encore, avec une branche en avant, qui avait l'air d'avoir poussé là tout exprès; on m'attache la corde au cou... Toutes les fois que je pense à cette corde-là, mon gosier devient sec comme de l'amadou. — Voici pour l'humecter, dit Mila... Le capitaine poursuivit de la sorte : Je ne me regardais déjà ni plus ni moins qu'un gland de chêne, quand je m'avisai de dire à l'Amiral : Eh! Monseigneur, est-ce qu'on pend ainsi un homme qui a commandé les Enfants-Perdus à Dreux? Je le vis cracher son cure-dent[1] et en prendre un neuf. Je me dis : — Bon! c'est bon signe. Il appela le capitaine Cormier, et lui parla bas; puis il dit au prévôt : — Allons, qu'on me hisse cet homme. — Et là-dessus il tourne les talons. On me hissa tout de bon, mais le brave Cormier mit l'épée à la main et coupa aussitôt la corde, de sorte que je tombai de ma branche, rouge comme une écrevisse cuite... — J'ai caché le capitaine dans un chariot couvert pendant plus de huit jours, dit Mila, et je ne l'en laissais sortir que la nuit. — Et moi, ajouta Trudchen, je lui apportais à manger et à boire; il est là pour le dire. — L'Amiral fit semblant d'être en colère contre Cormier; mais tout cela était une farce jouée entre eux deux.

On laissera maintenant le lecteur juger par lui-même de l'art de Mérimée. Dans la première colonne se trouvent les passages des *Aventures du baron de Fœneste*; dans la deuxième, ceux de *La Chronique de Charles IX* (in-16, Calmann-Lévy); dans la troisième, les notes de l'édition de *Fœneste* publiée par Mérimée.

On a mis entre apostrophes les mots en italique dans le texte de *Fœneste*, de *La Chronique* et des *notes*, afin de réserver l'italique pour les mots et expressions qui dénotent filiation ou inspiration. Dans les cas où ce moyen typographique n'est pas praticable, on a eu recours à des lettres entre parenthèses. La même lettre suit les passages à rapprocher.

1. Cf. p. 178 : « L'Amiral, en l'écoutant (le capitaine George), écrasait entre ses dents le cure-dent qu'il avait à la bouche; c'était chez lui un signe d'impatience. » Dans Fœneste, on trouve ces lignes* [p. 410 (44)? : « Je ne donnerois pas un estiflet de Roquemadour, ni un cure dent de Monsur lou Maneschal de Roquelaure, de toutes bos Histoiregraphes. » Et dans l'édit. de Mérimée, cette note au nom de Roquelaure : Les cure-dents de l'amiral de Coligny étoient célèbres. *Dieu nous garde des patenôtres de M. le connétable et du cure-dent de l'amiral!* proverbe de soldat, cité, je crois, par Brantôme. — Je n'ai rien appris touchant les cure-dents du maréchal de Roquelaure, mais je soupçonne quelque plaisanterie cachée. Le maréchal, peut-être n'avoit plus de dents. (Note de l'éditeur.)

Au premier abord, il semblerait que le cure-dent ait été suggéré à Mérimée par Brantôme (ou quelque autre, voir plus bas), et non par *Fœneste*. Cependant puisque le cure-dent de Roquelaure amène en note celui de Coligny, lors de la publication de *Fœneste*, on peut supposer avec quelque raison qu'il l'ait rappelé aussi lors de la composition de *la Chronique*, d'autant plus que Mérimée n'est pas certain que ce soit Brantôme qui lui ait fourni ce détail réaliste. D'ailleurs, Brantôme peut garder le cure-dent de Coligny, et d'Aubigné celui de Roquelaure. Ce qui importe, c'est que Mérimée s'est souvenu du cure-dent pour caractériser le personnage au moyen d'un geste familier. Au sujet du proverbe de soldat, cf. du Fail, *Contes d'Eutrapel*; De quatre choses Dieu nous gard : Des patenostres du vieillard (le connétable de Montmorency), De la grand main du cardinal, Du cure-dent de l'amiral, Et la messe de l'Hospital (Ed. C. Hippeau, I, 270).

* Dans les renvois au *Fœneste*, le premier chiffre indique la page de l'édition de Réaume et de Caussade, le second, entre ( ], indique celle de l'édition de Mérimée.

P. 614. (293)... et *les garces et goujats sont à l'entour qui chantent 'Jean Petaquin'*.

P. 41. (Mergy) reprit le chemin d'Orléans *poursuivi par une bande d'enfants, dont les plus âgés chantaient la chanson de 'Jehan Petaquin'*.

P. 384 (10). Fæn. : ... et c'est pourquoi bous boyez à ce *laqué* ce grand *duel* et ce *poignard à couquille*.

Enay : J'eusse plustost pris ce que je voi à vostre homme pour une *targue* que pour une *coquille*.

P. 421 (55-56). Fæn : D'aillurs *nous autres pratiquons tellement l'aunur en toutes chauses, que nous ne faisons rien parestre qui ne soit fort abantajus*.

Enay : Je l'ai bien remarqué à vostre arrivée, et *surtout à cette grande espée que portoit vostre laquais*; et de vrai chacun a quelque raison en son especе : *vous autres, qui estes bien fondez*[1] *donnez vos pensees au paroistre*, et nous a l'estre seulement.

P. 45. Derrière ces messieurs marchaient leurs *laquais*, chacun portant à la main, dans le fourreau, une de ces longues épées à deux tranchants que l'on appelait des *duels*, et un *poignard* dont la *coquille* était si large, qu'elle servait au besoin de *bouclier*. Sans doute le poids de ces armes paraissait trop lourd à ces jeunes gentilshommes, ou peut-être *étaient-ils bien aises de montrer à tout le monde qu'ils avaient des laquais richement habillés*.

P. 126. Choisissez un *poignard* dont la *coquille* soit *solide;* cela est fort utile pour *parer*.

N. 4 (au mot *targue*). Petit bouclier rond qui n'avait qu'une poignée pour la main, au lieu d'attaches pour le bras. C'est la 'rodela' que portaient les 'galants', du temps de Lope de Vega et de Calderon, en allant, la nuit, courir les aventures.

P. 408-9. (42) Fæn. : Si ye poubois parbenir à estre contai entre les *r'afinez*, ye serois vien content (*b*).

Enay : Apprenez moi que c'est : ce m'est un terme nouveau (*a*).

Fæn. : *Ce sont yens qui se vattent* pour un clin d'uil, si on ne les saluë que par acquit, pour une fredur (*c*), *si un manteau d'un autre touche le lur, si on crache à quatre pieds d'ux*.

P. 409. (42) Fæn. : et noutez que sur un rapport, vien qu'il se trouve faux, ou *si bous prenez un homme pour l'autre* (*b*), il en faut user comme firent dux Gentiushommes (*a*)... *En allant dessus lou prai* (a), *l'un demanda à l'autre : N'estes-bous pas un tel d'Auvergne? — Non, dit l'autre, ye suis un tel de Dauphiné. Pourtant ils abiserent que puis qu'il y aboit appel* (c), *il se*

P. 58. C'est un (Comminges) de nos plus fameux *'raffinés'*; et comme vous venez de la province, je veux bien vous expliquer le beau langage (*a*). Un raffiné est un galant homme dans la perfection (*b*), *un homme qui se bat quand le manteau d'un autre touche le sien, quand on crache à quatre pieds de lui,* ou pour tout autre motif aussi légitime (*c*).

P. 58. *Comminges*, dit Vaudreuil, *mena un jour un homme au Pré-au-Clercs* (a); — *N'es-tu pas Berny d'Auvergne? demanda Comminges. — Point du tout, répond l'autre; je m'appelle Villequier, et je suis de Normandie.* — Tant pis, repartit Comminges, *je t'ai pris pour un autre* (b), *mais puisque je t'ai appelé* (c), *il faut nous battre* (d). *Et il le tua bravement* (e).

1. Riches.

falloit tuer (e), *comme ils firent* (d), *et cela s'appelle r'afiné d'haunur.*

P. 423 (61 et suiv.). Fæn. : 'Et beata viscera Mariæ quæ portaverunt æterni Patris Filium'. Boila comment je di mes graces, moi (*a*).

Enay : Je croi que vous les entendez bien, puis que vous les dites (*b*).

P. 424. Fæn. :... Mais j'ouvlie de bous expliquer ma priere; c'est : Et les vien heureuses entrailles de Marie qui ont pourté le Fils du Pere eternel.

Enay : Comment? vous commencez par un 'Et'?

Fæn. : Pour bous dire, il y a debant : 'Laus Deo, pax vivis, requies defunctis (*c*). Tu autem, Domine, miserere nobis'; et puis : 'Et beata'. Mais je ne di jamais gueres le premier pour accourcir... (*d*).

P. 425. Enay : Vous estiez sur la conjonction de cet 'Et' avec ce qui est au devant.

Fæn. : Je m'en bois bous le dire tout du long en Françés : 'Louange a Diu, paix aux bibans, repos aux morts' : Mais toi, Signur, aies pitié de nous, et les vienheureuses entrailles.

Enay : Il faut que ce soit que Dieu aie pitié des entrailles, ou qu'elles aient pitié de nous (*b*).

Fæn. : On n'ezamine pas ces chauses à boste mode; nostre Theologie n'a que faire de la Gramaire (*e*), car aussi vien ce 'mais' debroit contredire et ne le fait pas....

Enay : Mais venons à l'Et'.

Fæn. : Boyez-bous pas que la Messe commence par un 'Et'? [2] disant : « Et j'entrerai à l'Autel du

P. 139. (*Comminges*) *est le roi des 'raffinés'.*

P. 59. Mergy, qui était assis à côté du baron de Vaudreuil, observa qu'en se mettant à table il faisait le signe de la croix et récitait à voix basse et les yeux fermés cette singulière prière (*a*).

'Laus Deo, pax vivis, salutem [1] defunctis (*c*), et beata viscera virginis Mariæ quæ portaverunt Æterni Patris Filium!'

— Savez-vous le latin, monsieur le baron? lui demanda Mergy (*b*).

— Vous avez entendu ma prière?

— Oui, mais je vous avoue que je ne l'ai pas comprise (*b*).

— A vous dire le vrai, je ne sais pas le latin et je ne sais pas trop ce que cette prière veut dire; mais je la tiens d'une de mes tantes qui s'en est toujours bien trouvée, et, depuis que je m'en sers, je n'en ai jamais vu que de bons effets (*f*).

— J'imagine que c'est un latin catholique, et par conséquent nous autres huguenots nous ne pouvons le comprendre (*e*)!

P. 298. L'omelette achevée, il (Mergy) se leva, joignit les mains, et prononça fort vite et en bredouillant quelques mots latins dont les derniers étaient : 'Et beata viscera virginis Mariæ' (*a*). Ce furent les seuls que Marguerite entendit (*d*).

— Quelles drôles de grâces (*a*), révérence parler, nous dites-vous là, mon père (*b*)! Il me semble que ce n'est pas comme celles que dit notre curé.

1. Salutem. Non seulement la grammaire latine mais la mémoire du baron de Vaudreuil n'est pas sûre! Ce n'est pas le « salut » pour les morts, mais le « repos » (*requies*), et *salutem* est un solécisme. Dans sa préface à Fæneste (p. XIX) Mérimée écrit : « Le langage de Fæneste se complique d'un certain nombre de barbarismes usités à la cour vers le commencement du XVIIe siècle : « exterminé » pour « déterminé », « manéchal », pour « maréchal », « caitaine » pour « capitaine », « j'alli » pour « j'allai ». Et aussi : note 5, p. 10 (de Le Duchat) : *Exterminé, déterminé.* Élégance de ces mêmes courtisans ignorants qui disoient aussi « termes de permission ». Voy. H. Estienne, page 433 de ses *Dialog. du nouv. Fr. Ital.*

Vaudreuil, « courtisan ignorant », dit donc *salutem* au lieu de *requies*, très probablement parce qu'il a présent à l'esprit le mot *requiem* (par ex. : messe pour les morts), tandis qu'il pense au *salut* des âmes. Les personnages de *la Chronique* ne poussent pas le réalisme jusqu'à parler mal en français. Ce latin-là vient fort à point.

2. Note de Mérimée : « Je ne sais où d'Aubigné a pris cela. C'est le clerc qui, à la troisième réponse, dit : « Et introïbo... », p. 64.

Seigneur »; l'autre respond : « A Dieu qui resjouit ma jeunesse. » Il semvle qu'il n'y a pas grand sens à cela, et c'est ce qui faict tant de merbeilles (*f*).

P. 590 (262-3). Enay : Telle fut encor l'invention d'un *Cordelier* qui, ayant pris une pierre en sa chaire, fit semblant de la vouloir jetter à la teste d'un *cornard*, et prenant son branle *la fit baisser à plusieurs*, et puis : « Je pensois (dit-il) *qu'il n'y en eut qu'un.* » Le ris resveilla les auditeurs. Non, on ne permet pas *ces gayetez* à nos Ministres, mesmes on leur défend les Allegories, tant qu'on peut, pour les attacher à leur texte sans eschapper [1].

Fæn. : Mais, Monsur, ils ne font point de velles entrees par quelque piece vizarre et fantasque. Nos Prescheurs s'en escriment vrabement; comme *un frere Luvin* qui commençoit par un argument qu'il appeloit, ce me semble, Croucodile : 'S'il bient, il ne biendra pas, et s'il ne bient point, il biendra', ce qu'il entendoit de son asne et du loup.

Enay : Mettez en ce rang Panigarole (en note : *cordelier* Milanois), commençant par ces mots : 'C'est pour vous, belle, que je meurs', en appliquant ses yeux sur une galande, de l'amour de laquelle il estoit embrené et descrié partout (*a*). Il l'avoit menacee de lui faire cet affront. Le peuple, tout estonné de cette entree, se rasseura quand, aprés pauses et soupirs (*b*), ce bon Docteur suivit : 'dit nostre Seigneur à son Église'.

P. 600 (275). Enay... et sur vos contes de Prescheurs j'en dirois bien une douzaine des vieux, comme d'un *qui commença son sermon par trois jurements : 'Par la vertu, par la mort*, par la chair, *par le sang*', adjoustant tousjours : '*de Dieu*', et puis, aprés — Ce sont les grâces (*a*) de notre couvent, dit le jeune franciscain.

P. 79. (George à Mergy) : Viens, mon cher, c'est *le frère Lubin* qui doit prêcher aujourd'hui. C'est *un cordelier qui rend la religion si plaisante* qu'il y a toujours foule pourl'entendre.

P. 81 et suiv.... ils virent un gros homme... *revétu de la robe de saint François*... Allons, mes enfants, disait-il, donnez-moi mon texte. — Parlez-nous des tours que ces dames jouent à leurs maris, dit un des jeunes gens... — La matière est riche... mais que puis-je dire qui vaille le sermon du prédicateur de Pontoise, qui s'écria : « Je m'en vais jeter mon bonnet à la tête de *celle d'entre vous qui a planté le plus de cornes à son mari.* » Sur quoi *il n'y eut pas une seule femme dans l'église qui ne se couvrit la tête du bras ou de la mante, comme pour parer le coup.* — Oh! père Lubin, dit un autre,... parlez-nous aujourd'hui du péché d'amour qui est présentement si fort à la mode. —... A mon âge on ne peut plus parler d'amour. J'ai oublié ce que c'est que ce péché-là. — Ne faites pas la petite bouche..., nous vous connaissons (*a*). — Ah! voici le capitaine! Allons, George, donnenous un texte de sermon. —... dépêchez-vous, mort de ma vie, car je devrais être en chaire. — Peste, père Lubin! vous jurez aussi bien que le roi! — Je parie qu'il ne jurerait pas dans son sermon.

— Pourquoi pas, si l'envie m'en prenait? répondit hardiment le père Lubin. — Je parie dix pistoles que vous n'oseriez pas. — Dix pistoles? Tope! —... s'il jure, ma foi! je ne regretterai pas mes dix pistoles : jurements de prédicateurs valent bien dix pistoles. — Et moi, je vous annonce que j'ai déjà gagné, dit le père Lubin; *je commence mon sermon par trois jurons*... et du ton d'un homme en colère, il commença de la sorte : « Mes chers frères, '*Par la vertu, par la mort, par le sang!*'... » Un murmure

1. Je voudrais, disait Mergy en sortant (du sermon), je voudrais que toutes les personnes qui viennent d'assister à cet absurde sermon entendissent sur-le-champ les simples exhortations d'un de nos ministres (p. 90).

une grande pause (*b*) : ... ' *nous sommes sauvez et délivrez de l'Enfer*'.

de surprise et d'indignation interrompit le prédicateur ou plutôt remplit la pause qu'il laissait à dessein (*b*)... '*de Dieu*', continua le cordelier 'd'un ton de nez fort dévot', « *nous sommes sauvés et délivrés de l'enfer* ».

P. 507 (158). Fæn. : Cap de you, il me fasche fort d'une chause qu'on m'a dite de lui, c'est qu'il n'y a *escrimur* (*a*) dans Paris qu'il n'ait pourté par terre... mais *Grand Jean, l'Anglois, ni Jean Petit ne bulent plus tirer abec lui.*

P. 87. O mes chers frères! Satan est un *escrimeur* qui en remontrerait *à Grand-Jean, à Jean-Petit et à l'Anglais.*

P. 121... Vous n'ignorez pas que Comminges est une de nos meilleures épées (*a*). Par ma foi! c'est un gentilhomme qui a les armes bien dans la main (*a*). Il a pris à Rome des leçons de Brambilla, *et Petit-Jean ne veut plus tirer contre lui.*

On peut encore rattacher à cette source les deux passages suivants qui sont un développement et une reprise de celui de la page 121 : page 137 : Mais dans le pays où nous vivons, *les gentilshommes sont plus forts sur les armes que les maîtres de profession.* Et : page 139 : Comminges est *la meilleure épée de cette cour*, si fertile en coupe-jarrets. *C'est le roi des raffinés.*

P. 389 (17). Fæn. : ... Il y a aprés la diversité des *rotondes*, à douvle rang de dantele, ou vien *fraises à confusion.*

P. 387 (14) Fæn. : ... puch aprés il bous faut des *souliers à cricq*[1] *ou à pont levedis.*

P. 481 (127). Cherbonnière (parlant de Fæn.) ... je lui ai veu mettre tout son argent en *une fraise a grand dantelle blanchie en Flandre.*

P. 91. Mergy trouva chez son frère... la connaissance du tailleur de la cour et du seul marchand où un gentilhomme curieux d'être bien vu des dames, pouvait acheter ses gants, *ses fraises 'à la confusion' et ses souliers 'à cric' ou 'à pont levis'.*

P. 135 (Comminges) : Tenez, à vrai dire, on ne fait rien de bien qu'en Italie et en Flandre. Que pensez-vous de ce *collet à la wallonne?* Cela est bienséant pour un costume de chasse; j'ai des *collets* et des *fraises 'à la confusion'* pour aller au bal; mais ce *collet*, tout simple qu'il est, croyez-vous qu'on pourrait le broder à Paris? point. Il me vient de *Bréda.* Si vous voulez, je vous en ferai venir par un de

N. 3 (au mot : rotondes) : *Collet empesé* que les hommes portoient autrefois, monté sur du carton qui le tenoit en l'air et en état (Dict. de Trévoux).

N. 4 (aux mots : fraises à confusion) : sans gaudrons réguliers ni beaucoup d'empois. L'aventurier Buscon, p. 314 des *œuvres de Quevedo*, Paris, 1644 : « Ils lui firent mettre la main sur la *fraise*, qui fut gauderonnée *à la confusion* ». Ci-dessous, I, 2, ch. XVII, cette sorte de fraise est appelée simplement *confusion.* L. D.

N. 3 (p. 14) (aux mots : Souliers à cricq ou à pont levedis) : Selon Vigneul de Marville, les premiers qu'on appeloit aussi *souliers au 'cric crac'*, furent

1. Le bon homme Enay *est* sans souliers à cric, p. 381.

mes amis qui est en *Flandres*.

ainsi appelez parce qu'en marchant ils rendoient une espèce d'harmonie ; les autres étoient à planchettes. L. D. [1]. — Je ne sais ce qu'entend Le Duchat par souliers à planchettes. Je suppose que *les souliers à pont levedis* (pont-levis) sont ainsi nommés à cause d'une pièce de cuir ou d'étoffe mobile qui couvroit le cou-de-pied. On en voit de semblables dans les gravures du temps.

P. 507 (158). Enay : Vous estes *deffendeur, le choix des armes est à vous.*

P. 594 (267)... car celui qui a reçu lou desmenti, *c'est à lui à appeler*, et *le choix des armes est à l'otre.*

P. 401 (35). Enay :... il (Thomas Maurus dans son Utopie) demanda qui estoient ces Seigneurs : on lui respondit qu'ils estoient seigneurs vraiement ! que c'estoient les *bouchers* de la ville, ausquels seuls la chasse (*a*) estoit permise en ce païs-là.

P. 122. (Comminges à Mergy) : Vous vous portez *'demandeur'*, Monsieur, et *j'ai le choix des armes*, en qualité de *'défendeur'*.

P. 145. — Tiens, 'parpaillot' ! dit le roi en plongeant son couteau dans le côté du cerf (*a*), et il tourna la lame dans la plaie pour l'agrandir. Le sang jaillit avec force, et couvrit la figure, les mains et les habits du roi.

— Le roi a l'air d'un *boucher*, dit assez haut, et avec une expression de dégoût, le gendre de l'Amiral, le jeune Téligny.

P. 385 (11). Fæn. : Je le tire par la cappe, je le mène sur le pré. *Nous desfimes les voutons*, l'égullette, la jartiere et *le ruven de soulier.*

P. 154. Comminges *ôta son pourpoint* et *défit les rubans de ses souliers* [2], pour montrer par là que son intention était de ne pas reculer d'un seul pas (*a*). C'était une mode parmi les duellistes de profession.

N. 5 (p. 11). On se battoit *sans pourpoint.* On défaisoit les jarretières pour être plus agile à se fendre, et *les rubans du soulier* pour montrer qu'on étoit résolu à ne pas rompre (*a*) : car, avec des rubans traînant à terre, un pas en arrière pouvoit occasionner une chute.

1. A la page 6, Mérimée disait en note : *Souliers à cric.* Souliers à la mode, ainsi nommés apparemment à cause du bruit qu'ils faisoient sur les parquets.

2. Dans son édition de « Fæneste », Mérimée disait en note à propos des rubans de souliers : « Au lieu de *ruven*, ruban, des éditions de 1619, et de 1617, in-12, on lit dans les éditions in-8 de 1617, *le lien du soulier.* Il faut croire que les rubans de souliers ont commencé à être à la mode en 1617. »

Vers 1572, époque à laquelle se passe *La Chronique*, on devait donc dire *a fortiori : le lien du soulier.* Pourquoi Mérimée a-t-il employé le mot *ruban?* Est-ce parce

P. 388-9 (16-17) : Enay : Vous avez des *roses* en Hyver?

Fæn. :. Oy vien, nos autres, oy : *sur les dux pieds*, trainantes à terre, aux dux jarrets, pendentes à mi jamves, *au vusc du perpunt, une au pendant de l'espeio*; une sur l'estomach; au droit des vrassarts et aux coudes.

P. 389-90 (19). Fæn. : Fraire, que tu es vrave..., tu es vien traitté de ta *maistresse*. Cette cruelle, cette revelle, rent-elle point les armes à ce veau front, *à ceste moustache vien troussée* [1].

P. 549 (206). Enay : On use mal aussi de plusieurs adverbes à la Cour, comme : je vous aime '*horriblement*', on dit mesme '*grandement*' petit.

P. 229. Ainsi Madame de Turgis portait d'ordinaire des rubans lilas, et *la garde de l'épée* de Bernard, *le bas de son pourpoint et ses souliers* étaient ornés de *rosettes* de rubans lilas.

P. 186. Comme *sa moustache* (celle de Mergy) *est bravement troussée*. — Sait-on qui est sa *maîtresse*?

P. 229. La comtesse (*maîtresse de Mergy*) avait professé assez publiquement son horreur pour la barbe au menton, mais elle aimait *une moustache galamment relevée*; depuis peu le menton de Mergy était toujours rasé avec soin, et, sa moustache, '*désespérément*' frisée, empommadée et peignée avec un peigne de plomb [1], *formait comme un croissant dont les pointes se relevaient bien au-dessus du nez.*

P. 292. Quand il (Mergy) levait la tête pour regarder du côté de la porte, on remarquait une bouche bien faite, ornée *d'une moustache retroussée en forme 'd'arc turquois'*, et si galante qu'elle aurait fait honneur à un capitaine de gendarmerie.

On trouve aussi des *ressemblances* qui par elles-mêmes pourraient ne pas être probantes, mais qui prises avec les emprunts évidents que nous venons de signaler nous paraissent ne pas être de pures coïncidences.

Quand Fæneste arrive à Paris il alla « louyer au fauxbourg Sant-Yaques » [p. 396, (29]. Mergy « arriva le soir à Paris... et il se logea dans une hôtellerie de la rue Saint-Jacques » (p. 42).

Plus loin, « Mergy sortit... pour aller chez un orfèvre du pont St-Michel. » (p. 44). Et, dit Beaujeu, [Fæn. p. 583 (252)] « J'estois ces jours chez un orphèvre au bout du Pont-au-Change. »

Auparavant Fæneste perd son cheval : « mon bilen (le poustillon de Guillerbal) estoit hors de buë, et le pis est que *mon chebal l'aboit suibi* » [p. 395, (27]. Le cornette des reîtres a volé son « bel alezan » à Mergy et il lui a laissé « un petit cheval pie, vieux, couronné et défiguré, mais la victime ne peut » s'empêcher de convenir qu'un voleur plus endurci que le trompette *aurait emmené son cheval sans lui en lasser un à la place* (p. 42).

Enay blâme le duel : les historiens ne feront pas mention de la valeur déployée par le spadassin et personne à la cour ne parvient par là; il n'y a pas « un seul gouverneur de prøvince ou mareschal de France qui doive son avancement à un duel » [p. 410, (44-45]. Mme de Turgis pense de même

que *le lien du soulier* aurait paru étrangē ou parce qu'il n'a connu l'expression que lors de la préparation de son édition de *Fæneste*?

1. Pour trousser sa moustache, Fæneste se contentait d'un *manche de cuillere*, p. 481.

« qu'une blessure est glorieuse, gagnée sur un champ de bataille; mais dans un duel ce n'est plus de même; je ne connais rien de plus méprisable », ajoute-t-elle (p. 133). Cette déclaration aurait lieu de surprendre dans la bouche de la maîtresse d'un duelliste tel que Comminges, si on ne se souvenait qu'elle voulait lui infliger un affront en présence de Mergy qu'elle commençait à lui préférer. Toutefois, il est permis, en passant, de se demander si c'était bien adroit de la part de la comtesse. N'excitait-elle pas Comminges contre Mergy, et son amant insulté par elle en présence de son adversaire ne serait-il pas encore plus redoutable ? Mme de Turgis joue gros jeu et court le risque de payer cher la satisfaction d'un moment d'humeur. Il est vrai que pour la jolie femme, deux de perdus...

Après son duel avec Comminges, Mergy guérit de sa blessure caché chez une vieille que Mme de Turgis, inquiète sur l'état de son nouvel amant, vient consulter de nuit. La vieille la rassure : « Vous-même n'avez-vous point percé au cœur l'image de son adversaire, dirigeant ainsi les coups de l'homme pour qui j'ai employé ma science? » (p. 170). Et pour être sûre d'être aimée du jeune huguenot, la grande dame catholique prononce ces paroles d'une voix émue : « De même que cette cire s'amollit et se brûle à la flamme de ce réchaud, ainsi, ô Bernard Mergy, puisse ton cœur s'amollir, et brûler d'amour pour moi! » (p. 172). Or, Fæneste qui est allé voir Cayer (Palma Cayet) ne déclare-t-il pas que le controversiste-magicien lui « a monstrai les images de cire qu'il faisoit fondre tout vellement pour eschauffer le qur de la galande, et celles qu'il blessoit d'une petite fleche pour faire perir un Prince à cent lieues de là. » [p. 455 (99].

Fæneste veut convertir Enay au catholicisme [p. 413, (48], et Mme de Turgis, fervente catholique, veut sauver l'âme de son amant huguenot. (chap. XXI)

Enfin Enay raconte l'aventure arrivée au ministre protestant La Fleur, à qui un cordelier avait volé son habit par ruse et qui fut obligé de revenir chez lui revêtu du froc du moine [Livre III, chap. XII]. Le capitaine Hornstein et Mergy, tous deux de la Religion, se déguisent en moines pour traverser les lignes catholiques et se joindre aux défenseurs de La Rochelle (chap. XXIII).

« La Chronique » paraît aussi redevable à Fæneste de quelques noms :

Mérimée a donné à son *raffiné* le nom de Comminges, qui convient parfaitement au type, puisque, d'après Le Duchat, « on appela de la sorte, sous le règne de Henri le Grand, des jeunes gens, la plupart Gascons, qui, prenant querelle pour des riens, pretendoient ainsi raffiner sur le point d'honneur » (n. 1, p. 42), et que le nom de Comminges (voir aussi Moréri) est celui d'une élection de la généralité de Bordeaux (n. 2, p. 23). Mérimée n'implique en aucune façon que son Comminges ait été Gascon, mais il porte un nom gascon et c'est un raffiné comme l'était plus d'un Gascon. Et à ce propos, si l'on en croit la note de Le Duchat et le bon homme Enay, pour qui l'appellation de raffiné est « un terme nouveau » [p. 408 (42], Mérimée est coupable d'anachronisme, en appliquant ce terme aux duellistes de la cour de Charles IX.

Le *raffiné* par excellence cité par Fæneste est « lou vrabe Valagny » (Balagny), surnommé *le brave de la cour*, mais qui ne semble pas avoir été le prototype de Comminges. A remarquer toutefois que, d'après l'extrait de la « Life of Lord Herbert de Cherbury », cité par Mérimée, ce Balagny « n'avoit rien que de très ordinaire dans toute sa personne » et que « son pourpoint étoit de bure tailladée montrant sa chemise, ses hauts de chausses de drap gris, sans broderies ». Comminges, lui, était « un jeune blond, mince, fluet, d'une mine efféminée et dont le costume offrait une négligence peut-être étudiée » (p. 90) et Mergy « s'indignait de voir un homme si faible en apparence et déjà possesseur de tant de renommée ». Donc, ni Balagny ni Comminges n'ont rien dans leur personne ou leur façon de se mettre qui dénote

vraiment l'homme élégant, soigné de sa personne, le petit-maître qui veut plaire aux dames, non plus que l'adversaire redoutable aux armes. Par contre ce Balagny, tel que Herbert de Cherbury le dépeint, n'est pas tout à fait étranger au Mergy, vainqueur de Comminges, et qui semble par là tout désigné pour lui succéder à la cour dans l'estime des jeunes hommes et l'admiration des jeunes femmes.

N. 1, p. 43. *Lorsqu'il* (Balagny) *entra* (*a*), *j'entendis un murmure* soudain parmi les dames (*b*). On disait : *C'est M. Balagny* (*c*). Là-dessus je vis que les dames et les demoiselles, l'une après l'autre, l'invitoient à s'asseoir auprès d'elles, et, qui plus est, lorsqu'une dame avoit eu sa compagnie pendant quelque temps, une autre lui disoit : Vous en avez joui assez longtemps, c'est mon tour maintenant (*d*)... M'étant informé auprès d'un des assistants qui étoit ce personnage, on me dit que c'étoit un des plus galants hommes du monde (*g*), attendu qu'*il avoit tué huit ou neuf hommes en duel* (*e*) et que, pour cette raison, les dames en faisoient tant de cas (*d*), que c'étoit la façon de toutes les Françoises d'aimer les gens de cœur (*g*), persuadées qu'avec des gens de cette sorte seulement, il y avoit sûreté pour leur honneur (*f*).

P. 185. — *En entrant* dans le Louvre (*a*) il (Mergy) s'aperçut qu'il avait en quelque sorte hérité de la considération de Comminges (*g*)..., les femmes le lorgnaient et lui faisaient des agaceries (*d*); car la réputation de duelliste était alors surtout un moyen de toucher leur cœur (*g*)[1]. *Trois ou quatre hommes tués en combat singulier* tenaient lieu de beauté, de richesse et d'esprit (*e*). Bref quand notre héros paraissait dans la galerie du Louvre (*a*), *il entendait un murmure* s'élever autour de lui (*b*) : *Voici le jeune Mergy* (*c*) qui a tué Comminges (*e*).... — Sait-on qui est sa maîtresse (*f*)?

1. Et encore : en moins d'un quart d'heure Mergy sut le nom des amants de presque toutes les dames de la cour, et le nombre de duels auxquels leur beauté avait donné lieu. Il vit que la réputation d'une dame était en proportion des morts qu'elle avait causées; ainsi madame de Courtavel, dont l'amant en pied avait tué deux de ses rivaux, était en bien plus grand renom que la pauvre comtesse de Pomerande, qui n'avait donné lieu qu'à un petit duel et une blessure légère (p. 52).

A la page 134-5 de *La Chronique*, Comminges, gentilhomme catholique et *raffiné*, s'écrie : « Dieu me damne! si ce n'est pas le cor de mon ami Pompignan ». Dans *Fæneste* on trouve [p. 388, (16] un Pompignan qui « inbenta des descoupures sur le pied de la votte, pour faire parestre un vas de soie incarnadin » et qui est cité par « le varon » parmi les « r'afinez d'haunur » immédiatement après « lou vrabe Valany [p. 409, 42]. Évidemment ce ne peut être que l'ami de Comminges! Ce Pompignan cité par Fæneste était le petit-fils de Blaise de Montluc.

Le soudard Bois-Dauphin du chapitre XXIII de *La Chronique* doit peut-être son nom euphonique à Urbain de Montmorency-Laval, seigneur de Bois-Dauphin, créé maréchal de France par le duc de Mayenne, pendant la Ligue (n. 2, p. 38).

Et enfin, Mme de Châteauvieux (p. 210-211) pourrait bien être l'épouse de ce Joachim de Châteauvieux, capitaine des gardes sous Henri IV, à moins que ce ne fût sa mère!

Pour les noms de ses personnages, comme pour les *expressions du temps*, Mérimée archéologue prenait des libertés avec l'archéologie. Par l'*à peu près* de sa couleur locale, ce réaliste était décidément romantique.

HENRI DAVID.

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE A JACOB VERNES

Les éditeurs de la correspondance de Voltaire ont publié une trentaine[1] de lettres, adressées à mon trisaïeul Jacob Vernes, de 1756 à 1774. Je ne sais où se trouvent aujourd'hui les originaux de ces lettres.

Ma famille ne possède plus que six lettres de Voltaire à Vernes; elles sont inédites. Trois d'entre elles sont autographes, et pour elles, j'ai copié exactement la graphie de Voltaire. Quant aux trois autres, qui sont de la main d'un secrétaire, je les donne avec l'orthographe actuelle. M. Eugène Ritter m'a aidé à les annoter.

ÉDOUARD DUFOUR.

I

5 mars[2], a Lausane.

Mon cher confrere, vous n'ignorez pas que votre ode[3] au Roy de prusse a été imprimée; mais vous ignorez peut etre quelle l'a eté sous mon nom. Ce que vous savez certainement, c'est qu'il ne m'est pas permis, comme a vous, de vilipender ma pauvre patrie, et de dire du mal des français et de leurs alliez, pour dire du bien du bon Roy de prusse. Vous sentez quels reproches j'aurais a essuier et a me faire, si je me laissais accuser plus longtemps d'avoir écrit contre mon Roy qui ma comblé de bienfaits, et qui m'a laissé mes pensions et ma place de gentilhome ordinaire de sa chambre, malgré le party qué jay pris de vivre ailleurs que chez luy. Vous n'aurez d'ailleurs qu'a gagner, en vous avouant l'auteur de cet ouvrage. Votre amour propre y trouvera son compte, aussi bien que votre équité. Je comptais venir hier aux délices; ma santé ne l'a pas permis; je me flatte de venir vous embrasser dans huit jours. Je suis sans jardinier : cest une tres triste situation, quand on a un grand jardin a former, et a réformer. Mes compliments a l'hebreu[4]. Quand M[r] votre frere viendra, nous luy jouerons la comedie.

V.

1. Aux 28 lettres ou billets que donne l'édition Moland, il faut ajouter un billet publié par MM. Perey et Maugras (*La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, Paris, 1892, p. 318). Ils l'ont placé à l'année 1761; mais comme il y est parlé de *Diogène à la campagne*, de Marcet de Mézières, — pièce qui fut représentée à Carouge au mois d'août 1758, — ce billet doit être des derniers mois de 1758.

MM. Perey et Maugras (même ouvrage, p. 84) ont donné comme inédit un fragment de lettre qu'on trouve dans l'édition Moland à la date qu'ils indiquent, 23 septembre 1759. L'édition de Kehl avait placé cette lettre en 1758.

2. Cette lettre ne peut être que de 1757 ou 1758.

3. Nous n'avons pas réussi à découvrir un exemplaire de cette ode.

4. Nous ne savons pas quel est celui des collègues de Vernes, que Voltaire désigne ainsi.

II

. . . . . [1]

Jean Jaques et moy, nous ne sommes que des barbouilleurs de papier, tres inutiles en ce monde; tout notre merite est d'augmenter le commerce du chifon. Nos vers, notre prose, nos paradoxes, nos contradictions, nos sottises, ne font ny bien ny mal. Le grand point est de manger en paix a lombre de son figuier, et de se rejouir dans ses œuvres : tout le reste est vanité. Dieu vous tienne en liesse!

V.

III

Oui, sans doute, vous aurez « les Scythes[2] », car les Scythes sont des Représentants qui gagnent leur procès. Vous êtes un peu Scythe, vous et moi, — mais il me faut un peu de temps pour que je vous ajuste un exemplaire. Comptez, mon cher huguenot, que les Sirven seront justifiés comme les Calas. Voici, en attendant « les Scythes », un petit imprimé qui vous mettra au fait de leurs affaires. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. Jean-Jacques n'écrit que pour écrire et moi j'écris pour agir[3].

Il paraît chez Philibert quatre homélies[4] qu'on dit faites par un ami de Petitpierre[5]. Cela sent le brave socinien, l'impudent unitaire à pleine bouche. Ce prédicant paraît aimer Dieu par Christ, mais il se moque furieusement de tout le reste. Le reste est pourtant fort bon, car il vaut cent mille livres à l'abbé de Saint-Gall. Je vous en souhaite autant.

IV

[Mars 1768.]

Pretre dun Dieu pere de tous les hommes, predicateur de la raison, pretre tolérant, si vous voulez avoir le militaire philosophe[6] de feu S[t] hiacinthe, il est chez votre illustre et digne ami M. de Moultou, qui vous le pretera sur ce billet.

Avez vous vu le sermon[7] preché a bale? je le crois de votre petit frere.

1. Le commencement de cette lettre a été déchiré.
2. On sait que *les Scythes* sont une tragédie de Voltaire.
3. Le passage qui a été mis en italiques se retrouve dans la lettre 6860 de l'édition Moland, adressée à Jacob Vernes.
4. *Homélies prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particulière*, s. l., 1767, 78 p. in-8. C'est une brochure de Voltaire.
5. Petitpierre était un pasteur neuchâtelois, qui fut persécuté à cause de son hétérodoxie. Son histoire a été très bien racontée par M. Charles Berthoud (*Les Quatre Petitpierre*, dans le *Musée neuchâtelois*, années 1872 à 1874; tiré à part : Neuchâtel, 1875, 282 p.).
6. *Le Militaire philosophe, ou difficultés sur la religion, proposées au Père Malebranche par un ancien Officier*. Londres (Amsterdam, Marc-Michel Rey), 1768.
7. *Le Sermon prêché à Bâle le premier jour de l'an 1768*. S. l. 22 p. in-8. — C'est une brochure de Voltaire.

Madame Denis va a paris pour les affaires temporelles. Quand viendrez vous traitter icy les spirituelles?

Liber libero, liberrime.

V

Le brave ennemi d'Athanase et de la tyrannie est supplié de me renvoyer *Le Philosophe militaire*. Je n'ai que cet exemplaire.

Je voudrais que vous fussiez philosophe syndic, et que vous cessassiez d'être un petit Synésius [1], qui prêchait des bêtises dont il se moquait. Croyez-moi, troquez vite votre maudit rabat de prêtre contre un rabat de conseiller.

V. t. h. o. s^r^,

V.

28e mars [1768].

Renvoyez *Le Militaire* chez M. Souchay.

VI

21e octobre 1777, à Ferney.

Le vieux malade n'a pas pu répondre plus tôt au billet dont monsieur Vernes l'a honoré. Il a été plus tourmenté que jamais tous ces jours-ci. On peut venir chez Mme Denis, qui existe. Il est bien rare que je puisse dérober un moment à mes souffrances pour voir du monde. Je voudrais être en état d'être utile à M. de Neufchâteau; je l'aime, je l'estime, et je le plains. Je suis inutile à tout le monde comme à moi-même. C'est un état un peu dur, mais il faut savoir souffrir de toutes les façons.

Je supplie monsieur Vernes de me conserver un peu de souvenir.

V.

Nous joignons à ce petit dossier une lettre de Mme Denis à Jacob Vernes.

VII

Le 9 décembre 1777.

Mon oncle se porte, monsieur, comme à son ordinaire. Il n'est pas vrai qu'il ait été malade. Nous serons fort aises de vous voir, et puisque vous avez la bonne volonté de venir demain coucher à Ferney, il faut

1. Synésius, évêque de Ptolémaïde (ve siècle), était, comme saint Ambroise, un laïque, homme de mérite, que le peuple voulut appeler à l'épiscopat. Il avait des idées qui n'étaient pas toutes orthodoxes, et il hésita un peu avant d'accepter les fonctions qu'on lui offrait : « J'y consentirais, disait-il, si les lois de l'épiscopat m'accordent quelque liberté, si je puis être évêque en continuant à philosopher... »

aussi y dîner. Nos nouveaux mariés[1] deviennent raisonnables. Nous dînons à deux heures. Ainsi, venez demain tous deux dîner et coucher. Nous aurons le plaisir de vous voir toute la journée. Vous savez, monsieur, qu'il y a longtemps que nous vous sommes inviolablement attachés, et c'est sans compliment.

DENIS.

1. Le marquis de Villette et sa femme, Reine-Philiberte de Varicourt. — « Le mariage dut avoir lieu vers la fin de septembre. » (DESNOIRESTERRES, VIII, 99.)

LA FONTAINE LECTEUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Dans les dernières pages, si suggestives, de sa thèse sur saint François de Sales, M. F. Strowski a étudié l'influence de son héros sur les écrivains profanes du XVIIe siècle. Qu'il me permette d'ajouter aux noms qu'il énumère celui de La Fontaine.

Tout le monde connaît, dans la fable I du livre X, les vers suivants :

> Quand la perdrix
> Voit ses petits
> En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle,
> Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,
> Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
> Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
> Détourne le danger, sauve ainsi sa famille,
> Et puis, quand le chasseur croit que son chien la pille,
> Elle lui dit adieu, prend sa volée et rit
> De l'homme qui, confus, des yeux en vain la suit.

Or nous lisons, dans le *Traité de l'Amour de Dieu*, livre VIII, ch. XII :

Si l'oyseleur va droit au nid de la perdrix, elle se présentera à luy, et contrefera l'arrenée et boiteuse, et, se lançant comme pour faire grand vol, se laissera tout à coup tomber, comme si elle n'en pouvoit plus, affin que le chasseur, s'amusant après elle, et croyant qu'il la pourra aysément prendre, soit diverty de rencontrer ses petits hors du nid ; puis, comme il l'a quelque tems suivie, et qu'il cuide l'attrapper, elle prend l'air et s'eschappe.

La ressemblance me paraît très frappante.

ALBERT CHEREL.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE
REMARQUES SUR LES « NOTES » DES « GÉORGIQUES »

(*Suite*[1].)

23.

37. Nul lion n'y rugit, et jamais sur l'arène
Une hydre épouvantable à longs plis ne s'y traine.

Virgile ne dit pas qu'il n'y ait point de serpents en Italie, mais seulement qu'on n'y en trouve point de monstrueux.

153. *Nec rapit immensos*, etc.] He does not deny that there are serpents in Italy, but he says they are not so large, or so terrible as those of other countries.

24.

38. Vois ces forts suspendus sur des rochers sauvages.

Il y a encore en Italie une multitude de villes situées sur des rochers...

156. *Congesta manu præruptis oppida saxis.*] This is generally understood to means (*sic*) *towns built on rocky chiffs*...

25.

39. La mer de deux côtés nous présente son sein.

L'Italie est entre deux mers, la mer Adriatique au Septentrion, qu'on appelle aujourd'hui le *golfe de Venise*, et la mer Tyrrhénéenne au midi. Ces deux mers s'appelaient *mare superum* et *mare inferum*.

158. *An mare, quod supra, memorem quodque alluit infra?*

... Italy is washed on the north side by the Adriatick sea, or gulf of Venice, which is called *mare superum*, or the upper sea, and on the south side, by the Tyrrhene, or Euxan sea, which is called *mare inferum*, or the lower sea...

40. Ici, le Lare étend son enceinte profonde.

Le Lare est un grand lac, au pied des Alpes, dans le Milanès; on le nomme aujourd'hui *Lago di Campo*. Le Bénac est un autre grand lac

1. Voir la *Revue* d'avril-juin 1907, juillet-septembre et octobre-décembre 1908, juillet-septembre et octobre-décembre 1910.

dans le Véronais; on l'appelle *Lago di Garda*... (Ici deux lignes que Remard a biffées.)

Le golfe Lucrin, dit Strabon, est séparé de la mer par une digue longue de 8 stades, et seulement assez large... Comme l'eau passait souvent par-dessus la digue, Agrippa la fit rétablir, et ménagea une entrée pour les petits vaisseaux... Suétone dit aussi : *Portum Iulium apud Baias, immisso in Lucrinum et Avernum mari (Agrippa) effecit.* Les trois golfes servirent à former le port Julius... Le Lucrin était séparé du Tyrrhénien par une digue ouverte au milieu, pour donner passage aux vaisseaux...

159. *Lari maxime.*] The Larius is a great lake, at the foot of the Alps, in the Milanese, now called *Lago di Como.*

160. *Benace.*] The Benacus is another great lake, in the Veronese, now called *Lago di Garda*...

161. Lucrinoque addita claustra.]... We find in Strabo, that the lake Avernus lay near the Lucrine bay, but more within land... We may gather the manner, in which these lakes were converted into a haven, from Strabo the Geographer... He ascribes the work to Agrippa, and tells us, that the Lucrine bay was separated from the Tyrrhene sea by a mound... but as the sea had broken thro' it in several places, Agrippa restored it... to secure the old bank, and leave no more communication with the sea, than was convenient to receive the ships into the harbour... We are informed by Suetonius : *Portum Iulium*, etc.

27.

41. Toi surtout, toi, César, qui sur des bords lointains,
Soumets l'Inde tremblante à l'aigle des Romains.

... Virgile parle ici de quelqu'avantage remporté sur Cléopatre et les Egyptiens avant la bataille d'Actium...

172. *Imbellem avertis Romanis arcibus indum.*] Some think the Indians here mentioned are the Ethiopians who came to the assistance of Cleopatra...

28.

42. Terre féconde en fruits, en conquérans fertile,
Salut...

... On peut comparer avec ce bel éloge de l'Italie celui que Pline en fait à la fin de son histoire naturelle.

173. Salve magna parens, etc.] Pliny has concluded his natural history, much after the same manner...

29.

43. Le Toscan sous ses doigts fait resonner l'yvoire.

C'étaient ordinairement les Toscans qui jouaient de la flûte dans les sacrifices : ils étaient fameux pour leur gloutonnerie, ce qui a fait dire à Virgile *pinguis Tyrrhenus*, comme Catulle avait dit *obesus Etruscus*...

193. *Pinguis Tyrrhenus.*] The ancient Toscans were famous for indulging their appetites, which made them generally fat; Thus Catullus also calls them *obesus Etruscus*. Or perhaps he might allude to the bloated look of those, who piped at the altars, as we commonly observe of our trumpeters.

30.

44. Va dans ces prés ravis à ma chère Mantoue...

Ces vers ont rapport au sujet de la première églogue. Dans la distribution qu'Auguste fit du territoire de Mantoue aux soldats vétérans, Virgile perdit son patrimoine, qui lui fut rendu par la protection de Mécène. Les vers de Virgile, en cet endroit, sont pleins de la plus touchante sensibilité et de la plus aimable poésie. Je ne crois pas prêter des beautés à Virgile en faisant remarquer la marche et le ton de la douleur dans ce vers composé de spondées.

Et qualem infelix amisit Mantua campum.

198. *Aut qualem*, etc.] There the verse complains, and every word seems to sigh.

Augustus Caesar had given the fields about Mantua and Cremona to his soldiers; and Virgil lost his farm with the rest of his neighbours; but he was afterwards restored to the possession of it, by the interest of his patron Mœcenas; which is the subject of the first Eglogue.

31.

45. Mais fuis ce mont pierreux, dont le maigre terrain
Offre à peine à l'abeille un humble romarin.

Il y a dans le texte, *vix humiles apibus casias roremque ministrat*. On a, je crois, mal entendu ce mot *casia*. Il y en avait de deux sortes; l'une était un arbrisseau aromatique, que Virgile distingue probablement dans ce vers,

Nec casia liquidi corrumpitur usus olivi.

L'autre était une herbe commune en Italie, et c'est sans doute cette seconde espèce que désigne ici Virgile, puisqu'il en parle comme d'une plante vulgaire. Il ne faut pas s'étonner que Virgile emploie pour deux choses différentes la même dénomination. Nous avons déjà vu que les mots *lotos* et *acanthe* désignent chacun un arbre et une plante en même tems. M. Martyn, botaniste anglais [En note : « Ici encore Delille

avait une belle occasion de parler de la traduction des Géorgiques et surtout des notes de Martyn. Son laconisme est vraiment remarquable.] croit que la plante appelée *casia*, qu'il faut distinguer de l'arbrisseau, est le *Cneorum* des Grecs, ou le *Thymelea* de Pline qui porte le *Granum Cnidium*. Le romarin était appelé ainsi : 1° parce qu'il servait d'aspersoir, comme l'hysope dans l'Écriture sainte; 2° parce qu'il croit dans les pays maritimes.

213. *Casias.*] The Casia... is an aromatick bark... it is of this bark, which Virgil speaks in ver. 466 of this Georgick :

Nec casia liquidi corrumpitur usus olivi.

... The casia therefore here spoken of must be some common well known herb. Nor it is at all to be wondered at, that the Poet should speak of two different things under the same name. We have seen already, that they are both trees and herbs called *lotus* and *acanthus*...

Therefore it is scarce to be doubted, that the white *Cneoron* of Theophrastus is the same plant with the Thymœlea of Pliny and Dioscorides, and consequently the *Cneoron*, which, according to Pliny, was called *Casia* : and hence we may conclude that the herbe *Casia* of Virgil is the *Cneoron*, or *thymœlea*, which bears the *granum gnidium*.

. . . . . .

Rorem.] ... But it is more probable that Virgil means the Rosemary, or *Ros marinus*, so called, because it was used in sprinkling, as w[e] read in the Scriptures of hyssop, and grew in places near the sea-coast...

32.

47. Telles on aime à voir ces campagnes fécondes,
Que le Clain trop souvent engloutit sous ses ondes.

. . . . . .

... Le Clain est un fleuve très sujet à se déborder, et qui inonda souvent la ville d'Acerres qui était sur ses bords...

225. *Vacuis Clanius non aequus Acerris.*] Acerræ is the name of a very ancient city of Campania, which was almost depopulated by the frequent inundations of the river Clanius.

33.

48. Le pin, le lierre noir, les ifs contagieux...

Les baies de notre lierre commun sont noires, quand elles sont mures; ainsi il est probable que c'est de cette espèce qu'il est ici question. Virgile fait mention ailleurs d'un lierre blanc, ainsi que Théophraste et Pline; mais nous ne connaissons aucune plante de cette

nature. A l'égard de l'if, son fruit passait chez les anciens pour être un poison. Jules César nous apprend qu'un certain Cativulcus s'empoisonna lui-même avec ce fruit. On croyait ses feuilles même funestes aux chevaux; et les Anglais en sont encore persuadés. Plusieurs personnes m'ont assuré d'avoir mangé de son fruit impunément; mais cette différence peut venir du climat. Dioscoride prétend que l'if n'est point dangereux partout, mais que son fruit est mortel en Italie. Peut-être y en a-t-il de différentes espèces. En effet, on parle d'une sorte d'if cultivée dans les jardins de Pise, plus touffue que l'if ordinaire, portant des feuilles semblables à celles du sapin, et répandant une odeur si empestée, que, quand on la taille, les jardiniers ne peuvent y travailler une demi-heure de suite.

258. *Hederæ nigræ.*] The berries of our common ivy are black, when ripe, and therefore we may suppose it to be the ivy here spoken of. There is a white ivy mentioned in the seventh Eclogue :

Candidior cycnis, *hederâ* formosior *albâ*.

We find mention of it also in Theophrastus, Pliny, and Dioscorides; but we are not now acquainted with any such plant.

257. *Taxique nocentes.*] The berries of the yew are said by Pliny to be poisonous.... Julius Caesar also tells us that Cativulcus poisoned himself with yew.... The leaves also are said by the ancients to be destructive to horses, which we find to be true in England. The berries have been eaten by myself and many others with impunity : but this may be owing to the difference of climate; for Dioscorides who says it is not alike poisonous in all places, affirms that the berries are poisonous in Italy.... Perhaps the species may be different; for there is mention of a sort of yew in the Pisa-garden, which is more bushy than the common, and has leaves more like a firr (*sic*), and send forth such a poisonous smell, when it is clipped, that the gardeners cannot work at it above half an hour at a time.

34.

49. Qu'ils soient distribués en espaces égaux.

La Rue et quelques autres commentateurs ont cru que Virgile exigeait ici qu'on plantât en quinconce : je croirais plus volontiers qu'il parle de planter en quarré. Le quinconce tire son nom du chiffre romain V. Trois arbres plantés en cette forme sont appelés le *quinconce simple;* le *quinconce double*, c'est le chiffre V doublé qui forme un X, étant composé de quatre arbres qui composent un carré, avec un cinquième au centre : or il est clair que, puisque Virgile compare la disposition d'un plant à celle d'une armée, il ne parle que de la forme carrée...

277. ... *omnis in unguem arboribus positis secto via limite quadret.*] This passage has occasioned some difficulty. Several of the commentators think he is speaking of the quincunx, of which number are Grimvaldus and Ruœus. La Cerda thinks, with better reason, that he means planting of the vines in a square... The quincunx has it's name from the numeral V; Three trees being planted in that form are called the single quincunx. The double quincunx is the V doubled, which makes an X, being four trees planted in a square, with a fifth in the centre... Now as Virgil compares the disposition of the trees in a vineyard to an army drawn up in battle away, it is evident, that he must mean the former figure : the lutter not being proper for that purpose...

35.

51. N'attends rien d'une vigne exposée au couchant.

Columelle, en parlant de l'aspect qu'on doit donner aux vignobles, dit que les anciens étaient fort partagés là-dessus : pour lui, il veut que dans les lieux froids on les expose au Midi; dans les lieux chauds, à l'orient.

298. *Neve tibi ad solem*, etc.] ... Columella, speaking of the aspect of a vineyard, tells us that the ancients were greatly divided about it. He recommands a south aspect in cold places, and an east aspect in warm places...

36.

52. Que le vil coudrier n'affame point ton plant.

Les racines du coudrier sont gourmandes, et dérobent à la vigne sa nourriture; c'est pour cela qu'on faisait de son bois des broches pour rôtir les entrailles des victimes consacrées à Bacchus. C'était immoler à ce Dieu un double ennemi.

299. *Neve inter vites corylum sere.*] ... The hazle has a large, spreading root, which would therefore injure the vines. This seems to be the reason of roasting the entrails of the goat on hazle spits... The goat was sacrified to Bacchus, because that animal is highly injurious to vines : and it's entrails were roasted on hazle spits, because that plant is also destructive to a vineyard...

37.

53. Fais choix, pour le former, de la branche nouvelle
Qui reçoit de plus près la sève maternelle.

... Miller, fameux agriculteur, ne veut pas non plus qu'on choisisse la partie supérieure des rejetons : étant plus spongieuse et plus tendre,

elle reçoit, dit-il, plus facilement l'humidité; et quoiqu'elle prenne plus vite et pousse beaucoup de bois, elle n'est jamais si fertile que la partie inférieure, dont la substance est plus compacte et plus ferme...

299. ... *Neve flagella summa pete.*] ... I take *summa flagella* to mean the upper part of the shoot, which ought to be cut off, and is not worth-planting, as Mr. Miller has observed : ... « for the upper parts of the shoots are never so well ripened as the lower part which was produced early in the spring; so that if they do take root, they never make so good plants; for the wood of those cuttings being spungy and soft, admits the moisture too freely; wherely the plants will be luxuriant in growth, but never so fruitful as such whose wood is closer and more compact. »

38.

54. Surtout que de tes plans l'olivier soit chassé.

Il paraît par ce passage qu'on plantait quelquefois les oliviers sauvages dans les vignes, pour leur servir d'appui; Virgile les proscrit comme sujets aux incendies...

302. Neve oleæ sylvestres insere truncos.] It seems by this passage, as if it had been a custom to plant wild olives in the vineyards, for supports to the vines. This the Poet justly reprehends, because a spark, lighting accidentally on the unctuous bark of the olive, may set whole vineyard on fire...

39.

55. L'ennemi des serpents vient après les frimas...

... Pline nous apprend que dans la Thessalie c'était un crime capital de tuer une cigogne, parce qu'on avait besoin de cet oiseau pour détruire les serpents.

320. ... *Longis invisa colubris.*] Pliny tells us, that storks are in such esteem, for destroying serpents, that in Thessaly, it is a capital crime to kill them, and the punishment is the same as for murder...

40.

56. Le Dieu de l'air descend dans son sein amoureux.

Cette grande et magnifique idée du mariage de l'air avec la terre semble empruntée de ces deux vers de Lucrèce :

... pereunt imbres, ubi eos pater Æther
In gremium matris terraï præcipitavit.

325. *Tum pater omnipotens*, etc.] — The Earth is rendered fruitful

by the showers falling from the sky; which the Poet expresses by Æther descending into the bosom of his wife. The following verses of Lucretius are not much unlike those of our Poet, who seems to have had them before his eye, when he wrote this passage :

Prostemó pereunt imbres, etc.

41.

58. ... et sans rompre les lignes,
Que le soc se promène au travers de tes vignes.

Les anciens labouraient souvent les vignes, et cet usage subsiste encore dans quelques provinces; mais alors on écarte davantage les rangs.

355. *Bidentes.*] The bidens... may be serviceable near the roots of the vines, where the plough coming too near would be apt to injure them.

42.

60. Un bouc était le prix de ces grossiers acteurs...

Le Proscenium était un endroit qui allait d'une aile du théâtre à l'autre, entre l'orchestre et la scène; il était plus bas que la scène et plus élevé que l'orchestre : c'était là que déclamaient les acteurs...

381. *Proscenia.*] ... The *proscenium*, which was a place drawn from one horn of the theatre to the other, between the *orchestra* and the scene, being higher than the *orchestra* and lower than the scene : here the comic and tragic actors spoke.

43.

61. Sur des outres glissants bondissaient dans les prés.

Ces outres étaient des peaux de bouc enflées de vent, et frottées d'huile pour les rendre glissantes. Il fallait sauter dessus avec une seule jambe. Les maladroits qui tombaient faisaient pousser aux spectateurs de grands éclats de rire.

384. *Unctos saluere per utres.*] The *utres* were bags made of goats skins, into which they put their wine, as is now practised in the Levant. These skins were blown up like bludders, and besmeared with oil. They were set in the fields and it was the custom to dance upon them with on leg, at the feasts of Bacchus. The skins being very slippery, the dancers often fell down, which occasioned a great laughter.

44.

62. Et de l'objet sacré de leurs bruyants hommages
Suspendent à des pins les mobiles images.

Quelques commentateurs ont cru que le mot *oscilla* signifiait des escarpolettes. C'étaient de petites têtes de Bacchus que les vignerons suspendaient à des arbres, persuadés que dans tous les endroits vers lesquels se serait tournée cette image les vignes deviendraient fécondes...

389. Oscilla.] ... There are not wanting some commentators, who tell us, it was the custom, at the feast of Bacchus, to swing on ropes, and play at see-saw like our children... Ruœus says they were little earthen images of Bacchus, which were thought to bestow fertility which way so ever their faces turned, as they were blown about by the wind...

45.

63. Le soleil tous les ans recommence son cours;
Ainsi roulent en cercle et ta peine et tes jours.

On représentait l'année par un serpent roulé en cercle, avec sa queue dans sa bouche.

402. *In se sua per vestigia volvitur annus.*].... The hieroglyphical representation of the year is a serpent rolled in a circle with his tail in his mouth.

46.

65. L'olivier, par la terre une fois adopté,
De ses pénibles soins n'attend pas sa beauté.

... C'est par comparaison avec la vigne que notre Poète prétend que l'olivier ne demande aucun soin. Columelle dit aussi que c'est de tous les arbres celui qui en exige le moins...

420. *Contrà, non ulla est*, etc.] .... Virgil doest not say, in this passage, that olives require no culture at all; but that they have no occasion for any, after they have once taken to the ground, and grown strong... Columella does not greatly differ from the Poet. He says no tree requires so much culture as the vine, or so little as the olive...

47.

66. Pour nos jeunes chevreaux les aliziers fleurissent.

... On est partagé sur la nature de l'arbre que Virgile appelle *Cytisus*.

Un célèbre botaniste anglais (J. Martyn)[1] croit, d'après tout ce qu'en ont dit Théophraste et Pline, que c'est le *Cytisus Maranthæ.*

431. Tondentur Cytisi.] A considerable number of different plants have been supposed by different authors to be the *Cytisus* here spoken of : but the *Cytisus Maranthæ* is generally allowed to be the plant...

48.

67. J'aime et des sombres bois le lugubre coup d'œil,
Et de ces noirs sapins le vénérable deïl.

Il y a dans le texte, *undantem buxo Cytorum Naricíæque picis lucos.* On est partagé sur la situation du mont Cytorus. Si l'on en croit Strabon, il est dans la Paphlagonie. Naryce était une ville des Locriens.

437. *Undantem buxo Cytorum.*] ... Strabo indeed speaks of a city of that name, but he places it in Paphlagonia...

438. *Narycíæque picis lucos.*] Narix, or Narycium was a city of the Locrians...

49.

70. Sous les lambris pompeux de ses toits magnifiques...

... Les Romains ornaient leurs portes d'écailles de tortues, qu'ils inscrustaient encore de pierres précieuses...

463. *Testudine.*] ... But I rather believe it alludes to that custom of the rich Romans, of covering their bed-posts and other parts of their furniture with plates of tortoise shell.

50.

76. Son cœur n'est atristé de pitié, ni d'envie.

Il me semble qu'aucun commentateur, ni traducteur n'a compris le vrai sens de ce passage. Ils ont prétendu que Virgile faisait ici du laboureur un stoïcien insensible à toutes les passions. Il ne s'agit plus ici du philosophe, mais d'un habitant paisible des champs : on ne voit point à la campagne comme dans les villes, les extrêmes de l'opulence et de la pauvreté; on n'y voit point l'appareil fastueux du luxe contraster avec les lambeaux de la misère : l'égalité y règne. Ainsi cette exemption d'envie et de pitié, que le philosophe ne doit qu'aux efforts

1. Pourquoi donc Remard n'a-t-il pas fait remarquer qu'au moins cette fois Delille a nommé Martyn?

d'une raison cultivée, le laboureur la doit à sa situation même, qui recule de ses yeux ce qui peut faire plaindre, ou envier le sort d'autrui.

498. *Neque ille aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.*] Epicurus placed a great happiness in being free from pertubations of the mind, of which pity and envy are not the least. This happiness the husbandman enjoys; for, in the country, Nature produces so many necessaries of life, that there can be no objects of pity : and his life is so happy in itself, that he has no temptation to envy ani (*sic*) one. Servius, and, after him, most of the commentators, take Virgil to speak here of a stoical apathy... Virgil had not such ill-natured meaning, nor Epicurus neither... Thus Virgil does not suppose his country-man obdurate to the cries of the poor, but so happy as not to see any of his neighbours so miserable, as to be objects of compassion...

Fin
des notes du livre second.

Nous l'avons déjà fait remarquer, on dirait que Remard s'est lassé de sa besogne, singulièrement fastidieuse en effet, et il a rédigé comme suit ses remarques sur les deux derniers livres de Virgile :

Dans les 3me livres (*sic*) il y a 53 notes traduites de l'anglais.

Il y a dans le 4me livre environ 30 notes traduites de l'anglais.

L. Maigron.

VOLTAIRE ET LAMARTINE

(Le « Monologue de Caton » et « L' Immortalité »)

Jamais les critiques littéraires n'ont comparé autant de textes qu'à l'heure actuelle. Déjà, par cette méthode, M. Edmond Estève [1] nous a démontré l'influence certaine des poètes du XVIIIe siècle sur le Romantisme. Il rapproche l'abbé Delille de Victor Hugo et Loaisel de Treogate de Lamartine. L'époque qui précéda la Révolution ne fut donc pas aussi sèche, aussi froide dans sa production poétique que d'aucuns le prétendent. Les plus belles pages de Lamartine sur Dieu, sur l'Immortalité de l'âme ne sont quelquefois que des réminiscences de Voltaire. Le temps viendra, prochain peut-être, où l'on réhabilitera une partie de l'œuvre du Patriarche de Ferney. Elle peut encore, purgée des grossièretés qui l'encombrent, inculquer de nobles enseignements à maintes générations. Des poèmes comme *De la nature de l'Homme*, *Précis de l'Ecclésiaste* sont d'un vrai poète et, ce qui mieux est, d'un poète qui fait penser. Je ne chercherai pas à établir, même en gros, la dette du Romantisme à l'égard de Voltaire. Je ne veux souligner aujourd'hui que l'étrange parenté qui existe entre le *Monologue de Caton* de Voltaire [2] et certaines parties de la cinquième Méditation de Lamartine : *l'Immortalité*. D'ailleurs, les vingt-huit vers de ce monologue ne sont qu'une traduction d'un passage de *Caton*, tragédie de Joseph Addison, l'un des fondateurs du *Spectateur*.

Cette traduction est faite, au dire de Voltaire lui-même, « avec cette liberté sans laquelle on s'écarterait trop de son original à force de vouloir lui ressembler ». Et il remarque : « Le fond est très fidèle; j'y ajoute peu de détails. Il m'a fallu enchérir sur lui, ne pouvant l'égaler [3]. »

Par la bouche de Caton, Voltaire dès le début affirme sa foi en un Dieu qui parle à notre âme et « vit en elle » :

> Et d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
> Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?

Ces vers devaient bien sonner aux oreilles de Lamartine qui redouta le néant lui aussi, mais lorsque Voltaire déclare :

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*; janvier-mars 1912; Edmond Estève : *Dix-huitième siècle et Romantisme.*

2. Voir *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. XXXVII, p. 227 et suiv. *Mélanges. Lettre dix-huitième sur la Tragédie* (1734). — Le *Monologue de Caton* est reproduit aussi dans le t. XXVII, p. 82 (*Dictionnaire philosophique*, article *Art Dramatique* : (*D'Addison*) et dans le t. XIII, p. 347 et suiv. (*Poésies*). — L'édition Beuchot est, on le sait, postérieure de beaucoup à la publication des *Premières Méditations poétiques*. Mais les éditions précédentes contenaient ce morceau, sinon en trois, du moins en un ou deux endroits. Lamartine a donc pu le lire et le relire souvent.

3. *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. XXXVII, *loc. cit.*

Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes ;
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.
L'éternité! quel mot consolant et terrible!

Lamartine n'est pas seulement ému, il retient ce passage et le transforme ainsi :

Viens donc, viens détacher mes chaînes corporelles.
Viens, ouvre ma prison; viens prête-moi tes ailes.
Que tardes-tu? Parais; que je m'élance enfin
Vers cet être inconnu, mon principe et ma fin.

Chez les deux écrivains vous sentez le même désir de naître à la vie éternelle.

Ensuite, Voltaire pose cette angoissante interrogation :

Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je tiré?

qui se retrouve à peine changée, mais un peu plus harmonieuse dans *l'Immortalité* :

Qui m'en a détaché? qui suis-je, et que dois-je être?

Voltaire poursuit :

Dans quel climat nouveau, dans quel monde ignoré,
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être?
Où sera cet esprit qui ne peut se connaître?

Lamartine s'éloigne à peine de ce passage :

Pour quel nouveau palais quitteras-tu la terre?
As-tu tout oublié? Par delà le tombeau,
Vas-tu renaître encor dans un oubli nouveau?
Vas-tu recommencer une semblable vie?

Si Lamartine l'emporte par le lyrisme, il me semble que Voltaire aura la préférence des penseurs.

Enfin, après des vers assez médiocres qui sentent le mauvais XVIIIe siècle :

Que me préparez-vous, abîmes ténébreux?...
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime;...
Ce globe infortuné fut formé pour César, etc...

Voltaire pousse ce cri superbe :

Hâtons-nous de sortir d'une prison *funeste*.
Je te verrai sans ombre, ô vérité *céleste*!
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil;
Cette vie est un songe, et la mort un réveil.

A part l'avant-dernier vers, un peu faible, cette fin vaut les plus beaux passages des *Méditations*. Le deuxième vers est peut-être le plus beau de toute la poésie spiritualiste. Quant au dernier, il pourrait servir d'épigraphe aux œuvres du doux fils de Mâcon.

Céleste et *funeste* ne peut passer pour une rime riche; qu'importe, Lamartine l'enchâsse en ces deux vers :

> Je te salue, ô Mort! Libérateur *céleste*,
> Tu ne m'apparais point sous cette aspect *funeste*...

Aux yeux de Voltaire, notre corps croupit dans la fange, l'âme souffre sous de multiples chaînes en une prison funeste, elle attend la mort, cette grande libératrice,.. est-ce que je me trompe, mais il me semble que ces idées forment une bonne partie de la philosophie lamartinienne?

ALBERT DESVOYES.

UNE LETTRE DE GUILBERT DE PIXERÉCOURT

La Bibliothèque municipale de Nancy possède, entre autres manuscrits, un mince dossier contenant huit lettres de Guilbert de Pixerécourt. Ces autographes, — simples billets d'affaires ou invitations à dîner, — sont pour la plupart dénués d'intérêt. Il en est un cependant qui vaut la peine d'être cité. Il montre comment on s'y prenait vers 1830 pour documenter un récit de voyage : la recette, utilisée par d'illustres contemporains de Pixerécourt, avait été trouvée avant lui, et n'a sans doute pas été perdue depuis. Il éclaire d'un jour non pas imprévu, mais assez vif, l'esthétique du célèbre dramaturge, ses préoccupations de métier et ses procédés de travail. Une ligne même en peut être détachée pour servir à l'histoire du goût au siècle dernier. Elle confirme à seize ans d'intervalle, et en termes presque identiques, le diagnostic formulé par Stendhal en 1817 : « Il est difficile de ne pas voir ce que cherche le XIXe siècle : une soif croissante d'émotions fortes est son vrai caractère[1]. » Mais voici le document :

A Monsieur de Sansonetti, Conseiller à la Cour royale, Nancy.

Paris, 7 novembre 1833.

Mon bon camarade,

Je m'occupe de la rédaction d'un voyage que j'ai fait cet été en Suisse. J'étais passé à Metz et comptais traverser Nancy. Mais j'en ai été empêché. Cependant je ne veux pas laisser échapper l'occasion de parler de notre berceau. Tu peux me rendre en cette occasion un petit service que ta vieille amitié ne me refusera pas, j'en suis certain d'avance.

Je possède l'ouvrage de l'abbé Lionnois[2], mais je voudrais savoir s'il existe soit un *Annuaire*, soit un *Manuel du voyageur* ou tout autre ouvrage comme chaque ville un peu importante en publie pour l'instruction des curieux, antiquaires ou badauds. Si un pareil ouvrage existe et d'une date postérieure à l'abbé Lionnois, je te prie de l'acheter pour moi et de l'envoyer par le courrier à raison de 5 centimes la feuille d'impression, comme nous la payons à la poste de Paris pour les envois de ce genre que l'on fait en province, ou par la première occasion que tu trouveras. Si cette occasion te manquait d'ici à dix jours, tu serais assez bon pour adresser ce livret à ma fille, Mme Bergère, à Metz, où mon gendre commande l'école d'application. Elle a dû aller voir mon Père aujourd'hui[3]. Tu pourrais peut-être l'y trouver encore

1. *Histoire de la Peinture en Italie*, Paris, 1817, t. II, p. 429.

2. *L'Histoire des villes vieille et neuve de Nancy depuis leur fondation jusqu'en 1788*, 3 vol. in-8, 1805-1811, par l'abbé Lionnois (1730-1806), ancien principal du collège de l'Université et doyen de la faculté des Arts de Nancy.

3. M. de Pixerécourt le père habitait à Nancy, où il mourut en 1837.

et lui remettre *in manu propriâ* ce renseignement dont j'ai le plus pressant besoin. Il doit exister une notice relative à l'érection de la statue de Stanislas[1]. Je te la demande aussi.

Autre chose : Tu m'as raconté il y a quelques années une tragique histoire de deux colporteurs, dont l'un a tué l'autre, vers Lai-Saint-Christophe[2]. Tu dois t'en souvenir. Je te prie de me la conter de nouveau; j'en enrichirai ma narration.

Dans l'époque où nous vivons, on veut partout du mouvement, des émotions, et je ne veux pas les épargner à mes lecteurs.

En ta qualité de président des Assises, tu dois avoir un joli répertoire d'horreurs. Sois assez bon pour en faire un choix des plus remarquables et pour les mettre à ma disposition. Comment feras-tu? Je l'ignore. Pourrais-tu pas me communiquer les actes d'accusation? Vois ce qu'il t'est possible et permis de faire en ma faveur; je t'en saurai un gré infini.

Adieu, cher et bon ami.

G. DE PIXÉRÉCOURT.

Rue du Sentier, n° 11.

Cette histoire du colporteur m'a paru très dramatique.

La relation annoncée par Pixerécourt a été publiée sous ce titre : *Esquisses et Fragments de Voyages*, au début du tome IV de son *Théâtre choisi*, Paris-Nancy, 1843, p. I à CXCI. Mais faute d'avoir reçu en temps utile le *Manuel* demandé, ou pour une autre raison, il n'y a point parlé de sa ville natale, ni conté, par suite, l'histoire des deux colporteurs de Lai-Saint-Christophe. Il n'en a pas davantage « enrichi » son théâtre, toute « dramatique » qu'elle fût. Peut-être M. de Sansonetti avait-il oublié de la lui redire. On sait, au surplus, qu'au mois de février 1835, l'incendie de la Gaîté, en même temps qu'il ruina Pixerécourt, marqua le terme de sa double carrière de directeur et d'auteur, au moment où le metteur en scène de *Cœlina*, de *Tékéli* et du *Chien de Montargis*, après avoir exploité le roman, l'histoire et l'anecdote, s'apprêtait à chercher dans les « horreurs » de la Cour d'assises un aliment nouveau à son inépuisable fécondité.

EDMOND ESTÈVE.

1. Sur la place Stanislas, en 1831.
2. Commune des environs de Nancy.

LETTRES INÉDITES DE PIERRE BAYLE

(*Suite* [1].)

XII. — *Lettre de Basnage de Beauval à l'abbé Dubos* [2].

11 août 1696.

Il paroit icy depuis peu un livre in 4° de M. Vandale [3], celui là mesme qui fit il y a quelques années un livre *de Oraculis* que M. de Fontenelle tourna en françois. Ce dernier contient trois dissertations, l'une *De origine ac progressu Idolatriæ et superstitionum*, l'autre *De vera ac falsa prophetia* et la 3e *De divinationibus Idolatricis Judæorum*. Il etablit dans ce livre à peu pres les memes principes qu'un nommé Bekker [4] avoit etablis au sujet des diables. Ce livre est plein d'une prodigieuse erudition, et je crois qu'il meriteroit de trouver un M. de Fontenelle qui l'habillât à la françoise. Nous avons aussi un in-8° *De Moderna Theologia Judaica* par un nommé Lent, professeur à Herborn, le meme qui avoit composé il y a quelques années un livre *De Pseudo-Messiis*. Je vous envoie un catalogue des mss de M. Golius [5] qui se vendront dans quelques mois à Leyde. On vendra aussi dans le meme tems une grande bibliotheque de livres imprimez du meme. Quelques Anglois qui sont revenus d'Italie ont apporté de ce pays-là des mss tres curieux. Il y a entr'autres un traitté du P. Paul fait à l'occasion de l'excommunication fulminée par Paul V contre la Republique de Venise [6] : le traitté qui n'a jamais vu le jour me paroit tres beau, et l'on y voit plus que partout ailleurs les veritables sentimens de ce grand homme sur les matieres de la religion. Il y a aussi un receuil considerable de lettres du Cardinal Mazarin qui regardent les affaires d'Italie pendant le cours de son ministere. Ces Messieurs

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, d'avril-juin 1912.

2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 8. Il y avait deux frères du nom de Basnage, tous deux amis et correspondants de Bayle, Jacques, l'aîné, célèbre controversiste (1653-1722), qui joua aussi un rôle dans la diplomatie au temps de la Régence, et Henri (1656-1710), avocat célèbre du barreau de Rouen, ennemi acharné de Jurieu, et rédacteur de l'*Histoire des ouvrages des savants*.

3. Antoine Van Dalen, antiquaire et philosophe hollandais (1638-1708), publia en 1683 à Amsterdam son livre *De Oraculis veterum ethnicorum*, in-8°, dont Fontenelle donna en 1687 un abrégé en français sous le titre *Histoire des Oracles*, in-12.

4. Balthasar Bekker (1634-1698), l'auteur du livre *De betooverde weereld*, ou le Monde enchanté, dont la traduction française parut à Amsterdam en 1694, 4 vol. in-12.

5. Jacques Golius (1596-1667), orientaliste hollandais.

6. Paolo Sarpi, *Histoire des différends entre le pape Paul V et la République de Venise en 1605, 1606 et 1607*.

disent qu'il n'est rien de plus facile que de faire copier tout ce qu'il y a de bon dans ce païs-là. On se loue surtout beaucoup de l'honneteté du Cardinal Noris dont, pour le dire en passant, j'ai vu une lettre ecrite à un de ses amis sur sa promotion au Cardinalat, où il badine fort plaisamment sur l'embarras que lui donne cette nouvelle dignité, sur la peine qu'il a à s'accoutumer au train qu'il lui a fallu prendre, et sur l'inutilité de toutes les medailles antiques quand il lui a fallu acheter des chevaux et des equipages.

Si vous etiés curieux de la poesie angloise, je vous apprendrois qu'on m'a envoié un beau poeme qui vient d'etre composé, intitulé : *Prince Arthur*. On pretend qu'apres le poeme du fameux Milton, du *Paradis perdu et regagné*, celui cy est le plus beau qu'il y ait eu en cette langue. M. Werenfels[1], professeur en eloquence à Bâle, me mande qu'il y va etre fait professeur en theologie au premier jour. Il a fait diverses dissertations tres jolies, entre autres *De Logomachiis Eruditorum*. On peut fort bien dire de lui ce que le Cardinal de Richelieu disoit du jesuite Gretzer[2], qu'il a beaucoup d'esprit pour un Allemand.

Vous pouvez avoir vû aussitot que nous le 21 ou 22e volume des *Acta Sanctorum* du P. Papebrock, c'est le mois de juin. Il y a à la tête une longue preface du P. Jennin[3], son collegue dans cette prodigieuse compilation des Actes des Saints. Il y refute longuement la pretendue genealogie de l'Ordre des Carmes, qui descend, si on les en croit, d'Élie en droite ligne. C'est cette querelle qui a atiré au P. Papebrock le decret de l'Inquisition d'Espagne pour lequel son ouvrage est condamné. On a traduit de l'anglois le livre d'un nommé Füller[4], lequel a eté page de la Reine femme du Roy Jacques, pour justifier la supposition du Prince de Galles.

M. Leibnitz a fait imprimer à Hanower : *Specimen historiæ arcanæ sive anecdotæ de vita Alexandri VI Papæ, seu Excerpta ex Diario Joannis Burchardi Argentinens. Capellæ Alex. VI Clerici, cerem. Mag.* Je vous ai mandé que l'on a imprimé icy la relation de la Campagne de Namur[5]. C'est M. de Vrigny qui l'a dressée sur les memoires des generaux. Il est petit-fils du fameux M. du Plessis-Mornay par une branche feminine.

M. l'Archeveque de Reims a recu depuis peu de Rome un livre intitulé : *Bibliotheca hispana vetus, sive hispanorum qui usquam, unquamve scripto aliquid consignaverunt notitia, complectens scriptores omnes qui*

1. Samuel Werenfels (1657-1740). L'ouvrage cité ici parut à Bâle en 1692, in-4°.

2. Le Père Jacques Gretser (1561-1624). Le mot rapporté par Basnage est généralement attribué au cardinal Duperron.

3. Le P. Conrard Janninck (1650-1723). Sa notice biographique a été publiée par les Bollandistes au tome III de juillet.

4. Thomas Fuller (1608-1661).

5. *Relation de la campagne de Flandre et du siège de Namur, en l'an 1695, avec les cartes et les plans nécessaires*, par J. Tronchin du Breuil, la Haye, 1696, in-fol., 61 p. et 4 cartes. Les mémoires auraient été rédigés par « M. Doph, quartier-maître général et après général des dragons ».

ab Octaviani Augusti imperio usque ad annum M. floruerunt. Tomus 1us Authore D. Nicolao Antonio hispalensi, J. C., Ordinis S. Jacobi Equite, patriæ Ecclesiæ canonico, regiorum negotiorum in urbe et Romana Curia Procuratore generali, demum Matriti consiliario regio, opus posthumum. Nunc primum prodit jussu et expensis Eminentissimi et Reverend. DD. Josephi Saenz Cardinalis de Aguirre. Romæ 1696 in-folio[1]. *Bibliotheca hispana vetus, tom. 2dus complectens scriptores ab anno M. usque ad annum MD.*

L'auteur avoit fait imprimer à Rome en 1672 deux autres tomes *in-folio* dont le titre est : *Bibliotheca hispana, sive hispanorum qui usquam, unquamve sive latina, sive populari, sive aliquavis lingua scripto aliquid consignaverunt notitia, his quæ præcesserunt locupletior et certior, brevia elogia editorum atque ineditorum operum catalogum duabus partibus continens, quarum hæc ordine quidem rei posterior, conceptu vero prior, duobus tomis agit de his qui post annum sæcularem MD. usque ad præsentem diem floruere.*

XIII. — *Bayle à l'abbé Dubos*[2].

Le lundi 3 de septembre 1696.

Je suis bien aise, Monsieur, de la vigilance que vous voulez aporter à ce qui concerne l'exemplaire apostillé de Bergier[3]. M. Henninius, auteur de la traduction, a fait reponse à M. Almeloveen[4], qu'on emploiera avec la plus grande joie du monde ce qu'on recevra de Paris, et qu'afin que chaque chose puisse etre mise à sa place, on arretera l'impression jusques a ce qu'on l'ait recu et qu'on mettra à la fin ce qui se pourra raporter aux feuilles deja imprimées. On n'a point ici les œuvres du P. Commire[5]; il faudroit donc qu'on eut la bonté d'envoier une copie de ce qu'il a fait à la louange de cet auteur; ceci vous fait voir qu'on souhaite un peu de diligence, attendu que les imprimeurs s'arretent. Tout le monde apliquera aux deux illustres ôtes du livre de M. Perrault la pensée de Tacite touchant le portrait de Brutus et de Cassius qui ne parut point aux funerailles de Junia. Vous m'avez fait beaucoup de plaisir de m'aprendre le nom de l'adversaire de l'abbé de St Réal[6]. Cet abbé le conoissoit, car il lui porte de terribles coups de raillerie sur la qualité de Regent sans rien affirmer neanmoins. J'ai eu encore plus de joie de savoir vos liaisons avec M. Jannisson, et puisque

1. Cette édition de Rome avait été publiée par les soins d'Emmanuel Marti, doyen d'Alicante.

2. Coll. Troussures, lettre autographe.

3. *L'Histoire des grands chemins de l'empire romain*, dont il a été parlé déjà à deux reprises.

4. Théodore Jansson van Almeloveen (1657-1712), savant éditeur hollandais.

5. Le P. Jean Commire, S. J., signalé déjà dans la lettre VII.

6. On cite parmi les adversaires de César Vichard de Saint-Réal (1639-1692) le publiciste Abraham-Nicolas Amelot de la Houssaye et le médecin Nicolas Andry de Bois-Regard.

vous avez eu la bonté de m'aprendre une chose que M. Pinsson vous avoit prié de me faire savoir de sa part, je prendrai la liberté de vous suplier de lui dire en attendant que je puisse lui ecrire que MM. les libraires Huquetan [1] ne peuvent point entreprendre l'impression du 4e tome de Cotelier [2], mais que pour la vie de cet auteur que M. Baluze leur promet, ils l'imprimeront agreablement, et qu'ils esperent de la recevoir assez tot pour que leurs imprimeurs n'en soufrent point de retardement. Ayez aussi la bonté de dire à M. Pinsson que je viens de recevoir tout presentement le paquet qu'il m'envoia au mois d'avril contenant quelques ecrits de M. Allard [3] de Grenoble, etc.

Vous avez deviné juste que l'auteur de la gazette d'Amsterdam qui s'apelle en ce pays M. du Breuil est le meme Tronchin [4] qui etoit interessé aux fermes, etc. Il est de Geneve, parent d'un professeur en theologie tres habile homme nommé aussi Tronchin [5]. On fait encore plus de cas ici des lardons [6] de M. du Breuil que de sa gazette. Ce n'est point lui qui a fait l'histoire de la prise de Namur. Il n'a fait que la retoucher. L'auteur est un gentilhomme refugié. On a deja la 2e edition de cet ouvrage intitulé *Relation de la campagne de Namur* in-fol. Il y a de fort beaux plans [7]. On n'y a pas oublié l'histoire de la retraite du Prince de Vaudemont. Les choses y sont narrées en forme de journal et quoique les preambules soient melez d'eloges, ils y sont sans declamation, et sans toutes ces figures de rhetorique que le *Mercure galant* emploie sans fin et sans cesse. Jamais les prologues n'ont pu etre *galeati* plus a propos qu'en telles rencontres, cependant ceux du gentilhomme refugié ne le sont point. Celui qui le traduiroit en latin seroit bien à plaindre comme vous le dites fort bien, mais je pense qu'on trouvera plus raisonnable de donner à faire en latin une histoire de ce fameux siege, laquelle ne soit point genée par la methode de l'original françois, mais ou on puisse donner le tour que Grotius [8] a pris dans la relation latine de quelques sieges [9], et Heinsius [10] dans celle du siege de Bois-le-Duc.

1. Le grand libraire de Lyon Jean-Antoine Huguetan, réfugié en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes.

2. Le 4e tome des *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, dont les trois premiers volumes in-folio avaient paru de 1677 à 1686.

3. Guy Allard, conseiller au Parlement de Grenoble (1645-1716).

4. Jean Tronchin du Breuil était né à Genève le 9 février 1641, il avait été protégé de Colbert, et Bossuet essaya en vain de lui faire abjurer le calvinisme. Il publia à Amsterdam les *Lettres sur les matières du temps*, 1688-1690, puis édita la *Gazette d'Amsterdam* ou *Recueil des nouvelles*. Il mourut en octobre 1721.

5. Théodore Tronchin (1582-1657), ou son fils Louis Tronchin (1629-1705).

6. Les *Lardons* étaient une sorte de supplément à la *Gazette*, d'allure plus vive et plus osée.

7. Cette seconde édition parut comme la première à la Haye en 1696. A. Barbier les attribue toutes deux à Tronchin du Breuil. Cf. *Journal de Hambourg* du 6 avril 1696, p. 205 et suiv.

8. Hugo Grotius, l'homme d'État et polygraphe hollandais (1583-1645).

9. Grotius a publié entre autres *Grollæ obsidio*.

10. Non pas le grand pensionnaire de Hollande, mais le philologue Daniel Heinsius (1580-1655), qui publia cette *Relation* à Leyde en 1631, in-folio.

Je ne savois rien de tout ce que vous m'aprenez du canal de Troyes, et de M. de la Feuillade[1]. Ce sont là des travaux plus necessaires en tems de guerre qu'en tems de paix, et qui neanmoins ne se font guere qu'en tems de paix. Un de nos nouvellistes a deja parlé de la decouverte du medecin de Blois; il faut necessairement qu'il y ait dans tous les corps des animaux de tels vases de communication; ils ont eté sensibles dans celui cy par quelque obstruction particuliere qui avoit eté cause qu'ils etoient gonflez. S'il y avoit en France un medecin semblable à celui qui est en Frise, cela feroit bien du bruit. Cet homme là fait profession de guerir tout par l'injection de ses drogues dans l'urine fraîche du malade. Il fait suer, vomir, il purge selon l'exigence du cas en melant quelque chose dans l'urine. Il y a un homme qui proteste qu'il se sent deja soulagé des gouttes, et que les nœuds de ses doigts sont deja tombez pour s'etre servi de ce medecin qui n'a operé que sur l'urine du gouteux.

Je n'ai recu que depuis 4 ou 5 jours la lettre de M. de Longepierre[2]; ne sachant point son adresse, je vous prie, Monsieur, d'agréer que je lui reponde sous votre couvert. Je vois par ce que vous m'en dites qu'il est revenu à son premier poste aupres des jeunes princes; j'en suis bien aise. Les gazettes nous avoient appris qu'il avoit reçu ordre il y a du tems de s'eloigner.

Je ne sai si je vous ai jamais ecrit que l'on rimprimoit toutes les œuvres de Baius[3]: j'ai à vous dire aujourd'hui que l'edition est en vente, il y a de nouvelles pieces et des remarques historiques assez curieuses pour debrouiller les intrigues des censures qui lui tomberent sur la tete. On a fait une nouvelle edition d'Aurelius Victor à Utrecht avec des medailles; on y a joint tout entier le commentaire de Mlle Le Fevre (presentement Mme Dacier[4]) et celui de 2 ou 3 autres. Les medailles au reste n'y sont point expliquées, elles n'y sont que pour la montre, non plus que dans le Suetone que Pitiscus[5], Regent de la 1re classe à Utrecht, publia il y a 5 ou 6 ans. C'est lui qui nous donne cet Aurelius Victor. Je n'entens pas assez d'anglois pour vous rendre compte d'un livre nouveau en cette langue. Il porte le meme titre que celui qui a fait tant de bruit composé par un Anglois nommé Burnet, diferent de l'Eveque de Salisburi. Je veux dire qu'il a pour titre *Sacra Theoria Telluris*[6]. Celui qui m'en a parlé m'assure qu'il

1. Le maréchal François d'Aubusson, duc de la Feuillade (1625-1691).

2. Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), fut précepteur du comte de Toulouse et du duc de Chartres, puis secrétaire des commandements du duc de Berry et gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans.

3. C'est l'édition donnée par Dom Gabriel Gerberon à Cologne, 1696, in-4°.

4. Mme Dacier avait publié en 1681, *ad usum delphini*, son *Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ Compendium, cum interpretatione et notis*, Paris, in-4°.

5. Samuel Pitiscus, directeur du gymnase Saint-Jérôme à Utrecht (1636-1727), donna en 1690 son édition de Suétone, 2 vol. in-8°.

6. Thomas Burnet (1635-1715) publia à Londres son *Telluris Theoria sacra*, 1680, in-4°, qui excita tant de polémiques de la part d'Herbert, d'Erasme Warren et du docteur Keil.

surpasse celui de Burnet, que l'erudition y est aussi grande, et la connoissance des mathematiques plus profonde. Tout y est selon la methode geometrique; il a de nouvelles veues sur le cahos et sur la formation de la terre, et sur le deluge de Noe. La principale clef de son systeme sont les cometes; il croit que le cahos de Moyse n'etoit autre chose que l'atmosphere d'une comete, et que l'entrée d'une comete long tems apres dans l'atmosphere de la terre y causa le deluge de Noe. Je souhaite que cet ouvrage soit mis en latin. Il est dedié à M. Newton, le plus grand mathematicien de l'Europe.

M. Wallis[1], autre grand mathematicien de ce pays-là, vient de soutenir tout de nouveau que M. Descartes a eté le plagiaire d'Hariot[2], et il refute là dessus la preface de la 2e edition des Elemens de Mathematiques de feu M. Prestet[3], et ce que M. Baillet[4] a dit pour disculper M. Descartes. A propos de M. Baillet, je suis bien aise de savoir à quoi il s'occupe; je l'avois demandé à M. Jannisson, mais j'aurois mieux aimé aprendre qu'il ne fait pas la Vie des Saints, car quelque sincere qu'il veuille etre en s'exposant au chagrin terrible des moines, il lui sera difficile de se contenter luy meme, et de contenter les bons connoisseurs. L'ouvrage de Cellarius[5] contre les Herodiades du P. Hardouin[6] n'est qu'une petite dissertation où le genie ne regne pas, mais où l'on trouve la refutation de quelques objections de ce Pere. Vous serez bien aise d'aprendre que M. Beger[7] a publié le *Thesaurus Brandeburgius*, comme il avoit autrefois publié le *Thesaurus Palatinus*. C'est un recueil des medailles et antiques qui se trouvent dans le cabinet de l'Electeur de Brandebourg, in-fol. Les œuvres de Julien en grec et en latin avec les notes du P. Petau et celles de M. Spanheim l'antiquaire paroissent d'impression de Leipsic[8]. Ettigius, professeur de Leipsic, a publié un Appendice à son livre *de Hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*. Cet homme a beaucoup de lectures, et ramasse la censure des fautes que les ecrivains commettent. Un autre Allemand nommé Hanneman a publié un ouvrage *De appellatione ad vallem Josaphat*. Il ramasse beaucoup d'exemples de gens qui à l'heure de la mort

1. John Wallis (1616-1703), qui eut querelle avec Pascal et Fermat, et qu'on a regardé comme le prédécesseur immédiat de Newton.

2. Le mathématicien anglais Thomas Harriot (1560-1621).

3. Le père Jean Prestet, de l'Oratoire (1648-1690), publia en 1675 ses *Nouveaux Éléments de mathématiques*, Paris, in-4°, qu'il refondit et augmenta dans l'édition de 1689, 2 vol. in-4°.

4. Dans sa *Vie de Descartes*, Paris, 1691, 2 vol. in-4°.

5. Christophe Cellarius (1638-1707).

6. L'ouvrage du Père Hardouin avait pour titre : *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ prolusio de nummis Herodiadum*, Paris, J. Anisson, 1693, 109 p. in-4°. Les supérieurs de la Compagnie de Jésus condamnèrent cet essai et en supprimèrent tous les exemplaires, ainsi que tous les livres que le P. Hardouin écrivit dans la suite sur le même sujet.

7. Le numismate allemand Laurent Beger (1653-1705) donna en 1685 le *Thesaurus ex thesauro palatino selectus*, Heidelberg, in-fol., et en 1696 le *Thesaurus Brandenburgicus selectus*, Cologne, in-fol., continué et augmenté en 1699 et 1701.

8. Voir l'indication complète du titre de cette édition dans Brunet, III, 596.

ont ajourné leurs juges à comparoître devant le trône de Dieu. Il paroit depuis peu une nouvelle version françoise du Nouveau Testament avec des notes. L'auteur est un Ministre de Languedoc, presentement à Utrecht, nommé Martin[1]. Je ne sai, quand je considere le grand nombre de versions que l'on donne de l'Ecriture en tous pays, si l'on ne pourroit pas appliquer de mot de Tacite *ut antehac flagitiis, ita nunc legibus laboramus*. Un autre ministre nommé Gousset, qui a eté ministre de Poitiers, et qui est professeur à Groningue, a publié un ouvrage latin sur ce que l'Apotre St Jacques a dit de la foi morte et de la foi vive[2].

Je me souviens d'avoir lu dans le *Journal des scavans* l'extrait des memoires qui parurent il y a quelque tems en France sur la seance des Cardinaux au Parlement de Paris. Il me semble au moins que c'est là que j'ai pris connoissance d'un tel livre, mais comme il faudroit feuilleter plusieurs volumes pour trouver l'endroit, il sera plus court de vous demander si ce n'est pas M. l'Archeveque de Reims qui fit publier ces memoires afin de montrer que le premier pair ecclesiastique ne doit pas ceder aux Cardinaux. Il y a un livre dans la bibliotheque de ce prelat[3] que je voudrois bien avoir leu; l'auteur s'apelle Antonius Cornelius et son ouvrage *Querela infantium sine baptismo mortuorum adversus Dei judicium*. Il fut imprimé à Paris chez Chretien Wechel l'an 1531[4]. Je conjecture qu'ayant eté imprimé à Paris chez un libraire qui se nomma, ce n'est point un livre impie, mais une maniere de procez ou on fait dire aux enfans condamnez aux limbes toutes leurs raisons, mais en sorte qu'on les refute pour montrer la justice de leur condamnation. Je voudrois bien scavoir si ma conjecture est fausse.

XIV. — *Seconde lettre de Basnage de Beauval à l'abbé Dubos*[5].

31 janvier 1697.

Vous avez sans doute entendu parler de l'histoire des avantures galantes de la Reine de Suede. C'est une narration assés confuse et assés mal digerée, melée pourtant de quelques verités. Un theologien

1. David Martin (1639-1721) publia à Utrecht, en un vol. in-4°, *Le Nouveau Testament expliqué par des notes courtes et claires sur la version ordinaire des Églises réformées, avec une préface générale touchant la vérité de la religion chrétienne.*

2. *De viva deque mortua fide, doctrina Jacobi apostoli evoluta; adjuncta est dissertatio ostendens Cartesianum mundi systema non esse, ut quidam existimant, periculosum; oratio item qua Deum esse ex mundi hujus inferioris harmonia demonstratur*, Amsterdam, 1696, in-8°, par Jacques Gousset (1635-1704).

3. L'archevêque de Reims avait fait dresser par Nicolas Clément le catalogue de sa bibliothèque, et l'avait publié à Paris en 1693 sous le titre *Bibliotheca Telleriana.*

4. *Exactissima infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium*, 38 p. in-4°.

5. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 10. Viendrait ici, selon l'ordre chronologique, une lettre de Bayle à l'abbé Dubos, datée du 29 octobre 1696, et adressée *chez M. de Montoureau, au milieu de la rue du Roule à Paris.* Bayle y annonce la fin de l'impression de son *Dictionnaire* et cherche le moyen d'en faire parvenir en

de Leyden[1] a publié un in-4° intitulé *Scepticismus debellatus*. Il combat le scepticisme comme un monstre horrible, mais il me semble que les gens decisifs sont bien plus à redouter que les sceptiques. En particulier, si les theologiens n'avoient point erigé en articles de foy certaines questions qui ne sont tout au plus que problematiques, le monde chretien s'en trouveroit beaucoup mieux.

Voiez M. Bayle sur l'article de Pyrrhon : vous verrez là et sous l'article des Pauliciens, de David, etc., qu'il s'est donné beaucoup de liberté, et je ne suis pas surpris que les devots en soient allarmez. Comme les devots sont de toutes les religions, nous en avons aussi qui en murmurent, mais leur voix est etouffée par celle de tous les gens d'esprit et de bon goût. M. Le Vassor[2], qui s'est allé joindre à l'Eglise Anglicane, et que vous avez peut-etre connu pendant qu'il etoit professeur a S. Magloire, a mis au jour un *Traitté de la maniere d'examiner les differens de religion*. Il attaque l'infaillibilité de l'Eglise, et comme M. Nicole, et M. de Meaux ont traitté la meme matiere, il les refute sans les epargner beaucoup. Il fait voir en particulier que les Eveques de Rome n'etoient point les patriarches de tout l'Occident, que l'authorité du patriarche de Rome ne s'etendoit principalement que sur les provinces qu'on appeloit suburbicaires, mais qu'il n'avoit que le premier rang, et nulle jurisdiction sur les autres provinces d'Occident, et nommement sur l'Angleterre. Il a bien expliqué ce point d'antiquité. Un Ministre de Coppenhague a publié un traitté latin *De insanabili Ecclesiæ Romanæ scepticismo*. Je ne l'ai point lu. M. Le Clerc a achevé un traitté latin *De Arte critica*[3] en 2 vol. Il y aura là des choses curieuses. On me mande d'Angleterre qu'un Ministre Irlandois y vient de publier une histoire en latin sous ce titre : *Historia nuperæ rerum mutationis in Anglia, in qua res a Jacobo Rege contra leges Angliæ et Europæ liber-*

fraude — car le livre est interdit en France — un exemplaire à son correspondant; il a envoyé à Henninius les remarques que lui a adressées l'abbé Dubos avec sa lettre du 23 septembre (publiée par Gigas, *ouvr. cit.*, p. 273), ainsi que les vers du P. Commire; il se plaint aussi que dès cette époque les libraires de Paris n'acceptaient volontiers, comme assurés d'un fort débit, que les traités de dévotion ou les romans et livres licencieux, et se montraient très difficiles pour les ouvrages sérieux d'histoire et d'érudition. Cette lettre, dont l'original est conservé aujourd'hui dans une armoire de la bibliothèque de Nantes, précieusement enchâssé entre deux plaques de verre, a été publiée par des Maizeaux (édit. 1729, t. II, p. 597), puis dans les *Œuvres diverses* de Bayle (La Haye, 1731, tome IV, p. 723) sous la date fautive du 21 octobre. Les éditeurs ont fait quelques omissions, notamment celle du mot *parti*, qu'ils n'ont pu déchiffrer dans la phrase : *Les nouvelistes ne sont à plaindre que lorsqu'ils soutiennent le parti batu*; ils ont ajouté à la fin une formule de politesse et la phrase : *Je vous supplie de vouloir communiquer cette lettre à M. Janiçon*, qui ne se trouvent ni l'une ni l'autre dans l'autographe de Nantes.

1. Pierre de Villemandy, ministre et professeur de philosophie à Saumur, se réfugia en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes et devint directeur du collège wallon à Leyde.

2. Michel Le Vassor (1646-1718), ancien cordelier, puis chanoine de Sainte-Geneviève, qui dans la suite passa au protestantisme.

3. L'*Ars critica* de Jean Leclerc fut publié à Amsterdam en 1696, 2 vol. in-8°, et eut de nombreuses rééditions.

tatem, et ab Ordinibus Angliæ contra Regem patratæ, 2 libris recensentur.

XV. — *Bayle à M. Janiçon*[1].

De Rotterdam, jeudi 21 mars 1697.

Il n'est point vrai, Monsieur, qu'en parlant de quelques suppositions j'aie mis en marge le Prince de Galles, ni que j'aie meme etabli un prejugé indirectement contre ce Prince. Voiez la p. 1186 du 1er vol. a la 2e colonne; c'est là que vous trouverez ce qui a fait dire à M. l'abbé Renaudot que j'avois maltraitté le Prince de Galles, vous verrez que cela est faux, je n'ai fait que refuter une raison outrée de ses partisans. Vous scavez la difference infinie entre croire un fait et rejetter une des raisons sur quoi on le fonde. Tous les jours nous embrassons des verités, en nous moquant de certaines preuves sur lesquelles on les appuie.

Je vois que M. Pinsson a communiqué à l'illustre M. Baluze ce que je lui ai ecrit concernant les lettres d'Hotman[2]. Je vous supplie de le remercier de la feuille qu'il m'a envoiée, et dont je ferai part a nos curieux. Il m'obligera au dernier point s'il veut bien prendre la peine de me communiqner les fautes de commission et d'omission qu'il trouvera dans mon ouvrage, il y en trouvera une infinité et des unes et des autres, et s'il vouloit incessamment vous en donner quelques unes, vous m'obligeriez beaucoup de me les envoier tout aussitot, principalement si elles concernent les 3 ou 4 1res lettres de l'alphabet.

M. l'abbé Dubos me marque qu'il a donné a M. Lepelletier[3] un pacquet pour moi concernant les nouveautés courantes. Je le recevrai, comme j'espere, au plus tot, car Mrs les Plenipotentiaires arriverent mardi dernier a Delf[4]. J'admire le sang froid de ce pais, on ne parle pas plus dans cette ville de leur arrivée que de celle d'un simple courrier. Cependant il n'y a que 2 lieues d'icy a Delf. Demandez des nouvelles de Mrs les ambassadeurs de France, on vous repond froidement qu'ils arriverent a Delf mardi, et on parle d'autres choses, ou en general de la paix.

Je vous suis tres obligé de la lettre imprimée que vous m'avez envoiée de M. l'Archeveque de Reims au sujet de Jansenius. Si l'auteur du 4e tome de *La Tradition de l'Eglise Romaine touchant la doctrine de*

1. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 11. La même collection renferme une copie, de la main de l'abbé Dubos, de la lettre de Bayle du 7 mars 1697, qui a été publiée par des Maizeaux (édit. 1729, t. II, p. 628-635), sauf la première phrase : *M. Cuper, bourgmestre de Deventer et l'un de nos meilleurs antiquaires, aiant sceu que j'avois un exemplaire de* l'Histoire des Gordiens, *me l'a emprunté.*

2. Le jurisconsulte François Hotman (1524-1590).

3. Le magistrat Claude Le Peletier (1630-1711), successeur de Colbert dans la charge de contrôleur général des finances.

4. Les négociations pour la paix générale se poursuivaient depuis quelque temps déjà : elle ne devait être signée que le 20 septembre suivant à Ryswyk.

la grace [1], lequel vient de paroitre, l'avoie eue, je ne crois pas qu'il en eut parlé, puisque ce Prelat declare qu'il croit que Jansenius est bien condamné dans la Bulle d'Alexandre VII.

Il paroit depuis peu un livre latin fait et imprimé a Dordrecht contre l'Hypothese de Spinosa qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers. Ce livre la n'est pas mauvais; l'auteur est un medecin nommé Jens.

M. Leers [2] m'a dit que M. de Beauval lui avoit dit qu'on nous blamoit en France d'avoir demandé une permission à M. le Chancelier. On se trompe etrangement, si l'on croit que j'aie eu aucune part à cette demande. J'ai eté faché que M. Anisson [3], s'étant engagé a la faire, ait eu un refus, mais a cela pres j'ai eté ravi que M. le Chancelier l'ait refusée parce que c'est le moien d'empecher la contrefaçon a Lion. Je vous dirai en confidence que sur l'avis qui nous venoit de divers endroits que les libraires de Lion se preparoient a contrefaire ce Dictionnaire, comme ils ont fait celui de Furetiere [4], au grand domage de M. Leers, j'y ai mis cent choses que je n'y eusse pas mises, tres capables de les epouvanter s'ils osoient le contrefaire [5].

XVI. — *Du même à M. Janiçon* [6].

Le 8 d'avril 1697.

Vous m'avez fait, Monsieur, un service et un plaisir tres particulier par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire. Sans cela je courois risque de ne jamais savoir ce que vous m'avez communiqué. Je vous puis asseurer qu'encore que la lettre qui fut ecrite a Monsieur votre pere soit tres propre a echaufer la bile d'un auteur, je l'ai leuë et releuë sans le moindre sentiment de depit ou d'inquietude, aussi tranquille que si je n'eusse rien leu. L'abbé [7] a beau protester qu'il ne s'est point mis en peine de ce que j'ai dit contre les Gazettes, je suis persuadé qu'il s'en est piqué; ce n'etoit point mon intention, car Monsieur votre pere se peut souvenir que j'ai eté prevenu de la pensée que l'abbé n'ecrivoit point la *Gazette de Paris* [8], et qu'il la donnoit à faire à un autre. Et

1. Le premier tome de cet ouvrage de Quesnel avait paru à Cologne en 1687.
2. Renier Leers, libraire d'Amsterdam, éditeur du *Dictionnaire* de Bayle.
3. Le chef de cette célèbre famille de libraires lyonnais était à cette époque Jean Anisson, seigneur d'Hauteroche.
4. La première édition du *Dictionnaire* d'Antoine Furetière fut publiée par Basnage à Amsterdam en 1694.
5. Il est bon d'appeler l'attention sur cet aveu de Bayle, à qui on a tant reproché les indécences qu'on trouve dans certains articles de son *Dictionnaire*.
6. Coll. Troussures. Lettre autographe. Le ton un peu cérémonieux du commencement de cette lettre nous fait estimer que c'est la première adressée à Janiçon fils (François-Michel, 1674-1730) et que celles qui précèdent (lettres IX et XV) étaient écrites à François Janiçon, son père.
7. L'abbé Eusèbe Renaudot, sur le rapport défavorable de qui le chancelier Boucherat avait refusé le privilège au *Dictionnaire* de Bayle.
8. La *Gazette de France* fut dirigée successivement par Théophraste Renaudot, le fondateur, ses deux fils, Eusèbe et Isaac, et son petit-fils, l'abbé Eusèbe Renaudot auquel succéda son neveu François.

d'ailleurs etant tres vrai que depuis que je suis en Hollande, c'est à dire depuis 15 ou 16 ans, je ne lis que les gazettes de ce pays cy, ce n'etoit point a celle de France que j'en voulois. Quoiqu'il en soit, je n'ai eu aucun dessein de chagriner ceux qui ecrivent ces nouvelles ; ils savent eux memes que la politique les contraint de mentir, et ils sont tout les premiers (quand ils y font meure attention) a mepriser leur ouvrage. Ce qu'il y a de certain, autant que l'on peut repondre de l'avenir, c'est qu'il ne paroitra point que j'ai eu quelque chagrin du jugement de cet Abbé. Jamais homme n'a souhaité autant que moi la conservation des privileges et des libertez de la Republique des lettres, et je ne trouve point mauvais qu'il en jouisse et tout autre aussi a mon egard. Je n'en tire aucune consequence ni contre lui ni contre mon livre, car je sai que les plus excellens critiques sont partagés et meme a pointes contraires tous les jours. Les uns meprisent au dernier point ce que les autres admirent. Ils demeurent les uns et les autres de grans hommes, nonobstant leurs jugemens opposés. Ainsi je ne rabats rien de l'idée que j'ai toujours eue de la grande capacité de M. l'Abbé R. ; mais en meme tems je me persuade que le mepris qu'il a pour mon dictionnaire n'est ni une preuve ni un prejugé que ce soit une œuvre meprisable. Il l'est sans doute, j'en suis persuadé, mais ce n'est pas à cause que lui ou tel et tel le croient. Je ne vous dis toutes ces choses que pour vous montrer le peu de fondement qu'on a eu en lui disant que peut etre je chercherois a me venger. C'est a quoi je ne songe pas, ny ne songerai. Je m'estime tres heureux d'aprendre par votre lettre que j'ai en votre personne un bon et fidelle ami, et que vous voulez bien marcher en cela sur les traces de Monsieur votre pere, dont l'amitié pour moi fait l'une des plus agreables douceurs de ma vie. Soiez persuadé, je vous en conjure, de ma reconnoissance et de mon zele ardent pour votre service.

Nous n'avons rien de nouveau, c'est ce qui fait que je n'ai point repondu a la derniere lettre de M. l'Abbé du Bos. Je vous prie, si vous le voyez, de l'asseurer de mes respects et de lui dire que je n'ai point de nouvelles du pacquet qu'il m'a envoié par M. le Pelletier. Aucun François refugié n'osant aller voir a Delf Mrs les plenipotentiaires ni quelcun de leur suite, je n'ai pu aller prendre moi meme ce pacquet chez M. le Pelletier. Je recus visite il y a trois jours de M. de la Barde, autrefois Ambassadeur en Suisse [1]. Jusqu'ici messieurs les plenipotentiaires ont paru a Delf sans aucun eclat; toute la Hollande s'entretient de leur modestie, de leur frugalité, et de leur tranquillité; et quelques uns veulent que cela soit mysterieux. Comme on attend l'arrivée des plenipotentiaires d'Angleterre et autres, on ne travaille pas encore a la paix.

Je vous suplie de faire porter chez M. Pinsson l'incluse, et cela au

1. Jean de la Barde (1600-1692), qui fut pendant douze ans ambassadeur en Suisse.

nom de la personne sous le couvert de laquelle je vous ecris. Je dis cela afin que M. Janicon ne sache pas ce qui se passe entre nous.

Vous savez aparemment que M. Abbadie a publié une histoire de la conspiration qui fut tramée l'année derniere contre la vie du Roi Guillaume [1]. On en parle avec estime.

Un ministre de l'Electeur de Brandebourg a mis en latin 5 ou 6 sermons anglois contre les athées. Ce sont les sermons que l'on preche tous les ans en execution d'un article du testament de M. Boyle [2]. Ce grand philosophe laissa un fonds destiné à la recompense d'un predicateur qui feroit tous les ans un discours sur l'existence de Dieu.

Il nous est venu de Leipsic une nouvelle edition de Pausanias en grec et en latin avec les notes de Kuhnius [3]. La vie de Charles Gustave, Roi de Suede, par feu M. de Pufendorf [4] est en ce pays. C'est un gros in-folio imprimé depuis peu en Allemagne.

Je ne vous parle point d'un mechant libelle intitulé *Le Capucin demasqué ou le Religieux en son naturel.* Il y a mille sots contes et vilains dans cette piece. M. Le Clerc vient de publier en 2 tomes in-12° son ouvrage *de Arte critica*, que tous les doctes souhaitoient beaucoup depuis les morceaux qu'ils en avoient vu dans la *Bibliotheque universelle* [5]. Je suis, Monsieur, votre tres humble, etc.

A la suite de cette lettre où Bayle se plaint de la sévérité avec laquelle l'abbé Renaudot fit la critique de son *Dictionnaire*, tout en se félicitant d'ailleurs que le chancelier ait interdit son ouvrage en France, ce qui empêchera les contrefaçons — idée exprimée déjà dans une lettre à Janiçon du 11 février 1697 (édit. des Maizeaux, p. 625) — nous reproduisons la copie d'une « lettre de Bayle au sujet du jugement de son Dictionnaire », sans destinataire ni date, qui se trouve dans le manuscrit 5448 de la bibliothèque de l'Arsenal, fol. 150 et 151.

J'espere, Monsieur, que vous ne trouverez pas estrange que ie prenne la liberté de vous ecrire touchant ce qui s'est passé chez M. le Chancelier à l'egard de mon dictionaire. Je n'ay iamais crû que ce chef si illustre et si digne de la Justice permit l'entrée de cet ouvrage. Il n'a fait que suivre l'esprit et l'usage des loix du Royaume en interdisant le debit de ce livre. Et bien loin de me plaindre de cette deffense ie le supplierois tres humblement, si cela estoit necessaire, d'interposer toute son authorité et toute sa vigilance pour faire qu'on ne le contre-

1. *Histoire de la grande conspiration d'Angleterre, avec le détail des diverses entreprises contre le roi et la nation, qui ont précédé le dernier attentat*, Londres, 1696, in-8°, ouvrage composé par ordre du roi Guillaume sur les documents originaux.

2. Le grand chimiste anglais Robert Bayle (1626-1691), qui employa toute son immense fortune en faveur de la science et des pauvres.

3. *Pausaniæ Græciæ descriptio, græce et latine, accedunt G. Xylandri, Fr. Sylburgii et J. Kuhnii notæ*, 1696, in-fol.

4. *De rebus a Carolo Gustavo Sueciæ rege*, Nuremberg, 1695, 2 vol. in-fol., par Samuel Pufendorf.

5. Rédigée par J. Leclerc, 1686-1693, 26 vol. in-12.

fasse n'y a Geneve n'y a Lion. Je me plains seulement du motif de la defense, tel qu'il a esté suggeré par celuy qui a lû l'ouvrage d'office. Il y a dans son rapport certaines choses que ie trouve très raisonnables et d'autres qui me paroissent deraisonnables.

Je demeure d'accord avec luy, et i'en suis peut estre plus persuadé que luy, que mon ouvrage est tres indigne de l'estime du public, et remply de choses qui ne sont d'aucune importance. Pourquoy donc l'ay-ie rendu public? C'est que i'ay crû que mille et mille personnes qui veulent sçavoir un peu de litterature et qui n'ont ny le loisir ny les talens necessaires pour sçavoir beaucoup, apprendroient dans mon ouvrage ce qu'ils auroient de la peine d'assembler eux-mesmes. D'ailleurs i'ay crû que les sçavants s'épargneroient quelque peine par cette lecture, et qu'ils feroient un bon usage des compilations indigestes et assez crues que je leur fournis. Un livre mauvais en luy mesme ne laisse pas d'estre utile aux meilleurs ouvriers; mais voicy ce qui me paroist inique.

On a dit à Mgr le chancellier que mon Dictionaire estoit remply d'impiétez et d'impuretez et que le Roy y estoit maltraittez (*sic*).

Le dernier de ces trois points est si faux que i'ay tout suiet de craindre que mes ennemis en ce pais ne me fassent des affaires sur la conduitte que i'ay tenue tant dans les omissions qu'en commissions sur ce grand chapitre.

A l'egard des impietez ie suis surpris qu'un habile homme ne scache pas la différence qu'il faut faire entre rapporter des obiections, de raisonnemens fournis par la philosophie et approuver ses raisonnemens ou les laisser sans correctifs. Si ie rapporte en quelques endroits les difficultez que la raison peut fournir contre quelques dogmes de morale ou de theologie, j'adioute tousiours que cela nous doit convaincre plus fortement d'une verité Evangelique, scavoir que l'homme sans le secours de la grace et sans l'aide de la revelation est le jouet de ses fantaisies et engagé dans la voye de l'égarement. Que diroit le rapporteur, si ie lui montrois plus d'un volume imprimé en Italie avec l'approbation du Saint-Office, et tout remply de ces pretendues impietez? Jamais tyrannie de l'esprit ne fut plus insupportable que celle que ce rapporteur voudroit introduire. Il voudroit que non seulement on crut par les lumieres de la foy les veritez de la Religion, mais aussy que l'on ignorast absolument que les lumieres de la philosophie fournissent tels et tels doutes. La derniere de ces deux choses ne doit pas estre exigée d'un homme qui fait profession de philosopher.

Je passe aux impuretez; le monde a tousjours esté si plein de gens debordez qu'il est impossible qu'un dictionaire historique ne contienne des choses bien vilaines; mais comme il a tousjours esté permis aux Casuistes et aux Médecins d'en rapporter, on doit aussy le permettre aux historiens. Lais et Flora doivent estre mises dans un Dictionaire; leurs impudicitez doivent elles estre supprimées? celles, dis-je, que les anciens livres nous apprennent. Cette pretention est absurde; il suffit

que l'historien les rapporte en termes honnestes et qu'il en parle avec blasme et la detestation qu'elles meritent. C'est ce que i'ay observé et quand mesmes i'ay egayé certaines matieres, c'est 1° ou par des passages d'autruy ou des livres qui sont lùs de tout le monde, ou en termes qui n'ont rien de trop fort. 2° c'est en condamnant tout ce qui n'est pas conforme a la belle et solide prattique des bonnes mœurs.

Je conclus donc, Monsieur, ou qu'il y a trop de malignité dans le rapport, ou une espece d'aveuglement causé par une trop longue habitude avec des principes d'une fausse devotion. Je m'estimerois tres heureux si Mgr le chancelier, dont les grands travaux pour les affaires les plus importantes de l'Estat ne permettent pas qu'il examine de telles choses, apprenoit en un moment par vostre moyen que ie m'engage à justifier facilement mon ouvrage et ma conduitte sur les trois points cy dessus marquez.

XVII. — *Bayle à l'abbé Dubos*[1].

2 mai 1697.

Vous avez sçu sans doute la mort de Lucas, le fameux auteur de la Quintessence des Nouvelles [2], qui a publié pendant tant d'années un si horrible detail de satyres infamantes et grossierement fabuleuses. Un horloger de profession a pris sa place. Il a commencé de publier une nouvelle Quintessence deux fois la semaine comme l'autre, mais il promet d'eviter les exces de son predecesseur. Quelques uns avoient d'abord cru que ce nouveau Quintessenceur etoit le Sr Jacques Fleurrois [3], cy devant ministre a Geneve, et qui, aiant eté deposé, se retira a Amsterdam, et y publia entr'autres livres les *Lettres sinceres* [4], que l'on achetoit un louis d'or a Paris en 1681. Mais on m'a assuré que cet auteur n'est plus en Hollande depuis tres long tems. On m'a dit qu'il s'en alla en Amerique et qu'il y est mort, mais on n'a pu me donner cela comme un fait certain.

La Gazette d'aujourd'hui m'aprend que M. Genest [5] a cedé ses pretentions a M. Cousin [6]. Aprenez moi de quelle province est M. Genest, et s'il a eté secretaire de M. Pelisson.

1. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 13. Une lettre de même date, mais entièrement différente, se trouve dans l'édition de des Maizeaux, t. II, p. 636-641.

2. *La Quintessence des nouvelles historiques, critiques, politiques* parut pour la première fois à la Haye en 1689. C'était une feuille satirique dirigée contre Louis XIV, dont le fondateur Lucas était un disciple de Spinosa. Elle fut continuée jusqu'en 1730 par Véron, Gueudeville, Mme du Noyer, etc.

3. Dans une lettre à Lenfant, en 1685, Bayle dit que le sieur Fleurrois est, avec Mlle de Saint-Glin et de Versé, l'un des rédacteurs des *Nouvelles solides et choisies* qui paraissaient à Amsterdam.

4. Ce recueil n'est point signalé par Eugène Hatin dans sa *Bibliographie de la presse.*

5. L'abbé Charles-Clau de Genest (1639-1719), ancien intendant du duc de Nevers, puis secrétaire de Pellisson, membre de l'Académie française en 1698.

6. Louis Cousin (1627-1707), reçu membre de l'Académie française le 15 juin 1697.

Il y a un livre nouveau qui a pour titre : *Le jesuite defroqué ou les ruses de la Societé* [1]. C'est un dialogue ou l'on fait parler les gens sans garder beaucoup le vraisemblable.

XVIII. — *Du même au même* [2].

28 mai 1697.

J'attens avec impatience l'exemplaire du livre du P. Lami contre Spinoza [3], pour voir le tour qu'il a pris; car peut-être n'a-t-il pas choisi celui qui seroit le plus propre par rapport a l'entêtement des Spinozistes de ces quartiers. Ils meprisent beaucoup tout ce qu'on a publié jusqu'icy contre eux, mais la verité est qu'ils sentent les difficultés de leur systeme, et que les plus raisonnables se retranchent a dire que si elles sont incomprehensibles, celles du systeme opposé le sont encore davantage.

On reçoit icy et on réimprime tous les petits ouvrages de Mlle Bernard [4] et de Mlle De la force [5], et autres. Si les femmes continuent à étudier... (Voir des Maizeaux, p. 642) en faveur de l'autorité despotique des monarques.

Le *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* que M. Gronovius a entrepris sera bien de votre goût et des autres Antiquaires, si tous les volumes ressemblent au premier qui ne contient que les *Icones* de plusieurs Dieux et héros du Paganisme avec une explication historique et philologique au revers du feuillet de ce qu'étoient ces personnages. Toute cette explication est de son crû. Vous scavez qu'il est professeur a Leide. Je vous en parle sans l'avoir vû, et sur la foi d'un de mes amis, car ce livre, qui est un assés gros in-folio, n'est pas encore en vente, et je n'ai pas été à Leide ou il s'imprime.

Un jesuite Allemand (il se nomme, si je m'en souviens bien, Pakenius [6]) qui accompagna un Prince Allemand [7] il y a vingt ou trente ans dans le voiage de France, d'Italie, etc., vient de publier en latin une relation de ce voiage; il a imité Pighius [8] qui publia une semblable relation et qu'il intitula : *Hercules Prodicius*. Celui cy intitule la sienne : *Hercules Prodicius post saeculum redivivus*. Je n'ai pas eu encore le

1. A. Barbier ne signale que *Le Jésuite sécularisé*, par Dupré, Cologne, 1676 1682 et 1683, in-12.

2. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 12. Cette lettre a été publiée par des Maizeaux, t. II, p. 642, sous la date du 13 mai, mais avec des lacunes auxquelles nous suppléons ici.

3. *Le nouvel Athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinosa, tirée pour la plupart de la connoissance de la nature de l'homme*. Paris, J. de Nully, 1696, in-12.

4. Catherine Bernard (1662-1712), l'amie de Fontenelle.

5. Charlotte-Rose de Caumont de la Force (1654-1724).

6. Le Père Jean Packenius (1626-1681).

7. Le prince palatin Jean-Guillaume de Neubourg.

8. L'antiquaire hollandais Étienne Pighius (1520-1604) publia en 1587 à Anvers cette description du voyage du jeune duc de Clèves en Italie.

temps d'examiner si l'on y trouve des choses singulieres, ou seulement ce que tous les voiageurs racontent. Je vous ai donné autrefois une fausse idée des livres que M. Dodwel[1] intitule : *Annales Velleiani*, *Annales Quintiliani*, *Martialis*, etc. Je croiois qu'il expliquoit en quel tems, par exemple, Martial avoit ecrit une telle, ou une telle Epigramme, mais la verité est qu'il ne se propose que la vie de ces Auteurs disposée d'an en an. Vous trouverez quelque chose de singulier dans ce que... (*Ibid.*, p. 644) ... a mis son nom à la teste.

M. Henninius travaille toujours à sa traduction[2], mais je ne crois pas que l'impression soit achevée de quelque temps. L'ami commun qui lui a fait tenir vos remarques vient d'être installé professeur aux Belles-lettres dans l'Académie d'Harderwick en Gueldre : il se nomme M. Almelovéem[3], auteur de divers ouvrages. Il va faire imprimer les poésies de quelques femmes illustres, je dis les poésies latines, celles de Proba Falconia entr'autres.

Il y a dans Harlem une société de physiciens qui s'occupent à faire des expériences. Ils ont publié depuis peu une lettre en flamand contre l'Auteur d'un *Journal des Scavans* qui se publie tous les deux mois icy[4] en la même langue. Le sujet de la dispute est que le Journaliste a publié que la femme avoit la vertu que la baguette tournoit entre ses mains quand on l'approchoit de l'or. Il est certain qu'à la vue de plusieurs personnes cette baguette a tourné, mais les physiciens de Haarlem aiant eprouvé qu'un homme qui se vantoit de la même vertu echoua en plusieurs rencontres, ont ecrit au Journaliste qu'il n'est pas vrai que la femme l'eut. Ils pretendent que par une adresse de main elle fait tourner la baguette quand elle scait qu'il y a de l'or auprès, mais qu'elle n'ose le faire quand elle ignore s'il y en a.

Je vous supplie d'avoir la bonté de m'apprendre si la dissertation latine de M. de Balzac contre Heinsius touchant la tragédie intitulée *Herodes infanticida* a jamais eté imprimée[5]. On m'a assuré qu'elle n'est point dans l'édition de ses œuvres en 2 vol. in-folio 1665. Cependant Billaine faisant imprimer les œuvres de Balzac l'an 1664 fit mettre au catalogue des pièces que cette dissertation latine étoit sous la presse.

Je vous prie aussi, quand votre loisir vous le permettra, d'aller faire un tour à la bibliothèque de M. l'Archevêque de Reims, et de jetter les yeux sur deux ouvrages de Marius Equicola[6] qui sont marquez à la page 287 du catalogue. Hilarion de Coste[7] qui a rapsodé un long eloge

1. Henri Dodwell, théologien irlandais (1641-1711).
2. La traduction de Bergier.
3. Signalé déjà dans les notes de la lettre XIII.
4. A Rotterdam.
5. Brunet en mentionne une édition de Paris, P. Rocolet, 1636, petit in-8°. Il en existe une édition en français, Paris, Rocolet, 1636, 156 p. in-8° (Bibl. Nat., Yc. 9345-9348).
6. Mario Equicola (1460-1539).
7. Olivier de Coste, dit frère Hilarion, de l'ordre des Minimes (1595-1661), publia

d'Isabelle d'Este, Marquise de Mantoue, n'a rien dit du voyage que fit cette dame en France, et dont Marius Equicola a publié une narration[1]. Leandre Albert nomme cet auteur Marius Alvetius. Je n'ai que la traduction latine de la description de l'Italie de ce Léandre : apparemment l'Italien porte *Mario Alvezzi*. Ce Marius est un homme peu connu. On peut conjecturer de sa relation qu'il vivoit au commencement du XVIe siècle.

Hill[2], Ministre anglois de Rotterdam, a publié depuis peu à Londres une dissertation théologique, *De Origine Templorum* ou il soutient contre M. Joseph Medes[3], et autres Episcopaux d'Angleterre, que durant les premiers siècles les chrétiens n'avoient point de temples. Il doit publier bientot une pareille dissertation *De Origine Altarium*. On parle avec eloge d'une vie de Mahomet imprimée depuis peu en Angleterre. On espere qu'elle sera traduite d'Anglois en françois. Je suis, etc.

XIX. — *Du même au même*[4].

10 juin 1697.

L'auteur des notes sur la Confession de Sanci et sur le Catholicon d'Espagne demeure a Mets et se nomme M. Le Duchat[5]; mais peut etre ne veut-il pas qu'on sçache qu'il fait ces livres là. Je scais que son libraire ne le dit a personne; ainsi en tout cas ne dites point qui c'est.

J'ai demandé à plusieurs personnes s'il y avoit en cette ville un M. Jacques Fleurrois[6], et personne ne m'en a scu donner de nouvelles. Comptez que s'il demeure icy, c'est sous un autre nom, et si vous voulez que je le deterre, donnez m'en d'autres indices. Il est certain que l'auteur des *Lettres sinceres*, et de plusieurs autres livres se nommoit Fleurrois, je l'ai fort connu à Geneve et en ce pays; c'est lui qui est mort a Surinam. Fournerod est le nom d'un ministre Suisse, qui passa quelque tems à Sedan comme Proposant, avant que j'y allasse[7]. Il fut depuis ministre a Berlin, si je m'en souviens bien.

Pour le ms. du P. Buffier[8], les libraires de ce pays disent que les

en 1630 et 1647 *Les Éloges et les vies des reines, des princesses et des dames illustres*, etc., Paris, 2 vol. in-4°.

1. *D. Isabellæ Estensis, Mantuæ principis, Iter in Narbonensem Galliam*, 1523, in-4 .

2. Joseph Hill (1625-1707).

3. Joseph Mede, théologien anglais (1586-1638).

4. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 14.

5. Jacob Le Duchat (1658-1735) publia en 1693 à Cologne un *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III*, 717 p. in-12, parmi lesquelles se trouve la *Confession de Sancy*, et en 1696 à Bruxelles, *La Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des États de Paris en 1593*, in-12.

6. Sur ce personnage, voir les notes de la lettre XVII.

7. Bayle obtint au concours en 1675 la chaire de philosophie à l'Académie protestante de Sedan, que Louis XIV supprima en 1681.

8. La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* ne cite aucun ouvrage du P. Claude Buffier pour cette année-là. Les *Difficultés proposées à M. l'archevêque de Rouen* avaient paru en 1696. Peut-être s'agit-il ici de la *Lettre d'une dame de qualité à une autre dame savante, au sujet des difficultés proposées à M. l'archevêque de Rouen*, Mons, 1697, in-18.

Jesuites le font imprimer en Flandres, et que celui qui est aupres de l'un des Plenipotentiaires de France à Delft ne manqueroit pas de le faire imprimer bientot si les autres differoient. L'écrit est bon et curieux.

Les 4e et 6e volumes de *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, rimpression ramassée de plusieurs traittés qu'on avoit de la peine à trouver chez les libraires, paroissent depuis quelques jours. Vous scavez que M. Graevius a le soin de cette edition, et qu'il y met de belles prefaces.

Il n'est pas vrai que M. Leers ni aucun autre libraire de ce païs, que je scache, veuille rimprimer les œuvres de Meursius [1]; mais j'ai cru en aprenant que M. Gronovius, professeur de Leyde, publioit un *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* qu'il imiteroit M. Graevius, c'est-à-dire qu'il ramasseroit tous les traittés de plusieurs scavans qui ont travaillé sur les antiquités grecques, et qu'il les insereroit dans son *Thesaurus*; auquel cas il seroit indubitable qu'il feroit rimprimer la pluspart des œuvres de Meursius, mais le 1er volume de ce *Thesaurus* de Gronovius qui vient de paroitre me persuade que ce n'est pas son dessein. Il l'a rempli de figures de Dieux et de heros du paganisme avec une explication historique et philologique de ce qu'etoient ces personnages. Toute cette explication est de son crû.

J'ai vu 2 ou 3 fois avec beaucoup de plaisir M. de Tourreil [2]; c'est un tres honnete homme, plein d'esprit et d'agremens. Il fait grand cas des ecrits de M. Abbadie, et nous l'avons pourvu de sa Relation de la derniere conspiration d'Angleterre [3], ouvrage serré, bien judicieux et bien ecrit.

XX. — *Du même au même* [4].

8 de juillet 1697.

J'ai de la confusion, Monsieur, de n'avoir pas repondu plus tot a votre depeche du 17 de juin dernier, si curieuse, et si agreable pour moi. Le peu de loisir que le travail de mon Suplement [5] me laisse, ne m'auroit pas empeché de vous en remercier plus promptement, si j'avois eu quelque chose a vous mander; mais on est ici dans une telle sterilité de nouvelles, que je me fais scrupule de vous faire couter un port de lettre qui ne vous aprendroit rien. On n'a jamais eté si peu nouveliste en ce pays ci que cette année. On se rencontre les uns les autres dans les rues, on s'entreparle, on se quitte sans s'etre demandé ce qu'il y a de nouveau. Il en va je crois tout autrement chez vous, et

1. Jean Meurs, philologue hollandais, historiographe des États de Hollande, puis de Christian IV de Danemark (1579-1639).

2. Jacques de Tourreil, de l'Académe des Inscriptions et de l'Académie française (1656-1715).

3. Voir les notes de la lettre XVI.

4. Coll. Troussures. Lettre autographe. Une lettre à M. de la Monnoie, à Dijon, du même jour, a été publiée par des Maizeaux, t. II, p. 657-659.

5. Les deux volumes du *Dictionnaire historique et critique* avec le supplément ne parurent qu'en 1699.

il n'est pas difficile de trouver la cause de la diference. On ne fait ou l'on ne dit presque rien de ce qui se passe dans les conferences : on est tellement persuadé que le secret regne la dessus, que chacun craint de passer pour temeraire, s'il se hazarde d'en discourir. Le bruit du peuple depuis trois ou quatre jours est que la paix s'avance a grands pas, et je voi que ceux qui en avoient mauvaise opinion, commencent a raisonner autrement depuis l'inaction ou les François se sont remis nonobstant leur superiorité dans le Pays-Bas. Vous serez surpris avec raison que je n'ai encore rien à vous dire touchant M. Jacques Fleurrois. Comme je ne parle point flamand, je n'ai pu parler moi même a la dame Beatrix, mais j'ai prié M. Leers de s'informer d'elle qui est ce monsieur. Il a eté plusieurs fois à son bureau, et à son logis sans la rencontrer, et il ne croit pas qu'elle veuille rien declarer; il supose que puisque cet homme se sert de cette adresse pour recevoir des lettres de France, et que personne ne le conoit ici sous ce nom là, il y a du mystere dans son fait, et par consequent que dame Beatrix ne voudra rien dire. Je l'avois prié d'aller aujourd'hui en faire l'essai, mais il fit hier un voiage de famille a la Brille, d'où il ne reviendra que demain. Je vous ferai savoir le succes de tout cela. Les pieces que vous avez eu la bonté de m'envoier m'ont eté d'autant plus agreables que je ne les avois point veues. Je vous en remercie de tout mon cœur, et vous demande la grace de me pardonner l'importunité dont je me sers en vous priant de faire rendre les 2 billets cy inclus.

Vous aurez oüi parler du *librorum novorum bibliotheca collecta a L. Neocoro*. C'est un journal de scavans[1] qui a eté entrepris a Utrecht depuis 2 ou 3 mois, a l'instigation de M. Graevius. On m'a dit que celui qui le compose s'apelle Croes, en latin *Croesius*, et c'est peut-etre celui qui donna l'année passée l'histoire des Quakers en latin [2], et qui se nomma ainsi au titre. Les nouvelles lettres ecrites des Champs Elisées sont fort satiriques. Elles choquent le vraisemblable, et c'est le propre de toutes ces sortes de lettres, en ce que les personnages disent d'eux memes plus de mal que leurs plus mortels ennemis n'en sauroient dire, car on supose qu'ils revelent les actions les plus secretes de leur vie, et les plus infames. Dans l'écrit dont il s'agit, on supose que les personnes de ce monde qui recoivent des lettres des Champs Elisées y font des reponses. Par exemple M. de Barbesieux repond à celle du Cardinal Mazarin; M. Despreaux repond a celle de Juvenal. Je vous asseure que celui qui a composé ce libelle medit avec une fureur epouvantable.

Vous savez que les Italiens, non seulement par leur musique, mais aussi par leur poesie, s'etablissent fort en Allemagne. Il y en a un qui a qualité de secretaire de l'Electeur de Brandebourg, qui a publié une pastorale intitulée *il pastor infido*. Je ne pense pas qu'elle fasse fortune comme celle avec laquelle il s'est mis en opposition, je veux dire *il*

1. C'est une première idée de la *Bibliothèque choisie* de J. Leclerc.
2. *Historia Quakeriana*, Amsterdam, 1695, in-8°, par Gérard Croese (1642-1710).

pastor fido de Guarini[1]. On a condamné en Angleterre le livre d'un nommé Toiland[2], jeune ministre presbyterien, né catholique romain en Irlande. Ce livre n'est encore qu'en anglois : l'auteur y soutient qu'il n'y a point de mysteres dans le christianisme. Je ne sai ce qu'on fera du *latitudinarius orthodoxus* imprimé depuis peu a Londres et composé par M. Buri[3] qui fut chassé d'un college d'Oxford il y a 5 ou 6 ans. Comme il fut fort mal traitté par M. Jurieu, il lui rend le change, mais un peu trop grossierement.

Un professeur en theologie a Leide nommé Marck, celui la meme qui ecrivit autrefois touchant les sibylles contre le P. Crasset[4], vient de publier en latin un recueil de dissertations sur des matieres choisies de l'Ecriture, comme le deluge, les miracles d'Egypte, etc. Il est facile à present de faire ces sortes d'ecrits, il sufit de scavoir coudre bout a bout ce que cent autres ont publié. Nous avons depuis peu une nouvelle version francoise de Bocace avec des figures[5]. Je suis, Monsieur, votre, etc.

XXI. — *Du même au même*[6].

12 août 1697.

Je ne vous dis rien d'une dissertation de M. Perizonius que je vous envoie. Elle traite *de Censoribus Populi Romani*. Je la crois toute de lui, quoiqu'il ne la donne que sous le nom d'un de ses ecoliers qui l'a soutenue publiquement comme une these. M. Jaquelot[7] a dit que M. l'abbé de Lannion avoit soutenu la cause de l'Eglise Romaine avec toute la force et l'habileté possible, et qu'il n'avoit jamais disputé (je parle de M. Jaquelot) avec un homme qui raisonnât mieux[8]. Le bruit qu'on

1. Le drame pastoral *Il pastor fido* parut à Venise en 1490, in-4°.

2. John Toland (1670-1722) publia dès l'âge de vingt-six ans son *Christianity not mysterious*, Londres, in-8°, brûlé par la main du bourreau le 11 septembre 1697, en exécution d'une sentence du Parlement de Dublin.

3. Arthur Bury avait vu aussi condamner au feu en 1690 son ouvrage *The naked Gospel*, et Jurieu l'avait attaqué vivement dans sa *Religion du latitudinaire*. Il répondit avec non moins d'amertume dans son *Latitudinarius orthodoxus, sive Vindiciæ libertatis christianæ Ecclesiæ anglicanae contra ineptias et calumnias P. Jurieu*, où, entre autres aménités, il traite ce dernier d'*odiorum professor* et de *malignitatis diabolicæ professor*.

4. L'ouvrage du P. Jean Crasset parut en 1678 sous le titre *Dissertation sur les oracles des Sibylles*, Paris, 282 p., in-12. Jean Marckius, professeur à l'Académie de Franeker en Frise, le ménagea fort peu dans son *Jo. Marckii Disputationes de Sibyllinis Carminibus*, Franekeræ, 1682, in-8°. Le P. Crasset donna en 1684 une seconde édition de sa *Dissertation*, augmentée d'une *Réponse à la critique de Marckius*.

5. Amsterdam, G. Gallet, 1697, 2 vol. petit in-8°.

6. Coll. Troussures, cahier de copies, n° 15.

7. Isaac Jaquelot (1647-1708), qui se brouilla avec Bayle quelques années plus tard au sujet du *Dictionnaire*.

8. L'abbé de Lanion fut faussement accusé d'avoir changé de religion ; mais il avouait que la France se repentait d'avoir traité « ceux de la Religion » comme elle l'avait fait. Un jour qu'il disputait avec Jaquelot sur les images devant l'envoyé de Portugal, les deux adversaires y mirent tant de chaleur qu'ils furent contraints d'aller changer de chemise (Notes de l'édition de des Maizeaux).

a fait courir de je ne sais quelle intrigue avec l'Ambassadrice mediatrice n'a nul fondement.

Il n'y a personne que M. Perrault [1] ait du avoir plus en vüe que moi en faisant ses contes, car personne ne se divertit autant que moi et ne se delasse plus agreablement ni peut etre plus necessairement, a la lecture de ces narrations pleines d'esprit et de beautés naturelles.

Il regne dans l'Academie de Cambridge de grands restes des hipotheses Platoniques que Henri Morus, celui qui fit de si fortes objections a M. Descartes et que vous avez pu lire dans le recueil des lettres de ce dernier [2], a soutenues dans plusieurs livres. Je crois que M. Newton, qui professe les mathematiques, disciple, si je ne me trompe, de ce Morus, a puisé de là la pensée dont je vous ai parlé, que les lois mechaniques ne suffisoient point à expliquer la nature; il faut reconnoitre, en plus d'occasions qu'on ne fait, la direction particuliere d'une intelligence. Je suis fort trompé si le P. Mallebranche n'est de cet avis. M. Newton n'a pas laissé d'emploier uniquement les principes mechaniques dans l'ouvrage qu'il a donné au public, et ou l'on pretend qu'il a ruiné mathematiquement les tourbillons de M. Descartes.

On a imprimé un livre qui a pour titre la Negotiation de Riswick [3]. Plus de la moitié de cet ouvrage ne sert qu'a des ignorans qui n'ont point lû ce qui s'est dit et imprimé plusieurs fois sur les pretentions surannées de la France par raport aux autres Etats, et sur celles des autres Etats par raport a plusieurs provinces de France. Le reste de l'ouvrage est plus curieux; il contient quelques discours politiques sur l'etat present des choses, avec la censure de la conduite de la France. On l'accuse d'avoir manqué aux occasions lorsqu'elles ne lui manquoient point, et de s'etre mal servie de ses avantages, a Neerwinde, par exemple. Ce sont toutes choses qui ont été dites mille fois en conversation dans tous les païs des Alliés. Peut etre l'a-t-on dit aussi en France, car on y parle bien plus librement que les etrangers ne s'imaginent; mais d'ailleurs peut etre vous trouvez que les Alliés ont fait aussi quelques fautes, sur lesquelles nos ecrivains ni nos raisonneurs n'ouvrent pas les yeux. Ils auront besoin que les François les desabusent, si ce n'est qu'il soit de la politique de soutenir que l'on n'est pas redevable de quelque chose à l'imprudence de son ennemi. On n'a point cette politique en d'autres endroits, comme vous voies.

Le livre de M. Leti sur les loteries [4] seroit bien divertissant, s'il etoit

1. La première édition des *Contes de fées* parut en 1697 sous le nom de Perrault d'Armancourt, fils de l'auteur, qui était encore enfant.

2. Les *Lettres* publiées par Clerselier, Paris, 1657-1667, 3 vol. in-4°.

3. *Négociations de la paix de Ryswick, ouvrage où l'on examine les droits et les prétentions du roi de France sur chacun des princes alliés, et les prétentions des alliés sur le roi de France* [par Freyre de Montarvoyo Mascarenhas], la Haye, 1697, 2 vol. in-8°.

4. *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les Lotteries anciennes et modernes, spirituelles et temporelles des États et des Églises*, traduit de l'édition italienne, Amsterdam, 2 tom. in-12, sorte de pot-pourri où Gregorio Leti a parlé de tout à l'occasion de loteries et surtout a maltraité beaucoup de ses con-

beaucoup plus court, je veux dire dechargé du grand verbiage, et reduit aux bonnes choses. Cet Auteur a sous la presse son Philippe second, traduit en françois, corrigé et augmenté. Vous scavez qu'il le publia a Geneve, en italien, en 2 vol. in-4° en 1679.

Je vous ai envoié un petit ecrit en françois qu'un medecin hollandois nommé M. Lufneu [1] a publié contre l'operateur allemand qui se vante de guerir par l'injection de quelque chose dans l'urine du malade. Il a traduit lui meme en notre langue ce qu'il avoit publié la dessus en la sienne, et vous trouverez, je m'assure, que pour un Hollandois qui n'est jamais sorti de son pays, il n'entend pas mal la langue françoise.

Je vous ai parlé d'un journaliste hollandois dont la femme se vantoit de la vertu que la baguette divinatrice tournoit en ses mains proche des metaux. Un de nos incredules, aiant obtenu d'etre present, remarqua qu'il n'y a là qu'une adresse de la main, et il a fait tourner la baguette en mille occasions, sans qu'il y eut ni or ni argent autour de lui. M. Hartsoecker [2] doit publier une lettre pour expliquer mechaniquement le mouvement de cette baguette, qui ne depend que du pressement de la main, après avoir incliné les deux fourchons.

Le second journal latin d'Utrecht, scavoir juin et juillet, n'est pas encore publié. M. Leers commence a rimprimer le Dictionnaire de Furetiere, revû, et augmenté par M. de Beauval. Les augmentations iront au tiers.

J'ay fait attention a ce que vous m'aprenez du jugement de l'abbé R. : il tiendroit 5 ou 6 pages au moins, me dites-vous. Voilà qui me surprend et qui me fait avoir regret de n'avoir repondu qu'en une vingtaine de lignes. Je vous proteste avec la derniere sincerité que je n'ay sceu autre chose là dessus, sinon qu'il avoit declaré à M. le Chancelier que le Dictionnaire considéré en lui meme etoit un ouvrage tres meprisable, et des plus indignes de l'estime du public, et que considéré par raport aux impuretés et aux impiétés dont il est parsemé, il doit deplaire aux personnes graves et pieuses ; outre que la France y est maltraittée et le Prince de Galles aussi. Voila ce qui fut ecrit à M. Leers, et comme ce qu'on lui communiqua etoit en stile direct, je crus que

temporains. Il dut au sujet de ce livre faire amende honorable devant l'assemblée des ministres et anciens de l'Église wallonne d'Amsterdam et son gendre, Jean Le Clerc, publia une lettre pour le disculper.

1. Jacques Lufneu, *Lettre à M.* [*Bayle*] *sur l'impossibilité des opérations sympathiques*, Rotterdam, Acher, 1697, in-12.

2. Nicolas Hartsoeker, le savant micrographe hollandais (1656-1725).

3. L'abbé Renaudot. Ce jugement se retrouve dans le même manuscrit de l'Arsenal, n° 5448, fol. 148-150, auquel nous avons déjà emprunté la copie de deux lettres. Il débute ainsi :

« Le dictionaire historique imprimé depuis peu en Hollande doit estre moins consideré comme un dictionaire que comme un amas de digressions et de dissertations sur toutes sortes de sujets, dont le public ne peut pas tirer beaucoup d'utilité et qui mesme peut estre dangereux en plusieurs manieres... »

Jurieu, l'ennemi de Bayle, le publia à Rotterdam en 1697 sous le titre : *Jugement du public et particulièrement de M. l'abbé Renaudot sur le Dictionnaire critique du sieur Bayle.*

c'etoit la copie meme toute entiere de son jugement. Je crus d'autre coté que ce jugement n'etoit qu'un papier pour M. le Chancelier; c'est pourquoi je me contentai en ecrivant pour d'autres choses a un habile et honnete homme, qui a toute sorte d'accès auprez de ce chef de la justice, de le prier de lui representer, etc. Je ne croiois pas que mes remarques dussent etre vues de personne, comme je croiois aussi que le jugement ne le seroit pas. M..... a qui j'ecrivis, voiant que ce jugement couroit partout en manuscrit, fit courir aussi ce que j'avois remarqué, et je n'ai sceu qu'apres coup qu'il m'eut rendu cet office. Ceux qui auront cru que ma pretendue reponse etoit faite apres connoissance exacte du jugement de l'abbé, auront eu raison d'etre surpris, car c'est la reponse du monde la moins exacte; aussi ne le devoit-elle pas etre, n'aiant eté faite que dans les circonstances que je viens de vous marquer. Vous jugerez aisement de ma surprise, Mr., quand j'ai sceu par votre moien que ce jugement est de plusieurs pages. Si je le vois, je pourrai y faire des reflexions plus exactes et plus precises [1].

(*A suivre.*) Fr. Paul Denis M. B.

1. A la suite de cette lettre vient, dans le même cahier de copies, sous le n° 16, une lettre de Bayle à l'abbé Du Bos datée du 29 août 1697, qui a été publiée par Gigas, *ouvr. cit.*, p. 105-110.

COMPTES RENDUS

HENRI LONGNON. **Pierre de Ronsard, essai de biographie.** Les ancêtres — La jeunesse. *Paris, Champion*, un vol. in-12 de XII-512 pp. (Bibliothèque littéraire de la Renaissance).

Ce livre, nous dit l'auteur, n'est en gros que la reproduction d'une thèse de l'École des Chartes soutenue en 1904. Depuis cette date, M. Longnon a remanié et complété son travail, mais sans y ajouter rien d'essentiel. — Bien que le sous-titre et la table des matières ne présentent que deux grandes divisions, je distinguerai dans ce volume, trois études de sujet et d'intérêt assez différents : les ancêtres de Pierre de Ronsard, sa jeunesse, et ses amours de jeunesse.

Sur le premier point on ne peut que louer M. Longnon de l'ingéniosité avec laquelle il a mené son enquête, en même temps que de la solidité de ses conclusions : celles-ci découlent de raisonnements irréfutables, ou plus souvent encore reposent, ce qui vaut mieux, sur des documents d'archives que l'auteur a publiés en appendice (pp. 469-504). Grâce à lui nous avons la certitude que l'origine hongroise de Ronsard est une fable, et les prétentions nobiliaires du poète n'ont plus aujourd'hui pour nous qu'un intérêt psychologique, au même titre que les inventions analogues de quelques-uns de nos romantiques. M. Longnon a montré d'une façon péremptoire que sur ce point les affirmations de Ronsard, de Binet ou de Critton étaient non seulement très flottantes, mais encore absolument insoutenables. Quand le poète en effet déclarait que ses ancêtres avaient reçu de Philippe de Valois

Des biens à suffisance
Sur les rives du Loir,

il oubliait que cette contrée ne faisait pas alors partie du domaine royal. — A cette légende inacceptable, M. Longnon substitue une vérité beaucoup plus simple, que certains historiens avaient déjà entrevue, sans jamais donner à leur thèse la certitude et les précisions que nous trouvons ici. Dès le milieu du XIe siècle une charte du Vendômois nous fournit la mention d'un *moulin Ronzard* ; mais c'est seulement à partir du XIVe siècle que nous pouvons suivre la généalogie de la famille. Vers cette époque s'établissait à Parme un Jean de Ronsard, dont les descendants, sous le nom de Ronsardi, obtinrent des titres et des charges assez illustres, auxquels il semble que leurs prétentions généalogiques n'aient pas été étrangères. C'est également au XIVe siècle que l'on rencontre dans le Vendômois les premières mentions de Ronsard, seigneurs de la Possonière, domestiques de l'hôtel des comtes de Vendôme et sergents fieffés de la forêt de Gâtine. Cette dernière charge, « sorte de fief héréditaire », ne comportait pas de grands avantages pécuniaires ou honorifiques, mais elle n'est pas sans importance pour l'historien, car c'est peut-être à elle que notre poète doit l'amour profond qu'il éprouva toujours pour *ses* bois, et qu'il a su exprimer avec les accents

d'une émotion si personnelle. Un autre trait de son caractère, dont sa surdité et sa santé chancelante nous empêchent de trouver la preuve dans sa vie, mais qu'il a avoué à maintes reprises, je veux dire son goût des voyages et du mouvement, nous le retrouvons également chez son grand-père Olivier, et chez son père Louis, qui, tous deux, par les services qu'ils rendirent à Louis XI, à Louis XII et à François Ier préparèrent à la cour la fortune du poète. Sur eux encore, comme sur la mère de Pierre, Jeanne Chaudrier, M. Longnon a réuni de curieux renseignements; il est fâcheux, toutefois, qu'il n'ait pas mentionné une quatrième lettre de Louis de Ronsard, publiée par M. Laumonier dans les *Annales fléchoises* (septembre-octobre 1911).

Dans la seconde partie du livre, consacrée à l'enfance et à la jeunesse du poète, on ne saurait s'attendre à trouver autant de vues et de faits nouveaux. Sur la vie même de Ronsard à cette époque, sur ses relations, sur les haines aussi que lui valurent au début son intransigeance juvénile et ses présomptueuses déclarations, les thèses de MM. Chamard, Augé-Chiquet et Laumonier nous avaient déjà à peu près tout appris. Mais M. Longnon a su retracer avec beaucoup d'intérêt et d'agrément le tableau de ces années remplies de fêtes et de tristesses, de souffrances et d'illusions trop vite évanouies, et toujours rassérénées par le travail et par les amitiés. D'ailleurs, comme dans tout le reste de son volume, M. Longnon a voulu surtout faire œuvre de biographe, et il a le plus souvent négligé à dessein le côté purement littéraire des premières productions de Ronsard, pour ne leur demander que ce qui peut éclairer la vie ou les sentiments de leur auteur. C'est pourquoi je regrette un peu qu'il ait cru devoir étudier successivement les « enfances » et les « premières études et premiers vers », alors que chronologiquement ces deux chapitres se recouvrent en partie.

Malgré d'intéressants rapprochements entre les sonnets à Cassandre et le *Canzoniere* de Pétrarque, c'est la même préoccupation biographique qui guide M. Longnon dans l'étude des *Amours de jeunesse* : il y fait preuve, comme toujours, d'une grande ingéniosité et d'une connaissance très intime de l'œuvre de Ronsard; mais ici la nature du sujet est telle qu'en dépit de ces qualités, il n'impose pas toujours la conviction. Je me demande si nous avons le droit de voir dans toutes les scènes ou tous les détails un peu précis que contiennent les *Amours* des allusions à des aventures personnelles du poète, Reconnaître que, pour la plupart, ces thèmes sont traditionnels, n'est-ce pas en affaiblir singulièrement la valeur biographique[1]? La question pour Ronsard est d'autant plus délicate qu'avec une liberté qui n'est pas sans nous surprendre aujourd'hui, mais qui lui était commune avec la plupart de ses contemporains, il a opéré dans son œuvre de curieux « virements », et qu'il a, au cours de ses rééditions, appliqué assez souvent à telle de ses maîtresses des pièces qui primitivement avaient été destinées et adressées à une autre. (Cf. p. 468.) M. Longnon a cru pourtant pouvoir, à l'aide de quel-

1. M. Longnon ne prétend-il pas lui-même, — sans raison suffisante à mon gré, — que l'italienne Cassandre devait avoir les cheveux bruns, et que l'épithète de dorée ou de blonde qui revient sans cesse à propos de sa chevelure est ici purement littéraire? Pour une fois je crois que son scepticisme va trop loin. Remarquons que l'un des rares passages ou Ronsard parle du « poil brunissant » de Cassandre est une correction de 1578; de 1552 à 1572 les éditions portaient « chef jaunissant », (Sonnet LXV de l'éd. Vaganay.) Un autre

Allege moy douce plaisant brunette,

est un début ou un refrain de chanson très populaire au xve et au xvie siècle. (Cf. *Anc. Th. fr.*, II, 143; Marot, éd. Jannet, II, 185; Noël du Fail, *Propos rust.*, ch. IV; *Rec. de Chans.*, 1572, f. 68 b.). Ne peut-on pas supposer qu'avec un teint mat et des yeux noirs Cassandre avait les cheveux blonds? Si l'on dénie cette puissance à la nature, l'art a pu en tout cas opérer ce prodige.

ques pièces des *Amours de Cassandre*, détacher le personnage de Marguerite de cet essaim de jeunes filles et de jeunes femmes aux faveurs plus ou moins faciles, que Ronsard a courtisées un peu partout, et dont le souvenir et le nom se retrouvent dans ses vers, — si tant est que chacun de ces noms désigne bien une personne réelle. M. Laumonier, après avoir proposé l'identification de Cassandre avec la « perle » chantée par Ronsard sous le nom de Marguerite, avait abandonné cette hypothèse et il s'était contenté d'indiquer les raisons d'ordre littéraire qui pouvaient faire regarder les sonnets où figure Marguerite comme antérieurs à la plupart des autres pièces du recueil. A ces rares sonnets, M. Longnon en a ajouté d'autres, cueillis çà et là dans les *Amours de Cassandre*, pour en faire une gerbe qu'il restitue à Marguerite. Il se fonde, pour cette attribution, soit sur le commentaire de Muret, soit sur la nature même de ces pièces. Sans doute les relations de Muret avec le poète donnent à son commentaire une incontestable valeur; mais M. Laumonier n'avait pas tort, je crois, de nous mettre en garde contre les distinctions qu'il fait souvent d'une façon assez vague entre Cassandre et... d'autres. Il semble que la plupart du temps, s'il se refuse à appliquer une pièce à Cassandre, ce soit pour la légèreté de certains tableaux, ou l'audace de certains souhaits, c'est-à-dire précisément pour les raisons qui par ailleurs déterminent M. Longnon lui-même. Celui-ci a d'ailleurs très finement prévu l'objection que constituaient pour sa thèse certaines odes assez légères et osées où figure pourtant le nom de Cassandre; et il y répond en attribuant au genre même de l'ode amoureuse une liberté qui, selon lui, devait justifier les audaces du poète. Mais, alors même qu'on se rendrait à cette explication, et qu'on retirerait à Cassandre la plupart de ces sonnets, le roman de Marguerite n'en resterait pas moins une hypothèse assez fragile. — Sur Cassandre on se souvient que, dès 1902, M. Longnon avait publié un article très intéressant dans la *Revue des questions historiques*; il y établissait, à l'aide de deux passages d'Agrippa d'Aubigné, l'identité de la maîtresse de Ronsard avec la fille du seigneur de Talcy, Cassandre Salviati, qui en 1546 épousa Jean de Peigné, seigneur de Pré, et qu'on peut reconnaître dans

ce pré
Où sans espoir mes espérances paissent.

M. Longnon ne se borne pas aujourd'hui à ces quelques indications. Comme il avait tenté de faire pour Marguerite, il reconstitue avec beaucoup de finesse et d'agrément — et aussi peut-être avec quelques interprétations et attributions douteuses — le roman de Cassandre et du poète, tel qu'il lui semble se dégager des *Odes* et des *Amours*. De même pour Marie, Sinope[1] et Genèvre.

On voit par ce résumé toute la valeur du livre de M. Longnon. Non seulement il apporte dans la première partie des découvertes incontestables et des précisions nouvelles; mais encore les hypothèses qu'il propose (cf. p. ex. p. 219, sur Denisot), pour prêter parfois à la discussion ou laisser encore quelques doutes, n'en sont pas moins pour la plupart fort intéressantes. En somme ce volume occupera une place très honorable à côté des travaux qu'on nous a donnés sur Ronsard depuis quelques années, et auxquels on regrette que M. Longnon n'ait pas plus rendu justice. On peut s'étonner, par exemple, qu'il n'ait pas préféré à Blanchemain pour les réfé-

1. M. Longnon propose (app. XI) d'identifier Sinope avec cette autre Marie dont parle Ronsard en 1555 (cf. *Bl.* I, 408), et à laquelle il semble faire allusion dans les pièces voisines (I, 407, et I, 409). Il peut paraître toutefois étrange, si le poète aimait Sinope dès 1552 ou 1553, qu'il n'ait pas publié les sonnets qui lui sont adressés avant l'édition collective de 1560.

rences du Ier livre des *Amours* l'édition de M. Vaganay que la richesse des variantes rend si utile, et dans un travail où la chronologie des œuvres de Ronsard a une si grande importance on aurait aimé à voir cité le précieux tableau qu'a dressé M. Laumonier pour le plus grand profit de tous les ronsardisants.

René Sturel.

Charles Oulmont. **Pierre Gringore.** *Paris, H. Champion*, 1911, in-8 de xxxii-383 pages.

Sur le caractère de l'œuvre de Pierre Gringore dit Mère Sotte, les derniers travaux de la critique érudite aboutissent à des jugements fort différents. M. Henri Guy, qui a consacré à ce rhétoriqueur un des chapitres les plus brillants de son *Histoire de la poésie française au* XVIe *siècle*[1], voit en lui non le poète, l'esthète, le philosophe que Victor Hugo et Théodore de Banville ont dépeint sous le nom de Gringoire, mais un « Joseph Prudhomme cuirassé de proverbes, un fonctionnaire qui reflète l'opinion de ses chefs, un modèle de circonspection, un débitant de denrées poétiques rivé à son comptoir[2] ». M. Charles Oulmont, qui a pris Gringore comme sujet de thèse de doctorat ès lettres, n'est pas éloigné de préférer le Gringore réel, « type du poète français de la bourgeoisie à la veille de la Renaissance », au Gringoire légendaire des Romantiques. « C'est un classique à qui l'art a manqué », dit-il, en concluant son ouvrage.

Malheureusement cette formule ne s'applique nullement à la physionomie du personnage telle qu'elle apparaît dans l'étude de M. Oulmont. Gringore sans doute s'est complu, comme Boileau, à se réclamer fréquemment de la raison : il avait pris pour devise *Raison par tout*. Il a aimé la sagesse, l'ordre clair et simple[3]. Mais les idées morales et religieuses qu'il emprunte à cette *Raison* sont « banales, traditionnelles »; c'est la « morale du passé, très rétrécie par la pensée bourgeoise[4] ». D'observation psychologique, il n'y en a pas dans son œuvre, quelque complaisance que M. Oulmont apporte à en découvrir jusque dans la sentence de Balletreü approuvant la fringante Doublette de tromper son mari vieillard[5]. Singulier « classique » que ce versificateur à qui font défaut et le sens de l'art, et le réalisme psychologique, et l'originalité dans l'observation des mœurs, bref, presque tous les éléments que l'on a coutume de comprendre dans la définition du « classicisme »! — A vrai dire, les qualités de Gringore sont surtout absence de vices. Il se distingue des grands rhétoriqueurs par la clarté et l'ordre de ses compositions. Mais s'il est simple et clair, c'est qu'il a peu d'idées, peu d'observations personnelles et surtout beaucoup moins de virtuosité rythmique que les poètes de son temps. Quant à sa *Raison*, elle n'a rien de commun avec la raison, principe d'esthétique chez Boileau : elle n'est, suivant la formule de M. Guy, « qu'une épaisse prudence plébéienne ».

L'ouvrage de M. Oulmont se recommande par l'intérêt de certaines enquêtes sur la vie et l'œuvre de Gringore. Il sera établi désormais que Gringore est bien d'origine normande et non lorraine[6]. Sa vie a été recons-

1. Sur cet ouvrage, cf. *Revue d'Histoire litteraire*, t. XVIII, p. 689-694.
2. *Op. cit.*, p. 279.
3. *Pierre Gringore*, p. 330.
4. *Id.*, p. 202.
5. *Op. cit.*, p. 296.
6. « Nous ignorons la date exacte de la naissance de Gringore; nous savons seulement qu'il était normand », disait déjà, en 1878, M. E. Picot dans son ouvrage sur *Pierre Gringore et les Comédiens italiens*, p. 6.

tituée par M. Oulmont à l'aide de documents dont beaucoup étaient inédits ou étaient restés inaperçus jusqu'à présent. Le chapitre VI : *L'opinion publique de 1500 à 1515, d'après la littérature du temps*, est un excellent commentaire des œuvres de circonstance de Gringore. Le chapitre IV : *Les sources directes de Gringore*, présente une enquête minutieuse sur les œuvres que le poète a traduites, paraphrasées ou imitées.

On regrettera seulement que M. Oulmont ait volontiers cédé à la tentation de limiter trop étroitement le domaine de ses recherches et d'arrêter trop vite ces recherches mêmes. Ainsi, p. 68, il nous dit qu'il « ne lui appartient pas de définir l'instruction » d'un bourgeois du premier quart du XVIe siècle, laquelle était celle de Gringore. De qui donc attendrons-nous cette définition, sinon d'un érudit qui étudie la littérature française de 1450 à 1550?

De même, p. 214, est-il vrai que les faits de l'histoire de France entre 1500 et 1515 soient si complexes qu'il n'était pas « loisible » de les détailler dans une étude sur les poésies de circonstance de Gringore? Était-il impossible de déterminer, p. 29, à quelle année se rapporte ce quantième du « 22 octobre » de la première édition du *Chasteau de Labour*? etc. Ce sont là questions de détail; mais il en est d'autres, et fort intéressantes, comme l'utilisation du théâtre comique par la politique de Louis XII, qu'on s'étonne de ne point voir traitées dans cette étude.

Avec des efforts soutenus plus patiemment et avec une attention plus diligente dans la rédaction, M. Oulmont n'eût pas manqué, non seulement de combler ces lacunes, mais encore de purger son livre d'inexactitudes, d'imprécisions et de contradictions qui en diminuent l'autorité. C'est ainsi qu'il nous donne, p. 29 et suivantes, une bibliographie chronologique des œuvres de Gringore, mais néglige de nous dire s'il suit l'ordre chronologique de publication ou l'ordre chronologique de composition de ces œuvres. En constatant que le n° X, l'*Espoir de paix* est donné après la *Chasse du cerf des cerfs*, n° IX, « qu'il prépare et annonce[1] », nous supposons que l'ordre suivi est celui de la publication. Or voici qu'un peu plus loin s'insère entre deux poèmes, publiés en 1512 et 1514, la *Vie de Monseigneur Sainct Loys*, qui a été publiée pour la première fois en 1877 par Montaiglon et Rothschild. Grave défaut de méthode. P. 37-38, l'*Espoir de paix* nous est présenté comme « plus modéré dans le ton » que la *Chasse du cerf des cerfs*; par une criante contradiction, la *Chasse*... devient, p. 264, « une sorte d'escarmouche, timide, embarrassée, confuse » et l'*Espoir de Paix*, un « ultimatum ».

P. 25, la question de la condamnation des *Heures de Nostre-Dame* traduites en français par Gringore est exposée d'une manière à peine intelligible. Par qui maître Guillaume du Chesne a-t-il été « mandé »? Devant qui a-t-il déclaré « que la Faculté aborre tout essai de traduction » de l'Écriture Sainte? Quel est cet « on » qui a délibéré sur ce cas? — Il s'agit ici du Parlement. Mais M. Oulmont ne nous le dit pas. Il s'est contenté de résumer une dissertation de M. Picot sur *Pierre Gringore et les Comédiens italiens*. Il ne s'est pas reporté aux textes et aux documents, ni à Duplessis d'Argentré (*Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. II, p. 6) ni à la *Collectio quorumdan gravium authorum qui... in vulgarem linguam translationes damnarunt*, Paris, Ant. Vitré, 1661, 3e partie, p. 3. Il confond manifestement les attributions de la Sorbonne avec celles du Parlement sur le fait des prohibitions de livres.

P. 87-93, dans son examen de la traduction des *Heures*, M. Oulmont a eu le tort de ne pas prendre à la lettre les déclarations de Gringore sur sa méthode de traduction. Ce n'est pas une traduction proprement dite que le poète a voulu faire. C'est une paraphrase, puisqu'il tenait à mettre en évidence le « sens spirituel » du texte original, en conformité avec l'opinion des « gens lectrez ». En fait, il n'est aucune des additions ou interprétations

1. P. 38.

que M. Oulmont reproche à Gringore, dont on ne puisse trouver l'origine dans les gloses des Psautiers du XVIe siècle. Gringore était donc en règle avec l'orthodoxie et, à ce propos, il est intéressant de constater — ce que M. Oulmont ne remarque nulle part — qu'il n'y a pas dans tout l'œuvre de Gringore, pourtant si riche en critiques contre les prêtres et les moines, une seule satire des théologiens, de la Scolastique ou de la Sorbonne [1].

Il serait aisé de relever d'autres lacunes et d'autres erreurs dans le travail de M. Oulmont [2]. Trop souvent on a l'impression que l'auteur s'est contenté de travailler sur des ouvrages de seconde main, au lieu de recourir aux documents originaux. Ces défauts dans la méthode de recherche et certaines négligences dans l'exposition enlèvent beaucoup d'autorité à cette thèse de doctorat, qui fut d'ailleurs jugée sévèrement par le jury de Sorbonne. Consultée avec circonspection, elle ne laissera pas de fournir d'utiles renseignements sur l'œuvre de Gringore et M. Oulmont rendrait un service appréciable aux lettrés et aux érudits, s'il donnait suite au projet qu'il annonce à plusieurs reprises (p. 60 et 63, note 1) de publier une édition critique des œuvres de Mère Sotte.

JEAN PLATTARD.

D. MORNET, docteur ès lettres, professeur au Lycée Carnot. **Les Sciences de la Nature en France au XVIIe siècle.** *Un chapitre de l'histoire des idées.* Paris, Colin, 1911, in-16 de X-292 p.

« Si l'amour de la science enchaîne une à une les générations, c'est par l'obscure conscience qu'il est encore une façon d'agir, que par lui on prépare non seulement des explications du monde, mais pour tous ceux qui d'abord doivent lutter, souffrir et vivre, une vie différente et plus proche de la justice. » Ces lignes, qui sont les dernières du livre, pourraient servir de conclusion à un *Traité de philosophie sociale* ou à un *Manuel de morale.* L'ouvrage de M. Mornet n'est pourtant ni l'un ni l'autre; et, si, dans quelques pages finales, — équitables, d'ailleurs, pour le passé, mais trop confiantes peut-être dans les destinées et l'efficace de la science, — il a cru pouvoir se permettre des visions d'avenir et des affirmations sur la vie, il a pris soin, comme il le dit lui-même, « de les séparer loyalement de son enquête objective et de les donner pour ce qu'elles sont » (p. 237). Le meilleur du livre appartient à cette « enquête objective », dont je voudrais montrer les résultats, la valeur et l'originalité.

Ce n'est pas un chapitre de l'histoire des sciences, comme le XVIIIe siècle finissant mit tant de complaisance à en écrire, un de ces « tableaux historiques des progrès de l'esprit humain », où l'on enregistrait une à une les acquisitions définitives que les grands maîtres de chaque génération ont valu à la science ou aux différentes sciences. Ce n'est pas une histoire individuelle et technique, qui aurait exigé des compétences proprement scientifiques; c'est une histoire sociale, où l'auteur étudie la formation de la science, le travail intérieur qui lui a permis de se constituer, les tâtonne-

1. A signaler une erreur de M. Oulmont sur le sens du mot *Magister*, qu'il traduit par *Maître d'école*, p. 305. Au XVIe siècle, *Magister noster*, en abrégé, M. N., en français, *Nostre Maistre* est le titre que l'on donne aux docteurs de la Faculté de Théologie. Cf. Rabelais, *Gargantua*, ch. XVII et suiv. : « *Nostre Maistre* Janotus de Bragmardo ».

2. Les tables sont commodes. Mais pourquoi avoir remplacé les titres courants, au haut des pages, par le titre du livre et le nom de l'auteur 375 fois répétés inutilement? Et pourquoi dans le texte, les titres d'ouvrages ne sont-ils pas cités en italiques?

ments, les efforts collectifs, et parfois inconscients, pour la conquête de ses méthodes, pour la pleine intelligence de ses limites et de ses droits. S'étant ainsi proposé d'écrire, non pas un chapitre de l'histoire des sciences, mais un « chapitre de l'histoire des idées » où se meuvent les sciences, M. Mornet a choisi un sujet qui servait admirablement son dessein, en s'attachant à une science, qui fût tout ensemble une science en formation et une science à la mode.

Au reste, il est peut-être inexact de parler d'*une* science. Les sciences de la Nature, au XVIIIe siècle, sont encore bien près de former un tout; mais déjà, à l'intérieur de l'ancienne « Physique », — c'est-à-dire des sciences de la Nature, en général, — les différentes sciences s'organisent et se précisent. On appelle encore Buffon un « physicien » (*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XVI, 1751, in-4, p. 36); mais déjà l'histoire naturelle a trouvé une discipline qui lui est propre. Astronomie, géologie, physique, chimie, zoologie, botanique, anatomie, paléontologie végétale, animale ou humaine, — telles seraient, semble-t-il, dans un dénombrement sommaire, toutes les « sciences de la Nature au XVIIIe siècle ». M. Mornet a bien senti les exigences de son sujet, en ne s'intéressant pas à toutes également. Il s'est attaché, de préférence, à ce groupe de sciences qu'on peut ranger sous la commune rubrique d'*histoire naturelle*, sciences connexes et solidaires, qui essayent d'expliquer la vie humaine par les autres vies terrestres, d'en raconter les origines et les étapes, de la situer dans l'ensemble de l'univers. Il y a, d'ailleurs, un nom célèbre, qui symbolise, pour les non-spécialistes, ce groupe de sciences, et qui constitue, en effet, le centre du livre de M. Mornet, c'est Buffon. Mais Buffon ne fut pas le seul à conquérir la gloire, et la gloire populaire. Précisément parce que ces différentes sciences touchaient de si près à l'être humain, à son passé, à son avenir, à sa place dans le reste de la Nature, leurs premières découvertes furent accueillies avec un enthousiasme passionné : « Nous touchons au moment d'une grande révolution dans les sciences, écrit Diderot en 1754 (*Interprétation de la nature*, § IV). Au penchant que les esprits me paraissent avoir à la morale, aux belles-lettres, à l'histoire de la Nature et à la physique expérimentale, j'oserais assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe. » La prédiction était fausse; mais elle montre, du moins, combien les recherches expérimentales et les sciences d'observation attiraient alors la pensée française. Les autres disciplines intellectuelles avaient subi la contagion. La métaphysique pure s'anémiait et se voyait obligée de demander son aide à l'histoire naturelle : « Les méditations sublimes de Malebranche et de Descartes, écrit encore Diderot au milieu du siècle (*Pensées philosophiques*, § XVIII), étaient moins propres à ébranler le matérialisme qu'une observation de Malpighi. Si cette dangereuse hypothèse chancelle de nos jours, c'est à la physique expérimentale que l'honneur en est dû. Ce n'est que dans les ouvrages de Newton, de Musschenbrœck, d'Hartzœker et de Nieuwentyt, qu'on a trouvé des preuves satisfaisantes de l'existence d'un être souverainement intelligent ». L'Académie des Inscriptions constatait cet engouement avec mélancolie, et publiait en 1751 des *Réflexions sur l'utilité des belles-lettres et sur les inconvénients du goût exclusif qui paraît s'établir en faveur des mathématiques*[1] *et de la physique* (*Histoire de l'Académie*, t. XVI, p. 11, 37). Mais ce n'était pas seulement une mode de savants : c'était la mode, tout simplement. M. Mornet a raconté avec esprit la manie contagieuse des collections de fossiles, le succès

1. Il y a, semble-t-il, contradiction entre ces *Réflexions* de l'Académie et la prédiction de Diderot, qui est à peu près contemporaine, sur le discrédit des mathématiques; mais il serait aisé de montrer que la contradiction n'est qu'apparente.

aristocratique et mondain des cours de l'abbé Nollet. Il aurait pu mentionner celui de Rouelle, qui rendit la chimie aussi attrayante pour les dames que Nollet la physique (Cf. *Correspondance littéraire*, IX, 106-109, et dans la notice de Th. Dufour sur les *Institutions chimiques de J.-J. Rousseau*. Genève, 1905, in-8, p. 12-13, la liste des nombreuses rédactions manuscrites qui nous ont été laissées par des auditeurs du cours, et qui sont encore conservées dans les Bibliothèques de France). En 1754, le célèbre savant anglais, Triboudet de Mainbray, donnera, à Paris, une série de leçons sur la physique expérimentale, « leçons aussi instructives qu'amusantes, qui plairont aux dames mêmes » (*Année littéraire*, 1754, IV, 352). La physique, disait le même journal l'année précédente (1753, XI, 230), « est aujourd'hui si universellement cultivée que le beau monde et le beau sexe même ne dédaigne pas de s'en amuser, je pourrais dire de s'en occuper ». M. Mornet a jugé sans doute inutile de rappeler le « cabinet de physique » de Cirey, la candidature de Voltaire à l'Académie des sciences, son *Essai*, et celui de Mme du Chatelet, *sur la nature du feu et sa propagation*, les alambics de Mme de Warens, les *Institutions chimiques* de Jean-Jacques, le *Discours sur l'usage des glandes rénales* ou le *Projet d'une histoire physique de la terre* par le jeune président à mortier qui rédigeait déjà les premières *Lettres Persanes*. Ce sont là, il est vrai, des faits bien connus, mais qui achèvent de marquer l'emprise des sciences naturelles sur les intelligences les plus littéraires de ce temps-là. Le livre de M. Mornet nous permet, du moins, de comprendre à quelle séduction générale, en dépit de leur insuffisance ou des appels d'un génie tout littéraire, les Rousseau, les Montesquieu, les Voltaire ont d'abord un instant cédé.

Mais les historiens de la littérature pourront trouver dans le livre de M. Mornet des enseignements plus importants et plus nouveaux. En apprenant à connaître l'organisation et l'orientation des sciences de la Nature au XVIIIe siècle, nous sommes amenés à définir avec plus de précision les rapports de la « Philosophie » et de la Science à la même époque, et nous découvrons les sources profondes de cette littérature sentimentale et naturaliste qui va de Rousseau à Chateaubriand en passant par Bernardin de Saint-Pierre.

A première vue, les sciences de la Nature pouvaient être, devaient être, et, en un certain sens, étaient pour la « Philosophie » des auxiliaires précieux. L'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, inscrivait en première ligne, parmi les « caractères de la philosophie des incrédules modernes », « l'estime des sciences naturelles » (*Instruction pastorale sur la philosophie des incrédules modernes*, Le Puy, Clet, et Paris, Chaubert, 1764, 2 vol. in-12, t. I, p. 49 et suiv.). Comme le dit justement M. Mornet, « le scrupule des faits et de l'observation, cet arbitrage décisif de l'expérience, ce sont les sciences de la nature qui en ont assuré la toute-puissance. Ce sont elles seules qui ont opposé aux rhétoriques obstinées et aux convictions aveugles la décision sans appel d'une pierre qui tombe, du mercure qui s'élève ou des fossiles semés dans les montagnes » (p. 233). « Philosophes » et naturalistes semblent, en effet, d'accord pour anathématiser les systèmes abstraits, les hypothèses aventureuses, la manie des généralisations, pour prêcher l'obéissance modeste et scrupuleuse aux faits. En tout cas, les Encyclopédistes sentaient bien ce que les faits incontestables des naturalistes pouvaient fournir d'arguments dans la critique des systèmes traditionnels. C'est en scandalisant parfois les âmes pieuses, en révoltant plus d'un théologien, en renversant des préjugés et des superstitions populaires, que l'histoire naturelle a poursuivi, à travers le XVIIIe siècle, sa marche finalement victorieuse. Le silence de mauvaise grâce, où la Sorbonne dut se renfermer lors de l'apparition des *Époques de la Nature*, a pu sembler à tous comme un hommage symbolique — d'autant plus significatif qu'il était moins spontané — à la « Philosophie » triomphante. « On dit souvent, écrivait dès 1751 l'abbé du Resnel, pour relever l'excellence des sciences exactes, que ce sont elles qui ont introduit dans le monde

l'*esprit philosophique*, ce flambeau précieux à la faveur duquel nous savons douter et croire à propos » (*Réflexions sur l'utilité des belles-lettres*, *loc. cit.*, p. 23). En fait, cependant, la plupart des « physiciens » du XVIIIe siècle, les plus populaires ou les plus originaux, un Pluche, un Nieuwentyt, un Spallanzani, un Needham, un Bertrand, un Deluc, étaient personnellement fort pieux, et considéraient un peu l'histoire naturelle comme une façon plus précise et plus détaillée de rendre gloire à Dieu. Beaucoup d'entre eux étaient des abbés comme Pluche, ou des pasteurs comme Bertrand; Buffon, lui-même, qui fut peut-être l'un des plus indépendants, a finalement retiré sa collaboration à l'*Encyclopédie*, qui lui a, elle aussi, retiré ses bonnes grâces. Comme l'a montré M. Mornet dans une page équitable et pénétrante (p. 50-51), — s'il ne fut pas, sans doute, un chrétien fort austère ni d'une stricte orthodoxie, — ses sympathies chrétiennes paraissent sincères, et il n'entre, je crois, nulle hypocrisie dans les affirmations si souvent répétées de sa croyance en un Dieu-Providence, qui garantit au juste l'immortalité. Quand M. Mornet écrit (p. 245) : « l'histoire naturelle fermait à l'homme le dernier refuge de son orgueil, l'isolement où par l'ignorance de la nature il s'était flatté de dominer la vie », — la formule peut être exacte en théorie, et pour l'avenir; mais je me demande si l'histoire du XVIIIe siècle la confirme. Bien avant les grandes découvertes de l'histoire naturelle, « les incrédules, comme l'écrivait Abbadie en 1684 (*Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*, I, 1, 12-13), se croyaient en droit de railler de ces expressions que l'homme est le roi de l'Univers ou que le monde a été fait pour lui »; et, quand Voltaire, lui aussi, reprenait ces mêmes « railleries », ce n'était certes pas à Pluche ou à d'autres naturalistes qu'il les empruntait, mais à Pope (Cf. *Discours sur l'homme*, VI, et *Essai sur l'homme*, épître III). Les « philosophes », fort zélés contre les « systèmes », quand ils trouvaient sur leur route des survivances scolastiques, ne se privaient guère de construire les leurs, quand la tentation les visitait. Il est difficile de ne pas voir un « système » dans le sensualisme de Condillac, celui pourtant qui avait écrit en 1749 un *Traité des Systèmes* ou plutôt contre les « systèmes »; et je crains que M. Mornet n'exagère quelque peu, quand il écrit (p. 103) : « Toute l'*Interprétation de la Nature* de Diderot élève contre la physique rationnelle la physique strictement expérimentale ». Il semble citer en preuve ce conseil de Diderot au « Jeune Homme » qui va « prendre et lire » sa nouvelle Apocalypse : « Aie toujours présent à l'esprit qu'une hypothèse n'est pas un fait. » Mais il conviendrait peut-être de relire la phrase entière : « Aie toujours présent à l'esprit que la Nature n'est pas Dieu, qu'un homme n'est pas une machine, qu'une hypothèse n'est pas un fait, et sois assuré que tu n'auras point compris partout où tu croiras apercevoir quelque chose de contraire à ces principes. » Comme précisément toute l'*Interprétation de la Nature* semble vouloir faire absorber Dieu par l'Univers et réduire la vie humaine à un pur mécanisme, tout lecteur avisé devait, je crois, sentir que, dans la pensée de Diderot, ses « hypothèses » étaient bien près de valoir des « faits », et que la déclaration de la *Préface* était une simple formule de prudence, pour rassurer les esprits trop prompts à s'effaroucher. M. Mornet a cité fort à propos le mot de l'abbé du Resnel que j'ai rappelé plus haut; mais, en arrêtant la citation au moment où elle semble devenir inutile à son exposé, il s'est peut-être privé d'une vue d'ensemble très juste sur le mouvement des idées au XVIIIe siècle : « On dit souvent, écrit donc l'abbé du Resnel, pour relever l'excellence des sciences exactes, que ce sont elles qui ont introduit dans le monde *l'esprit philosophique*, ce flambeau précieux à la faveur duquel nous savons douter et croire à propos »; et cet *on dit*, comme l'a très justement senti M. Mornet, est un précieux témoignage de l'opinion publique; il convient pourtant d'achever la phrase : « Mais ce qu'on attribue aux sciences exclusivement pourrait bien être l'ouvrage de la critique et par conséquent

appartenir aux belles-lettres. » Je le croirais volontiers. L'histoire naturelle, dans ses découvertes de détail, ne semblait vouloir favoriser qu'un cause-finalisme très pieux, et, dans ses hypothèses générales, restait encore trop incertaine pour ne pas se montrer accommodante aux croyances. Il semblerait même que, chez beaucoup de savants, les recherches minutieuses et fragmentaires n'aient fait que rendre plus prudentes et plus timorées les imaginations, que cantonner les esprits dans les expériences pratiques et leur inculquer avec force le sentiment de nos impuissances spéculatives. Certains d'entre eux sont déjà de véritables « pragmatistes », si toutefois l'on peut employer ce mot sans y mettre toute la précision de la philosophie contemporaine. M. Mornet a cité plusieurs fois (p. 62, 143, 150) de curieuses maximes de Pluche, où la résignation à ignorer la réalité profonde de l'Univers, à se contenter des certitudes de l'expérience, à se soumettre aux nécessités de l'action, prend un accent très moderne. Parmi tous les textes que je pourrais ajouter à ceux qu'il a rassemblés, je citerai ces deux-ci, un peu longs peut-être, mais bien significatifs : « Comme la force de l'homme a des bornes, son savoir en a aussi, et ces bornes sont les mêmes que ses besoins. Il se trouve barré partout, quand il se jette dans les spéculations oisives; mais il va de découverte en découverte, et ces découvertes opèrent des miracles, quand il s'occupe à faire valoir ce qui est autour de lui. Notre raison s'exerce toujours avec succès à rapprocher de nos usages les vérités d'expérience; à mettre prudemment en œuvre les bienfaits du Créateur, et à l'en glorifier : voilà toute la science de l'homme » (*Spectacle de la Nature*, édit. de 1752, t. IV, p. 571-572); ou encore : « Tous nous disent pour justifier la hardiesse ou la singularité de leurs opinions qu'ils ont consulté la raison pure plutôt que les vieux préjugés.... Mais tous ont supposé dans l'homme un privilège dont il ne jouit pas, qui est d'obtenir de sa raison des réponses nettes et certaines sur toutes les questions qu'il jugera à propos de lui faire; ce n'est point là sa vocation, ni l'ordre de son intelligence... Depuis qu'il y a des hommes, une constante expérience leur apprend que leur science est relative à leur activité; qu'ils ont assez d'intelligence pour les choses qu'ils peuvent faire, mais qu'ils sont extrêmement bornés dans la connaissance de ce qui est et agit indépendamment d'eux. » (*Id.*, t. V, p. 132-134.) C'est bien ainsi, d'ailleurs, que les lecteurs de Pluche interprétaient sa pensée : « L'Auteur, dit le *Mercure de France* (Année 1739, p. 742-743), démontre par une foule d'expériences que nous ne sommes point appelés à connaître le fond et la nature de ce qui nous environne, mais que Dieu ne nous a accordé des lumières et des connaissances que ce qu'il faut pour régler notre cœur et exercer notre main ». « La critique », au contraire, ou, pour l'appeler d'un nom plus simple, l'histoire tout court, était plus audacieuse que l'histoire naturelle, plus affirmative et plus sûre d'elle-même, plus gênante aussi et d'une précision plus malaisée à éluder. La « philosophie » d'un Voltaire, d'un Fréret, d'un Boulanger, même d'un Helvetius et d'un d'Holbach, et, d'une manière générale, de presque tous les Encyclopédistes, est beaucoup plus une philosophie historique que « scientifique ». On n'a certainement pas oublié ici le remarquable article de M. Mornet (Cf. la *Revue* de 1910, XVIII, p. 449-496) sur *Les Enseignements des bibliothèques privées* (*1750-1780*); et il a raison d'en faire état dans son livre. Sur les 500 catalogues qu'il a dépouillés, M. Mornet a trouvé 206 fois les livres de Pluche et 220 ceux de Buffon, alors que *La Nouvelle Héloïse* ou *La Henriade*, par exemple, n'étaient représentées que 165 ou 173 fois, indéniable témoignage de la faveur du public pour l'histoire naturelle. Mais, dans ces mêmes bibliothèques, les quatre in-folios du *Dictionnaire* de Bayle apparaissent 288 fois, et arrivent en tête de liste, comme le symbole de la discipline historique et critique qui a formé les mentalités du XVIIIe siècle.

Ce serait beaucoup plutôt, il me semble, la littérature proprement dite

qui aurait reçu le contre-coup immédiat de cette ferveur pour les sciences de la Nature. M. Mornet a très justement insisté sur le grand succès de livres aujourd'hui oubliés. Celui de Nieuwentyt sur l'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature* a été lu et discuté par les plus grands esprits du XVIIIe siècle, par Voltaire et par Rousseau; et Chateaubriand jugera encore utile de le piller et de le résumer dans le *Génie du Christianisme* (I, v, 3). Les *Considérations sur les œuvres de Dieu* de Sturm, rajeunies en 1801 par Cousin-Despréaux, pour la plus grande édification des adolescents, ont survécu dans bien des collèges jusqu'en 1894, où elles ont encore été rééditées, faut-il dire pour la dernière fois? Il y a peut-être exagération — et je n'en suis même pas sûr — dans cette formule de M. Mornet : « Quand le siècle se termina, la tragédie ou le drame, Ossian ou Rousseau, n'avaient pas conquis plus de lecteurs, distrait plus de loisirs et nourri plus de méditation que la génération des polypes ou les sociétés des castors » (p. 173-174); mais ceux-là seuls qui sont mal familiarisés avec les contemporains de Rousseau éprouveront quelque surprise à lire cette affirmation de M. Mornet : « *Le Spectacle de la Nature* est, par son influence, un des grands livres du XVIIIe siècle » (p. 9). A défaut d'autres preuves, les catalogues des « bibliothèques privées » sont encore là, on l'a vu, pour en témoigner. Mais, si les livres d'un Buffon ou d'un Pluche ont été alors entre toutes les mains, s'il n'y a aucun roman, pas même *La Nouvelle Héloïse* qui ait connu la popularité des dialogues du Prieur de Jonval avec le chevalier du Breuil, n'est-il pas évident que l'imagination et la sensibilité françaises ont été fortement influencées par ces livres, qui furent en quelque sorte, leurs initiateurs familiers? Grâce à eux, et dès le début du XVIIIe siècle, — n'oublions pas, en effet, que l'ouvrage de Ray a été traduit dès 1714, celui de Nieuwentyt dès 1725, et que le premier volume de Pluche paraît en 1732, — les âmes françaises se trouvent en contact perpétuel avec la Nature, non pas seulement avec la Nature qui est riche de faits et d'enseignements, mais avec la Nature qui enchante les cœurs et qui réserve à ses fidèles les plus douces émotions. Lorsque Rousseau prêchera le retour à la Nature, et invitera les âmes fatiguées et desséchées à chercher l'attendrissement et les consolations près du Dieu de la Nature, on peut dire que les Pluche, les Nieuwentyt, les Derham lui servent d'avant-garde, avant-garde peut-être inconsciente, mais assurément efficace. Il y a plus. Comme le dit en fort bons termes M. Mornet, « par l'histoire naturelle, ce fut l'instinct de la vie concrète qui se juxtaposa désormais aux spéculations abstraites; par elle, le monde extérieur commença vraiment d'exister » (p. 244). Rousseau avait une âme trop débordante, et jouissait trop délicieusement de son moi, pour s'arrêter en curieux aux formes et aux couleurs : il sera l'amant passionné plus que le peintre de la Nature. Mais, quand Bernardin de Saint-Pierre présentera au public ses *Études*, il pourra le séduire par l'art raffiné de son style et la virtuosité de ses descriptions; la précision de son pittoresque ne surprendra pas des lecteurs qui auront été familiarisés par Pluche avec le « spectacle de la Nature ». Regardez ce tableautin malhabile, *La vue de la mer quand le soleil se couche* : « La mer est alors tout en feu... La surface est ridée d'une longue suite de petits flots, où l'on voit quelquefois succéder le blanc à la couleur cendrée, le pourpre au blanc, le vert au pourpre, puis le vert fait place au plus bel azur... Des voyageurs que ce spectacle enchante se promènent sans risque sur les sables où le flot vient battre avec un doux murmure. » Dans ces lignes, qui sont de Pluche (*Spectacle de la Nature*, édit. cit., t. III, p. 183), il y a déjà, sinon l'art de Bernardin, du moins sa couleur. M. Mornet avait déjà cité cette demi-page, dont il avait goûté le pittoresque, dans son *Sentiment de la Nature*[1] (p. 368); mais il l'avait prise chez un voyageur anonyme de 1766,

1. La citation vient d'être reprise par M. Mornet dans son *Romantisme en France*

sans se rappeler qu'on pouvait la lire dans Pluche trente ans plus tôt, et sans remarquer que ce voyageur préromantique avait trouvé plus commode d'emprunter à son livre favori des impressions toutes faites. En tout cas, cet amusant plagiat, que je signale à M. Mornet, témoignerait une fois de plus, s'il en était nécessaire de l'influence du *Spectacle de la Nature*. Pluche et la plupart de ses confrères naturalistes ont disparu maintenant de l'histoire littéraire, mais il faut les ressuciter, pour comprendre à quel lointain passé la sensibilité et l'imagination de Chateaubriand et des grands romantiques viennent se rattacher.

Dans cette Revue, qui est une *Revue d'Histoire littéraire de la France*, j'ai cru devoir mettre en valeur, parmi les renseignements et les faits que nous apporte M. Mornet, ceux dont l'histoire littéraire pouvait bénéficier; mais il ne faut pas le dissimuler : son livre n'appartient qu'indirectement à l'histoire littéraire. Son précédent ouvrage sur *Le Sentiment de la Nature en France de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, quoique les préoccupations du sociologue y fussent prédominantes, avait encore une matière trop pittoresque et trop sentimentale, pour qu'il ne fût pas, par surcroît, une étude d'histoire littéraire; celui-ci est, à peu de chose près, une étude purement sociologique. J'insiste sur cette constatation, — et je suis persuadé que M. Mornet serait le premier à la faire avec moi, — car je ne voudrais point que quelques-uns de ses jeunes lecteurs s'imaginassent, qu'en essayant de l'imiter, ils feraient de l'histoire littéraire. Il ne saurait y en avoir, à mon sens, dans toute étude, où l'on ne prend pas contact avec les écrivains eux-mêmes, avec ce je ne sais quoi d'intime et d'incommunicable qui constitue leur personnalité, dans toute étude où font à la fois défaut le souci de l'art chez ceux qui sont étudiés et le plaisir de la jouissance esthétique chez ceux qui étudient. Je dois ajouter, d'ailleurs, que le livre de M. Mornet rentre, sinon dans l'histoire littéraire, du moins dans la littérature, par son style, style savant, volontaire et très vivant. M. Mornet a gardé l'épithète littéraire, et ne dédaigne pas les gentillesses d'écriture. Il dira, par exemple : « Buffon s'escortera de l'anatomie austère de Daubenton » (p. 11); « On espéra que la religion et que les dogmes poseraient enfin leurs portiques sur la pierre robuste qu'ajustent l'observation et l'expérience » (p. 69); « On a jugé que l'oie qui prêtait sa plume à Buffon pouvait la garder pour elle », etc., etc. Il prend un plaisir évident à enregistrer sans sourciller les énormités les plus divertissantes, à faire revivre un instant tel polémiste obscur, comme, par exemple (p. 123), cet abbé Playcard-Augustin-Fidèle Ray, dont le nom sonore et insolite le mit sans doute en joie. Sous sa plume, ces conflits de savants et de « systématiseurs » deviennent de pittoresques batailles.

Comme les autres études de M. Mornet, celle-ci se recommande par une probité scrupuleuse et méthodique, qui ne recule devant aucun effort pour atteindre des faits exacts et personnellement contrôlés [1]. Les quelque 250 pages de ce livre représentent d'innombrables fiches, des dépouillements ingrats, une ténacité patiente, et une puissance de travail, qui méritent toute estime. Il serait regrettable que de telles ressources fussent perdues pour l'histoire littéraire proprement dite [2]. Ce regret formulé, il faut

au XVIIIe siècle (p. 246). Nouvelle raison de restituer à Pluche ce qui lui appartient (Note ajoutée en corrigeant les épreuves).

1. Il est grand dommage que les exigences de son éditeur aient obligé M. Mornet à nous priver d'un index alphabétique des noms propres, à reléguer les références en appendice, et à les condenser si fortement qu'il en résulte çà et là quelques lacunes, obscurités ou inexactitudes. Je crois inutile de les relever ici, car tous ceux qui liront le livre de près n'auront point de peine à les remarquer.

2. Le livre tout récent de M. Mornet, *Le Romantisme en France au XVIIIe siècle* (Paris, Hachette, 1912, in-16) est une heureuse réponse aux craintes que j'exprimais en rédigeant ce compte rendu. (Note ajoutée en corrigeant les épreuves.)

constater que M. Mornet a fait ce qu'il voulait faire et qu'il l'a fait excellemment.

PIERRE-MAURICE MASSON.

I. — ROBERT GASCHET. **La jeunesse de Paul-Louis Courier.** — Étude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812, d'après des documents inédits. *Paris, Hachette*, 1911, in-8 de VIII-518 p.

II. — ROBERT GASCHET. **Les Pastorales de Longus, traduction par M. P.-L. Courier.** Édition critique, suivie d'une Étude sur l'essai de style vieilli de Courier. *Paris, Larose et Tenin*, in-8 de 174 p.

I. — « Il se passera sans doute bien des années avant qu'un érudit curieux prenne P.-L. Courier pour sujet de ses recherches. » La thèse de M. Gaschet donne un démenti à cette phrase de Francisque Sarcey, en même temps qu'elle réalise un des vœux du célèbre critique. Fruit de consciencieuses recherches, elle apporte du nouveau sinon sur l'ensemble du sujet, au moins sur plus d'un détail [1], sans compter d'intéressantes précisions sur des points déjà connus. La jeunesse et l'éducation de Paul-Louis font l'objet d'un excellent chapitre. Élevé en Touraine, fils d'un père bourgeois et imbu des idées du XVIIIe siècle, qui lui fit donner une éducation soignée, Courier subit dès son entrée dans la vie les deux influences qui marqueront toute son œuvre : celle du malicieux terroir gaulois et celle de l'antiquité classique. Ces deux influences le préparaient assez peu à faire bonne figure dans les batailles napoléoniennes; humaniste pacifique égaré dans un parc d'artillerie, le capitaine Courier fut coupable de plus d'une irrégularité — y compris la désertion, — et victime de plus d'une mésaventure depuis Thionville jusqu'à Wagram... exclusivement. L'exposé que M. Gaschet nous fait de la carrière militaire de son héros est d'autant plus piquant qu'il est simple, impartial, et ne vise pas à l'effet [2]. Courier fait meilleure figure dans la vie civile, dans ses relations avec les gens du monde et les humanistes : sur ce chapitre encore, M. Gaschet nous renseigne fort bien. Malgré tout Paul-Louis Courier n'apparaît pas complètement sympathique : il est parfois amusant par son espièglerie, mais plus souvent d'une humeur difficile et sournoise, et, au fond, perpétuellement mécontent.

Son esprit et son caractère se manifestent bien lors de la fameuse affaire de la tache d'encre, dont M. Gaschet nous fournit un récit très détaillé et très méthodique, suivi de justes conclusions sur le degré de culpabilité de Courier. En racontant ce drame héroï-comique, il restitue avec beaucoup de clarté l'ordre des événements et les sentiments des personnages : del Furia emphatique et désolé, l'honnête Renouard se lamentant d'être entré dans cette galère, Courier d'une rouerie quelquefois maladroite. A lire M. Gaschet, on a l'impression très nette que les choses se sont passées comme il les raconte [3].

La biographie nous promène dans les résidences successives de Courier,

1. Si l'auteur avait fait précéder son travail d'un tableau exact des sources anciennes et nouvelles, et des travaux antérieurs, cette nouveauté apparaîtrait mieux encore. Il manque aussi un Index.

2. P. 177, on pourra lire un sage énoncé des circonstances atténuantes dont doit bénéficier Paul-Louis Courier.

3. Ajouterai-je que le récit vivant de M. Gaschet fait regretter l'absence d'une photogravure permettant de contempler l'héroïne de l'affaire, cette fameuse tache d'encre « invisible et présente » ?

de Rennes à Toulouse et de Strasbourg en Calabre. Chemin faisant, nous prenons connaissance de ses premiers écrits : *Éloge de Buffon*, *Ménélas après la fuite d'Hélène*, traduction de la *vie de Périclès*, *Conseils à un colonel*, Lettres, *Conversation avec la comtesse d'Albany*. Ces premiers travaux ne sont pas ceux qui ont valu à Courier sa notable place dans la littérature française, mais ils ont l'avantage de nous faire comprendre un élément essentiel de son talent d'écrivain : l'hellénisme.

Le livre de M. Gaschet renferme à cet égard diverses indications utiles et de sages conclusions. La culture grecque de Courier, appuyée sur de nombreuses lectures et de notables connaissances philologiques, contient toutefois une part de factice. Élève de Villoison, il l'est aussi de Vauvilliers, et reste apparenté à l'école de Mme Dacier et de l'abbé d'Olivet. Il « travestit » quelquefois et enjolive ce qu'il traduit. Sa paléographie est par moments fantaisiste. Il paraît « ignorer les conditions réelles de l'existence de ses auteurs préférés, et le milieu où ils vécurent : le sens historique lui fait défaut ». Mais non certes le sens littéraire[1]. Nous savons comment il s'épanouira, après la « jeunesse »[2]. Il reste à M. Gaschet à nous raconter l'histoire de ce second Courier dans un nouveau volume que fait souhaiter le premier.

II. Comme seconde thèse, M. Gaschet a présenté une édition critique de la traduction de *Daphnis et Chloé*. L'établissement du texte était facile : M. Gaschet a pris pour base l'édition de 1823, la dernière revue par Courier, et donne les variantes de deux éditions antérieures : 1818 et 1821. Il y a bien eu dès 1811 une toute première édition à Florence[3]. Mais Courier lui-même la considérait comme non avenue (p. 8, n. 2). Cependant M. Gaschet a poussé la conscience jusqu'à en reproduire les variantes en appendice, « à titre de curiosité ».

L'importance qu'attache à cette œuvre son récent éditeur n'est pas injustifiée. La traduction de *Daphnis et Chloé* mérite d'être considérée « comme une œuvre vraiment personnelle, malgré le texte de Longus et malgré la version d'Amyot ». Elle fut en effet « écrite avec amour, puis mûrie à loisir et laborieusement retouchée ». La soigneuse réédition que nous donne M. Gaschet nous permet de suivre dans le détail ce travail de perfectionnement, d'autant plus curieux que Courier écrit ici une langue qui n'est pas de son temps, mais du XVIe siècle. Un certain nombre des variantes du *Daphnis* sont purement orthographiques. Mais beaucoup d'autres nous font saisir sur le vif les qualités et les procédés du charmant styliste que fut Paul-Louis Courier.

L'édition de M. Gaschet trouve ainsi son complément naturel dans une « étude sur le style vieilli de Courier » très instructive et très précise. Elle l'eût sans doute été plus encore si la famille de Courier avait bien voulu communiquer les manuscrits qu'elle détient. Néanmoins l'auteur a su tirer bon parti des matériaux qui s'offraient à lui, et son étude fait mieux connaître non seulement la valeur du traducteur de Longus, mais encore celle du pamphlétaire. Dans toute son œuvre, en effet, le lecteur de Rabelais et de La Fontaine[4] a été un archaïsant aussi délicieux que discret. On le goûtera

1. En matière d'antiquité il a émis plus d'une vue ingénieuse. Par exemple dans sa préface à *Daphnis et Chloé*, il a deviné les rapports du roman grec avec la comédie de Ménandre. C'est un point aujourd'hui acquis à la science. (Cf. LEGRAND, *Daos*.)

2. Déjà ses opinions, auxquelles M. Gaschet consacre un paragraphe de sa conclusion, sont de nature à faire deviner en Courier le futur pamphlétaire.

3. M. Gaschet aurait peut-être dû faire une description bibliographique plus précise de ces diverses éditions.

4. P. 152, M. Gaschet fait entre Courier et La Fontaine des rapprochements de texte dont quelques-uns semblent vraiment peu probants.

mieux encore après avoir lu les analyses méthodiques [1] de M. Gaschet, qui connaît bien à la fois Courier et la langue du XVIe siècle.

La comparaison s'imposait entre Amyot et Courier, traducteurs de Longus. Courier n'a pas été tendre pour son illustre prédécesseur [2]. Sa colère a d'ailleurs paru excessive, puisque les notes où il prend Amyot à partie ont disparu des éditions courantes. Peut-être M. Gaschet aurait-il pu réhabiliter davantage ce dernier en utilisant les judicieuses remarques de M. Sturel. (*Amyot traducteur*, p. 257-267.) Mais il montre bien que si, en certains passages, Courier s'est beaucoup aidé d'Amyot (cf. une piquante remarque, p. 144) il l'a plus d'une fois surpassé pour l'exactitude ou la brièveté. Si la comparaison avec Amyot est assez poussée, en revanche, le rapport de Courier avec le texte grec aurait mérité de ne pas être étudié seulement en passant. La conclusion aussi aurait pu indiquer comment un ouvrage dans le goût de *Daphnis et Chloé* était voué au succès aux environs de 1820, par suite de la renaissance de l'antiquité anacréontique. Mais M. Gaschet a préféré voir en Courier l'amoureux de la vieille langue plutôt que l'helléniste, et il termine son travail par un parallèle plein d'intérêt littéraire entre Courier archaïsant et le Balzac des *Contes drôlatiques*.

LOUIS HOGU.

HENRY COCHIN. **Lamartine et la Flandre**. Avec huit gravures hors texte. *Paris, Plon*, 1912, in-16.

Voici un livre qui apporte plus d'une nouveauté. D'abord, vingt-cinq lettres inédites, qui prendront avantageusement place dans la Correspondance lorsqu'on la rééditera. Plusieurs éclairent bien la physionomie de l'homme politique; d'autres, qui ne sont que des billets, montrent comment il savait garder son élégance même dans la hâte, et sa politesse même dans la fièvre des voyages ou des élections. — Ensuite, plusieurs fragments des cahiers de Mme de Lamartine dont une partie seulement a été publiée dans le *Manuscrit de ma mère*. Chose curieuse, c'est là qu'il faut chercher l'image pittoresque de la Flandre : le poète, qui a compris l'âme du pays, ne semble pas avoir été frappé par le paysage; tandis que sa mère note avec agrément les détails d'une *ducasse*, pénètre dans les intérieurs reluisants de propreté, « à se mirer dans chaque meuble et ustensile de ménage », admire les jardins maraîchers et les canaux, Lamartine reste indifférent à l'extérieur des choses. — Surtout, l'étude des monographies éditées par les sociétés savantes de la région (Comité flamand de France, Union Faulconnier de Dunkerque, Société dunkerquoise); des journaux provinciaux (*La Feuille d'Annonces* et *Le Journal de Dunkerque*, *La Vigie*, *La Boussole*); des documents électoraux contenus dans les bibliothèques locales; des documents d'Archives; des collections privées de différentes familles du Nord, permettent de retracer d'une manière à la fois précise et vivante la carrière politique de Lamartine en Flandre. Nous en suivons toutes les étapes : les premières velléités, en 1829; l'échec de 1831, devant les électeurs de l'arrondissement de Bergues; l'élection de 1833; la réélection de 1834; celle de 1837, après laquelle il opta, non sans un peu de mauvaise foi naïve, en faveur de Mâcon; sa vaine tentative à Dunkerque en 1839.

1. N'y a-t-il pas cependant quelque confusion, p. 128, dans la division en paragraphes ?

2. On trouvera un nouveau témoignage de ce fait dans les mémoires inédits du philosophe Cournot, qui vont bientôt voir le jour. Cournot consacre à Courier et à son caractère deux pages curieuses.

Dans ce milieu qui paraît si peu fait pour lui, le grand homme évolue avec une singulière aisance. S'il était possible de mettre fin à la légende du Lamartine langoureux et éploré, ce livre achèverait de la détruire. Campagnard de naissance, et se trouvant tout de suite chez lui au milieu de campagnards, aussi capable de rédiger un manifeste populaire avant l'élection que de s'occuper de l'attribution d'un bureau de tabac, l'élection finie, il est actif, il est énergique, il est habile. Il affronte les plantureux dîners dont les candidatures ou les triomphes s'accompagnent, les « chopes », les orphéons, les fanfares, avec bonne humeur; il trouve les plaisanteries simplistes qui suffisent à fonder une réputation dans les villages; il ne dédaigne ni le lin, ni la betterave. Encore qu'il conserve un faible pour les gens de son pays, il comprend et il estime les Flamands, race si lente à s'émouvoir, mais si enthousiaste une fois émue; un peu lourde et matérielle, et pourtant respectueuse des formes supérieures de la pensée. Étonnés d'abord, ils furent flattés ensuite d'avoir un député-poète : l'abandon ne vint pas d'eux.

Après cela, que toute la politique de Lamartine en Flandre s'explique par son caractère légitimiste, voilà ce que nous n'accorderons pas sans réserve à M. Cochin. Plusieurs doctrines semblent avoir vécu côte à côte, sans trop s'étonner de voisiner ainsi, dans son âme très large. Plus que la notion de parti, nous voudrions faire intervenir ici la notion de moment : Lamartine fut légitimiste par moments; de très bons textes, rapportés en abondance, ne laissent pas de place au doute; cela ne l'empêcha pas d'être républicain : plus d'une fois, les fonctionnaires gouvernementaux se trouvèrent dans l'embarras, quand il fallait donner une étiquette fixe à une politique qui ne l'était pas. — Mais ceci n'a qu'un intérêt secondaire au point de vue de l'histoire littéraire. Nous avons ici une étude comme il nous en faudrait beaucoup : riche d'éléments locaux, qu'un travail minutieux et scrupuleux révèle au public; et en même temps, élégante, vivante, attentive à reconstituer les atmosphères qui expliquent les œuvres. Il est impossible de comprendre le caractère de la *Réponse à Némésis*, par exemple, sans savoir que Lamartine en conçut l'idée le soir d'une défaite électorale, et se mit à l'écrire dans l'amertume de l'échec. — Dans ce sens, M. Cochin n'a pas seulement écrit un chapitre piquant, mais un chapitre essentiel de la biographie lamartinienne.

PAUL HAZARD.

GY. (JULES) HARASZTI. **Edmond Rostand.** *Budapest, Société Franklin*, 1912, 255 p., in-8.

M. Haraszti connu en France par son étude sur André Chénier (Paris, 1892), ses recherches sur la littérature dramatique au temps de la renaissance (cf. *R. H. L. F.*, XI, 1904, 680-686) et l'édition de *Tyr et Sidon* de Jean de Schelandre (*S. T. F. M.*, 1908), vient de publier ses conférences faites à l'Université populaire de Budapest sur Edmond Rostand et son œuvre (la traduction française paraîtra dans la *Bibl. Hongr.* de la *Revue de Hongrie*). La matière est répartie en cinq chapitres dont les deux premiers racontent la vie du poète et désignent ses ancêtres littéraires. Les deux suivants sont remplis de l'analyse des drames de la période d'essai et de maturité. Le dernier caractérise le penseur et le poète.

Les *Musardises* et les *Pipeaux* nous présentent un tableau fidèle du ménage poétique de Rosemond Gérard et de M. R. Mais les drames font souvent aussi transparaître l'élément subjectif dont la source n'est pas encore découverte. La tradition littéraire depuis Corneille jusqu'à Richepin se fait bien sentir dans l'œuvre de M. R., surtout l'influence de Th. de Banville et de V. Hugo.

Juger l'œuvre d'un auteur vivant, c'est faire le procès à tous ses critiques. M. Haraszti cherche le juste milieu entre l'enthousiasme de Sarcey, de M. Faguet et les sentiments acariâtres ou malicieux de MM. Lemaître, Haugmard ou Rabizzani. Il semble préférer la *Princesse lointaine*, surtout à cause du caractère de Mélissinde, et *Cyrano de Bergerac* aux autres pièces.

L'enthousiasme, la pureté morale est au fond de l'âme du poète. Ses héros et ses héroïnes lui ressemblent, ils justifient la remarque qu'il n'y a que deux types : l'un de Constant Coquelin, l'autre de Mme Sarah Bernhardt. L'analyse psychologique n'est jamais profonde, la composition des pièces est défectueuse. Mais le poète possède des qualités qui font oublier les défauts du penseur. C'est d'abord la fraîcheur des sensations, la vivacité des sentiments. L'expression est plastique comme chez Victor Hugo et pittoresque comme dans Théophile Gautier. Un certain abus de quelques couleurs se fait remarquer (*blond*, *blanc*, *bleu*); le goût profond pour la musique se trahit souvent (tirade du soldat jouant de la flûte dans *Cyrano*). Enfin un sens remarquable pour la mise en scène assure le succès de ce théâtre romantique dans notre temps réaliste.

L'œuvre sera-t-elle durable ou ne faut-il y voir qu'une réaction fugitive? M. Haraszti ne veut pas trancher la question, mais il cherche la solution dans l'évolution possible de l'auteur. Des idées hardies, des passions profondes, des conflits plus énergiques représentés avec le talent poétique que l'œuvre nous a révélé feront le chef-d'œuvre que les contemporains attendent de l'auteur de *Chantecler*.

Louis Karl.

PÉRIODIQUES

Acropoli. — 1911 ; I, 2 : V. Picardi, *La crisi del romanticismo in G. Flaubert.* — 8-9 : C. Lévi, *Lo Sganarello di Molière.*

Allgemeine Zeitung. — 113, 9 : H. Hentig, *Das Intermezzo Alfred de Mussets.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CXXIII, 3-4 : M. Degenhart, *Tamerlan in den Dichtungen des westlichen Europas.* — Leo Jordan, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Würdigung des Schwanks vom Advokaten Pathelin.* — H. Dübi, *Der Briefwechsel zwischen Voltaire und Haller im Jahre 1759.* — W. Küchler, *Französische Romantik* (M. Friedwagner). — D'Urfé, *Œuvres poétiques*, par G. Michaut. — F. Klincksieck, *Anthologie der fr. Literatur des 18. Jahrh.* — Van Bever, *Les poètes du terroir.* — Taine, *Pages choisies*, par V. Giraud. — Rebelliau, *Bossuet historien du protestantisme.* — Falter, *Die Technik der Komödien von Labiche.* — Livres scolaires. — CXXIV, 1-2 : Leo Jordan, *Zu Cyrano's, L'autre monde.* — Martha Langkavel, *Eine interessante Aehnlichkeit zwischen Gedanken Voltaires und Gœthes.* — *Les amours de Ronsard*, par Vaganay. — *Corresp. de Rousseau avec Usteri*, par Usteri et Ritter. — *Mémoires inédits de Lamartine.* — Augé-Chiquet, *Baïf.* — *Les amours de Baïf*, par Augé-Chiquet. — Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, XVIIe siècle.* — Lachèvre, *Le procès de Théophile.* — Drouhet, *Mainard.* — Vézinet, *Molière, Florian et la littérature espagnole.* — Sakmann, *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt.* — Counson, *Chateaubriand en Belgique.* — Brunot, *Histoire de la langue française*, III. — Lavergne, *Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles.* — Manz, *Das Verbum nach den franz. Grammatiken von 1500-1750.* — R. Schenk, *Table comparée des observations de Callières sur la langue de la fin du XVIIe siècle.* — Jeanjaquet, *L'extension du français et la question des langues en Suisse.* — Ulrix, *Grammaire classique de la langue française contemporaine.* — 3-4 : Josef Frank, *Scarroniana.* — A. C. Ott, *Ungedruckte Briefe von Madame de Staël an Fauriel.* — *Livres scolaires.* — W. Söderhjelm, *La nouvelle française au XVe siècle.* — G. Pérouse, *Georges Chastellain.* — T.-E. Oliver, *Some analogues of maitre Pierre Pathelin.* — P. Tesdorpf, *Beiträge zur Würdigung Charles Perraults und seiner Märchen.* — G. Maugain, *Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fénelon in Italia.* — CXXV, 1-2 : Josef Frank, *Scarroniana* (suite). — *Annales de la société J.-J. Rousseau*, V. — Joubert, *Pensées* (par Giraud). — Plattard, *Rabelais.* — Lefranc, *Maurice de Guérin.* — Baldensperger, *Études d'histoire littéraire*, II. — Jeanroy, *Les études méridionales en Sorbonne.* — 3-4 : Josef Frank, *Scarroniana* (fin). — L. Morel, *La fortune de Werther en France.* — Glaser, *Beiträge zur Gesch. der politischen Literatur Frankreichs in der zweiten Hälfte des XVI. Jahrh.* (J. Frank). — Schwerd, *Vergleich, Metapher und Allegorie in den Tragiques d'Aubignés* (Ch. de Roche). — P. Brun, *Cyrano* (L. Jordan). — Schiff, *Marie de Gournay.* — CXXVI, 1-2 : P. Sakmann, *Pascal als Erotiker.* — Th. Gerold, *Zum genre troubadour in 1780.* — H. Willert, *Thackeray und Daudet.* — Em. Perrier, *Scudéry et sa sœur à Marseille* (W. Küchler). — Mornet, *Le sentiment de la nature en France de Rousseau à Bernardin* (Sakmann). — Th. Dufour, *Quelques lettres de Rousseau.* — Stewart

and Tilley, *The romantic movement in French literature*. — Hazard, *Journal de Ginguené, 1807-1808*. — Ch. M. des Granges, *Histoire de la littérature française*. — Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française, XVIIIe siècle*. — Guy, *Hist. de la poésie française au XVIe siècle*, I. — *L'école des rhétoriqueurs*. — Car. Ruitz-Rees, *Ch. de Sainte-Marthe*. — Lachèvre, *Des Barreaux et Saint-Pavin*. — A. Gazier, *Les derniers jours de Pascal*. — Gaiffe, *Le drame en France au XVIIIe siècle*. Bettelheim, *Beaumarchais*, 2e éd. — Brunot, *Hist. de la langue française*, III, et *L'enseignement de la langue française*. — Hazard, *La révolution française et les lettres italiennes*. — 3-4 : W. Küchler, *Martin Fumées, Roman du vray et parfait amour*. — *Satire Ménippée* (par Demey). — *Astrée*, nouv. éd. — Rigal, *De Jodelle à Molière*. — P. Barth, *Die Naturschilderung in Obermann*. — L. Petry, *Paul Arène*. — CXXVII, 1-2 : Leo Jordan, *Die Münchener Voltaire-Handschriften*. — J. Schmidt, *Rostands Cyrano und das Vaudeville Roquelaure*. — Calvin, *Instit. de la religion chrétienne*, par Chatelain et Pannier. — G. Cohen, *Rabelais et le théâtre*. — A. Nöckler, *Crébillon der Jüngere, Leben und Werke*. — E. Fleury, *H. de La Morvonnais*. — CXXVIII, 1-2 : Alexis François, *Le Dictionnaire de l'Académie française et les diverses formules du purisme du XVIIe au XIXe siècle*. — E. Bovet, *Lyrisme, épopée, drame* (M. J. Wolff). — E. Petschler, *Scarrons Typhon* (J. Frank). — 3-4 : P. Wohlfeil, *Fünf Briefe Grimms an Friedrich den Grossen*. — Leo Jordan, *Voltaire und Karl Theodor von Pfalz-Bayern*. — Fritz Lubinski, *Zu Lamartine*. — Villey, *L'influence de Montaigne sur Locke et Rousseau* (W. Münch). — L. Maigron, *Le romantisme et les mœurs* (W. Küchler). — Leo Spitzer, *Die Wortbildung als stilistisches Mittel, exemplifizirt en Rabelais* (F. Strohmeyer).

Der alte Glaube. — XII, 38 : C. Stephan, *Jean-Jacques Rousseau*.

Der Türmer. — XII, 8 : E. Haass, *Die Marseillaise und ihr Schöpfer*. — XIII, 9 : E. Engel, *Die französischen Dekadenten und Symbolisten*. — XIV, 9 : W. Kühlhorn, *Rousseau, Müller, Homberg, Rousseau in neuem Lichte*.

Deutsche Literaturzeitung. — 1909, n° 45 : Fischer, *Flaubert inédit* (Becker). — N° 51-52 : Sturel, *Amyot* (Becker). — 1910, N° 2 : Wilmotte, *Études critiques sur la tradition littéraire en France* (Becker). — N° 3 et 4 : Cornicelius, *Claude Tilliers Roman, Mon oncle Benjamin*, I. — N° 5 : Boissier, *L'Académie française sous l'ancien régime* (Becker). — Falter, *Die Technik der Komödien von Labiche* (Stengel). — N° 7 : Macdonald, *La légende de Rousseau*, trad. Roth. — Cushines, *Pierre Le Tourneur* (Becker). — N° 11 : Lange, *La Bruyère, critique des conditions et des institutions sociales* (Klatt). — N° 12 : Buxton, *La Dilecta de Balzac* (Becker). — N° 13 : Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur* (Zorn). — N° 20 ; Apostolescu, *L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine* (Friedwagner). — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, par Koser II (Mangold). — N° 21 : Sakmann, *Voltaires Gedankenart und Gedankenwelt* (Becker). — N° 22 : Pfandl, *Hippolyte Lucas* (Stiefel). — N° 23 : *Lafenestre*, Molière. — N° 24 : Schwerd, *Vergleich, Metapher und Allegorie in den Tragiques des Agrippa d'Aubigné* (Stengel). — N° 25 : Funck-Brentano, *Figaro et ses devanciers* (Becker). — N° 27 : *Corresp. de Rousseau avec Usteri*, par Usteri et Ritter (Cornicelius). — Lavergne, *Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles* (Meyer-Lübke). — Schoen, *François Coppée, l'homme et le poète* (Weber). — N° 28 : Wolff, *Molière* (Platt). — N° 29 : Lachèvre, *Le procès de Théophile* (Becker). — N° 34 : *Les amours de Ronsard*, par Vaganay (Becker). — N° 38 : Haupt, *Voltaire in Frankfurt* (Mangold). — N° 39 : Manz, *Das Verbum nach den franz. Grammatiken 1500-1700* (Stengel). — N° 40 : *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Wilmotte* (Becker). — N° 44 : Belouin, *De Gottsched à Lessing* (A. von Weilen). — N° 47 : Steinweg, *Racine* (Schneegans). — N° 50 : Maugain, *Documenti per la storia della fortuna del Fénelon in Italia* (Vossler). — 1911, N° 3 : Hübner, *Bourget als Psycholog* (Weber). — N° 5 : Klatt, *Der französische Philhellenismus*

in den zwanziger Jahren des vorigen Jahrhunderts. — N° 14 : Giraud, *Pascal* (Becker). — N° 16 : Lachèvre, *Le libertinage au XVIIe siècle* (Becker). — N° 17 : Guy, *Hist. de la poésie française au XVIe siècle* (Becker). — N° 19 : Gran, *Rousseau.* — N° 20 : Plattard, *Rabelais* (Becker). — N° 21 : Des Granges, *Hist. de la littérature française* (Weber). — N° 22 : Schiff, *Marie de Gournay* (Becker). — N° 24 : Gazier, *Les derniers jours de Pascal* (Becker). — N° 25 : Bourget, *Œuvres complètes* (Weber). — N° 26 : Bovet, *Dante und Frankreich.* — Lauvrière, *Vigny* (Becker). — N° 36 : *Annales de la Société J.-J. Rousseau.* — N° 38 : *Cyrano, L'autre monde*, par Jordan. — N° 39 : Chateaubriand, *Pages choisies*, par Giraud (Becker). — N° 42 : Landry, *La théorie du rythme* (Stengel). — N° 43 : Baldensperger, *Études d'histoire littéraire* (Becker). — N° 45 : Petry, *Paul Arène* (Weber). — Maigron, *Le romantisme et les mœurs* (Becker). — N° 48 : Pérouse, *Chastellain.* — Hämel, *Der Cid im spanischen Drama* (Becker). — N° 49 : Droysen, *Friedrichs des Grossen literarischer Nachlass* (Mangold). — 1912, n° 2 : Taine, *Étienne Mayran* (Becker). — N° 4 : *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, par Koser und Droysen, III (Mangold). — N° 13 : Berret, *Le moyen âge dans la « Légende des siècles » et les sources de Victor Hugo.* — N° 16 : Rochette, *L'alexandrin chez Victor Hugo* (Weber). — N° 17 : Chinard, *L'exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle* (Becker). — N° 19 : Rochette, *L'esprit dans les œuvres poétiques de Hugo* (Becker). — Chatenet, *Mme de Villedieu* (Klatt). — N° 22 : Bovet, *Lyrisme, épopée, drame* (Schneegans). — N° 23 : Farinelli, *Marinismus und Gongorismus.* — N° 24 : Baldensperger, *Vigny* (Becker). — N° 25 : Faguet, *Vie de Rousseau* (Karl).

Deutsche Revue. — XXXVII (juin) : O. E. Kuehnel, *Rousseau.*

Deutsche Rundschau. — XVI, 7 : L. Kellner, *Shakespeare und Montaigne.* — XXVII, 1 : A. Wertheim, *Balzac-Studien*, I. — 9 : L. Geiger, *Rousseaus Bekenntnisse in ihrer ersten Fassung.*

Die neueren Sprachen. — XVII, 7 : Otto Kötz, *Der Sprachgebrauch Lafontaines in seinen Fabeln* (fin). — 8 : H. Schneegans, *Die nordfranzösischen Ferienkurse.* — A. Heinrich, *Ein Studienaufenthalt in Frankreich.* — 9 : R. Kieszmann, *Les Musardises*, — *Edmond Rostands erstes Werk.* — 10 : Livres scolaires. — G. K. Wolf, *Ein Semester in Frankreich* (W. Klatt). — XVIII, 1 : Emil Hartmann, *Ein Jahr als Lektor der deutschen Sprache an der Sorbonne.* — 2, 3, 4 : Éditions scolaires. — 6 : Brunot, *L'enseignement de la langue française* (Esch.). — Engwer, *Impressions de France* (R. Delbost). — 7 : Livres scolaires. — Klatt, *Molières Beziehungen zum Hirtendrama* (Glaser). — 8 : Livres scolaires. — 9 : N. Hohbach, *Sully Prud'homme.* — Brunot, *L'enseignement de la langue française.* — Livres scolaires. — 10 : N. Hohbach, *Sully Prudhomme* (fin). — Livres scolaires. — XIX, 1 : L. Mack, *Der Franzose und sein Subjonctif.* — 2 : Belouin, *De Gottsched à Lessing* (Stemmann). — 3 : Livres scolaires. — 4 : Oppeln-Bronikowski et Diez, *Stendhal, Römische Spaziergänge* (L. Petry).

Festschrift zum 14 Neuphilologentage in Zürich. — 1910 : Ernst Dick, *Chateaubriands Verhältnis zu Milton.* — J. Vodoz, *La lecture de Voltaire dans les classes supérieures des gymnases est-elle indiquée?* — B. Fenigstein, *Zum Superlativ im Französischen.*

Festschrift W. Victor zum 25 December. — 1910 : E. Wechssler, *Die Handlung des Misanthrope.*

Festschrift zum 15 Neuphilologentage in Frankfurt am Main. — 1912 : J. Cursis, *A 16th century English-French phrase-book, Hollyband's French Littelton.* — Th. Gerold, *Das Liederalbum einer französischen Provinzdame um 1620.* — G. Pfeffer, *Gottlob Regis.* — Ed. Wechssler, *Zum Problem des komischen anlässlich Molières.* — P. Wohlfeil, *Friedrich-Melchior Grimms Beziehungen zu Frankreich.*

Germanisch-romanische Zeitschrift. — I, 12 : Leo Jordan, *Die Gräfin*

La Fayette. — II, 1 : W. Küchler, *Paul Hervien's « Connais-toi ».* — 3 : M. J. Wolff, *Die Familie bei Molière.* — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire, mit Grumbkow und Maupertuis*, par Koser (Becker). — 4 : A. Koch, *Die Entstehung der modernen Zeitung.* — II, 8-9; W. Küchler, *Eugène Brieux.* — 10 : H. Schneegans, *Der heutige Stand der Rabelaisforschung.* — 12 : C. Bauer, *Ronsard.* — Sevenig, *Rousseau, eine genet. psychol. Untersuchung.* — Vossler, *Zur Entstehungsgesch. der franz. Schriftsprache*, I. — III, 3 : Vossler, *Zur Entst. der franz. Scriftsprache*, II. — 4 : Vossler, *Id.* — 6-9 : K. Vossler, *Id.* — 12 : Leo Jordan, *Gœthe und Rabelais.* — IV, 5 : L. Jordan, *Maurice Donnay.*

Gids. — 1910, janvier : Davids, *Molière.*

Giornale storico della letteratura italiana. — LIV, 3 : H. Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace.* — LV, 1 : E. Rodocanachi, *Boccace.* — Traccoraglia, *Contributo allo studio dell' italianismo in Francia, Henri Estienne e gli italianismi.* — Paléologue, *Dante, son caractère et son génie.* — 2-3 : Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVIe siècle* (P. Toldo). — Vaganay, *Les amours de Ronsard* (par Muret). — Augé-Chiquet, *Baïf.* — LVI, 1-2 : G. Rabizzani, *Chateaubriand.* — Maria-Teresa Porta, *Madame de Staël e l'Italia.* — C. Monnet, *Projet de bibliographie lamartinienne française-italienne.* — Marguerite Buoni Fabris, *La genèse et les sources françaises du « Ça ira » de Carducci.* — 3 : G. Maugain, *Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fénelon in Italia.* — LVII, 2-3 : W. Söderhjelm, *La nouvelle française au XVe siècle.* — Toldo, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie.* — J.-B. Galley, *Fauriel.* — Hazard, *Journal de Ginguené.* — Ravasi, *Leopardi et Mme de Staël.* — LVIII, 1-2 : Guy, *Les rhétoriqueurs.* — LIX, 1 : P. Toldo, *Fonti italiane della favole del La Fontaine*, I. — P. Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes* (G. Gallavresi). — M. Chiarini, *Un adversaire de l'influence italienne en France, Boileau.* — Stendhal, *Journal d'Italie* (par Arbelet). — 2-3 : Toldo, *Favole del La Fontaine*, II. — Rava, *Lettere di donne à Casanova.* — L.-P. Thomas, *Gongora et le marinisme.* — LX, 1-2 : Clara Friedmann, *La coltura italiana di Madame de Sévigné.* — Longnon, *Ronsard.*

Gottingische gelehrte Anzeigen. — 1911, n° 8 : P. Sakmann, *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt* (A. Wahl).

Grenzboten. — 1910, n° 49 : W. Haape, *Zum 100. Geburtstage Alfred de Mussets.* — 1911, n° 11; G. Dinkgraeve, *Stendhal* (*Henry Bayle*). — 22 : R.-M. Meyer, *Claude Tillier.*

Hansische Geschichtsblatter. — 1910, 1 : A. Wohlwill, *Weitere Mitteilungen über die Beziehungen von Charles de Villers zu den Hansestädten.*

Historische Zeitschrift. — CV, 3 : K. Bornhausen, *Das religiöse Problem während der französischen Revolution bei Bayle, Voltaire, Rousseau.*

Hochland. — IX, 4 : M. Laros, *Pascals letzte Tage.* — 9 : M. Hellin, *J.-J. Rousseau.*

Il Marzocco. — XV, 51 : G. Rabizzani, *L'effimera Italia del Musset.* — 52 : Rava, *Casanova e la Rivoluzione francese.* — XVI, 7 : Rava, *Casanova e Voltaire.* — 18 : G. Barbero, *L'Italia e l'italiano dello Stendhal.* — 42 : Rava, *La prima edizione italiana della « Histoire de ma fuite » di Giacomo Casanova.*

Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik. — I, 7 : H. Schneegans, *Molières Bedeutung für die französische Literaturgeschichte.*

Jahrbuch der freien deutschen Hochstifts. — 1911 : B. Bouvier, *L'œuvre poétique de Victor Hugo.* — A. E. Berger, *Die Entwicklung der Aufklärungsideen in Westeuropa von der Reformation bis zur französischen Revolution.*

Korrespondenzblatt für die höheren Schulen Württembergs. — XIV, 10 : Knapp, *Gœthe in Frankreich.*

La Critica. — VII, 5 : B. Croce, *Il pensiero dell' abate Galiani.* — VIII, 2 : Rabizzani, *Chateaubriand* (A. Gargiulo). — IX, 6 : P. Hazard, *La Révolution*

française et les lettres italiennes (G. Gentille). — Delvaille, *L'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* (G. Gentille).

La Cultura. — XXVIII, 20 : Nayrac, *La Fontaine* (C. de Lollis). — 21 : Vianey, *Le pétrarquisme en France* (C. de Lollis). — Vial et Denise, *Idées et doctrines littéraires du XVIIIe siècle* (M. Ortiz). — 22 : Vézinet, *Molière, Florian et la littérature espagnole* (C. de Lollis). — 25 : C. de Lollis, *Plutarque et Amyot*. — XXIX, 3 : Mahn, *Guy de Maupassant* (I. Baldensperger). — 7 : E. Champion, *J.-J. Rousseau et la Révolution française* (C. de Lollis). — R. Ortiz, *L'influenza dei romantici francesi sulla poesia romana*. — A. Galletti et C. de Lollis, *A propositio di Dante e della Francia*. — 8 : Lachèvre, *Le procès de Théophile* (C. de Lollis). — 11 : G. Rabizzani, *Chateaubriand*. — Chateaubriand, *Viaggio en Italia* (C. de Lollis). — 12 : E. Lauvrière, *Alfred de Musset*. — G. Ruxton, *La Dilecta de Balzac* (C. de Lollis). — 17 : C. de Lollis, *La fortuna di Fénelon en Italia*. — 19 : G. Rabizzani, *Edmond Rostand des « Romanesques » à « Chantecler »* (C. de Lollis). — 21 : L. Sainéan, *Les interprètes de Rabelais en Angleterre et en Allemagne* (V. Buonanno). — 22 : H. Brémond, *Apologie pour Fénelon* (C. de Lollis). — Funck-Brentano, *Figaro et ses devanciers* (Pélissier). — XXX, 2 : C. de Lollis, *Il classicismo del Musset*. — 3 : G. Pailhès, *La duchesse de Duras et Chateaubriand*. — 17-18 : C. de Lollis, *Cinquecento francese* (sur les travaux de Guy, Molinier, Villey, Laumonier, Vaganay, Augé-Chiquet, etc.). — E. Michel, *Chateaubriand* (C. de Lollis). — A.-B. Thomas, *Moore en France* (C. de Lollis). — 24 : E. Landry, *La théorie du rythme* (K. Vossler). — M. Pellisson, *Les hommes de lettres au XVIIIe siècle* (C. de Lollis). — XXXI, 11 : M. Ortiz, *Le rivoluzione francese e la letteratura italiana*. — F. Tauro de Tintis, *Il romanticismo nei suoi precursori in Italia, in Francia e in Germania* (P.-P. Trompeo).

La cultura contemporanea. — II, 4 : Del Vecchio, *Tra il Burlamachi e il Rousseau*.

Literarisches Zentralblatt. — 1909, n° 47 : F. Ettlinger, *Benjamin Constant*. — Wittmer, *Charles de Villers*. — 1910, n° 2 : M.-J. Wolff, *Molière* (Foch). — Bally, *Stilistique* (M. Scheinert). — N° 8 : Sevenig, *Charles de Villers* (Hachmann). — N° 9 : Steinweg, *Racine*. — N°s 13-14 : Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur* (Tournoux). — N° 16 : W. Klatt, *Molières, Reziehungen zum Hirtendrama* (N. S.). — N° 19 : Ruxton, *La Dilecta de Balzac* (N. S.). — N° 20 : Belouin, *De Gottsched à Lessing* (M. K.). — N° 21 : Baudler, *Sully-Prudhommes philosophische Anschauungen* (K. Löschhorn). — Cushing, *Pierre Le Tourneur* (N. S.). — N° 24 : N. Welter, *Geschichte der französischen Literatur* (J. Gessler). — N° 25, Machaut, *Poésies lyriques* (par Chichmaref). (N. S.). — N° 27 : P. Bastier, *Hugo* (N. S.). — N° 33 : A.-A. Pons, *Rousseau et le théâtre* (N. S.). — N° 34 : Sakmann, *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt* (N. S.). — N° 37 : *Les amours de Ronsard*, par Vaganay. — N° 38 : Tesdorpf, *Perrault*. — N° 40 : *Les Essais de Montaigne*, par Strowski (A. Buchenau). — N° 41 : Manz, *Das Verbum nach den franz. Grammatiken 1500-1700* (Hachtmann). — N° 44 : Souriau, *Les idées morales de Mme de Staël* (Hachtmann). — N° 47 : G. Pérouse, *Chastellain* (Hachtmann). — 1911, N° 3 : Lauvrière, *Vigny*. — N° 4 : Maigron, *Le romantisme et les mœurs* (Hachtmann). — N° 6 : Lefranc, *Maurice de Guérin* (N. S.). — N° 16-17 : Cyrano, *L'autre monde*, par Léo Jordan (Hachtmann). — N° 19 : Schiff, *Marie de Gournay* (N. S.). — N° 21 : Brunot, *Hist. de la langue française*, I. III. — N° 22 : Guy, *Hist. de la Poésie française au XVIe siècle*. — N° 24 : Des Granges, *Hist. de la littérature française* (N. S.). — N° 25 : Jenny u. Rossel, *Geschichte der schweizerischen Literatur*. — N° 26 : Fr. Strohmeyer, *Der Stil der französischen Sprache* (M. Scheinert). — N° 27 : M. Nonnenbergchun, *Der französische Phillhellenismus in den zwanziger Jahren des vorigen Jahrhunderts* (N. S.). — N° 28 : L.-J. Molinier, *Saint Gelays*. — N° 34 : Maugain, *Docum. per la storia del Fénelon in Italie* (W. Fr.). — N° 36 : Yovanovitch, *La Guzla de Mérimée*. — N° 37 : E. Seillière,

Barbey d'Aurevilly. — N° 38 : H. Chatenet, *Mme de Villedieu*. — N° 40 : E. Ziegler, *Das Drama der Revolution*. — P. Villey, *L'influence de Montaigne sur Locke et Rousseau*. — N° 41 : O. Damm, *Der deutsch-franz. Jargon in der schönen franz. Literatur*. — N° 44 : V. Giraud, *Les maîtres de l'heure*. — N° 50 : *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, par Koser et Droysen. — 1912, n° 3 : Sidney Lee, *The French Renaissance in England* (B. Neuendorff). — Racine, *Œuvres inconnues découvertes à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg*, par l'abbé Joseph Bonnet (N. S.). — N° 13 : M. Schenker, *Batteux* (R. Unger). — N° 14 : Rochette, *L'alexandrin chez Victor Hugo* (N. S.). — N° 17 : G. Jakob, *L'illusion et la désillusion dans le roman réaliste français* (O. Hachtmann). — N° 17 : Rochette, *L'esprit dans les œuvres poétiques de V. Hugo* (N. S.). — N° 27 : Longnon, *Ronsard* (J. Gessler).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 2 (février 1910) : Lafenestre, *Molière* (Becker). — Doumic, *George Sand* (Schneegans). — Nos 3-4 : Vézinet, *Molière, Florian et la littérature espagnole* (Becker). — Küchler, *Französische Romantik* (Homen). — N° 5 : Klatt, *Molières Beziehungen zum Hirtendrama* (Becker). — N° 6 : Vigny, *Héléna*, réimpr. Estève (Schneegans). — N° 7 : Wolff, *Molière* (Schneegans). — Lanson, *L'art de la prose* (Schneegans). — Jeanroy, *Les études méridionales à la Sorbonne, 1830-1905* (Minckwitz). — Bertuch, *Mistrals ausgew. Werke*, II (Obennicke). — Mistral, *Calendau*, trad. Weiske (Hennicke). — N° 10 : Villey, *Les sources italiennes de la Deffence et illustration de la langue française de Du Bellay* (Vessier). — Gazier, *Port-Royal au XVIIe siècle* (Schneegans). — N° 11 : Roustan, *Lamartine et les catholiques lyonnais* (Schneegans). — Boissier, *L'Académie française sous l'ancien régime* (Minckwitz). — N° 12 : Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée* (Vossler). — N° 6 (juin 1911) : Plattard, *L'œuvre de Rabelais* (Schneegans). — N° 7 : M. de Guérin, *Le Centaure, la Bacchante, Glaucus* (Schneegans). — Marcus, *Choiseul und Voltaire* (Glode). — Nos 8-9 : Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVIe siècle* (Vossler). — Lefranc, *Maurice de Guérin* (Schneegans). — N° 11 : *Société des textes français modernes*, 3, 4, 5 (Schneegans). — N° 12 : Sœderhjelm, *La nouvelle française au XVe siècle* (Vossler). — N° 1 (janvier 1912) : Brangsch, *Philosophie und Dichtung bei Sully-Prudhomme* (Billigheimer). — N° 2 : Loliée, *Un plébiscite original, l'Académie française devant l'opinion* (Minckwitz). — Bernard, *Le Cid espagnol et le Cid français* (Hamel). — Ettlinger, *Benjamin Constant* (Kuchler). — Weigand, *Stendhal und Italien* (Kuchler). — N° 5 : *Les amours de Ronsard*, par Vaganay (Schneegans). — *Odes* de Ronsard, par Vaganay; index (Schneegans). — Robertson, *A history of the French Academy* (Minckwitz). — E. Dupuy, *Vigny* (Haas). — N° 6 : Guy, *Histoire de la poésie française au XVIe siècle* (Schneegans). — Rochette, *L'alexandrin chez V. Hugo* (Becker). — Thomas, *Gongora et le gongorisme considérés dans leurs rapports avec le marinisme* (Becker). — N° 8 : Bally, *Traité de statistique française* (Lerch). — Strohmeyer, *Der Stil der franz. Sprache* (Lerch). — Elster, *Stilistik* (Lerch).

Modern Language Notes. — XXIV, 8 : Van Bever, *Les poètes du terroir du XVe au XXe siècle* (A. Schinz). — XXV, 1 : Lasserre, *Le romantisme français* (L.-P. Shanks). — 2 : *Bataille de Dames ou un duel en amour*, de Scribe et Legouvé, par Eggert (Cipriani). — 3 : J. Warshaw, *Sainte-Beuves influence on Matthew Arnold*. — Douglas Labarce Buffum, *French short stories, Les Misérables par Victor Hugo* (Snavely). — 4 : Gaubert et Veran, *Anthologie de l'amour provençal* (Alb. Schinz). — 5 : Gilbert Chinard, *Une nouvelle source d'Atala*. — 6 : Delpit, *L'âge d'or de la littérature française* (A. Schinz). — XXVI, 4 : Schiff, *Marie de Gournay* (H. Carrington Lancaster). — 5 : A. Coleman, *Influence of English literature on Flaubert before 1851*. — 6 : P. Lafond, *L'aube romantique*. — Séché, *Muses romantiques*. — Séché et Bertaut, *Au temps du romantisme*. — F. Claretie, *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice* (A. Schinz). — G.-N. Henning, *Date of Hugo's « Expiation »*. —

XXVII, 1 : A. Schinz, *L'auberge et autres contes*, par Guy de Maupassant (Borgerhoff). — H. Carrington Lancaster, *Henri Bordeaux, and Maud Muller*. — 4 : Van Bever et Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*; Van Bever, *Les poètes du terroir*; Cazals et Le Rouge, *Les derniers jours de Verlaine*; S. Zweig, *Emile Verhaeren*; M. Coulon, *Témoignages*; E. Rostand, *Les Musardises* (A. Schinz). — Shirley Gale, *Patterson, Letter of Voltaire*. — G.-N. Henning, *A note on Musset*. — 5 : H. Carrington Lancaster, *Two lost plays by Alexandre Hardy*. — G. Chinard, *L'exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle*. — 6 : H. Lavedan, *Le duel*, par Bush (F.-A. Blossom).

Modern Language Review. — V, 1 : Arthur Tilley, *Rabelais and the geographical discovery*, III. — Rigal, *Molière*. — Lefenestre, *Molière* (A. Tilley). — 2 : Tilley, *From Montaigne to Molière* (H.-E. Berthon). — 3 : John M. Robertson, *Montaigne and Shakespeare and other essays on cognate questions* (J. Warwick Bond). — 4 : M. Wright Roberts, *Chateaubriand and Milton*. — L.-E. Kastner, *Suckling and Desportes*. — Plattard, *L'œuvre de Rabelais* (Tilley). — VI, 1 : Rabelais, *Lettres écrites d'Italie*. — 2 : J.-J. Jusserand, *Ambassador La Boderie and the Compositeur of the Byron plays*. — Tilley, *The composition of the Pléiade*. — J.-G. Robertson, *Lessing and Marmontel*. — Berthon et Kastner, *Suckling and Desportes*. — Laumonier, *Ronsard* (Tilley). — 3 : D. Gunnell, *Stendhal et l'Angleterre* (J.-J. Champenois). — 4 : B. Metthews, *Molière, his life and his works* (H. Chatelain). — VII (2 avril 1912) : Stewart and Tilley, *The romantic movement in French literature* (H.-E. Berthon). — A.-B. Thomas, *Moore en France* (J.-J. Champenois).

Moderna sprak. — 1909, n°s 2-3-4 : C. Polack, *Notes lexicographiques sur Cyrano de Bergerac*.

Monatshefte der Comenius-Gesellschaft. — XIX, 3 : G. Th. Richter, *Zu Rousseaus Ehrenrettung*.

Museum. — XVII, 5 : F. Strowski, *Pascal et son temps*, II, III.

Neuphilologische Mitteilungen. — 1909, 8 : Sandfeld Jansen, *Bisaetningerne in moderne fransk* (A. Wallensköld). — 1910, 3-4 : Brunot, *Histoire de la langue française*, III (A. Wallenskiöld). — 1911, 3-4 : Olaf Homen, *Zur Komik Molières*. — Brunot, *Hist. de la langue française* (A. W.). — Kerkkola, *Grands écrivains français modernes* (Uschakoff). — 5-6 : A. Chénier, *Œuvres complètes*, par Dimoff (J. Poirot).

Nuova Antologia. — 915 : A. Graf, *Gallomania nell' Italia del Settecento*.

Quaterly Review. — N° 425 (octobre 1910) : Barry, *The problem of Pascal;* — janvier 1912 : *New light on George Sand*.

Rassegna bibliografica della letteratura italiana. — XVII, 10-11-12 : A. Farinelli, *La Francia dall' et à media al secolo di Voltaire* (F. Torraca). — XVIII, 4-5-6 : Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVIe siècle* (A. Della Torre). — XIX, 5 : P. Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes* (G. Natali). — 7 : P. Toldo, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie* (A. Salza). — XX, 3 : E. Bovet, *Lyrisme, épopée, drame* (B. Giuliano).

Revue napoléonienne. — XI : D. Dalgas, *La revoluzione francese e il Bonaparte nella poesia di G. Carducci*.

Rivista bibliografica italiana. — XV, 8 : G. Rabizzani, *Chateaubriand*. — 10 : Reure, *d'Urfé*. — 13 : H.-G. de Champris, *Augier et la comédie sociale*.

Rivista d'Italia. — XIII, 7 : P. Musso, *Il Béranger e il Brofferio*.

Rivista rosminiana. — IV, 6 : G.-M. Capelli, *G. Carducci in Francia*.

Rivista teatrale italiana. — XIII, 6 : E. Re, *Molière, Fagiuoli, Goldoni*.

Romanische Forschungen. — XXXII, 1 : H. Vaganay, *Pour l'histoire du français moderne*.

Studi critici di filologia e glottologia. — I, 1 : Ch. Vincent, *Le Parasite de Tristan L'Hermite comme source et comme imitation*.

Studi di filologia moderna. — II, 3-4 : A. Galletti, *Critica letteraria e critica scientifica in Francia nel secolo XIX*, 2. — Farinelli, *Dante e la Francia dall' età*

media al secolo di Voltaire (A. Galletti). — Fusco, *La filosofia dell' arte in Flaubert* (G.-F. Ippolito). — III, 1-2 : Vitt. Buonanno, *Fischart e Rabelais.*

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — Th. Zielinski, *Cicero im Wandel der Jahrhunderte* (E. Stemplinger).

Süddeutsche Monatshefte. — VIII, 1 : J. Hofmiller, *Stendhals Römische Spaziergänge.* — IX, 4 : P. Zarifopol, *Maupassant der Sentimentale.* — P. Sackmann, *J.-J. Rousseau.*

Vossische Zeitung, Sonntags-Beilage. — 1910, n° 10 : E. Engel, *Alexander Dumas der Aeltere.* — N° 29 : K. Frenzel, *Molière*; S. Samosch, *Montaigne, die neuesten Enthüllungen.* — N° 30 : K. Frenzel, *Molière.* — 1911, n° 15 : R. Steig, *Der Humorist und Pamphletist Claude Tillier.* — N° 26 : R. Salinger, *Hume und Rousseau.* — N° 37 : Oppeln-Bronikowski, *Stendhals Italienreise.*

Xenien. — 1911, n° 3 : O Schulz-Tharau, *Alphonse Daudet der Humorist.* — N° 8 : E. Seilliere, *Fénelon und madame Guyon.*

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. — XXI, 1 : Karl d'Ester, *Der junge Joseph Görres und die französische Zensur.*

Zeiten und Volker. — 1911, 1-3 : P. Holzhausen, *Napoleon in der deutschen lyrischen Dichtung.* — 8 : P. Holzhausen, *Napoleon im deutschen Epos und Drama.*

Zeitschrift für Bücherfreunde. — III, 8 : G. Gugitz, *Aus Casanovas letzen Lebensjahren.* — 10 : A. Kohut, *Der Antimachiavell Friedrichs des Grossen und die Literatur für und gegen das Werk.*

Zeitschrift für die oesterreichischen Gymnasien. — LXI, 3 : Wolff, *Molière* (J. Frank). — 8-9 : Wolff, *Ein Semester in Frankreich.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXXV, 6-8 : K. Bergmann, *Die Ellipse im Neufranzösischen* (A. Martin). — G. de Machaut, *Poésies lyriques*, par Chichmaref (L. Jordan). — *Les Amours de Ronsard*, par Vaganay (Behrens). — Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne;* Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée* (W. Küchler). — Honoré d'Urfé, *Œuvres poétiques*, par Michaut (E. Ritter). — *Œuvres de Saint François de Sales* (E. Ritter). — Furetière, *Poésies*, par Bronk (W. Martini). — Belouin, *De Gottsched à Lessing* (M. Minckwitz). — Pellissier, *Voltaire philosophe* (Sakmann). — Mornet, *Le sentiment de la nature de Rousseau à Bernardin* (J. Haas). — Buffenoir, *Le prestige de Rousseau* (E. Ritter). — Joubert, *Pensées*, par Giraud (E. Ritter). — Gauthier, *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël* (M.-R. Kaufmann). — Mabilleau, *Hugo* (R.-M. Meyer). — *Préface de Cromwell*, par Wahl (W. Martini). — Baldensperger, *Les grands thèmes romantiques dans les Burgraves* (W. Martini). — Falter, *Die Technik von Labiche* (F. Schuhmacher). — Sarah Bernhardt, *Mein Doppelleben* (W. Küchler). — Praviel de Brousse, *Anthologie du fébrilage* (M. Minckwitz). — Lepreux, *Gallia typographica*, I (Heuser). — L. Klozner, *Eine negerfranzösische Nachdichtung von La Fontaines « La Cigale et la Fourmi ».* — W. Haape, *Mussets Beziehungen zur deutschen Literatur.* — XXXVI, 1-2 : W. Küchler, *Französische Romantik, eine Entgegnung.* — 3-4 : Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVIe siècle* (A. Becker). — Lafenestre, *Molière;* Wolff, *Molière* (H. Schneegans). — W. Happe, *Neue Mussetiana;* I, *Die Lettres à l'Inconnue;* II, Mouval, *Le poète déchu*, par Alfred de Musset. — Steins, *Die Quellen von Balzacs Roman La peau de chagrin.* — 5 : H. Heiss, *Leconte de Lisle's Gaïn und Byron.* — Manz, *Nachträge zu Thurot : De la prononciation française.* — XXXVII, 1-2 : Urschlechter, *Die vornehme französische Frau des XVIII Jahrh. nach Carmontelles proverbes dramatiques.* — 3-4 : Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne* (W. Küchler). — Sturel, *Amyot* (W. Martini). — Armaingaud, *Montaigne pamphlétaire* (H. Schoen). — Schiff, *Marie de Gournay* (J. Frank). — Maugain, *Docum. per la storia della fortuna del Fénelon in Italia* (P. Toldo). — Gaïffe, *Le drame en France au XVIIIe siècle* (W. Martini). — Küchler, *Französische Romantik* (H. Schneegans). — Stewart and Tilley, *The romantic*

movement in French literature (W. Küchler). — W. Haape, *Neuere Arbeiten über George Sand.* — Lefranc, *Maurice de Guérin* (J. Haas). — Lovinesco, *J.-J. Weiss et son œuvre littéraire* (F. Baldensperger). — Closset, *Table alphabétique des ouvrages littéraires wallons* (O. Grojean). — Schenk, *Table composée des observations de Callières sur la langue de la fin du XVIIe siècle* (Minckwitz). — 5-7 : W. Küchler, *Martin Fumée's Roman « Du vrai et parfaict amour ».* — L. Geiger, *Rousseaus Bekenntnisse in ihrer ersten Fassung.* — M. Rösler, *Sur les sources de la Légende des siècles, Le Romancero du Cid, Bivar, Le Cid exilé.* — 6-8 : Le Pileur, *Les maladies de Vénus dans l'œuvre de Villon* (W. v. Wurzbach) — Laumonier, *Ronsard poète lyrique* et *La vie de Ronsard*, de Claude Binet (Vaganay). — Röck, *Worte Montaignes*, (J. Frank). — E. Dupuy, *Vigny* (L. Karl). — A. Guiard, *Virgile et Hugo* (H. Heiss). — Éditions scolaires. — Steinweg, *Einige merkwurdige Beispiele von Kompositionsübertragungen.* — XXXVIII, 1-3 : H. Kluge, *La lettre à Lamartine von Alfred de Musset.* — 2-4 : Pérouse, *Chastellain.* — Guy, *Les rhétoriqueurs.* — Augé-Chiquet, *Baïf.* — Magne, *Le plaisant abbé de Boisrobert.* — Dide, *Rousseau, le protestantisme et la révolution française.* — Hübner, *Bourget als Psycholog.* — Strohmeyer, *Der Stil der franz. Sprache.* — Vaganay, *Le texte original de l'Épitaphe de Jan Martin par Ronsard.* — *Noch ein Briefroman von Boursault.* — 5-7 : W. Mangold, *Friedrichs des Grossen erste französische Reimversuche.* — 6-8 : Calvin, *Instit. de la religion chrétienne*, par Lefranc (M. Schian). — Gazier, *Les derniers jours de Pascal* (K. Glaser). — Steinweg, *Racine* (W. Küchler). — Cyrano, *L'autre monde*, par L. Jordan (H. Heiss). — Lachèvre, *Théophile* (H. Heiss). — Lecigne, *Le fléau romantique* (H. Heiss). — Cornicelius, *Claude Tissier* (J.-H. Haas). — Mistral, *La Genesi* (M. Minckwitz). — Spitzer, *Die Wortbildung als stilistische Mittel exemplifiziert an Rabelais* (Th. Kalepky). — H. Vaganay, *Du nouveau sur Baïf.* — XXXIX, 2-4 : Longnon, *Ronsard* (Vaganay). — Magne, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet* (J. Frank). — Hartmann, *Die literarische Satire bei Molière.* — Wechssler, *Molière als Philosoph.* — Toldo, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie* (H. Schneegans). — Rochette, *L'alexandrin chez Hugo* (H. Heiss). — Chateaubriand, *Correspondance générale*, par L. Thomas (D. Behrens). — 5-7 : K. Glaser, *Beiträge zur Geschichte der politischen Literatur Frankreichs in der ersten Hälfte des XVI Jahrh.*, III, *Die politischen Theorien.* — C. Bauer, *Eine unbekannte Handschrift der Pucelle d'Orléans von Voltaire.*

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — VIII, 6 : Brandenburg, *Débâcle.* — Pfandl, *Hippolyte Lucas, sein Leben und seine dramatischen Werke.* — Langlois, *Nouvelles inédites du XVe siècle.* — Beckmann, *Franz. Lesebuch* (Ileumer). — *Diesterwegs neusprachliche Reformausgaben.* — 4 : Gobineau, *Les amants de Kandahar*, par Mann. — 4 : Gobineau, *La guerre des Turcomans*, par Mann. — 3 : Arène, *Contes de Provence*, par Petry (Brandenburg). — A. de Beauchesne, *Louis XVII* et L. de Courville, *Marmiton*, par Mersmann (Nessel). — IX, 1 : Englert, *François Fabié, der Dichter des Rouergue.* — Brun, *Le mouvement littéraire en France durant l'année 1909.* — Loti, *Les désenchantés; La mort de Philae* (Loti). — Livres scolaires. — 2 : Lescœur, *La division et l'organisation du territoire français.* — Lafontaine, *Fabelon*, par Kötz; *Pascal, Larochefoucauld, Vauvenargues*, par Baker; *L'Avare*, par Fynes-Clinton (Brandenburg). — Bélouin, *Der Franzose, 1747, contribution à l'histoire des Français en Allemagne.* — Draugelattes, *Bemerkungen über den Stil in* Daudets *Lettres de mon moulin.* — 3 : Lescœur, *Territoire français* (fin). — Brun, *Le mouvement littéraire en France durant l'année 1909.* — Effer, *Beiträge zur Gesch. der franz. Literatur in Belgien* (Glöde). — Banner, *Choix de comédies de Molière* (Glöde). — Luzzy, *Conteurs modernes* (Glöde). — 4. Seydel, *Die Hamptwerke von Marcelle Tinayre.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1910.* — 5 : Livres scolaires — 6 : Seydel, *Die Hauptwerke von Marcelle Tinayre* (fin). — H. Schnee-

gans, *Breymann.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1910.* — Diderot, *Sur la peinture* par Pétry (Arndt). — Bernhardt, *Auswahl aus Musset* (Schüen). — Müller, *Ueber die Sprache Corneilles* (Glöde), etc. — X, 1 : Brun, *Le mouvement littéraire en France durant l'année 1910.* — Klincksieck, *Anthologie der franz. Literatur des XVIII Jahrh.* (Glöde). — Effer, *Beiträge zur Geschichte der französischen Literatur in Belgien* (Kluckow). — Engwer, *Impressions de France* (Thurau). — 2 : Nesbitt, *Breymann.* — Éditions scolaires. — 3 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1910.* — Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, par Kähler (Glöde). — Livres scolaires. — 4 : Livres scolaires. — XI, 1 : W. Mangold, *Die Verräter des Dichters von Sanssouci.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1911.* — D'Alembert, *Discours préliminaires de l'Encyclopédie*, par Wieleitner (Dietrich). — Strohmeyer, *Der Stil der französischen Sprache.* — Gebhardt, *Les Jardins de l'histoire* (Kluckow). — 2 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1911.* — Lanson, *Voltaire* (Engel). — Loti, *Un pèlerin d'Angkor* (Engel). — Schœn, *Mistral* (Schmidkunz).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XVIII, 1-2 : Délerot, *Quelques propos sur Gœthe;* Vaughan, *The romantic revolt;* Omond, *The romantic triumph;* Saintsbury, *The later nineteenth century;* Symons, *The symbolist movement in literature* (R.-M. Meyer).

Zeitung für Literatur, Kunst und Wissenschaft (Beilage des Hamburgischen Korrespondenten). — 7 : C. Müller-Rastatt, *Benjamin Constant.* — 12 : C. Müller-Rastatt, *Victor Hugo.* — 22 : H. Harbeck, *Musset.* — 26 : Chr. Waas, *Diderots Rameau.*

LIVRES NOUVEAUX

Abry (E.), C. **Audic**, P. **Crouzet**. — *Histoire illustrée de la littérature française*. Précis méthodique. 324 illustrations. *Paris, Didier*. In-8, de XII-664 p. Prix : 5 fr.

Amato (Modesto). — *La science dans la poésie de Leconte de Lisle. Girgenti, Dima di Caro et Cie*. In-8, de 59 p.

Anthologie *de la littérature anglaise*. I. Des origines au XVIIIe siècle. Extraits traduits des principaux poètes et prosateurs, introduction historique et notices, par A. KOZSUL. *Paris, Delagrave*. In-18, de XXXVI-503 p. Prix : 3 fr. 50.

Apitzsch (A.). — *Essai sur les Pensées de Pascal; les fragments posthumes et l'Apologie; philosophie de Pascal*. Programme de Neustettin. In-8, de 31 p.

Arnavon (Jacques). — *La Mise en scène des « Femmes savantes »*. Préface de Maurice DONNAY. *Paris, impr. Desfossés*. In-16, de XIII-201 p. Prix : 3 fr. 50.

Auteurs (*les*) *français contemporains*. Choix, par Mme Maurice POTEL, inspectrice de l'enseignement primaire de la Seine. Cours supérieur. *Paris, Henri Didier*. Petit in-8, de 392 p., avec illustrations. Prix : 2 fr. 25.

Baldensperger (F.). — *Alfred de Vigny*. Contribution à sa biographie intellectuelle. *Paris, Hachette*. In-16, de VII-219 p. Prix : 3 fr. 50.

Balzac (Honoré de). — *La Comédie humaine*. Texte révisé et annoté par Marcel BOUTERON et Henri LONGNON. Illustrations de Charles Huard gravées sur bois par Pierre Gusman. Études de mœurs : Scènes de la vie privée; II, Modeste Mignon. Un début dans la vie. *Paris, Conard*. In-8 de 516 p. Prix : 9 fr.

Baluze (E.). — *Histoire de Tulle d'Étienne Baluze*. Résumée du latin, par Georges MATHIEU. *Paris, Champion*. In-16, de 115 p.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Fragment à mettre en tête du Joseph Delorme que je dois donner à...* Préface de François LAURENTIE. *Paris, Lemerre*. In-16, de VII-15 p. et portrait. Prix : 1 fr.

Baretti (Giuseppe). — *Discours sur Shakespeare et sur Monsieur de Voltaire. Per la prima volta ristampato nel testo originale 1777 a cura di Fr. Biondolillo, Lanciano, Carabba*. In-8, de 133 p. Prix : 1 fr.

Beeckman (A.). — *Influence de Du Bartas sur la littérature néerlandaise* (thèse). *Poitiers, impr. Masson*. In-8, de 212 p.

Berger (Pierre). — *Robert Browning. Paris, Bloud*. In-16, de VII-255 p. (Les Grands Écrivains étrangers).

Bouvier (B.). — *J.-J. Rousseau. Genève, Jullien*. In-8, de VIII-404 p. Prix : 3 fr. 50.

Brunetière (Ferdinand). — *Histoire de la littérature française classique* (1515-1830). T. II : le XVIIe siècle. *Paris, Delagrave*. Petit in-8, de VI-652 p. Prix : 7 fr. 50.

Benda (Julien). — *Le Bergsonisme ou une philosophie de la mobilité. Paris, Mercure de France*. In-18, de 135 p.

Bertaut (Jules). — *Les Romanciers du nouveau siècle*. T. I : H. de Régnier, R. Boylesve, H. Bordeaux, F. Vandérem, L. Bertrand, C.-H. Hirsch,

R. Rolland, L. Frapié, C. Farrère, A. Gide, etc. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 287 p.

Bourcard (Gustave). — *La Cote des estampes des différentes écoles anciennes et modernes.* Prix atteints dans les ventes publiques en France et à l'étranger de 1900 à 1912. *Paris, Rahir.* Grand in-8, de XXI-927 p.

Bruwaert (Edmond). — *Vie de Jacques Callot, graveur lorrain* (1592-1635). *Paris, Impr. nationale.* In-4, de 271 p. avec grav.

Catalogue *des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild.* T. IV. *Paris, Rahir.* In-8, de 653 p. avec grav.

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ, rédigé par D. JORDELL. (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes), t. XXIII. (Table des matières des t. XXI et XXII, 1906-1909) 1er fascicule : A-Enfants. *Paris, Jordell.* In-8 à 3 col., de 224 p.

Cinquantenaire *de Lacordaire*, 1861-1911. Conférences faites à Dijon. Lacordaire et la Bourgogne. Lacordaire éducateur. Lacordaire interprète et inspirateur de son temps. Lacordaire restaurateur en France de l'ordre de Saint-Dominique. La sainteté dans Lacordaire. *Dijon, impr. Jobard.* Petit in-8, de VIII-191 p. avec grav. et portrait.

Cohen (Henri). — *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle*; 6e édition revue, corrigée et considérablement augmentée, par SEYMOUR DE RICCI, 1re partie. *Paris, Rouquette.* In-8, 2 vol. de XXVI p., col. 1 à 1248 et gravures.

Condillac. — *Traité des sensations, de Condillac.* 1re partie, publiée avec une introduction, un extrait raisonné du traité des sensations de Condillac et des notes; par T.-V. CHARPENTIER. Nouvelle édition. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 159 p. Prix : 1 fr. 50.

Dancl (Joseph). — *Les Idées économiques et sociales de Ruskin* (thèse). *Lille, impr. Taffin-Lefort.* In-8, de 338 p.

Davidson (A.-F.). — *Victor Hugo, his life and work. London, Nash.* In-8, de XV-351 p.

Debré (Anselm). — *Die Darstellung der Weltgeistlichen bei den französischen Romantikern.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de XI-104 p.

Delafarge (Daniel). — *L'affaire de l'abbé Morellet en 1760. Paris, Hachette.* In-8, de VIII-81 p.

Delafarge (Daniel). — *La Vie et l'Œuvre de Palissot* (1730-1814). *Paris, Hachette.* In-8, de XXI-555 p.

Della Seta (Mario). — *I Romanzi di Paolo Bourget. Roma, tip. Unione.* In-8, de 27 p.

Delmont (Mgr Théodore). — *Les Fêtes de Bossuet à Meaux.* Conférence faite aux facultés catholiques de Lyon, le 8 mars 1912. *Paris, Vitte.* In-8, de 43 p. (Extrait de la revue « l'Université catholique ».)

Doctor (Emil). — *Rousseau, Brief an Christophe de Beaumont, Erzbischof von Paris, übersetzt, mit einer Einführung von Prof. Dr. Ferdinand Jodl.* (*Bibliothek der Aufklärung*). *Frankfurt am Main, Neuer Frankfurter Verlag.* In-8, de XVI-112 p. Prix : 1 fr. 90.

Documents *concernant l'histoire littéraire du XVIIIe siècle conservés aux archives de l'Académie de Rouen*, publiés avec introduction, notes et table, par l'abbé A. TOUGARD. T. I. *Paris, Picard.* In-8, de XVI-294 p. (Société de l'histoire de Normandie).

Doumic (René). — *Lamartine. Paris, Hachette.* In-16, de 207 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français).

Du Bellay (Joachim). — *Divers Jeux rustiques et autres œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, publiés sur l'édition originale de 1558 et augmentés des lettres de l'auteur, avec une notice de Guillaume Colletet, une bibliographie et des notes par Ad. VAN BEVER. *Paris, Sansot.* In-18, de 288 p.

Du Vair (Guillaume). — *Actions et Traictez oratoires, de Guillaume du*

Vair. Édition critique publiée par René RADOUANT. *Paris, Cornély*. In-16, de XXXVII-282 p. Prix : 6 fr. (Société des textes français modernes).

Engel (Eduard). — *Geschichte der französischen Literatur von den Anfängen bis in die Gegenwart. Leipzig, Brandstätter*, Gr. in-8, de VIII-557 p., avec 31 gravures. Broché : 7 fr. 50.

Evans (A.-W.). — *Blaise de Monluc*. (*The Regent Library*.) *London, Herbert*. In-8, de 484 p.

Evenius (Johann). — *Octave Feuillet und seine Stellung zu den Lebensproblemen seiner Zeit, eine Weltanschauungsstudie*. Dissertation de Marbourg. In-8, de 98 p.

Fermat. — *Œuvres de Fermat*, publiées par les soins de MM. Paul TANNERY et Charles HENRY, sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. T. IV : Compléments par M. Charles Henry, supplément à la correspondance, appendice, notes et tables. *Paris, Gauthier-Villars*. Grand in-4, de X-280 p. avec 40 figures. Prix : 14 fr.

Fontenelle. — *Textes choisis et commentés*, par Émile FAGUET. *Paris, Plon-Nourrit*. Petit in-8, de II-339 p., avec portrait. Prix : 1 fr. 50.

Gebhardt (R.). — *Jean Desmarets, sieur de Saint-Sorlin, als dramatischer Dichter*. Dissertation d'Erlangen. In-8, de 160 p.

Giraud (Victor). — *Nouvelles Etudes sur Chateaubriand*. Essais d'histoire morale et littérature. (La Genèse du « Génie du christianisme ». Les Années de jeunesse et la Crise religieuse. Deux épisodes de la biographe de René. Chateaubriand commis voyageur en bas. La traversée en Amérique, d'après un document inédit. Les Reliques du manuscrit des « Martyrs ». Lettres inédites à Frayssinous et aux frères Bertin. Le Sillage de Chateaubriand.) *Paris, Hachette*. In-16, de IX-335 p. Prix : 3 fr. 50.

Gros (J.). — *Lakanal et l'Education nationale. Paris, André fils*. In-18 jésus, de 212 p. Prix : 2 fr.

Guède (docteur). — *J. Casanova*. Le Roman de l'évasion. Les Éditions des mémoires et le séjour en Espagne. Pourquoi la suite des Mémoires n'existe pas. Casanova espion. *Paris, Mercure de France*. In-8, de 102 p.

Hachtmann (O.). — *Die Vorherrschaft substantivischer Konstructionen im modernen französischen Stil, eine stilistische Studie. Berlin, Ebering* (*Romanische Studien*, XII). In-8, de 144 p. Prix : 5 fr.

Hanicka-Zuwalska (C. de). — *Les femmes dans le théâtre de Voltaire*. Dissertation de Berne. In-8, de 102 p.

Heel (Fr.). — *Guilbert de Pixérécourt, sein Leben und seine Werke*. Dissertation d'Erlangen. In-8, de 148 p.

Jacquot (Albert). — *Documents sur le théâtre sous le gouvernement du prince Charles-Alexandre de Lorraine*. Lettre-préface de M. Jules Claretie. *Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de 40 p., un portrait et une gravure.

Junge (E.). — *Charles-François Panard*. Dissertation de Leipzig. In-8, de 199 p.

Klincksieck (Fr.). — *Der Brief in der französischen Literatur des XIX. Jahrhunderts. Halle, Niemeyer*. In-8, de X-278 p. Prix : 5 fr. 65.

Koehler (Erich). — *Studien zum Impressionismus der Brüder Goncourt*. Dissertation de Marbourg. In-8, de 93 p.

Koehler (Erich). — *Edmond und Jules de Goncourt, die Begründer des Impressionismus, eine stilgeschichtliche Studie zur Literatur und Malerei des XIX. Jahrhunderts. Leipzig, Xenien Verlag*.

Künzler (Fr.). — *Die Ermitage-Zeit als ein Markstein in Rousseaus Leben. Solothurn, Vogt et Schild*. Dissertation de Zurich. In-8, de 139 p.

Ladoué (Pierre). — *Un précurseur du romantisme. Millevoye* (1782-1816). Essai d'histoire littéraire. *Paris, Perrin*. Petit in-8, de XVI-413 p. Prix : 5 fr.

La Mennais. — *La Mennais*. L'Homme et l'Ecrivain. Pages choisies; par F. DUINE. *Paris, Vitte*. In-8, de 351 p. avec gravures, portraits et fac-similé.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre **Vidier**. — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. 1908-1909. *Paris, Imp. nationale*. In-4 à 2 col. de 207 p.

Legrand (Emile) et Henri **Gûys**. — *Bibliographie albanaise*. Description raisonnée des ouvrages publiés en albanais ou relatifs à l'Albanie, du XVe siècle à l'année 1900. *Paris, Welter*. In-8, de VIII-228 p., avec fac-similé et portrait. Prix 10 fr.

Lehmann (Rudolf). — *Die Formelemente des Stils von Flaubert in den Romanen und Novellen. Marburg, Ebel*. In-8, de VI-101 p. Prix : 3 fr. 75. (5. Heft der « Marburger Beiträge zur romanischen Philologie »).

Löffler (Wilhelm). — *Die literarischen Urteile der Frau von Sévigné nach ihren Briefen. Ein Beitrag zur Geschichte des literarischen Geschmacks in Frankreich*. Dissertation de Heidelberg. In-8, de 127 p.

Marsan (Jules). — *La Bataille romantique. Paris, Hachette*. In-16, de VII-326 p. Prix : 3 fr. 50.

Masci (F.). — *La religione di Pascal. Naples* (Dans les « Sumbolæ litterariæ in honorem Julii de Petra »).

Maury (Lucien). — *Vies et œuvres d'autrefois : Classiques et Romantiques. Paris, Perrin*. In-16, de 376 p.

Mohr (J.). — *Aeneisübersetzung von Octavien de Saint-Gelais. Leipzig, Fock*. Dissertation de Leipzig. In-8, de 117 p.

Montesquieu. — *Textes choisis et commentés*; par Fortunat STROWSKI. *Paris, Plon-Nourrit*. Petit in-8, de II-312 p. avec un portrait. Prix : 1 fr. 50.

Mügge (O.). — *Edmond Rostand als Dramatiker*. 21 Programme de Friedeberg. In-8, de 31 p.

Müller (Max). — *Jean-Joseph Vadé, 1719-1757, und das Vaudeville*. Dissertation de Greifswald. In-8, de 174 p.

Napoléon Ier. — *Correspondance inédite de Napoléon Ier*, conservée aux archives de la guerre, publiée par Ernest PICARD et Louis TUETEY. T. II : 1808-1809. *Paris, Charles-Lavauzelle*. In-8, de 860 p. Prix : 15 fr.

Ogg (David). — *Cardinal de Retz, 1613-1679. London, Methuen*. In-8, de 294 p. Prix : 7 fr. 50.

Oursel (Mme N. N.). — *Nouvelle Biographie normande*; 2e supplément. *Paris, Dumont*. In-8 à 2 col., de XXI-462 p.

Pauli (Franz). — *Die philosophischen Grundanschauungen in den Romanen des abbé Prévost im besonderen in der Manon Lescaut*. Dissertation de Marburg. In-8, de 126 p.

Pauli (Franz). — *Id.* 7. Heft des « Marburger Beiträge zur romanischen Philologie ». *Marburg, Ebel*. In-8, de VI-126 p. Prix : 3 fr. 75.

Pellissier (G.). — *Le XIXe siècle par les textes*. Morceaux choisis. *Paris, Delagrave*. Petit in-8, de 484 p.

Peyroux (Claude). — *Frédéric Ozanam. Paris. Gabalda*. In-8, de 64 p. Prix ; 30 cent.

Pilon (Edmond). — *Sites et Personnages*. Une forme de piété littéraire; Poussin aux Andelys; la Maison des Sylvies; Voltaire en Hollande; Rousseau à Ermenonville; Vérone depuis Shakespeare; Gœthe au Jardin; Pauline de Flaugergues à la Vallée-aux-Loups; Lafargue et Christomanos, etc. Préface d'André Hallays. *Paris, Bernard Grasset*. In-16, de 363 p. Prix : 3 fr. 50.

Price (William Raleigh). — *The symbolism of Voltaire's novels with special references to Zadig. New York, Columbia University Press*. In-8. de VI-269 p.

Prod'Homme (J.-G.). — *Ecrits de musiciens (XVe-XVIIIe siècle)*. Palestrina, R. de Lassus, Lulli, Marcello, J. S. Bach, Haendel, Rameau, Hasse, Gluck, Sacchini, etc. *Paris, Mercure de France*. In-18 jésus, de 456 p.

Reclus (Maurice). — *Ernest Picard*, 1821-1877. Essai de contribution à l'histoire du parti républicain, d'après des documents inédits. *Paris, Hachette*.

In-16, de VIII-363 p. avec 1 portrait d'Ernest Picard et 1 fac-similé d'autographe. Prix : 3 fr. 50.

Reclus (Maurice). — *Jules Favre* (1809-1880). Essai de biographie historique et morale d'après des documents inédits. *Paris, Hachette.* In-8, de IX-576 p. avec 1 portrait de Jules Favre et 2 fac-similés de lettres. Prix : 7 fr. 50.

Reumann (R.). — *Georges de Scudéry als Epiker.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 86 p.

Robert (James). — *Les Droits d'auteurs et la Communauté entre époux* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de 355 p.

Rosenthal (G.). — *Die französische Version von Alain Chartiers Dialogus familiaris mit Einleitung und Glossar.* Programme de Rossleben. In-4, de 30 p.

Rousseau (Jean-Baptiste) et **Brossette**. — *Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette*, publiée d'après les originaux, avec une introduction, des notes et un index; par Paul BONNEFON. T. II, 1729-1741. *Paris, Cornély.* In-16, de 316 p. Prix : 6 fr. (Société des textes français modernes).

Sattler (H.). — *Honoré de Balzacs* « La Peau de chagrin ». *Halle, Niemeyer.* In-8, de 160 p. Prix : 6 fr. 25.

Schoch (Joseph). — *Perfectum historicum und Perfectum præsens im Französischen von seinen Anfängen bis 1700. Halle, Niemeyer.* Dissertation de Tubingue. In-8, de IX-92 p. Prix : 4 fr.

Schoeffler (H.). — *Die Stellung Huysmans'im französischen Roman. Leipzig, Fock.* In-8, de 80 p.

Schumacher (J.). — *Studien zur Farce Pathelin.* Dissertation de Berlin. In-8, de 96 p.

Seizième siècle : *Les sources d'idées.* Textes choisis et commentés; par Pierre VILLEY. *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de 283 p. Prix : 1 fr. 50.

Stendhal. — *Gli originali delle Chroniques italiennes, con postille autographe inedite : Les Cenci, a cura del dott.* Giovanni BARBÈRO. *Casole, Bellatore, Bosco e Co.* In-8, de 27 p.

Stauf von der March (Ottokar). — *Victor Hugo, eine Würdigung. Pankow-Berlin, Elsner.* In-8, de 100 p. Prix : 2 fr. 50.

Stocchi (B.). — *L'Orazia dell' Aretino e l'Horace del Corneille. Napoli, Molina.* In-8, de 63 p.

Trettin (Alfred). — *Darstellung des Familienlebens in der Comédie larmoyante und im ernsten bürgerlichen Schauspiele Frankreichs im achtzehnten Jahrhundert.* Dissertation de Kiel. In-8, de 150 p.

Viénot (John). — *La Conversion de Jean-Jacques Rousseau. Paris, bureaux de la « Revue chrétienne ».* In-8, de 11 p. et gravures.

Wechssler (Edouard). — *Ueber die Beziehungen von Weltanschauung und Kunstschaffen im Hinblick auf Molière und Victor Hugo. Vortrag. Marburg, Ebel.* In-8, de XI-46 p. Prix : 1 fr. 90 (9. Heft des « Marburger Beiträge zur romanischen Philologie ».

Wedderkop (Magnus). — *Neue Wege zur französischen Literatur des XVII. und XVIII. Jahrhunderts. Berlin, Curtius.* Prix : 4 fr. 50.

Weigand (Wilhelm). — *Montaigne. Munich, G. Müller.* Prix : 6 fr. 25.

Wieleitner (Heinrich). — *D'Alembert, Discours préliminaire de l'Encyclopédie, mit Einleitung und Anmerkungen.* (5e vol. des « *Französische Schriftsteller aus dem Gebiete der Philosophie, Kulturgeschichte und Naturwissenschaft.*) *Heidelberg, Winter.* In-8, de 128 p. Prix : 2 fr.

CHRONIQUE

La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 12 décembre, à 5 heures, au Collège de France, salle n° 3, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET.

En ouvrant la séance, M. le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, notre Société a fait cette année des pertes douloureuses.

« Raymond Céleste, qui semblait si vigoureux, a été soudainement abattu, et sa mort met en deuil tous les amis de la littérature et de l'histoire du Midi et notamment du Bordelais. Il avait commencé la publication de la correspondance de Montesquieu; mais ce qu'on perd en lui, c'est non seulement un bibliothécaire de premier ordre qui savait dire d'emblée où se trouvait le volume demandé par les chercheurs, non seulement un grand érudit, mais un homme obligeant, à l'accueil cordial et aux aimables entretiens.

« Mathieu Augé-Chiquet, enlevé prématurément à l'âge de trente-huit ans, a laissé le souvenir d'un homme de haute valeur, d'une vive intelligence et d'une âme généreuse. Son œuvre principale est un livre sur Baïf dont la critique a loué unanimement l'exactitude et la richesse : cette étude abonde en détails et en jugements sur le poète, sur sa vie et sur ses idées.

« Mais la perte la plus cruelle que nous ayons essuyée, est celle de Gabriel Monod que nous regrettons encore, que nous regretterons toujours. Il réalisait en lui l'accord trop rare d'un beau talent et d'un beau caractère. Avec Vinet, un de ses auteurs de prédilection et un de ses guides préférés, il disait que l'ami du beau doit être aussi l'ami du vrai. Tout ce qu'il a écrit, respire la bonté, la candeur, je ne sais quoi de chevaleresque, une noble manière de penser et de sentir, et ce mot *noble* est un de ses mots favoris. Ne s'attachait-il pas dans les esquisses qu'il dessinait, à faire saillir le caractère autant que le talent? Ne rappelait-il pas en toute circonstance quelle place la moralité doit tenir dans les œuvres humaines dignes de durée? Ne disait-il pas que la question sociale est avant tout une question morale? « Tous les « chefs-d'œuvre, écrivait-il, que l'humanité admire d'âge en âge, ont été « inspirés par une pensée noble. L'écrivain, l'artiste dont l'œuvre n'est pas « pénétrée par l'amour du vrai et du beau, qui subordonne son effort au « goût de la foule, qui ne recherche que le succès du moment et les récom- « penses de la vanité et de l'argent, se condamne d'avance à l'oubli. Que de « livres vantés aujourd'hui comme des merveilles d'art et de style, et que la « postérité méprisera parce qu'ils sont dépourvus de pureté et de noblesse! »

« Il exerça et il exerce encore une considérable influence. Je n'hésite pas à dire qu'il a été — je me sers ici d'une expression de Bonaparte — un des reconstructeurs de la nation. Il nous apprit après la grande et malheureuse guerre que l'espérance était un devoir, et qu'il fallait joindre désormais à ce que la France a d'aimable, le sérieux, la réflexion, les convictions mâles. Il nous apprit à réagir contre nos entours et à rester droits, honnêtes et fiers dans le temps où nous sommes, dans ce temps qu'il nommait hélas! et avec

trop de raison un temps d'affaissement et de décomposition morale. Il nous apprit à nous autres littérateurs et historiens, il nous apprit à fuir les amplifications déclamatoires, à scruter attentivement, patiemment les sources, à bien nous persuader qu'autrement, nous n'exprimons que des idées fausses, des idées banales, et qu'en puisant aux sources nous ne pouvons que peindre et juger avec justesse, avec originalité les caractères et les événements du passé. C'est pourquoi Monod laisse une superbe et vaillante lignée de disciples; il imprima le plus vif élan aux études historiques, et ses livres, ce sont ses élèves. « Je me demande, disait-il en 1894 à « Rodolphe Reuss, si je n'ai pas manqué à mes devoirs en m'occupant de « trop de choses, en me livrant au métier de maître Jacques, en me laissant « aller avec une indulgence un peu épicurienne au plaisir de tout lire, de « tout voir, de tout comprendre, de tout aimer. J'aurais mieux fait sans doute « de me concentrer sur quelque grande œuvre qui aurait un peu duré « après moi, et quand je vois l'estime que l'on veut bien avoir pour le peu « que j'ai écrit, je me dis que j'ai manqué à mon devoir en n'écrivant pas « davantage. Mais, quand je vois mes élèves faire de si bons livres, je me dis « qu'ils réalisent mes rêves de littérateur et de savant mieux que je ne l'aurais « fait moi-même et qu'en me donnant à eux tout entier, c'est comme cela « que j'écris mes meilleurs livres. »

« Un livre qu'il faisait sans cesse, qu'il publiait tous les deux mois, un livre qui rendit les plus grands services, ce fut sa *Revue Historique*; elle compte aujourd'hui cent dix volumes, et, avec notre *Revue d'Histoire littéraire de la France*, c'est une des plus parfaites revues qui existent, tant elle est bien meublée et bien informée. Il la fonda, la dirigea, et pendant de longues années, il y rédigea un bulletin merveilleux, concis, ferme, exact, dans lequel il traitait les questions du jour et analysait des ouvrages de la France et de l'étranger. Combien de « jeunes » ont avec un frémissement d'impatience attendu le jugement que Monod porterait sur eux dans ce sagace et impartial bulletin! Combien se disaient : « Qu'en pensera Monod? » Au reste, il était un excellent directeur de revue : il joignait à la bienveillance l'autorité et il imposait à tous, aux collaborateurs comme aux lecteurs, par un savoir universel.

« Aussi fut-il un des tout premiers à m'encourager et à m'aider lorsque je lançai, et exécutai hardiment, je l'avoue, l'idée d'une *Revue* consacrée à la littérature française des temps modernes. Quoi, disait-il, la France n'avait pas sa *Zeitschrift für französische Literatur*, comme l'avait l'Allemagne! Avec Lavisse, avec Petit de Julleville, avec Brunot, avec Bonnefon et avec moi il fut de ces dîners Foyot où Armand Colin, l'ardent et infatigable éditeur, nous réunit pour arrêter le plan de l'entreprise.

« Lui-même était un des meilleurs écrivains de notre temps, et, comme il l'a dit de James Darmesteter, un artiste ouvert à toutes les grandes idées et qui savait les exprimer avec éloquence. Dans ses *Portraits et souvenirs* qui sont de 1897, se montrent ses remarquables qualités de styliste. C'est ainsi qu'il nous peint Fustel de Coulanges et l'originalité un peu ombrageuse de ce grand historien, développant ses propres pensées et pourtant ne discontinuant pas de se battre indirectement avec ses devanciers et de se livrer à une polémique occulte, qui donne à ce qu'il écrit une sorte d'ardeur concentrée et je ne sais quoi de vibrant et d'intense. C'est ainsi qu'il nous peint Nietzsche, Liszt et Wagner qu'il avait fréquentés : Nietzsche au visage singulier et puissant, au regard fulgurant, à la chevelure de poète, à la grosse moustache d'officier de cavalerie; Liszt aux yeux inspirés, au sourire énigmatique et ironiquement bienveillant, à la fière tournure et au grand air où il entrait de l'enthousiasme de l'artiste, de la distinction du gentilhomme et de la majesté du prêtre; Wagner si intéressant par sa spontanéité, par son excitabilité, par la variété prodigieuse de son humeur, par la fougue de son

tempérament qui éclatait tantôt en saillies énormes, tantôt en accès d'effroyable colère, tantôt et plus souvent en élans d'exaltation poétique où rayonnait la force de son intelligence.

« Dans les *Maîtres de l'histoire*, en 1894, Monod nous présente Renan, Taine et Michelet, et que de délicatesse, que de pénétration il met dans ces trois portraits! Il ne ménage pas ces hommes qui résument, selon lui, ce qu'il y a d'essentiel dans l'œuvre historique de la France du XIXe siècle, et il discerne leurs points faibles : il reproche à Renan son Évangile de la gaîté, à Taine son inexorable et logique déterminisme, à Michelet la passion et l'esprit de parti. Mais il insiste sur le côté durable et bienfaisant de leurs écrits : Renan est l'historien critique; Taine, l'historien philosophe; Michelet, l'historien créateur; Renan a fait rentrer dans le domaine de l'histoire l'histoire des religions, a tout connu, a tout compris, a repensé l'univers; Taine, s'élève vigoureusement contre les excès de la civilisation, et son œuvre, bien qu'inachevée, cette œuvre dont le livre sur l'*Intelligence* forme le noyau et donne la clef, est vraiment imposante et grandiose. Monod aime donc ces trois historiens. Pourtant, sa sympathie, sa reconnaissance se mêle plutôt d'admiration pour Renan, de respect pour Taine et d'affection pour Michelet.

« C'est, en effet, Michelet qu'il traite avec le plus d'indulgence. C'est à Michelet qu'il consacre, dans les *Maîtres de l'histoire*, l'étude la plus longue, la plus complète, et tout Michelet est analysé, apprécié complaisamment par Monod : les six premiers volumes de l'*Histoire de France* qu'il proclame le titre de gloire le plus solide de Michelet; l'*Histoire de la Révolution* qui fait comprendre le crédule et sublime enthousiasme de la France; l'*Oiseau*, l'*Insecte*, la *Mer*, la *Montagne*, ces chants successifs d'un poème de la nature; l'*Amour* et la *Femme* où il y a, malgré tout, de nobles et graves enseignements.

« Depuis, Monod revint souvent à ce « maître de l'histoire ». En 1905, il publia un livre qui contient des fragments inédits de Michelet, le récit de plusieurs épisodes douloureux de son exil, sa correspondance avec Mazzini et Amari, et il retraçait très finement l'action profonde que l'Italie avait exercée sur Michelet.

« Ce fut lui aussi qui fit paraître ce *Journal* d'un voyage que Michelet avait fait en Allemagne, ce *Journal* où jaillissent, à chaque page, les réminiscences historiques, les vues philosophiques, les impressions personnelles.

« Il a, d'ailleurs, très bien discerné et marqué les deux périodes de la carrière de Michelet. Il y a, selon lui, deux Michelet, le Michelet de l'École normale et le Michelet d'après l'École normale. Il y a d'abord le Michelet qui, du fond des Archives, évoque avec une si brûlante et tendre sympathie le passé de notre histoire pour le faire revivre devant les yeux émerveillés d'un petit auditoire d'élite; puis, il y a l'homme de lutte qui s'éloigne de l'ancienne France, qui se tourne vers l'avenir, qui se mêle à la foule, qui lui crie, comme en juillet, aux combattants des barricades : « Faites l'histoire, nous l'écrirons! » Du jour où Michelet a quitté l'École normale, il a perdu le juste équilibre entre la science et l'imagination; s'il crée dorénavant des œuvres qui débordent de poésie et de passion, il s'abandonne trop à l'improvisation; il y a désormais en lui trop de hasardé et d'aventureux; c'est un nouveau Michelet à l'âme embrasée et tumultueuse.

« Gabriel Monod avait connu personnellement Michelet qui occupait dans la rue d'Assas l'étage au-dessous du sien, et dès 1875 il avait donné sur le génial historien un précieux volume où nous lisons, entre autres beaux passages, que les livres de Michelet furent pour lui sous le second Empire une consolation et un cordial, que Michelet lui apprit à aimer la France : « On « apprend, en lisant les livres de Michelet, à aimer la France, à l'aimer « dans son histoire ressuscitée par lui, à l'aimer dans son peuple dont il « interprétait les sentiments secrets et les nobles aspirations, à l'aimer « dans son sol même dont il savait si bien peindre le charme et la beauté.

« Avec lui, on prenait foi dans l'avenir de la patrie, en dépit des tristesses « du présent. On ne pouvait échapper à la contagion de son enthousiasme, « de ses espérances, de sa jeunesse de cœur. »

« Trente ans après avoir écrit ces lignes, Monod, membre de l'Institut, était nommé professeur au Collège de France, et quelle joie ce lui fut de monter ici même, dans la chaire rétablie de Michelet, et combien je regrette de ne pouvoir le glorifier, lui, ce grand et charmant Monod, cet inoubliable, cet incomparable Monod, avec la même émotion et la même élévation de langage qu'il eut alors en glorifiant Michelet! »

M. Max Leclerc, trésorier, donne communication à l'Assemblée du rapport financier suivant :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1910 (après encaissement de 360 francs de coupons). . .	2733	95
242 cotisations à 20 francs	4840	»
129 abonnements à 19 francs net.	2451	»
Plus 54 abonnements réservés sur le compte de 1910.	1026	»
139 numéros à 4 fr. 75	660	25
3 années au prix réduit de 12 fr. net	36	»
4 tables à 3 fr.	12	»
Montant total des recettes. . .	11759	20

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.).	268	90
Papeterie.	54	40
Publicité.	2	90
Affranchissements	500	45
Papiers	808	30
Impression et brochure.	4695	05
Collaboration.	3006	45
Frais de recouvrement de 242 cotisations . . .	121	»
Montant total des dépenses . . .	9457	45
Excédent de recettes au 31 décembre 1911.	2301	75
	11759	20

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés unanimement par l'Assemblée.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport ci-dessous :

« Messieurs, je vous le disais l'an passé, et les chiffres que vous venez d'entendre confirment cette prévision : notre société et notre *Revue* ont atteint leur plein développement et chercher à les accroître encore serait un rêve trop ambitieux, tant que nos ressources financières demeureront ce qu'elles sont. Ce n'est pas que notre situation soit mauvaise, ni même en train de le devenir; mais nos progrès sont si lents, si peu marqués, que la plus élémentaire prudence nous commande la circonspection.

« Au surplus vous allez en juger vous-mêmes par des nombres. Au mois de décembre dernier, lors de notre réunion générale, — car, vous le savez, j'indique ici les mutations survenues pendant l'année qui s'écoule entre chacune de nos assemblées générales, tandis que l'exercice financier, lui, s'étend rigoureusement du 1er janvier au 31 décembre d'une même année,

— lors de notre dernière réunion, dis-je, la société comptait 253 sociétaires et 187 abonnés. A l'heure actuelle nous possédons 260 sociétaires et 196 abonnés, soit 7 sociétaires et 9 abonnés de plus qu'en 1911. Les six démissions et les quatre décès que nous avons eu le regret d'enregistrer ont été largement compensés, au point de vue du nombre, par les 17 adhésions nouvelles qui sont venues à nous. Ce progrès incontestable, auquel doivent s'ajouter les neuf abonnements nouveaux souscrits cette année, nous donne seize adhérents de plus que l'an passé; et, s'il ne peut que nous réjouir, du moins n'autorise-t-il pas les vastes espoirs que nous voudrions nous promettre.

« Sur ce point, il est sage d'en prendre notre parti : les services que nous pourrons continuer à rendre consisteront surtout à faire avec le même effort et la même application ce que nous avons fait jusqu'à ce jour, plutôt que tenter des aventures nouvelles, profitables sans doute, mais incertaines à coup sûr, que ne justifieraient ni l'état présent de nos ressources ni les promesses de l'avenir. D'ailleurs le cadre de nos recherches reste assez vaste pour que nous puissions continuer à rendre des services à ceux qu'attire et que retient le souci de notre histoire littéraire nationale. Avec les soixante feuilles d'impression in-8° qu'elle comporte annuellement, soit un minimum de 960 grandes pages, notre revue peut fournir un débouché suffisant aux travaux importants qui se produisent dans le domaine de nos investigations. Les études de critique littéraire pure trouvent aisément leur place dans les revues qui s'adressent au grand public. Les études érudites seules nous conviennent tout à fait, et, pour si abondantes qu'elles soient, il ne serait pas impossible qu'elles parussent en plus grand nombre chez nous si nos collaborateurs voulaient bien prendre garde à deux conditions que je vais leur signaler.

« Les articles que nous insérons sont trop longs, et ensuite leurs auteurs abusent un peu du droit que nul ne leur conteste de se corriger soi-même jusqu'au tirage définitif. J'ai déjà touché devant vous le premier point; il est tellement évident qu'on ne saurait insister. Dire en vingt-cinq pages ce qui pourrait être mis en vingt occupe cinq pages qui seraient employées ailleurs utilement, et pour peu que cette perte survienne souvent, elle finit par se chiffrer par un nombre important de pages mal utilisées. Mais, ce qu'il y a de plus grave et ce sur quoi je m'étends ici pour la première fois, c'est que les auteurs trop souvent, non contents de s'être montrés prolixes dès le début, allongent encore leur article au moment de la correction et lui donnent une ampleur tout à fait inattendue.

« Cela est vraiment excessif, car non seulement l'économie du numéro est changée, mais encore les frais de remaniement et de correction viennent trop lourdement grever le budget de l'impression. Tous ces changements, toutes ces adjonctions sont trop onéreux pour notre bourse modeste. Quelques sociétés savantes ont l'habitude, je le sais, de mettre au compte des auteurs qui les demandent ce qu'on nomme en termes d'imprimerie des corrections d'auteurs, c'est-à-dire celles qui sont de véritables changements et non plus des corrections typographiques. La mesure est radicale; elle l'est trop pour nous et nous espérons bien que nos collaborateurs sauront désormais user judicieusement d'un droit que nul ne leur a jamais marchandé : celui de disposer de leur prose jusqu'à ce qu'ils en aient autorisé l'impression. Plus de retenue sur ce point à l'avenir, plus de prudence suffira à nous faire réaliser une sérieuse économie qui nous sera d'autant plus utile que nous en avons besoin pour faire face à d'autres dépenses.

« Messieurs, je vous ai entretenus bien souvent de notre table des matières en préparation et à laquelle M. Maurice Tourneux donne ses soins. Aujourd'hui elle touche à son achèvement et je vais vous fournir sur son compte plus de précisions. Elle sera bien plus considérable que la première,

non pas seulement parce qu'elle embrasse une période double, dix ans au lieu de cinq ans, mais aussi parce que l'auteur a cru devoir y relever des mentions qu'il avait négligées dans la précédente. La seconde se divise en trois parties. La première consacrée au relevé des travaux publiés dans la *Revue*, articles de fond, mélanges, chroniques, documents, comptes rendus, est complètement achevée et les feuilles en sont tirées : elle comprend cinquante pages. La deuxième partie embrassant les livres nouveaux est mise en pages et, quoique composée d'un caractère plus petit, elle est d'une longueur un peu plus grande que la première. Il en sera de même pour la troisième partie, réservée au dépouillement des périodiques et qui est actuellement aux mains des compositeurs.

« Après tous ces détails, vous sentez, messieurs, que ce labeur touche à sa fin. Nous espérons qu'il sera prêt à paraître en même temps que notre prochain numéro et qu'il pourra l'accompagner. S'il en était autrement, c'est qu'un simple incident nous aurait retardé, et la distribution n'en aurait pas moins lieu à brève échéance. Sur cela vous pouvez compter ; M. Tourneux le promet et vous savez qu'on peut se fier à ses promesses. Grâce à lui, vous aurez bientôt à votre portée, rangés en bel ordre et faciles à retrouver, tous les renseignements contenus dans dix années de notre *Revue*, et sans doute vous jugerez mieux ainsi de la variété, de l'utilité de la besogne accomplie. Cet examen de conscience — car c'en est un — nous servira aussi à mieux déterminer ce qui nous reste à faire et à l'accomplir plus sûrement. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection de sept membres du conseil d'administration. Ont obtenu la majorité des suffrages MM. Joseph Bédier, J.-J. Jusserand, Jules Lemaître, P. de Nolhac, H. Omont, Emile Picot, et Jacques Flach, en remplacement de Gabriel Monod.

La séance est levée à six heures.

— M. Émile Picot a réimprimé, dans le *Bulletin du bibliophile* (15 mars, 15 mai, 15 juin, 15 juillet et 15 août), d'après un exemplaire qui semble unique et qui a récemment été mis en vente, une moralité du commencement du XVIe siècle, *De l'orgueil et présumption de l'empereur Jovinien*. Cette œuvre, sans doute parisienne, met en scène, d'après un chapitre des *Gesta Romanorum*, l'aventure de l'empereur Jovinien qui voulut se faire passer pour dieu et qui, démasqué, fut dépouillé de ses vêtements, bafoué, battu et réduit à la condition la plus lamentable.

— Un fac-simile de l'écriture de Clément Marot vient de paraître dans une revue quercinoise intitulée *Lou Calel* et cette publication a été commentée dans *Le Temps* du 13 septembre. C'est un pasquille où Lacabane et Tamizey de Larroque ont cru voir, paraît-il, un autographe de Clément Marot. Mais *L'Amateur d'autographes* de novembre, que sa compétence particulière en ces questions désigne pour se prononcer, émet des doutes très fondés sur l'authenticité de ce document, que, d'ailleurs, il a pu examiner et dont la graphie lui semble être plutôt celle d'un scribe de chancellerie que celle d'une individualité déterminée.

— Les notes de M. Emmanuel Philipot, *Pour le commentaire de Rabelais* (*Revue des Études rabelaisiennes*, 1912, 2 et 3), comprennent trois points : 1° Le dicton : « Les Bretons sont gens, vous le savez », devrait s'entendre que les Bretons sont des hommes et non des bêtes, au jeu d'amour; 2° L'exclamation : « Sauve, Tevot, le pot au vin », doit être une citation; 3° Le jeu de Gargantua, *à briffault*, a été décrit par Noël du Fail.

— Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* de septembre-octobre 1912, M. N. Weiss publie une étude sur *l'Origine et les*

derniers jours de Bernard Palissy, d'après deux textes inédits. Ces deux textes nouveaux sont deux mentions des registres d'écrou de la Conciergerie du Palais de Justice : le premier, du mardi 30 décembre 1586, concerne l'incarcération de Bernard Palissy, « natif de Agen en Agenoys », appelant contre une sentence du bailly de Saint-Germain-des-Prés le condamnant au bannissement, sentence bientôt atténuée par arrêt du Parlement; le deuxième a trait à l'emprisonnement de Palissy, le 4 juillet 1588, à la Bastille, où il devait mourir. La première mention fixe définitivement sur le lieu de naissance de Palissy, au sujet duquel on a maintes fois discuté. La seconde précise un texte de Pierre de l'Estoile récemment mis au jour et qui donne sur les derniers temps de la vie de Palissy de précieux renseignements.

— Dans son important article : *Jean Calvin écrivain français* (*Le Temps*, 19 août), M. Louis Clément examine surtout les conditions de la publication en français de *l'Institution chrétienne* en 1541 et en 1560 et démontre que, si la supériorité du premier texte est certaine, il ne faut cependant pas négliger le second, qui reste un document pour l'histoire de la prose française et du style de Calvin.

— L'article de M. Gustave Cohen sur *la Scène de l'aveugle et de son valet dans le théâtre français du moyen âge* (*Romania*, juillet) semble être tout à fait en dehors des périodes de l'histoire de la littérature française dont nous nous occupons ici. Il s'y rattache pourtant si l'on accepte, comme le veut Gaston Paris, que Molière ait recueilli un écho de cette scène dans *Les Fourberies de Scapin*, où Silvestre, déguisé en spadassin, terrorise Argante qui ne le voit point.

— La nouvelle édition des *Divers jeux rustiques* de Joachim du Bellay que vient de publier M. Ad. Van Bever, avec une bibliographie et des notes, est faite sur l'édition originale. Elle est agréable et commode à consulter. L'éditeur l'a fait précéder de la vie — annotée et commentée — de du Bellay par Guillaume Colletet, et l'a accompagnée des douze lettres du poète que des chercheurs heureux — et tout particulièrement M. de Nolhac — ont réussi à découvrir jusqu'à ce jour.

— L'étude de M. J. Mathorez sur *Le poète Olényx du Mont-Sacré, bibliothécaire du duc de Mercœur* (1561-1616), dans le *Bulletin du bibliophile* (15 août et 15 octobre), groupe et coordonne les quelques renseignements qu'on pouvait avoir sur ce polygraphe famélique et y ajoute les indications nouvelles que l'examen de ses œuvres a permis d'y trouver. Un recueil de vers notamment, *Les Regrets*, est extrêmement rare. M. Mathorez l'a eu à sa disposition et il en a tiré un bon parti pour éclaircir quelqu'une des trop nombreuses obscurités qui cachent la vie de ce rimeur besoigneux.

— La lettre de Vaugelas au duc de Savoie, du 14 septembre 1620, que contiennent les *Documents d'histoire* de juillet, sollicite pour son frère, le président Favre, une juridiction près d'Annecy et prouve que, tout en s'établissant à la cours de France et à Paris, le grammairien ne perdait pas contact avec son pays d'origine.

— L'article que M. Louis Batiffol a consacré, dans la *Revue hebdomadaire* du 17 août, à l'*Impression clandestine des « Provinciales » de Pascal*, est fait surtout d'après l'interrogatoire de l'imprimeur Denis Langlois, qui imprima *Les Petites lettres* de la cinquième jusqu'à la dix-huitième, sans en connaître l'auteur ni même, semble-t-il, avoir cherché à le deviner. Cette impression paraît bien s'être faite avec la complicité tacite du pouvoir, et, quand l'imprimeur finit par être mis à la Bastille, on peut induire qu'il n'y fut pas

traité avec toute la sévérité que la justice apportait d'ordinaire à ces sortes de contraventions.

— D'une plume élégante et précise, M. Jacques Boulenger a dégagé, dans le *Bulletin du bibliophile* (15 juin, 15 juillet et 15 août), ce qui touche à *Paris dans le théâtre de Corneille*. Les pièces parisiennes de Corneille sont surtout *La Galerie du Palais*, *La Place Royale*, *Le Menteur*, *La Comédie des Tuileries*. Jusqu'à quel point sont-elles exactes? M. J. Boulenger le détermine, et l'une d'elles tout au moins, *La Galerie du Palais*, est plus qu'un cadre à des aventures passagères : c'est un véritable tableau des mœurs du temps, telles qu'elles s'y montraient alors.

— La note de M. Benj. M. Woodbridge, *A propos d'un prisonnier à Pierre-Scize visité par Mme de Sévigné* (*Publications of the Modern Language Association of America*, XXVII, 3), détermine avec grande vraisemblance la personnalité du prisonnier en question. Ce doit être le marquis de Fresne, dont le procès en dissolution de mariage d'avec sa femme fit grand bruit et provoqua maints libelles.

— Signalons ici deux documents nouveaux concernant Bossuet.

Dans la revue *Documents d'histoire* de juillet, M. A. Urbain détermine, avec preuve à l'appui, la parenté assez rapprochée de Bossuet et de Claude Saumaise : celui-ci et le père de l'évêque étaient cousins issus de germains.

L'Amateur d'autographes d'août reproduit le fac-simile d'un ex-libris autographe de Bossuet, placé par lui sur un exemplaire de la relation des voyages d'Henri-Louis de Brienne.

— La *Revue Fénelon* a inséré dans son fascicule de juin trois lettres inédites de Fénelon. La première, publiée par M. Pierre-Maurice Masson, d'après l'original, est datée du 5 novembre 1694 et adressée à son frère. Les deux autres, imprimées par M. Amédée Lantourne sur des copies de Martial Delpit, ont pour destinataires, l'une l'intendant de Hainaut Bernières (27 juillet 1702) et l'autre Mme Roujault (3 août 1702).

— M. Colbert Searles vient de publier, dans les *Leland Stanford Junior University Publications University Series*, le *Catalogue de tous les livres de feu M. Chapelain*, dont le manuscrit est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. La bibliothèque de Chapelain était fort importante, puisque le catalogue en comprend plus de 4000 articles, que M. Colbert Searles a rangés dans un ordre méthodique, qui embrasse toute la variété des connaissances humaines, la théologie, la jurisprudence, la philosophie, les sciences, les beaux-arts, les belles-lettres et l'histoire.

— La consultation sur *Le Tartuffe* qui se trouve dans les papiers de Colbert, écrite de la main de Baluze, et qu'imprime le fascicule de juillet des *Documents d'histoire*, examine la validité et l'opportunité de l'excommunication lancée, le 11 août 1667, par l'archevêque de Paris, contre ceux qui verraient la comédie. Elle conclut à l'inopportunité de cette mesure extrême et il semble que Colbert dut demander son retrait, ce qui expliquerait comment Louis XIV levait, dix-huit mois plus tard, l'interdiction de la pièce et la laissait représenter.

— L'illustre famille des Arnauld fut si intimement mêlée au mouvement des idées en France que rien de ce qui touche à son histoire ne saurait être indifférent. Dans sa brochure sur *La Chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne par Bartolomeo Rastrelli*, M. Claude Cochin a l'occasion de reprendre et de préciser quelques points de cette histoire, surtout pour les derniers temps de cette famille, alors qu'elle allait bientôt s'éteindre.

— M. Marcel Boulenger vient d'imprimer, à petit nombre, dans une gracieuse plaquette, un conte inédit de Charles Perrault, *Les Œufs*, dont le manuscrit, pas autographe, mais portant une correction autographe, se trouve dans les collections du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Cet opuscule est-il bien de Charles Perrault? Il serait téméraire de l'affirmer, mais son agrément ne l'en rend pas indigne.

— En faisant revivre dans *La Revue hebdomadaire* du 23 novembre *Un académicien de province au* XVIIIe *siècle*, M. Paul Courteault a retracé la biographie de l'abbé Jules Bellet (1672-1752) qui fut le premier historien et l'un des fondateurs de l'Académie de Bordeaux, qui vient précisément de commémorer le deuxième centenaire de son institution. Ce fut un polygraphe infatigable qui eut l'idée de placer la société naissante sous la protection du duc de La Force, ce qui lui valut des lettres patentes de fondation et, depuis lors, deux cents ans de bons services rendus aux lettres sans bruit, sinon sans éclat.

— L'article intitulé : *Quelques mots au sujet du manuscrit de Jean-Jacques Rousseau : « Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation », pour faire suite à l'article ayant pour titre : « le comte de Wielhorski et J.-J. Rousseau »*, par le marquis de Girardin (*Bulletin du bibliophile*, 15 novembre), contient quelques renseignements qu'il est bon de noter. D'abord deux lettres de Jean-Jacques à Wielhorski y sont insérées (20 avril et 1er juillet 1774). Ensuite, il nous apprend que le manuscrit original de l'ouvrage de Rousseau est conservé actuellement dans la bibliothèque du prince Adam Czartoriski, et qu'en le confrontant avec l'imprimé, on constate qu'il présente fort peu de différences, sauf trois corrections demandées par Wielhorski dans son propre intérêt personnel, et non par égard pour la mémoire de Rousseau. Le texte intégral de celui-ci est connu d'ailleurs depuis l'édition de 1801, qui l'a reproduit.

— Sous ce titre : *Une victime de Mme de Staël, Elzéar de Sabran*, M. Eugène Welvert trace, dans les *Feuilles d'histoire* de novembre, un croquis de ce personnage assez falot, que ses relations avec Mme de Staël firent arrêter en avril 1813, par suite d'un excès de zèle de Savary, et dont la prison *perpétuelle* dura moins de trois mois, car on le relâcha vite en lui interdisant le séjour de Paris et en le laissant sous la surveillance de la police.

— M. Marcel Duchemin a retrouvé récemment, au château de Coigny, en Normandie, cinq exemplaires du roman d'Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, *Alvare*, dont on connaissait l'impression à vingt-cinq exemplaires, mais dont on ne connaissait aucun exemplaire. Ceux qui ont été ainsi découverts ont été mis en vente aussitôt et acquis par des bibliophiles. L'un d'eux ayant été mis à la disposition du journal *Le Temps*, celui-ci a commencé la réimpression du roman d'Aimée de Coigny dans son numéro du 11 décembre.

— Dans son article : *Alfred de Musset contre Thiers, la loi sur la presse* (1835) (*Revue bleue* du 14 septembre), M. Jean Giraud rappelle et précise les conditions dans lesquelles Musset composa ces vers de circonstance qu'il intitula *La Loi sur la presse*. C'était au lendemain de l'attentat de Fieschi, alors que Thiers, ministre de l'Intérieur du cabinet de Broglie, venait de proposer et de défendre une loi sur la presse singulièrement peu libérale et tendancieuse. Lamartine parla contre la loi avec une éloquence enflammée et Musset l'attaqua avec une âpre ironie qui ne manquait pas de clairvoyance et qui mit en mauvaise posture le défaut de libéralisme de Thiers.

— Sous ce titre : *Les Livres de Charles Nodier*, M. Antoine Guillois retrace, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 octobre, les diverses ventes qui furent faites, en 1827, en 1830, en 1844, des livres qui appartinrent au fécond polygraphe. Il paraît qu'un assez grand nombre de ces livres ont été rachetés depuis, au hasard des occasions, par la petite-fille et l'arrière-petit-fils de Nodier, qui les conservent pieusement.

— *Les variantes de madame Hanska* que M. Joachim Merlant signale et relève dans la *Revue bleue* (19 et 26 octobre) concernent le texte des quelques lettres de Balzac à Mme Hanska qui ont d'abord paru dans la *Correspondance* générale et qui ont été imprimées ensuite dans les *Lettres à l'étrangère* avec des différences caractéristiques. Ces modifications sont le fait de Mme Hanska et sont très arbitraires. De plus, il ne faut pas perdre de vue la déclaration du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, qui ne garantissait certes pas que la copie exacte qu'il avait fournie aux éditeurs des *Lettres à l'étrangère* ait été scrupuleusement suivie par eux.

— L'article de M. Charles Dejob sur *Armand Carrel*, dans les *Feuilles d'histoire* d'octobre, résume et met en évidence le véritable caractère de ce journaliste plus ardent que conséquent avec lui-même et dont quelques contradictions trop manifestes diminuaient insensiblement l'autorité. Malgré toutes ses qualités incontestables, l'action de Carrel ne fut pas aussi profonde qu'elle aurait pu l'être, et si la mort ne l'avait pas fait périr prématurément comme on le sait, il est certain que son influence dans la presse aurait diminué encore sensiblement.

— MM. René Descharmes et René Dumesnil ont recherché dans la *Revue de Paris* du 15 août, les *Ancêtres de Bouvard et Pécuchet*. L'idée de ce roman pourrait bien avoir été fournie à Flaubert par une nouvelle du publiciste Maurice (Antoine-Barthélemy-Montdésir), intitulée : les *Deux greffiers*, publiée dans la *Gazette des tribunaux* du 14 avril 1841 et reproduite un mois plus tard dans le *Journal des journaux* et dix-sept ans plus tard, le 7 février 1858, par le journal *L'Audience*, feuille périodique à laquelle collaboraient quelques amis ou connaissances de Flaubert. C'est par cette dernière voie que celui-ci dut connaître la nouvelle de Maurice, qui était de nature à le frapper et put bien lui inspirer l'œuvre qu'il composa si laborieusement à la fin de sa vie.

— L'étude de M. Ernest Dupuy, *l'Evolution poétique de Paul Verlaine, à propos d'un manuscrit du poète* (*Revue des Deux Mondes* du 1er décembre), est aussi neuve que pénétrante. L'analyse de la formation du génie poétique de Verlaine, de son ascension vers un idéal de simplicité littéraire dépourvue de rhétorique et d'images, vers un état d'âme douloureux et humain, qui devait donner à ses vers leur goût sauvage et délicat, cette analyse est fondée sur les dates d'un manuscrit intitulé *Cellulairement*, qui ne contient pas de pièce inédite, mais qui fournit des renseignements précis sur la composition de celles qu'il renferme et qui remonte à l'emprisonnement de Verlaine en Belgique, c'est-à-dire à l'époque la plus caractéristique de son existence de vagabond passionné.

TABLE DES MATIÈRES

Gustave Lanson. Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 . . . . . 1 et 293
Albert Martin. Molière et Mme de Sévigné 30
Ferdinand Gohin. Le fragment autographe des « Mémoires d'outre-tombe » de la bibliothèque de Fougères 40
Emmanuel Philipot. Sur un amour de Clément Marot 59
Edmond Estève. Dix-huitième siècle et romantisme 75
Eugène Rigal. La signification du « Satyre » et la philosophie de Victor Hugo de 1854 à 1859 85
Louis Morel. L'influence germanique chez Mme de Charrière et chez Benjamin Constant (*Fin*) 95
R. Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les « Annales et Chroniques de France » de Nicole Gilles (*Suite*) 126
L. Delaruelle. Les sources principales de J.-J. Rousseau dans le premier discours à l'Académie de Dijon 245
Robert Gaschet. De l'authenticité des lettres de Paul-Louis Courier 272
Charles Dejob. La défense de Mazagran dans la littérature et les arts du dessin 318
Jean Giraud. Alfred de Musset et trois romantiques allemands (Jean-Paul et Henri Heine (*Fin*) 341
Paul Berret. Le « Satyre » et le panthéisme de Victor Hugo 376
Maurice Lange. Encore les sources d'Alfred de Vigny 382
Henri Tronchon. « Préromantisme » allemand et français : Herder et Creuzé de Lesser adaptateurs du « Romancero del Cid » . . . . . 489 et 855
Jusserand. La Marie de Ronsard 532
Jean-Marie Carré. Mme de Staël et Henry Crabb Robinson, d'après des documents inédits 539
Paul Chaponnière. L'influence de l'esprit mondain sur la tragédie du XVIIIe siècle 547
Gonzague Truc. Le cas Racine. III. La solution (*Fin*) 570
Paul Bonnefon. Alexandre Duval, lettres et documents inédits 588
Albert Schinz. La question du « Contrat social ». Nouvelle contribution sur les rapports de J.-J. Rousseau avec les Encyclopédistes 741
F. Boillot. Chateaubriand théoricien de la traduction 791
Pierre Villey. Une source inconnue d'un essai de Montaigne 802
H. Monin. La rupture de Michelet et de Quinet. Documents inédits 818
Paul Berret. La signification et les sources de la pièce du « Cèdre » 842

Mélanges.

Paul Berret. Corrections typographiques : Victor Hugo, Monselet et Chiclard ; l'inconnu Montenabri 150
Eugène Ritter. Sur la date d'une lettre de Fénelon 154
G. Servois. Un document relatif à la confiscation de la fortune des ancêtres de Jean de La Bruyère 156
Hugues Vaganay et Joseph Vianey. Bertaut et la réforme de Malherbe 161
E. Bouvier. La date de composition des sonnets de Heredia 168
Ch. Charrot. Quelques notes sur la « Correspondance » de Voltaire . 170 et 653
Othon Guerlac. Sept lettres inédites de Sainte-Beuve 399
Henri Hauser. Une bévue du Bibliophile Jacob sur Jehan de Brie 407

Georges Ascoli. Note sur une strophe de « l'Esprit pur » (Vigny) 409
F. Baldensperger. Notes sur le frère de Sébastien Mercier 411
Pierre-Maurice Masson. Rousseau et Morelly 414
Jacques Madeleine. Chronologie des sonnets de José-Maria de Heredia. . . . 416
Fr. Paul Denis, M. B. Lettres inédites de Pierre Bayle. . . . . 422 et 916
Louis Hogu. Documents sur le séjour à Athènes de Chateaubriand. 630
Léo Jordan. « L'Orphelin de la Chine » en trois actes. 635
Pierre-Maurice Masson. Sur les sources de Rousseau 640
Eugène Rigal. Encore « le Satyre » et la philosophie de Victor Hugo 647
Henry David. « Faeneste » et « la Chronique de Charles IX » 884
Édouard Dufour. Lettres inédites de Voltaire à Jacob Vernes 895
Albert Cherel. La Fontaine lecteur de saint François de Sales 899
L. Maigron. Un manuscrit inédit de Remard sur Delille : remarques sur les « notes » des « Géorgiques ». 900
Albert Desvoyes. Voltaire et Lamartine (« Le monologue de Caton » et « l'Immortalité ») 911
Edmond Estève. Une lettre de Guilbert de Pixérécourt. 914

Comptes rendus.

René Canat. La renaissance de la Grèce antique (1820-1850). (Louis Hogu) . . 201
Jean Calvin. Institution de la religion chrétienne. Texte de 1541, réimprimé par Abel Lefranc, Henri Chatelain et Jacques Pannier (Jean Plattard) . . 204
Gilbert Chinard. L'exotisme américain dans la littérature française du XVIe siècle, d'après Rabelais, Ronsard, Montaigne, etc. (Pierre Villey) . . . 207
E. Schrüte. Jean-Jacques Rousseau : Seine Persönlichkeit und sein Styl. — Annales J.-J. Rousseau. Tome VI. — Émile Faguet. Vie de Rousseau. — G. Vallette. J.-J. Rousseau genevois. — A. Dide. J.-J. Rousseau, le protestantisme et la Révolution française. — P. Villey. L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau (D. Mornet). 212
Louis Maigron. Le romantisme et la mode (Auguste Ehrhard) 220
A. Tedeschi. Ossian, l'Homère du Nord, en France (Paul Hazard) 222
Paul Berret. Le moyen âge dans la « Légende des siècles » et les sources de Victor Hugo (Henri Potez). 454
— La philosophie de Victor-Hugo (1854-1859) et deux mythes de la « Légende des siècles » : « le Satyre », « Pleine mer » (Henri Potez) 457
Louis Thuasne. Villon et Rabelais : notes et commentaires (Jean Plattard) . . 457
Georges Collas. Jean Chapelain (1595-1674). Étude historique et littéraire d'après des documents inédits. — G. Collas. Les sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid (F. Gohin). 460
Georges Duhain. Jacques de Tourreil traducteur de Démosthène (1656-1714). (Louis Hogu) 463
François Villon. Œuvres, éditées par un ancien Archiviste (Auguste Longnon) (L. H.) 464
Eugène Landry. La théorie du rythme et le rythme du français déclamé (A. Cassagne). 465
Maurice Pellisson. Les hommes de lettres au XVIIIe siècle (D. Mornet). . . . 693
J.-P. Brissot. Correspondance et papiers, publiés par Cl. Perroud (D. Mornet) . 695
Eugène Rigal. De Jodelle à Molière. Tragédie. Comédie. Tragi-Comédie (Joachim Merlant). 696
Maria Chiarini. Un adversaire de l'influence italienne en France : Nicolas Boileau-Despréaux (Paul Hazard) 697
Max. Fuchs. Théodore de Banville (1823-1891). — Lexique du « Journal des Goncourt ». (Jacques Madeleine). 698
Ernest Dupuy. Alfred de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire. II. Le rôle littéraire (Jules Marsan). 706
Fernand Baldensperger. Alfred de Vigny, contribution à sa biographie intellectuelle (Edmond Estève). 707
Mémoires du Président Hénault. Nouvelle édition par François Rousseau (P. B.). 711
Charles Collé. Journal historique inédit pour les années 1761 et 1762, publié par Ad. Van Bever et G. Boissy (P. B.) 712
Lucien Maury. Vies et œuvres d'autrefois : classiques et romantiques (P. B.). 713

Gérard de Nerval. Correspondance (1830-1855), publiée par Jules Marsan (P. B.). 713
Henri Longnon. Pierre de Ronsard, essai de biographie. Les ancêtres. La jeunesse (René Sturel). 938
Charles Oulmont. Pierre Gringore (Jean Plattard). 942
D. Mornet. Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle. Un chapitre de l'histoire des idées (Pierre-Maurice Masson). 944
Robert Gaschet. La jeunesse de Paul-Louis Courier. Étude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812. — Robert Gaschet. Les Pastorales de Longus. Édition critique, suivie d'une étude sur l'essai de style vieilli de Courier (Louis Hogu). 951
Henry Cochin. Lamartine et la Flandre (Paul Hazard). 953
Jules Haraszti. Edmond Rostand (Louis Karl). 954

Périodiques . . . . . 225, 467, 715 et 956

Livres nouveaux. . . . . 234, 478, 726 et 966

Chronique . . . . . 240, 485, 733 et 971

Questions et réponses.

Frederick A. Blossom. Flaubert et la critique de « Mme Bovary » 739

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

BIBL. LONDIN. UNIV.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SHL
WITHDRAWN
UNIV.

B 2 AUG 1972

1986 |